TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.

Bound, March 1891.

26937

2803

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Maison Quantin, L.-Henry May, directeur, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1890

26437

HONNEUR D'ARTISTE

PREMIERE PARTIE

I.

PIERRE DE PIERREPONT.

Un des noms les plus nobles de la vieille France, celui des Odon de Pierrepont, était porté et bien porté, vers 1875, par le marquis Pierre-Armand, dernier descendant mâle de sa famille, qui était alors âgé d'une trentaine d'années. C'était un homme dont les traits charmans et sérieux, la grâce virile, l'élégance correcte et tranquille, évoquaient naturellement cette formule d'admiration banale : Il a l'air d'un prince. — Il était difficile, en effet, de se le figurer assis dans un bureau, mesurant de la soie dans un magasin ou exerçant un métier quelconque, si ce n'est celui de diplomate ou de soldat, qui sont deux métiers de prince. On avait vu, du reste, le marquis de Pierrepont sous l'uniforme pendant a guerre de 1870. Il y avait fait preuve du plus brillant courage : puis il était rentré paisiblement dans sa vie de Parisien et de dilettante, un peu par goût et par défaut d'ambition, un peu aussi par complaisance pour une tante qu'il avait et qui n'aimait pas la république.

Cette tante, la baronne de Montauron, née Odon de Pierrepont et plus que fière de sa naissance, était veuve : elle n'avait pas d'enfans et elle n'en était pas fâchée, cette circonstance devant lui permettre de disposer en faveur de son neveu des biens considérables qu'elle tenait de son mari : elle relèverait ainsi la fortune et l'éclat un peu obscurcis de sa maison. Les Pierrepont, sans être précisément ruinés, étaient tombés, en effet, depuis deux généra-

tions, dans une situation qu'on pouvait appeler médiocre, au prix actuel de la vie. Le jeune marquis n'avait retiré de la succession de son père que quinze ou dix-huit mille francs de rente : c'était assez pour assurer son indépendance; mais, même avec le léger supplément que sa tante y ajoutait en guise d'étrennes, c'était peu de chose pour un homme de son nom, représentant d'une famille de grands seigneurs. Mme de Montauron, qui avait elle-même un revenu de près de quatre cent mille francs, aurait pu, sans doute, ne pas attendre l'heure de sa mort pour redorer le blason de son neveu; mais s'il y avait chez elle une passion plus forte que l'orgueil de race, c'était l'égoïsme. Tout en souffrant dans sa fierté de la vie un peu étroite du jeune marquis, elle ne pouvait prendre sur elle de l'améliorer de son vivant en faisant le moindre retranchement à son aisance personnelle. Elle avait alors cinquante-cinq ans. Calculant ses chances d'après certaines statistiques mortuaires empruntées à ses ascendans, elle comptait qu'elle avait encore, en moyenne, une trentaine d'années à vivre. L'humiliation de voir le dernier mâle de son nom réduit à une sorte de gêne pendant un si long espace de temps lui était extrêmement pénible; mais la pensée de vendre son hôtel de la rue de Varennes ou son château des Genêts, ou n'importe quoi, pour lui venir en aide, lui était encore plus insupportable. Pour concilier ces sentimens contradictoires et pour enrichir son neveu sans se dépouiller elle-même, le seul expédient possible était de lui faire épouser une belle dot. Tel était le but que poursuivait ardemment Mme de Montauron au moment où commence cette histoire.

Elle aurait pu craindre que son beau neveu, comme elle l'appelait, lequel était fort apprécié dans le monde, et particulièrement par les dames, ne se montrât peu disposé à quitter sa vie libre et galante pour subir la contrainte du mariage. Mais on remarque assez souvent que les hommes naturellement appelés, par leur séduction personnelle, aux bonnes fortunes mondaines et aux conquêtes féminines, ne sont pas ceux qui y tiennent le plus. Assez indifférens à des succès trop faciles, ils n'ont, en général, ni la fatuité, ni la fureur de galanterie de ceux qui doivent triompher de la nature pour plaire aux femmes. On prêtait au marquis de Pierrepont, sur sa mine, beaucoup d'aventures; et, bien que sa discrétion n'en avouât aucune, il y en avait probablement bon nombre d'authentiques. Mais, en réalité, ce n'était pas un libertin; il y avait même chez lui un fonds de sérieux et de dignité que la vie de jeune homme commençait à effaroucher.

Il s'expliquait un soir à ce sujet avec un de ses amis, le peintre Jacques Fabrice, chez lequel il allait quelquefois, en sortant de son cercle, prendre une tasse de thé et fumer une cigarette.

— Mon cher, lui disait-il avec mélancolie, savez-vous ce qui m'arrive? J'entre aujourd'hui dans ma trente et unième année.

— C'est un bel âge, dit le peintre, qui dessinait sous le large abat-jour de sa lampe.

— C'est un bel âge, évidemment, reprit M. de Pierrepont ; c'est l'âge où l'homme est dans le plein de ses facultés; mais, en même temps, c'est une heure critique, une heure décisive dans la vie, et surtout dans la vie d'un oisif et d'un simple dilettante comme moi. Me voilà sur la ligne de faîte qui sépare la jeunesse de la maturité... Si je me laisse glisser dans la maturité en y portant les passions et les habitudes de la jeunesse, impossible de m'aveugler sur l'avenir qui m'attend... Je crois avoir quelques notions d'honneur et de bon goût... J'ai naturellement horreur de ce qui est faux et bas... et cependant, malgré tout, si je m'abandonne au hasard dans ce moment de crise, j'entrevois un avenir qui choque toutes mes délicatesses natives... J'entrevois à l'horizon des amours de décadence, une jeunesse artificielle s'obstinant contre tous les avertissemens et toutes les humiliations de l'âge... de secrètes opérations de teinture et de maquillage... quelque vieille maîtresse légitimée *in extremis*... et mille choses du même genre auxquelles des camarades tout aussi délicats que je puis l'être ont fini par se résigner piteusement... Eh bien! mon cher, j'ai beau y réfléchir, — pour échapper à ce fatal avenir, je ne vois encore rien de mieux que la vieille coutume de nos pères...

— Ah! ah! dit Fabrice.

— Parfaitement! reprit Pierre, le mariage! Mon Dieu! le mariage a certainement ses inconvéniens, ses tristesses, ses dangers... Mais c'est encore le meilleur moyen que puisse trouver un homme pour vieillir et mourir honnêtement sous ses cheveux blancs.

Le peintre soupira longuement sans répondre.

— Je vous demande pardon, dit Pierre. Ce sujet vous est pénible. Je n'aurais pas dû l'oublier.

— Mon expérience personnelle à cet égard est fort triste, assurément, dit le peintre; mais elle ne signifie rien... J'avais fait un mariage de fou... Je ne regrette rien, d'ailleurs, puisque j'ai ma fille.

— Précisément, reprit Pierrepont : vous avez votre fille... Je puis en avoir une aussi, et même un garçon... Ce sont là des affections, des distractions qui arrachent plus ou moins un homme à la préoccupation exclusive de l'éternel féminin, et qui ont même une certaine grâce bienséante dans l'âge mûr de la vie... C'est un joli spectacle que celui d'un père encore jeune qui promène gaiement ses enfans, le matin... Enfin, que voulez-vous, mon cher!.. Vous allez admirer ma candeur; — mais j'ai comme un vague désir d'aimer, une fois en ma vie, une honnête femme...

Les yeux du peintre s'étaient détachés un instant de son dessin pour se fixer, avec un air de sympathie un peu étonnée, sur les beaux traits du marquis.

— Bref, dit-il, vous voulez essayer d'une seconde manière... vous voulez savoir s'il n'existe pas, par hasard, un genre d'amour d'une qualité supérieure à ce que nous appelons l'article de Paris?..

— Exactement.

— Eh bien! qu'est-ce qui vous manque pour réaliser ce rêve honorable?

— Une femme, dit Pierre.

— Mais il me semble qu'avec votre nom, vos relations, vos perspectives... et vos avantages personnels, si j'ose m'exprimer ainsi, vous trouverez une femme quand vous voudrez...

— Non pas quand je voudrai, mais quand ma tante voudra.

— Ne m'avez-vous pas dit que votre tante désirait vous marier le plus promptement possible?

— Le plus richement possible, dit le marquis en appuyant avec un peu d'amertume... Ma tante prétend que le mariage étant une pure loterie, il faut s'assurer uniquement de la dot et s'abandonner à la chance pour le reste... Ce n'est pas tout à fait mon avis... Comprenez-moi bien, d'ailleurs... Je ne suis pas en situation de dédaigner les titres de rente... mais je voudrais pourtant que la femme que j'épouserai m'offrît quelques autres garanties de bonheur et d'honneur... et même des garanties exceptionnelles... Vous savez comment les jeunes filles sont élevées aujourd'hui... Ça fait peur... C'est pourquoi mon mariage, bien que nous le désirions... ma tante et moi, demeure très problématique... A propos, quand venez-vous aux Genêts? Ma tante me demande, dans sa dernière lettre, à quelle époque elle peut compter sur vous?

— A dater du 15 août, je serai libre et à ses ordres.

— Bravo!.. Vous ne l'avez jamais vue, ma tante, n'est-ce pas?

— Jamais... pas même en songe, dit le peintre.

— Je vous ai dit, je crois, que ce serait un portrait un peu... je dirais presque ingrat...

— Je tâcherai de m'en tirer.

— Vous n'en aurez, au reste, que plus de mérite! Au revoir!

Et ils se quittèrent.

II.

FABRICE.

Y a-t-il dans l'art spécial du peintre, dans sa vie un peu cloîtrée et solitaire, dans sa recherche perpétuelle d'une certaine beauté

supérieure, quelque vertu secrète qui tend à élever sa personne morale? Je ne sais; mais il semble qu'on trouve dans les ateliers de peintres, plus souvent qu'ailleurs, ces esprits graves et doux, ces cœurs simples, droits et fiers qui forment quelques-uns des types les plus attachans de la nature humaine. Sans généraliser plus que de raison cette observation, je ne crois pas qu'il existe au monde d'âmes plus nobles que celles de quelques artistes que j'ai connus.

L'origine de Jacques Fabrice était des plus humbles. Son père, petit employé dans une des mairies de Paris, était mort jeune, après avoir assez vécu cependant pour contrarier de tout son pouvoir la vocation précoce de son fils pour les arts du dessin. Sa mère travaillait chez elle pour un magasin de fleurs : douée d'un instinct plus délicat, elle s'intéressait secrètement aux goûts de l'enfant. Demeurée seule avec lui, elle fut vite au courant de toutes les formes d'enseignement artistique que Paris peut offrir aux pauvres et mit son fils en mesure d'en profiter. Vers sa quinzième année, Jacques commença à subvenir pour sa part aux frais du ménage en peignant des enseignes dans les intervalles de ses cours. On raconte que ce fut en le voyant décorer la façade d'une guinguette de Meudon qu'un des maîtres peintres du temps se prit pour lui d'un intérêt enthousiaste : non-seulement il le reçut dans son atelier, où il le suivit avec prédilection, mais, deux ans plus tard, il l'emmenait avec lui dans un voyage en Italie. La mère de Fabrice eut la joie d'assister aux premiers succès de son fils, qui lui devait en partie son talent et qui lui devait surtout les qualités particulières qui caractérisent souvent les hommes élevés par une mère veuve, ce mélange de douceur et de force qui rappelle d'une manière touchante leur double rôle de protégés et de protecteurs.

Ce ne fut, toutefois, qu'après son admirable exposition au Salon de 1875 que la réputation de Jacques Fabrice éclata dans le public. Elle n'était guère sortie jusque-là d'un cercle restreint de confrères, de connaisseurs et de marchands. Son travail lent et consciencieux jusqu'au scrupule, son goût inquiet, son horreur de l'à-peu-près, bref sa probité artistique, avaient assez longtemps retardé l'éclosion définitive et lumineuse de son talent.

Il avait eu, de plus, à lutter, au début de sa carrière, contre des chagrins presque accablans. Il s'était marié à vingt-deux ans, par un coup d'imagination, avec la sœur d'un de ses camarades d'atelier : c'était une assez jolie fillette, qui avait l'air d'un Greuze, et qui était, comme la mère de Fabrice, ouvrière en fleurs. Il la voyait travailler assidûment à sa fenêtre et elle lui paraissait l'image même du bonheur et de la vertu domestiques. Il se fit une joie romanesque d'associer sa voisine pauvre à sa fortune naissante. Il

l'épousa donc. Tout ce qu'une intelligence d'élite, tout ce qu'une âme délicate peuvent souffrir au contact permanent de la vulgarité d'esprit et de la bassesse d'âme, il le souffrit auprès de cette mignonne créature. Incapable de comprendre les hautes ambitions de l'artiste, elle lui reprochait sans cesse, avec des criailleries de mégère, la lenteur de ses études et la conscience de son travail, s'efforçant de le pousser à la hâtive production commerciale. Elle amenait même, en son absence, des marchands peu scrupuleux dans son atelier et leur vendait des tableaux inachevés, au grand désespoir du malheureux artiste. Elle eut le mérite unique de mourir au bout de sept ou huit ans, laissant une fille qui, heureusement, ne ressemblait pas à sa mère.

Le jeune marquis de Pierrepont, dont le dilettantisme s'intéressait presque également aux choses du sport et aux choses de l'art, et qui était un bon juge des unes et des autres, fut un des premiers à pressentir le grand avenir de Jacques Fabrice. Ils s'étaient connus tous deux pendant le siège de Paris. Ils avaient fait partie de la même compagnie dans un bataillon de marche, ils avaient été camarades d'ambulance après le combat de Châtillon. A la suite de ces relations, Pierrepont pénétra dans l'atelier de Fabrice; il se fit, dès ce moment, dans le monde, l'apologiste d'un talent encore ignoré ou contesté. Il s'était formé ainsi entre eux une intimité assez étroite et aussi confiante qu'elle pouvait l'être entre deux hommes naturellement fiers et réservés, quel que fût, chez l'un comme chez l'autre, le mouvement secret des passions.

Pierre de Pierrepont avait vainement essayé, pendant plusieurs années, de décider sa tante, Mme de Montauron, à faire faire son portrait par Fabrice, dont il lui garantissait l'extrême mérite; il lui insinuait qu'il serait honorable pour elle, et en même temps économique, d'être une des premières à distinguer un artiste destiné à une éclatante réputation.

— J'attendrai l'éclatante réputation, répondait-elle. Je n'aime pas à essuyer les plâtres.

L'exposition de Fabrice en 1875, avec sa *Récréation au Couvent*, ses *Lavandières de l'Yvette* et son *Portrait de lady S.., dite la Dame au Collier*, fut un véritable triomphe, qui détermina Mme de Montauron à céder enfin aux instances de son neveu et à favoriser de sa protection un homme qui n'en avait plus besoin. Après en avoir conféré avec Pierrepont, elle invita le peintre à venir, dans le courant de l'été, passer quelques semaines à sa campagne des Genêts, où elle avait plus de loisirs qu'à Paris et où elle pourrait poser pour son portrait avec plus de suite et de commodité.

En conséquence, Jacques Fabrice devait, comme nous l'avons vu, se rendre vers la fin d'août au château des Genêts, dans le dépar-

tement de l'Orne, pour y rejoindre le marquis de Pierrepont, qui s'y rendit lui-même aussitôt après les courses de Deauville.

III.

BÉATRICE.

La baronne de Montauron, chez laquelle nous introduisons maintenant le lecteur à la suite du marquis de Pierrepont, était une femme infiniment spirituelle, et d'une sensibilité nulle : elle avait trouvé moyen cependant de se faire une réputation d'âme généreuse en recueillant chez elle une jeune orpheline, parente éloignée de son mari, laquelle lui servait de lectrice, de garde-malade, et un peu de femme de chambre. Béatrice de Sardonne était la fille du comte de Sardonne, que ses écuries de courses avaient à demi ruiné, et que des spéculations de bourse achevèrent. Il était mort, laissant sa fille avec mille francs de rente : c'était la misère ou le couvent. Mme de Montauron, vieillissante et maladive, songeait depuis quelque temps à s'attacher une demoiselle de compagnie pour alléger le poids de sa solitude et de ses infirmités. Elle désirait que cette demoiselle de compagnie fût distinguée, afin qu'elle fît honneur à sa maison : elle désirait qu'elle eût un bon caractère (et il est certain que la pauvre demoiselle devait en avoir besoin). Elle désirait enfin qu'elle fût jolie, afin que sa présence fût un attrait pour les hommes, dont la baronne aimait particulièrement la société. Mlle de Sardonne paraissait répondre dans la perfection à ces diverses exigences ; elle était très bien née, d'une distinction plus qu'ordinaire, et fort jolie; — elle l'était même un peu trop pour le goût de la baronne ; mais il fallait bien lui passer quelque chose. — C'était une personne assez grande, mais qui avait surtout grand air. Elle avait les épaules un peu hautes des femmes de sa famille, les yeux d'un bleu noir, le teint légèrement olivâtre, avec deux fossettes qui s'entr'ouvraient au milieu des joues quand elle souriait, ce qui était fort rare. Sa toilette était naturellement très simple et uniforme : c'était presque toujours une robe de soie noire, sans ornemens, — quelquefois, depuis la fin de son deuil, une robe d'une soie mordorée qui moulait son buste superbe, en jetant, à chacun de ses mouvemens, des reflets de cuirasse. Elle était très silencieuse, ne parlant guère que pour répondre avec une politesse brève aux questions qu'on lui adressait. Elle obéissait aux ordres souvent mortifians et aux caprices tyranniques de la baronne avec une patience ou du moins un calme imperturbable : un pli vertical marqué entre les deux arcs de ses sourcils, et qui s'accentuait quelquefois brusquement, pouvait seul témoigner d'une secrète révolte contre sa situation presque servile.

Cette belle créature, pleine de charme et de mystère, avait, comme on peut le croire, de très nombreux et pas toujours de très délicats appréciateurs parmi les jeunes ou vieux amis de la maison. Sa décence grave, sa froide réserve, décourageaient vite ces hommages suspects. Peut-être, dans l'ingénuité de son âme et dans la conscience de sa beauté, avait-elle cru d'abord que quelques-uns de ces hommages étaient dictés par un sentiment sincère et des intentions honorables : mais avec sa prompte et fine expérience de femme, elle n'avait pas tardé à reconnaître que tous ces prétendans dont elle était assiégée prétendaient à tout, excepté à sa main. Cette conviction, se confirmant jour par jour depuis deux ans qu'elle vivait chez Mme de Montauron, avait ajouté à la mélancolie de l'orpheline déchue un fond d'amer mépris. Au surplus, quand elle n'eût pas été l'honnête fille qu'elle était, Mlle de Sardonne avait, contre les entreprises plus ou moins équivoques dont elle pouvait être l'objet, une défense plus forte que le mépris, plus forte peut-être que l'honneur même : — son cœur s'était donné. — Il est bien rare qu'une jeune personne n'ait pas choisi, même dès l'enfance, dans le secret de sa pensée, l'homme qu'elle voudrait épouser, si son choix en pareille affaire devait dépendre de son goût. Il y a presque toujours, en effet, dans son entourage de famille ou de société quelque personnage de premier plan qui répond particulièrement à l'idéal qu'une jeune fille peut se faire d'un mari, c'est-à-dire d'un amant : car, pour cet âge heureux, les deux mots sont encore synonymes. Béatrice de Sardonne avait à peine douze ans qu'elle était déjà frappée de l'accueil exceptionnellement empressé qu'on faisait dans sa famille et dans son monde à un jeune voisin de campagne qu'on retrouvait à Paris l'hiver. Il était évident pour l'enfant que ses tantes, ses cousines, et sa chère mère elle-même, s'agitaient plus que de coutume quand la visite du jeune voisin était annoncée. La conversation, quelquefois languissante à la campagne, même entre femmes, s'animait tout à coup. Il était visible que l'approche de l'hôte attendu éveillait dans tous ces cœurs féminins une effervescence agréable : on se mettait aux fenêtres comme pour hâter son arrivée : enfin, quand Pierre de Pierrepont apparaissait, avec son air de prince, faisant stepper son cheval autour de la pelouse, les dames accouraient sur le perron le front épanoui, pendant que Mlle Béatrice, observant les choses à travers le feuillage, sentait elle-même dans son jeune cœur une certaine petite émotion proportionnée à son âge.

Les impressions de l'enfant, grandissant avec elle, avaient pris d'année en année un caractère plus profond et plus réfléchi. Le marquis de Pierrepont était pour tout le monde un type de galant homme et d'homme charmant : mais il fut quelque chose de plus

pour Béatrice : car son éducation, ses goûts, ses préjugés même, la disposaient à admirer plus que personne cette gracieuse figure de gentilhomme, cet être de luxe, qui semblait pétri d'une argile de choix, et formé uniquement pour les occupations nobles et les loisirs élégans, pour la guerre, la chasse et l'amour.

Les sentimens de Mlle de Sardonne pour Pierre de Pierrepont s'étaient ainsi développés peu à peu jusqu'à l'adoration, adoration que la jeune fille gardait religieusement dans le plus profond sanctuaire de son cœur, et dont Pierrepont ne se doutait guère, ayant pour les fillettes de cet âge tout le mépris des hommes du sien.

Béatrice avait environ seize ans quand ses parens, se voyant au bord du gouffre où les restes de leur fortune allaient s'engloutir, se retirèrent brusquement du monde, ne conservant de relations qu'avec deux ou trois amis très particuliers. Le marquis de Pierrepont, après quelques tentatives infructueuses pour forcer la consigne, s'était fait un devoir de ne pas insister. Il les perdit de vue jusqu'au jour où il apprit leur désastre définitif, et bientôt après, leur mort. Il ne revit Béatrice qu'au moment où elle s'installa chez Mme de Montauron, en qualité de cousine pauvre, de demoiselle de compagnie, et de cendrillon. Il était loin de soupçonner qu'il eût été pour quelque chose, et même probablement pour tout, dans le choix que Mlle de Sardonne avait fait de la maison de Mme de Montauron de préférence au couvent; mais il était d'un naturel trop généreux pour n'être pas touché de cette infortune, se fût-elle présentée sous une forme moins attrayante. On voyait qu'il s'étudiait à relever par ses égards personnels la situation humiliée de l'orpheline : mais en même temps il semblait éviter avec elle toute intimité, et il lui marquait même habituellement une réserve voisine de la contrainte, soit qu'il se défiât d'elle ou de lui-même.

Tels étaient les rapports mutuels de ces deux personnages quand Pierrepont arriva dans l'été de 1875 au château des Genêts, où il précédait de quelques jours son ami Fabrice.

Les Genêts étaient une ancienne propriété patrimoniale des Pierrepont, qui avait été vendue et en partie détruite pendant la révolution. Après plus d'un demi-siècle, le baron de Montauron, sur les instances de sa femme, dont il était le très humble serviteur, avait racheté la terre à grands frais et restauré les bâtimens. Il ne restait guère de l'ancien château qu'une belle tour carrée et crénelée qu'on avait encadrée assez bizarrement entre deux masses d'architecture moderne, — une vieille chapelle à beffroi qui formait décor à l'entrée de la cour d'honneur, et de larges fossés qu'on avait plantés en jardins. L'ensemble, malgré l'irrégularité, ne laissait pas d'être imposant. De grandes avenues de hêtres, un parc

et des bois traversés par un affluent de l'Orne, achevaient de donner à cette habitation ce qu'il est d'usage d'appeler une apparence seigneuriale.

Mme de Montauron, qui avait horreur de la solitude, exerçait volontiers aux Genêts pendant la saison une large hospitalité. Mais ayant résolu que l'année 1875 verrait la fin des hésitations et du célibat de son neveu, elle avait étendu cette année-là le cercle de ses invitations et apporté un soin particulier à la confection de ses listes. Elle y avait admis une proportion plus qu'ordinaire de jeunes filles de la haute finance, tant française que cosmopolite, comptant sur les intimités de la vie de château pour faire naître et mûrir les circonstances. En revanche, elle écarta autant que possible les jeunes femmes et surtout les jolies femmes, afin de ne pas détourner l'attention du néophyte sur des bagatelles secondaires.

Pierrepont trouva donc aux Genêts, pour lui faire accueil, une demi-douzaine d'ingénues fort agréables à voir, et qui, malgré leur ingénuité, paraissaient se rendre un compte assez exact de la situation. Elles se comportèrent du moins comme si elles eussent été dans le secret et dans la complicité de la baronne, rivalisant entre elles, chacune à sa petite manière, pour faire prévaloir leur candidature. Rien de plus naturel. Le fiancé qu'il s'agissait de conquérir n'était pas seulement un homme d'une rare séduction personnelle, il était l'héritier présomptif d'une grande fortune, et il disposait d'une couronne de marquise. C'était assez pour justifier le déploiement de toilettes, de grâces, de candeur, d'étourderie ou d'indifférence affectée, auquel les jeunes concurrentes s'étudiaient avec émulation.

En conséquence, on ne s'ennuyait pas aux Genêts. Ces demoiselles avec leurs familles, quelques frères, quelques amis et voisins y composaient une colonie très brillante et très vivante, qui se livrait avec entrain à tous les divertissemens usités à la campagne : promenades en voiture ou à cheval, parties de pêche dans la rivière du parc en attendant l'ouverture de la chasse, *lawn tennis* sur la pelouse de la cour, jeux innocens, musique et sauteries le soir. Mme de Montauron, à qui le silence était odieux parce qu'il la faisait penser à la mort, aimait tout ce mouvement autour d'elle : mais elle y prenait personnellement peu de part, étant incommodée de rhumatismes. De sa chaise longue où elle trônait avec une certaine dignité de grande dame, tantôt dans son salon, tantôt sous un bosquet de son parc, elle aimait à voir s'agiter devant elle toute cette jeunesse et toutes ces élégances qui lui formaient une petite cour, à voir défiler les breaks et les mails pleins de toilettes somptueuses et de rires éclatans.

Ce spectacle paraissait infiniment moins gai à Mlle de Sardonne.

A part les très rares occasions où Mme de Montauron se décidait à monter en voiture et emmenait sa lectrice, elle la retenait près d'elle à la maison sous prétexte de bienséance. La pauvre Béatrice demeurait donc étrangère à la vie de fête et de luxe qui s'étalait sous ses yeux, et au milieu de laquelle elle sentait d'ailleurs que sa mise simple et uniforme eût fait tache, et lui eût fait honte. Elle avait été élevée elle-même dans les loisirs de la haute existence, et comme la plupart des jeunes filles de son monde, elle avait le goût passionné et le culte un peu étroit des élégans plaisirs du sport. C'était une âme noble, plutôt qu'un esprit supérieur; elle était fière, mais nullement philosophe, et son beau sourire à fossettes cachait quelquefois d'amères souffrances. Quand elle suivait de l'œil les cavaliers et les amazones qui s'éloignaient sous le couvert des avenues, son front restait pur, mais son cœur saignait.

L'arrivée de Pierrepont au château lui ménageait de plus cruels supplices, et elle n'était pas, du reste, sans les avoir pressentis. Car Mme de Montauron avait eu ses raisons pour entretenir surabondamment sa lectrice de ses intentions et de ses prétentions matrimoniales à l'égard de son neveu. — Béatrice, pour lui rendre justice, ne conservait, depuis la ruine de sa famille, aucun espoir de voir un jour ses sentimens partagés par le marquis de Pierrepont, et sanctionnés par le mariage. Sa raison lui disait qu'il était à jamais perdu pour elle, qu'un miracle seul eût pu les unir. Mais enfin, tant que Pierrepont n'était pas marié, le champ restait ouvert au miracle: le rêve, dans son vague, gardait encore du charme... Et maintenant, c'était bien fini. La douce chimère s'envolait pour toujours. Il était trop évident pour Béatrice que l'événement si redouté était proche. Tout l'annonçait; Mme de Montauron, comme elle le lui disait à elle-même, jouait cette fois le grand jeu, et le jeune marquis s'y prêtait avec une bonne volonté dont le résultat n'était pas douteux.

Il est difficile d'imaginer pour une femme un martyre plus dur et plus raffiné que celui qui fut alors imposé à Mlle de Sardonne: de brillantes rivales se disputaient le cœur et la main de l'homme qu'elle aimait elle-même ardemment depuis son enfance, et elle était contrainte d'assister à ce tournoi en spectatrice souriante.

IV.

CES DEMOISELLES.

Pierrepont était arrivé aux Genêts un lundi. Dans l'après-midi du dimanche suivant, il faussa compagnie aux hôtes du château, qui étaient partis après le dejeuner pour la promenade et pour la pêche, et se rendit lui-même à la gare la plus voisine pour y

attendre Fabrice et le présenter à sa tante. Ils trouvèrent Mme de Montauron tricotant dans un immense salon à boiseries blanches, en tête-à-tête avec quelques portraits de famille et avec Mlle de Sardonne qui lui lisait un journal. Le peintre n'eut pas besoin d'y regarder à deux fois pour se dire que, s'il avait eu le choix, ce n'était pas le portrait de la baronne qu'il aurait fait. Il n'avait pas cependant beaucoup à se louer de l'accueil de la jeune fille, qui, sans se lever, lui jeta un regard ennuyé et presque dur, et continua tout bas la lecture de son journal, pendant que Fabrice échangeait quelques phrases avec la maîtresse du château.

— Très heureuse, monsieur, de faire votre connaissance, dit la baronne avec sa bonne grâce la plus choisie, et très fière d'avoir mon portrait de votre main... Ce n'est pas un grand régal que de portraiturer une vieille femme comme moi...

— Madame!...

— Mais vous peignez aussi le paysage... Il y en a de fort jolis dans nos environs... Ce sera pour vous une consolation...

— Madame la baronne, je n'en aurai nul besoin...

— Est-ce que vous permettez à vos modèles de parler pendant les séances?.. Ça ne vous dérange pas?..

— Pas du tout, madame... Au contraire... cela nous donne la physionomie plus exacte.

— Ah! tant mieux!.. car je suis très bavarde de mon naturel... N'est-ce pas, Béatrice?

— Je ne m'en plains pas, madame, dit Béatrice, en souriant faiblement.

— Vous voyez, monsieur... elle ne s'en plaint pas, mais elle en convient.

Un bruit de chevaux, accompagné d'un tumulte de voix et de rires, annonça le retour de la cavalcade qui rentrait pêle-mêle dans la cour avec la bande des pêcheurs. Trois ou quatre jeunes femmes descendirent de cheval, et, soutenant d'une main la traîne de leurs robes qu'on avait le bon goût de porter très longues dans ce temps-là, escaladèrent les marches du perron, et vinrent présenter leurs fronts à la baronne : d'autres, en légères et courtes toilettes du matin, se précipitèrent à leur suite en agitant d'un air de triomphe de petits filets de pêche qui répandirent dans le salon une forte odeur de poisson et de fange.

— Ah! Dieu! quelle horreur! s'écria la baronne. — Béatrice, vite mon flacon! — Et puis, ma chère petite, débarrassez ces demoiselles de leurs filets, et portez-les à la cuisine!

— Pardon, ma tante! dit le marquis de Pierrepont, en s'emparant un peu vivement des filets : — J'y vais moi-même!

Fabrice, grand observateur, par instinct et par métier, remar-

qua en ce moment que la lectrice pâlissait légèrement, et que, par un effet contraire, une teinte rosée envahissait brusquement les pommettes de la baronne.

Comme Pierre, après avoir déposé les filets à l'office, le conduisait à l'appartement qui lui était réservé :

— Quelle est donc, lui dit Fabrice, cette jeune fille qui lisait le journal à votre tante?

— Une parente... Mlle de Sardonne... Une fille pauvre que ma tante a recueillie...

— Vous ne m'en avez jamais parlé?

— Non?.. vraiment?.. c'est possible... C'est que ça ne s'est pas rencontré... Comment la trouvez-vous?

— Intéressante.

— Oui, n'est-ce pas? Elle est intéressante... pauvre fille!.. Voilà votre petite installation, mon cher.

Il l'introduisit dans un appartement composé d'une chambre à coucher et d'un petit salon, dont Fabrice loua beaucoup le confort et l'agrément. Puis il le laissa s'habiller pour le dîner.

Dans la soirée, le peintre, que Béatrice intéressait de plus en plus par sa mélancolique beauté et ses attitudes de reine captive, essaya d'interroger de nouveau Pierrepont sur les antécédens, la situation et le caractère de cette mystérieuse personne. Mais il n'insista pas, s'apercevant aux brèves réponses du marquis que ce sujet d'entretien lui était, sinon désagréable, du moins indifférent jusqu'à l'ennui.

— Ne vous occupez donc pas de la lectrice de ma tante, disait-il en riant à Fabrice... Elle n'est nullement en question... Si vous voulez être gentil pour moi, occupez-vous de ces demoiselles... — Je vais vous présenter... Étudiez-les à loisir et vous me ferez part de vos appréciations... Sous tous les rapports, j'ai grande confiance dans votre goût et dans votre pénétration... Vous m'aiderez peut-être à déterminer un choix auquel il faut bien que je me décide, si je ne veux pas me brouiller avec ma tante... Vous voyez qu'elle a convoqué toute la France et les deux Amériques... Il ne faut pas qu'elle en soit pour ses frais... Tâchez donc de lire dans les yeux et dans les cœurs de tous ces jeunes sphinx... Si un peintre n'était pas physionomiste, qui diable le serait?

— Mon cher ami, répondit Fabrice, vous ne sauriez vous adresser plus mal... Je ne sais pas si tous mes confrères me ressemblent à cet égard... mais pour mon compte je suis un détestable physionomiste, et je suis persuadé que presque toutes mes impressions en fait de diagnostic psychologique sont fausses... Je ne sais pas du tout ce qui se passe en réalité dans l'âme de l'homme ou de la

femme dont je fais le portrait... Je leur prête vraisemblablement une foule de pensées, de passions, de vertus ou de vices auxquels ils sont tout à fait étrangers... Voyez ce qui se passe pour nos modèles d'atelier : des chanteuses de café-concert nous donnent des têtes de vierges... des gamines qui n'ont pas deux idées dans le cerveau, des têtes de muses... des ivrognes de barrière des figures de saints et d'apôtres... C'est que toutes les physionomies sont pour nous subjectives... Nous y voyons ce que nous y mettons, ce qu'elles nous inspirent... Les artistes, comme les poètes, je suppose, sont des naïfs et des dupes, — et ils doivent l'être... — Ils sont les plus mauvais juges qu'on puisse trouver des rapports du physique avec le moral... Car, ils ne peignent pas ce qu'ils voient, mais ce qu'ils imaginent, d'après ce qu'ils voient... Ils ne peignent pas la nature, ils peignent d'après nature, ce qui n'est pas du tout la même chose !

— Mais alors, dit Pierrepont, ils ne font pas ressemblant !

— Pardon, voilà ce qu'il y a de curieux... ils font ressemblant ! Ils font même plus que ressemblant... parce qu'en reproduisant fidèlement les lignes matérielles d'un visage ils en transfigurent l'expression !.. C'est qu'il n'y a pas un visage humain qui n'ait sa note poétique, sa paillette lumineuse pour qui sait la dégager... Mais ne cherchez pas cette note ou cette paillette dans l'âme du modèle... Elle n'y est pas !.. ou du moins on n'en sait rien... Elle est dans l'œil du peintre, comme tous les mérites et toutes les grâces d'une maîtresse sont le plus souvent dans l'œil d'un amoureux!.. Ainsi, cher ami, ne comptez pas sur mes lumières pour vous guider dans vos delicates opérations... je craindrais véritablement de vous égarer... Du reste, je ne demande pas mieux que d'être présenté à ces demoiselles, quoiqu'elles me fassent une terrible peur... Seulement je vous prierai de remettre la cerémonie à demain.,. je me sens légèrement fatigué ce soir... Je suppose que j'ai un peu abusé de l'excellente cave de Mme votre tante... et c'est ce qui vous explique la prolixité dont je viens de vous affliger, et qui, vous le savez, ne m'est pas habituelle... Je n'aime pas à bavarder sur mon art... Vous connaissez ma devise... que je voudrais voir affichée à la porte de tous les ateliers : — Travaille et tais-toi !

Sur ces paroles, Fabrice se retira discrètement au moment où les danses commençaient. — Sa réputation croissante l'avait mêlé fréquemment depuis plusieurs années au mouvement du monde et des salons parisiens : mais comme la plupart des hommes qui sont nés hors de ce milieu, et qui y ont été transplantés un peu tard, il y sentait toujours un peu de gêne et d'inquiétude, et ne s'y plaisait que médiocrement.

Le lendemain, dès les premières heures de la matinée, Mme de Montauron fit prier le marquis de Pierrepont de passer chez elle. Quand il entra dans sa chambre, elle achevait son premier déjeuner.

— Pas souffrante, ma tante, j'espère? dit-il en baisant la main qu'elle lui tendait.

— Non... je t'ai fait demander ce matin parce que nous ne sommes jamais seuls dans la journée... et je désire causer un peu avec toi... Assois-toi donc... Et d'abord, je suis très contente de ton grand homme... un peu gauche, un peu timide, mais c'est un charme chez les gens de talent... Et maintenant parlons de choses sérieuses... Où en sommes-nous?.. Que penses-tu de mes jeunes filles?

— Mon Dieu! ma tante, j'en suis encore dans la période... d'observation... Toute cette pléiade de jolies personnes me cause un certain éblouissement, vous comprenez?

— Soit! Je ne te demande pas de te prononcer immédiatement... Mais enfin, depuis huit jours que tu vis dans leur intimité, tu dois avoir déjà quelques impressions, quelques préférences?..

— Ma tante, huit jours, franchement, c'est un peu court, pour les connaître à fond.

— Et combien te faudrait-il de temps, suivant toi, pour les connaître à fond?

— Mais... quelques semaines, je suppose.

— Quelques semaines! s'écria la baronne... Ah! mon pauvre garçon!.. mais il te faudrait cent ans... et tu ne serais pas plus avancé!.. Une jeune fille, mon cher, est tout ce qu'il y a de plus impénétrable au monde... Le bon Dieu seul peut savoir ce qu'elle deviendra, une fois mariée... et encore!

— Cependant, ma tante...

— Je sais ce que tu vas dire... et je te réponds d'avance qu'en pareille affaire il n'y a que trois choses dont on puisse être à peu près certain... à savoir : la famille, la dot, et la figure... Pour le reste, il faut s'en remettre bravement à la Providence... attendu qu'il n'est pas encore d'usage de prendre les femmes à l'essai comme les chevaux... quoiqu'on annonce une loi sur le divorce... ce qui serait un acheminement... Mais, voyons, pour sortir des généralités, il me semble que, si j'avais été homme, j'aurais aimé follement Mlle d'Alvarez... Est-ce qu'elle ne te dit rien, Mlle d'Alvarez?

— Elle me dit trop, ma tante... Elle a la prunelle un peu trop incandescente pour mon goût... Sauf votre respect, *c'est Vénus tout entière, et cætera.*

— Bah ! qu'est-ce que tu en sais? Il n'y a rien de trompeur comme ces yeux-là.., tu devrais le savoir à ton âge !.. Les bleus sont souvent les pires... Et cette adorable petite Américaine, miss Nicholson... une figure d'ange avec trois millions de dot, — et des espérances proportionnées !

— Elle est très bien, ma tante... Seulement elle marche comme un garçon... et puis ne trouvez-vous pas qu'elle et son père ont comme une vague odeur de pétrole?

— Quelle bêtise ! Enfin nous la réservons, miss Nicholson... et cette autre délicieuse blonde, Mlle Lahaye !

— Très bien aussi, ma tante... Seulement son père vend du vin... c'est ennuyeux !

— Oui, mais il en vend beaucoup ! — Et que dis-tu de Mlle d'Aurigney... une pure beauté et si distinguée !

— Très distinguée, ma tante !.. Glaciale, par exemple...

— Ah ! bon ! glaciale, maintenant !.. Tout à l'heure, c'était Vénus qui l'effrayait... à présent, c'est le contraire ! Mais alors, mon cher enfant, tu as peur de tout !.. Qu'est-ce que ça veut dire ?

— Vous avouerez, ma chère tante, qu'elle a l'air d'un glaçon, Mlle d'Aurigney ?

— C'est toi qui as l'air d'un glaçon !.. je finirais par croire véritablement que c'est un parti-pris... un refus de concours...

— Mais, ma bonne tante, vous me demandez mes impressions, je vous les donne loyalement...

— Oui, mais tu trouves des objections à tout et des objections puériles les trois quarts du temps...

— C'est pour vous amuser un peu, ma tante...

— Mais ça ne m'amuse pas du tout, justement !.. Voyons, et Mlle Chalvin... un peu en l'air... peut-être... mais si élégante, si charmante !

— Et si bien élevée, ma tante... j'entendais hier sa mère dire d'elle en minaudant : — Ma fille a un excellent caractère... seulement nous ne la contrarions jamais son père et moi... c'est un petit cheval échappé... quand on la contrarie, elle rue !

— La mère est une oie, dit la baronne... mais ce n'est pas la mère que tu épouserais... Enfin... j'arrive à la maîtresse perle de mon écrin, Mlle de La Treillade... Celle-là, je te défends d'y toucher...

— Certainement, ma tante, je crois que c'est ce qu'il y a de mieux dans la collection...

— Un visage de madone, reprit la baronne, et avec cela spirituelle, instruite, modeste... Son institutrice même est un type exemplaire... une vraie perfection ! — Applique-toi particulièrement à étudier celle-là, mon enfant, si tu veux m'en croire.

— Je vous le promets, ma tante...

— Et maintenant, mon ami, laisse-moi un peu. J'ai à écrire. Envoie-moi Béatrice.

Pierre lui baisa de nouveau la main et se retira... Il chargea une femme de chambre qu'il rencontra dans l'escalier de prévenir Mlle Béatrice que Mme de Montauron serait bien aise de la voir, et descendant quelques marches, il alla frapper à la porte de l'appartement de Fabrice. C'était un rez-de-chaussée, ou plutôt une sorte d'entresol qui s'ouvrait sur les anciens fossés transformés en parterres. Le peintre, qui devait commencer dans l'après-midi le portrait de la baronne, était occupé à préparer sa palette. Après s'être assuré obligeamment que rien ne manquait au bien-être de son hôte et ami, Pierrepont lui donnait quelques détails historiques et archéologiques sur le château des Genêts, quand il s'interrompit brusquement, en entendant des voix et des rires de femmes sous les fenêtres de l'appartement. Il s'approcha vivement de la fenêtre du petit salon, qui était ménagé dans une tourelle d'angle et d'où l'œil dominait le fossé... Les persiennes avaient été fermées par précaution contre le soleil d'une chaude matinée d'août; mais à travers les lames inférieures dont la disposition était presque horizontale, Pierre put jeter un regard au dehors : se retournant aussitôt vers Fabrice, il lui fit signe de garder le silence, et lui dit en souriant et en contenant sa voix : — Je n'ai pas l'habitude d'écouter aux portes, — ni aux fenêtres... mais ici vraiment la tentation est trop forte... je vous dirai pourquoi...

— Ce que c'est que le mauvais exemple ! répondit Fabrice du même ton, — et il s'approcha à son tour de la fenêtre. Il put apercevoir alors les deux jeunes femmes dont on entendait les voix. Elles étaient descendues, apparemment pour fuir le soleil, dans un des petits jardins en sous-sol, et se promenaient en se donnant le bras dans l'ombre des talus gazonnés et semés de rosiers. Elles allaient et venaient sous les fenêtres aux persiennes closes, et leurs paroles arrivaient distinctement aux oreilles des deux amis. L'une d'elles, qui était brune, pâle et d'un visage angélique, disait à sa compagne : — Comme on est bien ici pour *potiner,* n'est-ce pas, chère ?

— Oui, répondit l'autre qui était presque rousse, mais agréable, et qui avait un léger accent anglais. — C'est délicieux... On voit venir les indiscrets... continuez, chère, cela m'intéresse tant !

— Donc, reprit la première, cette Georgina Bacot, des Folies-Lyriques, a des bontés pour mon frère, — qui en a également pour elle, et qui va souvent dans les coulisses du théâtre... il s'y rencontre avec la bonne mère de Georgina, — qui a été elle-même actrice autrefois... et mon frère nous contait l'autre jour à maman

et à moi, qu'il s'était trouvé la veille sur la scène pendant un entr'acte avec la mère de Georgina... Elle regardait par le trou du rideau... puis tout à coup elle se retourna vers mon frère, et lui dit avec des larmes dans la voix : — Il y a de ces choses qui flattent une femme... croiriez-vous, monsieur, qu'il y a ce soir quatre de mes anciens amans dans la salle... et tous sénateurs !

— Oh ! Marianne ! dit la jolie rousse.

— Mais l'histoire du coiffeur est encore plus drôle, reprit Marianne.

— Oh ! dites, chère, l'histoire du coiffeur !

Après une pause d'hésitation : — Non, ma chère Éva, dit Marianne en riant ; — celle-là est vraiment trop forte pour vous !

— Je vous prie, chère !

— Eh bien ! ce coiffeur, ma chère... mais non, décidément, ça ne passe pas !.. Ce sera pour un soir où nous aurons pris un peu trop de champagne !

Elle cueillit une rose en passant, et la piqua dans son corsage, — puis elle reprit : — Et ce peintre qui nous est arrivé hier, comment le trouvez-vous, Éva ?

— Il a de beaux yeux, et quelque chose de génial dans la physionomie ! répondit Éva.

— Manque de chic, dit Marianne en faisant la moue. — Parlez-moi de l'ami Pierre... En voilà un qu'on aimerait à rencontrer le soir au coin d'un bois !

— La rencontre ne serait pas sans danger, objecta Éva.

— Où il n'y a pas de danger, il n'y a pas de plaisir, répliqua Marianne... Je ne plains pas, par parenthèse, ma cousine d'Aymaret qui lui a, dit-on, donné son cœur... *et cætera pantoufle !..* Je ne sais pas si c'est vrai... mais je sais qu'ils se voient très souvent... pour ceci, pour cela, ou pour autre chose !

— Elle n'est pas très heureuse avec son mari, la pauvre vicomtesse, n'est-ce pas, chère ?

— Quelle est la femme qui est heureuse avec son mari, ma bonne Éva ? Voyez le joli ménage des Laubécourt, que nous avons ici présentement !

— C'est vrai... j'ai remarqué qu'ils se faisaient grise mine du matin au soir...

— Et il paraît que du soir au matin, c'est encore pis, ma chère !

— Comment cela ! demanda Éva.

— Mais, ma chère, repondit Marianne, vous ne connaissez donc pas la cause de leur mésintelligence ?.. M. de Laubécourt aurait la passion des enfans, et Mme de Laubécourt en a l'horreur... et elle a parfaitement raison suivant moi.

— Oh ! pourquoi, chère ?

— D'abord parce qu'il n'y a rien de gênant et d'encombrant comme ces petits polichinelles-là pour une femme qui aime le monde... ce sont de vrais empêcheurs de danser en rond... ensuite parce que, quand on est jolie, on tient à le rester le plus longtemps possible, — et les enfans, vous savez, sont des ruines de beauté.

— Comment, cela, Marianne?.. mais il me semble...

Ici, Marianne baissa la voix pour lui répondre, et elle parut expliquer quelque grave mystère à son amie qui rougit légèrement.

— Ainsi, reprit celle-ci, après un peu de méditation, voilà pourquoi M. de Laubécourt a l'air si triste?

— S'il n'était que triste, ma chère... mais presque tous les soirs, — dans leur chambre, — il fait à sa femme des scènes terribles!

— Dame... franchement!.. Et qu'est-ce que sa femme peut lui répondre?

— Elle lui répond : zut! dit Marianne. — Elles se mirent à rire follement toutes deux, et comme la cloche sonnait le déjeuner, elles s'éloignèrent pour regagner le petit escalier pratiqué dans le talus.

Avant même qu'elles eussent disparu, Fabrice, qui avait échangé quelques regards d'édification avec Pierrepont pendant le cours de ce dialogue, lui demanda avec sa manière calme :

— Quelle est cette jeune dame si gaillarde... cette Marianne?

— Mon cher, dit Pierrepont, ce n'est pas une dame, c'est une demoiselle.

— Mâtin! dit brièvement le peintre. — Et l'autre... Éva?

— C'est son institutrice.

— Mâtin! répéta Fabrice, avec force. — Et il se remit tranquillement à préparer sa palette.

— Et comme vous allez forcément faire la connaissance de ces demoiselles dans la journée, il est inutile de vous cacher que cette Marianne si bien apprise s'appelle Mlle de La Treillade... j'ajoute que ma tante me la recommandait ce matin même comme un modèle de toutes les vertus... Il est vrai que ma tante ajoutait qu'elle était très instruite, — en quoi elle ne se trompait pas... Quand je pense que j'aurais pu arrêter mon choix sur elle pour en finir, j'en ai froid dans les os... Vous comprenez maintenant que j'aie mis toute délicatesse de côté quand cette chance de me renseigner sur les principes de Mlle Marianne m'était offerte par le hasard... Je ne m'en repens certes pas... Allons déjeuner!

V.

VICOMTESSE D'AYMARET.

Le premier mouvement de Pierrepont avait été d'aller reporter toute chaude à Mme de Montauron la conversation qu'il venait de

surprendre entre celle qu'elle appelait la maîtresse perle de son écrin, et sa digne institutrice. Mais après y avoir un peu pensé, il préféra différer cette communication et la réserver comme un argument dilatoire pour le moment où sa tante le presserait de nouveau de prendre une décision. Tourmenté d'hésitations et de perplexités dont le lecteur connaîtra bientôt la cause réelle, s'il ne l'a pas déjà devinée, le jeune marquis, dans son irrésolution, désirait avant tout gagner du temps. Il continua donc ce jour-là et les jours suivans, de se mêler avec sa grâce courtoise aux passe-temps de la colonie des Genêts, laissant croire à sa tante qu'il poursuivait, à travers les jeux et les ris, de profondes études de caractères dont en réalité il s'occupait fort peu.

Cependant, presque chaque jour, après sa sieste de midi, Mme de Montauron posait devant Jacques Fabrice, dans son grand salon blanc, avec son griffon sur les genoux. Le plus souvent Béatrice assistait seule à ces séances. Mais, s'autorisant de sa compétence en matière artistique, le marquis de Pierrepont s'introduisait quelquefois dans le sanctuaire, où il semblait suivre avec un vif intérêt le travail du peintre. Fabrice, dans ces occasions, était frappé et touché du respect attentif qu'il témoignait à la lectrice de sa tante. Il était le seul, parmi les familiers du château, qui la traitât en égale, tous les autres, les femmes surtout, se modelant sur la baronne pour prendre avec la pauvre Béatrice des airs de froide supériorité ou de protection dédaigneuse. Fabrice remarquait que la partie la plus pénible des fonctions de la lectrice lui était épargnée tant que Pierre était présent : c'était lui qui se levait pour donner un tabouret, placer un coussin, ouvrir une fenêtre, la refermer, sonner un domestique, faire prendre l'air au griffon, — pour satisfaire enfin à tous les caprices d'une vieille femme maladive, agitée, et d'un impérieux égoïsme. Mais la baronne paraissait préférer de beaucoup les services de Mlle de Sardonne à ceux de son neveu : « Mon, ami, lui disait-elle, c'est très bien... je te suis obligée... et Mlle de Sardonne aussi, je suppose... mais je te dirai franchement que la main d'un homme est un peu lourde pour toutes ces petites choses-là.... Il n'y a que Béatrice pour me mettre mon coussin dans le dos comme je l'entends... et sans déranger ma pose... n'est-ce pas, monsieur Fabrice?.. Et puis mon cher enfant, je ne veux pas t'absorber... tu es un peu maître de maison ici... et tu te dois à mes hôtes, qui sont aussi les tiens. Va donc les retrouver... va, mon ami... tu me feras plaisir!.. »

De toutes les amies d'enfance de Béatrice, une seule, plus âgée qu'elle de deux ou trois ans, lui était restée obstinément et tendrement fidèle. C'était cette vicomtesse d'Aymaret qui était la cousine de Mlle de La Treillade, et dont cette jolie peste avait associé perfide-

ment le nom à celui du marquis de Pierrepont dans sa chronique scandaleuse. Mme d'Aymaret habitait pendant la saison le petit château des Loges, qui était situé à deux kilomètres des Genêts. A la campagne comme à Paris, elle passait rarement une semaine sans faire une visite à Béatrice, bravant, pour remplir ce devoir d'amitié, l'accueil assez froid de Mme de Montauron, qui redoutait vaguement, d'après certaines apparences, que cette aimable personne ne fût un obstacle au mariage si désiré de son neveu. Pierrepont, qui, à tort certainement, n'avait pas une très haute opinion de la vertu des femmes, vantait volontiers celle de Mme d'Aymaret, et la baronne en concluait, avec sa logique mondaine, qu'il était son amant.

Quoi qu'il en soit, Mme d'Aymaret était pour Mlle de Sardonne, dans son profond abandon, une consolatrice et une confidente d'un prix infini : devant elle seule Béatrice déposait quelquefois son masque impassible et laissait couler ses larmes... Et cependant même avec elle son cœur gardait son secret. Un jour, la vicomtesse l'ayant trouvée tout en pleurs dans sa chambre à la suite d'une de ces scènes mortifiantes que l'humeur de Mme de Montauron ne lui ménageait pas, elle la pressa instamment de quitter la maison de la baronne et d'accepter un asile chez elle. Béatrice hésita, puis après un peu de réflexion : « Merci, dit-elle, en l'embrassant; mais excuse-moi : je suis encore trop fière, malgré tout, pour me faire loger et nourrir par pure charité... Ici du moins, je suis bonne à quelque chose... je remplis des devoirs... je rends quelques services... je gagne mon pain... chez toi, je serais tout à fait une parasite !.. » — Comme son amie essayait affectueusement de vaincre ses scrupules : — « Et puis, reprit Béatrice avec un triste sourire, ton mari me ferait la cour ! »

Mme d'Aymaret, qui connaissait bien son mari et qui le savait prodigieusement capable de violer les saintes lois de l'hospitalité, secoua la tête douloureusement et n'insista pas.

Le vicomte d'Aymaret, comme beaucoup de gens en ce monde, n'aurait pas mieux demandé que d'être un parfait honnête homme, sobre, régulier dans ses mœurs, et ennemi de la dame de pique. S'il aimait le jeu, les femmes, et même le vin jusqu'à la débauche et à la dégradation, c'est que c'était plus fort que lui. Les psychologues le regardaient probablement comme une victime du déterminisme. Mais, pour le vulgaire, c'était simplement un drôle.

Il était d'un extérieur agréable et ne manquait pas d'esprit. Sa femme l'avait beaucoup aimé ; mais il l'avait tellement méconnue, découragée et écœurée, qu'elle ne gardait plus envers lui d'autres sentimens que ceux de l'indifférence et du mépris. Elle en avait pourtant une sorte de pitié, comme d'un malade ; elle se prêtait même à la singulière manie dont il s'était avisé, et qui consistait à lui

confier, quelquefois en pleurant, ses pertes au jeu, ses amours, sa détresse morale, et comment il avait besoin des femmes pour se consoler des trahisons du jeu, et besoin du vin pour se consoler des trahisons des femmes... On dira qu'elle avait bien de la bonté de l'écouter. Mais il y a des femmes d'une bonté céleste.

Mme d'Aymaret avait eu de cet indigne mari deux enfans, — deux fils, dont elle s'occupait beaucoup, et sur lesquels elle paraissait avoir reporté toutes ses affections.

C'était une des très rares femmes que le marquis de Pierrepont eût sérieusement aimées. Il l'avait aimée pour le charme pur et en quelque sorte lumineux de sa tête blonde, pour la grâce de sa démarche, pour la clarté tendre de ses yeux, qui, comme ceux d'Henriette d'Angleterre, semblaient toujours *demander le cœur*. Il l'avait aimée encore pour son honnêteté et son attrait de fruit défendu, un peu aussi, il faut l'espérer, par un élan de sympathie vers une femme malheureuse, car il connaissait mieux que personne les tristesses de son ménage. Il était du même cercle que M. d'Aymaret, et il avait vu plus d'une fois sa femme, aux premiers temps de leur mariage, venir l'y chercher le matin, les yeux rougis par les larmes et l'insomnie.

Bref, il avait entrepris de la consoler. Il n'y avait pas réussi. Fort étonné, et passablement mortifié d'abord de sa mésaventure, il en avait pourtant pris son parti en galant homme et avait accepté franchement l'espèce d'amitié réservée que cette charmante femme lui avait franchement offerte. Depuis ce moment, ils avaient continué de se voir assez fréquemment sur le pied d'une camaraderie confiante, enjouée et un peu ironique.

Mme d'Aymaret, qui s'intéressait aux choses d'art, avait une admiration enthousiaste pour le talent de Jacques Fabrice. Elle possédait quelques aquarelles datant de la première jeunesse du peintre, et dont elle était justement fière. L'arrivée de Fabrice au château des Genêts avait éveillé chez elle une vive curiosité. L'homme lui plut par son air de modestie et de gravité mélancolique. Toujours préoccupée de la situation si pénible et si précaire de son amie Béatrice, elle se rappela qu'avant ses désastres de famille, la jeune fille avait montré un goût assez sérieux pour la peinture à l'aquarelle : elle se dit que Fabrice pourrait lui donner quelques leçons pendant son séjour aux Genêts, encourager ses dispositions et faire éclore les germes d'un talent qui assurerait peut-être un jour à l'orpheline une existence indépendante. Béatrice, dans son amer découragement de toutes choses, accueillit cependant cette idée avec un certain intérêt :

— Mais, dit-elle, comment lui demander cela, à ce monsieur?.. Je n'oserai jamais.

— Tu pourrais, dit Mme d'Aymaret, prier M. de Pierrepont de s'en charger?

— Non, dit Béatrice, M. de Pierrepont pourrait voir là quelque chose de blessant pour sa tante.

— Je ne crois pas, reprit Mme d'Aymaret, qu'il ait l'épiderme si sensible à l'endroit de sa tante... D'ailleurs, nous ne sommes pas forcées de lui développer tout notre plan... Il est naturel que tu désires perfectionner tes petits talens quand tu en trouves l'occasion... Veux-tu que je lui en parle, moi, au marquis?

— Tu m'obligeras.

Ce jour-là, la bande des invités était allée visiter, à quelques lieues des Genêts, la station thermale de B... — Pierrepont, sous prétexte de lettres d'affaires, était resté au château. Comme Mme d'Aymaret sortait du parc pour regagner les Loges à travers les bois voisins, elle aperçut le marquis au bord d'une pièce d'eau qu'alimentait la rivière du parc : il s'occupait de détacher la chaîne d'un canot amarré à la rive.

— Comme ça se trouve! dit-elle, en agitant son ombrelle pour lui faire signe d'approcher. J'ai à vous parler.

Il accourut.

— Entendre, c'est obéir, dit-il gaîment. Voyons!

— Eh bien! voilà. Vous savez ou vous ne savez pas que Béatrice peignait très joliment l'aquarelle avant ses malheurs... Elle voudrait s'y remettre et prendre quelques leçons de M. Fabrice pendant son séjour ici... Ça se peut-il, avec votre protection?

Pierrepont réfléchit pendant quelques secondes.

— Avec ma protection, non, répondit-il : avec la vôtre, oui, sans aucun doute. — Je suis, bien entendu, tout à votre disposition et à celle de Mlle de Sardonne... Mais Fabrice étant mon invité et mon hôte en ce moment, vous penserez certainement comme moi qu'il y aurait un peu d'indiscrétion de ma part à lui demander un service qui aurait l'air à demi imposé... Tandis que, si vous voulez bien lui présenter vous-même votre petite requête pour votre amie, ça prend tout de suite une autre tournure... Tenez, justement, j'embarquais pour aller le retrouver... Il prend un croquis au pied de la cascade, là-bas... Voulez-vous venir avec moi?

— En barque? dit Mme d'Aymaret.

— En barque!.. Pourquoi pas?.. C'est à cinq minutes... Si c'est le tête-à-tête qui vous effraie, il ne sera pas long... Nous en avons vu bien d'autres, mon Dieu!.. Ça vous conduit à deux pas de chez vous, d'ailleurs... Voyons, chère madame, confiance!.. confiance!

— Allons! dit la jeune femme; et, s'appuyant sur le bras de Pierrepont, elle sauta lestement dans la barque.

Pierre prit les rames, mit le canot en mouvement, le fit entrer

dans la rivière et n'eut plus guère que la peine de le diriger, en lui laissant suivre le courant, qui l'entraînait doucement.

Elle était charmante, cette petite rivière, à demi cachée sous le feuillage des saules et des frênes qui bordaient ses deux rives. On avait pratiqué seulement çà et là quelques éclaircies pour la commodité des pêcheurs. Du reste, elle coulait silencieusement, — sauf un léger clapotement de remous par intervalles, — sous des arcades de verdure presque continues à travers lesquelles le soleil jetait quelques notes dorées et tremblantes.

Après un premier temps de recueillement, Pierrepont interpella brusquement la jeune femme de ce ton moitié sérieux, moitié ironique, qui était d'usage entre eux :

— Madame d'Aymaret!

— Mon cher monsieur!

— Vous savez qu'on veut me marier?

— Mais... c'est assez clair!

— Eh bien!.. décidément... je me dérobe... je suis absolument découragé!

— Parce que?

— Parce que plus je vais, plus je me confirme dans la conviction motivée qu'il n'y a plus d'honnêtes filles, ni par conséquent d'honnêtes femmes!

— Vous dites?

— Je dis qu'il n'y a plus d'honnêtes femmes... du moins dans notre monde... c'est une espèce disparue.

— Pardon! reprit Mme d'Aymaret, c'est à moi que vous osez dire cela?

— Vous savez bien que je fais exception pour vous... Vous, vous êtes née vertueuse... c'est votre conformation... Mais elle est rare!

— Ah! très bien, s'écria Mme d'Aymaret. Voilà comme vous nous jugez!.. Il n'y a pas d'honnêtes femmes!.. et, s'il s'en trouve une par hasard dont il vous soit impossible de mettre en doute l'honnêteté, c'est qu'elle est née comme cela!.. c'est qu'il n'y a eu pour elle ni tentation, ni lutte, ni mérite, ni rien!.. Ah! mon Dieu, que cela est dur à entendre... et que ce sont là des jugemens légers... injustes... cruels!

— Chère madame!.. murmura Pierrepont, un peu surpris de l'accent pénétré de la jeune femme.

Elle poursuivit d'une voix contenue, mais vibrante :

— Je n'ai pas à trahir les secrets douloureux de ma vie... Tout le monde les connaît... et vous mieux que tout le monde... Eh bien! vous savez si jamais une femme eut, pour se mal conduire, de meilleures excuses que moi... Mais non! j'ai des enfans... j'ai

mes deux fils... et j'ai voulu qu'on dise un jour : « Si le père était un triste sujet... un pauvre fou... la mère était une honnête... une digne créature!.. » Et cela m'a été facile, vous le croyez... n'est-ce pas?.. Parce que j'étais née comme cela... née pour n'aimer personne... incapable de passion, de faiblesse!.. Ah! mon Dieu! mon Dieu, vous croyez ça, vous!..

— Madame... dit Pierrepont avec un peu d'émotion et beaucoup d'embarras, je serais trop fier si je pouvais penser un instant... Mais je vous comprends mal sans doute...

— Non! reprit-elle avec la même vivacité presque emportée, vous me comprenez très bien!.. c'est de vous qu'il s'agit!.. Vous m'avez fait la cour... Je ne sais pas si vous m'aimiez... mais moi je vous aimais... et je vous aime encore... et je vous le dis hardiment... parce qu'il n'en sera rien de plus... parce que je veux rester honnête... pour mes enfans... et aussi pour Dieu! Voilà!.. Jamais je ne serai votre maîtresse... mais jamais vous n'aurez une amie meilleure que moi... Vous pouvez en être sûr!

Elle détourna la tête pour essuyer une larme du bout de son gant.

— Donnez-moi votre main! dit Pierrepont.

Elle lui tendit sa main; et, sans dire un mot de plus, il y posa doucement ses lèvres.

Il y eut alors entre eux un assez long silence, troublé à peine par le léger battement des rames dans l'eau : Pierrepont le rompit le premier; et, essayant de reprendre leur ton d'enjouement habituel :

— En réalité, dit-il, vous êtes un peu cause des ennuis que j'éprouve à propos de ce malheureux mariage... Si je ne vous avais pas connue, je serais moins difficile!

Elle hocha la tête gracieusement sans répondre.

— J'aimerais, poursuivit-il d'un ton sérieux, à prendre une femme de votre main.

— C'est beaucoup trop délicat! dit-elle... Je n'accepterai jamais cette responsabilité... Je n'oserai jamais désigner personne à votre choix... quand même les lèvres me brûleraient.

— Que voulez-vous dire?

— Rien.

— Vous pensiez à quelqu'un en disant cela?

— A personne.

— Vous n'êtes pas sincère en ce moment!

— Non! — mais parlons d'autre chose, je vous prie!.. Est-il bon enfant, votre Fabrice?.. Va-t-il être aimable pour moi,.. croyez-vous?

— J'en jurerais. — Mais il faut que nous descendions ici... sans quoi le courant nous entraînerait par-dessus l'écluse.

La petite rivière se jetait en effet dans l'Orne, à peu de distance en franchissant un barrage. La chute d'eau, dont un fond de verdure sombre rehaussait les blancheurs, se divisait en deux courans, dont le principal faisait tourner la roue d'un moulin installé sur la rive, dans une sorte de presqu'île. C'était un motif de paysage que Fabrice achevait d'esquisser quand Mme d'Aymaret et Pierrepont le rejoignirent.

Après quelques complimens de circonstance, la jeune femme, toute rougissante, — elle rougissait pour un rien, — lui adressa sa prière en faveur de Béatrice. Il l'accueillit avec simplicité et bonne grâce :

— Il serait très heureux de donner des conseils à Mlle de Sardonne, quoiqu'il eût un peu abandonné l'aquarelle... Mlle de Sardonne avait-elle déjà peint d'après nature ou seulement d'après le modèle? — Mme d'Aymaret, rougissant encore, ne crut pas pouvoir affirmer qu'elle eût peint d'après nature. — Et quelles heures Mlle de Sardonne préférerait-elle pour ses leçons?

Ici, Mme d'Aymaret interrogea Pierrepont de l'œil. — Je crois, dit-il, qu'elle n'a dans la journée qu'une heure de libre,.. c'est celle où ma tante fait sa sieste après le déjeuner de midi.

— Parfaitement : nous choisirons celle-là.

En traversant la rivière près du moulin sur un pont rustique, on se trouvait sur les domaines de Mme d'Aymaret. Les deux hommes l'accompagnèrent jusqu'à sa porte et revinrent ensuite prendre la barque pour regagner le château. Chemin faisant, ils s'entretinrent longuement de Mme d'Aymaret, brodant à l'envi des variations sur ce thème : — Quelle charmante femme! — Ils ne parlèrent ni l'un ni l'autre de Béatrice.

VI.

LE SECRET DE PIERRE.

Fabrice offrit le soir même ses services à Mlle de Sardonne, qui paya son obligeance d'un de ces beaux sourires dont s'éclairaient si rarement et si doucement ses joues brunes. Il désira voir quelques-unes de ses ébauches qu'elle lui montra avec un peu de confusion; elles étaient faites d'après nature et il ne les trouva pas sans mérite. Il fut donc convenu qu'à partir du lendemain, après le déjeuner et pendant la sieste régulière de la baronne, elle reprendrait, sous la direction du peintre, ses études d'aquarelle.

Il était impossible de donner suite à cet arrangement sans demander au préalable l'agrément de Mme de Montauron. Ce fut Pierrepont qui s'en chargea. Il y eut à cette occasion, entre la tante et le neveu, une ombre d'escarmouche. La baronne flaira tout de

suite sous la fantaisie artistique de sa lectrice une vague tentative d'émancipation qui lui déplut. Elle ne pouvait opposer son *veto* à cette fantaisie sans trahir trop ouvertement son jaloux despotisme. Mais elle soulagea du moins son humeur par quelques objections.

— Il est plaisant, dit-elle, que Mlle Béatrice se permette de disposer de son temps sans m'en prévenir!

— Pardon, ma tante, mais elle ne dispose que du temps que vous lui laissez libre.

— Je puis avoir besoin d'elle à toute heure et à toute minute!

— Pas quand vous dormez, ma tante,.. voyons!

— Prétend-elle que je l'héberge à perpétuité pour avoir le plaisir et l'avantage de la voir barbouiller du vélin!

— Elle n'a pas beaucoup de distractions, ma bonne tante,.. et celle-là est si innocente!

— Si innocente,.. c'est une question! Je n'en suis pas du tout sûre, quant à moi... Ce Fabrice est bien de sa personne... C'est une espèce de beau ténébreux... Il a en outre le prestige du talent... Crois-tu que ces tête-à-tête quotidiens entre le maître et l'élève soient sans inconvéniens?

— Oui, ma tante, je le crois, — quand l'élève est Mlle de Sardonne!

— C'est très bien! reprit-elle : mais tu verras néanmoins que nous aurons quelque désagrément de ce côté-là.

Ayant ainsi évaporé sa bile, Mme de Montauron parut accepter avec résignation les leçons d'aquarelle. Chaque jour, en conséquence, à dater de ce moment, Béatrice, entre une heure et deux heures de l'après-midi, s'installait sur un pliant à côte de Fabrice pour dessiner ou peindre un coin de paysage ou d'architecture. Par un sentiment naturel de bienséance, ils ne s'écartaient jamais hors de la portée des fenêtres du château, trouvant au reste des motifs d'étude suffisans, soit dans le château lui-même, soit dans ses alentours immédiats.

Cependant l'ouverture de la chasse, dans les premiers jours de septembre, était venue apporter à la société réunie aux Genêts un nouvel élément de divertissement et d'animation. Les jeunes femmes de la colonie s'essayaient volontiers à ce genre de sport, au grand désespoir et à la légitime terreur des chasseurs sérieux. C'était Pierrepont, qui, sur la prière de sa tante, se faisait l'initiateur et le modérateur des jeunes chasseresses novices, et, en particulier, de Marianne de la Treillade, laquelle montrait beaucoup de dispositions pour la chasse, comme d'ailleurs pour toutes choses. Il faut même convenir que le jeune marquis s'occupait de Marianne avec une sorte de prédilection depuis qu'il avait découvert que ses grands yeux étonnés et candides cachaient des trésors de précoce

perversité. La vérité est que ce mélange piquant amusait son dilettantisme.

Mme de Montauron, qui était toujours aux aguets, l'œil bien ouvert et les oreilles dressées, ne manqua pas d'entrevoir ces apparences et de les interpréter au gré de ses désirs. Elle résolut de saisir ce qu'elle regardait comme le moment psychologique : elle manda son neveu un matin dans sa chambre à l'heure habituelle de ses audiences secrètes. Pierrepont s'y rendit, non sans une assez vive anxiété; car il sentait qu'il allait être mis, comme on dit, au pied du mur.

— Mon ami, lui dit la baronne d'un air épanoui, j'ai à peine besoin de te demander si ton choix est fait. Ta manière d'être depuis quelque temps avec Marianne de la Treillade est, Dieu merci! suffisamment significative, et je n'ai plus, j'espère, que des complimens à t'adresser.

— Ma tante, répondit Pierrepont, je suis désespéré de vous désabuser. Il est vrai que Mlle de La Treillade m'intéresse. J'ai même pour elle de l'admiration, car, toute jeune qu'elle est, c'est une comédienne de premier ordre... Mais je dois vous dire franchement que je ne l'épouserai jamais.

— Comment! qu'est-ce que ça veut dire? demanda Mme de Montauron, qui était devenue fort rouge.

— Ma tante, voici : — il lui rapporta alors par le menu et sans omettre aucun détail la conversation qu'il avait entendue un matin sous les fenêtres de Fabrice entre Marianne de La Treillade et son institutrice : — Si je ne vous ai pas conté cela plus tôt, ajouta-t-il, c'est qu'il m'était pénible de vous infliger ce désenchantement.

Un instant étourdie sous le coup de cette révélation, Mme de Montauron reprit bientôt courage, et d'un ton un peu aigre : — Je ne vois là après tout, dit-elle, que des enfantillages,.. des fanfaronnades de fillette qui joue à la madame,.. je parierais qu'elle n'en fera pas moins une honnête et excellente femme.

— C'est possible! dit Pierrepont, mais ce n'est pas moi qui en ferai l'épreuve...

— Personne ne t'y force, mon garçon. — Mais si tu prétends épouser une fille élevée dans une tour obscure, qui n'ait jamais rien vu ni rien entendu autour d'elle et qui apporte dans sa chambre nuptiale l'innocence de son berceau, tu es plus innocent toi-même que je ne croyais.

— Ma tante, je ne pense réellement pas montrer une exigence ridicule en demandant chez ma femme d'autres principes que ceux de Mlle de La Treillade, pour qui les enfans sont des polichinelles encombrans, des gêneurs et des ruines de beauté,.. et quant aux histoires scandaleuses, aux plaisanteries indécentes, aux sous-en-

tendus érotiques dont Mlle de La Treillade émaille ses conversations avec ses amies, je sais parfaitement que tout cela est fort à la mode aujourd'hui entre femmes du monde et même, hélas! entre jeunes filles... Mais, si je me marie, ce n'est pas pour entendre chez moi les propos que j'entends chez les filles... Tout au contraire, c'est pour ne plus entendre ce ton et ce langage dont je suis écœuré,.. c'est pour respirer un peu d'air pur à mon foyer!

— Mon cher ami, répliqua assez doucement la baronne, car l'accent sérieux et ferme de Pierrepont lui imposait, ces sentimens te font honneur, assurément; mais, enfin, si tu as d'aussi fortes préventions contre les jeunes femmes d'aujourd'hui, autant me dire tout de suite que tu renonces au mariage... Car je te demande un peu dans quelle partie du monde tu comptes trouver une fille qui ne soit pas plus ou moins un mystère?

— Ma foi! ma tante, plutôt que de courir le risque d'épouser un mystère, comme Mlle de La Treillade, je vous avoue que je préférerais cent fois entrer à la Trappe!.. mais, enfin, s'il est certain, comme vous me le disiez l'autre jour, qu'on ne peut prendre une femme à l'essai, est-il donc impossible de rencontrer quelque jeune fille qui ait fait en quelque sorte ses preuves... dont quelques circonstances particulières, — dont une éducation spéciale,.. celle du malheur, par exemple,.. aient mis en lumière les mérites... et dont le passé soit une garantie pour l'avenir?..

Mme de Montauron avait jeté furtivement sur son neveu un regard équivoque, — et sa bouche mince se pinça plus que de coutume quand elle lui répondit :

— Oui, sans doute, — cela peut se trouver,.. mais je te ferai observer que les filles élevées à l'école du malheur sont généralement sans le sou.

— Ma tante, la dot est pour moi secondaire.

— Naturellement!.. Tu es si riche... et tu as des goûts si simples!.. il est vrai que tu hériteras probablement de ma fortune,.. mais tu me permettras de te rappeler que tu peux l'attendre longtemps... Mon père est mort à quatre-vingt-cinq ans... Je puis donc vivre encore une trentaine d'années... et je ne te cacherai même pas que c'est mon intention...

— Ma tante!.. dit Pierrepont d'un ton de grave reproche.

— Soit! j'ai tort, dit-elle... Toutes ces déceptions me donnent de l'humeur... Nous en reparlerons... Va, mon ami! — Et Pierrepont se retira après lui avoir baisé les deux mains.

Demeurée seule, la baronne se leva de son fauteuil par un mouvement brusque et fit quelques pas dans sa chambre en respirant à plusieurs reprises les sels de son flacon. Elle se livrait en même

temps à un monologue intérieur qui pouvait se traduire à peu près en ces termes : — « Plus de doute! Il y songe!.. Je le soupçonnais depuis quelque temps... Ses attentions pour elle,.. son indifférence distraite pour les autres,.. ses atermoiemens perpétuels,.. et pourtant je ne pouvais le croire capable d'une si absurde folie!.. si absurde... et si coupable!.. M'enlever cette fille, d'abord, qui m'est devenue indispensable... et m'imposer ensuite la charge de leur ménage,.. car je les défie de vivre si je ne les aide pas!.. S'entendent-ils?.. Sont-ils d'accord?.. Est-il encore temps de parer ce coup?.. C'est ce qu'il faut savoir! »

Elle poussa le bouton d'une sonnette. Une femme de chambre se présenta.

— Priez Mlle Béatrice de venir.

La baronne alla à sa toilette, mouilla son front et ses joues qui s'étaient empourprés, et elle venait de se rasseoir, le sourire aux lèvres, quand Béatrice entra :

— Asseyez-vous, ma chère petite. — J'ai à vous parler,.. oui, j'ai à vous parler... Je vais vous ouvrir mon cœur tout bonnement...

— Madame...

— Voilà, mon enfant!.. Cette nuit, je réfléchissais,.. je pensais à vous,.. je craignais de ne pas être pour vous tout ce que je dois être,.. tout ce que je veux être... Je suis une vieille femme souffrante,.. c'est mon excuse... Vos soins, vos bons offices me sont précieux, je ne m'en cache pas.., je serais malheureuse d'en être privée.

— Mais, chère madame, je ne pense nullement...

— Je sais ce que vous allez dire,.. vous ne pensez pas à me quitter et j'en suis ravie... Cependant, s'il y a un défaut au monde qui me soit antipathique et dont je cherche à me défendre personnellement, c'est l'égoïsme,.. et je me demandais cette nuit si le prix extrême que j'attache à votre présence et à votre compagnie ne risquait pas de me rendre égoïste à votre égard... Aussi, ma pauvre enfant, j'ai voulu vous dire que je ne prétends nullement confisquer votre vie à mon profit... Vous êtes jolie, ma chère, et malgré l'adversité qui vous a si injustement frappée, il est tout à fait dans les choses possibles que quelque prétendant aspire un jour à votre main...

— Madame, je vous assure...

— Cette circonstance ne s'est pas encore présentée, me dites-vous?.. Soit! Mais elle peut se présenter d'une minute à l'autre... Ici, comme à Paris, je reçois beaucoup de monde, et parmi les gens que je reçois, il peut se trouver des hommes de goût et de cœur... — (Va-t'en voir s'ils viennent! ajouta, à part elle, la ba-

ronne...) — Quoi qu'il en soit, j'ai voulu vous dire qu'en pareille occasion, — malgré le sacrifice qui me serait imposé, — vous ne devriez appréhender de ma part aucune difficulté... aucun obstacle... Fort au contraire, vous trouveriez chez moi le concours le plus empressé... Vous me permettrez seulement d'y mettre une condition, qui vous semblera, j'espère, naturelle... c'est qu'en pareil cas, vous ne prendriez jamais d'engagement sans m'en prévenir...

— Madame, ce serait mon devoir, et vous pouvez être certaine que je n'y manquerais pas.

— C'est très bien, mon enfant... Embrassez-moi !

Béatrice se leva et lui offrit son front.

— Ah! reprit la baronne en lui faisant signe de se rasseoir, et comme si elle se fût rappelé tout à coup un détail oublié par mégarde, il y a encore une chose que je voulais vous dire... quoique ce soit, en vérité, la précaution inutile... En vous laissant toute liberté d'agréer l'homme qui vous plairait pour mari, il est bien entendu, pourtant, que je fais une exception pour mon neveu Pierrepont...

Sur ces mots, l'altération des traits de Béatrice fut si soudaine et si profonde qu'il fut impossible à la baronne de paraître ne pas la remarquer.

— Oh! je vous en supplie, ma chère petite, poursuivit-elle après un court silence, ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles... Elles n'ont absolument, dans mon intention, rien de blessant pour vous... D'abord, je rends toute justice à votre tenue personnelle... Elle est irréprochable... D'autre part, je conviens que vous seriez à tous égards, pour la naissance et pour le reste, digne de mon neveu... Vous voyez ma franchise? J'ajoute que, dans ma conviction, mon neveu, jusqu'ici, ne pense pas plus à vous que vous ne pensez à lui... Mais enfin, il est du devoir d'une mère... et ne suis-je pas comme une mère pour lui et pour vous?.. il est du devoir d'une mère de prévoir même l'invraisemblable... même l'impossible... quand il y va des intérêts et du bonheur de ses enfans... Soyez donc assez bonne pour m'écouter patiemment jusqu'au bout... et, comme dit le vieux Corneille, je crois,

> Vous pourrez me répondre après tout à loisir;
> Sur ce point seulement contentez mon désir...

Eh bien! donc, si jamais il pouvait entrer dans l'esprit de mon neveu de céder à l'attrait que les choses défendues peuvent avoir pour les viveurs blasés comme lui, je me croirais le devoir impérieux de m'opposer, par tous les moyens possibles, à la réalisation

de son caprice... Je vais, ma chère enfant, tant ma confiance est grande, vous initier à nos petits secrets de famille... Mon neveu Pierrepont a personnellement une fortune des plus minces... qui suffit à peine, — malgré les subsides que j'y ajoute... — qui suffit à peine, dis-je, à un homme de son nom et de ses goûts, pour vivoter honorablement dans sa garçonnière... Supposez que, dans une heure de folie, il épouse une fille sans dot : c'est la gêne, c'est la misère... et c'est, par-dessus le marché, un détestable ménage... Car une fois sa fantaisie satisfaite, mon neveu prendrait nécessairement en horreur la femme qui l'aurait réduit à cette existence besogneuse... Il est vrai qu'il est, jusqu'à présent, l'héritier de ma fortune... Mais, primo, je ne suis pas morte... Je puis encore vivre une trentaine d'années... (Elle y tenait!) Et secundo, si jamais Pierre se mariait contre mon gré, non-seulement il n'aurait plus rien à espérer de moi dans le présent, mais je déclare que je le déshériterais sans une minute d'hésitation... Il y a un neveu de mon mari qui n'en serait pas fâché... et même ma conscience en serait plus tranquille, par parenthèse... Maintenant, ma bien chère petite, que je vous ai ouvert mon cœur, comme j'en sentais le besoin, il me reste une prière à vous adresser... Je vous ai dit combien j'étais satisfaite de vos attentions et de vos soins... Puis-je espérer que, de votre côté, vous me savez quelque gré du peu que j'ai pu faire pour vous?

— Madame, vous ne pouvez en douter.

— Eh bien! mon enfant, reprit Mme de Montauron avec une certaine solennité, vous avez en ce moment une occasion de vous acquitter pleinement envers moi... Donnez-moi votre parole de noble fille que ce que je viens de vous dire restera à jamais un secret entre nous deux?

— Madame, je vous la donne.

— Vous êtes parfaite, ma mignonne... Embrassez-moi encore!.. Voulez-vous dire en bas qu'on ne m'attende pas pour déjeuner?.. Je ne suis pas très bien... Dès que je m'abandonne, comme je viens de le faire, à ma malheureuse sensibilité, je suis malade... Vous direz seulement à Jean de me monter ici quelques petites choses... ce que vous voudrez... Vous connaissez mes goûts, mon enfant?

— Bien, madame.

Et Béatrice sortit.

S'il y avait eu, comme on ne peut le nier, dans la longue homélie de la baronne, une certaine part de vérités pratiques, on pardonnera à Mlle de Sardonne de les avoir médiocrement goûtées... Ce qu'elle avait, en revanche, apprécié et senti avec la dernière intensité, c'était la fausse bonhomie, la malice sournoise, la perfide et cruelle diplomatie dont cette méchante fée l'avait enveloppée et

torturée pour lui arracher finalement le plus douloureux des sacrifices. Car, depuis quelque temps, il lui avait été impossible de ne pas se reprendre à espérer : il n'avait pu lui échapper que le marquis de Pierrepont, froidement poli avec ses rivales, redoublait pour elle d'attentions respectueuses et presque tendres. Les inquiétudes mêmes de la baronne et les précautions hypocrites qu'elle venait de prendre témoignaient assez que les dispositions du marquis lui étaient suspectes et que Béatrice avait eu raison d'espérer... Et maintenant elle se trouvait liée, non-seulement par ses obligations et sa parole envers la baronne, mais encore plus étroitement peut-être par l'intérêt même de celui qu'elle aimait et dont la fortune ou la ruine étaient désormais dans ses mains. Car elle avait trop appris à connaître le caractère de Mme de Montauron pour douter un instant qu'elle n'exécutât à la lettre sa menace de déshériter son neveu s'il osait se marier contre sa volonté.

Dans sa détresse, la malheureuse jeune fille en était réduite à redouter ce qu'elle avait le plus souhaité au monde et, dans la crainte d'une épreuve au-dessus de ses forces, à prier le ciel de n'être pas aimée.

Mais elle était aimée... Ce n'était pas sans de violens combats intérieurs que le marquis de Pierrepont s'était abandonné à sa passion secrète pour Mlle de Sardonne. Frappé dès le premier jour par sa beauté, intéressé par son infortune, il s'était mis d'abord sagement en garde contre un sentiment dont il apercevait les dangers; mais ses assiduités forcées chez sa tante, le mettant fréquemment en présence de Béatrice, avaient déjoué ses bonnes résolutions. Sa passion avait grandi peu à peu, et il en était arrivé, par degrés, à cet état de l'esprit, du cœur et des sens où un homme ne connaît plus sur la terre qu'une seule femme désirable. Pour rester dans l'exacte vérité, nous n'oserions dire que le rêve inspiré au marquis de Pierrepont par l'attrait sombre et profond de la belle lectrice eût pris tout de suite la forme du mariage. Le marquis était fort loin d'être un malhonnête homme; mais il avait beaucoup vécu dans le monde et dans les cercles, où les crimes d'amour ne sont pas jugés très sévèrement. La passion, d'ailleurs, a d'étranges compromis, et, dans les circonstances où la femme est en jeu, il n'y a guère de parfait honnête homme. Pressentant qu'il ferait très difficilement agréer à sa tante un sentiment qui bouleverserait tous ses plans, il put agiter un instant dans son âme impatiente des pensées de séduction. Mais son fonds d'honneur prit le dessus. L'amour resta aussi ardent et plus pur. La conduite exemplaire de Béatrice, dans la situation si pénible et si délicate que le malheur lui avait faite, avait fini par toucher le cœur de Pierrepont au meilleur endroit. Cette jeune femme, éprouvée et comme épurée par la mauvaise

fortune, sérieuse, belle et chaste, était bien la figure qu'il rêvait de voir à son foyer, pour en être l'honneur et le charme.

Son séjour prolongé aux Genêts, dans ces derniers temps, en le rapprochant encore de Mlle de Sardonne par des relations quotidiennes, avait de jour en jour exalté sa passion jusqu'à ce degré où elle pouvait devenir rebelle aux plus forts argumens de la raison, ou du moins de l'intérêt.

L'intérêt de Pierrepont, dans la question de son mariage, était si clairement d'obéir aux désirs et aux inspirations de sa tante, qu'il y eût eu de sa part une véritable folie à le méconnaître. Aussi ne le méconnaissait-il pas, et c'est ce qui prêtait un caractère plus dramatique à la lutte qu'il soutenait en lui-même depuis de longs mois entre la raison et la passion. La raison lui disait et lui répétait bien haut qu'en cédant à ses propres sentimens et en contractant un mariage d'amour, il courait le risque très vraisemblable de perdre, avec les bonnes grâces et les libéralités de sa tante, l'espoir de sa riche succession. Il pouvait tomber en même temps dès ce moment dans une situation de fortune relativement étroite qui le condamnerait à de pénibles sacrifices. Il n'était ni un enfant, ni un étourdi. Il savait ce que coûte la vie. Il aimait les distractions de la haute existence parisienne : les chevaux, les théâtres, le luxe. Il allait falloir peut-être renoncer en grande partie à tout cela, et, ce qui pouvait être plus dur encore, imposer à celle qui serait sa femme les mêmes privations. L'aimait-il assez, — l'aimerait-elle assez elle-même pour que leur mutuelle tendresse compensât tout ce qui pouvait leur manquer dans le présent et leur échapper dans l'avenir? — Il y avait des heures où il le croyait dans l'effusion de son cœur ; il y en avait d'autres, où la pensée de son budget rétréci, de ses goûts contrariés, de son avenir sans espérance, de sa femme malheureuse, l'arrêtait sur le seuil d'une résolution...

Trois jours après l'entretien qu'il avait eu avec Mme de Montauron et où il lui avait à moitié livré son secret, peut-être par mégarde, peut-être avec intention, le marquis de Pierrepont se présentait dans l'après-midi chez sa voisine la vicomtesse d'Aymaret. Il la trouva assise et lisant sous une veranda, devant la porte de son salon, pendant que ses deux fils à tête blonde faisaient des pâtés de sable à ses pieds.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, au moment où Pierrepont la saluait, qu'est-ce qu'il y a?.. Vous êtes tout pâle... Pas de malheur, j'espère?

— Pas l'ombre, dit le marquis, en riant. Seulement je hasarde auprès de vous une démarche un peu embarrassante. Puis-je vous parler pendant quelques minutes dans un lieu clos et couvert ?

Elle le regarda d'un œil surpris et curieux, et, se levant aussitôt :

— Entrons ! dit-elle.

Il la suivit dans son salon.

— Puis-je fermer les fenêtres? lui dit-il du même ton.

— Certainement!

Il ferma les fenêtres, et s'asseyant à quelques pas d'elle :

— Quand je vous disais l'autre jour, pendant notre promenade en barque, que j'aimerais à prendre une femme de votre main, vous avez décliné cette responsabilité... Mais en même temps j'ai cru comprendre qu'il y avait un nom tout près de s'échapper de vos lèvres...

— C'est possible.

— Dites-le-moi.

— Jamais!

— Pas même si je vous priais d'offrir ma main à votre amie Béatrice?

Elle le regarda fixement dans les yeux :

— Vrai? murmura-t-elle.

— Vous pensez bien, dit-il, que je ne plaisanterais pas en pareille matière.

Le gracieux visage de la jeune femme s'éclaira soudain d'une sorte de transparence. Elle eut un petit cri de joie, se leva vivement, et saisissant la main de Pierrepont :

— Ah! dit-elle, vous êtes un gentilhomme!

— Ainsi, chère madame, vous voulez bien vous charger de mon message?

— Je crois bien! dit la charmante femme, en se rejetant tout animée dans son fauteuil.

— Mais vous qui êtes un peu sa confidente, ne pouvez-vous prévoir comment sera reçu ce message?

— Je dois vous dire d'abord que je ne connais absolument rien de ses secrets de cœur, si elle en a... Mais enfin, d'après tout ce que je puis imaginer, je serais plus qu'étonnée si votre demande n'était pas bien accueillie.

— Vous savez, dit Pierre presque timidement, que je ne suis pas riche?

— Vous l'êtes pour elle... pauvre fille... et d'ailleurs... — Elle s'interrompit et reprit :

— Votre tante, qu'est-ce qu'elle dit?

— Elle ne dit rien... car elle ne sait rien.

Mme d'Aymaret se dressa brusquement :

— Mais, mon cher monsieur, c'est très grave, cela!.. Il peut y avoir là un obstacle terrible!

— Il peut y avoir là un gros ennui, mais pas un obstacle... Vous pouvez croire que je ne fais pas une pareille démarche sans être

bien résolu à tenir, quoi qu'il arrive, l'engagement que vous allez prendre pour moi.

— Mon cher monsieur, dit la jeune femme, vous avez compris que votre mariage avec Béatrice était mon rêve... mais je suis pourtant trop votre amie, pour ne pas vous demander si vous avez bien réfléchi à toutes les conséquences possibles de votre résolution ?

— Chère madame, j'ai tout prévu... Il est évident que ma tante qui avait, comme vous le savez, d'autres projets pour moi, sera d'abord fort irritée de mon choix... Cependant, je crois qu'elle a un peu d'attachement pour moi, et je suis sûr qu'elle en a beaucoup pour notre nom de famille, dont je suis l'unique représentant... Je ne désespère donc pas, je vous l'avoue, de l'amener, à force de bonnes raisons et de bons procédés, à approuver mon mariage avec Mlle de Sardonne... Mais enfin, je ne me dissimule pas que je cours le risque sérieux de perdre ses bontés dans le présent, peut-être même dans l'avenir... Je mentirais si je vous disais qu'il ne m'en coûterait pas de renoncer aux espérances de fortune que je puis avoir de ce côté ; mais il m'en coûterait davantage de renoncer au bonheur que je me promets de mon union avec votre amie... Tout ce que je demande, c'est qu'elle partage mes sentimens à cet égard, et qu'en daignant accepter ma main, elle ne cède point à l'appât d'une grande fortune qui peut parfaitement nous échapper... Puis-je compter absolument sur vous pour ne lui laisser aucune illusion à ce sujet?

— Vous le pouvez certainement.

— Vous connaissez ma fortune personnelle... elle est fort modeste... qu'elle le sache bien.

— J'ai l'idée, dit Mme d'Aymaret en souriant, que Béatrice se préoccupera beaucoup moins que vous de ces détails... Elle a naturellement des goûts élégans et distingués, c'est vrai... c'est une grande dame... Mais ce sont précisément les grandes dames qui soutiennent le mieux au besoin la simplicité et la médiocrité de la vie... Cependant, voyons... laissez-moi penser un peu... — Elle appuya son coude sur le bras de son fauteuil et posa sa jolie tête sur ses doigts écartés; après un moment de méditation, elle demanda à Pierrepont, en rougissant, s'il aurait une répugnance insurmontable à accepter une occupation, pas trop absorbante, qui pourrait ajouter à son revenu quelques ressources sérieuses. Elle avait des parens et des amis dans de grandes administrations financières, où elle croyait pouvoir lui assurer qu'il trouverait une de ces situations qui exigent plus d'honorabilité que de connaissances spéciales. — Il la remercia, en rougissant un peu à son

tour, de vouloir bien entrer si avant dans ses intérêts, et se montra cordialement disposé à profiter de ses bons offices.

— Et quand voulez-vous, lui dit-elle alors, que je parle à Béatrice ?

— Chère madame, le plus tôt possible, je vous en prie... je vous avoue que je serai jusque-là dans des transes mortelles... Vous voyez que je joue toute ma destinée sur cette carte... c'est vraiment pour moi un moment solennel... et malgré vos bonnes paroles... je n'ai pas grande confiance... j'ai peur !

— Bon, cela ! dit la vicomtesse, en riant. — Eh bien, je vais lui donner un rendez-vous pour demain.

Elle s'approcha de son petit bureau, et écrivit ce court billet :

« Chérie, je voudrais te voir un instant seule! — Je suis chargée de quelque chose pour toi. Demain matin à dix heures je frapperai à ta porte. Tendresses. — ÉLISE. »

Elle remit le billet à Pierrepont, et convint avec lui qu'elle le rencontrerait le lendemain dans une avenue du parc des Genêts, en sortant de son entrevue avec Béatrice.

A peine rentré au château, Pierrepont fit tenir à Béatrice, qui s'apprêtait pour le dîner, le message de Mme d'Aymaret. Elle le lut à la hâte, et n'y vit d'abord rien d'extraordinaire, rien qui le distinguât de la menue correspondance qu'elle échangeait presque chaque jour avec son amie. Dans la soirée seulement, quand Pierre lui demanda si elle avait reçu le billet qu'il lui avait apporté de la part de Mme d'Aymaret, elle fut frappée de son air d'embarras et du trouble de son regard.

— Vous êtes allé chez Mme d'Aymaret aujourd'hui ? demanda-t-elle.

— Oui... nous avons même eu ensemble une conversation très longue... et très intéressante...

— Ah ! dit-elle : sur quoi ?

— Sur vous.

Elle ne répondit rien, et s'éloigna doucement. Elle était près de défaillir. Elle avait été envahie tout à coup par un pressentiment de la vérité. Il lui semblait qu'elle avait été brusquement traversée par un éclair qui la laissait à demi foudroyée.

La tâche la plus dure que Béatrice eût à remplir auprès de la baronne était de lui faire la lecture le soir et quelquefois assez avant dans la nuit, pour l'endormir. Elle allait ensuite dormir elle-même, quand elle pouvait. Cette nuit-là, elle ne le put pas. Elle passa de longues heures jusqu'au jour à relire et à commenter le billet de Mme d'Aymaret, — à se convaincre de plus en plus qu'elle allait être soumise à la terrible épreuve dont le sermon comminatoire de Mme de Montauron lui avait fait sentir, quelques jours auparavant,

la première angoisse. — C'était donc vrai! L'homme qui depuis tant d'années était la pensée unique de son cœur, allait — contre toute espérance — lui demander cette main qu'elle brûlait de mettre dans la sienne, — et elle allait être contrainte de la lui refuser, sous peine de manquer à des devoirs sacrés de conscience et d'honneur, non seulement envers elle-même, mais envers lui. N'était-elle pas avertie qu'en l'épousant, elle le ruinait? Lui dire pourquoi elle refusait, lui donner du moins et se donner à elle-même cette consolation, elle ne le pouvait pas sans forfaire à sa parole, et sans forcer en outre celui qu'elle aimait à braver par point d'honneur une querelle de famille dont il serait infailliblement la victime.

Dans sa détresse profonde, sa prière habituelle ne lui parut pas suffisante pour demander de la force à Celui qui en est la source. Elle sortit du château au petit jour, et se rendit à travers la rosée du matin à l'église de la paroisse, dont le clocher s'élève sur la lisière des bois. A cette heure, l'église était déserte. Elle s'y prosterna sur les dalles, le front sur la balustrade de l'autel, priant et pleurant avec la ferveur désespérée d'une martyre qui s'apprête au suprême sacrifice.

En revenant, comme elle suivait sous la feuillée le bord de la rivière, elle s'agenouilla sur la berge, trempa son mouchoir dans l'eau et baigna longuement ses yeux pour y effacer la trace de ses larmes.

Deux heures plus tard, Mme d'Aymaret entrait dans sa chambre, l'œil rayonnant. Elles s'embrassèrent comme de coutume. Puis Béatrice la prévenant avec une sorte de précipitation :

— Comme c'est singulier! dit-elle. Quand j'ai reçu ton billet hier soir, j'allais t'écrire moi-même pour te prier de venir ce matin... J'ai un service à te demander.

— Un service? répéta Mme d'Aymaret en s'asseyant près d'elle.

— Oui... Tu connais particulièrement, n'est-ce pas, le curé de Saint ***.

Elle nomma une des grandes paroisses de Paris.

— L'abbé D***? Certainement. C'est mon directeur.

— Je crois qu'il est supérieur des carmélites de la rue Denfer?

— Oui, je pense.

— Tu serais aimable de lui écrire deux mots de préface pour me recommander à sa bienveillance. Je voudrais me mettre en relations avec lui.

Le visage de Mme d'Aymaret s'altéra : elle interrogea Béatrice d'un regard inquiet.

— Tu ne songes pas par hasard?.. dit-elle avec hésitation.

— A entrer au Carmel? dit Béatrice. — Pardon... j'y songe beaucoup... et depuis longtemps... Que puis-je faire de mieux que de

quitter un monde si dur pour moi?.. Excuse-moi, ma chérie, si je ne t'ai pas parlé plus tôt de mes projets... Mais il y a des choses sur lesquelles il ne faut prendre conseil que de soi... Quand on consulte, en matière de courage ou de vocation, c'est qu'on n'a ni l'un ni l'autre...

— Mais grand Dieu! ma pauvre enfant, s'écria Mme d'Aymaret, ta vocation n'est faite que de découragement et de désespoir... Tu mènes ici, auprès de ta fausse bienfaitrice, une odieuse existence, c'est vrai, et ce qu'il y a de pis, sans espoir d'une amélioration probable... Mais si je t'apportais, moi, non seulement l'espoir, mais la certitude d'une destinée meilleure, plus douce, plus digne... d'un avenir heureux enfin?.. Voyons... je t'ai dit que j'étais chargée d'un message pour toi... Veux-tu me faire le plaisir de l'écouter?

— Certainement... parle ; mais quel qu'il soit, il ne peut rien changer à mes dispositions...

— Tu vas rendre alors un galant homme bien malheureux... Je parle du marquis de Pierrepont, qui t'aime de tout son cœur et qui te demande bravement ta main.

Béatrice attacha sur son amie un regard fixe, étrange, où la surprise semblait mêlée d'une sorte d'égarement.

— Mon Dieu! murmurait-elle d'une voix sourde.

— Eh bien, chérie, dit Mme d'Aymaret en lui saisissant la main, est-ce que cela ne vaut pas mieux que le couvent?

— Je suis, comme tu le vois, répondit la jeune fille, bien troublée de ce que tu me dis... Mais ne te méprends pas sur la cause de mon émotion... C'est de l'étonnement... c'est de la reconnaissance... J'ai beaucoup de chagrin de ne pouvoir répondre que par un refus à la générosité de M. de Pierrepont... à l'honneur qu'il voulait bien me faire... Mais, comme je te l'ai dit, je me suis habituée dès longtemps à d'autres pensées, à d'autres sentimens... et je n'en puis changer.

— J'avais cru comprendre que ton projet d'entrer en religion n'était pas encore arrêté d'une manière irrévocable.

— Sans doute... j'ai besoin de me consulter encore.

— Alors, tu me permets de dire au marquis que tu réfléchiras... qu'il ne doit pas renoncer à tout espoir?

— Si tu lui disais cela, tu le tromperais.

— Comment! même si tu n'entrais pas au couvent, tu refuserais encore sa main?

— Oui.

— Ah! s'écria Mme d'Aymaret, ce n'est pas possible!... Tu aimes quelqu'un!

Béatrice ne répondit pas.

— Tu aimes quelqu'un? répéta Mme d'Aymaret, sans se douter de la torture qu'elle infligeait à son amie.

— Peut-être, murmura Béatrice.

— Sans espérance, alors?

Béatrice répondit par un signe de tête mélancolique.

— Je ne puis savoir qui?

— Puis-je te prier de ne pas insister?

— Allons! c'est bien! dit la jeune femme en se levant avec un peu de vivacité... tu m'avais accoutumée à plus de confiance!.. Au revoir, ma chère! — et elle se dirigea vers la porte.

— Tu ne m'embrasses pas?.. dit la pauvre Béatrice.

— Tout de même! dit Mme d'Aymaret, en se retournant et en lui sautant au cou.— Elles s'embrassèrent en pleurant toutes deux. Au milieu de cette effusion elles échangèrent encore quelques mots, Béatrice recommandant à la vicomtesse, pour des raisons qu'elle lui expliqua brièvement, de ne confier à personne, sauf à Pierrepont, le secret de son entrée probable au Carmel.

Mme d'Aymaret sortit du château et reprit le chemin des Loges, en cherchant dans sa tête le moyen d'atténuer autant que possible le coup qu'elle allait porter à Pierrepont. Elle résolut d'appuyer sur l'entrée au couvent, et de laisser dans l'ombre l'attachement mystérieux dont elle avait arraché à Béatrice la demi-confidence. Elle aperçut bientôt le marquis se promenant lentement dans l'avenue où elle lui avait donné rendez-vous. L'apercevant de son côté, il s'approcha à la hâte, et lisant son arrêt sur les traits bouleversés de la jeune femme : — C'est non? demanda-t-il froidement. — Elle lui serra fortement la main, et se mettant en marche à son côté, tout agitée, elle lui dit avec une animation fébrile : — Rien de blessant pour vous... pour votre dignité... Au contraire!.. Elle a été touchée jusqu'aux larmes de ce qu'elle-même appelle votre générosité... Mais elle a pris un grand parti... Elle entre en religion... elle se fait carmélite... Oui, parfaitement... carmélite! Ma surprise n'a pas été moins grande que la vôtre... car je l'ai toujours connue pieuse, croyante, mais pas dévote... Il faut que ce soit sa vie misérable auprès de votre horrible tante... passez-moi le mot!.. qui l'ait poussée au mysticisme!.. Je lui ai promis le secret, à propos, sauf avec vous... Votre tante sera furieuse de la perdre, naturellement... Et Béatrice ne la préviendra qu'au dernier moment. Autrement elle craindrait quelque mauvais tour de sa façon... Et maintenant, mon cher monsieur, si j'avais un conseil à vous donner... — Elle s'interrompit brusquement en voyant l'effrayante pâleur de son visage, cessa de marcher, et lui touchant doucement l'épaule de sa petite main gantée :

— Vous avez beaucoup de peine, mon ami?

— C'est ma vie qui s'écroule! dit Pierrepont avec un triste sourire. — Excusez-moi... croyez que je n'oublierai jamais votre bonté... Vous êtes bien sûre qu'elle entre au couvent?

— Elle m'a chargée de la mettre en rapport avec le curé de S*** qui est supérieur du Carmel.

— Vous êtes sûre que ce n'est pas un prétexte? qu'elle n'aime personne?

— Qui aimerait-elle? C'est de toute invraisemblance.

— C'est encore quelque chose, murmura Pierrepont, qu'elle n'appartienne pas à un autre.

— Et maintenant, mon cher monsieur, dit la jeune femme en reprenant sa marche, il faudrait vous éloigner pour quelque temps, si c'est possible.

— C'est ce que je compte faire.

— Mais votre tante, comment lui expliquer votre départ au beau milieu de ses réceptions?

— Le hasard me fournit justement une excuse qu'elle acceptera, j'espère. J'ai reçu hier d'un de mes amis d'Angleterre, lord S***, une lettre qui m'invite à aller passer deux ou trois semaines à Batsford-Park. L'invitation a un caractère spécial. Il s'agit d'une réunion de chasse à laquelle doit assister un personnage royal qui a bien voulu me nommer parmi les hôtes qu'il aimerait à y rencontrer. Je me propose de partir demain...

— C'est le mieux! dit Mme d'Aymaret.

Ils étaient en vue des Loges: il s'arrêta et lui prit la main:

— Je ne sais même pas si je vous reverrai... Adieu donc... et encore merci!

— Merci de quoi, mon Dieu!

— De votre chère amitié. — Adieu, madame.

— Adieu!

Elle s'éloigna rapidement dans la direction des Loges, tandis que Pierrepont reprenait le chemin du château.

Sous prétexte d'une violente migraine, Mlle de Sardonne s'abstint ce matin-là de paraître au déjeuner. Son absence n'échappa pas à l'attention toujours en éveil de Mme de Montauron, et la sombre rêverie de son neveu ne lui échappa pas davantage. Elle avait été informée en outre que Mme d'Aymaret avait eu dans la matinée, à une heure peu ordinaire, une conférence avec Béatrice; en rapprochant dans sa pensée ces diverses circonstances, elle ne fut pas loin de soupçonner la vérité. Elle crut comprendre du moins qu'une partie de ses appréhensions s'était réalisée, que son neveu avait fait ou fait faire auprès de Mlle de Sardonne quelque démarche décisive... Quel en avait été le résultat? Elle l'ignorait. L'accablement visible de son neveu pouvait signifier qu'il avait essuyé un refus. Mais il

pouvait signifier aussi qu'il avait été instruit par quelque trahison de Béatrice de l'opposition et des menaces de sa tante, et qu'il méditait sur ce texte.

Cette incertitude et l'attente de quelque scène pénible maintinrent pendant tout le jour Mme de Montauron dans une terrible agitation d'esprit. Aussi quand, dans la soirée, Pierrepont lui communiqua la lettre de lord S*** et lui annonça, sous la réserve de son agrément, qu'il comptait partir le lendemain, la première impression de la baronne fut celle d'un profond soulagement. De quelques prétextes qu'on la couvrît, cette fugue improvisée ne pouvait guère s'expliquer que par le désespoir d'un amoureux éconduit... Béatrice avait donc tenu sa parole, et tout danger de ce côté paraissait écarté. En d'autres temps, la baronne aurait très probablement contesté la force obligatoire de l'invitation venue d'Angleterre. Mais, si le départ de son neveu dans les conjonctures présentes dérangeait quelques-uns de ses plans, et la contrariait à beaucoup d'égards, il la délivrait d'une si pesante obsession qu'elle s'y résigna d'assez bonne grâce.

En conséquence, le lendemain, dès la pointe du jour, le marquis de Pierrepont montait en chemin de fer, accompagné des bénédictions de sa tante et des malédictions de ces demoiselles.

VII.

RIVAUX.

Quand Pierrepont quitta le château des Genêts dans les circonstances que nous venons de raconter, il y avait déjà une douzaine de jours que Jacques Fabrice l'avait quitté lui-même, rappelé à Paris par une indisposition de sa fille Marcelle, qui avait donné quelques inquiétudes aux Dames d'Auteuil chez lesquelles l'enfant était en pension. Mme de Montauron avait vu avec un extrême ennui le départ du peintre, qui ajournait indéfiniment l'achèvement de son portrait, dont elle était avec juste raison fort satisfaite et glorieuse : car elle s'y voyait aussi ressemblante que dans son miroir, avec je ne sais quoi de plus que son miroir lui refusait obstinément et que l'artiste avait eu la générosité de lui prêter. — Le lendemain de son arrivée à Paris, Fabrice avait écrit à la baronne qu'il avait trouvé sa fille à peu près rétablie, mais qu'il devait cependant prolonger son absence d'une semaine ou deux pour lui donner, avant de la remettre en pension, les distractions et l'exercice qui lui étaient recommandés. Pierrepont, témoin du vif déplaisir que sa tante éprouvait de ces longs délais, lui suggéra l'idée de hâter le retour de son peintre en l'invitant à amener avec lui aux Genêts la petite convalescente pour lui faire respirer le bon air de

la campagne. Mme de Montauron, tout en maugréant un peu, y avait consenti, et Pierrepont devant traverser Paris pour aller s'embarquer à Boulogne, elle l'avait chargé de transmettre en passant cette invitation à Fabrice.

Quand Pierrepont annonça préalablement à son ami son départ pour l'Angleterre, et son dessein d'y passer plusieurs semaines, Fabrice ne put dissimuler une violente surprise.

— Mais... dit-il, et vos projets de mariage, que deviennent-ils dans tout cela?

— Mes projets de mariage, mon cher, répliqua Pierrepont, vont rejoindre les vieilles lunes... Vu de loin, le mariage m'avait offert, comme à beaucoup de braves gens de mon âge, une image assez attrayante... Mais à mesure que j'en approchais, il prenait des formes de sphinx et de chimère qui me faisaient réfléchir... Bref, quand j'ai eu le nez sur l'obstacle, j'ai senti qu'il était décidément trop fort pour mes moyens... Je le refuse, et je rentre dans ma chère liberté.

— Et votre tante?

— Ma tante se résigne plus ou moins... mais elle vous réclame à grands cris, et pour prévenir toute objection, elle vous prie de lui amener votre petite Marcelle, qui fera là-bas une bonne provision de santé en courant dans les bois.

Tout en protestant de sa reconnaissance pour la gracieuse attention, Fabrice laissa voir beaucoup d'hésitation et d'embarras. Pierre insista : il y aurait une femme de chambre de confiance spécialement consacrée à surveiller et à soigner l'enfant; le médecin viendrait la voir chaque matin, s'il le désirait... Enfin, Fabrice, semblant prendre avec effort quelque résolution difficile, demanda à Pierre s'il pouvait lui accorder une demi-heure d'entretien.

— Une demi-heure... une heure... ce que vous voudrez...

— Asseyez-vous donc, dit Fabrice en lui montrant le large divan qui occupait un des côtés de l'atelier; il prit place lui-même à côté du marquis, puis commença ainsi d'une voix un peu troublée :

— Je vais être sans doute très indiscret... Mais dois-je entendre, d'après ce que vous venez de me dire, que vous avez quitté les Genêts libre de tout engagement et même de tout sentiment qui pourrait avoir le mariage pour objet?

— C'est exactement ma situation, dit Pierrepont.

— Eh bien! dit Fabrice, vous m'étonnez au suprême degré... J'aurais parié ma vie que vous aimiez Mlle de Sardonne et que vous vous proposiez de l'épouser.

— Quelle singulière idée!.. dit froidement Pierrepont. Non. J'ai connu Mlle de Sardonne tout enfant... J'ai pour elle une amitié de

bon camarade... et c'est tout. Vous savez, d'ailleurs, que j'ai peu de fortune et qu'elle n'a rien... Un mariage entre nous serait une pure extravagance.

— Puisqu'il en est ainsi, reprit Fabrice, je puis vous faire ma confession. La lettre qui m'informait d'une légère indisposition de ma fille m'apprenait, en même temps, qu'elle en était complètement remise, et je n'aurais même pas fait le voyage de Paris si je n'avais cru devoir saisir cette occasion — cette excuse — pour mettre dans mes relations avec Mlle Béatrice un temps d'arrêt. Je voulais rompre, s'il était possible, l'entraînement que je sentais vers elle, et qui me semblait non-seulement dangereux pour mon repos, mais déloyal envers vous.

— Ces scrupules sont dignes de vous, mon cher maître, dit le marquis ; mais ils ne sont pas fondés... et si vous avez, comme je crois le comprendre, des vues sur Mlle de Sardonne, vous n'avez à craindre, je vous le répète, aucune rivalité de ma part.

— Vous m'excuserez de vous dire, mon cher marquis, que cela ne me suffit pas tout à fait... Mlle de Sardonne est presque de votre famille, et nous sommes, vous et moi, dans des termes tels qu'il me serait impossible de m'abandonner à mes sentimens pour cette jeune fille s'ils n'avaient pas votre approbation.

Pierrepont s'inclina avec gravité et Fabrice poursuivit :

— Mais avant d'approuver mes sentimens, il faut que vous les connaissiez... Ils sont formés d'élémens de diverse nature... les uns assez honorables, je crois... les autres qui le sont peut-être moins... Vous allez en juger. Je puis d'abord vous dire avec vérité que dans mes relations quotidiennes avec Mlle Béatrice, soit dans le salon de votre tante, soit pendant nos leçons d'aquarelle, j'ai été saisi chaque jour davantage de sympathie, d'estime et de respect pour sa conduite, pour ses mérites, pour ses souffrances. Il est impossible de supporter l'infortune avec une plus fière résignation. Il est impossible de soutenir avec plus de décence et de dignité une situation déclassée, délicate et dangereuse... Je puis dire encore avec la même vérité que l'idée de relever cette noble créature de l'espèce d'abaissement où le sort l'a jetée a été pour moi d'une séduction infinie... Mais enfin, avant tout et dès la première heure, j'ai été conquis par sa beauté. — Vous avez, me disiez-vous, connu Mlle de Sardonne dès son enfance, et il est possible que la longue habitude, comme il arrive quelquefois, vous ait un peu blasé sur le charme de sa personne... Mais ce charme est très grand... Elle a la grâce pure, sérieuse et un peu tragique de ces Muses auxquelles on met une étoile au front... Elle a aussi d'une Muse la voix musicale et grave... C'est un enchantement de l'entendre lire, et, dans nos

séances pour le portrait de votre tante, en voyant, en écoutant cette belle liseuse, j'ai eu souvent la folie de la transporter par la pensée dans cet atelier où nous voilà... et qui devenait aussitôt un paradis de lumière... Si j'avais rencontré Mlle de Sardonne dans la condition sociale où elle était née, ce n'eût été là, sans doute, qu'un rêve passager d'artiste, un de ces rêves que nous faisons souvent... car nous sommes, pour la plupart, des amoureux très aristocrates... Nous vivons les trois quarts du temps, par l'imagination, en haute compagnie... Nous hantons assez familièrement les grandes dames sur les terrasses de leurs palais et les déesses sur leurs nuées... C'est même une de nos grandes douleurs de retomber de ces régions et de ces sociétés idéales dans le terre-à-terre et les platitudes de la réalité... Et c'est surtout en matière d'amour et de mariage que nos chutes sont profondes et nos désenchantemens amers... Hélas! qui le sait mieux que moi?.. Eh bien! je vous disais que si j'avais rencontré Mlle de Sardonne dans tout l'éclat de sa naissance et de sa fortune, je connais trop les lois et les habitudes du monde pour que l'idée me fût venue de prétendre à sa main... Mais enfin, je la voyais malheureuse et pauvre, — et j'étais tout au moins sur le chemin de la richesse... C'était comme un rapprochement entre nous... Je pouvais, dès à présent, lui offrir une existence indépendante... placer sa beauté dans un cadre digne d'elle... et je me laissais gagner peu à peu à une tentation si puissante, — quand il m'a semblé que votre amitié pour Mlle de Sardonne prenait le caractère du plus sérieux attachement... Dès ce moment, ma conduite était clairement indiquée... Je me suis sauvé...

— Mon cher maître, dit Pierrepont, vous êtes un grand enfant... Il fallait me conter tout cela là-bas... Cela vous eût épargné le voyage, aller et retour.

— Si je donnais suite à ce rêve, reprit le peintre, je pourrais donc compter, mon cher marquis, sur votre sympathie et sur vos bons conseils?..

— La sympathie va de soi... Quant aux conseils, ils sont toujours très délicats en pareille affaire... Je ne voudrais pas vous engager dans une fausse démarche... Avant tout, j'aurais besoin de savoir si Mlle de Sardonne partage à quelque degré vos sentimens?..

— Elle les ignore absolument, dit Fabrice.

— Vous en êtes sûr?.. Dans vos longs tête-à-tête, pendant vos leçons d'aquarelle, il ne vous est jamais échappé un mot qui pût les lui faire soupçonner?

— Jamais. J'étais votre hôte.

— C'est d'un honnête homme. Mais désormais, en ce qui me concerne, vous êtes libre. Je n'ai ni le droit ni la volonté de m'opposer au bonheur de Mlle de Sardonne, si elle doit le trouver auprès de vous.

— Mais vous qui la connaissez depuis longtemps, mon cher marquis, pensez-vous que j'aie quelque espoir de lui voir accueillir ma demande, si jamais j'ose la lui adresser?

— A cet égard, je ne sais trop que vous dire... C'est une personne assez mystérieuse... Elle avait eu, dit-on, dans les temps, des idées de couvent... Mais c'était peut-être faute de mieux.

— Votre tante?

— Ma tante tient infiniment à sa lectrice, et vous ne devez pas vous attendre à beaucoup de bonne volonté de sa part... Mais elle n'a aucune autorité légale sur Mlle de Sardonne, qui dépend uniquement de son tuteur, un ancien ami de son père, fort insouciant... Il ferait certainement ce qu'elle désirerait.

Après un court silence :

— Pensez-vous, reprit Fabrice, que Mlle Béatrice aimerait ma fille... qu'elle serait bonne pour elle?

— Pourquoi supposer le contraire?

— Sans doute... Ainsi votre tante me permet d'emmener l'enfant là-bas?

— Elle vous le demande.

Il y eut un nouveau silence.

— Eh bien! mon cher maître, est-ce tout ce que vous désirez savoir de moi?

— C'est tout... Je vous suis mille fois reconnaissant... Si vous voulez me donner votre adresse en Angleterre?

Pierrepont se leva et écrivit deux lignes sur une de ses cartes, qu'il lui remit :

— Voilà! *Batsford Park, Moreton in Marsh, Worcester.* — Allons! au revoir!

— Vous partez ce soir?

— Ce soir... oui... parfaitement. — Au revoir!

Ils se serrèrent la main et se séparèrent.

C'était par un rude effort de volonté et de fierté que le marquis de Pierrepont avait subi jusqu'au bout avec un calme apparent un entretien qui avait été pour lui un long supplice. Il avait dû plus d'une fois faire appel à toute sa raison pour ne pas accuser Fabrice d'un raffinement d'ironique cruauté... Le peintre avait eu beau lui affirmer, avec une évidente sincérité, que Béatrice ignorait son amour pour elle, qu'en savait-il? Les femmes ont, en pareille matière, la divination bien subtile, surtout avec les simples

comme Jacques Fabrice : peut-être la cause véritable du refus que Pierrepont avait essuyé était-elle dans cet amour entrevu par celle qui en était l'objet, et qu'elle se sentait toute prête à partager dès qu'il lui serait avoué? Au point de réputation où Jacques était alors arrivé, on savait qu'une grande fortune lui était assurée, et que, dès ce moment même, il disposait d'un large revenu : cela aussi pouvait être un puissant attrait pour une jeune fille élevée dans le luxe et fatiguée de privations.

Bref, tout en faisant son possible pour se persuader que ses craintes étaient chimériques et que son rival trouverait Béatrice aussi inflexible qu'il l'avait trouvée lui-même, Pierre ne pouvait se défendre ni des angoisses poignantes ni des injustices folles de la jalousie. Il en voulait presque à Fabrice d'une loyauté de conduite devant laquelle il était forcé de s'incliner, quand il eût été heureux de pouvoir lui jeter quelque sanglant reproche au visage. C'était donc, hélas! avec un sentiment bien voisin de la haine qu'il s'éloignait en cet instant de l'ami de sa jeunesse. — Celui-ci, de son côté, gardait de leur conférence une impression équivoque et pénible. Le langage courtois et la physionomie à peu près impassible du marquis n'avaient pu lui dissimuler entièrement l'espèce de gêne et de froideur avec laquelle il avait reçu sa confidence. Mais, après y avoir réfléchi, il s'expliqua cette attitude contrainte par une raison qui avait de la vraisemblance. Il y avait eu sans doute, au premier abord, quelque chose de choquant pour les habitudes d'esprit de Pierrepont dans la pensée de voir un homme de la plus humble origine prétendre à la main d'une fille de haute naissance qui était presque sa parente. C'était ainsi que, plus d'une fois dans le cours de leurs relations amicales, Fabrice avait senti percer, à travers le dilettantisme aimable et libéral du marquis, une pointe de protection aristocratique où l'ami jouait un peu au Mécène. L'artiste en souriait, comme un sage et un juste qu'il était, comprenant que ces faiblesses sont dans le sang, et les excusant volontiers quand elles sont doublées, comme elles l'étaient chez Pierrepont, d'une véritable noblesse de sentimens.

Le soir de ce même jour Fabrice écrivait à la baronne de Montauron pour la remercier de son obligeante invitation, et le surlendemain il arrivait aux Genêts, accompagné de la petite Marcelle.

OCTAVE FEUILLET.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE CHRISTIANISME ET L'INVASION DES BARBARES.

II[1].

LE CHRISTIANISME EST-IL RESPONSABLE DE LA RUINE DE L'EMPIRE?

Nous nous sommes un peu attardés à l'analyse de la *Cité de Dieu*. L'importance des derniers livres nous a fait oublier les premiers : il convient d'y revenir. Laissons de côté les grands développemens historiques sur la suite des empires et l'exposition magistrale de la doctrine chrétienne, quelque intérêt qu'on y trouve, pour nous occuper encore de la question que saint Augustin a voulu traiter au début de son ouvrage, et qui fut pour lui l'occasion de l'entreprendre.

A-t-il réfuté victorieusement ceux qui rendaient le christianisme responsable des malheurs publics? Il faut bien croire que non,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

puisque, dans la suite, on a souvent renouvelé ce reproche. Pour ne parler que des temps rapprochés de nous, Montesquieu, en étudiant les causes de la décadence des Romains, s'est demandé si l'établissement du christianisme n'y était pas pour quelque chose; mais, une fois la question posée, il tourne court et ne répond pas. L'abbé Raynal, dans son *Histoire politique et philosophique des établissemens des Européens dans les Indes,* l'accuse d'être trop timide et se charge de répondre à sa place. Comme on peut s'y attendre, il le fait de façon à flatter toutes les opinions de son temps. Il maltraite Constantin et déclare que les lois qu'il a faites pour amener le triomphe du christianisme ont causé la ruine de l'empire. Il est vrai que ses argumens sont si médiocres et qu'il connaît si mal l'histoire qu'il est impossible de lui accorder la moindre autorité (1). Gibbon, au contraire, en a beaucoup. Il n'a pas voulu aborder ouvertement, dans son ouvrage, la question qui nous occupe; mais, à regarder de près, il la résout : tout y est dirigé de façon à rejeter sur les princes chrétiens et sur le christianisme lui-même les fautes qui furent alors commises, en sorte qu'on y prend cette impression que les contemporains n'avaient pas tort de prétendre qu'il avait tout perdu. Il me semble qu'avec quelques réserves et quelques adoucissemens, la plupart des historiens de nos jours pensent comme Gibbon.

Il faut voir s'ils ont raison. Le problème historique qui se posa en 410, à propos de la prise de Rome, mérite d'être repris et discuté. Je sais bien que la solution n'en est pas facile. Nous avons déjà grand'peine à bien connaître les événemens, surtout quand ils se sont passés si loin de nous et qu'ils nous ont été racontés par des témoins passionnés et partiaux; comment espérer que nous pourrons en démêler les causes? Il n'y a pas de science plus aventureuse que celle qu'on appelle la philosophie de l'histoire; précisément parce qu'elle est fort incertaine, elle a le tort d'être d'une extrême complaisance et de fournir toujours les raisons qu'on veut trouver. Chacun en tire à sa volonté les conclusions les plus différentes, et les mêmes faits, suivant la façon dont on les présente, servent à soutenir des opinions entièrement opposées. Mais, s'il est difficile, dans les études de ce genre, de se satisfaire tout à fait, lorsqu'on les aborde sans parti pris, qu'on prend la résolution d'être sobre de conjectures, de s'abstenir de conclusions trop rapides, de se résigner à ignorer ce qu'il n'est pas possible de savoir, on peut espérer au moins approcher de la vérité.

(1) Il attribue à Constantin une loi qui déclarait libres tous les esclaves qui se faisaient chrétiens. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a pas trace d'une loi aussi insensée dans le code théodosien ni ailleurs.

I.

Quand les païens soutenaient que l'abandon de l'ancien culte était la cause des malheurs de l'empire, ils l'entendaient de diverses façons. Ceux qui étaient croyans et crédules (il y en avait beaucoup) prenaient cette affirmation à la lettre. Ils se rappelaient les miracles qu'on leur avait contés dans leur jeunesse en leur montrant les vieux monumens, qui en conservaient la mémoire : Jupiter arrêtant les fuyards sur le Palatin, les Dioscures apparaissant aux combattans du lac Régille, Apollon perçant de ses flèches les ennemis d'Auguste sur la mer d'Actium, etc. Pleins de ces souvenirs, ils affirmaient, dans la sincérité de leur âme, que les choses allaient mal parce que les dieux ne venaient plus au secours d'un pays qui les avait délaissés. Dans les temps calmes, ils se taisaient, pour ne pas attirer sur eux la colère de l'empereur, qui, à leur grand scandale, s'était fait chrétien; mais, à la moindre alerte, ils reprenaient courage et redemandaient les anciennes cérémonies. C'est à ceux-là surtout que s'adresse saint Augustin. Il n'y a pas à revenir sur la réponse qu'il leur a faite. Je suppose qu'il n'y a plus personne aujourd'hui qui pense que l'empire romain a péri parce que Jupiter et les autres dieux de l'Olympe ne sont pas venus le défendre.

Mais il se trouvait aussi, parmi les païens, des gens qui alléguaient des motifs plus sérieux et qui méritent d'être examinés. Ils soutenaient qu'on avait mal fait d'abandonner l'ancienne religion, uniquement parce qu'elle était ancienne et qu'il fallait garder les institutions du passé. Il n'y a jamais eu de conservateurs plus obstinés que les aristocrates de Rome. Ils regardaient comme le type d'un État parfait celui où rien ne change. Pendant deux cent cinquante ans, ils ont tenu tête aux plébéiens opprimés, qui réclamaient quelques garanties, en leur opposant toujours le même raisonnement : « Cela ne s'est jamais fait. » A quoi les plébéiens répondaient avec colère : « Ne faut-il donc rien faire que ce qui s'est fait auparavant? *Nullane res nova institui debet?* » Cette aversion des nouveautés survécut à la république. Pendant l'empire, elle se cantonna surtout dans le Sénat, où quelques personnages se rendirent célèbres et s'attirèrent l'estime universelle en repoussant toutes les innovations, même les plus raisonnables et les plus justifiées. Leur maxime paraît avoir été ce mot du jurisconsulte Cassius, une des lumières du parti, qui disait hardiment qu'il ne faut pas toucher aux institutions anciennes, parce que les aïeux avaient plus de bon sens que ceux qui sont venus après eux, et que « toutes les fois qu'on change, c'est pour faire plus

mal. » De Tibère à Constantin, le Sénat s'est beaucoup modifié; une aristocratie nouvelle a pris la place de l'ancienne, mais en la remplaçant, elle l'a continuée. Elle s'est approprié les traditions qu'elle a trouvées dans l'héritage et les a pieusement suivies. Quand a paru le christianisme, elle l'a surtout combattu parce qu'il était une nouveauté. C'est le grief principal qu'on a contre lui, c'est le grand argument qu'on lui oppose. Entre ses partisans et ses ennemis recommence le dialogue qu'on avait entendu pendant deux siècles entre les tribuns de la plèbe et les défenseurs de la noblesse. Symmaque dit : « Il n'est pas permis de renoncer aux usages des aïeux. Rome est trop vieille pour changer. Suivons nos pères, qui si longtemps avec profit ont suivi les leurs. » Et saint Ambroise répond : « Il n'est jamais trop tard pour apprendre. La sagesse consiste à passer dans le meilleur parti, quand on voit qu'on s'est trompé. Tout n'est pas parfait le premier jour. Le soleil ne brille pas de tous ses feux à son lever : c'est à mesure qu'il avance qu'il éclate de lumière et qu'il enflamme de chaleur. »

Le dialogue pouvait continuer longtemps, car les deux adversaires avaient d'excellentes raisons à donner pour défendre leur opinion. Un État a besoin à la fois de stabilité et de progrès; la conservation à outrance et les révolutions sans fin lui sont presque également nuisibles. Les uns pouvaient donc soutenir que l'empire était trop malade pour supporter le moindre changement; mais les autres pouvaient répondre que, dans la situation où il se trouvait, il était perdu s'il ne se renouvelait vite, et que ce qui meurt de langueur peut être sauvé par une crise violente. Entre ces affirmations contraires, qui ont toutes une apparence de raison, il est difficile de se décider, et tant que le débat reste dans ces termes généraux, où la vérité absolue n'est d'aucun côté, il risque de n'avoir pas de fin.

Voici pourtant un reproche plus précis et sur lequel il convient d'insister davantage. Si l'on ne peut pas dire qu'une innovation soit fâcheuse par elle-même, elle le devient toutes les fois qu'elle introduit dans l'État un élément contraire à ses institutions et qui ne peut se concilier avec elles. C'est ce qui arrivait précisément avec le christianisme. On sait que, dans le monde antique, les religions étaient locales, c'est-à-dire que chaque pays avait ses dieux à lui, auxquels il rendait des honneurs particuliers et dont il attendait des faveurs spéciales. Sans doute, cette conception de la divinité était moins large, moins philosophique que celle des chrétiens, qui admettent l'existence d'un Dieu unique, le même pour tous, à l'affection duquel toutes les nations ont un droit égal; mais elle avait l'avantage d'attacher plus étroitement les citoyens à la cité; elle donnait au patriotisme un caractère plus saint, et par consé-

quent plus fort, en le faisant profiter de ce respect, de cette vénération qu'on accorde aux choses religieuses. De là peut-être sont venus chez les peuples antiques, quand ils étaient encore jeunes et croyans, cette ardeur, cet élan admirable pour défendre la patrie menacée, ces miracles de dévouement, d'énergie, d'oubli de soi-même au moment du danger commun, cette passion pour la rendre florissante et glorieuse. En ce sens, les ennemis du christianisme pouvaient dire qu'en détruisant l'ancienne religion, il avait ôté un de ses ressorts au patriotisme et affaibli la résistance contre l'étranger.

Mais ce qui enlève à cette accusation beaucoup de sa force, c'est que la religion romaine, au IVe siècle, n'avait plus le même caractère qu'à ses débuts. Aux dieux du pays, beaucoup d'autres étaient venus se joindre : « Dieux du ciel et de la terre, dit saint Augustin, dieux de la nuit, des fontaines et des fleuves, indigènes et étrangers, grecs et barbares : qui pourrait les compter? Élevant dans les airs l'orgueilleuse fumée de ses sacrifices, Rome avait appelé, comme par un signal, cette multitude de divinités à son aide, et leur prodiguait les temples, les autels, les victimes et les prêtres. » A la vérité, la religion officielle n'était pas changée en apparence; les rites s'accomplissaient de la même façon, et l'on s'adressait toujours dans les mêmes termes à Jupiter très bon et très grand, à Mars vengeur et à Vénus mère; mais c'étaient, pour le plus grand nombre, de vaines formalités, des cérémonies de parade qui laissaient l'âme indifférente. La dévotion véritable s'adressait aux dieux du dehors. Leur culte comportait plus de passion et de mystère; ils jouissaient du crédit que donne toujours la nouveauté; ils inspiraient plus de confiance, parce qu'ayant été moins souvent invoqués que les autres, ils avaient eu moins l'occasion de tromper leurs adorateurs. Mais il faut reconnaître que cette dévotion n'était pas de nature à profiter beaucoup au patriotisme. Des divinités étrangères, comme Sérapis ou Mithra, ne pouvaient pas fournir au sentiment national un aide plus puissant que le Dieu des chrétiens. On a donc tort d'accuser le christianisme d'avoir brisé cette alliance entre la religion et la patrie; elle n'existait plus guère avant lui. Si c'est vraiment un malheur pour l'État qu'elle ait été rompue, il n'en est pas la cause, et la séparation avait commencé bien avant qu'il ne devînt la religion de l'empire.

II.

Il faut remarquer pourtant que les Romains ne plaçaient pas le dieu des chrétiens sur la même ligne que Sérapis et que Mithra, comme nous venons de le faire; ils mettaient entre eux beaucoup

de différence. Tandis que ces derniers s'accommodaient des dieux de Rome et consentaient à vivre en leur compagnie, le christianisme les avait en horreur et déclarait « que ceux qui leur offrent des sacrifices doivent être déracinés de la terre. » C'était donc, pour les Romains, non-seulement une religion étrangère, mais une religion ennemie. Les dieux ne pouvant pas s'entendre ensemble, on supposait que leurs adorateurs ne pouvaient pas se souffrir. Ce qui aidait à croire que les chrétiens étaient mal disposés contre leurs princes et leur pays, c'est la façon cruelle dont on les traitait. Il était naturel de supposer que des gens qu'on persécutait sans pitié en devaient éprouver un ressentiment violent et qu'ils ne cherchaient qu'à se venger. On se trouvait donc amené, comme il arrive toujours, à les haïr et à les craindre davantage par le mal même qu'on leur faisait. Aussi les regardait-on comme des ennemis irréconciliables de tous ceux qui pratiquaient un autre culte, des gens qui méditaient toute sorte de mauvais desseins contre la paix publique. C'est bien l'idée qu'en donne Celse, au commencement de l'ouvrage qu'il a composé contre eux. « Il y a, dit-il, une nouvelle race d'hommes, nés d'hier, sans patrie ni traditions antiques, ligués contre toutes les institutions civiles et religieuses, poursuivis par la justice, généralement notés d'infamie et se faisant gloire de l'exécration commune : ce sont les chrétiens. »

Voilà comment on se les figurait au IIe siècle, même dans les sociétés les plus éclairées; mais on se trompait. Assurément ils détestaient l'ancienne religion et n'aspiraient qu'à la détruire; mais leur haine s'est-elle étendue jusqu'aux princes qui les maltraitaient et à l'état social qui ne voulait pas leur laisser le droit de vivre? C'est ce qu'on ne voit nulle part. Il est impossible de prouver qu'ils aient fait la moindre tentative pour changer des institutions dont ils avaient tant à souffrir. S'ils avaient voulu se venger de leurs ennemis, les occasions ne leur auraient pas manqué; ils n'en ont pas profité. De Néron à Constantin, les conspirations ont été fort nombreuses; dans aucune d'elles, ils n'ont jamais été compromis. Leur loi leur faisait un devoir d'être soumis aux puissances, et aucune épreuve n'a pu ébranler leur fidélité. On a souvent cité le passage de Tertullien qui les montre priant, dans leurs oratoires secrets, pour l'empereur qui les frappe, et demandant pour lui une longue vie, une domination tranquille, une famille unie, des armées victorieuses, un sénat fidèle, un peuple obéissant et la paix dans le monde, ce qui n'est certes pas une attitude de factieux. Toute la littérature chrétienne de ce temps, les traités des apologistes, les lettres des évêques, les actes des martyrs (1), con-

(1) Dom Ruinard n'a relevé, dans les interrogations des martyrs, qu'une seule réponse qui puisse paraître séditieuse. (Voyez les *Actes* de saint Tarachus.)

firment le témoignage de Tertullien; il ne s'y trouve rien qui puisse justifier cet *odium generis humani,* qui fut pourtant le grief principal de la société romaine contre le christianisme.

Il faut cependant faire une exception. Une haine violente, féroce, éclate par momens dans les chants des poètes sibyllins. Ces chants ont un caractère fort original dans l'ancienne littérature chrétienne. Ils sont l'œuvre de lettrés qui connaissent et imitent les classiques, mais ces lettrés ont vécu avec le peuple et ils en ont pris toutes les rancunes. Ils sont amers contre les riches, qu'ils accusent de vouloir tout accaparer et de ne rien laisser aux autres : « Si la terre n'était pas assise et fixée, disent-ils, ils s'arrangeraient pour que la lumière ne fût pas également répartie entre tous, et le soleil, acheté à prix d'or, ne luirait que pour quelques-uns. » Surtout ils détestent Rome, « la méchante ville, qui a tant fait souffrir le monde; » ils entrevoient, ils saluent d'avance sa ruine et souhaitent d'en être témoins : « Quand verrai-je ce jour terrible pour toi et pour tous les Latins? » Certainement les Romains ont dû avoir connaissance de ces imprécations; s'ils ne les lisaient pas d'eux-mêmes, les apologistes avaient l'imprudence de les leur signaler, parce qu'ils croyaient y voir des preuves certaines de la vérité de leur doctrine. Que de colères a dû soulever chez eux cette lecture! et comment n'y auraient-ils pas vu la preuve manifeste qu'ils avaient bien raison de regarder les chrétiens comme de mauvais citoyens? Mais il faut ne pas oublier que ces chants sont nés dans l'Orient grec, c'est-à-dire dans cette partie du monde que Rome ne s'est jamais complètement assimilée, qu'ils viennent presque tous d'Alexandrie, « la divine Alexandrie, mère de cités illustres, » mais aussi ville de railleurs et de mécontens, où l'on se moquait de tout et de tous, qu'enfin la plupart ont pour auteurs des juifs ou des judéo-chrétiens, qui ne pouvaient prendre leur parti de la ruine de Jérusalem et de la destruction du temple. C'étaient quelques sectaires qui vivaient à l'écart, dans leurs colères et leurs rêves, et sur lesquels il ne faudrait pas juger tous les chrétiens. Ceux de l'Occident surtout, si l'on excepte Commodien, le poète des pauvres, avaient d'autres sentimens. Tant que le christianisme se tint caché dans les étages inférieurs des grandes villes, où vivaient confusément des gens de tous les pays, il se soucia peu de patriotisme et de politique. Mais lorsqu'il pénétra dans les classes bourgeoises ou aristocratiques, devenues si solidement romaines dans tout le monde occidental, il en prit les opinions et les idées et devint romain comme elles; à partir de ce moment, il n'y eut plus aucun moyen de prétendre qu'un chrétien ne pouvait être qu'un ennemi de Rome.

Tout ce qu'on pouvait dire, c'est que, quelque affection qu'il

pût éprouver pour elle, il professait certaines doctrines qui, prises à la lettre, paraissaient contraires aux lois et aux usages de son pays. Réduites à ces termes, les assertions de Celse ne manquent pas de vraisemblance. Il est certain que, sur les questions les plus graves, la famille, la propriété, le service de l'état, le christianisme, au moins dans les premiers temps, s'était mis ouvertement en désaccord avec l'opinion. Il recommandait de fuir les fonctions publiques; il préférait la virginité au mariage; il honorait le célibat, que le législateur traitait comme un crime; il conseillait aux riches de renoncer à leur fortune pour être parfaits; il condamnait la guerre et détournait les siens de servir dans les armées. C'étaient des maximes qu'un conservateur nourri dans les vieilles traditions devait trouver subversives, et il n'est pas douteux qu'appliquées dans la rigueur elles pouvaient causer un grand dommage à l'empire. Mais tout change avec le temps, même les institutions qui se piquent le plus d'être immuables. Pendant cette lutte de trois siècles que soutint l'Église pour conquérir le droit d'exister, elle s'est plus d'une fois modifiée, elle a cédé à des résistances qu'elle désespérait de vaincre. Sans renoncer à ses principes, elle les a tempérés dans l'application de façon à les rendre acceptables même à ceux auxquels ils répugnaient le plus. Pour le montrer, il faudrait refaire ici toute son histoire, ce qui n'est pas possible. J'aurai l'occasion d'indiquer, dans la suite de cette étude, quelques-unes des concessions qu'elle a faites pour s'accommoder au milieu dans lequel elle voulait vivre. Qu'il me suffise de dire, pour le moment, qu'au commencement du IVe siècle, quand parut Constantin, les plus grandes difficultés étaient aplanies, qu'il ne restait plus entre l'empire et elle de ces oppositions violentes qui auraient rendu la vie commune impossible, et qu'elle pouvait se substituer à l'ancienne religion sans produire un de ces déchiremens qui compromettent la sécurité publique.

III.

Ce qui prouve mieux que tous les raisonnemens du monde que le christianisme et l'empire n'étaient pas incompatibles, c'est qu'ils ont vécu ensemble de bonne intelligence pendant un siècle. De Constantin à Théodose, tous les princes, à l'exception d'un seul, sont chrétiens, et pourtant on ne voit pas qu'il soit survenu des changemens graves dans la conduite des affaires. La machine marche à peu près comme auparavant. Le mouvement donné par Dioclétien continue : Constantin achève d'organiser la monarchie administrative créée par son prédécesseur. Même les privilèges accordés à l'Église n'ont rien qui ait dû beaucoup étonner les gens

de cette époque, car ils sont ceux dont jouissait l'ancien culte. Elle les partage d'abord avec lui, puis elle prend sa place, sans trop déranger le reste. C'est à peine si dans quelques-uns des actes de Constantin l'influence de ses croyances nouvelles se fait sentir; le plus souvent ses lois sont rédigées dans le même esprit que celles des princes païens; il y tient le même langage, celui d'un souverain qui se regarde comme un dieu; il y parle de « sa divinité, » de « son éternité; » il appelle « des oracles immuables » les manifestations de sa volonté, même quand il annonce qu'il n'est plus du même avis. J'imagine qu'en les lisant, ceux qui ne jugent des affaires publiques que par les documens officiels pouvaient croire qu'il n'y avait rien de changé dans l'empire que l'empereur, ce qui arrivait trop souvent pour causer quelque surprise.

On peut répondre, je le sais bien, que ce n'est là qu'une apparence, que l'immobilité n'est qu'à la surface, et qu'au-dessous de ce lit égal et uni que les convenances officielles étendent sur les gouvernemens réguliers, on s'aperçoit, en regardant de plus près, qu'il s'est fait alors plus de modifications qu'il ne le paraît, et que quelques-unes ont très mal tourné pour l'empire. Parmi les plus pernicieuses, on en signale deux : l'autorité que s'arrogèrent les évêques dans les affaires de l'État et l'ardeur des querelles religieuses, qui troubla l'union des citoyens et affaiblit la résistance à l'étranger.

Dans l'ancienne religion, les prêtres, en tant que prêtres, ne possédaient aucune influence politique; avec la nouvelle, ils se glissèrent dans le gouvernement et y prirent une place importante. Je ne veux pas seulement parler de ceux qui devinrent les conseillers et presque les ministres de l'empereur; dans les provinces même, loin de l'autorité souveraine, il leur arrivait souvent de gêner par leur intervention le jeu régulier de l'administration impériale. Macédonius, un des gouverneurs de l'Afrique, qui était pourtant un homme pieux et doux, demandait un jour à saint Augustin, avec un ton de mauvaise humeur visible, pourquoi les évêques se croyaient obligés de réclamer la grâce des criminels et se fâchaient quand on ne voulait pas l'accorder. « S'il est vrai, disait-il, qu'il soit aussi coupable d'approuver une faute que de la commettre, on s'associe à un crime toutes les fois qu'on souhaite que l'auteur demeure impuni. » Saint Augustin lui écrivit une longue lettre pour justifier la conduite des évêques. Il y laissait entendre que le juge n'est pas toujours irréprochable, qu'il cède quelquefois à des mouvemens de colère, qu'il peut lui arriver d'oublier qu'il est le ministre de la loi, chargé de venger les injures d'autrui, non les siennes. C'est donc le servir lui-même et servir l'Etat que de le rappeler à la clémence. « Votre sévérité, lui disait-il en

concluant, est utile : elle aide au repos de tous ; mais notre intercession est utile aussi : elle tempère votre sévérité. » Saint Augustin avait raison. Je comprends sans doute que ces grands personnages n'aient pas été satisfaits de rencontrer des résistances auxquelles ils n'étaient pas accoutumés. Mais s'il est vrai, comme on l'a dit souvent, que le despotisme impérial n'ait eu des conséquences si funestes que parce que c'était un pouvoir sans limite et sans contrôle, n'était-il pas bon qu'il se dressât, en face de lui et de ses agens, une autorité morale qui leur imposât la modération et la justice?

Les querelles religieuses firent plus de mal. Le monde ancien ne les avait guère connues; elles prirent une grande intensité avec le triomphe du christianisme. Les écrivains païens ont toujours été fort surpris de la manière dont les sectes chrétiennes se malmenaient entre elles. Déjà Celse en fait la remarque : « Ils se chargent à l'envi, dit-il, de toutes les injures qui leur passent par la tête, se refusant à la moindre concession pour le bien de la paix, et animés les uns contre les autres d'une haine mortelle. » Amnien Marcellin est encore plus dur et déclare « qu'il n'y a pas de bêtes féroces qui le soient autant contre les hommes que les chrétiens le sont entre eux. » Assurément ces querelles étaient très fâcheuses dans un État qui avait besoin d'unir toutes ses forces pour résister à l'ennemi du dehors, mais il était bien difficile de les éviter. La lutte est la condition de la vie; l'ardeur des croyances amène la vivacité des disputes; les discussions religieuses ne cessent entièrement que quand il n'y a plus de religion. Il reste à savoir si ces passions, qui sont la conséquence inévitable des fortes croyances, et qui peuvent troubler par moment la surface des États, n'entretiennent pas dans les esprits une animation, un mouvement, une énergie dont tout profite, et si un peuple inerte, qui s'est désintéressé de tout, et dont le calme n'est fait que d'indifférence, est un appui sur lequel on puisse compter au moment du péril! Il me semble que le mal n'était pas dans ces discussions elles-mêmes, mais dans le rôle que l'État crut devoir y prendre. Ces sortes de luttes s'enveniment dès qu'il s'en mêle. En poursuivant et en proscrivant les sectes, non seulement il les rend plus irréconciliables entre elles, mais il les tourne contre lui; il commet la plus grande des maladresses, qui est de se faire gratuitement des ennemis. On ne met pas hors la loi vingt-deux hérésies d'un seul coup, comme fit un jour Théodose, sans exciter des haines qui se retrouvent au moment du danger. On raconte que Genseric, quand il envahit l'Afrique, trouva des alliés dans les restes des donatistes que les empereurs orthodoxes avaient cruellement persécutés, et qu'ils lui rendirent la victoire plus facile.

Il faut dire pourtant que l'autorité, qui, en se mêlant aux querelles religieuses, les envenimait, avait fait aussi quelques efforts pour les apaiser. On est surpris de voir qu'autour des princes chrétiens, au centre même du gouvernement, elles paraissent moins violentes qu'ailleurs. Les empereurs qui semblent le plus zélés pour leur foi n'hésitent pas à employer des gens qui pratiquent des religions contraires, et même à les élever aux premières dignités de l'empire, quand ils sont contens de leurs services. Peut-être ne faut-il pas leur en savoir trop de gré. Il y a des nécessités qui s'imposent à tous ceux qui gouvernent, quelles que soient leurs dispositions et leurs préférences. Un bon général, un administrateur habile, sont toujours rares, et un prince qui est sage les prend où il les trouve. Mais il naissait de là des contrastes fort singuliers. L'empereur poursuit le paganisme avec acharnement ; il veut à toute force le détruire ; dans les édits qu'il publie contre lui, il enfle la voix pour le menacer : *Cesset superstitio ; sacrificiorum aboleatur insania ;* et, en même temps, il s'entoure de païens que non seulement il nomme préteurs et consuls, préfets de la ville et du prétoire, mais auxquels il confie des charges de cour qui les approchent de sa personne. Nicomachus Flavianus, dont on sait les opinions, fut quelque temps une sorte de favori de Théodose et obtint la questure du palais, poste de confiance, que l'empereur ne donnait qu'à ceux dont il était sûr.

Il en résulte que le conseil de Valentinien et de Théodose devait ressembler à celui de beaucoup de princes de nos jours. On y voyait siéger ensemble des personnes de religion différente, occupant des magistratures semblables, associés aux mêmes affaires. Nous regardons comme une grande victoire du bon sens, qui a coûté des siècles de combats, qu'on ait fini par ne plus demander compte à ceux qu'on admet aux emplois publics du culte qu'ils professent et par croire qu'ils peuvent être séparés sur tout le reste, pourvu qu'ils soient unis par le désir d'être utiles à leur pays. Les Romains du IVe siecle y étaient arrivés du premier coup. La nécessité leur avait fait trouver une sorte de terrain commun sur lequel les gens de tous les partis pouvaient se réunir : c'était le service de l'état, auquel des païens résolus, comme Symmaque ou Ricomer, et des chrétiens pieux, comme Probus ou Mallius Theodorus, consacraient leur vie avec un dévoûment, une fidélité, qui ne se sont jamais démentis. Au fond, ces grands personnages ne s'aimaient guère ; mais l'habitude de se fréquenter, d'être assis dans les mêmes conseils, de travailler à la même œuvre, avait amené entre eux une sorte d'accord et de tolérance réciproque dont l'empire aurait tiré un grand profit, s'il avait su s'en servir. On a cru

longtemps qu'un pays ne peut subsister dans sa force et son unité que si tous les citoyens partagent les mêmes croyances. On pense aujourd'hui que, même divisés entre des religions différentes, ils peuvent s'entendre et s'unir, quand il s'agit du bien commun et que la diversité des cultes n'est pas une cause nécessaire d'affaiblissement pour le sentiment national. C'est la condition de la plupart des États modernes, elle ne nuit pas à leur prospérité, et il n'y avait pas de raison pour que l'empire romain s'en trouvât plus mal qu'eux.

IV.

Il semble donc que le christianisme et l'empire n'étaient pas, de leur nature, irréconciliables et incompatibles, puisqu'ils ont vécu ensemble pendant tout un siècle, sans se trop gêner l'un l'autre. Ce siècle nous paraît en général fort triste, et nous sommes tentés de le juger avec rigueur. Nous avons toujours devant les yeux la terrible catastrophe qui le termine; elle projette son ombre sur les années qui précèdent et nous rend injustes pour les princes qui n'ont pas su l'éviter. Les contemporains étaient moins sévères que nous, et les lettres de Symmaque nous montrent que même les païens ne se trouvaient pas alors trop malheureux de vivre. Cependant on peut trouver que cette expérience, quelque longue qu'elle soit, n'est pas tout à fait décisive. Il peut se faire que l'accord entre les deux élémens contraires n'ait été qu'apparent, que, pendant qu'ils semblaient s'accommoder ensemble à la surface, ils aient continué à lutter dans l'intérieur de la machine à des profondeurs où l'œil ne peut plus rien apercevoir, et que ce travail souterrain ne se soit trahi que par le désastre qui en a été la conséquence.

Pour décider si cette supposition est juste et si c'est bien le christianisme qui a entraîné le monde romain à sa perte, je ne vois qu'un moyen. Reprenons les principales causes que les historiens assignent à la ruine de l'empire; demandons-nous pour chacune d'elles, autant qu'on peut le savoir, à quelle époque le mal a commencé. Si cette époque est antérieure à l'établissement du christianisme, il faudra bien reconnaître qu'il n'en est pas responsable.

La plus grave peut-être des maladies dont l'empire est mort, c'est le mauvais état des finances publiques. Les guerres extérieures et intérieures qu'il fut forcé de soutenir pendant le IIIe siècle les avaient épuisées. La misère ayant augmenté et la population se faisant plus rare, l'impôt devint trop lourd et fut recouvré difficilement. Comme les empereurs ne voulaient rien perdre et qu'ils

obligeaient les villes à payer la somme à laquelle on les avait taxées, les *curiales* ou décurions, c'est-à-dire les membres du conseil de la cité, étaient forcés de fournir de leur fortune ce qui manquait. Le résultat de ces mesures fut qu'on ne trouva plus de curiales. On se cachait, on fuyait pour éviter de l'être; mais la loi implacable poursuivait les récalcitrans jusque dans les déserts et chez les barbares, et, quand elle avait pu mettre la main sur eux, les ramenait sans miséricorde à ces dignités dont elle avait fait un supplice.

On a prétendu que cette fuite des magistratures municipales, que la politique fiscale des empereurs explique suffisamment, était en partie imputable au christianisme. Le Christ avait dit que son royaume n'est pas de ce monde; naturellement ses disciples témoignaient peu de goût pour la politique, et les honneurs ne les tentaient pas. Comment des hommes sans cesse occupés des choses du ciel auraient-ils pu prendre sur eux de descendre aux intérêts de la terre? « Nous vous laissons, disait Minucius Félix, vos robes aux bandes de pourpre. » Tertullien fortifiait cette répugnance en montrant qu'un magistrat est sans cesse obligé d'aller dans les temples, d'assister à des sacrifices, de donner des jeux, c'est-à-dire de faire tous les jours une profession manifeste de la religion officielle. Aussi affirmait-il hardiment qu'un chrétien ne peut en aucune façon accepter de fonctions publiques et « qu'il n'y a rien à quoi il soit plus étranger qu'aux affaires de son pays. »

Tout le monde pourtant ne pensait pas comme lui. Au moment même où il s'exprimait avec cette violence, il y avait dans son entourage des chrétiens qui se croyaient obligés par leur situation sociale ou les traditions de leur famille d'occuper les magistratures qu'on leur offrait. Lui-même l'avoue dans cette fameuse phrase où il veut montrer aux païens que le christianisme, en quelques années, a tout envahi : « Nous remplissons, dit-il, le sénat et le forum. » Il veut faire entendre, sans doute, qu'il y a beaucoup de chrétiens décurions ou duumvirs dans les municipes de l'Italie ou des provinces, et que quelques-uns même se sont glissés jusque dans le sénat de Rome. L'église ne paraît pas s'y être formellement opposée. Elle comprenait bien qu'il lui fallait renoncer à faire des conquêtes dans les rangs élevés de la société, si elle interdisait à ceux qui étaient tentés de venir à elle de remplir les devoirs que leur imposait leur naissance. Elle pensait d'ailleurs qu'en occupant ces hautes fonctions, un chrétien pouvait être utile à ses frères. Aussi la voyons-nous de bonne heure occupée à lui fournir quelque moyen de concilier ce qu'il devait à sa foi et ce que réclamaient les dignités publiques. Vers le commencement du règne de Dioclétien, le concile d'Elvire s'occupa de traiter cette question déli-

cate. En maintenant l'excommunication contre les flamines, qui donnaient des jeux ou faisaient des sacrifices, les évêques permirent aux chrétiens d'être duumvirs, c'est-à-dire premiers magistrats de leurs municipes, ce qui les obligeait d'assister souvent aux cérémonies païennes ; ils leur demandaient seulement de ne pas paraître dans l'assemblée des fidèles pendant l'année où ils remplissaient leurs fonctions : c'était une sorte de souillure temporaire dont il ne restait pas de trace l'année suivante (1). L'église semblait deviner que son triomphe était proche ; elle voulait montrer d'avance qu'elle comprenait les nécessités de la vie publique, qu'elle était prête à s'y soumettre, et que sa victoire ne nuirait pas à l'administration des affaires.

Il peut se faire sans doute qu'avant cette époque des scrupules religieux aient empêché quelques chrétiens d'être décurions ou duumvirs, et leur aient fait un devoir de s'enfermer dans la vie privée. Il y a des familles romaines, au IIe siècle, qui, après avoir jeté quelque éclat, disparaissent tout d'un coup des fastes. On les croirait éteintes, si leur nom ne se retrouvait un peu plus tard aux catacombes. Elles sont devenues chrétiennes, et il est probable qu'elles n'ont renoncé aux magistratures que pour se consacrer à leur foi nouvelle. Le christianisme a donc sa part, une petite part, dans cette désertion de la vie politique, qui fut une calamité pour l'empire ; mais elle avait commencé bien avant lui, et l'exemple venait de plus loin. Vers l'époque de César, une secte philosophique très puissante, qui l'emportait alors sur toutes les autres, avait prêché la même conduite pour des motifs bien différens. L'école d'Épicure professait qu'il est insensé de compromettre son repos dans les agitations des affaires et les embarras des honneurs. Elle ne trouvait pas de plaisir plus sensible pour le sage que de contempler du haut d'une retraite calme et sûre les tempêtes de la politique et de voir les sots s'exposer à des naufrages dont il s'est mis à l'abri :

> Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,
> E terra magnum alterius spectare laborem.

Cette sagesse égoïste indigne Cicéron, qui a consacré plusieurs endroits de ses livres, notamment le début éloquent de la *République*, à la combattre. Les gens qui se conduisent ainsi lui semblent

(1) M. l'abbé Duchesne a éclairci cette question dans son mémoire sur *le Concile d'Elvire et les flamines chrétiens*, inséré dans *les Mélanges publiés par l'École des hautes études en l'honneur de M. Léon Renier*.

des ingrats, qui ne donnent pas à la patrie ce qu'elle est en droit d'exiger de ses enfans, des lâches et des traîtres qui désertent en face de l'ennemi, et il défend « qu'on écoute ce signal qui sonne la retraite au moment où la lutte est engagée. »

Voilà le péril nettement indiqué; jusqu'au IVe siècle, il n'a fait que s'accroître. Sénèque parle d'un sénateur, Servilius Vatia, qui avait cessé de venir à Rome et s'était enfermé dans une belle maison de campagne, près de Baïes, où il vivait dans le repos et le plaisir. Il s'en montre fort scandalisé, et raconte qu'il ne passait jamais le long de cette charmante villa sans dire : Ci-gît Vatia, *Vatia hic situs est*. Vatia pouvait répondre que, pour un grand personnage comme lui, cacher sa vie, renoncer au consulat et à la préture, était, sous Néron, le seul moyen d'éviter la mort. Cela était si vrai que Sénèque finit par regretter amèrement d'avoir été trop ambitieux et par conseiller la retraite à ses disciples. En province le danger était autre; on ne risquait pas sa vie à briguer les dignités municipales, on risquait sa fortune; les honneurs publics étaient ruineux. Un magistrat de petite ville était forcé de donner des repas et des jeux à ses administrés, de paver les rues, de réparer des aqueducs et des temples, ou d'en bâtir de nouveaux à ses frais. Aussi essayait-on de se dérober à ces lourdes charges par quelque prétexte honnête. On demandait à l'empereur, et, si l'on avait auprès de lui quelques amis puissans, on finissait par obtenir l'exemption des honneurs publics (*vacationes munerum*). Il en résulta qu'avec le temps le nombre des exemptés s'accrut, et qu'on ne trouva plus assez de citoyens pour être magistrats. La loi municipale de Salpensa, qu'on a découverte il y a quelques années, prévoit le cas où les candidats feront défaut et permet de nommer d'office des gens qui ne sont pas présentés, pourvu qu'ils remplissent les conditions requises. On peut donc devenir magistrat malgré soi, et il est vraisemblable que, pour compléter le sénat des villes, grandes ou petites, on avait souvent recours à la contrainte. Une loi de Marc-Aurèle, insérée dans le *Digeste*, parle des décurions qui le sont de leur plein gré et de ceux qui ne le sont que par force. C'était pourtant le siècle des Antonins, le temps le plus beau, le plus florissant de l'empire, et déjà se montraient à la surface les maladies cachées qui devaient le perdre.

On voit qu'elles ont précédé de beaucoup la victoire du christianisme. Il a eu le malheur d'hériter d'une situation fort compromise. Au moment où il prit la direction des affaires, les finances publiques étaient ruinées par deux siècles de désordres. Lactance, qui écrivait à la veille du jour où Constantin allait être le maître unique du monde, nous dit que l'impôt était devenu si lourd qu'il

fallait une armée de percepteurs pour le recouvrer. « Ceux qui demandent sont plus nombreux que ceux qui donnent. Il faut payer pour tout; on inscrit chaque motte de terre; chaque vigne et chaque arbre sont comptés. Contre ceux qui n'ont pas d'argent, on emploie le fouet et la torture. » La fuite des fonctions publiques remontait plus haut, puisque nous en avons trouvé des symptômes dans Cicéron, et que dès l'époque des Antonins on avait imaginé de forcer les gens à être magistrats malgré eux. C'est le commencement de cette effroyable tyrannie, qui enchaîna l'ouvrier à son métier, le fonctionnaire à sa fonction, et qui a fait le tourment du monde romain à ses derniers jours. Ce ne sont pas les princes chrétiens qui l'ont inventée : elle s'est aggravée sous eux; par une sorte de pente naturelle, les choses sont allées à l'extrême, mais leur religion n'y est pour rien. Il est bien vraisemblable que des princes païens auraient pratiqué le même système, qui était dans les traditions de l'empire, et que les mêmes causes auraient produit les mêmes effets.

V.

Il y avait un autre symptôme qui semblait annoncer la ruine prochaine : la population, même dans les pays les plus riches, comme l'Égypte et la Gaule, diminuait d'une manière inquiétante. Le cens, qui se faisait tous les cinq ans, permettait à l'autorité de s'en rendre compte; et à défaut du cens, la difficulté qu'elle éprouvait à recruter les armées et à faire rentrer les impôts l'empêchait d'ignorer que le nombre de ceux qui se battent et qui paient devenait moindre tous les ans.

Il est naturel qu'on ait songé à en rendre le christianisme responsable. On savait qu'il a pour principe de préférer la virginité au mariage. Un de ses docteurs les plus illustres, Tertullien, semble avoir pris plaisir à le proclamer, sans se soucier du scandale qu'il allait soulever parmi les partisans des anciennes maximes. Les gens du monde qui, vers la fin du IIe siècle, jetaient les yeux sur les écrits de ce bel esprit violent et subtil, qui faisaient tant de bruit parmi les personnes de sa secte, y voyaient avec indignation qu'il détournait les gens de se marier et leur conseillait d'avoir le moins d'enfans possible. Quels sentimens de surprise et de colère ne devaient-ils pas éprouver quand ils tombaient sur des phrases comme celle-ci : « Dieu, dans l'ancienne loi, disait : croissez et multipliez. Il dit dans la nouvelle : arrêtez-vous, et que ceux qui ont des femmes fassent comme s'ils n'en avaient pas. » En parlant ainsi, le docteur chrétien se met en opposition avec toute la législation romaine; il attaque de front les institutions d'Auguste qui ré-

compensait les pères de famille et punissait les célibataires. Et pourtant nous ne voyons pas que ces paroles imprudentes lui aient été reprochées et qu'on en ait fait un crime aux chrétiens. Celse, qui signale et combat l'aversion qu'ils éprouvent pour les fonctions publiques, ne dit rien de leur opinion sur le mariage. Il est vraisemblable qu'à ce moment les conseils de Tertullien n'étaient pas très suivis et que la plupart des fidèles, dans la vie ordinaire, se conduisaient comme tout le monde. C'est ce que semble bien indiquer Athénagore quand il dit à l'empereur, dans son *Apologie :* « Nous nous sommes mariés d'après les lois que vous avez faites. » On peut donc croire que ceux qui pratiquaient la continence n'étaient pas encore assez nombreux, parmi les fidèles, pour être remarqués par les ennemis du christianisme. C'est seulement à la fin du IVe siècle, quand la vie monastique commença d'être connue et pratiquée en Occident, que l'église fut ouvertement accusée de détruire la famille et de dépeupler l'empire.

On raconte que c'est saint Athanase qui la fit le premier connaître aux Romains : dans un voyage qu'il entreprit en 340, pour gagner le pape à sa cause, il amena deux moines avec lui, les premiers qu'on eût encore vus à Rome. Ces moines excitèrent une grande surprise ; on les fit parler, on apprit d'eux ce qui se passait dans les couvens de l'Égypte depuis près d'un siècle, et quelques gens pieux, édifiés par leur entretien, entreprirent de les imiter. Mais ces premiers essais firent peu de bruit, et l'institution resta dans l'ombre jusqu'au grand élan qui fut donné, vers 374, par saint Jérôme. Du désert de Syrie, où il s'était retiré, et où il se condamnait à d'effroyables austérités, il envoya en Occident la vie de saint Paul, de Thèbes, le premier des anachorètes. Ce petit livre, où l'habile écrivain se faisait naïf et simple, pour être saisi de tout le monde, et qui était rempli de récits extraordinaires, de légendes et de miracles, passionna le public. En même temps qu'il s'adressait à la foule, par ses vies des saints, l'auteur essayait d'attirer vers le désert ses amis, des lettrés comme lui, en leur écrivant des lettres pleines d'une rhétorique enflammée, qui couraient le monde et remuaient les âmes : « Que faites-vous dans le siècle, leur disait-il, vous qui valez mieux que lui ? Jusques à quand voulez-vous demeurer à l'ombre des maisons ? Pourquoi restez-vous emprisonnés dans les villes pleines de fumée ! Croyez-moi ; la lumière ici a je ne sais quoi de plus brillant ; ici, on dépose le poids du corps et l'on s'envole aux pures et resplendissantes régions de l'éther. »

Mais l'Occident latin était, de sa nature, sage et tempéré : il n'alla pas tout à fait jusqu'au désert et s'arrêta sur la route. Après un premier éblouissement causé par le tableau de ces merveilles lointaines, le bon sens reprit le dessus. Les ascètes de l'Égypte (c'est

saint Augustin qui parle) parurent s'être mis un peu trop en dehors de l'humanité ; on ne voulut pas les suivre dans leurs pénitences extraordinaires. Saint Antoine ne comprenait pas la vie monastique sans la solitude ; il disait qu'un anachorète qui sort du désert est « comme un poisson sur le rivage. » Les moines de l'Occident, au moins ceux de cette époque, restent dans le monde, pour agir sur lui. Ils choisissent quelque maison isolée, aux portes d'une ville, ou dans la ville même. Là, ils se réunissent, sous la direction d'un chef auquel ils promettent d'être soumis, mettant leurs biens en commun et vivant ensemble dans la continence et la pauvreté. Ce sont les deux vertus essentielles de la vie religieuse et qui ont fait sa force. Sans famille et sans fortune, le moine n'existe que pour sa foi. C'est en elle que se concentrent toutes ses affections. Les sacrifices qu'il lui a faits ne la lui rendent pas moins chère et moins précieuse ; au contraire : on s'attache aux choses moins par les satisfactions qu'elles donnent que par les peines qu'elles ont coûtées. Sans doute, la nature résiste, et il faut lutter contre elle ; mais cette lutte même, quand on en sort vainqueur, met l'homme en possession de toute son énergie. Que ne fera-t-il pas, s'il tourne cette énergie, qui s'est trempée par le combat et la victoire, vers le triomphe de ses idées ! Ce qui est remarquable dans ces premières règles monastiques de l'Occident, ce qui en fait le caractère essentiel, c'est le soin avec lequel on évite toutes les exagérations. Les moines doivent vivre sobrement, pratiquer le jeûne et l'abstinence, mais d'une façon raisonnable. Les excès des ascètes orientaux, qui font l'admiration des fanatiques, sont sévèrement bannis ; celui qui veut jeûner plus que ses forces le lui permettent encourt le blâme de ses supérieurs. Le même esprit de bon sens et de modération se retrouve dans la manière dont les gens sages résolurent une question qui était alors fort débattue. On se demandait, dans les couvens, si, en dehors de la prière et des bonnes œuvres, le moine doit travailler de ses mains. Quelques-uns ne voulaient rien faire, alléguant cette parole du Christ, « que les oiseaux ne sèment point, ne moissonnent point, n'entassent point dans les greniers, et que le Père céleste se charge de les nourrir ; » mais saint Augustin répondait par le mot de saint Paul : « Que celui qui ne veut pas travailler ne mange pas ; » et ce précepte devint la loi. C'est ainsi que furent constitués les premiers monastères d'Occident, avec ce mélange d'enthousiasme et de raison, de passion et de mesure, qui est dans le tempérament des gens de ce pays.

Ainsi modifiée et corrigée, l'institution nouvelle était faite pour eux et leur convenait entièrement ; elle répondait trop à leurs idées et à leurs besoins pour ne pas obtenir un grand succès. Il s'en faut

pourtant qu'elle ait contenté tout le monde. Je ne parle pas des païens, qui naturellement lui furent très contraires; mais parmi les chrétiens eux-mêmes il y eut, dès le premier jour, des oppositions et des résistances. Saint Ambroise était un des évêques de ce temps qui poussait le plus vers la vie religieuse. Il s'adressait surtout aux jeunes filles, et, pour les entraîner au célibat et à la retraite, il leur faisait des tableaux peu séduisans de la vie de famille, et s'étendait volontiers sur ce qu'il appelait crûment « les indignités du mariage. » Beaucoup de personnes en étaient blessées. « Ainsi, lui disait-on, vous ne voulez pas qu'on se marie? » Et saint Ambroise avait quelque peine à s'en disculper. Parmi les réponses qu'il faisait à ce reproche, je n'en veux citer qu'une, parce qu'elle a rapport au sujet que je traite en ce moment. A ceux qui paraissent craindre que ce goût de la vie religieuse, qu'il veut inspirer, ne change l'empire en désert, il fait remarquer que les contrées qui fournissent le plus de vierges à l'église sont précisément les plus peuplées. Du reste, les objections qu'on lui oppose ne le troublent guère. Il a une façon aisée d'y répondre qui montre qu'il n'est pas inquiet de l'effet qu'elles peuvent produire. Il voyait les jeunes filles affluer à Milan pour recevoir le voile de sa main. « Il en vient de Plaisance, disait-il, il en vient de Bologne, et même de l'Afrique. » Ce qui explique cet empressement des jeunes filles, indépendamment de la parole ardente de saint Ambroise et des émotions religieuses qu'il éveillait dans les âmes, c'est que le couvent leur donnait ce qu'elles ne trouvaient pas toujours dans le mariage. Il nous semble une servitude; elles le regardaient comme une émancipation. Il n'était pas dans les bienséances que la jeune fille choisît son époux. C'est l'affaire de la famille, et la loi ne lui donne le droit de le refuser que s'il est difforme ou de mœurs infâmes. Les deux fiancés ne se connaissent pas d'avance; ils se voient pour la première fois le jour des noces. « Un cheval, dit plaisamment Sénèque, un âne, un bœuf, un esclave, on les examine au moins avant de les acheter. La femme est la seule chose qu'on prenne sans l'avoir vue. On a craint sans doute, ajoute-t-il, qu'on ne l'épousât jamais, si on l'avait vue auparavant. » En préférant la vie religieuse, la jeune fille échappe à cette contrainte; elle dispose d'elle en liberté. L'esclavage du couvent lui paraît léger, parce qu'elle l'a volontairement choisi. Elle se plie sans peine à une règle à laquelle elle s'est soumise de son plein gré. Quelle que soit sa naissance, les services les plus rebutans ne lui coûtent pas. « Celles qui ne pouvaient souffrir de mettre le pied sur les pavés des rues, dit saint Jérôme, qui se faisaient porter en litière par les bras des eunuques, qui regardaient comme un fardeau une robe de

soie et qui n'auraient pas voulu exposer leur visage aux ardeurs du soleil, aujourd'hui couvertes de vêtemens simples et sombres, allument le feu, préparent les lampes, balaient le plancher, épluchent les légumes et les jettent dans les marmites bouillantes. » Tant d'humilité dans une fortune si haute inspire une grande admiration à saint Jérôme ; d'autres, au contraire, en étaient fort mécontens. Je crois bien que si, parmi ceux qui se consacraient à la vie religieuse, il n'y avait eu que des enfans d'affranchis ou d'esclaves, personne n'aurait songé à s'en plaindre. Mais on ne pouvait pas souffrir de voir des gens qui portaient un nom illustre renoncer au monde, où ils tenaient une place si élevée, pour s'enfermer dans un couvent. Ces grands personnages semblaient ne pas s'appartenir à eux-mêmes ; on leur refusait le droit de régler leur vie comme ils l'entendaient. Ils étaient esclaves de leur naissance et forcés de suivre la route où leurs pères avaient marché. Quand on apprit que Pontius Paulinus, qui avait été consul, vendait ses biens et quittait son pays pour se retirer auprès du tombeau de saint Félix à Noles, les gens du monde, les politiques, qui attendaient de lui d'autres services, en furent indignés. « Un homme de ce rang ! disaient-ils ; de cette naissance ! de ce caractère ! cela ne peut se souffrir. » Ce qui est plus étonnant, c'est que la populace ne leur était pas non plus favorable. Blésilla, la fille de saint Paule, étant morte à vingt ans, le bruit courut qu'elle était victime de ses austérités, et, à ses funérailles, la foule, s'en prenant aux moines dont elle avait trop suivi les conseils, criait « qu'il fallait les mettre à la porte de Rome, les chasser à coups de pierre, ou les jeter dans le Tibre. » Les empereurs aussi, quoique chrétiens, et souvent chrétiens fort zélés, paraissent s'être méfiés d'eux. Valens, dans une de ses lois, parle avec colère « de ces fainéans, qui, pour se soustraire aux charges municipales, se réfugient dans les déserts et les solitudes, » et ordonne qu'on aille les y chercher. Au contraire, le pieux Théodose veut les empêcher d'en sortir. Irrité de voir que ces hommes noirs, comme les appelle Libanius, quittent leurs couvens, se réunissent en grandes troupes, et, sous prétexte de détruire les temples ou de combattre les Ariens, troublent la paix publique, il leur défend d'entrer dans les villes : « Puisqu'ils font profession d'habiter les déserts, qu'ils y restent. » Ces mesures sévères, et surtout ce ton de mauvaise humeur, montrent bien que les princes étaient mal disposés pour eux. C'est qu'évidemment ils les croyaient nuisibles aux intérêts de l'État. Les polémiques violentes auxquelles se livraient alors Jovinien et Vigilance contre saint Jérôme et saint Augustin, pour savoir s'il faut mettre les vierges au-dessus des femmes mariées, devaient nécessairement attirer leur atten-

tion (1). Préoccupés, comme ils l'étaient, de voir que certaines provinces avaient perdu une partie de leurs habitans, comment n'auraient-ils pas éprouvé quelque inquiétude au sujet d'une institution qu'on accusait de discréditer le mariage, et qui pouvait ainsi accroître le mal qu'ils s'efforçaient de guérir?

Cette fois il paraît bien difficile que le christianisme puisse se défendre contre des reproches qui lui viennent de tant de côtés, et il faut bien reconnaître que cette préférence donnée si ouvertement à la virginité sur le mariage, cette passion de célibat qui saisit les gens du ve siècle, a dû contribuer, dans une certaine mesure, à la dépopulation de l'empire. Mais ici encore le mal remontait plus haut; il était plus ancien que le christianisme, et l'on s'en était aperçu vers la fin de la république. Dès cette époque, la grande ville attirait dans ses murs les cultivateurs d'alentour et faisait le vide autour d'elle. Virgile, Tite-Live, Properce remarquent avec tristesse que tous ces vaillans petits peuples de la banlieue romaine qui avaient arrêté les légions pendant des siècles n'existent plus; déjà se formait autour de Rome le désert de la *Campagna*. Lucain est plus sombre encore; il nous dit que la désolation et la ruine s'étendent à toute l'Italie :

> At nunc semirutis pendent quod mœnia tectis
> Urbibus Italiæ...

si tant de belles contrées sont dépeuplées, « si quelques habitans à peine errent dans les rues désertes des vieilles villes, » c'est pour lui la faute de Pharsale. Auguste en accuse les habitudes égoïstes de la société de son temps. Le mariage y semble une servitude, la famille un embarras; on cherche à se faire une existence libre, où l'on n'ait qu'à songer à soi. Le bonheur consiste à vivre seul, sans femme, sans enfant, sans charge, sans devoir, situation charmante, enviée de tous, qui s'exprime d'un mot difficile à rendre en français, *orbitas*, *præmia orbitatis*. C'est contre ces célibataires obstinés qu'Auguste dirige la sévérité de ses lois. Par des menaces, par des exhortations, par des peines, par des récompenses, il prétend les forcer à se marier; mais l'intervention de l'autorité dans les questions de ce genre est toujours indiscrète

(1) Jovinien soutenait que les vierges et les femmes mariées ont un égal mérite devant Dieu, si leurs œuvres ne mettent pas entre elles de différence, et qu'il est indifférent de s'abstenir de viandes ou d'en user modérément en rendant grâces à Dieu qui les donne. Vigilance attaquait avec une violence extrême le célibat des prêtres et le culte des reliques. C'est une première apparition de la Réforme, une sorte d'annonce de Luther, dès le IVe siècle.

et rarement profitable. Les lois Juliennes, qui semblaient devoir sauver l'empire, ne servirent qu'à tracasser inutilement plusieurs générations : c'est d'elles que Tacite a dit : « Autrefois, nous souffrions des maladies, maintenant nous sommes malades des remèdes. » Ajoutons que ces remèdes, qui sont pires que le mal, ne le guérissent pas ; la dépopulation augmente toujours. « L'heureuse Campanie, qui n'a pas encore vu un barbare, compte déjà 120,000 hectares où il n'y a ni une chaumière, ni un homme. » Sous Gallien, la grande ville d'Alexandrie n'a plus que la moitié de ses habitans. Si l'on applique cette proportion au monde entier, dit Gibbon, on est autorisé à croire que la moitié du genre humain avait disparu. Il fallait trouver au plus vite un moyen d'arrêter ce fléau qui privait l'empire de laboureurs et de soldats. Les princes en imaginèrent un qui devait avoir les conséquences les plus funestes. Ils se résignèrent à introduire les barbares dans les provinces les plus malheureuses. C'était un grand péril d'établir ainsi l'ennemi chez soi ; les peuples n'y virent qu'un grand bienfait. Comme l'impôt devait toujours être le même, et que ceux qui restaient dans un pays payaient pour ceux qui n'y étaient plus, la charge devenait plus légère quand le nombre des habitans augmentait. On ne se demandait pas d'où ils venaient, s'ils payaient leur part et diminuaient ainsi celle des autres. L'intérêt du moment faisait oublier les dangers du lendemain. Constance Chlore, ayant laissé entrer des barbares de la Frise, pour peupler un canton abandonné de la Gaule, son panégyriste ne trouve pas de termes assez vifs pour l'en remercier. « Ainsi, le Chamave laboure pour nous. Lui, qui nous a si longtemps ruinés par ses déprédations, s'occupe maintenant à nous enrichir. Le voilà vêtu en paysan qui s'épuise à travailler, qui fréquente nos marchés et apporte ses bêtes pour les vendre. C'est ainsi qu'un barbare, devenu laboureur, contribue à la prospérité publique. »

Songeons qu'à ce moment la vie monastique naissait à peine dans les solitudes de l'Égypte et de la Syrie. L'Occident ne devait la connaître qu'un siècle plus tard. Il est donc impossible de la rendre responsable d'une dépopulation que les désastres de cette époque suffisent à expliquer et de l'expédient périlleux qu'on avait trouvé pour y remédier. Le mal et le remède sont beaucoup plus vieux qu'elle.

VI.

On fait au christianisme un autre reproche, qui n'est pas moins grave : on dit que, par la nature même de sa doctrine, il répugne

à la guerre, qu'il peut produire des saints, mais qu'il empêche de former des soldats; il s'ensuit que, comme les États ont besoin de soldats pour se défendre, le christianisme est contraire au salut des États. Le reproche est ancien; on le lui faisait déjà au ve siècle, et saint Augustin, dans ses lettres, l'a discuté. Il est naturel de lui laisser la parole pour y répondre.

Voici comment la question fut soulevée :

Volusianus était un très grand personnage qui appartenait à la famille des Ceionii Albini. Cette famille se flattait de descendre de ce Clodius Albinus qui prit la pourpre sous Septime-Sévère. Elle était alliée à toutes les grandes maisons de l'empire, et, par sa mère, l'empereur Julien s'y rattachait (1). Elle était restée fidèle à l'ancienne religion, comme presque toute l'aristocratie romaine; cependant une chrétienne y avait pénétré par un mariage, et, selon l'usage, le christianisme y était entré avec elle. La mère, tendrement aimée, avait obtenu de son époux qu'on laissât baptiser sa fille, qui fut plus tard sainte Læta; mais le fils appartenait toujours à la religion de son père. On pense bien que sa mère et sa sœur souhaitaient ardemment l'attirer à leur foi; il résistait par habitude, par tradition de famille, par préjugé de bel esprit et d'esprit fort. Cependant il ne put pas leur refuser d'entrer en relation avec l'évêque d'Hippone, dont elles admiraient beaucoup le génie, et il consentit à lui communiquer ses doutes. La lettre qu'il lui écrivit, et que nous avons conservée, est d'un homme du monde, qui veut paraître plus indifférent qu'il ne l'est à ces graves problèmes, et semble n'y toucher que par hasard. Il raconte qu'il s'est trouvé dans une réunion d'amis, de lettrés et de gens d'esprit, où chacun a pris la parole sur les études qui l'occupent. L'un cause de rhétorique, un autre de poésie, un troisième traite des doctrines des philosophes : ce sont des sciences dont on peut entretenir Augustin, car, dans chacune d'elles, il est un maître. Au milieu de ces conversations variées, un des assistans arrive à toucher à la religion. Il expose assez timidement ses incertitudes au sujet du christianisme; il pose quelques questions et demande qu'on y réponde. Puis, comme Volusianus ne veut pas faire sa lettre trop longue, ce qui serait d'un homme mal élevé (les lettres courtes étaient alors à la mode), il s'arrête au milieu du chemin et laisse son ami Marcellinus présenter les objections qu'il n'a pas voulu faire. Tout cela est dit du ton dégagé d'un homme qui ne veut pas être trop sérieux, même dans des discussions graves, de peur de passer pour pédant.

(1) Je suis la généalogie que Seck a tracée de cette famille dans les prolégomènes de son édition de Symmaque.

De toutes ces objections, il n'y en a qu'une qui nous intéresse : Volusianus, avec ses airs de lettré et d'homme du monde, est au fond un politique, que sa naissance destine à gouverner des provinces, à être préfet du prétoire ou de la ville et qui se demande d'abord si la victoire du christianisme pourra servir l'État ou lui nuire. La réponse lui semble facile. Le christianisme, dit-il, prêche le pardon des offenses, il veut qu'on ne rende à personne le mal pour le mal, qu'après avoir été frappé sur une joue, on présente l'autre, et que celui dont on a pris le manteau donne encore sa tunique. Quel sera, pour un pays, le résultat de cette admirable morale? Il n'aura donc pas le droit de faire la guerre pour se défendre ou se venger! Il lui sera interdit de rendre le mal pour le mal à l'ennemi qui le ravage! la pratique de ces vertus évangéliques le conduit inévitablement à sa perte ; et voilà comment, ajoute Volusianus, les princes chrétiens sont incapables de sauver l'empire.

Ce raisonnement semblait difficile à réfuter. Il est certain que le christianisme, qui est une religion de paix, a toujours témoigné un grand éloignement pour la guerre. Tertullien, qui ne marchande jamais à dire ce qu'il pense, l'a formellement condamnée pour deux motifs. Le premier est tout théologique : « Le Seigneur, dit-il, en ordonnant à saint Pierre de remettre son épée au fourreau, a désarmé les soldats. » L'autre est d'ordre plus humain. Parmi les barbares que l'on va combattre, il peut se trouver des chrétiens, car le christianisme a pénétré plus loin que les aigles romaines et il a fait des conquêtes dans toute la Germanie. On est donc exposé à tuer des frères, ce qui ne peut pas être permis. Tertullien, qui, comme on l'a vu, n'est guère Romain de sentiment, et qui déclare que les affaires de son pays lui sont tout à fait étrangères, ajoute : « Nous n'avons qu'une république, c'est le monde. » Pour qui fraternise avec l'univers entier, la guerre est le plus grand des crimes.

Par un étrange contraste, le christianisme, qui avait si peu de goût pour la guerre, paraît s'être beaucoup répandu parmi les soldats. Nous savons qu'ils étaient d'ordinaire très superstitieux; les inscriptions nous les montrent élevant sans cesse des temples et des autels. Ils aimaient assez les dieux nouveaux et prenaient facilement la religion des pays qu'ils traversaient. Nous voyons que beaucoup étaient des adorateurs zélés de Sérapis, de Mithra, du Jupiter d'Héliopolis ou de Doliché. Beaucoup aussi s'affilièrent à la religion du Christ. Comme il n'était pas dans les habitudes de leur métier d'être prudens, ils le laissèrent voir, et, pendant les persécutions, ils furent impitoyablement poursuivis et condamnés.

Quelques-uns même, en pleine paix, attirèrent les supplices sur eux en venant déposer leurs armes aux pieds de leurs chefs et déclarer que leur foi ne leur permettait pas de se battre.

C'est ce qu'aucun prince ne pouvait autoriser sans se perdre. Si le christianisme voulait devenir la religion de l'État, il lui fallait au plus tôt répudier ces doctrines. Il ne s'y résigna qu'avec beaucoup de répugnance, et, de toutes les concessions qu'il a faites pour se plier aux nécessités d'un gouvernement, aucune ne semble lui avoir coûté davantage. Même après Constantin, nous voyons saint Martin, qui était centurion, se présenter à l'empereur, à la veille d'une bataille, et lui dire : « Je suis soldat du Christ; il ne m'est pas permis de tirer l'épée. » Le bon saint Paulin, qui pourtant avait été consul et mêlé aux grandes affaires, félicite beaucoup Victricius d'avoir jeté son baudrier militaire, quand il devint chrétien. Il y avait là, il faut le reconnaître, de quoi justifier Volusianus quand il affirmait « que le christianisme est contraire au salut des États. »

Mais saint Augustin, lui, n'hésite pas; il a compris, avec son grand bon sens, que la sécurité de l'empire et le salut de la civilisation romaine exigeaient qu'on rassurât la conscience des soldats. Pour leur laisser leurs forces intactes, il fallait leur ôter leurs scrupules. Il affirme donc à Volusianus que le christianisme ne condamne pas la guerre, quand elle est juste et qu'on la fait avec humanité. Le Christ n'a pas dit aux soldats qui venaient à lui de quitter l'armée; il leur a dit : « Gardez-vous de toute concussion et de toute violence et contentez-vous de votre solde. » Ce qui indique bien qu'il leur laissait le droit de porter les armes. Voilà la doctrine de saint Augustin. Ce qu'il a dit à Volusianus, il le répète avec la même force au comte Bonifacius, gouverneur de l'Afrique, qui l'a consulté : « N'allez pas croire qu'on ne puisse pas plaire à Dieu dans les camps : David était un guerrier; » et il le redit encore à plusieurs reprises dans *la Cité de Dieu*. C'était, du reste, à ce moment, la doctrine officielle de l'Église : dès 314, quelque temps après la victoire de Constantin, un concile d'Arles avait prononcé l'anathème contre ceux qui se refuseraient au service militaire.

Devons-nous penser que ces hésitations, ces incertitudes ont pu, à de certaines occasions, jeter le trouble dans l'âme des soldats ou détourner des camps quelques-uns de ceux qui auraient pu y rendre des services? En faut-il conclure que la responsabilité du christianisme est engagée dans l'affaiblissement de l'esprit militaire, qui fut une des grandes causes de la ruine de l'empire? C'est bien possible. N'oublions pas pourtant que cet affaiblissement remonte beau-

coup plus haut et que les premiers symptômes en sont plus anciens que la naissance du Christ. Pendant longtemps, c'était Rome et sa banlieue de vigoureux paysans qui fournissaient les meilleurs soldats à la république. A l'époque d'Auguste, la sève est tarie. La grande ville cosmopolite et ses environs déserts ne peuvent plus recruter les légions. Le soldat venu de Rome ne se reconnaît pas à son courage, comme autrefois. Tacite nous le dépeint beau parleur, indiscipliné, gâté par les cabales du théâtre et du cirque, qui lui ont donné le goût de l'intrigue. Les bons soldats venaient alors de l'Italie, puis des provinces; mais les provinces s'épuisèrent à leur tour. Les empereurs, qui auraient dû faire des efforts pour atténuer le mal, l'aggravèrent. Comme ils craignaient qu'un ambitieux ne se fît un parti dans l'armée, ils détournaient les gens riches de servir; Gallien le défendit expressément à tous les sénateurs. Dès lors, les citoyens prirent l'habitude de déserter les camps : ils furent remplacés par les barbares. Rome en avait toujours eu à sa solde : même aux plus belles époques, ses armées se composaient en nombre égal de légions et d'auxiliaires. Avec le temps, les auxiliaires devinrent plus nombreux que les légions, et ils finirent par composer l'armée presque entière. Déjà, sous Tibère, un Gaulois osait dire : « Il n'y a de fort, dans les troupes romaines, que ce qui vient de l'étranger, *nihil validum in exercitibus, nisi quod externum.* »

Ces changemens ont mis des siècles à s'accomplir; l'origine en remonte à Auguste, qui sépara le soldat du citoyen en rendant les armées permanentes. Tout était en germe dans cette innovation, et le germe s'est développé peu à peu à travers tout l'empire, produisant l'une après l'autre toutes ses conséquences, sans qu'il soit possible de dire exactement ce que le christianisme a pu ajouter à un mal qui était plus ancien que lui, et qui provenait d'autres causes.

VII.

On a vu que Volusianus tenait à ne pas écrire des lettres trop longues. Je crois bien que, dans son désir d'être court, il n'a pas voulu tout dire. Il devait avoir un autre grief contre le christianisme dont il n'a pas entretenu saint Augustin, peut-être parce qu'il craignait de le blesser. Les beaux esprits qu'il réunissait chez lui, pour causer de rhétorique ou de philosophie, ne doutaient pas que les chrétiens ne fussent des ennemis déclarés des sciences et des lettres et que leur domination, quand ils deviendraient les maîtres, ne fît régner avec eux la barbarie sur la terre. Quelle raison avaient-ils de le

croire? Une seule, et qui n'était pas juste. Ils se souvenaient toujours du temps où les chrétiens ne se recrutaient guère que parmi les gens de basse naissance, qui ne connaissaient ni Homère, ni Virgile, ni Platon, ni Cicéron, et qui ne se souciaient pas de pratiquer les finesses de leur langage. C'est alors que le monde élégant avait pris d'eux une mauvaise opinion, et, une fois qu'on l'eut prise, on n'en changea plus. Les années passent, les préjugés restent : il est si commode de répéter de confiance ce qu'on a entendu dire, sans se donner la peine d'en vérifier l'exactitude. Cependant l'Église, pour se répandre dans les classes lettrées, avait dû se familiariser avec la littérature. Elle s'était mise à l'école des grands écrivains de la Grèce et de Rome. Elle comptait des orateurs et des philosophes distingués, mais les beaux esprits s'en moquaient toujours. En Afrique, dans un pays qui avait produit Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, et qui possédait encore saint Augustin, quand on rencontrait un chrétien, « on l'insultait, on le raillait, on se moquait de lui, on l'appelait un ignorant, un sot, un homme sans esprit et sans connaissances. » Le merveilleux, c'est qu'à force de le dire, on l'a fait croire à tout le monde. Aujourd'hui, c'est presque un lieu-commun de soutenir que l'Église a détruit l'ancienne littérature, et l'on ne paraît pas douter que les ténèbres du moyen âge ne soient son œuvre.

Il n'y a rien qui soit moins conforme à la vérité, et ceux qui soutiennent cette opinion ne semblent guère connaître l'histoire de la littérature latine pendant l'empire. On peut la résumer en quelques mots. Après un moment d'éclat incomparable sous Auguste, elle avait promptement déchu. Pendant les deux premiers siècles, cette décadence est glorieuse encore. Quelques-uns des écrivains de ce temps, Sénèque, Tacite, Juvénal, sont parmi les plus grands que Rome ait produits. Par la force de la pensée, ils dépassent même quelquefois ceux de la république; c'est seulement par la façon d'écrire qu'ils leur sont inférieurs. Cependant, vers les dernières années, la faiblesse se trahit, la fin s'annonce. Elle vint avec une brusquerie étrange. L'époque d'Antonin et de Marc-Aurèle compte encore des gens de talent : Suétone, Fronton, Apulée; mais dans celle qui suit, il n'y a plus rien : c'est pour nous un siècle entier de profonde obscurité. Assurément, il n'est pas possible de croire que les lettres aient été tout d'un coup abandonnées : la société les aimait avec passion; elle était élégante, polie, raffinée. Les écoles florissaient, on comblait les professeurs de distinctions flatteuses. Il n'y a donc pas de doute qu'après les Antonins on ait continué à parler, à écrire; on devait faire de petits vers galans, comme ceux du *Pervigilium Veneris;* on déclamait des panégy-

riques; mais tout ou presque tout est perdu. Est-ce un hasard? J'ai peine à le croire, et je soupçonne plutôt que rien n'a survécu, parce que rien ne méritait de vivre. En supposant qu'une mauvaise chance nous eût privés de tous les ouvrages qui furent composés alors, les noms des auteurs au moins se seraient conservés. Or, à l'exception de quelques grammairiens et de quelques jurisconsultes, aucun nom illustre n'est arrivé jusqu'à nous. Quelles que soient les causes de cette éclipse subite, en pleine civilisation, dont il n'y a peut-être pas d'autre exemple dans l'histoire littéraire, il est difficile d'en accuser le christianisme, qui n'avait encore qu'une assez médiocre importance. Au contraire, c'est le christianisme qui fait seul quelque figure au milieu de cette décadence. Les meilleurs écrivains du temps, les seuls dont le souvenir n'ait pas péri, sont ses apologistes, Tertullien, Minucius Félix, et les autres, qui étaient des lettrés fort habiles en même temps que des penseurs subtils et vigoureux. C'est grâce à eux que cette chaîne de grands esprits, qui va depuis les guerres puniques jusqu'à la fin de l'empire, ne se trouve pas subitement rompue, et qu'il reste encore quelques écrivains distingués dans ce désert qu'on traverse de Marc-Aurèle à Dioclétien.

Mais voici un phénomène plus singulier. Tout d'un coup, ce désert commence à se repeupler. Avec la sécurité qui revient, les lettres se raniment. Dès le règne de Constantin, les écrivains en prose et en vers deviennent plus nombreux, et bientôt un grand siècle littéraire commence. On a le droit de l'appeler ainsi, non-seulement quand on l'oppose à la stérilité de l'époque d'où il sort, mais lorsqu'on songe qu'il a produit des poètes comme Ausone et Paulin de Noles, comme Prudence et Claudien; des polygraphes comme Symmaque et saint Jérôme, des orateurs comme saint Ambroise et saint Augustin. Je ne crois pas possible de nier que cette renaissance, comme l'appelle justement Niebuhr, ne soit due en partie au christianisme et à l'élan qu'il a donné aux esprits et aux âmes. Ce qui est remarquable, c'est que tout le monde en a profité; les lettres profanes sont en progrès comme les lettres sacrées: c'est un réveil de la littérature entière.

Dans cet éclat, il reste toujours un point obscur. La langue que parle cette littérature renouvelée n'est plus tout à fait la même qu'autrefois, elle se sert d'un latin fort altéré, par moment barbare. Ici, la responsabilité du christianisme paraît moins douteuse, il faut bien le reconnaître, mais il n'est pas le seul coupable. Le latin s'est décomposé peu à peu, et par degrés. Lorsqu'on rétablit les intermédiaires, au lieu de passer sans transition d'une extrémité à l'autre, on devient plus juste pour les écrivains ecclésiastiques, et l'on est moins tenté de faire tout retomber sur eux. Ils ne sont en

réalité que le dernier terme d'une décadence qui pendant trois siècles ne s'est pas arrêtée. J'ai besoin, pour le faire voir, d'entrer dans quelques détails techniques, que je prie le lecteur de me pardonner; ils ne sont pas sans intérêt pour nous, puisque c'est de la décomposition du latin que notre langue est sortie.

Un siècle sépare à peine Tacite de Tite-Live; et cependant les deux historiens ne parlent pas tout à fait la même langue. Celle de Tacite est toute pleine de termes et de tournures empruntés à la poésie; la syntaxe y est profondément modifiée; il emploie l'infinitif, les participes, le génitif et l'ablatif absolu d'une manière nouvelle. Entre Tacite et saint Augustin, il s'écoule près de deux cent cinquante ans. La route ayant été beaucoup plus longue qu'entre Tite-Live et Tacite, on comprend que les altérations de langage soient aussi bien plus considérables; et, même quand on trouverait que le changement dépasse ce qu'il était naturel d'attendre en raison du temps écoulé, il ne faudrait pas être trop étonné : on sait que les décadences se précipitent par leur durée même, comme, dans la chute des corps, la vitesse augmente par la distance. Il était donc dans la nature des choses qu'en deux cent cinquante ans le latin changeât trois fois plus qu'il ne l'avait fait en un siècle, et ceux qui en témoignent quelque colère, ou même quelque surprise, qui en accusent uniquement certains écrivains ou certaines doctrines, au lieu de reconnaître que c'est le temps qui est le plus grand coupable, montrent bien qu'ils ignorent les lois qui président aux évolutions du langage.

On peut faire pourtant aux auteurs chrétiens deux reproches mérités. D'abord ils ont introduit un grand nombre de mots nouveaux, tirés du grec ou de l'hébreu, qui altèrent singulièrement la physionomie du vieux latin et lui donnent un air fort étrange. Il faut avouer qu'il leur était bien difficile de ne pas le faire. Une première fois le latin avait subi un assaut, quand il s'était agi d'introduire à Rome la philosophie grecque. Ce n'étaient pas seulement les préjugés nationaux, le respect des anciens usages, qui s'opposaient à la propagation des doctrines philosophiques, on peut dire que la langue elle-même y répugnait: on a remarqué combien elle est pauvre en termes abstraits; les substantifs y sont rares, et les bons écrivains les remplacent le plus qu'ils peuvent par des formes verbales. C'est la langue d'un peuple jeune, actif, pratique, peu porté vers les spéculations de l'esprit, et chez qui la pensée cherche à se rendre visible et palpable. Aussi Lucrèce, lorsqu'il voulut exposer en vers le système d'Épicure, se plaignit-il amèrement des difficultés qu'il éprouvait,

Propter egestatem linguæ et rerum novitatem.

Il fallut donc, pour remédier à cette disette, inventer des mots et des tours nouveaux. Mais on était alors à une époque pleine de goût, de mesure, de délicatesse, et les innovations se firent d'une manière habile et discrète. Il n'en fut pas tout à fait de même plus tard, quand une nouvelle religion, étrangère par ses origines au monde gréco-romain, se répandit dans l'empire. Cette fois les changemens furent très considérables. On fut bien forcé de créer une foule de termes pour exprimer des idées, des croyances, des rites, que Rome ne connaissait pas; et quoiqu'au dire de M. Gœlzer (1) cette invasion de mots nouveaux se soit faite d'une façon moins irrégulière qu'on ne croit et plus conforme au génie du latin, il n'en reçut pas moins une atteinte très profonde.

Mais les innovations de mots ne sont pas ce qui altère le plus une langue. Tant que la syntaxe résiste, rien n'est perdu. Par malheur, la syntaxe aussi fut entamée ; elle eut beaucoup à souffrir de la grande place que les auteurs chrétiens laissèrent prendre, dans les ouvrages écrits, à la langue populaire et parlée : c'est le second reproche, et le plus grave, qu'on leur adresse.

Dans aucun pays du monde, le peuple ne s'exprime tout à fait comme les gens bien élevés; mais à Rome la différence semble avoir été plus tranchée qu'ailleurs. On y trouve toujours, au-dessous du langage des personnes du monde (*sermo urbanus*), une façon de parler plus commune, à l'usage de la populace (*sermo plebeius*). Partout, de sa nature, le *sermo plebeius* est envahissant, dominateur, et cherche à se glisser jusque dans la bonne compagnie. A Rome, il fut contenu, pendant quatre siècles, par la langue littéraire, et forcé de rester dans ses limites. Mais, dès que la littérature s'affaiblit, il en sort, et, ne se sentant plus maîtrisé, il s'impose à tout le monde. Ce ne sont pas seulement les auteurs chrétiens qui le subissent, comme on le croit d'ordinaire; il s'introduit aussi chez ceux qui n'ont jamais professé le christianisme, comme Ammien Marcellin, ou qui même lui étaient hostiles, comme Macrobe. Si chez les chrétiens il a fait plus de ravages, c'est que le peuple a pris plus d'importance dans la nouvelle religion. L'auditoire, dans les églises, se compose surtout d'ignorans et d'illettrés; il faut un peu parler comme eux, pour s'en faire entendre. Saint Ambroise ne paraît pas s'en être beaucoup préoccupé, et ses sermons ne diffèrent pas de ses autres écrits; mais il s'adressait à des Italiens, dont le latin était la langue nationale, et qui étaient capables de suivre sans efforts même des gens qui

(1) Dans son excellent ouvrage sur *la Latinité de saint Jérôme*.

parlaient mieux qu'eux. Il n'en était pas ainsi aux extrémités du monde romain, à Hippone, par exemple, dans une ville dont les voisins parlaient berbère ou punique ; là, il fallait bien faire plus de sacrifices au mauvais langage, si l'on voulait être compris. Saint Augustin s'y est résigné dans ses sermons. Ce fin lettré, qui admirait tant Cicéron et Virgile, ne s'est pas fait barbare de gaîté de cœur, comme Commodien, mais il n'a jamais reculé devant un terme ou un tour populaires, quand il s'agissait de rendre sa pensée plus claire à ses auditeurs. « J'aime mieux, disait-il, que les grammairiens se plaignent que si le peuple ne saisissait pas. » C'est ce qui fait que, dans ses sermons, la langue a pris un caractère nouveau (1). On remarque que la syntaxe se rapproche de celle des langues modernes. Les prépositions sont en train d'y remplacer les cas : on y dit, comme en français, *credere ad justitiam* (croire *à* la justice), *gaudere de pace* (se réjouir *de* la paix) ; les verbes auxiliaires *avoir, faire, venir,* s'y multiplient sans mesure. Mais ce qui a changé surtout, c'est l'arrangement des mots, le tour et l'accent de la phrase. L'ancienne période, avec sa marche toujours semblable, son harmonie savante, ses proportions régulières, est brisée. Les mots ne viennent plus se ranger d'eux-mêmes dans l'ordre accoutumé ; ils ne reconnaissent d'autre loi que de se régler au mouvement de la pensée. Le verbe n'est plus rejeté d'ordinaire à la fin, comme chez Cicéron et ses imitateurs, et commence à prendre, dans la phrase, la place qu'il occupe chez nous entre le sujet et le régime. C'étaient là des altérations graves. Je comprends qu'elles blessent les admirateurs du vieux langage classique, si élégant, si harmonieux, si savamment construit. Mais était-il possible alors de le ressusciter? Ceux qui le tentèrent, comme les rhéteurs d'Autun dans leurs *panégyriques,* quelque talent qu'ils aient dépensé à cette œuvre ingrate, n'ont abouti qu'à de froides imitations, qui pouvaient charmer quelques gens de lettres, réunis dans une école, mais laissaient le grand public indifférent. Au contraire, la langue des sermons de saint Augustin est ce qu'il faut pour enlever une grande assemblée. Elle est ample et franche, nette et colorée ; elle possède les qualités qu'une langue gagne toujours au contact du parler populaire, la vérité et la vie.

Il n'est donc pas juste d'accuser le christianisme de la décadence des lettres romaines, puisqu'elles semblaient presque mortes avant lui, et qu'elles ont paru se ranimer dès qu'il est devenu le maître. Quant à la corruption de la langue, il y a travaillé sans

(1) On peut voir, pour plus de développement, le livre de M. Adolphe Regnier sur *la Latinité des sermons de saint Augustin.*

doute, mais elle ne date pas de lui ; ce n'est pas lui qui a mis le latin sur la route où il devait arriver à la barbarie.

VIII.

Il est temps de tirer une conclusion de cette longue étude. Il y en a une qui se dégage d'abord des faits qui viennent d'être exposés, c'est que la décadence de Rome, comme sa grandeur, a suivi une marche très régulière, et qu'il ne s'y produit rien de brusque et de heurté. L'histoire romaine est peut-être la plus logique de toutes, celle où les faits s'enchaînent le mieux et sortent le plus clairement les uns des autres. Comme il y a plus d'imprévu dans l'histoire des Grecs, l'imagination peut y trouver plus d'agrément; mais la raison et le bon sens se satisfont mieux et se sentent plus à l'aise dans celle des Romains. Il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que de la suivre dans ses phases diverses; nulle part on n'aperçoit mieux le passage de la cause à l'effet et des principes aux conséquences : aussi sera-t-elle toujours un des fondemens de l'éducation de la jeunesse.

Les contemporains d'Auguste, malgré l'éclat d'un grand règne qui pouvait les abuser, s'aperçurent confusément que la décadence commençait; ils sentaient que, selon le mot du poète, Rome ne pouvait plus soutenir sa grandeur. Ils ne se trompaient pas : on était sur le sommet, et l'on s'apprêtait à descendre. Depuis ce jour. pendant quatre siècles, on a toujours descendu. La chute a été un peu plus rapide ou un peu plus lente, elle ne s'est jamais arrêtée.

Ce qui pouvait dissimuler par momens cette décadence, c'est qu'elle ne ressemblait pas tout à fait aux autres. La plus grande misère des États qui périssent, c'est de n'avoir plus d'hommes. Rome, jusqu'à ses derniers momens, n'en a jamais manqué. Quand l'Italie fut épuisée d'en produire, les provinces lui en ont fourni, et, à la fin, elle a pris à son service des barbares qui méritaient d'être Romains. « Il vint un temps, dit Ozanam, où Rome ne se souvint plus de l'art de vaincre, mais elle n'oublia jamais l'art de gouverner. » La phrase n'est vraie qu'à moitié. Non-seulement elle a toujours su trouver des fonctionnaires habiles pour administrer le monde, mais jusqu'à la fin elle a remporté des victoires. A la veille de la prise de Rome, Stilicon avait battu Alaric; plus tard, quand l'empire semblait tout à fait perdu, Aétius, avec une armée de Goths et de Francs qui servaient sous les aigles, a écrasé les hordes d'Attila. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est qu'à la même époque elle a eu la chance d'être gouvernée par des

princes intelligens et énergiques, qui ont contenu les rivalités intérieures et vaincu les ennemis du dehors. Citons, pour ne parler que du IVe siècle, Constantin, Julien, Valentinien et Théodose. Tant qu'ils ont régné, on a cru le mauvais sort de l'empire conjuré, et il a semblé que la décadence s'était arrêtée. On se trompait; la prospérité n'était qu'à la surface, le mal poursuivait son œuvre en dessous; à leur mort, l'empire, qui s'était cru sauvé, se retrouvait plus malade qu'auparavant, si bien qu'après le plus glorieux de tous ces règnes, celui de Théodose, il était tout à fait perdu. Quelle pouvait être cette cause intérieure de ruine, à laquelle rien n'a résisté, qui paralysait l'effet de grandes victoires, qui rendait inutiles les efforts des princes, l'habileté des administrateurs, le talent des généraux? Je ne me charge pas de la découvrir. Les païens l'appelaient le Destin et les chrétiens la Providence; mais comme le Destin n'a dit son secret à personne, et que nous ignorons les desseins de Dieu sur le monde, parler du Destin et de la Providence, c'est, en termes plus convenables, avouer qu'on ne sait rien.

Si cette cause première nous échappe, elle agit par des causes secondes, ou, si l'on aime mieux, elle se révèle par des symptômes qu'on peut saisir. Nous venons de les indiquer rapidement; on a vu qu'ils sont tous fort anciens et qu'il n'y en a aucun qui apparaisse pour la première fois au moment de la victoire du christianisme. La conséquence qu'on en peut tirer, c'est qu'elle n'a pas causé à l'empire une secousse assez forte pour qu'il en ait sérieusement souffert. Il est probable que le changement a été moins complet qu'on ne l'imagine; comme l'Église avait fait depuis longtemps des concessions importantes aux lois et aux usages de la société dont elle allait prendre la direction, la transition d'un régime à l'autre s'est accomplie sans trop de violence.

Ainsi l'empire a péri de maladies qui remontaient plus haut que le christianisme; on peut donc affirmer qu'il n'est pas la cause directe de sa ruine. Mais ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il a été impuissant à l'arrêter. L'a-t-il retardée ou rendue plus rapide, c'est une question qu'on peut débattre. Dans tous les cas, l'empire était si profondément atteint que, sous quelque régime religieux ou politique qu'on l'eût fait vivre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sa fin était inévitable.

G. Boissier.

LA RÉPUBLIQUE

ET

LES CONSERVATEURS

La France a traversé une crise où les républicains ont craint de voir la république succomber. Et voilà que le pays semble condamné à rester en proie aux mêmes passions, aux mêmes divisions, aux mêmes luttes stériles. N'y a-t-il donc rien de changé dans l'humeur et le tempérament des partis? Allons-nous simplement assister à la reprise de la pièce bruyante et monotone qui se joue, depuis quelque douze ans, sur la scène parlementaire? A-t-on déjà oublié que le public en est las? Pendant quelques semaines, on a craint que sa colère ne s'en prît aux acteurs et ne fermât le théâtre. Après une clôture de plusieurs mois, voici la salle rouverte; la troupe est en partie renouvelée; va-t-elle s'en tenir à son ancien répertoire et nous redonner, pendant quatre ans, la fastidieuse et indécente comédie tant sifflée naguère?

Qu'y a-t-il, encore une fois, de changé dans la situation ou l'orientation des partis? Qu'avons-nous à espérer de la majorité, et que peut-on attendre de la minorité? Toutes deux ont leur part à prendre de la leçon infligée au parlement par le pays. Nous voudrions examiner ici quelle attitude convient à la droite dans la nouvelle chambre, et ce que la république est en droit de demander des conservateurs.

I.

Le vice de notre situation politique, selon beaucoup de bons esprits, c'est que, en face d'une majorité intolérante et tyrannique, il ne se rencontre qu'une opposition inconstitutionnelle. Par cela seul, l'opposition s'est enlevé toute prise sur le pays, toute action sur le gouvernement. Antirépublicaine, la république la condamne à l'impuissance. Le pays, effrayé de tout ce qui lui semble une révolution, se défie d'une droite dont il appréhende une révolution. Les conservateurs attitrés ont ainsi, contre eux, l'instinct conservateur des masses. D'autre part, la majorité, retranchée dans le pouvoir comme dans une forteresse, se réjouit d'être en droit d'exclure la minorité. Elle traite les opposans en rebelles, avec lesquels toute transaction est trahison. Elle se vante de représenter seule l'ordre légal, et la république se confond avec un parti qui, sous prétexte de la défendre, se croit tout permis. Entre cette gauche et cette droite, irréconciliables par leur principe et presque également intransigeantes, les hommes modérés, les rares politiques moins soucieux des intérêts de partis que des intérêts du pays, se trouvent isolés et comme perdus. Or, l'effacement des modérés au profit des violens est le pire mal qui puisse frapper un pays libre.

A ce mal, quel remède?

Il en est un fort simple en apparence; le premier docteur appelé en consultation le recommandera. Voulez-vous reprendre, dans le pays et dans la chambre, une influence légitime? dit-on aux conservateurs, placez-vous sur le terrain constitutionnel. Venez à la république, jetez la violette impériale ou la rose de France, laissez là l'aigle ou les fleurs de lis, emblèmes surannés, pour le R. F., seules armes de la France nouvelle. Donnez à la république une droite républicaine : opposition aujourd'hui, vous pourrez être le pouvoir demain. Vos adversaires se verront contraints de compter avec vous, et, en attendant que vous puissiez gouverner vous-mêmes, vous permettrez la formation de ministères modérés qui gouverneront avec vous.

L'avis est excellent; par malheur, il est de ces conseils moins aisés à suivre qu'à donner. Les partis sont des corps d'armée sur le champ de bataille, et il est toujours périlleux de changer de cocarde ou de drapeau au milieu du combat : on risque de jeter la confusion parmi ses troupes, de n'être plus reconnu de ses soldats ou d'être abandonné d'une partie de ses bataillons.

Certes, il serait à désirer que les partis eussent un terrain commun. Le jour viendra, Dieu nous garde d'en désespérer! où, dans

le parlement comme dans la nation, nul ne songera à gratter les éphémères écussons du frontispice de nos monumens publics. Ce sera peut-être pour le xxe siècle; encore n'en sommes-nous point certains. Mais aujourd'hui, en 1890, au lendemain du centenaire de 1789, ce vœu de tout bon patriote a quelque chose d'ingénu. Il a contre lui l'histoire, l'expérience des cent dernières années, le tempérament de la France. Nous sommes encore trop près de la révolution, et nous ne sommes pas assez sûrs d'en être sortis. Dans les îles volcaniques, où chaque génération a vu des tremblemens de terre tout renverser, on a peine à croire à la durée d'une maison, si solide semble-t-elle. Voici un siècle que la France n'a peut-être pas connu une heure où la légalité du jour fût acceptée de tous les Français, comme une loi définitive. Les révolutions ont enlevé la foi. Ce que n'a pu imposer le génie de Napoléon, au lendemain d'Austerlitz et d'Iéna; ce que les cinq du Corps législatif refusaient aux huit millions de suffrages du second empire, après Malakof et Magenta; ce que, de 1815 à 1848, les républicains ont obstinément dénié à la monarchie, dont les ministres s'appelaient Richelieu, Villèle, Guizot, Thiers, comment s'étonner si la république a de la peine à l'obtenir au sortir d'une mêlée où elle a failli tomber aux pieds d'un général, qui tenait plus d'un Arabi que d'un Bonaparte?

Après tout, cette adhésion unanime de la nation, qu'a fait la république pour la conquérir? Elle a remporté des victoires électorales; cela ne suffit point. Pour fonder un gouvernement, c'est peu de vaincre le parti adverse; le difficile, c'est de le gagner. Si les conservateurs font encore grise mine à la république, n'est-ce pas que la république n'a pas su les attirer? Il est malaisé de se la représenter comme une mère aux bras ouverts, criant à tous les Français : « Venez à moi, vous tous qui êtes également mes fils; il y a place, pour tous, sur mon sein maternel. » En vérité, tel n'a été ni l'attitude, ni le langage de la république, depuis que gouvernent les républicains. Comment s'est-elle présentée aux conservateurs? Est-ce en amie ou en pacificatrice, le sourire aux lèvres, le rameau d'olivier à la main? Non, c'est en virago irritée, la menace à la bouche, le casque ou le bonnet rouge sur la tête, la pique ou la hache à la main. Comment s'est-elle présentée aux catholiques? Est-ce en protectrice de la foi, ou en défenseur de la liberté religieuse? Non, c'est en libre-penseuse militante, en missionnaire voltairienne ou positiviste, le triangle maçonnique au cou, des catéchismes laïques sous le bras, un fouet dans une main, un trousseau de fausses clés dans l'autre, pour chasser les sœurs et déloger les moines. Avec de telles façons, c'eût été merveille si elle n'eût effarouché les conservateurs, race timorée, gens à préjugés,

déjà mis en défiance contre elle par leur éducation ou leurs souvenirs. On s'est plu à changer leur répugnance en aversion. Aujourd'hui, quelques-uns cherchent à les rassurer; on leur dit de ne pas prendre peur, on leur jure qu'on ne leur veut pas de mal; mais ils se méfient, et il faut autre chose que des paroles ou des risettes pour les faire revenir de leurs préventions.

Et, aujourd'hui même, que fait, pour cela, le parti au pouvoir? De tous les gouvernemens qu'a connus la France, aucun n'a moins travaillé à rallier l'opposition. Comparez à la troisième république le consulat, la restauration, la monarchie de juillet, le second empire. Sous ces gouvernemens si divers, que d'avances de toutes sortes, à maintes reprises, aux hommes, aux familles, aux groupes sociaux attachés aux régimes antérieurs! Notre pauvre pays, si souvent déchiré de ses propres mains, a un grand modèle en ce genre : la politique d'Henri IV au sortir des guerres de religion. Il s'est trouvé des républicains pour la recommander à leurs amis; la république semble, depuis M. Thiers, en avoir pris le contrepied.

Sous ce rapport, il faut bien le dire, la république a un désavantage vis-à-vis de la monarchie, car nous avons beau être en république, — pour toujours peut-être, — il ne s'ensuit nullement que la république soit, de tout point, supérieure à la monarchie. Dans une monarchie, il y a un souverain, il y a une dynastie, personnellement intéressés à ramener les dissidens. Rien de pareil dans une république : au centre du pouvoir, pas d'aimant qui attire par fonction. Un président temporaire n'y a pas le même intérêt qu'un souverain héréditaire; en eût-il la velléité, il n'a ni le même ascendant, ni la même indépendance. Un président n'est pas libre de ses sourires. En république, rien au-dessus des partis; à la politique de séduction et d'attraction tend à se substituer la politique d'exclusion. Cela est surtout vrai lorsque le parti au gouvernement s'est fait du nom de républicain un monopole. Heureux de confondre ses intérêts de parti avec l'intérêt de la république, il se plaît à traiter ses adversaires comme des ennemis publics.

La politique, aujourd'hui, — la politique républicaine surtout, — est essentiellement réaliste : pour elle, la grande affaire, c'est le partage du pouvoir et des places. On l'a dit souvent; mais, pour être triviale, la métaphore n'en est pas moins juste : la politique est une salle à manger, le pouvoir est un banquet, le budget, le festin. Les convives attablés ne tiennent pas à se serrer pour faire place à de nouveaux arrivans. On admet volontiers, dans la salle, les petits, les humbles, ceux qui se contentent des miettes de la table; les autres, non. Cela est particulièrement sensible en pro-

vince, où l'on vous réclame vos titres de républicain, de même que, aux solliciteurs d'emplois, on demande leurs diplômes et certificats. Comme autrefois celui de gentilhomme, le nom de républicain est une qualité qui confère des droits et privilèges; on ne tient pas à la reconnaître à tout le monde.

Ce grossier matérialisme politique n'est pas l'unique raison des défiances intéressées et du mauvais vouloir témoignés, par la plupart des républicains, aux conservateurs enclins à se rallier à la république. A côté des *affaristes,* comme disent nos voisins d'Italie, il y a, pour son honneur, dans le parti républicain (et parfois tous deux s'entremêlent bizarrement dans le même homme), des idéalistes. Pour eux, la république n'est pas seulement la nourrice aux mamelles pleines, mais la déesse au front étoilé qui doit transfigurer la France et l'humanité. Ils lui rendent un culte dont ils sont les prêtres; ils appellent les peuples à la venir adorer; mais ils ne laissent approcher que les croyans, ceux qui acceptent leur *credo;* ils écartent du temple, avec un soin jaloux, les profanes, les tièdes, les mécréans suspects d'hétérodoxie. Ils tiennent à maintenir la pureté de la doctrine. Lors de la mort de M. le comte de Chambord, la république eût pu, sans trop de peine, rallier nombre de légitimistes; ainsi dans le clergé et parmi les familles avant tout catholiques. J'ai vu des républicains s'en inquiéter. — La république, écrivait un journal opportuniste de mon département, court un grave danger; elle risque de voir les cléricaux et les royalistes, défians de l'orléanisme, venir à elle pour chercher à l'attirer à eux. Quel malheur pour l'humanité, si notre belle république devait jamais tomber aux mains des obscurantistes! Mieux vaut mille fois avoir ces gens-là pour ennemis que pour alliés. — Si peu de républicains sont assez ingénus, ou se connaissent assez, pour se confesser aussi franchement, beaucoup, à leur insu, raisonnent à peu près de même. Pour eux, la république n'est pas un gouvernement comme un autre. Elle a une mission qu'elle ne saurait renier, et qui embrasse le spirituel, non moins que le temporel. C'est une religion; pour y être admis, il faut en professer le dogme. Il n'est pas bon de laisser franchir la porte à des néophytes qui n'ont pas la foi, et qui ne veulent pénétrer dans le sanctuaire que pour en changer les dieux.

Cette mission de la république, on la connaît de reste. Elle consiste à refaire l'intelligence et l'âme même de la France, grande et haute tâche que nous ne voudrions ni railler, ni rabaisser. C'est, sous une forme inverse, le vieux et noble rêve des théocraties, qui, elles aussi, ont prétendu pétrir à leur gré l'âme des peuples. Qu'un pareil songe hante des esprits jeunes, hardis, épris de

vagues formules de progrès et impatiens de toutes les entraves que la tradition semble attacher aux pieds de l'humanité, je le comprends. Mais, quelque élevée qu'elle lui paraisse, et quelque opinion qu'en ait l'histoire, cette mission, dont la république se fait honneur, semble peu rassurante aux esprits timides, routiniers, bornés si l'on veut, aux braves gens inquiets des nouveautés ou des changemens trop brusques. Elle irrite ou effraie les bonnes âmes qui se refusent à rejeter toutes les idées traditionnelles, qui croient à l'utilité de ce qu'un philosophe historien appelle le préjugé héréditaire, qui s'imaginent que Dieu et le divin doivent encore garder une place dans la famille et dans la cité humaine; tous ces esprits terre à terre, qui doutent de l'efficacité d'une morale sans sanction; qui se figurent que, pour l'éducation, l'enseignement civique ne vaut pas le catéchisme, et que la religion a du bon, ne fût-ce que pour les enfans et pour les femmes. Ces vieilles idées, tous ces préjugés bourgeois ou ruraux, la république s'est fait gloire de les heurter de front. Comment les conservateurs n'en auraient-ils pas été choqués? Pour beaucoup d'entre eux, la république était une personne de mauvaise éducation; au lieu de chercher, par sa conduite, à les faire revenir sur son compte, elle s'est plu à les scandaliser et à leur faire peur. Ce n'était pas le moyen de les gagner.

Est-ce seulement dans leurs préjugés, dans leurs habitudes ou leurs croyances que les conservateurs ont été troublés et blessés? Non, c'est tout autant dans leurs intérêts. Qu'entend-on par conservateurs, si ce n'est, d'abord, ce qu'on nomme, non sans quelque ironie, les classes dirigeantes? Or ces classes, naguère dirigeantes, la république semble avoir pris à tâche de ruiner leur influence au profit des nouvelles couches saluées par Gambetta. La loi scolaire, la loi municipale, la loi militaire, ont été autant de coups portés contre elles; dira-t-on qu'elles n'ont pas toujours été visées, elles n'en ont pas moins été touchées. Dans les campagnes, dans les bourgs, dans les petites villes, on s'est appliqué à diminuer l'ascendant des propriétaires, des bourgeois, des notables de toute sorte, aussi bien que l'autorité du curé. On a cherché à faire le vide autour d'eux, à les isoler de leur ancienne clientèle, à les rendre impuissans. Dans une commune voisine de la mienne, une veuve possédait une source que la commune désirait acquérir. La veuve consentait à céder sa source moyennant indemnité. Un docteur opportuniste, soutenu par la préfecture, persuada au conseil municipal de s'en emparer sans bourse délier, en pratiquant des tranchées autour du champ de la veuve, de façon à capter les eaux et à intercepter la source. C'est à peu près ainsi qu'on pro-

cède avec les influences conservatrices; on bouleverse le sol autour d'elles, on retourne les terrains d'où elles jaillissent, on s'efforce de couper les canaux et de tarir les sources qui les alimentent.

Il restait en France, dans les communes, une représentation des intérêts; la loi municipale a supprimé l'adjonction des plus imposées. Il en résulte que les centimes additionnels, et Dieu sait quelle en a été la progression! sont souvent votés par ceux qui ne les paient point. Heureusement pour le pays, les maires sont encore élus par les conseils municipaux; la majorité républicaine, tout en en manifestant parfois son humeur, n'a pas osé dépouiller les communes du droit dont les avait investies une majorité conservatrice. Si les influences sociales n'ont pu être entièrement bannies de la mairie, on leur a fermé hermétiquement l'école. C'est contre elles et à dessein qu'a été dressé le mur élevé par la loi entre l'école et la mairie, vainement réunies sous le même toit. La laïcisation même des écoles n'a pas seulement touché les conservateurs dans leurs convictions religieuses, elle les a durement et doublement frappés dans leurs intérêts matériels. La bourse n'a pas été moins atteinte que la conscience. A côté des écoles publiques reconstruites à grands frais avec leur argent, les familles riches ou aisées ont dû souvent ouvrir des écoles libres entretenues uniquement par leur générosité. Aux contributions du percepteur, il leur a fallu ajouter le denier des frères ou des sœurs. De pareils efforts coûtent et disposent mal pour qui les impose. Aux charges pécuniaires et aux froissemens de la conscience, la loi scolaire a ajouté les tracasseries. Dans les départemens où l'on prétend observer les prescriptions de la loi, le cultivateur ne peut, au printemps, disposer librement des bras de ses enfans; il lui faut l'autorisation des commissions scolaires; et le propriétaire le plus lettré est tenu de faire passer, à ses filles, un examen devant une ignorante commission de pédans de village. Est-ce la peine de mentionner ici la suppression du volontariat? quels qu'en soient les résultats, le service de trois ans, tel qu'il a été établi, va encore blesser des intérêts et attiser des mécontentemens.

Que si, à ces charges et à ces vexations, on ajoute celles dont la république leur a fait la menace : l'impôt sur le revenu, par exemple, ou l'impôt progressif, ou encore la suppression du budget des cultes qui ferait retomber l'entretien des églises sur les propriétaires, on sentira que, dans leur opposition, les conservateurs ne luttaient pas seulement *pro aris*, comme disait notre *Conciones*, mais aussi *pro focis*, pour leur fortune, pour leur rang dans la société, pour leur famille, pour leurs enfans; c'était bien là, pour eux, le *struggle for life*. Mais, en combattant la politique de la gauche,

pourquoi, dira-t-on, s'en prendre à la république? On oublie que le parti républicain a toujours été le premier à s'identifier avec la république, appelant imprudemment sur elle les coups qu'il eût dû en détourner. Dans une monarchie, il est de tradition de ne pas découvrir le roi; dans la république, c'est le contraire : ministres, députés, préfets, candidats, à chaque bataille électorale, les républicains, loin de chercher à élever la république au-dessus des combattans, s'abritent systématiquement derrière elle, s'en couvrant comme d'un bouclier, sans se soucier d'en faire la cible des traits de l'ennemi.

Et pourquoi se seraient-ils gênés? ils comptaient sur ce mot de république pour faire tout accepter du pays. Au lieu de faire des lois pour consolider la république en lui ramenant les hésitans, ils se servaient de son nom pour faire passer les lois que leur intolérance prétendait infliger au pays. Que leur importait d'entretenir la défiance d'une moitié de la nation? Ils se croyaient assez forts pour n'en avoir rien à redouter : — « Nous pouvons tout nous permettre, sauf une chose : la guerre, » disait, devant moi, il n'y a que trois ans, un ministre de la république, et non l'un des derniers pour l'intelligence. Et il semblait avoir raison. La république n'était guère moins omnipotente que Louis XIV, quand il entrait au parlement un fouet de chasse à la main. Les républicains pouvaient tout se passer, au nom de la république; mieux que celle de Richelieu, sa robe rouge couvrait tout. Le pays a cependant fini par trouver qu'ils s'en passaient trop. Il le leur a fait entendre à sa manière. Qu'y a-t-il de changé, depuis deux ans? Une seule chose, c'est que, aujourd'hui, chacun sent que la république ne saurait tout se permettre. Et encore, la moitié de la gauche semble déjà en train de l'oublier.

II.

Dans les fautes des douze dernières années, quelle part revient à la droite? On a, presque toujours, une part dans les fautes de ses adversaires. Doit-on, pour cela, rendre les conservateurs responsables d'une politique qu'ils n'ont cessé de combattre? Non, on n'est pas forcément coupable de ce qu'on n'a pas su empêcher. Mais, aux yeux de plus d'un spectateur, les erreurs de la majorité ont été, en partie, provoquées par la minorité, par ses menaces sarcastiques, par ses interruptions énervantes, par son opposition incessante, par sa joie de faire pièce au gouvernement, par son ardeur à jeter bas les ministères. Dans les dernières législatures, dans la dernière surtout, les conservateurs auraient mauvaise grâce à soutenir que la droite de la chambre s'est toujours montrée calme,

digne, habile ou prudente. Pour le sentir, il n'y a qu'à comparer la droite de la chambre à celle du sénat. Ce qui a manqué à la première, ce sont des chefs expérimentés et écoutés, sachant maintenir la discipline parmi leurs troupes, ne pas les user en d'inutiles escarmouches et ne les engager que sur un terrain bien choisi. Dans l'atmosphère surchauffée de la mêlée parlementaire, en face d'adversaires sans scrupule et sans courtoisie, il eût du reste fallu aux conservateurs, pour ne pas se laisser emporter par l'élan de la lutte, un sang moins bouillant que le sang français. Si la droite a eu quelque part aux fautes de la gauche, celle-ci en a eu peut-être davantage aux fautes de la droite. Nous voyons ce qu'avaient d'irritant l'attitude de la droite et ses bruyans défis à la majorité; mais quoi de plus provocant que les procédés de ces majorités élues à grand renfort de circulaires ministérielles, et débutant, à chaque législature, par décimer leurs adversaires à l'aide d'invalidations encore plus cyniques qu'iniques; les excluant régulièrement de toutes les grandes commissions et repoussant systématiquement tous leurs amendemens, alors que, pour leur fermer la bouche, elles ne leur appliquaient pas le bâillon d'un vote de clôture? De bonne foi, qu'est-on en droit d'attendre d'une minorité ainsi traitée? et ne pourrait-on pas dire que les majorités, comme les gouvernemens, ont l'opposition qu'elles méritent?

Rendons justice à chacun : si puérils parfois qu'aient pu nous sembler ses procédés d'opposition, force est bien de reconnaître que la droite a, le plus souvent, défendu les véritables intérêts du pays : intérêts de la fortune publique et privée, intérêts de l'enfance, intérêts de la terre, intérêts de l'armée. Prenons les douze années de règne du parti républicain; la droite s'est opposée à toutes les folies et à presque toutes les fautes. Elle a défendu le capital moral et matériel de la France contre les chimères des songe-creux et contre la cupidité des rapaces. Elle a combattu l'augmentation incessante du fonctionnarisme et repoussé les primes au déclassement social. Elle a dénoncé le mensonge de l'équilibre budgétaire audacieusement affirmé par des majorités dissipatrices ou complices. A l'heure où le pays, assoupi par de lourds narcotiques, était pris de somnolence, elle a fait le chien de garde, aboyant contre les rôdeurs nocturnes qui tournent autour du budget; si plus d'un a été mordu, c'est de sa dent.

Rappelons-nous l'œuvre législative de la gauche, les grandes lois dont elle est fière : la réforme de la magistrature, la loi scolaire, la loi militaire. Qui nierait que ces trois réformes ont été trois lois de partis? Les principes y ont eu moins de part que les passions. Des trois, pas une qui n'eût été meilleure, ou moins mauvaise, si la

majorité avait fait droit aux réclamations de la minorité. Faut-il redire ce qu'a été la loi sur la magistrature? Cette parodie de réforme, les républicains indépendans en ont démasqué l'hypocrisie (1) : elle n'a eu qu'un but et qu'un résultat : donner au pouvoir des juges plus dociles, et au parti des places mieux rétribuées. Et la loi scolaire, qui a établi la gratuité et la laïcité de l'enseignement n'eût-elle rien gagné à recevoir pour correctifs quelques amendemens de la droite? Le principe de l'obligation, inattaquable en soi, ne pouvait-il être entendu d'une manière plus large et appliqué d'une façon moins pédante? En fait, dans la plupart des départemens, l'administration n'a-t-elle pas dû renoncer à l'application de la loi? Quant à la gratuité et à la laïcité, combien ont-elles coûté à l'État, combien aux communes? N'eût-on pu y apporter d'utiles tempéramens, au grand profit des finances publiques, non moins que des libertés publiques? En ne se lassant pas de réclamer en faveur du droit des communes, du droit du père, du droit de l'enfant, les conservateurs peuvent se vanter d'avoir défendu les libertés communales, en même temps que la liberté religieuse. La gauche invoquait la Raison, érigée en reine de la république; elle l'encensait, elle la déifiait dans des discours pareils à des hymnes; et la raison, hélas! était à droite. Aussi, dans leur campagne pour la liberté et l'économie, les conservateurs ont-ils eu souvent pour alliés les plus raisonnables, comme les plus libéraux des républicains, les J. Simon, les Dufaure, les Say.

Et la loi militaire de 1889, la droite, en la combattant ou en s'efforçant de l'amender, ne servait-elle pas les intérêts matériels et intellectuels du pays, en même temps que ses intérêts financiers et militaires? Là encore, de quel côté était la raison, et de quel côté la passion? Et qui a le mieux mérité de l'intelligence française? qui a le mieux mérité de la science? Qu'il s'agît des hautes écoles, du clergé, des missionnaires, du commerce, la droite a eu la gloire d'être, presque seule, à soutenir les intérêts supérieurs de la France. « La république n'est pas obligée de faire des savans; de quel droit demander pour eux des privilèges? » s'écriait Jean Bon Saint-André en 1793. Et, en 1889, la majorité de la majorité républicaine, discutant la loi militaire, répétait le mot de Jean Bon Saint-André. « La république n'a pas besoin de savans, » disait Coffinhal au tribunal révolutionnaire, en envoyant Lavoisier à l'échafaud. La révolution avait décapité la science avec Lavoisier, la poésie avec Chénier; la majorité de la dernière chambre semblait s'être donné pour mission de décapiter l'intelligence française. Si elle n'y a

(1) Voyez *la Réforme de la magistrature*, par M. G. Picot.

point entièrement réussi, si la loi nouvelle ne désorganise pas davantage le pays et l'armée, la France le doit au Sénat, et aux conservateurs. Tous les tempéramens proposés par les hommes de science, dans l'une ou l'autre chambre, par les Berthelot et les Mézières, la droite les a votés.

Il est triste d'être obligé de le constater : si les douze dernières années, si la dernière législature surtout, n'ont pas entamé plus profondément la fortune et les forces de la France, la république le doit, en grande partie, à l'opposition. Abandonnée à elle-même, à son enfantine manie de casser et de mettre en pièces, la majorité de la majorité eût entassé les ruines. Elle eût commis des fautes ou des bévues presque irréparables. Nous l'oublions trop, si le budget des cultes n'a pas été supprimé, si l'ambassade auprès du Saint-Siège a été maintenue, nous le devons à l'opposition. Dans ces deux questions, la majorité de la majorité s'est obstinée à refuser les crédits demandés par le gouvernement de la république. M. Flourens et M. Spuller avaient beau lui parler le langage de la politique, ils ne réussissaient point à lui persuader que la France pût avoir quelque intérêt à être représentée au Vatican. Dès que le « cléricalisme » était en jeu, elle était sourde et aveugle. De même, sans les droites, les singuliers projets financiers de M. Peytra risquaient fort d'être adoptés, et la France, d'être soumise aux expériences budgétaires des empiriques.

Les interpellations stériles, les discussions vainement irritantes, les séances perdues que nous sommes le plus portés à reprocher à la droite, sommes-nous sûrs que le pays en ait réellement pâti? La droite a souvent empêché la chambre d'aboutir. Eh ! que n'a-t-elle su l'arrêter plus souvent! S'imagine-t-on, par exemple, que la France et l'armée eussent beaucoup perdu à ce que la loi militaire eût été votée un an ou deux plus tard? D'une chambre ignorante et violente, il est difficile de regretter que son autorité n'ait pu s'exercer librement. Lui faire perdre le temps, c'était l'empêcher de faire le mal. Certes, théoriquement, à Paris, comme à Westminster, à Pest, à Madrid, l'obstruction, pour l'appeler de son nom britannique, peut sembler puérile à la fois et coupable ; mais, si c'est une faute, on en doit parfois dire *felix culpa*. Paralyser une majorité malfaisante, l'amuser par de vaines subtilités ou l'énerver par d'incessantes piqûres, lui faire consumer en discours inutiles de trop longues sessions, ne pas lui donner le loisir de voter des projets sortis de têtes incohérentes ou incompétentes, c'est encore une façon de rendre service au pays. Entre les jeux périlleux du cirque, les bouffonneries des clowns ont l'avantage d'être inoffensives. Un des grands maux de ce temps, c'est l'abus de la législation, l'excès

de réglementation. Il faut l'ingénuité populaire pour regarder un parlement comme une machine d'autant plus utile, qu'elle produit davantage. L'utilité du travail législatif dépend uniquement de la capacité de la législature. Il en est des parlemens comme des souverains ; les meilleurs ne sont pas toujours ceux qui édictent le plus de lois, et comme les peuples souhaiteraient parfois un roi d'Yvetot, il est des momens où le pays s'accommoderait d'une chambre fainéante. On le voit bien à sa satisfaction, lorsque le parlement entre en vacances. Ce que l'histoire reprochera aux dernières législatures, c'est bien moins ce qu'elles n'auront pas fait que ce qu'elles auront fait.

A l'opposition, le reproche le plus sérieux qu'elle adressera, c'est son attitude dans les questions coloniales. On eût aimé voir les hommes qui se glorifient de s'inspirer des grandes traditions du passé se souvenir des Richelieu, des Colbert, des Choiseul, pour aider la république à reconstituer le domaine colonial fondé et perdu par l'ancienne France. Ils se sont honorés, devant le pays, les Freppel et les de Mun, ceux qui, pour l'Afrique ou l'Asie, ont failli à la tactique de l'esprit de parti. Mais, pour être équitable, il faut se rappeler comment ont été engagées, et comment conduites, nos entreprises coloniales, à l'aide de quels expédiens et de quels subterfuges. Il importe de ne pas oublier les fautes politiques et les fautes militaires, et les vains conseils de nos diplomates ou de nos marins, de M. Bourée à l'amiral Courbet. Il faut se souvenir des inquiétudes suscitées par le continent et des jalouses appréhensions de nos voisins des Alpes ou de la Manche. Il est bon, aussi, de se rappeler que, si l'opposition s'est fait du Tonkin et de la politique coloniale une arme de guerre, l'exemple lui en a été donné par plusieurs des ministres, anciens ou actuels, de la république. N'est-ce pas les feuilles de gauche qui ont inventé le sobriquet de tonkinois? Entre nos entreprises d'outre-mer, il en est au moins une qui a eu la faveur de la droite, c'est Madagascar; et après tout, au lieu d'établir notre domination directe sur le fleuve Rouge, peut-être eût-il mieux valu porter notre principal effort sur la grande île africaine. En tout cas, ce n'est pas aux conservateurs qu'incombe la grande défaite de notre politique depuis Sedan, la ruine de l'ascendant de la France en Égypte. Jamais, même aux plus mauvais jours de Louis XV, gouvernement français n'avait eu pareille défaillance. L'œuvre d'un siècle a été perdue, en quelques heures par la pusillanimité d'une chambre d'où la droite avait été presque entièrement balayée. C'est une majorité de gauche, soufflée par M. Clémenceau, qui a décidé que la France devait être évincée de l'Égypte. Gambetta lui avait parlé en politique; elle ne l'a pas en-

tendu; et, depuis lors, notre diplomatie se débat vainement dans les boues du Nil, où l'a innocemment embourbée la plus forte majorité républicaine qu'ait abritée le Palais-Bourbon.

Un des côtés les plus défectueux de notre gouvernement, c'est, de l'aveu de tous, les fréquentes crises de cabinet. Cette instabilité ministérielle, nous sommes enclins à en rejeter la responsabilité sur l'opposition. N'y a-t-il pas, dans un pareil grief, presque autant de naïveté que de vérité? Les gouvernemens parlementaires n'ont pas l'habitude de compter sur l'opposition pour les faire vivre. En votant contre les ministres, l'opposition est dans son rôle; le remplit-elle trop bien, la faute en est au système autant qu'aux hommes. Sous le régime parlementaire, c'est aux majorités qu'appartiennent les ministres, et c'est aux majorités de les soutenir. On a vu, en d'autres pays, un gouvernement abandonné par une fraction de la majorité chercher à s'entendre avec la minorité. Quand pareil spectacle a-t-il été donné aux chambres de la république? A la plupart des républicains, l'idée même en paraît criminelle. Une fois, durant la dernière législature, il s'est formé un ministère relativement modéré qui semblait pouvoir compter, sinon sur le concours, du moins sur la neutralité de la droite. Or, quel langage tenait le chef de ce cabinet? M. Rouvier répétait, à chaque discussion, qu'il n'entendait gouverner qu'avec des républicains; que le jour où, dans la majorité ministérielle, la gauche serait en minorité, le cabinet descendrait du pouvoir. La droite, ainsi officiellement excommuniée de la majorité gouvernementale, n'en a pas moins, durant des mois, donné ses voix au cabinet. Pour qu'elle contribuât à le renverser, il a fallu la tourmente de la crise présidentielle; et, si grave que fût pareille crise pour l'avenir de la république, les hommes soucieux de l'honneur de la France ne sauraient faire un crime aux conservateurs d'avoir eu, eux aussi, la main dans cette exécution inconstitutionnelle. A tout le moins, il n'y a, aujourd'hui, à l'Élysée que des hôtes dignes des respects de tous.

Pour grands que soient les inconvéniens du peu de longévité des ministères, il en est un peu de l'instabilité ministérielle comme de l'obstruction. Quel en est le principal défaut? D'entraver l'activité gouvernementale, de ralentir le fonctionnement de la machine législative; mais, quand on songe aux projets de lois présentés par les cabinets des dernières années, il est malaisé de regretter les accrocs du mécanisme législatif. Il faudrait quelque hypocrisie à un conservateur, voire à un libéral, pour s'indigner de ce que M. Lockroy, M. Peytral, M. Viette, M. Ant. Proust, M. le général Thibaudin, n'aient pas eu le loisir d'achever leur œuvre. Les crises ministérielles jettent quelque trouble dans les administrations;

mais comment déplorer la chute des ministres, quand ils ont pour programme de désorganiser les services publics? Les hommes qui ne pardonnent point à la droite d'avoir amené la chute du cabinet Rouvier lui passent volontiers d'avoir jeté bas le cabinet Floquet; et cependant, en tant qu'opposition, le renversement du cabinet Floquet a peut-être été la plus grande faute de la droite dans la dernière chambre. N'eût-elle écouté que ses intérêts de parti, elle n'eût jamais appelé les opportunistes et M. Constans à diriger les élections.

Puisse l'avenir ne pas trop ressembler au passé; mais à quoi bon les illusions? Alors que les différentes coteries de la majorité montrent si peu de scrupules à se culbuter les unes les autres, comment s'étonner que les députés de droite, traités ostensiblement en ennemis, décimés par les invalidations, éconduits des bureaux de tous les ministères, traqués dans leur département par toute la gent administrative, cèdent à la tentation de rendre aux ministres les affronts ou les blessures qu'ils reçoivent de leurs préfets? Veut-on que l'opposition ait plus de ménagement pour le gouvernement, le gouvernement doit en avoir davantage pour l'opposition. La parabole de l'autre joue n'a jamais été de mise dans la politique. Pour un réaliste, un parlement ne peut se concevoir que de deux façons : comme une salle d'escrime où, devant le public, les partis se livrent des assauts avec des fleurets parfois démouchetés; ou comme une bourse politique où des courtiers, plus ou moins honnêtes, échangent des services au comptant ou à terme. Dans les chambres, comme dans les chancelleries, on pratique d'habitude la maxime du *do ut des*. D'un parti auquel on ne laisse rien espérer, un gouvernement ne peut attendre que de l'opposition. Demandez à M. de Bismarck ce qu'il attend des progressistes?

III.

Nous avons connu un ministre qui ne craignait pas de témoigner quelque complaisance aux députés de l'opposition. C'était le général Boulanger. Ainsi a commencé le rapprochement entre la droite et le général qui a rayé les princes des cadres de l'armée. Tel a été le point de départ de la plus coupable erreur de la minorité. L'alliance, ou, comme on dirait à Berlin, le cartel de la droite avec le boulangisme ne s'est cependant pas conclu à la chambre, de propos délibéré, sur un signe des chefs parlementaires ou extra-parlementaires. Le courant y poussait; il y avait, d'une mer à l'autre, comme un coup de vent dans ce sens. L'impulsion spontanée des électeurs y a peut-être eu plus de part que les calculs des politiques.

Le premier département qui ait *plébiscité* le général Boulanger est le département de l'Aisne. « Or, me disait, le lendemain, un député de l'Aisne, un républicain, nous avons dans l'Aisne trois groupes ; aucun n'a soutenu le général ; les comités, les états-majors étaient contre lui ; les électeurs n'en ont pas moins voté pour lui. » Cela s'est, plus ou moins, répété ailleurs ; les députés de droite s'en sont émus. Comme il arrive trop souvent en politique, les chefs, menacés d'être abandonnés de leurs soldats, se sont mis à leur suite, pour rester à leur tête. Les impérialistes ont commencé, et de leur part, il n'y avait pas à se scandaliser, le boulangisme n'étant qu'un dérivé du bonapartisme. Les monarchistes ont emboîté le pas ; en se refusant à l'alliance, ils auraient craint de se laisser distancer par les impérialistes, et de voir le mouvement tourner au profit de leurs rivaux. Rester neutre était difficile, ils inventèrent la marche parallèle. La manœuvre avait de quoi tenter. Pour l'emporter, que fallait-il à la droite? Un appoint de voix aux élections, un appoint de sièges au parlement. Le boulangisme allait le lui fournir. En cas de victoire, le général, disait-on, ne pourrait se séparer de ses alliés ; il n'avait point de parti derrière lui ; les conservateurs seraient toujours le gros de sa majorité ; à tout le moins, il serait toujours obligé de leur faire une place.

Les plus confians imaginèrent la théorie de la trouée. Pour les monarchistes qui rêvaient avant tout une restauration, c'était une duperie. Au lieu d'ouvrir la brèche par où eût passé la royauté, le général lui aurait barré la route. Son avènement n'eût été qu'un rajeunissement de la république ; il nous eût donné une autre république, un consul, un protecteur, mais toujours une république. Nombre de conservateurs ne s'y trompaient point. J'en ai entendu plus d'un, en province surtout, le déclarer nettement : Faute de prince nous prenons le général ; il nous promet une république honnête et tolérante ; qu'il nous la donne ; nous nous en contenterons. Ce qu'ils avaient refusé des mains de M. Thiers, un civil, un vieillard, beaucoup étaient, par lassitude ou par dégoût, prêts à l'accepter des mains du général. En ce sens, le mouvement boulangiste, loin d'être, pour les masses conservatrices, une révolte contre la république, était un acte de résignation à la république. C'était une protestation, non contre la forme du gouvernement, mais contre les procédés de gouvernement, contre la vénalité, contre le fanatisme antichrétien, contre la dilapidation des finances, contre l'oppression des meneurs de gauche. Le général avait inscrit sur son fanion une devise que la gauche a eu le tort de lui laisser : *République nationale*. Belle devise ! un peu vague assurément, mais pleine de promesses pour un peuple las de la tyrannie de parti. Le sentiment

dominant, parmi les conservateurs surtout, était l'écœurement. L'avenir est aux balayeurs, entendait-on répéter ; il s'en présentait un ; on lui croyait du nerf; on ne se demandait guère si le manche du balai était propre. Le jour où l'on s'est convaincu qu'en le touchant on se salissait les mains, le boulangisme a été battu. Il n'a guère conservé que sa clientèle radicale, peu délicate sur la propreté morale. C'est par là que le procès du Luxembourg l'a frappé : l'attentat, rien ne l'a prouvé; les contacts répugnans, les promiscuités malsaines, il était malaisé de les nier. Le pays a senti qu'il était difficile de faire de la cuisine propre avec des mains qui ne l'étaient point.

Et maintenant, parce que tels de leurs chefs ont eu la naïve rouerie de pactiser avec le parti national, les conservateurs doivent-ils se couvrir la tête de cendres ? Ceux qui leur reprochent le plus durement leurs accointances boulangistes oublient trop leurs propres alliances. N'est-ce pas eux qui ont inventé le général, et appris à la France à fredonner : *En revenant de la Revue ?* N'est-ce pas dans les bureaux de *la Lanterne* qu'a été fabriquée une légende au grand homme, assez hardi pour rayer les princes des cadres de l'armée ? Ce qu'a fait, au ministère, le général Boulanger, ce que nous a raconté M. Quesnay de Beaurepaire, il l'a fait de compte à demi avec le parti républicain. Et, depuis qu'il s'est séparé de ses premiers amis, quel champion lui ont opposé les soutiens du gouvernement, en janvier et en septembre? N'est-ce pas M. Jacques, représentant attitré de l'autonomie parisienne, et M. Joffrin, un des chefs avérés du parti révolutionnaire ? N'avons-nous pas vu les alliés de M. Floquet et de M. Constans agiter, contre le général *versaillais*, « le haillon sanglant de la guerre civile, » et lui faire un crime d'avoir accompli son devoir à Paris, en 1871 ? Et serait-ce en souvenir de cette récente confraternité d'armes avec les protégés des fédérés que le gouvernement a interdit, à la Comédie-Française, *le Pater* de M. Coppée ?

La vérité, c'est que le boulangisme a été enfanté et couvé par la gauche ; la droite n'a fait que le recueillir; si elle l'a servi, c'était pour s'en servir. Il ne nous convient pas d'accabler un vaincu ; mais il n'est pas inutile de rappeler aux vainqueurs que le héros, chanté par Paulus, a moins été vaincu par leurs vertus que par ses vices. Elle a sa moralité, cette aventure où la morale a eu si peu de chose à voir. L'élu du Nord et de la Seine eût eu le cœur plus haut ; il eût moins tenu à ses aises et à ses distractions ; il eût osé braver Mazas ou la Nouvelle-Calédonie ; il eût eu quelque chose de la générosité native du jeune prisonnier de la Conciergerie ; l'homme de plaisir n'eût point chez lui primé le soldat ou le

politique ; il eût osé mettre au jeu sa vie ou sa liberté, qu'il aurait peut-être gagné la partie. Soyons indulgens pour ses faiblesses ; elles nous ont épargné de grandes épreuves. Les coups de force et les luttes intestines n'étaient pas l'unique danger dont nous menaçait le triomphe d'Arabi-Pacha. « Boulanger, c'est Laguerre, » ai-je lu, un jour, en grosses lettres, sur le mur d'un salon princier. Ce calembour n'exprimait qu'une vérité ; non que le général et ses amis, les patriotes, il faut leur rendre cette justice, eussent, de propos délibéré, jeté la France dans la guerre ; mais la situation de l'Europe ne leur eût pas permis d'y échapper. Pour l'étranger, Boulanger était la revanche, un Déroulède à cheval. Le boulangisme ne s'expliquait que par le chauvinisme ; ses triomphes électoraux avaient resserré la triple alliance ; sa défaite a rassuré l'Europe. Cela seul l'eût rendue désirable. Républicains ou conservateurs, le péché de tous ceux qui ont poussé le général, c'est de n'avoir regardé qu'au dedans et à la réclame électorale ; c'est d'avoir oublié que, dans un pays mutilé et isolé, il est des parties qu'on ne joue point, parce que les frontières en sont l'enjeu.

Il faut le dire, à la décharge de leur conscience, — non de leur intelligence, — la plupart des conservateurs ne voyaient dans le général qu'un cheval de renfort, qu'ils comptaient dételer en haut de la côte. Déjà, lors des élections aux conseils-généraux, ils n'avaient pas hésité à le compromettre, en le présentant dans les bourgs pourris de l'opportunisme. S'ils ont arboré, eux aussi, la devise de revision, constituante, c'était moins comme mot d'ordre du général que comme enseigne électorale ; je ne dirai pas que l'enseigne fût bien choisie, elle était autant faite pour éloigner que pour attirer les gens paisibles. Il n'en est pas moins vrai que les conservateurs n'ont pas été seuls à l'employer, et que plusieurs n'avaient pas attendu, pour cela, l'éclosion du parti national. Les radicaux et nombre d'opportunistes leur en avaient donné l'exemple. La gauche, qui s'est passé ses petites revisions, avait mauvaise grâce à se voiler la face devant l'impudeur de la droite. Sans doute, il ne suffirait pas d'une revision constitutionnelle pour guérir les maux de la France. Le mal tient moins à la machine qu'aux mécaniciens. Le peuple a, malheureusement, peine à le comprendre ; pour avoir un bon gouvernement, il croit qu'il suffit d'une bonne machine gouvernementale : voilà près d'un siècle que les républicains le lui affirment.

Aux conservateurs, nous pardonnerions l'épithète de revisionnistes, s'ils n'avaient, tout comme les radicaux, réclamé une constituante. La constituante, voilà le méfait, car c'était le gâchis. Ici encore, cependant, il faut distinguer entre les intentions et les éti-

quettes. Lorsque les radicaux se plaisent à invoquer une constituante, ils le font gratuitement, par amour de l'art, pour le plaisir de mettre le peuple en mouvement. Pour nombre de conservateurs, au contraire, ce n'était guère qu'une tactique. Quelle est la grande objection que leur lancent, à chaque scrutin, les républicains? Vous voulez vous faire nommer pour renverser la république. A cette accusation, réitérée avec une injustice souvent consciente, les conservateurs répondaient : « Comment! renverser la République? Nous voulons que la constitution ne puisse être modifiée que par une constituante. » Il faut avoir vu l'effet de l'argument sur l'électeur, dans une réunion publique; je sais plus d'un député qui lui doit son élection.

Ce n'est pas tout; dans le tumulte du combat, les républicains ne semblent pas avoir compris la portée de l'évolution accomplie par la droite. En réclamant une constituante, en déclarant que la forme du gouvernement ne pouvait être changée que par une assemblée élue, à cet effet, par la nation, les conservateurs, de toute origine, se sont placés sur le terrain du droit moderne, de la volonté nationale. C'est là un fait considérable, qui pourrait adoucir l'âpreté des luttes de partis, si les partis avaient quelque esprit de justice. La gauche s'est refusée à le voir. Loin de leur en savoir gré, elle n'a pas pardonné aux conservateurs, aux anciens orléanistes ou légitimistes notamment, d'avoir osé proclamer ce qu'elle appelle la souveraineté nationale. On s'en est fait, contre eux, un grief de plus, tant il est vrai que, près des partis, les passions priment les principes. Il semblait qu'en s'en remettant, eux aussi, au suffrage universel et à la volonté nationale, les réactionnaires les plus endurcis fissent un pas notable au-devant de leurs adversaires. Il semblait que les adeptes de la souveraineté du peuple dussent se féliciter de voir les tenans du droit traditionnel, et jusqu'aux représentans attitrés du principe monarchique, reconnaître explicitement le droit de la nation, déclarer que, si jamais les institutions du pays devaient être transformées, ce ne pouvait être que du consentement du peuple. C'était, pourtant, l'ancienne France qui abaissait son drapeau devant la nouvelle, et le droit héréditaire qui s'inclinait devant le droit populaire. Libre aux champions surannés du droit divin de s'en scandaliser; mais les démocrates qui font profession de tout faire reposer sur la volonté nationale! N'était-ce pas là une victoire pour la France de la révolution, et, en même temps, un gage de paix pour l'avenir du pays? Car, enfin, pour la première fois peut-être, depuis 1789, les partis se trouvaient d'accord pour dire à la nation qu'elle s'appartenait entièrement à elle-même, et que la France seule pouvait disposer de la France. C'était

l'unique terrain sur lequel les partis se pussent donner la main, et, de la part des héritiers de nos rois, c'était la reconnaissance de la seule autorité demeurée debout en France, le suffrage universel. L'esprit de faction ne l'entend pas ainsi. Nombre de républicains se sont effarouchés de voir la monarchie se courber devant le suffrage populaire; ils trouvent cela peu digne; pour un peu, ils y verraient un empiétement sur leurs droits. A les en croire, les républicains seuls sont bienvenus à faire appel à la volonté nationale. Aux autres, enchaînés à un autre principe, cela est interdit.

Par une sorte de chassé-croisé des partis, à l'heure où les monarchistes, princes en tête, affirmaient solennellement qu'ils n'entendaient rien entreprendre sur les volontés de la France, des républicains, refaisant, à leur profit, un nouveau droit divin, affectaient de mettre la république au-dessus de la volonté nationale. Ils se vantaient de résister au suffrage universel, le jour où ils viendraient à en être abandonnés. Des hommes qui prétendent fonder tout le gouvernement sur le bon plaisir et sur les caprices du peuple ont l'inconséquence de marquer une limite au droit de la nation. Ils ne s'aperçoivent point que, à certaines heures, pareille prétention nous mènerait, tout droit, à la tyrannie ou à la guerre civile. La révolution nous a mis, bon gré, mal gré, sur le terrain de la volonté nationale; elle nous y attache, elle nous y enferme. C'est la seule légitimité que puissent invoquer des gouvernemens électifs; la contester, c'est, de la part de démocrates, s'insurger contre la souveraineté du peuple.

A l'inverse de certains républicains, les conservateurs de toute nuance sont d'accord pour se soumettre, lors même qu'ils les regrettent, aux décisions du suffrage universel. Non contens de reconnaître le droit de la nation, nombre de conservateurs n'ont pas craint d'aller au-devant des revendications démocratiques. Beaucoup ne redouteraient point de donner au pays une action plus directe sur son gouvernement. Ils se demandent si, en république, on ne pourrait pas trouver, dans le peuple, un contrepoids à l'omnipotence parlementaire et au despotisme des majorités. C'est ainsi que plusieurs n'ont pas craint de se déclarer partisans du *referendum* et de la sanction populaire, à la manière suisse. Grand sujet d'irritation pour certains de nos démocrates! Maîtres du parlement, ils n'entendent pas qu'on mette une borne à la toute-puissance des chambres. Le *referendum* leur est odieux; c'est, pourtant, l'institution démocratique et républicaine par excellence. Pour cesser de l'être, il ne suffit pas qu'elle ait trouvé place sur le programme boulangiste, ou qu'elle ait un air de parenté avec l'appel au peuple cher aux bonapartistes. Une partie de la gauche prétend attribuer

au parlement une souveraineté illimitée; et, de fait, aujourd'hui, dans la république française, le parlement, pour ne pas dire la chambre, est une sorte de souverain absolu. C'est compromettre, à force de l'outrer, le régime parlementaire. Dans une monarchie, — et le gouvernement parlementaire a été élaboré par et pour la monarchie, — il y a, en dehors des chambres, un pouvoir modérateur, régulateur, qui manque à la république. Cet arbitre, en dehors des partis, que nous ne pouvons trouver au-dessus du parlement, pourquoi ne pas le chercher au-dessous, au fond même de la nation, qui souvent est plus sage, plus pacifique, plus tolérante que ses représentans? Il en est du paradis parlementaire comme du ciel de l'Évangile, ce sont les violens qui en font la conquête. Le peuple vaut mieux que les politiciens; il est moins passionné que des députés élus après des compétitions acharnées. La loi sur l'instruction obligatoire et laïque eût dû être soumise à la ratification populaire, que, pour la faire accepter de la majorité de la nation, il eût fallu l'amender. En tout cas, avec le *referendum*, il y aurait, après le sénat, une instance de plus; les parties pourraient appeler des arrêts du juge parlementaire et les faire casser par le peuple. Si la France demeure en république, elle sera contrainte de se demander quels freins à l'omnipotence et à l'arbitraire des chambres peut offrir une constitution républicaine.

Une chose que n'admettent point certains démocrates, c'est que les conservateurs se placent, à leur tour, sur le terrain démocratique. Cela, on leur en fait défense. De quel droit? La France est désormais une démocratie; c'est dans le peuple, dans les entrailles de la nation, qu'il faut chercher un frein à son gouvernement; c'est avec des matériaux populaires que les ingénieurs politiques doivent s'efforcer d'élever un rempart contre le grand danger des démocraties, la tyrannie des majorités. A cela devront travailler conservateurs et libéraux; ils devront être résolument réformistes, comme ils doivent être sagement progressistes. Tout État, disait Rivarol, est un vaisseau mystérieux dont les ancres sont au ciel. Aujourd'hui, hélas! ce n'est plus au ciel, c'est au fond du peuple, dans les profondeurs de l'océan démocratique, que les États, entraînés par les vents du large, ou emportés par les courans du siècle, doivent essayer de jeter l'ancre; s'ils ne trouvent pas le fond, ils iront aux abîmes.

Le régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué chez nous depuis une douzaine d'années, est déjà en discrédit. Ceux qui croient les libertés publiques liées à ses destinées ont le droit d'être inquiets. Brider le parlementarisme serait peut-être le meilleur moyen de le sauver. Il serait puéril de nous le dissimuler : la France fait

une expérience sans précédent. C'est une chose absolument nouvelle, dans l'histoire politique, qu'une république parlementaire. Est-ce une chose viable? — et si elle peut vivre, n'est-ce pas à force de sagesse, de ménagemens, d'hygiène, c'est-à-dire avec un régime essentiellement différent de celui qu'on lui a fait suivre? Combien de temps pourrait-elle résister aux imprudences des hommes qui, s'abusant sur sa force, ne se font pas scrupule de jouer avec sa vie? Il n'a fallu au gouvernement de la gauche que dix ans pour aboutir au boulangisme. Si la majorité persiste dans les mêmes erremens, combien d'années lui faudra-t-il pour nous ramener au pied de la dictature?

IV.

Le pays, aujourd'hui, ne regarde ni si loin ni si haut. Il vient de traverser une crise; il a la lassitude qui suit la fièvre; il a, pardessus tout, besoin de repos. A ceux qui gouvernent, il ne demande que de l'apaisement. Chacun le sent, tout le monde le répète; au lendemain des élections, l'apaisement était sur presque toutes les bouches; et, après six mois, nous en cherchons vainement les marques. Et cependant, combien il serait aisé d'en donner le signal! Ce que pourraient faire les républicains, un homme qui a donné des gages à la république, l'esprit le plus ouvert et peut-être le plus vraiment politique de la majorité, M. Léon Say, l'indiquait, il y a quelques semaines, dans un discours familier. Elles se présentent d'elles-mêmes, les mesures d'apaisement auxquelles ne s'oppose que le fanatisme sectaire. Pour faire montre de tendances pacificatrices, il ne serait même pas toujours nécessaire de changer les lois, cela est manifestement au-dessus de l'intelligence ou du courage de la chambre; il suffirait d'en modifier l'application. Est-ce ce qu'ont fait les ministres? Est-ce ce que leur souffle la majorité? A-t-on renoncé à expulser les sœurs des hôpitaux, ou suspendu la laïcisation des écoles? Le clergé a-t-il cessé d'être en butte aux tracasseries, et les curés ne sont-ils plus exposés à se voir frustrer de leur modeste traitement par oukase administratif? Non que je sache. L'inepte et dispendieuse laïcisation suit son cours, à l'hôpital aussi bien qu'à l'école; nous sommes trop riches pour accepter les dévoûmens gratuits. Chaque chef-lieu de canton a son officine de délateurs; et M. le ministre des cultes nous a, lui-même, appris que, au 1er janvier 1890, il y avait 300 curés privés de leur traitement, soit trois ou quatre fois plus qu'au 1er janvier 1889. Ne voilà-t-il pas une manière bizarre de pratiquer l'apaisement? C'est,

dit-on, le juste châtiment de l'attitude du clergé pendant les élections. Eh! croyez-vous que de pareilles vengeances le ramèneront à la république? Les curés hors de la politique! dit M. Ribot; d'accord, mais, pour cela, il ne faut pas faire de politique contre les curés. Ce clergé, chaque année lui apporte un grief nouveau, des laïcisations ou des expulsions nouvelles, des diminutions constantes de son maigre budget; cette année même, la loi militaire, qui va frapper les séminaristes, risque d'entraver son recrutement: comment lui demander de se tenir entièrement à l'écart de luttes électorales, dont dépend et son pain quotidien, et la liberté de ses autels? Les libres penseurs, qui, à défaut d'autre évangile, croient à Darwin, s'imaginent-ils que, seuls des êtres vivans, les curés échappent aux lois du *struggle for life?*

Mais laissons le clergé, les séminaires, les écoles, le catéchisme, les sœurs, les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance; laissons les préfectures et les fonctionnaires; entrons à la chambre. C'est là, sans doute, que se manifeste l'esprit d'apaisement. A la chambre, en effet, dans le centre, il y a eu, aux premiers jours, quelques velléités de pacification. On a admis, dans deux ou trois commissions, quelques membres de la minorité. Ce qui est de règle, dans tout parlement qui se respecte, a semblé, au Palais-Bourbon, un acte de magnanimité, tant on y avait désappris les plus vulgaires traditions de la courtoisie parlementaire. De même, au début de la vérification des pouvoirs, la chambre s'est montrée moins prompte aux invalidations. Il est vrai qu'elle est vite revenue aux brutalités de ses devancières. Autrefois, avant le règne des nouvelles couches, les majorités se seraient fait scrupule de se prévaloir de leur force pour réduire les minorités; c'était, d'ordinaire, l'opposition qui réclamait l'invalidation des députés nommés à l'aide de la protection gouvernementale. Le parti républicain a changé tout cela; il a fait de la vérification des pouvoirs un procédé d'épuration de la chambre. Les candidats officiels, les politiciens nommés par la grâce de l'administration éliminent les députés indépendans, librement élus par les électeurs. Je ne crois pas qu'aucun parlement, à aucune époque, ait vu un aussi honteux abus de pouvoir. On sait le prétexte mis en avant : l'ingérence cléricale. Au Palais-Bourbon, on ne doute point que la province ne soit menée par les curés. Comme si, dans les trois quarts des départemens, l'appui du clergé n'était pas pour les conservateurs une faiblesse! Cela est si connu que, pour faire pièce aux candidats de droite, les feuilles de gauche n'ont cesse de répéter : « Voilà les candidats des curés! » Elles savent que c'est le plus sûr moyen d'éveiller les défiances de l'ouvrier et du paysan. Et les hommes qui, pour écarter leurs concurrens, ont soin de les

désigner comme les candidats du clergé, viennent, une fois à la chambre, proclamer l'omnipotence électorale du clergé. C'est une comédie que, au Palais-Bourbon, applaudit toujours le parterre.

Prenez les votes de la nouvelle chambre, déduisez les voix de la minorité, vous trouverez que la majorité de la majorité a voté toutes les invalidations réclamées par la passion anticléricale. « Pour moi, disait dans les couloirs un nouveau député, je ne connais qu'une règle : avons-nous des chances de faire passer un des nôtres, j'invalide. » C'est ainsi qu'a généralement procédé la chambre. Pour elle, selon le mot d'un républicain, la politique prime le droit. Elle l'a bien montré aux députés boulangistes. La moitié ont été renvoyés devant leurs électeurs, non pour ce qu'ils avaient fait, mais, comme le leur a signifié M. Madier de Montjau, pour ce qu'ils avaient approuvé.

Si quelqu'un, aux débuts de la législature, a montré de l'esprit d'apaisement, c'est la droite. Elle a en quelque sorte fait la morte, par politique, sentant qu'elle n'avait rien à espérer de la justice de ses adversaires, et appréhendant d'exaspérer leur intolérance. Peut-être l'opposition eût-elle été mieux inspirée en bravant les colères de la majorité, au risque d'en être punie à coups d'invalidations. Il y a, sur les bancs de la gauche, une centaine de députés élus avec moins de 500 voix de majorité; ceux-là doivent visiblement leur siège aux manœuvres administratives. Les victimes de la candidature officielle comptaient voir leurs doléances portées à la tribune. La droite avait reçu, de tous les coins de la France, des dossiers tristement instructifs. Il est regrettable, pour la moralité du suffrage universel, qu'elle ne les ait pas ouverts au public. Ce n'est point qu'il y eût quelque chance de faire rougir la majorité : en matière électorale elle a peu de vergogne. Tout est pur pour les purs. On l'a bien vu par l'élection de Lodève. Jamais majorité n'avait montré aux siens si maternelle indulgence. Le député proclamé confessait qu'il n'était pas élu; le bureau avait reconnu qu'il n'avait dû de siéger qu'à des fraudes et à des faux, dont les bulletins portaient encore la trace. Qu'a fait la chambre? Au lieu d'invalider M. Mesnard-Dorian, comme un simple conservateur, la majorité s'est scandalisée de ce qu'on pût soupçonner des républicains de fraudes électorales. M. Constans est venu affirmer l'innocence des fonctionnaires qui ont ingénument transmis les bulletins falsifiés. Le rapporteur, fort de son honnêteté, a eu beau démontrer par le menu les falsifications, M. Pelletan lui a fait comprendre qu'un vrai républicain ne se chargeait pas de relever les petites erreurs qui profitent à des amis. Le gouvernement avait laissé la justice inactive, il est désarmé contre les falsificateurs du scrutin; la

chambre a nommé une commission d'enquête qui, à en juger par sa composition et par ses procédés, est moins jalouse d'atteindre les fraudeurs de bulletins que d'intimider les naïfs assez audacieux pour dénoncer les escamotages des radicaux. Est-ce encore là une manière de préparer l'apaisement?

Laissons la chambre et Paris, regardons le pays, la province, les petites villes, les campagnes. C'est sur ces dernières que s'est le plus lourdement appesanti le joug des politiciens; j'y cherche en vain des signes de détente. Tout au contraire, en mainte contrée, la persécution des suspects, l'intolérance des meneurs, la terreur des petits, toutes les minuscules tyrannies locales ont repris de plus belle. Non contens de leur triomphe, il semble que les vainqueurs veuillent faire expier, aux vaincus, leurs coupables espérances. J'en parle *de visu;* je prends mon arrondissement; c'est dans un département de l'est, naguère représenté par des radicaux; cette fois, un conservateur l'a emporté. On a, d'abord, tenté de faire casser l'élection; il a fallu y renoncer, l'écart des voix était trop considérable. On s'en est vengé sur les électeurs. Les gendarmes ont été, dans les communes, faire des enquêtes sur la conduite du curé, du garde-champêtre, du débitant. Le médecin des épidémies était conservateur, on l'a remplacé par un opportuniste. Le contrôleur des contributions, homme du pays, était soupçonné de peu de zèle: on l'a expédié au fond de l'ouest. Tout fonctionnaire qui, le soir de l'élection, n'avait pas la mine contrite s'est vu menacé de révocation. Un agent-voyer passait pour s'être montré tiède, on l'a mis à la retraite. Il n'est petites vexations qu'on ait négligées, ou petites gens qu'on ait dédaigné de frapper. Des cantonniers dénoncés pour propos malséans ont été cassés aux gages. Dans ma commune, les sœurs distribuaient des médicamens aux indigens; on le leur a interdit, pour faire pièce au maire qui habite Paris. Le conservateur des hypothèques avait, dans ses bureaux, un jeune saute-ruisseau, coupable d'avoir distribué non des bulletins de vote, mais des lettres de faire-part pour le nouveau député; quelques jours après, une lettre de la préfecture donnait, au conservateur des hypothèques, vingt-quatre heures pour remplacer ce criminel. Un notaire avait osé, dans une réunion publique, interrompre le candidat radical; il a été poursuivi devant le tribunal pour manquement à ses devoirs professionnels, et les juges de la réforme judiciaire l'ont condamné à trois mois de suspension. Voilà comment on pratique l'apaisement en province, et cela, non en Languedoc ou en Provence, dans le Midi aux têtes chaudes, où l'on se permet tout, mais sous le ciel brumeux de la Champagne. Et, quand j'interroge des conservateurs de l'ouest ou du centre: Nous en avons

vu bien d'autres, me répondent-ils, mais il y a beau temps que rien ne nous étonne plus.

C'est là, peut-on dire, la queue de la bataille électorale. Des adversaires loyaux se tendent la main après avoir échangé une ou deux balles ; il n'en saurait être de même après l'assaut d'injures et de calomnies qu'on appelle une élection. On sait où en sont nos mœurs politiques. A qui la faute ? Est-ce uniquement à la droite ? Les candidats du gouvernement ont-ils eu le monopole des injures ? Je ne sache pas que les conservateurs y aient échappé. En fait d'accusations mensongères, n'ont-ils point passé par les plus grossières et les plus perfides, car, enfin, ceux qui les font accuser de vouloir rétablir la dîme et la corvée savent bien qu'ils se moquent du peuple. Il se peut que, à droite, on ait fait planer sur quelques honnêtes gens de vagues soupçons de corruption. Mais, encore une fois, à qui la faute, si la politique ressemble trop souvent à un tripot ? Pourquoi la majorité républicaine n'a-t-elle pas su faire la police dans ses rangs ? C'est, en fait de probité et de propreté morale qu'un peu d'épuration n'eût pas été de trop. Depuis combien de temps la considération est-elle un luxe inutile pour un député ou un ministre ? Supposez qu'une chambre soit un cercle, dont les membres soient soumis à un ballottage ; combien de blackboulés sur certains des bancs du Palais-Bourbon ?

Les rancunes de la lutte électorale ne sont point, par malheur, l'unique obstacle à l'apaisement. Pour faire de la politique d'apaisement, il faut changer de politique, et c'est ce que la majorité ne veut ou n'ose. Beaucoup y seraient enclins, mais ils craignent de passer pour tièdes. Que dirait le comité de tel chef-lieu de canton si son député « fléchissait » pour l'application de la loi militaire ou de la loi scolaire ? Nos représentans ne jouent plus, comme à la convention, leur tête sur un vote ; ils ne jouent que leur siège, et ils n'en tremblent guère moins. Le radicalisme est là qui veille et, en dehors de quelques modérés assez haut placés, par le cœur ou par la fortune, pour braver l'excommunication radicale, combien d'opportunistes osent rompre avec les radicaux ? Veut-on faire de la politique de modération, la rupture avec le radicalisme en est pourtant la première condition. Ils ont beau être revenus moins nombreux, les radicaux ont gardé toute leur infatuation. Comme les émigrés de 1815, ils n'ont rien appris et rien pardonné. Ils ont déjà réussi, avec l'ingénue complicité d'une partie de la droite, à imposer à la Chambre un président de leur choix ; ils comptent bien la remettre sous le joug. Ils prêchent l'union, mais c'est pour reprendre la campagne contre l'éternel ennemi, sous les bannières de l'anticléricalisme. En avant contre la théocratie ! s'écriait M. Clé-

menceau au punch des étudians. C'est toujours l'antique cri de ralliement; s'il est quelque peu démodé dans le pays, il ne l'est pas à la chambre. Les plus clairvoyans des opportunistes voudraient bien en finir avec ces vieilleries; mais, après s'être complu à faire trembler l'électeur devant le spectre noir, il leur est malaisé de ne pas simuler la terreur, chaque fois qu'on l'agite devant eux. Ils sont captifs de leur passé.

Puis, c'est avec la concentration républicaine, c'est la main dans la main des radicaux, qu'ils ont triomphé du boulangisme, comme du 16 mai. L'union qui leur a valu la victoire, vont-ils la rompre au lendemain de la bataille? Ils ne songent point que, s'ils ont vaincu avec la concentration, ils ont failli périr par elle. Ils ne voient point que, avant de les aider à terrasser le boulangisme, elle avait créé le boulangisme. Ils oublient que, s'ils l'ont emporté en septembre, ils le doivent moins à leur marche en rangs serrés qu'à la fuite de l'ennemi, et que, une autre fois, ils peuvent rencontrer un adversaire moins prompt à leur céder le terrain.

La concentration républicaine, c'est fatalement la continuation du passé; partant, c'est la constitution remise en question à chaque élection, et la république jouée tous les quatre ans sur un coup de dés. La concentration, c'est, à brève échéance, la résurrection du boulangisme sous même enseigne ou sous une autre raison sociale. Politique de concentration, ou politique d'apaisement, il faut choisir. Dire qu'on fera de l'apaisement avec le concours des radicaux, c'est d'une simplicité par trop innocente, ou d'une duplicité par trop transparente. Les bergers ne demandent pas aux loups d'aider les chiens à garder le troupeau. Concentration est synonyme de guerre aux conservateurs, de complaisance aux révolutionnaires. Une politique d'apaisement ne peut être qu'une politique de transaction, et pour pacifier, il faut des hommes de paix. Il est de ces pacifiques sur les bancs de la majorité; leurs noms sont connus, le pays serait heureux de les voir au pouvoir, afin de respirer un peu. Mais que pèse le repos du pays dans les plateaux de la politique? Apaisement et concentration, tel est, qu'elle le veuille ou non, le dilemme posé à la nouvelle chambre. Qu'elle persiste dans la concentration, qu'elle retombe sous le joug radical, il ne lui faudra pas quatre ans pour être aussi discréditée que sa devancière.

V.

Qui devrait gouverner?

Qui, aux dernières élections, le pays a-t-il désigné? Si le vote populaire était un instrument de physique, donnant la tempéra-

ture politique du pays, il apparaîtrait clairement que ceux qui ont le plus de titres au pouvoir, ce sont les modérés. Qu'on prenne la moyenne des suffrages, on trouvera que le méridien de l'opinion passe par le centre de la chambre, plus près des conservateurs que des radicaux. Le calcul est aisé ; les modérés joints aux conservateurs ont obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés. S'il ne s'agissait que d'obéir aux vœux du « souverain, » comme disent nos démocrates, la chose serait simple ; le ministère qui représenterait le plus fidèlement l'opinion serait le ministère républicain le plus conciliant. Par malheur, ce n'est pas de cette façon que nous entendons le gouvernement représentatif. On élimine la minorité, et l'on cherche la majorité de la majorité, ce qui revient à remettre le pouvoir à une minorité. Au lieu de regarder de quel côté s'oriente le pays, on suppute la force des groupes du Palais-Bourbon. C'est là, il faut bien l'avouer, le vice du régime parlementaire, d'autant que, chez nous, il manque de son correctif habituel : l'alternance des partis au pouvoir. Cela seul risquerait, à la longue, de perdre la république parlementaire.

On en convient de bonne grâce : le mal est trop apparent pour être nié. Mais à qui la faute ? dit-on. Pourquoi la majorité montre-t-elle tant de défiances pour toute politique qui semble pactiser avec la droite? Pourquoi ne saurait-elle admettre que l'opposition puisse jamais être le gouvernement? C'est (nous y voilà ramenés) que, entre elle et l'opposition, il y a la forme républicaine. Acceptez définitivement la république, va-t-on répétant aux conservateurs ; et la droite, devenue un parti légal, pourra un jour gouverner la république, soit seule, soit avec la fraction la plus conservatrice de la gauche.

Il est à remarquer d'abord que la droite ne convoite, aujourd'hui, aucune part du pouvoir. Minorité, elle a toujours entendu rester étrangère au gouvernement. Qu'il se présente un ministère tolérant, économe, libéral vis-à-vis de tous, elle est prête à l'appuyer, sans lui demander aucune part de l'autorité publique, uniquement pour le bien du pays et par respect de son mandat. Pour ce qui touche la forme du gouvernement, si tous les Français ne sont pas encore d'accord, la faute, nous l'avons dit, en est, avant tout, à l'histoire. Ces divergences, les années seules peuvent les effacer; il faut laisser faire le temps, mais le temps ne se presse point. Une ou deux générations, un demi-siècle peut-être, ce n'est pas trop pour que disparaissent ce que les dédains du second empire appelaient les anciens partis. Encore, ne faudrait-il point que de nouvelles révolutions ou de nouvelles vexations leur apportassent de nouveaux alimens. C'est là un mal, contre lequel il est oiseux de

récriminer ; ce qu'il en faut accuser, c'est bien moins le présent que le passé.

Cette observation faite, les partis, dans leurs luttes quotidiennes, ne s'exagèrent-ils point l'importance de cette question de forme de gouvernement? Est-il vrai que la chambre et le pays s'y viennent toujours butter? Est-il vrai que, au parlement et dans toutes les assemblées électives, les conservateurs agissent toujours comme monarchistes, en adversaires irréconciliables de la république? Est-il vrai, enfin, qu'il suffirait d'une adhésion de la droite à la république pour que la majorité de gauche changeât de politique?

Et, d'abord, est-ce bien les conservateurs qui s'obstinent à prendre, en tout lieu et en tout temps, la qualification de monarchistes? Il me semblait qu'en 1889, comme en 1885, leurs adversaires les avaient accusés de mettre leur drapeau en poche, c'est-à-dire, précisément, de ne pas se présenter en adversaires de la république. Car, on l'oublie trop, les hommes qui reprochent aux conservateurs de ne pas se résigner à la république sont les premiers, en temps d'élection, à les signaler comme des monarchistes irréconciliables. Nombre de députés et de candidats de droite se sont présentés en simples conservateurs ; ce sont leurs concurrens qui leur ont imposé, d'office, l'épithète de monarchistes ; c'est la gauche qui, à chaque élection, refuse d'admettre qu'un conserteur puisse être autre chose. En 1885, la plupart des candidats de droite avaient déclaré qu'ils n'en voulaient pas à la forme du gouvernement, mais au mode de gouvernement. Mensonge, hypocrisie ! vociférait toute la gauche : la tactique est de signaler tout conservateur, de quelque origine qu'il puisse être, comme un monarchiste, aussi bien que comme un clérical. A bas les masques ! s'écrie, à chaque élection, la presse républicaine. S'imagine-t-on que, pour lui clore la bouche, les hommes de droite n'auraient qu'à faire adhésion à la république? C'est bien mal connaître les passions de partis et les défiances démocratiques. Chaque fois qu'un conservateur en a fait l'essai, on lui a dit : Donnez des preuves de votre républicanisme ; des paroles ne suffisent point, il faut des gages. Et quels gages exige-t-on? L'approbation de la loi scolaire, de la loi militaire, de la politique opportuniste ou radicale, c'est-à-dire la négation de la politique conservatrice. Dans la presse locale, dans les réunions publiques, vous entendrez affirmer que les vrais, les seuls républicains sont ceux qui approuvent les actes de la république. De la cocarde républicaine, on prétend ainsi faire une livrée de servitude. On identifie, à dessein, la république avec le parti républicain, de façon à en exclure, comme d'une église fermée, tous ceux qui se réclament des traditions conservatrices. Pour le

grand nombre, il y a une pierre de touche : le cléricalisme; et conduisez votre femme ou vos enfans à la messe, vous serez un clérical.

Demandez-le à qui connaît la province : il n'est pas aisé aux hommes d'une certaine situation de famille ou de fortune, aux fils ou petits-fils de hauts fonctionnaires de l'empire ou de la monarchie, de se faire accepter comme républicains. Ils gardent au front une tache originelle qu'ont peine à laver ceux qui répugnent aux initiations maçonniques. Les chrétiens du IVe siècle se préparaient longtemps à la purification baptismale; on restait, parfois, des années avant de revêtir la robe blanche du baptême. Les catéchumènes, comme les pénitens, n'étaient pas admis à l'église; ils se tenaient, humblement, à la porte, sous le narthex. C'est à peu près de cette façon que la plupart des républicains entendent traiter les conservateurs qui viennent à la république. On exige des convertis des marques de repentir; pour un peu, comme autrefois les renégats chrétiens en pays turc, on les inviterait à fouler la croix ou à cracher sur le crucifix. C'est là l'unique moyen de se faire recevoir à bras ouverts. A tout le moins, qui se refuse à une humiliante abjuration doit se soumettre à un stage. J'ai connu des hommes fort en peine de se faire décerner un brevet de républicanisme. « Que faut-il donc pour prouver qu'on est républicain? disait, dans mon département, un candidat au Sénat. Faut-il tuer père et mère? »

Quand, à l'exemple de quelques-uns de ses membres, la droite, en corps, ferait une déclaration d'allégeance à la république, les feuilles de gauche, loin de lui en savoir gré, l'accuseraient d'arborer un drapeau qui n'est pas le sien. Déjà, en pareille occurrence, nous avons entendu préférer hautement un adversaire loyal, lisez un monarchiste résolu, à un réactionnaire déguisé, c'est-à-dire à un conservateur constitutionnel. Quand la droite illuminerait le 14 juillet et déciderait de ne se réunir qu'autour du buste de la république, on ne l'en soupçonnerait pas moins de conspirer pour une restauration; des hommes qui se croient honnêtes se permettent bien de l'accuser de vouloir rétablir l'ancien régime. Nous savons, par expérience, que le titre de républicain, voire de républicain de la veille, ne met à l'abri ni des suspicions, ni des injures. Les conservateurs venus tardivement à la république ne sauraient prétendre être mieux traités que les républicains libéraux, qui en ont été les parrains. Il y a, au sénat, un homme qui, par l'élévation de son esprit et l'étendue de ses connaissances, par la dignité de sa vie et sa fidélité à ses convictions, honore la politique. Il a toujours servi la liberté et la république, se refusant à les séparer; il leur a ap-

porté une éloquence incomparable, faite de trois choses rarement unies : de raison, d'esprit et de sentiment; jamais son existence déjà longue n'a donné prise à la calomnie; il a vécu simplement, en républicain d'avant la république; il a été au pouvoir, et il demeure toujours à son cinquième étage. De quelle façon ce sage a-t-il été traité par son parti, par la gauche dont il avait été l'un des chefs? On sait comment, et l'on sait aussi avec quelle sérénité de philosophe ce noble esprit affronta l'outrage. La gauche l'a flétri et honni; elle l'a appelé Judas, parce qu'il ne s'était pas courbé devant les injonctions jacobines; elle l'a appelé clérical, ce qui est le comble de l'ignominie, parce qu'il avait osé être libéral, même vis-à-vis du clergé. On n'a pas oublié avec quels anathèmes la gauche excommuniait, sous le nom de républicains dissidens, les rares politiques assez désintéressés pour suivre M. J. Simon. Faut-il rappeler par quelles phases décroissantes a passé, dans le camp républicain, la popularité du premier fondateur de la république, M. Thiers? De quelle autorité jouit, aujourd'hui, le libérateur du territoire parmi les débris des 363 qui, douze ans plus tôt, suivaient éplorés son cercueil? Les villes qui avaient commandé sa statue n'osent point l'ériger sur leurs places publiques; c'est un saint rayé du calendrier républicain.

Veut-on un autre exemple? Aujourd'hui même, à la chambre siège un homme qui a été quatre fois ministre de la république, financier expert qui porte dignement un nom illustre dans la science, lui-même homme de science et homme d'action, intelligence souple, apte à tout, esprit fin, alerte, d'une rare lucidité, étranger à tout fanatisme et à toute superstition, esprit politique s'il en fût, sans passion, sans rancunes, sans illusions. On le soupçonne d'avoir voulu faire des avances aux conservateurs, d'avoir songé à les rapprocher de la république en la leur rendant plus acceptable, cela suffit par exciter contre lui les défiances de la gauche. On cherche à le rendre suspect, on semble prêt à recommencer contre lui la campagne d'insinuations autrefois dirigée contre M. J. Simon. En vérité, de tels exemples ne sont guère encourageans pour les conservateurs, qui ne sauraient avoir, à la bienveillance des républicains, les mêmes titres qu'un Jules Simon ou un Léon Say.

Qu'importent, dira-t-on, les clabauderies de la presse ou de la rue? L'injustice est le propre des démocraties. Les républicains les moins suspects de concessions aux cléricaux n'ont pas été mieux traités que les modérés. Voyez M. Jules Ferry, l'inventeur de l'article 7, naguère le chef reconnu des républicains orthodoxes; on avait monté des émeutes pour lui barrer le chemin de l'Élysée. C'est le seul homme qui ait su imposer une direction à la gauche,

le seul qui ait donné à la république un gouvernement de quelque durée, et les républicains en ont fait, sciemment, l'homme le plus impopulaire de France. Pour finir de même, il n'a manqué à Gambetta que de vivre deux ou trois ans de plus. C'est, en quelque sorte, la loi de la démocratie : girondins ou montagnards, la première république envoyait ses chefs finir sur l'échafaud; la troisième se contente de les tuer moralement. Triste histoire, néanmoins, que celle d'un parti qui semble prendre plaisir à se décapiter lui-même, et qui, à ses *leaders* les plus en vue, réserve le supplice le plus vil, l'étouffement dans la boue! Cela, encore une fois, est peu fait pour engager à venir à lui. En restant dans leur camp, les conservateurs ont plus de chance d'échapper aux éclaboussures des luttes républicaines. N'étant pas obligés de compter avec les soupçonneuses défiances de la gauche, ils peuvent garder intacte leur liberté d'opinion et voter selon leur conscience, sans être exposés à s'entendre dénoncer comme des traîtres.

Est-ce tout? Nullement. Alors même qu'ils seraient tous d'accord pour accepter, sans arrière-pensée, la république, il resterait malaisé aux conservateurs de prendre, dans les luttes politiques, la qualification de républicains. Cette épithète est devenue une enseigne de parti. C'est un malheur, mais c'est un fait. Pour le peuple, républicain veut dire homme de gauche, souvent radical, presque toujours anticlérical. S'intituler républicain, c'est, pour des conservateurs, risquer de dérouter leur clientèle habituelle. Certains savans affirment que les Grecs d'Homère ne distinguaient pas toutes les couleurs que perçoit notre rétine. Le suffrage universel est un peu comme les Proto-Hellènes; il est inhabile à saisir les nuances; il ne reconnaît guère que les couleurs tranchées. C'est peut-être son plus grand défaut, et c'est, en partie, ce qui fait la force des radicaux, qui se présentent à lui comme les vrais, les seuls républicains, les républicains bon teint; l'électeur est enclin à croire avec eux que, en fait de républicains, les plus foncés en couleur sont les meilleurs. C'est là, soit dit en passant, la faiblesse ou, si l'on aime mieux, le vice de la république; cela seul suffirait pour que sa pente fût vers le radicalisme.

Je crains qu'il ne faille s'y résigner : le nom de républicain sera longtemps, peut-être toujours, un nom de parti. Il en est bien ainsi aux États-Unis où personne, depuis des générations, ne conteste la république. Je ne serais pas surpris qu'il en fût de même en France. La république doit-elle durer un siècle, il se peut que dans cent ans il y ait encore, en face d'un parti appelé républicain, un parti s'intitulant conservateur, et que ce parti ait, plus d'une fois, présidé aux destinées de la république. Les *tories* d'Angleterre étaient bien, à l'origine, les partisans des Stuarts; il a fallu près de

trois quarts de siècle pour les rallier, définitivement, à l'ordre de choses issu de la révolution de 1688. C'est petit à petit, presque insensiblement, et non tout à coup, par de brusques conversions à la saint Paul, que s'opèrent de pareilles évolutions. Ce qui change le moins facilement, dans les luttes politiques, c'est peut-être les noms de partis. On en a vu survivre des siècles à leur sens primitif. Quand, au terme de conservateurs, les membres de la droite accoleraient le nom de républicains, ce dernier tomberait bientôt, ne fût-ce que pour distinguer ces républicains conservateurs, des républicains, sans épithète, des anciens, des vrais, car, pour l'électeur, un républicain conservateur ne sera jamais qu'un républicain de second degré.

Une autre raison rend difficile aux conservateurs de s'afficher comme républicains, c'est que leur clientèle, de toutes classes, garde des défiances contre la république. Les partis ont leurs préjugés dont leurs chefs ne sont pas toujours libres de faire fi. Or, le préjugé antirépublicain est encore vivant dans nombre de familles. Au lieu de le diminuer, tout ce qu'a fait la république, depuis douze ans, l'a fortifié. Le boulangisme ne l'a point entamé. Loin de là, plus d'un conservateur se permet de trouver le moment mal choisi pour sommer la droite de reconnaître l'intangibilité de la république. « Comment, disent ces esprits mal faits, c'est au lendemain du jour où les républicains nous ont déclaré la république en péril, c'est après nous avoir montré, durant des mois, leurs doutes et leurs anxiétés, qu'ils nous convient à faire acte de foi dans l'éternité de la république ! » Ce qu'on demande, en effet, aux conservateurs, si c'est autre chose qu'une vide formalité, c'est bien un acte de foi, et, pas plus en politique qu'en religion, la foi ne s'impose. La république veut-elle convertir les incrédules; elle ne peut le faire que par des années de bon gouvernement.

Si la défaite du boulangisme a montré la force de la république, l'apparition du boulangisme en a montré la faiblesse. On se dit que les républicains pourraient rencontrer, un jour, des Boulanger mieux trempés. En tout cas, ce honteux et morbide phénomène a, dans certains milieux, accru les répugnances contre le régime d'où il est sorti. Car, il n'y a pas à le nier, le boulangisme est bien un produit de notre forme de gouvernement; c'est une excroissance républicaine. On n'imagine pas de Boulanger sous une monarchie. Il faut, pour cela, que la première place de l'état soit à prendre et, pour ainsi dire, au premier occupant. Qu'est-ce, au fond, que le boulangisme, si ce n'est une vérification de la vieille loi de l'histoire qui de la démocratie fait naître la tyrannie? Pour le démontrer, il n'était pas besoin d'un savant et subtile historien, comme M. le duc de Broglie. La venue de l'aspirant dictateur était écrite dans les astres; le sort

des républiques antiques et modernes l'avait annoncée depuis des siècles. Selon plusieurs, le mal est inhérent au régime, et la France aura d'autant plus de peine à y échapper qu'elle est une démocratie militaire : de la combinaison de la souveraineté populaire avec le service obligatoire risque fort de sortir la dictature de l'épée.

La crise du boulangisme, plus d'un a pu dire : « Nous l'avions bien prévue ! » Il ne fallait pas être grand devin; mais, en politique, il sert peu de prédire le mal, et les prophètes de malheur auraient mauvaise grâce à en triompher. Entre les libéraux ralliés à la république et les conservateurs libéraux demeurés à l'écart, entre ce qu'on appelait, en des temps qui nous semblent préhistoriques, le centre gauche et le centre droit, la France a assisté, durant des années, à un curieux dialogue : « Pourquoi n'être pas venus à nous? disaient les premiers ; pourquoi ne nous avoir pas aidés et soutenus? Si, à notre exemple, vous aviez résolument accepté la république, la république eût été sage, modérée, tolérante. La France n'eût pas été coupée en deux par l'esprit de secte, violentée par le radicalisme, humiliée par le boulangisme. » — « Si nous ne sommes pas venus à vous, répondaient les conservateurs libéraux, si nous n'avons eu garde de vous imiter, c'est qu'il ne nous agréait pas d'être dupes. Si nous ne sommes pas venus à la république, c'est que nous savions que la république conduisait au radicalisme et à la dictature. » — « Vous voyez, disent les premiers, si nous avions raison : la république a duré; nous vous l'avions bien dit. » — « Vous voyez, répliquent les seconds, si nous avions tort : la république est devenue radicale; elle a failli verser dans la dictature; nous vous l'avions annoncé. » — Et le dialogue, ainsi engagé, pourrait se prolonger indéfiniment sans convaincre personne, chacun des interlocuteurs ayant raison de son point de vue. Eh! qu'importe, après tout, de savoir qui a tort ou raison? L'important, c'est de vivre et de faire vivre la France; et, devant les maux du pays, c'est une justification insuffisante que de dire : nous l'avions bien prévu.

Le schisme politique des libéraux de gauche et de droite a été un des événemens les plus fâcheux des vingt dernières années. Séparés, ils sont devenus presque également impuissans. Elles sont loin, du reste, les heures où, pour tout sauver, il eût suffi de leur entente! Aujourd'hui, les libéraux qui, à la suite de Thiers, ont passé l'Atlantique et ceux qui sont restés sur l'autre rive n'ont à se demander qu'un peu de tolérance et de bonne volonté réciproques. Au lieu de toujours rappeler aux modérés de la république leurs faiblesses passées, les conservateurs doivent les encourager et les soutenir dans leurs essais de résistance à la pression du radicalisme. Les libéraux de gauche, de leur côté, ont mieux à

faire que de reprocher aux conservateurs libéraux de n'avoir pas su arborer la cocarde républicaine. Dans les deux camps, il est oiseux de toujours mettre en avant ces questions d'étiquettes qui sont les questions qui divisent. Leur importance est peut-être, en réalité, plus théorique que pratique. L'avenir de la république ne dépend pas de l'adhésion de tel ou tel groupe; il dépend de sa sagesse, et de son bonheur. L'empire est tombé, quelques mois après un plébiscite où il avait été sanctionné par plus de millions de suffrages que n'en a jamais recueillis la république. L'unanimité apparente de la nation peut être, pour un gouvernement, autant un péril qu'une force, parce qu'elle est une tentation. Cela est surtout vrai des démocraties, si facilement infatuées d'elles-mêmes; le jour le plus dangereux pour la république sera celui où elle croira, de nouveau, pouvoir tout se permettre.

Pour se convaincre que les questions d'étiquettes n'ont pas, dans notre politique, toute l'importance qu'on leur attribue vulgairement, il suffit de se reporter aux dernières élections. Nous avons vu des candidats de droite s'affubler du titre de républicains ralliés. On sait comment cette qualification a été accueillie des républicains de profession; ils l'ont prise comme une profanation du nom de république. A la chambre même, quelques députés, pour la plupart d'origine bonapartiste, ont paru enclins à s'intituler républicains plébiscitaires. Quel gré leur en sait la gauche? Des plébiscitaires, dit-on, ne sont pas des républicains; mais naturellement, si la droite se déclarait républicaine, sa république ne serait pas celle de la gauche. Les questions de forme ou d'organisation gouvernementale ne seraient même pas tranchées par là, car il y a bien des sortes de républiques; les républicains ne seraient pas contenus par la droite, qu'on les verrait vite aux prises, entre eux, sur les questions de constitution et de revision.

Autre remarque : il s'est trouvé des conservateurs, dans la presse religieuse, pour engager la droite à laisser de côté la question de monarchie et de république, lui conseillant de subordonner la politique à la religion, pour former, à l'instar de la Belgique et de l'Allemagne, un parti catholique. La gauche, si prompte à dénoncer la théocratie, verrait-elle là un progrès? Peut-être, parce que, vis-à-vis du suffrage universel, ce serait le plus sûr moyen de compromettre la droite. Où serait, en tout cas, l'avantage pour la France? Un parti purement confessionnel ne servirait ni l'Église, qui ne doit point être impliquée dans les luttes électorales, ni le pays, qui n'a pas besoin de voir les querelles politiques s'aigrir et se passionner encore. Par bonheur pour la France et pour la religion, ce parti catholique, ou comme eussent voulu quelques isolés, ce parti républicain-catholique est mort-né.

Qu'on y réfléchisse; on se convaincra que les conditions de la lutte, dans le pays et dans le parlement, que les attaques et les suspicions de la gauche, non moins que les préventions d'une partie de la société, ne laissent à la droite guère de choix; que le nom de conservateurs est encore, par son vague même, celui qui a le moins d'inconvéniens, qui doit le moins diviser les droites et le moins offusquer les gauches. Il n'a rien d'illégal, rien de factieux, rien de belliqueux, ce vieux nom de conservateur; il est pacifique; il n'implique aucune velléité de révolution; il ne préjuge même point la forme de gouvernement; il se prête à toutes les évolutions et les transactions que peut réclamer l'intérêt du pays. Tout ce que la gauche doit demander à la droite, c'est de le justifier.

VI.

La France est en république; elle y est de par un enchaînement de faits et de circonstances indépendant de nos antipathies ou de nos sympathies. Elle est, aujourd'hui, vouée à la république, ou, si vous aimez mieux, elle y est condamnée; quant aux résultats, c'est tout un. Est-ce à perpétuité? Imprudent qui l'affirmerait, mais plus téméraire encore qui annoncerait qu'elle en doit sortir à brève échéance. Les monarchistes, de sentiment ou de raison, ne sont pas tenus, pour cela, de dire *raca* à la monarchie. La monarchie est, pour la France, une ressource suprême en des crises que nous ne pouvons, que nous ne devons point souhaiter, mais contre lesquelles aucun paratonnerre ne garantit notre démocratie; une ressource pour des périls, du dedans ou du dehors, qu'il serait impie d'appeler sur la France, mais qu'il ne dépend point de nous d'écarter de sa tête, et que les fautes mêmes de la république peuvent, malgré nous, attirer sur le pays. Selon le mot d'un vieux républicain de mes amis, les princes d'Orléans restent, pour la France, un en-cas, qu'elle peut être heureuse de retrouver un jour. On l'a senti à son émotion devant la généreuse témérité du jeune prince que nos gouvernans n'osent renvoyer à l'exil.

Telle est la vérité, pour tout esprit dégagé des superstitions monarchiques ou républicaines. La république est le fait, elle existe, et la politique doit, avant tout, compter avec les faits et avec le présent. Les conservateurs ne sauraient se soustraire à cette nécessité, sans cesser d'être des politiques. Ils doivent laisser l'intransigeance aux sectaires d'extrême gauche. Pour cela, il n'est besoin d'adopter aucun article du *Syllabus* néo-républicain. Il suffit d'appuyer ce qui semble utile, de combattre ce qui est mauvais, en regardant les lois et non les mains qui les présentent. Si le bien

semble impossible, il faut savoir se contenter de la politique du moindre mal. Il est, en tout cas, une politique dont tout conservateur doit se garder, c'est celle que, aux débuts de la révolution, a trop pratiquée la droite de la Constituante, celle qui préférait Pétion à Lafayette, Robespierre à Barnave, et les jacobins aux feuillans, — la politique du pire. Attendre le remède de l'excès du mal serait trahir le pays et tromper les suffrages des électeurs, qui ne nomment pas des conservateurs pour aider les démolisseurs.

Si le pays continue à être coupé en deux, si l'ère des persécutions s'éternise, si les intérêts nationaux doivent encore être sacrifiés aux intérêts de parti, il ne sied pas qu'on puisse dire que la faute en est aux conservateurs. Pauvre pays! pour le satisfaire, et pour gagner la clientèle conservatrice, les républicains n'auraient guère qu'à ravir à leurs frères ennemis, les boulangistes, la devise du banquet de Tours : une république nationale. Une république ouverte, tolérante, respectueuse de tout ce qui est respectable, au lieu d'une république sectaire : voilà ce qu'appelle la grande majorité des Français. Quand le comprendra-t-on au Palais-Bourbon? On y semble tout prêt à revenir aux erremens anciens; on n'a de foi que dans la force, dans la contrainte, dans les invalidations, les épurations et toutes les pratiques en usage depuis douze ans. La république, s'écrie-t-on, ne peut désarmer devant des adversaires en armes; elle ne saurait se relâcher de ses rigueurs devant des vaincus qui n'implorent pas merci.

O hommes de peu de foi! serais-je tenté de leur répondre; vous nous jurez, chaque matin, que la république est fondée à jamais, et que toutes les forces de la réaction se briseront contre elle; à chaque élection, vous nous assurez que c'est le dernier assaut qu'on osera lui livrer; et, après la victoire, vous n'osez poser les armes et sonner la paix. Vous dites la république indestructible et, à chaque mêlée électorale, vous criez au pays que, s'il ne se serre autour de vous, la république est perdue. O hommes de peu de foi et hommes de peu de clairvoyance! vous ne voyez pas que ce qui vous semble fortifier la république est ce qui l'empêche de s'affermir; que vos haines, vos tracasseries, vos persécutions, vos vengeances écartent d'elle ceux que vous devriez attirer à elle. Qu'est-ce donc? C'est que vous vous obstinez à confondre la république avec le parti républicain; vous voulez persuader au pays que l'une ne saurait survivre à la défaite de l'autre. Imprudens! Bien incertaines seraient les destinées de la république, si la France les croyait liées, à jamais, au triomphe de la gauche. Un gouvernement n'a de chances sérieuses de durer que lorsque son existence ne dépend plus des succès électoraux d'un parti. La république ne sera sûre de vivre que le jour où elle aura résisté à la défaite des républicains. Bien

mieux, j'oserai dire qu'elle ne sera hors de question que lorsqu'elle aura été gouvernée par des conservateurs, comme en Angleterre la maison de Hanovre n'a été définitivement assise que lorsque le pouvoir eut été exercé par les tories. Affirmer qu'en France, aujourd'hui, l'arrivée au pouvoir des conservateurs est impossible sans péril pour la république, c'est reconnaître que la république n'est pas encore définitivement fondée.

Pour que les conservateurs reviennent à la direction des affaires, il n'est pourtant besoin d'aucune révolution; il suffit d'un minime déplacement de voix dans le corps électoral, et depuis huit ans, le suffrage universel n'a rien qui les puisse décourager. Voici deux fois que, aux élections générales, la gauche ne l'emporte que de quelques centaines de milliers de voix, et encore grâce aux manœuvres que l'on sait. Malgré tous ses avantages et malgré ses procédés, sa victoire a été maigre; tout autre gouvernement l'eût considérée comme une défaite. Les républicains en ont triomphé; la république a le droit de se contenter de peu; elle peut vivre avec ce qui tuerait une monarchie. Pour qui regarde à l'avenir, mieux eût valu peut-être, pour elle, que les vainqueurs fussent à droite. Le pouvoir, à la longue, démoralise les partis; le mal de la gauche est peut-être d'être restée trop longtemps au gouvernement, et d'en avoir trop usé. Elle eût eu moins de peine à s'assagir; elle se fût purifiée et modérée plus aisément dans l'opposition; puisse la république n'avoir pas à regretter ses corrompantes victoires électorales!

Quant aux conservateurs, ils peuvent demeurer longtemps dans l'opposition. Ils ne sont point des affamés de places ou de besogneux politiciens, avant tout soucieux des avantages matériels du pouvoir; ils n'ont point, pour la plupart, de fortune à faire, ou de notoriété à acquérir pour se pousser dans le monde. Les impatiences des nouvelles couches ne leur siéent point. L'opposition est aujourd'hui une fonction assez haute. Elle a les intérêts matériels et moraux de la France à défendre : sa fortune, ses finances, son armée, ses libertés publiques et privées, la sincérité du suffrage universel, le respect de l'enfance, la probité politique, la moralité nationale. Elle a les prodigalités gouvernementales, l'arbitraire administratif, le fanatisme maçonnique, les vexations jacobines à combattre, et la tyrannie même de l'état omnipotent, qui menace nos sociétés d'un nouveau genre de servitude. Et, pour cette tâche, qui suffirait à la gloire d'un grand parti, les conservateurs ont les ressources que donnent la richesse, l'intelligence ou l'instruction, l'expérience des affaires, les traditions d'honnêteté et d'honneur et les fortes croyances qui trempent les âmes et rehaussent les cœurs. Pour cette mission de défense sociale, qu'ont-ils besoin de

songer à ce qui nous divise, aux questions de forme et d'étiquette, aux querelles d'écoles et de dynasties? Ils n'ont qu'à penser à la France.

La France avant tout! avant la république, comme avant la monarchie! Quoi de plus naturel? Cela est bien simple, et cela, hélas! paraît souvent difficile aux partis. Notre temps ressemble à celui où les uns criaient : Vive la ligue! et les autres : Vive le roi! bien peu songeaient à crier : Vive la France! Ce cri, les conservateurs l'ont adopté; c'est celui qui sort de leurs poitrines dans les réunions politiques, ou lors de la clôture des sessions du parlement; — qu'ils lui demeurent fidèles dans leurs actes! Vive la France! c'est un beau cri! il est bien français, il est de tous les temps; tout patriote peut s'y joindre, et tous les échos du pays le redire; c'est un cri de paix, c'est un cri d'union; il n'a rien de séditieux, il n'a rien d'exclusif, il n'a rien de blessant pour personne. Laissez-le à ceux qui n'en veulent pas d'autre; et répétez-le avec eux; et, si vous pouvez, plus fort et mieux qu'eux. Ne leur demandez pas de crier : Vive la république! A beaucoup, vous l'avez rendu, pour longtemps, malaisé. C'est à ce cri qu'ont été votées toutes les lois édictées contre eux, contre ce qu'ils aiment ou ce qu'ils respectent; c'est à ce cri de guerre qu'ont été forcées les portes des couvens et que les laïcisateurs ont donné l'assaut à l'école et à l'hôpital. Vive la république! cela, pour bien des oreilles, sonne : A bas les curés! à bas la religion! Cela, pour trop de Français, est devenu synonyme de : Vive l'intolérance et la délation! Vive la corruption et le gaspillage! Vivent les budgets fictifs! Vivent les fraudeurs du trésor et les falsificateurs du scrutin! Un jeune roi demandait à un vieux serviteur : « Pourquoi ne cries-tu pas, comme les autres : Vive le roi! » — « Parce que j'attends de te voir à l'œuvre! » Le pays a vu la république à l'œuvre, et plusieurs de ceux qui en avaient salué l'avènement de leurs vivats ont été pris de doute ou de dégoût. Vive la France! est un cri dont jamais Français n'auront à rougir; il suffit à tout, il dit tout. Vive la France! la vieille et la nouvelle, la France des ancêtres et celle des fils, la France des lis et celle du tricolore, la France des triomphes et celle des défaites, la France d'hier comme celle de demain. Vive la France! Qu'un pays est à plaindre, quand un tel cri semble un cri de parti! et qu'elle redeviendrait grande et forte, notre France, si les Français n'en connaissaient pas d'autre!

UNE

AMBASSADE EN ANGLETERRE

AU XVIE SIÈCLE

M. DE CASTILLON A LA COUR D'HENRI VIII.

Correspondance politique de M. de Castillon, publiée sous les auspices de la commission des archives diplomatiques par M. Jean Kaulek avec la collaboration de MM. Louis Farges et G. Lefèvre-Pontalis, 1 vol. in-8°. Paris, 1889; Alcan.

Lorsque les Anglais ont entrepris de donner au public la correspondance officielle de leurs ambassadeurs en commençant par les plus éloignés du temps présent (1), beaucoup d'entre nous ont pensé que notre diplomatie retirerait du bénéfice d'une publication analogue faite sur nos documens. Les explorateurs privilégiés de nos dépôts publics savaient quelles richesses ils contenaient. Les extraits déjà anciennement connus des lettres de François de Noailles, de Jean du Bellay, de d'Ossat et d'autres négociateurs du XVIe siècle nous avaient mis en goût pour les papiers d'état : aussi une faveur marquée a-t-elle accueilli l'annonce des publications

(1) *Calendars of State papers*, publiés par le Record Office.

de la commission des archives diplomatiques destinées à permettre de pénétrer dans la correspondance de nos anciens ambassadeurs. Ce n'est pas que pour certains la lecture des lettres originales dans le papier du temps n'ait une saveur, un charme tout particulier, d'où une vive jouissance; mais *non licet omnibus,* et tous sans exception ont applaudi à la résolution prise et au plan adopté par les hommes intelligens qui composent la commission.

Comme nos voisins d'outre-Manche, ceux de par-delà les monts nous avaient précédés dans cette voie. Les *Dispacci* et les *Relazioni* de leurs ambassadeurs, source féconde de l'histoire, ont été ici même (1) louées comme elles le méritent; en les lisant chacun appréciera quelle netteté, quelle précision, quelle pénétration de l'avenir distinguent la diplomatie vénitienne, combien est élégant et correct le langage des ambassadeurs de Florence. Ces documens jettent une vive clarté sur l'existence des nations au XVIe siècle. Ceux qui les ont écrits se sont montrés historiens, hommes d'affaires; ils ont apporté dans leurs jugemens un sens droit, une pénétration indispensable au maniement d'intérêts d'un ordre aussi élevé; ils ont été animés de ce grand amour du pays, condition première en pareille situation, peut-être un peu affaibli de nos jours. Ces mérites ne sont pas moindres dans la correspondance mise à jour par notre publication : les Castillon, les Odet de Selve, les Marilhac, les Pelissier, les François de Noailles ne le cèdent en rien aux diplomates leurs adversaires; ils ont contribué à l'agrandissement de la France, qui leur doit un souvenir. En étudiant, aux sources, les négociations suivies entre François Ier et Henri VIII, cette figure originale de Castillon nous était apparue, et nous lui avions souhaité un éditeur qui la fît sortir de l'ombre. Après une longue éclipse, elle a cette bonne fortune d'être évoquée et de fixer l'attention. Sa correspondance, publiée à juste titre, est intéressante à connaître. Il ne faut pas y chercher l'art que contiennent les dépêches de Machiavel au conseil de Florence, les qualités des relations des orateurs de Venise à la sérénissime république ou des dépêches de nos grands ambassadeurs; mais dans un langage propre à son auteur, elle met en lumière la figure d'Henri VIII et fait mieux comprendre certains actes de ce roi si extraordinaire; on y trouve des idées qui paraissent être de nos jours, mais dont notre siècle ne peut pas réclamer la priorité. Certains détails pourront paraître peu importans, mais rien n'est à négliger dans l'étude du XVIe siècle, époque des grands contrastes et des figures en relief; étoffe de soie et d'or tachée de sang, dit Voltaire.

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er septembre 1862, l'article de M. Geffroy.

I.

M. de Castillon n'était pas un ambassadeur de robe longue, catégorie trop employée dans le XVIe siècle, au dire de Brantôme, qui préfère les ambassadeurs gens d'épée « qui troussent leurs paroles plus courtes » et sont aptes en outre à rendre des services dans les affaires de guerre. L'auteur de *la Vie des grands capitaines* approuve qu'on ait envoyé en ambassade à Rome M. de Villeparisis, « bonhomme d'espée prompt, hâtif et point endurant, et M. de Tournon, vailiant seigneur qui avec son épée s'en fit très bien accroire. » Mais à l'époque de la renaissance les hommes qui cultivaient les lettres semblaient être la plus haute expression de leur pays, et François Ier les récompensa justement. Il se faisait représenter auprès du pape Léon X par le professeur Guillaume Budé, l'homme le plus savant de son temps, — au concile de Trente par le magistrat Du Ferrier, qui, après avoir harangué dans l'assemblée des prélats, allait faire des leçons de droit dans la célèbre école de Padoue, — le plus souvent, enfin, auprès des souverains dont il recherchait l'alliance, par des cardinaux et par des évêques qui s'étaient fait remarquer dans l'étude des lettres. Le poète Lazare Baïf avait une ambassade; Amyot, une mission auprès du concile.

Notre hiérarchie diplomatique, qui compte plusieurs degrés, n'existait pas; les idées du temps ne l'admettaient pas. Les divers secrétaires d'ambassade, qui de nos jours vont se morfondre dans les petites cours, attendant un poste élevé auquel ils ne montent que rarement, n'avaient pas encore été établis par ce besoin de bureaucratie, plaie de notre siècle. Au XVIe, époque de vie active, d'initiative individuelle, on tenait en médiocre estime ceux qui étaient « tombés à ce passe-temps de branler les jambes sur les coffres de l'antichambre du roi. » Fallait-il aller négocier la rançon de François Ier, on envoyait le premier président au parlement de Paris, le maire de Bordeaux, l'archevêque d'Embrun; fallait-il entretenir de bonnes relations avec le roi d'Angleterre, on lui dépêchait l'évêque de Bayonne, Du Bellay, qu'un ambassadeur anglais qualifiait quelques années plus tard « le plus subtil des membres du collège des cardinaux; » une autre fois l'évêque de Tarbes, Gramont, « homme d'audace intellectuelle, » qui « a la réputation de ne pas craindre le scandale, » d'après un ambassadeur vénitien; dans la circonstance présente, M. de Castillon. Ces envoyés avaient leur originalité propre; on sentait l'homme sous la fonction.

Loys du Perreau, seigneur de Castillon, appartenait à la maison du roi; il était fils d'un secrétaire d'état du roi François Ier, homme nouveau comme Briçonnet, Bochelet, Robertet, Duprat, Montholon

et beaucoup d'autres qui, à cause de leurs talens et de leur mérite personnel, principe déterminant du souverain à cette époque, étaient élevés aux premières dignités et se sont continués par des descendans également illustrés au service du pays. Il avait déjà rempli des missions ; il avait été envoyé vers Lautrec, qui faisait l'expédition de Naples, et Dodieu, ambassadeur à Florence, écrivait au roi le 6 novembre 1528 : « Vous avez entendu par M. de Castillon comme les choses se sont passées par-deçà. » Une première fois, en 1533, il avait remplacé à Londres l'ambassadeur Jean de Dinteville auquel le roi accorda son congé « pour faire un tour chez lui et donner ordre à ses affaires ; » sa mission avait été de courte durée, et sur les comptes de 1534 on trouve que sa femme, Anne de Saint-Marsault, a touché pour lui sur son traitement, à raison de 20 livres par jour, 1,460 livres. Cette fois il allait dans une circonstance importante succéder à M. de Castelnau, évêque de Tarbes, après Gramont.

Au moment où Castillon arrivait en Angleterre, Henri VIII gouvernait par lui-même. Depuis quelques années déjà, sous l'influence d'Anne Boleyn, il avait disgracié Wolsey, ce ministre qui, devançant de cent ans Richelieu, avait au profit de son maître abaissé les plus hautes têtes de l'aristocratie, ce qui dans le drame de Shakspeare lui vaut cette apostrophe de Surrey : « Vice revêtu d'écarlate ! » Nous attendons encore le Shakspeare qui jugera notre grand cardinal. Mais la politique avait survécu au ministre, et si elle était absolue à l'intérieur, vis-à-vis de François Ier et de Charles-Quint elle consistait dans un jeu de bascule. Le roi d'Angleterre s'efforçait de maintenir la mésintelligence et le désaccord entre les deux souverains rivaux pour vendre son alliance à chacun successivement et, de la sorte, les dominer. Castillon, dans une de ses dépêches, caractérise ainsi cette politique : « Il veut chevaucher l'un et mener l'autre en main. » En 1529, il avait fait payer fort cher son alliance au vaincu de Pavie qui désirait ardemment la liberté de ses enfans détenus en otage à la suite du désastreux traité de Madrid ; mais en 1537 le roi de France refusait de passer sous les fourches caudines de celui qui l'appelait « son mieux aimé frère, bon compère et perpétuel allié. » La rivalité et les guerres continuelles de l'empereur et du roi très chrétien donnaient beau jeu à cette politique. Charles-Quint poursuivait avec une opiniâtreté implacable la réalisation de la monarchie universelle, qui, depuis le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, accompli par la faute de Louis XI, était une menace pour la France, et François, au milieu de ses légèretés, s'obstinait dans cette idée juste et vraiment française de ne pas laisser sans contrepoids la puissance d'un monarque qui pouvait

dire que le soleil ne se couchait jamais sur ses terres ; il suscita des ennemis à son rival, ne lui fut jamais inférieur et posa les premières bases d'un système d'équilibre entre les puissances européennes. L'idée, reprise et appliquée par Henri IV, Richelieu, Louis XIV, avec l'énergie qui les caractérisait, fut la base du droit politique moderne de l'Europe jusqu'au jour où le cardinal de Bernis donna pour alliée à la France son ennemie de deux siècles.

La guerre avait éclaté pour la troisième fois entre le roi de France, qui voulait venger la mort de son agent Merveilles, et l'empereur, qui avait été l'instigateur de l'attentat, comme il le fut plus tard du meurtre (1) du cardinal Fra Georgio, gouverneur de Hongrie, car sa main atteignait partout où s'étendait son intérêt. Les hostilités duraient depuis plus d'une année et n'amenaient d'autre résultat que de fouler les peuples ; les deux rivaux consentirent à faire la paix. Cette fois encore, comme en 1529, comme plus tard à Vaucelles, comme dans tous les grands événemens du XVIe siècle, l'influence des femmes se montra et fut toute-puissante. Les négociateurs ne furent plus Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche à qui on avait dû la paix des Dames, fort triste pour la France ; ils furent cette fois Marie d'Autriche, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, et Éléonore, aussi sa sœur, mais reine de France. L'intervention de ces deux princesses amena le roi et l'empereur à consentir une trêve de six mois pour l'Artois et les Pays-Bas ; elle fut signée le 30 juillet 1537 à Bormy, près Thérouanne, par le sire de Lannoy, le seigneur de Leidekerke, et Mathieu Strick, stipulant pour l'empereur, Jean d'Albon, Guillaume Poyer et Guillaume Bertereau pour la France. Mais il fallait l'étendre aux autres pays où la guerre durait toujours. Le cardinal de Lorraine et le grand-maître de Montmorency s'abouchèrent aux cabanes de Fitou, près Leucate, entre Salces et Narbonne, avec François de Los Covos, commandeur de Léon, et Nicolas Perrenot, sieur de Granvelle, députés de l'empereur, et signèrent le 21 janvier 1538 une trêve de six mois, bientôt après prolongée de dix ans par l'influence du pape Paul III, qui, désireux du bien de la chrétienté, s'était, malgré son grand âge, rendu à Nice pour se rencontrer dans cette ville avec les deux souverains rivaux.

Cette paix, qui par l'intervention du pape allait donner du repos à deux puissans pays et qui se faisait sans Henri, le mécontentait. Il cherchait à l'empêcher et à maintenir le roi de France et l'empe-

(1) Lettre du cardinal de Tournon au maréchal de Brissac, de Venise, 15 janvier 1552 : « ... le cardinal fra Georgio, gouverneur de Hongrie, a été tué si misérablement par les ministres de l'empereur et du roi des Romains, que c'est une chose fort scandaleuse, mais pas nouvelle, vu la possession en laquelle ils sont de faire de tels actes... » FF. vol. 20327, fol. 145.

reur en défiance l'un contre l'autre, afin de vendre fort cher son alliance à chacun successivement. Il aurait au moins voulu être le médiateur entre les deux souverains pour tirer quelque avantage du traité et y figurer. L'empereur, dans des vues d'ambition, demandait un concile pour faire condamner l'hérésie de Luther pratiquée par les princes allemands alliés de la France, et le pape, après des hésitations et des retards, avait consenti à le rassembler. Henri était également contraire à ce projet et il avait de bonnes raisons pour cela; mais la préoccupation qui dans son esprit dominait les autres et l'emportait cette fois sur les questions de la politique et de la religion, c'était celle de son mariage, sans que le cœur y eût cependant une part bien grande. Nous allons voir qu'il poursuivait cette pensée avec cette force de volonté particulière aux Tudor et qu'il apporta dans tous les actes de sa vie.

On connaît généralement l'histoire des six mariages d'Henri VIII; on connaît moins les négociations matrimoniales qu'il a poursuivies sans succès. Comment dans une vie remplie par six mariages a-t-il eu le temps d'en manquer d'autres? Le nombre en est moindre que pour sa fille Élisabeth, dont les hésitations conjugales ont trouvé d'éloquens narrateurs; c'est cependant d'une négociation matrimoniale qui ne se réalisa pas qu'était occupé ce roi au moment où M. de Castillon arrivait en Angleterre.

Les circonstances étaient particulièrement délicates; les deux rois, qui dans leur jeunesse se ressemblaient par certains côtés de leur caractère, l'amour du plaisir, le désir d'acquérir de la gloire, avaient vécu en bonne intelligence tant qu'ils avaient eu besoin l'un de l'autre. Leur amitié s'était refroidie à mesure que s'affaiblissait l'intérêt qui l'avait fait naître ; en outre, le ministre dirigeant, Thomas Cromwell, en même temps lord du sceau privé, était tout dévoué aux intérêts du roi d'Espagne. La situation était donc mauvaise pour Castillon, qui allait rencontrer des difficultés que n'avaient pas trouvées ses prédécesseurs; il lui restait cependant un moyen d'action sur le roi, la suite dira comment il en usa. C'était sur une princesse française que Henri VIII avait porté son attention, et l'attrait qu'il ressentait pour elle était très grand. Tout flatteur que fût ce choix, la princesse objet de ses désirs ne pouvait ignorer qu'elle allait succéder à la vertueuse Catherine d'Aragon, répudiée après une union de dix-huit années, à Anne Boleyn, décapitée après trois ans de mariage, enfin à Jane Seymour, sacrifiée à la naissance de son fils par cette parole d'Henri : « Sauvons le fruit, on trouve toujours des femmes; » que le roi qui la recherchait avait aboli le catholicisme, s'était proclamé le chef suprême d'une religion nouvelle et avait puni du dernier supplice le vertueux chancelier Thomas More, son ancien précepteur, le cardinal Fisher, malgré ses

quatre-vingt-deux ans et un grand nombre d'autres de ses sujets restés attachés à la suprématie du pape.

Henri, âgé en ce moment d'environ quarante-six ans, était grand et gros; le beau type de la race anglo-saxonne s'était épaissi. Son portrait, peint vers cette époque par Hans Holbein, donne l'idée d'un homme de haute stature chez lequel les appétits grossiers se sont développés; sa belle tête césarienne s'était alourdie; ses goûts qui allaient en augmentant avec l'âge avaient apporté dans sa santé des désordres que Castillon raconte en ces termes : « Ce roi a fait estouper une des fistules de ses jambes et depuis dix ou douze jours, les humeurs qui n'ont point de vidange, l'ont cuydé estouffer, tellement qu'il a été quelque temps sans parler, le visage tout noir et en grand danger. » Ce que Castillon appelle une fistule était un ulcère à la cuisse qui résista à tous les efforts de la médecine et occasionna la mort du roi quelques années plus tard. François Ier, qui le suivit de près, mourut aussi d'un ulcère, placé, d'après l'expression de l'ambassadeur italien, *inter anum et nates*. La science ne guérissait pas encore ces maux-là.

La princesse française, recherchée par Henri, était Marie de Lorraine, duchesse de Longueville, fille aînée des douze enfans de Claude de Guise et d'Antoinette de Bourbon. Elle avait été mariée, en 1534, à Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui fut tué à la tête de sa compagnie comme presque tous les membres de cette race « sur laquelle Dunois jeta une telle semence de générosité qu'elle s'en est toujours ressentie, » dit Brantôme. Marie de Lorraine avait alors vingt-deux ans; elle était d'une taille élevée; elle avait le grand air qui distinguait les deux races dont elle était issue; elle possédait aussi plusieurs des qualités éminentes de ces familles qui ont donné à la France tant d'hommes remarquables, mais qui, malheureusement, devinrent bientôt rivales et ennemies à ce point que Louis de Condé disait : « Si les Guise s'avisaient de se faire huguenots, le lendemain je me ferais catholique. » François Ier affectionnait cette princesse, quoiqu'il n'aimât pas, à cause de leur ambition, les princes de Lorraine qu'il jugeait capables de mettre « les enfans royaux en pourpoint et tous les sujets en chemise; » il l'avait mariée au duc de Longueville et l'avait dotée. Après la mort de ce dernier, il chercha encore un mari pour cette princesse restée veuve dans tout l'éclat de la beauté et de la séduction, et il voulut la marier comme sa fille.

Henri VIII, veuf de sa troisième femme, était à la recherche d'une quatrième. S'il avait poursuivi de sa haine implacable Anne Boleyn, qu'il fit décapiter par le bourreau de Calais, réputé le plus

habile, s'il prit une autre femme le lendemain de son exécution, il eut des regrets pour Jane Seymour, qui lui avait donné un fils (1). Il s'était enquis des princesses des cours de l'Europe en âge d'être mariées; ayant entendu vanter la beauté et les grâces de Mme de Longueville, il résolut de l'épouser. Il fit faire une ouverture de mariage par le lord du sceau privé, son principal ministre et l'homme de sa politique. Malgré tout son désir de complaire à un allié utile, François Ier, ne pouvant consentir à sacrifier cette belle princesse au roi qui faisait si bon marché de la vie de ses femmes et de ses sujets, répondit par son ambassadeur qu'il serait très honoré si le roi d'Angleterre prenait une femme dans son royaume, qu'il n'y avait ni dame ni demoiselle qui ne fût à son commandement, excepté sa cousine de Longueville dont le mariage avait été arrêté et juré avec le roi d'Écosse. Peut-être par ce motif la duchesse de Longueville était précisément la femme que voulait Henri, car le cœur des rois n'est pas pétri d'une matière différente de celle des autres hommes, et le refus du roi de France ne fit qu'exciter ce désir. Castillon lui ayant demandé, à la suite de la communication de la réponse de son maître, ce qui le portait à être plus affectionné à la duchesse de Longueville qu'à toute autre, il répondit que son ambassadeur Wolop lui en avait rapporté un bien au-dessus de tout ce qui se peut exprimer et qu'avec cela « il est grand et gros personnage et a besoin de grandes femmes; quant à Mlle de Vendosme, il ne prendra pas le refus du roi d'Écosse. » Marie de Bourbon avait été, en effet, fiancée à Jacques V, le 29 mai 1536; mais ce prince, étant allé la voir à Dieppe, ne la trouva pas à son gré et refusa de l'épouser.

Castillon avait compris le vif attrait qu'Henri ressentait pour la duchesse de Longueville et le parti qu'il pouvait tirer dans les négociations des désirs de ce prince pour le maintenir dans l'amitié du roi de France et en obtenir des secours contre l'empereur; aussi écrivait-il : « Ce roi est si amoureux de Mme de Longueville qu'il ne se peut tenir d'y retourner. » En effet, Henri avait fait faire une nouvelle démarche. Le lord du sceau privé demande à Castillon si les choses sont si avancées qu'elles ne se puissent rompre; il insiste et dit que, si on faisait tant pour le roi d'Angleterre que de lui accorder Mme de Longueville, il ferait pour la France plus du double que ne fera jamais le roi d'Écosse. Il sait d'après les renseignemens recueillis en France auprès de personnes dignes de confiance que, si M. de Guise a promis et juré le mariage de Mme de Longueville, elle n'a jamais donné son consentement à être mariée

(1) Édouard VI, voir son portrait, par Antonio de Moor.

spécialement au roi d'Écosse, bien qu'elle soit prête en toute chose à obéir au roi, et qu'enfin les choses ne sont point si avancées qu'on ne puisse les défaire selon Dieu et le monde. Faisant alors intervenir la politique dans la question du mariage, le ministre anglais ajoute que son maître était décidé à renouveler l'alliance et l'ancienne amitié pour toujours, envers et contre tous, en s'expliquant par le menu sur les points douteux, et qu'il espérait bien ne pas rencontrer un refus uniquement pour complaire au roi d'Écosse.

Castillon s'étonne que l'on n'ait pas une foi absolue dans la parole du roi son maître et répond que peut-être ceux auprès de qui on s'était enquis n'avaient pas été appelés pour témoins de la procuration que Mme de Longueville avait passée à son père, parce que, quand une fille passe procuration à son père, même dans une telle maison, peu de gens y sont appelés et « on n'en fait point les sains (1) sonner. » Quant à l'alliance qu'on offre de renouveler en vue de ce mariage, il lui semble « que cette queue n'est pas de ce veau; » il voudrait que jamais on ne lui eût tenu tel propos, car mylord du sceau privé sait bien que cette alliance est autant à l'avantage du roi son maître que du roi de France et que les affaires de ce dernier ne sont pas pires qu'avec l'alliance du roi d'Angleterre.

Castillon tenait ce langage au ministre anglais comprenant les concessions que ferait Henri en vue d'un mariage pour lequel il se passionnait. Ce n'était pas seulement ce qu'avait dit Wolop (2) de Mme de Longueville qui rendait le roi amoureux; son désir s'était encore accru par le récit du gentilhomme Méotis, qu'il avait envoyé secrètement vers elle. Castillon écrivait au roi : « Le rapport du gentilhomme Méotis a davantage mis le feu aux estoupes; si vous voulez tant soit peu user de dilation, vous tirerez maintenant de lui tout ce que par autre moyen on ne pourrait jamais tirer. Il est bien pris et me semble, sire, que cette affaire vaut bien le penser. Si vous ne concluez point avec l'empereur, ce sont cinq cent mil escus de prêt ou de don qui pendent à son habit. Sire, vous m'en manderez votre bon plaisir et soit en peu ou en bon escient, j'aiderai à jouer la farce. » En même temps, il écrit à Bochetel, un des secrétaires du roi, à qui le surnom de *Cuncta formidans* avait été donné : « Si je parle un peu grassement, la matière le requiert et carême prenant approche. » Enfin, rendant compte au grand-maître du projet de mariage, il dit qu'une bonne comédie pourrait se jouer

(1) Les cloches.
(2) Gentilhomme de la chambre.

avec cela; sinon il faut bien spécifier à M. de Winchester, l'ambassadeur d'Angleterre, que ce mariage était conclu et juré par M. de Guise ayant une procuration expresse de Mme de Longueville, afin qu'on n'y revienne plus, « car je crois ce roi vouldroit avoir donné partie de son royaulme et il l'eusse espousée. »

La liberté de langage de Castillon tenait à son époque; elle tenait à la vie des camps qui établissait en présence des mêmes dangers une certaine familiarité dans les rapports; elle tenait aux relations fréquentes du roi avec les principaux de ses hommes d'armes; il les connaissait tous, il savait leurs affaires privées et intervenait au besoin. Son itinéraire le montre déployant une grande activité, visitant ses villes, ses places fortes et les principaux seigneurs, allant de château en château sans s'arrêter plus de quelques jours dans le même. Henri VIII en faisait autant de son côté; tous les ans, pendant trois mois de la saison d'été, il inspectait ses ports et ses villes : c'est ce qu'il appelait « faire son progrès. » La royauté ne s'isolait pas alors dans un cérémonial infranchissable comme l'usage s'en établit au siècle suivant. Cette liberté de langage faisait dire à Dupuy-Montbrun que « quand il avait le cul sur la selle, il était l'égal du roi; » elle permettait à Vassé d'écrire au duc d'Aumale : « ... Par le corps de Dieu, vous avez l'une des plus belles et honnestes princesses que j'aye jamais vüe, et ai peine que, des grâces et contentemens que Dieu vous donne en ce monde, il ne vous punisse quelque petit en l'aultre. » Castillon, ayant bien pénétré les sentimens d'Henri pour Mme de Longueville, cherche à en tirer profit et à l'engager dans les intérêts du roi de France. Il lui expose que les députés de l'empereur faisaient tous leurs efforts pour obtenir le concile, mais que son maître ne l'accorderait qu'à la condition qu'aucune question de nature à contrarier le roi d'Angleterre n'y serait traitée; que c'était là un point délicat qui pouvait empêcher la paix de se conclure, auquel cas il devrait venir en aide au roi de France pour lui permettre de continuer la guerre contre l'empereur. Henri répond qu'il serait fâché que le roi de France perde un si grand bien pour lui et qu'il devrait plutôt donner son consentement; il ajoute qu'il voyait avec peine qu'on n'allât pas franchement à lui, que la paix ne se ferait pas et qu'on voulait en attribuer la rupture à la question du concile pour faire retomber sur lui l'odieux de la continuation de la guerre; il veut plus de franchise, il voudrait enfin une alliance sincère et inviolable.

Castillon le supplie de lui dire ce qu'il veut qu'on fasse pour venir à cette sincérité : « Que je sache la réponse que vous aurez de Mme de Longueville, dit le roi, nous en parlerons plus amplement. — Vous changez de propos, et cependant la paix ou la guerre se

conclut en Languedoc. — La paix n'est pas prête. — Il retourne après à ses moutons et ne peut oublier sa bergère. » Castillon lui demandant le résultat de la mission secrète du gentilhomme Méotis : « Pardieu! le coquin a eu trop d'honneur d'avoir été en si honnête lieu. Il a appris que Mme de Longueville n'avait rien spécifié du roi d'Écosse. Le roi mon frère n'aura point d'excuse de me la refuser pour la bailler à ce bélitre et saoul roi d'Écosse. » Il ajoute de longs propos à ce sujet, disant qu'on ne peut lui refuser Mme de Longueville, que c'était le bruit du palais qu'il l'épouserait, ce qui est bon signe. Castillon, qui tous les jours appréciait les hommes et les choses de la cour du roi d'Angleterre, termine ainsi la dépêche dans laquelle il rend compte à son maître de cette conversation : « C'est un merveilleux homme et a de merveilleuses gens à l'entour de lui; si, suis-je, sire, bien desplaisant que je ne puis trouver moyen de vous faire quelque bon service à l'endroit de ses angelots (1) qu'il tient si chers, mais c'est une vieille voulpe... (2), il aime plus l'or et l'argent que l'alliance de prince que je congnoisse ; je vous assure qu'il en fait munition et n'y a calices, châsses ni autres reliquaires qui ne s'en sente bien. »

Comme le montrent les dépêches qui précèdent, Henri poursuivait son idée d'épouser Mme de Longueville. Il envoya M. de Briant, un des serviteurs de son intimité, en ambassade vers le roi de France, sous l'apparence de négocier l'alliance des deux pays; mais Castillon, qui connaissait le fond des choses, écrivait au grand-maître que, si Briant trouvait bon accueil auprès du roi, il lui parlerait de Mme de Longueville. « Si on ne lui veut point tenir le bec en l'eau et qu'on l'en veuille tout à fait refuser, qu'on fasse que M. d'Arbroath (3), ambassadeur du roi d'Écosse, parle un peu des grosses dents audit Briant et à M. de Winchester, leur remontrant la grande injure que le roi d'Angleterre fait au roi d'Écosse d'entreprendre sur sa femme, et que plustôt mettra-t-il son royaume en hasard que d'endurer un tel tort. » Castillon pensait que ce langage ferait changer les dispositions d'Henri qui ne voudrait pas acheter une femme au prix d'une guerre, et qu'il se résignerait à en prendre une autre, peut-être en France même.

Aux nouvelles démarches faites auprès de lui par l'ambassadeur Briant, le roi de France répond, comme il l'a déjà fait, que le mariage de sa cousine la duchesse de Longueville est conclu et arrêté avec le roi d'Écosse et qu'il ne serait ni honnête ni raisonnable de

(1) Monnaie anglaise; il y en avait quarante-huit à notre marc.
(2) Renard.
(3) David Beaton, depuis évêque de Mirepoix, cardinal.

le rompre, d'autant qu'il ne voudrait pas altérer l'amitié d'un ferme ami tel que celui-là qu'il estime comme son propre fils; François Ier avait de bonnes raisons pour parler ainsi. Se conformant aux vieilles traditions de fidélité de l'Écosse pour l'alliance française, à l'exemple que lui avait donné son père tué pour elle à la bataille de Flodden, Jacques V, alors âgé de vingt-cinq ans, avait amené au roi très chrétien un secours lorsque Charles-Quint descendit en Provence et « muguetta en vain » la ville d'Arles. Ce service lui avait valu la main de la princesse Madeleine, en place de Mlle de Vendôme, d'abord sa fiancée et qu'il n'avait pas consenti à épouser; mais il était resté veuf après six mois d'union. Toujours fidèle à l'alliance de la France, il cherchait encore à contracter un mariage dans ce pays, et le roi, après sa fille, lui donnait sa cousine et la dotait, récompensant ainsi son allié et les Guise, qui venaient de repousser l'armée impériale devant Péronne. Déjà Henri avait été fort irrité du mariage de Jacques avec la princesse Madeleine, qui resserrait l'alliance de la France et de l'Écosse, et il avait fort mal accueilli l'ambassadeur Lapommeraie envoyé pour lui apporter cette nouvelle. Ce second mariage allait l'irriter encore davantage parce que son neveu lui enlevait une princesse, objet de ses désirs, et que l'alliance de la France et de l'Écosse allait être encore plus intime.

Pendant que Briant se rendait vers le roi de France qui visitait la Provence et le Dauphiné en se dirigeant vers le rendez-vous de Nice, que le gentilhomme Méotis était envoyé une seconde fois vers Mme de Longueville, Castillon voulut mettre à profit les dispositions dans lesquelles la négociation matrimoniale maintenait Henri VIII pour l'entretenir du concile; mais le roi comme à son ordinaire était très hostile à ce projet et disposé à empêcher cette assemblée d'avoir un caractère général; il menaçait de s'allier avec les ducs et les grands seigneurs d'Allemagne, avec la Suisse et le Portugal. Castillon lui fait observer que parmi tous ces gens il ne voit qu'une bourse, et que s'il faut agir ce sera à ses dépens, car on entend bien dire que « les Allemands prennent volontiers, mais d'en bailler on ne l'entend jamais. » Les seigneurs allemands passaient alors pour être pauvres et avares, ce qui tenait à ce que leur pays se trouvait en retard sur les nations plus occidentales qui par leur activité commerciale attiraient l'or du Nouveau-Monde; aussi étaient-ils obligés de se mettre à la solde des souverains plus riches du continent. Ils allaient servir en France, en Italie, partout où on se battait et où on les payait; ils vendaient leurs services au comptant, se mutinaient et se retiraient si le paiement de la solde était en retard. M. d'Humières, lieutenant-général pour le roi en Piémont,

eut gravement à se plaindre de l'indiscipline des troupes allemandes. La devise de nos alliés des cantons de la Suisse : « point d'argent, point de Suisses, » était aussi celle de ces mercenaires qui dans plusieurs occasions nous abandonnèrent à la veille de la bataille. François Ier, qui l'avait éprouvé, les remplaça par des compagnies françaises, moindres par le nombre, mais plus fortes par le sentiment qui les animait.

La réponse de Castillon, au sujet des alliés qu'en vue du concile voulait se donner Henri, parut lui causer une certaine irritation ; aussi, il rappelle à cet ambassadeur tout ce qu'il a fait pour le roi de France, l'aide qu'il lui a donnée pour faire sortir ses fils de prison, le désir qu'il a de se marier en France, quoiqu'il trouve à se marier ailleurs ; il dépeint les négociations pendantes entre François Ier et Charles-Quint, disant que le premier veut le duché de Milan, mais que le dernier n'est pas si fou que de se fier en ses promesses avant leur accomplissement, qu'ils ne peuvent pas s'entendre parce que quand l'un parle de la Savoie, l'autre parle de la Navarre et que ce sera toujours à recommencer. Après l'avoir laissé exhaler sa mauvaise humeur, Castillon lui répond que le plaisir qu'il fit au roi de France, il l'avait vendu bien cher, qu'il lui semblait qu'il voulait être de ceux « qu'on ne doit appeler ni amis ni ennemis. Le roi de France y va de bon pied, je vous prie que vous fassiez la pareille de votre costé. »

Les dispositions d'Henri, mauvaises pour la France, n'étaient pas meilleures pour l'empereur ; il n'aurait pas voulu voir « l'un ni l'autre plus grands qu'ils sont, » mais il n'était pas en mesure de faire la guerre, car il y avait beaucoup de mécontens « sans compter les Irelandes » alors en pleine révolte, et, comme aujourd'hui, une grande difficulté pour le gouvernement de l'Angleterre. D'ailleurs les chances que présentent les combats ne convenaient pas à son caractère absolu, et sa santé ne lui permettait pas d'y prendre une part active ; enfin ses richesses étaient bien inférieures à ce que croyait le vulgaire parce qu'elles étaient dissipées aussitôt qu'amassées. Ce défaut de ressources le mettait dans l'obligation de demander des subsides à son parlement qui, en matière d'impôts, n'avait pas la même complaisance que dans les questions religieuses et qui ne consentait, après de longues discussions, qu'une partie des subsides demandés. Le clergé opposait une résistance encore plus grande et ne voulut jamais accorder un don gratuit, bien différent du clergé français, qui payait toujours le don gratuit demandé ou plutôt imposé par le roi ; aussi un ambassadeur vénitien écrit dans ses relations : « en France, plus les peuples sont grevés et plus ils paient gaîment ; » ce caractère de la nation n'a pas

changé. Ce qui aussi reste bien vrai, c'est cette réflexion d'un auteur de cette époque, qu'en France, une fois qu'un impôt était établi, on ne le retirait plus.

Castillon, quoique ayant trouvé à la cour de Londres une situation peu favorable à son maître, avait su se ménager les bonnes grâces d'Henri. Ce roi aimait à « deviser privément » avec lui; il le faisait venir dans son palais, se promenait avec lui dans sa grande galerie, « le patelinait » et l'entretenait longuement, espérant l'amener vers ses intérêts. La conclusion de la paix qui était remise au pape le préoccupait, il aurait voulu être le médiateur entre le roi très chrétien et l'empereur. Puis il revenait à parler de Mme de Longueville, s'émerveillant qu'on la lui refusât pour la donner à son ennemi. Sur la réponse de Castillon qu'elle était déjà promise avant que la feue reine d'Angleterre fût morte, il fait observer qu'on pourrait bien répondre au roi d'Écosse que, si la dame ne le veut, on ne peut pas la contraindre, « car mariages doivent être libres. » Il énumère ensuite ceux qu'on lui présente en beaucoup de lieux, en Portugal avec la fille du roi, en Italie avec la duchesse de Milan, nièce de l'empereur. Il dit qu'il avait cherché à entretenir la paix avec le roi de France plus qu'avec tout autre prince au monde, qu'il a voulu prendre femme en France, mais qu'on lui a toujours préféré le pape et le roi d'Écosse. Castillon répond : « Pour le pape, la raison le veut; et quant au roi d'Écosse, Mme de Longueville lui était promise avant la mort de la feue reine, votre femme. C'est bien se mettre à la raison que de vouloir bailler pour une le choix de cent mille. — Oui, reprend le roi, mais celle-là est d'une si gente race qu'on n'en trouve pas toujours de telle. — Pour elle, repartit Castillon, il n'en faut plus parler, elle est despêchée; mais si vous en estimez tant la race, elle a une sœur aussi belle qu'elle, d'aussi belle taille, sage et autant pour vous complaire et obéir en toutes choses que nulle autre que vous sauriez choisir; prenez-la, elle est jeune fille, et vous aurez cet avantage que vous la dresserez à votre humeur et à votre mode. » Cette réponse produisit un bon effet sur Henri; frappant l'ambassadeur sur l'épaule, « il lui donne congé de bon visage et lui faisant grande chère. »

Quoique habitué à voir tout céder à ses volontés, Henri dut renoncer, — et il en éprouva un sentiment de regret, — à épouser Mme de Longueville. Le refus qu'il éprouva le mécontenta; il chercha, par ses ambassadeurs, à empêcher la conclusion de la paix, tandis que lui-même redoublait d'attentions envers Castillon pour mieux lui donner le change et parvenir à ses fins. Il s'entretenait avec lui, dans sa galerie, pendant de longues heures; et, quoiqu'il n'aimât pas à donner, il lui envoyait des présens : tantôt un cerf,

une autre fois un daim, puis de gros artichauts de ses jardins. Les présens étaient du reste dans les habitudes du temps; on ne manquait jamais d'en faire un à l'ambassadeur qui prenait congé après avoir rempli sa mission. Les attentions du roi pour Castillon avaient déteint sur le premier ministre, qui était le chef du parti hispanique et montrait ses préférences. « Il tire à la cordelle de l'empereur; mais son maître lui ayant chanté quelque chanson, il est devenu plus gracieux. » Castillon en profite pour lui demander quel aide, en cas de guerre, on accorderait à son maître, qui maintenant ne se trouverait plus contre l'empereur seul, mais contre l'empereur et le pape, et cela à cause du roi d'Angleterre. Mylord Privéséel (1), « qui met toujours amour devant les armes, » dit que le grand regret de son maître était de n'avoir pu épouser Mme de Longueville, mais que, si sa sœur, Mlle de Guise, était telle qu'on la lui avait dépeinte, et si le roi de France voulait la lui donner comme sa fille pour l'honorer davantage, il la prendrait avec un grand plaisir, et en remercîment il ferait parler à l'empereur du mariage de Monsieur d'Orléans avec Madame Marie, sa fille (2), auxquels on assurerait la restitution du duché de Milan. — Mais comment le roi votre maître témoignerait-il sa reconnaissance de cette alliance? demande le ministre anglais. — Castillon répond : Pensez-vous que, si le roi votre maître faisait restituer le duché de Milan moyennant ce traité de mariage, il ferait plus pour le roi mon maître que pour lui? il ferait restituer au fils du roi de France ce qui lui appartient, et ferait duchesse de Milan sa fille, qui maintenant n'a aucun droit sur ce duché; il aurait marié sa fille à un fils de France sans qu'il lui en coûtât guère, et il serait, comme il l'a toujours désiré, médiateur de cette paix que le pape « brasse; » il serait plus fortifié qu'avec 20,000 hommes de plus à sa solde. — Rendant compte à son maître de la proposition de mariage faite par l'intermédiaire de lord Privéséel, Castillon disait : « Ce roi me fait toujours la plus grande chère du monde, pensant peut-être que je ne m'aperçois point de ses dissimulations; s'il vous plaisait autant en faire à ses ambassadeurs, vous leur rendriez un quiproquo. »

Quelques jours après, Castillon ayant fait connaître que le roi de France trouvait bonne l'ouverture faite du mariage de Monsieur d'Orléans, son second fils, et de Madame Marie, cette nouvelle avait été accueillie avec de grandes démonstrations de joie. Cependant Henri prit huit jours pour réfléchir, et au bout de ce temps il le manda, et, « traînassant son langage, » dit qu'il ne voudrait pas

(1) C'est ainsi que Castillon l'appelle toujours.
(2) De son mariage avec Catherine d'Aragon.

que « l'évêque de Rome » s'occupât de ce mariage. Il fit encore de grandes amitiés à Castillon, le menant visiter ses navires, le retenant à souper, lui faisant grand honneur et « bonne chère; » mais tout cela ne séduit pas Castillon, qui apprend de plus en plus à ne pas se laisser tromper par les caresses du roi.

Ce projet de faire donner le duché de Milan au duc d'Orléans, à la place du duché de Bretagne sur lequel il pouvait prétendre des droits, émanait-il de la duchesse d'Étampes, alors toute-puissante, *que es cabeça del consejo,* d'après l'expression de l'ambassadeur espagnol, ou était-il une des nombreuses combinaisons mises en avant par Henri VIII pour entretenir la mésintelligence entre François et Charles-Quint? Ce qui est certain, c'est que le duché de Milan était la pomme de discorde jetée entre les deux souverains, la question sur laquelle ils ne pouvaient s'entendre. Mais si l'héritage de Valentine Visconti fut l'occasion de malheurs et de défaites qu'une épigramme italienne du temps exprime ainsi : *Venerunt Galli, rediere Capones*, tout ne fut pas perdu pour la France; elle puisa le goût des arts en Italie. Les tableaux, les statues, les marbres sculptés étaient fort recherchés; le connétable de Montmorency faisait venir jusqu'à des cheminées pour Chantilly. La correspondance des ambassadeurs énumère une grande quantité d'objets d'art expédiés par les galères à nos grands seigneurs et à nos riches financiers.

Pendant que Henri VIII « patelinait » Castillon, les ambassadeurs Briant (1) et Winchester suivaient le roi de France, qui se rendait à Nice pour traiter de la paix avec l'empereur, par l'intermédiaire du pape, et eux aussi s'efforçaient de maintenir une situation destinée à affaiblir ces deux souverains. Ils mettaient en avant le mariage de Madame Marie d'Angleterre avec le second fils de François et offraient de poursuivre la restitution du duché de Milan pour le roi de France, à la condition que celui-ci repousserait le concile et ne ferait pas de traité avec l'empereur sans que Henri y figurât comme partie contractante. Ces manœuvres de Briant sont racontées dans la Correspondance (2) de l'ambassadeur de l'empereur qui résidait auprès du roi de France; il le montre cherchant à jeter quelque désaccord entre le roi et l'empereur, parlant de la dette qui oblige la France envers Henri VIII, disant qu'une paix entre le roi et l'empereur ne durerait pas six semaines, mettant en avant des mariages, demandant pour son maître que la reine de Navarre vînt à Calais avec sept ou huit demoiselles du sang royal, Mlles de

(1) Cousin germain d'Anne Boleyn.
(2) Archives K, 1484.

Lorraine, de Vendôme, de Nevers... Mais François Ier ne fut pas la dupe de cette manœuvre de la dernière heure. Quand il avait fait solliciter Henri de conclure un traité, il n'avait jamais pu obtenir ni réponse ni résolution, tant ce roi était « vacillant et indécis; de penser que je veuille être continuellement en guerre avec l'empereur sans être aidé ni secouru de lui, et qu'en cela mon amitié lui soit profitable et la sienne me soit dommageable, c'est chose trop à mon désavantage, » écrivait-il à son ambassadeur, l'assurant, du reste, que, quelque traité qu'il fît, il ne manquerait pas d'observer la bonne amitié et la perpétuelle alliance existant entre lui et le roi d'Angleterre. Il ajoutait : « Si mon bon frère, en raison de l'affection qu'il a portée à Mme de Longueville, a volonté à ma cousine sa sœur, qui est une aussi belle, sage et vertueuse damoiselle qu'il en est point, et non moindre en toutes qualités d'honneur, de vertu et de beauté que ma dite cousine de Longueville, cette alliance servirait à la perpétuelle amitié des deux rois. »

Pendant que le roi d'Angleterre faisait par ses ambassadeurs des efforts pour empêcher la conclusion de la paix, il usait lui-même d'artifice auprès de Castillon et cherchait à le tromper en lui donnant de fausses nouvelles. M. Hoyet, envoyé de l'empereur, lui aurait apporté un projet de traité entre l'empereur, le roi d'Angleterre et celui de Portugal, s'il voulait accorder à ce dernier en mariage Madame Marie d'Angleterre sa fille. — Voilà quelque chose de certain de la part de l'empereur, tandis que tout est encore incertain du côté de la France, dit le lord du sceau privé; puis il ajoute que l'alliance de ce dernier pays leur est plus avantageuse que celle d'Espagne, qu'il ne tient plus qu'à François Ier que la France et l'Angleterre ne fassent qu'un, et comme l'idée d'un mariage pour Henri est toujours poursuivie à la cour, il avoue qu'il a dépêché la veille le gentilhomme qui était déjà allé vers Mme de Longueville pour voir cette fois Mlle de Guise, car un Écossais arrivant de France avait dit qu'il s'émerveillait que le roi d'Écosse eût pris une veuve pour laisser une jeune fille, sa sœur, la plus belle créature qu'il vît jamais. Castillon, habitué à se défier des paroles d'Henri et de son ministre, rendait compte à son maître de la prétendue nouvelle apportée par M. Hoyet; il terminait sa dépêche par ces mots : « Ce roy est assez étrange: depuis qu'il a vu que la paix se dressait, il eût été content de contribuer quelque bonne somme à vous ou à l'empereur pour l'empêcher, il craint qu'on lui laisse entre deux selles le cul à terre. » Mais François Ier et Charles-Quint ne se laissèrent pas prendre aux artifices du roi d'Angleterre, et par l'intermédiaire du pape Paul III, qui, animé du désir de faire cesser une guerre sans motifs, s'était, malgré son grand âge, rendu à Nice, lieu du rendez-

vous pris par les souverains, une trêve de dix ans fut conclue le 18 juin 1538. Outre cet intérêt général de rendre la paix au monde, Paul III poursuivait le double intérêt particulier du mariage d'Octavio Farnèse, son petit-fils, avec Marguerite d'Autriche, et celui de Victoria, sa petite-fille, avec M. de Vendôme; il réussit dans le premier et échoua pour le second.

La reine Éléonore, qui avait aidé à la conclusion de cette paix entre son frère et son mari, vint, suivie de toute sa cour, faire une visite au saint-père. Dans le cortège, marchait Mme de Longueville avec sa litière « accoustrée de velours noir et sa suite en haquenée semblable. » Vingt-six cardinaux montés sur leurs mules et encappés se rendirent au-devant de la reine. L'entrevue fut accompagnée de belles fêtes; on ne voyait, d'après un auteur contemporain, « que galères trotter, artillerie sonner, se accoler, festoyer, caresser l'un l'autre le Français, l'Espagnol, l'Italien; l'on beuvait frais. » Que d'éloquence dans ces trois derniers mots pour qui s'est trouvé dans le Midi au mois de juin! et comme on comprend qu'une grande récompense soit promise dans l'évangile à qui donne un verre d'eau!

Après le voyage de Nice, Mme de Longueville partit pour l'Écosse; elle épousa à Édimbourg Jacques V. Elle emmenait dans sa suite un page âgé d'environ treize ans, Ronsard, que son frère Charles de Lorraine lui avait donné. Dans une élégie à Remy Belleau, le poète a raconté ce voyage :

> . . . . . après je fus mené
> Suyvant le roi d'Écosse, en Escossaise terre,
> Où je fus trente moys et six en Angleterre.

C'était au XVIe siècle comme de nos jours le sort des princesses d'être le prix des combinaisons diplomatiques, sans aucun souci de leurs goûts ni de leurs désirs, mais seulement en vue des intérêts et des besoins des souverains. François Ier, pour obtenir la liberté de ses enfans, épouse la sœur de Charles-Quint, et Henri VIII la veuve de son frère, pour n'avoir pas à rendre sa dot. On disposait de ces princesses et on les fiançait dès l'âge le plus tendre. Louise de France, âgée d'un an, fut fiancée à Charles d'Autriche qui, après l'avoir été à plusieurs autres princesses, finit par épouser une infante de Portugal; Marie, fille d'Henri VIII, âgée de quatre ans, fut fiancée au dauphin qui venait de naître; Anne de Bretagne l'avait été à Maximilien d'Autriche; Jeanne d'Albret, à onze ans, avait dû par ordre du roi, et malgré ses protestations, faire avec le

duc de Clèves un simulacre de mariage, qui heureusement ne fut jamais consommé et permit à la princesse restée libre d'épouser, par suite de nouvelles combinaisons diplomatiques, Antoine de Bourbon, union d'où sortit Henri IV.

Marie de Lorraine récompensa la fidélité de Jacques Stuart et les services de son père et de son frère dans plusieurs combats contre les armées impériales. Elle dut se féliciter de la persistance de François Ier à la refuser au puissant roi d'Angleterre, lorsqu'elle vit Anne de Clèves répudiée après six mois d'union, Catherine Howard décapitée, Catherine Parr condamnée, et sauvée seulement grâce à la mort prématurée de ce roi chez lequel les vices croissaient avec l'âge.

Ce mariage dont Henri poursuivit pendant six mois la négociation n'avait pas été le premier qu'il eût désiré sans succès en France. Lorsqu'il avait voulu se séparer de Catherine d'Aragon, il avait fait demander par Wolsey la main de Madame Renée, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, depuis duchesse de Ferrare; mais comme elle avait par sa mère des droits au duché de Bretagne, François, convaincu que le roi d'Angleterre ne manquerait pas de les faire valoir tôt ou tard, refusa de lui accorder la main de cette princesse. Le nom de la veuve du duc d'Alençon avait aussi été prononcé; mais, pour la Marguerite des Marguerites, pour la princesse « née d'une perle, » quel époux que ce roi voluptueux et sanguinaire! La beauté d'Anne Boleyn tenta ses goûts, et la France conserva sa princesse si chère à tous.

François Ier, se rendant bien compte que les conditions du traité auquel on travaillait et qui allait être signé ne devaient pas satisfaire son bon frère, écrit à Castillon que tous les princes chrétiens en général étaient compris dans la trêve; si le roi d'Angleterre trouvait étrange de n'avoir pas été spécialement dénommé et compris dans le traité, c'est que l'empereur voulait mettre avant lui le roi de Portugal et que, les députés ne pouvant s'entendre, on avait finalement fait « la compréhension générale; » il donne de nouvelles assurances d'amitié et dit que rien ne lui sera plus agréable que de le voir prendre un parti en France.

Mais en ce temps où les moyens de communication n'étaient pas rapides, quoique les postes eussent été établies depuis près de quatre-vingts ans, au moment où François Ier écrivait ce qui précède, Henri ne croyait pas encore que l'entrevue de Nice pût amener un résultat, et Castillon rendait compte ainsi, le 19 juin, de cette manière de voir : « Maintenant que le roi est certain que la paix ne se fera pas, il montre des exigences plus grandes, il demande que le roi de France abandonne le pape. Sur l'observation que l'alliance entre

les deux rois ne portait que sur les corps et les biens, mais que les âmes sont laissées entre les mains de notre seigneur, qu'il ne fallait pas toucher à l'âme, mais s'occuper seulement des corps et des biens, il s'est écrié : « Eh bien! puisque le roi mon frère en est là, qu'il n'envoie point d'argent au pape ; l'argent et l'âme n'ont rien à démêler ensemble ; qu'on fasse un patriarche en France! » Comme le faisait remarquer Castillon, l'alliance entre les deux rois était simplement politique et en dehors de ce qui concernait les affaires religieuses ; mais Henri, qui avait établi sa suprématie religieuse, ne pouvait souffrir celle du pape et voulait la détruire pour le réduire à n'être que l'évêque de Rome.

Cependant la trêve était définitivement conclue et elle devait être bientôt connue du roi d'Angleterre. En apprenant cette nouvelle, il fait bonne contenance et cherche à donner le change à Castillon; il se dit prêt à avoir une entrevue avec le roi de France dans une maison du littoral entre la Bretagne et Calais pour s'entretenir des intérêts des deux grands royaumes comme précédemment au camp du Drap d'or, comme à Calais et à Boulogne, où il s'était rendu, accompagné d'Anne Boleyn; il aidera François à devenir le plus grand personnage qu'ait eu la chrétienté depuis cinq cents ans; il n'y épargnera pas sa bourse, chose bien nouvelle, fait remarquer Castillon, qui le tenait pour l'homme « le plus avaricieux du monde.» Enfin, il est résolu de rester plus que jamais l'ami du roi quelles qu'aient été les instances de l'empereur : « C'est grand déplaisir, sire, lui répond Castillon, que vous ne vous êtes plustôt desclaré comme vous le faictes maintenant; il semblera peut-être à beaucoup de gens que c'est quand le roy votre frère, qui a eu beaucoup d'affaires depuis deux ans, n'a plus besoin de votre alliance. » Ce retour vers le roi de France provenait de la mauvaise humeur ressentie par Henri de ce que l'empereur avait voulu mettre le roi de Portugal avant lui dans le traité; son lord du sceau privé, complétant sa pensée en véritable courtisan, appela l'empereur du nom de Jehan Gippon que le peuple espagnol donnait à son grand-père Ferdinand le Catholique à cause de son manque de foi et de ses tromperies. Dans la circonstance actuelle, Henri se plaignait sans motif; la paix qui venait d'être signée était un bienfait pour la chrétienté, et sa politique, qui tendait à l'empêcher, était mauvaise; elle s'était conclue malgré lui, il en était irrité et jaloux, et il s'efforçait de continuer à semer la défiance entre les deux souverains.

Il n'abandonnait pas son projet de se marier et de prendre une femme en France. N'ayant pu épouser Mme de Longueville, il recherchait une autre princesse française. Castillon écri-

vait : « Si vous avez envie de traiter avec ce roi, pressez toujours les mariages, car il n'attend sinon qu'on lui en présente, et quant et quant il faut les peintures ; il a esté averti que M. de Guise a encore une plus belle fille que la seconde, elle est en religion, mais elle n'est pas religieuse ; dites-en quelques mots à M. de Briant. » L'usage des portraits était alors très répandu chez les souverains et chez les grands personnages. M. de Briant n'avait pas manqué d'envoyer « le portrait au vif » de Mlle de Guise, qui, par sa beauté, ses vertus et ses qualités personnelles, par la maison dont elle était issue, semblait digne d'un bon et grand parti, et plusieurs autres ; mais ces portraits ne suffisaient pas à Henri : c'étaient les princesses elles-mêmes qu'il voulait voir. Il demande que, sous la conduite de la reine de Navarre, on veuille bien les envoyer à Calais, où il se rendra pour les voir. Cette proposition paraît étrange au roi de France ; il fait répondre qu'on ne peut envoyer ses cousines de Vendôme, de Lorraine et de Guise pour les lui montrer, qu'on n'en use pas ainsi en France, mais que le roi d'Angleterre peut envoyer un grave personnage pour les voir et lui dire comment elles sont. En même temps, le connétable, car le grand-maître avait obtenu cette haute dignité à l'occasion de la paix, écrit à Castillon : « Assurez le roi d'Angleterre que son beau-frère n'a rien à lui refuser, mais de lui mener par-delà comme il demande, damoiselles à choisir et les faire promener sur la monstre, ce ne sont point hacquenées à vendre, cela ne se peut faire. Il a à son choix madamoiselle de Vendosme et madamoiselle de Guise, qui sont de telle maison que l'on sait, et qui, avec leur beauté qu'il a vüe par les portraicts et les rapports qu'on lui a faicts, ont tant de bonne norriture, vertus, mœurs et louables qualités qu'elles méritent, parti de mariage non moins bon que gros et avantageux, et si celles-là ne lui plaisent, il y en a un grand nombre d'autres qui sont aussi d'anciennes et honorables maisons, belles et bien norries. M. Briant lui en pourra envoyer les portraits au vif. »

Bochetel, un des secrétaires d'état, écrivait aussi de son côté à Castillon : « Le roy s'est très bien mocqué des propos qui vous ont été tenus, disant qu'il semble qu'on veuille par-delà faire des femmes comme de leurs guilledins, qui est, en assembler une bonne quantité et les faire trotter pour prendre celui qui ira le plus aysé, et ne trouve pas bon qu'on mette madame sa fille au rang des aultres. » Castillon ayant rapporté ces réponses au roi d'Angleterre : « Pardieu ! dit-il, je ne m'en fie à personne qu'à moi, c'est une chose qui touche de trop près ; je les veulx voir et hanter quelque temps avant que de m'y arrêter. — Ne voudriez-vous point, sire, dis-je en riant, les traiter comme on dit que les chevaliers de

la Table-Ronde traictoient du tems passé les dames en ce païs? — Je crois que je lui fis honte, car tout à coup je le vis rire et rougir; il changea de discours, et, après qu'il eut frotté son nez, il dit que puisque vous ne trouviez pas bon que les dames viennent à Calais, elles pourroient venir près de Calais, chez Mme de Vendosme, qui est la grand'mère; M. de Guise s'y trouveroit comme pour traiter quelque affaire, et il y enverra pour les voir un personnage du même rang. Seroit-ce lui? Je ne sais s'il vouldra suivre l'exemple du roi d'Écosse d'aller lui-même quérir sa femme, car il dit qu'il ne s'en fiera à personne. Il désire voir Mmes de Vendosme, de Lorraine et les deux de Guise; on lui a fait un rapport de la plus jeune des deux; à mon avis, il s'arrêtera à celle de Guise, il a grande opinion à cette maison et à leur norriture. »

Mais Henri dut se contenter des portraits. Castillon dit dans une dépêche : « J'ay remis les vües qu'il demandait pour son mariage, je pense qu'il se fût volontiers attaché à la religieuse, car quand je lui ai dit qu'elle était professe, il me dit : « Je connais donc bien que nous ne ferons rien. » En effet, aucun de ces mariages ne se réalisa. Louise de Guise paraissait réservée à devenir l'épouse du dauphin Henri au cas où serait annulé son mariage avec Catherine de Médicis restée jusque-là sans enfans; mais François Ier prit la défense de sa belle-fille, et Louise de Guise épousa le prince d'Orange, et, en secondes noces, le prince de Croy. Renée, sa sœur, dans son couvent de Saint-Pierre de Reims, dont elle devint abbesse, chercha et trouva le calme, comme le montre la lettre qu'elle écrivait dix ans après au duc d'Aumale son frère : « ... Vous suppliant, monsieur, avoyr agréable demy douseine de mouchouer de ma fasçon que je vous presente,.. je désireroys que le moyen feust à propos pour avoir l'honneur de vous voir comme j'ai eu le bonheur de la présence de M. le cardinal mon frère, de quoy j'ay esté fort joyeuse, aussi a esté ma sœur... » Le roi de France s'était montré peu empressé d'accorder une princesse de sa famille à ce roi que les passions absorbaient tous les jours davantage; le roi de Portugal ne lui donna pas sa fille, et Christine de Milan répondit à l'ouverture qui lui fut faite d'un mariage avec Henri : « Dites au roi d'Angleterre que, si j'avais deux têtes, je pourrais en risquer une; mais je n'ai que la mienne et j'y tiens. »

Dans un petit duché d'Allemagne vivait une princesse de Clèves dont on lui avait vanté la beauté. Il envoya Holbein pour faire son portrait, et, d'après cette image qui confirmait le récit de ses ambassadeurs, il s'empressa de la demander en mariage. Mais en la voyant il éprouva une grande désillusion, dit qu'on ne pouvait s'en rapporter à personne, que c'était une vraie carotte flamande, et il

hésita à l'épouser. Cependant il s'y résigna; mais, au bout de six mois, le capricieux monarque divorça.

Trente jours étaient à peine écoulés depuis la répudiation d'Anne que Henri VIII prenait pour femme Catherine Howard, qu'il fit décapiter après une union de moins de deux années. Entre cette cinquième femme et la sixième s'écoula un court intervalle pendant lequel mourut Jacques V; Marie de Lorraine se trouva veuve pour la seconde fois. Henri n'avait pas perdu le souvenir du vif attrait que lui avait inspiré cette princesse, et il brigua de nouveau sa main. Mais la veuve de Jacques V refusa d'entrer, après cinq femmes, dans le lit conjugal du roi d'Angleterre, ce qui irrita ce souverain et le porta à prendre des mesures hostiles à l'Écosse. La reine douairière eut à veiller aux intérêts de son royaume. Croyant les sauvegarder par l'alliance traditionnelle avec la France, subissant en outre l'influence des Guise, elle fit repousser le projet de mariage du fils d'Henri avec sa fille Marie, et l'envoya en France pour être élevée au château de Saint-Germain avec les enfans d'Henri II; ce roi la maria, à l'âge de quinze ans, au dauphin, depuis le roi François II, un peu moins âgé qu'elle.

Marie de Lorraine fut un des brillans rejetons de la tige illustre d'où elle était sortie. Les Lorrains, disait-elle, affectent de ne pas oublier qu'ils ont le cœur grand, comme ceux du sang dont nous sommes venus. En parlant ainsi de ceux de sa race, elle ne fut inférieure à aucun. La sœur de François de Guise et du cardinal de Lorraine ne pouvait pas rester dans une place qui n'était pas la première; elle eut le désir naturel d'exercer l'autorité au nom de sa fille en bas âge. Elle possédait l'esprit de justice, beaucoup de douceur et de prudence, ce grand art de séduction qui distinguait François de Guise; sa douceur avait gagné les cœurs des Écossais, et elle pouvait dire : « Je ne désire aucune chose qui soit en leur puissance qu'ils ne mettent peine de la faire. » On lui déféra la régence qu'elle désirait, et Brantôme dit qu'elle gouverna fort sagement le royaume d'Écosse. Elle s'efforçait de le conserver à sa fille et travaillait à obtenir ce résultat avec toute l'énergie d'une mère dévorée du désir de transmettre son héritage à son enfant. Une grande joie lui avait été réservée : sa fille, douée de toutes les grâces du corps et de toutes les qualités de l'esprit, était devenue reine de France; aussi Ronsard, grand admirateur des princes de Guise, lui écrivait :

Je suis en peine. . .
Duquel des deux plus d'honneurs tu auras,
Ou pour avoir une fille si belle
Ou pour avoir les frères que tu as.

Le bonheur de cette princesse fut bientôt traversé. L'or de l'Angleterre avait détaché d'elle une partie de la noblesse écossaise, tandis que le peuple lui restait fidèle. Les nouvelles idées religieuses amenèrent la guerre avec l'Angleterre. Malgré les secours de la France, l'Écosse succombait; la reine douairière exposait sa triste situation à ses frères dans une lettre pleine de sentimens élevés : « Je vois bien que Notre-Seigneur n'est encore las à me faire connaître en quoi consistent les grandeurs de ce monde, où il n'y a point de fin aux troubles. Je le loue de tout; car, par ce moyen, je le connais mieux que peut-être ne ferais-je en prospérité. »

Les troupes envoyées par la France, sous les ordres de M. d'Essé, ne purent empêcher l'armée anglaise de mettre le siège devant Leith; la reine douairière fut forcée de se renfermer dans la citadelle d'Édimbourg. Elle succomba aux chagrins que lui causaient les événemens, le 10 juin 1560, à l'âge de quarante-cinq ans. Suivant son désir, son corps fut ramené en France et déposé dans le couvent de Saint-Pierre de Reims, où était abbesse sa sœur Renée, qui, elle aussi, avait été désirée par le roi d'Angleterre. Six mois après, Marie Stuart devenait veuve à dix-huit ans; elle alla, avant de quitter le royaume de France, passer une partie de l'hiver dans l'asile où reposait sa mère.

C'est beaucoup s'attarder auprès de cette princesse, mais elle a tenu une grande place dans les projets matrimoniaux et dans les négociations d'Henri VIII; son administration en Écosse, sa vie de lutte dans l'adversité, montrent qu'elle aurait apporté de grandes qualités sur le trône qui lui était offert. Aurait-elle pu les déployer, aurait-elle empêché un peu de mal en présence du caractère despotique d'Henri Tudor? N'aurait-elle pas ajouté un nouveau nom à la liste trop longue des victimes de ce roi, dont les passions étaient sans frein? On ne peut le dire; mais, ce qui est hors de doute, c'est qu'elle aurait partout montré la grandeur d'âme qui ne la quitta jamais.

II.

Tandis que Castillon remplissait sa mission et négociait dans l'intérêt de son roi, suivant les instructions qu'il en avait reçues, il émettait aussi certaines idées qui lui étaient propres, et c'est là ce qui constitue son originalité. Suivant une expression du temps, « il faisait la guerre à l'œil, » c'est-à-dire qu'il agissait en liberté dans les intérêts de son maître. Il n'était pas de ceux qui

ne savent qu'obéir aux instructions venues de loin, mais réellement se diriger suivant les circonstances inopinées qui surgissent. Montaigne blâme l'usage des rois de Perse « de tailler les morceaux si courts à leurs agens, qu'aux moindres choses ils eussent à recourir à leur ordonnance. » Castillon avait un champ plus libre, il interprétait la volonté du maître, et, dans aucune circonstance, il ne se trouva inférieur à Du Bellay, à Castelnau, à Marillac et aux autres ambassadeurs qui l'avaient précédé ou qui le suivirent à la cour d'Angleterre. Il avait été porté à favoriser le projet de mariage d'Henri avec Mme de Longueville, « cette affaire vaut bien le penser, » et peut-être cette alliance eût-elle été utile à l'intérêt politique de la France et à celui de la religion catholique. Lorsque cette union fut reconnue impossible, il en indiqua d'autres pour ne pas laisser éteindre l'espoir dans l'esprit de ce roi capricieux et pour « le plus dextrement et au moindre semblant possible l'induire à l'intention du roi très chrétien. »

C'est une idée d'un autre ordre et bien digne d'être remarquée qu'il émet actuellement : il propose un blocus commercial contre l'Angleterre. D'après sa dépêche chiffrée, si le saint-père portait un interdit dans les pays où on lui obéit pour empêcher d'une manière absolue de faire le commerce avec les Anglais, parce qu'ils sont schismatiques, aussitôt le peuple d'Angleterre mécontent contraindrait le roi de retourner à l'église, et ainsi ses mauvaises dispositions se trouveraient entravées. Il revient sur ce propos dans plusieurs dépêches et répète que, si tous les princes obéissant à l'église romaine s'unissaient pour empêcher tout trafic avec les Anglais, avant peu le roi d'Angleterre serait mis à la raison. Cette idée, que l'on retrouve sous plusieurs formes dans la correspondance de Castillon, est le premier germe du blocus continental, qui fut un des puissans moyens de guerre contre l'Angleterre au commencement de ce siècle. Dès le XVIe, un ambassadeur français avait compris qu'on pouvait ruiner l'Angleterre en l'enfermant chez elle et en paralysant son commerce, qui était déjà, à cette époque, sa force et sa richesse. Trois siècles plus tard, ce projet était mis à exécution, et la puissance anglaise ne put éviter d'être mortellement frappée qu'en faisant des efforts désespérés pour briser le cercle dans lequel on la resserrait. Ce qui a été bien près de réussir de nos jours avait les mêmes chances de succès au moment où écrivait Castillon, parce qu'alors, comme aujourd'hui, l'Angleterre ne pouvait pas se suffire, ni vivre isolée, mais était obligée de recourir au trafic avec les autres nations. « Sans l'étranger, l'Italie ne subsisterait point; tous les jours la vie du peuple romain est à la merci des flots et des tempêtes, » disait Tibère au

sénat. Cette situation était celle de l'Angleterre et devait donner à penser à une époque de guerres continuelles. Déjà au XIVe siècle, un Vénitien, Marino Sanuto (1), proposait, dans les *Secreta fidelium crucis,* un blocus continental contre l'Égypte, comme moyen d'enlever Jérusalem aux infidèles.

Le système suivi depuis des siècles par nos souverains était d'assurer la subsistance des nationaux, l'intérêt des producteurs de blé ne venait qu'en second lieu. Lorsque la subsistance du pays était assurée, l'excédent de blé pouvait être exporté. Cette défense d'exportation qui était la règle était tempérée par des exceptions dont on trouve de nombreux exemples en faveur des peuples alliés. Ce fut la doctrine suivie sous saint Louis et dans l'ancienne France, ce qui s'expliquait par les difficultés des transports et par les guerres fréquentes. Le commerce des grains n'était pas alors en faveur par la crainte de l'accaparement, que le *Digeste*, et auparavant les *Proverbes de Salomon* avaient condamné. Luther, dans ses *Propos de table*, ne voit que l'accaparement dans le commerce des grains ; cependant dès le XVIIe siècle la liberté du commerce des grains est demandée dans plusieurs contrées de l'Europe. Chez nous, Boisguillebert fut le premier. Necker avait une répugnance particulière pour l'exportation des grains et une manie de réglementation de ce trafic. Turgot fut pour le régime de la liberté et fit prévaloir l'idée juste que la certitude d'une exportation, dans tous les cas, augmenterait la production, ce qui serait profitable aux nationaux et par suite aux finances de l'état. Cette théorie avait déjà été mise en avant par certains conseillers des rois ; en 1484, Bourré, ministre principal de Charles VIII, fait donner « permission à tous marchans du royaume, de pouvoir tirer des blés en tel nombre qu'ils voudront, les pays demeurant fournis de ce qu'il leur sera nécessaire, afin de faire valoir les finances du roi qui en vendront beaucoup mieux », et de faire cesser les abus commis par ceux qui, ayant obtenu le droit de traite des blés, le revendent à certains marchands. On retrouve cette même idée dans le chancelier Duprat et dans les rapports de nos anciens intendans, qui disaient dans un langage bien simple et très vrai : pour qu'on paie les impôts, il faut qu'on puisse vendre les récoltes. Les producteurs favorisés, d'après Turgot, demandent à l'être davantage en vue de l'intérêt général ; les vives controverses soulevées à ce sujet montrent les difficultés de résoudre le problème à la satisfaction des divers intérêts.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1864, l'étude de Saint-Marc Girardin sur *les Origines de la Question d'Orient.*

Quant aux vins, qui n'étaient pas de nécessité aussi absolue à la subsistance, l'exportation en était facilitée, et à l'époque où Castillon négociait à Londres, les habitans de Bordeaux étaient très heureux que les Anglais vinssent les leur acheter, la vente s'étant ralentie du côté des Flandres, à cause d'une augmentation de douze à quinze livres par tonneau. Ce débouché, que les habitans de la Guyenne trouvaient en Angleterre pour leurs vins, les rendit pendant fort longtemps les fidèles alliés de ce pays, car les situations politiques sont le plus souvent amenées par des causes économiques et commerciales. Aussi, après la prise de Calais, des Anglais proposant de faire une entreprise sur un point de notre littoral, un ambassadeur anglais conseillait de la diriger sur Bordeaux où elle avait plus de chance de réussir qu'ailleurs. « A Bordeaux, ils ne sont pas du tout mauvais Anglais, » disait-il. Évidemment il s'abusait.

Les principes de l'économie politique n'étaient pas encore codifiés comme de nos jours ; mais la vérité était alors, comme elle l'est aujourd'hui, qu'aucune nation ne peut vivre séparée des autres. Si plusieurs s'étaient réunies contre l'Angleterre pour la priver de tout trafic et de tout commerce en fermant leurs ports comme le proposait Castillon, et comme au commencement de notre siècle tenta de l'exécuter Napoléon, cette puissance aurait été atteinte dans la source de sa richesse et frappée mortellement. Les Anglais sentaient si bien que les rapports commerciaux leur étaient indispensables, qu'ils entretinrent toujours des alliances avec les Flandres dont les tisserands achetaient leurs laines ; ils les soutinrent toujours dans leurs guerres contre la France.

Cette idée d'un blocus commercial contre l'Angleterre, mise en avant par Castillon dans plusieurs de ses dépêches, était hardie, mais d'une réalisation possible, quoiqu'elle n'ait pas eu un succès complet lorsque plus tard on a essayé de la mettre à exécution. Le projet contenu dans la dépêche qui va suivre était aventureux, chevaleresque, mais bien difficile à réaliser, quoiqu'il eût eu un plein succès à des époques reculées. Ce projet de Castillon n'était rien moins que l'invasion et la conquête de l'Angleterre ; la dépêche qui le développe mérite d'être résumée. — Les Anglais sont mécontens de leur roi, disait-il ; puisque Charles-Quint et François Ier sont alliés, ils devraient envahir l'Angleterre et en faire leur proie, cela serait plus aisé et moins coûteux que de prendre Calais. Il faudra livrer une bataille, mais elle sera moins dangereuse que jamais, car le peuple est mécontent. La chose est juste et l'occasion à propos. La renommée que se sont acquise ceux qui ont chassé les Anglais de France a été grande ; la gloire de les vaincre chez eux ne sera pas moindre.

La lisière qui côtoie la Picardie, la Normandie et la Bretagne est garnie de beaux ports, c'est le pays de Galles et de Cornouailles, ennemis mortels du reste de l'Angleterre, parlant notre langue, le breton bretonnant; cette partie convient à la France. L'autre côté de la Tamise côtoie la Flandre, la Hollande et la Zélande et convient à l'empereur. Donnez au roi d'Écosse le Nord qui lui a appartenu; chacun reviendra à l'obéissance du saint-père; « ne laissez pas tourner le dos à cette belle occasion dont on dit que l'on la trouve après chauve par derrière. »

Les idées d'invasion et de partage d'un pays paraissaient simples et naturelles à cette époque de guerres continuelles où les souvenirs de Guillaume le Conquérant étaient entretenus par les romans de chevalerie. On n'était pas loin du temps où les Anglais possédaient encore une partie de la France; les Turcs venant d'Asie s'avançaient à travers les plus belles provinces de l'Europe; Charles-Quint avait deux fois envahi la France; à plusieurs reprises, les flottes françaises avaient fait des descentes en Angleterre, et on prêtait à François Ier la pensée d'occuper un port ou une ville de ce littoral pour obliger les Anglais à lâcher prise à Calais. L'idée de reprendre Calais hantait les esprits; le pied de l'étranger posé sur le sol de la patrie froissait tous les sentimens et lorsque vingt ans plus tard François de Guise jetait dans la mer les derniers Anglais, l'enthousiasme fut général. Les Anglais, de leur côté, avaient fréquemment ravagé nos belles provinces de Guyenne, de Normandie et d'Artois. Après Pavie, les ministres anglais avaient proposé que Henri montât sur le trône de France et que Charles reprît les provinces sur lesquelles il prétendait des droits, ce qui fut repoussé par l'empereur; mais le démembrement de la France fit l'objet de plusieurs traités entre ces deux souverains. Castillon avait donc pu élaborer dans sa tête un projet de descente et de conquête, mais la réalisation en était devenue à peu près impossible parce que, depuis que la France possédait la Bretagne, les Anglais avaient créé une puissante marine, comprenant que cette vaste presqu'île dans la même main que la Normandie était pour eux un danger; Henri pouvait encore accroître ses forces en réquisitionnant les navires de ses sujets, il avait aussi remis en usage les anciens statuts qui obligeaient chaque citoyen à posséder un arc et à aller s'exercer chaque semaine au tir public de la paroisse.

Au commencement de notre siècle, d'immenses préparatifs furent faits pour envahir l'Angleterre, et quoique dirigés par le génie du plus grand homme de guerre, ils n'obtinrent aucun résultat et servirent seulement à démontrer comme au temps d'Henri que la conception était chimérique, parce qu'il n'était pas possible

« d'être maître de la mer pendant six heures, » comme Napoléon le proclamait nécessaire. Le projet gigantesque de Castillon paraît avoir été élaboré avec l'ambassadeur d'Espagne, et comme il coïncide avec le moment où François Ier et Charles-Quint eurent une entrevue à Aigues-Mortes, on a été porté à penser qu'il avait obtenu l'approbation des deux souverains. Le roi très chrétien n'accueillit jamais cette proposition ; tout en ayant fait la paix avec son rival, il resta un allié fidèle pour l'Angleterre ; ce fut elle qui, la première, se détacha de la France quelques années plus tard et lui fit la guerre pour complaire à l'empereur. La paix de Crespy-en-Valois qui y mit fin, la plus honorable que la France ait conclue dans le XVIe siècle, fut l'œuvre de Du Bellay. Le traité de Nice, le mariage de Jacques Stuart et de Mme de Longueville avaient vivement mécontenté Henri, et s'il avait d'abord dissimulé, sa mauvaise humeur avait fini par éclater. Son ambassadeur avait quitté la France brusquement, d'une façon qui avait paru étrange et sans attendre le présent d'usage au moment du départ. C'était par son ordre que cette conduite avait été tenue sous le prétexte d'un accueil froid fait par la cour de France. Il se plaignit à Castillon de ce que son alliance était dédaignée ; il dit : « Je veux plus qu'une accoustumée amitié, je veux être préféré, et aussi veux-je préférer. Je suis tout résolu de ne me marier en lieu que l'empereur ou le roi ne préfèrent mon amitié à celle qu'ils ont ensemble. — Et pensez-vous, quand vous marierez du costé de l'empereur, qu'il vous veuille préférer au roi, mon maître. Prenez son amitié sans regarder à ses particularités. C'est un grand prince et puissant comme vous savez, et qui peut beaucoup. — Je lui ai tenu, sire, ce propos, écrit Castillon, pour lui donner à connoître que, sans rechercher cinq pieds en un mouton, votre amitié lui est autant ou plus séante que la sienne à vous, et me semble que je lui devois mesler l'aigret parmi le doux, car il n'oublie jamais sa grandeur et se tait sur celle des autres. Il me répondit, branlant la teste : pardieu, j'ai de bons hommes et de bons fossés. » Ces mots : « Je veux être préféré » résument le caractère exclusif d'Henri et son attitude vis-à-vis des deux souverains rivaux ; il voulait être l'allié de l'un à condition que celui-ci serait l'ennemi de l'autre, mais il ne consentait pas à s'allier avec les deux et à voir la paix régner en Europe.

Les questions de la paix ou de la guerre, du concile, du mariage d'Henri n'étaient pas les seuls objets des négociations de Castillon ; d'autres moins importantes, mais encore d'un grand intérêt, tiennent leur place dans sa correspondance. A cette époque où l'imprimerie était à ses débuts, elle était déjà l'occasion de plaintes

et de réclamations. L'ambassadeur du roi d'Angleterre avait fait imprimer des bibles à Paris par la raison que les impressions y étaient plus belles et le nombre des imprimeurs plus grand qu'ailleurs; elles étaient l'œuvre de Robert Étienne, qui les avait fait payer 3,600 livres tournois, et elles étaient destinées à être distribuées gratuitement; l'œuvre de la propagande des livres, aujourd'hui si active, n'avait pas tardé à naître et à se développer. Le gouvernement français arrêta l'expédition des bibles; l'ambassadeur les réclama; le lord du sceau privé intervint pour appuyer son agent. Castillon répondit, soutenu par le connétable, que ces bibles avaient été examinées par les docteurs de la faculté de théologie et reconnues contenir des choses falsifiées et controuvées, qu'elles ne pouvaient être délivrées, car on ne voulait pas permettre de laisser imprimer des erreurs en France afin de ne pas donner, par cette permission, autorité aux mauvaises doctrines. La réclamation fut renouvelée et la réponse maintenue avec fermeté, et avec d'autant plus de raison que, de son côté, Henri faisait imprimer une bible officielle et défendait l'importation, la vente et même la possession de tous livres religieux non autorisés.

Battu du côté de ses bibles, le ministre anglais demande que l'on ne tienne pas en France des propos diffamatoires contre le roi son maître, que l'on accuse d'hérésie et d'inhumanité. Cette prétention de la part du ministre du roi qui avait fait rendre le statut de sang était étrange : aussi Castillon répond qu'en France le peuple a plus de liberté de langage qu'en Angleterre et qu'il est malaisé de l'empêcher de parler, que le roi souffre qu'on parle de lui; que le peuple anglais et le peuple français ne s'aimaient guère. Le ministre reconnaît qu'on parle plus librement en France qu'en Angleterre, son ambassadeur le lui a écrit; mais il demande que le roi très chrétien, pour être agréable à son bon frère, veuille bien empêcher le plus possible ces propos qui mécontentent fort les Anglais. Cet ambassadeur, qui reconnaissait que l'on parle plus librement en France qu'en Angleterre, demandait des poursuites contre certains prédicateurs qui en chaire avaient attaqué le roi son maître; il voulait faire punir tous les religieux du couvent des Cordeliers de Rouen parce qu'un prédicateur de cet ordre avait parlé contre Henri VIII. On lui répondait que deux cordeliers avaient été mis en prison au pain et à l'eau, mais que pour un frère on ne pouvait pas punir tout un couvent, qu'en chaire le prédicateur a la langue déliée et que ses frères n'en peuvent mais de ce qu'il dit. Il se plaignait aussi de paroles malsonnantes prononcées par l'évêque de Limoges, quoique celui-ci démontrât qu'on l'avait mal compris; il accusait enfin le fameux prédicateur de Cornibus, mentionné

dans Rabelais, d'avoir attaqué son maître ; il demandait à être confronté avec lui et à « l'ouyr barbe à barbe. »

Une punition au pain et à l'eau semblait bien légère pour une attaque au roi qui avait fait pendre un à un tous les religieux d'un couvent parce qu'ils ne fléchissaient pas dans leur foi, qui faisait pendre les catholiques et brûler les protestans ! Tel Caligula, faisant mourir ceux qui pleuraient sa sœur morte et ceux qui ne la pleuraient pas. Mais le connétable ne céda pas aux injonctions de l'ambassadeur étranger ; il chargea Castillon de répéter au ministre anglais la réponse qu'il avait faite à son agent : que les princes ne doivent pas avoir la tête rompue de menues disputes qui sont entre les nations, qu'il faut les entretenir de choses importantes pouvant consolider l'amitié et l'alliance ; que ce n'est pas dans les rues et carrefours qu'un ambassadeur doit aller chercher des nouvelles et que, si ceux de France faisaient un tel office, on ne prendrait pas la peine de lire leurs lettres. Castillon nous apprend que l'Angleterre dut se contenter de cette réponse ferme et digne. C'est la même fermeté qui inspirait les dépêches du connétable aux ambassadeurs pour soutenir les droits de la France ; celle qu'il adressa à l'évêque d'Auxerre pour une question de préséance à Rome semble avoir servi de modèle à celle que, dans une circonstance pareille, fit écrire Louis XIV.

Une des dépêches de Castillon nous conserve les vestiges d'un passé tout à fait effacé. Il annonce au connétable que Georges Douglas, l'un des gentilshommes du roi d'Angleterre, se disant diffamé par l'abbé d'Arbroath, ambassadeur du roi d'Écosse, s'en allait en bien bon équipage demander au roi de France de lui accorder le combat contre quelque gentilhomme de la suite d'Arbroath qui maintiendrait ses paroles, et le roi d'Angleterre écrit de son côté à son bon frère pour obtenir protection en faveur de Georges Douglas, qui est un vrai et honnête gentilhomme. C'étaient les mœurs du temps : les souverains s'envoyaient des cartels, les seigneurs cherchaient des aventures et, quand ils ne pouvaient se battre, ils se livraient à des joutes desquelles un envoyé du grand-seigneur disait : « Si c'est tout de bon, ce n'est pas assez ; si ce n'est qu'un jeu, c'est trop. » Cependant peu à peu les rois, qui appréciaient ce que valait le sang de leurs sujets, réagirent contre ces mœurs et défendirent les duels ; le plus grand capitaine du XVIe siècle, François de Guise, frère de Marie de Lorraine, les punissait des peines sévères que renouvela Richelieu.

III.

Les négociations à la cour d'Angleterre présentaient de grandes difficultés en raison du caractère mobile et insaisissable du souverain; la phrase suivante d'une dépêche de Castillon servira après beaucoup d'autres à le faire apprécier : « Si le roi et l'empereur ont le passe-temps de le voir ainsi virolin virolant, je le vous dresserai aisément sans faire grand semblant. » Les ambassadeurs n'arrivant pas à leur but se déplaisaient dans cette cour et demandaient à être rappelés, aussi la liste est longue de ceux qui s'y succédèrent du temps du roi Henri. Du Bellay, qui avait précédé Castillon de quelques années à Londres, avait éprouvé ces difficultés. En présence de l'impossibilité d'arriver à ses fins et de négocier avec succès, il disait : si je puis le souhaiter sans offenser Dieu, je voudrais être où je serai d'ici à cent ans.

Le connétable, pour soutenir Castillon et l'encourager, lui écrivait : « Je sais que vous ferez ce que vous pourrez et non ce que vous voudrez. » Pour bien entrer dans les vues de cet homme d'état, l'ambassadeur était du reste très empressé à demander des instructions : « Pensez, s'il vous plaît, monseigneur, à toutes les choses que je vous ai écrites et m'en faites, je vous supplie, un pasté, je prendrai peine d'y mettre telle sauce qu'il vous plaira me commander; » la sauce était quelquefois épicée et elle n'en flattait que mieux le goût d'Henri qui, malgré son caractère défiant et soupçonneux, se laissait aller parfois à une certaine confiance et lui parlait « privément. » Il avait été mécontent de la paix, il l'était encore de ne pas obtenir du roi de France et de l'empereur tout ce que son caractère absolu le portait à désirer pour satisfaire sa haine contre le pape qui, à la suite de la paix de Nice, avait lancé une bulle contre lui. Son caractère violent s'irrita de cette mesure; il se vengeait en faisant arrêter les principaux personnages qui pratiquaient la religion catholique : le marquis d'Exeter, le plus proche parent de la couronne, lord Montagu dont la perte était décidée, la comtesse de Salisbury, mère du cardinal Pole et quantité de personnes éminentes de l'un et de l'autre sexe étaient mises dans la tour de Londres.

Il témoignait toutefois des attentions et des prévenances à l'ambassadeur, lui faisait des présens, lui envoyait de belles tapisseries et des meubles pour orner sa maison. Comme la ville de Londres était alors réputée la plus malsaine du monde, par suite des ravages

qu'y occasionnait depuis plusieurs années la suette que l'on qualifiait du nom de peste, il lui donnait pour la saison chaude une maison à Chelsea sur les bords de la Tamise. C'était celle qui appartenait naguère encore à feu M. More, ce vertueux chancelier décapité pour cause de religion, et de laquelle Érasme a laissé la description. Mais cette cour, où l'on respirait une atmosphère de têtes coupées, de gens emprisonnés, de caresses et de patelinage, n'inspire qu'une médiocre confiance à Castillon. Dans ce lieu,

> Il voit fort bien comme l'on entre
> Et ne voit pas comme on en sort,

aussi il demande que sa mission finisse et qu'on le rappelle; il écrit au connétable : « Si le roi entend le train que je tiens à ma négociation, je vous assure qu'il me fera un mauvais tour; vous connaissez le personnage comme moi, et je ne couche pas encore si gros que mes instructions portent, car je mettrais tout en désespoir et romprais du tout la paille. » Il supplie qu'on l'autorise à rentrer en France. Voyant les nouvelles mesures prises contre la religion catholique, les abbayes confisquées, les couvens supprimés et dépouillés de leurs biens, les religieuses chassées de leurs asiles, il renouvelle ses instances : « Ce roi a perdu l'entendement; j'ai affaire au plus dangereux et cruel homme qui soit au monde, je vous supplie derechef qu'il vous plaise me renvoyer quérir. Si vous me laissiez ici jusqu'à ce qu'il connaisse qu'il ne doit plus avoir d'espérance du côté du roi, il sera pour me faire un mauvais tour, combien que son ambassadeur me puisse servir d'otage, car il est en sa fureur et il n'y a raison ni entendement en lui. Je vous supplie qu'il vous plaise ne me mettre point en ce danger. »

Castillon avait présent à l'esprit le sort récent de l'écuyer Merveilles, ambassadeur du roi de France auprès du duc de Milan, qui fut pris, condamné et décapité en moins de trois jours sous le prétexte que sa situation n'était pas très régulière, mais par la véritable raison qu'il déplaisait à l'empereur, auquel le duc voulait plaire. Il n'y avait, dit Du Bellay, aucun homme de ceux qui avaient accoutumé d'aller en ambassade pour le roi « qui n'estimât lui en pendre autant à l'œil. » Aussi demandaient-ils qu'on fît des remontrances afin que le droit des gens ne fût pas violé et que les ambassadeurs fussent en sûreté. « Je ferai tomber trente mille têtes si l'on touche à la vôtre, disait François Ier à son ambassadeur. — Mais, sire, aucune n'ira aussi bien que la mienne sur mes épaules. » Et plein de cette vérité, Castillon voulait quitter l'Angleterre pour

éviter une colère qui dégénérait en fureur et ne connaissait plus d'obstacle, car le despotisme du roi n'avait d'égal que l'abaissement de son parlement, dont les complaisances serviles augmentaient à mesure que se développait l'absolutisme du souverain. Du reste, il avait aidé de tous ses efforts pendant son séjour à Londres à la conclusion de la paix entre le roi très chrétien et l'empereur; à la consolidation de l'alliance écossaise par le mariage de Jacques V et de Mme de Longueville; à la réunion du concile décidée en principe. Suivant son désir, plusieurs fois exprimé, Castillon obtint d'être rappelé; il quitta son ambassade pour occuper la maîtrise des eaux et forêts de Bretagne, dont il avait obtenu la survivance quelque temps avant la mort du titulaire, M. de Toyre. Les lettres de remercîment au roi et au connétable lors de sa nomination prouvent qu'il avait vivement désiré cette charge, dans laquelle il trouva une existence plus modeste, mais plus calme que dans l'ambassade de Londres. Le désir qu'il témoigne comme ses prédécesseurs d'être remplacé dans ses fonctions ne vient pas seulement de ce que le succès était très difficile auprès d'Henri, l'insuffisance du traitement d'ambassadeur contribuait encore à lui faire rechercher une autre position. En Angleterre, il fallait à Castillon plus d'argent que de paroles, plus de bonne chère que d'artifices; les complimens et les harangues ne suffisaient pas comme dans certains autres pays.

Au XVIe siècle, les ambassades étaient des postes de confiance auxquels s'attachaient de grands honneurs, mais elles étaient faiblement rétribuées et occasionnaient une dépense considérable; elles donnaient la possibilité de se ruiner au service du roi. La durée de ces fonctions était en général fixée à trois années, et il était reconnu que, dans ce laps de temps, l'ambassadeur de Rome dépensait 20,000 livres de plus qu'il ne recevait. Castillon dit souvent dans ses dépêches qu'il manque d'argent et qu'il est obligé d'emprunter à de grands intérêts. « Je suis ici à la dépense jusqu'aux oreilles, l'argent de ma dernière année est dépensé et en plus 2,000 écus du mien. Il ne faut pas qu'on pense qu'on fait plus de cas d'un gros par-deçà que d'un grand blanc en France. C'est une coutume générale que les Anglais ne prêtent guère volontiers aux Français. Si vous ne me faites délivrer argent, vous me ruinerez et me ferez recevoir honte et au royaume. »

Les ambassades, et surtout celle de Londres étaient onéreuses; ceux qui les remplissaient étaient obligés de chercher les moyens de subvenir à leurs dépenses. Marillac, successeur de Castillon, obtint une charge de conseiller au parlement de Paris laissée vacante par de Thou, qui lui-même en recevait une autre. Du Bellay se plaignait de la cherté excessive des vivres et demandait à aller

dépenser ailleurs « ses 10 francs par jour, car ils vont ici en pain et en vin ; » il demande à être porté à 15 francs parce que de Bayonne, par le temps qui court, il est payé « en belles gambades, » et que, pour garder l'honneur de son maître, il est journellement obligé de perdre son argent avec les ducs et les grands seigneurs anglais. Le cardinal de Tournon, revenant de négocier à Rome, est obligé de solliciter du roi la permission de faire couper cent arpens de bois de son abbaye de Ferrières afin de subvenir à la dépense de ce voyage ; cette coupe faisant l'objet d'une difficulté entre la duchesse de Ferrare, qui avait la seigneurie de Montargis, et le cardinal, ce sage et fin diplomate lui écrit qu'il aimerait mieux la servir toute sa vie que d'être en différend avec elle pendant une heure. Outre qu'elles étaient coûteuses, ces missions avaient pour les évêques l'inconvénient de les éloigner de leur diocèse et de présenter des conditions matérielles difficiles. Mais les difficultés matérielles étaient surmontées chez ces hommes par un grand dévoûment au roi et au pays.

Ce fut vers la fin de février 1539 que Castillon quitta l'Angleterre, où il avait séjourné environ un an comme ambassadeur ; son départ fut précipité et inattendu, ce qui fit croire à une rupture avec la France et jeta l'alarme chez les Anglais. Henri profita habilement de la panique et ordonna de grands préparatifs de défense ; il fit élever le long de la mer des remparts qui furent armés de grosse et menue artillerie pour empêcher une descente sur la côte ; il prescrivit la levée de tous ses sujets, sans exception, âgés de plus de dix-sept ans ; des montres et revues eurent lieu dans toutes les villes ; on réorganisa les tirs à l'arc dans les paroisses, on équipa tous les navires de l'État et ceux des particuliers que l'on réquisitionna, enfin on établit des postes chargés d'observer tout ce qui venait du côté de la France. Ces terreurs se calmèrent au bout de quelque temps à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur du roi très chrétien, qui fut Marillac. De nos jours, une pareille panique vraie ou feinte a donné lieu en Angleterre aux mêmes démonstrations et à des mesures semblables. Nos voisins d'outre-Manche savent bien que depuis Guillaume le Conquérant leur pays n'a rien à craindre d'une invasion et que le mot d'Henri : « J'ai de bons hommes et de bons fossés » est toujours vrai ; mais la terreur imaginaire servait à obtenir des subsides que le Parlement n'aurait pas accordés si l'opinion publique n'eût pas été surexcitée par un prétendu danger. Le canal qui sépare Douvres de Calais, « la bande d'argent, » suivant une expression qui leur est propre, resta pour eux « le fossé » protecteur d'Henri VIII, auquel on ne saurait toucher sans les alarmer, et dans une discussion récente à propos d'un pont des-

tiné à le franchir, lord Melbourne disait : « Pourquoi ne pouvez-vous pas laisser le canal tranquille! »

C'est au moment du départ de notre ambassadeur pour la France que s'arrête sa correspondance et que cessent les renseignemens sur son compte. On aurait aimé à le suivre dans la maîtrise des eaux et forêts de Bretagne qu'il avait fort désirée; il y avait déjà fait son établissement; une lettre du roi de 1532 lui donne congé de faire transporter en franchise complète cinquante-deux pipes de vin pour l'approvisionnement de sa maison de Bretagne. Mais si la dernière période de l'existence de Castillon est restée dans l'oubli, son souvenir sera conservé par son année d'ambassade, qui contient une esquisse « au vif » de cette figure d'Henri VIII, un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais existé et duquel Shakspeare a pu dire : « Ses vices étaient capables de faire pleurer les anges. » Castillon, tout en subissant le prestige de ce roi, remplit son devoir auprès de lui.

A une époque où la vie des hommes n'était pas encore chose sacrée, où même des ambassadeurs du roi de France étaient assassinés par les agens de l'empereur, Castillon fit respecter son maître avec courage. La diplomatie, cette manifestation pacifique de la force d'une nation vis-à-vis des étrangers, a toujours une grande séduction pour les hommes dévoués à leur pays; cette qualité suprême n'a jamais manqué chez nous aux agens investis d'une telle mission; ils ont compris l'honneur attaché à une fonction dans laquelle ils représentaient leur pays ou leur souverain. Quand ces négociateurs s'appelaient François de Noailles, Jean du Bellay, Castillon, ils y apportaient des qualités de l'homme d'état, comme en témoigne leur correspondance. En la lisant on apprendra comment s'exerçait notre action lorsque la France ambitionnait justement de se compléter. Cette correspondance est la vraie source d'informations où doit être étudiée notre histoire diplomatique. Longtemps laissée en oubli pour la période du XVIe siècle, mieux connue maintenant, elle prendra sa place méritée dans la grande époque où s'ouvrent les temps modernes.

De la Jonquière.

ROYER-COLLARD

Royer-Collard écrivait le 19 septembre 1833 à M. de Barante : « Je n'avais de vocation libérale qu'avec la légitimité. » Il s'est fort bien défini ce jour-là. Un légitimiste libéral, c'est tout Royer-Collard. Il n'est libéral qu'en tant que légitimiste, et légitimiste qu'en tant que libéral, et il ne veut ni de la légitimité sans liberté, ni de la liberté sans légitimité : « Séparez la liberté de la légitimité, vous allez à la barbarie ; séparez la légitimité de la liberté, vous ramenez ces horribles combats où elles ont succombé l'une et l'autre. » Il ne veut de la légitimité qu'avec la liberté, parce que, sans liberté, la légitimité, c'est non seulement le despotisme, mais l'anarchie morale, une sorte de folie des grandeurs héréditaire, traditionnelle, consacrée par le temps et illustrée par l'histoire. Il ne veut de liberté qu'avec la légitimité, parce que la liberté pour lui n'est qu'une borne, une frontière où s'arrête le pouvoir et qui consacre le droit du pouvoir en le limitant. Si donc elle ne borne plus un pouvoir légitime, de borne elle devient pouvoir elle-même, pouvoir arbitraire, capricieux, indéfini et illimité, autre forme d'anarchie et de désordre civil et moral.

Légitimiste donc avec obstination, et libéral avec entêtement, il l'a été d'une suite et d'une constance parfaites jusqu'à la fin. Son caractère comportait ce système et l'y retenait. Il y a des gens qui sont libéraux par libéralisme, et il y en a qui sont libéraux parce qu'ils sont autoritaires. Royer-Collard était de ces derniers. Sévère, sinon austère, ce qui peut-être serait trop dire, un peu dur même, pour ne rien cacher, à l'égard des siens, dans la vie privée, très orgueilleux et très tranchant, ayant eu de très bonne

heure un tempérament de procureur général et l'ayant toujours gardé, « dictateur, » comme a très bien dit M. Taine, il n'était nullement légitimiste par sentiment de fierté et d'amour. Il n'avait aucunement l'âme royaliste. Un état politique où lui, ou bien, si l'on veut, un homme comme lui, eût une part d'influence respectée, consacrée et inattaquable, où nulle puissance ne pût le toucher dans sa chaire de professeur, sur son banc de député ou sur son siège de magistrat inamovible, c'était ce que son caractère exigeait. Et, d'autre part, assez paresseux, fuyant les tracas et les responsabilités du pouvoir avec un soin extrême, ce n'était point par la participation à la puissance exécutive qu'il pouvait songer à satisfaire ses instincts de commandement. Restait donc bien qu'il fût un « parlementaire, » un homme qui veut, non pas le grand pouvoir du ministre dirigeant, mais le pouvoir, plus restreint en son action, aussi absolu et plus absolu dans sa sphère étroite, du magistrat, du député inviolable, que sais-je? de l'homme qu'un droit, inscrit dans la constitution, protège, défend, et maintient dans l'exercice d'une certaine autorité. Si quelqu'un a dû rêver de l'institution des sénateurs inamovibles et désiré y figurer, c'est bien lui.

Voilà pour son libéralisme et pour sa manière de comprendre le mot de liberté. Pour ce qui est de son légitimisme, il vient de la même source. Si les libertés sont des droits constitutionnels dont profitent certaines classes de citoyens pour exercer un certain pouvoir, il est bien sûr que ces droits ne seront véritablement et efficacement garantis que par un droit aussi, un droit supérieur et unanimement respecté, dont la présence, le passé surtout, et la longue autorité traditionnelle, habituent la nation à vénérer et à maintenir par son respect même les droits inférieurs et de second ordre. Si la royauté est une délégation populaire, à plus forte raison tous les pouvoirs et toutes les autorités le sont aussi ; si la royauté est l'effet d'un coup de fortune, et le trophée d'un soldat heureux, ou le butin d'un intrigant habile, elle n'est plus qu'une aventure, et tous les pouvoirs et autorités d'ordre inférieur sont des accidens.

Un état, donc, où la royauté soit un droit et ne soit pas le seul droit, pour qu'il y ait des droits pour d'autres ; soit un pouvoir, et ne soit pas le seul pouvoir, pour qu'on puisse être puissant au-dessous d'elle, sans la courtiser : c'est l'état social où Royer-Collard aime à vivre.

I.

On dit qu'il trouva un jour un volume de Thomas Reid sur les quais, et qu'en l'ouvrant il vit que sa philosophie était dans ce livre-

là. Il en a trouvé un autre, en 1815, où il vit que toute sa politique était renfermée, à le bien traduire; et ce livre, c'était la Charte. Royer-Collard, comme a très bien dit Rémusat, « a fondé la philosophie de la charte. » C'est là qu'il a trouvé écrit ce qu'il avait dans l'esprit à l'état de système, et dans sa complexion intime à l'état de besoin, l'union de la légitimité et de la liberté : « La charte n'est autre chose que cette alliance indissoluble du pouvoir légitime dont elle émane avec les libertés nationales qu'elle consacre. C'est là son caractère; c'est par là qu'elle est forte comme la nécessité. » Royer-Collard s'est aperçu en 1815 que, depuis environ soixante ans, les Français n'avaient qu'une question à se poser les uns aux autres quand ils s'entretenaient de politique : Où est la souveraineté? Est-elle dans le roi? Est-elle dans le peuple? Est-elle dans le roi en tant que délégué du peuple? Est-elle dans le roi en tant que délégué de Dieu? Est-elle dans le peuple d'une manière immanente et inaliénable? Est-elle dans le peuple représenté par des délégués qui se réuniront autour du roi, ou sans lui? — Royer-Collard a répondu : « La question est mal posée, pour cette bonne raison qu'elle ne doit pas être posée. On dit : où est la souveraineté? Je dis : *il n'y a pas de souveraineté.* Dès qu'il y a une souveraineté, il y a despotisme; dès qu'il y a despotisme, il y a, sinon mort sociale, et encore souvent il ne s'en faut guère que cela soit, du moins désordre organique profond. Demander où est la souveraineté, c'est être despotiste, et déclarer qu'on est despotiste. C'est n'avoir pas même le soupçon, le sens et l'instinct de ce qu'est la liberté. »

Il n'y a pas de souveraineté, voilà tout l'esprit politique de Royer-Collard. Successivement il s'est tourné vers tous les pouvoirs sociaux, anciens, nouveaux, ou à naître, et à chacun il a dit : vous n'êtes pas souverain.

Il a eu à faire. Car au temps où il vivait, tout le monde, chacun à son moment, ayant été souverain, et tout le monde aspirant à le redevenir, il avait à parler à beaucoup de gens. Il disait au roi : Vous n'êtes pas souverain; vous êtes gouvernement, ce qui est très différent. Il disait au peuple : Vous n'êtes pas souverain; vous êtes la force, ce qui est autre chose. Il disait aux membres du parlement : Vous n'êtes pas souverains; vous êtes législateurs, ce qui n'est pas la même affaire. Le secret, facile certes à démêler, de ses variations, ou plutôt de ses changemens d'attitude, est tout entier là. En 1816, il est avec le gouvernement contre la chambre, et je le crois bien; car la chambre de 1816 n'est pas autre chose, en ses intentions et son esprit, qu'une convention. Elle prétend gouverner, elle prétend être souveraine : « Vous n'êtes pas souverains! » — En 1828, il est avec la chambre contre le gouver-

nement ; et je le crois bien, car le gouvernement de 1828 prétend être Louis XIV : « Vous n'êtes pas souverain ! » Il répète toujours la même chose, il tient toujours le même langage. Seulement il le tient à différentes personnes selon différens temps. Il n'y a rien autant que cela qui vous donne l'air d'être extrêmement versatile.

Et cette théorie ferme et constante, c'est dans la charte qu'il la trouve ou croit la trouver. C'est la charte, suivant lui, qui a dit qu'il n'y a pas de souveraineté. Elle a institué un pouvoir anonyme et impersonnel qui est la loi, et voulu que personne, en vérité, ne fît la loi, tant seraient nombreuses, diverses et séparées les puissances dont l'accord serait nécessaire pour qu'elle fût faite. La loi, selon la charte, n'est point faite par le peuple, point par le roi, point par l'aristocratie, point par les élus du peuple. Elle est faite par le roi, les pairs et la délégation du peuple, quand ils sont tombés d'accord, ce qui revient à dire, et ce n'est pas là une simple subtilité de langage, qu'elle n'est point faite *par* le roi, les pairs et les députés, mais que, quand roi, pairs et députés consentent, elle se trouve faite. La source de la loi reste mystique, tant sont multiples les élémens de sa formation ; et, en définitive, seule elle est souveraine ; et nul ne saurait dire qui l'a conçue et produite ; et *quelque chose* est souveraineté, et *personne* n'est souverain, non pas même tout le monde.

Voilà le sens de la charte, voilà son esprit. Tout vient d'elle. C'est elle qui nous institue en nos droits, en nos autorités, en nos puissances. Tout pouvoir vient d'elle et n'est que par elle, précisément pour que personne dans le pays ne soit puissant de par soi. C'est elle qui nous fait roi, pair, député, éligible ou électeur. Si tout le monde n'est pas électeur, par exemple, des esprits pratiques et positifs pourront dire que c'est parce que la compétence est chose où il faut avoir égard même quand il s'agit du salut du pays, et que pour faire un métier il faut le savoir faire ; et ils n'auront sans doute pas tort ; mais c'est surtout pour qu'il soit bien marqué qu'on n'est pas électeur de par un droit naturel, mais de par un droit qui vous est constitué par la charte, qui vient tout d'elle, qui naît avec la désignation qu'elle fait de vous, et qui, avant qu'elle existât, n'existait pas. — Pour donner à la constitution une telle autorité, pour la douer d'une telle toute-puissance et lui attribuer une telle vertu, il faut la rehausser autant qu'il se peut dans l'estime des hommes. C'est à quoi Royer-Collard ne manque point, et il s'efforce de la confondre, comme nous avons déjà vu, avec la « nécessité, » entendant par là la nécessité historique. La charte, c'est l'histoire de France. Ses premiers « linéamens » sont visibles au temps de Louis le Gros. Elle n'est pas d'hier ; d'hier

seulement le papier où on l'a écrite. En dépendant d'elle, c'est de notre histoire que nous dépendons. C'est la France éternelle qui oblige le Français d'un moment; et c'est elle aussi qui lui donne ses droits, qui, après l'avoir créé comme homme, le crée, — est-ce plus étrange? — comme citoyen, magistrat, législateur, ou roi.

Dans cette conception, Royer-Collard est très à l'aise. En faisant la constitution aussi ancienne que la monarchie, il peut se permettre d'être aussi constitutionnel que royaliste, et libéral tout autant que légitimiste, et comme du même sentiment et de la même pensée. Charte et royauté sont deux faces du même droit, et ce droit à double aspect a toujours existé en France et confond ses origines avec celles du pays. Légitimité et charte, en histoire, même destinée; en raison, même sens et même esprit. L'une et l'autre sont pour que là où il y aurait la force, ou une aventure, il y ait un droit. Légitimité, pour qu'un avènement ne soit pas un accident et un règne une circonstance. Charte, pour que la loi ne soit pas un coup de la force, une pesée du plus grand nombre sur le plus petit et d'un gros chiffre sur un chiffre un peu plus faible. Toutes les deux ingénieuses et salutaires substitutions d'un droit à la force, de quelque chose de spirituel à quelque chose de matériel et de grossier, toutes les deux formes, et produits, et soutiens de la civilisation parmi les hommes; car le seul concours, ou le seul jeu, pour faire l'histoire humaine, de la force et des circonstances, c'est la définition même de la barbarie.

II.

Fort de cette conception générale, Royer-Collard se place, et très fermement, et avec un coup d'œil très sûr et très juste, dans le temps où il vit, qu'il comprend très bien et pénètre avec une véritable perspicacité d'homme d'état; et il remarque que la France, en 1816, est entre deux « souverainetés, » l'une dans le passé, l'autre dans l'avenir. La souveraineté d'autrefois, c'était la monarchie *presque* absolue; la souveraineté à venir, c'est la souveraineté du peuple absolue.

La souveraineté d'autrefois, c'était la monarchie presque absolue. Elle l'était, quoi que Royer-Collard ait dit de la double continuité et de la légitimité et de la charte. Il sait bien qu'en ce qui concerne la charte, ce qu'il en a dit était pour la théorie, mais que, dans la réalité des choses, de ces deux droits éternels, l'un était très fort et l'autre au moins très languissant. Il faut bien avouer qu'avant 1789 il y avait une souveraineté. Cependant, elle n'était vraiment que *presque* absolue. Il y avait des droits en France, à côté, au-dessous, si l'on veut, du droit du roi. Il y avait des puis-

sances qui n'étaient pas dérivées du pouvoir royal, il y avait des autorités et des magistratures qui relevaient d'elles-mêmes, il y avait des fonctions qui étaient des propriétés. La France fut longtemps « hérissée, » elle fut toujours pleine, « non-seulement d'ordres, de seigneuries, de communes, mais d'une foule de corporations avec leurs magistratures domestiques. Le *droit* est partout... C'étaient là comme des faisceaux puissans de droits privés, vraies républiques dans la monarchie. Ces institutions ne partageaient pas, il est vrai, la souveraineté; mais elles lui opposaient partout des limites que l'honneur défendait avec opiniâtreté. » Tout ceci a disparu. La Révolution, qui a cru fonder la liberté, n'a fait que déplacer la souveraineté, tout en la faisant, de presque absolue qu'elle devenait, absolue sans aucune restriction. « La Révolution n'a laissé debout que des individus. » Actuellement, en 1816, nous sommes centralisés, ce qui veut dire isolés; isolés les uns par rapport aux autres, centralisés par la prise directe et sans intermédiaire de l'état sur chacun. « La servitude publique,.. voilà l'héritage que Louis XVIII a recueilli » de ceux dont il n'était pas l'héritier. Nous ne sommes pas des citoyens, nous le sommes moins qu'avant l'invention de ce mot, « nous sommes des administrés. » La souveraineté nous submerge; nous sommes noyés dans la souveraineté; « ce sont les délégués de la souveraineté qui nettoient nos rues et qui allument nos réverbères. »

Dans cet état, nous sommes sur un chemin qui mène de l'ancienne souveraineté presque absolue à une nouvelle souveraineté qui sera littéralement écrasante. Nous sommes tout préparés à tomber sous le joug de l'absolue souveraineté populaire. Nous l'avons subie à l'état d'accident; nous allons la subir demain à l'état régulier et permanent. Encore quelques années et c'est chose faite, encore quelques années et « la démocratie coule à pleins bords.» — Que faire pour empêcher cette souveraineté future et prochaine de s'établir? D'abord garder la légitimité. Certes, il le faut. Dans cette France égalisée et centralisée, des *choses de droit*, et non de force, qui étaient si nombreuses autrefois, c'est la seule qui reste; et, sans doute, du moment que c'est la seule qui reste, on peut me dire que c'est comme s'il n'en restait pas, un droit, quand il devient unique et n'est plus limité par aucun autre, devenant une simple force oppressive. Mais encore est-il que c'est un droit, en ce sens, si vous voulez, que c'en a été un, qu'il garde ce caractère, au moins honorable, vénérable et peut-être de bon exemple; et qu'à ce titre il vaut mieux qu'une force pure et simple, qui n'aurait pas même ceci d'un droit, de l'avoir été. — De plus, puisque rien ne reste des droits anciens, il en faut créer. Il faut que certaines choses en France soient établies à l'état d'institutions indé-

pendantes et inviolables que ne pourra toucher la souveraineté, ni celle, toute relative, puisque la charte existe, qui existe en ce moment, ni celle, absolue à cette fois, que nous aurons probablement demain et qui s'appellera la souveraineté du peuple. Et, dès lors, remarquez que la légitimité, seulement souvenir d'un droit, quand elle était tenue pour droit unique, redevient un droit véritablement dès qu'il y en a d'autres, et que je la légitime, si on me passe le mot, en la limitant.

Quels sont ces droits nouveaux qu'il faut consacrer pour remplacer les anciens qu'on a laissé prescrire et qu'on a fini, formellement, par effacer?

Ces droits devront être des droits généraux, c'est-à-dire des libertés, au lieu d'être, comme autrefois, des droits particuliers, c'est-à-dire des privilèges. C'est en cela, c'est en observant cette différence entre le passé et le présent qu'il convient d'être démocrate et qu'il convient d'accepter la révolution. Un droit de classe, un droit de corporation, un droit de commune, un droit personnel, c'est une liberté, ne nous y trompons point ; car est une liberté, et profit indirect de tous, quoique propriété d'un seul, tout ce qui limite, arrête ou contrebalance le pouvoir absolu ou d'un maître ou de tout le monde; mais encore c'est une liberté, générale sans doute en son dernier effet, particulière pourtant, privée et comme « domestique » en sa nature et en son essence. Ce que le monde moderne peut comprendre, d'abord, et ensuite ce qui est pratique et possible, c'est, non plus des libertés particulières, qui, étant des exceptions, au point qu'elles paraissent des abus, ne peuvent être instituées que par le temps; mais des libertés générales, des libertés, qui, certes, ne seront point à l'usage de tout le monde, n'y comptez pas, des libertés qui seront parfaitement, comme les anciennes, et, forcément, le privilège de quelques-uns, mais enfin des libertés générales en ce sens, que, comme aux « fonctions publiques » tous les Français y seront admissibles, et, sinon aptes, du moins conviés. — En ce sens, elles auront un caractère un peu trompeur, soit, mais spécieux et séduisant, de généralité, qui satisfera l'instinct démocratique et égalitaire; et, aux yeux du penseur sérieux, elles auront le même office et le même effet que les anciennes, ni plus ni moins, et c'est assez : elles empêcheront qu'*il y ait une souveraineté.*

Ces libertés générales, destinées à remplacer les libertés particulières, quelles seront-elles?

Ce sera la liberté de la presse, la liberté des cultes, l'inamovibilité de la magistrature, le gouvernement parlementaire.

La liberté de la presse n'est pas, comme on l'a dit, la garantie, la sauvegarde des autres libertés. Elle n'en est pas le gardien

jaloux; car elle n'en a souci, n'ayant cure que de soi-même. Ce que veut la presse, c'est exister et persister et se développer et être puissante, et rien de plus. Elle ne se sent nullement solidaire des autres libertés, et elle a raison; car elle ne l'est pas. Au contraire, elle se sent plus considérable, et elle l'est, quand le parlement est paralysé et la magistrature asservie; car alors l'opinion, dont elle vit, est toute avec elle. Elle a donc un caractère tout égoïste, peu généreux, et volontiers assez malfaisant, qui ne vaut pas qu'on ait pour elle une vénération singulière. Mais remarquez qu'elle est, de sa nature, un peu plus que les autres libertés, une liberté populaire. Ces petites libertés populaires et droits « domestiques » d'autrefois, qui n'existent plus, c'est elle qui les remplace, à peu près. Il sera toujours facile, relativement, à n'importe qui, de faire connaître sa plainte et de produire sa réclamation par le journal. De ce fait « la souveraineté » est bornée; car la vraie souveraineté est faite surtout du silence des gouvernés. Ce qu'on reproche à la presse, et ce dont elle se vante, c'est d'être un « troisième » ou un « quatrième pouvoir. » C'est pour cela qu'il faut qu'elle soit. Ce sont des pouvoirs qu'il faut élever, ou dont il faut permettre la formation autour du Pouvoir proprement dit. Ce qu'il faut, c'est qu'il ne soit pas seul, c'est qu'il n'absorbe pas la somme totale des forces sociales. La presse est un des pouvoirs limitateurs; et celui-ci a pour lui qu'il est, sinon aux mains, du moins à la disposition des petits. C'est leur arme; mettons que ce soit leur consolation. Il est d'hygiène sociale qu'ils en aient ou qu'ils croient en avoir une.

Et cette liberté deviendra un privilège! — Sans aucun doute. Toute chose qui est liberté en théorie devient privilège en pratique. La presse, à le bien prendre, sera un pouvoir aux mains de certaines gens, dont ne profitera guère et dont pâtira plutôt le particulier (sur quoi il faudra même prendre certaines précautions). Mais encore c'est une liberté en ce sens que c'est un pouvoir limitateur de la souveraineté. Pourquoi s'intéresser à celui-là plutôt qu'à un autre? Parce que nous n'avons plus beaucoup de choix. Ces pouvoirs limitateurs que Montesquieu appelait « pouvoirs intermédiaires, » et qui étaient si nombreux dans l'ancienne France, encore que, sur la fin, languissans, ils sont très peu nombreux aujourd'hui. Le nivellement s'est fait; le rouleau a passé. Je cherche les barrières à opposer à l'absolutisme. Je trouve celle-ci. Elle n'est pas sans inconvénient. Elle a des avantages. Tout compte fait, je la garde.

La liberté des cultes est un pouvoir limitateur, et, elle seule, a ce caractère de ne pouvoir aucunement devenir un privilège. Elle est exceptionnelle à cet égard. C'est un pouvoir limitateur qui n'a

de force qu'en tant que limite, et, pour en parler mieux, c'est une limite qui n'est pas un pouvoir. Cela vient de ce qu'elle se détruit comme puissance en s'établissant comme liberté. Une église est une puissance, une église privilégiée est un joug, et une église confondue avec l'état est un despotisme, le plus complet des despotismes. Des églises libres sont des libertés, rien que des libertés, et des enseignemens perpétuels de liberté. Elles apprennent au citoyen, continuellement, qu'il n'appartient pas tout entier à l'État, qu'il a une partie de lui-même, intime et sacrée, où l'État n'a rien à voir, et dont l'homme dispose pleinement à son gré, pouvant l'associer spontanément ou à telle communion ou à telle autre. Ce sont, en cela, des pouvoirs limitateurs, mais ce sont des limites toutes morales. Ce sont des âmes affranchies ; ce sont des consciences qui se saisissent d'elles-mêmes et s'aperçoivent qu'elles sont des consciences, et, du moment qu'elles s'en aperçoivent, le deviennent, au lieu de n'être que des soumissions. La liberté de conscience est création de consciences. Il n'y a pas ferment d'individualisme plus puissant au monde. — C'est précisément au temps où monarchie presque absolue, révolution, empire, tous, renchérissant l'un sur l'autre, ont nivelé, centralisé, et *socialisé* la nation au point que voilà l'État, c'est-à-dire en pratique le gouvernement, qui est tout, qu'il convient plus que jamais qu'il y ait au moins une chose individuelle qui soit la conscience, et des associations libres de consciences qui soient les églises. « De petites républiques dans la monarchie, » nous avons vu qu'autrefois il y en avait; de petites républiques aujourd'hui dans la monarchie, demain, dans la démocratie autoritaire, il n'y en aura pas, si ce n'est les églises. Une église d'état est un danger formidable pour la liberté plus que jamais ; car dans l'ancienne monarchie, l'Église officielle n'était pas église d'État : elle était un corps de l'État, c'est-à-dire pouvoir limitateur de la souveraineté; désormais, agrégée à l'État, soudée à lui, dotée par lui, vivant par lui, elle lui serait non plus une limite, mais un surcroît d'autorité et de force; elle serait l'État religieux renforçant l'état civil, une aggravation de centralisation, de compression et de despotisme. Le despotisme absolu, c'est l'État-Église. L'école de la liberté, c'est l'Église libre.

L'inamovibilité de la magistrature, c'est un pouvoir limitateur plus matériel et plus palpable, aussi nécessaire. C'est l'État reconnaissant, non plus qu'il peut y avoir une conscience en dehors de lui, mais qu'il peut y avoir une justice contre lui, l'État reconnaissant que, dans un démêlé avec un citoyen, il peut être condamné, et qu'il est d'utilité sociale qu'il puisse l'être. C'est l'État reconnaissant qu'il ne peut pas être juge, parce qu'il lui arriverait d'être juge et partie. La liberté civile et la sécurité du citoyen honnête,

et partant la sécurité sociale tout entière repose sur ce sacrifice nécessaire. Que dit l'État au juge en l'installant? n'importe quel État; car on est toujours juste en principe, et ce n'est que les occasions qui vous sollicitent plus tard à l'être moins. « Il lui dit : Soyez impassible. N'ayez ni crainte ni espérance. Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiègent m'arrachent des commandemens injustes, désobéissez-moi. — Le juge répond : Je ne suis qu'un homme... Vous êtes trop fort et je suis trop faible. Je succomberai... Je ne puis m'élever toujours au-dessus de moi-même, si vous ne me protégez à la fois et contre moi et contre vous. Secourez ma faiblesse. Affranchissez-moi de la crainte et de l'espérance. » Voilà ce que seul peut faire, non pas même l'État, mais le principe de l'inamovibilité. La justice ne peut être juste que si la fonction de juger est la propriété du juge. Elle l'était autrefois. Cette vénalité des charges, née de la plus basse origine, du besoin d'argent d'un roi, n'en a pas moins fondé la justice en France. Elle a fait des juges qui ne craignaient pas d'être destitués, une magistrature qui ne redoutait pas une épuration périodique. Un temps viendra peut-être (ce n'est plus Royer-Collard qui parle) où le besoin d'argent rétablira la vénalité des charges, et ce sera un scandale dans l'opinion publique, et ce sera un progrès social, malgré le sentiment de la foule, et malgré la bassesse de l'expédient d'où elle renaîtra; car ce n'est pas la vénalité des charges qui est un malheur, c'est la vénalité du juge, ou seulement son ambition ou sa faiblesse. Un autre temps viendra peut-être, dans une république de Salente, où la magistrature, qui ne sera composée ni d'acheteurs, ni d'héritiers, ni de fonctionnaires, sera un corps de l'État se recrutant lui-même parmi les juristes, aura sa pleine autonomie et sera aussi indépendante du pouvoir exécutif qu'elle l'est maintenant de la puissance législative, et pour les mêmes raisons... En attendant, l'inamovibilité, qui rassure la timidité, mais qui n'empêche point l'ambition, est un minimum de garantie qui peut suffire, à la condition qu'il soit tenu pour un principe constitutionnel inattaquable, et qu'on ne le viole que tous les trente ans.

— Et voilà encore un privilège qui naît. — Soyez-en sûrs, et que les abstractions en politique ne peuvent point ne pas devenir des réalités. De même que l'État, en théorie, c'est tout le monde, ce tout le monde qui ne peut pas être oppresseur, comme nous l'enseigne Rousseau, mais en pratique c'est toujours le gouvernement, lequel trouve le moyen d'être oppresseur non-seulement de la minorité, mais assez souvent de la majorité elle-même; tout aussi bien la liberté en théorie c'est la liberté, mot sous lequel chacun entend toutes les choses qu'il estime les plus belles, mais en pratique la liberté c'est toujours *une* liberté, c'est-à-dire un

droit qui appartient à quelqu'un et qui limite le droit de l'État; c'est-à-dire (sous peine de n'être qu'un droit théorique, à savoir un mot) une quantité de pouvoir donné à quelqu'un; c'est-à-dire un privilège. Oui, la magistrature inamovible, c'est un privilège, c'est le privilège, singulier au premier abord, d'être salarié de l'État sans être un fonctionnaire du gouvernement, et d'être payé sans être tenu d'être obéissant. C'est un privilège; mais entendez bien que la liberté générale ne sera constituée que par l'établissement d'un certain nombre de privilèges raisonnables. Privilèges établis par le temps et constituant une certaine somme de libertés, c'était l'ancien régime; privilèges, au défaut des anciens, établis par la raison, c'est le régime nouveau. « L'esprit moderne » doit trouver sa satisfaction à ceci qu'au moins ce ne sont pas les mêmes.

Enfin, le gouvernement parlementaire est la plus grande garantie de liberté et le plus puissant pouvoir limitateur, et aussi le plus considérable « privilège » des temps nouveaux. A la rigueur, comme garantie de liberté, il suffirait. Un peuple libre est un peuple qui ne paie que l'impôt qu'il vote. Un peuple libre est un peuple qui a un conseil d'administration des finances. Cela constitue, à la vérité, une manière de liberté un peu grossière, pour ainsi parler, et brutale et violente, le peuple n'ayant qu'*un* moyen, et qu'un moyen formidable de « limiter » et de réduire son gouvernement, pour répondre aux mille petits moyens d'oppression continuelle dont le gouvernement dispose. Quand il n'a que cette liberté-là, il ne peut, s'il est mal administré, que refuser l'impôt; s'il est mal jugé, que refuser l'impôt; s'il est engagé dans une mauvaise voie diplomatique, que refuser l'impôt; si ses réverbères sont mal allumés par « les délégués de la souveraineté, » que refuser l'impôt. C'est pour cela que cette garantie de liberté a quelque chose d'élémentaire, de grossier et de violent. Ce n'est guère qu'une organisation pacifique de l'insurrection. Mais enfin c'est une puissante et même énorme garantie qui constitue la liberté politique à elle seule, et si elle est colossale, aussi est-elle essentielle. Personne, du reste, ne songe à en attaquer le principe. Ce qu'il faut, c'est en comprendre la nature, en bien voir les limites et en conjurer les dangers.

Le gouvernement parlementaire est une liberté, c'est un pouvoir limitateur, et par conséquent c'est un privilège. Seulement, celui-ci, c'est un si grand pouvoir limitateur qu'il risque d'absorber ce qu'il limite, et c'est un si grand privilège qu'il risque de devenir une omnipotence. Ce qui est inventé pour fonder ou maintenir la liberté, cette fois peut la détruire. Le parlement a une tendance invincible à faire ce pour quoi il est le moins fait, à gouverner;

d'abord parce que c'est un penchant naturel aux hommes de vouloir être ce à quoi leur nature ne les destine point, ensuite parce que gouverner est toujours ce que tout homme ou toute corporation désire le plus. Le parlement ne peut pas gouverner, et il ne le doit pas. Il ne le peut pas, parce qu'il est un corps. L'action demande toujours un chef unique. Un parlement ne gouverne, quand il gouverne, que par un homme qu'il a investi de sa confiance; ce qui revient à dire que tant s'en faut qu'il puisse gouverner qu'il ne gouverne que quand il abdique. — Le parlement ne doit pas gouverner, parce qu'il gouvernerait sans rapidité, sans secret et sans suite. Tout au plus une aristocratie très forte, très vigoureuse et très rigoureuse, concentrée en un conseil héréditaire et peu nombreux, a-t-elle pu, quelquefois dans l'histoire, mener un peuple. Un parlement moderne, c'est-à-dire plus ou moins démocratique, et tellement responsable devant le peuple, qu'il est toujours mené par lui, loin qu'il le mène, ne gouvernera jamais. Il s'accommodera, il imaginera non une politique, mais une série d'expédiens; il subira, peut-être adroitement, l'histoire; il ne la fera pas. Le parlement ne doit pas gouverner. — Pourtant il voudra prendre le pouvoir, et il pourra le prendre. Dès qu'il y a eu un parlement en France, la première chose qu'il ait faite a été de prendre le gouvernement; la seconde, de subir celui de la foule. Vouloir gouverner, se résigner à être gouverné, c'est l'histoire du gouvernement parlementaire. Comment empêcher ces deux malheurs, en conjurant le premier?

D'abord il faut tâcher d'ôter ses prétendus titres au gouvernement parlementaire. Les députés croient toujours qu'ils sont les représentans du peuple souverain et par conséquent souverains eux-mêmes. Ils disent couramment, ce qui est significatif : « Gouvernement parlementaire, gouvernement représentatif. » Ce sont des mots impropres, et c'est une idée fausse. Les députés *ne sont pas* les mandataires de la nation; ils sont les représentans des intérêts de la nation, ce qui est très différent. S'ils étaient les mandataires de la nation, d'abord nous serions en république, ensuite ils représenteraient quoi? des hommes, des hommes tout entiers, avec leurs passions, leurs désirs, leurs penchans, c'est-à-dire qu'ils représenteraient des forces. Mais la force ne se délègue pas. Elle est où elle est. Dès qu'il est établi que le député représente des citoyens, des hommes, un total d'hommes, il devient un contresens. Il ne devrait pas exister. Les hommes, au lieu de se faire représenter par lui, devraient se compter, et dire : « Nous sommes trois millions à avoir telle passion, vous êtes deux millions à avoir la passion contraire. C'est la nôtre qui va être loi. » Le gouverne-

ment représentatif, suivant sa propre logique, doit se transformer en gouvernement direct, c'est-à-dire ne plus être. Mais cette doctrine et cette logique n'est pas la nôtre. Dans la doctrine de la charte, il n'y a pas de représentant des droits du peuple. Les droits du peuple sont reconnus, ils sont proclamés, ils sont respectés, ils ne sont pas représentés. Les députés ne sont pas représentans du peuple, ils sont dépositaires des intérêts du peuple; ils ne sont pas mandataires du peuple, ils sont mandataires de la charte. C'est la charte qui les crée, qui les fait, comme elle maintient le roi, comme elle fait les pairs, comme elle fait les magistrats, comme elle fait les électeurs, et, pour la même raison, — parce qu'elle en a besoin. Elle a besoin que les divers, et très divers, intérêts de la nation soient gardés et défendus. La nation a intérêt à une certaine continuité et unité traditionnelle dans son existence : pour cet intérêt, la charte maintient le roi. Les hautes classes, pensantes, intellectuelles, à grandes entreprises, à longs desseins, ont des intérêts particuliers qu'il est d'utilité générale qui soient protégés : pour elles la charte crée les pairs. Le peuple a ses intérêts, ses besoins et ses souffrances : pour lui la charte fait les députés. Elle ne les fait pas directement, il est vrai; elle nomme des électeurs pour les faire. Mais les électeurs ne sont pas autre chose que des fonctionnaires de la charte. C'est bien évident. Si les députés étaient représentans du peuple, c'est le peuple qui devrait les nommer. Le suffrage universel serait rationnellement inévitable. La charte ne l'admet pas. Elle dit : « Les citoyens dans telles conditions de cens nommeront les députés. » C'est dire : « Je nomme électeurs les citoyens tels et tels. Je leur suppose une aptitude, et je leur donne un office. » L'électorat est une fonction. — Et la députation en est une autre, comme la pairie, comme la royauté. Un gouvernement composé de trois fonctions gouvernementales est organisé par la charte pour garder, protéger et défendre les différens intérêts de la nation. La chambre des députés est une de ces trois fonctions, et rien de plus. Quand elle prétend prendre le gouvernement, elle renverse la constitution tout entière, d'abord; de plus, des trois grands intérêts du pays elle en ruine deux.

Donc, avant tout, tâchons d'établir fermement ce principe que le gouvernement du pays par les députés est inconstitutionnel, est irrationnel, et est funeste. — Ensuite opposons aux empiétemens du « gouvernement parlementaire » des barrières autres que des raisonnemens.

C'est une « souveraineté » qui nous menace. Traitons-la comme nous faisons toute « souveraineté. » Disons d'abord qu'il n'y a pas de souveraineté; ensuite brisons celle-ci comme nous faisons les

autres, en la divisant. Rien que pour cette raison, sans plus nous occuper de la diversité des intérêts, il faudrait deux chambres. La dualité parlementaire est le principe auquel les libéraux tiennent le plus, et auquel, pour ainsi dire, on les reconnaît, parce que c'est la dualité parlementaire seule, absolument seule, qui empêche que le parlement ne soit une souveraineté absolue. Ils y tiennent encore plus en république qu'en royauté sans doute, parce qu'en république, à cette souveraineté parlementaire il y a une limite de moins; mais ils y tiennent toujours essentiellement parce qu'il faut diviser toute souveraineté pour l'atténuer, et que, de toutes les souverainetés possibles, sans qu'il y paraisse au premier regard, la souveraineté parlementaire est la plus oppressive. — Elle est plus oppressive qu'un peuple, elle est plus oppressive qu'un roi; plus oppressive que le gouvernement démocratique direct, plus oppressive que le gouvernement personnel absolu. Le gouvernement direct serait absurde en ce qu'il ne gouvernerait pas du tout, mais il ne serait pas minutieusement et subtilement oppresseur, à supposer qu'il pût fonctionner. Il ne tiendrait qu'à deux ou trois grandes mesures radicales, par exemple, à ce qu'il n'y eût plus d'impôt, ni plus d'armée; mais il n'aurait nullement le tempérament tyrannique, il laisserait très bien vivre chacun à sa guise, et, pour en parler un instant sérieusement, il se transformerait très vite en une fédération vague de cent mille petites républiques agricoles ou industrielles. Ce n'est pas la liberté qui y périrait. Il est vrai que ce serait la nation.

La souveraineté parlementaire est plus oppressive qu'un roi absolu, parce que l'isolement est une responsabilité qu'il est rare qu'un roi ne sente pas. Un roi est très en vue, étant tout seul l'autorité. A chaque mesure injuste, ou seulement rude, il sait vers qui les yeux se tournent, les plaintes montent, les bras, supplians ou menaçans, se tendent. Ce qui est beaucoup plus rare qu'on ne pense, c'est qu'un roi gouverne contre l'opinion, du moins d'une façon continue. — Il est vrai qu'il fait de temps en temps, et le plus souvent d'accord avec l'opinion, une bévue énorme, qu'en ses lentes délibérations un parlement, surtout divisé, n'aurait pas faite, et qui ruine un grand peuple en une minute.

Le parlement, lui, est oppresseur d'une manière continue, de sa nature même. Il est oppresseur parce qu'il se sent relativement irresponsable, relativement irresponsable parce qu'il est anonyme, anonyme parce qu'il est collectif. Les mesures qu'il prend ne sont signées de personne, sauf des ministres, qu'il rend irresponsables en les faisant dépendans de lui, et qu'il couvre en les absorbant. Il gouverne sans qu'on sache qui gouverne, et à qui précisément

il faut s'en prendre. Ce gouvernement, si manifeste et en plein jour quant à ses opérations, est occulte quant à sa responsabilité. De plus, il est comme mieux situé qu'un autre pour empiéter sur des pouvoirs qui ne sont pas les siens. Faisant la loi, il peut et il veut toujours la diriger et la tourner au bénéfice de son autorité. Il fait des lois qui lui assurent plus ou moins complètement le pouvoir exécutif; il fait des lois qui diminuent, comme pouvoir d'état, le pouvoir judiciaire; il fait des lois qui diminuent ou suppriment le « pouvoir » de la presse ; il fait des lois qui diminuent ou suppriment tous les droits qu'il tient pour des pouvoirs, en ce qu'ils lui sont des limites; et rien n'est plus difficile, et c'est où s'épuise toute l'imagination ingénieuse des libéraux, que de soustraire à la prise du pouvoir législatif en les plaçant dans une forteresse qu'on appelle constitution, les droits auxquels on veut que le pouvoir législatif ne touche pas, et que de tracer la limite assez nette et que de creuser le fossé assez profond entre la loi proprement dite que le pouvoir législatif doit faire, et la loi constitutionnelle qu'il doit respecter.

Pour ces raisons, c'est autour de lui qu'il faut tracer des limites, autant qu'on le pourra, mais c'est surtout par lui-même qu'il le faut limiter. Il faut deux chambres de droits égaux, chacune impuissante, puissantes à elles deux seulement quand elles sont d'accord. Ainsi partagé, le parlement ne gouvernera pas. Comme il ne peut gouverner qu'en se concentrant, qu'en se sublimant, qu'en ramassant sa force active dans un comité, qui lui-même condense la sienne en un chef, ce comité et ce chef, dans le cas de deux chambres, appartiendront toujours à l'une d'elles, et l'autre, se trouvant écartée du gouvernement, deviendra immédiatement opposition, résistance, limite, frein. La seule conviction, sensation continue, pour mieux dire, dans chacune des deux assemblées, que les choses iront ainsi dès qu'une des assemblées voudra gouverner, empêchera perpétuellement qu'aucune y tâche. Elles se résoudront toutes deux, d'une part à faire la loi, ce qui est leur office, et d'autre part à avoir contrôle sur le gouvernement, et, par le contrôle, influence indirecte, ce qui est légitime et salutaire. Nous avons, ici encore, où c'était plus difficile qu'ailleurs, empêché qu'il y eût une souveraineté.

Ce n'est pas tout. De souveraineté permanente, dans le système que nous venons d'exposer, il n'y en a nulle part. De souveraineté intermittente, pour ainsi dire, et éruptive, si l'on nous passe le mot, il serait bon qu'il n'y en eût pas davantage. En langue technique, cela signifie qu'il ne faut pas de plébiscite. Le plébiscite, c'est la souveraineté du peuple intervenant de temps en temps,

brusquement. C'est le « gouvernement direct » accidentel, c'est-à-dire quelque chose de beaucoup plus mauvais que le gouvernement direct ; car le gouvernement direct, s'il était possible de l'organiser dans une grande nation, aurait encore, peut-être, à s'exercer constamment, une certaine suite. Mais le plébiscite, c'est le gouvernement direct appelé un jour, subitement, et par hasard, à s'exercer. C'est la plus aventureuse des aventures. Il ne peut être, par définition, que l'expression d'un caprice. Il ressemble à un homme qui pointerait au hasard une date dans son calendrier et se dirait : « L'humeur dont je serai ce jour-là en me levant, j'en ferai mon principe de conduite, ma loi, ma morale, ma religion pour toute ma vie, ou pour dix ans. » Et, si cet homme était d'une merveilleuse égalité d'humeur il ne ferait pas là une folie, étant sûr à l'avance que son humeur de tel jour à venir serait son humeur habituelle, mais il est rare qu'on soit si constant, et encore mieux vaut-il composer sa loi morale d'une série de consultations sur soi-même finissant par donner une moyenne qui a des chances d'être raisonnable.

Il ne faut donc pas de plébiscite, d'abord, pour remonter à nos principes, parce qu'un plébiscite suppose la souveraineté du peuple, et qu'il n'y a pas plus de souveraineté populaire que d'autre souveraineté. Le peuple n'est pas la souveraineté, il est la force. Se gouverner autrement que par le pur emploi et exercice de la force, il est probable que c'est le désir, l'effort et l'invention de la civilisation tout entière. Substituer la raison à la force, c'est le travail de l'humanité se dégageant de la barbarie. Le peuple n'a pas plus la souveraineté que ne l'a le parlement ou le roi. Il est fonction dans l'état, simplement, comme le roi, le parlement ou la magistrature. — C'est pour cela qu'il ne vote pas quand il veut, toutes les fois qu'il veut, selon son caprice, comme fait une insurrection, qui, elle, est la force pure et simple. Il vote quand la constitution lui dit de voter ; en d'autres termes, il y a des momens où la constitution lui donne une fonction, le fait fonctionnaire pour un temps, l'institue fonctionnaire-électeur pour le service de l'État. — C'est pour cela qu'il ne vote pas tout entier, nulle part, les enfans, les adolescens et les femmes étant partout exclus du vote ; ce qui veut dire que c'est bien la constitution qui choisit, qui nomme dans le peuple un certain nombre d'hommes pour être électeurs, en raison non de leur existence, car d'autres existent, non d'un droit, car pourquoi l'auraient-ils à l'exclusion des autres ? mais en raison d'une aptitude qu'elle leur suppose. Même en pays de prétendu « suffrage universel, » la souveraineté du peuple n'est donc pas reconnue par l'État, et n'existe, en pratique et réellement, que les

jours d'insurrection. Sous le régime de la charte de 1815 la chose est, non pas plus nette, mais plus stricte, puisque la constitution, ne reconnaissant pour électeurs qu'un nombre limité de citoyens, fait bien formellement de l'électorat une fonction, loin qu'elle le reconnaisse comme un droit de l'homme, ou qu'elle le subisse comme une force.

Donc, nier la souveraineté du peuple et maintenir soigneusement cette négation dans la charte, voilà le premier point; mais, admît-on la souveraineté du peuple, ne pas permettre qu'elle s'exerce par plébiscite, c'est-à-dire capricieusement, aventureusement et par une sorte d'explosion inattendue, comme si l'on faisait du tremblement de terre de Lisbonne un article constitutionnel, voilà le second.

C'est pour cela qu'il ne faut pas de renouvellement intégral de la chambre éligible. Le renouvellement intégral, de quelque euphémisme qu'il vous plaise de l'appeler, c'est le plébiscite. Dans un pays où une seule chambre gouverne, le renouvellement intégral de cette chambre, c'est hier tout, aujourd'hui rien, ce soir tout, de nouveau. Voilà de bien rudes secousses. Dans un pays où le parlement ne gouverne pas et où il y a deux chambres, c'est encore trop d'instabilité, trop d'inconnu, trop d'anxiété pendant toute l'année qui précède les élections et toute celle qui les suit. A la vérité, on sait quand les élections doivent avoir lieu. La belle assurance! On sait quand aura lieu l'éruption. On sait quand se déclarera la crise. Mais à prévoir l'état violent on y est déjà. « Le renouvellement intégral, c'est la périodicité de la tempête. » — C'est surtout le plébiscite reconnu par la constitution. La constitution ne doit pas reconnaître le plébiscite même indirect; en d'autres termes l'État ne doit pas admettre qu'il soit lui-même mis en question. Il l'est quand on dit au peuple, ou seulement quand on semble lui dire : « Ceux qui font la loi n'existent plus. Désignez-en d'autres. » Le peuple traduit par : « Il n'y a plus rien ; et tout est à faire; et c'est moi qui fais tout. » Vous donnez à la souveraineté je ne sais quelle consécration formidable; à l'exercice de la souveraineté, je ne sais quelle forme solennelle et quel appareil terrifiant. Vous exaltez la souveraineté ; et elle n'existe pas; et elle existerait, qu'il ne faudrait pas trop la reconnaître. Les députés sortis de ces grandes assises du peuple croient toujours être au commencement du monde et avoir tout à organiser. Et en vérité leur illusion est naturelle. C'est le « contrat social » qui vient de se renouveler. Chaque renouvellement intégral, c'est la prétendue origine des temps qui se reproduit, c'est l'état de société aboli pour permettre à l'état de société de renaître

de l'état de nature. Ce sont jeux dangereux, tout au moins, et qui interrompent et brisent toute tradition. Épargnez à la chambre élective cette période d'inexpérience et d'audace, cette adolescence factice où elle retombe tous les cinq ans. Ne lui donnez pas périodiquement, en face des autres pouvoirs de l'État, cette illusion qu'elle est tout, et qu'elle vient de ramasser en elle tout droit et toute légitimité. Un parlement partagé en deux chambres, dont chacune sera lentement et progressivement renouvelée, n'aura ni la souveraineté, ni l'illusion, déjà dangereuse, qu'il est souverain. Il fera honnêtement et patiemment son métier de législateur, le seul auquel il soit propre.

Voilà l'ensemble des idées de Royer-Collard, tel qu'on peut le tirer des nombreux discours, sur diverses questions, qu'il a prononcés de 1815 à 1840. La « souveraineté » nulle part, le gouvernement partagé en divers pouvoirs, qui se limitent à la fois et se contrebalancent et s'aident l'un l'autre contre la « souveraineté » toujours menaçante, qu'elle vienne de la monarchie réparée ou de l'omniarchie victorieuse; au lieu des privilèges particuliers d'autrefois, des privilèges généraux, qui s'appelleront, en langue courante, des libertés publiques; tout cela présenté, non comme théorie d'un penseur isolé, mais comme défini, édicté et proclamé par la constitution de 1815 et formant « la philosophie de la charte; » voilà le système politique de Royer-Collard.

III.

Il faut remarquer d'abord que ce système est tout politique et historique. Il n'est nullement métaphysique. Royer-Collard n'a nullement cherché le principe ou les principes sur lesquels il établissait sa doctrine. Il n'a pas, comme Benjamin Constant, constitué un dogme du libéralisme; il n'a pas, comme de Maistre ou de Bonald, constitué un dogme de l'autorité. Ce libéral n'a jamais défini la liberté, dit ce qu'elle était en son essence, en sa nature propre. Il n'a pas dit : c'est un droit de l'homme fondé sur ce que l'homme est un être moral, est une conscience. Le mot de droit de l'homme est même absolument inconnu à Royer-Collard, et très probablement lui répugne. Il n'a pas non plus rattaché la liberté au sentiment que doit avoir l'homme de la dignité de son semblable et au respect de cette dignité. Il n'en a pas fait une forme de la fraternité, de la charité. Il n'est pas assez homme de sentiment pour cela. Il ne la regarde jamais que comme une négation, que comme un *veto,* que comme une barrière et un *halte-là!* Elle n'est jamais pour lui, sous quelque forme qu'elle se présente à ses yeux, qu'un

pouvoir limitateur. Il a dit formellement : « Les libertés sont des résistances. » Il doit y avoir liberté, pour qu'il n'y ait pas souveraineté; c'est toute sa pensée sur ce point, et il n'en sort jamais. Il est homme d'opposition, d'opposition conservatrice, certes, et d'opposition patriotique, mais d'opposition. Il dit toujours à quelqu'un : « Vous n'irez pas plus loin, » et à un certain moment c'est au pouvoir, et à un autre c'est à la chambre, et toujours c'est à la foule; mais sa fonction est d'être opposant et limitateur; ce n'est peut-être pas d'être fondateur.

C'est pourquoi ses « libertés » ont quelque chose de si arbitraire en leur institution, et de si flottant en leur définition et en leurs limites.

Ses libertés, elles sont quatre : de presse, de culte, de parlement, de magistrature. Pourquoi quatre, et non trois ou cinq? Pourquoi celles-là et non d'autres? Pourquoi, par exemple, de liberté individuelle, personnelle, domestique, Royer-Collard ne parle-t-il pas? Je crois bien le voir : c'est parce que, pour Royer-Collard, une liberté n'est pas, à proprement parler, une liberté, c'est un pouvoir. Quelque chose qui puisse arrêter la souveraineté, la faire reculer, empêcher qu'elle soit, voilà, pour Royer-Collard, une liberté. Voyez-vous bien le caractère tout pratique, nullement philosophique, nullement général, et, on croit pouvoir le dire, nullement élevé de ce libéralisme? Il croit, et ce n'est pas une vue fausse, que toute liberté deviendra un privilège; mais c'est un peu parce qu'il ne compte, ne reconnaît et ne consacre comme liberté que ce qui déjà en est un. Il y a un esprit singulièrement autoritaire (et, en effet, le tempérament de Royer-Collard était très autoritaire) dans ce libéralisme-là.

Il y a surtout, et c'est un peu la même chose, un esprit de défiance et comme de désillusion préalable et préventive. « Confiance! confiance! » n'est pas le mot de Royer-Collard. Il a toujours cru que tout allait sombrer. Il a toujours dit : « Nous allons être submergés, par ceci, par cela, par la royauté oppressive, par la chambre envahissante, par la démocratie débordante, et après ce débordement-là, il n'y a plus rien. Des limites, des barrières, des digues! » Ce n'est pas une mauvaise disposition d'esprit, et l'homme d'État ne doit pas être un homme confiant et rassuré; mais, chez Royer-Collard, elle est un peu inquiète, morose et chagrine. Il était homme d'ancien régime par toute une partie de son caractère et par tout un côté de son esprit. Il avait bien raison de dire qu'il n'avait « de vocation libérale qu'avec la légitimité; » il n'avait de vocation libérale qu'avec la légitimité, pour la restreindre, pour la gêner, et, il faut le reconnaître, pour la guider, et il faut lui rendre

cet hommage, pour la sauver. Il avait un libéralisme de vieux parlementaire attaché aux grandes institutions françaises, et en acceptant quelques-unes de nouvelles, et voyant, avec raison, dans les unes et les autres, des garanties de liberté, mais y voyant toute la liberté et ne concevant point et n'aimant point à entendre dire qu'elle fût ailleurs.

C'est pour cela, et, comme je l'ai dit, qu'il ne cherche jamais, pour y rattacher sa doctrine libérale, un principe philosophique ou moral, et que ses « libertés » ont quelque chose d'interminé, de mal délimité et de flottant. Il a pu varier singulièrement, quelquefois, sur la part à faire à une de ces libertés publiques, sans être inconséquent, pour cette raison. Par exemple, il se montre très coercitif à l'égard de la presse au début de la Restauration, et très libéral à son endroit vers la fin du règne de Charles X. C'est que, pour lui, la liberté de la presse n'est pas un droit, rattaché, je suppose, à la liberté de penser, à la liberté de croire, à la liberté d'être un être intelligent; ce n'est pas un droit, c'est un pouvoir; c'est une force, tout simplement, qui se trouve là, à la place de laquelle il pourrait y en avoir une autre, mais qui est là, et dont il peut être bon, dont il est bon de se servir pour limiter la souveraineté du monarque ou la souveraineté du parlement. Si elle n'est que cela, certes, elle est considérable, et il y tient; mais elle n'est pas sacrée, et il a, selon les circonstances, en considération du bien général de l'État, le droit de lui laisser toute sa puissance, ou de lui en ôter, s'il le peut.

Ces systèmes tout pratiques sont tout simplement des systèmes de circonstance, et ce n'est point, tant s'en faut, pour les mépriser que je leur donne ce nom, surtout quand ce que j'appelle une circonstance est une période de l'histoire d'une trentaine d'années. Il convient de louer, au contraire, Royer-Collard d'avoir, il me semble, plus précisément et avec plus de pénétration que personne, vu juste ce qu'il fallait croire et dire en politique de 1815 à 1840. L'immense autorité qu'il a possédée en ce temps-là tient principalement à cette cause. Il est homme d'ancien régime et de légitimité d'une manière très intelligente, et homme de liberté d'une manière très sagace, avec beaucoup de mesure et de tact. Au fond, ou plutôt par l'ensemble de sa doctrine, sinon par le fond de son caractère, Royer-Collard est un Bonald qui, parce qu'il n'est point passionné, raisonne et conclut mieux que Bonald. J'ai fait remarquer que Bonald, autoritaire (Royer-Collard l'est aussi), légitimiste (Royer-Collard l'est aussi), n'ayant point une « philosophie libérale » (Royer-Collard non plus), avait toujours raisonné de la façon suivante : Je suis homme d'ancien régime; — il y avait mille

fois plus de libertés sous l'ancien régime que sous le nouveau; — je ne veux d'aucune liberté. Royer-Collard reprend le raisonnement et conclut d'une manière moins inattendue : « Il y avait toutes sortes de libertés sous l'ancien régime, j'entends toutes sortes de pouvoirs particuliers, très forts, très nombreux surtout, qui limitaient l'omnipotence centrale (quand il les énumère, complaisamment, on croit s'être trompé de volume et lire une page de Bonald, plus brillante et plus oratoire qu'à l'ordinaire); il n'y en a plus : la révolution a sinon fait, du moins consommé le despotisme. Il faut qu'il y en ait. Je conserve ceux dont il reste au moins un vague souvenir, pairie, magistrature, sinon autonome, du moins inamovible; je donne force de pouvoirs à de nouvelles institutions qui se sont élevées, assemblée bourgeoise, presse, et je trouve les anciennes libertés à peu près remplacées par les nouvelles. Je trouve du moins qu'il y a des garanties; et j'estime que mieux vaut accepter celles-là que de dire : il y en avait, je les admire, je les crois nécessaires, et je n'en veux d'aucune sorte. »

Ajoutons que ces nouveaux pouvoirs, comme nous l'avons noté, il leur donnait un certain caractère de généralité qui faisait qu'au lieu de libertés qui étaient des privilèges, comme la France ancienne, la France nouvelle avait des libertés plus accessibles, au moins en apparence, à tout le monde, des libertés qui, tout en étant très susceptibles de se tourner en privilèges à leur tour, avaient au moins l'air de l'exercice d'un droit, et par là quelque chose de plus accommodé à l'esprit moderne. C'est ce que Bonald appelait avec mépris : « Installer la révolution sur la base de la légitimité. » Ce n'était pas cela précisément; c'était vouloir le pouvoir légitime limité, comme il l'avait toujours été, au moins en principe, et limité après la révolution par les barrières qui seules, après la révolution, étaient possibles.

C'était donc là un système, ou plutôt un ensemble d'idées très juste et très judicieux pour le temps où il a été exposé. Il est certain qu'il a quelque chose d'un peu étroit. Il convient à son temps et, trop modestement ou trop obstinément, n'est fait que pour lui. Il n'est pas transportable (sauf une partie, très importante) d'une époque à une autre. Les hommes du temps de Charles X, ou même de Louis-Philippe, en peuvent tirer profit. Le temps suivant, il le prévoit, certes, mais il ne veut pas le prévoir. Il se contente de le mépriser. Royer-Collard semble dire : « Je nie la souveraineté du peuple, comme toute autre. — Mais quand elle existera? — On aura eu tort de la faire! — Mais encore? — Tout sera perdu! — Mais encore? Le moyen de vivre avec elle? — Dieu merci, je serai mort. » — Sa fameuse boutade : « Nous périrons, c'est une solution! » est plus qu'une boutade, c'est bien un trait de son carac-

tère. Il était l'homme d'un système juste et peu flexible, dont il ne sortait point et dont il n'admettait pas qu'on pût sortir sans succomber. Montesquieu, qui est son maître, et il s'en est assez souvent réclamé avec raison, était capable et d'avoir un système, et de montrer tout ce qu'il y avait de praticable, et dans quelles conditions, dans les systèmes qui n'étaient pas le sien. Royer-Collard n'a pas cette largeur de vues et cette souplesse d'intelligence politique. C'est pour cela qu'il a un libéralisme si conditionnel et si conditionné, si difficile à placer, si l'on me permet l'expression, et qui, en dehors de la légitimité, ne sait plus où se prendre.

C'est que sa conception de la liberté est étroite et incomplète. Il est très vrai que des pouvoirs intermédiaires, comme dit Montesquieu, ou des pouvoirs limitatifs comme dit Royer-Collard, sont des garanties de la liberté; il est très vrai qu'ils en sont comme les organes, à ce point que, là où ils n'existent pas, la liberté court risque, et grand risque, de n'être plus; mais ils ne sont pas la liberté elle-même. — Et aussi, et pour dire à peu près la même chose à l'inverse, il est très vrai que toute liberté devient aux mains de ceux qui savent s'en servir, à l'exclusion de ceux qui s'en passent, une sorte de propriété, de privilège, dont il ne faut pas avoir peur, et au contraire, car ce privilège c'est la liberté pratiquée, au lieu de rester théorie, c'est la liberté devenue droit possédé, au lieu de rester droit à prendre, et c'est la preuve que la liberté a existé et qu'on s'en est servi, et qu'elle continue d'exister et qu'on s'en sert; et seulement il faut empêcher que tel de ses privilèges finisse par devenir une puissance oppressive, finisse, selon le cours de beaucoup de choses humaines, par s'exagérer jusqu'à devenir le contraire de ce qu'il était en son principe, et par détruire ce dont il est né. — Oui, cette conception aristocratique de la liberté est vraie, elle est historique, elle voit les choses telles qu'elles sont, et telles qu'elles se sont toujours passées. Mais elle est incomplète; elle appelle liberté ce qui n'en est que le résultat, la preuve et le signe, le résultat heureux et respectable, la preuve éclatante, le signe certain, mais seulement le signe, la preuve et le résultat. Aussi ces pouvoirs limitateurs nés jadis de la liberté, les conserver c'est excellent; ces pouvoirs limitateurs qui commencent à naître de la liberté, les consacrer dans la constitution, c'est très judicieux, et l'on ne saurait trop louer Royer-Collard de l'avoir fait avec décision; mais croire que ces pouvoirs soient toute la liberté possible, et que s'ils disparaissaient, il n'y aurait plus qu'à désespérer, c'est désespérer trop vite. Croire que, si la démocratie s'établissait, non-seulement la liberté périrait, mais encore qu'elle ne pourrait plus renaître, c'est avoir une idée et une définition trop étroite de la liberté elle-même.

La démocratie a une tendance incontestable et inévitable au despotisme; mais elle ne le constitue pas. Elle ne peut pas aimer la liberté, mais elle ne peut pas non plus à coup sûr l'empêcher d'être. La démocratie est un fait historique, analogue à la monarchie absolue, et c'est précisément pour cela que, la liberté ayant trouvé sa voie à travers le despotisme monarchique, elle peut la trouver aussi à travers le despotisme de l'omniarchie. Sous la monarchie absolue, ou qui voulait l'être, la liberté s'établissait, grâce aux faiblesses du gouvernement, par les énergies des communes, des corporations, des classes, énergies devenant peu à peu des libertés, et de libertés prises devenant privilèges consacrés. Mais si la monarchie a ses faiblesses, la démocratie aussi a les siennes, et elle a ses limites dans ses faiblesses mêmes. C'est l'erreur et de Rousseau, et, je dirai presque conséquemment, de ses adversaires, d'avoir cru que la démocratie, et pour parler plus clair, qu'un peuple disposant de soi et appelé à se gouverner lui-même saurait ce qu'il veut, se conduirait comme un seul homme, par conséquent ne songerait qu'à être oppresseur, qu'à faire de sa volonté, de son goût, de sa croyance, de sa morale, de sa conception des choses, la loi, le décret, l'ordonnance, le règlement de police, et qu'à plier sous ce niveau toutes les façons de penser et d'agir des particuliers isolés. La démocratie poursuit continuellement ce but, cela est certain, et, de l'anxiété que cette perspective donne à tout homme qui aime à avoir une pensée à soi, tout ce qu'on appelle libéralisme est sorti; mais elle n'y réussit presque jamais. Cette communauté et cet accord dans une pensée oppressive déterminée ne se rencontrent presque jamais en un grand peuple. Il est d'accord pour vouloir que sa volonté soit la seule, mais il n'est pas d'accord sur ce qu'il veut. L'instinct de combativité l'emporte sur l'instinct tyrannique, ou tout au moins le contrebalance. Une élection, un plébiscite même, est une occasion pour un peuple d'abord d'imposer ses goûts aux individualités solitaires, sans doute, mais ensuite de se disputer et de se battre, et à ceci il tient encore plus qu'à cela. C'est à ce point que, s'il était et se sentait unanime, ou presque unanime, il est probable qu'il ne voterait pas du tout. Mais il est toujours, par seul instinct de lutte, et éternel besoin de l'homme d'en venir aux coups, partagé en deux ou trois grands partis dont les élections ne sont pas autre chose que le champ de bataille, où triomphe la haine. Si une majorité est trop grosse, tenez pour certain qu'elle se divisera pour former deux fractions considérables qui se combattront avec acharnement l'une l'autre. Dans ces conditions, qui sont constantes, il arrive que la démocratie veut toujours gouverner et ne gouverne presque jamais. Elle n'est

limitée par rien, et elle se limite intérieurement elle-même par ses divisions. Grâce à cela la liberté trouve sa voie et s'établit insensiblement, ce qui est sa manière, et la seule sûre pour elle, de s'établir. Il arrive qu'un grand effort d'un parti victorieux pour détruire une liberté qu'il n'aime point, n'aboutit qu'à la suspendre un temps, par la gêner quelque temps encore, et en dernier qu'à la laisser renaître pendant que les partis se battent sur une autre affaire.

Il est donc bon, si l'on peut, de limiter extérieurement la démocratie, de soustraire à sa prise certains droits généraux qu'on dépose dans une constitution comme dans un fort; mais cette précaution, quoique étant sage, ne laissant pas d'être un peu illusoire, il faut surtout compter sur l'aptitude de la démocratie à cultiver et à perfectionner son impuissance. C'est sur quoi Royer-Collard ne compte pas du tout, et de là cette certitude du déluge après lui, qui ne me paraît être qu'une demi-sagacité. On peut servir et véritablement contribuer à fonder la liberté sous tous les régimes. Sous la monarchie et l'omniarchie, on la fonde *en étant quelque chose*, en se distinguant, classe, corporation, compagnie, groupe, ou même particulier, par une pensée, un dessein, une volonté suivie, un but précis, une œuvre bien conduite. Dans ces conditions on devient une force sociale qui acquiert un droit à durer, par simple prescription. Ces forces sociales munies d'un droit, Royer-Collard l'a vu, comme elles sont les résultats de la liberté, en deviennent les soutiens, parce qu'elles deviennent peu à peu pouvoirs limitateurs, étant des pouvoirs; et il a très énergiquement affirmé que c'était sauver la liberté que les défendre. Seulement il faut tenir compte de celles qui naissent et qui peuvent naître, autant que de celles qui existent; et compter sur celles qui peuvent naître autant que sur celles qu'on trouve adultes et toutes grandes; et croire que, les anciennes venant à disparaître, c'est un malheur, non un désastre, et qu'il n'y a qu'à recommencer, et qu'on peut toujours recommencer.

Défendre les pouvoirs limitateurs existans, c'est d'un bon libéral conservateur; aider à naître les pouvoirs limitateurs à venir, c'est d'un bon libéral progressiste. C'est les deux parties de la tâche, dont on ne devrait jamais abandonner ni l'une ni l'autre; car le pouvoir limitateur existant c'est de la liberté acquise, et elle fait tradition, et elle fait assise, et elle fait clé de voûte : elle maintient; — et le pouvoir limitateur futur c'est de la liberté qui s'organise, qui s'efforce, qui se fait, c'est une énergie; elle continue. — Et surtout c'est probablement une erreur de croire que, les conquêtes libérales du passé disparaissant, l'énergie libérale actuelle est impuissante à reconstituer son œuvre, différente de l'autre, équivalente pourtant.

Des deux parties de la tâche, Royer-Collard a trop borné à une seule son activité, et attaché à une seule sa foi.

A la vérité, celle à laquelle il s'est appliqué, il l'a menée avec une singulière force de volonté, et une netteté admirable d'intelligence. C'est surtout à la théorie et à l'analyse du gouvernement parlementaire qu'il s'est consacré. De tous les pouvoirs limitateurs c'est celui-là qu'il s'est obstiné et à maintenir, et à bien comprendre, et à délimiter sûrement. C'était voir et toucher le point juste. Car si les craintes de Royer-Collard sur l'avenir de la liberté en France, et sa quasi-désespérance à cet égard, sans pouvoir être admises, à mon avis du moins, auraient une forte apparence d'être justes et trouveraient un fondement, ce serait bien dans le cas où le gouvernement parlementaire disparaîtraît, et même dans celui où le gouvernement parlementaire, changeant de nature en changeant de forme, serait constitué d'une manière définitivement très différente de celle dont Royer-Collard voulait qu'il le fût. La plus pénétrante et solide et prévoyante doctrine sur le gouvernement parlementaire, c'est bien dans Royer-Collard qu'il faut la chercher.

Mieux que personne, il a bien vu que le gouvernement parlementaire était la plus solide garantie de liberté qu'un peuple pût avoir; et que le gouvernement parlementaire pouvait devenir, à n'être pas constitué d'une manière normale, un despotisme aussi rude que tout autre; et la manière enfin dont il fallait qu'il fût organisé pour remplir sa fonction et ne pas dégénérer en son contraire. Il a montré que tout gouvernement qui n'est pas sincèrement parlementaire ne peut être que despotisme, par une sorte de fatalité, et eût-il les meilleures intentions de ne l'être point, et que c'est le pire des sophismes que d'opposer le parlement au peuple en persuadant à celui-ci qu'il peut exprimer son vœu, manifester sa volonté et la réaliser autrement que par celui-là. Il a, sinon détruit, du moins poussé à bout la chimère du gouvernement direct et du régime plébiscitaire, aussi vaine qu'elle peut paraître séduisante, et montré que ce régime ne peut être, ou que la soumission continue à un pouvoir qui feint d'être contrôlé, et par conséquent un despotisme hypocrite, ou que la violence dans l'instabilité, et par conséquent l'anarchie. — Et, d'autre part, personne n'a mieux vu, en un temps où le despotisme paraissait ne pouvoir venir que du silence des assemblées et non de leur existence, que le gouvernement parlementaire peut, lui aussi, devenir un despotisme, qui, pour n'être pas monarchique, n'en est ni moins inique ni moins pesant. Il a voulu deux chambres très différentes de nature et d'origine pour que jamais l'une ne pût, en l'absence de toute force égale à elle, concentrer tout pouvoir social, se considérer comme

la nation, dire : « L'État c'est moi, » l'être, en effet, à vrai dire, contre toute vérité et toute raison, être une espèce de pays légal, c'est-à-dire une fiction aussi étrange, au moins, et aussi dangereuse, et plus encore, qu'un roi-état ; — et pour que la loi faite par deux assemblées différentes et rivales ne fût jamais l'intérêt ou l'ambition de l'une d'elles travestie en volonté législatrice, mais en réalité ne fût pas faite par les assemblées, ne vînt pas d'elles, fût quelque chose d'impersonnel, comme elle doit l'être, fût seulement ou la nécessité des choses s'imposant aux assemblées et reconnue par elles, ou l'utilité générale consentie par les assemblées et devenant loi, moins parce qu'elles la veulent que parce qu'elles tombent d'accord à s'y soumettre. — La loi devient ainsi, comme elle doit l'être, quelque chose de supérieur à ceux qui paraissent la faire, puisqu'elle n'est pas ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été abandonnés à la liberté de leurs caprices et de leurs passions, mais qu'ils la font par une sorte d'accord, de transaction, de soumission donc, d'adhésion au raisonnable et au nécessaire.

Et il a bien insisté sur une fiction qui est une vérité, comme on sait qu'il arrive souvent en science politique, sur cette idée qu'il ne faut pas considérer l'électorat comme un droit, mais comme une fonction. Dans « les pays constitués, » pour nous servir de la formule de Bonald, par définition même les droits ne sont pas défendus par ceux qui les possèdent. C'est dans l'état de barbarie que chacun défend, maintient, fait respecter son droit. Dans l'état constitué, c'est tout le monde qui défend le droit de chacun, interdiction faite à chacun de défendre le sien lui-même. Dans l'état constitué il est interdit de se rendre justice à soi-même, parce qu'il y a une justice d'état constituée pour tous. Dans l'état constitué, il n'est permis qu'au défaut de la force publique, et en l'attendant, c'est-à-dire dans un cas où il y a absence momentanée de l'état, en d'autres termes renaissance momentanée de la vie barbare, de défendre soi-même sa propriété, parce qu'il y a une force d'état constituée pour la défendre. Ainsi de suite. Tout de même, le *droit de gouverner* n'existe pas en tant que droit personnel. Personne ne gouverne, pas même tout le monde. C'est la loi qui gouverne. Pour qu'elle existe, l'état vous charge d'élire des législateurs. Il vous nomme électeurs ; c'est une fonction que l'état vous donne, non un droit que vous exercez. C'est une magistrature que vous remplissez. — Et ceci n'est pas une subtilité vaine. Si l'électorat était un droit, il faudrait que tout le monde en fût investi, et que personne n'en fût exclu. Il faudrait que chacun eût le droit de voter, comme il a droit à la liberté, à la sûreté, à la propriété. Et nous voilà au suffrage universel, non pas seulement au suffrage universel tel que

certains peuples le pratiquent, mais au suffrage absolument universel, au suffrage des femmes, des enfans, des adolescens et des étrangers; non pas seulement au suffrage absolument universel, mais au suffrage absolument universel continuellement pratiqué et gouvernant directement, c'est-à-dire ou par « gouvernement direct » ou plébiscite quotidien. — Non, il y a des droits du citoyen, que la constitution, que l'état constitué proclame et qui ne sont susceptibles, ni d'exception, ni de prescription, ni d'interruption. Et ces droits, liberté, sûreté, propriété, sont protégés et défendus par l'état et ne doivent pas l'être par le particulier. Et il y a des fonctions qui sont exercées par les particuliers, et qui sont leurs devoirs et non pas leurs droits. Si l'électorat est exercé par le citoyen, c'est donc signe précisément qu'il n'est pas un droit, mais une fonction et un devoir. Et non-seulement il y aurait confusion et contre-sens, mais il y aurait péril social à l'entendre autrement. — Considérations qui s'appliquent du reste aux députés comme aux électeurs. Le député, lui aussi, n'est point portion de souverain, fragment de souverain, exerçant pour sa part un droit de gouverner. Il est un magistrat. Il est un homme chargé, avec d'autres, par l'état constitué, de faire la loi qui, seule, est le souverain. Dès qu'il se considère comme exerçant un droit, il empiète, il est usurpateur; car il se croit souverain; il croit que l'assemblée dont il fait partie peut s'attribuer et exercer l'omnipotence, et cela est le contraire même, et est la ruine, de l'esprit du gouvernement parlementaire.

Toute cette partie de l'œuvre de Royer-Collard est si solide qu'elle reste vraie, et précieuse, et féconde en enseignemens, même pour un état politique tout différent de celui qu'il s'appliquait à analyser, à définir, à enseigner. Il est le vrai maître non-seulement en « gouvernement selon la charte, » mais en gouvernement parlementaire, et même en démocratie pour tout le temps où la démocratie se gouvernera par le moyen de parlemens. Il n'a pas seulement fondé « la philosophie de la charte; » il a fondé et il a exposé avec profondeur et avec une admirable clarté la philosophie du gouvernement représentatif.

IV.

Toutes ces idées, il les a soutenues avec éloquence, avec une puissance de dialectique incomparable, qui du reste serait de nul effet aujourd'hui, mais qui faisait une impression profonde dans le temps où il y avait des auditoires capables de suivre une argumentation; avec une clarté dans la subtilité qui a quelque chose de mi-

raculeux, surtout avec une *autorité*, que personne peut-être au monde n'a eue comme lui. Il semblait être l'autorité personnifiée. C'est que de cette puissance si difficile à définir qui s'appelle l'autorité, il avait tous les élémens connus, sans qu'il en manquât un. Il avait l'aspect extérieur, la haute taille, la tête énergique, la face pleine, les grands traits largement taillés, nullement affinés, vigoureux et impérieux. Il avait le débit lent, égal, sans hésitation, ferme et comme martelé. Du mouvement tranquille et sûr de son balancier il frappait et laissait tomber à ses pieds ses formules et ses aphorismes nets et d'un relief tranchant comme les médailles neuves. Il avait la conviction pleine, absolue, superbe et imperturbable d'un olympien, que dis-je, du destin lui-même, car il ne se donnait même pas la peine de tonner. Il avait ce parfait mépris de ceux à qui il parlait, qui est la moitié du génie oratoire, à la condition qu'on ait l'autre. Il avait la gravité naturelle et constitutionnelle, non pas celle qui est apprise et qui trahit la timidité qu'elle veut cacher. Et, ce qui achevait de la rendre redoutable, cette gravité n'était pas « un mystère du corps inventé pour dissimuler les défauts de l'esprit » et le manque d'esprit; il était spirituel et caustique à faire frémir ses ennemis, ses adversaires, ses alliés et ses amis intimes. On le sentait toujours prêt à vous transpercer, avec un sérieux magistral, d'un javelot à triple dard trempé dans un venin subtil comme sa dialectique. Ses mots sont célèbres et sont devenus classiques. Je cite les moins connus. On vantait devant lui un homme charmant, d'une séduction irrésistible, peut-être un peu gâté sous son élégance: « Oui, c'est la fleur des drôles, » disait tranquillement Royer-Collard. Il rencontrait un de ses collègues récemment honoré de je ne sais quelle distinction très recherchée: « Mes complimens, monsieur... — Oh!... — Si! si! mes complimens... cela ne vous diminue pas. » Rencontrant Odilon Barrot après un discours de celui-ci: « Vous m'intéressez, monsieur... — Vraiment? — Beaucoup. Il y a du reste très longtemps que je vous suis. Très longtemps. Dans ce temps-là vous vous appeliez Pétion. » — Il allait ainsi, entre deux discours, promenant autour de lui une petite terreur à son usage, qui est celle devant laquelle les Français tremblent le plus. Quelquefois, très rarement, ces boutades, il les apportait à la tribune ramassées et serrées en un faisceau solide, et c'était comme une haie de dards qu'il portait devant lui en marchant sur l'adversaire. C'était alors un grand spectacle, et quelque chose d'aussi terrible et de plus continu, de plus obstiné, de plus cruellement acharné, toujours dans une gravité parfaite, que les coups de hure de Mirabeau. Il s'agissait de traduire à la barre de la chambre l'éditeur du *Journal du Commerce*, qui avait

fait remarquer qu'il y avait dans la chambre beaucoup d'émigrés et beaucoup de fonctionnaires, ce qui expliquait peut-être l'indemnité aux émigrés et le zèle gouvernemental de la chambre. Voyez cet homme au visage imperturbable et au maintien imposant monter lentement à la tribune, et écoutez-le : « ... De ce qu'il y a beaucoup d'émigrés dans notre assemblée, le journaliste conclut que l'indemnité a été votée dans des intérêts personnels ; et de ce qu'il y a beaucoup de fonctionnaires il conclut que la chambre protège beaucoup les commis... Je crois, moi, que les émigrés qui siègent dans cette chambre ont été mus par des considérations supérieures à leur intérêt personnel ; il me plaît ou il m'appartient de le croire, mais ni la raison ni la morale ne m'en font un devoir. De même je crois que les fonctionnaires conservent leur indépendance dans cette chambre ; mais je ne suis obligé ni de le croire ni de le dire... La prudence commune, cette prudence aussi ancienne que le genre humain, enseigne que la situation particulière des hommes détermine leurs intérêts, et qu'il faut s'attendre trop souvent que leurs intérêts déterminent leurs actions. Là où le contraire arrive, il y a de la vertu ; la vertu seule opère ce miracle. Je le dis donc hautement, je le dis avec l'autorité de l'expérience universelle, il a fallu de la vertu aux émigrés pour se préserver de leur intérêt personnel dans le vote de l'indemnité ; il faut de la vertu aux fonctionnaires, et une vertu sans cesse renaissante, pour rester indépendans dans la chambre. Quel est maintenant le crime du *Journal du Commerce?* C'est uniquement d'avoir jugé la chambre sur les apparences, comme juge la prudence, comme juge l'histoire ; c'est d'avoir cherché et trouvé l'esprit qui l'anime dans la loi ordinaire du cœur humain plutôt que dans la loi extraordinaire de la vertu... Je vous demande, messieurs, si un peuple peut être condamné à ne jamais trouver que de la vertu dans ceux qui le gouvernent! » — Royer-Collard avait pour les *Pensées* de Pascal la plus profonde admiration ; il est à croire qu'il ne négligeait pas les *Provinciales*.

Instinctivement ce qu'on approuve et ce qu'on aime dans les institutions politiques et, en général, dans les établissemens humains, c'est ce que d'une certaine façon on est soi-même, c'est ce dont on a en soi le caractère : Royer-Collard a aimé et il a curieusement cherché partout des pouvoirs limitateurs, parce qu'il était un pouvoir limitateur, lui-même, à lui tout seul, et qu'il se sentait tel. Peu fait pour le gouvernement, et évitant soigneusement d'en faire partie, il était tour à tour contre les empiétemens du gouvernement, de la chambre, de la foule, une barrière solide, monumentale et terriblement hérissée. Il a rempli cet office, qui est

utile et nécessaire dans toute société organisée selon le système représentatif, et même dans toute société, avec vigueur, avec âpreté, avec entêtement, avec dignité. — Et peu à peu, et même assez vite, parce qu'il avait l'esprit systématique, de cette série de polémiques est sortie, sinon une doctrine, du moins une méthode, une sorte de grammaire politique très nette, très précise et un peu subtile. Il a été un défenseur des libertés nécessaires, puis un professeur de gouvernement libre. Je me le représente très souvent comme un disciple d'un grand philosophe, qui de l'œuvre vaste et touffue de son maître retient un point essentiel, s'y retranche et s'y confine, et sur ce point est plus précis, plus lumineux, plus explicite et plus complet que son inspirateur; qui de la pensée puissante, libre, parfois un peu vagabonde de son maître retient une idée, et, il se peut bien, l'idée essentielle, la creuse, la pénètre, la suit en ses conséquences et applications et en fait un livre solide, plein, certain, à lire avec assurance, non plus un livre excitant et suggestif, mais un bon livre de vérité acquise et d'enseignement. Il a été l'élève de Montesquieu. A Montesquieu, il a pris la théorie de la division des pouvoirs, et de cette théorie il a fait sa pensée tout entière, son enseignement, sa prédication, son apostolat et sa polémique. Mais, et c'est en cela qu'il est considérable, d'une part il a analysé plus profondément que Montesquieu non-seulement la théorie des trois pouvoirs, mais la théorie de tous les pouvoirs dont à la fois la concurrence et le concours font la société libre sans que le gouvernement soit rendu faible; d'autre part, vivant dans un commencement de pratique et dans un essai à peu près loyal des institutions conçues par Montesquieu, il a pu contrôler par les faits et accommoder aux faits la théorie de Montesquieu; et il a vu, ou cru voir, conviction qui, émanant d'un si grand esprit, est au moins en faveur du système une présomption à laquelle on ne saurait rester indifférent, que la doctrine de Montesquieu donnait satisfaction aux plus impérieux besoins, très divers, de la société moderne et en même temps aux émancipations, très exigeantes aussi, de l'esprit public nouveau.

Et il a professé sa science politique avec une certaine hauteur qui était de trop, et aussi avec une certaine recherche de déduction déliée, un certain raffinement de finesse qui ne laisse pas d'être un peu ardu. C'est le docteur superbe et c'est le docteur subtil de la philosophie politique. On sent en lui l'ancien professeur de philosophie. Le mot qui courut sur lui, ou à propos de lui, ou en souvenir de lui : « Le doctrinaire est un être insolent et abstrait » n'est pas sans quelque justesse dans beaucoup d'irrévérence. La superbe était inutile, n'eût été qu'elle ajoutait beaucoup

à son autorité. La subtilité était inévitable. La science politique est une science. Toute science n'est simple, et accessible de plain-pied au sens commun, qu'avant d'être constituée, c'est-à-dire tant qu'elle n'est pas scientifique. Quand elle est devenue une science véritable, elle est infiniment complexe et a besoin de toutes les ressources de l'esprit pour être comprise, pour être pénétrée et pour être enseignée. Cela ne l'empêche nullement d'être pratique. Elle est pratique par ses résultats et ses applications. Elle livre à ceux qui n'ont pas le temps de l'étudier des formules qu'ils n'ont qu'à tenir pour acquises, qu'à respecter et qu'à employer. Il en est en politique comme dans toute autre science, avec cette différence, je ne sais pourquoi, que la foule, qui des autres sciences accepte très pieusement les formules et les applique avec confiance sans prétendre pénétrer la science elle-même, n'a nullement en politique la même docilité, et prétend se connaître en politique directement et immédiatement, soit qu'elle nie que la politique soit une science, soit qu'elle se croie par privilège pourvue naturellement de celle-ci. En conséquence, elle reproche aux professeurs de science politique d'être complexes, d'être abstraits, de se livrer à des analyses laborieuses, et, en un mot, d'être savans. Royer-Collard traitait, comme Montesquieu, la politique en science très difficile et très délicate. Il savait, en particulier, comme Montesquieu, que la science de la liberté est, entre toutes, infiniment compliquée; car la liberté n'est et ne peut être autre chose qu'un équilibre très difficile à atteindre et à maintenir, et toujours menacé, entre les différentes formes de despotisme, le despotisme, sous une forme ou sous une autre, étant l'état naturel de la société humaine. La liberté est une réussite, comme la civilisation, dont, aussi bien, la liberté est une des expressions. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la science de la liberté soit chose subtile, et que, pour gagner la partie et apprendre aux autres à la gagner, il faille être un expert aux règles du jeu. — Royer-Collard connaissait presque tous les secrets de cette science, comme presque toutes les ressources de cet art. Il n'a mis qu'un peu d'affectation peut-être et coquetterie de fin professeur dans les leçons qu'il en donnait. Son enseignement, dont toute une partie reste solide, forte, essentielle, doit être l'objet, encore aujourd'hui, de nos méditations. Sa bonne vieille grammaire, comme les ouvrages d'éducation de ce Port-Royal qu'il aimait tant, doit être consultée par nous avec attention, et ne peut l'être qu'avec profit.

ÉMILE FAGUET.

M. DE SYBEL

ET SON

HISTOIRE DE LA FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Dans son livre sur l'Europe au temps de la Révolution de 1789, M. de Sybel avait raconté la chute du saint-empire romain ; dans l'ouvrage qu'il vient de commencer et dont trois volumes ont paru, il raconte l'histoire de la fondation du nouvel empire allemand, en remontant jusqu'à la Révolution de 1848 et jusqu'au parlement de Francfort. Cette entreprise laborieuse plaisait à son patriotisme, et les dieux lui sont venus en aide ; ils ont mis à sa disposition de précieux documens que personne n'avait pu consulter avant lui (1).

M. de Sybel est un de ces libéraux-nationaux qui, à l'époque du fameux conflit prussien, firent une guerre acharnée à M. de Bismarck ; ils ne voyaient en lui que le grand ennemi des libertés constitutionnelles, ils n'avaient ni pressenti ses projets ni deviné son génie. Mais au lendemain de Sadowa, éclairés par l'événement, ils reconnurent et confessèrent leur méprise, rachetèrent leur faute par leur zèle de nouveaux convertis, et les services qu'ils ont rendus ayant fait oublier leurs mauvais procédés et leurs injures d'autrefois, ils sont rentrés en grâce. Le prince de Bismarck a désormais tant de confiance en M. de Sybel qu'il lui a permis de fouiller à son aise dans les archives d'état et dans les papiers des affaires extérieures. Circulaires des ministres et rap-

(1) *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I*, vornehmlich nach den preussischen Staatsacten, von Heinrich von Sybel. München und Leipzig, 1889.

ports des chefs de légations, protocoles de séances et de conférences, télégrammes, correspondances de tout genre, notes et dépêches des gouvernemens étrangers, il a tout lu, tout étudié, tout feuilleté, et à l'aide de ces nombreux documens, il a pu suivre les évolutions de la politique prussienne dans l'espace de vingt-trois ans, mois par mois, et souvent jour par jour, heure par heure : — « On sera surpris de voir, nous dit-il, combien de faits importans apparaîtront pour la première fois à la lumière ou se montreront sous un nouveau jour. A la vérité, ajoute-t-il, je n'ai pas cherché à me procurer l'accès d'autres archives par la raison très simple que je n'avais aucun espoir d'en obtenir l'autorisation. »

Il est impossible de porter un jugement définitif sur un livre commencé, dont les premiers volumes, qui nous conduisent jusqu'au mois d'octobre 1864, ne traitent en quelque sorte que des préliminaires du sujet. Mais nous pouvons nous assurer dès maintenant que M. de Sybel a tenu sa promesse, que sur plus d'un point il a su renouveler la matière, qu'il nous apprend des choses que nous ne savions pas et éclaircit des questions que nous connaissions mal. Personne avant lui n'avait raconté avec tant de précision, avec une netteté si lumineuse les grands événemens qui ont agité l'Europe centrale de 1848 à 1850, l'essai infructueux de créer une Allemagne d'où l'Autriche serait exclue, la vaine tentative du parlement de Francfort offrant la couronne impériale à Frédéric-Guillaume IV qui la refuse dans la crainte de se mettre à la merci de la démocratie, mais se dédommage de son refus en groupant sous son patronage les petits états du nord, l'Autriche, remise enfin des violentes commotions où elle avait failli périr, le sommant de détruire son ouvrage, de dissoudre l'union restreinte et de la laisser régler comme elle l'entend les questions de la Hesse électorale et du Holstein, les irrésolutions d'un roi partagé entre l'honneur et l'inquiétude, pratiquant quelque temps la politique de résistance, portant la main à la garde de son épée et finissant par se soumettre, les conférences d'Olmütz, si douloureuses à la fierté prussienne, qui en a tiré seize ans plus tard une éclatante satisfaction.

Grâce à M. de Sybel, nous savons exactement et par le menu tout ce que pensa, tout ce qu'éprouva, tout ce que voulut et ne voulut pas, dans cette crise décisive, un souverain romantique qui, à beaucoup d'esprit, mêlait un grain de folie. Son horreur pour la révolution, qu'il considérait comme l'œuvre de Satan, l'emportant sur les jalousies que lui inspirait l'Autriche, il ne ressentit guère l'affront qu'elle lui infligeait et que ses sujets eurent bien de la peine à dévorer. Il était presque content d'avoir été battu. « Les concessions qu'on lui avait arrachées étaient conformes aux souhaits qu'il formait dans le secret de son cœur. Comme les cours impériales de Vienne et de Saint-Pétersbourg, il pensait que dans la Hesse et dans le Holstein l'autorité légi-

time devait être restaurée; il rendait grâces à Dieu, du fond de son âme, de l'avoir délivré de la constitution libérale de l'Union restreinte, et il considérait comme un pur et brillant triomphe de sa politique d'avoir amené l'Autriche à ouvrir des conférences libres pour la réforme de la confédération germanique. Ce grand ouvrage allait être soustrait à cette assemblée de Francfort, qu'il abhorrait. » En ce temps, la Prusse avait un roi qui, fort attaché à ses intérêts, à ses ambitions, tenait encore plus à ses principes, et qui, ne réussissant pas à mettre d'accord ses deux âmes, vivait dans un état permanent de conspiration contre lui-même. C'est un spectacle étrange qu'elle n'a pas donné souvent au monde.

On sait le rôle que joua la Russie dans ce conflit de l'Autriche et de la Prusse, qui faillit les amener sur le terrain, et combien son attitude contribua à décider Frédéric-Guillaume IV à une reculade qui lui coûtait peu et que son peuple lui reprocha comme une lâcheté. Le principal ministre prussien était le comte Brandenbourg; le roi l'envoya à Varsovie pour y conférer avec l'empereur Nicolas, pour plaider sa cause auprès de son redoutable et impérieux beau-frère. On a souvent prétendu que le comte fut mal reçu et traité de haut en bas par le tsar, qu'il rentra à Berlin la rougeur au front, l'âme ulcérée, le cœur brisé; que, n'ayant pu déterminer son roi à relever le gant, il tomba malade; que, dans le délire de la fièvre, il demandait son casque et son épée; que, quelques heures plus tard, il succombait à son héroïque chagrin. M. de Sybel a détruit pour toujours cette légende fort accréditée.

Le comte Brandenbourg était devenu président du conseil un peu malgré lui. Il avait cherché à décliner cet honneur en alléguant qu'il n'était pas un homme d'état. On lui répondit qu'on comptait sur lui non pour résoudre des questions compliquées, mais pour rétablir l'ordre et la légalité : « Si je dois être l'éléphant qui écrase la révolution, répliqua-t-il, je suis prêt; mais j'ai besoin d'un cornac. » Ce cornac lui fut donné dans la personne de M. de Manteuffel. Il eut quelque peine à s'orienter au milieu des perpétuelles contradictions de son royal maître, « dont la tête, disait-il, était autrement organisée que celle d'un autre homme. » Il dut renoncer à être toujours d'accord avec un souverain qui s'accordait rarement avec lui-même et passait sa vie à chercher sa volonté. Mais il était assez avisé pour deviner que le désir secret du roi, qui n'avait pas l'âme d'un soldat, était d'éviter la guerre à tout prix et de s'accommoder, coûte que coûte, avec l'Autriche, dirigée alors par un ministre aussi habile qu'énergique, le prince Félix de Schwarzenberg. Or, cette politique d'accommodement était précisément celle que lui conseillait son propre bon sens. Comme l'a démontré M. de Sybel, il avait rapporté de Varsovie la ferme résolution d'empêcher une guerre où la Prusse, dépourvue d'al-

liés, ayant à dos une France dont les intentions étaient suspectes, aurait eu contre elle l'Allemagne du Sud, l'Autriche et la Russie.

Ce qui dans cette affaire le surprit et le chagrina, ce fut la ruse de son roi qui désirait la paix autant que lui, mais qui s'arrangea pour lui laisser toute la responsabilité d'une décision dont la Prusse devait s'indigner. Le 2 novembre 1850, dans la séance du conseil, Frédéric-Guillaume se prononça nettement pour la politique de résistance et de fierté et pour une mobilisation immédiate de l'armée, et il mit ses ministres en demeure de déclarer incontinent s'ils étaient disposés à le suivre dans cette voie périlleuse. Mais il s'empressa d'ajouter que, si, à l'exemple du comte Brandenbourg, le ministère désirait poursuivre les négociations à Vienne sans mobiliser, il se ferait un devoir de se soumettre au vote de la majorité. Cette manœuvre parut étrange. Frédéric-Guillaume IV avait affirmé plus d'une fois que dans les cas décisifs, les souverains par la grâce de Dieu sont inspirés d'en haut, et il avait dit en 1844 à M. de Bunsen : « Vous avez tous de bons sentimens et vous êtes des hommes d'action ; mais il y a des choses qu'un roi seul peut savoir et que moi-même j'ignorais quand je n'étais que prince royal. »

A quelques jours de là, une fièvre accompagnée de délire emportait le comte Brandenbourg. Cet événement inattendu frappa les imaginations. La Prusse humiliée se dit : « Il ressentait mon affront, et il en est mort, » et elle vit en lui le martyr de son nonneur outragé. Après tout, cette perte n'était pas irréparable ; on remplace facilement un éléphant qui a besoin d'un cornac. L'Autriche, tout au contraire, essuya un vrai désastre, dix-huit mois plus tard, lorsqu'elle perdit tout aussi subitement le prince de Schwarzenberg, dont la constitution avait été usée tout à la fois par l'excès des plaisirs et par des débauches de travail. Le soir du 5 avril 1852, il devait assister à un bal où il comptait rencontrer une femme qui lui était chère et à qui il avait dit : « J'irai si je ne suis pas mort. » Dans la journée il lui envoya un bouquet, et après avoir donné plusieurs audiences, il faisait sa toilette quand il tomba pour ne plus se relever. L'Autriche avait eu le bonheur de posséder quelque temps un de ces hommes d'État qui savent prévoir et vouloir. Quelques années après, ce fut à la Prusse qu'échut cet inappréciable avantage, et les destins s'accomplirent.

On ne peut douter, après avoir lu les trois premiers volumes de l'*Histoire de la fondation de l'empire allemand*, que ce livre important ne soit jusqu'au bout plein d'intérêt et fort instructif ; mais il est permis d'ajouter qu'il en faudra lire certaines parties avec un peu de défiance. M. de Sybel a toutes les qualités du véritable historien, sauf la suprême impartialité, le parfait dégagement d'esprit ; il n'est pas de ceux dont la signature est une valeur de toute sûreté et de tout repos.

Personne n'apporte plus de conscience dans ses recherches, personne n'a plus de sagacité, de pénétration ; mais personne aussi n'est plus passionné. Il appartient à cette nouvelle école d'historiens allemands qui met l'histoire au service du patriotisme et un sens critique très exercé au service d'un parti-pris. Il a beaucoup de talent, il en aurait davantage encore s'il avait moins d'intentions. Dans son précédent ouvrage, qui ressemblait trop à un réquisitoire, il s'est appliqué constamment à mettre la France dans son tort ; son nouveau livre ressemble trop à un plaidoyer, et il s'y applique sans relâche à présenter la politique prussienne sous le jour le plus favorable. Il a senti lui-même le besoin de se défendre contre cette accusation ; il s'engage dans sa préface à juger équitablement la conduite des adversaires de l'Allemagne, à ne pas leur prêter en toute rencontre des motifs bas ou pervers, à tenir compte des nécessités de leur situation. Malgré lui, ce patriote est dur aux étrangers, il considère le reste des hommes comme une espèce inférieure, il éprouve un secret mépris pour quiconque n'a pas eu le bonheur de naître Prussien.

Quand par une faveur spéciale on écrit d'après des documens que personne ne pourra consulter après vous, on échappe à tout contrôle, et le lecteur doit s'en rapporter entièrement à la bonne foi du narrateur. La bonne foi de M. de Sybel est hors de toute discussion. Il est incapable d'altérer un texte, de fausser le sens d'une pièce ; mais il soutient une thèse, il en est amoureux, et les amoureux sont des témoins suspects ; quand ils auraient la vue du lynx, ils ne voient que ce qu'ils veulent voir. Ce qui nous met en défiance, ce qui nous inquiète, c'est qu'en relatant des faits notoires, l'historien allemand a commis quelquefois des péchés de prétérition ; il n'ajoute pas, il omet. Il a fait un récit très détaillé et très vivant de la révolution de mars à Berlin ; mais il n'a eu garde de rappeler que dans le premier effarement de sa défaite, le roi Frédéric-Guillaume IV, après avoir mitraillé sa capitale, se vit contraint de saluer du haut de son balcon les cadavres des insurgés. Ce tragique abaissement d'un roi qui se flattait de tenir de Dieu même sa couronne d'or est un trait que Tacite n'eût pas manqué ; M. de Sybel ne l'a jugé bon qu'à être oublié, effacé des annales de la Prusse. Pour citer un autre exemple entre cent, il nous dira dans son chapitre sur la guerre d'Italie « qu'au mois de mars 1860 la Toscane et l'Émilie furent annexées à la couronne sarde à la suite d'une votation solennelle, *auf Grund feierlicher Volksabstimmung*, et qu'en même temps la Savoie et Nice furent incorporées à l'empire français. » On pourrait être tenté d'en conclure que contrairement à tous les principes de Napoléon III, ni à Nice, ni en Savoie, les populations ne furent consultées. On sait cependant, pour ne parler que de Nice, que sur 30,000 inscrits, il y eut 25,000 oui. Assurément, ce ne sont là que des vétilles, mais on y sent le procédé de l'avocat qui plaide

et ne dit que ce qui convient à sa cause, et ce défaut se fait sentir bien plus encore dans le 3e volume consacré aux démêlés de l'Allemagne avec le Danemark. Les fautes trop réelles de la politique danoise y sont dévoilées avec une impitoyable rigueur, les manœuvres, les ruses du conquérant y sont palliées avec soin. Cet agneau fut mangé par un loup qui, juge intègre, n'obéissait qu'à sa conscience et exécutait un décret divin.

M. de Sybel a prouvé plus d'une fois que lorsqu'il voulait s'en donner la peine, il avait l'art de saisir et de peindre les caractères. On trouve çà et là dans son livre des portraits nuancés, finement touchés; mais dès que sa thèse est en jeu, il n'a plus ni finesse ni nuances, le peintre fait place à l'enlumineur d'images. Parmi les ministres dirigeans des états moyens de l'Allemagne, tels que M. de Beust, il y avait des figures qui méritaient d'être spirituellement croquées; ces ministres ont combattu, traversé la politique prussienne, et quoiqu'ils ne soient plus de ce monde, M. de Sybel ne peut parler d'eux sans aigreur, sans animosité; il les fait descendre au rang d'intrigans vulgaires. Sa haine pour les Napoléonides est si vivace qu'il n'essaie pas de la dissimuler. Le vainqueur d'Iéna n'est à ses yeux qu'un soldat parvenu, et il ne songe pas à s'étonner qu'un soudard ait donné à la France ce code civil dont la Prusse rhénane s'accommoda si volontiers. Un historien qui aurait assez l'esprit de son métier pour lui sacrifier quelquefois sa passion, ses rancunes, se serait piqué d'être juste pour l'homme très compliqué qui s'appelait Napoléon III. M. de Sybel ne nous fait voir en lui qu'un aventurier à la conduite ambiguë et louche; ce qu'il y avait de généreux dans cette imagination, d'attirant dans cette physionomie a disparu; c'est un portrait grossement dessiné et poussé au noir.

Les historiens qui ne sont ni des procureurs généraux ni des avocats savent que l'homme est un être ondoyant et divers, et ils aiment à nous montrer le haut et le bas de son cœur, à nous faire comprendre les inégalités de sa conduite et son infinie complexité. Les historiens plaidans sont trop disposés à partager les personnages historiques en fils des ténèbres et en enfans de la lumière; ils ont des sympathies, des aversions, et ils les prennent pour règle de leurs jugemens. Pour M. de Sybel, la restauration de l'empire allemand n'est pas seulement un des événemens les plus considérables de l'histoire du XIXe siècle, c'est une œuvre sainte, presque divine, et quiconque y a travaillé était un ouvrier du Seigneur, au cœur pur et aux mains nettes. Il ne le dit pas, mais sa conviction perce à chaque page; c'est écrit dans l'entre-deux des lignes. Vous pensiez peut-être que M. de Bismarck appartenait à la race des grands ambitieux; vous aviez cru vous apercevoir que, dictateur ombrageux et infiniment jaloux de son autorité, il avait eu grand soin d'écarter quiconque le gênait ou le contre-

carrait, ou aspirait à le remplacer. Vous vous trompiez. M. de Sybel nous apprend que lorsque, au mois de septembre 1862, le roi Guillaume nomma M. de Bismarck président provisoire du ministère, ce fut le sentiment du devoir, *das Pflichtgefühl,* qui l'empêcha de refuser ses services à son roi. Les Richelieu, les Pitt, furent des ambitieux; un homme d'État, né dans la Marche, agit par des motifs plus nobles; il est l'esclave de sa conscience. L'homme qui a créé le nouvel empire allemand n'a jamais obéi à des considérations personnelles; c'est par dévoûment qu'il est devenu ministre, c'est par amour de son devoir qu'il a immolé tous ses rivaux. Le cœur prussien a de sublimes mystères qu'un historien prussien peut seul comprendre.

M. de Sybel a parlé sans exagération du génie politique de M. de Bismarck; peut-on le surfaire? Son seul tort est d'avoir fait de ce grand homme d'État un portrait sans ombres. Il le loue avec raison « d'avoir toujours eu le sentiment net du possible et l'art de reconnaître la limite où il faut s'arrêter. » M. de Bismarck est un de ces violens qui se commandent, se possèdent, qui conservent quelque modération jusque dans l'abus de la force et à qui l'ivresse de la victoire n'a jamais tourné la tête. M. de Sybel le représente fort justement aussi comme un de ces grands politiques qui sacrifient tout à l'intérêt de l'État. « Toute autre considération, nous dit-il, lui a toujours paru fort secondaire. Libre échange ou protectionnisme, institutions féodales ou démocratiques, liberté religieuse ou hiérarchie, questions qui, pour des milliers d'hommes, sont les principes déterminans de toute leur existence, n'étaient pour lui que des moyens d'action bons ou mauvais, selon les circonstances; il n'avait en vue que l'agrandissement de la Prusse, et ses adversaires ont pu quelquefois l'accuser d'être l'opportuniste le plus dépourvu de principes qui fût jamais. Tandis que Frédéric le Grand considérait l'État comme un instrument de civilisation, Bismarck a toujours été un pur utilitaire, se demandant jusqu'à quel point tel art ou telle science pouvait contribuer à la prospérité de l'État prussien. »

Mais M. de Sybel, qui est décidé à ne rien critiquer dans son héros, a soin d'ajouter « que cet utilitaire, qui ne se soucie que de la grandeur de son pays et ne compte qu'avec les réalités, a su trouver le moyen de procurer à l'Allemagne les biens idéaux auxquels elle aspirait.» Pourtant, il y a quelques semaines, un conservateur de haut parage déclarait au Reichstag dans un discours qui a fait sensation que l'Allemagne commence à se lasser du régime militaire et policier qu'on lui impose, qu'un peuple ne peut vivre longtemps sans idéal, et que, lorsque les hommes qui le gouvernent n'en ont point, ils font malgré eux les affaires du parti socialiste. De récentes élections semblent prouver que ce conservateur voyait juste.

C'est une histoire fort intéressante que celle des métamorphoses de

M. de Bismarck. Ce grand politique, qui s'accommode de tout, a commencé par être un doctrinaire du droit divin, joignant aux préjugés d'une caste ceux d'un parti, ou, comme le dit M. de Sybel, « un *junker* de la Marche, le plus résolu champion du clan féodal, l'ennemi le plus audacieux de toutes les tendances libérales, l'orateur qui voulait supprimer de la surface du globe toutes les grandes villes, et qui criait aux libéraux que le fier coursier Borussia désarçonnerait et enverrait rouler dans le sable tous les bourgeois endimanchés qui avaient l'insolence de vouloir le monter. » Tel il était encore quand Frédéric-Guillaume IV, reconnaissant en lui « un œuf d'où pouvait sortir un ministre, » l'envoya comme son plénipotentiaire auprès de la diète de Francfort. C'est là qu'il s'ouvrira l'esprit, qu'il s'instruira ; c'est là qu'apprenant à se défier de ses dogmes, il acquerra en peu de temps une expérience consommée et se formera dans l'art de servir la Prusse et de nuire à ses ennemis. On pourra dire de cet apprenti, qui passera bientôt maître :

Heureux celui qui, pour devenir sage,
Du mal d'autrui fait son apprentissage !

Comme on le voit par les remarquables dépêches qu'a publiées M. Poschinger, toutes ses idées changèrent. Il était disposé à s'allier avec l'Autriche contre la révolution ; quand il quitte Francfort, il est prêt à s'allier avec la révolution contre l'Autriche. Il a reconnu que ce ne sont pas les sentimens, mais les intérêts qui gouvernent ce monde et que, par une contrariété d'intérêts incompatibles, Vienne ne s'entendra jamais avec Berlin, que la politique autrichienne vise à médiatiser la monarchie de Frédéric le Grand et à la faire dépendre d'un collège de 17 délégués fédéraux dont elle dispose, que c'est là le mal qui ronge la Prusse et qu'il faudra guérir tôt ou tard *ferro et igne*, qu'elle doit se préparer à cette guerre en entretenant de bonnes relations avec la Russie et avec la France, et en évitant toute querelle oiseuse, sous peine de gaspiller sa poudre. Il a son programme ; mettez-le à la tête des affaires, il l'exécutera. Comment s'y prendra-t-il ? Les circonstances en décideront ; selon les cas, il saura modifier sa méthode, varier ses procédés. Fixité immuable dans le but, liberté infinie dans le choix des moyens, tels sont les traits distinctifs de sa politique aussi souple que tenace.

M. de Sybel compare le court et rapide apprentissage de M. de Bismarck à celui d'un jeune poisson apprenant à nager, et il s'étonne de la précocité de son génie. Ce qui me frappe davantage, c'est la précocité de son caractère. Son puissant esprit a subi plus d'une transformation ; sa constitution morale a toujours été la même. De bonne heure, il a senti se remuer en lui des forces mystérieuses, une de ces indomptables volontés qui s'imposent au monde. « Ce jeune homme est bien

sûr de lui et de son fait! » disait M. de Manteuffel en lisant ses premières dépêches. Dès sa jeunesse, il a été un grand oseur, qu'on prenait à tort pour un fanfaron, car il avait l'habitude de faire ce qu'il disait. Aussi prudent que hardi, profond dans ses calculs, il n'a jamais livré bataille sans avoir choisi son terrain, jamais commencé une entreprise sans avoir préparé son action, jamais tenté la fortune sans avoir mis presque toutes les chances pour lui. Il était né audacieux, il n'a jamais été téméraire; il n'a accompli que des desseins longtemps médités, il n'a couru que des aventures réfléchies.

Mais il ne suffit pas aux historiens allemands de la nouvelle école que leurs héros aient du génie, ils les dotent de toutes les vertus, ils les représentent comme des parangons de bonne foi et de droiture, irréprochables devant le Seigneur et devant Israël. M. de Sybel admirerait moins M. de Bismarck s'il n'avait réussi à se persuader que cet incomparable politique n'a jamais songé qu'à découvrir et à faire son devoir et qu'il a toujours eu « une piété sérieuse et profonde, *eine tiefernste Religiosität.* » Qu'il convienne au moins que, dans ses manèges diplomatiques, celui qui est devenu chancelier de l'empire allemand n'a pas été souvent gêné par ses scrupules! Je n'en veux pour preuve qu'une anecdote que le chancelier a sans doute contée lui-même à M. de Sybel, qui la rapporte fidèlement : ses récits sont beaucoup plus exacts que ses portraits.

M. de Bismarck n'était pas encore ministre lorsque le gouvernement prussien se décida à mettre à la raison l'électeur de Hesse, qui lui causait mille ennuis par ses perpétuels démêlés avec ses sujets. L'ordonnance qu'il venait de lancer les condamnait à n'exercer leur droit de vote qu'après avoir prêté serment à une constitution qu'ils avaient en horreur. Les Hessois se fâchèrent, ils en appelèrent à la diète de Francfort; l'électeur ne fit qu'en rire. Le roi Guillaume, à bout de patience, lui écrivit de sa main et lui fit porter sa lettre par le général Willisen. L'électeur commença par se constituer malade; mais ayant appris que des troupes prussiennes s'amassaient sur sa frontière, et la colère l'emportant sur la crainte, il reçut le général, refusa d'ouvrir devant lui la lettre du roi, la jeta dédaigneusement sur une table. Puis il éclata en plaintes, déclara que tous ses malheurs lui venaient de la Prusse, que ses sujets se tiendraient tranquilles si on ne les excitait pas contre lui. et comme le général le menaçait d'une rupture diplomatique, il se retira en disant : « Qu'à cela ne tienne ! mais c'est un étrange procédé que de rappeler sa légation parce que tout ne se passe pas comme on le veut chez le voisin. »

Qu'allait-on faire? Occuperait-on militairement Cassel, au risque d'entrer en guerre avec l'Autriche et avec la diète? M. de Bismarck, qui venait de quitter Saint-Pétersbourg pour se rendre à Paris, se trouvait alors à Berlin. Le comte Bernstorff, ministre des affaires

étrangères, lui demanda son avis. Il répondit : « Le fait que l'électeur a jeté une lettre du roi sur une table est un mauvais *casus belli;* mais si vous voulez décidément en découdre, nommez-moi votre sous-secrétaire d'état, et je m'engage à vous fournir dans l'espace de quatre semaines une guerre civile allemande de première qualité. » Voilà déjà l'homme tout entier, le prodigieux joueur d'échecs, qui causera tant d'étonnemens à l'Europe par sa merveilleuse adresse à créer, quand il lui plaît, des *casus belli.* M. de Sybel a transformé bénévolement un tigre royal de haute taille en un chat domestique. Sans doute M. de Bismarck a eu peine à se reconnaître dans ce pastel aux teintes un peu molles, aux contours flous et effacés ; il y a cherché ses griffes, il a été surpris de ne pas les y trouver.

Mais c'est pour louer dignement l'empereur-roi Guillaume Ier que M. de Sybel s'est le plus mis en frais et qu'il a prodigué les lis et les roses de son éloquence. Le portrait de douze pages qu'il en a fait est un chef-d'œuvre de cette rhétorique sentimentale et onctueuse dont les historiens allemands d'aujourd'hui ont seuls le secret et qui coule comme l'huile sur le marbre. Cette fois, l'historien a passé la plume à l'hagiographe. Il a peint une image d'autel, une de ces figures de saints couronnés d'une auréole, se détachant sur un fond d'or et devant lesquels les enfans de chœur balancent les cassolettes. Guillaume Ier, s'il en faut croire son panégyriste, fut un exemplaire unique et parfait du roi chrétien, sans tache, sans macule, au-dessus de toute faiblesse comme de toute passion, qui n'a jamais payé son tribut aux infirmités de la pauvre nature humaine. « Toujours il marcha sous les yeux du Très-Haut... Sa foi était le pain de sa vie, la consolation de ses douleurs, la règle unique de ses actions. Se sentant impuissant dans la main de Dieu, il se sentait invincible en face du monde entier. »

Était-il nécessaire de recourir aux hyperboles pour faire l'éloge de ce remarquable souverain, qui, se défiant de son propre jugement, sut si bien s'aider de la sagesse des autres, rechercher leurs conseils et conserver sa confiance à ceux de ses serviteurs qui la méritaient? M. de Sybel, qui se plaît à détruire les légendes, a voulu prouver qu'il avait un égal talent pour en créer. On pensait que, comme tout le monde, le roi Guillaume avait eu ses faiblesses ; que, dans certains cas, il s'était montré fort personnel, qu'il avait chagriné son fils par l'ombrageuse défiance qu'il lui témoignait, par son obstination à le tenir à l'écart de tout, à lui interdire toute ingérence dans les affaires de l'État. On croyait qu'à plusieurs reprises il n'avait pas balancé, sans qu'il lui en coûtât beaucoup, à sacrifier aux rancunes de son ministre quelques-uns des hommes qui se flattaient de pouvoir compter sur son amitié. M. de Sybel nous apprend « qu'il avait le cœur infiniment aimant, qu'il fut toujours le plus fidèle des amis et que jamais n'a tari dans son cœur la source de la joie la plus pure qu'il soit donné à

l'homme terrestre de goûter, la joie qui consiste à en procurer aux autres. » On croyait aussi qu'aux heures critiques de son règne, au moment de se lancer dans une grande entreprise, il avait eu le sentiment très vif des risques qu'il allait courir, et qu'après la victoire, il eût volontiers donné carrière à ses appétits ; que M. de Bismarck, occupé tour à tour à le pousser et à le contenir, s'était donné autant de peine pour modérer les convoitises de son maître que pour triompher de ses longues hésitations. M. de Sybel nous assure que le roi Guillaume n'a jamais eu d'autre désir que celui de plaire à Dieu et que, d'autre part, « les mots de crainte et de danger étaient pour lui vides de sens. »

Ici encore il se charge de rectifier lui-même ses appréciations par ses récits. Il a consacré l'un des chapitres les plus intéressans et les plus piquans de son deuxième volume à ce fameux congrès des princes, qui se rassembla à Francfort au mois d'août 1863, et s'ouvrit avec tant d'éclat pour se dissoudre bientôt sans avoir rien fait. On avait rétabli l'ancienne diète, les anciennes institutions, mais de jour en jour on en sentait davantage les inconvéniens, on voulait les réformer ; la question était de savoir qui ferait cette réforme et si elle s'accomplirait au profit de la Prusse ou de l'Autriche. L'empereur François-Joseph en prit l'initiative. Il se proposait de créer un directoire composé de cinq souverains, où la Prusse aurait été majorisée, une assemblée de délégués de toutes les chambres allemandes, un tribunal fédéral et des congrès périodiques de princes.

Dès le premier jour, l'infaillible bon sens de M. de Bismarck avait décidé que ce projet de réforme mettait en péril les intérêts prussiens, que son roi ne devait à aucun prix paraître à Francfort, qu'il suffirait de son abstention pour faire avorter le congrès. Cependant rois et princes étaient accourus dans la ville impériale, où des salves d'artillerie et les cloches sonnant à toute volée leur souhaitaient la bienvenue. Le 16 août, au soir, l'empereur François-Joseph fit son entrée solennelle ; toutes les rues étaient pavoisées, une foule immense poussait des hourras. « L'empereur Frédéric Barberousse, sortant de sa grotte du Kyffhaüser, n'aurait pas été reçu avec un plus bruyant enthousiasme. » Le roi de Prusse était alors à Baden, il boudait ; mais tout le monde se flattait qu'il finirait par sortir de sa tente. Dans la séance du 17 août, on se décida à l'envoyer quérir, et le roi de Saxe se chargea d'aller le trouver et de lui faire l'ambassade.

L'arrivée imprévue de cet ambassadeur couronné plongea le roi Guillaume dans de cruelles perplexités. Comme le dit M. de Sybel, « sa tête et son cœur étaient en lutte. » Il s'interrogeait, il flottait entre le désir et la crainte. S'il s'était écouté, il serait parti sur-le-champ pour aller travailler au grand œuvre avec ses frères. Il s'effrayait de son isolement volontaire. Quand on n'est pas à la peine, on n'est pas à l'honneur ; ne pouvait-il pas arriver qu'on s'arrangeât pour se passer de lui ? Mais son

imperturbable conseiller était là, et lui disait : « Si vous allez, j'irai aussi ; mais quand nous rentrerons à Berlin, je ne serai plus ministre.» D'heure en heure, il devenait plus nerveux, et dans son entrevue avec le roi Jean, il se trouva mal. A la seule fin de gagner du temps, il promit d'expliquer par écrit ses raisons à la noble assemblée. Puis il délibéra longuement avec son ministre : — « Trente princes m'invitent, s'écriait-il, un roi m'est dépêché en courrier; puis-je refuser? » — Et son ministre recommençait à le raisonner. De guerre lasse, il céda, écrivit sa lettre de refus. Pendant ces interminables pourparlers, la colère s'était amassée dans le cœur de M. de Bismarck, et à peine fut-il seul, prenant de ses deux mains un plateau chargé de verres, il le fit voler en éclats : — « J'avais besoin de casser quelque chose, s'écria-t-il à son tour; enfin, je respire! » — Ces scènes se renouvelleront souvent entre son souverain et lui, et, un jour, il lui échappera de dire que le plus dur labeur de sa vie n'a pas été de mater ses parlemens, mais de convaincre son roi. N'avais-je pas raison d'affirmer que M. de Sybel narre mieux qu'il ne peint et que ses récits sont quelquefois en contradiction avec ses portraits?

Le congrès princier de Francfort avorta; mais ce ne fut pas une de ces étoiles filantes qui disparaissent sans laisser de traces. Pour gagner l'opinion publique à ses projets, l'empereur François-Joseph avait proposé d'adjoindre à la diète une assemblée de délégués des chambres allemandes. Le gouvernement prussien ne pouvait demeurer en reste, il dut surenchérir, et quoiqu'il fût alors à couteaux tirés avec sa chambre, il déclara qu'il n'accepterait une réforme du pacte fédéral que si on donnait à l'Allemagne un parlement élu directement par la nation.

La tragédie antique nous montre des morts qui sortent de leur tombeau pour venger leur injure. Le parlement de Francfort, si décrié, si conspué, avait voulu, en 1849, créer un empire allemand libéral et démocratique; il avait succombé sous les rancunes et la coalition des princes. Cette grande ombre fut vengée le jour où M. de Bismarck se vit dans la nécessité de doter l'Allemagne du suffrage universel, dont les socialistes ont su faire leur profit. Il y a dans ce monde une puissance mystérieuse, pleine d'artifices et de ruses, qui se joue des plus grands politiques et tire de leurs plus savantes entreprises des conséquences qu'ils n'avaient ni désirées ni prévues. Les anciens l'avaient élevée au rang de déesse, ils l'appelaient Némésis; on l'appelle aujourd'hui l'éternelle ironie des choses. Quelque nom qu'on lui donne, les vainqueurs doivent compter avec elle, et quelquefois elle s'amuse à consoler les vaincus.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *Salammbô*, opéra en 5 actes et 7 tableaux, tiré du roman de Gustave Flaubert, par M. C. du Locle, musique de M. E. Reyer. — Théâtre de l'Odéon : *Egmont*, de Goethe et Beethoven.

Un de mes amis, écrit Sainte-Beuve dans un des trois articles, peu enthousiastes d'ailleurs, qu'il consacra jadis à la *Salammbô* de Gustave Flaubert, un de mes amis, qui n'est pas Français, il est vrai, et qui est sévère pour notre littérature, me disait : « N'avez-vous pas remarqué ? Il y a toujours de l'opéra dans tout ce que font les Français, même ceux qui se piquent de réel. » Il y a, en effet, beaucoup d'*opéra* dans *Salammbô*, et l'on ne pouvait manquer de chercher un *libretto* dans l'œuvre colorée, plastique, puissante et écrasante de Flaubert, la plus imaginaire à coup sûr et la plus artificielle qu'ait jamais composée le créateur, un peu surfait aujourd'hui, du réalisme contemporain. M. Reyer, le plus capable peut-être parmi nos compositeurs actuels, de mettre ce vaste sujet en musique, n'y a pourtant réussi qu'à demi. Il a renversé dans sa partition le rapport qui existait dans le roman entre les divers élémens du sujet. Chez Flaubert, Salammbô, malgré le titre même du livre, et le zaïmph, bien que la possession de ce voile sacré soit au fond le principal ressort de l'action, Salammbô, dis-je, et le zaïmph se perdent un peu dans la vaste épopée barbare, se noient dans le flot des épisodes, des descriptions de paysages, de batailles, de sièges, de monstrueuses orgies et de sacrifices sanglans. La fille d'Hamilcar se détache seulement en fine silhouette sur le fond du livre, comme sur les gigantesques parois de son palais, quand elle en descend les longs escaliers

collés aux murailles. C'est d'elle, au contraire, que s'est inquiété, que s'est épris le musicien ; d'elle ainsi que de sa mystérieuse et céleste amie. Tanit! Baalet, Rabbetna, Anaïtis, Astarté, Derceto, Astoreth, Mylitta, Athara, Elissa, Tiratha, la lune, puisqu'il faut l'appeler par son nom, voilà la véritable et la première héroïne de l'opéra de M. Reyer. Ne croyez pas que Salammbô aime Mathô, le colossal Libyen aux cheveux noirs et crépus, ce *beau drôle de Libyen*, comme disait Sainte-Beuve; ce qu'elle aime, c'est la lune; ce qu'il lui faut, c'est la lune, ou du moins le voile éblouissant qui brille au fond du sanctuaire, lumineuse émanation, symbole argenté de la Déesse.

« Jamais, disait l'autre soir non loin de nous un spectateur, jamais je ne m'intéresserai pendant cinq actes à une femme amoureuse d'un châle! » — Voilà, sous forme de boutade, une sérieuse critique de *Salammbô*. On peut, sans être pour cela un Philistin, ne pas s'intéresser au théâtre, ou ne s'intéresser que d'un intérêt vague et lointain, à l'aspiration mystique, au désir sidéral de l'étrange fille, et comme dit encore Sainte-Beuve, de cette Elvire sentimentale qui a un pied dans le Sacré-Cœur. Ce qui manque le plus à cette histoire et à cette figure, c'est l'humanité. Je sais bien que la mode actuelle est aux légendes, aux personnages surhumains, ou extra-humains, ou même anti-humains. Le drame lyrique prétend se passer d'action. D'action, peut-être; mais de passion, non pas : l'art et surtout l'art théâtral n'a jamais vécu et ne vivra jamais d'autre chose. L'intérêt dramatique de *Sigurd* souffrait déjà un peu, selon nous, de la fourberie d'amour qui faisait le fond de la pièce. Il nous déplaisait de voir Sigurd aller conquérir Brunehild pour un autre, et Gunther essayer de surprendre une reconnaissance qu'il ne méritait pas, de voler une tendresse qui ne lui était pas destinée. L'équivoque ne se dissipait qu'au dernier acte, le plus beau de tous, sans doute parce qu'on y rentrait dans la nature et dans la vérité.

Ici, nous sommes bien plus encore en dehors de l'humanité. Salammbô ne pense véritablement ou plutôt ne rêve qu'à sa déesse. Elle est possédée, je dirais presque hypnotisée par l'astre, dont elle semble un reflet immatériel, mais inanimé; figure très poétique, d'accord; mais dramatique et vivante, non pas. « Des soldats l'avaient aperçue la nuit sur le haut de son palais, à genoux devant les étoiles, entre les tourbillons de cassolettes allumées. C'était la lune qui l'avait rendue si pâle, et quelque chose des dieux l'enveloppait comme une vapeur subtile... Une influence était descendue de la lune sur la vierge; quand l'astre allait en diminuant, Salammbô s'affaiblissait. Languissante toute la journée, elle se ranimait le soir. Pendant une éclipse, elle avait manqué mourir. » — Je sais bien que derrière cette tendresse pour l'astre bien-aimé se dissimulent l'attente, l'inquiétude et le désir de tendresses plus précises et plus formelles. Ce que

souhaite en secret, presque en cachette d'elle-même, la fille troublée d'Hamilcar, une servante de Molière (voir *le Médecin malgré lui*) nous l'apprendrait sans vergogne : « Salammbô, dit encore Flaubert, avait grandi dans les jeûnes, les abstinences et les purifications, » et la Déesse, qui, au fond, dans le roman et selon les croyances prêtées par l'auteur à ses personnages, n'est que le principe féminin de l'amour, « la Déesse, jalouse de cette virginité soustraite à ses sacrifices, tourmentait Salammbô d'obsessions d'autant plus fortes qu'elles étaient vagues, épandues dans sa croyance et avivées par elle. » — Mais cette vengeance de la nature dont l'heure dans le roman finit par sonner, cette revanche de Mathô, l'ardent Libyen, sur la froide déesse, et de la passion vivante sur le mysticisme et la rêverie, voilà ce que le musicien n'a pas su ou n'a pas voulu nous montrer et ce qui nous manque. Nous y reviendrons, et pour y insister davantage.

Wagner, dit-on, a fait des drames avec des idées non moins surnaturelles et mystiques que celle-ci. Aussi les drames de Wagner manquent-ils souvent, du moins à notre gré, d'intérêt, de passion humaine. Quant à *Parsifal,* qu'on peut rappeler à propos de *Salammbô*, la portée philosophique et morale en est de beaucoup plus directe et plus profonde. Le Graal nous touche infiniment plus que le zaïmph. Le ciboire de cristal, empourpré du sang divin, a d'autres droits à notre respect, à notre émotion, à notre piété, que le voile d'une déesse punique. De plus, dans *Parsifal*, sous le symbole, quelle grandeur et quelle beauté morale! *Parsifal*, c'est l'initiation à la pitié par le spectacle de la souffrance; c'est l'apprentissage du dévoûment et de la compassion. Un peu naïf parfois et même quelque chose de plus, le héros wagnérien est parfois sublime : sublime lorsqu'il écoute, le vendredi saint, l'universelle leçon de sacrifice et de bonté que lui chantent les arbres de la forêt, les oiseaux du ciel, les herbes même de la prairie, toutes les créatures enfin, rachetées par la passion de Jésus; sublime, lorsque, sorti pur et vainqueur de toutes les épreuves, la lance sacrée au poing, le manteau de pourpre aux épaules, triomphant, radieux comme un autre Sauveur, il rentre dans le cénacle pour y guérir toute misère. Tenez, ne nous souvenons pas trop de *Parsifal;* oublions le Graal, ou le zaïmph étincelant ne nous semblerait qu'une guenille.

Le zaïmph, Salammbô et la lune, voilà toute la partition de M. Reyer. C'est surtout, pour ne pas dire exclusivement, dans le rôle de l'héroïne et dans les parties religieuses de l'œuvre que nous trouverons de très réelles beautés : la grâce, la noblesse, l'élévation, la pureté, que déjà dans *Sigurd* nous avions admirées. Quant à la force, qui, selon nous, manquait à *Sigurd* même, elle manque également, et peut-être plus encore, à *Salammbô*. De la violence, de la sauvagerie, de la barbarie du roman, rien n'a passé dans la partition. En musique,

plus de peuple, plus de foule, plus de soldatesque déchaînée, plus de ces brutes humaines lâchées à travers les jardins d'Hamilcar; plus de furieux désirs, plus de rage ni de folie d'amour chez Mathô lui-même, dont le personnage s'est refroidi et figé. De lui, au moins, nous attendions une autre passion, d'autres convoitises et d'autres transports. Son humanité robuste et vivante devait contraster avec la poésie à demi divine de Salammbô; mais le contraste, cherché peut-être, n'a pas été trouvé, et du sujet littéraire, qui est double, la musique éclaire une face seulement. Elle l'éclaire, hâtons-nous de le dire, d'une lumière aussi mystérieuse, aussi pure que celle de l'astre chéri par la vierge de Carthage. Mysticisme, rêverie, langueur, voilà la note principale, unique peut-être de la partition; mais cette note est toujours douce, et souvent exquise. Il semble qu'on se trompe sur le compte de M. Reyer; tout chez lui : l'extérieur, l'abord, les allures; tout également autour de lui : sa réputation, la nature esthétique qu'on lui prête, les tendances souvent attribuées à sa musique, tout cela jusqu'ici a peut-être donné le change sur le véritable caractère de ce très grand talent. On vante le plus souvent la vigueur de M. Reyer et son énergie, qualités qu'il ne possède pas, ou dont il a l'intention seulement, le goût sans doute et la bonne volonté. Je crois bien que dans *Sigurd* déjà et dans *Salammbô* encore, le musicien a visé à la puissance; mais je ne trouve pas qu'il y ait atteint. Les scènes guerrières et barbares de l'un et de l'autre ouvrage, du second surtout, me paraissent manquées; elles ne sont que bruyantes, brutales même, je dirais presque grossières, témoin, dans *Sigurd*, l'air déplorable de Hagen, au troisième acte, et le pas guerrier; dans *Salammbô*, le festin des mercenaires du premier acte, certaine marche en charivari qui accompagne l'entrée de Giscon, et surtout une autre marche au quatrième acte, entre le tableau de la tente et celui du champ de bataille. Le tableau final des noces de Salammbô ne vaut pas mieux et le bruit décidément ne réussit pas à M. Reyer. Au fond, ce prétendu violent excelle surtout dans la douceur et la tendresse; à Salammbô comme à Brunehild, il a su donner une grâce noble et sereine, sans rien d'affecté, de mièvre ou de sensuel; grâce surnaturelle, immatérielle, grâce d'héroïne ou de déesse plus encore que de femme. La vraie grandeur de M. Reyer est là : dans la conception très pure et l'expression très idéale du sentiment. La beauté, quand elle se rencontre chez l'auteur de *Sigurd* et de *Salammbô*, est toujours de l'ordre le plus élevé et pour ainsi dire de qualité supérieure. Les erreurs de M. Reyer semblent d'un musicien vulgaire; ses trouvailles parfois d'un homme de génie.

Inutile, n'est-ce pas, de disserter après tant d'autres sur le roman de Flaubert; il suffira d'en rappeler les divers épisodes au fur et à mesure qu'ils se présentent dans la partition. Manqué, tout à fait manqué le premier tableau, l'orgie des mercenaires dans les jardins d'Hamil-

car et sur des lits de brocart, comme dit le livret, pour satisfaire approximativement à la tyrannie de la rime. Rien ici que du bruit, et le bruit le plus trivial; des chœurs quelconques et un orchestre qui fait boumboum, voilà tout. Aucune évocation ni par les rythmes, ni par les timbres, ni par les harmonies, de la cohue bariolée et grouillante et de la gigantesque ripaille que nous montre le début du roman. Songez que ces gens-là mangent des « oiseaux à la sauce verte, des gigots de chamelles et de buffles, des hérissons au garum, des cigales frites et des loirs confits, » le tout servi dans « des assiettes d'argile rouge rehaussées de dessins noirs, et dans des gamelles en bois de Tamrapanni ! » Un tel menu, un tel service et surtout de tels convives voulaient sans doute une musique un peu plus assortie. Mais voici que les portes du palais s'ouvrent; les prêtres de Tanit (habituez-vous tout de suite à ce nom) s'avancent, chantant du haut de leur tête une mélopée efféminée et traînante, dont le caractère assez oriental contraste heureusement avec la vulgarité de la bagarre musicale qui précède. Salammbô paraît, accompagnée par une belle phrase expansive qui monte et redescend aisément, sans se hâter, sans s'étrangler surtout. Le discours de Salammbô aux barbares est encore une bonne page. La jeune fille supplie, menace, tour à tour irritée et plaintive, avec des mouvemens variés et des accens toujours justes d'indignation, de mélancolie, presque de honte. Sa première plainte aux dieux :

O ciel, où naissent les étoiles,
Cache ton azur obscurci;
Tanit, cache-toi dans tes voiles!

a déjà cette simplicité sereine, cette gravité chaste qui souvent caractérisent l'inspiration de M. Reyer. A l'orchestre passent et repassent, mais sans exagération ni confusion, le motif de Salammbô et le motif des prêtres. Puis un autre motif se dessine, celui qui désormais exprimera l'amour de Mathô, et qui rappelle un peu par son contour sinueux, surtout par ses dernières notes, le voluptueux appel des sirènes au premier acte de *Tannhaüser*. Les barbares interdits se prosternent devant la jeune fille, qui, pour gage de pardon et de paix, offre à Mathô une coupe remplie par elle : *Bois*, dit-elle, *Bois, soldat; sois heureux*, et ces simples mots, que nul accompagnement ne soutient, ont une force ou plutôt une grâce d'expression, une justesse d'accent et une poésie tout ensemble, que plus d'une fois dans *Salammbô* M. Reyer obtiendra ainsi de la déclamation sans orchestre et de quelques notes solitaires.

Le second acte est presque entièrement réussi; il se tient et se maintient dans son ensemble. On y trouverait bien quelques taches légères, çà et là des soupçons de vulgarité rythmique ou mélodique,

des mouvemens inattendus et parfois un cantique de catéchisme au lieu d'un hymne païen. La scène, en outre, paraît un peu longue et monotone : une demi-heure de clair de lune, de psalmodies, de processions et de cérémonies sacrées, c'est beaucoup, d'autant plus que déjà le second acte de *Sigurd* s'ouvrait par une liturgie analogue et plus grandiose. La divinité qu'on adorait n'était pas la même, je le sais. M. Reyer le sait mieux encore, et je reconnais qu'il a donné au culte de Phœbé une couleur mélodique et orchestrale plus douce et plus féminine qu'à la religion d'Odin. Le tableau néanmoins, par sa composition générale, par l'ordre même des épisodes, rappelle inévitablement le précédent et fait un peu l'effet d'une seconde épreuve atténuée. Pour les acteurs comme pour les exécutans, un *bis* est toujours dangereux.

Les idées, et les idées heureuses, abondent ici. Le rideau se lève sur un prélude de cors, exposé tout seul comme le prélude de *Parsifal*, et suivi également d'arpèges qui semblent l'envelopper d'un nimbe. M. Reyer, pour obtenir cet effet vaporeux, s'est servi de gammes roulantes de harpes assez originales; au loin, adoucis et veloutés par la distance, retentissent de beaux appels des trompettes sacrées. J'ai moins aimé certaine ascension lente et chromatique des violons, qui montent jusqu'à de périlleuses hauteurs et prennent là une sonorité trop mince et trop perçante. Quant à la cantilène du grand-prêtre : *Sors des flots, déesse éclatante,* bien posée, bien déduite et bien achevée, elle fait un digne pendant à l'invocation d'un autre grand-prêtre, celui de *Sigurd : Et toi, Freia, déesse de l'amour.*

La marche religieuse a beaucoup de caractère. Elle suit une progression tonale dont les degrés servent d'échelons à la progression de toute la scène. Les différens motifs hiératiques se combinent ou plutôt se succèdent : le pontife déploie le zaïmph au-dessus des prêtres et des bayadères à genoux ; il dit avec solennité le pouvoir magique du voile, les maux où sa perte plongerait Carthage et le péril de mort pour quiconque oserait le toucher. Cependant, Mathô, guidé par un esclave, a pénétré dans l'enceinte sacrée; cachés derrière un buisson de roses, tous deux contemplent le zaïmph qu'ils viennent dérober, et leur dialogue se mêle aux homélies, aux prières, sans que la vérité de la déclamation nuise à la beauté musicale de l'ensemble. On frappe à la porte du temple; c'est Salammbô ; le grand-prêtre demeure seul avec elle. Excellent et du plus noble style, le *duo* qui s'engage entre eux. Veuillez, je vous prie, excuser ce vieux mot de *duo :* il me paraît encore le meilleur pour désigner tout entretien en musique de deux personnages, que ceux-ci chantent ensemble ou chacun à son tour. Ici, ils ne chantent que de cette seconde manière; mais qu'importe, puisqu'ils chantent de larges récits, de belles phrases à la fois mélancoliques et expressives, qui rendent avec autant de poésie que de simplicité la

pieuse curiosité, l'inquiétude sacrée de Salammbô. On citerait volontiers plus d'un passage de ce duo : les premières paroles de Salammbô au grand-prêtre, la réponse si calme et si sereine de Shahabarim : *Parmi les parfums, parmi les prières,* enfin tout l'ardent récit de la jeune fille, ce récit que terminent ces mots : *J'ai dormi pâle et solitaire*, double soupir d'orgueil virginal et de désir amoureux.

Le prêtre, se refusant aux vœux de Salammbô, la laisse sur le seuil redoutable qu'elle peut à son gré, pieuse ou sacrilège, respecter ou franchir. De beaux récitatifs encore, simples et graves, amènent... je n'ose et ne veux pas dire un air. On m'a conté qu'un jour, à l'Opéra, M. Reyer avait tancé d'importance un directeur qui s'était permis d'appeler ainsi le chant de Sigurd : *Hilda, vierge au pâle sourire.* Désignons donc par *cantabile, chose chantable,* ce que chante Salammbô devant la porte du temple, sa délicieuse rêverie, son aspiration à se fondre en nuage flottant, en impalpable vapeur, à se perdre « dans le rayon qui passe et fuit, dans la brise aux tièdes haleines. » Toute la mélodie ici (une longue et belle mélodie) est confiée à l'orchestre ; la voix ne fait que suivre et poser de temps en temps sur le chant instrumental quelques paroles, comme l'accompagnement jadis ajoutait quelques notes à la ligne vocale. L'orchestre a le premier rôle; il est le grand agent expressif; Salammbô ne parle qu'après lui, elle se tait avant lui ; c'est lui qui achève l'idée et conclut la période musicale. On fait ainsi maintenant, et l'on peut faire très bien; M. Reyer le prouve dans cette page vraiment exquise. Mais on peut faire bien aussi selon une formule différente, et M. Reyer encore l'a prouvé dans une autre et non moins exquise page, de *Sigurd*, celle-là : *Des présents de Gunther je ne suis plus parée.* Toutes deux se ressemblent un peu par le sentiment; elles diffèrent par l'exécution : dans l'une, l'orchestre accompagne ; la voix, dans l'autre. Laquelle est la meilleure? L'avenir jugera. Nous exposons et il décide.

Mais revenons à l'action. Salammbô sent redoubler son trouble et son désir; les voix de nouveau l'appellent; elle s'élance vers le sanctuaire, quand tout à coup, en haut des degrés, se dresse Mathô, couvert du pallium éblouissant. La phrase qui, tout à l'heure, guidait la rêverie de Salammbô, éclate alors avec fracas, emportant, dans son explosion magnifique, le chant triomphal du barbare. Voilà, je crois, le point culminant de l'ouvrage. Cette fois, nous croyons au voile de la déesse, et, comme Salammbô elle-même, nous sentons autour de nous, et le musicien a dû sentir en lui quelque chose des dieux.

Vers la vierge agenouillée et défaillante d'une joie divine, Mathô descend lentement. « Dis-moi, lui dit-elle, ô consolateur! dieu jeune et charmant, dis-moi sous quel nom on t'adore. » Et la phrase musicale traduit à merveille l'hallucination ravissante. « Je t'aime! » répond trois fois Mathô, mais tout bas, de peur que le rêve radieux ne

s'envole, et l'orchestre palpite, se soulève, comme pour se porter, lui aussi, au-devant de la rayonnante apparition. L'inspiration de M. Reyer s'est élevée et soutenue ici à de grandes hauteurs. Le moindre détail de ces belles pages a de l'intérêt et du charme, témoin certaine réponse de Mathô : *Je suis le mercenaire dont tu remplis la coupe aux jardins d'Hamilcar*, quelques notes à peine, mais timides, mais humbles et reconnaissantes, qui ramènent gracieusement dans l'orchestre la courte phrase de Salammbô au premier acte : *Bois, soldat, sois heureux!*

Nous passerons, si vous m'en croyez, sur le tableau du conseil des anciens, une longue, lourde et fastidieuse scène, où, malgré les efforts du compositeur et les nôtres, nous n'avons rien trouvé, sauf une certaine ressemblance du motif d'Hamilcar avec celui de Hunding, l'époux de Sieglinde, au premier acte de *la Valkyrie*, et une éloquente imprécation d'Hamilcar, attestant l'innocence de sa fille accusée. Le reste est, non pas le silence, mais au contraire le bruit, un bruit le plus souvent indifférent, parfois même désagréable, bruit de gros instrumens de cuivre qui prodiguent inutilement leurs notes caverneuses et leurs meuglemens sinistres. Cette délibération de vieux Carthaginois pourrait être supprimée sans dommage pour le poème et pour la partition. Elle fait comme un trou noir entre les belles scènes du temple de Tanit et la charmante scène à laquelle nous arrivons : la terrasse de Salammbô.

M. Reyer, quoi qu'on en ait pu dire, n'a soumis sa nouvelle partition à la règle étroite, à la formule unique d'aucun système. On ne saurait voir dans *Salammbô* la manifestation, encore moins le manifeste d'un parti arrêté, ni d'une doctrine absolue. Sans doute, l'œuvre est ce qu'on appelle une œuvre avancée; autrement dit, l'orchestre y joue un rôle considérable; les scènes, les phrases même s'enchaînent sans interruption, et *Salammbô* n'enrichira guère le répertoire des concerts et des salons; les duos, par exemple, ne sont pas coupés à l'ancienne mode, avec la symétrie d'autrefois; l'emploi du *leitmotiv* est fréquent, sans être odieux. Et avec tout cela, ou malgré tout cela, malgré ce régime en somme assez wagnérien, les belles parties de l'ouvrage sont belles par la liberté, l'aisance et la simplicité. Le tableau de la terrasse est un exemple précieux de l'éclectisme et de l'indépendance de M. Reyer. Il s'ouvre par un court prélude où plusieurs thèmes caractéristiques, celui du voile, celui des prêtres, celui de l'amour, sont rapprochés, enchevêtrés et comme imbriqués les uns dans les autres. Cette petite cuisine, fort goûtée aujourd'hui, est faite ici avec beaucoup de goût. Mais voyez : Shahabarim, le grand-prêtre, vient supplier Salammbô d'aller au camp des barbares reconquérir le zaïmph protecteur de Carthage, et la meilleure partie de ce dialogue

est déclamée à voix nue, sans autre accompagnement que de rares et courts frissons de timbales. Ce n'est plus à Wagner que l'on pense, mais à Verdi, j'entends le Verdi d'*Othello*.

Les exhortations du pontife ont décidé Salammbô. Elle ira, comme Judith, et comme Judith elle a besoin de toute sa beauté. La scène est charmante, eh! oui, charmante; ce mot revient sans cesse à propos d'une œuvre décidément plus gracieuse que grandiose. Voici les pages les plus originales, les plus étranges peut-être, que M. Reyer ait écrites. La Margyane de *la Statue* était plus classique que Salammbô, mais elle était moins touchante. Elle va partir, la pâle messagère, et tandis que sa nourrice, ses esclaves s'empressent à sa parure, ceignent ses épaules d'un manteau couleur de l'aurore, ses bras et son front de cercles d'or et de pierreries, le motif du voile, de ce voile que Salammbô va reprendre, revient à l'orchestre, non plus avec l'éclat d'autrefois, mais transposé en mineur, alangui et attristé. Le voile, toujours le voile! Son souvenir est partout : dans l'âme de Salammbô, dans sa voix, même dans son silence; dans les mélodies à demi souriantes, à demi mélancoliques dont l'orchestre accompagne ici la pantomime; dans un intermède plein de couleur, de fantaisie et de sentiment, où l'instrumentation de M. Reyer, le quatuor surtout, par sa plénitude et sa rondeur, nous a paru presque digne de M. Saint-Saëns.

La toilette de Salammbô est achevée. Sa vieille nourrice lui présente son miroir en lui parlant de ses noces prochaines. « Mes noces, » reprend Salammbô pensive; et, se levant lentement, montrant du doigt l'horizon où, peu à peu, vers les flots, dans la rougeur du soir, disparaît un vol de colombes :

Vois là-haut dans le ciel passer ce blanc nuage!
Nous sommes dans ces tristes jours
Où les colombes de Carthage
Partent, pour abriter loin d'elle leurs amours.

La période musicale se déroule doucement, comme une ombre qui descendrait à la fois sur la ville, sur la mer au loin silencieuse, et sur le front soucieux de la vierge tremblante. L'effet est obtenu ici par les moyens les plus simples, presque primitifs, par la seule déclamation flottant sur un trémolo de violons et quelques notes de harpe; mais quelle poésie et quelle maladive langueur! *Dans ces tristes jours où les colombes de Carthage...* Sous ces derniers mots, le dernier surtout, quelle intonation adorable, inquiète, irrésolue! *Mais elles reviendront, maîtresse. — Je le sais. — Et tu les reverras. — Peut-être.* La moindre note, ici, est exquise, et quelques mesures d'orchestre, tandis que les esclaves s'éloignent, viennent achever la délicieuse tristesse du tableau. — *Qui me donnera,* reprend Salammbô demeurée seule, *qui me don-*

nera, comme à la colombe, des ailes pour fuir dans le soir qui tombe? Et les notes tombent aussi, d'une chute lente et molle comme celle du soir. Elles se détachent sans secousse et se posent sans bruit. Nous voilà bien loin de Wagner, de l'école avancée et de la suprématie de l'orchestre sur toute voix humaine. Ici l'orchestre se tait, ou peu s'en faut; tout l'effet (et il est considérable) tient au seul contour de la ligne vocale, à l'isolement et à la détresse de cette faible voix que rien n'accompagne. Çà et là seulement un retour, une reprise tumultueuse d'orchestre marque le trouble croissant de Salammbô, son angoisse, ses terreurs. La nuit est venue; là-bas, dans le temple de Tanit, sonnent les trompettes sacrées. L'épouvante redouble au cœur de la jeune fille, elle appelle à son secours les génies protecteurs de sa race, elle les supplie de la sauver, de la retenir; mais la lune souriante apparaît sur la mer, et de l'orchestre monte en même temps, enveloppé, baigné d'une vapeur sonore, un des thèmes religieux dont le timbre velouté ressemble à la clarté qui se lève. Salammbô n'hésite plus; avec un cri de joie, de tendresse et d'extase, elle reconnaît et salue sa protectrice, sa déesse, et comme Armide vaincue par l'amour, elle s'abandonne tout entière à son astre bien-aimé.

Mieux vaut nous arrêter ici que de poursuivre notre étude. Nous avons insisté, — un peu longuement peut-être, — sur les belles parties de l'ouvrage; insister sur les autres serait encore plus long et plus désagréable à tout le monde. Il resterait beaucoup à dire, mais peu de bien. Moins favorisé que *Sigurd*, dont le dernier acte était le plus beau, la nouvelle œuvre de M. Reyer finit mal, par deux actes manqués. Passe encore pour le cinquième, auquel on eût pardonné de tourner un peu court. Mais le quatrième, l'acte de la tente, était capital. La scène décisive entre Mathô et Salammbô, voilà le centre, la clé de voûte de l'œuvre tout entière; c'est là qu'un duo d'amour vivant et vibrant, passionné et humain, devait faire équilibre au mysticisme, à la religiosité, à la rêverie des actes qui précèdent. Mais devant ce duo, qui pourtant s'imposait, l'inspiration du compositeur s'est dérobée; la critique, à son tour, peut bien se dérober devant une analyse ingrate et qui ne s'impose pas. Parvenu à certain endroit du roman, Sainte-Beuve écrivait : « Nous entrons dans des chapitres pénibles. » Ici, nous en écrirons autant de la partition; et, si vous le permettez, nous n'entrerons pas.

M. Reyer disait en écrivant son œuvre : Là où sera Mme Caron, là sera *Salammbô*. Il avait raison. Sans Mme Caron, on n'imagine pas *Salammbô* et le compositeur lui-même ne l'aurait peut-être pas imaginée. Le rôle est fait pour l'artiste et en quelque sorte par l'artiste, dont la voix, la physionomie, les attitudes, dont toute la nature esthétique a exercé sur le musicien une mystérieuse, mais très sensible influence. Mme Caron a inspiré, avant de l'interpréter, cette musique qu'elle a faite ainsi dou-

blement sienne. Salammbô a peut-être un peu moins de voix que Brunehild, mais elle a encore plus de talent, plus de noblesse et de sérénité, plus encore de cette grâce sérieuse et un peu étrange qui nous ravit et nous inquiète à la fois. Les autres interprètes ont fait de leur mieux, et pour quelques-uns, M. Renaud, par exemple, qui joue Hamilcar, M. Vergnet dans le rôle du grand-prêtre et M. Bouvet, dans le rôle effacé et inutile de Spendius, ce mieux est le bien. Mme Caron, M. Bouvet, M. Vergnet, hélas! sans parler de M. Reyer lui-même, tous transfuges de chez nous! L'orchestre de la Monnaie n'est plus dirigé par M. Dupont; on s'en est un peu aperçu. Quant au théâtre lui-même, il est dirigé par des administrateurs intelligens et courtois, auxquels nous sommes heureux, avec tous les Parisiens qui ont été leurs hôtes, d'adresser nos félicitations et nos remercîmens.

La place nous manque pour faire plus que féliciter un autre directeur de théâtre, Français celui-là, M. Porel, qui a donné une quinzaine de fois à l'Odéon l'*Egmont* de Goethe et Beethoven. On connaissait en France la partition, exécutée souvent au Conservatoire, où elle était accompagnée de strophes explicatives. Quant au drame, il fut récemment arrangé (vous savez ce que cela veut dire) pour l'Opéra-Comique, par MM. Wolff et Millaud. Un de nos confrères les plus écoutés a traité de « bel opéra » cette adaptation, ou cette parodie. Un autre, non moins écouté, a reproché à M. le directeur de l'Odéon d'accueillir trop de pièces *exotiques*. Il faut en conclure que l'original d'*Egmont* a semblé très inférieur à la contrefaçon, et que le théâtre de Goethe peut nous intéresser juste autant que le théâtre annamite. Tel a paru le sentiment général, et je n'ai pas ici qualité pour le contredire, ou le discuter seulement. Goethe, paraît-il, n'était pas homme de théâtre, et puis son *Egmont* n'est pas *amusant*. Le jour où nous l'avons entendu, d'aimables voisines de loges parlaient tout haut toilette et cuisine, pendant que l'orchestre jouait la Mort de Claire, quarante mesures qui sont parmi les plus belles de toute la musique dramatique. Mais, encore une fois, nous n'avons aujourd'hui ni la mission de défendre Goethe, ni le loisir d'admirer Beethoven. Si nous parlons un jour ici, comme nous en avons le dessein, de l'*Héroïsme dans la musique*, l'occasion sera plus favorable pour analyser le fier et doux chef-d'œuvre. Oublions en attendant de quelle triste manière la pauvre Claire a balbutié ses deux adorables chansons. Oublions aussi qu'à la répétition générale l'excellent orchestre de M. Lamoureux a joué un peu trop lentement le second entr'acte. Nous nous étions permis d'en faire humblement la remarque. Le chef impérieux avait mal pris l'observation; mais il en a tenu compte.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

ALEXANDRE VINET.

Étude sur Alexandre Vinet, critique littéraire, par M. Louis Molines. Paris, 1890 ; Fischbacher.

Je me sens un peu embarrassé pour parler d'Alexandre Vinet. Comme, en effet, quand je rassemble mes plus anciens souvenirs et que je fais mon examen de conscience, je ne trouve pas d'historien de la littérature à qui je doive davantage ni de qui j'ai plus appris, — non pas même Sainte-Beuve ou Désiré Nisard, — je suis heureux que l'occasion s'offre à moi de le dire. Mais, d'un autre côté, comme il y a bien déjà quinze ou vingt ans que je ne le lis plus, que je me garde même soigneusement de le lire, pour m'être jadis aperçu que, si j'avais par hasard une idée, Vinet l'avait toujours eue avant moi, je crains de n'en pouvoir parler avec autant de précision que je le voudrais. Je l'espère pourtant, et que le livre de M. Louis Molines sur *Alexandre Vinet, critique littéraire,* m'y servira de guide. S'il n'est pas toujours très bien écrit, ni même toujours assez clair, le livre de M. Molines est du moins consciencieux ; il est surtout complet en son genre ; et puisque rien n'a nui davantage à Vinet que l'extrême dispersion de son œuvre, on ne pouvait sans

doute lui rendre un meilleur office que de la ramasser ou de la résumer tout entière en un seul volume. Grâce à M. Louis Molines, il ne tiendra désormais qu'à ceux qui ne connaîtraient pas Alexandre Vinet, — j'entends le critique et l'historien de la littérature, — ou qui le connaîtraient mal, de le mieux connaître ; et j'ose les assurer, sur ma propre expérience, qu'ils ne s'en plaindront pas.

Car il est mal ou peu connu en France; et c'est une chose assez singulière que Sainte-Beuve lui-même, ayant saisi toutes les occasions qu'il pouvait de le louer, n'ait rien fait que de précaire pour la réputation d'un ami qui fut quelquefois son maître. Un autre critique, Edmond Scherer, en louant Vinet à son tour, a cherché les raisons de cette indifférence, et il a cru les trouver dans cette observation, assez désobligeante pour nous,

Qu'eût-il eu, par ailleurs, cent belles qualités,

Vinet aurait le tort, à nos yeux, d'être chrétien, protestant, et Suisse. Il y avait ainsi chez Edmond Scherer, on se le rappelle peut-être, une intrépidité d'affirmation dans le paradoxe tout à fait remarquable, comme encore quand il commençait un jour un article sur les *Sermons* de Bossuet par ces paroles dignes de mémoire : « *Le sermon est un genre faux;..* » et qu'il continuait en ces termes : « J'entends par genre faux celui dans lequel on ne peut ni penser, ni dire juste... » On avouera du moins que, dans le pays où leur qualité d'étrangers, et de Suisses, bien loin de leur nuire, a plutôt servi la gloire de Jean-Jacques Rousseau et de Mme de Staël, il serait bien étonnant qu'elle eût empêché Vinet de « prendre place dans notre littérature, » et ses œuvres d'y « atteindre le rang » que leur mérite « semblait devoir leur assigner. » Et, aussi bien, tout récemment encore, ce que Scherer n'avait pas pu pour Alexandre Vinet, ne l'avons-nous pas vu le pouvoir lui-même pour Henri-Frédéric Amiel, pour son *Journal intime*, pour l'inoffensive, précieuse, et déplaisante personne de cette contrefaçon de rêveur?

Il n'est pas plus vrai de dire qu'étranger de naissance et d'éducation, le « protestantisme » de Vinet nous le rende encore plus « étrange et étranger. » Mais plutôt, ce que l'on pourrait prétendre, c'est qu'en voulant accaparer Vinet pour eux seuls et en ne séparant pas en lui le théologien du critique, quelques protestans ont failli nous faire croire que la critique de Vinet, qui n'en est qu'à peine une conséquence, était une forme de sa théologie. En écrivant ceci, je songe au rédacteur de l'article *Vinet* dans la dernière *Encyclopédie des sciences religieuses;* et je crains que M. Louis Molines lui-même, dans son livre, n'ait encore

trop appuyé sur ce qu'on pourrait appeler le caractère confessionnel de la critique de Vinet. A Dieu ne plaise, au moins, que je médise ici de la théologie! « Ces études théologiques, abstraites et aujourd'hui presque décriées, sont une vigoureuse gymnastique pour l'esprit, » dit avec raison M. Louis Molines; et, pasteur lui-même, je n'aurais pas trouvé mauvais du tout qu'il en montrât l'utilité. J'admets d'ailleurs, puisque Vinet a joué son rôle dans l'histoire religieuse de la Suisse et même du protestantisme contemporain, qu'on en tienne compte, comme l'a fait jadis M. Eugène Rambert dans son *Histoire de la vie et des œuvres d'Alexandre Vinet* (1). Mais, après cela, si la partie durable de son œuvre, c'en est la partie de critique et d'histoire, c'est elle seule qui nous importe. En vérité, ce n'est pas d'être « protestant » qui nous rendrait Vinet étranger; mais c'est quand on veut qu'il le soit à tout prix, quand on nous le rappelle avec une inutile insistance, quand on réclame enfin pour le « protestantisme, » la hauteur de vues, la pénétration d'esprit, la préoccupation morale qu'il a portées dans la critique et dans l'histoire littéraire.

De toutes les raisons que l'on a données pour expliquer l'indifférence relative du public français à l'égard de Vinet, je n'en retiendrai donc qu'une seule : c'est la sincérité, c'est la sévérité, c'est, si je puis ainsi dire, l'intensité de son christianisme : « Analyser le rôle littéraire de Vinet, dit à ce propos M. Louis Molines, *ce n'est pas autre chose qu'étudier la critique littéraire au point de vue chrétien;* » et en effet, c'est bien ainsi que Vinet a compris la critique. Nous, cependant, en France, nous l'aimons mieux « laïque, » étant pour la plupart, comme on l'a dit si souvent, de la religion de Voltaire et de Béranger. Le Dieu des bonnes gens nous suffit, un Dieu qui aime à rire, un bonhomme de bon Dieu, qu'on honore sans y songer et rien qu'en usant de ses dons. Aussi excellons-nous, chez nos grands écrivains, à distinguer artificiellement ce qui ne saurait pourtant se séparer l'un de l'autre. Nous admirons « le style » de Pascal, mais nous réprouvons « le fanatisme » dont il est l'expression. Nous sommes fiers de Bossuet et de son « éloquence; » nous regrettons seulement qu'elle enveloppe quelquefois des idées « cléricales. » Nous n'aimons pas, pour le dire en deux mots, qu'on mêle la religion et la littérature. Nous n'aimons pas beaucoup non plus que l'on confonde la littérature et la philosophie. Ainsi nous faisons cas de *l'Esprit des lois,* mais le Montesquieu que nous citons, c'est celui des *Lettres persanes* ou du *Temple de Gnide.* Nous ne méprisons pas *l'Émile,* ni *le Discours sur l'inégalité,* mais comme nous préférons *la Nouvelle Héloïse!* Quoi encore? Nous estimons que la littérature est faite pour nous divertir, et

(1) George Bridel, éditeur, à Lausanne.

non pas pour nous faire penser. Rien n'est plus éloigné de la nature de Vinet, et rien par conséquent ne l'éloigne davantage de la nôtre. La valeur des œuvres, leur intérêt même, ne se mesure pour lui qu'au nombre et à la grandeur des idées qu'elles expriment. Et, comme il n'y en a pas de plus grandes à ses yeux que celles qui touchent à la vie morale, celles d'où dépendent la conduite, et conséquemment le progrès, c'est pour cela qu'on a pu dire que son « christianisme » avait éloigné de lui la foule des lecteurs français.

Mais est-il bien nécessaire d'être « chrétien » pour penser comme lui? Ses préoccupations, qui sont pour lui la conséquence de son christianisme, ne pourraient-elles pas s'en détacher peut-être? Et, indépendamment de toute idée religieuse, ne peut-on pas croire que, de tous les problèmes le plus important et le plus tragique pour nous, c'est encore celui de notre destinée? Je le crois, pour ma part, et qu'il l'est même d'autant plus que nous sommes plus libres et plus dégagés de toute espèce de confession. Catholiques ou protestans, c'est quand nous sommes vraiment « chrétiens » que nous pouvons, à la rigueur, nous passer d'agiter la question : elle est résolue; et nous ne sommes « chrétiens » qu'autant que nous la tenons fermement pour résolue. Nous n'avons pas davantage à nous préoccuper de la morale : elle est faite; et, d'en chicaner les applications particulières, — mais à plus forte raison, d'en discuter le principe, — outre que cela s'appellerait proprement hérésie, nous ébranlons imprudemment l'autorité simple et souveraine de ses prescriptions. Mais, au contraire, dès que nous ne croyons plus, dès que nous revendiquons et dès que nous reconquérons notre liberté de penser, alors, c'est justement alors, c'est alors surtout que nous avons besoin d'une règle qui guide nos actions, et d'une philosophie qui détermine notre conduite. Et d'où dépend cette philosophie, à son tour? ou qu'est-elle en elle-même, en son fond, qu'est-elle et que pourrait-elle être qu'une certaine façon de concevoir et de résoudre, ou de poser tout au moins le problème de la destinée? Moins nous sommes « chrétiens, » plus ces questions ont donc d'intérêt et d'importance pour nous. Bien loin d'en diminuer la grandeur, on l'augmenterait plutôt en les *laïcisant*. Et c'est ce que je veux dire en disant que, si le « christianisme » de Vinet est la règle intérieure de ses jugemens littéraires, on peut juger pourtant comme lui, sans être « chrétien. »

« La littérature, a-t-il dit quelque part, est par excellence l'expression de la société, c'est-à-dire tout à la fois du gouvernement, de la religion, des mœurs et des événemens, » et quand il le disait, il ne disait sans doute rien de bien neuf. Mais il ajoutait ailleurs : « Ce qu'on nomme communément *la littérature* se rapporte réellement à une connaissance spéciale, *qui est celle de la vie humaine*. Cela ne veut

pas dire précisément qu'elle nous apprend à vivre, mais qu'elle nous ouvre le spectacle de la vie. » Et encore : « Une société sans lettres serait une société sans lumière, sans morale, sans sociabilité et même sans religion. Non pas à la vérité que la littérature crée aucune de ces choses, mais elle les accompagne, et elle en est tellement la condition qu'on ne les conçoit pas sans elle. » Voilà le premier principe de sa critique, et non pas le moins original, ni surtout le moins fécond. M. Molines, dans son livre, s'est complu à montrer comment, par quelle suite ingénieuse de déductions subtiles, Vinet en a tiré des conséquences qui s'étendent jusqu'à la rhétorique et jusqu'à la grammaire. « Quoi d'étonnant, s'écrie Vinet, si un instinct universel veille d'un soin jaloux sur une grammaire et sur un vocabulaire dont l'altération rendrait imminentes la confusion des langues et la dispersion des forces de la société. *Veiller sur la langue, c'est veiller sur la société elle-même.* » Il compare en un autre endroit les écrivains sans correction à de « faux monnayeurs » dont les opérations « diminuent le crédit de la parole ; » et il ajoute ces mots, que je livre aux méditations de nos naturalistes et des réformateurs de l'orthographe française : *Le respect de la langue, c'est presque de la morale.* En effet, l'observation en paraîtra peut-être curieuse : les grands écrivains n'ont pas toujours assez respecté la morale ; ils lui ont même souvent donné de profondes atteintes ; mais, en revanche, depuis l'auteur du *Paysan parvenu* jusqu'à celui du *Paysan perverti*, depuis Marivaux jusqu'à Restif de la Bretonne, ou depuis l'auteur de la *Paysanne pervertie* jusqu'à celui de *la Fille Élisa*, tous les inventeurs de néologismes ont plus ou moins encouru le reproche d'immoralité.

Mais ce que Vinet veut surtout dire, et ce que nous pouvons dire avec lui, sans avoir besoin pour cela d'être « protestant » ni « chrétien, » c'est que, puisque les mots expriment des *idées*, ce sont bien les *idées* dont la valeur mesure celle des œuvres littéraires, et que, si la littérature est l'*expression de la société*, la critique et l'histoire ne sauraient séparer l'art d'avec la vie, qui l'inspire, l'enveloppe, et le juge. Pour nous approprier la doctrine et la rendre laïque, nous n'avons qu'à étendre un peu le sens du mot même de morale, et, puisque l'étymologie nous le permet, nous n'avons qu'à le prendre comme synonyme du mot de mœurs.

La littérature n'est pas un amusement d'oisifs ou un divertissement de mandarins ; elle est à la fois un instrument d'investigation psychologique, et un moyen de perfectionnement moral. En renouvelant les procédés de l'art, la manière même de composer ou d'écrire, nous pouvons dire, il faut dire qu'une grande œuvre n'accroît pas seulement le patrimoine héréditaire d'un grand peuple, elle en renouvelle encore et elle étend l'âme. Après *le Cid* et après *Polyeucte*

l'âme française était plus grande, elle s'était enrichie de tout ce qu'il y a de plus dans le *Polyeucte* de Corneille que dans Siméon Métaphraste ou dans son *Cid* que dans celui du *Romancero*. Quand un grand écrivain, en rendant littéraire ce qui ne l'était pas avant lui, — la jurisprudence ou la théologie, — ajoute au domaine public une province de plus, c'est la littérature elle-même qui s'annexe ainsi par milliers les indifférens et les étrangers. Après les *Provinciales*, il ne fut plus permis, il ne fut plus possible aux théologiens de s'isoler avec leur science dans l'obscurité des écoles, et l'*Esprit des lois* a tiré les magistrats du silence de leur cabinet pour les mêler aux agitations de l'opinion publique. Et de conquête en conquête, lorsqu'une grande littérature, ayant passé ses frontières, est devenue plus que nationale,ce n'est pas seulement le prix du bien dire qu'elle a fait sentir aux hommes, c'est encore celui de l'institution sociale et de la civilisation. Après et depuis Voltaire, il s'est établi dans l'Europe entière une façon nouvelle de penser dont on peut bien discuter si les inconvéniens n'ont pas plus d'une fois balancé les avantages, mais dont on ne saurait méconnaître en tout cas que la douceur des mœurs, que la facilité des relations, que l'agrément de la vie commune aient singulièrement profité. En d'autres termes encore : écrire, ce n'est pas seulement rêver, ou sentir, ou penser, c'est agir; et même, pour agir, il n'y a pas seulement besoin de le vouloir, dès qu'on écrit; puisque après tout, c'est la condition même de l'œuvre écrite qu'elle se détache de son auteur, et que, vivant d'une vie propre et indépendante, elle dure d'âge en âge pour être aux hommes un modèle qu'ils imitent, une conseillère qu'ils consultent, et une institutrice qu'ils écoutent.

Il me faudrait parler beaucoup, si je voulais énumérer ici les suites presque infinies du principe. Je me bornerai à faire observer aujourd'hui, que, depuis Vinet, il a été celui de George Eliot; que M. Taine y souscrit quand il fait ce qu'il a nommé le « degré de bienfaisance du caractère, » le juge suprême de la valeur littéraire des œuvres; et qu'hier encore il inspirait tout un livre : l'*Art au point de vue sociologique*, au regretté M. Guyau, — l'auteur assez libre, je pense, assez indépendant, assez audacieux même, de l'*Irréligion de l'avenir* et de l'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*.

Si tel est le premier principe de la critique de Vinet, en voici le second : c'est que, ce qu'il s'agit de retrouver sous les œuvres, c'est l'homme, et que, ce qui fait l'homme, c'est cette « combinaison de qualités qui distingue un homme entre tous ses semblables, et ne permet pas de le confondre avec aucun d'eux, ou, d'un seul mot, l'individualité. » Il s'en explique avec plus de précision dans ses *Études sur Blaise Pascal*, son chef-d'œuvre, et, — dans l'état d'inachèvement où elles nous sont arrivées, par une conformité singulière avec son mo-

dèle même, — ce que l'on a écrit de plus juste, de plus pénétrant et de plus profond sur l'auteur des *Pensées*. « L'individualité est la base de notre valeur propre, car, pour que nous soyons quelque chose, il faut d'abord que nous soyons, ou, en d'autres termes, que nos qualités soient à nous. Dans ce sens, l'individualité est rare, et l'on n'exagère pas en disant que la plupart des hommes, au lieu d'habiter chez eux, vivent chez autrui, et sont comme en loyer dans leurs opinions et dans leur morale. » On ne saurait mieux dire : il n'est donné qu'à peu de nous d'être eux-mêmes ; il n'appartient qu'à un très petit nombre d'hommes de ne ressembler qu'à eux seuls. J'ajouterai seulement que si, comme Vinet en fait la remarque à bon droit, « l'intelligence et le développement de l'esprit ne sont pas *des gages tout à fait assurés* de l'individualité, » réciproquement, d'être soi, seul de sa race et seul de son espèce, ce n'est pas non plus une garantie du développement de l'esprit ou de l'intelligence. Le théologien a ici égaré le critique. L'individualité, qui mesure bien la supériorité des consciences, ne mesure pas la valeur des esprits. Dans l'histoire de la littérature et de l'art, il y a des combinaisons uniques auxquelles on peut, auxquelles on doit préférer des combinaisons moins rares. Marivaux, par exemple, au XVIIIe siècle, est plus unique, si je puis ainsi dire, plus individuel que Voltaire, et, inversement, au siècle précédent, Bourdaloue le fut beaucoup moins sans doute que Mme de La Fayette ou que Mme de Sévigné.

Ce n'en est pas moins là que Vinet a vraiment excellé, comme critique, dans l'art délicat, savant, et subtil, de démêler ou de caractériser l'individualité des autres. Sainte-Beuve, avec sa manière de tourner autour du personnage, et presque uniquement soucieux d'étudier l'homme dans son œuvre, l'homme total, avec « ses mœurs domestiques, le tic familier, la gerçure indéfinissable, » Sainte-Beuve, dans sa chasse à l'anecdote, a plus d'une fois oublié l'œuvre, et nous savons de lui des jugemens bien étranges. Nisard, dans son ignorance affectée, je ne dis pas même de la psychologie, mais de la biographie des grands écrivains, les a traités trop souvent comme il eût fait d'illustres anonymes dont l'œuvre seule, pour ainsi dire, lui garantissait l'existence. Vinet, lui, les a connus aussi bien que Sainte-Beuve ; mais tout ce qu'il pouvait savoir de leur personne, c'est à une interprétation plus intime de leurs œuvres qu'il l'a fait uniquement servir ; écrivain moins habile sans doute que Nisard, et juge habituellement moins sûr, mais, en revanche, combien plus pénétrant ! Dans un Corneille et dans un Racine, dans un Voltaire et dans un Rousseau, ce qu'il a surtout cherché, c'est ce qui fait qu'ils sont eux ; il l'a trouvé sans sortir de leurs œuvres, en s'y enfermant au contraire ; et j'ose dire qu'en général il l'a mieux montré, plus ingénieusement que personne.

Il faut le suivre dans cette voie. Nous avons trop donné, depuis trente ans ou davantage, aux grandes causes, aux « grandes pressions environnantes : » la race, le milieu, le moment, — dont l'action est certaine, mais obscure, — et qui expliquent bien le génie des nations ou le caractère des siècles, qui n'expliquent pas, ou qui expliquent moins le caractère et le génie des individus. Si d'ailleurs nous avons le pouvoir en nous de résister à celui des grandes causes, et d'équilibrer la pression de la race, par exemple, ou celle du moment, c'est ce que je n'examine point, et j'en laisse volontiers le problème à la métaphysique. Mais évidemment, dans la même race et chez le même peuple, au même moment de son histoire et dans le même milieu, quelquefois dans une même famille, si, de deux hommes, l'un est Thomas et l'autre Pierre Corneille, si l'un est Scarron et si l'autre est Molière, il faut bien qu'en chacun d'eux il y ait quelque chose de différent de l'autre, et, dans tous les deux, de leurs contemporains. C'est ce que nous appelons leur individualité, dans la composition ou dans la définition de laquelle nous n'avons besoin de rien faire intervenir de mystérieux ou d'encore innomé. Comme en effet on voit, dans la nature, les mêmes élémens simples, combinés en des proportions différentes, engendrer des corps dont les propriétés diffèrent également de celles des corps qui leur ressemblent le plus, et de leurs élémens; ainsi, chacun de nous apporte en naissant des aptitudes qui sont uniquement siennes, et pas plus que nous ne rencontrons deux visages humains qui se ressemblent, deux Ménechmes ou deux Sosies, pas plus il n'y a deux esprits parfaitement semblables. L'individualité, parmi les hommes, c'est ce qui fait de chacun d'eux un exemplaire unique de lui-même, une combinaison, si je puis ainsi dire, qui n'a pas besoin d'être rare pour être singulière. Et de là cette conséquence : que, fût-elle un « produit » de la race, du moment ou du milieu, l'individualité, rien qu'en s'y mêlant, modifie l'action des grandes causes. Après qu'un Dante, par exemple, ou un Shakspeare ont passé, les « grandes pressions » elles-mêmes diffèrent de tout ce qu'ils y ont ajouté qui n'y était point compris avant eux. Ou plutôt, l'individualité dans l'histoire est une de ces grandes causes dont on parle, — et je crains, comme je le disais, que depuis un demi-siècle, historiens ou critiques, nous ne l'ayons vraiment trop oublié.

Car enfin, si l'individualité manifeste quelque part son pouvoir, n'est-ce pas précisément dans l'histoire de la littérature et de l'art? Quelques grands écrivains, j'y consens, — Voltaire ou Bourdaloue, dont nous parlions tout à l'heure, — peuvent bien être considérés comme l'expression de leur race ou de leur temps, quoique, si leur individualité n'a rien de très singulier, cependant elle soit déjà rare. Leurs qualités d'éloquence ou d'esprit sont celles de leurs contemporains, qui s'y

reconnaissent, pour ne pas dire qu'ils s'y mirent avec complaisance; et déjà c'est une chose rare que d'avoir à soi tout seul autant d'esprit ou d'éloquence que tous ses contemporains ensemble. Mais, plus souvent encore, c'est pour leur individualité que les artistes ou les écrivains s'inscrivent dans l'histoire de la littérature ou de l'art. La différence qui paraît entre eux et leurs contemporains, voilà ce qui consacre et ce qui fait durer leur mémoire. Nous ne leur demandons pas d'être très grands, il nous suffit qu'ils soient originaux. Inversement, s'ils ne sont pas originaux, nous les négligeons, et nous avons raison. Ou encore, si nous les lisons, si nous lisons Mairet, par exemple, ou Rotrou, ce n'est pas pour eux, ni pour notre plaisir, c'est parce qu'ils en ont précédé ou préparé de plus grands qu'eux-mêmes, c'est pour nous apprendre à sentir la différence qui les sépare de Corneille, et c'est toujours, on le voit, pour nous habituer à mettre à leur vrai prix le génie, l'originalité, l'individualité.

Mais un moraliste comme Vinet, tout en recherchant et tout en louant par-dessus les autres qualités celles qui font l'originalité, ne pouvait pas méconnaître les dangers de l'individualisme. Aussi, s'est-il constamment efforcé de distinguer l'individualisme et l'individualité. « Je ne crains pas, a-t-il encore dit dans ses *Études sur Blaise Pascal*, qu'aucun de vous confonde dans une fraternité imaginaire deux ennemis jurés : l'individualisme et l'individualité : le premier, obstacle et négation de toute société, la seconde, à qui la société doit tout ce qu'elle a de saveur, de vie, et de réalité. » Ces distinctions sont un peu subtiles, et il semble bien que le théologien et le critique se gênent encore ici l'un l'autre. C'est le théologien qui l'emporte dans le passage suivant : « Aussi longtemps que l'homme est immortel, il vaut plus que l'humanité, qui ne l'est pas. Aussi longtemps que l'individu attend d'un jugement au-delà de ce monde, il est plus grand que la société qui n'en attend point... L'immortalité de l'âme détrône la société et la met aux pieds, non de l'individu sans doute, mais de l'individualité. » Je n'aime pas voir ainsi les droits de l'individu mis dans la dépendance et au hasard d'une hypothèse métaphysique. Il y a d'ailleurs une distinction certaine, je l'accorde, sinon peut-être une contradiction entre l'individualisme et l'individualité, ou, pour nous servir de mots moins ressemblans, qui prêtent moins à la confusion, entre l'égoïsme et l'originalité. Mais quelle est-elle exactement, c'est ce que Vinet n'a pas pu dire, et, si j'avoue pour ma part que je serais embarrassé de mieux faire, il faut savoir quelquefois ne pas mettre dans nos opinions plus de logique et de cohésion que leurs objets n'en comportent.

Il a été plus heureux quand, pour achever sa doctrine et compléter son œuvre, il a le premier, je crois, ou l'un des premiers essayé de saisir d'un seul coup d'œil toute l'histoire de notre littérature. Sur ce sujet,

on remarquera qu'encore aujourd'hui même, c'est ce qui nous manque le plus, une histoire qui en soit une, si je puis ainsi dire ; la véritable et vivante histoire dont Nisard a tellement simplifié, réduit, et systématisé les grandes lignes qu'on prendrait la sienne pour un théorème ; l'histoire que Sainte-Beuve lui-même, dans ses *Causeries*, à force de battre les buissons, aurait plutôt embrouillée qu'éclaircie.

Grâce à ses préoccupations, morales autant que littéraires, c'est cette histoire qu'a entrevue Vinet, si même on ne peut dire qu'il en a tracé l'esquisse, — pour ceux au moins qui savent lire, — dans l'*Introduction* de son *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*. Non pas sans doute qu'il se soit aperçu le premier que le XVIIe siècle, dans son ensemble, « pouvait être considéré comme une halte, un espace intermédiaire entre deux époques de critique et de négation ; » ou encore, et pour en emprunter à Sainte-Beuve l'image expressive, comme un pont, jeté sur le courant qui relie Montaigne à Pierre Bayle et l'auteur de *Pantagruel* à celui du *Rêve de d'Alembert*. Mais, considérant que la Renaissance était, dans un monde chrétien, la réapparition de l'antique naturalisme, il a vu que la réforme, et après la réforme, le jansénisme étaient, eux, un effort pour sauver la morale au moins des ruines du moyen âge. Le XVIIe siècle a semblé justifier la tentative, et, pendant cinquante ou soixante ans, on a pu croire qu'on avait enrayé le progrès du naturalisme. Mais il n'a pas tardé longtemps à reprendre son cours, plus impétueux, plus violent de tout ce qu'il avait rencontré de résistance, et les derniers « philosophes » ont fini par conclure qu'il fallait, selon le mot célèbre, « se déchristianiser et se rendre Grec ou Romain par l'âme. » De telle sorte que les dernières années du XVIIIe siècle rejoignent ainsi les commencemens du XVIe siècle ; et trois cents ans d'histoire littéraire se distribuent, s'ordonnent et se composent par rapport à un seul problème.

Sur quelle conception de la vie règlerons-nous la conduite ? C'est la question que Rabelais a posée et qu'il a résolue dans le sens que l'on sait ; la question que Calvin, que Pascal, que Bossuet, que Leibniz, ont décidée dans le sens précisément contraire ; et la question enfin que l'*Encyclopédie*, en la ramenant à son point de départ, a résolue comme la Renaissance. Ou en d'autres termes encore : le XVIIe siècle est une « réaction » contre le XVIe, mais le XVIIIe à son tour en est une contre le XVIIe, et comme c'est le même problème que l'on continue d'agiter, le XVIIIe siècle, par-delà le XVIIe siècle, dans ses traits les plus généraux, reproduit, renouvelle, et en même temps fortifie la tradition du XVIe.

Encore ici, je crois que Vinet a raison, et quand il aurait tort, — je veux dire, si l'on refusait de mettre ainsi dans une histoire de la littérature française, la question morale au premier plan, — il aurait toujours

raison, puisque d'aucun autre point de vue, vous ne pourrez, en effet, mieux reconnaître ni mieux déterminer les « masses » de cette histoire ; d'aucune autre manière vous ne pourrez plus aisément grouper les hommes ni définir les caractères des œuvres ; ni d'aucun autre sommet vous ne discernerez plus nettement la division, la succession, la diversité des époques. Mais je vais plus loin ; et je dis que le théologien, s'il l'a quelquefois gêné, a au contraire ici singulièrement aidé le critique et l'historien. En réalité, pendant trois cents ans, la question religieuse a été l'âme de la littérature. De l'*Institution chrétienne* au *Génie du christianisme*, en passant par les *Essais* de Montaigne et par les *Pensées* de Pascal, par les *Sermons* de Bossuet et par le *Tartufe* de Molière, par l'*Athalie* de Racine et par le *Candide* de Voltaire, il n'y a pas une grande œuvre qui ne soit plus ou moins pour ou contre la religion ; et il serait bien étonnant que la connaissance ou la curiosité des choses de la religion ne fussent pas de quelque secours à l'intelligence, et au jugement d'une telle littérature.

Voilà sans doute bien des services. Comment donc expliquer que la réputation de Vinet, qui de son vivant même avait déjà franchi les frontières de sa patrie, ne soit pas plus grande ni plus solidement établie parmi nous ? C'est qu'en premier lieu, s'il a eu des idées, beaucoup d'idées, de très générales et de très ingénieuses, il a manqué, je ne sais d'ailleurs comment ni pourquoi, de la force d'esprit qu'il lui eût fallu pour les développer ou les faire valoir. Ses vues, quand elles sont profondes, sont courtes, mais, quand elles sont plus longues ou plus larges, elles sont vagues. A la vérité, quoique nous ayons de lui vingt ou vingt-cinq volumes, dont il y en a bien une dizaine sur l'histoire de la littérature, nous n'avons pourtant que des fragmens de son œuvre, dont il n'a pas eu le temps d'équilibrer les proportions. Mais autant qu'on en puisse juger, « le temps n'eût rien fait à l'affaire, » et très capable de concevoir le plan d'une grande œuvre, il semble qu'il le fût beaucoup moins de l'exécuter. Comme d'ailleurs on faisait volontiers en son temps, il met ses idées dans une espèce de *Discours préliminaire*, et content de les y avoir mises, il ne les oublie pas, mais on dirait qu'il les oublie, à mesure qu'il avance et qu'il essaie de pénétrer dans le détail des choses.

J'ajouterai qu'il écrit mal ; et rien ne m'a plus étonné, dans cet article d'Edmond Scherer dont j'ai cité quelques mots, que d'y lire ce jugement du style de Vinet : « Si j'avais à définir le style de Vinet, je dirais qu'il a mis l'esprit dans le style, comme d'autres y ont mis l'imagination. Il a l'image heureuse, appropriée, mais il a surtout l'inattendu de l'image, la rencontre fortuite, le contraste piquant. L'esprit qui consiste dans le rapprochement à la fois exact et imprévu ; l'esprit éclate sous sa plume comme les étincelles qui partent d'une machine élec-

trique trop chargée. C'est un feu roulant de choses ingénieuses. Ce sont des allusions, des intentions, des comparaisons qui se croisent, qui s'enchevêtrent et qui finiraient par éblouir, si le tout n'était soutenu d'un dessin ferme et net. » C'est à peu près ainsi que l'on pourrait louer le style de Marivaux; et comme, par malheur, il n'y en a pas qui soit moins convenable aux idées que traite habituellement Vinet, on ne saurait, à notre avis, en croyant servir sa réputation d'écrivain, lui nuire davantage.

A vrai dire, il est lourd et précieux, lourd quand il s'abandonne, et précieux quand il se travaille, avec moins d'esprit, comme la plupart des précieux, que d'envie d'en avoir. Ses allusions me déroutent, ses intentions m'importunent, et ses comparaisons m'affligent. « L'esprit humain marche par antithèse et par réaction : il ressemble au pendule, dont les oscillations vont sans cesse de gauche à droite et de droite à gauche. Mais le pendule demeure enchaîné ; la valeur de l'une de ses oscillations est perpétuellement compensée par celle de l'autre; tandis que l'action et la réaction de l'esprit humain ne se détruisent pas complètement : il reste toujours un excédent, et ces excédens additionnés forment la somme des progrès de l'esprit humain. » Voilà de ses comparaisons; et voici de ses images: « Au sein du bassin limpide, mais profond, où s'arrête l'esprit du XVIIe siècle, on entrevoit la forme du monstre qui doit plus tard arriver au jour. » J'en citerais bien d'autres encore, s'il le fallait, mais je me le reprocherais à moi-même, et ces exemples suffisent à prouver que Vinet, qui a si bien parlé du style des autres, n'a pas eu, pour lui, le sentiment du style. Encore une fois, il écrit mal, et les défauts de sa manière d'écrire sont justement ceux de tous qu'on pardonne le moins au critique et à l'historien.

Que restera-t-il donc d'Alexandre Vinet? Car je ne l'ai pas assez dit, en termes assez clairs, et c'est par là que je veux terminer. Il en restera tout d'abord ce que l'on pourrait appeler un *penseur* dans la critique et dans l'histoire de la littérature, abondant et fécond en idées, qu'il n'a pas eu la force ou le temps de développer lui-même, et qu'ainsi nous pouvons lui reprendre pour nous les approprier. C'est ce que savent bien tous ceux qui ont pratiqué ses *Moralistes français,* ou ses *Poètes français sous Louis XIV,* ou son *Histoire de la Littérature française au XVIII siècle,* ou ses *Études,* le premier volume surtout de ses *Études sur la littérature française au XIXe siècle,* où il a si bien parlé de Chateaubriand et de Mme de Staël. D'autres amusent ou charment, si l'on veut, davantage, comme Sainte-Beuve; et d'autres, comme Nisard, ont cette supériorité sur lui, d'avoir mis tout leur talent et donné leur mesure dans un livre durable; Vinet fait penser ; il aide surtout à penser, ou mieux encore il y excite ; et, de combien de nous en peut-on

dire autant? Psychologue, longtemps avant que ce mot fût à la mode, et moraliste ingénieux, pénétrant, profond, personne encore n'a parlé mieux que lui de quelques-uns de nos grands écrivains, et en particulier de Pascal. — le Pascal des *Provinciales*, mais surtout celui des *Pensées*, — non pas même Sainte-Beuve, et encore bien moins Victor Cousin. C'est quelque chose, et c'est même beaucoup, si nos jugemens nous jugent nous-mêmes, et que de bien parler de quelques hommes extraordinaires, ce soit, pour ainsi dire, se mettre un peu de leur famille. Ni Cousin ni Sainte-Beuve n'étaient de la famille de Pascal. Et ce fut enfin une âme haute et noble, une de ces âmes rares, qui sont naturellement, ou nécessairement, pour beaucoup de raisons, plus rares en critique qu'ailleurs. Car, vous ne croyez pas sans doute, — je ne nomme ici que des morts, tout à fait morts, — vous ne croyez pas qu'ils eussent l'âme noble, les La Harpe ou les Fréron? Aussi, bien des choses leur ont-elles échappé, toutes celles qu'on nomme à peu près des mêmes noms en morale et en littérature: délicatesse du sentiment, distinction de l'esprit, élévation de la pensée, toutes ces qualités plus intimes et par conséquent plus cachées, qui peuvent autant pour faire durer les œuvres que la vérité de l'observation, que la richesse de l'imagination, que la splendeur du style. Mais c'est précisément ce que Vinet a le mieux connu, ce qu'il a le mieux mis en lumière, et c'est ce qui fait l'entière originalité de sa critique. Ce qu'il y a de plus noble dans la littérature ou de plus exquis, voilà ce qu'il a le plus profondément senti lui-même, et le mieux exprimé; et il est bien possible que ses livres ne soient pas des livres, qu'ils ne soient que des notes, et des notes souvent mal écrites, mais voilà cependant ce qu'on ne trouvera, ce que du moins, pour ma part, je n'ai jamais trouvé qu'en eux.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Si on voulait se représenter des hommes de parti, des politiques de parlement, des ministres dupes de la plus étrange des hallucinations, aveuglément occupés à gaspiller une situation, à ruiner un régime, des institutions, en ajoutant les fautes aux fautes, les inconséquences aux inconséquences, que pourrait-on imaginer de mieux que ce qui existe aujourd'hui? Il est certain qu'on a rarement vu chambres et ministère laisser plus bénévolement échapper toutes les occasions de rentrer dans la vérité d'une sérieuse et libérale politique, pour se perdre plus que jamais, avec un véritable acharnement de médiocrité, dans toutes les maladresses, dans les petites tactiques, dans les plus vulgaires expédiens de parti. Il y a dans nos régions officielles une sorte de fanatisme étroit et subalterne qui rabaisse tout, qui empêche de voir la réalité des choses et n'a plus même l'excuse de la passion.

Lorsqu'au dernier automne, un scrutin qui ne manquait pas d'une certaine gravité, d'une certaine solennité émouvante, s'ouvrait en France, on ne savait pas trop, il faut l'avouer, ce qui allait arriver, — ce qui allait sortir de cette urne mystérieuse. On le savait, à n'en pas douter, le lendemain. Le résultat était aussi clair, aussi décisif qu'il pouvait l'être. A travers les obscurités et les confusions inévitables d'un si vaste mouvement, le pays avait manifesté ses vœux, ses sentimens, ses intimes aspirations avec une irrésistible évidence... Ou les élections n'avaient aucun sens, ou cette grande masse française, qu'on venait d'interroger, avait dit qu'elle ne demandait ni un changement de régime, ni une révolution d'institution, qu'elle demandait tout simplement une politique laissant de côté les vaines querelles, les guerres de parti pour s'occuper désormais de rétablir l'ordre dans les finances, la paix dans les esprits, l'équité conciliante

dans l'administration. C'était le programme d'une législature, d'un gouvernement que le vote populaire venait de tracer instinctivement. La plupart des républicains eux-mêmes en convenaient au lendemain des élections, lorsqu'ils avaient encore le sentiment de la crise à laquelle ils venaient d'échapper par un succès presque inespéré. Six mois sont passés depuis, on dirait que des années se sont écoulées, que tout est déjà oublié, et c'est là justement la première cause de cette impuissance turbulente et confuse où l'on se débat aujourd'hui sans prévoyance et sans direction.

A peine rentrés dans cette atmosphère factice du Palais-Bourbon, des réunions plénières, des intrigues de couloirs, les élus de la veille, tout fiers de se retrouver une majorité, oubliant lestement le pays, semblent n'avoir plus songé qu'à exploiter leur victoire, à exercer leurs petites représailles, à renouer leurs combinaisons de parti. Les modérés, qui avaient eu quelque succès, sont passés on ne sait où ; ils reparaîtront sans doute quelque jour, — pour le moment ils ont disparu, ils sont restés silencieux. Tout ce qu'ils ont pu a été de ne pas mêler leur voix à celle de M. Ribot, qui a prouvé sa modération et son tact politique en déployant son éloquence contre les influences cléricales. Les radicaux ont repris leur hardiesse et n'ont rien négligé pour imposer bruyamment leur domination en intimidant les indécis de l'opportunisme. Entre tous ces camps, le gouvernement, ahuri, renonçant à avoir une volonté, passe depuis trois mois son temps à louvoyer, à se donner une apparence de maintien, à flotter entre tous les partis, et, en définitive, à plier aux premières injonctions des radicaux. Ils sont là, tous mêlés, gouvernement et partis, impuissans à former une majorité et à donner au pays ce qu'il demande, allant au hasard, toujours prêts à accumuler sans réflexion les inconséquences et les fautes. Ils ne peuvent s'en défendre, soit qu'ils provoquent par des invalidations systématiques de nouvelles élections boulangistes, comme les dernières élections de Paris, soit qu'ils se trouvent en face de quelque incident imprévu, comme cette affaire où un jeune prince, à la hardiesse généreuse et séduisante, a suffi pour troubler leur sang-froid depuis la première jusqu'à la dernière heure.

Eh! sans doute, elle a mal commencé, elle finit plus mal encore, cette étrange affaire où, pour n'avoir pas eu au début une idée nette, un peu de résolution, on a été entraîné de faute en faute, sans qu'on soit arrivé au bout. Et s'il en est ainsi, c'est qu'il n'y a pas eu un gouvernement ayant le sentiment vrai et politique des choses, sachant se dégager des petitesses de parti et accepter sans faiblesse la responsabilité d'un acte de prévoyance. On s'est exposé à s'entendre dire brutalement par un journal anglais qui n'est même pas des plus hostiles, le *Times*, que décidément « un homme d'état ne s'improvise pas plus qu'un cordonnier, et que pour être capable de gouverner une nation

un long apprentissage est aussi nécessaire que celui qu'on demande à ceux qui sont chargés de confectionner une paire de bottes. » La comparaison n'est peut-être pas des plus relevées; elle n'est que plus significative. Assurément, s'il y avait eu dès l'origine un gouvernement, il aurait aussitôt jugé de haut cet incident inattendu; il ne lui aurait pas laissé le temps de grandir, il en aurait fini dès le premier soir en ramenant à la frontière le brillant conscrit qui venait réclamer sa place dans l'armée française. On a hésité et c'est la première faute. On a laissé s'engager un procès qui était déjà une complication et où M. le duc d'Orléans s'est naturellement montré ce qu'il est, un jeune prince au cœur ému de patriotisme, impatient de servir son pays, risquant avec une bonne grâce chevaleresque sa liberté. Il n'a pas marchandé avec ses juges, il s'est livré tout entier avec la franchise de ses vingt ans. La condamnation a été prononcée: c'était encore une occasion d'en finir et il paraît bien qu'on en a eu la pensée. La grâce, une grâce immédiate, sans condition, répondait sûrement aux vœux de M. le président de la République,— elle était même, dit-on, déjà décidée et arrêtée; mais voilà où la débâcle a commencé! M. le président du conseil, avant d'aller plus loin, a voulu prendre l'air du Palais-Bourbon, « aller causer familièrement avec ses amis, » comme il le disait hier. Il s'est vu aussitôt assailli par les clabauderies radicales et le cœur ministériel s'est glacé, on n'a plus osé! non, on n'a plus même osé avouer qu'on avait eu cette pensée de rendre la liberté à un jeune homme coupable d'avoir voulu être un soldat de la France. Et alors qu'a-t-on fait? On a procédé en vérité comme dans un complot. On est allé nuitamment réveiller le jeune prince qui dormait en paix; puis ce grand criminel a été expédié furtivement, avec toute sorte de précautions, entre deux agens de sûreté sur une maison centrale, sur Clairvaux.

Allons, l'expédition a bien marché! M. le ministre de l'intérieur, à ce qu'on nous raconte, recevait ce soir-là, d'heure en heure, les nouvelles de l'opération, en s'amusant à un vaudeville du Palais-Royal, et il a pu être content de sa police! M. le duc d'Orléans, mis en voiture entre minuit et une heure du matin, n'a pas rencontré de manifestans prêts à l'enlever sur le quai de l'Horloge pour le conduire à l'Élysée, et il n'a tenté aucune révolution sur le chemin de Clairvaux! Les plus basses envies démagogiques sont satisfaites, le jeune prince aura de la cellule, dans le voisinage des bandits vulgaires! Ceux qui savent comment on a raison du ministère l'avaient annoncé; c'était ce qu'ils voulaient, c'est fait! La république est sauvée! — Malheureusement, en gardant son prisonnier, le gouvernement n'a pas diminué ses embarras; il n'a fait, au contraire, que les augmenter en donnant à l'acte d'une jeunesse hardie le prestige de l'épreuve, de la captivité, et en se mettant lui-même dans une situation sans issue; mais il y a, de plus, un fait qui a bien quelque gravité et auquel on ne prend pas garde.

Le droit de grâce, qui est inscrit dans la constitution, est un droit personnel, spontané, attribué au président de la république. Ce droit paraît avoir été réellement exercé; l'usage qui en avait été fait dans la circonstance la plus avouable a été cependant bel et bien désavoué, d'une heure à l'autre, devant le bon plaisir de quelques agitateurs sans mandat. Il est donc démontré qu'avec la complicité ministérielle, le chef de l'État a été atteint dans une de ses plus éminentes prérogatives, que, par une indigne fiction, le droit de grâce est passé de M. le président de la république à un clan radical. On aura beau subtiliser, on a subi la loi des radicaux, et c'est ainsi que le ministère a réussi à couronner la série de ses fautes par une dernière faute qu'il faut bien appeler une vilenie commise sans conviction, à donner la mesure de ses faiblesses, à fournir un prétexte de plus aux revisionnistes contre une constitution avilie par ceux-là mêmes qui sont chargés de la défendre.

Voilà six mois déjà qu'un gouvernement faible et une majorité qui n'est pas une majorité sont occupés à sauver la république de la même manière. Ils la sauvent, tantôt par des actes de brutalité maladroite qui ne servent qu'à populariser un jeune prince à la bonne humeur séduisante, tantôt par des invalidations de parti qui tournent contre eux, tantôt enfin par des essais de lois répressives qu'ils déguisent sous toute sorte d'euphémismes. Au fond, ils ne sauvent rien, ils ne réussissent à rien. Ils expient par l'impuissance la première faute qu'ils ont commise, en se plaçant en dehors du courant du pays, en interprétant les dernières manifestations du suffrage universel au profit de leurs passions et de leur domination. Ils l'avouent eux-mêmes, ils se sentent dans une voie où il n'y a ni une majorité, ni un gouvernement, ni une politique saisissable, où l'on ne se retrouve que pour accomplir quelque œuvre de parti, pour se donner le plaisir de quelque représaille. A quoi servent donc ces invalidations qui ne sont même pas encore épuisées? Les républicains de la chambre se sont plu à annuler, presque sans examen, bon nombre d'élections de Paris, sous prétexte qu'elles étaient boulangistes. Ils n'ont même pas été arrêtés par l'inconvénient de raviver des agitations périlleuses ou stériles. Qu'a-t-on gagné? Paris vient, il y a quelques jours, de renvoyer au Palais-Bourbon, à peu près tous ces candidats invalidés, — et comme M. Boulanger n'est plus heureusement le héros du jour, comme le boulangisme est passé de mode, ces élections parisiennes elles-mêmes ne sont nécessairement que l'expression d'un mécontentement persistant. Les autres invalidations ont des résultats à peu près semblables; là même où le candidat invalidé échoue, l'élection prouve assez que le pays ne cesse pas d'être partagé en deux camps presque égaux. Décidément les invalidations ne sauvent rien!

Pense-t-on être plus heureux en s'armant de lois nouvelles sur la

presse ou plutôt contre la presse pour la défense du régime? C'est depuis quelque temps, surtout depuis les dernières crises et les élections, une sorte de mot d'ordre. Il y a au Palais-Bourbon une proposition pour fortifier la répression des journaux. Ces jours derniers à peine il y a eu, au Luxembourg, une discussion aussi savante qu'animée sur une motion semblable proposée par un brave modéré, M. Marcel Barthe. L'objet est toujours le même : il s'agit de faire passer un certain nombre de délits de presse de la juridiction du jury à la police correctionnelle. La raison est aussi toujours la même : c'est le déchaînement outré et offensant de la presse. Assurément, depuis quelques années, les journaux se sont livrés à d'étranges excès. Ils ont répandu sous toutes les formes l'outrage, l'injure, la calomnie, la diffamation, sans respecter ni le rang, ni les services, ni les intérêts privés, ni les intérêts publics, ni le gouvernement, ni les hommes. C'est malheureusement vrai; mais, d'abord, si ces excès ont été possibles, qui donc l'a voulu? Lorsqu'il y a dix ans, les républicains, tout gonflés de leurs succès et de leur fortune, ont voulu faire leur loi sur la presse, ils n'avaient pas assez de dédains pour toutes les lois anciennes, pour les lois de 1819, pour celles de 1830. Ils prétendaient dépasser tout le monde par leur libéralisme et prouver que la république seule pouvait supporter une liberté complète. On avait beau les avertir qu'ils se préparaient des mécomptes : ils n'ont rien écouté, ils ont fait leur loi de 1881, qui a tout permis. Aujourd'hui, on est un peu honteux et repentant. On ne l'avoue pas de peur d'être suspect de palinodie et de paraître renier ce qu'on a toujours défendu. On a recours à des euphémismes. Oh! ce n'est pas la liberté de la presse qu'on veut diminuer,— c'est la diffamation qu'on veut atteindre par un tout petit changement de juridiction! On oublie seulement que ce qu'on appelle la juridiction, c'est ce qui a toujours passé pour la vraie garantie de la liberté de la presse.

Encore si, dans un sentiment supérieur de bien public, avec la préoccupation des dangers auxquels les excès des journaux peuvent exposer les intérêts les plus élevés, on proposait une revision sérieuse et réfléchie du régime de la presse, ce serait une œuvre digne de tenter des esprits prévoyans. En réalité, ce qu'on propose, c'est une mesure de circonstance, une apparence de réforme décousue, limitée, une manière de rendre, particulièrement aux fonctionnaires, la garantie de la police correctionnelle, et de pouvoir dire qu'on a maintenu la loi de 1881. Bref, c'est un expédient de répression ou de combat, et les expédiens de ce genre ne sont pas plus efficaces que les invalidations de parti ou les rigueurs à l'égard d'un prince généreux, pour raffermir une situation ébranlée. La police correctionnelle n'est qu'une défense insuffisante et même compromettante. C'est la politique de dix ministères qui a fait le mal, et, ainsi que l'a dit, dans la discussion récente

du Luxembourg, un sénateur qui s'est fait honneur par la fidélité de ses idées libérales, M. Trarieux, le vrai moyen de réparer le mal, c'est de faire de la bonne politique, de répondre au vœu d'apaisement et d'ordre qui est dans le pays.

Ce ne sont point les spectacles curieux ni même les affaires sérieuses qui manquent en Europe. Ils ne manquent ni en France, ni dans les autres pays qui n'ont pas moins que nous leurs embarras et leurs crises. Les élections qui viennent de se faire en Allemagne ont certes tout le caractère d'un événement des plus singuliers, des plus instructifs, et par les circonstances dans lesquelles elles se sont accomplies et par l'intervention de l'empereur Guillaume II, et par le résultat de ce récent scrutin du 20 février. On pouvait bien voir depuis quelques jours que l'opinion était ébranlée ou partagée, que la population de certaines régions se laissait aller à des courans dangereux; on distinguait dans tous les cas, de toutes parts, une incertitude qui ressemblait à de l'anxiété. On ne s'attendait pas à ce qui est sorti du scrutin, et le résultat, tel qu'il apparaît aujourd'hui, a d'autant plus de gravité que les élections avaient eu pour préliminaires les rescrits impériaux destinés à attester la sollicitude du souverain pour les réformes sociales, à rallier, ne fût-ce qu'en partie, les populations ouvrières.

En réalité, le vote du 20 février a, dès ce moment, une signification des plus caractérisées, et même assez embarrassante pour le gouvernement. Il y a un premier fait sur lequel on ne peut se méprendre. L'Alliance connue sous le nom de « cartel, » et formée des conservateurs purs, des conservateurs libres, des nationaux-libéraux, cette alliance est la grande vaincue du 20 février. Les nationaux-libéraux, à eux seuls, perdent plus de cinquante sièges. Les conservateurs ne sont pas moins atteints. Cette majorité, un peu factice, pourtant assez fidèle, sur laquelle s'appuyait le gouvernement depuis 1887, est virtuellement dissoute. Elle n'est plus qu'une minorité déçue, aigrie par la défaite, peut-être divisée désormais et impuissante. Au camp de l'opposition, les uns gardent leurs avantages, les autres sont en progrès évident. Le centre catholique, conduit par M. Windthorst, a déjà plus de quatre-vingt-dix élections, et avec les ballottages, il retrouvera vraisemblablement son chiffre ordinaire de cent représentans. L'Alsace-Lorraine, invariable dans sa fidélité, a toujours ses élus de la protestation, M. Charles Grad au premier rang. Les progressistes, qui suivent le drapeau de M. Richter, ont reconquis quelques sièges. Ceux qui ont gagné le plus, en définitive, ce sont les socialistes. Ce n'est pas que les socialistes entrent, pour cette fois, en victorieux au parlement; ils n'en sont pas là. Ils étaient au nombre de onze dans le dernier Reichstag; ils ont déjà, par le vote du 20 février, plus de vingt élections. Ils ont la chance d'en avoir, par les ballottages, de trente à quarante. Ce n'est

pas là encore, si l'on veut, une force parlementaire redoutable; mais ce qu'il y a de caractéristique, de frappant, c'est le mouvement continu, incessant qui se dévoile à travers ces chiffres. En 1871, les socialistes ne réunissaient, dans tout le pays allemand, que 124,000 voix; ils montaient à 350,000 en 1874; ils en étaient au demi-million de voix en 1884, à 760,000 en 1887; le dernier scrutin va leur donner plus d'un million et demi de suffrages! Vainement, depuis quelques années, on a employé tous les moyens, tantôt les répressions, tantôt les concessions : le mouvement ininterrompu suit son cours d'élection en élection!

Ainsi, on en est là! Une majorité décomposée, un centre catholique toujours le même, des progressistes satisfaits de quelques avantages, des socialistes en petit nombre dans le Reichstag, mais représentant près de deux millions de voix dans le pays, ce sont les résultats saillans du vote du 20 février. En sorte que le gouvernement se trouve dans l'alternative de rechercher l'alliance du centre catholique, en payant naturellement cette alliance, s'il veut avoir une majorité, ou de dissoudre à la première occasion ce parlement nouveau, qui vient d'être élu pour cinq ans. La situation ne laisse pas d'être compliquée, et il pourrait bien y avoir, un jour ou l'autre, de l'imprévu.

De toute façon, en dehors même des conséquences parlementaires qui pourraient se produire, le fait significatif des élections du 20 février est donc le progrès persistant, irrésistible et, jusqu'à un certain point, redoutable du socialisme en Allemagne. Jusqu'ici, chose à remarquer, on avait la ressource d'accuser toujours la France. C'était la France qui passait pour être le grand foyer des propagandes et des contagions révolutionnaires! C'était la France qui infestait les États conservateurs, l'Europe entière, d'anarchisme, de socialisme! La France était la grande suspecte! Aujourd'hui, la France peut avoir ses misères, on ne peut plus dire que d'elle vient le danger. C'est en pleine Allemagne, au milieu du plus vaste déploiement de la force militaire, que le socialisme a son foyer. Il a des programmes très raisonnés, très méthodiques, son organisation, ses ramifications, ses directions qui échappent à la police la plus ombrageuse. C'est à Berlin même, à Hambourg, à Leipzig qu'il a eu le plus de succès, sans se laisser séduire par des promesses ni intimider par des démonstrations de force militaire, comme celle qui a étonné les Berlinois le jour des élections. On peut maintenant se demander quelles seront les suites de tout ceci, s'il y a des moyens de limiter ou de détourner un mouvement qui n'a rien de factice, ce qui en sera de ces rescrits par lesquels Guillaume II a voulu opposer un socialisme d'État au socialisme populaire grandissant. Il n'y a point à s'y tromper, c'est une lutte engagée où il s'agit de la paix de l'Allemagne, et peut-être de la paix de l'Europe.

Ce serait sans aucun doute juger trop légèrement les choses que de voir dans les derniers rescrits impériaux une simple tactique électorale. Évidemment ce n'est là que le plus petit côté. Le jeune souverain allemand, sans être indifférent pour les élections, a eu une autre pensée. Il s'est jeté dans la mêlée avec l'impatience et l'ardeur sérieuse d'un esprit agité qui ne connaît pas d'obstacles, qui a hâte d'inaugurer une politique nouvelle, à la fois intérieure et internationale. C'est certainement un fait nouveau et grave qu'un prince, chef d'un grand empire, appelant ses conseillers d'état et les représentans de l'Europe à délibérer sur les questions sociales les plus ardues et les plus délicates : « la protection à accorder aux ouvriers contre l'exploitation arbitraire et sans limites des forces du travail, la limitation du travail des enfans et des femmes, la taxation des salaires, la représentation des travailleurs dans les négociations avec les patrons pour le règlement de leur activité commune et la sauvegarde de leurs intérêts. » L'empereur Guillaume II parle sans façon ce langage et soulève sans embarras tous ces problèmes. Il a déjà réuni son conseil d'état, il lui a tracé son programme de réformes sociales : le conseil d'état prussien décidera ce qu'il pourra, et sera peut-être assez embarrassé, plus embarrassé que le souverain dans ses discours. Pour la réunion de la conférence internationale, qui est aussi une partie du programme des rescrits, c'est une autre affaire : elle ne laisse pas de soulever de singulières difficultés. La première est qu'il y avait déjà une conférence qui devait se réunir à Berne pour le même objet. Le cabinet allemand a été nécessairement obligé de négocier d'abord avec le gouvernement suisse pour que la conférence de Berne consentît à s'éclipser devant la conférence projetée à Berlin. Cette première difficulté une fois écartée, les puissances auxquelles on fait appel consentent à se rendre à Berlin, au congrès du travail : soit ! ni l'Angleterre ni la France ne peuvent sûrement accepter sans faire les plus sérieuses réserves. On n'imagine pas facilement les grandes nations industrielles se réunissant sous les auspices du jeune empereur d'Allemagne pour adopter en quelques séances un symbole commun, des règles communes sur les conditions du travail, sur les rapports des patrons et des ouvriers. Les conférences de ce genre sont destinées à finir par des mécomptes.

De sorte que l'empereur Guillaume II risque d'être aussi peu avancé le lendemain que la veille, et peut se retrouver, sans avoir rien fait, en face de ce socialisme grandissant, menaçant, dont les élections du 20 février sont l'inquiétante expression. Que fera-t-il alors? Se rejettera-t-il, après une tentative infructueuse, dans un redoublement de répressions contre des agitations qui peuvent devenir dangereuses pour l'empire? Ira-t-il jusqu'au bout, jusqu'à se faire l'empereur des travailleurs, une sorte de César socialiste armé de sa puissance mili-

taire? Le problème, dans les deux cas, est également obscur et laisse provisoirement l'Europe, aussi bien que l'Allemagne, en face d'une assez redoutable énigme.

En tout pays, à mesure que les années passent, tout change et se transforme. Les conditions de la vie intérieure et de la vie extérieure des plus grands états se modifient à vue d'œil. La scène se dépeuple de ses plus vieux acteurs pour se peupler d'acteurs nouveaux, qui entrent maintenant dans leur rôle. De tous ceux qui depuis vingt-cinq ou trente ans ont mis la main aux affaires de leur nation et de l'Europe, la plupart ont disparu ou sont en train de disparaître. M. de Bismarck, en allant voter ces jours derniers dans sa section à Berlin, parlait de ses soixante-quinze ans en homme qui ne dispose plus d'un long avenir, et M. de Moltke est un nonagénaire à demi enseveli dans sa gloire. Les autres, leurs contemporains, acteurs du même drame, l'empereur Guillaume Ier, celui qui fut l'éphémère empereur Frédéric III, le prince Frédéric-Charles, M. de Roon, M. de Manteuffel, ne sont plus là. En Angleterre, M. Gladstone est un des derniers survivans des anciennes générations. Au-delà des Alpes, presque tous ceux qui ont fait l'Italie ont disparu ; il n'en reste que quelques-uns qui ne sont même pas les plus écoutés. En Autriche, M. de Beust, qui avait été chancelier de l'empire des Hapsbourg, qui a eu son influence sur les transformations de la monarchie austro-hongroise, a quitté ce monde il y a quelques années déjà, et après lui, son successeur, le comte Jules Andrassy, meurt aujourd'hui à soixante-sept ans, vaincu par un mal implacable. Il vient de s'éteindre à Volosca, aux bords de l'Adriatique, arrivé au bout d'une étonnante carrière, où il a été tour à tour un conspirateur et un premier ministre, un condamné d'État et un favori des cours. Le roman se mêle à la politique dans la vie de ce brillant Magyar, qu'on appelait quelquefois dans le monde, le « beau ténébreux, » qui reste une des plus curieuses figures du temps.

Né d'une puissante famille de magnats, il avait reçu en partage, avec l'instinct de sa race, tous les dons de la fortune, de l'esprit, de l'élégance, de la séduction personnelle. Le comte Jules Andrassy était né Magyar, grand seigneur, magicien et même ambitieux. Il avait été enveloppé dès sa jeunesse dans la révolution hongroise de 1848 qu'il avait servie comme soldat contre les armées impériales et comme envoyé de Kossuth à Constantinople. Atteint avec bien d'autres par le retour victorieux de l'Autriche aidée de l'intervention russe, il avait été condamné comme rebelle et quelque peu pendu en effigie. Il en était heureusement quitte pour un exil temporaire que le proscrit mondain passait après tout assez doucement dans les hautes sociétés de Londres et de Paris; mais il n'était pas homme à se morfondre indéfiniment dans l'exil, et après quelques années, profitant d'une grâce

impériale, il rentrait en Hongrie où commençaient à reparaître les signes d'une ère nouvelle de réconciliation. Il n'avait été un révolutionnaire que par circonstance; il avait appris, avec son esprit fin et souple, que ce qu'on ne conquiert pas toujours par une insurrection, on l'obtient plus sûrement par la politique: aussi se ralliait-il à la campagne de revendications toutes légales engagée par son grand compatriote Deak. A côté du juriste méthodique et scrupuleux disputant pied à pied les droits traditionnels et constitutionnels de la Hongrie, le comte Jules était dans cette campagne le grand seigneur brillant, séduisant, facilement popularisé par son faste et son dandysme un peu théâtral. Il avait son rôle dans le nouveau mouvement national, et lorsque les disgrâces de Sadowa décidaient l'Autriche à une réconciliation définitive avec la Hongrie, il était un de ceux avec qui M. de Beust, devenu premier ministre de l'empire, négociait le compromis qui a ouvert l'ère nouvelle, l'ère du dualisme. Il n'était pas seulement un négociateur; il ne tardait pas à être le chef du premier ministère chargé d'inaugurer l'ordre nouveau, d'organiser pour ainsi dire l'indépendance hongroise reconquise. Il mettait un art singulier à conduire cette œuvre compliquée, à se grandir lui-même dans son pays et à gagner par sa grâce aristocratique l'empereur, l'impératrice elle-même. Il avait rapidement conquis les faveurs de la cour.

Cette fortune du premier ministre tout-puissant à Pesth ne suffisait déjà plus peut-être à son ambition. Populaire en pays hongrois, favorisé à la cour pour ses manières de gentilhomme, médiateur heureux entre sa nation et la dynastie, il visait plus haut, et s'il ne conspirait pas dès lors ouvertement contre M. de Beust, il contribuait du moins à préparer sa chute. Le brillant Hongrois, dans tous les cas, devait bientôt entrer en vainqueur à la chancellerie de Vienne et remplacer le Saxon étonné lui-même d'avoir à s'effacer devant son heureux rival. M. de Beust dit avec une naïveté mêlée peut-être d'une secrète ironie dans ses *Mémoires :* « Le comte Andrassy ne se montra pas chez moi. Il vint me voir seulement après sa nomination au poste que j'occupais pour me dire combien sa situation était pénible et comme il lui serait dur de changer sa résidence à Pesth pour celle de Vienne. » Le nouveau chancelier, pour pousser sa fortune, avait pris le meilleur moyen sans consulter M. de Beust: il avait plu aux maîtres à Vienne et il avait su gagner des amitiés à Berlin. Ce qui est certain, c'est que le comte Andrassy, devenu le premier conseiller diplomatique de l'empereur François-Joseph, a eu pendant quelques années une influence décisive sur les affaires de l'empire austro-hongrois. C'est lui qui a toujours passé pour avoir décidé la neutralité de l'Autriche pendant la guerre de 1870, à ce moment où M. de Beust disait mélancoliquement : « Il n'y a plus d'Europe! » C'est lui qui, après la guerre, a négocié la réconciliation des

vaincus de Sadowa avec le dur vainqueur, et qui, à la faveur de cette réconciliation, a obtenu plus tard, au congrès de Berlin, la Bosnie et l'Herzégovine. C'est lui qui a préparé les alliances nouvelles de l'Autriche avec le dessein plus ou moins dissimulé de contenir ou de menacer la Russie. Il resterait à savoir si dans toute cette diplomatie il a toujours eu le sentiment du rôle européen de l'empire qu'il servait, s'il n'a pas été un Magyar souple et délié, enivré d'un grand rôle plutôt qu'un véritable homme d'état en enchaînant l'Autriche à de périlleuses combinaisons. C'est encore une question; elle n'est pas résolue par la mort de celui qui a le plus contribué à placer l'Autriche dans des conditions difficiles en Europe, dans des rapports qui ressemblent à une subordination forcée vis-à-vis de l'Allemagne.

Depuis bon nombre d'années déjà, le comte Andrassy avait quitté le pouvoir. Il avait mis une sorte de coquetterie à s'effacer après avoir accompli ce qu'il considérait comme son œuvre. Il l'a peut-être depuis regretté plus d'une fois dans les loisirs qu'il s'était faits, où il n'était plus qu'un politique en disponibilité, paraissant de temps à autre aux délégations et au parlement de Pesth, donnant des consultations, prodiguant au besoin les épigrammes à ses successeurs. Il avait gardé toutefois un grand prestige en Hongrie, il était resté dans l'intimité de la cour. Le comte Andrassy aura été jusqu'au bout un personnage d'une originalité singulière, et sa mort même aura été l'occasion d'un de ces spectacles où éclatent les contrastes des destinées de notre temps. Celui qui avait été pendu en effigie en 1848 a eu l'autre jour à Pesth des obsèques où ont figuré tous les grands de l'état : l'empereur, l'impératrice elle-même, le corps diplomatique, les princes de l'église, les magnats, les députés, — et celui qui a prononcé l'éloge funèbre du comte Andrassy avait été condamné comme lui! C'est la plus saisissante moralité d'un temps où tout arrive, où les condamnés d'hier sont quelquefois les souverains ou pour le moins les ministres de demain!

A quoi tiennent souvent les affaires d'un pays? A ces jeux du destin qui font passer les hommes comme des ombres sur la scène, à un prince qui meurt ou qui vit. L'an dernier, la Hollande a été au moment de voir disparaître son souverain. Le roi Guillaume semblait toucher à sa dernière heure. On le croyait si bien qu'on avait déjà organisé la régence en même temps qu'on avait appelé l'héritier éventuel du Luxembourg, le duc de Nassau, à prendre le gouvernement du grand-duché. C'était une crise qui pouvait avoir sa gravité pour la Hollande, même un peu pour l'Europe, par suite du changement de condition du grand-duché de Luxembourg qui passait sous un prince allemand; mais voici que, par une heureuse fortune, ce roi qu'on avait déjà remplacé est revenu tout à coup à la vie, et, depuis, c'est lui qui règne, qui gouverne. On célébrait récemment un de ses anniversaires.

Tout est rentré dans l'ordre à La Haye. Il n'y a plus de crises, ou, s'il y en a, ce sont des crises ministérielles comme celle qui a failli emporter, ces jours derniers, le cabinet présidé depuis quelque temps déjà par M. de Mackay. Cette crise, à peine apaisée aujourd'hui, a été provoquée par une mésaventure parlementaire du ministre des colonies, M. Keuchenius, et elle n'est point sans avoir offert quelques singularités. M. Keuchenius était un ministre ultra-protestant dont la politique un peu vive ne tendait à rien moins qu'à convertir par la propagande religieuse les populations mahométanes des Indes néerlandaises. Ces tendances ne laissaient pas d'effrayer les esprits libéraux ou prudens à la Haye. M. Keucheniuz s'était aussi créé des embarras assez sérieux en soutenant ardemment un gouverneur de Surinam, ultra-protestant comme lui, M. Savornin-Lohman, qui s'est mis en querelle ouverte avec le parlement du pays. Bref, M. Keuchenius s'était fait une position difficile, et le jour où il a eu à défendre son budget devant les états-généraux, la première chambre, dont la majorité est restée libérale, le lui a refusé. M. Keuchenius a dû se retirer.

Que restait-il à faire? Au premier moment le ministère tout entier a paru disposé à partager la disgrâce du ministre des colonies et à se retirer avec lui. Réflexion faite, on n'est pas allé jusque-là, on a cru pouvoir limiter la crise à la retraite du ministre atteint par le vote de la première chambre. Le président du conseil, M. de Mackay, s'est chargé lui-même de la direction des affaires des colonies en se donnant pour successeur au ministère de l'intérieur un député de la seconde chambre, M. Savornin-Lohman, et c'est ici justement qu'est la singularité. Le nouveau ministre de l'intérieur est le frère de ce gouverneur de la Guyane hollandaise, de Surinam, pour qui M. Keuchenius s'est compromis. Il est lui-même un des chefs du parti ultra-protestant ou anti-révolutionnaire; il va être chargé comme ministre de l'intérieur de présider à l'exécution de la dernière loi scolaire qui a rétabli les influences religieuses dans l'enseignement. On se demande si le chef du cabinet, M. de Mackay, qui est un politique habile, réussira à maintenir dans les affaires des colonies comme dans les affaires intérieures cet esprit de tolérance si naturellement propre au tempérament hollandais. Ce n'est vraisemblablement qu'à ce prix que la dernière crise peut être considérée comme dénouée, au lieu d'être le commencement de nouvelles crises pour la sage Hollande.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'emprunt russe, émis le 20 courant dans les conditions exposées ici il y a quinze jours, a eu un succès si éclatant qu'il ne laisse pas d'embarrasser le syndicat chargé de l'opération. Il s'agissait d'un total de 360 millions de francs en rente 4 0/0, offerte contre espèces à 465 francs, chaque obligation de 500 francs rapportant 20 francs, ou contre des titres d'anciens emprunts 5 0/0, acceptés en paiement à des conditions déterminées.

L'emprunt a été couvert au moins dix fois. Mais comme il a été présenté un très grand nombre de titres à la conversion et qu'un privilège était naturellement réservé à ce genre de souscriptions, il n'est resté qu'une partie relativement minime de l'emprunt à la disposition du public qui apportait ses capitaux en vue d'un nouveau placement. Or il s'est présenté près de 180,000 souscripteurs contre espèces, et il ne restait à répartir entre eux que 120,000 titres, opération à peu près impraticable, alors même que l'on se décidait à éliminer toutes les petites souscriptions. Il est probable que la difficulté va être atténuée par une décision du ministre des finances de Russie, émettant un nouvel emprunt de 200 millions de francs pour donner satisfaction au public, déçu par l'excès même de la réussite de l'opération. Mais cette création supplémentaire de rentes soulève des questions assez délicates, et il y a, dit-on, quelques divergences de vues à cet égard parmi les membres du syndicat.

De quelque façon que ces embarras imprévus, d'une nature si flatteuse pour le crédit et pour la situation financière du gouvernement russe, soient finalement réglés, l'ardeur avec laquelle les capitaux se sont jetés sur la pâture qui leur était offerte est d'un excellent augure pour l'opération que prépare à son tour le gouvernement français.

M. Rouvier a fait connaître à quelles résolutions s'était arrêté le cabinet. Le projet de loi de finances pour 1891 supprime le budget extraordinaire de la guerre en faisant rentrer désormais toutes les dépenses qui y étaient afférentes dans le cadre du budget ordinaire. C'est pour ce dernier un surcroît de charges d'environ 100 millions de francs. Le ministre propose d'y faire face au moyen de diverses augmentations d'impôts, et notamment par l'élévation de 156 francs à 225 de la taxe par hectolitre d'alcool. Quant aux obligations sexennaires émises jusqu'à ce jour ou dont l'émission était législativement autorisée, mais

non encore réalisée, en vue d'alimenter le budget extraordinaire de la guerre, elles seront remplacées par une création de rente 3 0/0 perpétuelle pour un montant de 700 millions de francs. Les obligations sexennaires émises et à convertir représentent à peu près la moitié de cette somme. C'est donc à moins de 400 millions que s'élève le chiffre de l'appel direct fait à l'épargne française.

On avait pensé d'abord que l'opération projetée porterait sur un chiffre beaucoup plus élevé. On parlait d'un grand emprunt de liquidation qui aurait consolidé tous les arriérés, tous les engagemens du trésor et donné à nos finances, entièrement reconstituées, un point de départ nouveau.

Sur cette perspective d'un emprunt de 1,200 millions de francs, — tel était le chiffre présumé, — une partie de la spéculation avait, au début du mois, vendu des rentes à découvert. Mal lui en a pris. Aussitôt qu'ont été connues les propositions ministérielles, le 3 pour 100 s'est raffermi, reprenant d'abord lentement de 87.75 à 88 francs, puis dépassant largement ce niveau. La veille de la réponse des primes, — les rachats du découvert aidant, — la rente a atteint 88.40, le plus haut prix où on l'ait vue, et n'a reperdu ensuite que quelques centimes. L'abaissement du taux de l'escompte sur les places de Vienne, de Berlin, de Bruxelles et de Londres a fait supposer que les taux de report seraient très modérés à la liquidation de fin février ; les acheteurs se montrent très confians.

Pendant quelques jours, les marchés étrangers n'ont pas paru disposés à suivre le nôtre dans cette voie de hausse. A Londres, une réaction très vive s'est produite sur les titres de nombreuses sociétés de mines d'or et sur ceux de la compagnie de diamans de Beers. A Berlin, les cours d'un grand nombre de valeurs minières et métallurgiques n'ont pas été mieux traités. On avait commis bien des exagérations de hausse, sur la foi d'une élévation considérable du prix du fer et sur un développement remarquable d'activité dans la plupart des industries. Lorsque la hausse s'est enfin arrêtée et que les acheteurs voulurent commencer à réaliser, il y eut une sorte d'effondrement et les pertes ont été considérables. Les banques locales n'ont pas été indemnes de tout dommage ; pendant plusieurs jours la place berlinoise a paru désorientée. Mais le calme s'est rétabli, et la spéculation, dégagée du poids d'engagemens inconsidérés en valeurs de mines, a supporté avec impassibilité l'impression produite par les succès des socialistes en Allemagne dans les élections qui viennent d'avoir lieu pour le Reichstag.

A Vienne, l'optimisme est resté à l'ordre du jour. Les valeurs locales, chemins de fer, banques et titres industriels, sont en hausse. La publication, toujours impatiemment attendue, du bilan semestriel de la *Creditanstalt* de Vienne a produit une très bonne impression. Les bé-

néfices nets réalisés pendant l'exercice entier atteignent plus de 5 millions de florins et le dividende sera fixé à 16 florins par action contre 14.50 pour le précédent exercice.

L'Italien est le seul fonds d'état qui ait eu une attitude faible pendant la seconde quinzaine de février. De 94.25, cette rente a reculé à 93.40. On attribue le mouvement de baisse à des réalisations de la haute banque allemande, un peu lasse de porter seule si longtemps le fardeau des dernières émissions italiennes en obligations de chemins de fer.

Les valeurs ottomanes ont été au contraire recherchées en Allemagne et par contre-coup à Londres et à Paris. Le 1 pour 100 de la dette générale a définitivement pris et gardé le cours de 18 francs, et l'obligation des Douanes s'est élevée de 412 à 420. On annonce un projet, non d'unification des dettes de la Turquie, mais de conversion de la dette privilégiée 5 pour 100 dont les titres sont arrivés à peu près au pair. La Banque ottomane est restée immobile à 535 francs, malgré la confirmation par iradé impérial d'une convention de règlement des comptes de cette société avec le trésor turc.

Notre place s'est à peine occupée depuis le milieu du mois des fonds brésiliens et de la Banque nationale du Brésil. Les cours de ces titres ont été assez fermes, sans variations sensibles.

La Banque de France, avec des oscillations assez fortes, s'est maintenue aux environs de 4,200 francs.

L'Assemblée générale des actionnaires du Comptoir national d'escompte a eu lieu le 27 février. Les comptes du premier exercice qui ne comprend que les huit mois écoulés du 1er mai au 31 décembre 1889 présentent un montant de bénéfices nets de 433,617 francs. Le conseil d'administration a proposé de consacrer 320,000 francs à la répartition d'un dividende de 4 francs par titre entre les 80,000 actions de la première émission, et de porter le solde au compte de l'exercice en cours. Ces propositions ont été acceptées.

Le Crédit lyonnais a poursuivi lentement son mouvement de hausse, et est arrivé à 733.75, pour reculer assez brusquement le dernier jour à 726.25. Le dividende de 1889 a été annoncé le 26 courant. Il s'élève à 27.50 par action de 500 francs, libérée de 250 francs.

M. de Serres et M. Joubert ont donné l'un après l'autre leur démission, celui-là de directeur, le second de président du conseil d'administration des chemins de fer autrichiens. Les actions sont restées assez longtemps à 470 et se sont relevées dans les derniers jours à 480. L'assemblée générale extraordinaire a été renvoyée du 10 mars au 10 avril. Le dividende de 1889 paraît devoir être fixé à 18 francs, sur lesquels 12 francs ont été déjà mis en répartition

Le directeur-gérant : C. Buloz.

HONNEUR D'ARTISTE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

MARCELLE.

Marcelle, la fille du peintre, était alors une jolie fillette de cinq ans, qui avait le grand front intelligent et sérieux de son père, et d'ailleurs bien campée sur ses petites jambes fines et robustes. Mme de Montauron déclara qu'elle avait l'air d'une Espagnole.

— Du reste, ajouta-t-elle, vous aussi, mon cher monsieur Fabrice, vous avez l'air d'un Espagnol... Êtes-vous sûr de ne pas l'être?.. Je me rappelle avoir vu, il y a deux ou trois ans, à Saint-Sébastien, un toréador qui vous ressemblait extraordinairement.

— J'en suis extrêmement flatté, madame, dit Fabrice; mais je suis forcé d'avouer que ce n'était pas moi.

La société d'invités réunie aux Genêts s'était en partie renouvelée pendant l'absence du peintre; mais le personnel féminin, quoiqu'un peu refroidi par le départ de Pierrepont, y était encore nombreux et brillant. — Les femmes, en général, dans leur besoin de tendres démonstrations, saisissent avec empressement toute occasion honnête d'embrasser quelqu'un ou quelque chose. Marcelle ne manqua donc pas d'attirer sur sa gentille personne les effu-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

sions caressantes dont son sexe est si volontiers prodigue. Seule parmi les habitantes du château, Mlle de Sardonne n'eut pour l'enfant que de la froideur et de l'indifférence, lui jetant à peine quelques paroles, en passant, d'un accent bref, distrait, presque maussade. Pendant ses leçons d'aquarelle, qu'elle avait reprises, elle n'eut pas avec le père un seul mot obligeant pour Marcelle... La petite fille sentait elle-même l'espèce de mépris qu'elle lui témoignait et paraissait avoir peur de cette belle créature dédaigneuse. Fabrice ignorait absolument l'épreuve affreuse que Béatrice venait de traverser, et dont l'obsession pesait encore sur sa pensée. Blessé et alarmé dans sa tendresse paternelle, il accusa l'orpheline d'insensibilité, de vain orgueil et de sécheresse d'âme; il se demanda si ses propres sentimens pouvaient jamais attendre le moindre retour de ce cœur fermé; il se demanda aussi avec anxiété si, en continuant de poursuivre son rêve d'amour, il ne hasarderait pas le bonheur de sa fille, qu'il adorait. Il passa dans ces perplexités la première semaine qui suivit son retour aux Genêts.

Par une agréable matinée de la fin de septembre, il s'était assis sur un banc, à l'entrée du parc, attendant Béatrice, qui était un peu en retard pour sa leçon. Marcelle jouait et courait devant lui, en faisant craquer les feuilles sèches sous ses pieds. Elle interrompait ses jeux à tout instant pour venir présenter sa joue à son père. Elle avait pour lui des attentions de petite femme. Elle lui refaisait le nœud de sa cravate, qu'elle jugeait insuffisant; elle lui enlevait, d'une chiquenaude, un grain de poussière sur son habit; elle lui jetait un mouchoir autour du cou pour le préserver de la brise un peu fraîche. Ayant découvert dans l'herbe quelques pâquerettes attardées, elle en fit un bouquet et le passa dans la boutonnière du peintre, en l'y fixant avec une épingle double qu'elle tira de ses cheveux; puis, s'asseyant, elle s'accommoda de son mieux sur le banc, rabattit soigneusement ses jupes, et, se câlinant contre son père :

— Es-tu bien, père? lui dit-elle; moi, je suis très bien!.. C'est si joli, les bois!

Cette scène intime avait, depuis quelques minutes, un témoin. Mlle de Sardonne, sortant du château et portant sa boîte de peinture, s'était approchée sans être aperçue : elle s'arrêta, puis s'avança vers le banc, et, de sa voix grave :

— Vous vous aimez bien tous deux? dit-elle.

— Nous sommes tout l'un pour l'autre, répondit Fabrice, qui s'était levé.

Elle attacha sur lui un regard attentif, et, se retournant vers Marcelle :

— Tu aimes bien ton père, dis?

L'enfant, très intimidée par la présence de son ennemie, répondit d'un simple geste, en posant sa petite main à plat sur son cœur.

— Chère mignonne! dit Béatrice. Embrasse-moi, veux-tu?

Tout étonnée, la fillette s'approcha lentement. Mlle de Sardonne l'enleva de terre, la mit debout sur le banc et la pressa contre son sein en la couvrant de baisers.

Cette caresse passionnée, de la part d'une personne si avare d'expansion, troubla Fabrice jusqu'au fond de l'âme, comme s'il l'eût reçue lui-même. Toutes ses craintes, toutes ses anxiétés, toutes ses défiances s'évanouirent au souffle de ces baisers. Il devina toute la chaleur d'âme que la fière jeune fille dissimulait, par une sorte de pudeur, sous ses glaces habituelles. Sa passion, un moment découragée, le reprit tout entier.

Marcelle était rentrée au château. Béatrice prit sa place sur le banc et se mit au travail sous l'œil du maître.

Elle achevait de dessiner une sorte de chalet couvert d'une draperie de vigne vierge qui servait de logement au jardinier. Fabrice examina son esquisse, la lui prit des mains, y fit une légère retouche, et, la lui rendant :

— Comme vous avez été bonne pour ma fille! dit-il.

— Cela vous étonne?

— Non, assurément... mais...

— Si... cela vous a étonné... J'ai vu cela dans vos yeux... Je sais bien que je ne l'avais guère gâtée jusqu'ici, votre fillette... Il faut m'excuser... Je suis quelquefois si distraite, si préoccupée... Vous me disiez, monsieur Fabrice, que vous êtes tout l'un pour l'autre, votre fille et vous... Y a-t-il longtemps que la pauvre enfant a perdu sa mère?

— Un peu plus de cinq ans.

— Vous vous étiez marié bien jeune!

— Très jeune, oui.

— Et la petite n'a plus d'autre parent que vous?

— Elle a un oncle... un frère de sa mère.

— Elle est au couvent, n'est-ce pas?.. Aux Oiseaux, je crois?

— Non, mademoiselle... à l'Assomption d'Auteuil.

— Ah! je connais... Elle est très bien là... c'est un paradis... Mon Dieu! monsieur Fabrice, comme mes branches de vigne tombent mal! comme elles sont raides!.. Ah! ça ne va pas... Je me décourage, monsieur Fabrice!

— Vous avez tort, mademoiselle... Je vous assure que vous avez fait de sérieux progrès.

— Mais je n'aurai jamais de talent, n'est-ce pas?

— Pardon... répondit le peintre avec sa sincérité un peu rude... vous aurez un joli talent d'amateur.

— Oui... mais jamais un talent qui, à la rigueur, pût me faire vivre?

— Vous pourriez y arriver... Mais il faudrait, pour cela, donner plus de temps à vos études...

— Plus de temps! murmura-t-elle.

En ce moment même, la cloche du château sonna deux coups.

— C'est pour moi! dit Béatrice en se levant vivement, — et replaçant son esquisse dans sa boîte : — Vous voyez, monsieur, comme c'est facile! comme je suis maîtresse de mon temps!

— Votre vie n'est guère heureuse! dit Fabrice en la couvrant d'un regard de tendre pitié.

— Monsieur Fabrice, lui dit-elle alors en baissant la voix, mais avec une énergie extraordinaire, ce n'est rien que d'être malheureux... Ce qui est terrible, c'est de sentir qu'on devient méchant!

Et elle se dirigea d'un pied rapide vers le château.

Fabrice rentra aussitôt chez lui. Il se promena longtemps entre sa chambre et son salon, agité par de suprêmes hésitations; puis il s'assit devant une table, prit une plume et écrivit cette lettre :

« Mademoiselle,

« Je vous écris ce que je n'ai pu trouver le courage de vous dire. Ma lettre sera courte. Je vous respecte trop pour vous faire entendre le langage d'une admiration et d'une galanterie banales. Le seul hommage que je veuille vous rendre, c'est de mettre ma destinée entre vos mains. Elle ne peut désormais être heureuse ou malheureuse que par vous. N'est-ce pas vous dire assez qu'il n'y a pas un de vos mérites, pas une de vos grâces, pas une de vos douleurs dont je ne sois profondément, — éperdument touché et pénétré? Je vous estime si haut, mademoiselle, qu'il me semble commettre une profanation quand j'ose vous aimer. Mais enfin, je vous offre humblement le peu que je suis : voulez-vous être la mère de ma pauvre petite fille?.. Voulez-vous d'elle et de moi?

« Votre respectueusement dévoué à jamais et quand même,

« Jacques Fabrice. »

Comme Fabrice, après avoir fermé sa lettre, réfléchissait au moyen de la faire parvenir sûrement et promptement à son adresse, il vit, par la fenêtre de son salon, Mlle de Sardonne traverser la cour d'honneur du château. Cette cour, très vaste, était garnie de pelouses et plantée en partie; un beau catalpa formait, dans un angle, une sorte de bosquet, sous lequel étaient quelques sièges de jardin... Béatrice venait quelquefois, dans l'après-midi, s'y installer pendant un moment et y faire quelque lecture pour son compte,

quand la baronne la laissait respirer. — Le peintre appela sa fille, qui occupait une chambre voisine de la sienne.

— Ma chérie, lui dit-il, Mlle Béatrice est assise sous ce grand arbre que tu vois là-bas, près de la chapelle... Tu vas lui porter cette lettre de ma part... Va, ma chère petite.

Un instant plus tard, Fabrice suivait de l'œil, avec angoisse, la marche de l'enfant à travers la cour. Elle disparut sous l'ombrage épais du catalpa. De longues minutes s'écoulèrent. Puis Marcelle sortit du cercle d'ombre et revint vers le château à petits pas. Fabrice crut voir qu'elle rapportait sa lettre. Il passa sa main glacée sur son front, dit simplement :

— Mon Dieu ! — et attendit immobile.

Marcelle entra.

— Voilà, père ! dit-elle.

Et elle lui remit le pli qu'elle tenait à la main. C'était, en effet, l'enveloppe de sa lettre, mais l'enveloppe seule, ouverte et à demi déchirée. Sur un coin du papier était écrit au crayon ce seul mot : « Demain. »

Après une pause :

— Elle ne t'a rien dit? demanda-t-il à l'enfant.

— Rien.

— T'a-t-elle embrassée?

— Non.

Tous ceux qui aiment ou qui se souviennent d'avoir aimé s'imagineront aisément, sans qu'on les leur décrive, les agitations de cœur et d'esprit, la fièvre d'attente, les élans d'espoir et les profondes désespérances au milieu desquels Jacques Fabrice se débattit pendant les heures éternelles de jour et de nuit qui le séparaient du lendemain. Il se rencontra dans la soirée comme de coutume avec Béatrice sans pouvoir surprendre ni dans sa froide attitude, ni dans son œil impassible de sphinx le moindre signe qui pût l'aider à deviner l'énigme qu'elle avait enfermée dans ce mot : — demain !

Lui écrirait-elle? Lui répondrait-elle de vive voix en venant, suivant son usage quotidien, prendre sa leçon de peinture?..

Le lendemain, bien avant l'heure habituelle, il était au rendez-vous, assis sur le banc où avait eu lieu leur entretien de la veille. Elle arriva, répondit à son salut par un léger mouvement de tête, s'installa sans prononcer un mot en préparant son vélin et ses couleurs, puis enfin, lui faisant signe de s'asseoir : — Monsieur Fabrice, lui dit-elle d'une voix contenue, douce et triste, je vous suis reconnaissante,.. très reconnaissante,.. mais je ne veux pas vous tromper,.. je puis vous promettre ma main,.. mais je crains que mon cœur accablé, usé, flétri par le malheur, ne puisse vous rendre tout

ce que le vôtre me donne,.. je crains que mes sentimens sincères d'estime et de sympathie pour vous ne répondent que bien imparfaitement à ceux que vous voulez bien avoir pour moi... Je crains que cela ne vous rende malheureux.

— Mademoiselle, je n'ai pu m'attendre à trouver chez vous dès à présent la tendresse infinie que vous m'avez inspirée... Je ne puis espérer, je le sais, un pareil sentiment que du temps, de mes soins affectueux, de mon dévoûment passionné à votre bonheur.

— Monsieur Fabrice, on n'est jamais sûr que du présent, et j'ai dû vous dire la vérité... Quant à l'avenir, tout ce que je puis vous assurer, c'est que je ferai mon possible pour être une bonne et honnête femme pour vous, une bonne mère pour votre enfant.

Fabrice, l'œil humide d'émotion, prit la blanche main qu'elle lui offrait, comme pour la porter à ses lèvres. Mais elle la retira doucement :

— Prenez garde! dit-elle. Si vous croyez avoir à me remercier, vous me remercierez plus tard... Nous sommes trop surveillés ici... et je vous demande de ne pas trahir notre secret, du moins jusqu'à ce que j'en aie instruit... ma bienfaitrice.

Mlle de Sardonne eut un sourire d'une étrange amertume en prononçant ce dernier mot.

— Mais, mademoiselle, dit le peintre, n'ai-je pas moi-même une démarche à faire auprès de celle que vous appelez votre bienfaitrice?

— Assurément, cela sera convenable et même nécessaire. Mais je crois devoir lui parler d'abord. J'ai mes raisons.

— Mon Dieu! mademoiselle, nous savons tous deux, n'est-ce pas? que vous allez rencontrer des dispositions un peu hostiles,.. qu'on peut vous rendre cet entretien très pénible... Permettez-moi de vous l'épargner,.. ou, du moins, ajouta-t-il en souriant, d'essuyer le premier feu... Je respecte infiniment Mme de Montauron; mais je n'en ai pas peur.

— Mais,.. moi non plus, dit Mlle de Sardonne... Si vous m'avez vue subir patiemment les humiliations d'une véritable domesticité, — quels que fussent les motifs de ma résignation, — soyez sûr que la lâcheté n'y était pour rien. Vous me connaîtriez bien mal, monsieur Fabrice, si vous pensiez... — Elle s'interrompit brusquement; — la cloche du château venait de sonner les deux coups qui rappelaient la lectrice auprès de la baronne.

— J'y vais! dit-elle en se levant, et un éclair farouche jaillit de sa prunelle. — Elle tendit de nouveau sa main à Fabrice et s'éloigna.

Le jour où Mme de Montauron avait imposé à Béatrice le sacrifice définitif de son amour pour Pierrepont, elle lui avait enlevé;

en réalité, le seul motif que pût avoir l'orpheline de supporter l'existence misérable qu'elle menait auprès d'elle. Dès cet instant, le sentiment très compréhensible de sourde irritation que la jeune fille nourrissait à l'égard de sa dure protectrice, s'était changé dans cette âme contenue, mais ardemment passionnée, en une véritable horreur. La vue même de la baronne lui était devenue odieuse. Sa résolution de la quitter était absolument arrêtée, et elle n'hésitait plus que sur l'heure et sur le choix de sa retraite. Sa première pensée, on s'en souvient, avait été de s'ensevelir par une sorte de suicide dans une communauté de l'ordre le plus austère. Elle avait parlé de nouveau à son amie, Mme d'Aymaret, de sa prochaine entrée au Carmel, et c'était avec sincérité qu'elle s'y préparait en s'efforçant de reporter vers le ciel un amour qui n'avait plus aucun avenir terrestre. Mais il n'est pas si difficile de faire un sacrifice que de le soutenir : à mesure qu'elle y songeait plus posément, la pauvre fille trouvait dans son attachement naturel à la vie et au monde, dans son énergique et florissante jeunesse, des résistances qui lui rendaient bien douloureux l'éternel renoncement... Et cependant que faire ? où aller ?

La lettre et la déclaration de Fabrice vinrent la surprendre au milieu de ses cruelles indécisions. Fort étonnée d'abord, et même froissée, elle voulut pourtant prendre quelques heures pour y penser. Elle eut à vaincre plus d'une révolte secrète. Mais enfin, dans l'extrémité où elle était réduite, comment ne pas se jeter dans ce refuge, honorable après tout, que lui ouvrait une main affectueuse et dévouée? Pour une naufragée comme elle, c'était la vie du moins, sinon le bonheur. C'était surtout le terme certain, immédiat de son pesant esclavage. En outre, elle n'ignorait pas que la nouvelle de son mariage et de son départ serait horriblement désagréable à Mme de Montauron, et le plaisir de le lui annoncer satisfaisait chez Mlle de Sardonne le sentiment le plus violent peut-être qu'il y ait au monde, la haine d'une femme contre une femme.

Mme de Montauron, cependant, venait de faire paisiblement sa sieste dans un boudoir attenant à son grand salon. Elle avait, en général, la digestion lourde et le réveil maussade ; dès qu'elle vit entrer Béatrice : — Il me semble, ma chère, lui dit-elle, que vous vous attardez beaucoup avec votre professeur?.. J'ai déjà eu le temps de lire la moitié de mon journal,.. mes yeux en pleurent. Tenez,.. prenez aux *faits divers*,.. ou plutôt non, lisez-moi le feuilleton,.. voyons ce que devient cette étonnante duchesse... que l'auteur fait parler comme une marchande de pommes... Eh ! bien, lisez donc !

— Pardon, madame, dit la jeune fille avec une extrême politesse, puis-je vous dire quelques mots auparavant?

La baronne la regarda avec une vague inquiétude : — Quoi donc? dit-elle sèchement.

— Madame, reprit Béatrice, me permettez-vous de vous rappeler la conversation qui a eu lieu entre nous dans votre chambre, il y a une quinzaine de jours? Vous avez bien voulu me dire que, si jamais quelque galant homme, quelque homme de cœur me demandait en mariage, non-seulement je n'aurais à craindre aucune difficulté de votre part, mais que je pourrais compter sur votre concours le plus empressé... Ces paroles, madame, m'étaient trop précieuses pour qu'il me fût possible de les oublier... Avez-vous vous-même la bonté de vous en souvenir?

La baronne, qu'il n'était pas facile de déconcerter, perdit cependant contenance à l'audition de cet exorde, et ce fut presque en balbutiant qu'elle répondit :

— Mon Dieu,.. c'est possible,.. oui. J'ai pu dire quelque chose d'approchant,.. mais non sans réserves...

— C'est vrai, madame, il y avait quelques réserves. Vous mettiez en effet à votre bienveillant concours deux conditions : la première était que votre neveu serait excepté du nombre de ceux parmi lesquels je pourrais choisir mon mari : je l'ai respectée... La seconde, madame, était que je ne prendrais jamais d'engagement sans vous en avertir,.. c'est ce que je viens faire.

— Eh bien! j'écoute.

— Madame, poursuivit Mlle de Sardonne sur le même ton de parfaite urbanité, la circonstance que vous m'aviez fait l'amitié de prévoir et de désirer pour moi se présente aujourd'hui.

— Ah!

— Et je viens vous prier d'agréer la recherche dont M. Fabrice veut bien m'honorer.

— Il vous demande, Fabrice?

— Oui, madame.

— Il me semble qu'il aurait pu commencer par s'adresser à moi... C'était d'un savoir-vivre élémentaire.

— Il l'aurait pu sans doute, madame; mais il a jugé inutile de vous tourmenter à ce sujet avant de s'être assuré de mes sentimens personnels... qui lui importaient avant tout.

— Et ça vous plaît, ce mariage-là?

— Oui, madame, M. Fabrice est un honnête homme et un homme de talent dont je serai heureuse de porter le nom.

— Vous savez, je suppose, à qui vous succédez?.. il avait épousé en premières noces une blanchisseuse.

— Pardon, madame, c'était une fleuriste.

— C'est tout comme... Vous verrez une drôle de société dans ce monde-là.

— Je me trouverai assez heureuse, madame, si j'y suis traitée avec égards.

— Et ainsi,.. vous me plantez là, moi, tout bonnement, oubliant tout ce que j'ai fait pour vous depuis que je vous ai recueillie comme une amie, comme une fille...

— Soyez sûre, madame, que je n'oublie aucune des bontés singulières que vous avez eues pour moi depuis que vous m'avez prise à votre service.

Il y avait cela d'agréable avec Mme de Montauron, qu'elle saisissait les moindres nuances de langage : aucune des impertinences correctes et des ironies vengeresses que lui décochait sa lectrice n'était perdue pour elle. — Sur cette dernière et sanglante réplique, la baronne s'était levée : si elle eût disposé de la foudre, il est vraisemblable que Mlle de Sardonne n'aurait pas vécu deux secondes de plus. — Faute de mieux, elle pouvait la chasser ignominieusement de chez elle : elle y songea. Un peu de réflexion lui montra tous les inconvéniens d'un éclat de ce genre. Les mauvaises langues pourraient l'accuser de s'opposer, par un sentiment d'égoïsme tyrannique, au mariage, — après tout fort convenable — de sa protégée. Quoi qu'elle pût faire d'ailleurs désormais, Béatrice lui échappait. Si irréparable que fût sa perte, il fallait donc en prendre son parti et se donner au moins les apparences et le mérite de la bonne grâce... Enfin, ce sot mariage avait au moins un bon côté : il délivrait à jamais Mme de Montauron de la terreur de voir son neveu Pierrepont épouser cette fille ruinée.

En vertu de ces diverses considérations, l'entretien belliqueux de la baronne et de sa lectrice allait avoir un dénoûment assez inattendu, quoique parfaitement féminin. — Mme de Montauron, qui avait fait quelques pas avec agitation dans son boudoir, posa doucement sa main sur l'épaule de Béatrice :

— Ma chère enfant, lui dit-elle, vous ne devez pas vous étonner que mon premier mouvement, en apprenant que vous me quittiez, ait été un mouvement d'humeur... Car j'ai des regrets, moi, quoique vous n'en ayez guère... Voyons, ma chère petite, embrassez-moi !

Mlle de Sardonne se rendit à ce vœu ; et, tout en la serrant sur son cœur, la baronne, qui avait les nerfs très montés, fondit en larmes. — Ce fut pour elle un soulagement.

— Savez-vous, reprit-elle à travers ses sanglots, combien il gagne par an ?

— Je ne le lui ai pas demandé, madame.

— Ces peintres, une fois qu'ils ont la vogue, gagnent ce qu'ils veulent... Vous serez riche, ma chère... c'est toujours ça !

— Puis-je dire maintenant à M. Fabrice, madame, que vous voulez bien le recevoir?

— Mais sans doute... à l'heure ordinaire de nos séances... Il faut bien, d'ailleurs, qu'il termine mon portrait... Je l'attendrai dans une demi-heure.

Béatrice lui présenta de nouveau son front et se retira. — Elle eut bientôt rejoint Fabrice à l'entrée du parc. Elle lui fit un court résumé de son entretien avec la baronne.

— Vous voyez, monsieur, lui dit-elle, que cela s'est passé, en somme, assez doucement, et qu'elle ne m'a pas trop maltraitée...

— C'est qu'elle a senti une forte défensive, dit le peintre en riant. Mais je suis tenu envers elle à plus de ménagemens et de respect; elle le sait, et j'ai grand'peur que l'orage, qui n'a fait que gronder sur vous, n'éclate sans pitié sur moi.

— Vous devez certainement, mon pauvre monsieur, vous attendre à quelques impertinences... Mais si vous m'aimez un peu, vous les supporterez patiemment, afin de ne pas gâter les choses, puisque, après tout, elles vont bien.

— Je vous le promets, dit Fabrice, et je souhaite maintenant que l'épreuve soit très dure, puisque je dois la souffrir pour vous.

— Merci, monsieur... Vous comprenez, n'est-ce pas, que je désire sortir d'ici, autant que possible, sans esclandre.

Leur conversation se prolongea encore un peu de temps. Pendant qu'ils allaient et venaient à petits pas dans la principale avenue du parc, Béatrice lui donna quelques détails sur la personne de son tuteur, à qui elle se proposait d'écrire dans la journée, mais dont le consentement n'était pas douteux. Puis l'heure de la séance de portrait étant arrivée, Fabrice rentra au château et se trouva, l'instant d'après, en tête-à-tête avec la baronne.

Mme de Montauron avait déjà pris sa pose sur son fauteuil au centre de son salon.

— Madame la baronne, lui dit le peintre, Mlle Béatrice m'a dit que vous aviez la bonté d'approuver l'union que j'ai eu l'extrême hardiesse d'ambitionner... Je vous en remercie, pour ma part, d'autant plus vivement, que vous vous privez en ma faveur d'une compagnie, d'une intimité dont personne ne peut mieux que moi comprendre le prix.

— Mon Dieu! mon cher monsieur Fabrice, que voulez-vous? Ce qui fait le bonheur des uns fait le malheur des autres... C'est la vie!.. Asseyez-vous donc... Nous causerons de tout cela pendant que vous travaillerez, puisque cela ne vous dérange pas...

Il s'inclina, installa son chevalet, prit sa palette et se mit à peindre.

— Pensez-vous terminer aujourd'hui, mon cher maître?

— Je crois que nous aurons encore besoin de deux séances, madame.

— Enfin! dit la baronne. — Et après un silence : — Eh bien! pour revenir à votre mariage, mon cher monsieur Fabrice, vous allez épouser une personne dont je n'ai absolument que du bien à vous dire... Sa conduite, depuis qu'elle est auprès de moi, a été positivement exemplaire, comme vous avez pu en juger vous-même... Elle est pourvue de mille qualités que j'apprécie infiniment... et malgré tout cela, si vous m'aviez fait l'honneur de me consulter avant de lui offrir votre main, peut-être me serais-je efforcée de vous en détourner.

— Puis-je savoir pourquoi, madame la baronne?

— Mon Dieu! parce que le jour où elle vous épousera, ses qualités mêmes — en partie du moins — peuvent devenir des inconvéniens... Ainsi, ce n'est pas moi qui lui reprocherai, assurément, d'être fière de sa naissance et de porter très haut l'estime de son nom et d'elle-même... Mais même pour moi, — qui suis naturellement très indulgente à cet égard, — Mlle de Sardonne pousse ce mérite à l'excès... Elle a en réalité, — je vous le dis entre nous, — l'orgueil de Lucifer... Vous vous en apercevrez, je le crains, mon cher monsieur... Je ne vais pas jusqu'à dire, bien entendu, qu'elle méprisera son mari, — qui est si au-dessus d'un semblable sentiment de la part de qui que ce soit, — mais une alliance comme celle qu'elle contracte, — si parfaitement honorable qu'elle soit d'ailleurs, — est trop contraire aux traditions, aux habitudes de sa famille et de notre monde, pour que Mlle de Sardonne n'en souffre pas plus ou moins dans le secret de son cœur... Hélas! mon cher monsieur, je sais aussi bien que vous qu'au point de vue de la saine raison, cela est complètement absurde... Mais permettez-moi de vous dire que je connais mieux que vous les idées qui ont cours à ce sujet dans notre région sociale... Elles ont très peu changé, je vous assure, depuis le temps de Louis XIV et de Saint-Simon... Pardon! je sais ce que vous allez me dire... Vous allez me parler de la révolution. Mon Dieu! certainement, il y a eu la révolution... Mais si la révolution nous a enlevé nos privilèges et même nos têtes, elle n'a pu nous enlever les bénéfices de ce que vous appelez, je crois, l'atavisme... c'est-à-dire, en vieux français, la qualité d'un sang qui s'est distillé et raffiné dans nos veines de génération en génération pendant cinq ou six cents ans... C'est ce sang-là, mon cher maître, qui se révolte, malgré nous, quand on le mélange avec du sang... plus jeune... plus pur peut-être, — mon Dieu! je ne dis pas le contraire... — mais qui, enfin, n'est pas de la même essence ni du même azur!.. En conséquence, ce n'est pas

l'usage aujourd'hui, plus qu'avant la révolution, qu'une fille noble épouse un industriel... un savant... un écrivain... un artiste, fussent-ils du premier mérite... On voit peut-être quelquefois des femmes titrees épouser des poètes ou des artistes... mais ce sont des princesses étrangères!.. En France, la chose est à peu près sans exemple... et n'allez pas supposer, mon cher monsieur Fabrice, que cette exclusion ait le moindre côté blessant pour ceux qui en sont l'objet... personne au monde n'aime et ne goûte plus que nous les poètes et les artistes... Nous en faisons avec le plus grand plaisir l'ornement de nos tables, l'intérêt et l'agrément de nos salons... mais nous ne les épousons pas!.. Pardon! Vous allez me dire, n'est-ce pas, que nous sommes moins difficiles pour les alliances de nos fils, et que nous les marions très volontiers à des demoiselles peu ou point nées, pourvu qu'elles soient riches... Je vous répondrai d'abord que ce n'est pas ce que nous faisons de mieux, et en second lieu que, d'après nos vieilles coutumes, le mâle anoblit, — principe, remarquez-le bien, qui repose sur une conception très juste de la nature humaine : car il y a chez les femmes une finesse d'instinct, une souplesse d'assimilation, une plasticité... si je m'exprime mal, mon cher monsieur, reprenez-moi!.. il y a, dis-je, chez les femmes, des qualités de flexibilité qui les plient assez aisément à toutes les conditions de la vie sociale... On fera une petite duchesse très suffisante avec la fille d'un parvenu, et du parvenu lui-même on ne fera jamais rien... Vous comprenez surabondamment, mon cher maître, que le mot de parvenu, dans ma bouche, signifie les hommes d'argent, et non les hommes de talent... Ceux-ci, fort au contraire, ont en général dans leur nature quelque chose de féminin qui peut les assortir plus ou moins aux femmes les plus délicates... Car n'oubliez pas, monsieur Fabrice, — et ici je vous parle plus que jamais en véritable amie, — n'oubliez pas que, dans nos longues successions et sélections de famille, ce n'est pas seulement le sang qui se raffine, comme je vous le disais tout à l'heure... C'est aussi l'éducation, le goût, le tact, le savoir-vivre... tous les sens et toutes les facultés... De là cette distinction supérieure qui vous enchante chez Mlle de Sardonne — et qui sera à la fois pour vous un grand charme et un grand danger... Car une nature si perfectionnée et si exquise est froissée d'un rien, révoltée d'une nuance... Il faudra faire bien attention, monsieur Fabrice... il y a des détails qui vous semblent de la dernière insignifiance, dont vous ne vous apercevez même pas, et qui peuvent sembler monstrueux à Mlle de Sardonne... Un exemple seulement... une misère! — Vous m'appelez à tout bout de champ, quand vous me parlez : — Madame la baronne! — Eh bien! soyez sûr que cela agace singulièrement Mlle de Sardonne...

parce qu'il est tout à fait incorrect d'appeler les femmes par leur titre... quand on leur adresse la parole... Ça ne se fait qu'au théâtre ou dans les antichambres... Il y a comme cela, mon cher monsieur, une foule de petites choses qui peuvent être des écueils dans votre ménage, et contre lesquelles je vous mettrais en garde, si je ne craignais de vous fatiguer.

— Si vous n'êtes pas fatiguée vous-même, madame, vous pouvez continuer, répondit froidement le peintre.

Malgré cette invitation, Mme de Montauron ne continua pas.

Quoique Fabrice gardât son calme, elle comprit peut-être, à la pâleur de son visage, qu'elle aurait tort de le pousser davantage, et la vérité est qu'il avait eu besoin plus d'une fois d'évoquer l'image de Béatrice pour ne pas couper court à la séance en balafrant de son couteau à palette le portrait de son insolent modèle.— Quand il rendit compte, un peu plus tard, à Mlle de Sardonne, de cette pénible entrevue, il n'entra dans aucun détail. — La baronne, lui dit-il simplement, a été aussi désagréable que possible dans la forme; mais comme, dans le fond, elle se bornait à me faire entendre que j'étais indigne de vous, nous étions en réalité du même avis.

Mme de Montauron n'en avait pas moins atteint le but que sa rancune haineuse se proposait. Elle avait fait l'œuvre de ces mouches venimeuses dont la piqûre imperceptible laisse pourtant dans l'organisme un trouble profond, rongeur, parfois mortel.

Ce ne fut pas sans embarras, ni même sans angoisse, que Mlle de Sardonne se rendit le lendemain matin chez la vicomtesse d'Aymaret, à qui elle voulait apprendre elle-même son engagement avec Fabrice. Mais Mme d'Aymaret n'en parut ni froissée, ni même étonnée. Depuis le jour où elle avait vu Béatrice refuser la main du marquis de Pierrepont, elle demeurait persuadée, d'après le langage un peu équivoque et les demi-confidences de son amie, qu'elle avait quelque amour au cœur; en y réfléchissant, elle n'avait vu, parmi tous les hôtes des Genêts, que Jacques Fabrice dont la personne, le talent, la réputation, pussent justifier la passion dont Mlle de Sardonne paraissait possédée. Ses soupçons semblaient encore confirmés par l'espèce d'intimité particulière que les leçons d'aquarelle avaient établie entre eux. Elle crut comprendre que la jeune fille avait renoncé au couvent dès qu'elle avait su que son amour était partagé, et Béatrice, trop heureuse de n'avoir pas d'explication à imaginer, se contenta de ne pas la détromper.

Mme d'Aymaret, dans le cours de leur entretien, lui suggéra une idée qu'elle s'empressa d'adopter, et qu'elle n'eut pas de peine à faire accepter par Fabrice. Il paraissait difficile, dans l'état de leurs relations avec Mme de Montauron, que leur séjour aux Genêts pût se

prolonger avec agrément ou même avec convenance. Il fut donc décidé que Béatrice prendrait prétexte des acquisitions du trousseau et des préparatifs de son installation pour se rendre à Paris la semaine suivante. Elle se retirerait jusqu'à son mariage dans le couvent d'Auteuil où la petite Marcelle était en pension. Mme de Montauron, qui avait appréhendé qu'on ne lui imposât les embarras et les frais d'une noce, se prêta sans murmurer à cette combinaison.

Quelques jours plus tard, le comte de Villerieux, tuteur de Béatrice, venait la chercher aux Genêts et l'emmenait à Paris, où Fabrice était déjà retourné avec sa fille. — Les adieux de la baronne et de sa lectrice furent, on le devine, de la plus parfaite sécheresse.

Nous ne dirons rien, quant à présent, du sentiment que fit éprouver au marquis de Pierrepont la nouvelle des fiançailles de Mlle de Sardonne avec Jacques Fabrice. — Les lettres qui furent échangées à cette occasion entre les deux amis n'auraient même pour le lecteur aucun intérêt. Celle de Fabrice n'était qu'une simple notification de l'événement qui comblait ses vœux. La réponse de Pierrepont était amicale et brève. Il venait malheureusement de prendre avec son hôte, lord S***, un engagement pour une excursion sur son yacht dans la Méditerranée : mais il espérait bien être de retour à temps pour assister au mariage. Il le chargeait de ses respectueux complimens et de ses meilleurs vœux pour Mlle de Sardonne. Presque en même temps que cette lettre, un riche bracelet arrivait de Londres à l'adresse de Béatrice.

IX.

GUSTAVE CALVAT.

Quatre mois se sont passés. — Nous sommes à Paris, boulevard Malesherbes, chez la mère de Marianne de la Treillade, ou plutôt chez Marianne elle-même, qui a son petit salon particulier où elle se trouve plus à l'aise pour *potiner*, suivant l'expression qu'elle affectionne. Elle potine, en ce moment, en compagnie de sa fidèle institutrice, miss Eva Brown, de la gentille millionnaire américaine, miss Ketty Nicholson, celle qui a, d'après Pierrepont, une vague odeur de pétrole, et de Mlle Chalvin, cette jeune personne qui, si l'on en croit sa bonne mère, rue quand on la contrarie. Ces demoiselles, qui se sont liées aux Genêts, se retrouvent avec plaisir à Paris, en revenant un peu tard, suivant l'usage actuel, de leurs villégiatures respectives. Elles sont toutes jolies, y compris l'institutrice blanche et rousse; mais la plus jolie est toujours cette peste de Marianne, avec le pur ovale et la pâleur mate de son

visage, ses grands yeux ironiques et ses petites dents de rongeur.

Marianne était de passage à Paris à l'époque du mariage de Béatrice et elle rend compte à ses amies de cette cérémonie. Elle avait eu lieu dans l'église de Passy. Béatrice avait désiré qu'elle fût très simple à cause de ses deuils et de ses malheurs de famille. Il y avait d'ailleurs peu de monde à cause de la saison. Cependant Marianne avait remarqué dans l'assistance une quantité de têtes de concierges. Elle supposait que c'étaient des parens du marié... Mme de Montauron avait prétexté une crise de rhumatisme et n'était pas venue. Elle s'était fait remplacer par une boîte d'une douzaine de couverts... C'était ignoble... Le marquis de Pierrepont avait également manqué à la fête. Il avait envoyé une dépêche de Malte. Son absence avait paru singulière... car il était l'intime ami de Fabrice... mais il avait craint probablement que la mariée ne se jetât à son cou dans l'église... Il était si content de sa délicieuse personne, et si persuadé que toutes les femmes l'adoraient! Marianne ne connaissait rien au monde de plus détestable qu'un fat... Miss Eva et Mlle Chalvin étaient du même sentiment... Seule, miss Nicholson, timide quoique Américaine, prenait doucement la défense du marquis... Marianne insista... C'était un homme qu'elle n'avait jamais pu sentir... D'abord elle lui en voulait d'avoir compromis, — des pieds à la tête, — sa cousine d'Aymaret... laquelle, du reste, ne demandait pas mieux... « Il était même, entre nous, ajoutait-elle, passablement en train de compromettre Béatrice de Sardonne, quand elle a eu le bon esprit d'épouser ce Fabrice, qui me fait l'effet d'un bien honnête homme... Ils sont assez bien installés rue de Prony... C'est ma cousine d'Aymaret qui s'est occupée de l'ameublement... Fabrice voulait faire des folies... Ma cousine d'Aymaret me disait qu'elle avait été forcée de l'arrêter dans son élan... Il n'est pas riche en réalité... Il n'a que ce qu'il gagne au jour le jour... il est vrai qu'il vend ses tableaux très cher.... Je voudrais bien savoir par parenthèse combien il a demandé à la baronne pour son portrait... A sa place je l'aurais joliment salée... pour sa douzaine de couverts!

— Et le marquis de Pierrepont, dit miss Nicholson, est-il toujours à Malte?

— Non... pour le moment, il est, je crois, à Cythère.

— A Cythère?

— Oui, — du moins je l'ai vu hier soir au théâtre avec une dame qui m'avait bien l'air d'être de ce pays-là...

— Est-ce qu'il est mauvais sujet? demanda miss Nicholson en rougissant.

— Non!.. Il se gêne! répliqua Marianne.

Les informations de Mlle de la Treillade, relativement au mariage de Béatrice et de ses circonstances accessoires, peu bienveillantes dans la forme, étaient assez exactes quant au fond, et elles nous dispensent d'entrer dans plus de détails à ce sujet. — Il était également exact que le marquis de Pierrepont était de retour en France depuis quelques semaines: mais il n'avait fait d'abord que traverser Paris sans y voir personne pour se rendre immédiatement aux Genêts, où sa tante commençait à s'impatienter. Depuis quelques jours seulement il était définitivement rentré à Paris avec Mme de Montauron, et s'était réinstallé dans son élégant entresol du boulevard Malesherbes, qui n'était pas très loin de l'hôtel où respirait Marianne de la Treillade.

Sa première visite fut pour la vicomtesse d'Aymaret, qui demeurait elle-même près de là, sur le parc Monceau. Il l'avait prévenue d'un mot, et elle l'attendait le cœur un peu serré. Elle n'avait pas osé lui écrire, et elle n'en avait reçu elle-même aucune nouvelle directe depuis son départ pour l'Angleterre. Elle ne pouvait oublier qu'elle l'avait encouragé dans sa malencontreuse passion pour Mlle de Sardonne, qu'elle s'était faite sa messagère officieuse auprès de la jeune fille, qu'elle avait contribué enfin pour sa bonne part à l'humiliation qu'il avait subie, et dont le mariage de Béatrice avec Fabrice était venu encore aggraver l'amertume. Elle n'était donc pas sans appréhender quelque scène de désespoir, peut-être de colère et de reproches. Mais elle en fut quitte pour la peur. — Il lui apparut un peu pâle, mais calme et courtois, et même souriant. Après avoir répondu presque gaîment aux questions qu'elle lui adressait sur son voyage :

— Chère madame, lui dit-il, je vais encore une fois abuser de votre amitié... J'ai un conseil à vous demander.

— Je ne sais pas comment vous pouvez me demander encore des conseils, dit-elle tristement.

— Je ne m'en lasserai jamais... Je suis, je vous l'avoue, très incertain sur la conduite que je dois tenir avec Fabrice... Vous n'ignorez pas l'intimité assez étroite dans laquelle nous avons vécu lui et moi depuis plusieurs années... Je n'ai aucune raison de rompre mes relations avec lui... Mais avant d'aller le voir, je voudrais être assuré que ma présence chez lui ne sera un embarras ni pour lui, ni pour sa femme, ni pour moi... En d'autres termes, croyez-vous que Mlle de Sardonne... Mme Fabrice, veux-je dire... ait informé son mari des sentimens que j'ai eus pour elle, et de la recherche que j'ai faite de sa main? Vous comprenez que, s'il en était ainsi...

— Pardon, si je vous interromps, dit Mme d'Aymaret, mais je puis vous certifier dès à présent que vous n'avez rien à craindre à cet

égard... Pas plus tard qu'hier, j'ai vu Béatrice, et comme on avait parlé de votre retour, elle m'a dit qu'après y avoir réfléchi, elle avait résolu de ne jamais faire cette confidence à son mari. Elle considère que ce serait le troubler gratuitement, et en outre manquer de délicatesse envers vous.

— Vous pensez donc que je puis me présenter chez eux sans inconvénient?

— Il y aurait plus d'inconvéniens, il me semble, à ne pas vous y présenter. Fabrice ne s'expliquerait pas votre abstention, il en chercherait la cause et la soupçonnerait tout au moins : ce qui ne serait bon pour personne. Je vous engage donc à ralentir des relations qui doivent vous être désormais pénibles, mais non à les rompre brusquement.

— Vous avez raison... J'irai... Je vais même y aller en sortant d'ici... pensez-vous que je les rencontre?.. Mme Fabrice a-t-elle un jour?

— Oui, le lundi... c'est aujourd'hui mardi... Mais vous êtes toujours sûr de rencontrer Fabrice dans son atelier... et probablement aussi sa femme... Car je crois qu'il est en train de faire son portrait...

— Ah!.. Cela m'intéressera.

Il parla ensuite des pièces nouvelles, de quelques commérages mondains, et ne tarda pas à prendre congé. — Comme il lui serrait affectueusement la main :

— Bien heureuse, lui dit la jeune femme avec émotion, de vous voir si sage!

— Les voyages forment la jeunesse, répondit Pierrepont en riant, et il partit.

En le complimentant sur sa sagesse, Mme d'Aymaret avait espéré provoquer quelque expansion confidentielle dont elle avait véritablement besoin. Car après avoir redouté de la part de cet amoureux si cruellement éconduit des transports trop violens, elle l'avait trouvé d'une tranquillité et d'une sécheresse qui la laissaient à demi froissée, à demi alarmée. Si cette indifférence de Pierrepont était sincère, elle témoignait d'une légèreté que les femmes n'admettent pas dans les affaires de cœur. Mais, avec la connaissance qu'elle avait du caractère fier et réservé du marquis, elle craignait plutôt que cette froideur apparente ne dissimulât une de ces blessures d'autant plus douloureuses et inquiétantes qu'elles saignent en dedans.

Dix minutes plus tard, Pierrepont entrait chez Fabrice, et sur l'indication d'un domestique, il montait directement à l'atelier du peintre avec la familiarité des anciens jours. Il frappa légèrement,

et soulevant une portière, il se trouva en face de Béatrice, dont les lèvres s'entr'ouvrirent soudain comme pour un cri, mais qui resta muette. Elle était assise à quelques pas du chevalet de Fabrice, tenant un livre d'une main et caressant de l'autre la longue chevelure flottante de la petite Marcelle qui était agenouillée à ses pieds. Au milieu de cette grande pièce, tendue de tapisseries, et décorée sobrement de quelques buffets d'un style sévère, c'était une de ces scènes d'intérieur comme on en voit dans les vieux tableaux flamands — où les nobles joies du travail semblent se mêler aux plus douces idées de bonheur et de paix domestiques.

Fabrice eut une exclamation joyeuse, et courut au-devant de Pierrepont, à qui la franchise de cet accueil ne put laisser aucun doute sur la discrétion de Béatrice. Il en eut plus de liberté d'esprit pour complimenter le jeune ménage sur son installation. Il s'excusa de nouveau de n'avoir pu revenir à temps pour le mariage, ayant été retenu à Malte par une grave indisposition de son ami lord S***. — La main de Béatrice posée sur la tête de Marcelle s'ouvrait et se refermait un peu convulsivement, en faisant scintiller les pierreries de ses bagues. C'était le seul signe d'émotion que donnât la jeune femme. Elle remercia Pierrepont du bracelet qu'il lui avait envoyé de Londres et dont elle vanta le bon goût; puis elle s'informa avec intérêt de la santé de Mme de Montauron. Pierrepont répondit que sa tante rajeunissait tous les jours, et que c'était un plaisir de la voir. Personne n'ayant dit le contraire, — quoique tout le monde le pensât, — le marquis, après avoir loué chaudement les portraits ébauchés, qui prenaient effectivement une tournure de chef-d'œuvre, ne voulut pas interrompre plus longtemps la séance, et se retira.

Il se retira emportant tout vivant dans son imagination le tableau de cet intérieur heureux, honnête et gracieux qui est la tentation assez ordinaire des blasés de son âge, et qu'il avait lui-même rêvé avec une ardeur si sincère.

Hélas! qu'elles sont trompeuses souvent, ces mises en scène de bonheur! Que de fois, en pénétrant vers le soir dans l'intimité d'un salon de famille, que de fois en passant devant la grille de quelque riante villa, pleine de soleil, de fleurs et d'enfans, on se dit : le bonheur est là! — Et que de fois on s'abuse!

Telle que Fabrice l'a vue, entendue et admirée pour la première fois dans le salon blanc de Mme de Montauron, avec sa beauté de Muse et sa voix grave et chantante, telle Béatrice est devant lui en ce moment, et elle est sa femme! il a là en même temps sous les yeux, sous la main, près du cœur, sa fille, son art, tout ce qu'il aime au monde, — et il n'est pas heureux... Les insinuations venimeuses de Mme de Montauron reviennent trop souvent à son souvenir. Il croit sentir dans la manière d'être de Béatrice avec lui une

sorte de tristesse résignée, un manque d'abandon, une froideur un peu dédaigneuse qui semblent justifier les prophéties perfides de la baronne. Quoique cette belle statue lui appartienne, il croit sentir qu'elle ne lui appartient pas tout entière, qu'il y a en elle quelque chose qui se refuse, un fonds de tendresse passionnée qu'elle ne lui livre pas, qu'elle garde en réserve. Comme il lui est impossible de soupçonner qu'il ait un rival dans son cœur, il s'en prend à lui-même, et un peu aussi à son entourage. Il éprouve un malaise inquiet : il se surveille avec une défiance pénible de soi, il craint qu'il n'y ait dans son langage, dans sa tenue, dans ses habitudes personnelles, quelque gaucherie involontaire, dont les instincts délicats, le goût raffiné, et la culture supérieure de sa jeune femme ne soient offensés. Il redoute également les froissemens qu'elle peut ressentir au contact de quelques relations un peu vulgaires que le métier et la camaraderie imposent à l'artiste.

Malheureusement les appréhensions qui obsèdent Fabrice ne sont pas très loin de la vérité. Bien qu'elle l'ait épousé par un coup de désespoir, Béatrice est entrée chez lui en honnête femme, avec la plus sincère résolution d'étouffer tout sentiment contraire à ses nouveaux devoirs, et de s'attacher à son mari. Mais, quoiqu'elle estime son talent, il y a dans l'art du peintre une partie manuelle et commerciale qui choque la jeune patricienne. Elle remarque aussi avec ennui, presque avec souffrance, dans les petites circonstances quotidiennes de la vie commune, de légers solécismes de goût, de menus péchés d'ignorance, des fautes vénielles contre l'usage, qui dénoncent chez le pauvre grand artiste les lacunes trop naturelles de l'éducation première. Les femmes nées et élevées comme Béatrice pardonneraient plus aisément un vice, peut-être un crime, qu'une incorrection. — Fabrice, connaissant la passion de sa femme pour les exercices du sport, avait voulu qu'elle se remît à monter à cheval. Il avait pris lui-même depuis deux ou trois ans l'habitude de l'équitation, et il allait assez régulièrement faire une promenade au Bois le matin. Il était hardi et solide cavalier ; mais il montait mal, sans principes et sans élégance. Sa femme en était gênée ; elle cherchait souvent un prétexte pour ne pas l'accompagner, préférant se priver de son plaisir favori que de voir sourire, sur le passage de son mari, les habitués corrects de l'allée des Acacias.

Il était également vrai qu'il se trouvait parmi les familiers de l'atelier de Fabrice, comme de tous les ateliers, quelques amateurs ou compagnons de jeunesse, appartenant plus ou moins à l'art et à la littérature, et dont le ton et les façons effarouchaient extrêmement Béatrice. Le peintre, en alléguant ses obligations de travail, s'efforçait de décourager ces visiteurs parasites, et d'écarter surtout ceux qui avaient quelque odeur de bohème. — Au nombre de

ces derniers, il y en avait un par malheur que Fabrice se croyait forcé de supporter et de ménager, et c'était précisément celui qui était le plus antipathique à Béatrice. Il s'appelait Gustave Calvat, il était le frère de la première femme de Fabrice, et par conséquent l'oncle de la petite Marcelle. Sa liaison avec Jacques remontait à l'époque déjà lointaine où ils avaient été tous deux élèves du même maître dans le même atelier. Ils avaient donc un point de départ commun. Mais pendant que Fabrice, se concentrant dans l'effort continu d'un travail austère, arrivait peu à peu aux degrés les plus élevés de son art, Gustave Calvat se dissipait et se dépensait en paroles, en projets, en théories, en critiques transcendantes, et en considérations esthétiques qui faisaient l'admiration du boulevard des Batignolles. — « Tu parles trop, et tu ne dessines pas assez, » lui disait sobrement Fabrice.

Calvat avait longtemps cherché le genre de peinture qui pourrait le mieux convenir à son siècle et à lui-même. Il avait cru plusieurs fois l'avoir trouvé. Pendant un voyage en Italie qu'il avait fait aux frais de Fabrice, il s'était engoué des peintres primitifs, et il était revenu ne jurant plus que par *Ducio*, *Cimabue*, *Giotto*, *Taddeo Gaddi*, le *Masaccio*, le *Pérugin*,— en extase devant les mosaïques de San-Miniato, et le simplisme hiératique des Byzantins. — « C'était, disait-il avec sa faconde trop souvent mouillée d'alcool, c'était à cette source fraîche et pure qu'il fallait retremper l'art épuisé du dix-neuvième siècle... Il se ferait lui-même personnellement l'apôtre et le précurseur d'une nouvelle renaissance... L'inspiration, le procédé de ces admirables primitifs, il s'en était profondément pénétré... Et quel était ce procédé? La sincérité, la naïveté, la foi!.. L'artiste devait commencer par passer hardiment l'éponge sur l'histoire du monde depuis l'an 1400... oublier carrément qu'il y a eu Luther, qu'il y a eu Voltaire, la prise de la Bastille, les principes de 89 *et cætera et cætera*... fermer les yeux, se recueillir, s'agenouiller en esprit au milieu d'un chapitre de vieux moines du quatorzième siècle... puis rouvrir les yeux... et regarder en haut, simplement, humblement... comme un petit enfant qui fait sa prière... Et alors... alors saisir sa palette et peindre! » — Sur quoi, il traçait dans l'air, de quelques coups de pouce énergiques, les lignes maîtresses d'un chef-d'œuvre imaginaire.

Il était curieux de voir Gustave Calvat mimer, suivant sa coutume, cette puissante théorie, en donnant par momens à son visage de bohémien des airs et des mouvemens d'yeux préraphaéliques.

Après avoir peint une Annonciation sur fond d'or, et une Sainte Famille à longues mains sur un bleu sans nuages, il prit les primitifs en dégoût, — (il y avait de quoi!) — et passa à l'imitation des Vénitiens, puis à l'école flamande et hollandaise, qui se rap-

prochait davantage de la nature, et enfin à la nature elle-même, ce fut son dernier avatar. Il tenait enfin la vérité. Il se mit donc à copier la nature, toujours avec la simplicité d'un petit enfant, et dès ce moment ses œuvres, qui avaient successivement ressemblé à celles de tout le monde, ne ressemblèrent plus à rien.

Fabrice essayait en vain de lui suggérer que l'art ne consiste nullement à copier la nature, laquelle est par elle-même inerte et stupide, mais à refléter sur elle l'idée qu'elle dégage dans notre intelligence, et à lui prêter un peu de l'âme que nous avons et qu'elle n'a pas. Calvat le traitait de paysagiste en chambre, de peintre de salon, et l'envoyait finalement à la fosse commune de l'immonde idéalisme, c'est-à-dire à l'Institut.

Jacques, qui était sans rancune, riait volontiers des bavardages de son beau-frère et de sa peinture par gestes. Mais ce qu'il lui pardonnait moins aisément, c'était le désordre de sa vie qui s'écoulait à peu près tout entière dans les cafés et les brasseries. Il lui pardonnait plus difficilement encore le méchant esprit d'envie, et le dénigrement haineux dont il poursuivait tout ce qui avait plus de talent que lui. Malgré tout, Fabrice continuait d'accueillir amicalement ce triste parent, et même de répondre aux fréquens appels qu'il faisait à sa bourse. C'était d'abord par une piété d'honnête homme envers la mémoire de cette première femme qui avait été sans doute une assez fâcheuse créature, mais qui était maintenant une pauvre morte couchée dans sa froide tombe ; c'était aussi parce que ce drôle de Calvat avait au moins une vertu, celle d'aimer sa nièce, la petite Marcelle, — et un mérite, celui de plaire à l'enfant, ou plutôt de l'amuser. Avec son goût et ses dons pour la mimique, il lui jouait des scènes de Guignol : il savait figurer avec ses mains des ombres d'animaux sur les murailles, il imitait leurs cris, il imitait aussi divers instrumens : il faisait enfin mille tours et grimaces qui arrachaient à Marcelle des éclats de joie très doux à l'oreille de son père.

A la première vue, et on peut dire au premier flair, ce grand vieux garçon, dégingandé et gesticulant, — avec son nez en bec d'oiseau de proie, sa moustache gluante, ses ongles douteux, et sa forte odeur invétérée de tabac et de bière, avait été pour Béatrice un objet souverainement déplaisant. Elle avait été touchée des raisons de cœur par lesquelles Fabrice crut devoir lui expliquer ses ménagemens envers son beau-frère : mais ce n'en était pas moins pour elle une tristesse et une confusion de subir l'intimité familière de ce personnage.

Calvat, de son côté, avait vu d'un très mauvais œil le mariage de Fabrice avec cette grande dame, dont il pressentait justement les dédains, et qui ne pouvait manquer de le gêner dans ses habi-

tudes. D'abord, il se plaignait d'être forcé maintenant, toutes les fois qu'il allait chez son beau-frère, de se mettre sur son *trente-six*, — ce qui voulait dire, probablement, de se laver les mains. A part ce grief considérable, il éprouvait pour Béatrice l'espèce d'aversion que lui inspirait toute supériorité physique, intellectuelle ou morale. Enfin, elle l'inquiétait dans le seul sentiment honnête qui lui restât : il craignait qu'elle ne lui enlevât une part de l'affection de Marcelle, et qu'elle ne voulût l'éloigner plus ou moins de l'enfant.

Pour toutes ces raisons, Gustave Calvat haïssait Béatrice autant qu'elle le méprisait, et l'antipathie mutuelle de ces deux êtres rapprochés par le hasard, et si différens par les instincts et l'éducation, ne pouvait que croître et s'envenimer avec le temps.

X.

NOUVELLES DE LA BARONNE.

Ce doit être un fait scientifique, — peut-être un fait de suggestion, — que la prédilection si constante et si remarquable des maris pour l'homme qui est aimé de leur femme. Le pauvre Fabrice ne devait pas échapper à cette fatalité : depuis le retour de Pierrepont, il montrait pour lui un redoublement d'amitié, qui s'expliquait peut-être d'ailleurs par le désir d'assurer à sa femme la compagnie d'un homme de son monde. Pierrepont ayant mis une réserve naturelle à renouveler souvent ses visites au jeune ménage, le peintre lui en fit des reproches et le pressa à ce sujet au point de l'embarrasser. De toutes les gaucheries involontaires dont Fabrice pouvait être coupable envers sa jeune femme, ce ne fut pas celle dont elle fut le moins choquée. Oubliant trop que Fabrice ignorait absolument son secret et celui de Pierrepont, elle vit dans son insistance à attirer le marquis chez elle un manque de tact, une maladresse agaçante, et de plus une véritable cruauté envers elle. — Comment ! quand elle s'épuisait en efforts de volonté et de courage pour chasser de sa pensée celui qu'elle avait tant aimé, c'était son mari qui le lui ramenait par la main et qui lui imposait sa présence troublante !

Ce fut un nouveau grief qui vint se joindre à tous ceux qu'elle nourrissait déjà contre lui, et qui n'avaient guère au fond plus de justice. Mais quand une femme a le malheur de ne pas aimer son mari, elle trouve toujours des raisons pour pallier à ses propres yeux un tort que sa conscience réprouve, et elle est presque de bonne foi : car pour son esprit aigri tout est froissement, pour son cœur malade tout est blessure.

Béatrice avait toutefois l'âme trop haute pour céder à la tenta-

tion vulgaire d'abuser de l'aveuglement de son mari. Elle persista donc dans la conduite qu'elle s'était tracée d'avance en prévision du retour de Pierrepont, et il lui fut d'autant plus facile de le tenir à distance, qu'il paraissait l'éviter lui-même avec autant de soin et de hauteur, aimant mieux évidemment encourir les reproches du mari que les mépris de la femme.

Fabrice cependant, tout en sentant avec amertume la froideur triste dont Beatrice ne se départait jamais avec lui, ne désespérait pas de la vaincre à la longue, à force d'attentions généreuses et délicates. Après avoir gâté et paré de son mieux pendant tout le cours de l'hiver son ingrate idole, il lui loua pour l'été, entre Meudon et Bellevue, une jolie villa qui avait, entre autres agrémens, celui de la rapprocher de son amie Mme d'Aymaret, laquelle passait elle-même cette année-là la saison à Versailles. L'habitation, souvent occupée par des peintres, à cause de quelques dispositions spéciales, était assez simple, mais elle dominait la radieuse vallée de la Seine, et à l'arrière-plan le mirage grandiose de Paris. Le rez-de-chaussée ouvrait de plain-pied sur le plateau d'un vaste jardin qui descendait en pente douce presque jusqu'à la Seine, à travers des bouquets de bois, des pelouses et des taillis un peu négligés et sauvages. — On rencontrait à mi-côte une espèce de grand hangar fermé et vitré qui servait d'atelier à Fabrice. Tout à fait au bas du jardin, s'étendait une allée rectiligne bordée de charmilles treillagées, et qui par son grand style paraissait être le reste d'un ancien parc de château. Un chemin public profondément encaissé passait au-dessous. Elle était bornée, à ses deux extrémités, par des murs très élevés, contre l'un desquels on avait établi une plaque de tir. En face, à l'autre bout, était un banc rustique.

Cette allée, malgré quelques vues ménagées sur la campagne, était un lieu particulièrement retiré et solitaire que la femme du peintre avait pris en affection. — Elle y promenait sa rêverie, par une après-midi du mois de juillet, quand elle vit paraître au détour d'un sentier la vicomtesse d'Aymaret, qui lui dit gaîment :

— J'étais sûre de te trouver dans l'allée des soupirs !

Puis après l'avoir embrassée :

— Je viens t'apprendre une nouvelle... assez inattendue... La pauvre baronne, qui se flattait si bien d'avoir encore trente ans à vivre...

— Quoi ! s'écria Béatrice en lui saisissant le bras violemment.

— Elle est morte la nuit dernière, ma chère, — d'un accès de goutte sur le cœur... c'est Pierrepont qui m'envoie une dépêche, en me chargeant de te...

Mme d'Aymaret s'interrompit : Béatrice, devenue subitement très pâle, la regardait avec une fixité effrayante... une faible convulsion

plissa sa bouche ; elle s'appuya contre la charmille, défaillit tout à fait, et glissa sur le sol.

La vicomtesse poussa un léger cri, parut hésiter une seconde, puis comprenant qu'elle était trop loin de l'habitation pour être entendue, elle s'agenouilla devant la jeune femme évanouie, et lui fit respirer son flacon de sels, en lui prodiguant de douces paroles. Béatrice reprit peu à peu connaissance, et pendant qu'elle se relevait d'un air étonné et égaré :

— Qu'est-ce que j'ai eu? murmura-t-elle. — Elle contracta son front brusquement, et son pâle visage se couvrit d'une couche de pourpre :

— Ah! je me rappelle !

— Veux-tu que j'aille prévenir ton mari? dit Mme d'Aymaret, en l'aidant à gagner un banc.

— Non... non... d'ailleurs, il est allé à Paris... As-tu la dépêche?

— La voilà.

Béatrice lut le télégramme, et laissant tomber ses deux bras par un geste d'accablement :

— Ah! mon Dieu! dit-elle à demi-voix, c'est pour m'achever?

Et, comme Mme d'Aymaret la contemplait avec stupeur :

— Tu me crois folle?.. reprit-elle. Tu ne t'expliques pas l'émotion que me cause la mort de cette femme?

— C'est vrai... je ne comprends pas... mais absolument pas.

— Eh bien! tu vas comprendre : mais promets-moi sur l'honneur que ce que je vais te dire restera entre nous deux?

— Je te le promets... Tu me fais peur... Qu'est-ce qu'il y a?

— Il y a, ma pauvre Élise, il y a que j'aimais le marquis de Pierrepont... je l'aime depuis que j'existe; et j'ai refusé sa main parce que sa tante m'avait juré qu'elle le déshériterait si je l'épousais... et aujourd'hui... elle est morte... comprends-tu?.. morte quelques mois après mon mariage avec un autre... et si j'avais attendu ces quelques mois, j'aurais été sa femme... et j'en suis séparée à jamais... et je l'aime depuis que j'existe!

Elle cacha son visage dans ses mains et sanglota.

Pour Mme d'Aymaret, qui jusqu'à cet instant n'avait pas cessé d'être convaincue que Béatrice avait épousé Fabrice par un entraînement de passion, cette révélation était si nouvelle, si bouleversante qu'elle n'y put répondre d'abord que par de confuses exclamations d'étonnement et de pitié :

— Ah! est-ce possible!.. Pauvre amie! Pauvre chère!.. Comment ne m'as-tu pas dit cela dans le temps!

Béatrice lui conta alors brièvement, par phrases entrecoupées, ce qui s'était passé moins d'un an auparavant entre elle et la baronne

de Montauron, — l'engagement qu'elle avait pris de se taire, — engagement que la mort venait de rompre.

— Et quand même, ajoutait-elle, j'aurais été libre alors de te confier mon secret, je ne l'aurais pas fait... je te connais... Tu n'aurais pu y tenir... tu aurais tout dit au marquis... Il aurait bravé sa tante, et le malheur serait arrivé... J'aurais été cause de sa ruine, et peut-être me l'aurait-il reprochée un jour : en tout cas, moi, je me la serais reprochée!.. Non, vois-tu, ma seule faute a été de ne pas suivre ma première inspiration... de ne pas entrer au couvent, — au lieu de faire ce malheureux mariage... et de tromper un honnête homme!

— Mais, dit Mme d'Aymaret, cet honnête homme, qui est en même temps un homme de grand cœur et de grand talent, ne peux-tu donc l'aimer un peu?

— J'ai essayé... Je ne pouvais déjà pas... Juge... maintenant! répliqua Béatrice avec une sorte d'emportement.

Interrogée affectueusement par son amie, elle la mit dans la confidence de ses souffrances domestiques, de ses froissemens continuels, de ses secrets dégoûts. Mme d'Aymaret affecta de rire de ces petites misères, comparées aux sérieuses douleurs de sa vie; elle représenta très justement à Béatrice qu'il lui suffirait de le vouloir pour effacer de légères inégalités d'éducation entre elle et son mari en lui donnant, avec gentillesse et gaîté, quelques leçons de parfaite correction, qu'il recevrait certainement avec la même bonne grâce. La vraie souffrance de Béatrice était cet amour étranger qu'elle avait apporté comme malgré elle dans son ménage; c'était cet amour qui lui ôtait tout courage, qui lui empoisonnait toutes choses et dont il fallait faire franchement le sacrifice.

— Facile à dire! murmura Béatrice.

Mme d'Aymaret, prenant un ton plus confidentiel, lui fit alors entendre qu'elle avait eu elle-même, quelques années auparavant, l'occasion de faire un sacrifice du même genre, qu'elle savait que c'était difficile, mais pas impossible...

— Et tu avoueras, ma chère, ajouta-t-elle, que j'aurais eu de meilleures excuses que toi?

— Et comment t'y es-tu prise? dit Béatrice, que cette circonstance mystérieuse intéressait. Tu as cessé de le voir?

— Ma chère, cesser de se voir est un vain mot. On ne cesse jamais de se voir quand on est du même monde... Non... j'ai simplement et sincèrement changé mon amour en amitié... De cette façon, le cœur ne perd pas tout.

Béatrice la regarda au fond des yeux :

— C'était Pierrepont? dit-elle très bas.

— Il y a quatre ans de cela... répondit Mme d'Aymaret. Je ne me

souviens pas très bien... mais c'était quelqu'un qui lui ressemblait beaucoup... Du reste, sois tranquille... il ne m'aimait pas autant qu'il t'a aimée... Car, moi, ce n'était pas pour m'épouser...

Béatrice hésita, puis elle l'attira vers elle et, pendant qu'elle l'embrassait, elles pleurèrent toutes deux.

— Eh bien! je tâcherai... reprit Béatrice. Tu m'aideras de tes conseils, de ton exemple... Mais toi tu es une sage petite femme, et moi un pauvre être tourmenté... N'importe, je suis heureuse de pouvoir maintenant causer de tout cela avec toi... Mais surtout, jamais un mot, jamais un souffle qui puisse faire soupçonner au marquis ce que je t'ai confié!

— Si je commettais une pareille faute, dit Mme d'Aymaret en riant, je ne serais plus une sage petite femme...

Le soir approchait et elle fut forcée de partir... Mais elle revint voir son amie assidûment pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle lui semblât plus calme. Cependant, quoiqu'elle se prêtât docilement aux exhortations tendres de Mme d'Aymaret, il était impossible que Béatrice ne demeurât pas profondément troublée des réflexions et des regrets que lui suggérait forcément la mort de Mme de Montauron : il était impossible que ses devoirs ne lui en parussent pas encore plus difficiles et ses déplaisirs plus amers.

XI.

« FIN DE SIÈCLE. »

Mme de Montauron n'ayant pas pris de dispositions contraires, le marquis de Pierrepont héritait légalement de la totalité de ses biens, ce qui lui constituait désormais un revenu annuel de plus de quatre cent mille francs. Il passa les premiers temps de son deuil à chasser solitairement dans sa propriété des Genêts et rentra à Paris vers la fin d'octobre. Il s'installa dans le grand hôtel de la rue de Varennes qui avait appartenu à sa tante; mais il garda en même temps son entresol du boulevard Malesherbes, ce qui fit sourire les dames... Il avait toujours été, même au temps de sa pauvreté relative, un personnage très en vue dans le monde parisien, où sa grâce chevaleresque, sa dignité personnelle, sa galanterie discrète semblaient donner le ton de la distinction la plus parfaite. Ce ne fut donc pas sans surprise qu'on le vit reparaître sur la scène où il était si connu et si apprécié, avec des allures beaucoup moins irréprochables. Déjà l'hiver précédent, après son retour de Londres, on avait remarqué des changemens bizarres dans ses habitudes. Assez fréquemment on l'avait aperçu au théâtre, derrière l'écran d'une avant-scène, en compagnie de jeunes femmes fort agréables, sans doute, mais avec lesquelles il n'est pas d'usage de se montrer en pu-

blic, quand on a passé l'adolescence. — Ce détail, on peut s'en souvenir, n'avait pas échappé à la clairvoyance de Marianne de la Treillade. — On l'avait vu également chevaucher sans façon dans les allées du Bois, à côté de quelques amazones peu farouches, ce qui n'étonnait pas moins de la part d'un homme passé maître en fait de bienséance. On disait même qu'il avait rapporté d'Angleterre un vice qui ne paraît pas y être aussi rare qu'il l'est chez nous. Du moins, le vicomte d'Aymaret, qui s'y connaissait, assurait à sa femme que ce diable de Pierrepont avait pris là-bas un goût tout à fait confortable pour le porto et le brandy.

Les deux personnes qui, dans tout Paris, s'intéressaient le plus au marquis de Pierrepont, c'est-à-dire Béatrice et Mme d'Aymaret, s'étaient émues dès ce temps-là de ces méchans bruits. Mais elles avaient aimé à se persuader que ces propos étaient de pures médisances.

Cependant, à peine rentré à Paris, le riche héritier de Mme de Montauron, comme grisé par sa nouvelle fortune, donna à ses écarts de tenue et de conduite un éclat tel qu'il devint impossible aux plus bienveillans de méconnaître l'étrange métamorphose qui s'était opérée dans son caractère. Il n'avait jamais été un puritain; mais on l'avait toujours vu apporter, dans les aventures de galanterie, toute la délicatesse morale qu'elles comportent et qui semble consister, pour l'honnête homme, à ne pas mettre le public dans la confidence de ses amours, encore moins de ses vices. Et maintenant, on eût dit qu'il affectait de braver l'opinion. C'est ainsi qu'il affichait fort indiscrètement sa liaison avec une étoile d'opérette qui, grâce à ses libéralités, menait chaque jour au Bois le plus bel attelage de France. Mais c'était là, disait-on, le moindre de ses égaremens, et on commençait à lui prêter des traits de mœurs qui avaient un assez vilain caractère de débauche. On parlait entre haut et bas, dans les cercles et dans les salons, de certains soupers hebdomadaires où il réunissait à quelques amis des séries de ces femmes sans préjugés que Paris voit flotter, comme des astres échappés de leur orbite, sur les frontières du monde et du demi-monde. Quelques-unes y étaient même amenées par leurs maris, dont c'est assez faire l'éloge.

On racontait de Pierrepont d'autres excentricités du même ordre qu'il est inutile de préciser et qui, sans atteindre formellement son honneur, soulevaient peu à peu autour de son nom, jusque-là si respecté, une rumeur de mésestime.

Béatrice et Mme d'Aymaret étaient trop mêlées au mouvement parisien pour ne pas avoir çà et là, tantôt au théâtre, tantôt au Bois, l'occasion de constater par leurs yeux les désordres très peu

dissimulés du marquis. La vicomtesse était, en outre, renseignée à ce sujet par son mari, convive assez habituel des fameux soupers, et Béatrice l'était, de son côté, par Gustave Calvat, que son industrie de bohémien, — méprisé, mais amusant, — introduisait dans les théâtres et dans les cafés de journalistes; il y recueillait avidement les scandales courans du tout Paris. Il n'y avait jamais eu beaucoup de sympathie entre lui et Pierrepont, qu'il rencontrait souvent autrefois chez son beau-frère, et il était bien aise de mettre ses incartades en relief, surtout devant Béatrice, dont il sentait la secrète solidarité avec un homme de sa caste. Mais ce qui, auprès des deux jeunes femmes, accusait Pierrepont plus que tout le reste, c'était le fait de les avoir complètement abandonnées l'une et l'autre, comme par un aveu de son indignité. Il ne paraissait même plus à l'atelier de Fabrice, qui, dans sa fidèle amitié pour son camarade de combat et d'ambulance, s'en montrait très affecté.

Pierrepont, du reste, avait renoncé à la plupart de ses anciennes relations. On l'apercevait pourtant encore quelquefois dans le monde; car nous le trouvons, vers le milieu du mois de décembre, dans le petit salon de Marianne de la Treillade. Il est vrai qu'il y est amené par une circonstance tout à fait exceptionnelle : il vient complimenter Mlle de la Treillade sur son mariage. Car cette jolie fille se marie. Elle épouse le baron Jules Grèbe, fils de la maison de banque Grèbe frères, — déjà propriétaire d'une douzaine de millions du fait de son père, et héritier présomptif de son oncle.

Au moment où Pierrepont se présente, Mme de la Treillade, très affairée et les bras chargés de précieux cartons, est près de sortir : elle le prie de l'excuser si elle le laisse seul avec sa fille et miss Eva; mais on l'attend au grand magasin de blanc du boulevard.

Si, jadis, Pierrepont n'a pas apprécié pour son compte Mlle de la Treillade au point de vue du mariage, il ne l'en a pas moins jugée fort digne d'intérêt à d'autres égards, et il continue de la cultiver de temps en temps, à tout événement, comme une personne d'avenir.

— Mademoiselle, lui dit-il en s'asseyant, d'un ton de gravité un peu équivoque, permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations... Vous épousez un de mes jeunes et bons amis, — un parfait galant homme, — et un excellent garçon, dont vous ferez tout ce que vous voudrez.

— Je ne sais pas, répond Marianne en le regardant en plein de ses grands yeux railleurs, je ne sais pas s'il est aussi exemplaire que vous le faites; mais il vous donne, en tout cas, un exemple que vous devriez bien suivre... il fait une fin !

— Malheureusement, mademoiselle, tout le monde n'en trouve pas une aussi belle occasion.

— Et notez, reprend Marianne, qu'il est plus jeune que vous de plusieurs années...

— Oui; mais moi, mademoiselle, je suis très jeune pour mon âge!

— On le dit!

— On a parfaitement raison... tandis que lui — Jules — est très rassis pour le sien.

— J'en suis enchantée, riposte Marianne, et vous ne sauriez m'en faire un éloge qui me touche davantage. Je suis moi-même tellement douce, tranquille et sensible, qu'un mari trop vif me serait infiniment désagréable.

— J'en suis depuis longtemps convaincu, mademoiselle, et à tel point que je me suis permis d'en avertir mon jeune ami.

— Comment cela, mon cher monsieur?

— Mon Dieu, oui... Mon cher Jules, lui ai-je dit, — car nous en sommes dans ces termes-là tous deux, — j'ai eu le plaisir de rencontrer Mlle de La Treillade à la campagne, chez ma tante... J'ai eu l'occasion de l'étudier, — et j'ai remarqué chez elle une douceur, une sensibilité — et, passez-moi l'expression, mademoiselle, — une candeur... qui demandent les plus grands ménagemens.

— Monsieur de Pierrepont, je ne sais vraiment comment vous remercier de vos bontés pour moi...

— Elles ne font que commencer, mademoiselle... si vous les encouragez!

— Eh bien!.. je les encourage... Viendrez-vous me voir quand je serai mariée?

— Tous les jours, mademoiselle, si vous me le permettez.

— Tous les jours, c'est peut-être beaucoup... Ce serait bien fatigant pour vous... car nous allons demeurer rue de Monceau, — et c'est un peu loin de votre affreuse rue de Varennes.

— Pardon, mademoiselle... mais concurremment avec mon hôtel de la rue de Varennes, je conserve mon entresol du boulevard Malesherbes.

— Pourquoi, monsieur?

— Pour avoir l'honneur de rester votre voisin.

— Vraiment?.. si vous saviez comme je m'amuse, monsieur de Pierrepont!

— Mais je ne m'ennuie pas non plus, mademoiselle, je vous assure!

Ce dialogue, qui paraissait divertir beaucoup l'institutrice, fut interrompu par l'entrée de deux ou trois jeunes personnes qui firent irruption dans le salon de Marianne en piaffant sous leurs fourrures musquées. Le frais visage américain de miss Ketty

Nicholson, — une des nouvelles venues, — prit une teinte de rose de Bengale quand elle aperçut Pierrepont. Malheureusement, le marquis ne crut pas devoir prolonger sa visite et se retira après avoir serré la main de Marianne, qui lui dit comme il sortait :

— Je ne vous tiens pas quitte !

— Je l'espère bien ! dit Pierrepont.

Après les embrassades préliminaires, Mlles Chalvin et d'Alvarez, qui accompagnaient miss Nicholson, demandèrent avec empressement si la date du mariage était fixée.

— Oui, dit Marianne, elle est fixée au 5 janvier... pour mes étrennes, ou plutôt pour celles de mon mari.

— Croirais-tu, ma chère, dit Mlle Chalvin, que je ne l'ai jamais rencontré, ton fiancé... Je meurs d'envie de le voir.

— Gourmande ! dit Marianne. — Eh bien ! sois heureuse... je l'attends.

— On le dit charmant, ma chère.

— Il l'est, ma chère... Je trouve même le mot charmant un peu faible...

Le moment d'après, la porte s'ouvrit, et on vit entrer le baron Jules Grèbe, autrement dit *Fin de siècle*. C'était un surnom, ou plutôt un titre qu'il aimait à se donner lui-même, et dont ses amis l'appelaient familièrement. Il était fils unique ; il avait été fort gâté par sa mère, qui n'avait pas cessé d'être en extase devant lui depuis le jour où elle l'avait vu bâiller pour la première fois. Elle avait souri avec attendrissement à ses premières débauches de jeunesse, et elle avait finalement beaucoup contribué à en faire l'insupportable petit monsieur qu'il était. Pour conserver dans le monde la prépondérance et la suprématie auxquelles on l'avait habitué dans sa famille, il avait cherché une attitude, une pose qui le dispensât de tout autre mérite. Il n'avait rien trouvé de mieux que d'étonner — ou plutôt, comme il le disait, d'*épater* ses contemporains par une affectation de cynique perversité. Quelques bribes de Darwin, recueillies çà et là, et mêlées à une confuse teinture de Schopenhauer, lui avaient fourni la vague théorie du nihilisme moral qu'il affichait. En toutes choses, en littérature, en art, en politique, mais surtout en morale, il se déclarait profondément sceptique, blasé, désabusé, écœuré des vieilles conventions, corrompu et décadent jusqu'aux moelles, déliquescent même, et à ce point déliquescent qu'on serait bientôt forcé, comme il le disait avec orgueil, de le ramasser avec une cuillère. Telles étaient les prétentions de « Fin de siècle, » qui, n'ayant plus les croyances du passé, et n'ayant pas davantage celles de l'avenir, n'en avait naturellement aucune. Quelques-uns de ses camarades de cercle, éblouis

par son aplomb, par sa grande fortune et son immoralité doctrinale, le regardaient comme un homme très fort, et il était lui-même de cet avis.

Cependant les frais de représentation du jeune baron avaient pris, dans ces derniers temps, de telles proportions, que son oncle l'avait menacé non-seulement de le déshériter, mais de le pourvoir d'un conseil judiciaire, s'il ne se rangeait pas. C'est pourquoi il épousait Marianne de La Treillade, qu'il se proposait d'ailleurs d'épater extraordinairement.

Jules Grèbe était de sa personne un garçon de vingt-six à vingt-sept ans, petit de taille, mais bien fait et d'une élégance ultra-britannique. Ce qui le déparait un peu, c'était une paire de gros yeux d'un bleu pâle dont l'expression était morne et à demi éteinte. Il marchait résolument, en faisant sonner ses pas, et les jambes toujours un peu écartées, comme si, même à pied, il eût été à cheval.

C'était avec cette allure triomphale qu'il s'avançait dans le salon de Marianne : il salua d'un petit coup de tête ironique et remit dans les belles mains de sa fiancée une énorme boîte de chocolat. Sa manière de faire sa cour était étrange : elle consista, ce jour-là, à manger, sous les yeux émerveillés des jeunes filles, une quantité prodigieuse de chocolats à la crème. Surexcité par les rires admiratifs de la galerie, il poursuivit de son air froid et morne cet aimable jeu jusqu'à ce qu'il eût complètement vidé la boîte. Il n'était pas, au fond, sans inquiétude sur les suites d'un pareil exploit ; mais il avait épaté ces demoiselles, et il était heureux.

Le mariage eut lieu trois semaines plus tard, à l'église Saint-Augustin. Le jeune couple avait été d'accord pour ne pas faire le banal voyage de noces. Il entra donc le soir même, en quittant l'appartement de Mme de La Treillade, dans l'hôtel que Marianne avait fait acheter à son mari rue Monceau, et dont elle avait dirigé elle-même l'aménagement avec beaucoup de goût, car ce n'était pas le goût qui lui manquait.

Un boudoir capitonné de soie bouton d'or précédait la chambre à coucher de la jeune femme. Elle s'y arrêta, rejeta le capuchon de sa pelisse, découvrit sa tête charmante, et, comme lasse des cérémonies de la journée, se laissa tomber dans un fauteuil. Son mari s'était adossé à la cheminée et se chauffait les pieds. Il avait paru tout le jour plus froidement dédaigneux que jamais ; et, en ce moment même où il se trouvait seul avec sa jolie femme sur le seuil de la chambre nuptiale entr'ouverte, il n'avait pour elle qu'un sourire railleur et un mauvais regard sarcastique.

— Ma chère enfant, lui dit-il tout à coup, est-ce que vous êtes vieux jeu ?

— Vieux jeu?.. Pardon... je ne comprends pas.

— Je vous demande, ma chère, reprit le jeune baron, si vous avez la simplicité de prendre au sérieux les vieilles routines sociales, les conventions démodées de nos pères... et en particulier le mariage?

— Où voulez-vous en venir, mon cher Jules?

— A nous bien entendre tous deux, ma chère enfant, et pour cela il est nécessaire de nous bien connaître... Quant à moi, je vais vous dire nettement ce que je suis... On vous aura conté, peut-être, que j'étais un terrible libertin, un dépravé, un don Juan... Rien de pareil, ma chère... je suis tout uniment un homme de mon temps, dégagé de toutes traditions, de tout préjugé... un homme qui peut se soumettre à la coutume et à son oncle... mais sans aliéner son indépendance.

— Et ensuite? dit Marianne avec une indifférence souriante qui ne laissa pas de décontenancer légèrement le baron.

— Ensuite... mon Dieu!... simplement... j'ai voulu vous prévenir que vous pouvez compter sur mes meilleurs sentimens, mais que vous ne devez pas attendre de moi les assiduités... les habitudes régulières d'un marié de village.

— Ça veut dire? demanda la jeune femme, toujours gracieuse et impassible.

— Ça veut dire... que, pour établir tout de suite le principe de cette indépendance que je réclame, je sollicite la permission d'aller ce soir faire un tour au cercle... si, bien entendu, cela ne vous contrarie pas trop.

— Cela me fait le plus grand plaisir, mon ami.

— J'ajoute que je rentrerai peut-être un peu tard... vers le matin.

— Vous me comblez! répondit-elle.

— Eh bien! dit le jeune homme en prenant son chapeau, c'est parfait comme ça... vous me permettez de vous baiser la main?

— Avec reconnaissance! dit Marianne, et elle lui tendit sa main gantée.

Jules Grèbe sortit de son pas vainqueur et gagna la rue par un escalier particulier de leur appartement.

C'était un coup d'éclat qu'il avait prémédité depuis plusieurs semaines et dont il espérait retirer quelque gloire. Aller passer sa nuit de noces chez sa maîtresse, rien ne pouvait être plus « fin de siècle, » — rien ne pouvait mieux témoigner de son profond mépris pour la morale bourgeoise.

Il descendit, en fumant, l'avenue de Messine, fit quelques centaines de pas sur le boulevard Haussmann, dans la direction de la rue d'Argenson où demeurait sa maîtresse, qui l'attendait, et brus-

quement s'arrêta... En réalité, le cœur lui manquait : soit que l'énormité de sa vilaine action réveillât sa conscience hébétée, soit que la tranquille ironie de Marianne l'eût inquiété, soit qu'il fût tout bonnement amoureux de sa femme, il renonça à pousser plus loin son indigne fanfaronnade et reprit tout doucement le chemin de la rue Monceau. — Après une si courte absence, il lui serait facile de tourner la chose en plaisanterie.

Rentré chez lui, il pénétra, en souriant à l'avance, dans le boudoir jaune où il avait laissé sa femme : deux ou trois lampes y brûlaient encore; mais Marianne n'y était plus. — Après avoir frappé discrètement, il passa dans la chambre à coucher qui était faiblement éclairée ; il vit avec surprise qu'il n'y avait personne. Il monta à la hâte chez l'institutrice, miss Brown ; elle n'était pas chez elle.— N'osant interroger les domestiques, il sortit de nouveau et alla s'informer à l'hôtel du boulevard Malesherbes où demeurait Mme de La Treillade. — Marianne n'y avait pas paru. — Il retourna alors chez lui et se promena dans la chambre de sa femme de minuit à sept heures du matin, où il eut la satisfaction de voir rentrer Marianne frileusement enveloppée dans un manteau de loutre.

— D'où venez-vous? lui dit-il d'une voix étouffée.

— Je viens de promener mon indépendance comme vous promeniez la vôtre.

— Ça, c'est un peu fort ! s'écria le jeune baron.

— N'est-ce pas? dit Marianne.

— Mais moi, reprit-il, je n'ai voulu faire qu'une plaisanterie!

— Moi aussi, dit la jeune femme.

— Pour qui me prenez-vous, décidément? dit-il en bégayant de colère.

— Je vous prends pour un pauvre garçon qui a une mine de déterré. Allez-vous reposer, mon ami, croyez-moi... Voyons, allez!

Elle lui montra la porte, et il sortit, — car il était épaté.

— Mon cher, disait-il quelques jours plus tard sur un ton de confidence au marquis de Pierrepont, vous savez si je suis « fin de siècle!.. » eh bien! ma femme l'est encore plus que moi!

— Vous m'étonnez, Jules! répondit Pierrepont.

OCTAVE FEUILLET.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'EUROPE ET LES NEUTRALITÉS

LA BELGIQUE ET LA SUISSE DEVANT LA TRIPLE ALLIANCE.

I. *La Défense de la Belgique au point de vue national et européen*, par M. Émile Banning, directeur au ministère des affaires étrangères, à Bruxelles. — II. *Situation militaire de la Belgique*, par M. le général Brialmont. — III. *La Belgique et la Guerre prochaine*, par M. Girard, ancien major du génie belge. — IV. *La Neutralité de la Belgique et de la Suisse en cas de guerre entre l'Allemagne et la France*, par le colonel fédéral Ferdinand Lecomte. — V. *L'Armée suisse aux grandes manœuvres de 1889*, par M. Charles Malo. — VI. *Le Bon droit de la Suisse sur les provinces du nord de la Savoie*, Leipzig. — VII. *Revue militaire suisse*. — VIII. *Revue militaire de l'étranger* (France). — IX. *Papiers et documens*, etc.

Comment, à quelle heure et dans quelles conditions se dénouera la crise qui depuis des années tient l'Europe dans l'attente entre la paix et la guerre? Cette crise redoutable et si étrangement compliquée, elle existe, c'est un fait trop certain, et elle se prolonge; elle se manifeste par l'excès des armemens que la plupart des états croient nécessaires pour leur sûreté et qui ruinent les nations, par la vague et poignante anxiété qui se réveille à tout propos. Si elle n'avait d'autre raison que les ressentimens qui ont survécu aux derniers conflits, ces incidens qui peuvent se succéder sur une frontière découpée par la force, ou les excitations des journaux, toujours prompts à envenimer les suspicions et les animosités, ce serait beaucoup sans doute; cela ne suffirait pas encore à expliquer la tension perpétuelle des choses. Au fond, sans s'arrêter à des faits partiels ou accidentels, à des querelles fortuites

ou calculées, on pourrait dire que la crise du temps tient avant tout à une cause générale et permanente. Elle est née d'une série d'événemens qui ont bouleversé les conditions de l'ordre continental, déplacé violemment tous les rapports, fait revivre l'esprit de conquête et de domination avec ses emportemens, ses calculs et ses fatalités. Les incidens passent, la cause générale subsiste : elle est la clé d'une situation qui a ses origines au plus profond de la vie européenne, ses caractères multiples, ses élémens aussi compliqués que redoutables.

Depuis un siècle, depuis que la révolution de France est entrée avec effraction dans le vieux monde, l'Europe a passé par trois phases successives, trois grandes phases militaires et diplomatiques. La première, qui se confond avec les grandes mêlées de la république et de l'empire, c'est l'ère de la suprématie française, d'une prépondérance fondée par la guerre, et qui, par cela même qu'elle était une prépondérance, laissait la paix sans garantie, les peuples et les indépendances sans sécurité : c'est l'ère napoléonienne, aussi éphémère qu'elle fut éclatante. La seconde phase, qui s'ouvre avec les événemens de 1814-1815, est la revanche des gouvernemens et des nations du continent contre cette prépondérance qu'on venait de vaincre. A l'origine, évidemment, l'ordre nouveau délibéré et sanctionné au congrès de Vienne portait la marque des réactions du jour, des cupidités des vainqueurs, de la défiance à l'égard du vaincu. Dégagés des passions et des contradictions du temps, les traités de 1815 apparaissent néanmoins comme un de ces grands concordats qui suivent les longues guerres, qui ouvrent pour les peuples une période de repos réparateur. C'est leur originalité, leur signification dans l'histoire, d'avoir cherché la paix par un équilibre nouveau, laborieux et compliqué de toutes les forces sous une sorte d'amphictyonie européenne. Toutes les combinaisons, toutes les alliances tendaient à maintenir ce qui existait. L'Allemagne, avec son organisation fédérative, formant comme un poids au centre de l'Europe, les grandes puissances avec leurs ambitions et leurs rivalités contenues par le sentiment de solidarité conservatrice, les états secondaires restaurés ou remaniés, tout se coordonnait dans un vaste réseau aux mailles habilement tendues. Les révolutions mêmes qui se sont succédé depuis, comme celle qui a ajouté la neutralité belge sur la frontière du nord de la France à la neutralité suisse sur la frontière de l'est, étaient moins une violation qu'une extension ou une confirmation de l'équilibre continental. C'est le système qui a régné plus ou moins près de quarante ans; il a rempli le milieu du siècle.

Par un jeu singulier des choses, le siècle, revenant sur lui-même, finit comme il a commencé, si ce n'est que la prépotence s'est déplacée et a changé de nom ; elle n'est plus en France et ne s'appelle plus Napoléon. Des ruines de l'équilibre qui a été longtemps la loi de l'Europe, des transformations et des guerres s'est dégagée une autre prépondérance qui est devenue le plus éclatant phénomène contemporain. C'est le vieil esprit de Frédéric II, représenté moins par les Hohenzollern que par un puissant serviteur qui, rassemblant, concentrant les instincts et les forces de l'Allemagne, a recueilli la succession momentanément interrompue de l'idée de domination universelle, au moins d'un état prépondérant en Europe. C'est M. de Bismarck qui, à la place d'une Allemagne fédérative et pacifique, a élevé un empire de 40 millions d'hommes *ferro et igne*, — s'essayant d'abord contre le petit Danemark, puis rejetant violemment l'Autriche hors de la sphère germanique, puis enfin s'attaquant au dernier obstacle, à la France, poursuivant, en un mot, jusqu'au bout un dessein qui n'a certes rien de vulgaire, qui est dans tous les cas une œuvre de conquête. Il a réussi jusqu'à l'heure présente, sans aucun doute, et, s'il a été un grand et heureux joueur dans ce qu'on peut appeler la partie guerrière de sa politique, on pourrait ajouter qu'il a déployé plus de génie encore, je veux dire un génie plus calculateur et plus prévoyant pour maintenir ce qu'il a conquis. Ce que les armes ont fait, la diplomatie a été sans cesse occupée à le défendre, à le préserver avec une tenace et habile persévérance.

Tout est extraordinaire dans ces événemens destinés à marquer la fin du siècle et encore inachevés. Jadis, pendant longtemps, c'était la France qu'on ne cessait d'accuser de méditer, à son profit, des attentats contre l'ordre européen créé par les traités de 1815 ; de nos jours, c'est l'Allemagne, conduite par un homme audacieux. qui ne laisse pas vestige de ces traités qu'elle a si souvent invoqués, de cet ordre qu'elle s'est déclarée cent fois prête à défendre avec ses alliés, comme son œuvre, comme sa garantie. Chose plus étrange encore! jusqu'ici, toutes les fois qu'une puissance prépondérante s'est élevée, tous les autres états se sont sentis instinctivement portés à se rapprocher, à s'unir pour sauvegarder leur liberté. Aujourd'hui, pour la première fois peut-être, par le plus imprévu des reviremens, s'il y a des coalitions, c'est le victorieux, c'est le prépotent qui les noue contre le dernier vaincu, comme si le vaincu était l'ennemi commun, le grand suspect. Avec un art dont le succès ne s'explique que par la fascination de la force, M. de Bismarck a su persuader à d'autres états qu'ils étaient intéressés à se ranger sous son commandement et à lui garantir ses con-

quêtes. Il a eu l'habileté de réunir sous sa main et à son profit des nations ou des gouvernemens presque ennemis, entre lesquels il n'y a d'autre lien que sa volonté, — l'Autriche vaincue par lui et par lui bannie de l'Allemagne, l'Italie née d'hier et déjà impatiente de jouer sa fortune pour un mirage d'ambition et de fausse grandeur. Par le fait, la triple alliance, qu'il n'a pas tenu à lui d'étendre encore, n'est qu'une combinaison de stratégie où il y a un chef qui règle la marche, et des alliés qui ne sont que des subordonnés dévouant leurs ressources et leurs soldats pour assurer la suprématie allemande. Le nouveau dominateur en est à sa vingtième année de règne et de succès depuis la dernière guerre. En cela, il a été plus heureux que Napoléon, qui n'a guère duré que dix ans.

Quand les chefs du nouvel empire allemand protestent que dans tout ce qu'ils font ils ne veulent que la paix, ils sont sincères à leur manière sans doute, puisqu'ils y sont intéressés ; mais les prépondérances, qu'elles durent vingt ans ou dix ans, qu'elles s'appellent l'Allemagne ou la France, sont toujours les mêmes, et il n'est point d'art au monde qui puisse en voiler les caractères ni en détourner indéfiniment les conséquences. C'est leur fatalité d'être justement le contraire de l'équilibre et de la paix, de perpétuer l'état de guerre, ou, si l'on veut, de « préparation à la guerre, » et en multipliant leurs armemens, leurs alliances militaires, de contraindre les autres à s'armer à leur tour, à s'allier, s'ils le peuvent, dans un intérêt commun de protection. C'est leur malheur, ou leur secrète faiblesse, de se croire toujours menacées, et, sous prétexte de se défendre, d'être sans cesse entraînées à des extensions nouvelles, de finir par ébranler tous les droits, toutes les indépendances, toutes les conditions de l'ordre universel. De là cette situation extraordinaire où les neutralités elles-mêmes ne sont plus en sûreté, où retentissent de temps à autre ces étranges déclarations : « La force prime le droit ! » — « Il n'y a plus d'Europe ! » où l'on parle couramment enfin, dans les polémiques, des provinces qu'on se promet de distribuer, des territoires libres qu'on violera à la prochaine guerre.

I.

Qu'en sera-t-il réellement de ces neutralités reconnues par des contrats européens, respectées jusqu'ici comme des garanties de paix ou comme des limitations nécessaires des grands conflits, et maintenant contestées ou menacées ? On remarquera que cette question n'est qu'une suite des événemens qui ont si sensiblement modifié ce qu'on appelait autrefois l'échiquier de l'Europe, en élevant

au centre du continent une puissance prédominante fatalement entraînée à peser sur tout ce qui l'entoure. Au fond, pour préciser les choses, à l'heure qu'il est, tout se réduit à savoir si la guerre, le jour où elle éclaterait de nouveau, resterait un duel entre l'Allemagne et la France sur les Vosges, ou si elle s'étendrait aussitôt à toute la frontière qui va de la mer du Nord aux Alpes; si, en un mot, la Belgique et la Suisse deviendraient du même coup des champs de bataille, des chemins d'invasion. C'est le problème plus que jamais agité depuis quelque temps, livré aux contradictions de toutes les polémiques, au demeurant assez sérieux pour préoccuper l'Europe aussi bien que les états exposés à être enveloppés dans le tourbillon des grandes querelles internationales.

Oui, sans doute, les choses ont suivi un tel cours que de nouveaux conflits sont toujours possibles, peut-être même inévitables, et qu'au premier coup de canon ils peuvent s'étendre; mais c'est ici justement que la question, en se précisant, touche aux points vifs, au droit public, à ce qui reste d'ordre européen, à la géographie militaire. Quelle place et quel rôle pourraient avoir dans les conflits éventuels des états étrangers par leur position, par leurs traditions, par leur destination même, aux démêlés qui peuvent s'élever autour d'eux? Quel intérêt auraient des pays comme la Belgique, la Suisse, à se laisser capter ou entraîner, sous la pression de la force, au risque de jouer leur indépendance, — et quel intérêt, à leur tour, auraient les puissances limitrophes à méconnaître des neutralités paisibles et inoffensives?

Depuis que la fortune de la guerre a ramené de la Lauter et de la Sarre sur les Vosges la frontière qui sépare la France de l'Allemagne, il est certain que tout a singulièrement changé. M. de Bismarck, dans l'excitation et l'orgueil du succès, au lendemain de la journée de Sedan, avait dit : « Il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis. Il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent à l'abri de toute attaque... » Il avait dès lors aussi dévoilé ses desseins sinon sur Metz, dont il ne parlait pas encore (1), du moins sur Strasbourg, qu'il appelait sans

(1) C'est un fait à peu près acquis à l'histoire que M. de Bismarck hésitait d'abord à faire entrer dans ses plans l'annexion de Metz. C'est la raison militaire, c'est-à-dire l'esprit de conquête, qui l'emportait; c'est l'état-major qui avait le dernier mot. M. de Moltke, à ce qu'on a raconté, disait que si on ne gardait pas Metz, il fallait se préparer à avoir 100,000 hommes de plus. Par le fait, avec l'annexion de Metz, on n'a pas moins eu les 100,000 hommes, et même beaucoup plus, et du même coup, une situation singulièrement aggravée. En cela, il est certain que M. de Bismarck, tout en maintenant des exigences déjà bien grandes, puisqu'elles impliquaient toujours pour

façon la « clé de la maison. » Et de fait, par des traités écrits du bout de l'épée, la politique de conquête a obtenu ce qu'elle voulait. Elle a eu son glacis, son territoire, ses forteresses; elle a eu la clé de sa maison et du même coup la clé de la maison d'autrui. Elle a fait de l'Alsace-Lorraine une sorte de « marche » où l'Allemagne peut désormais déverser ses forces, appuyée à ses deux ailes sur Metz et Strasbourg, formidablement armées, devenues les puissans soutiens d'une foudroyante offensive toujours possible. Trahie par la fortune, la France, si elle ne voulait rester, avec sa frontière démantelée et ses trouées béantes, livrée aux fatalités des invasions, a donc été obligée de suppléer à ce qu'elle n'avait plus, de se refaire une cuirasse. Elle a réussi, autant qu'elle le pouvait, à reconstituer, dans les positions qui lui restaient, une première ligne défensive, une barrière. L'art a été d'établir de Belfort à Montmédy, par Épinal, Toul, Verdun, une sorte de chaîne de sûreté, places ou camps retranchés, en limitant et en commandant les issues inévitablement laissées à l'invasion. Il en est résulté cette situation saisissante et redoutable, — encore bien inégale pour les vaincus, — où, sur une étendue de près de 300 kilomètres, de la Suisse au Luxembourg, la France et l'Allemagne se trouvent front contre front, respectivement rangées derrière des frontières qui ne sont point invulnérables, qui ne seraient toutefois, de part ni d'autre, faciles à pénétrer. Les Français ne pourraient faire un pas sans se heurter contre les masses allemandes flanquées de Metz et de Strasbourg. Les Allemands, à leur tour, ne pourraient s'avancer sans avoir à forcer des positions et des passages hérissés de fer et de feu.

C'est un fait que l'Allemagne et la France se trouvent en force sur les Vosges et sur la Meuse; en ce moment même, l'Allemagne vient d'augmenter ses forces d'un corps d'armée de plus en Alsace-Lorraine, et la France à son tour a augmenté le nombre de ses régimens à l'abri des défenses artificielles qu'elle s'est créées. C'est aussi un fait que, si les deux nations doivent éprouver quelque difficulté à s'aborder directement par une attaque de frontière, il y a aux deux extrémités de leur ligne des zones libres par où elles peuvent tenter de se frayer un chemin, de se tourner mutuellement pour faire tomber leurs défenses. Les Allemands, par habitude ou par tactique, accusent la France de méditer sans cesse des conquêtes ou des violations de territoires. La France, avec bien plus de raison, peut montrer la prépondérance allemande savamment organisée, s'imposant ou s'insinuant

la France la perte de l'Alsace, se montrait plus prévoyant que le chef d'armée qui a décidé l'annexion de Metz.

de toutes parts, pesant sur ses voisins de tout son poids, par l'intimidation ou les captations comme par les alliances. Entre les deux puissans adversaires, la Belgique, la Suisse se sentent pressées, menacées, peu ou mal protégées par la légalité européenne, et d'autant plus jalouses de se défendre par leurs propres forces, de sauvegarder leur indépendance et leur inviolabilité. Telle est la situation! Ce qu'il y a de mieux, c'est de la voir dans sa vérité, c'est de saisir sur le terrain même cette possibilité d'une offensive débordant la frontière centrale, s'enfonçant dans le flanc de la France, — ou, si l'on veut, réciproquement, menaçant l'Allemagne, — par la Meuse et par le Jura.

Serrons les faits de plus près pour la Belgique. Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le sait bien, que le pays belge est exposé à subir le contre-coup des commotions européennes, qu'il peut être tour à tour un objet de dispute, un lieu de passage ou une « barrière, » suivant le mot des vieux actes diplomatiques. Il y a longtemps qu'il est admis, — c'est devenu une sorte d'axiome militaire, — que les régions de la Flandre, du Hainaut, sont un champ de bataille traditionnel, que la vallée de Sambre-et-Meuse est le grand chemin des invasions, — pour la France sur l'Allemagne du nord par le Rhin inférieur, — pour l'Allemagne sur Paris par la France du nord. Depuis César jusqu'à Napoléon, de tout temps la guerre a passé par là, par Charleroi et Namur comme par la Lys et l'Escaut. Lens et Senef, Steinkerque et Nerwinde, Fleurus, Jemmapes et bien d'autres, sans oublier même Malplaquet et Waterloo, sont des noms belges. C'est dans ces contrées que se sont vidées les grandes querelles; mais c'est qu'alors c'était le pays contesté entre tous, le premier nécessairement exposé aux invasions, au choc des armées. Entre la France, pressée au nord, impatiente d'assurer ou d'étendre sa frontière, et les maîtres successifs de ces territoires qui se sont appelés les Pays-Bas espagnols, les Pays-Bas autrichiens, le duel était inévitable; le théâtre était tout tracé dans ces Flandres ouvertes aux armées, aux coalitions, où l'Autriche campait encore en 1789. La révolution n'a été qu'une phase nouvelle de cette lutte qui faisait un instant, au commencement du siècle, des provinces belges une possession française, et dont le dénoûment, momentané aussi, en 1815, était la création, sous le nom de royaume des Pays-Bas, d'un poste avancé et fortifié contre la France. Tant que le contact a duré entre puissances rivales sur cette frontière, la guerre en Flandre était une fatalité.

Aujourd'hui, et c'est là le fait nouveau qui commande tout, à la place de cette zone vouée par destination à la guerre, toujours disputée, il y a une zone interposée, fermée aux invasions, au moins légalement inviolable. Il y a une neutralité née d'une révolution

qui a fondé une nationalité nouvelle et a eu de plus pour résultat de pacifier la frontière. Cette neutralité, les circonstances l'ont créée, les cabinets l'ont sanctionnée, la politique l'a corroborée par les transactions. Elle a duré déjà soixante années pendant lesquelles elle a eu le temps de donner la mesure de sa vitalité, de s'identifier avec l'indépendance d'un petit peuple aux mœurs industrieuses et libres. Et c'est dans cette situation, non plus devant une frontière ouverte à tous les conflits, mais en présence d'une neutralité vivante, reconnue, que se noue le nouveau drame européen, où tout peut dépendre du degré de force et de résistance de cette neutralité, comme aussi des intentions présumées, des tentations, des intérêts politiques ou stratégiques des puissances qui l'entourent. Chose bizarre ! dans un temps où l'on ne parle que de progrès dans les idées, dans les mœurs, le progrès du droit public serait-il de biffer une indépendance de plus d'un demi-siècle, pour en revenir au passé, au droit de conquête, au temps où l'on envahissait la Silésie parce que tel était le bon plaisir de l'envahisseur ?

Que les Belges, — aussi bien que les Suisses d'ailleurs, — se sentant, malgré tout, peu en sûreté, s'émeuvent à la pensée que leur neutralité pourrait n'être qu'une barrière fragile, que ce qui est arrivé autrefois pourrait se renouveler, c'est tout simple. La première condition pour eux, s'ils veulent être respectés, est évidemment de se mettre en mesure de se faire respecter, et ils ne le peuvent que par un système militaire suffisant pour sauvegarder l'inviolabilité de leur territoire, pour déjouer les tentations de la force et les surprises. Un état neutre n'est point nécessairement un état désarmé. Il y a longtemps que les hommes les plus éclairés, les conseillers les plus clairvoyans, même des conseillers étrangers l'ont senti et ont dit aux Belges : « Sans moyens de défense, vous serez les jouets de tout le monde. » Des hommes des premiers temps de l'indépendance belge, comme Paul Devaux, Joseph Lebeau, n'ont cessé de le dire : « Notre neutralité, pour signifier quelque chose, doit être armée. Si la Belgique ne veut pas se livrer au hasard des événemens, il faut qu'elle maintienne une organisation militaire importante. » Le roi Léopold Ier n'avait pas une autre pensée lorsqu'il y a trente ans, au risque de braver des préjugés populaires, il entreprenait de transformer Anvers en un vaste camp retranché et de faire de ce camp un refuge de l'indépendance nationale, au cas où elle recevrait quelque offense à l'improviste. Il avait compris que là où d'autres avaient des mois pour se préparer, la Belgique risquait d'être surprise du jour au lendemain, et qu'à défaut d'une résistance impossible en rase campagne elle devait se ménager un dernier asile où elle pourrait attendre sans capituler devant la force. C'est une idée qui n'a rien de nouveau, la

fortification d'Anvers en a été la première expression; mais c'est surtout depuis quelques années que cette question de la défense belge s'est élargie et compliquée avec les événemens, à mesure que l'état de l'Europe est devenu plus violent. Elle a retenti dans le parlement de Bruxelles, elle a passionné et partagé l'opinion; elle a suscité les controverses les plus vives, une guerre de brochures où se sont trouvés engagés les chefs militaires, le souverain lui-même (1).

Le fait est que tout ce qui touche au développement des moyens de défense, des armemens, de l'état militaire est aujourd'hui en Belgique une sorte d'obsession. Une fois dans cette voie, tout s'enchaîne. La fortification d'Anvers a été le point de départ; mais Anvers n'est qu'un vaste camp de refuge, un réduit imaginé et construit à une époque où l'on songeait avant tout à s'appuyer sur l'Angleterre. Anvers a paru ne plus suffire à des circonstances nouvelles. On a fait un pas de plus; on a cru nécessaire d'étendre et de compléter la défense belge par des postes avancés sur la frontière ouest et sud : c'est ce qu'on a appelé les fortifications de la Meuse. Camps retranchés, têtes de pont, forts d'arrêt, peu importe le nom, ces fortifications conçues par un des premiers ingénieurs militaires de l'Europe, M. le général Brialmont, sont destinées à intercepter les invasions, en couvrant Liège qui est le point de jonction avec la grande ligne allemande d'Aix-la-Chapelle-Cologne, — Namur qui par sa position au confluent de la Sambre et de la Meuse fait face à une armée venant du sud.

Dans les plans du génie belge, les travaux de Namur et de Liège se compléteraient par un fort qui serait placé à Saint-Trond, sur la ligne allant de la frontière du Limbourg néerlandais à la frontière de France par Hasselt-Gembloux-Charleroi, et qui avec les ouvrages de la Meuse, avec la place de Diest reliée à Anvers, fermerait les issues les plus menacées. On est déjà à l'œuvre; mais la fortification de la Meuse implique une autre conséquence, l'augmentation des forces militaires. Jusqu'ici, avec un recrutement à peu près modelé sur l'ancien recrutement français, la Belgique a eu une armée qui n'a guère dépassé jamais 100,000 hommes; elle n'a pas atteint ce chiffre en 1870. Ce qui a suffi jusqu'ici ne peut plus suffire pour garder les places de la Meuse en même temps que le camp retranché d'Anvers et avoir une armée de campagne qui reste le nerf de la défense. Aussitôt est née une question qui ne laisse pas d'émouvoir et de partager l'opinion, celle de l'extension du recru-

(1) C'est un bruit accrédité, en effet, que le roi Léopold II n'était pas étranger à quelques-unes de ces brochures, même pour l'inspiration, à celle de M. Banning, surtout à la brochure anonyme qui a pour titre : *la Belgique actuelle, au point de vue commercial, colonial et militaire, programme de politique nationale.*

tement à la nation tout entière, du service universel et obligatoire ! Et c'est ainsi que la Belgique, bien que simple état neutre, est entraînée comme tout le monde dans la voie des armemens, des dépenses militaires. Elle est entrée dans cette voie, on doit le croire, avec la préoccupation des dangers que peuvent lui créer les conditions nouvelles de l'Europe, la proximité d'armées puissantes, les chances de violations toujours possibles de territoire. Encore faudrait-il savoir où est le danger le plus réel, d'où il peut venir, jusqu'à quel point il est inévitable et imminent.

On dit à la vérité qu'il pourrait y avoir ici quelque arrière-pensée, que la Belgique céderait à une pression ou à la fascination du succès et de la force, que les fortifications de la Meuse, en apparence si plausibles, seraient surtout dirigées contre la France, que tout ce bruit en un mot ne servirait qu'à déguiser des connivences avec l'Allemagne. On dit que le roi Léopold II, qui passe pour avoir inspiré, dirigé l'agitation militaire en Belgique, serait par ses inclinations tout Allemand, qu'il se serait même lié par quelque pacte mystérieux (1). On réveille le souvenir d'un protocole de 1818, du congrès d'Aix-la-Chapelle, auquel le roi Léopold Ier aurait été obligé de souscrire secrètement en 1831 et qui laisserait à la Prusse, au nom de l'Europe, un droit d'occupation sur la Meuse. Il y a mieux : dans une brochure assez récente, un ancien officier du génie belge, un ancien professeur d'art militaire, M. Girard, adversaire instruit, quoique passionné, des fortifications nouvelles, signale une particularité imprévue. Il prétend démontrer que cet article secret de 1831, dont on parle souvent, qui existe en effet, le roi Léopold Ier, après l'avoir signé, avait réussi à l'annuler, en démantelant les forteresses, et qu'aujourd'hui, par une insigne imprévoyance, on le fait revivre en relevant la place de Namur. De façon que la Prusse, qui a plus que toute autre puissance contribué à détruire l'ordre

(1) Cette question d'un traité secret, si souvent agitée un peu à tort et à travers depuis quelque temps, a été récemment encore l'objet d'une interpellation dans le parlement de Bruxelles. Le ministre des affaires étrangères, M. le prince de Chimay, traitant assez sévèrement les inventeurs de « renseignemens imaginaires » et de « documens fabriqués, » répondait en disant : « Le gouvernement belge connaît les devoirs que lui impose la neutralité qui lui est garantie, et il les respecte jusqu'au scrupule. Dire qu'il aurait violé ces devoirs par des traités, qu'il aurait pris des engagemens avec ses voisins, *c'est inventer une fable ridicule*. La Belgique est libre, absolument libre dans les termes des traités qui ont consacré son indépendance. » Tous les hommes politiques belges au pouvoir ou hors du pouvoir tiennent le même langage. On peut dire sans doute que cela ne prouve rien, que, s'il y avait un traité secret, on ne l'avouerait pas ; on peut dire aussi qu'un traité ne répondrait à rien ou serait au moins inutile, que, si on le voulait, on pourrait le signer en un quart d'heure, au moment d'une guerre, sans avoir besoin de se lier d'avance pour toutes les éventualités prévues ou imprévues.

territorial et diplomatique de 1815, serait encore investie on ne sait de quelle délégation posthume d'une Europe qui a cessé d'exister pour occuper en cas de besoin les postes avancés de la Meuse contre la France! Il y a évidemment dans tout cela des méprises, des confusions, des interprétations hasardeuses du droit public et des faits, des jugemens légers sur les choses et sur les hommes (1). C'est surtout méconnaître sans aucun doute le rôle d'un prince et d'un petit pays placés dans des circonstances où ils n'ont pas pu reconnaître aisément à tous les instans leurs amis et leurs ennemis.

Que les relations de la Belgique avec la France n'aient pas toujours été depuis soixante ans aussi confiantes, aussi faciles qu'elles l'ont été sous la monarchie de juillet, et que les deux princes qui ont régné à Bruxelles aient pu croire parfois nécessaire de s'assurer d'autres appuis, ce n'est que trop vrai, il faut l'avouer. On pourrait dire que, dans l'histoire de ces relations, le second empire a été un épisode qui a laissé de malheureuses traces. Pour l'empire, la Belgique était une gêne par ses libertés et une tentation. Ceux qui ont connu les commencemens de la seconde ère napoléonienne n'ont pas oublié un fait que M. de Falloux signale d'un trait sommaire dans ses *Mémoires;* ils peuvent se souvenir qu'un jour, peu après le 2 décembre, au printemps de 1852, on put croire l'indépendance belge menacée par un décret d'annexion improvisé, et qu'une résistance heureuse avait seule arrêté au dernier moment la volonté qui alors décidait de tout. Le roi Léopold Ier n'avait pu l'ignorer, et si pour des années l'incident semblait oublié, le souverain belge avait assez de sagacité pour comprendre qu'il n'était qu'ajourné, assez de prudence pour se précautionner, sans rien laisser paraître dans ses rapports avec celui qu'il appelait le « puissant voisin. » En réalité, il y a toujours eu deux politiques au courant de l'empire : il y a eu la politique française traditionnelle, laissée au ministère des affaires étrangères, celle que M. Thouvenel avait la liberté de résumer en disant un jour : « La Belgique s'est formée, et sa neutralité reconnue par l'Europe couvre depuis lors toute la partie de notre frontière qui se trouvait précisément

(1) M. le major Girard, dans la vivacité de ses préoccupations militaires et diplomatiques, va évidemment un peu loin; il veut trop prouver. Il ne se borne pas à soutenir que les nouveaux forts de la Meuse ne serviraient à rien, que, dans tous les cas, la Prusse garde le droit d'occuper Namur; il s'efforce de démontrer que la place même d'Anvers est une « illusion », qu'elle ne tiendrait pas quarante-huit heures devant une attaque sérieuse. C'est expédier bien vite une grosse besogne; les militaires auraient sans doute à objecter à la démonstration de M. le major Girard. En réalité, l'auteur de cette brochure, qui a fait beaucoup de bruit, veut surtout en venir à prouver que la Belgique doit chercher ses moyens de défense dans la réforme de ses institutions militaires et une organisation nouvelle de son armée.

la plus exposée... En un mot, ce que les traités de 1815 présentaient de menaçant pour nous dans le nord n'est plus qu'un souvenir relégué dans l'histoire. Nous n'avons plus de ce côté aucune espèce de garantie à réclamer. » Il y avait aussi la politique qui s'était déclarée dès le début, qui devait reparaître aux derniers jours comme elle était apparue aux premiers jours de l'empire. On sait l'histoire de cette secrète et louche négociation dont la Belgique était l'objet après 1866, de ce traité que l'empire se laissait aller presque naïvement à ébaucher de sa propre main, pour l'édification de M. de Bismarck, que le chancelier mettait tout son art à garder, — pour finir par la foudroyante révélation d'un désastreux marchandage qu'il désavouait au mois de juillet 1870, quand il n'était plus intéressé à se taire. M. de Bismarck agissait certainement ce jour-là avec une audacieuse brutalité. Le projet après tout avait existé! Et si le roi Léopold a senti ce qui l'avait menacé, si ces souvenirs ont laissé un trouble passager, quelque incertitude dans les relations des deux pays, il n'y a pas trop à s'en étonner. Mais l'empire n'a été qu'une déviation temporaire, une parenthèse malheureuse dans les affaires de la France.

Aujourd'hui tout est changé, la parenthèse est close : la France est rentrée tout naturellement dans ses traditions. La fortune a été dure pour elle, elle l'a du moins ramenée sur ce point à la vérité des situations, à la sincérité de ses rapports avec la Belgique, à ce rôle d'une puissance sympathique et désintéressée que définissait M. Thouvenel. Laissée à elle-même, la France ne peut évidemment avoir ni arrière-pensées de conquête ni préméditations envahissantes à l'égard d'un état libre et neutre qui est réellement une garantie pour elle, qui fait la sûreté de ses provinces du nord, dont la constitution, à la place d'un royaume organisé et armé autrefois contre sa frontière, a été un succès pour sa politique. Cette neutralité indépendante, en effet, la France, plus que toute autre puissance, a contribué à lui donner la vie. Elle l'a soutenue et protégée de ses armes; elle l'a défendue par sa diplomatie dans les conseils de l'Europe. Tous ceux qui ont dirigé avec prévoyance les affaires françaises ont senti le prix de cette création nouvelle qui avait le double mérite d'effacer l'injure de 1815 et de remettre la paix sur un de nos confins. Quel intérêt aurait la France à rouvrir le champ de bataille des Flandres, à recommencer l'histoire des invasions contraires? Elle ne songe sûrement à menacer la Belgique, libre et neutre, ni de ses velléités conquérantes, ni de propagandes désormais surannées. Elle n'a rien à demander de mieux que ce qui a existé depuis soixante ans, ce qui existe encore; et si elle a été conduite à augmenter ou à renouveler ses défenses dans le nord, a

Lille, — sur l'Escaut, à Valenciennes, — sur la Sambre, à Maubeuge, sur l'Oise, à Hirson, comme elle s'est armée dans le nord-est, ce n'est pas certainement pour menacer la Belgique; c'est tout simplement dans la prévision que le territoire neutre pourrait n'être pas respecté par d'autres, qu'une armée ennemie pourrait forcer le passage pour se porter sur une des routes les plus directes d'invasion, la vallée de l'Oise. Les Belges eux-mêmes l'ont si bien senti qu'un de leurs écrivains a pu dire : « Plus nos voisins du Midi multiplieront les obstacles sur la frontière franco-belge et moins nous aurons à redouter une invasion allemande, c'est évident. »

Politiquement, moralement, le danger pour la Belgique n'est donc plus du côté de la France. La vérité est que par la force des événemens il s'est déplacé : il a passé ailleurs, il est bien plutôt désormais en Allemagne. Et si le danger est devenu assez sensible, assez pressant pour émouvoir les Belges, ce n'est pas parce qu'on se trouverait en face d'un prétendu droit qu'aurait l'Allemagne, c'est-à-dire la Prusse, de mettre garnison à Namur au premier bruit de guerre. On ne parle pas sérieusement sans doute d'un droit qui a été imaginé en 1815, qui se liait à la constitution du royaume des Pays-Bas, et qui après la dissolution de ce royaume, après toute sorte de métamorphoses, demeurerait encore aujourd'hui applicable à une situation toute différente, à un état nouveau, indépendant et neutre. On aurait quelque peine à faire comprendre par quel miracle de contradiction des puissances, qui reconnaissaient en 1831 la neutralité indépendante de la Belgique, auraient en même temps signé un protocole secret qui serait la négation, l'abolition virtuelle de cette neutralité (1). Il resterait de plus à expliquer comment ce

(1) A force de commentaires et de subtilités, on a fini par obscurcir toutes ces questions qui touchent aux conditions de l'indépendance belge, à la convention de 1831, dite des forteresses, à l'acte interprétatif de cette convention (23 janvier 1832) et au fameux article secret dont on ne cesse de parler. La vérité *vraie* de la situation est tout entière dans un exposé sommaire paru au *Moniteur belge* du 25 mai 1832, et disant : « Par le traité de Paris du 20 novembre 1815, les puissances alliées s'étaient réservé le droit d'élever des forteresses dans quelques pays limitrophes de la France et avaient destiné à cet objet une partie des 700 millions payés par la France. Le roi des Pays-Bas reçut, pour sa part, 60 millions qui furent employés à la construction et à la réparation des forteresses; les puissances alliées se regardèrent depuis 1815 comme les propriétaires ou du moins les co-propriétaires des forteresses ainsi élevées en Belgique; elles étaient périodiquement inspectées par des officiers étrangers au royaume des Pays-Bas au nom des puissances. — *Cet état de choses a cessé.* Ce grand résultat n'est pas écrit dans le traité même, mais dans un acte rédigé le 23 janvier 1832 et échangé en même temps que le traité... *On peut dire que ce jour-là le sol belge a été libéré de toutes les servitudes de droit public que les vainqueurs de* 1815 *avaient imposées...* » C'est l'explication nette et décisive du nouvel

droit survivant d'occupation que l'Europe se serait réservé à titre collectif aurait pu passer en héritage à une seule des puissances sans l'aveu et à l'exclusion des autres. Ce ne serait manifestement que le droit de la force! Passons, écartons les fictions, les subterfuges d'une diplomatie par trop captieuse. Le danger pour la neutralité belge n'est pas dans un protocole dix fois périmé qu'on pourrait à l'occasion tirer de la poussière des archives, il est dans la situation tout entière, telle que les événemens l'ont faite pour l'Allemagne et pour ses voisins.

Le vrai danger est dans cette prépotence créée par la guerre, qui presse et cerne un petit pays, qui agit sur tout ce qui l'entoure par son propre poids, par ses menaces ou ses captations, par ses ingérences avouées ou clandestines, par un besoin irrésistible d'extension et de suprématie. Et qu'on le remarque bien, avec la Belgique c'est toute cette zone occidentale de l'Europe qui reste exposée à être absorbée dans la sphère germanique. Le Luxembourg, depuis qu'il a été détaché de l'ancienne confédération, a été déclaré neutre : c'est son état légal depuis 1867; mais à la mort du roi Guillaume de Hollande, à qui il appartient encore, il passe à un prince allemand, au duc de Nassau, et la neutralité du grand-duché n'est plus qu'un mot. Il y a mieux : la Hollande elle-même n'est point à l'abri du danger, depuis que, par la disparition du Hanovre et de la vieille organisation germanique, elle se trouve directement en contact avec le teutonisme armé et tout-puissant. La Hollande est pour l'Allemagne nouvelle une tentation par ses côtes, par ses ressources maritimes et commerciales, par ses opulentes colonies, par les bouches du Rhin, sur lesquelles le germanisme se croit des droits, et les Hollandais émus pour leur sécurité ont suivi le mouvement universel : ils se sont crus obligés de renouveler leurs défenses de l'Yssel, d'augmenter leurs forces militaires (1). C'est la suite évidente de cette révolution d'équilibre

ordre de choses créé par la révolution belge et par la convention du 14 décembre 1831, relative à la démolition d'un certain nombre de forteresses. Il n'y a rien dans cette convention qui réserve un droit d'occupation dans les forteresses non démolies. — Quant à l'article « secret » dont on parle toujours, il n'est pas tellement secret qu'on ne sache à peu près ce qu'il contient. Il ne stipule rien qui soit une diminution de souveraineté pour la Belgique ou une menace pour la France. S'il prévoit le cas où le roi des Belges aurait à s'entendre avec les cours garantes au sujet des forteresses conservées, il ajoute que c'est *toujours sous la réserve de la neutralité de la Belgique.* — *L'Avenir militaire* français, dans son numéro du 6 décembre 1889, a donné l'explication la plus claire de tous ces faits.

(1) La prévision d'une « guerre prochaine » où ils pourraient être impliqués sans le vouloir préoccupe les Hollandais autant que les Belges. Tout récemment, un ancien officier d'artillerie de l'armée hollandaise, M. Tindal, a écrit un ouvrage et fait des conférences qui ont excité le plus vif intérêt; il a même, si nous ne nous trompons,

d'où est sortie une prépotence aussi menaçante pour l'intégrité hollandaise que pour la neutralité belge. Le péril profond, permanent pour la Belgique est dans le voisinage d'un empire guerrier qui la tient sous la pression de sa puissance militaire et de ses influences. Il est là et il n'est point ailleurs. Que les chefs officiels du teutonisme désavouent dans leurs discours toute pensée d'absorption à l'égard des petits états, qu'ils exploitent même des souvenirs pénibles pour détourner les soupçons sur la France, c'est possible, c'est leur habileté. Les faits n'existent pas moins. Il n'est point douteux que depuis assez longtemps l'action allemande serre ou pénètre la Belgique de tous côtés, sous toutes les formes, par les chemins de fer dirigés sur la frontière, par les menées de police pratiquées à l'intérieur du royaume, peut-être aussi par des intelligences secrètes déguisées sous le voile d'offres désintéressées.

Or, c'est ici justement que revient la question délicate : que gagnerait le roi Léopold, — puisque c'est le roi qu'on met souvent en cause, — à se faire le complice de la politique allemande, à se lier par des engagemens secrets, à relever les fortifications de la Meuse pour livrer Liège à la première sommation de l'envahisseur venant d'Aix-la-Chapelle? Il risquerait tout simplement de livrer l'indépendance et la neutralité de son royaume sans prévoyance, sans profit possible, d'attirer du premier coup la guerre sur son territoire, d'appeler sur lui le danger qu'il est intéressé à conjurer. Ce serait jouer le tout pour le tout sur une apparence, sur la foi superstitieuse à celui qu'on croit le plus fort. On nous permettra de n'attacher aucun prix à des traités secrets qui spéculeraient d'avance sur un démembrement de la France à la « guerre prochaine, » et promettraient à la Belgique un agrandissement dans nos provinces du nord. C'est bon à dire dans des polémiques de fantaisie ; ce n'est même pas bon à abuser les crédulités les plus naïves. On peut, tant qu'on voudra, trafiquer secrètement de Lille aussi bien que de Nice : il restera toujours à exécuter le marché, à prendre livraison! Le plus clair est qu'à se payer de ces illusions,

adressé un mémoire aux chambres sur les dangers auxquels pourrait être exposée la Hollande. M. Tindal a développé sous toutes les formes cette idée que, dans le cas d'une guerre, l'Allemagne, qui n'a qu'un seul chemin de fer d'accès sur la Belgique, serait conduite à se servir des voies ferrées qui passent par la Hollande. Il ajoute que, dès l'ouverture des hostilités, l'Allemagne mettrait le cabinet de La Haye dans l'alternative de signer un traité d'alliance ou d'être considéré comme ennemi, qu'elle procéderait infailliblement comme elle a fait en 1866 avec le Hanovre, à qui elle ne laissait qu'un délai de six heures. Il en concluait que la Hollande devait aviser à sa défense, si elle ne voulait pas être foulée aux pieds et même être exposée à un bombardement de La Haye, qu'il considérait comme possible. Ces conférences ont vivement ému le monde militaire et politique en Hollande.

l'état belge se compromettrait gratuitement dans la plus équivoque des aventures, avec la chance d'y périr dans tous les cas. Si la France ressaisissait la victoire qui peut ne pas lui échapper toujours, elle serait déliée par la guerre de tout engagement avec ses voisins, et ce que la Belgique pourrait espérer de mieux serait de ne plus vivre que sous le bon plaisir de la France; si l'Allemagne était victorieuse, la royauté belge ne serait plus, on le sent bien, qu'une vassale du vainqueur, un fief du grand empire, un grand-duché de Hesse! De toute façon ce serait la fin d'une situation, d'une neutralité indépendante respectée jusqu'ici. — On ne peut pas, c'est bien évident, demander à la Belgique de se montrer française par ses sympathies ou par ses actions dans cette « guerre prochaine, » qu'on représente toujours comme près d'éclater ; on a, d'un autre côté, le droit de lui demander de n'être pas Allemande par ses préférences ou par ses connivences; ce qu'on peut lui conseiller de plus sage, c'est de rester Belge, et les fortifications nouvelles sont la traduction d'une pensée qui est très vraisemblablement la pensée du roi lui-même, plus certainement encore la pensée de la nation tout entière.

L'augmentation de l'état militaire pour la Belgique n'est et ne peut être qu'un acte préventif de défense, une démonstration d'indépendance. Elle a d'ailleurs, ainsi comprise, une valeur qui pourrait être des plus sérieuses, peut-être décisive. Il se peut, sans doute, que l'armée belge, même avec cet accroissement d'effectifs qu'on réclame pour elle et les camps retranchés qu'on lui prépare, ne pût tenir longtemps devant des armées supérieures qui franchiraient la frontière, qu'elle fût obligée de se replier par degrés jusque sous Anvers. Qui peut dire cependant que, le jour où l'on verrait la Belgique décidée à se défendre de son mieux, cette résolution connue, avérée, ne serait pas d'un grand et sérieux effet? Elle serait un avertissement. Les chefs des armées étrangères sauraient qu'ils seront nécessairement ralentis dans des opérations où le succès peut dépendre de la promptitude, qu'ils auront à compter avec une résistance organisée, à forcer des passages, à enlever des places, à faire des détachemens, au risque de diminuer leurs forces actives. Il y a de quoi réfléchir, et ici on revient à un autre côté de la question. Jusqu'à quel point et dans quelle mesure la France et l'Allemagne elles-mêmes, — puisque c'est toujours des deux grandes antagonistes qu'il s'agit, — seraient-elles intéressées à étendre et à compliquer leurs opérations, à commencer par la violation de vive force d'une neutralité reconnue par l'Europe, d'un territoire gardé et défendu? Entre les deux

puissances, l'intérêt serait peut-être inégal, les difficultés seraient les mêmes.

La France, pour sa part, nous le disions, ne peut avoir aucune arrière-pensée d'invasion à l'égard de la Belgique; elle n'y a aucun intérêt. Il est certain que la France pourrait être conduite à entrer sur le territoire belge si elle y était provoquée, si l'Allemagne était entrée de son côté, — qu'elle pourrait être contrainte de répondre à l'invasion par l'invasion; de son propre mouvement, par un calcul ou une préméditation de stratégie en vue d'une prochaine guerre, elle ne prendra aucune initiative, parce qu'elle n'y est point intéressée. C'est un peu trop compter sur la crédulité des Belges que de les menacer de l'esprit de gloriole des Français, que de vouloir leur faire croire que les Français tiendraient, dès le début de la guerre, à s'assurer, par une prompte entrée à Bruxelles, un premier succès d'ostentation qui aurait un effet moral. C'est un calcul tout aussi inexact, quoique moins puéril, de supposer que les Français, hésitant à aborder le formidable front des défenses allemandes dans la « marche » d'Alsace-Lorraine, iraient de préférence se jeter dans la vallée de la Meuse, la grande route des invasions sur l'Allemagne du nord. C'est un peu de la stratégie de fantaisie. On ne voit pas bien à quoi il servirait, même pour l'effet moral, d'entrer à Bruxelles, tandis que les Allemands entreraient déjà peut-être à Nancy; on voit encore moins quel avantage il y aurait à s'enfoncer dans la vallée de la Meuse, lorsqu'on ne serait pas même encore assuré d'avoir sauvé la frontière si laborieusement élevée pour couvrir le cœur de la France, entre Épinal et Verdun.

C'était bon autrefois. M. Thiers parlait évidemment du passé, dont les guerres de la révolution n'étaient que le prolongement, lorsqu'il disait, en 1871 : « La vallée de la Meuse, l'histoire le démontre, est la véritable voie d'invasion ouverte à la France contre l'Allemagne du nord. » Les géographes militaires parlaient d'un tout autre état de l'Europe quand ils disaient que la contrée entre l'Escaut et la Sambre est le vrai point d'attaque pour les armées françaises, que « la possession de cette contrée livre le cours moyen de la Meuse et permet de tourner les formidables défenses de l'Allemagne occidentale. » Aujourd'hui, que gagnerait-on à tenter l'aventure dans des conditions politiques et militaires si complètement différentes? En supposant tous les succès, en admettant même l'armée belge hors de combat et rejetée impuissante dans Anvers, on irait tomber sur le Rhin inférieur, qui serait moins facile encore à passer entre Wesel et Cologne qu'au-dessous ou au-dessus de Mayence. On n'aurait rien tourné. On trouverait au bout

l'Allemagne unifiée, formidablement armée au nord aussi bien qu'à l'est. On se serait engagé sur une ligne démesurée, et pendant ce temps les Allemands ne resteraient pas au repos. Les Allemands n'en sont pas à connaître le terrain, à étudier minutieusement cet échiquier, et, dès 1868, M. de Moltke écrivait en vue de la guerre qu'on préparait, qui allait éclater deux ans plus tard : « Si, passant outre à la neutralité, la France pénètre en Belgique, son armée s'affaiblira considérablement par les détachemens laissés à Bruxelles et devant Anvers. De la Moselle on peut, plus facilement encore que de Cologne, s'opposer à la continuation de son mouvement au-delà de la Meuse, car nous forçons l'adversaire à faire front vers le sud et à recevoir une bataille décisive, alors que toutes ses communications seront menacées. La distance étant plus grande de Bruxelles à Cologne que de cette dernière ville à Mayence, Kaiserslautern ou Trèves, dans ce cas aussi nous apparaîtrons encore en temps utile en avant de notre Rhin inférieur. »

De sorte que la France, si elle n'est déterminée par une provocation, par une nécessité de défense immédiate, n'a réellement aucune raison de se jeter dans une campagne à travers la Belgique, qui pourrait être pour elle un grand piège, dans une diversion dont les inconvéniens dépasseraient les avantages. Elle n'a, — sans parler du respect du droit, — aucun intérêt à violer la neutralité belge, qui est, au contraire, la garantie d'une partie de sa frontière. On pourrait dire plutôt que ce qui menace la Belgique menace la France, — et, en revanche, que ce qui menace la France menace aussi la Belgique, même d'autres indépendances.

Entre la France et l'Allemagne, la situation n'est pas la même; il y a cette différence que si, pour une invasion allemande comme pour une invasion française, il y a toujours des difficultés assez sérieuses, qu'une résistance décidée de la Belgique accroîtrait nécessairement, il y a aussi, du côté des Allemands, des tentations, des entraînemens et, pour tout dire, un intérêt qu'on ne peut méconnaître. On a parlé beaucoup des préparatifs que les Allemands auraient faits, des chemins de fer qu'ils auraient construits ou développés pour pouvoir jeter rapidement des masses considérables sur cette partie de la frontière et être en mesure de décider la Belgique, de force ou de gré, à leur livrer passage. Laissons de côté les exagérations ou les puérilités. L'intérêt éventuel pour l'Allemagne, au premier bruit de guerre, pourrait être de courir, à travers la Belgique, sur les sources de l'Oise. A Aix-la-Chapelle, qui est un de ses points de concentration, elle n'est qu'à trente kilomètres de Liège. De Liège, en remontant la Meuse, elle est rapidement sur la Sambre; elle touche à Chimay, c'est-à-dire à la

« trouée » de l'Oise. C'est un de nos points vulnérables, c'est le défaut ou, si l'on veut, un des défauts de la cuirasse française. Pour la France, l'invasion de la Belgique par la Meuse ne conduirait la France qu'au Rhin inférieur, c'est-à-dire à rien ou à un guêpier. La violation de la neutralité belge porterait, au contraire, l'Allemagne à l'entrée de la vallée de l'Oise, qui n'est gardée jusqu'ici que par le fort d'Hirson, à la tête d'une des grandes routes d'invasion sur Paris, à huit ou dix marches de la Seine. Il est certain qu'il y a ici un but précis, un chemin tout tracé, un intérêt saisissable devant lequel la neutralité belge compterait vraisemblablement fort peu, si les Allemands étaient décidés à tenter l'aventure.

Ce ne serait pourtant pas encore très simple, ni même d'une réalisation facile, de quelque puissance qu'on dispose. D'abord, les Allemands n'ont pas assez du chemin de fer d'Aix-la-Chapelle, le seul de leurs chemins qui entre directement en Belgique, pour tous leurs transports, pour la concentration rapide des forces nécessaires à une grande et délicate opération. Ils sont donc, du premier coup, obligés d'ajouter à la violation de la neutralité belge la violation de l'indépendance hollandaise, en s'emparant d'autorité des voies ferrées qui communiquent du Rhin à la Belgique par le territoire néerlandais, pour suffire à de vastes mouvemens de troupes. C'est déjà une complication des plus sérieuses, la saisissante démonstration d'une prépotence absolue mettant des nations voisines, indépendantes ou neutres, dans l'alternative de se soumettre ou d'être traitées en ennemies. Et si la Hollande refuse de se soumettre, comme elle y paraît disposée; si, en cédant à la force, elle se replie dans ses lignes, prête à défendre son indépendance, l'Allemagne serait, dès le début, réduite à laisser des corps d'une certaine importance pour contenir une petite et vaillante armée, pour occuper un terrain toujours disputé. La résistance que la Belgique opposerait à son tour, — qu'elle ne pourrait se dispenser d'opposer, sous peine de livrer son indépendance, — fût-elle condamnée à être définitivement impuissante pour la défense de Liège et du cours de la Meuse, elle durerait encore assez pour embarrasser l'envahisseur, pour laisser à l'armée belge la liberté de reprendre des positions nouvelles en couvrant Anvers, en restant sous les armes. Les Allemands auraient à enlever des places, à laisser encore ici des détachemens devant l'armée belge qui ne serait pas soumise. Ils seraient nécessairement ralentis dans leur marche, ils perdraient des jours, c'est-à-dire l'avantage décisif de la rapidité, — et pendant ce temps, on peut supposer que la France se serait hâtée de concentrer des forces suffisantes dans

cette zone du nord, sur la ligne de Lille-Valenciennes-Maubeuge, non loin de Givet et de l'Oise. Si l'Allemagne avait pu former une armée de la Meuse sans toucher à son armée principale sur la frontière d'Alsace-Lorraine, la France trouverait à son tour, sans doute, dans ses masses militaires de quoi contenir l'invasion ou peut-être même s'avancer en Belgique pour menacer l'armée allemande en marche. Ce serait la contre-partie de l'opération que prévoyait M. de Moltke dans le cas d'une invasion de la Belgique par la France. De façon que l'intérêt qu'aurait l'Allemagne à gagner rapidement la « trouée » de l'Oise serait contrebalancé par les difficultés de toute sorte qu'elle rencontrerait.

Que résulte-t-il de tout ceci? Il y a deux ou trois faits sensibles. Il n'est point douteux que la neutralité belge peut toujours être exposée dans le tourbillon de fer et de feu dont elle se sent enveloppée. Elle n'est sûrement pas menacée par la France; elle pourrait l'être par l'Allemagne, si l'Allemagne cédait à ses instincts de domination plus qu'à la raison. La Belgique veut se défendre elle-même : on peut croire qu'elle n'y manquera pas, que tout ce qu'elle fait n'a point d'autre objet. Une de ses plus sérieuses garanties, au demeurant, est dans les difficultés que se créeraient les envahisseurs, et c'était, sans aucun doute, la pensée d'un des militaires les plus distingués de la Suisse, du colonel Ferdinand Lecomte, qui a dit, avec une impartialité peut-être un peu optimiste : « La Belgique est protégée par l'intérêt bien entendu des généraux et des hommes d'État allemands aussi bien que des généraux et des hommes d'État français, et par le bon sens qu'on est en droit de leur supposer d'après leurs antécédens. » On verra bien à la « prochaine guerre, » pour parler le langage du major belge Girard, ce que vaudra le bon sens dans les conseils des instigateurs de conflits.

II.

On verra, à l'extrémité occidentale de la frontière, ce qui en sera de la neutralité de la Belgique, comme on verra à l'extrémité opposée, à l'est, ce qui en sera de la neutralité helvétique. Ici, à la vérité, c'est une autre question, ou du moins si les principaux élémens sont les mêmes, si les adversaires que la fatalité des conflits peut mettre en présence sont les mêmes, les conditions topographiques, politiques et militaires sont sensiblement différentes.

Par son histoire et ses traditions, par ses mœurs, par sa position centrale et bastionnée, par son organisation fédéralisée et néces-

sairement défensive, la Suisse semble faite pour être une neutralité, et cette neutralité alpestre, placée entre quatre ou cinq États, semble gardée par la nature, par le courage d'un peuple énergique en même temps que par le droit diplomatique. Cela ne veut pas dire que la Suisse ait été toujours à l'abri des violations de territoire et qu'elle ne puisse être encore exposée à subir le contrecoup des grandes guerres. On connaît l'exemple le plus décisif. Lorsque la coalition de 1813, se resserrant par degrés sur la France, arrivait d'un côté sur la Meuse, de l'autre au pont de Bâle, le chef des armées autrichiennes, le prince de Schwarzenberg, n'hésitait pas à inonder la Suisse de ses soldats pour prendre la France à revers, par le Jura et par le Rhône, tandis qu'un autre corps devait s'avancer par le Simplon. Chose curieuse! l'empereur Alexandre Ier, qui s'était d'abord engagé, par une sorte de chevalerie, à faire respecter l'indépendance suisse, avait commencé par se révolter contre la résolution du généralissime autrichien, et quand on lui disait que tout était fini, qu'on était entré en Suisse, il se bornait à gémir et il se résignait en disant : « Ce qui est fait est fait. Au point de vue militaire, l'opération est bonne... Marchons droit au but et ne parlons plus de cela (1)! » Tous les chemins étaient bons pour marcher sur la France. A rester dans le vrai, cependant, on pourrait dire que la Suisse, organisée comme elle l'était, depuis 1802, par la souveraine médiation de l'empereur, protégée et plus ou moins dominée par la France, n'était qu'une neutralité fictive ou vassale; œuvre d'un tout-puissant génie, elle faisait pour ainsi dire partie du système napoléonien et, dès lors, ces violations de territoire pouvaient, jusqu'à un certain point, se couvrir d'un prétexte spécieux. Par le fait, la vraie neutralité, la neutralité moderne de la Suisse date de 1815, des traités qui l'ont reconnue et définie, qui l'ont en quelque sorte incrustée dans le droit public, en lui donnant la sanction collective de toutes les puissances de l'Europe. L'État helvétique sortait du congrès de Vienne agrandi de territoire, — il passait de dix-neuf à vingt-deux cantons, par l'annexion du Valais, de Genève, — fortifié, confirmé dans ses privilèges d'inviolabilité traditionnelle, fixé dans ses conditions nationales et extérieures. C'est la Suisse, telle qu'elle a

(1) M. de Metternich, au tome Ier de ses *Mémoires*, raconte d'un ton dégagé cet épisode de l'entrée des alliés en Suisse et ses conversations avec l'empereur Alexandre Ier. Le souverain russe et le chancelier autrichien avaient beau être des alliés, ils ne s'entendaient guère. L'empereur Alexandre était évidemment sincère dans les promesses qu'il avait faites à La Harpe, à Jomini et à ses amis du pays de Vaud; M. de Metternich se moque un peu, sans rire, de ses engagemens chevaleresques. Dans tout cela, l'empereur François-Joseph laisse son chancelier jouer avec Alexandre : c'est un peu la comédie dans le drame.

existé depuis, reconnue comme fédération de cantons souverains, libre dans sa vie intérieure, diplomatiquement indépendante et, en définitive, jusqu'ici respectée.

Tel a été pourtant cet état nouveau qu'il a toujours eu un point vulnérable, une fissure par où ont pu pénétrer les influences étrangères, et même les excès de prépotence. L'Europe s'était liée envers la Suisse par une garantie collective de « neutralité perpétuelle. » La Suisse, à son tour, s'était liée envers l'Europe par un « pacte fédéral » accepté dès l'origine, représenté comme une condition de la neutralité; elle s'était engagée, on l'a toujours interprété ainsi, à rester un État paisible et neutre, à ne devenir jamais un foyer d'agitations et de propagandes, un danger pour ses voisins, soit par ses révolutions intérieures, soit par l'abus du droit le plus précieux de son indépendance séculaire, le droit d'asile. C'est de là que sont venus, depuis trois quarts de siècle, les malentendus et les complications, lorsque la Suisse a voulu réformer ses institutions intérieures ou a paru quelquefois être un camp de révolutionnaires de tous les pays, de réfugiés compromettans. C'est ce qui a provoqué périodiquement, en 1831, en 1836, surtout en 1847, des querelles assez vives entre la Suisse libre et les puissances conservatrices qui la menaçaient de leurs interventions, qui ne cessaient de lui rappeler qu'à éluder les obligations de la neutralité, elle risquait d'en perdre les droits et les avantages. C'est le prétexte dont s'est armée récemment encore l'Allemagne, à l'occasion de ce qu'on a appelé l'incident Wolgemuth. Le fait est que l'Allemagne a profité de la plus vulgaire des aventures, de l'expulsion d'un de ses agens secrets, pour faire le procès de la Suisse, de ses autorités, de sa police, de ses prétendues tolérances pour les socialistes ennemis de l'empire, du droit d'asile lui-même, — et pour finir par déclarer « caduques » les lois de neutralité.

La diplomatie allemande n'a dit, sans doute, en cela rien de nouveau; elle n'a fait que reprendre le vieux thème des cabinets d'un autre temps. Seulement, quand les puissances conservatrices menaçaient autrefois la Suisse, c'était assez platonique : on se bornait à des interventions morales, sans méconnaître l'autorité du droit européen et des traités, — sans mettre en doute le principe de l'inviolabilité helvétique. Les rivalités des grands États, les divisions d'intérêts et de politiques, faisaient la sûreté de la Suisse. Aujourd'hui, quand le tout-puissant chancelier de Berlin dénonce pour ainsi dire les lois de neutralité et semble se délier d'avance, c'est un acte d'une bien autre portée, bien autrement menaçant, parce que les conditions ne sont plus les mêmes. Des traités qui ont reconstitué autrefois l'Europe, il ne reste presque plus rien. De

nouveaux États se sont formés. Le vieil équilibre a perdu ses garanties. L'Allemagne unifiée, qui touche au pont de Bâle, pèse sur la Suisse du poids de sa propre puissance et du poids de ses alliances, — de l'Italie nouvelle, qui, de son côté, touche aux passages des Alpes. De sorte que la Suisse se trouve enserrée, par ses frontières du nord et de l'est, entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, trois puissances liées par de secrètes obligations militaires, campées autour du territoire helvétique, — pacifiques pour l'instant, si l'on veut, mais sûrement décidées d'avance à ne pas s'arrêter devant une neutralité gênante, le jour où elles se croiraient intéressées à aborder la France par cette frontière. Par un jeu singulier des choses, après trois quarts de siècle, elle se retrouve au point où elle était le 1er janvier 1814, au moment de l'entrée des Autrichiens, avec cette différence, toutefois, que la France, pour sa part, ne donne aucun prétexte, — que la Suisse a grandi, s'est fortifiée dans l'intervalle, et que ni le pont de Bâle, ni les passages des Alpes ne resteraient sans défense.

Ce qui fait la gravité de cette situation nouvelle, c'est que le droit ne compte plus. L'intérêt du moment, la force, l'imprévu, seuls semblent appelés à décider des événemens. La question est de savoir ce qui sortira de cette situation, ce que seront les événemens, dans quelle mesure la Suisse pourrait y être entraînée et y jouer un rôle. Il y a un premier point sur lequel on ne peut se méprendre. Si depuis 1815 tout a changé dans les rapports des états, dans les conditions générales de l'équilibre en Europe, tout a changé aussi dans la république des Alpes. Lorsque les armées de la coalition se présentaient à la frontière du Haut-Rhin à la fin de 1813, une partie du pays, toute pénétrée encore de l'esprit d'ancien régime, ennemie de l'ordre nouveau créé par la révolution et par la médiation napoléonienne, gagnée d'avance à la cause de l'Europe en armes, se tournait déjà vers les alliés. La Suisse d'ailleurs, l'eût-elle voulu, n'avait pas de forces suffisantes pour jouer avec quelque efficacité son rôle d'état neutre. On avait pu à grand'peine au dernier moment réunir une douzaine de mille hommes pour faire figure sur la frontière de Bâle à Schaffhouse, et à la première sommation, l'officier chargé de commander ces forces se hâtait de se retirer, — sans tirer un coup de fusil, en disant à ses soldats : « Vous n'avez pas été appelés aux armes pour attirer sur notre pays les charges et les malheurs de la guerre ni pour forcer par une résistance stupide et inutile les puissances à nous traiter en ennemis (1). » Politiquement la Suisse était aux alliés, militairement elle était sans

(1) Voir la *Revue militaire suisse*, mai-juin 1889.

défense. C'est en cela justement que tout a changé depuis la capitulation de Bâle le 2 décembre 1813 !

La vieille Suisse est devenue par degrés, par une série d'évolutions et de transformations intérieures, une Suisse nouvelle, plus concentrée, fortifiée par plus d'un demi-siècle de vie libre et neutre. Chose singulière ! Cette république des Alpes se compose par le fait de nationalités diverses ; elle a une partie italienne par le Tessin, une partie française par la Suisse romande, et une partie allemande, et tout cela fondu, uni par un lien volontaire, forme une nation qui n'est ni allemande, ni française, ni italienne, une nation originale, solide, alliant à la vieille fierté helvétique un sentiment tout moderne de son indépendance et de son inviolabilité. On l'a vu récemment, lorsque l'Allemagne a voulu peser d'une main trop lourde sur cette indépendance, le conseil fédéral a maintenu sans jactance, sans faiblesse, tranquillement, ses droits, et il avait, on le sentait, le pays tout entier pour complice. La Suisse ne serait plus désormais paralysée par les divisions intérieures et elle a sûrement la volonté de se défendre. Elle a de plus aujourd'hui des forces militaires assez sérieuses, une armée suffisamment organisée pour sa destination défensive, une armée naturellement appropriée à un pays de démocratie, à ses mœurs, à ses traditions, à ses conditions géographiques.

C'est, si l'on veut, moins une armée qu'une grande milice embrassant la nation tout entière, formée d'un premier ban ou « élite, » et d'une landwehr. Telle qu'elle est cependant, milice ou armée, elle comptait, d'après les derniers recensemens, un peu plus de 100,000 hommes pour « l'élite, » et un nombre à peu près égal pour la landwehr. Avec le dernier ban, le landsturm, le chiffre s'éleverait même sensiblement sans représenter à la vérité une force de plus. Le nerf est dans « l'élite » et la landwehr. Cette masse de plus de 200,000 hommes, qui n'est elle-même appelée que partiellement et pour peu de temps, peut sans doute avoir les inconvéniens des milices ; elle n'a pas l'expérience et la cohésion que donne le service permanent. On s'est efforcé d'y suppléer par les institutions qui sont comme les ressorts nécessaires des armées, par la fixité de l'organisation supérieure. La Suisse a un état-major fédéral concentrant toutes les affaires militaires, des divisions constituées d'avance, des règlemens préparés et appliqués par des chefs d'élite, un corps d'officiers zélés et dévoués à leur métier, une artillerie instruite de près de cinquante batteries, de 300 bouches à feu, tous les services qui ne s'improvisent pas. Elle a pour ainsi dire les cadres où entrerait au premier appel toute une population naturellement trempée pour la guerre, préparée par un sys-

tème d'éducation militaire graduée et d'exercices périodiques, animée du plus énergique sentiment d'indépendance (1). Les chefs de la défense suisse pourraient sans aucun doute répéter aujourd'hui ce que le vieux général Dufour écrivait il y a vingt ans déjà, au moment de la crise de 1870, à l'empereur Napoléon III: « Nous possédons une armée de plus de cent mille hommes bien équipés, bien armés et soutenus par une landwehr qui a aussi à peu près cent mille hommes. Nos canons sont tout prêts à entrer en ligne... Outre nos écoles, nos sociétés militaires, tous nos moyens de défense, nous pouvons compter sur la résolution bien arrêtée dans le cœur de chaque citoyen de défendre notre neutralité et notre indépendance, de quelque côté que l'orage puisse fondre sur nous... » C'est un premier élément avec lequel il faut compter. La Suisse ne serait pas prise au dépourvu par des événemens dont elle n'est pas maîtresse, mais devant lesquels elle a la volonté et les moyens de se conduire en nation libre.

Cela dit: raisonnons pour la Suisse comme pour la Belgique. De quel côté et à quel propos peut-il y avoir un danger pour cette indépendance helvétique si bien et si heureusement disposée à se défendre elle-même? Entre les quatre puissances limitrophes, touchant à la Suisse par le Jura et la Savoie, par le Rhin et le lac de Constance, par le Vorarlberg, par les Alpes, ce n'est sûrement pas la France d'abord qui peut songer à se jeter violemment en pays neutre. C'est bon à dire ou à faire dire dans quelques gazettes allemandes. Depuis trois quarts de siècle, à la rigueur on a connu des

(1) L'idée d'une organisation nationale et de l'unification des forces militaires de la Suisse date réellement du lendemain de 1815. Un homme qui a eu autrefois un rôle important dans les affaires helvétiques, qui avait représenté la confédération au congrès de Vienne, M. Pictet de Rochemont, exposait, dès 1820, avec une fierté patriotique, dans un ouvrage sur *la Neutralité de la Suisse,* tout ce qui avait été fait en si peu de temps dans l'ordre militaire. Ce n'était pourtant alors qu'un commencement. Si on veut mesurer les progrès d'unification nationale et de l'armée fédérale, on peut consulter un travail publié tout récemment, sous la forme de lettres, par M. Charles Malo, sur *l'Armée suisse aux grandes manœuvres de 1889.* Ces manœuvres, très complètes, très instructives et justement remarquées, ont eu lieu sous la direction du colonel Ferdinand Lecomte, connu pour ses histoires militaires et pour ses talens d'officier. On sait qu'en Suisse il n'y a pas de généraux. Il n'y a que des colonels divisionnaires. Le titre de général est tout temporaire et ne se donne qu'au moment d'une grande mobilisation de guerre. Il n'y a eu, depuis longtemps, que deux hommes qui aient porté ce titre : le général Dufour, et, plus récemment, le général Herzog, qui commandait en chef en 1870 au moment où la malheureuse armée de l'Est franchissait la frontière et qui est encore directeur de l'artillerie. Si la Suisse n'a pas une armée active permanente, elle n'a pas moins une organisation supérieure permanente sous le nom de « département militaire fédéral. » C'est, à proprement parler, un état-major général qui, par sa forte direction, par ses services, par son entente des affaires militaires, compte parmi les premiers états-majors généraux de l'Europe.

instans où un des nombreux gouvernemens français a pu être soupçonné d'avoir des desseins inquiétans sur la Belgique ; à aucun moment que nous sachions, on n'a supposé que notre nation voulût rentrer dans le département du Léman, et aujourd'hui moins que jamais assurément la France pourrait avoir l'arrière-pensée de faire violence à la Suisse, ne fût-ce que pour traverser son territoire. Ce serait de sa part transformer du premier coup un peuple ami en ennemi ou en allié de l'ennemi, et détruire de sa propre main une neutralité qui est son bouclier. Pourquoi la France épuiserait-elle une partie de ses forces pour s'ouvrir, à travers mille difficultés, un chemin qui l'éloignerait de ses vrais champs de bataille et ne la conduirait à rien ? Il y a eu des temps où l'on a pu jusqu'à un certain point comprendre cette tentation de passer par la Suisse pour gagner le Danube, pour se jeter entre les armées autrichiennes de Souabe et d'Italie. Une marche sur Vienne était un objectif de guerre, parce que Vienne était alors le centre de l'empire et de la puissance, parce que là on pouvait se promettre de trancher le nœud des grands conflits. C'est la clé de quelques-unes des campagnes de la révolution ! A l'heure où nous sommes, Vienne n'est plus que la capitale de l'Autriche-Hongrie ; c'est Berlin qui est le centre de la puissance impériale, de la prépondérance, et ce n'est pas par la Suisse qu'on va à Berlin. On ne ferait, par ce détour, que s'agiter sans profit, mais non sans péril, provoquer les hostilités helvétiques, s'exposer à avoir des communications toujours menacées, peut-être coupées, rejeter enfin, même en cas de succès, les armées allemandes sur le centre de leurs forces et de leurs ressources, le sud sur le nord. On ne déciderait rien, et pour une campagne excentrique on aurait sacrifié ce qui est l'intérêt permanent, la tradition de la politique française, — la neutralité et l'amitié de la Suisse !

La vérité est qu'entre les deux pays il n'y a que des raisons de confiante intimité, que la France n'a aucun intérêt à menacer ou à blesser la Suisse, qu'elle a au contraire le plus sérieux intérêt à se sentir couverte par ce qu'un ministre d'autrefois appelait un « rempart de rochers, de glaces et de braves gens. » Elle est singulièrement intéressée à avoir au-devant d'elle sur sa frontière, une Suisse forte, armée, solidement retranchée dans ses montagnes. L'amitié avec ces gardiens des Alpes est une de nos plus vieilles traditions. Tous nos gouvernemens, quand ils ont été prévoyans, ont eu pour règle d'éloigner les interventions du territoire helvétique, de respecter et de faire respecter une neutralité dont ils sentaient le prix. Il y a longtemps déjà, dans un des plus sérieux débats parlementaires, M. Thiers disait avec sa vivacité lumineuse : « Connaissez-vous

toute l'importance de la frontière suisse?.. Savez-vous bien que, quand nous avons la guerre avec le continent, notre frontière qui commence à Nice et à Antibes, qui passe près de Grenoble, près de Genève, qui rejoint après Genève le Jura, en suit les crêtes jusqu'à Bâle, de Bâle suit le Rhin jusqu'à Mayence,.. savez-vous bien que notre frontière a une étendue de trois cents lieues? Quand nous sommes obligés de répartir nos forces sur cette ligne de trois cents lieues, nous sommes faibles partout. Si, au contraire, au milieu de cette ligne, il y a une portion interceptée par une neutralité puissante, celle de la Suisse, nos forces, cessant d'être disséminées, recouvrent toute leur puissance... » C'est le mot toujours vrai de la politique française. Il se peut que, dans la pensée des réorganisateurs de l'Europe au congrès de Vienne, la Suisse nouvelle fût créée et reconstituée contre la France. La force des choses a rétabli la vérité des situations, en faisant de cette neutralité indépendante à laquelle la Suisse est si justement attachée la garantie la plus réelle et la plus utile de la France elle-même.

A la rigueur, il y a entre les deux pays, il est vrai, un point obscur et peut-être délicat, qui tient à une question demeurée incertaine, à une confusion de droits ou de juridictions sur la frontière de la Suisse et de la Savoie. C'est un fragment de l'œuvre de 1815 subsistant dans ce coin de terre. On sait ce qui en est. Les auteurs des traités de 1815, en créant ou en consacrant la neutralité helvétique, ont cru devoir la compléter par la neutralisation d'une zone qui s'étend au sud du lac Léman, qui comprend une partie du Chablais et du Faucigny limitée par une ligne allant d'Ugine par le lac du Bourget à Saint-Genis sur le Rhône. La combinaison était singulière. Le roi de Sardaigne rentrait en souverain dans ses anciennes provinces: la Suisse de son côté, à défaut de l'annexion du Chablais et du Faucigny qu'elle aurait désirée, obtenait une sûreté plus fictive que réelle par la neutralisation d'une partie de ces provinces qu'elle avait le droit, sinon l'obligation d'occuper militairement en temps de guerre. C'est la légalité diplomatique qui a duré près d'un demi-siècle sans bruit, sans difficultés sérieuses entre la confédération et le gouvernement de Turin. Du jour où, par une suite inévitable de la guerre d'Italie, le Piémont a cédé la Savoie à la France, la Suisse s'est émue de ce nouveau voisinage, d'une modification territoriale qui à tout prendre cependant ne changeait rien, puisque la cession n'avait été consentie et acceptée que dans les conditions fixées par les traités de 1815. La Suisse a craint évidemment quelque danger pour sa sûreté, pour ses droits, dans les pays neutralisés. Elle s'est adressée à l'Europe, qui s'est retranchée dans la réserve; elle s'est adressée

aussi à la France, qui n'a jamais refusé de négocier avec elle de nouveaux arrangemens. Le fait est que, la première émotion apaisée, les choses en sont restées là, que la Suisse a traversé des crises sérieuses comme celle de 1870 sans avoir à souffrir dans son indépendance, sans se croire obligée d'exercer son droit d'occupation militaire dans les territoires neutralisés.

On ne peut se dissimuler néanmoins que la question reste entière, — d'autant plus délicate qu'elle peut se réveiller à tout instant comme elle s'est réveillée il n'y a pas longtemps encore à propos de quelques travaux entrepris par la France sur le Mont-Vuache pour mettre à l'abri le fort de l'Écluse, — qu'elle peut être aussi perfidement exploitée par des passions étrangères pour exciter la Suisse contre la France (1). Plusieurs fois déjà, entre Berne et Paris, il y a eu des négociations manifestement engagées avec les intentions les plus conciliantes; elles n'ont pas réussi, ou du moins jusqu'à présent elles n'ont réussi qu'en partie : les dernières sont de 1888 (2). La difficulté peut être épineuse, elle n'est point sans doute insoluble, à ne voir que les intérêts essentiels des deux pays. Que la Suisse, dans le sentiment de son indépendance et d'une impartiale neutralité, tienne à ne pas laisser affaiblir ses droits, même là où elle est le moins menacée; qu'elle veuille pouvoir faire face de toutes parts sur la frontière de Savoie comme sur ses autres frontières, rien certes de plus simple, et la France pour sa part, dans les négociations qui ont été suivies jusqu'ici, lui a bien prouvé par des actes précis, par des déclarations renouvelées, qu'elle n'entendait pas se dérober à ses obligations. Il n'est pas douteux, d'un autre côté, que la France est intéressée à n'être pas prise au dépourvu sur un des points les plus vulnérables de ses frontières, qu'elle a le droit de se préoccuper d'une situation où une puissance nouvelle qui tient les revers orientaux des Alpes, qui est liée à une autre puissance nouvelle maîtresse du nord, peut porter en vingt-quatre heures ses avant-gardes d'Aoste aux défilés du Valais, dans la vallée supérieure du Rhône. C'est là le nœud de la difficulté. La solution qui pourrait concilier ou sauvegarder tout serait peut-être que la Suisse réalisât son projet d'éle-

(1) On peut consulter à ce sujet une brochure, — *le Bon Droit de la Suisse sur les provinces du nord de la Savoie,* — qui a paru à Leipzig en 1886, et qui a été publiée évidemment avec intention. Cette brochure, sous prétexte de défendre le « bon droit » de la Suisse, qui n'est point attaqué, ne tendrait à rien moins qu'à placer la confédération dans l'alternative de perdre les avantages de la neutralité ou de se servir de ses droits en Savoie pour prendre une position qui serait un acte d'hostilité contre la France.

(2) Voir les *Souvenirs politiques* du docteur Kern, qui a longtemps représenté, comme on sait, la Suisse en France avant et après la guerre de 1870.

ver une fortification permanente vers Martigny ou Saint-Maurice, dans le bas Valais, — là justement où passait le premier consul en 1800. Ce serait de la part de la Suisse un acte de pleine souveraineté, d'indépendance, protégeant sa neutralité, — aussi bien contre la France d'ailleurs que contre l'Italie, — fait pour donner à réfléchir à tous les envahisseurs. Le pavillon fédéral hissé sur les bastions de Saint-Maurice serait un engagement moral et matériel qui couperait court à toutes les incertitudes du premier moment et déconcerterait toutes les tentatives de surprise.

Ce serait l'intérêt de la Suisse, ce serait aussi l'intérêt de la France, qui ne peut avoir dans cette affaire ni arrière-pensée, ni préméditation suspecte. Il n'y a qu'une circonstance où la France pourrait être brusquement déterminée à passer la frontière pour se porter sans plus attendre aux défilés du Valais et du Chablais ou ailleurs, selon les événemens : ce serait si la neutralité de la confédération était déjà méconnue ou offensée par une attaque de vive force ; mais alors tout serait changé. La France, en se portant sur les points menacés, userait du plus simple des droits ; en se défendant elle défendrait la Suisse elle-même, — et c'est ici une autre face de la question : c'est l'hypothèse d'une violation de territoire accomplie par d'autres puissances.

Cette éventualité est-elle si invraisemblable ? Elle n'a sûrement rien d'impossible. Elle n'aurait rien de nouveau ni d'inattendu pour les états-majors des armées voisines qui n'en sont pas à étudier les conditions et les chances d'une marche en pays neutre ; elle pourrait même être la conséquence prévue, calculée, inévitable, des alliances militaires qui enveloppent la Suisse. Que l'Allemagne se défende de toute intention d'hostilité pour le moment, c'est possible ; toujours est-il que, depuis bien des années déjà, on peut suivre du regard une sorte de travail de pénétration des influences allemandes dans la république helvétique : travail stérile sur certains points, plus heureux sur d'autres et toujours actif. Si les Allemands, malgré quelques tentatives, n'ont pas réussi à s'introduire par leurs conseils, par leurs instructeurs, dans les affaires militaires de la confédération, ils ont eu plus de succès dans les affaires de chemins de fer. Par le fait, les financiers allemands sont à l'heure qu'il est les maîtres, — financièrement bien entendu, — de la plupart des voies ferrées de la Suisse. Ils ne disposent pas seulement de la ligne du Saint-Gothard ; ils ont la main, — par la compagnie du Jura-Berne-Lucerne, sur le nord du Jura, — par la compagnie de la Suisse occidentale Simplon, sur le midi, — par la fusion récente de ces deux compagnies sur les communications entre la France et l'Italie : ils ont aussi la plus grande partie des actions d'une autre

ligne qui communique avec le Vorarlberg autrichien. Ils sont partout, ils tiennent tous les fils de ce vaste réseau ferré qui pourrait certes avoir une importance militaire.

C'est une sorte d'invasion financière d'autant plus significative qu'elle coïncide avec la prétention à peine déguisée, — l'incident Wolgemuth l'a prouvé l'an dernier, — d'avoir en Suisse une police secrète organisée, tolérée ou protégée par les pouvoirs fédéraux, et avec la déclaration de déchéance éventuelle que la diplomatie de Berlin a laissée suspendue sur la neutralité helvétique. Les Suisses ne se méprennent ni sur le sens, ni sur le danger de ce travail et de ces manifestations dont ils se sont émus, non sans raison, et contre lesquels ils semblent résolus à se tenir en garde. La question est de savoir si l'Allemagne, profitant de ses avantages et de sa puissance, croirait utile, en cas de guerre, de vaincre les résistances qu'elle rencontrerait et de passer outre. Tout peut dépendre des circonstances et des conditions dans lesquelles s'engagerait une lutte nouvelle.

Entrer en Suisse, si on en a la pensée, ne serait peut-être pas la difficulté. L'Allemagne a sur le Rhin suisse la frontière la plus accessible, la plus facile à forcer en même temps que la moins étendue. Le jour où elle le voudrait, où elle emploierait les moyens nécessaires, avec les chemins de fer dont elle dispose sur son propre territoire, elle pourrait amener devant Bâle des troupes suffisantes, une véritable armée, et s'ouvrir une route, dût cette route lui être disputée comme elle le serait infailliblement. A voir les choses de plus près, cependant, les Allemands auraient-ils un avantage réel à se jeter dans une opération qui commencerait par une brutale violation du droit et ferait d'un petit peuple justement fier de son indépendance un ennemi? L'Allemagne, en empruntant le territoire suisse, ne pourrait avoir qu'un objectif : tourner les défenses de Belfort et du Lomont, marcher par Delemont, forcer les passages du Jura pour se porter sur le Doubs et de là tenter de gagner la Saône, la région entre Lyon et Paris. Soit, tout est possible ; mais enfin l'Allemagne, pour réaliser son plan, serait obligée de détacher de son front de bataille de la Meuse ou de la Moselle une armée considérable qu'elle engagerait dans un mouvement assez excentrique, loin de ses grandes concentrations. Cette armée, livrée à elle-même en pays ennemi, aurait à garder ses communications; elle aurait à compter avec les défenses françaises qui ne sont pas toutes à Belfort et au Lomont, avec une armée française qui l'attendrait ou irait au-devant d'elle; elle aurait aussi à compter avec l'armée suisse, qui ne resterait pas immobile sur son sol envahi. De sorte que, tout bien vu, s'il ne s'agissait que d'une guerre

circonscrite entre l'empire allemand et la France, l'Allemagne n'aurait peut-être pas un intérêt bien évident à se jeter dans une diversion qui ne serait pas sans péril.

III.

Disons le mot. La vérité est qu'il ne peut pas y avoir, à l'heure qu'il est, de guerre circonscrite. L'idée d'une marche à travers la Suisse se lie évidemment aux combinaisons diplomatiques qui font de l'Italie, de l'Italie encore plus que de l'Autriche, l'alliée active de l'Allemagne dans cette zone. C'est la triple alliance qui est le danger pour la neutralité suisse, puisque le territoire helvétique est le point nécessaire de jonction des deux armées destinées à se rencontrer pour aborder ensemble la frontière française du nord du Jura au Rhône, puisque l'Italie a accepté de joindre ses armes aux armes allemandes. C'est là le vrai problème, et pour tout dire, on ne peut que difficilement saisir le secret de cette intervention de l'Italie, qui, loin de simplifier les choses, ne ferait que les compliquer et les aggraver. Le motif du rôle qu'a pris l'Italie échappe réellement.

Lorsqu'en effet le chancelier de Berlin, préoccupé de défendre son œuvre, met toute son habileté à augmenter ses forces et à étendre ses alliances, lorsque, avec son pénétrant génie, il s'étudie à former ce qu'on appelle la ligue de la paix et ce qui n'est que la garantie de ses conquêtes, c'est tout simple; on sait quelle est sa pensée ou son arrière-pensée, quel est son intérêt. On ne voit réellement pas jusqu'ici quel intérêt a eu l'Italie à se lier pour assurer à l'Allemagne l'Alsace-Lorraine, à accepter la solidarité d'une cause qui lui est étrangère? Est-ce pour sa défense qu'elle est entrée dans cette alliance? Il n'est pas un esprit sensé qui ne voie qu'elle n'est menacée ni dans son existence ni dans ses droits de nation, et que la France est la dernière puissance dont elle ait à redouter les agressions. S'est-elle décidée par l'espoir d'obtenir quelque avantage, Trieste, par exemple? il n'est pas un politique clairvoyant qui ne comprenne que le jour où le port de Trieste échapperait à l'Autriche, il serait revendiqué par l'Allemagne elle-même, qui n'a pas d'autre débouché sur l'Adriatique, sur les mers du midi. Le reste ne vaut pas d'être pris au sérieux et ne peut être que la suite de ce qu'un éminent Italien, patriote de la première heure, a récemment appelé avec une spirituelle justesse la « mégalomanie. » C'est donc tout gratuitement que l'Italie nouvelle s'est placée dans cette situation où sans raison, sans nécessité, elle peut être entraînée à tourner

ses armes contre la France, et, pour atteindre la France, à violer la neutralité d'une nation indépendante. Qu'elle le veuille ou qu'elle ne le veuille pas, le jour où la guerre éclaterait, si elle doit éclater avant l'expiration des traités par lesquels elle s'est liée, l'Italie serait obligée de marcher. C'est le résultat de sa diplomatie; c'est l'explication de ses armemens, de ses dépenses, de son attitude, de son impatience agitée. On peut le déplorer pour la nation elle-même; on peut espérer que cette phase de politique compromettante sera sans durée : pour le moment c'est ainsi!

Quelle force réelle et effective peut porter l'Italie dans les affaires communes de cette alliance centrale à laquelle elle s'est provisoirement donnée et dont un des objectifs est manifestement la France? C'est une force sans doute des plus sérieuses, dont il serait puéril de méconnaître la valeur. L'Italie nouvelle, qui, après tout, ne date que de trente années, a fait évidemment depuis vingt ans, particulièrement depuis dix ans, les efforts les plus énergiques pour se créer un état militaire proportionné à ses ambitions, pour se mettre, comme on dit, « à la hauteur » des autres puissances.

Aux premiers momens de sa renaissance, l'Italie avait surtout une préoccupation intérieure, une idée politique dans ses affaires militaires. L'armée était pour elle une école d'esprit national; elle n'a pas cessé de l'être, puisque même encore, à l'heure qu'il est, le gouvernement italien a soin de fondre dans ses régimens des hommes de toutes les parties de la péninsule, des cinq grandes régions entre lesquelles est partagé le royaume. Depuis, parlement et ministères n'ont certes rien négligé, rien ménagé pour étendre et perfectionner le système militaire du pays par de nouvelles lois de recrutement, par l'institution du service universel, par le développement des armes spéciales, par l'organisation permanente de toutes les forces nationales en douze corps d'armée. Et de fait l'Italie a aujourd'hui une armée qui compte plus de 300 bataillons d'infanterie, les régimens alpins, formés à la guerre de montagne, près de 150 escadrons de cavalerie, 24 régimens d'artillerie. Elle y a ajouté une milice de réserve, une milice territoriale (1). Elle ne s'est pas bornée à former un personnel de combat; elle s'est occupée de ses chemins de fer, de ceux qui pourraient servir aux concentrations de son

(1) D'après un des derniers recensemens faits au ministère de la guerre de Rome, l'armée italienne se décomposerait numériquement ainsi : *armée active*, 889,462 hommes; *milice mobile*, 298,588 hommes; *milice territoriale*, 1,408,480 hommes. Au total, 2,596,530 hommes. En Italie, comme ailleurs, cela se voit. on est dupe du mirage du nombre. On serait bien embarrassé si on avait à rassembler et à encadrer ces 2 millions et demi d'hommes, même la moitié, à les mettre en mouvement et à les employer d'une façon utile.

armée, aux mouvemens stratégiques. Elle a poussé une de ses lignes nouvelles, d'Ivrée à Aoste, d'où elle peut jeter rapidement des troupes en Savoie et en Valais. Plus récemment encore, elle a ouvert une ligne qui va de Novare à Domo d'Ossola aux approches du Simplon. C'est là justement un des traits caractéristiques de ce travail poursuivi depuis quelques années : l'Italie a passé par degrés de ce qu'on pourrait appeler l'état défensif à un état semi-offensif. Les grandes préparations militaires sont dans la vallée du Pô, les chemins de fer vont aux pieds des Alpes. C'est tout simple : les efforts militaires vont où va la politique.

Oui, assurément, l'Italie a beaucoup fait et pour son armée et pour sa marine, dont les budgets ont passé en moins de quinze ans, l'un de 172 millions à 310 millions, l'autre de 37 millions à 115 millions. Seulement, tout cela est un peu précipité, assez décousu et ressemble à une œuvre improvisée par une nation jeune qui a hâte de devenir une grande puissance, d'entrer dans un grand rôle. On peut se demander si, dans la pratique, au début d'une guerre, il n'y aurait pas de singuliers mécomptes, si les mobilisations italiennes ne souffriraient pas de ce qui a été une idée heureuse en politique, du mélange des hommes de toutes les régions, si les chemins de fer suffiraient aux grandes concentrations qu'on médite. Le jour où l'alliance commanderait, où l'Italie se trouverait engagée sur toute la chaîne des Alpes et pourrait être brusquement appelée à rallier une armée allemande en pleine Suisse, qu'arriverait-il? C'est une autre question.

Ce serait le moment de l'épreuve décisive, le moment des résolutions sérieuses et de l'action. On peut supposer que la France ne serait pas prise au dépourvu, pas plus que la Suisse, que l'une et l'autre, quoique dans une mesure différente, seraient prêtes à attendre de pied ferme les événemens. Laissons de côté, si l'on veut, cette partie de la frontière alpestre qui va du Mont-Blanc à la mer de Nice. Les attaques par le Var n'ont jamais été des plus heureuses. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a dit que la route de Provence était le coupe-gorge des invasions. Le vaillant et opiniâtre Suchet le prouvait lorsqu'en 1800 il retenait, avec une poignée d'hommes, devant le pont du Var, une partie de l'armée autrichienne, tandis que l'armée de réserve, conduite par Bonaparte à travers le Saint-Bernard, descendait dans la plaine du Piémont pour courir à Marengo (1). Dans le reste des Alpes remon-

(1) Un livre récemment publié, — *la Défense du Var et le Passage des Alpes*, par M. Ch. Auriol, — fait revivre cet intéressant épisode de la campagne de 1800. Ce livre, surtout composé avec des documens qui n'étaient pas tous connus, a le mérite de remettre dans sa vérité le rôle obscur et ingrat, quoique toujours héroïque, de l'armée

tant au Mont-Blanc, la France, par les positions qu'elle occupe, par les défenses nouvelles qu'elle a élevées à Briançon, autour de Grenoble, aux débouchés de la Tarentaise et de la Maurienne, pourrait, même avec peu de monde, interdire tous les passages. La guerre, dans cette zone, ne serait, d'après toutes les apparences, qu'une chicane de frontières. Les événemens ne se reproduisent jamais sans doute de la même manière. L'habile et heureuse stratégie que le maréchal de Berwick déployait dans cette région en 1709 ne s'accorderait plus peut-être avec les circonstances. Il suffirait de s'inspirer des mêmes principes pour assurer, avec le même succès, la défense de cette partie des Alpes. Ce n'est pas là que les vraies opérations s'engageraient. C'est aux pieds des Alpes suisses que commenceraient les affaires sérieuses pour une armée italienne qui voudrait se relier aux Allemands entrés par Bâle ; et sans méconnaître la valeur de cette armée, on peut dire que pour son coup d'essai elle s'est donné une rude besogne, qu'elle pourrait être exposée à quelque mécompte.

Avant même d'être aux pieds des Alpes, l'Italie aurait à subir une première épreuve, délicate pour toutes les puissances militaires, particulièrement difficile pour un état né d'hier, celle de la mobilisation. Quelques soins qu'aient mis depuis quelques années les Italiens à perfectionner leur organisation, ce serait pour eux une grosse affaire de mobiliser d'un jour à l'autre une grande armée dans les conditions d'un recrutement compliqué et d'avoir à transporter cette armée du midi au nord par des chemins de fer qui, sauf les plus récens, ne sont pas conçus pour la guerre, qui n'ont le plus souvent ni doubles voies, ni garages suffisans, ni l'outillage nécessaire (1). Les chefs militaires ne l'ignorent pas. Il y

qui portait alors le nom d'armée d'Italie, dont les chefs étaient des hommes comme Masséna, Suchet, qui s'illustraient : l'un par la défense de Gênes, l'autre par la défense des Alpes-Maritimes.

(1) Le rapporteur d'une commission parlementaire italienne disait il y a peu d'années : « ... Il suffit de jeter les yeux sur une carte ou d'examiner l'une des gares principales de notre réseau pour remarquer que, si la guerre éclatait à bref délai, la mobilisation et la concentration de nos troupes seraient fort retardées par le manque de voies ferrées et de matériel mobile. Étant donnée, en effet, la vulnérabilité des lignes qui longent le littoral, il faut nous demander si nous possédons à l'intérieur assez de voies ferrées pour assurer, à l'abri de toute surprise, le transport régulier de nos troupes d'une extrémité à l'autre de la Péninsule... » Plus récemment, à l'occasion de la demande d'un crédit extraordinaire de 146 millions pour les ministères de la guerre et de la marine, plus 86 millions pour les chemins de fer, le rapporteur de la commission parlementaire renouvelait ces observations. Les Italiens semblent surtout préoccupés de ce fait que les deux lignes du littoral de la Méditerranée et de l'Adriatique qui serviraient à la mobilisation pourraient facilement être interceptées par une marine étrangère, qu'il ne resterait, par conséquent, que la ligne de l'intérieur, qui ne

aurait presque fatalement des lenteurs, des à-coups qui, dans tous les cas, excluent toute action rapide. Ce serait déjà un beau résultat si tout était débrouillé, si on avait, dans la vallée du Pô, quatre ou cinq corps d'armée prêts à entrer en campagne avant un mois. Une fois ces premières difficultés vaincues, les corps italiens sont aux pieds des Alpes; ils sont à Aoste, à Domo d'Ossola et vers le Tessin, soit!

Il s'agit maintenant d'aborder le massif, et, de quelque côté qu'ils essaient de s'ouvrir un chemin, les Italiens ne tarderaient peut-être pas à s'apercevoir qu'une nation nouvelle, puissante pour sa propre défense, ne se donne pas sans péril le luxe d'une guerre offensive, d'une invasion en pays neutres. Au demeurant, aujourd'hui comme autrefois, dans cette zone des Alpes suisses, il n'y a que trois issues par où l'on puisse pénétrer : le Saint-Bernard, le Simplon, le Saint-Gothard. Les Italiens tenteraient vraisemblablement de forcer les trois passages pour porter leurs masses en pleine Suisse. Ce ne serait pas commode. Depuis l'époque, — 1800, — où l'un des officiers français les plus experts dans la guerre de montagne, l'habile Lecourbe, écrivait sur la défense de cette partie des Alpes des notes qui ont gardé tout leur intérêt militaire, les circonstances, il est vrai, ont changé. Les routes sont devenues plus praticables. Des montagnes ont été percées. Les moyens d'attaque sont plus puissans qu'autrefois. En réalité, pour une invasion venant du Piémont et de la Lombardie, les difficultés ne seraient pas moins grandes qu'elles ne l'étaient autrefois, elles seraient même plus sérieuses sur certains points.

Par le chemin de fer, poussé avec intention jusqu'à Aoste, les têtes de colonnes italiennes seraient évidemment en mesure de doubler assez rapidement le grand Saint-Bernard. Elles n'en seraient peut-être pas plus avancées. Elles ne pourraient plus marcher qu'avec lenteur dès qu'elles n'agiraient plus par surprise, — et, pour peu que Martigny eût été mis en état de défense, elles seraient arrêtées en débouchant dans la vallée du Rhône. Elles auraient devant elles Martigny, puis Saint-Maurice. Au Simplon, la vieille route historique, qui date de l'ère napoléonienne, est la ligne tout indiquée d'invasion. Elle n'est que relativement facile. De Domo d'Ossola, qui est un point de concentration italienne, à Brigg, qui est la tête des chemins de fer suisses au-delà du col, la traversée n'est guère que d'une douzaine d'heures pour les voya-

suffirait plus « pour concentrer dans la vallée du Pô près d'un million d'hommes. » Il y a déjà quelques années que le colonel autrichien Von Haymerlé, dans son opuscule *Italicæ res*, avait signalé cette difficulté des chemins de fer pour les mobilisations italiennes.

geurs. Il n'en est plus de même pour une armée nombreuse qui aurait à marcher avec précaution, à traîner tout un matériel, peut-être à disputer son chemin, pour tomber dans cette « longue gaine étroite du Valais, » où elle ne pourrait ni se déployer ni avancer, où rien ne serait plus aisé que de retarder tous ses mouvemens. Au Saint-Gothard, les difficultés seraient bien autrement graves, et le tunnel, dont les deux débouchés sont en territoire suisse, qui va d'Airolo, sur le revers méridional des Alpes, à Goschenen, sur le revers helvétique, ce tunnel ne serait plus une ressource pour un envahisseur. Il faudrait être maître des deux débouchés, et c'est justement depuis quelques années, surtout depuis que la triple alliance existe, une des préoccupations de la Suisse d'organiser la défense de cet épais massif, dont elle fait une sorte de vaste camp retranché embrassant tous les passages, toutes les issues, tous les défilés. Ce n'est plus une fortification isolée, partielle; c'est tout un système habilement conçu, qui comprend la zone d'Airolo au sud, la vallée d'Urseren au nord, qui, par une série de forts établis au col de la Furca, à Andermatt, à Hospenthal, à Goschenen, commande les sources du Rhône, le Rhin antérieur, la vallée de la Reuss. Si une armée italienne voulait aborder le Saint-Gothard, elle trouverait devant elle, non-seulement le rempart que la nature alpestre oppose à l'envahisseur, mais tout un ensemble de fortifications faisant face de toutes parts, et, pour défendre ces fortifications, une armée sérieuse, accoutumée à la guerre de montagne, combattant pour sa liberté et l'indépendance de son pays. Elle aurait à emporter cette vaste citadelle hérissée de bastions; tant qu'elle n'en serait pas maîtresse, elle n'aurait rien fait, et les colonnes qu'elle aurait engagées sur d'autres points risqueraient d'être fort compromises (1).

Sans doute, ce n'est pas l'Italie seule qui se chargerait de dompter la résistance suisse, au risque d'aller s'user sans gloire et sans profit sur ces rochers; elle n'en aurait probablement pas même l'idée, et, si elle se décidait à tenter l'attaque du Gothard, c'est qu'elle y serait obligée par ses alliances, c'est que cette campagne contre la neutralité suisse aurait été combinée avec l'Allemagne. En d'autres termes, tandis que les Italiens essaieraient

(1) Il y aurait sans doute un autre genre d'opérations possible pour l'armée italienne. Sans toucher à la Suisse, elle pourrait passer par le Brenner, qui est du domaine autrichien, en territoire de la triple alliance, pour aller se joindre à l'armée allemande; mais d'abord l'Italie, en envoyant ses meilleures troupes à ses alliés, s'affaiblirait d'autant chez elle. En outre, l'armée italienne ne serait plus qu'un contingent auxiliaire qui irait se fondre dans l'armée allemande pour passer sous les ordres des états-majors allemands. La subordination de l'Italie serait encore plus caractérisée.

d'assaillir le Saint-Gothard par le sud, les Allemands, qui seraient entrés plus aisément par Bâle, manœuvreraient de façon à occuper les forces fédérales, à gagner, par le cours de la Reuss, le débouché de la communication transalpine et à faciliter la tentative de leurs alliés. On s'efforcerait de vaincre ou de tourner les résistances pour réaliser en pleine Suisse une jonction qui serait l'objet et le prix de la double attaque combinée; mais d'abord les Suisses ne seraient pas facilement forcés dans leurs retranchemens. De plus, on peut bien supposer que la France, contre qui cette campagne serait réellement dirigée, ne resterait pas inactive. Elle ne laisserait pas s'accomplir sans combat, sans intervenir elle-même, l'audacieuse violation de la neutralité helvétique. Elle se porterait au secours de la Suisse, dont elle serait l'alliée naturelle pour la défense commune. Puis enfin, la coalition eût-elle quelques succès, eût-elle réussi à opérer la jonction de ses forces sur le plateau central de la Suisse, elle n'aurait pas achevé son œuvre d'invasion. Elle resterait engagée dans un pays mal soumis, avec des difficultés de communications et de subsistances dont elle aurait à tenir compte. Au moment d'aborder la France, l'objectif suprême, elle aurait devant elle une barrière nouvelle, le Jura, une frontière fortifiée depuis Belfort, — au Lomont, aux défilés de Morteau, de Pontarlier, jusqu'au fort de l'Écluse, qui ferme le Rhône au-dessous de Genève. Et pendant ce temps, les événemens se seraient sans doute précipités sur un autre théâtre, décidant de l'issue de la guerre. Cette campagne de diversion à travers la Suisse neutre resterait une complication inutilement sanglante. Elle ne s'expliquerait que par l'intervention de l'Italie, et l'intervention de l'Italie ne s'expliquerait elle-même que par une onéreuse et compromettante nécessité de la triple alliance.

C'est le fond de la question. Par le fait, en admettant même l'extrémité, toujours possible, de nouveaux conflits entre la France et l'Allemagne, on ne voit pas qu'il y ait un intérêt bien sensible, bien pressant pour ces deux grandes nations, pour les armées opposées, à s'attaquer par la Suisse, pas plus que par la Belgique. Il y aurait sûrement plus de difficultés que d'avantages, plus de périls que de résultats décisifs, en Suisse aussi bien qu'en Belgique. Il n'y a qu'une raison intime, profonde : elle est dans cette situation générale, œuvre de la force, où une puissance prépondérante, fixée au centre de l'Europe, pourrait être fatalement conduite, pour la sûreté de sa suprématie, à étendre les hostilités, comme elle s'est efforcée d'étendre ses alliances. On en revient toujours là, parce que c'est toujours là le nœud de la vaste crise où notre

vieux continent se débat, dans l'attente des événemens, sans savoir de quel côté ils viendront ni quelle extension ils prendront.

Les mots ont un étrange rôle en politique. Une des plus curieuses et des plus audacieuses fictions contemporaines est certainement de représenter cette alliance centrale, préparée et nouée avec un art profond par le plus habile des hommes, sous le nom de « Ligue de la paix. » C'est devenu le mot d'ordre courant et banal des discours de tous les princes ou ministres de l'alliance qui éprouvent le besoin de faire illusion à leurs peuples, dont ils épuisent les ressources, et un peu aussi, à ce qu'ils croient, au monde. Si on multiplie les armemens sur terre et sur mer, si on compte les soldats par millions, c'est pour mieux protéger la paix et ses bienfaits! Si on signe des conventions militaires réglant d'avance la coopération des armées, si les états-majors voyagent entre Berlin et Rome, et ont leurs secrets arrangemens, c'est toujours dans l'intérêt de la paix! C'est la triple alliance qui est la souveraine garantie de la paix! On le dit à Berlin, on le répète à Vienne et à Rome. C'est le langage officiel, c'est l'apparence! Au fond, quels que soient les artifices d'une diplomatie accoutumée à déguiser sa pensée, cette combinaison, qu'on dit conçue pour la paix, est le vrai et sérieux danger, la source permanente d'inévitables complications. Née d'une politique de conquête et de suprématie, qui a su s'assurer des complicités, elle est la cause première de cet état d'incertitude et de tension qui n'est pas la guerre, mais d'où la guerre peut sortir à tout instant. Elle n'est pas seulement une menace pour des neutralités qui sont exposées à subir le contre-coup des grandes querelles; elle a provoqué une sorte de révolution dans les rapports en Europe, des combinaisons nouvelles. En un mot, à la triple alliance a répondu, sinon une autre alliance bien précise, du moins un rapprochement instinctif, nécessaire entre d'autres États qui ont aussi leur droit, leur rang et leur rôle dans les affaires de l'Europe. Parlons plus net : c'est la triple alliance qui a suscité l'idée d'une alliance possible entre la France et la Russie.

Un jour, il y a quelques années déjà, le vigoureux et entreprenant génie qui, depuis un quart de siècle, règne à Berlin, déclarait, non sans une certaine ostentation peut-être calculée, que l'Allemagne, sans compter ses alliés, pouvait envoyer un million d'hommes à sa frontière du sud, un million d'hommes à sa frontière du nord, en gardant un troisième million d'hommes de réserve. Si, par cet étalage superbe des forces allemandes, il croyait en imposer, il dévoilait aussi la double préoccupation qui l'agitait; il avouait qu'il avait désormais à fixer son regard sur ses deux fron-

tières ; il donnait une sorte d'authenticité retentissante à un fait qui n'était peut-être pas encore aussi réel qu'il semblait le croire, mais qui peut le devenir par la logique irrésistible des événemens : c'est ce fait d'une alliance possible, éventuelle entre la Russie et la France. Ce n'est point, sans doute, qu'entre les deux puissances placées aux deux extrémités du continent il y ait, dès ce moment, des traités, des pactes mystérieux, des combinaisons longuement préméditées. Ce n'est pas, surtout, qu'il y ait à chercher une signification démesurée dans des apparences, dans des démonstrations parfois un peu puériles, dans des affectations de sympathie ou d'intimité auxquelles les gouvernemens restent le plus souvent étrangers. Les affaires des peuples ne se décident pas par de petites ovations de fantaisie, par de petites manifestations sans conséquence. Peut-être y aurait-il, particulièrement pour la France, une illusion trop naïve à croire que la Russie pourrait se laisser entraîner par un goût imprévu pour nous ou capter par des flatteries.

Non, entre la France et la Russie, ce qu'on pourrait appeler l'affinité élective ne compte pas. Une alliance n'est point une affaire de sentiment ou d'imagination ; mais il y a quelque chose de plus sérieux, de plus décisif, c'est la simultanéité des intérêts, c'est la solidarité évidente, inévitable des deux États dans des éventualités qu'on peut prévoir. Il est certain que tout ce qui affaiblirait la Russie ne serait point un avantage pour la France ; il est certain aussi que le jour où la France, éprouvée par de nouveaux revers, serait désarmée, la Russie resterait seule à découvert devant une coalition désormais maîtresse du continent. C'est la triple alliance qui rapproche les deux grands États, qui provoque l'alliance de la Russie et de la France comme un contre-poids nécessaire, en partageant du même coup le continent en deux camps égaux. Ce partage pressenti, connu, redoutable, de forces colossales qui s'observent est peut-être ce qui garantit provisoirement la paix bien plus que la triple alliance ; on hésite visiblement à se heurter. Il y a aussi dans ce seul fait, il faut en convenir, un danger de tous les instans, — et c'est ainsi que l'Europe paie de sa sécurité perdue la rançon d'une politique de conquête, qui, pour se défendre, pèse sur tous les rapports, sur les indépendances les plus modestes comme sur le repos du monde !

* * *.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

V[1].
CAMPAGNE DE 1746.

I.

« Cette favorite, dit d'Argenson en parlant de Mme de Châteauroux, était haute, fière, de grande dignité;.. on prétend même qu'elle était de bon sens et de beaucoup de jugement... De la beauté, de la naissance et le manque de bien dans une cour somptueuse, quelques objets de vengeance et des créatures à avancer, voilà les passions qui métamorphosent honteusement une femme bien née en courtisane. » — Passant alors à celle qui remplaçait Mme de Châteauroux dans la faveur royale... — « Mme de Pompadour, dit-il, est de la plus basse extraction; elle est blonde et blanche, sans traits, mais douée de grâce et de talens... Elle emporte le prix du chant, de la danse; elle joue la comédie, imite et

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1889, du 1er janvier et du 15 février 1890.

contrefait tout ce qu'elle veut, les passions et même la vertu quand il le faut ; l'éducation a perfectionné la nature pour exceller dans le rôle qu'elle devait jouer, c'est le gracieux instrument de tristes desseins. »

Ces deux portraits tracés avec art se ressentent, par l'opposition des traits que le peintre s'est plu à mettre en regard, de l'impression qui fut éprouvée à la cour quand, pour la première fois, on vit une simple bourgeoise, comme Mme Lenormand d'Étioles, élevée à ce poste de maîtresse déclarée du roi, qui n'avait appartenu, jusque-là, qu'à des personnes bien nées. On a presque honte de dire que la noblesse s'en trouva mortifiée comme d'une atteinte portée à l'un de ses privilèges. Sans s'associer, même de loin, à ce renversement de toutes les lois morales et à cet oubli de la vraie dignité, qui devrait être l'apanage des familles honorées par l'éclat de leur nom, il est impossible de refuser un certain fond de justesse à la comparaison faite par d'Argenson. Il est certain que, tandis que Mme de Châteauroux se piquait de rester fidèle, au moins par l'élévation des idées, aux traditions des aïeux dont elle était fière, Mme de Pompadour apportait à la cour, avec des prétentions moins hautes, des habitudes et un tour d'esprit qu'on n'y connaissait pas et qui étaient propres au milieu social (comme nous disons aujourd'hui) où s'était passée sa jeunesse.

Non que je veuille dire, assurément, que jusqu'à ce milieu du XVIIIe siècle, qui marque le déclin de l'ancienne monarchie, la noblesse seule eût eu le privilège d'approcher du souverain et qu'il ait fallu un caprice de libertinage royal pour ouvrir à la bourgeoisie l'entrée de la cour ; encore moins que nos rois n'aient pas accordé de bonne heure à ce tiers-état éclairé, qui tient dans notre histoire une place si honorable, les égards mérités par ses lumières et par ses services. Ce serait l'opposé de la vérité. Ce fut au contraire, on le sait, l'instinct merveilleusement intelligent de la royauté française, de choisir de préférence dans cette classe qui était le cœur même de la nation, ses conseillers et ses ministres. En réalité, depuis deux siècles au moins, en fait, c'était la bourgeoisie (l'humeur d'un écrivain entiché de noblesse comme Saint-Simon l'atteste assez) qui gouvernait la France, et la classe qui avait fourni des ministres comme Colbert, des capitaines comme Fabert et Catinat et des prélats comme Bossuet, n'attendait pas l'apparition de Mm de Pompadour pour ne pas être traitée comme une caste inférieure. Nul emploi important et même honorifique ne lui était interdit, et la politique qui lui ouvrait ainsi, à toute heure, les portes du cabinet royal, n'aurait pas laissé celles de la cour se fermer longtemps devant elle.

Mais c'était la bourgeoisie elle-même qui subissait à cette époque

de transition une transformation très sensible dans sa manière d'être et de vivre. Pendant les règnes précédens, elle s'était élevée surtout par le travail et par l'épargne; ceux qui sortaient de ses rangs pour pénétrer dans les régions tout à fait supérieures de l'état montaient par degrés, quittant leur propre sphère, après avoir traversé les emplois austères de la magistrature ou les fonctions, plus modestes en apparence, mais plus importantes, en réalité, de l'intendance. Anoblis alors par grâce royale, ils ne songeaient qu'à se perdre et à se confondre dans le monde où ils étaient appelés et à y faire oublier leur origine. La bourgeoisie, sous Louis XV, commence à présenter un tout autre aspect, prélude d'une révolution économique et symptôme d'une révolution sociale. De très grandes fortunes, acquises soit par des services pécuniaires rendus à la royauté pendant les malheurs des dernières années de Louis XIV, soit dans les grandes opérations financières si malheureusement tentées sous la régence, — mais dont des joueurs prudens avaient su se retirer à temps, avant la catastrophe, — avaient créé, à Paris surtout, toute une bourgeoisie riche, en état de se suffire pleinement à elle-même. Sa fortune dépassait celle de la noblesse de cour, que de grandes propriétés foncières, mal administrées et encombrées de substitutions, ne préservaient ni des embarras, ni même parfois de la ruine. C'est en réalité la première apparition, dans notre histoire, de cette puissance du capital et de la richesse mobilière qui, fécondée par le crédit, produit sous nos yeux tant de merveilles. Les dépositaires de ce pouvoir nouveau étaient surtout les fermiers-généraux, qui détenaient entre leurs mains, par la perception de l'impôt, toutes les ressources d'un état souvent obéré, obligeaient les ministres et le roi lui-même à compter avec eux, et, dans des jours de détresse et de nécessité pressante, les tenaient véritablement à leur discrétion. Partout où un pouvoir existe, se groupe autour de lui une réunion de cliens et de complaisans qui prend plus ou moins l'apparence d'une cour; c'était le cas de ces petits potentats financiers qui formaient, entre eux, une confrérie assez étroite. Loin de cacher une opulence qui, en d'autres temps, en les désignant à l'envie, aurait attiré sur eux une défaveur menaçante, ils prenaient plaisir à l'étaler dans de magnifiques hôtels à Paris, dans de somptueuses maisons de campagne, où ils déployaient un luxe élégant. C'était le théâtre de réunions brillantes où se pressait une société mêlée de toutes sortes de distinctions : des artistes, des gens de lettres, d'illustres étrangers visitant la France, des seigneurs, même du plus haut parage, et des abbés de cour fuyant l'étiquette et l'ennui des grandeurs.

Mme de Pompadour, quand la faveur de Louis XV vint la chercher, était la reine (on aurait dit volontiers, dans le langage du temps, la déesse) d'une de ces petites cours. Bien que fille d'un simple commis, ses rares agrémens de figure l'avaient fait de bonne heure rechercher en mariage par le jeune Lenormand d'Étioles, qui partageait avec son oncle Lenormand de Tournehem une des plus grosses fermes de l'impôt. L'amour d'un mari, que ses charmes dominaient complètement, mettait à ses pieds de larges revenus dont elle usait sans compter. Dans sa belle demeure de la rue Croix-des-Petits-Champs, dans son château d'Étioles, qu'elle avait su orner avec le goût le plus délicat, elle menait une vie toute de plaisirs, faisant elle-même, par ses grâces, ses talens, l'attrait piquant de son esprit, le principal ornement de ses fêtes. — « J'ai vu, écrivait le président Hénault à Mme du Deffand, chez M. de Montigny, la plus jolie femme que j'aie jamais vue : c'est Mme d'Étioles ; elle sait la musique parfaitement bien, elle chante avec toute la gaîté et le goût possible, fait cent chansons et joue la comédie, à Étioles, sur un théâtre aussi bien que celui de l'Opéra, où il y a des manœuvres de changement. » — Les visiteurs, les adorateurs affluaient dans ce lieu de délices ; et, dans le nombre, il en était (et des plus empressés) dont l'hommage avait un prix tout particulier. C'étaient les écrivains en vogue, même les plus graves, comme Montesquieu ; les plus délicats, comme Fontenelle ; les plus renommés, comme Voltaire. Tout ce monde de lettrés et de savans, d'humeur naturellement assez susceptible, et devenu déjà très fier par l'importance croissante qu'il prenait dans l'esprit public, supportait plus volontiers le joug capricieux, mais aimable, d'une jolie femme qu'ils avaient vue naître et grandir à côté d'eux, que le patronage des grandes dames qui, en les honorant, les protégeaient toujours d'un peu haut. A Étioles, ils étaient à leur aise et comme chez eux. Voltaire y régnait, tandis qu'il devait encore obéir et même flatter à Versailles. Après tout, elle était des nôtres, disait d'Alembert après sa mort, et il avait raison. Ce serait d'ailleurs toute une histoire à faire, et dont on trouverait ici le premier chapitre, que celle de ces salons des fermiers-généraux, qui, dans toute la seconde partie du siècle, devaient devenir le terrain commun où la finance et les lettres, deux grandeurs nouvelles, portées par le même mouvement social, allaient traiter de puissance à puissance.

Entrée à la cour, où elle ne connaissait personne (sauf peut-être un jeune ecclésiastique de bonne maison, renommé par ses poésies légères et sa conduite plus légère encore, l'abbé de Pierre de Bernis), Mme de Pompadour ne pouvait avoir la prétention d'y être

suivie par la pléiade des constellations qui l'entouraient : réunion très brillante, sans doute, mais d'un tout autre éclat que celui du monde où elle allait vivre. Elle n'en eut pas la prétention, mais elle ne pouvait non plus se défaire des habitudes et d'un tour d'esprit dont le charme, d'ailleurs, répondait si bien à celui de sa figure. Elle avait vécu jusque-là pour le plaisir ; le jour où elle devenait la maîtresse du roi n'était pas celui où elle devait commencer à songer au devoir, ni même à l'honneur. Elle eut, d'ailleurs, bien vite compris de quel malaise souffrait ce royal enfant gâté. Lassé d'une grandeur dont il avait épuisé les jouissances sans avoir la force d'en remplir les obligations, le roi s'ennuyait : Mme de Pompadour sentit que, pour continuer à lui plaire, il fallait sans cesse le distraire et le divertir. Mme de Châteauroux avait rêvé de l'illustrer en s'associant à sa gloire ; Mme de Pompadour ne se mit en peine que de l'amuser en partageant ses passe-temps. Elle prit en main tout de suite la direction des plaisirs de la cour ; et, par une douce et insensible influence, elle en eut bien vite changé tout le caractère. Les divertissemens mêmes avaient jusque-là, à Versailles, quelque chose de fastueux et de guindé qui leur donnait tout l'apparat d'une solennité publique. Louis XIV, dans les jours de sa plus vive jeunesse, n'avait jamais pu dépouiller cette gravité extérieure. Quand il figurait dans un ballet paré, Racine l'en blâmait et on en murmurait déjà ; mais au moins il se donnait en *spectacle aux Romains* sous le costume d'une déité de l'Olympe, et la foule, éblouie, pouvait admirer sa majesté native déguisée, mais non dégradée, sous cette noblesse d'emprunt. Tout autre fut le théâtre des petits cabinets, installé par Mme de Pompadour dès la première année de son règne. Là, nulle pompe ; tout se passait à portes closes, devant un petit nombre d'élus : les pièces, choisies parmi les plus gaies, souvent même les moins décentes du répertoire, étaient jouées par de grands seigneurs et de grandes dames travestis en valets, en soubrettes ou en villageois pour chanter des airs d'opéra comique. Rien de plus différent aussi que les Marly, dont Saint-Simon nous décrit le cérémonial rigoureux, et les petits soupers de Choisy, que Luynes est bien forcé d'enregistrer dans son journal, mais où la seule condition, pour être admis, était de se montrer bon compagnon et de joyeuse humeur. En un mot, Mme de Pompadour ne négligeait rien pour faire à Louis XV, à côté de l'éclat extérieur dont il était lassé, une vie intime affranchie à la fois des conventions de l'étiquette et des convenances de la dignité royale. Tout ce qu'elle touchait demeurait empreint d'une grâce voluptueuse bien différente de la sévère grandeur qui doit régner dans l'entourage d'un souverain. En un mot, si elle

n'introduisit pas à la cour la société de mœurs plus libres où elle avait vécu, elle y amenait au moins une aisance et un agrément qui étonnaient les traditions héréditaires des vieux courtisans. Le roi se laissait aller volontiers à en subir le charme; heureux peut-être, sans se l'avouer, de ne plus retrouver dans sa liaison nouvelle les exigences de la passion altière qui, la veille encore, le dominait. Il était fatigué, dit Bernis, de l'ambition des dames de cour; il espérait qu'une bourgeoise ne songerait qu'à l'aimer et à être aimée (1).

Il n'est pas possible, sous une monarchie absolue, qu'un changement survenu dans les habitudes privées du souverain ne se fasse pas bientôt sentir dans la conduite des affaires publiques. On a justement regretté, mais peut-être accusé avec excès, la part que Mme de Pompadour prit dix ans plus tard à la grande révolution opérée par Louis XV dans le système de notre politique extérieure. Pour le moment, elle ne visait pas si haut : une double préoccupation, d'une nature bien plus modeste, paraît lui avoir dicté le premier usage qu'elle fit de son crédit sur l'esprit de son royal amant.

Elle se proposa d'abord de détourner le roi de se rendre à l'armée, ou au moins d'y rester, si on ne pouvait l'empêcher d'y paraître. De tous les devoirs de la royauté, c'était là, on le sait, le seul que le petit-fils d'Henri IV (après avoir vainement tenté de s'acquitter des autres) avait encore goût à remplir. Le bruit du canon plaisait à ses oreilles et semblait secouer l'engourdissement de sa nature indolente. Puis il pensait, non sans raison, que sa présence (qu'il avait le bon goût de ne pas rendre gênante) était un aiguillon de courage et d'émulation pour la jeune noblesse qui combattait sous ses yeux. Mme de Châteauroux, loin de le retenir, l'avait envoyé au feu et essayé de l'y suivre. Ce coup de tête ayant mal tourné, nulle équipée pareille ne pouvait plus être tentée. D'ailleurs, Mme de Pompadour n'avait dans les rangs élevés de l'armée ni amis, ni parens, puisque tous les grades étaient occupés par la noblesse et que de toutes les classes du pays, la haute bourgeoisie était peut-être la plus étrangère au métier des armes ; elle se

(1) Les chansonniers du temps ne manquaient pas de faire remarquer cette entrée de la haute finance de Paris dans l'intimité royale. Voici un de leurs couplets (le seul qu'on puisse citer) :

Des bourgeoises de Paris
Au bal ont eu l'avantage.
Le roi, dit-on à la cour,
Entre dans la finance :
De faire fortune un jour,
Le voilà dans l'espérance.

serait sentie dans le camp encore plus dépaysée qu'à Versailles. Ne pouvant plus accompagner le roi, au moins fallait-il s'en séparer pour le moins longtemps possible.

Ensuite (et ceci était plus grave) dans les compétitions très ardentes qui s'élevaient au début de chaque campagne pour la répartition des postes à remplir et des commandemens à exercer, l'adroite favorite avait déjà su se réserver une voix au chapitre : et ses désignations discrètement insinuées à l'oreille du roi étaient faites, non en considération des mérites qu'elle n'était pas en état d'apprécier, mais en vue de fortifier sa position toujours précaire. Dans la crainte où elle vivait sans cesse d'être précipitée d'une place enviée par un caprice du même genre que celui qui l'y avait élevée, elle cherchait à tout instant à se préparer des appuis contre les intrigues de palais dont elle voyait le réseau se former autour d'elle. C'est ici encore que ses sentimens différaient de ceux de sa hautaine devancière, qui aimait à braver tout le monde, même la reine. Mme de Pompadour, attentive au contraire à ménager la pauvre Marie Leczinska (qui avait la bonté d'âme de lui en savoir gré), ne l'était pas moins à se concilier toutes les puissances secondaires qui pouvaient, en cas de disgrâce menaçante, lui venir en aide. Elle n'avait rien à offrir pas plus qu'à disputer au maréchal de Saxe, qui n'avait besoin de personne et dont tout le monde avait besoin; mais au-dessus et à côté de ce chef sans rival, il y avait encore des positions considérables qu'on pouvait faire attribuer à de nobles protégés avec l'espoir qu'ils paieraient un jour la faveur de reconnaissance et de retour.

Et dans ce dessein d'influer discrètement, mais avec une arrière-pensée, toujours égoïste, sur le partage des commandemens de l'armée, elle était malheureusement secondée par ses relations anciennes et intimes avec deux hommes dont l'importance croissait chaque jour, surtout en ce qui regardait la conduite des opérations militaires. Ceux-là n'étaient pas ses nouveaux et douteux amis de la cour, mais, au contraire les premiers et fidèles amis de sa jeunesse : c'étaient les fameux frères Paris-Duvernay et de Montmartel, l'un préposé à l'intendance générale de l'armée, et l'autre banquier de la cour et du trésor. M. Camille Rousset, dans sa charmante histoire du comte de Gisors, a fait de ces deux financiers (de ces *vivriers*, comme les appelle dédaigneusement d'Argenson), et, en particulier, de Paris-Duvernay, un portrait fidèlement tracé que je n'ai garde de refaire après lui. Il a décrit avec sa précision habituelle, les débuts pénibles de Duvernay, sorti d'un cabaret du Dauphiné, l'aventure bizarre, racontée par Saint-Simon, qui le fit connaître, puis sa rapide élévation, due aux rares talens, comme

munitionnaire d'un corps d'armée, dont il avait fait preuve dans la dernière année de la guerre de la succession d'Espagne. Il a rendu justice à la sagesse de vues qui préserva Duvernay, malgré les tentations qu'une grande fortune déjà acquise pouvait lui suggérer, de toute participation aux folies financières de Law, et qui le fit ensuite désigner par le duc de Bourbon, après la chute du *système*, pour en réparer les ruines. Une courte disgrâce, subie à l'avènement du cardinal de Fleury, n'avait pas empêché l'adroit ministre, dont le don principal était de se connaître en hommes, de rappeler bientôt auprès de lui cet habile agent et d'en faire dans les guerres, que de loin il se plaisait à diriger, un de ses associés et de ses confidens préférés. En fait, de l'avis unanime de tous ceux qui avaient eu affaire à lui, Paris-Duvernay était reconnu comme un maître dans l'art difficile de faire vivre de grandes armées en campagne. Mais M. Rousset n'exagère rien quand il affirme que, très fier de l'hommage rendu à ses talens, Paris-Duvernay en avait conclu que, pour qu'il fût en mesure de répondre à ce qu'on attendait de lui, il fallait que les généraux consentissent, non-seulement à le prévenir de tous leurs mouvemens avant de les opérer, mais à le consulter sur toutes leurs résolutions avant de les prendre.

Que telle fût bien, en effet, sa prétention, — qu'il se considérât déjà, en réalité, comme le conseiller nécessaire et l'associé de fait de tous les commandans militaires; ce n'est pas là seulement l'appréciation personnelle de M. Rousset : j'en trouve dans un document inédit et communiqué par un des héritiers de sa famille, la preuve à la fois naïve et raisonnée : — « L'intendant, y est-il dit, ayant la confiance du général, est souvent en état de juger si les armées peuvent en venir à une action, et lorsqu'il y entrevoit quelque apparence, il doit s'occuper de deux objets bien difficiles dans l'exécution. Le premier, c'est, dans la supposition d'un événement malheureux et des suites qu'il peut avoir, pour ne jamais laisser, dans les places de la première ligne, que les quantités nécessaires dans les magasins pour la défense de ces places, en cas de siège, et que les gros dépôts de ces magasins soient toujours dans les places de seconde et de troisième ligne. Il doit même prendre connaissance de la position des convois, au jour de l'action, pour les faire placer de manière qu'ils soient en état de se retirer sans embarrasser l'armée. Cette dernière circonstance est plus du fait du général et du maréchal-général-des-logis que de l'intendant, mais elle ne l'exclut pas d'y donner son attention et d'en parler au général, qui, souvent occupé d'objets trop supérieurs dans ces momens, n'a pas le temps de tout prévoir. Le second cas est plus difficile dans son exécution : c'est quand, par une bataille heureuse, l'armée doit

suivre l'ennemi pour profiter de la victoire, comme les troupes s'éloignent par leur marche et que souvent les convois ne sont pas à portée de suivre parce qu'ils sont en route pour retourner au chargement ou qu'ils chargent, l'armée sera forcée de s'arrêter, et l'on perd souvent, par cette raison, les fruits avantageux d'une grande action. On a peu d'exemples en France qu'on ait profité d'une bataille gagnée, et si l'on examine quels en ont été les motifs (et, à la vérité, quelquefois le prétexte), on trouvera qu'on l'a principalement attribué au défaut de pain. Un intendant doit continuellement réfléchir sur la position des armées et supposer les différens événemens qui peuvent arriver, et ce qu'il y aurait à faire pour les subsistances dans chacune des suppositions : c'est précisément là ce qu'il y a de plus difficile à la guerre, mais ce n'est qu'en s'en occupant qu'on parvient à s'instruire. »

C'était là, assurément, une manière très élevée de concevoir les devoirs de l'intendance, mais on voit clairement la conséquence. Puisque, pour bien faire son métier, l'intendant doit tout prévoir, le plus court est de lui faire tout savoir et, de là, il n'y a qu'un pas à prendre sur tout son avis. Aussi, c'est bien ainsi que Duvernay l'entendait ; mais pour faire accepter un droit de contrôle si étendu (comme la suite des faits fera voir qu'en plus d'une occasion il y réussit), tous les talens du monde n'auraient pas suffi. Il fallait y joindre l'influence dominante de l'argent sur un gouvernement qui en avait besoin, et c'était ce ressort principal dont les deux frères Paris avaient trouvé moyen de se réserver, entre eux deux et à peu près à eux seuls, la disposition. Par les fonctions mêmes de son office, Paris de Montmartel était chargé de pourvoir au mouvement des fonds, ce service important auquel font face aujourd'hui les comptes-courans de la Banque et ceux des trésoriers-payeurs-généraux. Suivant qu'il ouvrait avec plus ou moins de libéralité sa caisse (par des avances toujours largement rétribuées), le trésor de l'armée se trouvait aussi rempli avec plus ou moins d'abondance ou de facilité. Duvernay, lui-même, ne refusait pas de mettre en dehors des millions de sa propre fortune pour assurer la substance de l'armée dans des momens critiques où le succès d'une opération qu'il avait connue et approuvée était en question. De là l'extrême importance que tous les généraux mettaient à vivre en bons rapports avec lui et à ne pas faire un pas sans s'être assuré de son concours. De là aussi le prix, non moins grand, que tous les ministres attachaient à ne confier les commandemens qu'à ceux qui savaient se ménager cette précieuse amitié ; si on eût imprudemment froissé celui qui tenait à certains jours le nerf de la guerre entre ses mains, il aurait pu mettre tout le monde

dans l'embarras en se retirant sous sa tente, dans sa belle villa de Plaisance, où on ne l'aurait pas laissé languir longtemps. C'est une menace dont il savait faire usage dans l'occasion. Je ne connais pas de meilleure preuve de cette puissance financière croissante que j'ai dû signaler et qui, bien qu'elle se soit fait sentir dans tous les temps, ne s'était pas encore affichée avec une si orgueilleuse ostentation.

Le père de Mme de Pompadour avait été commis dans les bureaux de Duvernay et lui-même avait contribué d'abord au mariage, puis à l'élévation de la fille; Plaisance et Étioles étaient restées deux demeures tenues sur le même pied, fréquentées par les mêmes visiteurs, en relations affectueuses et quotidiennes (1). Je n'oserais affirmer que c'est à cette intimité entre la favorite et le grand fournisseur que fût due une répartition de commandemens pour cette campagne de 1746, dont le maréchal de Saxe, obligé de la subir, ne craignit pas de se plaindre assez haut. La vérité est que jamais choix ne parurent plus dictés par la faveur, et, depuis de longues années, les troupes françaises n'avaient vu autant de princes à leur tête. Il y avait d'abord le prince de Conti, à qui, comme je l'ai dit, on avait fait don d'une armée absolument indépendante, grossie en outre par un détachement de l'armée royale. Venait ensuite le comte de Clermont, cadet de la maison de Condé, qui consentait bien à servir sous les ordres du maréchal, mais à la condition de commander lui-même à un corps d'armée tout entier : puis le duc de Chartres et tous les petits-fils légitimés de Louis XIV, duc de Penthièvre, prince de Dombes, comte d'Eu, chacun prétendant à remplir un poste où il eût occasion de se signaler et menaçant de se retirer si on ne lui donnait pas satisfaction. Maurice, tiré de droite et de gauche, ne savait auquel entendre. Encore s'il se fût agi de marcher tout de suite à une action vive et décisive, il aurait pu se flatter d'entraîner tout ce beau monde, comme à Fontenoy, et d'enlever la victoire par l'élan d'une fougue valeureuse. Mais les conditions modestes que lui imposait la politique adoptée à Versailles ne lui permettaient pas de courir ainsi après un coup d'éclat. Ne pouvant aller chercher l'armée alliée sur la limite de la frontière hollandaise (où elle se concentrait lentement), de crainte d'être entraîné à sa suite sur le territoire qu'il avait ordre de respecter, il voyait bien que toute son action allait se borner à compléter la conquête des Pays-Bas, en faisant le siège de toutes

(1) Dans quelques-uns des rares billets qu'on ait conservés de Mme de Pompadour, on voit que son intimité avec Paris-Duvernay était si grande qu'elle lui donne couramment le surnom familier de *mon cher nigaud*.

les places encore détenues par les garnisons autrichiennes. Or de toutes les opérations de guerre, aucune ne répugne plus que les longs travaux de siège, à la vivacité du tempérament français. Nulle part plus que dans la tranchée, officiers et soldats ne se livrent volontiers aux murmures, au découragement, à l'indiscipline. Maurice ne savait qu'inventer pour tromper l'agitation stérile et bruyante des nobles auxiliaires qu'on lui avait donnés.

« Je vois, écrivait-il à son ami Folard, qui s'étonnait de la lenteur et de l'hésitation de ses premiers mouvemens, que nous pensons de même sur ce qu'il y avait à faire après l'abandon que les ennemis avaient fait de leur position derrière le Nethe, et je n'y aurais pas manqué si j'avais été seul.., mais je ne sais si vous savez ce que c'est qu'une armée de cour et tous les inconvéniens qu'elle entraîne. Je détache de cette armée quarante bataillons et cinquante escadrons pour faire l'investiture de Mons. Ce siège se fera sous les ordres de M. le prince de Conti, dont Dieu bénira les inspirations. Quant à moi, je compte me tirer d'affaire, je ne dis pas avec peu, car cette armée est encore formidable, mais couvrir les places que nous avons conquises et empêcher qu'on interrompe le cours de nos progrès, ne laisse pas que de faire une opération considérable. Quant à la politique, je n'en parlerai pas, gens plus habiles que moi s'en mêlant (1). »

Et presque à la même date, il écrivait au roi de Prusse, qui lui demandait, tout en le comblant d'éloges, de lui expliquer la timidité de ses opérations. — « Ce n'est pas par amour-propre, mais par obéissance que j'ai l'honneur de me conformer aux ordres que Votre Majesté veut bien me donner, et que je vous rends compte, sire, des opérations de l'armée qu'il a plu à Sa Majesté très chrétienne de me confier... Votre Majesté sait bien que le parti militaire est toujours soumis à la politique. Aussi je me flatte que Votre Majesté ne m'attribuera pas les fautes qui pourront être faites pendant le cours de cette campagne (2). »

Il fallait donc essayer de prévenir cet ennui du repos forcé que Frédéric, on l'a vu, regardait comme si dangereux pour une armée française, mais plus nuisible encore pour une armée de cour que pour tout autre. Ce fut dans cette pensée que Maurice imagina

(1) Saxe à Folard, 5 mai 1746. — (Ministère de la guerre.) — Frédéric dit dans l'*Histoire de mon temps* : « La présence du roi et de ses ministres fut un surcroît d'embarras pour le comte de Saxe et une charge pour l'armée. Les courtisans remplissaient le camp d'intrigues et contre-carraient les desseins du général. Le général et une cour aussi nombreuse demandaient chaque jour dix mille rations pour les chevaux et les équipages. »

(2) Le maréchal de Saxe à Frédéric, 19 mai 1746. — (Lettres et mémoires du maréchal de Saxe, t. III, p. 200.)

d'enrôler et d'attacher à sa suite une troupe de comédiens devant dresser son théâtre et donner des représentations dès que l'on camperait quelque part. Pour réaliser ce dessein original, il eut le bonheur de mettre la main sur une troupe d'opéra-comique qui venait d'avoir à Paris un succès de vogue, et dont le directeur, Favart, était lui-même auteur de plusieurs pièces goûtées du public. Les bouffons italiens, ayant le privilège de faire rire les Parisiens, s'étaient plaints de la concurrence, et Favart venait de se voir interdire le droit de divertir la capitale. Maurice, toujours au courant de ce qui se passait dans les coulisses, lui offrit de venir chercher à l'armée un asile dont personne ne songerait à le faire partir. Les mécontens, les malicieux ne manquèrent pas de plaisanter sur le soin qu'il mettait à se procurer, même en campagne, le genre de plaisirs qu'il avait le plus goûté dès sa jeunesse, avec les distractions moins innocentes qu'il n'avait jamais manqué d'y joindre. Les railleries surtout allèrent leur train quand on vit arriver Favart avec sa compagnie ambulante, y compris une jolie petite actrice connue sur les planches sous le nom de la Chantilly, qu'il venait d'épouser et dont il semblait fort épris. On ne se fit pas faute de remarquer que le maréchal parut tout de suite s'occuper de la femme tout autant que du mari. Je suis loin de me porter garant d'une pureté d'intention que la suite de ses relations avec le ménage Favart permet assurément de mettre en doute. Mais je n'en suis pas moins porté à croire que la pensée de faire prendre patience à une jeune noblesse indocile, pendant les longues journées d'attente auxquelles il devait la condamner, ne fut point étrangère à une idée jusque-là sans exemple. Tout n'était pas de sa part mensonge et vain prétexte quand il écrivait à Favart ces mots dont le comédien auteur pouvait encore bien longtemps après, et malgré tous les déboires qu'il avait dû essuyer, s'enorgueillir complaisamment dans ses mémoires. — « Je vous ai choisi de préférence pour vous donner le privilège exclusif de la comédie. Je suis persuadé que vous ferez tous vos efforts pour la rendre florissante. Mais ne croyez pas que je la regarde comme un simple objet de divertissement : elle entre dans mes vues politiques et dans le plan de mes opérations militaires (1). »

Fier de cette confidence et un peu gonflé de son importance, Favart fit assez de diligence pour que son théâtre fût monté et pût donner sa première représentation à Bruxelles, le jour même où Maurice y vint reprendre son commandement. Le maréchal ne manqua pas de venir prendre place parmi les spectateurs et au

(1) *Mémoires de Favart*, t. III, p. 22.

moment où il parut, on entendit un coup de tonnerre, puis l'acteur qui était en scène entonna ce détestable couplet de facture :

Est-ce là notre général
Que ramène Bellone ?
Eh ! oui, c'est le grand maréchal.
C'est lui-même en personne,
Non ; je le vois à ses regards,
C'est le dieu de la guerre,
Et Jupiter annonce Mars
Par un coup de tonnerre.

« Cet impromptu, ajoute Favart, ut transcrit par tout le monde avec empressement. On le porta au maréchal, qui était à dîner avec les officiers généraux. On m'envoya chercher. Un plaisant demanda ce qu'un poète comme moi venait faire à l'armée. Je répondis que je venais chanter les exploits de nos généraux et chansonner les ennemis... Le comte de Saxe, qui connaissait le caractère de notre nation, savait qu'un couplet de chanson, une plaisanterie faisait plus d'effet sur l'âme ardente des Français que la plus belle harangue. Il m'avait intitulé le chansonnier de l'armée, chargé d'en célébrer les événemens les plus intéressans (1). »

Peu de jours après (quel contraste !), une autre cérémonie attestait aussi, par un témoignage d'un genre tout différent, la prise de possession de la capitale de la Flandre autrichienne par les armes victorieuses de la France. C'était le roi qui arrivait et qui, suivant l'usage observé, nous dit Luynes, dans toutes les villes conquises, mettait pied à terre devant la cathédrale, où un *Te Deum* devait être chanté. L'archevêque, le cardinal d'Alsace appartenant à l'ancienne famille d'Henin, dut attendre et haranguer le souverain vainqueur sur la porte de son église. Son langage (dans cette occasion si délicate, pour un sujet resté fidèle de Marie-Thérèse), fut plein de tact et de dignité chrétienne. — « Sire, dit-il, le dieu des armées est aussi le père des miséricordes : tandis que Votre Majesté lui rend des actions de grâces pour ses victoires, nous lui demandons de les faire cesser heureusement par une paix prompte et durable. Le sang de Jésus-Christ est le seul qui coule sur nos autels ; tout autre nous alarme ; un prince de l'église peut sans doute avouer cette crainte devant un roi très chrétien. C'est dans ces sentimens que nous allons entamer le *Te Deum* que Votre Majesté nous ordonne de chanter. »

Dès le lendemain, il fallait ouvrir la campagne sur le terrain ingrat et limité où on avait ordre de la renfermer. Maurice fit de

(1) *Mémoires de Favart*, t. I, p. 4.

son mieux pour satisfaire les ardeurs princières dont la tutelle importune lui était confiée. Tandis que Conti, ramenant toute son armée par Maubeuge et Thionville dans le Hainaut, venait mettre au sud de Bruxelles le siège devant Mons, l'armée royale, manœuvrant dans le nord et refoulant les troupes alliées qui reculaient devant elle sans l'attendre, allait tenter à Anvers une opération du même genre dont la direction dut être confiée au comte de Clermont. Mais la marche n'était pas commencée que déjà le prince et le maréchal ne pouvaient plus s'entendre. Ce n'est pas que Clermont fût, comme son cousin Conti, un ambitieux à hautes prétentions, voulant en faire à sa tête et n'obéir à personne. C'était au contraire un bon vivant, ne songeant guère qu'à rire et à s'amuser ; il y avait en lui un mélange de qualités ou de vices, comme on voudra, très singulier à rencontrer chez un cadet de maison royale, destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, qui avait porté longtemps le petit collet et jouissait encore de 200,000 livres de rente du chef de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont il avait la commende. Cet étrange abbé, après avoir rempli Paris du bruit des hauts faits d'un libertinage élégant, et mangé le bien de l'église et des pauvres, avec la Camargo, la Du Luc et toutes les filles de joie en renom, avait obtenu, depuis deux ans déjà, la permission d'endosser l'uniforme sans quitter ses bénéfices. Bien que ce nouvel état lui plût infiniment mieux que le premier, il n'y portait pas beaucoup plus de sérieux. Faisant très bien son devoir au jour du péril, commandant même au besoin avec sang-froid et habileté, il n'en continuait pas moins à réunir sous sa tente, où il tenait table ouverte, un jeune état-major des plus gais, dont les propos, méconnaissant toutes les convenances et aussi libres que dans un souper de cabaret à Paris, ne respectaient personne et le général en chef moins que tout autre. C'était là surtout qu'on s'amusait tout haut des faiblesses galantes du maréchal, dont assurément en pareille compagnie on ne lui faisait pas un grand crime, mais dont on lui reprochait de ne pas choisir les objets avec un goût assez délicat. On riait de son penchant pour les *beautés faciles* et aussi de son accent étranger, de sa façon de parler originale, qui avait le tort de ne pas ressembler au ton des cercles et des salons à la mode. On le tournait même au besoin en caricature. — « Qu'il est donc fâcheux, disait un de ces petits-maîtres, d'obéir à l'homme de la cour qui a le moins d'esprit ! »

L'écho de ces légèretés indécentes ne pouvait manquer d'arriver aux oreilles du maréchal, qui n'était pas d'humeur endurante sur ce qui touchait à la dignité du commandement, et moins que

jamais peut-être quand il sentait que les traits l'atteignaient à son côté faible. Il prit la plaisanterie en très mauvaise part ; et la vengeance qu'il en tira ne fut peut-être ni digne, ni prudente. Il diminua graduellement les forces qu'il mettait aux ordres de Clermont de manière à le réduire (il le disait lui-même) à l'état d'un *capitaine de partisans*. Clermont sentit le coup et, malgré son humeur habituellement accommodante, ne put le supporter de sang-froid. Il déclara très haut qu'il allait partir, ne pouvant se laisser traiter de la sorte par un bâtard étranger. Chacun savait où il irait en débarquant à Versailles, car il était en correspondance habituelle avec Mme de Pompadour, à qui il avait promis d'envoyer régulièrement des nouvelles du roi.

Par bonheur, au nombre des coupables, il en était un, le jeune marquis de Valfons, qui, peut-être aussi prompt que les autres à parler après boire, sentait mieux, une fois les fumées du vin dissipées, le danger des coups de langue. Il représenta au prince, qu'étant un militaire d'occasion, quitter brusquement l'armée, à la veille d'une action, était un parti qui ne lui ferait pas assez d'honneur pour avancer ses affaires et qu'il ne lui resterait ensuite qu'à se retirer dans son abbaye. Il finit par le décider à écrire au maréchal pour se défendre d'avoir tenu les propos qu'on lui prêtait. Valfons, ayant combattu auprès du maréchal, à Fontenoy, restait assez bien avec lui : il se chargea de faire la remise de la lettre ; mais s'il avait été difficile de la faire écrire, il le fut encore plus de la faire lire. Dès que le maréchal le vit entrer : « Que me veut ton prince, lui dit-il, a-t-il un mouvement des ennemis à me faire connaître? » — « Monsieur le maréchal, dit Valfons, il vous souhaite le bonjour. » — « Dis plutôt qu'il souhaite que le diable m'emporte, » et prenant le papier, il le jetait loin de lui, sans vouloir le décacheter, ni l'ouvrir. A force d'insister, Valfons obtint pourtant la permission d'en faire lecture, les termes en étaient polis et bien tournés : le visage du maréchal fut rasséréné. Mais à aucun prix, il ne voulait répondre : « Je ne veux pas, disait-il, être le pédagogue éternel des princes ; il faudrait que je lui dise qu'il a mal fait : on a beau être prince du sang, il faut savoir se taire et respecter le choix du roi. » Valfons rappela alors que le maréchal, lui-même, pour opérer un fourrage qu'il avait ordonné, aurait à se rendre dans le voisinage du quartier où campait le prince et pourrait s'y arrêter pour dîner. — « Non, dit le maréchal, je ne dîne pas chez les gens qui s'égaient à mes dépens. » — Le lendemain pourtant le fourrage eut lieu, et Valfons, servant de guide au maréchal, l'égara sans peine à l'entrée de la nuit, de manière à se trouver devant le logis du prince, où

un dîner était préparé. Vu l'heure avancée, il fallut bien entrer et s'y asseoir. Le repas était bon et bien servi : le maréchal fut mis à la première place, le prince s'asseyant à sa gauche : on ne parla pas de l'affaire de la veille, et tout se passa de bonne grâce. En sortant seulement, Valfons dit à l'oreille de Maurice : — « Vous voyez bien, monsieur le maréchal, qu'on vous trompait et que M. de Clermont est de vos amis. » — « C'est bon, c'est bon, reprit Maurice, nous nous aimons beaucoup, mais surtout au feu. »

Peu de jours après, le corps de Clermont fut reconstitué, porté à 12,000 hommes avec vingt pièces de canon, et 300 servans d'artillerie, et le siège d'Anvers put commencer dans de bonnes conditions (1).

Clermont remercia le maréchal avec une effusion peut-être sincère. « Quand vous me connaîtrez mieux, lui écrivait-il, vous verrez que je ne suis ni avantageux, ni intrigant, ni étourdi; que je ne connais pas de dessous et que je m'attache sincèrement à ceux qui ont de l'affection pour moi. » Mais en attendant, pour ne plus être exposé à se retrouver dans l'embarras, il prenait acte auprès de Mme de Pompadour de la marque de confiance qui lui était donnée, et, par une flatterie délicate, il l'entretenait de détails militaires qu'elle n'était sûrement pas en état de comprendre. « — A présent, disait-il, que le roi m'a fait la grâce de me détacher avec un corps pour faire le siège de la citadelle d'Anvers, je vous prie d'en agréer les nouvelles. Cette citadelle se défend par un feu assez raisonnable, parce que, voulant ménager la ville d'Anvers, je n'ai pas un grand front d'attaque et que les ennemis portent toutes leurs défenses sur ma tranchée. Si j'avais eu la liberté d'attaquer par l'esplanade de la ville et par le côté de l'Escaut aussi bien que par celui-ci, mon opération en aurait été plus prompte; malgré cela, je fais mon possible pour que ceci aille bien, et je puis vous dire, madame, que je chemine promptement, vu la gêne dans laquelle je suis... Ce que j'ai à vous mander qui m'intéresse plus que tout, c'est que le roi est gai et se porte à merveille. Je vous demande la permission de vous écrire quelquefois pour vous demander de vos nouvelles. Je vous prie d'être persuadée que je m'y intéresse infiniment. Ne doutez pas, madame, du respect, de la reconnaissance et de l'attachement que je vous ai voués : ces sentimens sont, je vous assure, inviolables. » — Et pour plus de sûreté, il écrivait aussi à Paris-Duvernay : « Principauté à part, si j'étais un homme à ne point vouloir relâcher aucune des troupes qu'on m'aurait confiées qu'à mon

(1) Souvenirs du marquis de Valfons, p. 156-165.

corps défendant et après de longues discussions, on aurait raison de ne m'en donner qu'à lèche-doigt; mais comme je ne pense, ni ne songe et ne désire que le bien du service, on doit me confier les troupes sans crainte et avec la certitude que je serai toujours en état de les rendre (1). » Du reste, le siège d'Anvers marchant bien et la citadelle se rendant au bout d'un mois, il n'y eut plus lieu à récriminations de part ni d'autre.

Avec l'autre prince, chargé de l'autre siège, les difficultés furent plus grandes encore et beaucoup moins heureusement terminées. D'abord Mons, mieux fortifié, mieux défendu ou moins habilement attaqué qu'Anvers, mit plus longtemps à se rendre. Puis, lorsqu'enfin, au bout de deux mois, la citadelle eut capitulé, la situation militaire avait fait un grand pas. Les alliés, ayant reçu, soit d'Angleterre, soit d'Autriche, tous les renforts qu'ils pouvaient attendre, se mettaient aussi en mouvement et débouchaient, sous les ordres du prince de Lorraine, entre Hasselt et Maëstricht, par la frontière de Hollande, avec des intentions agressives. Leur dessein était, visiblement, d'abord de couvrir Namur, dernière place (mais très importante) qu'ils possédaient encore sur le cours de la Meuse, puis de passer entre les deux armées françaises, rejetant celle de Conti sur la France et interrompant les communications de l'armée royale. Si ce double résultat était atteint, Bruxelles pouvait être repris et, Maurice se voyant obligé de se replier précipitamment pour ne pas être séparé de la France, toute la province était reconquise. Maurice n'hésita donc pas à se porter immédiatement avec toutes ses forces au-devant de l'ennemi. Laissant le roi retourner en France, pour assister aux couches de la dauphine, il quitta Bruxelles lui-même et vint à la rencontre du prince de Lorraine pour lui barrer le chemin de Namur. Les deux armées se firent face sur les rives du Mehaigne, petit affluent de la Meuse. Une action décisive pouvait être engagée d'un jour à l'autre. Maurice pria instamment Conti (il n'avait pas d'ordre à lui donner) de venir le rejoindre sans délai. L'invitation était d'autant plus naturelle que, par suite du mouvement que Maurice venait de faire, il s'était rapproché du théâtre des opérations de Conti, et les deux quartiers généraux n'étaient plus éloignés l'un de l'autre que par une distance de quelques lieues. C'était le théâtre où s'était jouée la partie la plus mémorable de la guerre de la succession d'Espagne et le lieu même où Marlborough avait infligé à la France un des plus

(1) Clermont à Mme de Pompadour et à Paris-Duvernay, mai, juin, juillet 1746. — (Ministère de la guerre. — *Papiers de Condé.*) — La correspondance avec Mme de Pompadour a lieu au moins une fois par semaine.

grands désastres qu'elle eût jamais subis. Ramillies n'était qu'à quelques lieues du camp de Maurice; on conçoit ce que ce souvenir ajoutait à la solennité de ce moment critique.

Conti ne se pressa nullement de se rendre à l'appel. Mons à peine soumis, il avait mis le siège devant Charleroi et ne se souciait pas de l'interrompre. Il se borna à détacher un de ses lieutenans, le comte d'Estrées, avec douze bataillons et dix escadrons, et à l'envoyer à la rencontre du maréchal, pour l'appuyer s'il était besoin. Mais quelle ne fut pas la surprise du maréchal lorsque, à la première réquisition qu'il adressa, le comte d'Estrées exhiba une instruction du prince de Conti lui interdisant d'agir, à moins qu'il n'en eût reçu de lui l'ordre positif. L'indignation du maréchal devant cet acte de véritable trahison fut extrême et il l'exprima au ministre de la guerre dans les termes les plus vifs. — « Voilà, disait-il, une chose qui mérite toute l'attention du roi et la vôtre... Vous verrez, par la lettre de M. le prince de Conti, que si les ennemis venaient pour m'attaquer (ce qui peut arriver d'un moment à l'autre), M. d'Estrées serait obligé de rester spectateur du combat, à moins qu'il n'eût obtenu la permission d'agir de M. le prince de Conti, qui reste à six grandes lieues d'ici... Cette conduite du prince est incompréhensible : je la cache avec grand soin à l'armée, afin que l'ennemi l'ignore... Je suis trop bon serviteur du roi pour rendre à M. le prince de Conti ce qu'il me fait. Je veux cependant lui en faire la peur, en le menaçant de me retirer au camp de Louvain, » c'est-à-dire en le laissant seul en face de l'armée autrichienne, qui en aurait eu aisément raison. Ce n'était qu'une menace, et peut-être pas le meilleur moyen de rappeler à son devoir un prince d'un caractère hautain comme Conti, qui se borna à lui répondre, après quelques offres de concours toujours un peu vagues : — « Si vous voulez vous en aller à Louvain, il faut m'en avertir, pour que je sauve mon canon. » Mais le comte d'Argenson, averti de la querelle, s'en émut davantage. — « Sa Majesté, écrivit-il à Maurice, trouve bon que vous employiez toutes les troupes pour faire avorter les projets fastueux que les alliés ont annoncés dans toutes les cours d'Europe. C'est en le présentant sous cet aspect à M. le prince de Conti qu'elle ne doute pas que ce prince n'y concoure de toutes ses forces, en préférant à l'intérêt même du siège dont il est chargé celui d'en imposer à un ennemi présomptueux, qui ne devrait pas l'être devant vous. Vous pouvez donc vous adresser à lui avec confiance; je connais trop son amour pour le roi et pour l'État pour être persuadé *(sic)* que la confiance qu'il aura dans la sagesse de vos avis sera plus puissante sur lui que la crainte d'une retraite sur Louvain, qu'il ne croira jamais que vous

ayez pensée sérieusement (1). » Heureusement, quand cette réponse arriva, le siège de Charleroi était terminé par une soumission si prompte et si brusque que le commandant fut soupçonné de s'être laissé corrompre.

Conti parut alors se décider à s'unir enfin au maréchal, et il lui fit demander un rendez-vous pour le lendemain, 2 août, dans des termes qui semblaient bien indiquer quelques remords de s'être fait si longtemps attendre. — « Si vous ne pouvez venir, lui écrivit-il, ce qui serait signe de combat, j'irai vous rejoindre à tire d'ailes avec toutes les forces que je pourrai vous amener. »

La conférence eut lieu, le 2 août, dans la bourgade de Walhem. Une discussion s'engagea immédiatement entre les deux généraux, elle fut très vive et ne tarda pas à devenir orageuse ; Conti, si lent à se mettre en mouvement la veille, voulait maintenant agir sans délai et pousser droit à l'ennemi; ce fut, au contraire, Maurice qui tint à rester dans une imposante et formidable attitude de défense. Non que, s'il eût suivi ses propres inspirations, il n'eût été porté, comme toujours, au parti le plus audacieux; mais il connaissait ses instructions et la limite qu'il lui était défendu de franchir. A quoi bon, dès lors, attaquer, si, même victorieux, il lui était interdit de poursuivre? Il valait mieux laisser le prince de Lorraine en face de la masse vraiment redoutable qu'allaient former les deux armées réunies, gêner ses communications avec la Hollande et attendre que, n'osant pas avancer et ne pouvant subsister longtemps sur le coin de terre étroit et promptement épuisé où il s'était campé, il prît de lui-même le parti de la retraite (2).

Le débat se prolongea pendant deux jours devant les états-majors des deux armées, informées de la dissidence et attendant l'issue avec impatience. Conti avait pour lui tout ce qui était jeune et bouillant, même dans l'armée de Saxe, la conduite de Maurice, dont on ne pénétrait pas le secret, causant à la vivacité française un véritable agacement de nerfs; et parmi ceux qui ne cachaient pas leur mécontentement, il fallait compter le chevalier de Belle-Isle, confident intime et correspondant régulier du maréchal, son frère, auquel il avait soin de faire connaître tout ce qui se passait à

(1) Maurice de Saxe à d'Argenson, 31 juillet 1746. — D'Argenson à Maurice, 2 août 1746. — Conti à Maurice, 1er août 1746. — (Ministère de la guerre.)

(2) C'est ce que le chevalier de Belle-Isle (présent à l'armée comme je vais le dire) écrit à son frère le 4 août pendant la durée même de la conférence. — « Je ne sais si les dispositions de M. le prince de Conti sont nerveuses; mais il me paraît que celles de M. le maréchal visent à la défensive, non que je pense qu'il la juge nécessaire, vu la supériorité des deux armées réunies, mais apparemment parce qu'il la croit plus homogène aux dispositions du conseil. » — (Ministère de la guerre. — *Partie supplémentaire.*)

l'armée, et surtout les fautes ou les torts vrais et faux d'un rival (1).

Enfin, de guerre lasse, mais de très mauvaise grâce, Conti finit par céder. « Votre armée étant la plus nombreuse, dit-il à Maurice, c'est vous qui devez décider. » Par la même raison, le bon sens disait que c'était Maurice aussi qui devait commander; mais Conti ne l'entendait pas ainsi. — « Un prince du sang, disait-il, qui a patente de général, ne doit obéir à personne, pas même à un maréchal de France. » Et il citait l'exemple du grand Condé, qui avait exigé dans sa dernière campagne que, non-seulement lui-même, mais son fils, prît le pas sur cinq maréchaux de France. Le débat devenait trop personnel pour être poursuivi directement entre les deux interlocuteurs, et Conti se retira sans annoncer ses intentions. Le lendemain, en apprenant qu'il avait demandé à Versailles la permission de quitter son poste et qu'il se préparait à partir :

« Aurai-je eu le malheur de vous déplaire, monseigneur? écrivit sur-le-champ Maurice, un peu troublé de cette brusque résolution. J'ai plusieurs choses à régler auxquelles je ne suis point préparé. Voudriez-vous m'indiquer une heure pour prendre vos ordres et vous présenter mes respects? » — « J'étais parti en chemin, répliqua sèchement le prince, quand j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite hier. C'est avec plaisir que j'eus *(sic)* conféré avec vous, si je n'avais pas été embarqué. Il est vrai que j'ai demandé au roi de m'en aller; la façon dont nous avons été ensemble ne doit pas, monsieur le maréchal, vous faire imaginer que je me plaigne de vous. » Cette assurance, donnée du bout des lèvres, ne promettait rien de bon, et bien que Maurice demeurât, en réalité, maître du terrain, puisqu'un ordre ministériel ne tarda pas à mettre les deux armées sous son commandement, il n'en restait pas moins défiant, irrité et convaincu qu'il avait désormais à la cour un ennemi puissant et ne songeant qu'à le desservir. Il n'avait pas tort d'être inquiet, car Conti, malgré la surprise et le mécontentement général

(1) La correspondance du chevalier avec son frère est restée au ministère de la guerre avec tous les papiers du maréchal. Il se défend beaucoup d'avoir pris parti dans la querelle de Conti et du maréchal de Saxe. Mais il convient que Conti l'avait entretenu de sa manière de voir, et on voit que dans les jours qui suivirent l'altercation des deux généraux, il craignit lui-même sérieusement d'être arrêté. (4 et 14 août 1746.) — L'impatience de la conduite de Maurice était la même à Paris. Le comte de Loos, ministre de Saxe à Paris, écrit le 3 août au comte de Brühl : — « Le public est extrêmement surpris des nouvelles qui font juger (ainsi que cela est vrai) que le maréchal a ordre d'éviter d'en venir aux mains avec les alliés; mais cette manœuvre n'est pas du goût de tout le monde et donne lieu de tenir toutes sortes de raisonnemens prématurés sur le compte du maréchal. — (Loos au comte de Brühl. — Archives de Dresde.)

que causaient sa retraite et la sotte prétention qui la motivait, fut reçu à Versailles avec tous les égards ordinaires. Le roi ne lui témoigna aucun déplaisir, et on sut bientôt que Mme de Pompadour, loin de lui en vouloir, se montrait satisfaite qu'en faisant cesser de lui-même la division du commandement en Flandre, il eût ôté au roi le motif qu'il donnait habituellement pour se montrer pressé d'y retourner (1).

A ces sourdes intrigues qu'il soupçonnait, Maurice fit la meilleure des réponses. Quinze jours n'étaient pas écoulés que le prince de Lorraine, après quelques essais d'attaques aussi timides qu'infructueux, se sentant coupé de la Hollande et craignant d'être enveloppé, se décidait à passer la Meuse avec armes et bagages, et à sortir de Flandre par la porte du Luxembourg. Le siège de Namur pouvait commencer sans courir risque d'être interrompu.

II.

Il y avait plus d'un motif, d'ailleurs, pour que le retour de Conti, tout en donnant lieu à quelques commentaires, passât à peu près inaperçu à Versailles. Deux événemens imprévus, arrivés coup sur coup, y mettaient tout en rumeur. Les couches de la dauphine, dont l'attente avait motivé le retour du roi, avaient eu lieu dans les circonstances les plus douloureuses. A peine la princesse avait-elle donné le jour à une fille qui ne devait pas vivre, qu'on recevait la nouvelle de la fin subite du roi d'Espagne, son père; Philippe V succombait à une attaque d'apoplexie qui l'avait frappé dans son lit, à côté de la reine, sans qu'il eût un instant pour se reconnaître; et quelques jours après c'était la dauphine elle-même qui était emportée, avant d'être relevée de ses couches, par un accident que rien ne faisait pressentir.

La désolation de son jeune époux était extrême. Ce fut aussi une contrariété générale que de voir ajourner encore les espérances de la succession royale, qui était toujours menacée dans la ligne directe puisqu'elle ne reposait encore que sur une seule tête. Ce n'étaient là cependant que les moindres des préoccupations causées par ces coups inattendus de la mort. Un nouveau roi allait gouverner l'Espagne, et ce n'était pas le fils d'Elisabeth! La main saccadée et violente qui remuait depuis tant d'années la machine politique de l'Europe allait donc être forcée cette fois de lâcher les rênes. Quel changement! quel vide dans la balance! Par quel poids nouveau serait-il remplacé?

(1) Maurice au prince de Conti, 12 août. — Conti à Maurice, 13 août 1746. — (Ministère de la guerre. Partie supplémentaire.) — *Journal de Luynes*, t. VII, p. 388-391. — Le comte de Loos au comte de Brühl, 17 août 1746. — (Archives de Dresde.)

Au premier moment, d'Argenson (il s'en confesse dans ses *Mémoires* et il faut en vérité l'en excuser) éprouva de cette mort imprévue une satisfaction qu'il ne prit même pas la peine de dissimuler. C'était pour lui la délivrance : c'était le trône enlevé à son ennemie déclarée et un cruel déboire pour Noailles, son rival, qui n'avait rapporté d'une ambassade solennelle d'autre profit que la faveur d'Élisabeth : c'était donc, à ses yeux, un âge d'or qui commençait pour l'Espagne. « Le gouvernement d'Espagne, écrivait-il sur-le-champ à Vauréal, a été français du temps de Louis XIV, italien le reste du règne de Philippe ; il va devenir castillan et national. Comme nous ne voulons que sa gloire et sa sûreté, il ne vous sera pas difficile d'y être d'autant mieux reçu qu'il sera dirigé par les principes qui lui conviennent le mieux. » Et puis le nouveau roi n'était-il pas un peu Savoyard par sa mère, sœur de Charles-Emmanuel? « On prétend qu'il est fort éloigné d'avoir de l'aversion pour son oncle. » Ne trouverait-on pas occasion de lui dire un mot de ce traité de Turin tant calomnié, et qu'il serait si aisé de reprendre? « Seulement, ajoutait d'Argenson, en ce cas, le secret serait plus que jamais de rigueur et une correspondance destinée au roi seul, à l'insu du conseil, deviendrait une précaution indispensable. Cela est devenu malheureusement et indécemment nécessaire depuis quelque temps. » Le roi, non plus, ne semblait pas prendre trop au tragique la perte ni de son oncle, ni même de sa belle-fille. « J'en suis inconsolable, écrivait-il de son côté, par toutes sortes de raisons; sauf sa timidité, elle eût été parfaite à sa tête près, qui n'était pas ce que vous aviez dépeint (elle était rousse, et Vauréal n'en avait pas prévenu), mais mon fils s'en accommodait. Ce sera un furieux vide pour lui, qui était jour et nuit avec elle; nous tâcherons de le lui rendre aussi court que possible (1). »

Les pronostics favorables portés sur le nouveau règne, sans être complètement démentis, ne tardèrent pourtant pas à être assombris par quelques nuages. Ferdinand VI (c'était le nom du successeur de Philippe) était un prince doux, doué de sentimens élevés (dont il fit preuve tout de suite par les égards qu'il témoigna à la douairière, sa belle-mère), mais d'une humeur triste et d'un caractère et d'un tempérament débiles. Sa femme, fille du roi de Portugal, était aimable, gracieuse quoique laide, mais sujette à d'étranges caprices. On remarquait en particulier avec surprise la faveur qu'elle témoignait (sans qu'on pût et pour cause y imputer aucun motif coupable) à un chanteur italien nommé Farinelli qu'elle avait fait venir de Naples et qui avait l'art de calmer

(1) D'Argenson à Vauréal, 17 juillet 1746. — Le roi à Vauréal, 26 juillet 1746. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

par ses accens mélodieux les accès de mélancolie noire auxquels Ferdinand était sujet. Elle l'admettait dans son intimité et suivait volontiers les avis de cet étrange conseiller. Il était dès lors difficile de préjuger dans quel sens serait dirigée l'influence assez grande qu'elle exerçait sur le jeune roi. On savait seulement qu'elle restait très attachée à son ancienne patrie, et les relations des cours de Londres et de Lisbonne, bien que momentanément moins intimes, reposaient sur des intérêts communs et d'anciennes habitudes qui ne perdaient pas leur empire. L'Angleterre pouvait donc trouver de ce côté une entrée facile pour les propositions d'accommodement qu'elle ne cessait de faire par voie indirecte, dans le dessein de rompre l'alliance des deux couronnes de la maison de Bourbon. Assurément le nouveau couple royal, quoique par des raisons différentes, devait mettre autant de prix que le précédent à assurer l'établissement promis à l'infant, en Italie : car la présence à Madrid d'un fils d'Élisabeth, gendre de Louis XV, et mari d'une princesse qui n'était dépourvu elle-même ni d'esprit d'intrigue, ni d'ambition, pouvait devenir un embarras dont il y avait tout intérêt à se délivrer. Mais outre qu'on pouvait se contenter d'un lot plus modeste que celui qu'avait rêvé la convoitise maternelle, le résultat au lieu d'être conquis l'épée à la main, avec le concours des armes françaises, pouvait être tout aussi bien obtenu par une concession de Marie-Thérèse, due à l'intervention du cabinet britannique.

C'est ce que Noailles, un instant déconcerté, ne tarda pas à faire remarquer dans un mémoire destiné à passer sous les yeux du roi, et c'est aussi ce que Vauréal, qui connaissait bien le terrain, laissa tout de suite entendre à d'Argenson, pour calmer son imagination trop prompte à se mettre en campagne : « J'ai été voir le nouveau roi, écrivait-il en sortant de sa première audience, et je n'ai pas tardé à voir qu'il fallait suivre le style usité en cette cour, qui est de parler en commun au roi et à la reine ; le roi ne sait rien des affaires : c'est la reine qui le dit, et lui dit simplement qu'il n'est au fait de rien... C'est Marie qui succède à Élisabeth plutôt que Ferdinand à Philippe... les Anglais vont se remuer, et je crains maintenant que la paix ne soit trop facile. » Puis, il racontait qu'ayant dû faire sa visite de condoléance à la reine douairière, cette princesse, qui cachait sous l'apparence d'une douleur conjugale exagérée sa rage intérieure, lui avait dit à l'oreille : « Ne vous y trompez pas ; le roi est bonasse, mais la reine hait les Français, il n'y en aura plus ici que pour les Portugais et les musiciens. » Il est vrai qu'elle venait de sortir du palais où elle avait régné tant d'années en traversant les rangs d'une foule dans laquelle il y avait, dit encore Vauréal, plus de contens que d'affligés.

« J'ai vu, ajoutait l'ambassadeur, bien des pompes funèbres, mais je n'ai rien vu qui m'ait fait une si forte impression : il m'a semblé que c'était un vivant qui allait à son propre enterrement (1). »

Enfin quelque temps après, répondant évidemment à la pensée trop optimiste exprimée par d'Argenson, à savoir qu'il suffirait à Ferdinand d'être bon Espagnol pour être bon Français : « Il ne faut pas nous y tromper, disait-il, quarante-six ans de règne de Philippe V nous ont gagné fort peu de cœurs espagnols : nous n'avons plus à combattre les emportemens d'une reine italienne, mais une opposition constante dans toute cette nation. Les Espagnols apprennent à haïr les Français comme à aimer les combats du taureau, et cela depuis le plus grand jusqu'au plus petit... même dans ce qu'on appelle les honnêtes gens et les dévots qui sont en grand nombre, à la cour il n'y en a pas un qui dise du bien de nous, les meilleurs et en petit nombre sont ceux qui n'en disent pas de mal (2). »

La persévérance du nouveau roi dans l'alliance française demeurait ainsi en problème, malgré les assurances contraires et les protestations officielles qui ne firent pas défaut. Il n'était donc nullement sûr qu'on eût gagné au change, autant que se l'imaginait d'Argenson, et ses ennemis ne manquèrent pas de faire remarquer que ce qui causait le ravissement du ministre français n'apportait pas un contentement moindre à Vienne et à Londres. Là, on voyait déjà la France privée de son seul allié, et on poussait de véritables cris de joie. « La mort du roi d'Espagne, écrivait-on d'Angleterre, a fait perdre le peu de cervelle qui restait ici. » — « Cette cour se flatte, écrivait le représentant de Venise à Vienne, que l'avènement du prince des Asturies va changer toutes les maximes politiques et faire cesser les causes qui troublent l'Europe. » Et le malheur voulait que ces prévisions s'accréditaient au moment même où les opérations militaires avaient pris en Italie un tour très fâcheux et où le doute, répandu sur les intentions futures du cabinet de Madrid, ne pouvait amener que des désastres.

Une bataille importante venait, en effet, d'être livrée et perdue sur ce théâtre, laissant les deux armées alliées plus que jamais mécontentes l'une de l'œuvre, et toutes deux dans la situation la plus critique. C'était la conséquence directe de l'étrange et douloureuse instruction qui réduisait un maréchal de France, commandant une grande armée, à l'état de simple lieutenant d'un infant sans capacité

(1) Vauréal à d'Argenson, 11, 26 juillet, 6 août 1746. — (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.) — D'Argenson dans ses mémoires confirme ce que dit Vauréal de l'influence de la reine Marie-Barbe. « Ferdinand, dit-il, est *uxorius.* »

(2) Vauréal à d'Argenson, 23 août 1746.

et sans expérience. Après l'évacuation de Milan, opérée sous l'empire d'une véritable panique par l'armée espagnole, la Lombardie était perdue. Les Autrichiens, sous la conduite du marquis de Botta qui remplaçait le prince Lichtenstein, s'y répandaient sans obstacle. Ce n'eût été que demi-mal, et le malheur eût encore été bon à quelque chose, si, instruits par l'expérience, l'infant et ses conseillers eussent renoncé à une conquête qui avait si mal tourné et fussent revenus au plan de concentration, si heureusement suivi l'année précédente. La raison leur commandait, sinon de venir rejoindre tout de suite Maillebois, toujours campé à Novi, au moins de lui tendre la main en restant en observation devant Pavie et le long du cours supérieur du Pô. De la sorte les deux armées rapprochées, au moindre signal, auraient pu faire face en commun, soit à gauche à un mouvement agressif de Charles-Emmanuel, soit à droite à la marche victorieuse de l'armée autrichienne, et empêcher la jonction de ces forces ennemies. Ce fut le sage conseil de Maillebois, qui n'eut pas le bonheur d'être agréé, l'infant ayant pour consigne de ne quitter à aucun prix les états héréditaires de sa mère. Aussi, arrêtant à Plaisance sa retraite précipitée, il s'obstina à y rester avec tout son monde ; il laissait ainsi entre Maillebois et lui une distance longue à parcourir et un vide impossible à combler. Ce ne fut qu'à grand peine qu'on put obtenir de lui de rappeler un détachement qu'il avait déjà aventuré à Parme, loin de tout secours possible.

Ce que Maillebois avait prévu ne manqua pas d'arriver : Plaisance, devenant le quartier-général de l'armée espagnole ainsi séparée de son alliée, devint aussi, par là même, l'objectif des deux armées piémontaise et autrichienne. Sûrs de franchir sans obstacle l'espace laissé libre devant eux, Emmanuel et Botta se donnèrent rendez-vous sur ce point naturellement désigné pour opérer leur réunion. Les Autrichiens arrivèrent les premiers, et leur seule présence dans les campagnes environnantes fit manquer tout de suite de vivres et de fourrages la ville, où aucun magasin n'avait été préparé. Le général Braun, lieutenant de Botta (mais plus actif et plus entreprenant que son chef), déclarait déjà tout haut que le siège qui allait commencer ferait oublier les rigueurs de celui de Prague. L'infant alors, se sentant serré de si près, prit peur et envoya à Maillebois l'ordre de détacher de son armée dix bataillons et de les lui expédier, promettant de faire, moyennant ce secours, un puissant effort pour se dégager, ce qui permettrait de les lui ramener et de les lui rendre.

Maillebois s'exécuta à regret, ne se dégarnissant pas sans crainte du tiers environ des forces dont il pouvait disposer. Il laissa par-

tir les dix bataillons sous la conduite du marquis de Mirepoix. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque peu de jours après un nouveau commandement lui arrivait, et ce n'était plus seulement une fraction de ses troupes, c'était son armée tout entière qu'on lui enjoignait d'amener de sa personne à Plaisance! L'ordre était exprès et, de plus, appuyé par une lettre du marquis de Mirepoix, lui faisant savoir qu'il avait trouvé un tel état de démoralisation dans le camp espagnol, qu'à moins de la prompte arrivée du secours attendu, on allait capituler et mettre bas les armes. Pour le coup, c'en était trop! et le maréchal éprouva un véritable accès de désespoir. C'était bien la concentration qu'il avait toujours demandée, mais opérée au rebours du sens commun. Novi était la tête de sa ligne de communication avec la France, et le point d'où il pouvait couvrir la république de Gênes, notre alliée, dont la fidélité commençait à s'ébranler. Nul doute que cette position importante, à peine abandonnée par lui, serait occupée par les Piémontais, et toute son armée allait se trouver ainsi en l'air, sans aucune retraite préparée ni possible en cas de revers; aussi, tout en se mettant en devoir d'obéir (il n'avait pas le choix), il voulut au moins se le faire dire à deux fois. Il se mit en marche en sollicitant un contre-ordre qu'il espérait recevoir en chemin : — « Je connais trop votre probité, écrivait-il à Mirepoix, pour croire que vous ayez part à l'avis qui détermine ma marche. J'espère qu'en bon citoyen et en homme sur qui je puis compter, vous ferez tous vos efforts pour ramener l'infant et son conseil à un parti plus salutaire pour la cause commune. » — Vain espoir! une nouvelle lettre du prince arriva bien, en effet, mais ainsi conçue : « Je sens, à la vérité, que Gênes et la communication restent à découvert; que vos magasins et les nôtres sont exposés et nos malades en danger d'être pris; mais la situation où je me trouve exige absolument votre jonction. » — Le maréchal n'eut plus alors d'autre ressource que d'écrire au ministre de la guerre pour dégager sa responsabilité des conséquences : — « Je prends, disait-il, le parti d'obéir et d'abandonner les troupes du roi aux ordres supérieurs, je souhaite qu'elles s'en trouvent bien (1). »

Faisant taire ensuite toutes ses répugnances, le maréchal marcha avec assez de diligence pour devancer, devant Plaisance, l'arrivée des Piémontais. Charles-Emmanuel s'attardait, comme il était aisé de le prévoir, à prendre possession des lieux que les Français abandonnaient. Grâce à ce retard, dont la cause était si fâcheuse, Mail-

(1) Mirepoix à Maillebois et Maillebois à Mirepoix, 5 et 6 juin 1746. — (Ministère de la guerre.) — *Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois* par le marquis de Pezay, t. II, p. 240. — Maillebois au comte d'Argenson, 8 juin 1746. (Ministère de la guerre.)

lebois eut au moins l'avantage de prendre sur lui deux jours d'avance; c'était juste le temps nécessaire pour livrer bataille avant la jonction des ennemis. Mais, dès son arrivée, il put se convaincre tout de suite que rien, absolument rien, n'avait été préparé pour une nécessité si pressante. Une fois le secours assuré et l'attaque des Autrichiens se trouvant moins vive au premier moment qu'on ne s'y attendait, tout le monde, l'infant tout le premier, s'était rassuré : — « Le maréchal, dit un récit du temps, arriva le 14 juin avant midi, il alla descendre de cheval à la porte de l'infant; il monta dans la salle d'audience. Là, l'infant le fit attendre un quart d'heure pendant lequel le maréchal s'assit, se déboutonna et s'essuya; arrive enfin Son Altesse, qui, s'avançant auprès de M. de Maillebois, lui dit : « Ah! vous voilà, monsieur le maréchal. Je viens de là-haut, j'examinais avec la lunette le camp des ennemis. Ils tirent beaucoup sur nous, mais il n'y a que quelques coups perdus qui viennent jusqu'à nos retranchemens. » — Faisant ensuite une pirouette, il fit remarquer au maréchal un voile blanc qu'il mettait pour la première fois : — « Vous voyez, monsieur le maréchal, reprit-il, je me suis voué au blanc : je vais à la messe, dit-il ensuite, reposez-vous. » — On remarqua que, quand le maréchal entra dans le palais avec les officiers français qui le suivaient, aucun Espagnol ne se trouva sur son passage ni à l'audience (1). »

Coûte que coûte, n'ayant à choisir qu'entre les inconvéniens de l'attente et ceux de la précipitation, Maillebois insista pour qu'on engageât le combat dès le lendemain au point du jour. Le résultat, dans de telles conditions, ne pouvait guère être favorable. La lutte pourtant fut soutenue sans trop de désavantage pendant toute la première partie de la journée jusqu'au moment où les troupes espagnoles, ne pouvant emporter, après plusieurs efforts réitérés, les retranchemens élevés par les Autrichiens, se découragèrent et entraînèrent dans leur fuite les bataillons français qui leur étaient joints. Il n'était que deux heures après-midi. Maillebois et ses aides-de-camp avaient déjà reformé leurs troupes et s'apprêtaient à charger eux-mêmes à leur tête quand l'infant, effrayé ou trompé par un faux avis, donna le signal de la retraite. Elle s'opéra sans trop de désordre, mais en laissant aux mains des ennemis dix-sept drapeaux et dix pièces de canon. La perte en hommes était à peu près égale des deux parts.

C'était, de compte fait, depuis le commencement de la guerre, la première victoire qu'un général de Marie-Thérèse eût remportée, en bataille rangée, sur un général français. Aussi rien n'égala l'émotion de l'impératrice quand un courrier, qu'elle attendait avec im-

(1) Mémoire sur les campagnes d'Italie en 1745 et 1746. — Amsterdam, 1777.

patience, vint lui apporter, après tant de déceptions, cette joie inaccoutumée. Elle arrêta l'officier porteur de la dépêche au relais qui précédait Vienne pour le faire entrer dans la capitale, en triomphe au milieu des acclamations du peuple, dans une voiture attelée de douze chevaux. « Voilà, j'espère, disait-elle à l'ambassadeur de Venise, de quoi décourager les gens qui veulent me faire sortir de l'Italie (1). »

En réalité, la position des Gallispans (comme on les appelait) devenait intenable. Rester à Plaisance, c'était attendre un siège avec toutes les horreurs de la famine. Mais comment en sortir? Pour retourner par où Maillebois était venu, la voie était barrée : on se trouverait en face de Charles-Emmanuel et des Piémontais déjà arrivés à Stradella, tandis qu'on serait poursuivi en queue par les Autrichiens victorieux. Dans cette extrémité, chacun perdant la tête, Maillebois seul garda son sang-froid. Il proposa de passer hardiment sur la rive gauche du Pô, de rentrer ainsi dans le Milanais, non pour y rester, mais pour remonter le cours du fleuve et aller chercher au-delà, ou aux environs de Pavie, un point où on pouvait le franchir de nouveau : on regagnerait ainsi le Piémont en tournant l'armée de Charles-Emmanuel et en passant sur ses derrières. L'idée était hardie, mais moins téméraire en réalité qu'en apparence, car, les deux armées ennemies étant occupées autour de Plaisance, en leur dissimulant le mouvement, on avait quelques jours pour l'exécuter. D'ailleurs aucune autre issue n'était ouverte : la nécessité parlait et se fit obéir.

Français et Espagnols passèrent donc ensemble sur la rive gauche du Pô, dans les derniers jours de juin, ne laissant dans Plaisance que les quelques milliers d'hommes nécessaires d'abord pour masquer leur départ, et pour que la ville ne pût être emportée sans une résistance d'une certaine durée. Mais ce n'était pas tout d'avoir fait agréer à l'infant cette opération hasardeuse, il fallait encore la lui faire exécuter. Or, une fois de retour dans le Milanais, le prince, s'y trouvant plus à l'aise qu'il ne s'y attendait (ce qui était assez naturel, puisque le gros de l'armée autrichienne était devant Plaisance), ne voulait absolument plus en sortir. Soit timidité naturelle, soit répugnance à quitter définitivement les contrées dont la domination lui était promise et qu'il avait parcourues l'année précédente en vainqueur, il n'y eut pas moyen de le faire bouger. Maillebois s'épuisa en vain en instances désespérées, Luynes prétend même qu'il se jeta matériellement à ses genoux; on croira difficilement que cette irrésolution se prolongea pendant plusieurs semaines. C'était dix fois plus de temps qu'il n'aurait fallu aux

(1) D'Arneth, t. IV, p. 188, 189.

vainqueurs de Plaisance, non-seulement pour être avertis du mouvement tournant qui était médité et pour s'y opposer, mais pour presser eux-mêmes les deux armées fugitives, l'épée dans les reins, et les réduire soit à une capitulation honteuse, soit à une retraite désastreuse, à travers les défilés des Alpes. Maillebois s'attendait si bien à cette extrémité qu'il prenait les devans et envoyait à Paris sa démission, la mort dans l'âme : — « Je vous serais obligé, disait-il, de charger quelque autre d'une besogne véritablement insoutenable pour moi. Il n'est vraiment pas possible qu'un maréchal de France reste commandant de cette armée, à la façon dont elle et lui sont traités (1). »

Il arrive souvent qu'on est sauvé des conséquences de ses propres fautes par celles de ses adversaires. Ce fut le cas : les causes de dissentiment et de défiance mutuelle n'existaient pas seulement entre Français et Espagnols, Autrichiens et Piémontais en avaient aussi leur part, et la victoire commune, comme c'est l'usage, ne tarda pas à la faire éclater. Il fut bien vite évident que la rentrée des armées gallispanes dans le Milanais causait à Charles-Emmanuel et au marquis de Botta des impressions très différentes. Pour le roi de Sardaigne, c'était tout profit : il était délivré d'une occupation qui depuis un an le tenait à la gorge, et il donnait volontiers congé aux troupes françaises sans trop s'inquiéter s'il passait à son voisin lombard le fardeau dont il était déchargé. L'Autrichien, au contraire, très contrarié de voir reparaître sur le territoire de sa souveraine des intrus dont il se croyait délivré, voulait à tout prix les faire ou les laisser repartir, dussent-ils repasser en Piémont. D'ailleurs, après les mauvais bruits qui avaient couru sur la foi piémontaise, on savait trop quel usage Charles-Emmanuel ferait de sa liberté pour être pressé de la lui rendre. La perte de l'ennemi commun passait donc en seconde ligne dans l'esprit de chacun des alliés, derrière la recherche de son propre intérêt, et animés de vues si différentes, ils ne purent réussir à combiner utilement leurs mouvemens. Une partie seulement des troupes autrichiennes se joignit aux Piémontais pour donner la chasse aux Gallispans et leur fermer l'accès du Pô ; l'autre resta avec Botta devant Plaisance, laissant ainsi d'un corps d'armée à l'autre une distance suffisante pour qu'en prenant bien son moment il fût possible de passer entre eux (2).

C'est ce que Maillebois, essayant sur l'esprit de l'infant un der-

(1) Ministère de la guerre. — (*Correspondance d'Italie*. Juillet 1746, *passim*.) — La dernière phrase citée est tirée d'une lettre du comte de Maillebois, fils du maréchal, au comte d'Argenson son oncle.

(2) C'est M. d'Arneth qui explique par cette différence de vues le peu de parti qui fut tiré de la victoire de Plaisance.

nier effort, eut enfin le bonheur de lui persuader. Il fut aidé cette fois d'ailleurs dans son insistance par la difficulté que l'armée espagnole commençait à éprouver à se nourrir sur un terrain chaque jour plus resserré. Le passage du Pô fut donc tenté le 9 août, au point heureusement indiqué; opérée dans de telles conditions, cette manœuvre hardie demeure un des faits les plus honorables de nos fastes militaires. En moins de vingt-quatre heures, les deux armées eurent passé de l'autre côté du fleuve, sans que ni en amont, au camp piémontais, ni en aval où se trouvait Botta, le moindre éveil eût été donné. La marche fut commencée dès le lendemain pour rentrer en Piémont par Voghera et Tortone. Alors seulement Botta, qui n'était peut-être pas fâché de n'avoir pas été averti plus tôt, se mit en mouvement, et fit mine de barrer le chemin; mais il était trop tard, et d'ailleurs l'attaque des Autrichiens était très gênée par le cours d'un petit affluent du Pô, le Tidon, qui les séparait de l'armée en marche. Tout se borna donc à une série de combats très vaillamment soutenus pendant les journées du 11 et du 12, sur la gauche des colonnes espagnoles et françaises et à leur arrière-garde. Le 14, toutes les forces gallispanes étaient réunies et en sûreté autour de Tortone.

Ce fut là que, dès le jour même, leur bienvenue fut saluée par l'apparition très inattendue d'un nouveau général envoyé par le nouveau roi d'Espagne. L'annonce de la mort de Philippe V était, en effet, arrivée à son fils pendant les jours d'irrésolution et de trouble dont on avait eu tant de peine à le tirer et ne contribuait pas peu à accroître ses perplexités et ses défaillances. Chacun sentait, et lui-même ne se dissimulait pas, combien sa position était changée par l'événement qui lui enlevait la protection et la tutelle d'une mère passionnée, mais ni lui, ni personne n'était préparé à la décision qui lui fut communiquée. Le marquis de La Mina (c'était le nom du nouveau venu) apportait une lettre de Ferdinand à son frère, conçue dans les termes les plus affectueux, mais qui lui enjoignait de renvoyer tous ses conseillers, La Mina les remplaçait tous, avec des pouvoirs très étendus, qui ne laissaient plus à l'infant qu'une autorité nominale.

Quel était le but de ce changement et de quelles instructions était porteur le représentant du nouveau règne? Le choix même de l'envoyé n'annonçait rien de bon, car La Mina avait été ambassadeur à Paris pendant le ministère de Fleury et rappelé à la demande du cardinal, avec qui il n'avait pu s'entendre; il passait pour garder rancune de ce souvenir et pour être d'ailleurs animé à l'égard de la France des sentimens médiocrement bienveillans, communs à presque tous les Espagnols. Il ne s'en répandit pas moins, dans son premier entretien avec Maillebois, en protestations que l'al-

liance des deux couronnes durait toujours avec la même intimité et que dès lors rien ne serait négligé pour atteindre le but commun poursuivi en Italie ; mais en dehors de ces assurances vagues, « je ne pus, dit Maillebois, rien tirer de clair de lui (1). »

La clarté pourtant ne pouvait pas se faire attendre, car les armées autrichiennes et piémontaises ne pouvaient manquer d'arriver bientôt en force, du moment où elles n'avaient plus rien à faire ni devant Plaisance, ni de l'autre côté du Pô. La question se posait donc tout de suite, de savoir quelle attitude on prendrait à leur égard. Allait-on leur faire face et engager contre elles une campagne agressive, ou bien reculer en leur cédant le terrain ? Le premier parti était celui que Maillebois appuyait avec insistance à ce point qu'il aurait voulu livrer bataille, dès le premier jour, en attendant les ennemis aux environs mêmes de Tortone. La Mina, sans opposer un refus absolu à cette tactique commandée par l'honneur comme par l'intérêt, fit pourtant naître tant de difficultés dans l'exécution, et, toutes les fois qu'il s'agissait de passer de la parole à l'action, il trouvait tant de mauvaises raisons pour attendre, et même pour se porter en arrière au lieu de marcher en avant, que Maillebois ne put s'y tromper. L'intention de l'Espagnol était évidemment de ne point en venir aux mains surtout avec les Autrichiens, et tout en gardant l'appui de l'armée française, de l'employer seulement à conserver les conquêtes déjà faites du comté de Nice et de la Savoie. Ces deux provinces pouvaient, en effet, servir d'échange dans une négociation (peut-être déjà subrepticement engagée) pour obtenir en faveur de l'infant des conditions raisonnables. Que ce fût là la lettre de ses instructions (l'historien des campagnes de Maillebois ne le met pas en doute), ou que ce fût seulement leur esprit amplifié et commenté avec malveillance, l'effet n'en était pas moins le même. Il n'y avait plus à espérer le concours des forces espagnoles pour reprendre une initiative énergique et faire une poussée dans l'intérieur du Piémont, et dès lors Maillebois devait aussi y renoncer lui-même : car du moment ou où ne regardait pas en face le roi de Sardaigne en l'inquiétant pour la sûreté de ses états, de sa capitale et même de sa personne, rien ne l'empêchait de profiter du répit qu'on lui laissait pour passer lui-même à son tour derrière les troupes françaises et, se rapprochant de la mer, couper leur communication avec la Provence. La position de Novi (qu'on fut assez heureux pour reprendre) était excellente, pendant la station d'hiver, comme point de départ et comme point d'appui d'une campagne ; mais on

(1) Maillebois à d'Argenson, 10 août 1746.

ne pouvait s'y concentrer et s'y tenir en repos sans risquer d'y être cerné. Il fallait s'y battre ou s'en retirer. Un mouvement de retraite vers Nice et la Provence devint donc nécessaire et fut opéré d'accord entre les deux généraux, sans pourtant que ce fût le résultat d'un concert positif entre eux, et sans qu'aucun d'eux voulût en prendre la responsabilité. Ce fut un jeu que d'Argenson explique très spirituellement : « M. de Maillebois, dit-il, n'y comprenait rien, le nouveau général désapprouvait tout, il disait que l'état des armées ne demandait pas autre chose que la retraite, il applaudissait cependant d'abord aux plans de défense... le lendemain, il y trouvait des difficultés, et le troisième jour, il ordonnait de marcher en arrière... le général espagnol n'avait pas absolument ordonné seul de fuir : le général français n'avait pas absolument conseillé ni insisté pour qu'on gardât les postes, ainsi chacun pouvait se rejeter la faute... Chacun envoyait des courriers à sa cour pour se vanter de son désir de résistance et pour accuser son collègue du parti honteux de rétrograder, et c'est ainsi qu'en peu de semaines nous évacuâmes l'Italie. »

Effectivement, l'une des deux armées tour à tour poussant et suivant l'autre, et le mouvement de recul de la veille rendant toujours nécessaire celui du lendemain, en moins d'un mois on avait passé de Tortone à Novi, de Novi à Voltri, puis à Savone, à Finale, à Alberga, à Oneille et enfin aux portes de Nice (1).

La précipitation épeurée de cette retraite étonnait les populations qui voyaient passer devant elles une armée en fuite sans qu'aucun combat eût précédé, et les moins surpris n'étaient pas les vainqueurs eux-mêmes qui s'avançaient à leur aise, ne comprenant rien à la facilité de leur marche. Quand le général Braun arriva sans avoir rencontré personne devant lui jusqu'au défilé de la Boccheta qui gardait les approches de la ville de Gênes et dont quelques centaines d'hommes auraient suffi pour lui disputer le passage : « Dépêchons-nous donc d'aller en France, s'écria-t-il, ces gens-là ont perdu la tête. » Il ne pouvait croire qu'on abandonnât ainsi, sans esprit de retour et sans lui laisser un secours suffisant pour se défendre, une alliée fidèle et importante dont l'appui n'avait pas été indifférent dans les succès de l'année précédente.

C'était pourtant le fait, et dans cette malheureuse cité, ainsi abandonnée aux ressentimens d'un voisin jaloux et d'une ennemie implacable, régnait une consternation sans égale. La possession de Gênes

(1) *Campagnes de Maillebois par le marquis de Pezay*, t. II, p. 296 et suiv.—*Journal de d'Argenson*, t. V, p. 26 et suiv. — (Ministère de la guerre. — Campagne d'Italie en 1747. — *Passim.*)

avait surtout une grande importance pour les Espagnols, parce que c'était le point par où l'infant Charles qui régnait à Naples (bien qu'obligé par la surveillance des croisières anglaises à une neutralité prudente) faisait passer sous main à son frère des munitions et des vivres. Ce fut pourtant l'infant Philippe lui-même, qui eut bien le courage de venir présider au départ de la garnison qui occupait la citadelle, et quand une députation du Sénat se jeta à ses pieds en le suppliant de prendre pitié des victimes qui allaient être sacrifiées pour lui : « N'ayez pas peur, dit-il, en les regardant à peine : c'est un moment à passer, ce ne sera rien. » — « Nous remercions votre altesse, répondirent les députés en se relevant, de ne pas désespérer de la République. » Il ne restait plus qu'à attendre et à accepter sans murmurer les conditions du vainqueur (1).

Elles furent impitoyables : les généraux autrichiens connaissaient leur souveraine et savaient que parmi ses rares qualités ne figurait pas l'oubli des injures. Ils ne négligèrent rien pour satisfaire d'avance ses ressentimens. Les portes de la ville durent être occupées par les troupes autrichiennes et toutes les places fortes de la république durent leur être livrées ; toutes les troupes furent désarmées et traitées comme prisonnières de guerre, une contribution de 24 millions de florins fut exigée indépendamment d'une large distribution d'argent faite sur place à l'armée victorieuse. Encore ces conditions n'étaient-elles que provisoires, le doge et six sénateurs s'engagèrent à aller, dans le délai de deux mois, en demander à Vienne la ratification à l'impératrice et à rester en otage jusqu'à la pleine exécution des ordres qu'elle voudrait leur imposer.

Si la souffrance était pour la pauvre république ainsi délaissée, la honte et l'humiliation étaient surtout pour ses alliés qui l'abandonnaient. On ne s'y méprit nulle part, ni en Europe, ni en France, et à Versailles moins qu'ailleurs. Dès que le résultat fut prévu, avant même que la triste réalité fût connue, c'était dans le conseil ministériel de Louis XV un trouble général. — « C'est une chose incroyable, écrit l'ambassadeur de Venise à Paris : on ne peut parler séparément à chacun des ministres qui composent le conseil d'état et qui décident des affaires politiques, c'est-à-dire le général de Tencin, le comte de Maurepas, le maréchal de Noailles et les deux frères d'Argenson, sans qu'ils conviennent de la necessité de secourir les Génois, et tombent d'accord qu'il y va de l'honneur et de l'intérêt de cette couronne de ne pas abandonner cette répu-

(1) Mémoire sur la campagne d'Italie en 1745 et 1746 déjà cité.

blique; que la France ne trouvera plus d'alliés, après un si funeste exemple; mais quand il s'agit de chercher un moyen de lui venir en aide, soit défaillance, soit difficulté de s'entendre, le temps se passe et on ne fait rien. »

On peut bien juger que dans ces réunions du conseil, à la fois si agitées et si impuissantes, celui qui se sentait le plus mal à l'aise était le ministre qui, après avoir battu des mains à l'avènement du nouveau roi d'Espagne, se trouvait, en fait, si mal payé de ses complimens. Sa confusion était grande, d'autant plus qu'il apprenait en même temps des démarches et une négociation suspecte de la part du ministre d'Angleterre à Lisbonne. — « Que se passe-t-il donc? écrivait-il tout ému à Vauréal. Le roi Ferdinand, si bon, si sage, si bien né, se prêterait-il à la proposition de rendre le mal pour le bien? Veut-on renoncer à tout en Italie, aussi bien pour Philippe que pour le roi de Naples? N'y a-t-il donc pas de milieu entre l'ambition et le renoncement absolu? » — « J'ai trouvé (écrivait Chambrier, l'envoyé de Frédéric à Versailles) ce ministre fort battu de l'oiseau, de la mauvaise tournure des affaires d'Italie : j'ai fait de mon mieux pour le ranimer et lui remettre le cœur au ventre, en évitant cependant qu'il me rétorquât que le meilleur remède serait que Votre Majesté aidât la France à se tirer d'affaire. » A quoi Frédéric ne manquait pas de répondre : « Saisissez cette occasion pour faire remarquer comment la France traite ses alliés (1). »

Encore, si en retour du bon accueil fait par lui au nouveau règne, d'Argenson s'était acquis à Madrid une faveur personnelle qui lui permît de faire entendre des conseils; mais c'était l'opposé, une complication de famille assez grave aigrissait les premiers rapports de Ferdinand VI et de Louis XV, et d'Argenson qui, par un instinct de prudence, avait évité d'abord de s'y compromettre, s'y laissait au contraire engager de plus en plus de manière à se trouver compris dans la mauvaise humeur qu'en devait concevoir et garder le jeune roi d'Espagne. C'est ce que j'ai maintenant à raconter.

DUC DE BROGLIE.

(1) Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 12 septembre 1746. D'Argenson à Vauréal, 12 août, 2 septembre 1746. — (*Correspondance d'Espagne.*) — Chambrier à Frédéric, Frédéric à Chambrier, 27 septembre 1746. — (Ministère des affaires étrangères.)

LE FEU, LE CALORIQUE,

LA CHALEUR ANIMALE

D'APRÈS LAVOISIER (1)

L'intervention de la chaleur, c'est-à-dire du principe du feu, dans les phénomènes de la nature est trop frappante et trop considérable pour avoir été jamais méconnue, et la manière de la comprendre a été l'origine de la plupart des théories physiques et physiologiques qui se sont succédé depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Chaque changement profond éprouvé par cette conception a été corrélatif avec une révolution dans les idées des philosophes naturalistes. Mais la plus considérable peut-être de ces révolutions qui nous ait été rapportée dans l'histoire de la science est celle dont Lavoisier fut le promoteur. Jusque-là le feu était assimilé aux autres élémens ; tandis que cette révolution a séparé nettement et sans retour la nature du calorique, soustrait par essence aux actions de la pesanteur, de celle des matières ordinaires, qui y sont soumises ; et elle a fait disparaître en même temps la notion traditionnelle des élémens d'autrefois : ces élémens ont perdu leur caractère substantiel, et ils ont fait place aux états généraux des corps, état solide, état liquide, état gazeux, réglés et définis par l'action plus ou moins intense de ce même calorique.

(1) Cette étude est tirée d'un ouvrage inédit intitulé *la Révolution chimique : Lavoisier*, qui paraîtra prochainement chez M. F. Alcan, éditeur. M. Berthelot a bien voulu en communiquer un chapitre à la *Revue*.

Cette révolution a été la conséquence des expériences de Lavoisier sur l'oxydation des métaux et sur la combustion, sur la respiration et sur la chaleur animale, conséquence hautement déclarée par ce grand inventeur, et poursuivie par lui dans tout l'ensemble des phénomènes, avec une méthode et une logique invincibles.

Je vais essayer de retracer l'enchaînement de ses découvertes.

Vers 1780, les anciennes doctrines de la chimie étaient ébranlées jusque dans leurs fondemens. Les élémens antiques avaient été dépouillés les uns après les autres de leur existence traditionnelle, par les travaux de Lavoisier et de ses contemporains.

L'air élémentaire avait disparu, pour faire place à une multitude de corps gazeux, distincts les uns des autres; et l'air commun, jusque-là réputé simple, avait été reconnu composé, c'est-à-dire formé par le mélange de deux de ces gaz nouveaux, l'oxygène et l'azote.

L'eau élémentaire, elle aussi, avait cessé d'être regardée comme le support idéal de la liquidité, substance commune à tous les corps fondus; et l'eau ordinaire, qui en était le type, allait être reconnue également composée, mais d'une autre façon que l'air, c'est-à-dire formée par la combinaison de deux gaz, l'hydrogène et l'oxygène.

Depuis longtemps déjà, la terre élémentaire n'était plus qu'une pure entité. La multiplicité de ses formes est manifeste pour l'expérience la plus vulgaire, et l'impossibilité de les réduire à une même substance résultait de l'échec constant et désormais constaté sans retour de ces tentatives de transmutation des métaux, auxquelles s'était obstiné tout le moyen âge. Au moment dont je parle, la notion vague des diverses terres était sur le point d'être remplacée par la définition précise des nombreux corps simples de la chimie moderne.

Ainsi trois des anciens élémens des philosophes grecs étaient supprimés : non cependant d'une façon définitive; car ils allaient renaître dans une notion nouvelle, celle des trois états généraux de la matière, communs à tous les corps. Chassés de la chimie, ils reparaissent dans l'ordre des phénomènes physiques, et Lavoisier fut l'un des premiers, comme je vais le montrer, à proclamer cette transformation des idées.

Elle était liée elle-même avec un changement non moins profond dans la conception du quatrième élément des philosophes anciens, le feu. En effet, les découvertes de Lavoisier, en faisant évanouir la notion du phlogistique, dépouillèrent le feu de son caractère substantiel; mais l'idée même du feu subsista, dans ce qu'elle représentait de réel, sous le nom du calorique ou fluide igné, privé

à la vérité des propriétés pondérales qu'on lui avait attribuées jusque-là. Le feu n'en resta pas moins sous cette nouvelle forme le premier principe du mouvement dans les êtres inanimés, aussi bien que dans les êtres vivans, et le lien des trois états généraux de la matière pondérable; de même qu'il était réputé autrefois l'élément actif de toutes choses (1) et le lien des trois autres élémens.

Rappelons en peu de mots les idées d'autrefois et les idées modernes sur ces questions.

Les phénomènes de la combustion, la chaleur et la lumière qui l'accompagnent et qui semblent avoir leur siège dans la flamme elle-même, enfin la liaison étroite qui existe entre ces phénomènes et la vie des êtres organisés, ont de tous temps frappé au plus haut degré l'attention des hommes. L'art de produire le feu est le premier degré de notre science : la connaissance du feu « maître de tous les arts, le plus grand bien qui soit pour les vivans (2), » fut le premier pas dans cette longue suite d'inventions qui ont maîtrisé la nature et fait passer l'espèce humaine de l'état purement animal, jusqu'à ce degré de civilisation atteint par les peuples modernes. Mais de la pratique des faits l'esprit humain ne tarda guère à passer à leur explication.

C'est ainsi que le feu, adoré à l'origine comme un être animé, un Dieu tantôt bienfaiteur, tantôt dévorant, devint un objet de conceptions scientifiques, au temps des philosophes grecs. Ils en aperçurent tout d'abord le double caractère : celui d'une matière, d'un élément, assimilable à l'air, à l'eau, à la terre, et soumis comme eux aux régularités de la géométrie (3), et celui d'une cause de mouvement, sans laquelle rien de visible ou de vivant ne peut exister.

Le feu est réputé à cette époque préexister en nature dans les corps combustibles. « Le soufre, dit Pline, renferme une grande quantité de feu. » Dans la combustion, ce feu se dégage sous forme de flamme et de chaleur, en même temps que le combustible disparaît.

Ces préjugés avaient été réduits au XVIIIe siècle par Stahl en un corps de doctrines, conformes aux connaissances de son temps. D'après Stahl, le charbon et les corps combustibles sont changés par la combustion en chaleur et lumière; et réciproquement, lorsqu'on chauffe les corps combustibles avec les chaux métalliques (c'est à-dire avec nos oxydes), ils s'y fixent, en régénérant les métaux libres,

(1) *Olympiodore*, cité dans mes *Origines de l'Alchimie*, p. 258.
(2) Eschyle, *Prométhée enchaîné*.
(3) Voir le *Timée*, cité dans les *Origines de l'Alchimie*, p. 265 et suiv.

tels que le plomb, l'étain, le fer. Le feu, ainsi fixé sur les corps, dont il concourt à augmenter le poids, et susceptible de s'en séparer en sens inverse par la combustion, était désigné sous le nom de *phlogistique*.

Ces idées sont tellement conformes aux apparences qu'elles se sont maintenues avec ténacité dans le langage commun. On lit même aujourd'hui dans des livres fort répandus : « La chaleur du soleil absorbée est restée emmagasinée dans les végétaux d'un autre âge. C'est elle qui est restituée, quand on décompose la houille dans nos foyers. Chaque petit morceau de charbon jeté au feu rend à la liberté le rayon venu jadis des espaces célestes. » A prendre ces phrases au pied de la lettre, il y aurait là autant d'erreurs que de mots. En réalité, ce sont de pures expressions poétiques, destinées à traduire des phénomènes connus ; mais aucune matière venue du soleil ne demeure effectivement fixée dans le charbon de terre, et celui-ci ne conserve aucun rayon solaire combiné.

La théorie du phlogistique n'en était pas moins conforme aux manifestations générales qui se produisent dans la nature, aussi bien que dans les laboratoires.

Cette théorie, après avoir été regardée comme certaine pendant près d'un siècle, fut renversée de fond en comble par Lavoisier, qui montra que les changemens de poids et les fixations ou les pertes de matière accompagnant la combustion sont inverses de ce que l'on avait supposé jusque-là. Lorsque le charbon brûle, et semble disparaître, en réalité sa matière ne se dissipe point ; elle ne perd point son poids à l'état de chaleur, ou de phlogistique. Loin de là, c'est le charbon qui s'unit avec une seconde substance matérielle, l'oxygène, ignoré jusqu'au temps de Lavoisier ; et il forme ainsi un composé nouveau, l'acide carbonique, dont le poids est supérieur à celui du charbon primitif, en raison exacte du poids de l'oxygène fixé sur lui. Au contraire, lorsque la chaleur reduit une chaux métallique mêlée de charbon à l'état de métal libre et brillant, cette réduction n'est pas l'effet de la fixation d'une matière spéciale, telle que le prétendu phlogistique ; car le poids du métal est moindre que celui de la chaux métallique qui l'engendre. Mais la matière perdue par cette dernière reparaît, unie à la matière même du charbon, sous la forme d'un gaz nouveau, dont le poids représente exactement celui des élémens qui ont concouru à le produire. Telles étaient les découvertes de Lavoisier : elles changeaient complétement l'interprétation des phénomènes chimiques adoptée jusque-là et faisaient évanouir le système d'une chaleur pondérable, susceptible de se fixer sur les corps ou de les quitter, en en accroissant ou en en diminuant le poids.

De ce système détruit, il subsistait cependant une idée essentielle; car il est certain que la combustion et la formation des gaz qui l'accompagnent impliquent autre chose que la simple pesée des matières mises en jeu dans l'expérience. On ne saurait se dispenser d'envisager et d'expliquer la chaleur même qui s'y manifeste, et le rôle qu'elle joue dans les changemens d'états tant physiques que chimiques de la matière.

I. — LA CHALEUR ET LES TROIS ÉTATS PHYSIQUES DES CORPS.

C'est ainsi que Lavoisier, généralisant de plus en plus les problèmes qui se présentaient à lui, fut amené à transporter ses recherches, jusque-là purement chimiques, dans l'ordre de la physique proprement dite. Il dut s'occuper de la chaleur et de ses effets : d'abord au point de vue de la constitution physique des gaz, qu'il a concouru à fixer sur ses bases véritables ; puis dans ses relations directes avec les phénomènes chimiques : la logique même de la discussion relative au phlogistique l'obligeait à entrer dans ce nouveau domaine.

En effet, tout n'était pas chimère et illusion dans la théorie du phlogistique. Elle reposait sur ce fait parfaitement exact que, dans les réactions chimiques, et spécialement dans les combustions et oxydations, quelque chose est perdu; mais ce quelque chose n'est pas une matière pondérable : c'est de la chaleur, c'est-à-dire une chose dont on ne saurait, même aujourd'hui, affirmer la nature substantielle. Est-ce un fluide, une matière réelle? Est-ce un mouvement actuel, ou, moins encore, une virtualité, une énergie? Nous n'avons pas cessé de discuter sur tous ces points. Ils étaient déjà impliqués dans la vieille théorie du phlogistique.

Lavoisier ne pouvait échapper à la difficulté de ces problèmes. Il y applique tout d'abord des conceptions réalistes, analogues à certains égards, — sauf en ce qui touche les questions de poids, — aux notions qu'il venait de renverser : il substantifie la chaleur dans un fluide igné, matière commune du feu, de la chaleur et de la lumière : ce qui était conforme, en effet, aux idées que les physiciens s'étaient formées peu à peu, par un travail qui durait depuis le temps de Descartes, inventeur de la matière subtile, et même auparavant; car on pourrait remonter jusqu'aux anciens philosophes. Lavoisier créa le nom de *calorique,* depuis fort en honneur, afin de désigner cette matière, et pour mieux caractériser son nouveau système.

Rappelons d'abord comment il en comparait étroitement le rôle à celui de l'eau dans les actions physiques et chimiques. Le rôle de l'eau, disait-il, est double, suivant qu'il s'agit de l'*eau de combi-*

naison, c'est-à-dire de l'eau unie aux sels neutres et aux acides, pour former ce que nous appelons aujourd'hui des composés définis ; ou bien de l'eau de *dissolution,* qui tend à se mettre, par sa masse tout entière et en proportion indéfinie, en équilibre avec les sels qu'elle dissout : le langage de Lavoisier, à cet égard, est un peu confus ; mais son idée est nette. De même, ajoute-t-il, il convient de distinguer dans les corps *le feu de dissolution,* c'est-à-dire le feu libre, celui qui se borne à élever la température des corps, dirions-nous aujourd'hui ; et *le feu de combinaison.* Ces expressions ont vieilli ; mais c'étaient à peu près, dans l'ordre de la chimie, les mêmes idées que Black venait d'exprimer en physique, en distinguant la *chaleur libre* et la *chaleur latente,* expressions qui ont subsisté jusque dans les traités de physique modernes.

Si la combinaison nouvelle renferme moins de matière du feu qu'il n'en existait dans son état précédent, ajoute Lavoisier, une portion du fluide igné précédemment combiné avec ses composans devient feu libre et elle se dissipe avec élévation de température. Réciproquement, il y a refroidissement, toutes les fois qu'il y a absorption de la matière du feu dans une combinaison. C'est précisément ce qui arrive pendant l'évaporation des liquides. Elle donne lieu à une absorption de chaleur, et par suite à un refroidissement. Les machines à froid de nos jours, où l'on évapore de l'ammoniaque ou de l'acide sulfureux, sont fondées sur ces principes, que les physiciens avaient reconnus dès la fin du XVIIIe siècle.

Lavoisier ajoute avec eux, et ici ses idées prennent une importance capitale, Lavoisier ajoute que presque tous les corps peuvent exister dans trois états differens : ou sous forme solide, ou sous forme liquide, c'est-à-dire fondus, ou bien dans l'état d'air ou de vapeur. Ces trois états généraux ne dépendent que de la quantité plus ou moins grande de la matière du feu dont les corps sont pénétrés, et avec laquelle ils sont combinés. Les substances aériformes contiennent ainsi une grande quantité de feu combiné. La volatilité des corps est la propriété de se dissoudre dans le fluide igné. « Les mots mêmes airs, vapeurs, fluides aériformes, n'expriment qu'un mode de la matière ; ils désignent une classe de corps infiniment étendue. »

Ces théories sont aujourd'hui devenues vulgaires ; mais elles avaient alors un grand caractère de nouveauté. On voit qu'elles identifiaient les gaz, récemment découverts par Priestley et par d'autres, avec les vapeurs connues de tout temps, mais que beaucoup s'efforçaient encore d'en distinguer. A l'appui de ces idées, Lavoisier institue une expérience destinée à montrer que la vapeur d'éther, recueillie sur un bain d'eau dont la température surpasse 36°, se comporte comme un gaz et qu'elle en possède

toutes les propriétés : il répète la même démonstration sur la vapeur d'alcool, au voisinage de la température de l'eau bouillante.

On voit très clairement ici comment s'est opéré le passage entre la notion des quatre anciens élémens, réputés autrefois substantiels, et la conception nouvelle des états purement phénoménaux de la matière. Les travaux de Lavoisier sur le phlogistique ont eu une grande part à cette transformation; en même temps qu'ils faisaient sortir les théories de la chimie de cet état d'isolement et de mystère où elles étaient demeurées jusque-là, pour les faire entrer dans le domaine général et chaque jour agrandi des sciences mathématiques et physiques.

De là la faveur que sa réforme rencontra aussitôt chez les esprits les plus solides et les plus réputés de l'Académie : c'est à ce moment que fut écrite cette page célèbre, où Lavoisier poursuit, dans l'ordre cosmologique, les conséquences de son système :

« Considérons un moment ce qui arriverait aux différentes substances qui composent le globe, si la température en était brusquement changée. Supposons, par exemple, que la terre se trouve transportée tout à coup dans une région beaucoup plus chaude du système solaire, dans la région de Mercure, par exemple... Bientôt l'eau et tous les fluides susceptibles de s'évaporer à des degrés voisins de l'eau bouillante, et le mercure lui-même, entreraient en expansion; ils se transformeraient en fluides ou gaz, qui deviendraient parties de l'atmosphère... Par un effet contraire, si la terre se trouvait tout à coup placée dans des régions très froides, l'eau qui forme aujourd'hui nos fleuves et nos mers, et probablement le plus grand nombre des fluides que nous connaissons, se transformeraient en montagnes solides, en roches très dures... L'air, dans cette supposition, ou au moins une partie des substances aériformes qui le composent, cesseraient sans doute d'exister dans l'état de vapeurs élastiques, et il en résulterait de nouveaux liquides dont nous n'avons aucune idée. »

Il était réservé à nos contemporains de réaliser jusqu'au bout les conséquences de ces brillantes hypothèses: nos yeux ont vu l'air et les gaz qui le composent prendre l'état liquide, sous les influences combinées du froid et de la pression. Déjà, il y a plus d'un demi-siècle, Faraday avait manifesté en acte la possibilité de liquéfier la plupart des nouveaux gaz découverts par Priestley, possibilité que Lavoisier annonçait en ces termes, le lendemain même de la découverte de l'acide chlorhydrique (gaz muriatique d'alors) : « Il est probable qu'en le soumettant à une pression très forte et à un

degré de refroidissement très considérable, on parviendrait à réduire le gaz muriatique à l'état de solide ou de liquide. »

Les conceptions sur la constitution de l'air, que Lavoisier exprimait sous une forme si frappante, ne lui étaient pas purement personnelles, comme on pourrait le croire en se bornant à lire ses Œuvres : elles étaient déjà entrevues par plus d'un savant. Vingt ans auparavant, Boerhaave disait, presque dans les mêmes termes que le vieil alchimiste grec Olympiodore : « Le feu est la source du premier mouvement. » Il le regarde comme la cause de la fluidité des autres corps, de l'air et de l'eau, par exemple, et il ajoute que toute l'atmosphère serait réduite en un corps solide par la privation du feu. Macquer développe aussi les mêmes idées : « La difficulté de nous procurer un froid suffisant, dit-il, est peut-être la seule cause pour laquelle nous n'avons jamais vu d'air solide. » La netteté de ces idées contraste avec les chimères que des chimistes du plus haut mérite, mais imbus des préjugés de l'école et peu au courant des théories des physiciens, continuaient à se faire, à la même époque, sur la chaleur et sur la constitution des gaz.

C'est ainsi que Scheele regardait la chaleur comme une combinaison d'air fixe (acide carbonique), surchargé de phlogistique; tandis que l'oxygène était pour lui de l'air fixe dulcifié par le phlogistique. La confusion entre les matières douées de pesanteur et celles qui en sont destituées est ici complète. « La chaleur, disait encore Scheele, unie avec très peu de phlogistique, devient lumière ; si on l'en surcharge, elle devient air inflammable, » c'est-à-dire hydrogène, etc.

Le ferme esprit de Lavoisier lui-même n'est pas exempt d'un côté romanesque, quand il cherche à trop approfondir ces questions. Non-seulement il s'attache d'une façon absolue à la matérialité de la chaleur ; mais il suppose encore, en 1777, qu'il existe des fluides plus subtils que les gaz, moins que le calorique, capables de pénétrer les pores de certaines substances avec plus ou moins de facilité : tels seraient, à ses yeux, les fluides magnétiques et électriques. Il attribuait alors l'existence de l'aurore boréale et des météores ignés à l'existence et à l'inflammation locale d'une couche d'hydrogène, que sa légèreté spécifique aurait fait monter dans les régions élevées de l'atmosphère. Au-dessus de cette couche, il existerait encore une couche plus ténue, constituée par le fluide électrique, etc. La notion si claire et si précise des gaz pesans et coercibles finissait ainsi par se dissoudre, en quelque sorte, en une série d'intermédiaires hypothétiques, qui se confondaient peu à peu avec la notion extrême et plus obscure des fluides impondérables.

II. — LE CALORIQUE ET LA CHIMIE.

Hâtons-nous d'arriver sur un terrain plus solide, celui des expériences de Lavoisier sur la chaleur, faites en commun avec Laplace, et qui ont jeté les premiers fondemens de la thermochimie. C'est toujours la suite logique du système général, inauguré par Lavoisier et poursuivi par lui avec une infatigable persévérance.

En effet, par suite de ses expériences, la combustion se trouvait éclaircie au point de vue chimique. Il avait établi cette vérité inattendue que dans la combustion il n'y a ni formation ni disparition de matière pondérable, contrairement aux opinions reçues avant lui. Il avait prouvé que l'intervention des gaz suffit à expliquer les augmentations et les diminutions de poids observées, et il avait établi cette vérité d'après des mesures poussées jusqu'au dernier degré d'exactitude. Mais cette explication, je le répète, laissait en dehors d'elle deux phénomènes fondamentaux : les dégagemens de chaleur et de lumière qui accompagnent la combustion et qui ont frappé si fortement de tout temps l'esprit des hommes.

Lavoisier cependant avait cherché à expliquer ces phénomènes. Pour lui, ils étaient dus à la séparation d'une matière spéciale, matière d'un caractère particulier et impondérable : la matière du feu, ou fluide igné, dont la combinaison avec la matière pondérable de l'oxygène, de l'hydrogène, de l'azote, etc., constitue ces gaz dans leur état présent. Lorsque le gaz oxygène se combine aux métaux et aux corps combustibles, il perd la chaleur à laquelle il était combiné précédemment et qui le maintenait à l'état de gaz. La combustion devient ainsi un phénomène de substitution, opérée entre la matière impondérable du feu et la matière pondérable des métaux ; ou bien encore entre la matière du feu et celle du soufre, du phosphore, ou du charbon.

Voilà par quelle suite d'idées Lavoisier fut conduit à mesurer la quantité de chaleur mise à nu et dissipée sous forme libre dans la combustion. Il crut devoir s'associer pour cette recherche avec un homme plus jeune que lui et plus exercé aux spéculations physiques et mathématiques, Laplace, esprit non moins puissant d'ailleurs et qui devait être plus tard le législateur de la Mécanique céleste. Lavoisier et Laplace travaillèrent ensemble pendant les années 1782 et 1783 pour mesurer la quantité exacte de chaleur dégagée par la combustion des corps. Le résultat fut digne de ce que l'on pouvait attendre de l'association de ces deux hommes de génie. Leur Mémoire débute par des considérations générales sur la nature de la chaleur, qui n'ont pas perdu leur valeur, même de nos jours, après un siècle de recherches approfondies dans toutes les

branches de la physique et de la chimie. Le problème y est envisagé d'une façon plus large que Lavoisier ne l'avait fait jusque-là.

« Les physiciens, disent nos auteurs, sont partagés sur la nature de la chaleur. Plusieurs d'entre eux la regardent comme un fluide répandu dans toute la nature et dont les corps sont plus ou moins pénétrés... Il peut se combiner avec eux, et dans cet état il cesse d'agir sur le thermomètre et de se communiquer d'un corps à l'autre. »

Cette opinion n'était autre que celle de la chaleur latente des physiciens ; c'était celle que Lavoisier avait soutenue jusque-là et qu'il reproduisit de la façon la plus expresse dans son *Traité de chimie*, publié sept ans plus tard. Mais, après avoir présenté cette première opinion, les deux auteurs ajoutent, dans un langage que les savans de notre temps ne désavoueraient pas : « D'autres physiciens pensent que la chaleur n'est que le résultat d'un mouvement insensible des molécules de la matière. On sait que les corps même les plus denses sont remplis d'un grand nombre de pores ou de petits vides... Ces espaces vides laissent à leurs parties insensibles la liberté d'osciller dans tous les sens, et il est naturel de penser que ces parties sont dans une agitation continuelle, qui, si elle augmente jusqu'à un certain point, peut les désunir et décomposer les corps : c'est ce mouvement intestin qui, suivant les physiciens dont nous parlons, constitue la chaleur (1). »

Laplace et Lavoisier continuent leur exposé, en appliquant à la théorie de la chaleur le principe de la conservation des forces vives, la chaleur étant la force vive qui résulte des mouvemens insensibles des molécules d'un corps. Ils ajoutent qu'ils ne se prononcent pas entre les deux hypothèses, observant que « peut-être ont-elles lieu toutes les deux à la fois ; » ils déduisent de ces idées des conséquences qui sont demeurées celles de la science actuelle, relativement à la conservation de la chaleur dans le simple mélange des corps et à l'invariabilité de la somme des chaleurs dégagées ou absorbées, lorsque l'on revient à un même état primitif, après une suite de combinaisons ou de changemens d'états. Citons encore ce principe que « dans les changemens causés par la chaleur à l'état d'un système de corps, il y a toujours absorption de chaleur, » principe auquel il suffit d'ajouter qu'il n'est applicable qu'aux phénomènes réversibles, pour le mettre en harmonie avec la science actuelle.

On voit jusqu'à quel point les idées développées dans ce mémoire sur la chaleur sont demeurées, même aujourd'hui, les nôtres. Ces idées remontent d'ailleurs à des sources plus anciennes encore.

(1) *Œuvres de Lavoisier*, t. II, p. 285.

Elles se rattachent à celles de Descartes et même à celles des philosophes de l'antiquité. « Héraclite et Hippasus, disait déjà l'alchimiste grec Olympiodore, ont soutenu que le feu est le principe de tous les êtres, parce qu'il est l'élément actif de toutes choses. »

Quelques années même avant le Mémoire de Laplace et de Lavoisier, on lisait dans les écrits de Macquer, l'un des plus célèbres chimistes de l'époque (1), l'exposé suivant, qu'il n'est peut-être pas superflu de rappeler :

« J'ai pensé jusqu'à présent, avec la plupart des physiciens, que la chaleur était une espèce particulière de matière assez subtile pour pénétrer les corps. » Et plus loin :

« Tout concourt à indiquer que ce n'est qu'un accident, une modification dont les corps quelconques sont susceptibles et consistant uniquement dans le mouvement intestin de leurs parties et qui peut être produit non seulement par l'impulsion et le choc de la lumière, mais en général par tous les frottemens et percussions des corps quelconques. » Il ajoute, à l'occasion de la chaleur qui se dégage par le mélange d'un liquide acide et d'un liquide alcalin, sans que la tranquillité du système soit en apparence troublée : « Les collisions les plus fortes, qui occasionnent les plus grandes différences de chaleur dans les combinaisons des agens chimiques, ne sont point celles des parties sensibles des corps ; mais elles ne se font qu'entre des particules élémentaires d'une petitesse inconcevable, dont les mouvemens, quoique très violens, sont absolument insensibles à nos yeux. Ces actions, qui se présentent à nous sous l'apparence trompeuse d'une liqueur homogène et tranquille, mettent en jeu une multitude infinie d'atomes que nous verrions dans une agitation incroyable... » On voit ici combien nous sommes loin de cette conception imparfaite, fondée sur la matérialité de la chaleur, à laquelle Lavoisier s'était particulièrement attaché. Mais les conséquences de ces idées et la théorie de l'énergie qui les traduit aujourd'hui ne se sont développées que soixante ans plus tard. J'ai dû les rappeler cependant pour mieux faire entendre le caractère réel et la portée du progrès accompli par Lavoisier et Laplace. Ce progrès était considérable, non-seulement en théorie, mais dans la pratique même des expériences.

En effet, ces auteurs, après avoir présenté leurs principes généraux, exposent une nouvelle méthode pour mesurer la chaleur. Au lieu de recourir, comme Black l'avait fait récemment, à la méthode des mélanges, fondée sur la mesure des changemens de température d'un système, ils imaginent d'opérer à température fixe, à zéro, en mesurant la quantité d'eau réduite à l'état liquide par la

(1) *Dictionnaire de Chimie*, article *Feu*, 1778.

fusion de la glace, procédé déjà essayé par un physicien suédois, Wilke, mais avec peu de succès. Laplace et Lavoisier le perfectionnent et le rendent rigoureux par l'emploi d'une enceinte de neige, qui protège la glace destinée à l'expérience contre les rayonnemens ambians, précaution nécessaire dans des expériences qui duraient jusqu'à vingt heures. Ils ont déterminé ainsi les chaleurs spécifiques de divers corps et surtout les chaleurs de combustion du charbon, de l'hydrogène et du phosphore, la chaleur de détonation du nitre avec le charbon et le soufre; enfin, dans un autre ordre non moins intéressant, la chaleur dégagée par un cochon d'Inde vivant, enfermé dans l'appareil pendant dix heures, etc.

L'idée fondamentale qui les dirige au point de vue chimique est cette imagination imparfaite de Lavoisier, qui attribuait le principal rôle à l'oxygène et pensait que ce gaz fournit la chaleur de la combustion, empruntée à sa provision propre. L'inégalité entre les quantités de chaleur dégagées résulterait alors uniquement de ce qu'une portion de celle-ci demeurerait unie aux produits de la combinaison. C'est dans leurs expériences sur la détonation du charbon par le nitre que l'imperfection de leurs conceptions éclate plus particulièrement. Les auteurs n'avaient p s à ce moment cette notion plus étendue, que nous possédons aujourd'hui et d'après laquelle la chaleur dégagée dans les combinaisons ne préexiste point en réalité dans chacun des composans d'un système, envisagé séparément; mais elle résulte d'un travail commun, accompli dans le rapprochement et l'échange des molécules hétérogènes. Quoi qu'il en soit, les données expérimentales de Lavoisier et Laplace furent pendant longtemps les seules qu'on ait possédées pour les théories chimiques, aussi bien que pour les applications pratiques. Si elles ont été, par suite des progrès inévitables de la science, perfectionnées depuis, cela ne diminue en rien le mérite des premiers promoteurs de la thermochimie.

Rappelons en terminant, et pour faire connaître plus complètement le caractère de leur œuvre et l'état des idées à cette époque, quelles questions théoriques on discutait alors : ce sont celles de la quantité absolue de chaleur contenue dans les corps, l'existence et la valeur du zéro absolu, le calcul de la chaleur de combinaison au moyen des chaleurs spécifiques des composés, comparées à celles des composans. Par exemple Crawford, en 1779, expliquait la chaleur dégagée dans la combustion et la respiration, en admettant qu'elle résultait de la diminution de la chaleur spécifique de l'oxygène, regardée par lui comme quatre-vingt-sept fois plus grande que celle de l'eau. Il rendait compte de la chaleur dégagée par la conversion de l'oxygène en acide carbonique en disant que ce dernier gaz possède une chaleur spécifique moindre que celle

de l'oxygène; opinion précisément contraire aux relations constatées depuis. Si je rappelle ces discussions et ces erreurs, ce n'est pas pour faire une vaine critique des savans qui nous ont précédés, mais c'est afin de bien distinguer les progrès qu'ils ont faits et ceux qui ont été réalisés depuis, par suite de conceptions plus exactes et plus approfondies. Cette distinction est nécessaire. En effet, c'est une illusion commune aux personnes qui relisent les anciens travaux et surtout ceux des hommes de génie, tels que Lavoisier, que de vouloir y trouver à la fois et les découvertes qu'ils ont réellement faites et celles de leurs successeurs. On affaiblit par cette confusion le vrai mérite des uns et des autres.

Ce qu'il y a de plus important peut-être dans le Mémoire de Lavoisier et de Laplace, après leurs vues générales sur la chaleur, c'est l'étude de la chaleur animale, étude qui a ouvert une ère physiologique nouvelle : nous allons l'aborder à leur suite.

III. — CHALEUR ANIMALE.

Les rapports secrets qui existent entre la combustion, la respiration des animaux et l'entretien de la chaleur propre à ceux-ci, ont frappé de bonne heure l'esprit des hommes, qui ont traduit leurs premiers sentimens sous la forme mystique des images bien connues relatives au flambeau de la vie, avant même que les philosophes aient fait intervenir leurs systèmes. La nécessité de l'air pour la respiration, aussi bien que la combustion, est attestée par l'expérience la plus vulgaire ; mais l'explication véritable de cette nécessité n'avait pas été donnée avant Lavoisier. Les vues des anciens sur ce point demeurèrent toujours vagues et obscures, parce qu'elles étaient privées de toute base scientifique et elles donnèrent même lieu à des négations absolues de la part d'esprits aussi philosophiques que celui d'Aristote : il n'entrevoyait aucun lien logique entre les deux ordres de phénomènes.

« Il est absurde, dit-il, de penser que la respiration soit une source de chaleur ; l'on ne doit pas croire que le feu intérieur soit nourri par l'air inspiré et que l'homme en respirant fournisse un aliment apte à la combustion intérieure. — C'est plutôt des alimens que la chaleur est tirée (1). » On entrevoit les idées qui guidaient ici Aristote ; le feu exigeant, d'après son opinion, un support propre, qui ne pouvait être fourni par l'air. Au contraire, il pensait que l'air respiré rafraîchissait le sang, par son passage à travers les poumons.

L'utilité de l'air, pour entretenir la vie aussi bien que la flamme, est un fait d'observation courante. Les savans du XVIIe siècle, tels que Boyle et les Académiciens de Florence, ne croient pas moins néces-

(1) Aristote, *de Respiratione*, ch. III.

saire d'en faire l'objet d'innombrables expériences, destinées à la constater avec précision. Ces expériences sont aujourd'hui tombées dans l'oubli ; mais elles ont eu leur rôle et leur intérêt pour fixer les idées : il serait ingrat de le méconnaître. On expliquait alors l'impossibilité de vivre des animaux maintenus dans un air confiné par cette circonstance que l'air est souillé par les exhalaisons du poumon et perd ainsi une partie de son élasticité : ce qui le rend, disait-on, incapable de dilater les vésicules pulmonaires. Par suite, le sang resterait stationnaire, en raison de la compression des tissus qui entourent les vaisseaux capillaires : ce qui montrerait pourquoi la circulation s'arrête. On citait à l'appui une prétendue expérience de Drebbel, qui dans un bateau sous-marin aurait restitué à l'air ses propriétés respirables, à l'aide d'une fiole renfermant un esprit volatil. D'autres admettaient que l'air retenait par sa pression la matière du feu à la surface des corps combustibles : opinion moins absurde qu'elle ne semblerait à première vue, car elle est semblable à celle que nous admettons aujourd'hui pour l'électricité. En 1774, Lavoisier lui-même, imbu encore à ce moment des vieux préjugés, attribuait la mort des animaux dans le fluide élastique des effervescences (acide carbonique) à ce motif qu'un tel fluide ne peut enfler les poumons des animaux, comme l'air que nous respirons, en raison de la facilité avec laquelle il est absorbé et dissous par l'eau. « On éprouverait, dit-il, presque un même effet avec un soufflet dont l'intérieur serait humecté d'eau et dont on voudrait entretenir le jeu avec un fluide élastique fixable. » Si je rappelle ces anciennes opinions, c'est afin de mieux marquer quels préjugés s'opposaient à la manifestation de la vérité, combien a été subite l'évolution des idées et quelle est la grandeur de la découverte que Lavoisier allait accomplir.

Cependant l'explication tirée de l'élasticité de l'air ne pouvait guère être soutenue en présence des expériences faites sur des animaux maintenus dans de l'air comprimé, où ils finissent également par périr, quoique plus lentement. Il ne restait plus qu'à admettre que l'air expiré contient quelque chose de nuisible qui empoisonne l'homme ; opinion en partie fondée, en effet, mais insuffisante.

C'est ainsi que les disciples de Stahl supposaient que l'air est phlogistiqué par la respiration, précisément comme par la combustion vive et par l'oxydation des métaux : d'où ils concluaient que le phlogistique est identique dans les trois règnes de la nature. Il est frappant de voir comment la force des analogies observées conduisait dès lors à rapprocher ces trois ordres de phénomènes : combustion vive, oxydation lente, respiration, dans une explication commune, à la vérité erronée.

Boerhaave ajoutait même ces paroles profondes, pressentiment de la vérité : « Qui pourra dire s'il n'existe pas dans l'air une vertu cachée pour y entretenir la vie que les animaux et les végétaux y puisent ; si elle n'est pas susceptible de s'épuiser ; si ce n'est pas à cet épuisement qu'est due la mort des animaux qui n'en trouvent plus ? Plusieurs chimistes ont annoncé l'existence d'un élément vital dans l'air ; mais ils n'ont dit ni ce que c'était, ni comment il agissait ; heureux qui pourra le découvrir ! » Boerhaave fait ici allusion aux vues et aux essais de Mayow, chimiste anglais mort un siècle auparavant, sur l'esprit nitro-aérien, générateur supposé du nitre aérien ; esprit contenu dans l'air, dont il était censé produire l'élasticité. Mayow lui attribuait la propriété de servir d'aliment au feu, de produire la rouille et les acides, enfin d'entretenir la respiration des animaux et de changer le sang noir et veineux en sang rouge et artériel ; non sans un certain développement de chaleur, comparable à celui qui se produit dans la pyrite exposée à l'air. Mais ces vues, extraordinaires pour le temps, étaient de simples intuitions, dénuées de démonstrations et prématurées : elles n'étaient pas mieux établies que tel système absurde proposé au même moment par les contemporains ; aussi demeurèrent-elles sans écho et furent-elles bientôt oubliées. Cependant on voit que Boerhaave y pensait encore au milieu du XVIIIe siècle.

Black fit un pas plus décisif pour la connaissance des phénomènes. En 1757, dans son grand travail sur l'air fixe (acide carbonique), il reconnut que ce gaz se forme sous l'influence de la respiration, par la transformation d'une portion de l'air ordinaire : il ne pouvait aller plus loin, l'oxygène étant inconnu à ce moment.

Ce fut encore Priestley qui eut l'initiative à cet égard par les expériences sur la respiration qu'il ne manqua pas de faire avec son air déphlogistiqué (notre oxygène). Au moment où il le découvrit, on savait déjà, depuis le temps de Hauksbee, et même auparavant, que l'air où l'on a porté au rouge des métaux, tels que le fer ou le cuivre, est devenu impropre à entretenir la vie animale : ce que l'on expliquait par les exhalaisons sorties de ces métaux. C'était, comme dans toute l'histoire des théories de ce temps, attribuer à un phénomène positif, c'est-à-dire à l'introduction d'un agent nouveau, les exhalaisons métalliques, un effet dû, en réalité, à un phénomène négatif, la soustraction de l'oxygène, agent préexistant. Priestley reconnut d'abord que l'oxygène est plus propre que l'air ordinaire à entretenir la respiration, tout aussi bien que la combustion ; car les animaux y conservent plus longtemps leur activité : « La respiration, ajoute-t-il, se conformant aux opinions régnantes, phlogistique l'air et le rend ainsi irrespirable, et elle y forme en même temps de l'air fixe. » A ce moment deux gaz très

différens étaient confondus par Priestley : notre azote, préparé par l'action des métaux sur l'air ordinaire, aussi bien que ce même azote souillé d'acide carbonique par la respiration animale, sont réunis par le savant anglais sous la dénomination commune d'air phlogistiqué; confusion qui rend fort difficiles la lecture et l'intelligence exacte des écrits de Priestley. Quant au phlogistique, dont l'air se trouverait ainsi chargé d'après lui, il était réputé fourni par le sang noir; la perte de ce phlogistique produirait le sang rouge. Les relations véritables qui existent entre le sang artériel et le sang veineux étaient ainsi renversées; car nous savons maintenant que c'est au contraire le gain de l'oxygène qui fait le sang rouge, et sa perte qui fait le sang veineux. Crawford, appuyé sur les expériences de Priestley, crut même pouvoir expliquer, en 1779, la chaleur animale par la différence entre les chaleurs spécifiques du sang veineux et du sang artériel, jointe à l'infériorité de celle de l'acide carbonique à celle de l'oxygène : hypothèse erronée en fait, et dont il est superflu de montrer aujourd'hui l'insuffisance. Cependant on a cru parfois devoir attribuer quelque rôle à Crawford dans la découverte des causes de la chaleur animale, en se fondant sur une seconde édition de son livre, publiée en 1788, et dans laquelle il a modifié ses idées, pour se rapprocher de celles de Lavoisier. Mais la découverte était faite à ce moment et la théorie éclaircie.

C'est Lavoisier qui en est le véritable auteur. Elle était liée d'une façon trop directe avec ses recherches sur l'oxydation des métaux et sur la combustion, pour que la suite logique de ses idées ne l'y conduisît pas. Voici comment il procéda : dans un mémoire lu à l'Académie des sciences, le 3 mai 1777, il reprend les faits observés par Priestley. Suivant son usage, il en ajoute de nouveaux et plus précis; mais il y a dans son travail quelque chose de plus inattendu. En effet, Priestley n'avait pas bien compris la signification de ses découvertes. Lavoisier, qui en saisit le véritable sens, en tire, comme il l'a fait souvent dans le cours de ses recherches, des conséquences opposées à celles de Priestley. Il constate d'abord que l'air dépouillé d'oxygène par la formation du précipité *per se*, — c'est-à-dire par l'ébullition du mercure transformé graduellement en oxyde, — est devenu méphitique; de même que l'air altéré par la respiration d'un oiseau. Mais ce dernier air renferme en outre de l'acide carbonique, qui n'existe point dans le premier. Lavoisier prend soin de rendre les deux airs résiduels identiques, en absorbant l'acide carbonique par la potasse; ce qui n'y laisserait en principe subsister que de l'azote (1). Cette identité des deux

(1) En supposant que la totalité de l'oxygène eût été consommée, ce qui n'a d'ailleurs point lieu en fait; mais les conclusions demeurent les mêmes.

mofettes, pour appliquer aux deux gaz résiduels le langage du temps, fut un moment contestée par Priestley, qui ne tarda pas, très loyalement d'ailleurs, à reconnaître son erreur.

Pour faire la contre-épreuve et compléter la démonstration, il suffit de reconstituer l'air primitif en lui rendant l'oxygène perdu. A cet effet, Lavoisier ajoute, soit à la seconde mofette provenant de la respiration animale, soit à la première provenant de l'oxydation des métaux, l'oxygène même obtenu par la calcination de l'oxyde de mercure qui a servi à préparer l'une d'elles : il reproduit ainsi l'air naturel, avec son aptitude à entretenir tant la combustion que la vie animale.

La démonstration des relations véritables entre l'air, l'oxygène et l'acide carbonique, dans la respiration, était ainsi claire et complète. Il restait à comprendre la véritable action de l'oxygène sur l'être vivant et l'origine même de l'acide carbonique.

Deux explications pouvaient en être données : ou bien l'oxygène est changé effectivement en acide carbonique dans le poumon, par une véritable combustion locale; ou bien il s'y combine au sang, lequel restitue en même temps à l'air un volume presque égal d'acide carbonique. Lavoisier, sans se prononcer tout d'abord, incline vers la première hypothèse, qui assimilerait la respiration elle-même à une combustion directe. Il cherche à établir que la coloration rouge du sang artériel est due à l'absorption de l'oxygène, et il l'assimile à la couleur de certains oxydes métalliques, tels que ceux de mercure et de plomb : ce dernier rapprochement est fondé sur des apparences, plutôt que sur un principe exact.

Lavoisier ne tarda pas à pousser plus loin ses déductions, en comparant la chaleur animale à la chaleur des combustions vives : l'une et l'autre sont dues en effet à la fixation de l'oxygène, ou plus exactement de la matière du feu combinée dans l'oxygène. Pour Lavoisier, l'air fournit l'oxygène et la chaleur; tandis que le sang fournit le combustible, que les alimens restituent incessamment, en même temps que, de son côté, l'air se renouvelle sans cesse. Par suite, la chaleur est entretenue dans le corps humain, suivant le même procédé que dans nos foyers. C'était là une vue toute nouvelle, une découverte fondamentale.

Mais Lavoisier ne s'arrêta pas à ces premiers aperçus généraux. Il reprit la question par des mesures précises et l'approfondit avec Laplace, en 1783. Les deux savans osèrent assimiler un être vivant à un composé chimique, en étudier l'oxydation par la même méthode et le soumettre à des mesures semblables, au point de vue de l'évaluation des gaz et de la calorimétrie. C'était retourner en quelque sorte la vieille conception des alchimistes, qui, eux aussi, assimilaient la vie et les phénomènes chimiques,

mais pour chercher dans ceux-ci les caractères mystérieux de génération et d'évolution qui caractérisent les êtres organisés.

Lavoisier et Laplace, au contraire, mesurent les effets de la respiration de l'animal, assimilés à ceux de la combustion d'une bougie, à l'aide de la balance et du calorimètre. Ils pesèrent d'abord la quantité d'acide carbonique produite par un cochon d'Inde, respirant librement à l'air pendant un temps donné ; puis ils placèrent l'animal au sein de leur calorimètre et mesurèrent la quantité de chaleur produite par lui, durant l'espace de dix heures. L'oxygène consommé répondit à peu près au volume de l'acide carbonique produit, et ils arrivèrent à ce résultat : « Lorsqu'un animal est dans un état permanent et tranquille, de telle sorte qu'après plusieurs heures le système animal n'éprouve point de variation sensible, la conservation de la chaleur animale est due, au moins en grande partie, à la chaleur que produit la combinaison de l'oxygène respiré avec la base de l'air fixe que le sang lui fournit ; » conclusion conçue dans des termes assez généraux pour avoir conservé sa rigueur, malgré les changemens survenus depuis un siècle dans les théories chimiques et physiologiques.

Le phénomène véritable était, en réalité, plus compliqué que ne le supposait Lavoisier, qui croyait toute la chaleur tirée de l'oxygène gazeux. En outre, l'oxydation effective dans un être vivant ne porte pas sur le carbone libre, mais sur les composés complexes hydrocarbonés fournis par les alimens et qui renferment cet aliment déjà associé à l'hydrogène, à l'oxygène et à l'azote, lesquels en modifient le pouvoir calorifique, en raison de la chaleur dégagée dans cette première combinaison.

La combustion n'est point d'ailleurs la seule source de la chaleur animale : nous le savons aujourd'hui. Il y concourt aussi, comme je l'ai montré, des phénomènes de fixation d'eau (hydratations), accomplis dans le cours des métamorphoses des principes immédiats des alimens, tels que sucres, fécule et hydrates de carbone, principes albuminoïdes et autres composés amidés. Mais si ces faits n'ont été aperçus que depuis, — et quelques-uns assez récemment, — la vérité fondamentale découverte par Lavoisier n'en subsiste pas moins : « La respiration est l'origine d'une combustion lente, analogue à celle du charbon et produisant également de la chaleur. »

Lavoisier, après avoir hésité d'abord, se prononce, dans son travail avec Laplace, pour l'hypothèse qui suppose que cette combustion a lieu dans le poumon : la chaleur développée au sein de cet organe se communiquant au sang qui le traverse, pour se répandre de là dans tout le système animal. Mais ici le désir de simplifier l'a entraîné trop loin; car l'opinion qui place dans le poumon le siège de la combustion est aujourd'hui abandonnée. La

combustion due à l'oxygène se produit en réalité dans tout l'ensemble de l'organisation, bien que la fixation de l'oxygène dans le poumon même donne lieu à un premier dégagement de chaleur.

J'ai moi-même réussi à faire la part de ces deux actions successives et à mesurer séparément la chaleur dégagée par la première fixation de l'oxygène sur le sang, laquelle est distincte de la chaleur qui se développe ensuite dans toute l'économie par l'ensemble des réactions chimiques, susceptibles d'aboutir à la formation de l'acide carbonique expiré. La chaleur, produite tout d'abord dans le poumon par l'oxygène, au moment de l'action directe de l'air, forme environ la septième partie de la chaleur animale totale; le surplus résulte des oxydations et réactions effectuées dans la masse entière des organes.

Ainsi, c'est la seconde opinion émise par Lavoisier, puis écartée par lui, puis reprise encore dans son dernier travail fait en collaboration avec Seguin, qui a triomphé définitivement. Le poumon est regardé aujourd'hui comme étant essentiellement le siège de la fixation de l'oxygène, laquelle a lieu sur les globules du sang; tandis que l'acide carbonique préexistant dans le sang s'échange au même moment contre l'oxygène et se dégage au dehors. La découverte de ces mécanismes a été l'œuvre de plus d'un siècle, et elle a donné à la question de la chaleur animale des développemens inconnus de Lavoisier. On a reconnu par là que la combustion admise par lui est réelle; mais la production de l'acide carbonique et celle des autres composés oxydés s'accomplit dans toute l'organisation, par des voies et des intermédiaires divers, aux dépens de principes multiples; corrélativement avec l'exercice des autres fonctions et au milieu de phénomènes dont Lavoisier ne pouvait soupçonner ni l'importance ni la complexité.

Tout cela ne diminue point le mérite et l'importance de sa découverte : la science ne se construit pas en un jour, et c'est Lavoisier qui a établi ici la base fondamentale de nos théories modernes sur la chaleur animale, je veux dire l'assimilation entre la combustion et la respiration. « On dirait, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, que cette analogie n'avait point échappé aux poètes, ou plutôt aux philosophes de l'antiquité, dont ils étaient les interprètes et les organes. » Après avoir rappelé les mythes relatifs « au feu dérobé du ciel, au flambeau de Prométhée, » il ajoute : « On peut donc dire avec les anciens que le flambeau de la vie s'allume au moment où l'enfant respire pour la première fois, et qu'il ne s'éteint qu'à sa mort. »

L'importance de ces problèmes l'avait tellement frappé qu'il ne cessa de s'en préoccuper. Lorsqu'il connut la composition de l'eau, il soupçonna, dès 1785, que la combustion de l'hydrogène et la

formation de l'eau pouvaient aussi jouer un rôle dans la production de la chaleur animale, ce qui est vrai. Mais il n'arriva cependant point à concevoir complètement le phénomène : l'ignorance qui régnait alors sur les lois de la chimie organique et la nature de ses composés ne permettait pas, même à un génie aussi pénétrant que le sien, d'aller au fond des choses. Pendant les dernières années de sa vie, il y revient sans cesse ; il cherche à serrer toujours de plus près le problème et à l'embrasser en quelque sorte de toutes parts. C'est ainsi qu'il y rattache d'abord les mesures qu'il avait faites de la chaleur de combustion du carbone et de l'hydrogène, mesures imparfaites d'ailleurs. Il étudie aussi avec soin les altérations de l'air respiré dans les réunions publiques et dans les hôpitaux.

A partir de 1789, il reprend avec Seguin la question tout entière. L'un des deux collaborateurs, Seguin, se dévoue pour rendre les résultats applicables directement à l'homme. Dans des appareils ingénieusement combinés, ils prennent soin d'absorber à mesure l'acide carbonique expiré et de restituer l'oxygène, afin de maintenir invariable la composition de l'air ; ils constatent qu'il n'y a ni dégagement ni absorption d'azote. Ils analysent et discutent les conditions qui maintiennent presque invariable la température du corps humain, placé dans les conditions extérieures les plus diverses ; ce qui les conduit à instituer une longue suite d'observations méthodiques sur la transpiration, et ils distinguent avec soin la perte de vapeur d'eau qui s'effectue par les poumons, de celle qui a lieu par la surface de la peau : c'est par cette double transpiration que la chaleur perdue éprouve son règlement. Enfin, embrassant la question sous les points de vue les plus divers, ils étudient l'influence des conditions physiologiques essentielles, celle de la digestion, du travail mécanique, des variations de la température extérieure, etc.

C'est là que se trouve pour la première fois, je crois, énoncée (1) l'assimilation, si souvent reproduite depuis, entre les effets physiques et mécaniques développés par le travail d'un homme de peine et les mêmes effets dus au travail de l'homme qui récite un discours, du musicien qui joue d'un instrument, ou même qui compose, aussi bien qu'au travail du philosophe qui réfléchit. « Ce n'est pas sans quelque justesse, ajoute Lavoisier, que la langue française a confondu sous la dénomination commune de travail les efforts de l'esprit, comme ceux du corps, le travail du cabinet et le travail de l'ouvrier. »

Sans s'arrêter davantage à ces aperçus de génie, que les théo-

(1) *Œuvres de Lavoisier*, t. II, p. 697.

ries modernes sur l'équivalence des forces naturelles ont permis d'approfondir davantage, les auteurs du mémoire se reportent aussitôt aux conséquences sociales de leurs découvertes et aux sentimens de leurs contemporains. — On était alors aux premières années de la révolution française. — Ils relèvent l'injuste inégalité des conditions, l'espérance que les institutions pourront y porter quelque remède, jointe à la crainte « que les passions humaines, qui entraînent la multitude si souvent contre son propre intérêt, et qui comprennent dans leur tourbillon le sage et le philosophe, comme les autres hommes, ne renversent un ouvrage entrepris dans de si belles vues et ne détruisent l'espérance de la patrie. »

C'est la première fois que Lavoisier, dans l'exposé de ses idées et de ses expériences, sort du domaine serein de la science pour aborder les régions agitées de la politique. A ce moment il se sentait déjà, malgré lui, entraîné dans le fatal tourbillon des passions publiques, dont il ne devait pas tarder à être victime. Quoique le mémoire que j'analyse ne soit pas tout à fait le dernier de Lavoisier, les paroles par lesquelles il le termine peuvent être regardées comme son testament scientifique.

« Il n'est pas indispensable, dit-il, pour bien mériter de l'humanité et pour payer son tribut à la patrie, d'être appelé aux fonctions publiques qui concourent à l'organisation et à la régénération des empires. Le physicien peut aussi, dans le silence de son laboratoire, exercer des fonctions patriotiques; il peut espérer, par ses travaux, diminuer la masse des maux qui affligent l'espèce humaine, augmenter ses jouissances et son bonheur, et aspirer ainsi au titre glorieux de bienfaiteur de l'humanité. »

Certes, nul plus que Lavoisier ne fut digne de ce titre; mais, loin de lui valoir les récompenses et les honneurs dus à ses découvertes, ses services devaient être méconnus au dernier jour; et sa vie, jusque-là glorieuse et respectée, allait aboutir à une condamnation capitale et imméritée. Si la fin de Lavoisier ne fut pas, comme la condamnation de Socrate, la conséquence directe de son amour pour la vérité, elle n'en reste pas moins le témoignage douloureux de l'ingratitude de ses contemporains. Elle ne fait par là que relever davantage la noblesse des paroles par lesquelles Lavoisier marquait à la science, à côté de son but idéal, qui est la recherche de la vérité pure, le but positif et humain des travaux qu'elle poursuit pour le bien des hommes et le développement de la civilisation.

M. Berthelot.

LA PROPRIÉTÉ

LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

I.

« Il me semble, disait un homme d'esprit, que je suis propriétaire du livre que j'ai fait au moins autant que je puis l'être de la maison que je n'ai pas bâtie. » Le droit de l'auteur sur son œuvre lui apparaissait, non comme une concession de la loi, mais comme une des formes de la propriété que la loi peut et doit garantir. Il n'en va pas précisément ainsi, et la question n'est pas si simple. Ce droit est-il absolu ou limité? Dans ce cas, jusqu'où s'étend-il et comment le garantir? Autant de questions distinctes, autant de difficultés.

Elles doivent être grandes, car la solution s'en fait longtemps attendre. Depuis 1878, date à laquelle fut fondée l'Association littéraire et artistique internationale, jusqu'à ce jour, il n'a pas été tenu, à l'effet de déterminer la nature de ce droit et les garanties qu'il comporte, moins de douze congrès, dont M. Jules Lermina nous retrace (1) les intéressans débats, résumant en quelques pages claires et précises les concessions successivement arrachées par les avocats de la propriété littéraire. Depuis 1852, il n'y a pas eu moins de treize négociations diplomatiques, — nous parlons de celles qui ont abouti, — entre la France et les puissances étrangères pour

(1) *Association littéraire et artistique, son histoire, ses travaux*, 1 vol. in-8°; Chacornac.

obtenir la reconnaissance de ce droit et la consécration de ces garanties.

On s'étonnera un jour qu'il ait fallu une pareille dépense de diplomatie d'une part, de l'autre le concours d'autant d'hommes éminens que ceux qui composent l'Association littéraire et artistique internationale, autant d'efforts qu'ils en ont dû faire, autant d'éloquence et de bon sens déployés pour établir, tout d'abord, que la propriété littéraire pourrait bien être une propriété. Lakanal déclarait, en 1791, devant la Convention, qu'elle était « la plus personnelle et la plus inviolable de toutes. » Depuis Lakanal, il a fallu se remettre à l'œuvre, établir et prouver et, non sans peine, faire admettre que le droit de l'auteur résultait du fait même de la création de son œuvre, littéraire ou artistique, que, l'ayant créée, il en était légitime propriétaire.

Jusqu'à quand? Mais, semble-t-il, jusqu'au jour où, à défaut d'héritiers, cette propriété tomberait en déshérence, non dans les mains de l'État, qui n'en a que faire, mais dans le domaine intellectuel public, qui peut-être en a l'emploi, d'où l'œuvre est sortie, où elle rentre, auquel elle s'adresse, duquel elle relève. Si la propriété littéraire est vraiment une propriété, sa durée est perpétuelle; on ne saurait la limiter sans en dénaturer le caractère. Elle s'acquiert et se transmet par succcession, par donation, par l'effet des obligations, dit l'article 711 du code civil, de la propriété des biens. Et pourtant, en 1791, en 1793, en 1810, en 1844, on légifère sur la matière; en 1854, on porte à trente années, à partir de la mort de l'auteur, compositeur ou artiste, ou à partir de l'extinction des droits de sa veuve, la durée de la jouissance accordée à ses héritiers. En 1866, on l'étend à cinquante années.

Qu'est-ce à dire? La propriété littéraire n'est donc pas une propriété absolue, identique à toute autre? L'homme qui laisse aux siens une œuvre littéraire ou artistique créée par lui leur laisse donc un bien qui est autre, limité dans sa durée, différent de ce que serait le champ ou la maison acquis du produit de l'aliénation définitive par lui faite de cette œuvre? Nul doute, puisque la jouissance de cette propriété cesse à une date fixée par la loi. Nul doute non plus que cette propriété ne soit d'une nature différente des autres et, surtout, qu'elle ait contre elle d'être d'une origine plus récente.

L'antiquité ne l'a pas connue, et, dans notre Europe même, elle n'est qu'une parvenue moderne. Le premier qui la revendiqua passa pour un fou et les plus grands génies n'osèrent porter si haut leurs prétentions ni se croire propriétaires des œuvres immortelles qu'ils nous ont laissées. Ils estimaient, ces pauvres grands

hommes, que des idées puisées dans un fonds commun, patrimoine de tous, ne pouvaient, quelles que fussent celles qu'ils y ajoutaient, quelle que fût la forme dont ils les revêtaient, constituer à leur profit une propriété exclusive, un monopole quelconque. Comment faire le départ entre ce qui leur appartenait en propre dans leur œuvre et ce qui appartenait à leurs prédécesseurs? A qui s'en remettre pour un pareil arbitrage? Les « idées ambiantes, » comme les appelle Proudhon, ennemi des majorats littéraires, implacable adversaire de la propriété sous toutes ses formes, étaient dans l'air, elles étaient de tous, à tous. Ils n'y songèrent pas et, longtemps, tendirent la main aux riches du jour dont ils charmaient les loisirs, aux puissans qu'ils louaient dans leurs dédicaces, aux libraires qui y jetaient une obole comme on fait une aumône.

Les scrupules qui hantaient ces naïfs génies étaient d'ailleurs de leur temps et de leur époque, et au moment même où de toutes parts éclatait la revendication des droits, ces scrupules empêchaient leurs successeurs et émules de revendiquer les leurs et les faisaient se contenter d'emphatiques déclarations de principes et d'inefficaces sanctions. Ces mêmes scrupules paralysaient jusqu'aux hardis législateurs de la Convention. Cette propriété que Lakanal proclamait « la plus personnelle et la plus inviolable de toutes, » ils la déclaraient en déshérence cinq ans après la mort de l'auteur, puis, en 1793, après dix ans (1). Ils n'osaient accorder davantage, et leur intrépide logique reculait devant les conséquences de leur affirmation. C'était une propriété, mais différente des autres, toute nouvelle d'ailleurs, pleine d'imprévu, de dangers peut-être, en tout cas peu exigeante, habituée à se contenter de peu et qui d'elle-même se désignait « une grâce fondée en justice. »

Inconsciemment, à tout le moins sans prononcer le mot, on l'assimilait à l'invention, on lui concédait un brevet exploitable et négociable, pour un temps. Ce délai expiré, l'œuvre artistique et littéraire, comme l'invention plus tard, tombait dans le domaine public. Et, en ce faisant, on estimait beaucoup faire, émanciper l'intelligence, affranchir l'écrivain et l'artiste, affirmer leurs droits sur leurs œuvres, leurs droits à une rémunération ; dans une certaine mesure c'était vrai.

Si l'on compare, en effet, ce qu'était alors la situation des écrivains à ce qu'elle est devenue depuis, on se rendra compte des progrès accomplis, des résultats obtenus. On s'étonnera moins de voir l'œuvre artistique ou littéraire assimilée à une invention brevetée, et sa propriété, toute reconnue et proclamée qu'elle soit,

(1) Loi du 19 janvier 1791 et du 19 juillet 1793.

limitée à une durée successivement plus étendue. Entre la négation absolue de tous droits de jouissance et l'admission à tous les droits que comporte l'idée de propriété, il n'y avait, à l'origine, que ce terrain de transaction possible. C'est celui sur lequel s'est placé le législateur, sur lequel l'artiste et l'écrivain ont dû le suivre, qu'ils s'efforcent d'élargir en revendiquant et conquérant successivement les privilèges accessoires qui en font partie.

Et, tout d'abord, le droit de traduction. Si l'auteur est, pour un temps limité, propriétaire de son œuvre, ne l'est-il que dans la langue dans laquelle il l'a écrite, que dans le pays où il l'a créée? A-t-on le droit de la lui prendre, de la faire passer en une langue et un pays étrangers sans son assentiment, sans qu'il ait part aux bénéfices que traducteurs et éditeurs en peuvent retirer? Évidemment non, en bonne logique, mais, pendant longtemps, évidemment oui en fait. Comment protéger, autrement que par des conventions internationales, l'auteur contre le traducteur étranger? Comment obtenir de l'État qu'il prenne en mains les intérêts du premier contre le second et négocie pour les sauvegarder?

De prime abord cela paraît aussi simple qu'équitable, chaque pays ayant, semble-t-il, même avantage à protéger les œuvres originales de ses nationaux. Mais tel n'est pas le cas. La production littéraire est inégalement répartie, abondante et riche ici, pauvre ailleurs, et les pays pauvres ayant plus d'intérêt à s'approprier, par la traduction, les œuvres étrangères qu'à protéger des œuvres originales que nul ne pille ou ne convoite. Puis, les idées, les découvertes étant du domaine public, comment et pourquoi interdire en quelque sorte la lecture d'un livre que tous ceux qui connaissent la langue dans laquelle il a été écrit peuvent lire, à ceux qui ignorent cette langue? Pourquoi en empêcher la traduction s'il est utile, s'il est bon, si seulement il est agréable?

Ni les lecteurs ne le désiraient, ni les auteurs ne le demandaient. L'ambition de ces derniers n'allait pas et ne va pas au-delà du droit de choisir leur traducteur, de s'assurer que sa traduction est exacte, d'avoir part aux bénéfices qu'elle procure à l'éditeur et à lui. Si équitable que soit cette prétention, elle s'est cependant heurtée à maintes reprises au mauvais vouloir du législateur, avant tout soucieux de favoriser la diffusion des lumières, les connaissances utiles, l'intelligence des littératures étrangères, et, pour cela, assimilant l'œuvre du traducteur au travail original. Les argumens ne lui faisaient pas défaut. Il y a, en effet, dans toute traduction, surtout si elle est réussie, un incontestable travail de production personnelle, une mesure de goût, de finesse tout individuelle; mais de ce que le traducteur s'insinue habilement dans les idées de l'auteur, on ne saurait lui concéder que, ainsi que

la lice chez sa voisine, il s'y estime chez lui, et, d'un emprunt souvent forcé fasse un don volontaire et bénévole.

La logique finit pourtant par l'emporter, non sans peine, et force fut bien de reconnaître à l'auteur le droit de disposer de la traduction de son œuvre, mais on lui imposa tout d'abord une limite dérisoire, de quelques mois au plus, à l'expiration desquels, si sa traduction n'avait pas paru, traduisait qui voulait. Plus tard on a étendu ce délai, sans faire droit toutefois aux réclamations de l'Association des auteurs, qui, assimilant la traduction à la reproduction, demandait que l'auteur seul pût, aussi longtemps que son droit subsiste sur l'original, interdire ou autoriser la traduction de son œuvre. C'est ce qu'a reconnu la loi belge (1), tout en s'abstenant de proclamer le principe du droit de propriété, mis de côté comme une question *métaphysique*, sans utilité pratique. A l'expression de *propriété littéraire et artistique* que contenait le projet de loi du gouvernement, on a substitué celle de *droit d'auteur*. Ce n'en est pas moins l'un des résultats les plus importans obtenus par l'Association, et ce n'est pas non plus l'une des moins curieuses conséquences dues à son initiative, de voir le pays, si longtemps le refuge classique des contrefaçons et des contrefacteurs, figurer à l'avant-garde des défenseurs déclarés des droits des auteurs.

Cette solution n'était cependant ni partout admise, ni sur le point de l'être. Vainement Alphonse Karr, excédé des interminables discussions de principes, demandait au congrès le vote d'un article unique ainsi conçu : « La propriété littéraire est une propriété, » le congrès, plus sage, sentait bien que c'était demander l'impossible. Il s'en tenait à gagner du terrain, et, sur cette question de traduction, à réfuter les argumens des adversaires du principe concédé par la Belgique. Tenant la traduction pour l'une des formes les plus distinctes de la propriété primitive, pour une forme qui n'a pas le même auteur et ne donne pas le jour au même ouvrage, ces derniers en concluaient que le droit d'interdire la traduction ne faisait pas partie intégrante du droit de l'auteur. Leurs argumens n'étaient pas sans rencontrer créance à l'étranger, notamment de l'autre côté de l'Atlantique, et l'on verra plus loin ce qu'il a fallu d'efforts pour triompher, à Washington, de l'opposition des traducteurs et de nombre d'éditeurs intéressés au maintien d'un état de choses dont ils bénéficiaient largement.

Si traduire est reproduire, en est-il de même de l'adaptation? L'auteur d'une œuvre scientifique, historique ou philosophique est-il en droit d'interdire qu'on l'adapte à une catégorie particulière de lecteurs, en élaguant, modifiant ou condensant son texte,

(1) Loi du 22 mars 1886.

ses observations ou ses argumens, en en donnant un abrégé; si c'est une œuvre d'imagination, en tirant de son roman une pièce de théâtre, en transportant ses personnages sur la scène? Attente-t-on à son droit quand, à l'étranger, sous un titre et des noms autres, un adaptateur emprunte à son œuvre la donnée principale, les situations, modifiant dans le détail ce qu'elles peuvent avoir de trop exclusivement spécial au pays d'origine, substituant aux mœurs et coutumes locales les mœurs et les coutumes de son public, pour, d'un roman français, par exemple, tirer une pièce anglaise ou américaine? Est-ce là traduire un roman? et si la traduction est tenue pour œuvre personnelle, à combien plus forte raison le serait l'adaptation qui, n'empruntant aux conceptions de l'auteur que ce qui est de tous les temps et de tous les pays, néglige le reste, y ajoute des conceptions personnelles et peut ne rien prendre au texte!

A ce sujet, on ne manque pas de faire remarquer combien de nos pièces, et des meilleures, sont empruntées à des pièces vieillies ou démodées, au théâtre espagnol ou italien, aux anciens. Les plus grands écrivains, dit-on, n'ont pas dédaigné de puiser à ces sources, renouvelant par la magie du style, par un choix éclairé et un goût sûr des conceptions heureuses, mais mal venues et mal présentées, des idées ingénieuses insuffisamment développées. Ils prenaient leurs sujets et leurs effets à d'autres, qui eux-mêmes les tenaient de dramaturges profondément oubliés, de livres et de récits sans nom d'auteur. Dans ce fonds commun puisait qui voulait, rajeunissant et modernisant les détails, avec de vieux matériaux habilement équarris construisant une maison neuve.

Situations et données nouvelles sont rares, ajoutait-on. Qui peut se vanter de ne rien prendre, de ne rien devoir à ceux qui l'ont précédé? Pour tirer d'un roman une pièce de théâtre, il faut un don particulier : il ne suffit pas que le roman soit intéressant pour que la pièce soit bonne; que les idées et les situations du livre soient heureuses et bien exposées pour que la pièce réussisse. Il y faut autre chose : un tour de main spécial, une mise au point de la scène, une entente des choses du théâtre et une intuitive intelligence du goût du public, qui font de l'adaptation une œuvre essentiellement personnelle, l'auteur du livre lui-même y échouant souvent alors que l'adaptateur étranger y réussit parfois.

Sur ce thème on va loin. Il se prête à nombre d'ingénieuses variations, d'argumens d'autant plus spécieux que l'adaptateur habile n'est ni un traducteur, ni un copiste, qu'il fait œuvre de praticien, œuvre d'invention, de goût et de tact, qu'il devient un collaborateur de l'auteur et décide du succès. Ainsi l'entendait M. José da Silva Mendès Leal, ministre plénipotentiaire de Portugal à Paris, lui-même écrivain distingué et président du congrès de

Lisbonne. Dans un rapport soumis au congrès tenu à Londres en 1879, il disait : « Le véritable adaptateur prend à l'auteur tout ce qu'il faut d'invention pour conserver l'originalité, l'individualité, l'intégrité de son produit ; il lui prend encore tout ce qu'il faut de matériaux d'exécution pour ne pas le dénaturer et le gâter dans ses développemens. Le reste, et c'est encore beaucoup, devient son œuvre à lui, œuvre de praticien, mais aussi de patience, de tact et de goût, qui demande un savoir des plus complets et une finesse d'observation bien peu vulgaire... Le rôle de l'adaptation n'est pas un rôle sans importance pour la littérature de chaque pays, tant s'en faut. Il peut, il doit rendre d'immenses services ; il les a déjà rendus, car ce rôle, lorsqu'il tombe dans les mains d'un homme de génie, comme il est tombé dans celles de Shakspeare, de Corneille, de Molière, coopère parfois aux innovations les plus hardies et aux chefs-d'œuvre les plus justement admirés. »

Les Cachemiriens distinguent, dit-on, à l'œil nu jusqu'à soixante nuances dans une seule couleur ; ce ne serait pas trop de l'acuité de leur vue pour discerner les nuances multiples qui séparent l'adaptateur, collaborateur intelligent de l'auteur, de l'adaptateur pirate qui confisque purement et simplement la propriété d'autrui. Plus nombreux, ces derniers pullulent : en Allemagne, où, débaptisant la *Giralda*, opéra comique français, on la représenta sous le nom de *Pèlerinage de la reine*, à Vienne où la *Circassienne* de Scribe s'appelle la *Fatinitza*, en Italie où *le Supplice d'une femme* de M. de Girardin devint, sans autre changement, la *Buera*, où *Lucrezia Borgia* a nom *la Renegata*, le lieu de la scène étant transféré de Ferrare en Turquie. Entre eux et l'adaptateur, créateur en sous-ordre, habile à mettre en relief les idées heureuses, à élaguer ce qui ferait tache ou longueur, la marge est grande, et si l'on ne saurait contredire le congrès déclarant que l'adaptation d'un roman à la scène ne peut être faite sans l'autorisation de l'auteur et que toute adaptation, quelle qu'elle soit, d'une œuvre originale est subordonnée à l'assentiment de celui qui l'a créée, on ne saurait disconvenir non plus qu'il surgira des questions spéciales qui ne pourront être tranchées au nom d'un principe rigoureux et relèveront des juges du fait dans chaque pays.

Autre question non moins délicate, car tout est complexe en cette matière d'une propriété qui n'est encore propriété que de nom : le droit de citation est-il absolu, et, s'il a des limites, quelles sont-elles? La question a été discutée au congrès de Madrid en 1887, et le congrès de Madrid ne l'a pas tranchée. Citer, c'est copier et reproduire, et si la citation est souvent un hommage rendu à l'écrivain, elle peut être aussi un moyen de le piller impunément. En tant qu'auteur, il relève de la critique, et la critique ne saurait

s'exercer sur lui qu'à la condition de reproduire textuellement les passages qu'elle loue ou qu'elle incrimine. Ce droit ne saurait être contesté, mais ne saurait s'étendre au point de permettre la reproduction intégrale d'une brochure à sensation, par exemple, que l'on ferait suivre de quelques lignes ou de quelques pages de critique; bien moins encore d'un livre. On a donc prudemment laissé aux tribunaux le soin de trancher les différends de cette nature, en s'en tenant à reconnaître le droit de citation de la critique.

Mais là ne se borne pas la citation. Peut-on, dans un ouvrage d'enseignement, prendre à un auteur, sans son autorisation, des extraits plus ou moins copieux de son livre? Y a-t-il, en ce cas, abus du droit de citation? Le fait de nommer l'auteur, d'indiquer la source à laquelle est puisé l'extrait, prescrit-il toute atteinte à ses droits? Et, de même, dans une chrestomathie, peut-on, sans son assentiment, reproduire des morceaux choisis de ses œuvres, des pièces de vers, des scènes, des extraits de longue haleine? Ces recueils sont aujourd'hui aussi nombreux que variés; les anthologies abondent et les fragmens détachés, multiples et variés qu'elles mettent sous les yeux des lecteurs, ont pour but de leur donner, du talent de chaque écrivain, de ses qualités maîtresses, une idée juste et nette. A ce titre, elles sont utiles, mais leur utilité prévaut-elle contre les droits de l'auteur, et l'hommage qu'on lui rend compense-t-il le dommage qu'on lui cause, si dommage il y a? C'est rarement le cas, mais l'abus se glisse partout, et le congrès a estimé que l'assentiment de l'auteur était nécessaire pour une reproduction partielle que le plus souvent il accorderait.

Depuis plusieurs années, les lectures publiques sont entrées dans nos mœurs. Nul n'a plus contribué à en propager le goût que M. Legouvé, et si son heureuse initiative n'a pas donné à tous ses émules son merveilleux talent de diction, elle a puissamment favorisé l'audition des morceaux choisis, des œuvres courtes et bien faites. Elle a même donné naissance à une littérature spéciale, saynètes et monologues, prose et poésie. N'est-ce pas porter une sérieuse atteinte aux droits des auteurs que de s'emparer de leurs œuvres pour en donner lecture devant un public payant? Si le talent du lecteur est pour beaucoup dans l'affluence des auditeurs et dans le succès des morceaux choisis, l'auteur de ces morceaux n'a-t-il pas droit à une part des bénéfices perçus par le propriétaire de la salle et par l'interprète, et peut-on, sans entente préalable avec lui, exploiter son œuvre?

Sur ce point, nul doute; mais où le doute subsiste, c'est alors que la lecture publique est aussi gratuite, et que les auditeurs seuls bénéficient moralement de l'œuvre d'un auteur. A quoi l'auteur peut répondre que le bénéfice moral qu'il retire du fait d'être

mis en lumière ne compense pas le bénéfice tangible que lui rapporterait la vente de son livre. Le congrès s'est abstenu de se prononcer, estimant, probablement, que si tous les auditeurs n'achètent pas le livre, tous, en tout état de cause, ne l'eussent pas acheté, que la lecture publique peut décider un certain nombre à s'en rendre acquéreur, et que, tout compte fait, l'auteur gagne plus qu'il ne perd.

Enfin, et pour épuiser les questions soulevées par la propriété des œuvres littéraires, les congrès, notamment ceux de Genève en 1886 et de Venise en 1888, ont à plusieurs reprises discuté les rapports des auteurs et des éditeurs. Question délicate, car, si le bon sens et l'équité rendent leurs intérêts identiques une fois l'accord conclu, des complications peuvent se produire et se produisent qui altèrent la nature de leurs rapports et créent des conflits d'intérêts. Aussi, tout en laissant aux auteurs leur droit incontestable de traiter au mieux de leurs convenances avec leurs éditeurs, le congrès de Venise s'est-il borné à émettre le vœu qu'en l'absence de conventions particulières ces rapports fussent réglés par une loi spéciale. Il a également soumis à l'examen des intéressés quelques points de détail tels que les suivans : l'éditeur, acquéreur d'une œuvre littéraire, est tenu de la publier et de la produire ; en d'autres termes, on ne saurait, par achat, confisquer et supprimer un ouvrage. Dans le même ordre d'idées, si un éditeur, acquéreur du droit exclusif de publication, cesse cette publication, soit volontairement, soit par impossibilité de la continuer, l'auteur, rentré en possession de ses droits, peut les céder à un autre éditeur. L'éditeur ne peut modifier le texte de l'écrivain, non plus que l'auteur y faire des retouches onéreuses pour l'éditeur ou qui, changeant la nature et le but de l'ouvrage, porteraient atteinte aux intérêts commerciaux de ce dernier.

L'Association littéraire et artistique, née en 1878 de l'initiative de la Société des gens de lettres, ne bornait pas ses efforts à élucider ces questions multiples. Fidèle à son titre d'Association internationale, elle créait une Union en vue de la protection des droit des auteurs sur leurs œuvres littéraires et artistiques, et, faisant appel aux écrivains éminens de tous les pays, elle travaillait à l'élaboration d'un code commun de la propriété littéraire. Étant donnés les intérêts en conflit et les difficultés à surmonter, elle a obtenu de grands et de sérieux succès, ralliant à ses idées modérées et sages, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, Haïti, le Luxembourg, la Suisse, Monaco et la Tunisie, qui signaient, en 1886, avec la France, la convention dite de Berne, consacrant les conquêtes faites par l'active propagande de l'Association littéraire et artistique internationale. Elle vise à les étendre

aux États-Unis, à la Suède et à la Norvège, aux Pays-Bas, à l'Autriche et à la Hongrie, tous bienveillans, aux Slaves hésitans.

S'en tenant aux solutions possibles, aux réformes mûries par le temps et consacrées par les longues discussions, ajournant la mise en pratique des idées de demain, de celles qui, demain, seront justes et vraies, qui le sont aujourd'hui pour un petit nombre, mais que le grand nombre qui fait loi n'a encore ni examinées ni admises en tant qu'idées ambiantes, l'Association littéraire et artistique, assise enfin sur un terrain solide, travaille à l'élargir et à gagner à sa cause tout d'abord les États-Unis, avec eux et par eux tout le nouveau monde. Conquête décisive et féconde en résultats, pour laquelle il lui fallait, auprès des associations littéraires américaines, un négociateur habile, un avocat convaincu et qui sût convaincre. Elle ne pouvait mieux faire qu'en choisissant M. de Kératry. En 1836, son père, député et conseiller d'état, avait été désigné par M. de Gasparin, alors ministre de l'intérieur, pour faire partie de la commission présidée par M. le comte de Ségur, pair de France et membre de l'Académie, à l'effet de rechercher les mesures à prendre pour améliorer la législation en matière littéraire. La mission confiée à son père en 1836 détermina M. de Kératry à accepter celle qu'on lui offrait en 1889.

II.

Elle était autrement difficile et singulièrement compliquée. La législation américaine professait, pour les œuvres artistiques et littéraires des autres pays, la plus superbe indifférence; elle n'intervenait que pour protéger celles de ses nationaux et pour les inviter à piller de leur mieux ce qui leur conviendrait au dehors. Tout Américain pouvait impunément reproduire, contrefaire, adapter et prendre pour sienne toute œuvre produite à l'étranger par un étranger. On ne s'en faisait pas faute. Depuis que les procédés de reproduction des œuvres artistiques s'étaient perfectionnés, des maisons importantes fondées à New-York, Boston, New-Bedford se livraient avec un plein succès au commerce des contrefaçons. Loin de s'en cacher, elles inondaient l'Europe de leurs prospectus et de leurs catalogues, annonçant la mise en vente à vil prix des publications des maisons étrangères, dans un délai de trente jours après leur réception aux États-Unis, paralysant les maisons qui traitaient loyalement avec les éditeurs européens de la cession de leurs estampes et du droit de les reproduire. « Ces belles gravures, disait l'un de ces catalogues, sont des *fac-similés* exacts des gravures et des eaux-fortes les plus rares et les plus coûteuses, d'après les

maîtres anciens, ainsi que des plus belles publications modernes faites en Europe. Elles sont tirées sur le même papier, avec la même encre que les originaux. »

Suivaient l'indication des prix, qui ne laissaient rien à désirer comme bon marché, et celle des œuvres contrefaites, qui ne laissaient rien à désirer comme choix. C'étaient *l'Angelus* de Millet, *le Christ devant Pilate* de Munckacsy, la *Ronde de nuit* de Rembrandt. Cette dernière, éditée par la maison Goupil et Cie à un nombre limité d'épreuves, et dont la planche coûtait 100,000 francs, était d'un prix élevé, certains états se vendant jusqu'à 2,500 francs. Les contrefaçons américaines s'écoulaient à un dollar, 5 francs (1).

Pour les livres, il en va de même. La vente est plus courante et plus grand aussi le profit. Quand lord Beaconsfield eut terminé son roman d'*Endymion*, il céda le manuscrit à un éditeur de Londres au prix de 10,000 livres sterling (250,000 fr.). Ce dernier comptait sur une vente considérable, aussi bien aux États-Unis qu'en Angleterre, mais il comptait sans l'ingéniosité yankee. Un éditeur américain était au courant de l'affaire : il soudoya un ouvrier employé à l'imprimerie et, par lui, obtint les bonnes feuilles du livre. Un navire attendait sous vapeur avec une équipe de compositeurs ; quand il entrait à New-York les formes étaient prêtes, on n'eut plus qu'à rouler, et, au moment où *Endymion* paraissait à Londres, on le vendait déjà aux États-Unis à un prix très inférieur à celui de l'édition anglaise grevée des 250,000 francs payés à l'auteur. Endymion eut un grand succès et cette annexion littéraire rapporta une fortune au peu scrupuleux Yankee.

Le roman de Ryder Haggard, *She*, parut simultanément à Londres et en Amérique sans que l'éditeur anglais pût se rendre compte du procédé employé. Ce fut probablement le même qui, quelque temps, dérouta MM. Black, d'Édimbourg. Eux non plus ne s'expliquaient pas comment la maison Stoddart et Cie, de Philadelphie, pouvait publier, le jour même où les fascicules paraissaient à Londres, leur *Encyclopedia Britannica*. Une enquête éclaircit le mystère. Au moment où ils commençaient cette publication, ils avaient accepté les offres de service d'un nommé Henderson Monro, habile ouvrier typographe américain. Monro avait accès dans la partie de l'atelier où s'effectuaient les corrections d'épreuves et il envoyait régulièrement à la maison Stoddart les feuilles ayant servi à ces corrections et mises au rebut.

Depuis, on a fait des progrès qui permettent de renoncer à ces procédés compliqués, coûteux et compromettans. Grâce à des machines spéciales et à un outillage perfectionné, on est arrivé, aux

(1) *De la contrefaçon des œuvres d'art;* Boussod, Valadon et Cie.

États-Unis, à imprimer, vingt-quatre heures après sa réception à New-York, un ouvrage publié à l'étranger.

On comprend qu'une industrie aussi lucrative témoigne peu d'empressement à se rallier aux idées de la protection littéraire et artistique, et qu'elle voie de fort mauvais œil les tentatives faites pour obtenir l'adhésion de l'Union américaine à la convention de Berne. On comprend aussi qu'une nation longtemps absorbée par des préoccupations d'un tout autre ordre, par la mise en culture de son sol, l'exploitation de ses usines, la construction de ses voies ferrées, ait tardé à produire des littérateurs et des artistes. On avait alors autre chose en tête, et le besoin ne s'en faisait pas sentir. L'Angleterre fournissait des livres pour ceux, en petit nombre, qui avaient des loisirs; la France, des œuvres d'art pour ceux, en plus petit nombre, qui s'y intéressaient et les pouvaient payer; cela suffisait aux besoins intellectuels d'une population affairée et passablement indifférente à tout ce qui n'était pas d'une utilité pratique.

Les droits des auteurs, le respect dû à la propriété littéraire et artistique, sonnaient étrangement à l'oreille de gens alors libre-échangistes à outrance, ennemis nés de tout monopole, qui tenaient la littérature et l'art comme emplois de désœuvrés, et les œuvres littéraires et artistiques comme un fonds où chacun pouvait puiser à sa guise, comme le patrimoine commun de l'humanité. Il n'en allait pas de même pour leur blé, leur bétail et leurs produits agricoles. C'était autre chose; mais la pensée, l'idée, la conception étaient à tous, et l'on estimait avoir fait suffisamment en empruntant à l'Angleterre le bill de la reine Anne, la loi du *Copyright* votée en 1709 « pour encourager la littérature et le *génie*, » et qui déterminait les droits des auteurs anglais en Angleterre. La colonie de New-York le modifiait en 1786, et, après le vote de la constitution, en 1789, on ramenait à un type unique la législation des diverses colonies sur la matière, non certes pour protéger, si peu que ce fût, les auteurs étrangers, mais bien pour inaugurer le système de piraterie dont nous avons constaté les effets.

Qu'édictait en effet cette loi nationale? Quatorze ans de protection pour les droits d'auteurs américains ou résidens en Amérique; en cas de survie à l'expiration de ce terme, une nouvelle prorogation de quatorze années; « liberté absolue de reproduire les œuvres étrangères sans aucune rétribution à leurs auteurs. » Il semble que le législateur, hanté de la crainte que ses compatriotes n'eussent quelques scrupules à s'approprier ce qui ne leur appartenait pas et à faire, à l'auteur pillé, quelque légère aumône, se soit appliqué à rassurer leur conscience et à lever tous leurs doutes. Aussi insistait-il : *droit absolu*, puis, *sans aucune rétribution*. C'était clair, et, de son mieux, on se conforma à ses prescriptions.

On s'y conforma si bien, que les auteurs anglais outrageusement dépouillés essayèrent de résister. Deux d'entre eux, et non des moins connus, tentèrent l'aventure, se plaçant l'un et l'autre sur le même terrain, le seul que la loi leur laissât. Elle assimilait l'auteur américain et le résident ; sur ce, le capitaine Marryat, qui avait vendu à une maison américaine, MM. Carey et Hart, l'un de ses ouvrages les plus populaires, intenta un procès à une maison rivale qui reproduisait son livre. Il arguait qu'il avait passé un temps considérable aux États-Unis et, qu'ayant longuement résidé à Philadelphie, il rentrait dans la catégorie prévue par la loi et était, en fait, résident. Le juge ne voulut rien entendre, et il perdit son procès.

Plus heureux, M. Dion Boucicault, acteur et auteur dramatique, gagna le sien. On voulut bien admettre qu'ayant habité les États-Unis de 1853 à 1861, y ayant écrit et fait représenter ses pièces, on pouvait le tenir pour résident. A ce titre, ses contrefacteurs furent condamnés à lui payer 900 dollars (4,500 fr.), ce qui fut loin de couvrir ses frais. Ces deux exemples n'étaient guère encourageans, et les auteurs anglais se le tinrent pour dit.

Ce n'était pas qu'on se fît faute de remanier la législation ; mais le principe restait immuable, les modifications successivement introduites en 1834, 1846, 1856, 1859 et notamment en 1870, 1873 et 1874 ne portant que sur des questions d'enregistrement, de formalités bureaucratiques, et respectant scrupuleusement le droit, ou mieux, l'invitation à s'approprier le bien d'autrui. Cependant les mœurs et les idées se modifiaient. Depuis la guerre de sécession, le libre échange n'était plus en faveur aux États-Unis ; les Américains étaient devenus protectionnistes aussi fervens qu'ils avaient été fervens libre-échangistes. On s'enrichissait ; les grandes fortunes naissaient ; avec elles le luxe, les loisirs, le goût des choses intellectuelles. Une génération nouvelle entrait en scène, tenant la littérature en estime, l'art en bon renom. La vogue était aux écrivains, et le public féminin, passionné pour les œuvres d'imagination, encourageait, prônait les talens naissans. Ils étaient nombreux et variés, parfois originaux, pleins de sève et d'ardeur. Les débuts promettaient ce qu'ils ont tenu depuis : de dignes successeurs aux quelques grands écrivains que possédait déjà l'Amérique. Des revues spéciales suivaient et encourageaient ce mouvement, que nul n'a plus contribué à propager que ne le fit le *Critic*, organe attitré de la littérature américaine, intelligent appréciateur des littérateurs et des artistes étrangers, dont il a énergiquement soutenu les droits et défendu la cause.

Les grandes maisons de librairie, les Houghton, Mifflin, de Boston ; les Harpers, de New-York ; les Bancroft, les Cassel, les Apple-

ton, Lippincott et nombre d'autres s'indignaient des procédés employés pour dépouiller les auteurs étrangers et signalaient la défaveur qui en rejaillissait sur les États-Unis. Ces protestataires n'étaient encore qu'une minorité, mais une minorité active, intelligente, et dont les rangs grossissaient. A ceux dont la loyauté se soulevait contre une piraterie organisée et reconnue se joignait une nouvelle catégorie d'adhérens qui, depuis qu'on les pouvait piller, tenait le pillage pour chose odieuse. Nous voulons parler des inventeurs, et leur intervention en la matière établit, mieux que ne sauraient le faire de longs argumens, l'assimilation signalée plus haut, posée en principe en France d'abord, partout ailleurs ensuite, entre le droit des auteurs et le brevet d'invention.

Dans ce domaine de l'invention, les Américains, du premier coup, c'est-à-dire du jour où, sans cesser d'être agriculteurs, ils devinrent fabricans, étaient passés maîtres; sur leurs ingénieuses découvertes reposait en partie leur grandeur industrielle naissante. Elle ne pouvait s'affermir qu'à la condition d'être protégée ; ils réclamaient donc la protection de la loi et, logiquement, étaient bien forcés d'admettre que l'intelligence est créatrice, que l'œuvre qu'elle crée, livre ou machine, est une propriété, à tout le moins un objet tangible constituant, au profit du créateur, des droits dont on ne saurait sans injustice le dépouiller. Pouvait-on, à moins d'évidente contradiction, disjoindre les effets d'une même cause; soutenir que l'on pouvait copier le livre, mais non imiter la machine; que le premier était du domaine public et la seconde du domaine privé? Étrange plaidoyer pour une nation qui avait jusqu'ici argué de l'utilité générale et, plus qu'aucune autre, revendiqué les droits du grand nombre contre ceux de la minorité. Pour elle, à son point de vue pratique, la machine ingénieuse primait le livre le mieux fait, l'œuvre d'art la plus parfaite; la machine était plus utile, plus nécessaire à tous, et c'est elle dont on restreindrait l'usage et dont, légalement, on ferait un monopole!

Aussi, du jour où la cause des inventeurs triompha, où les États-Unis consentirent une loi internationale pour la protection des brevets, et de cela il y a peu d'années, la cause de la propriété littéraire apparut sous un aspect nouveau. L'*American Copyright League* se fonda, groupant autour d'elle les partisans de la protection littéraire et artistique, dont les tentatives isolées, vingt et une fois renouvelées auprès du congrès, n'avaient abouti qu'à six rapports, dont quatre favorables et deux adverses, les uns et les autres non suivis de vote. En 1886, s'inspirant des vœux de la *Copyright League*, le sénateur Hawley saisissait la commission des brevets d'un projet de loi conférant aux auteurs étrangers des droits égaux à ceux que reconnaîtraient aux citoyens des États-Unis leurs pays

d'origine. Le rapport de la commission fut favorable, et les délégués de la ligue américaine, admis à plaider la cause d'une convention internationale, la plaidèrent avec autant d'éloquence que de bon sens, insistant notamment sur ce fait que la France, toujours chevaleresque, n'avait pas cessé d'accorder, sans aucune réciprocité, la même protection aux auteurs américains qu'à ses nationaux, et cela en vertu de la loi de 1852.

Malgré le rapport favorable de la commission et les efforts de la ligue, le bill du sénateur Hawley échoua. Si M. Cleveland, alors président de la république, était notoirement favorable à son adoption, M. Bayard, secrétaire d'État, était sourdement hostile, nonobstant les avis que lui transmettait de Berne le ministre des États-Unis, délégué à la conférence tenue en cette ville par l'Association littéraire et artistique : « Le jour est proche, écrivait-il au secrétaire d'État, où le droit de propriété sur les créations de l'esprit pourra être assuré en tous lieux, de façon à satisfaire également les exigences de l'auteur et le droit que possède tout le monde de tirer parti de la diffusion des idées. L'homme dont le cerveau crée a droit à une légitime et entière rémunération. »

Cet échec n'était pas pour décourager la ligue américaine. A chaque assaut nouveau, elle sentait mollir la résistance; elle se sentait mieux soutenue par l'opinion publique, plus éclairée. La presse lui apportait son puissant concours, multipliant les faits et les preuves, auxquels les adversaires de la propriété littéraire et artistique, embarrassés de concilier leurs principes protectionnistes et leur opposition, gênés dans leur rôle d'avocats d'une cause insoutenable et condamnée, n'opposaient plus que des subtilités légales, arguant que le sénat ne pouvait rien décider, que le congrès des États-Unis avait seul qualité pour se prononcer en la matière. C'était l'argument derrière lequel se retranchait le secrétaire d'État, M. Bayard, pour contrecarrer l'effet des bonnes dispositions de M. Cleveland.

Puisque l'on arguait du congrès, on décida de s'adresser à lui. Le sénateur Chace entreprit cette fois de mener la campagne et l'ouvrit sous la forme d'un amendement à la loi existante, amendement qui, supprimant les mots de « citoyens des États-Unis ou résidens, » appelait, sans distinction de nationalité, tous les auteurs à bénéficier de la même protection. Une fois encore la commission des brevets d'invention du sénat déposa un rapport favorable et, le même jour, le 17 mars 1888, l'amendement était soumis à la chambre des représentans, dont la commission judiciaire concluait à l'adoption. En cet état, le projet fut inscrit sur la liste des délibérations de la chambre.

Le 18 août 1888, la discussion s'ouvre au Sénat. Trente-quatre

sénateurs sur quarante-quatre présens adoptent l'amendement. Il ne restait plus qu'à obtenir l'assentiment de la chambre. Elle ne le refusa pas, mais ne le donna pas. Écarté, par une tactique parlementaire, de l'ordre du jour pendant la session d'été, repris pendant la session d'hiver, l'amendement échouait devant une manœuvre d'obstruction, un membre hostile retardant, à chaque reprise, le scrutin en exigeant indéfiniment l'appel du rôle. La session s'acheva sans que l'on eût pu procéder au vote; le terrain gagné était reperdu et tout était à refaire.

Chose curieuse, le bill échouait, suivant les uns, parce qu'il était trop libéral; suivant les autres, parce qu'il ne l'était pas assez; de l'avis de tous, par suite de l'opposition des éditeurs britanniques, qui redoutaient que l'adoption de l'amendement n'eût pour conséquence de déterminer nombre d'auteurs anglais à se faire imprimer aux États-Unis pour bénéficier des dispositions de la loi nouvelle. Elle exigeait en effet que, vu la similitude des langues, le livre fût composé et imprimé aux États-Unis; elle édictait une interdiction presque absolue, aussi longtemps que durerait le droit privatif de l'auteur, d'importer d'Angleterre des exemplaires de son œuvre. C'était le marché des États-Unis fermé aux libraires britanniques et l'impression des ouvrages anglais destinés au public américain transférée de Londres aux États-Unis.

Dû à ces causes diverses, l'échec du bill Chace n'en mettait pas moins en évidence le fait que les adversaires du principe de protection, réduits à abandonner la défense d'une cause perdue, se cantonnaient dans une opposition de formes dont on finirait bien par avoir raison. Leur nombre, d'ailleurs, décroissait visiblement, et la ligue n'avait plus guère en face d'elle que les représentans des États de l'Ouest, où les questions d'ordre purement intellectuel sont encore peu en faveur et où la propriété littéraire compte le moins d'adhérens.

III.

Les choses en étaient là quand l'élection présidentielle de 1888 donna la victoire au parti républicain, remplaça M. Cleveland par M. Harrison et M. Bayard par M. Blaine. C'était un changement de personnes, ce pouvait être un changement de vues quant à la question de la protection littéraire, le parti victorieux se proclamant résolument protectionniste. C'est alors que M. de Kératry accepta la mission que lui offraient et la Société des gens de lettres et le Syndicat de la propriété littéraire et artistique, mission ayant pour but d'agir en leur nom auprès du gouvernement des États-Unis

d'Amérique et auprès des corporations intéressées aux diverses questions relatives aux œuvres littéraires et artistiques, à l'effet d'en obtenir la reconnaissance des droits légitimes de l'écrivain et de l'artiste et la protection de leurs privilèges.

Il accepta avec d'autant plus d'empressement que le retour aux affaires de M. Blaine lui laissait quelque espoir d'une discussion large et approfondie, étant donné le caractère lettré du premier ministre, auteur de *Vingt ans au Congrès*. M. de Kératry pouvait, en outre, compter sur la bienveillance de M. Spuller, ministre des affaires étrangères, qui le recommandait chaleureusement à notre ministre à Washington, invitant ce dernier à lui prêter son concours et à saisir le moment opportun pour entamer des négociations officielles.

Dès son arrivée à Washington, en octobre 1889, M. de Kératry entama une campagne de propagande personnelle en faveur de la reconnaissance des droits des auteurs étrangers. Il la mena avec autant d'habileté que d'énergie, en homme familiarisé avec les coutumes et les manières de faire des Américains, ne leur ménageant ni les vérités qu'ils savent entendre, ni les complimens qu'ils aiment et souvent méritent. Missionnaire convaincu de la cause qu'il plaidait, il la plaida avec chaleur et succès, soutenu par les grands éditeurs américains, par l'*American League* et par les principaux organes de l'opinion publique aux États-Unis : le *New-York Herald*, le *World*, la *Tribune*, le *Times*, le *North-American Review* et nombre d'autres.

Si sérieux que fussent ces concours et le bon vouloir incontestable du secrétaire d'État, M. Blaine, qui, dès la première entrevue qu'il eut avec MM. Roustan et de Kératry, s'écriait : « Il est temps, en effet, de mettre un terme à ce pillage organisé, » la tâche de M. de Kératry était délicate et celle du ministre de France ne l'était pas moins. Tous deux, l'un comme représentant officiel du gouvernement français, l'autre comme représentant accrédité des auteurs et des artistes, poursuivaient parallèlement un but commun, mais l'un et l'autre se heurtaient à une opposition cantonnée derrière des questions de formes parlementaires. La question relevait-elle du congrès ou du pouvoir exécutif? Ce dernier pouvait-il négocier avec la France une convention littéraire spéciale, sauf à la faire ratifier par le sénat, gagné à la cause, ou devait-il attendre, pour ouvrir les négociations, le vote successif par le sénat et la chambre d'un amendement à la loi du 18 juin 1874, dont l'article final maintenait le droit « d'imprimer et de publier, de graver et reproduire toutes œuvres écrites, composées ou exécutées par toute personne ne jouissant pas de la qualité de citoyen des États-Unis ou du droit de résidence? » Ni M. Roustan, ni M. de Kératry

n'avaient qualité pour s'ingérer dans une question d'ordre intérieur; tout au plus pouvaient-ils l'aborder avec une extrême réserve.

De ces deux thèses, la première était celle soutenue par les partisans de la protection littéraire. Il y avait des précédens en sa faveur; M. Blaine en convenait et s'y ralliait. Si elle prévalait, il ne restait plus qu'à négocier sur la base de la convention de Berne, conclure et obtenir la ratification non douteuse du sénat. La seconde prévalait dans les bureaux, plus formalistes et plus routiniers, où se concentrait l'opposition faite à un traité appelé à supprimer un état de choses avantageux à nombre d'intéressés. Abandonnant la question de principe, qui n'était plus soutenable, et le texte de la loi en vigueur, que l'opinion publique répudiait comme sanctionnant le vol, on se plaçait sur un autre terrain : celui de l'article qui exigeait qu'un livre fût composé et imprimé aux États-Unis pour être protégé par la loi. On arguait que des négociations étaient en cours avec l'Angleterre pour la protection des œuvres littéraires, que, vu la similitude des langues, on entendait maintenir dans le traité à conclure avec elle cette clause favorable aux éditeurs et typographes américains; qu'en faire l'abandon en ce qui concernait la France et la langue française, c'était se désarmer vis-à-vis de l'Angleterre, et, pour le pouvoir exécutif, assumer une responsabilité dangereuse qu'il valait mieux laisser au pouvoir législatif, à qui elle incombait.

La thèse était spécieuse, embarrassante pour le secrétaire d'état qu'absorbait fort, en outre, le congrès des trois Amériques, son œuvre personnelle, dont nous avons déjà parlé ici (1). Tiraillé en sens contraire, très désireux en réalité de mettre un terme à ce qu'il qualifiait lui-même de « pillage organisé, » mais désireux aussi de garder toute sa liberté de négocier au mieux des intérêts américains avec l'Angleterre, il cherchait le moyen de tout concilier. Il n'en trouvait pas d'autre que l'intervention, dans les formes constitutionnelles, du pouvoir exécutif, et, le 14 décembre 1889, il avisait le ministre de France que le président de la république, dans son message annuel au congrès, référait au pouvoir législatif la solution à donner à la question du *Copyright* international, la recommandant à son attention comme « éminemment juste et sage. » Dans ces conditions, ajoutait-il, et bien que son opinion personnelle fût toujours que la plus prompte manière de régler la question eût été de procéder par voie de négociation directe, subordonnée à l'approbation du sénat seul, il ne pouvait, pour le

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

moment, s'engager dans cette voie et devait attendre le vote successif des deux chambres. »

Son bon vouloir ne s'en tenait d'ailleurs pas là, et, dès le début de la session, le sénateur Platt déposait sur le bureau du sénat un projet de *bill* conforme à ses vues. Le même jour, on renvoyait ce projet à l'examen du bureau des brevets, et le président du sénat, l'honorable M. Morton, qui a emporté de France, comme il y a laissé, au terme de sa carrière diplomatique, les plus vives sympathies, témoignait de ses meilleures dispositions et prévoyait un vote favorable, le sénat ne pouvant se déjuger après l'approbation donnée par lui au bill Chace.

« On ne saurait, ajoutait le *New-York World*, s'arrêter en si bon chemin. La presse américaine a manifesté ses sympathies évidentes pour une cause aussi juste qu'honorable et dont le succès est appelé à avoir une grande importance pour notre propre littérature et pour nos arts. Il faut que la presse, comme l'*American Copyright League*, secondées par l'opinion publique, poursuivent leur campagne de propagande auprès de la chambre des députés, qui, pendant la dernière session, s'est montrée favorable en majorité et n'a été arrêtée que par une monstrueuse obstruction. Le nouveau speaker, M. Reed, a d'ailleurs manifesté la louable intention de mettre un terme à de pareils procédés, tyranniques pour la majorité. Les États-Unis sont au premier rang des nations civilisées, ils ne peuvent volontairement se mettre au dernier au point de vue de la probité nationale. De plus, les auteurs et artistes americains réclament à leur tour d'un gouvernement protectionniste la protection qui assure la rémunération convenable de leurs propres œuvres, rémunération qu'ils ne sauraient obtenir aujourd'hui où on leur oppose que les œuvres étrangères ne coûtent rien comme droits de reproduction. »

Pour être plus direct, ce dernier argument n'est pas celui qui porte le moins. En dehors de toute considération de probité nationale et privée, il est évident qu'aussi longtemps que certains éditeurs américains pourront, sans bourse délier, s'approprier les romans anglais, faire leur choix dans les romans français, salarier des traducteurs au lieu de rémunérer des auteurs, ils auront avantage à puiser dans ce fonds riche et varié. Ils se soucieront peu de courir les risques d'éditer le roman d'un de leurs compatriotes, roman pour lequel ils auront à débourser une somme assez forte et dont le succès est incertain, alors qu'ils peuvent reproduire l'œuvre d'un écrivain en renom dont la presse s'occupe et dont le débit est sûr. En outre, la tentation est grande de choisir, parmi tant d'œuvres, celles qui, flattant les plus basses passions ou su-

rexcitant les pires instincts, sont, par cela même, intelligibles à tous; grande aussi la tentation de mettre ces œuvres à la portée de tous par des éditions à bas prix. En fait, la réforme projetée serait plus avantageuse pour les auteurs américains, qui, plus lus dans leur propre pays, seraient mieux payés par leurs éditeurs, que pour les éditeurs français, qui, depuis longtemps, paient les auteurs étrangers pour le privilège de les traduire.

Puis, enfin, de légitimes représailles sont possibles. La législation américaine assimile, en fait, le livre au brevet d'invention; en refusant à l'auteur du livre ou de l'œuvre d'art la protection octroyée au détenteur du brevet, elle ne saurait trouver injuste que la France, levant l'interdiction de copier et d'imiter les procédés des inventeurs américains, prenne sa revanche de la piraterie littéraire et artistique dont ses nationaux sont victimes. En quoi une application d'Edison est-elle plus respectable que le livre de science où sont exposés et démontrés les principes dont cette application procède? En quoi une machine ingénieuse diffère-t-elle, en tant que propriété personnelle, d'un livre? L'une et l'autre procèdent du même pouvoir créateur, l'une et l'autre appartiennent à celui sans qui ni l'une ni l'autre n'existerait. L'inventeur emprunte autant aux idées ambiantes que l'écrivain; tous deux puisent dans un fonds commun qu'ils enrichissent à leur tour, et leurs droits sont identiques.

Nul n'y contredit plus aux États-Unis. L'idée juste a fait sa trouée; elle poursuit son chemin, et ce qui est pour surprendre n'est pas de la voir enfin s'imposer, mais qu'il lui ait fallu aussi longtemps pour s'imposer. On touche en effet au terme de cette longue controverse. La commission du sénat a conclu en faveur de l'adoption du *bill*. De son côté, le comité judiciaire de la chambre des représentans chargé de l'examen des *bills* a, le 19 janvier 1890, conclu dans le même sens et nommé un rapporteur favorable. M. de Kératry est reparti pour Washington sur la demande de ses mandans, reconnaissans du zèle et du dévoûment qu'il a mis au service de leur cause et prêt à concourir, avec M. Roustan, à la négociation d'un traité international dont M. Blaine est partisan. Le gouvernement américain maintiendra peut-être ses exigences en ce qui concerne la composition et l'impression de la traduction anglaise aux États-Unis, mais non en ce qui concerne l'original, clause inadmissible et pour lui de nul avantage.

Ce que les auteurs et artistes français ont qualité pour réclamer, c'est qu'on ne puisse les dépouiller en les traduisant ou les reproduisant sans leur assentiment et sans rémunération aucune. Leurs légitimes prétentions auront reçu un commencement de satisfaction le jour où l'intervention de la loi américaine, leur assurant le droit

de choisir leur traducteur et leur éditeur aux États-Unis, leur facilitera l'obtention de la juste rémunération qui leur est due. Si la loi n'a pas à s'ingérer dans les conventions qu'ils pourront conclure, elle en protégera l'exécution en les abritant contre les contrefacteurs de leurs œuvres.

Que cette adhésion des États-Unis aux principes posés par la convention de Berne entraîne, à bref délai, celle des autres républiques américaines, cela ne paraît pas douteux. Sur ce terrain, elles suivront l'exemple de leur aînée d'autant plus volontiers que, si elles n'ont pas à en retirer les mêmes avantages ni à éviter les mêmes représailles, elles n'ont pas les mêmes intérêts à contester des droits incontestables, non plus qu'une pratique aussi longue et aussi fructueuse de la piraterie littéraire. Elles s'y essayaient, mais timidement, avec des hésitations qui dénotaient des scrupules et une courtoisie qui désarmait les victimes.

Est-ce à dire que cette convention de Berne (1), base de négociations offerte au cabinet de Washington, satisfasse, sinon toutes les exigences légitimes, du moins tous les désirs modérés? Il s'en faut, et, tout en se félicitant avec raison des importans résultats obtenus, de l'adhésion de onze états, les chefs et les promoteurs de l'Association littéraire et artistique reconnaissent parfaitement ce qu'il y a encore d'incomplet dans cet acte international, dont certaines clauses sont inférieures, comme libéralisme, à des conventions antérieures mais particulières, alors que celle de Berne les unifiait moyennant des concessions nécessaires pour la mettre en harmonie avec les législations étrangères.

Les artistes en critiquent, non sans fondement, certaines dispositions et omissions. Ils lui reprochent de placer leurs éditeurs dans la nécessité ou de sacrifier leurs droits, à eux auteurs, en mettant en tête de leurs œuvres à l'étranger une mention autorisant l'exécution sans formalités préalables, ou de léser leurs intérêts, à eux éditeurs, en s'abstenant de cette mention qui nuirait à l'écoulement de leurs marchandises. Ils insistent aussi sur la difficulté, pour un auteur, de justifier de sa propriété du droit de représentation, posant en principe que c'est au contrefacteur à établir sa propriété, au directeur à prouver qu'il a acquis le droit de représentation. Ils réclament enfin la suppression de toute caution en matière de procédure pour la propriété intellectuelle, cas non prévu par la convention de Berne; ils rappellent qu'il y a quelques années trois auteurs, réclamant chacun 50 francs de dommages-intérêts, se sont vu opposer une demande de leurs adver-

(1) *Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique*, recueillies par MM. Lyon Caen et Paul Delalain, 2 vol. in-8°; Pichon.

saires au tribunal de leur faire déposer 5,000 francs de caution, demande qui fut, après plaidoiries, admise jusqu'à concurrence de 1,500 francs par les juges.

Nonobstant ces critiques et quelques autres tout aussi fondées, il n'en demeure pas moins que la convention de Berne, convention d'union, a laissé subsister les conventions particulières antérieures dans tout ce qu'elles ont de plus favorable aux auteurs et aux artistes; qu'elle porte à dix années le droit exclusif de faire ou d'autoriser la traduction, délai qui n'avait encore été consenti par certains états que pour cinq ans; qu'elle déclare que toute œuvre parue dans l'un des états de l'Union est immédiatement protégée dans tous les autres, sans autres formalités à remplir que celles exigées dans le pays d'origine. Enfin elle supprime les dépôts multiples et onéreux; elle n'est qu'un commencement, et, incessamment revisable, elle peut et doit aboutir à l'unification des lois en la matière. En la substituant, aux États-Unis, à l'état de choses que nous avons décrit, M. le ministre des affaires étrangères et ses collaborateurs, MM. Roustan et de Kératry, auront bien mérité de tous ceux qui ont à cœur le droit incontestable de l'auteur et de l'artiste à bénéficier, dans une certaine mesure, du fruit de leurs travaux.

IV.

Qu'ils aspirent à plus et mieux, cela se conçoit. Leur désir de n'être ni pillés ni volés n'a rien que de naturel, et, en soi, de fort légitime. Il faut que ce désir soit bien vif, bien ancré dans leur esprit pour les amener, — et non des moindres, — à souhaiter de voir taxer leurs productions intellectuelles, de payer à l'état une redevance sur ces productions, comme les propriétaires sur leurs terres, champs ou maisons, espérant ainsi convertir en une propriété réelle, telle que terres, champs ou maisons, les œuvres par eux créées. A tort ou à raison, ils soutiennent que le cerveau qui enfante, comme la terre qui porte, représente un capital; qu'il a fallu des années et de l'argent pour mettre l'un et l'autre à même de produire, et que leur rendement, légitimement, appartient à leur propriétaire, non en viager, en usufruit, mais à perpétuité.

La seule différence, c'est que, dans un cas, l'État, c'est-à-dire la communauté, prélève, sous forme d'impôt, une dîme sur la propriété mobilière ou foncière, alors qu'il n'en prélève pas directement sur les œuvres littéraires ou artistiques. De là à conclure qu'en acquittant la dîme, l'auteur ou l'artiste acquerrait le droit, il n'y a pas loin, et volontiers bon nombre accepteraient un troc auquel ils estimeraient gagner. Le jour où l'État frapperait d'une

taxe minime chaque exemplaire vendu, les auteurs entreverraient un double avantage : d'abord celui de rentrer sous l'empire de la loi commune : on ne conteste pas la légitimité et la durée d'une propriété qui acquitte l'impôt. Elle devient sacrée, contribuant pour sa part aux charges communes ; l'impôt qui la frappe, du coup l'affranchit ; elle paie pour être protégée. Ce n'est plus une faveur que sollicite, mais un droit que réclame l'auteur quand il demande au gouvernement d'intervenir pour faire respecter son bien. Puis ils y trouveraient une garantie dans leurs rapports avec les éditeurs. Plus de contestations, et elles sont fréquentes ; plus de discussions, et elles sont pénibles. L'État, intéressé de par la taxe qu'il percevrait, exercerait un contrôle que les auteurs n'exercent qu'à grand'peine, que la plupart considèrent qu'ils auraient mauvaise grâce à réclamer. Le montant de la taxe perçue serait un contrôle satisfaisant quant au nombre d'exemplaires vendus. Plus de ces réclames d'une cinquantième édition dont les trente premières n'ont jamais paru, où chacune des suivantes se chiffre parfois par quelques centaines d'exemplaires ; plus de ces amorces tendues à la crédulité publique ; plus de ces suppositions désobligeantes de l'auteur qui se croit lésé, de l'éditeur honorable qui se sent soupçonné. La propriété littéraire devient une propriété ; le contrôle devient facile ; l'auteur y gagne, et l'État avec lui.

Encore une des idées de demain. Elles sont nombreuses et patiemment attendent. D'aucunes viendront à maturité, d'autres n'écloront jamais peut-être. Quoi qu'il en soit de l'avenir, la conclusion qui s'impose aujourd'hui, c'est qu'en l'état actuel des idées et de la législation, la propriété littéraire n'existe pas. Un livre, une œuvre d'art, ne sont pas une propriété au même titre qu'un champ, qu'une maison, qu'un coupon de rente, une obligation ou une valeur quelconque. Le livre, l'œuvre d'art, constituent un brevet d'invention, exploitable pendant un temps déterminé, fatalement condamné à tomber dans le domaine public. Ils n'ont aucun des caractères de la propriété qui acquitte l'impôt, qui indéfiniment se transmet, perpétuellement subsiste.

Le jour est peut-être encore éloigné où se réalisera le vœu d'Alphonse Karr : « La propriété littéraire est une propriété. » Et pourtant l'idée est juste ; ceux qui en poursuivent la réalisation sont dans le vrai, et leur constance, que rien ne lasse, mérite nos hommages. Si ce n'est l'idée de demain, ce sera peut-être celle d'après-demain. Nous le souhaitons, sans espérer de voir son triomphe, et quelque peu sceptique quant au nombre de ceux que ce triomphe affranchira de la nécessité du quotidien labeur.

C. DE VARIGNY.

LA

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

EN FRANCE AU XIXE SIÈCLE

CHATEAUBRIAND ET *le Génie du christianisme.*

L'un des faits capitaux de l'histoire de notre siècle, en notre pays, a été la réapparition du christianisme, ou, pour mieux dire, du catholicisme dans le monde supérieur de la philosophie et de la pensée. Il s'est passé de nos jours quelque chose d'analogue à ce qui avait eu lieu au XVIIe siècle. Après la réforme, le catholicisme, fort dégénéré pendant le siècle précédent, retrouva dans la lutte un élan et un rajeunissement qui le placèrent plus haut qu'il n'avait jamais été. Le XVIIe siècle vit l'épanouissement de cette renaissance. De même, toute proportion gardée, notre siècle a vu se reproduire pour le catholicisme une renaissance semblable. C'est un fait incontestable qu'au XVIIIe siècle le christianisme, tout en continuant sa vie pratique et son œuvre quotidienne, avait cessé de jouer le rôle qui lui appartient dans l'ordre intellectuel. On ne trouvera au siècle dernier, au moins en France, ni un grand livre chrétien, ni un système de philosophie inspiré par le christianisme, ni un grand orateur, ni une grande œuvre littéraire, ni de grandes œuvres d'art.

Le christianisme est complètement primé par la philosophie profane, par la science, par la littérature mondaine. Parmi les apologistes, rien que des noms obscurs : Bergier, l'abbé Guénée ; parmi les philosophes, on cite deux métaphysiciens, Gerdil et l'abbé de Lignac ; mais l'un n'est qu'un disciple de Malebranche, et encore est-il Italien ; l'autre, ignoré de son siècle, n'a été exhumé que par Maine de Biran. En littérature, c'est Voltaire seul qui, dans *Zaïre*, a fait vibrer la corde chrétienne ; dans la chaire, rien que des noms oubliés, Neuville, l'abbé Poulle ; un seul cri éloquent, l'exorde du père Bridaine ; à la fin du siècle, un habile écrivain, mais de troisième ou de quatrième ordre, l'abbé Maury. Si vous cherchez une grande page sur le christianisme, c'est à Jean-Jacques qu'il faut la demander : « L'Évangile parle à mon cœur, » disait-il dans un admirable passage du *Vicaire savoyard ;* et ainsi c'est encore la philosophie qui trouve des accens pénétrans en faveur du christianisme. Les disputes jansénistes qui remplissent le siècle n'ont plus la grandeur du siècle précédent ; elles tombent dans la platitude de la plus lourde controverse et de la plus grossière superstition. Tout était en décadence. L'incrédulité avait pénétré jusque dans l'Église. Un abbé recommandait un moine athée à son évêque pour lui faire donner une cure, et lui disait : « Vous lui rendriez peu de justice si vous le croyiez incapable de faire abstraction de ses spéculations philosophiques pour remplir les devoirs graves d'un ministère public et sacré. Il sait penser avec les sages et agir comme il convient avec ceux qui ne le sont pas (1). » On vit au moment de la Révolution la preuve de cette dégénération de la foi par le nombre de prêtres ou de congréganistes qui abandonnèrent l'Église pour le siècle, et qui comptent parmi les libres-penseurs de ce temps : Talleyrand, Lakanal, Daunou, étaient de ce nombre. L'Église, de nos jours, n'aime pas la Révolution ; et c'est là le principal danger de notre société ; cependant, si elle y regardait de près, elle y verrait sa propre régénération. L'Église nouvelle, aussi bien que la société nouvelle, est fille de la Révolution. Si les mœurs y sont plus pures, la charité plus puissante, si la science y jette un plus vif éclat, si la foi y est entière, c'est que les vocations y sont libres, c'est que le mérite et non la naissance y décide de la fortune, comme dans la société laïque ; c'est que le mouvement de l'esprit qui anime le siècle s'est communiqué à ceux mêmes qui le combattent, c'est que la liberté et l'égalité ont produit là comme ailleurs leurs conséquences légitimes. En perdant ses privilèges, l'Église a perdu ce qui la perdait. Elle s'étei-

(1) Voir les *Antécédens de l'hégélianisme en France,* par Émile Beaussire, p. 5.

gnait dans la mollesse, dans la licence, dans l'indifférence, dans l'impiété. Elle a retrouvé une jeunesse nouvelle; et ceux mêmes qui n'ont pas la foi se félicitent qu'au début de ce siècle, un grand mouvement chrétien se soit opéré et ait apporté sa pierre à la construction de l'édifice philosophique auquel tous travaillent, chacun de son côté.

Cependant, il faut le dire, l'école de philosophie catholique dont nous parlons est, comme ce siècle lui-même, une œuvre un peu mêlée, un peu confuse, un peu disparate : ce n'est pas le pur mouvement chrétien du XVIIe siècle. Ce n'est pas la foi d'un Bossuet, d'un Pascal ou d'un Fénelon qui anime les maîtres de cette école. Il y a bien des élémens dans ce néo-catholicisme. Essayons d'en déterminer les principaux caractères, les mérites et les défauts.

L'un des traits dominans de cette école est d'abord que la politique s'y mêle à la philosophie et à la théologie, et bien souvent même les efface et les domine. Cette philosophie est avant tout une réaction contre la Révolution, une revanche d'ancien régime. La foi n'y est pas toujours très pure ni très solide. Le brillant et fougueux Piémontais qui a ressuscité en Europe et introduit en France l'ultramontanisme, Joseph de Maistre, quand il écrit à sa fille les lettres charmantes que l'on connaît, parle en père, en sage, en mondain, rarement en chrétien. Quant à l'abbé de Lamennais, si sa foi a été violente, on sait aussi à quel point elle était fragile. La foi de M. de Chateaubriand a été aussi souvent mise en doute, comme nous le verrons; en tout cas, elle était plus brillante que solide, et elle n'excluait pas certaines libertés de mœurs. Pour tous ces nouveaux apôtres, la religion était plutôt une arme pour attaquer qu'un trésor intérieur dont on jouit pour soi-même. Vous direz que les laïques, en parlant ainsi, sont bien difficiles; où est leur droit d'y regarder de si près? Nous répondons que c'est le droit de ceux que l'on veut convertir de scruter les consciences de leurs convertisseurs; et sans rien vouloir exagérer, nous croyons être dans le vrai en disant que ces brillans polémistes étaient bien loin, pour la candeur de la foi, de François de Sales, de Bossuet et de Fénelon.

Un autre caractère qui tient au précédent, c'est le manque de théologie. La plupart de ces écrivains étaient des laïques, des gens du monde, non des prêtres; seul Lamennais fait exception; mais il entra tard dans l'Église et n'y resta pas longtemps. Chateaubriand, de Maistre et Bonald étaient des lettrés, de petits gentilshommes, des émigrés. Peu instruits, si ce n'est d'une érudition curieuse et rapide acquise en courant, ignorant les pères de l'Église, les Écritures, la philosophie chrétienne, nourris de leur siècle beaucoup

plus que des grands siècles chrétiens, il y a, dans leurs écrits, quelque chose de mondain et de superficiel, d'un peu païen. En philosophie, ils sont aussi ignorans qu'en théologie ; aucun d'eux n'a lu Platon et Aristote ; ils connaissent à peine Descartes, très peu Malebranche, point du tout Leibniz. Le grand mouvement allemand leur est tout à fait fermé. Ils aiment peu Pascal et Bossuet par préventions ultramontaines. Bacon, Locke, Condillac, Voltaire, sont leurs seuls auteurs ; ils les combattent avec passion, avec violence, avec injustice; mais ils n'ont guère lu qu'eux. La philosophie scolastique ne leur est pas moins inconnue que celle des grands classiques. Ils partagent contre elle les préjugés des modernes ; et même la philosophie de saint Thomas, si intimement liée à la théologie chrétienne, ne leur est d'aucun usage, ni d'aucun prix.

Il ne faut pas trop en vouloir à l'école traditionnaliste de cette ignorance en théologie et en métaphysique. Nous avons déjà relevé le même fait à l'origine de l'école éclectique. La cause en est de part et d'autre dans la grande rupture opérée parmi nous, d'abord par la philosophie du XVIIIe siècle et ensuite par la Révolution. Où voulez-vous que ces gentilshommes, ces émigrés, dispersés dans le monde entier, en Russie ou en Amérique, eussent pris le temps de faire leurs études et de se nourrir des grands maîtres en théologie et en philosophie? Cette ignorance, d'ailleurs, n'était pas sans avantages. Elle fut pour quelque chose dans l'originalité de l'école, qui n'a, en effet, rien de commun avec la philosophie chrétienne du XVIIe siècle. Elle fut conduite par là à traiter de nouveaux problèmes : la raison individuelle et l'autorité, le rôle de la tradition, l'origine du langage, l'organisation sociale.

Malgré les lacunes et les travers que nous venons de signaler, l'école théologique n'en a pas moins joué un grand rôle. Elle a renouvelé l'influence chrétienne, elle a forcé la philosophie de compter avec elle. Elle a été elle-même un des élémens de force et de richesse de la philosophie de notre siècle : ses principaux défauts se sont corrigés dans les disciples, et la seconde génération du catholicisme nouveau a joui à son tour d'un éclat propre, avec beaucoup moins d'ombres, sinon avec autant de puissance et d'originalité. Si les apôtres de la première heure ont été surtout des missionnaires politiques, d'une foi mêlée et fragile, ils ont suscité d'autres âmes d'une foi pure, candide, généreuse, de vrais chrétiens : moins de génie, mais plus de vertu : les Montalembert, les Lacordaire, les Gerbet, les Gratry. Dans cette seconde génération, instruite par la première, on est revenu aux sources chrétiennes et à la grande philosophie spiritualiste. Lacordaire, en ressuscitant

l'ordre des dominicains, ramenait à l'étude de saint Thomas. Le père Gratry était nourri de Platon et de Malebranche. La première école était née de la réaction contre la révolution et contre les idées de liberté civile et politique. Elle poussait au pouvoir absolu dans l'église et dans l'état. La seconde génération, au contraire, essaya, sans trop y réussir malheureusement, de réconcilier l'église et l'état, d'introduire dans l'une et dans l'autre l'esprit de liberté ; c'est ainsi que du sein même de l'ultramontanisme est sorti ce que l'on a appelé le catholicisme libéral. Disons qu'un mouvement de pensée qui commence avec le *Génie du christianisme* et finit avec Lacordaire et le père Gratry, a été un mouvement des plus brillans, et qui a fait honneur à l'église et à la France. Qu'est-ce que l'église du XVIIIe siècle aurait à opposer à ces noms? J'en reviens donc à ce que je disais plus haut; et si j'avais quelque autorité pour parler au clergé français, je lui dirais : Aimez donc, aimez, comme nous, ce temps et cette société où vous pouvez jouer un tel rôle, et qui ont rendu à l'église un éclat qu'elle avait perdu. Une société où la pensée chrétienne a pu se faire entendre avec tant de force ne vaut-elle pas le vieil échafaudage gothique, où, comme des bonzes japonais, les prêtres et les moines laissaient éteindre le feu sacré, et ne manifestaient leur existence que par une intolérance impuissante?

Il reste à signaler un dernier trait caractéristique de l'école théologique : c'est que cette école, dite rétrograde, et qui l'est à beaucoup d'égards, n'est pas sans affinité avec les écoles modernes les plus avancées. Le même phénomène se voit en philosophie comme en politique : les extrêmes se touchent. Ils sont toujours plus près de s'entendre ensemble qu'avec les opinions moyennes et modérées. Il n'est pas douteux, par exemple, que la philosophie socialiste et humanitaire n'ait beaucoup emprunté à l'école ultramontaine. Les saints-simoniens citaient souvent comme autorités Bonald et De Maistre ; et Ballanche servait de transition entre les uns et les autres. L'idée d'une république chrétienne gouvernée par un seul chef a certainement servi de type à la grande famille humanitaire rêvée par les réformateurs de notre siècle. Le principe du *Consensus* social, cher à Auguste Comte et sans cesse opposé par lui à l'individualisme révolutionnaire, est venu en droite ligne de Joseph de Maistre. En philosophie, l'idée d'un langage révélé, introduit par le dehors, et d'une raison issue de ce langage, n'est sous forme théologique que l'hypothèse sensualiste qui fait naître nos idées de l'éducation et de l'habitude. Le grand principe de la tradition, trop sacrifié par Descartes, est devenu le principe de l'héréditarisme, forme scientifique et physiologique du traditionalisme ; et réciproquement,

l'héréditarisme apportait des argumens inattendus à la doctrine du péché originel et en faveur de la noblesse et de la royauté. Enfin, les traditionnalistes voyaient encore venir à eux les maîtres de l'école expérimentale, qui leur empruntaient leurs argumens contre les droits de l'homme et les principes de la révolution : tant il est vrai que les idées ont des chemins souterrains qu'on ne peut prévoir, des infiltrations inattendues qui les font reparaître toutes transformées à distance de leur source.

Parmi les maîtres de l'école théologique, les plus forts et les plus profonds, Bonald et de Maistre, ont été récemment l'objet, dans la *Revue*, d'études intéressantes ; nous-même avons consacré à Lamennais un travail étendu. Il nous reste à remonter à la source, jusqu'à l'initiateur du mouvement, l'auteur du *Génie du christianisme*. Chateaubriand n'est pas un penseur original comme de Maistre, ni un métaphysicien subtil comme Bonald, ni un controversiste véhément comme Lamennais ; mais il les surpasse tous trois par l'art d'écrire. Il a ouvert le XIXe siècle par un livre éclatant qui a été considéré dès l'origine comme la revanche du siècle nouveau contre le précédent, et comme le signal d'un revirement essentiel dans l'ordre des idées morales et religieuses. Aucun des écrivains que nous avons nommés n'a eu un succès aussi soudain, une influence aussi rapide et aussi universelle. Coïncidant avec le rétablissement du culte par le premier consul, le *Génie du christianisme* a été un véritable événement. L'écrivain et le politique s'étaient rencontrés et avaient deviné chacun de leur côté les nouveaux besoins de l'âme que les ruines de la révolution avaient réveillés. Ce fut l'aurore brillante du néo-catholicisme. L'éclat des couleurs, la fraîcheur des émotions renaissantes, la légèreté même du tissu si peu serré des preuves et des argumens, tout annonçait la jeunesse, ou du moins un retour de jeunesse. Une Jérusalem nouvelle sortait du désert, brillante de clarté, et portant sur son front une gloire immortelle. Depuis longtemps, l'église et la religion n'avaient vu d'aussi beaux jours.

I.

Devant un si grand succès d'une plume chrétienne qui nous a tellement enchantés dans notre jeunesse (on dit qu'il n'en est plus ainsi, je le regrette), on a honte d'avoir à se demander tout d'abord si l'auteur de ce bel ouvrage, si l'apôtre éloquent du christianisme, au moment où il l'écrivait, était lui-même chrétien. L'indiscrétion de la critique moderne s'est posé cette question et n'a pas trouvé moyen de la résoudre avec une entière certitude. Ce n'est

pas, nous devons le dire, une question malveillante née du scepticisme pessimiste à la mode, qui ne croit à la sincérité de personne, ou de ce fanatisme stupide qui ne voit que de l'hypocrisie dans toute croyance religieuse. Non ; la question est plus sérieuse, et elle semble autorisée par les faits. On sait en effet, par les aveux mêmes de Chateaubriand, qu'il n'a pas toujours été chrétien. « Mes sentimens religieux, dit-il, n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Je suis tombé *jadis* dans les déclamations et les sophismes. » Cet aveu se rapporte aux années antérieures à la révolution. Chateaubriand était entré dans le monde par la société des philosophes, et il avait participé à toutes leurs opinions. Mais, comme le fait remarquer Sainte-Beuve dans ce livre si malicieux et si fouillé, intitulé : *Chateaubriand et son groupe littéraire*, ce mot *jadis* est-il suffisamment exact? Il semble indiquer naturellement une période assez éloignée ; mais, au moment où Chateaubriand écrivait, y avait-il donc si longtemps qu'il avait renoncé à ce qu'il appelle les sophismes et les déclamations? Non, sans doute. Les malheurs de la révolution, dans laquelle il perdit une partie de sa famille, ses propres épreuves n'avaient pas modifié ses idées. Nous en avons la preuve dans son premier ouvrage publié à Londres en 1797, peu connu en France, où il n'avait pas pénétré, l'*Essai sur les révolutions*. Cet ouvrage était encore plein de la philosophie du XVIIIe siècle et oscillait entre le déisme et l'athéisme. Bien plus ; Sainte-Beuve, qui a serré de près cette question, a eu entre les mains un exemplaire rarissime de l'*Essai sur les révolutions* qui avait appartenu à Chateaubriand et où le texte est accompagné de notes marginales manuscrites qui ne peuvent pas être, dit Sainte-Beuve, plus anciennes que 1798. Or nous savons pertinemment, d'un autre côté, par une lettre à Fontanes découverte et publiée par Sainte-Beuve, qu'en octobre 1799 une partie du *Génie du christianisme* était déjà écrite. Il y a donc eu tout au plus une année de distance, chez Chateaubriand, entre l'incrédulité et la foi. Nous voilà bien loin du *jadis* avoué par l'auteur. Maintenant, que s'est-il passé entre les deux dates? Comment Chateaubriand, incrédule en 1798, était-il chrétien en 1799? Nous l'expliquerons tout à l'heure. Rappelons d'abord les notes si curieuses recueillies par Sainte-Beuve sur le volume qu'il appelle « l'exemplaire confidentiel. » Il y trouve la preuve qu'à cette époque Chateaubriand ne croyait ni à Dieu, ni à l'immortalité de l'âme, ni au christianisme. Dans le texte imprimé, Chateaubriand avait dit : « Dieu, la matière, la fatalité ne font qu'un. » A ces mots, il ajoutait en note dans son exemplaire : « Voilà mon système ; voilà ce que je crois. Oui, tout est chance, hasard, fatalité dans le monde... Il y a peut-être un dieu ;

mais c'est le dieu d'Épicure. Il est trop grand, trop heureux, pour s'occuper de nos affaires, et nous sommes laissés sur ce globe à nous dévorer les uns les autres. » A la vérité, l'*Essai* contenait des passages souvent contradictoires; car, après avoir dit que Dieu et la matière ne font qu'un, Chateaubriand écrivait plus loin, dans le même ouvrage : « Pardonne à ma faiblesse, Père de miséricorde; non, je ne doute point de ton existence; j'adore tes décrets en silence, et ton insecte confesse ta divinité. » Mais, à ce passage croyant, Chateaubriand rattachait, dans le manuscrit, une note incrédule : « Quelquefois je suis tenté de croire à l'immortalité de l'âme; mais la raison m'empêche de l'admettre. D'ailleurs, pourquoi désirerais-je l'immortalité ?.. L'autre monde ne vaut pas mieux que celui-ci. Ne désirons donc pas survivre à nos cendres; mourons tout entiers. Cette vie si dure doit corriger de la manie d'être. » Ces paroles cruelles et douloureuses ont devancé de bien loin, on le voit, notre pessimisme moderne et en contiennent tout le suc; et ce n'est pas sans raison qu'un critique allemand, parlant de Schopenhauer, nomme Chateaubriand parmi ses précurseurs. Citons enfin une dernière note sur le christianisme. Dans l'*Essai* imprimé se trouvait déjà cette phrase terrible : « Dieu, dit-on, nous a faits libres. Ce n'est pas la question. A-t-il prévu que je tomberais, que je serais à jamais malheureux? Oui, indubitablement. Eh bien! votre dieu n'est qu'un tyran horrible et absurde! » A ces mots, Chateaubriand ajoutait en note : « Cette objection est insoluble et renverse de fond en comble le système chrétien. Au reste, personne n'y croit plus (1). »

On voit qu'il est difficile d'aller plus loin en fait d'athéisme et d'impiété. Et cependant, un an après, Chateaubriand écrivait d'enthousiasme le *Génie du christianisme*. Qu'était-il arrivé? Lui-même raconte, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, la circonstance qui a, chez lui, transformé le vieil homme, et de l'incrédule fait un chrétien : ce fut la mort de sa mère. Émigré et exilé depuis plusieurs années, il n'avait plus revu sa famille. Sa mère, emprisonnée pendant la révolution, après avoir vu l'un de ses fils, frère de Chateaubriand, mourir sur l'échafaud, ruinée et presque dans la misère, était morte à son tour, pleurant sur les erreurs du fils qui lui restait. Quelles étaient ces erreurs? Sainte-Beuve insinue que les plaintes de sa mère portaient moins peut-être sur les écrits de son fils, qu'elle ne devait pas avoir lus, et dont l'écho était parvenu difficilement jusqu'à elle, que sur quelques autres égaremens, peut-être « sur quelque passion fatale qu'il n'est permis que d'entre-

(1) Voir, pour tous ces textes, le livre de Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe*.

voir. » Cependant, la lettre de Mme de Farcy, sœur de Chateaubriand, et qui lui annonçait la mort de leur mère, ne paraît pas faire allusion à autre chose qu'à des erreurs de plume. Voici cette lettre, rapportée dans les *Mémoires :* « Mon ami, nous venons de perdre la meilleure des mères ; je t'annonce à regret ce coup funeste... Si tu savais combien de pleurs tes erreurs ont fait répandre à notre respectable mère, combien elles paraissent déplorables à tout ce qui pense et fait profession non-seulement de piété, mais de raison ; si tu le savais, peut-être cela contribuerait-il à t'ouvrir les yeux, à te faire renoncer à écrire ; et si le ciel, touché de nos vœux, permettait notre réunion, tu trouverais au milieu de nous tout le bonheur qu'on peut trouver sur la terre. » On voit par cette lettre qu'il ne s'agissait réellement que d'erreurs de foi et de pensée et non point de passion fatale. Autrement, que signifierait le conseil de ne plus écrire? Quoi qu'il en soit, cette lettre, cette perte d'une mère qu'il n'avait pas revue, et qui était morte en pleurant sur lui, ce fut là le coup de Damas qui frappa Chateaubriand et le ramena à la foi. Lui-même nous dit, dans la préface du *Génie du christianisme :* « Ma mère, après avoir été jetée, à soixante-douze ans, dans des cachots, où elle vit périr une partie de ses enfans, expira enfin sur un grabat, où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égaremens répandit sur ses derniers jours une grande amertume ; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion où j'avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère ; je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru. » Chateaubriand caractérise ici en toute sincérité le genre de conversion qui le transforma tout d'un coup. Ce ne fut pas une conversion surnaturelle, comme celle de Pascal ou de saint Augustin. Ce fut un changement du cœur, peut-être même une simple conversion d'imagination. Peut-être encore n'a-t-il jamais su lui-même ce qui en était. Sainte-Beuve, si curieux de l'histoire psychologique des grands écrivains, a retrouvé un document qui peut servir à caractériser l'état d'esprit de Chateaubriand à cette époque. C'est la lettre à Fontanes, déjà citée, écrite à la fin de 1799, et dans laquelle, malgré la magnificence un peu exagérée de la forme, l'intimité même prouve toute sincérité. « Dieu, qui voyait que mon cœur ne marchait pas dans la voie inique de l'ambition ou dans les abominations de l'or, a bien su trouver l'endroit où il fallait frapper, puisque c'est lui qui en avait pétri l'argile. Il savait que j'aimais mes parens. Il m'en a privé afin que j'élevasse mes yeux vers lui ; il aura désormais toutes mes pensées. Je diri-

gerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa gloire, certain que je suis que là gît la souveraine beauté et le souverain génie, là où est un dieu inconnu qui fait cingler les étoiles sur la mer des cieux, comme une flotte magnifique, et qui a placé le cœur de l'homme dans un port inaccessible aux méchans. » Cette foi reconquise par la souffrance ne fut cependant, — l'auteur le confesse lui-même, — qu'une foi traversée et ballottée qui passa encore par bien des phases : « Quand les semences de la religion, dit-il dans ses *Mémoires,* germèrent la première fois dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une bise aride et glacée et la terre se dessécha; le ciel en eut pitié; il lui rendit ses tièdes rosées, puis la bise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices. » Ce que Chateaubriand nous apprend par ces paroles, c'est qu'après que le ciel eut eu pitié de lui (il s'agit évidemment de sa conversion), la bise souffla de nouveau, c'est-à-dire que le doute succéda encore à la foi renouvelée. Tel fut le genre de conversion de l'auteur du *Génie du christianisme.* Il paraît avoir oscillé toute sa vie entre la foi chrétienne et l'incrédulité philosophique.

Sans prétendre à pénétrer jusqu'aux dernières profondeurs de l'âme, qui ne sont accessibles qu'à celui qui sonde les reins et les cœurs, ce que nous savons certainement, c'est que la lettre de Mme de Farcy à son frère sur la mort de leur mère, et la plainte de cette mère mourante ont été l'occasion déterminante et à coup sûr légitime et touchante du *Génie du christianisme.* Au lieu d'écouter sa sœur qui lui demandait de ne plus écrire, il essaya de concilier ses devoirs de fils et le génie de l'homme de lettres qui ne cesse d'écrire qu'en mourant; et il pensa accomplir un vœu pieux en même temps qu'il découvrait une voie nouvelle pour l'imagination en se promettant d'écrire une apologie de la religion. « Le titre de *Génie du christianisme* que je trouvai sur-le-champ, dit-il, m'inspira; je me mis à l'ouvrage avec l'ardeur d'un fils qui élève un mausolée à sa mère. » Le changement qui s'opérait, et par lequel il dépouillait le vieil homme, ne servit sans doute qu'à faire reparaître en lui un autre homme encore antérieur au précédent, le chrétien primitif que l'on retrouve dans tout Breton, même chez ceux qui écrivent des *Vies de Jésus* philosophiques. Est-il vraisemblable, en effet, que dans le faible intervalle de 1798 à 1799, Chateaubriand ait pu retrouver tout à coup, par un simple effort de rhétorique, et en cherchant dans son imagination, comme dans un *Gradus ad Parnassum*, tant de beaux effets littéraires, tant de considérations

neuves, brillantes, séduisantes, tant de souvenirs, tant de citations et d'exemples, car le livre si peu exact de science et d'érudition n'en prouve pas moins de vastes lectures, comment enfin un livre si riche eût-il pu être ainsi artificiellement improvisé, s'il n'eût pas déjà préexisté dans l'imagination de l'auteur?

On raconte que J.-J. Rousseau, voulant traiter pour l'académie de Dijon le sujet de l'influence des lettres et des arts sur les mœurs, alla voir Diderot au château de Vincennes où celui-ci était passagèrement enfermé, et lui annonça son projet : « Eh bien! lui dit celui-ci, quel parti prendrez-vous? — Le parti des lettres évidemment, dit Rousseau. — Mais c'est le pont aux ânes, reprit Diderot; si vous voulez réussir, c'est le contraire qu'il faut soutenir. » Rousseau le crut et fit son célèbre paradoxe. Marmontel qui raconte cette anecdote veut évidemment nous faire entendre par là que l'opinion de Rousseau a été tout à fait accidentelle et fortuite, et que son écrit est une œuvre de rhétorique sans sincérité. Je ne comprends pas l'anecdote ainsi. Que J.-J. Rousseau, écolier littéraire, n'ait pas eu d'abord d'autre pensée que la pensée de tout le monde, cela n'a rien d'étonnant. On n'est pas du premier coup un révolutionnaire éloquent; Proudhon lui-même a commencé par l'apologie du dimanche. Mais qu'un mot vous soit dit, une chiquenaude, dirait Pascal, l'homme de génie prend tout à coup conscience de lui-même. Tout un monde confus de sentimens, d'idées, de plaintes, de colères, qui bouillonnait au dedans de lui et était caché au fond de sa conscience, éclate tout à coup et vient à la surface. Le génie du paradoxe, c'est-à-dire de la misanthropie, s'éveille. La guerre à la civilisation, qui sera son œuvre, sa vocation, sa muse, lui souffle son premier écrit. Excès de la littérature, excès du luxe et des richesses, excès des théâtres, excès de l'éducation pédantesque, excès de la sophistique philosophique, en un mot, excès et abus de la civilisation, il voit tout cela d'un seul coup; et de là naîtront l'un après l'autre tous ses ouvrages. Ainsi, dans Rousseau, l'homme artificiel était précisément celui qui voulait tout d'abord soutenir l'opinion convenue; l'homme vrai était celui qu'une boutade de Diderot révélait à lui-même en lui montrant une voie inattendue.

Je ne veux pas comparer à cette boutade la noble et touchante circonstance qui opéra chez Chateaubriand un revirement semblable; et d'un autre côté on ne sait trop chez Chateaubriand quel est l'homme artificiel et quel est l'homme vrai. Ce qui est certain, c'est qu'en lui l'incrédule, le libre penseur était l'homme du siècle précédent, l'homme d'une société épuisée et engloutie. Le chrétien, au contraire, était l'homme nouveau, rajeuni, ouvrant à l'imagina-

tion et au cœur des sources depuis longtemps oubliées. Le scepticisme alors était le pont aux ânes (hélas! comme aujourd'hui; mais d'où viendra le réveil?). La religion et la piété considérées sous leurs aspects accessibles et touchans, c'était là qu'étaient la nouveauté, l'originalité. Il sentit lui-même confusément une source de grands effets littéraires et un renouvellement de l'imagination dans le monde; pour un tel objet, il n'était pas nécessaire de posséder une foi bien orthodoxe et bien solide. L'imagination et la sensibilité suffisaient. Peut-être la divinité surnaturelle du christianisme n'apparut-elle pas tout à coup au noble écrivain comme absolument démontrée; mais ce à quoi il crut sans hésiter et toute sa vie, et ce qu'il fit croire à tout son siècle, c'est à la beauté du christianisme : c'est là ce qui lui fut révélé par le souvenir de sa mère mourante; et ici la cause occasionnelle qui détermina cette révélation est bien autrement noble et touchante que celle que nous avons rappelée pour Rousseau. Ce n'est pas la boutade sophistique d'un ami : c'est une voix d'outre-tombe, une voix maternelle qui vient corriger, adoucir et enfin guérir, au moins à la surface, la plaie d'un scepticisme desséchant. Quoi de plus vraisemblable, de plus humain, de plus légitime? Cette voix n'était-elle pas faite pour révéler à Chateaubriand l'un des deux hommes qui étaient en lui, et le meilleur? Pourquoi le chicaner, pourquoi le soupçonner, pourquoi peser dans des balances si délicates une conversion qu'il déclare lui-même n'avoir pas été surnaturelle?

La vraie justification de Chateaubriand est l'examen du livre dont nous venons de raconter l'origine. C'est en mesurant le genre et le degré de vérité contenus dans le *Génie du christianisme* que nous pourrons nous rendre compte du réel état d'esprit de son auteur. Lui-même reconnaît n'avoir pas fait une apologie dans le vrai sens du mot. Il a fait plutôt une œuvre de *préparation évangélique*, suivant l'expression d'Eusèbe : c'est une sorte d'exorde, et d'exorde insinuant à l'œuvre de la régénération chrétienne que de plus forts que lui, moins poètes et plus dogmatiques, vont essayer d'édifier. A chaque heure suffit sa peine. Il fallait d'abord ramener les imaginations et ébranler les cœurs avant de terrasser les âmes et de subjuguer les esprits. A une telle œuvre une foi tissue par la poésie plus peut-être que par la grâce de Jésus-Christ pouvait suffire. L'auteur ne vous devait pas ses confidences. Il croyait assez pour sentir vivement, et il ne vous demandait que de sentir comme lui : ce succès, il l'obtint pleinement, non sans réclamation et sans révolte. Le parti philosophique auquel il s'attaquait se vit pris de flanc par un mouvement inattendu. Il se plaignit que ce n'était pas dans les règles du jeu, qu'on le prenait par la tierce

au lieu de la quarte. Il se mit en défense et riposta sur toute la ligne; mais l'effet était produit; et le succès, comme il arrive toujours, étouffa ces voix discordantes. Sur bien des points les contradicteurs avaient raison, et la postérité leur a donné raison; mais après tout le livre triompha. Toute l'Europe le lut et le traduisit. Les femmes pleurèrent; les politiques l'appuyèrent comme d'accord avec leurs vues. La littérature surtout salua une langue nouvelle et un éclat d'imagination que le XVIIIe siècle n'avait pas connus. Que reste-t-il aujourd'hui et du livre et des critiques?

II.

Chateaubriand, au moment de la publication du *Génie du christianisme*, était déjà célèbre. Il avait détaché auparavant de son grand livre un épisode romanesque qui devait en faire partie : c'était l'épisode d'*Atala*. Le succès avait été soudain et prodigieux, On ne nommait plus Chateaubriand que du nom « d'auteur d'*Atala*. » Le *Génie du christianisme* eut le même succès. Il y en eut en deux ans sept éditions, et sept éditions véritables; car on n'avait pas encore inventé le procédé moderne qui fait aujourd'hui que, le jour même de l'apparition d'un livre, on en est au vingt-quatrième mille. Ce qui prouvait surtout l'importance de l'événement, ce fut le nombre des articles qu'il suscita et la célébrité des écrivains qui s'en occupèrent (1).

Outre ces critiques, l'œuvre de Chateaubriand fut l'objet d'une sorte d'enquête remarquable, qui, fort à l'honneur de Chateaubriand, rappelle quelque peu le procès du *Cid*.

L'Académie française, ayant eu à décerner, sous le consulat, les prix décennaux, avait tout simplement exclu les deux livres les plus remarquables publiés dans cette période. Ce n'étaient rien moins que le *Cours de littérature* de La Harpe et le *Génie du christianisme*. « Bonaparte fut, dit-on, étonné de cette double omission. Il trouva piquant de donner un *pensum* à l'Académie et d'en exiger, pour punition de sa réticence, deux volumineux appendices à son volumineux plaidoyer. On bouda un peu; mais l'ouvrage se fit (Sainte-Beuve). » L'Académie, ou la Classe des Lettres, nomma une commission composée de : le comte Daru, rapporteur; Ar-

(1) Voici les principaux de ces articles : Fontanes, *Mercure*, 25 germinal an X; — Dussaulx, *Journal des Débats*, 20 floréal an X; — Anonyme, *Journal des Débats*, 4 prairial an X; — Anonyme, *Gazette de France*, 16 floréal an XI; — Ginguené, trois articles dans *la Décade philosophique et littéraire*, n°s 27, 28, 29, an X; — Chênedollé, *Mercure*, ventôse an XI; — Guéneau, *Mercure*, 4 thermidor an XI; — Abbé de Boulogne, *Annales littéraires*, 1er cahier an XI; — Delalot, *Mercure*, 17 messidor an XIII.

nault, Lacretelle, Morellet, Saint-Jean-d'Angély, l'abbé Sicard et Lemercier.

Voici quelles furent les conclusions de la commission : « 1° le *Génie du christianisme*, considéré comme ouvrage de littérature, a paru à la classe défectueux quant au fond et quant au plan ; 2° quand le fond et le plan n'auraient pas été défectueux, l'exécution serait encore imparfaite ; 3° malgré les défauts remarqués dans le fond de l'ouvrage, dans le plan et dans l'exécution, la classe a reconnu un talent très distingué dans le style ; 4° elle a trouvé de nombreux morceaux de détail remarquables par leur mérite, et, dans quelques parties, des beautés de premier ordre ; 5° elle a trouvé toutefois que l'éclat du style et la beauté des détails n'auraient pas suffi pour assurer à l'ouvrage le succès qu'il a obtenu, et que ce succès est dû à l'esprit de parti et à des passions du moment ; 6° enfin la classe a trouvé que l'ouvrage, tel qu'il est, pourrait mériter une distinction. »

L'Académie, qui expliquait le succès du *Génie du christianisme* par l'esprit de parti, était elle-même dominée dans son jugement par l'esprit de parti. C'est ainsi que l'esprit des corps change avec les temps. Le même corps qui avait refusé un prix au *Génie du christianisme* refusa également un prix, par des raisons contraires, mais par des préjugés semblables, à l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine, et attendit pour admettre cet écrivain dans son sein qu'il eût écrit contre la révolution. Au reste, il y a du vrai dans les critiques des commissaires de l'Académie ; mais ils se refusèrent absolument à entrer dans la pensée de l'auteur, ou du moins ils se reconnurent incapables de la comprendre. Nous allons du reste indiquer leurs principales objections.

Chateaubriand, dans l'introduction de son ouvrage, avait expliqué clairement le but qu'il s'était proposé et la méthode qu'il avait employée : « Ce n'était pas, disait-il, les sophistes qu'il fallait réconcilier avec la religion ; c'était le monde qu'ils égaraient ; on l'avait séduit en lui disant que le christianisme était un culte né au sein de la barbarie, absurde dans ses dogmes, ridicule dans ses cérémonies, ennemi des arts et des lettres, de la raison et de la beauté ; un culte qui n'avait fait que verser le sang et enchaîner les hommes... On devait donc chercher à prouver, au contraire, que de toutes les religions, la religion chrétienne est la plus pacifique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres ; que le monde moderne lui doit tout depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël, qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, de plus ai-

mable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte. On devait dire qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste, enfin qu'il n'y a point de honte à croire avec Newton et Bossuet, Pascal et Racine. »

On voit clairement par ce passage que Chateaubriand n'a pas poursuivi un seul instant un objet théologique, ce qui eût été en dehors de sa compétence. Il ne s'est pas donné le rôle d'un père de l'église. Il a seulement voulu faciliter et orner les abords du christianisme, le représenter à un point de vue plus ou moins profane, mais qui le fasse aimer et qui en fasse ressortir le charme et la grandeur. C'est ce qu'exprimait du reste très clairement le second titre de l'ouvrage : *Beautés de la religion chrétienne.*

C'est cependant sur ce point que portaient toutes les critiques, soit des journalistes, soit des académiciens.

Daru, par exemple, demande comment on peut croire que l'intérêt de la poésie a été l'objet de l'institution du christianisme. Il raisonne contre Chateaubriand comme si celui-ci eût dit que Jésus-Christ, en fondant la religion chrétienne, avait eu pour but de préparer de belles matières aux poètes futurs, et il constate que c'est considérer le christianisme sous de frivoles rapports. Ginguené, dans *la Décade*, fait à peu de choses près la même objection. Il pose le dilemme suivant : Ou ce livre est un ouvrage dogmatique, ou c'est un ouvrage de littérature. Si c'est un traité dogmatique, l'ouvrage est plein d'images profanes que la religion elle-même proscrirait. Si c'est une poétique, la partie dogmatique est inutile, et les avantages que la poésie peut trouver dans tel ou tel culte ne prouvent rien en faveur de sa vérité. Morellet, dans son opinion à l'Académie, parle à peu près dans le même sens.

Il est piquant de voir les philosophes, les libres penseurs, les héritiers du XVIIIe siècle, enfin les adversaires du christianisme s'armer de l'autorité chrétienne pour reprocher à un laïque de représenter le christianisme sous des aspects frivoles, comme s'ils étaient chargés de prendre en main les intérêts de la religion contre un défenseur trop mondain. Il paraît cependant que des objections du même genre avaient été faites par des personnes pieuses et chrétiennes qui avaient été un peu effrayées et scandalisées de voir le christianisme ainsi défendu. Dans un article consacré à l'éloge du *Génie du christianisme*, l'abbé de Boulogne fait allusion à ces doutes et à ces scrupules, qui n'étaient pas sans quelque fondement. « Plusieurs personnes religieuses, dit-il, se sont effarouchées de cette manière de présenter le christianisme. Elles ont craint que son auguste majesté n'en fût blessée, que l'autorité

de ses preuves essentielles ne fût affaiblie et que son véritable esprit, bien supérieur à son génie, ne disparût devant ses beautés. Nous leur avons entendu dire que l'Évangile n'est nullement une poétique, qu'on ne fait point un cours de religion comme un cours de littérature, qu'il faut apprécier le christianisme par ses effets divins et non par ses effets dramatiques, qu'on doit juger de sa morale non par la sensibilité et l'imagination, mais par la sublimité de sa morale et la profondeur de ses dogmes; que sous ce dernier rapport il n'a point de génie, et que ce mot profane paraît le dégrader en l'assimilant de trop près à un don purement naturel ou à une passion purement mondaine.» L'auteur de l'article essaie de répondre à cette objection; mais la complaisance et la force avec lesquelles il la développe prouvent qu'elle ne lui paraît nullement à dédaigner.

C'est bien là, en effet, l'objection fondamentale et radicale contre *le Génie du christianisme*. Les autres critiques ne portent que sur des points secondaires; mais celle-ci porte sur le fond. C'est sur ce point surtout que Chateaubriand a à cœur de se justifier : c'est ce qu'il fait dans sa *Défense du Génie du christianisme;* et il faut avouer qu'il le fait avec habileté, et d'une manière victorieuse, si toutefois on veut bien se placer à son point de vue.

Il se demande d'abord si les laïques ont le droit de défendre la religion; et il cite en faveur de cette thèse de nombreux exemples. Chez les anciens, Arnobe et Lactance n'étaient pas prêtres; chez les modernes, Pascal et La Bruyère ne l'étaient pas davantage. En outre, les critiques ne se sont pas placés au véritable point de vue. Sans doute, si la religion était universellement admise, universellement respectée, on n'aurait que faire d'employer des armes mondaines : « *Le Génie du christianisme*, l'auteur le reconnaît, eût été sans doute, au XVIIe siècle, un ouvrage fort déplacé; le critique, nous ne savons lequel, qui a dit que Massillon n'aurait pas composé cet ouvrage, a dit une grande vérité. » Mais autres temps, autres soins. Le christianisme a été attaqué à l'aide d'argumens frivoles; et c'est le genre d'argumens qui a pénétré le plus avant dans l'âme du peuple. On l'a présenté sous des aspects grotesques et ridicules. On a employé contre lui l'ironie et le mépris. Eh bien ! il y aurait donc toujours un côté par où la religion resterait à découvert ! Répondra-t-on par de la théologie à des contes licencieux et à des vers piquans? L'important n'était pas de faire un livre savant, mais un livre populaire. Pour qui ce livre est-il écrit ? Est-ce pour les théologiens, pour les savans, pour les philosophes ? Non, c'est pour les jeunes gens, pour les femmes, pour les gens du monde, pour les gens de lettres, qui ne liraient

pas une apologie en forme. On lui objecte qu'il veut faire du christianisme une mode. Plût à Dieu qu'elle fût de mode, cette divine religion ! Voilà ce qu'il a voulu faire. Maintenant, l'a-t-il fait? C'est ce qu'il n'a pas à décider lui-même. Il défend son but, son idée; il en explique le sens et la portée. Quant au succès, il n'en répond pas, et ce n'est pas lui qui en est juge.

Il nous semble que sur tous ces points Chateaubriand a raison contre ses adversaires. Ceux-ci suppriment tout un côté de la question : c'est que le christianisme avait été attaqué lui-même par des armes mondaines et frivoles; et surtout par l'arme du ridicule. Le véritable objectif que vise Chateaubriand, c'est Voltaire. Il le nomme lui-même: « Voltaire eut l'art funeste de mettre l'incrédulité à la mode. La religion a été attaquée par toutes les armes depuis le pamphlet jusqu'à l'in-folio. Un livre religieux paraissait-il ? L'auteur était à l'instant couvert de ridicule. » Comment donc combattre cet adversaire, jusqu'ici insaisissable? Est-ce par les mêmes armes? combattra-t-on Voltaire par l'esprit, l'ironie, l'arme du ridicule? Mais pour l'emploi de ces armes, il était inimitable, incomparable. On avait essayé de se moquer de lui ; on ne l'avait pas pu. D'ailleurs l'ironie est un bon moyen d'attaque, mais un mauvais moyen de défense. Jamais on n'a rien établi par le ridicule. Il fallait donc, si l'on voulait vaincre, forger d'autres armes, employer d'autres ressorts : ce furent les armes de l'imagination et de la sensibilité. Enfin le rôle de l'ironie était usé. Le siècle avait vu de trop cruelles épreuves, de trop effroyables événemens pour être de nouveau sensible à la raillerie. On avait trop pleuré pour avoir encore envie de rire.

En outre, il y avait dans les critiques une certaine équivoque, un certain malentendu. Lorsque Chateaubriand disait que le christianisme était la religion la plus poétique, nous le comprenons aujourd'hui; on ne le comprenait pas alors. Pour les hommes du XVIIIe siècle, la poésie était un art brillant et charmant, fait pour amuser les loisirs d'une société raffinée. Que Jésus-Christ fût venu dans le monde pour fournir des images à cet art; qu'il fût descendu sur la terre pour suggérer à Voltaire la tragédie de *Zaïre*, c'était une pensée ridicule et frivole, et même irrespectueuse pour la religion. Mais on commençait alors à entendre par le mot de poésie quelque chose de plus grave, de plus général, de plus humain, c'est cette sorte de sentiment qu'éveille en nous non-seulement l'art proprement dit, mais la nature et la vie. Il y a pour nous de la poésie dans la nature, de la poésie dans la vie : c'est une partie de la vie elle-même. C'est le sentiment qui nous envahit quand nous nous tournons vers l'aspect mystérieux et idéal des

choses, vers l'inconnu. C'est ce sentiment qui nous a été révélé par Rousseau, par Chateaubriand lui-même et par Lamartine après lui. Il est éveillé par tout ce qui est beau et sublime, par tout ce qui est merveilleux et divin. A ce titre, on voit que la poésie n'est nullement séparée de la religion, et qu'elle s'y marie naturellement. La nouveauté de Chateaubriand a été précisément de découvrir et de faire sentir la poésie du christianisme. Qu'aux yeux d'un Bossuet, qui voulait partout, même en religion, du positif et du concret, cette manière de sentir eût paru encore passablement profane, cela est possible, cela est probable; mais Fénelon a bien saisi quelque chose de semblable dans la religion, et Pascal lui-même, quoiqu'à un autre point de vue, paraît avoir été aussi subjugué par la poésie sombre et terrible du christianisme, comme Fénelon l'avait été par la poésie de l'amour chrétien. Il ne s'agit pas d'ailleurs ici d'orthodoxie, mais d'un sentiment profond et universel. Qui doute que depuis Chateaubriand la poésie de l'architecture chrétienne, la poésie des cloîtres, la poésie des divins apologues de l'évangile, la poésie de la terre-sainte n'ait été sentie par tous, même par les non-croyans? C'est donc là un point où il est incontestable que Chateaubriand a vaincu Voltaire, et où il a eu raison.

Après l'objet de l'ouvrage vient le plan. Il est divisé en quatre parties : 1° les dogmes et les sacremens; 2° la poétique; 3° suite de la poétique; 4° le culte. Ce plan fut fort critiqué; l'Académie française, sans trop donner ses raisons, écarte l'ouvrage pour le plan aussi bien que pour le fond. Chateaubriand passe condamnation sur ce point. Il reconnaît que son livre manque d'unité. Il y a deux parties : d'abord le fond du christianisme; en second lieu, son effet sur les beaux-arts. Mais il n'a pu trouver un plan complètement satisfaisant. Il en a essayé plusieurs dans les ébauches qu'il avait d'abord entreprises. Il s'est arrêté au sien, comme le meilleur, à considérer, dit-il, non la matière, mais l'ordre des preuves : 1° les preuves de sentiment; 2° les preuves d'imagination; 3° les preuves d'esprit, de sentiment et d'imagination à la fois. Cette justification est elle-même un peu arbitraire; car on ne distingue pas bien dans l'ouvrage ces trois sortes de preuves, et cette division ne paraît pas répondre au plan adopté par l'auteur. Par le fait, ce plan, si l'on n'est pas trop minutieusement exigeant, peut se justifier beaucoup plus simplement. L'auteur considère d'abord le christianisme en lui-même dans ses mystères et dans ses sacremens. Puis, et c'est son principal objet, il le considère dans ses effets, et ces effets sont de deux sortes : ou bien esthétiques (et c'est la seconde et la troisième partie), ou bien pratiques et mo-

raux, et c'est la quatrième partie. Ce plan nous paraît valoir celui de tous les ouvrages un peu compliqués. Il n'est pas plus mauvais que le plan du *Siècle de Louis XIV* ou de l'*Esprit des lois*, qui n'en sont pas moins de très beaux ouvrages.

La première partie est malheureusement la plus faible. C'est celle qui met le plus en relief les inconvéniens du sujet, et comme c'est ce que l'on lit d'abord, c'est sur elle surtout que se sont formées les impressions les plus défavorables. En effet, quand on se trouve en face de ces grands dogmes et de ces grands mystères, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, on est un peu choqué de ne trouver que des argumens poétiques et des images souvent heurtées, et pas toujours de très bon goût. Peut-être, comme le disait l'abbé Morellet, l'auteur eût-il dû supprimer cette partie; mais alors l'ouvrage eût par trop manqué de corps.

Cependant même cette première partie contient des beautés de premier ordre. Elle commence par un beau chapitre sur le mystère. Chateaubriand fait remarquer que tout est mystère et que rien n'est beau comme le mystère. Un écrivain acerbe, l'auteur d'*Obermann*, M. de Sénancour, critique finement ce chapitre tout en reconnaissant qu'il est très beau; il fait remarquer qu'il s'y trouve une équivoque, à savoir une confusion entre le mystère et les mystères. Le mystère, c'est l'inconnu. Les mystères sont des dogmes. L'un de ces termes correspond à l'ignorance, l'autre à la foi. L'un ouvre des perspectives infinies; l'autre, au contraire, ferme ces perspectives et enchaîne la liberté de l'esprit. Ces vues critiques seraient très justes s'il s'agissait de prouver les mystères par le mystère; mais ce n'est pas la pensée de Chateaubriand. Il ne dit pas : il y a du mystère dans la nature; donc il faut croire aux mystères selon la foi, car cet argument prouverait autant pour Brahma que pour Jésus. Mais Chateaubriand veut dire : étant donné que les mystères peuvent être prouvés par d'autres raisons qui sont l'objet de la théologie, non de la littérature, il n'y a pas à tirer une objection contre eux, de ce que ce sont des mystères, puisque tout est mystère. En outre, le mystère ne nous abaisse pas, puisque c'est le mystérieux qui est la principale source de la beauté; il aurait pu même répondre à Sénancour que, quoique le mystère soit un dogme, et que par là il enchaîne dans de certaines limites la liberté de l'esprit, il reste encore assez d'ignorance pour émouvoir et terrifier l'imagination. L'inconnu est dans le mystère lui-même.

Cependant, quand Chateaubriand passe à l'exposition des dogmes eux-mêmes, c'est là surtout, disons-nous, que se fait sentir sa faiblesse, soit en métaphysique, soit en théologie. Combien peu de chose, par exemple, sur la Trinité? Quelques citations pour prou-

ver qu'elle est partout, que le nombre trois a toujours été sacré, qu'il y a une Trinité dans l'homme, et c'est tout. Mais pourquoi cette faveur du nombre *trois?* C'est ce qu'il n'explique pas. La raison métaphysique est que l'unité absolue est impuissante à expliquer la diversité des choses; qu'il faut donc au moins deux principes; mais que ces deux élémens pour s'unir et se concilier ont besoin d'un troisième, comme d'un médiateur. C'est ainsi que Hegel a construit l'idée de Trinité. Pour Chateaubriand, il ne pense qu'à des images. Il invoque le triangle; il dit que le père est très bien représenté sous la figure d'un vieillard vénérable; le Saint-Esprit sous celle d'une colombe; le Verbe sous celle d'une langue de feu, etc. De même aussi rien de plus faible que ce qu'il dit sur l'Incarnation et la Rédemption, les deux plus grands dogmes chrétiens. La profonde idée d'un médiateur n'est nullement mise en lumière. Sans l'idée de ce médiateur, l'homme se trouve abandonné soit à la philosophie de la nature, c'est-à-dire à l'athéisme, soit à un déisme métaphysique froid et sans action sur l'homme. C'est le médiateur qui relie Dieu et le monde. C'est là une conception qui emprunte au panthéisme ce qu'il a de vrai, sans laisser perdre le sentiment de la personnalité. Il y a là une grande métaphysique dont Chateaubriand n'a nullement le sentiment.

De même, quand Chateaubriand passe aux sacremens, il n'en voit que l'extérieur, et n'en saisit pas l'âme secrète : ce ne sont pour lui que matière à tableaux. Ce sentiment profond de l'union avec Dieu, qui est l'âme de l'Eucharistie et qui est emprunté au panthéisme oriental, mais mêlé au sentiment également profond de la personnalité, Chateaubriand le comprend à peine, et il est même piquant qu'il soit ici obligé d'emprunter la plume de Voltaire pour peindre la beauté et la poésie du sacrement de l'Eucharistie : « Voilà donc des hommes qui reçoivent Dieu en eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme saisie et attendrie; on respire à peine, on est détaché de tout lien terrestre, on est uni avec Dieu. Il est dans notre chair et notre sang. Qui osera, qui pourra après cela commettre une seule faute, en concevoir seulement la pensée? Il est impossible d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. » Qui croirait que ces paroles si nobles et si émues sont de l'auteur de *la Pucelle* et de *Micromégas?*

Le livre de cette première partie, qui traite de l'existence de Dieu, est un des plus brillans par le style et un des plus faibles par le fond. L'auteur n'a fait que développer, après Fénelon et Bernardin

de Saint-Pierre, l'argument tiré des merveilles de la nature, mais sans le serrer de près un seul instant et avec une telle inexactitude de détails qu'il a donné prise aux judicieuses réclamations de la science (1). Néanmoins, si ce livre est aussi peu précis que possible, il ne faut pas être assez ingrat pour en oublier les beautés et pour ne pas admirer l'éclat des peintures dont il est rempli. Quelque peu probant que cela soit, personne, à coup sûr, n'a oublié l'admirable prière à bord d'un vaisseau et la peinture d'une nuit dans les savanes de l'Amérique. On peut se demander sans doute : Qu'est-ce que cela prouve? Mais si l'on n'y voit pas un argument, on peut au moins y reconnaître une préparation par l'admiration de la nature à la vénération pour son auteur. Le sentiment de la nature, comme celui de la poésie, prédispose au sentiment religieux. D'où vient cette beauté de la nature? Elle doit venir de quelque part. Si la nature doit sa beauté à elle-même, c'est donc qu'elle contient en soi quelque chose de divin; si c'est nous-mêmes qui l'y mettons, c'est donc que notre âme a quelque chose de divin. On s'élève ainsi à Dieu par le sentiment, par l'émotion du cœur plus que par la logique. Le philosophe Hemsterhuys a dit : « Un soupir vers l'Infini et l'Éternel est une démonstration plus que géométrique de la divinité, » et l'austère Kant lui-même ne craignait pas de dire que les deux plus grandes choses qu'il y eût au monde pour l'homme, ce sont : la loi morale dans nos cœurs, et *le ciel étoilé sur nos têtes*. Le chapitre de Chateaubriand est un développement de la pensée de Kant. Il a senti la beauté des choses et il l'a décrite. De tels tableaux n'excluent pas le panthéisme, mais ils excluent le matérialisme et l'athéisme, et c'est déjà quelque chose.

III.

La seconde et la troisième partie du *Génie du christianisme* traitent de son influence sur les arts et sur les lettres. C'est en quelque sorte un livre dans un livre, c'est ce que nous appellerions aujourd'hui un essai d'*esthétique* chrétienne : ou plutôt, comme Chateaubriand l'a dit lui-même, une *poétique* chrétienne; car il y est beaucoup plus question des lettres que des beaux-arts, dans lesquels l'auteur paraît avoir été peu versé.

Dans cette partie la plus brillante et la plus lue, il y a de grandes vues et une pensée générale juste; mais l'exécution laisse encore beaucoup à désirer. Expliquons dans quelle mesure on peut ac-

(1) Voir le piquant article de Biot sur les *Idées exactes en littérature*. (*Œuvres*, t. II.)

cepter la pensée de Chateaubriand, et en même temps les lacunes ou les exagérations qu'on peut lui reprocher. Peut-être a-t-il eu le tort d'employer la forme comparative et de s'imposer l'obligation de prouver que la religion chrétienne était « la plus poétique, la plus favorable » aux lettres et aux arts : ce qui l'entraînait à rapprocher sans cesse les lettres modernes et celles de l'antiquité. Or, dans cette comparaison il n'est pas toujours évident que les modernes aient la supériorité. C'était d'ailleurs revenir par un autre chemin à la vieille querelle, quelque peu épuisée, des anciens et des modernes. Enfin, il arrive souvent que, dans cette comparaison, Chateaubriand lui-même, oubliant sa thèse et entraîné par sa propre admiration pour l'antique, fait plutôt ressortir la supériorité des anciens qu'il ne prouve celle des modernes. Quelques-unes de ses plus belles pages sont celles qu'il consacre aux poètes de l'antiquité grecque. Disons d'ailleurs qu'en cela même il innovait encore, et que sa critique s'élevait au-dessus de celle de La Harpe et de Voltaire, fort peu ouverte aux beautés simples et grandioses de la poésie grecque.

Cette méthode de comparaison avait encore un autre inconvénient. Elle supposait en effet une connaissance approfondie des deux littératures, et quoiqu'il y ait lieu d'admirer l'étendue et la richesse des souvenirs littéraires de Chauteaubriand, cependant pour qu'une telle thèse pût être démonstrativement prouvée, aujourd'hui surtout que nous sommes devenus si exigeans, il eût fallu une science bien autrement étendue. Chateaubriand a fait son livre avec ses seuls souvenirs ; et il n'a pas voulu faire un livre d'érudition ; en quoi il a eu raison. Mais, par endroits, il est peut-être un peu superficiel.

Il semble que, sans faire de comparaison, et sans se réengager dans la guerre des anciens et des modernes, Chateaubriand eût pu s'exprimer d'une manière absolue, et dire simplement que le christianisme avait introduit de nouvelles idées, de nouvelles formes et de nouveaux types en littérature, et par là suscité des beautés neuves que les anciens n'avaient pas connues. La supériorité morale et religieuse du christianisme n'exigeait nullement qu'il eût également la supériorité littéraire ; car celle-ci tient à beaucoup de conditions qui n'ont rien à voir avec la religion, la langue par exemple, la jeunesse de l'imagination, le bonheur des premiers venus. L'auteur du *Génie du christianisme* pouvait donc, sans affaiblir sa thèse, se borner à faire apparaître le génie chrétien, et ne se servir de comparaison que pour faire ressortir l'originalité des formes nouvelles, mais non pour établir un avantage qui toujours reste en question. Malgré toutes ces réserves, il y a lieu cependant d'ad-

mirer cette partie de l'ouvrage « riche, dit Sainte-Beuve, de beautés fines et de nuances exquises. C'est de la grande critique littéraire. »

La poétique de Chateaubriand se compose de cinq livres : les épopées ; les caractères ; les passions ; le merveilleux ; la Bible et Homère. Pour les épopées, Chateaubriand avait à sa disposition quatre poèmes à comparer à l'antiquité : la *Divine comédie*, la *Jérusalem délivrée*, le *Paradis perdu* et la *Messiade*. Il ne dit presque rien de Dante, qu'il connaissait peu et qui n'était guère apprécié au XVIIIe siècle. C'était bien cependant le fond de son sujet : c'était une création essentiellement chrétienne et dont toute l'originalité est dans le christianisme. Ainsi, une pièce importante du procès fait presque entièrement défaut. Pour ce qui est de la *Jérusalem délivrée*, l'analyse que l'auteur en donne prouve bien qu'il peut y avoir dans les événemens modernes où le christianisme a sa part un sujet épique ; mais la preuve ne va pas beaucoup plus loin : il y a sans doute dans la *Jérusalem délivrée* des beautés qui viennent de l'esprit chrétien ; mais au fond c'est un poème guerrier où le profane domine. Chateaubriand fait remarquer lui-même que le Tasse s'est très peu servi de la source de poésie qu'il avait à sa disposition, à savoir la Terre-Sainte, Jérusalem, le Tombeau du Christ, le Calvaire. Ce poème laisse donc encore en suspens la question de savoir si la religion chrétienne peut engendrer une autre grande poésie que celle des anciens. Quant au *Paradis perdu* et à la *Messiade*, Chateaubriand soutient une opinion étrange, qui, si elle était vraie, restreindrait beaucoup l'intérêt de sa thèse : c'est que le christianisme « doit être employé, dit-il, non comme sujet, mais *comme machine*. » Le défaut de ces deux poèmes, suivant lui, c'est qu'ils ont pris pour objets le dogme, le mystère même, de sorte que la poésie paraît toujours inférieure au sujet. Chateaubriand semble ici, dans une certaine mesure, donner raison à Boileau. Qu'entend-il d'ailleurs par le christianisme machine? c'est le merveilleux chrétien, c'est-à-dire l'emploi des anges et des démons : mais ce n'est là qu'une mythologie d'un autre genre, plus froide et beaucoup moins variée que l'autre. L'emploi que lui-même a fait de cette nouvelle mythologie dans les *Martyrs* n'a pas beaucoup prouvé en faveur de sa thèse. Il est certain pour nous que, si le christianisme est poétique, c'est beaucoup plus par son fond et par ses beautés morales que par ses machines.

Chateaubriand fait une belle analyse du *Paradis perdu*. Il remarque ce trait original que Milton est le seul poète épique qui ait commencé son poème par le malheur du principal personnage. Il signale les beautés neuves du poème : la peinture des premières pensées de l'homme dans l'âme d'Adam ; la peinture du caractère

de la femme en général, dans Ève, que Milton appelle « un beau défaut de la nature, » le tableau admirable de la terre, au moment du premier péché ; le sacrifice qu'Adam fait à l'amour en obéissant aux suggestions d'Ève; la tristesse des anges au moment de la chute, tristesse qui cependant, mêlée à la pitié, n'altère pas leur bonheur; enfin les larmes pénitentes du couple pécheur après la faute commise, et leurs prières qui ne sont peut-être pas effacées par les prières boiteuses, si admirées dans Homère.

Enfin, comme épopée chrétienne, Chateaubriand, après avoir fort inutilement cité le *Saint Louis* du père Lemoine, le *Moïse sauvé* de Saint-Amand, et *la Pucelle* de Chapelain, rappelle *les Lusiades* et l'*Araucana*, et termine par *la Henriade*, et il dit que c'est encore à la puissance des idées religieuses que Voltaire doit les plus grandes beautés de son poème. Il n'en donne d'ailleurs qu'assez peu d'exemples ; mais c'est pour lui l'occasion d'un magnifique portrait de Voltaire, écrit avec goût et impartialité, et bien supérieur au portrait déclamatoire et grimaçant de Joseph de Maistre.

Ce premier livre laisse tout à fait dans le vague l'idée d'une supériorité certaine de la muse chrétienne sur la muse païenne : ce qui reste seulement établi, c'est que le christianisme a fourni des sujets poétiques et des beautés originales.

Ce sont les deux livres suivans sur les caractères et les passions qui sont les plus intéressans et les plus neufs de l'ouvrage. C'est Chateaubriand qui le premier a eu l'idée de comparer les grands caractères humains et les grandes passions chez les poètes anciens et les poètes chrétiens : idée que plus tard Saint-Marc Girardin a développée avec tant de bonheur dans son *Cours de littérature dramatique*. Chateaubriand introduit successivement les époux, le père, la mère, le fils et la fille. Pour les époux, il compare les amours de Pénélope et d'Ulysse dans Homère avec les amours d'Adam et d'Ève dans Milton ; et, quoique sa thèse dût le porter en faveur de celui-ci, cependant il se laisse tellement entraîner au charme des souvenirs antiques que, même en le lisant, on se demande si les scènes d'Homère ne sont pas plus touchantes que celles de Milton ; et ici encore, c'est à la plume de Voltaire qu'il est obligé d'avoir recours pour traduire sa propre pensée. Vient ensuite le portrait du père ; et l'auteur a beaucoup de peine à trouver quelque chose dans les poèmes modernes qui puisse être mis à côté du merveilleux passage de Priam aux pieds d'Achille. Il est vrai qu'il y a des pères, et d'un grand caractère, dans la poésie moderne, par exemple, les pères de Corneille ; mais ils n'ont rien de chrétien. Felix, le père de Pauline, représente plutôt un lâche fonctionnaire qu'un père généreux. Don Diègue et le vieil Horace sont l'un chevaleresque,

l'autre Romain ; mais ni l'un ni l'autre ne sont chrétiens. Chateaubriand est encore ici obligé de prendre ses exemples dans Voltaire : c'était à la vérité une adresse et une force de mettre Voltaire de son côté ; mais c'était une faiblesse de la thèse de n'avoir que Lusignan à opposer à Priam ; et il est bien douteux que l'avantage soit du côté du poète moderne. Ici, au moins, il a raison de signaler dans Lusignan, au moment où il retrouve sa fille et où il apprend qu'elle est musulmane, des accens touchans que le christianisme seul pouvait inspirer. C'est du reste, ce que Voltaire lui-même avait senti, lorsqu'il disait dans la préface de *Zaïre :* « Je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne a de plus pathétique et de plus intéressant. » Pour le rôle de la mère, le chapitre de Chateaubriand est un des plus ingénieux et des plus fins. Il a introduit là quelques idées qui sont restées dans la critique littéraire. C'est lui qui a le premier comparé l'Andromaque de Racine à celle d'Euripide, et qui a dit qu'elle était « une mère chrétienne. » Il n'en donne pas précisément la preuve en citant le *Je ne l'ai pas encore embrassé*, comme si les mères païennes n'embrassaient pas leurs enfans ; mais il est certain que dans l'*Andromaque* de Racine la sensibilité est beaucoup plus développée, plus délicate et plus tendre. Ce qui tient sans doute à ce que le rôle de la femme a été purifié par le christianisme. Au reste, dans *Andromaque*, c'est plutôt l'épouse qui est chrétienne que la mère. Pour le fils, Chateaubriand est encore obligé d'avoir recours au secours de Voltaire : c'est dans le Guzman d'*Alzire* qu'il trouve le modèle du fils chrétien. Cependant les vers qu'il cite, et dans lesquels Guzman, en mourant, pardonne à son assassin, sont plutôt les paroles d'un chrétien en général que celles d'un fils. Peut-être en étudiant de près le *Télémaque* de Fénelon, eût-il trouvé, comme dans *Andromaque* et *Iphigénie*, des traits qui en feraient un Télémaque chrétien. Enfin, pour la fille, c'est toujours Voltaire qui lui fournit ses modèles. Il oppose Zaïre à Iphigénie ; et en même temps il fait remarquer aussi, en réponse au père Brumoy, que l'*Iphigénie* de Racine est une fille chrétienne.

De l'étude des caractères Chateaubriand passe à celle des passions. Il semble assez étrange que l'on fasse honneur au christianisme d'avoir développé les passions, et d'avoir par là créé un nouvel intérêt poétique. Mais on peut dire que précisément parce que la religion chrétienne a pour but de réprimer, de comprimer les passions, elle leur prête une énergie plus intense : de là une lutte dont la peinture est éminemment dramatique ; de là le combat du devoir et de la passion qui élève le drame moderne si au-dessus du drame antique. Soit que la passion contenue et soumise donne à

la vertu même un degré de plus de beauté, comme dans la Pauline de *Polyeucte* (que Chateaubriand a oubliée), soit que, déchaînée et victorieuse, elle soit entraînée à des désordres et condamnée à des supplices inconnus aux anciens, comme dans *Phèdre*, — la passion sous le christianisme prend une part plus grande dans la poésie dramatique, et lui donne un accent nouveau. Chateaubriand va jusqu'à attribuer au christianisme le développement de la passion de l'amour; et il est certain qu'en épurant l'âme humaine, il a dû y introduire une délicatesse et une élévation qui se mêlent à la passion même; le respect de la femme, dû à la religion, donnait en même temps à l'amour un plus grand objet. Ce n'est pas seulement l'amour pur que Chateaubriand attribue à l'influence du christianisme, c'est encore ce qu'il appelle « l'amour passionné, » dont il trouve le modèle dans *Phèdre*. C'est le sentiment chrétien qui introduit, en effet, dans la passion de Phèdre le trouble et le remords dont la Phèdre antique n'a pas connaissance; et cet élément du remords fait ressortir avec d'autant plus de force l'intensité du delire et la fureur de la passion. Ce chapitre sur la *Phèdre* de Racine est devenu classique; et il a été admiré par tous les maîtres de la critique. Enfin Chateaubriand attribue au christianisme la peinture de l'amour chaste, tel qu'il est dans *Paul et Virginie*. Il compare ce poème à une idylle de Théocrite, à Galatée. Il est étrange qu'il n'ait pas pensé à une autre comparaison, qui a été faite après lui, et qui était bien plus indiquée, celle de *Daphnis et Chloé*. C'est là surtout, dans ce roman, que l'on voit la différence de l'amour profane et païen et de l'amour pur et délicat inspiré par le spiritualisme moderne. Mais cette comparaison, que Chateaubriand a omise, et que Villemain a faite après lui, n'en vient pas moins de lui. Une autre idée neuve qui appartient encore à Chateaubriand, c'est que la religion, non-seulement épure et approfondit la passion, mais que, dans le christianisme, elle devient elle-même passion. Il cite l'exemple de saint Jérôme : « C'est un saint Jérôme qui quitte Rome, traverse les mers, et va comme Élie chercher une retraite au bord du Jourdain. L'enfer ne le laisse pas tranquille, et la figure de Rome, avec ses charmes, lui apparaît pour le tourmenter. Il soutient des assauts terribles, il combat corps à corps avec les passions. Ses armes sont les pleurs, les jeûnes, l'étude, la pénitence et surtout l'amour. Il se précipite aux pieds de la beauté divine, il lui demande du secours. Quelquefois, comme un forçat, il charge ses épaules d'un lourd fardeau pour dompter une chair révoltée, et éteindre dans les pleurs les infidèles désirs qui s'adressent à la créature. » C'est à ce titre de passion que le christianisme lui-même a pu entrer comme ressort dans la poésie

dramatique, et que dans *Polyeucte*, le grand Corneille a pu nous montrer, comme il s'exprime lui-même, « le combat de l'amour humain et de l'amour divin. »

Un des plus beaux chapitres de Chateaubriand est celui qui est consacré à la comparaison de la Bible et d'Homère. C'était pour la première fois qu'on faisait ressortir la beauté poétique et littéraire de la Bible : c'est là sans doute un point de vue profane que la sévère théologie devrait peut-être s'interdire; mais si l'on se souvient que, depuis un demi-siècle, la frivole ironie de Voltaire avait livré la Bible au ridicule, en avait travesti toutes les figures et toutes les grandeurs, on ne peut que considérer comme un service rendu à l'âme humaine la restitution généreuse du sentiment biblique. On regrette de ne pas trouver plus de comparaisons de ce genre. Chateaubriand n'a pas épuisé, il s'en faut, tout ce que sa thèse aurait pu lui fournir, s'il avait voulu. Comment, par exemple, n'a-t-il pas comparé les *Confessions* de saint Augustin avec les *Confessions* de Rousseau, l'*Imitation de Jésus-Christ* et les *Pensées* de Marc-Aurèle, le *Stabat* ou le *Dies iræ* et les odes de Pindare, *Athalie* et *Œdipe roi?* Cependant il ne faut pas trop lui demander; des études plus complètes eussent transformé son livre en un cours de littérature, et ce n'était pas son objet. Il suffisait à l'auteur d'un livre sur le génie du christianisme d'indiquer par quelques exemples la pensée générale que l'on voulait imprimer aux âmes. Cette pensée a été développée et fécondée avec le temps ; et deux écrivains qui ne s'appellent guère l'un l'autre, Hegel et Victor Hugo, lui ont donné une singulière fortune, l'un dans son *Esthétique*, l'autre dans la *Préface* de *Cromwell*, en faisant du christianisme l'âme de la poésie moderne, de la poésie romantique.

La quatrième partie du *Génie du christianisme*, qui traite du culte, est la plus pleine et la plus solide ; et c'est en même temps la moins lue parce qu'elle est la dernière. Elle a trouvé grâce devant la critique de l'Académie, qui est obligée de reconnaître que cette partie est aussi neuve qu'intéressante, et qu'elle contient les faits les plus honorables pour le génie chrétien. On signala particulièrement le chapitre des missions comme un des plus agréables et des plus instructifs. On n'avait pas encore pensé à faire entrer dans la littérature les récits naïfs et poétiques des *Lettres édifiantes*. La peinture des fêtes chrétiennes, la Fête-Dieu, les Rogations, est d'un charme infini. L'analyse des grandes créations de la charité, hôpitaux, sœurs de charité, enfans-trouvés, des services rendus à l'agriculture, aux arts et aux métiers, aux lois civiles et criminelles, était un plaidoyer neuf alors, et qui a aujourd'hui

cause gagnée. Dans toute cette partie de son livre, Chateaubriand déploie une vaste lecture, une raison saine et solide dans un style plus sobre et plus sain, sans renoncer à l'éclat. C'est une œuvre tout à fait estimable, et qui n'a rien perdu avec le temps.

Quelles que soient les imperfections et les lacunes de l'œuvre de Chateaubriand, nous sommes de ceux qui pensent qu'elle ne mérite pas l'oubli injuste et ingrat dans lequel on l'a abandonnée. La crainte « de la phrase, » comme on dit, a fait perdre le sentiment de cette magnifique forme littéraire, qui, sans doute, est quelquefois plus sonore que pleine, mais qui bien souvent aussi a une grandeur dont notre littérature actuelle, malgré son ingéniosité, a complètement perdu le secret. Le *Génie du christianisme* a vieilli comme la plupart des grandes œuvres du passé, comme les chefs-d'œuvre classiques eux-mêmes, quoiqu'on n'ose pas le dire; mais il n'en est pas moins vrai que ce livre a ouvert le siècle avec un prodigieux éclat, et qu'il a imprimé sa forme à la pensée, à la poésie, à la littérature pendant un demi-siècle; cette influence n'a pas même disparu encore aujourd'hui. Combien ne reste-t-il pas encore de traces de Chateaubriand dans la prose de M. Renan! Celui-ci est un Voltaire, mais un Voltaire breton, qui a respiré, comme son compatriote illustre, l'air poétique de leur commune patrie. L'incrédulité de l'un, comme la foi de l'autre, se nourrit de parfums, plutôt que de cette substance solide dont ont besoin les simples mortels. Grâce, lumière, vapeurs délicates, délicieuses arabesques, tel est le charme de ces deux écrivains; mais le premier aura toujours pour lui le don de l'invention, et, je le répète, de la grandeur. Ajoutez que des deux plaidoyers qui se répondent l'un à l'autre, l'un a le mérite de laisser après lui des affirmations, tandis que l'autre n'aboutit qu'à des négations. C'est encore une supériorité : et, ces affirmations, même restreintes, même ramenées à des conclusions purement humaines, n'en sont pas moins un gain pour l'esprit et pour le cœur. Chateaubriand a résumé lui-même avec précision, et selon nous, en toute vérité, le réel et le positif de son œuvre : « Eh! qui vous nie, disaient ses critiques, que le christianisme, comme toute autre religion, ait ses beautés poétiques et morales? — Qui le nie? Mais vous-mêmes qui, naguère, faisiez des choses saintes l'objet de vos moqueries. Vous avouez maintenant qu'il y a des choses excellentes dans les institutions monastiques; vous vous attendrissez sur les moines du Saint-Bernard, sur les missionnaires du Paraguay, sur les filles de charité; vous confessez que les idées religieuses sont utiles aux effets dramatiques; que la morale de l'Évangile, en opposant une barrière aux passions, en a à la fois épuré la flamme et redoublé l'énergie; vous reconnaissez

que le christianisme a sauvé les lettres et les arts de l'inondation des barbares; qu'il a fondé vos collèges, adouci vos lois criminelles, rédigé vos lois civiles, et même défriché l'Europe moderne; conveniez-vous de tout cela avant la publication d'un ouvrage, très imparfait sans doute, mais qui a pourtant rassemblé sous un seul point de vue ces importantes vérités? »

IV.

Pour mesurer le terrain que Chateaubriand et son école ont fait gagner à la cause du catholicisme, il suffit de comparer, en terminant, l'opinion de deux philosophes, de deux libres penseurs : l'un du XVIIIe siècle, l'autre du XIXe, l'un et l'autre savans mathématiciens, liés par une affinité générale de doctrines et ne différant que sur un seul point, leur opinion sur le christianisme. Cette différence ne peut donc être attribuée qu'au temps, puisque sur tout le reste tout est identique. Ces deux philosophes sont Condorcet et Auguste Comte; et la comparaison est d'autant plus légitime que Condorcet est précisément un de ceux, très rares d'ailleurs, dont Auguste Comte prétend relever et dont il se donne comme le continuateur.

Voici d'abord l'opinion de Condorcet, résumée dans une page où se trouvent réunies et condensées toutes les accusations de son siècle contre l'église catholique : « Nous montrerons, dit-il, cette vieille dominatrice essayant sur l'univers les chaînes d'une nouvelle tyrannie; les pontifes subjuguant l'ignorante crédulité par des actes grossièrement forgés, mêlant la religion à tous les actes de la vie civile pour s'en jouer au gré de leur avarice et de leur orgueil, punissant d'un anathème terrible, par l'horreur dont il frappait les peuples, la moindre opposition à leurs lois, ayant dans tous les états une armée de moines toujours prête à exalter, par leurs impostures, les terreurs superstitieuses, afin de soulever plus puissamment le fanatisme... » et ce réquisitoire continue sur le même style pendant plus d'une page.

A ces déclamations violentes et passionnées de Condorcet opposons l'appréciation calme, impartiale, sympathique, disons plus, l'apologie absolue que fait Auguste Comte du catholicisme. Ce qu'il admire le plus dans cette religion, c'est précisément ce que le XVIIIe siècle abhorrait, à savoir l'institution d'un pouvoir spirituel, distinct et indépendant des pouvoirs temporels. Il fait remarquer qu'il y a dans la nature humaine une sorte d'activité qui est essentielle à la société et qu'il appelle l'activité spéculative, c'est-à-dire intellectuelle et morale. Or, dans l'antiquité, cette acti-

vité était en dehors de tout ordre légal; elle était essentiellement individuelle (celle des poètes par exemple ou des philosophes), et par conséquent sans action suffisante et directe sur la société. De là un antagonisme, qu'il exagère d'ailleurs quelque peu; car, excepté quelques incidens particuliers, tels que la mort de Socrate ou l'exil des philosophes sous Domitien, on ne voit pas beaucoup de conflits de ce genre dans l'antiquité; cependant le peu d'action exercée par le génie libre et individuel suffit pour justifier relativement l'opinion d'Auguste Comte. L'institution d'un pouvoir spirituel distinct est donc la première tentative efficace pour donner à l'esprit une part de puissance, légale, organisée à côté de la puissance de la force. Cette puissance n'était pas matérielle, elle n'avait pas d'armée à sa disposition; mais, par la vertu de la foi, elle était néanmoins une autorité et une puissance. Elle avait un code et des lois à elle, une hiérarchie organisée, des biens temporels et une action immense sur les souverains et sur les peuples. Et cependant elle ne représentait rien autre chose que l'esprit, la morale, la vie future, tout un ordre d'idées matériellement insaisissable et qui avaient cependant moulé en quelque sorte la société sous leur empire. Constituer une pareille puissance à côté de la puissance légale et militaire, les faire vivre ensemble dans une sorte de paix et d'harmonie avec des attributions distinctes et indépendantes, Auguste Comte signale ce système, « malgré les préjugés actuels, comme le plus grand perfectionnement qu'ait pu recevoir jusqu'ici le problème social. »

De ce point de vue général d'apologie, on comprend qu'Auguste Comte n'aura pas de peine à justifier toutes les parties de l'organisation catholique que la philosophie du dernier siècle a si violemment attaquées. Il ira jusqu'à renchérir sur Chateaubriand lui-même : 1° *Les moines*. L'accusation du XVIIIe siècle était que les moines amassaient des richesses dont ils jouissaient aux dépens des autres hommes, qu'ils enlevaient à la société des membres utiles; que, par le célibat, ils nuisaient à la population, qu'ils donnaient en même temps l'exemple des mauvaises mœurs. A ces accusations si souvent répétées, en réservant la question de la décadence, Auguste Comte opposait « le caractère international » des ordres religieux, qui tendait à maintenir partout, sans distinction de frontières, l'esprit de généralité et de fraternité qui distingue l'ordre chrétien. — 2° *L'éducation du clergé*. Auguste Comte rappelle, comme on l'avait fait souvent, que le clergé représentait au moyen âge la science la plus avancée; mais une observation qui lui appartient en propre, c'est que l'éducation ecclésiastique a révélé l'importance d'un élément capital essentiel à la science so-

ciale, l'histoire. En effet, l'une des parties fondamentales de l'éducation ecclésiastique, c'est l'histoire ecclésiastique; la religion reposant sur la tradition, l'histoire, qui est la preuve de la tradition, devenait un élément intégrant nécessaire de l'éducation. Sans doute cette histoire était faite à un point de vue plus ou moins altéré; ce n'en était pas moins la première apparition de l'histoire, non plus seulement comme un art agréable, mais comme partie intégrante d'un corps de doctrines, d'une éducation civilisatrice. — 3° *L'infaillibilité du pape.* On sait combien cette question a agité le monde moderne, combien cette doctrine de l'infaillibilité papale a rencontré d'adversaires, non-seulement chez les philosophes, mais dans l'église même. On sait que les plus grands catholiques, Bossuet par exemple, lui ont été contraires; enfin, que de nos jours ce n'est pas sans déchirement et sans douleur que ce dogme a été proclamé. Les chrétiens les plus sincères et les plus illustres ont été frappés dans leurs plus chères convictions. Auguste Comte, dans cette affaire, est plus conséquent qu'eux tous. Il affirme que l'infaillibilité du pape est la conséquence logique, et, suivant lui, bienfaisante, de la doctrine catholique. Ce qu'il ajoute, à la vérité, n'est pas précisément pour plaire aux catholiques, c'est que ce dogme, en restreignant l'inspiration divine à un seul, a affranchi d'autant le reste de l'humanité des préoccupations théologiques. — 4° *Le célibat des prêtres.* Cet article a soulevé les plus violentes attaques des protestans et des catholiques. Auguste Comte n'hésite pas à défendre encore ce point scabreux de la discipline catholique; et, indépendamment des raisons données d'ordinaire en faveur de cette institution, il en présente encore une raison profonde et qui lui est personnelle, c'est que le célibat a rendu impossible l'institution d'une caste sacerdotale; comme on le voit, du reste, par l'exemple du bouddhisme, qui, par le seul fait du célibat religieux, a ruiné le système des castes. — 5° *Le pouvoir temporel des papes.* Rien de plus curieux que de rencontrer dans Auguste Comte un défenseur du pouvoir temporel, et par les argumens qui ont servi et servent encore aux catholiques de nos jours. « Le système catholique eût été, dit-il, rapidement absorbé ou plutôt annulé par la prépondérance temporelle, si le siège de son autorité centrale se fût trouvé enclavé dans quelque juridiction particulière dont le chef n'eût pas tardé à s'assujettir le pape comme une espèce de chapelain. » — 6° *L'éducation populaire.* On a reproché au clergé catholique l'ignorance où il a laissé le peuple. Auguste Comte répond à cette accusation. Il loue, au contraire, le clergé d'avoir fondé l'éducation populaire, absolument ignorée de l'antiquité : « La plupart des philosophes, même catholiques, n'ont pas assez

apprécié l'heureuse et immense innovation sociale accomplie par le catholicisme quand il a organisé un système d'éducation populaire et surtout moral s'étendant à toutes les classes de la société... » — 7° *La confession.* Enfin un dernier point, et le plus délicat de tous, auquel Chateaubriand lui-même n'avait pas osé toucher, tant il craignait de blesser les préventions de son temps, c'est l'institution de la confession. Inutile de rappeler tout ce qui a été dit contre cette pratique; rappelons seulement l'opinion d'Auguste Comte en faveur de « cette institution vraiment capitale, destinée à régulariser une importante fonction du pouvoir spirituel, car il est impossible que les directeurs réels de la jeunesse ne deviennent point, à un degré quelconque, les conseillers habituels de la vie active; et d'autre part, sans un tel prolongement d'influence morale, l'efficacité sociale de leurs opérations ne serait pas suffisamment garantie... Les puissans effets moraux de cette belle institution pour purifier par l'âme et la rectifier par le repentir ont été si bien appréciés par les philosophes catholiques, que nous pouvons nous dispenser de toute explication. »

Tous les avantages précédens ne seraient rien s'ils n'avaient pour but et pour effet l'éducation morale du genre humain, et la propagation d'une doctrine meilleure que celle de l'antiquité. Pour le premier point, Auguste Comte attribue au catholicisme cette immense révolution d'avoir donné à la morale le pas sur la politique. « Il a créé des types moraux, auxquels on a eu le tort de reprocher l'exagération; car c'est le propre de l'idéal d'être au-dessus de la réalité. » Il fait encore honneur au christianisme d'avoir fait de la morale individuelle la base de la morale. L'individu, dans l'antiquité, n'était qu'un citoyen; dans le christianisme, il a aspiré à la perfection en tant qu'homme. Auguste Comte n'hésite pas à faire l'éloge d'une vertu essentiellement chrétienne, et que les philosophes et les sages mondains ont toujours tenue plus ou moins en suspicion, comme entachée d'hypocrisie : c'est l'humilité. Un autre service rendu également par la morale chrétienne, et que Comte relève avec pleine justice, c'est la proscription du suicide. Les pythagoriciens et Platon avaient devancé cette doctrine; mais les épicuriens et les stoïciens avaient effacé les traces de cette protestation. C'est encore l'honneur du christianisme d'avoir amélioré et perfectionné la vie domestique et de l'avoir mise au-dessus de la vie publique. Il a relevé la condition de la femme, et a fondé le mariage sur le principe de la fixité. Auguste Comte se prononce à cette occasion avec une rare énergie contre la thèse du divorce. « Ici vainement, dit-il, argue-t-on de quelques dangers exceptionnels et secondaires pour déprécier aujourd'hui cette indispensable fixité

si heureusement adaptée aux besoins de notre nature; là, où la versatilité n'est pas moins dangereuse aux sentimens qu'aux idées. » Inutile de rappeler ce que le christianisme a fait pour la morale sociale. Auguste Comte loue les efforts du catholicisme pour modifier « le patriotisme énergique, mais sauvage, des anciens par le sentiment de fraternité universelle, si heureusement vulgarisé sous la douce dénomination de charité. » Plus originales encore sont l'apologie et la justification du culte des *Saints*, si attaqué par les protestans, et qui est devenu le type d'un des dogmes fondamentaux de la religion positiviste, le culte des grands hommes. Auguste Comte se rapproche encore plus de Chateaubriand en préconisant hautement les services rendus par le catholicisme aux sciences, aux lettres et aux arts. Il mentionne expressément l'influence du catholicisme sur la musique et l'architecture. Enfin, résumant tout ce plaidoyer dans une généreuse réhabilitation du moyen âge, il déplore « l'ingrate injustice de cette frivole philosophie qui tendait à qualifier de barbare et de ténébreux le siècle mémorable où brillèrent simultanément sur les divers points du monde catholique Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Dante, Roger Bacon. »

On remarquera sans doute que cette apologie du catholicisme est exclusivement historique, et en second lieu qu'elle n'implique nullement la vérité intrinsèque du dogme révélé. Néanmoins, c'était une grande avance pour la polémique catholique de pouvoir prendre acte de toutes ces conceptions de l'esprit philosophique le plus avancé. Il faut le mauvais style d'Auguste Comte pour que les défenseurs du catholicisme aient ignoré une apologie aussi forte, aussi complète, et je dirais presque aussi exagérée, et n'aient pas su tirer parti des avantages que leur fournissait un auxiliaire si inattendu. Nous nous contenterons de signaler le fait au point de vue de notre sujet et de constater combien l'école catholique, Chateaubriand en tête, a dû déployer de force et de talent pour faire ainsi remonter le courant de l'opinion et avoir amené sur le même terrain les écoles les plus opposées. Le débat, ainsi resserré, n'en est peut-être pas plus facile à conclure pour le fond des choses. Mais un grand pas aura été fait pour l'équité historique et pour l'intelligence de la civilisation moderne.

PAUL JANET.

UN

OUVRAGE RÉCENT

SUR LES ÉTATS-UNIS

Cent ans de république aux États-Unis, par M. le duc de Noailles, 2 vol.

On éprouve quelque surprise quand on relit aujourd'hui l'*Esprit des lois* de Montesquieu. L'on trouve un peu trop nue la classification qu'il fait des trois gouvernemens : républicain, aristocratique, monarchique ; trop dogmatique sa façon de parler des lois, des principes de ses trois gouvernemens. « Je suivais mon objet, dit-il, sans former de dessein ; je ne connaissais ni les règles, ni les exceptions ; je ne trouvais la vérité que pour la perdre. Mais quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi, et dans le cours de vingt années, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Nous ne voyons plus les choses si complaisamment ni si simplement ; Montesquieu lie toutes les parties du corps politique à un moteur unique qu'il nomme l'honneur dans les monarchies, la vertu dans les républiques, auquel, dans les aristocraties, il ne donne point de nom précis, et qu'il a quelque peine à y bien définir. Il crée ainsi trois espèces politiques ; tout au plus consentirions-nous à y voir trois genres, pour emprunter encore la terminologie des sciences naturelles ;

mais nous nous trouverions encore trop en dehors de la vérité. Il faut regarder sous les mots et les formules; il y a monarchie et monarchie, comme il y a république et république. N'a-t-on pas donné ce dernier nom aux petites tyrannies italiennes de la renaissance, au gouvernement oligarchique de Venise? ne le donne-t-on pas à la confédération helvétique? et si l'on étudie l'histoire des cantons, on y trouve les institutions les plus dissemblables, ici un gouvernement presque patriarcal, là des oligarchies jalouses, ailleurs une démocratie sans frein. Dans les Provinces-Unies, l'histoire nous montre une république municipale et bourgeoise, qui, pour sa défense, s'est donné une dynastie de protecteurs et a pu glisser ainsi sans efforts dans la monarchie tempérée. On pourrait étendre longuement ce tableau, et si l'on s'attachait à un autre « principe » de Montesquieu, au principe monarchique, on rencontrerait des variétés de gouvernement tout aussi dissemblables.

L'école historique moderne est sévère, parfois jusqu'à l'injustice, pour les généralités sentencieuses : elle est réaliste et ne veut que des faits. Les sciences politiques, qui en ont subi l'influence, ne séparent plus les institutions des hommes, elles ne les regardent plus comme un simple vêtement jeté sur les sociétés humaines, mais comme une part essentielle de leur organisme, participant de leur santé, de leur force ou de leur faiblesse, de leur vigueur ou de leur dépérissement. Elles étudient, d'une part, à côté des lois, les mœurs; à côté des constitutions, ceux qui les appliquent. Le temps viendra peut-être où l'on relèguera les déductions systématiques de l'*Esprit des lois* avec les fadeurs du *Temple de Gnide* ou les plaisanteries froides et surannées des *Lettres persanes*.

L'école moderne ressent-elle encore, pour *la Démocratie en Amérique*, l'enthousiasme que souleva ce bel ouvrage à son apparition? Nous en doutons : par un contraste singulier, plus la démocratie entre dans nos lois, plus nous la jugeons avec hauteur; ceux qu'elle écrase de son niveau, pour prendre une sorte de revanche; ceux qu'elle comble de ses faveurs, pour se montrer supérieurs à leur fortune. Il faut le dire aussi, la manière noble de Tocqueville ne convient guère aux générations nouvelles; il a eu, il est vrai, l'avantage de voir l'Amérique de ses propres yeux, mais il parle peu de ses impressions, il s'oublie et ne songe qu'aux grandes questions de droit constitutionnel. Dans son livre, tout est sévère, impersonnel : on reste sur le grand théâtre de la politique, on n'entre pas dans les coulisses. Cinquante ans après l'apparition de cet ouvrage, il était permis, sans être téméraire, d'aborder le sujet qui y avait été traité d'une façon si magistrale. M. le duc de Noailles l'a fait dans un livre qu'il a intitulé : *Cent ans de république*

aux États-Unis. Un vicomte de Noailles avait été au nombre des gentilshommes français qui prirent part à la guerre de l'Indépendance : comme la plupart de ses compagnons d'armes, le vicomte de Noailles s'était enthousiasmé pour l'Amérique, et, dans une de ses lettres à Alexandre Hamilton, il prédisait un magnifique avenir à un continent où les opprimés de l'univers entier viendraient chercher la liberté. Ces souvenirs ont-ils été pour quelque chose dans l'entreprise du duc de Noailles? il se pourrait; mais le titre même de son livre indique qu'il a surtout voulu chercher aux États-Unis une grande leçon pour l'Europe et particulièrement pour la France. Montrer les résultats de la plus grande expérience démocratique et républicaine qui ait encore été faite, tel a été son but : « Où, dit-il, pourrait-on discerner plus nettement les conditions et les conséquences du gouvernement populaire, ce qu'il promet, ce qu'il donne, ce qu'il coûte? »

La pensée première a été une pensée critique : je vais donner, s'est dit l'auteur, à la démocratie le plus magnifique théâtre d'action, un continent entier, des richesses naturelles de toute sorte, point de voisins, la paix assurée, l'égalité, la liberté la plus complète, et, au bout de cent ans, je vous montrerai tous les vices de l'Europe et des vices inconnus à l'Europe, le paupérisme, la lutte du travail et du capital, des inégalités de fortune inouïes, l'immoralité dans la politique et dans l'administration, la corruption organisée et pour ainsi dire encadrée d'une manière permanente.

Pour remplir ce programme, il ne suffisait pas de faire une étude de droit constitutionnel, de repasser par les mêmes chemins que ceux qui ont analysé la constitution américaine ; à côté du texte, il fallait mettre le commentaire. M. le duc de Noailles s'y est appliqué; il nous dit lui-même que « faire le prophète au sujet d'un grand pays que l'on n'a jamais ni habité ni visité serait une témérité sans excuse ; » mais, s'il ne l'a ni habité ni visité, son livre démontre qu'il n'a rien épargné pour connaître tous les ressorts de sa vie politique et pour pénétrer aussi profondément que possible dans le mécanisme des institutions. Tout ce qu'ont écrit les Américains, les Anglais, les Allemands sur ce sujet, il l'a lu ; il est resté, pour ainsi dire, en contact personnel avec les États-Unis par les revues et les journaux, apprenant jusqu'à l'argot politique des États-Unis, si expressif au reste et si pittoresque. Tout cet effort témoigne d'une grande sincérité, et l'on pourrait dire que l'auteur n'a pas plus fait son livre que son livre ne l'a fait ; car, du commencement à la fin, on y voit une sorte de transformation : le second volume est plus près de la vérité que le premier. Cette recherche constante, parfois un peu pénible, de la

vérité, se fait partout sentir; les négligences mêmes du style en témoignent (1); le souci du fond l'emporte partout sur le souci de la forme.

Le grand labeur auquel s'est livré le duc de Noailles n'a pas été sans résultats; et, sur quelques points, son analyse des institutions américaines est plus vraie que celle de Tocqueville. Nous citerons particulièrement ce qui concerne le caractère et le rôle de la cour suprême des États-Unis. On croit encore assez généralement que cette cour suprême a pour mission d'interpréter la constitution, et que son interprétation a force de loi. C'est une erreur : la cour suprême n'interprète la constitution que comme elle interprète toutes les lois. A ses yeux, la constitution n'est que la loi constitutionnelle.

Tocqueville avait écrit, en parlant de la cour suprême : « Elle est chargée de l'interprétation des lois et de celle des traités... On peut même dire que ses attributions sont presque entièrement politiques, quoique sa constitution soit entièrement judiciaire. » Il avait été comme ébloui par la majesté de cette cour « lorsque l'huissier, s'avançant sur les degrés du tribunal, vient à prononcer ce peu de mots : « L'état de New-York contre celui de l'Ohio, » on sent qu'on n'est point là dans l'enceinte d'une cour de justice ordinaire. »

M. le duc de Noailles a vu ici plus juste, il montre comment l'acte législatif n'est jamais supprimé ni modifié par un arrêt de la cour suprême, bien que l'arrêt judiciaire subsiste pour les parties en cause. L'œuvre des constituans de Philadelphie, Washington, Hamilton, Morris, a été peu modifiée, et dans ses parties essentielles, reste la même aujourd'hui qu'elle était il y a cent ans. On a beaucoup écrit sur cette constitution, on s'est beaucoup moins occupé des constitutions particulières des états; le sujet, pourtant, en vaut la peine, et nous regrettons qu'il n'ait pas tenté M. le duc de Noailles. Les états sont libres de se donner telle constitution qu'il leur plaît; la constitution fédérale ne leur interdit que le gouvernement monarchique, l'esclavage (depuis l'année 1865 seulement); elle garantit aux citoyens le droit de suffrage, mais un état particulier reste parfaitement libre, par exemple, d'avoir deux chambres ou de se donner une chambre unique.

Il y a aujourd'hui 32 constitutions particulières d'états et dans chacune vous trouverez un sénat : le principe de la dualité parle-

(1) Il y a aussi d'autres négligences : pourquoi, dans le cours de deux volumes, écrire toujours Windthrop pour Winthrop? mettre William Bagehot au lieu de Walter Bagehot?

mentaire a été partout spontanément admis; et les dernières de ces constitutions sont d'hier, elles n'ont pas été rédigées par Hamilton et par Gouverneur-Morris, elles sont l'ouvrage d'hommes obscurs, qui vivent dans des pays dont les noms mêmes étaient hier inconnus : ces pionniers, ces émigrans, ont la modestie de croire que ce qui a été bon pour les États-Unis pourrait bien l'être pour l'Utah ou le Colorado. Ce fait pourrait être opposé partout à ceux qui critiquent les chambres hautes, car la liberté la plus complète a été laissée aux faiseurs de constitutions des états; toujours ils ont senti le besoin de copier les grandes lignes de ce qu'on pourrait appeler la constitution mère. Celle-ci a tout ou presque tout prévu, en ce qui concerne les pouvoirs publics; mais il y a des choses qui, par leur nature, échappent à tous les calculs de la prudence humaine. Qu'importe que le sénat soit bon, si les sénateurs sont mauvais, que la cour suprême soit admirable, si les juges de cette cour suprême sont méprisables, que le président ait toute la puissance nécessaire au pouvoir exécutif, s'il s'en sert mal ou ne s'en sert pas, que l'indépendance des états ait des limites bien tracées, si ces limites sont sans cesse franchies ! « Quand les Américains exaltent leurs institutions, a écrit M. Bagehot, ils se font tort à eux-mêmes de tous les éloges auxquels ils ont droit... Les hommes de Massachusetts seraient capables de faire bien marcher n'importe quelle constitution. »

Une des grandes difficultés du gouvernement parlementaire est la constitution de deux grands partis de gouvernement, dont aucun ne soit révolutionnaire. Le duc de Noailles a bien compris que tout le jeu de la constitution américaine se subordonne à l'organisation des partis. Sur ce point fondamental, il a été vraiment original. Avez-vous jamais vu aux abords d'une mine ce qu'on nomme les ateliers de préparation mécanique? Le minerai passe dans des appareils de toute sorte, cribles, tamis, bocards, lavoirs; ce n'est qu'au terme que vous apercevez le métal précieux. Ce qui était de la boue est devenu de l'or, de l'argent, du cuivre. Les partis sont des sortes de grands ateliers de préparation politique; au terme vous avez l'or présidentiel ou sénatorial, l'argent des membres du congrès; les politiciens les ont fait sortir de la gangue commune; ils ont amené la poussière ou la boue électorale dans des canaux bien préparés, savamment dirigé les volontés individuelles vers un but commun, donné un sens au chaos. La machine électorale américaine est compliquée : le personnel politique est nombreux, depuis le politicien de cabaret jusqu'aux grands inspirateurs du parti, au *boss* (c'est le nom familier donné aux chefs d'atelier) qui reste à demi dans l'ombre, et qui envoie ses ordres par ses

pages, ses écuyers tranchans, les *henchman;* depuis ceux qui pérorent en tout lieu, les *stump speakers* (le stump est la souche de bois des défrichemens de l'ouest), jusqu'à ceux qui entraînent les grandes réunions dites *caucus*, les *conventions*, et qui rédigent les *platforms*; depuis le journaliste de village jusqu'aux directeurs redoutés des grands journaux de New-York, de Boston, de Philadelphie, de Chicago. Il n'est que trop facile, et M. le duc de Noailles ne s'en fait pas faute, de faire la critique de cette organisation; mais, si le suffrage universel n'obéit pas à la voix d'un maître absolu, il faut bien qu'il choisisse entre des partis, des programmes, des candidats. Le peuple est comme une nébuleuse, qui se condense autour de quelques centres d'attraction; le gouvernement de parti semble indispensable dans une république libre, et un certain degré de corruption naît malheureusement du besoin de maintenir les partis, d'entretenir leur activité et leur ambition. Une propagande incessante, effrénée, ne saurait, en effet, rester toujours désintéressée : le danger grandit quand sont résolues les questions capables de remuer les âmes généreuses, comme la question de l'esclavage, et qu'on n'a plus à résoudre que des problèmes économiques qui touchent directement aux intérêts. C'est alors que la politique de couloir, ce qu'on nomme le *lobbyism*, devient presque toute la politique et que l'homme d'état fait place à l'homme d'affaires.

Pendant trois ou quatre générations, déjà, les Américains ont donné ce spectacle de deux grands partis traditionnels, qui se succèdent l'un à l'autre sans violence, et qui, sans être également conservateurs, sont pourtant tous deux conservateurs. « Presque partout, dit le duc de Noailles, le peuple se divise en sections horizontales. Les couches supérieures, c'est-à-dire les classes riches et élevées, composent le parti conservateur, tandis que la population pauvre et ignorante des couches profondes constitue le parti destructeur et subversif. L'Amérique, au contraire, est partagée verticalement en deux partis, dont chacun va du sommet au tréfonds de la nation et comprend toutes les classes ou catégories sociales. » Rien de plus vrai, et il en résulte que l'inspiration, dans l'un comme dans l'autre parti, vient d'en haut.

Le parti républicain, arrivé au pouvoir avec Lincoln, sut maintenir l'Union contre les efforts réunis du Sud et des démocrates du Nord; ce fut son âge héroïque, et il sembla qu'il n'eût qu'à recueillir tranquillement les fruits d'un triomphe glorieusement et chèrement acheté. Il n'y a plus beaucoup de survivans des contemporains et des auxiliaires de Lincoln, de Seward, de Sumner, de Farragut, de Grant : l'un d'eux me faisait récemment une

revue rapide de l'histoire récente des partis américains. « Mes amis et moi, me disait-il, avons cru nécessaire, après la guerre, de maintenir le parti républicain au pouvoir, aussi longtemps au moins que nous avions devant nous ce que nous appelons *the solid South*, c'est-à-dire un groupe d'États vaincus par les armes, dont nous ne suspectons en rien la loyauté, mais qui sont rentrés dans l'Union avec la plénitude de leurs droits ; qui, s'ils n'ont plus leurs anciennes ambitions, ont forcément des regrets et des souvenirs, et dont nous trouvons toujours devant nous les représentans unis en un groupe compact, indivisible. Seuls, nos démocrates du Nord ne nous inquiétaient pas ; avec l'appui du *solid South*, ils devenaient redoutables, ou plutôt le Sud pouvait redevenir redoutable avec eux. » Il est résulté de cette situation délicate et difficile, il faut l'avouer, que le parti républicain, pour se maintenir au pouvoir, a cru pouvoir user de tous les moyens ; la préoccupation patriotique des chefs est devenue, chez les instrumens, la licence et la corruption. Le mal a pris de telles proportions qu'à un certain moment, des républicains puristes (on les a nommés *mugwumps*) se sont détachés de leur parti, et, en se portant dans le camp démocratique, ils ont assuré l'élection de M. Cleveland. La majorité républicaine se vit réduite à deux voix dans le Sénat. Assurément, M. Cleveland a traversé très honorablement la présidence ; mais, sous son administration, les forces des deux partis se sont trouvées si également balancées qu'il en est résulté une sorte d'impuissance et d'anémie politique. La dernière élection a rendu la présidence au parti républicain, et l'on voudrait espérer qu'il profitera de la leçon qu'il a reçue, qu'il donnera des satisfactions plus sérieuses à ce groupe des puristes, qui, pour ne pas être un groupe parlementaire, n'en a pas moins une influence légitime dans le pays.

Le strict dualisme des partis semble être un phénomène naturel aux États-Unis, comme en Angleterre ; c'est dans les traditions de la race anglo-saxonne que M. le duc de Noailles voit la source véritable de la grandeur et de la prospérité des États-Unis. L'influence anglaise, cela est incontestable, a été l'influence maîtresse ; les *Pilgrim fathers* ont apporté avec eux plus qu'une civilisation, plus qu'une religion, plus que des lois, un certain mode de sentir et de penser. C'est sur ce fonds qu'a vécu et grandi l'Union ; mais ce fonds a reçu et reçoit encore les incessantes alluvions de l'émigration. Les deux races anglaise et irlandaise se retrouvent, de l'autre côté de l'Atlantique, aussi antipathiques l'une à l'autre que dans la Grande-Bretagne : l'une éprise d'ordre, conservatrice, docile aux lois ; l'autre toujours révoltée,

turbulente, incapable de repos. Le flot de l'émigration irlandaise submerge surtout les grandes villes, celui de l'émigration allemande va plutôt mourir dans les campagnes, qu'elle féconde, mais couvre, au moins pendant une ou deux générations, de son épaisse ignorance. La libre Amérique reçoit le rebut du monde entier, le *residuum* des civilisations usées. Du côté de l'Océan-Pacifique, c'est le *residuum* bien autrement vil de la Chine; le *Heathen Chinee* est devenu un fantôme pour les Américains de vieille souche. Dans les États du Sud, ils ont à compter avec les noirs. Si encore tous ces nouveaux-venus, tous ces déserteurs de l'Europe ou de l'Asie se contentaient de la plus large liberté civile qu'il soit possible d'imaginer et ne prenaient point, par l'exercice du droit électoral, leur part dans le jeu des institutions politiques! Les partis en ont décidé autrement; ils veulent enrégimenter l'ignorance et la misère à leur profit; dans l'ardeur de la lutte, ils recherchent tous les auxiliaires. Ils se flattent de pouvoir éternellement encadrer, diriger ces immenses armées électorales.

La démocratie, ne pouvant se passer de guides, prend tous ceux qui s'offrent à elle; et, plus le suffrage est étendu, plus sont inégales les chances de celui qui ne parle qu'au nom de la raison, qui ne promet que ce qu'il croit pouvoir tenir, et les chances de celui qui prodigue les promesses et exalte les espérances. Le premier signe de la corruption du gouvernement populaire, c'est le dégoût que les honnêtes gens ressentent à se mêler des affaires publiques. Laissant aux politiciens de profession le forum, ils se vouent au soin exclusif de leurs affaires et se cachent dans l'ombre de la vie domestique.

> Paulum sepultæ distat inertiæ
> Celata virtus (1).

Dans les grandes villes, le gouvernement municipal tombe parfois aux mains les plus indignes : les *rings*, les syndicats politiques, mettent les deniers publics au pillage. Le Tammany-ring de New-York a pendant de longues années affligé les honnêtes citoyens par ses scandales et ses vols.

Les assemblées des états n'ont pas été aussi atteintes par la corruption que les conseils municipaux des grandes villes, il y en a qu'on pourrait citer comme des modèles de sagesse, qui recueillent les fruits d'une expérience déjà longue; chez d'autres, l'organisme constitutionnel est à peine ébauché, c'est la maison taillée à

(1) Horace, livre IV, ode 9.

coups de hache avec les troncs de la forêt défrichée. Le système fédéral, et c'est là son grand mérite, abrite des gouvernemens très divers en qualité; il y en a de bons, il y en a de détestables : mais, si vous regardez l'ensemble, le point central où se font les lois fédérales, et où des états si divers trouvent une représentation commune, il semble que les instincts généraux de cette vaste démocratie ne soient pas destructeurs, qu'elle accepte volontiers l'héritage du passé, qu'elle ne repousse pas de parti-pris, qu'elle recherche plutôt les noms qui rappellent de grands services rendus à la patrie; qu'elle ait une sorte de foi dans les vertus de la constitution, loin de songer à l'ébranler chaque jour.

Le duc de Noailles a signalé les succès et les mécomptes des États-Unis; il a montré les dangers qui les menacent, la corruption croissante, le socialisme naissant, l'inégalité de plus en plus grande des conditions. Il voit la démocratie asservie à ce que les moralistes américains appellent énergiquement le « mammonisme. »

La religion de Mammon est devenue malheureusement une religion universelle, et nous doutons que la poursuite de la richesse soit plus âpre, plus ardente aux États-Unis que dans les vieux pays d'Europe; on peut dire toutefois que l'argent a un empire plus visible, plus insolent et plus insupportable dans les démocraties où rien ne subsiste plus de ce qui donne de l'éclat aux monarchies et aux aristocraties; lorsque toutes les forces d'imagination ont perdu leur puissance, il ne reste que des forces matérielles; on peut détruire tous les privilèges, l'argent conserve le sien. Son empire aux États-Unis a été longtemps contenu, non par les lois, mais par ce qu'on pourrait appeler la puissance des mœurs; mais il a fini par changer les mœurs et a mis à son service ce qui lui faisait d'abord obstacle.

On a pu croire longtemps que, dans un pays où le travail trouvait des espaces sans limites, où nulle loi, nul privilège ne gênait la liberté humaine, chacun trouverait une vie facile, que, dans ce monde nouveau, on ne connaîtrait ni l'excès de la richesse ni celui de la pauvreté; ceux qui ont étudié les lois de l'économie politique savent que de telles espérances sont futiles; nulle constitution, nul artifice législatif ne peut modifier longtemps l'effet de ces lois fatales; le taux des salaires agricoles et industriels des États-Unis se lie aujourd'hui au taux des salaires en Europe et même en Asie; la facilité nouvelle et croissante des communications a donné aux lois de l'offre et de la demande une force plus irrésistible et plus prompte. Le sort du fermier du Kansas, du forgeron de la Pensylvanie ne se décide plus uniquement dans le Kansas et dans la Pensylvanie. Chaque vie tient à des fils sans nombre, étendus à l'infini.

Les démocraties souffrent des maux des monarchies, celles-ci expient les fautes des démocraties. Les destinées humaines semblent partout devenir plus incertaines; il faut acquérir beaucoup pour conserver un peu; et l'*auri sacra fames* n'est plus seulement l'incitant de l'homme amoureux du plaisir, du luxe ou du pouvoir, c'est aussi le stimulant du père de famille, inquiet de l'avenir de ses enfans.

En écrivant son ouvrage, si substantiel et si consciencieux, sur les États-Unis, le duc de Noailles a beaucoup pensé à la France, mais il s'est refusé le facile plaisir des comparaisons, et des allusions ironiques. Nous ne pouvons que l'en féliciter : son livre y a gagné en sérieux : les mots de république et de démocratie couvrent d'ailleurs, en France et aux États-Unis, des choses bien dissemblables. Si l'on ne regarde qu'aux institutions, tout diffère, le mode d'élection du président, sa prérogative, le caractère de son cabinet, ses rapports avec les chambres, la constitution et les attributions du Sénat, les limites du pouvoir législatif, les rapports du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif. Si l'on regarde à l'administration et à l'éducation publique, les dissemblances sont encore plus profondes; car, d'un côté, l'on trouve l'administration la plus centralisée, pénétrant dans tous les détails de la vie provinciale et communale, distribuant l'instruction primaire et secondaire à tous les citoyens; de l'autre, des états qui s'administrent eux-mêmes, qui ont leurs gouvernemens, leurs chambres, leurs lois propres, leurs communes libres, leurs universités indépendantes. Le gouvernement fédéral des États-Unis est véritablement un gouvernement *sui generis,* et ce serait une grossière erreur que de croire que toutes les démocraties copieront ce modèle. Elles ont déjà trouvé, elles trouveront encore d'autres formes du gouvernement démocratique, allant depuis la démagogie la plus révolutionnaire et la plus nivelcuse jusqu'à la délégation de la souveraineté de tous à un seul.

AUGUSTE LAUGEL.

UN

ROMANCIER ANGLO-AMÉRICAIN

Mrs FRANCES HODGSON BURNETT.

I. *Through one Administration.* — II. *That Lass O'Lowrie's.* — III. *Little Lord Fauntleroy*, etc.

Lorsque parut le curieux tableau de mœurs politiques et sociales à Washington, intitulé *Through one Administration*, et signé Frances Hodgson Burnett, on crut tenir la clé du mystère qui avait entouré la publication d'un autre ouvrage du même genre dont le succès fut très grand dans les deux mondes, il y a quelques années ; on crut connaître enfin l'auteur de *Democracy*. C'est dire que le récit était conduit d'une main ferme et habile, avec beaucoup de verve et d'esprit. En outre, comme certaines questions touchées dans les deux livres paraissaient sortir du domaine sentimental, où se plaisent surtout les imaginations féminines, on fut un peu prompt à conclure qu'une pareille connaissance générale des affaires ne pouvait appartenir qu'à un homme, et il fut décidé d'abord que le pseudonyme de Frances Burnett recouvrait une personnalité masculine ; on alla jusqu'à nommer cet homme de talent. Aujourd'hui, nous sommes toujours réduits aux conjectures en ce qui concerne l'auteur anonyme de *Democracy*, mais nous savons, en revanche, à quoi nous en tenir sur Mrs Burnett, qui a

pris un rang définitif parmi les écrivains de ce temps-ci. Est-elle Anglaise? Est-elle Américaine? Les deux pays la revendiquent et ont de bonnes raisons pour cela. Elle est née en Angleterre; mais, dès l'âge de treize ans, elle passa en Amérique, où elle demeure encore; *That Lass o' Lowrie's* lui a été inspiré par la vie des mines dans le Lancashire, dont elle parle couramment le dialecte; mais Bret Harte, le plus Américain des romanciers, ne désavouerait pas l'histoire de *Louisiana,* si poignante dans sa simplicité un peu rude; enfin, les aventures du *Little Lord Fauntleroy*, un petit livre presque parfait en son genre, commencent à New-York, dans une boutique d'épicerie, pour se terminer à Dorincourt-Castle, en pleine aristocratie britannique. La double nationalité donne un caractère très particulier à ce talent déjà pétri de contrastes, car une force créatrice intense, une vigueur d'exécution toute virile s'y joignent à la sensibilité la plus exquise. Chaque fois que le sentiment maternel est en jeu, Mrs Burnett se surpasse; ses enfans sont dignes de Dickens. Comme Dickens aussi, elle excelle à peindre la misère, la vie des petits et des pauvres; les sympathies généreuses débordent alors sous sa plume. Où elle manque un peu de délicatesse et de légèreté, c'est dans les tableaux de la vie mondaine; mais la société de Washington, qui lui fournit des modèles, est peut-être responsable de certaines fautes contre le goût.

Nous savons peu de chose de la biographie de Mrs Burnett. Une jolie histoire, intitulée *Sarah Crewe*, semble cependant contenir des renseignemens précieux sur la formation de son précoce génie littéraire; il y a des traits que l'on n'invente pas, des impressions qu'il faut avoir subies pour les rendre avec cette vivacité. De même que la petite Sarah vient des Indes en Angleterre pour y rester orpheline, Frances traversa l'océan toute jeune, avec sa mère veuve et chargée de famille, pour entamer dans le Kentucky, à un âge qui est d'ordinaire celui de l'insouciance, ce *struggle for life* qu'elle a depuis si vaillamment soutenu. Nous nous la représentons petite et frêle comme Sarah, forcée par des revers de fortune, alors qu'elle jouait encore à la poupée, d'enseigner, tout en apprenant, dans la pension d'une miss Minchin quelconque.

« Sarah était le souffre-douleur... Personne ne faisait attention à elle, sauf pour lui donner des ordres; on l'employait à des commissions. Après le rude labeur de la journée, elle s'en allait dans la classe déserte, avec une pile de livres, étudier ses leçons ou son piano la nuit. Elle n'avait jamais eu d'intimité avec les autres élèves, et bientôt elle fut si mal vêtue que ces demoiselles commencèrent à la regarder comme un être d'une autre espèce qu'elles-mêmes. Le fait est que les élèves de miss Minchin étaient, règle générale, des jeunes personnes très positives, habituées à l'abon-

dance et au bien-être. Sarah, avec sa fragilité de petite fée, son existence désolée, la façon bizarre qu'elle avait de les dévisager en braquant sur elles indéfiniment ses grands yeux, les déconcertait tout à fait. — Elle a toujours l'air de vous deviner, avait dit d'elle une certaine petite peste qui jouait volontiers de méchans tours.

— Et je devine, en effet, répliqua vivement Sarah aussitôt que ce mot lui fut répété; c'est pour cela que je regarde les gens. J'aime à savoir, et après... je les lis comme des livres.

Pour sa part, elle ne faisait jamais de méchancetés, ne se mêlait des affaires de personne. Elle parlait peu, réfléchissait beaucoup. Nul ne savait si elle était heureuse ou malheureuse, sauf peut-être Émilie, la poupée qui logeait dans sa mansarde et dormait sur son petit lit de fer. Sarah croyait à demi qu'Émilie pouvait comprendre ses sentimens, bien qu'elle ne fût que de cire; elle l'interpellait :

— Tu es la seule amie que j'aie au monde. Pourquoi ne veux-tu pas me parler? Je suis sûre que tu le pourrais, si tu essayais seulement. Cela devrait te donner du cœur de savoir que tu es l'unique bien que je possède. A ta place, j'essaierais.

Une de ses imaginations était qu'Émilie la protégeait à la façon d'un bon génie; chez Sarah, tout était imaginations. Sa pauvre vie d'enfant abandonnée se composait de chimères. Elle se figurait ceci ou cela, jusqu'à ce qu'elle finît par le croire; elle n'eût été surprise de rien de ce qui aurait pu lui arriver d'extraordinaire... La vue des livres lui faisait toujours éprouver comme une sensation de faim; elle s'en approchait, ne fût-ce que pour en lire les titres. Et quand elle avait réussi à les dévorer, elle en donnait aux autres la substance sous une forme vivante, amusante, inoubliable, qui faisait son triomphe dans la classe de l'A, B, C, dont elle était chargée. C'était un talent à part. Elle savait rendre les moindres choses intéressantes. — Il n'y a rien au monde qui ne soit une histoire, disait-elle à la plus stupide d'entre ses compagnes. Vous êtes une histoire, je suis une histoire, miss Minchin est une histoire; on peut tirer une histoire de tout.

— Non, je ne peux pas, répondait la jeune sotte.

— C'est possible, vous êtes un peu comme Émilie... Il n'y a pas de votre faute, en somme.

Et plus Sarah lisait, plus son imagination se développait. L'un de ses principaux amusemens était de supposer des choses : un souper somptueux, quand elle avait l'estomac vide; un bon feu, quand elle avait froid; un lit douillet, quand elle était réduite à un grabat. Essayait-on de l'humilier, Sarah supposait qu'elle était une princesse et qu'il dépendait de sa volonté d'envoyer à l'échafaud ceux qui l'avaient offensée... »

Nous espérons que la future Mrs Burnett n'eut jamais à souffrir même une faible partie de ce que souffrit sa jeune héroïne jusqu'à ce que le *gentleman indien* vînt, en la retirant de pension, réaliser tous ses rêves les plus ambitieux et faire d'elle, à la fin, une vraie petite princesse; il y a cependant entre Frances et Sarah des traits de ressemblance. Quand la première enseignait, presque enfant elle-même, à d'autres enfans, dans une petite école, elle avait l'habitude de se promener dans les bois, les jours de congé, au bras d'une sœur qu'elle chérissait tout particulièrement, en lui racontant des histoires.

— Il faut les écrire! dit un jour la sœur enthousiasmée.

Cette idée lui sourit; elle se mit à l'œuvre sur-le-champ, et sa vocation fut décidée.

Les éditeurs ne se trouvèrent pas tout de suite, elle n'obtint que difficilement l'accès de quelques journaux; mais la plume capable d'écrire *That Lass o' Lowrie's* ne pouvait rester longtemps obscure et, si jeune que soit encore Mrs Burnett, il y a onze ans que son nom est connu, grâce à ce roman si simple et si fort.

I.

Ce qui rend *That Lass o' Lowrie's* d'une lecture un peu ardue pour les Anglais eux-mêmes, c'est, comme nous l'avons déjà dit, l'emploi presque continu d'un dialecte local, celui du Lancashire; du reste, si un sujet de roman justifia jamais l'abus du patois, c'est bien celui-ci, qui nous transporte au milieu de la population des houillères de Riggan, dans un cadre qui vaut, pour la rudesse, celui de *Germinal*. Voici l'entrée en matière :

« Elles n'avaient pas l'air de femmes, ou du moins un étranger nouvellement arrivé dans le district aurait été facilement trompé par leur apparence, tandis qu'elles se tenaient réunies en groupe à l'entrée du puits. Il y en avait environ une douzaine, toutes des charbonnières, des femmes qui portaient un costume plus qu'à demi masculin et qui parlaient haut, et qui riaient d'un rire discordant, et dont quelques-unes avaient, Dieu le sait, un visage aussi dur et aussi brutal que les plus rudes parmi les ouvriers, leurs frères, leurs maris, leurs amans. Comment s'étonner qu'elles eussent perdu jusqu'à l'ombre de la modestie et de la douceur féminines? Elles avaient vécu toute leur vie à la gueule des puits; leurs mères avaient été des *pit-girls* comme elles-mêmes, et leurs grand'mères aussi; elles étaient nées dans des taudis misérables, elles avaient été mal nourries, écrasées de travail; elles avaient respiré la poussière et la crasse de la houille, qui, de quelque façon, semblaient s'être attachées à toute leur personne, se révélant dans leur

nature comme sur leurs faces effrontées et malpropres. D'abord on reculait devant elles; mais cette répugnance devenait bientôt de la pitié... »

Il est certain que le pur anglais serait invraisemblable dans de pareilles bouches et, même au point de vue de l'art, les parties comiques auraient moins de sel, les fiers sentimens exprimés par l'héroïne du récit sembleraient moins naturels.

C'est une belle créature que « la fille à Lowrie » sous la couche de charbon qui recouvre ses traits réguliers; d'une taille imposante, elle porte, autrement que ses compagnes, la veste d'homme ouverte au cou et le grand chapeau qui abrite chez elle des yeux magnifiques. Le nouvel ingénieur des mines, Fergus Derrick, passant avec son ami, le révérend Paul Grace, curé de la paroisse, ne peut s'empêcher d'en faire l'observation, et il apprend son histoire, l'histoire d'une malheureuse habituée dès l'enfance aux mauvais traitemens et aux privations, sans mère, battue par un père ivrogne d'une telle façon que l'on s'étonne qu'il ne l'ait pas tuée cent fois. Elle se distingue par une chasteté farouche; l'homme qui l'aborderait comme se laissent aborder les autres filles de la mine aurait lieu de s'en repentir; elle semble défier le monde; on la craint et on la vénère. Le jeune pasteur lui-même s'est senti presque intimidé devant elle le jour où elle lui a répondu après avoir écouté ses exhortations d'un air impassible : — « Curé, si tu me laisses tranquille, je te laisserai tranquille aussi. » — Sur quoi elle lui a tourné le dos, sans rire ni l'insulter comme font volontiers les gens de Riggan.

Le pauvre Grace a là de tristes paroissiens; il n'en viendrait jamais à bout, et son patron, le recteur, un ecclésiastique important, réussirait plus mal encore que lui-même, si la fille de ce dernier, miss Anice Barholm, n'entreprenait la conversion des mineurs à sa manière en se faisant leur amie, sans aucune attitude condescendante ni protectrice. Cette jolie fille de vingt ans cache dans sa petite personne l'énergie et la résolution d'une douzaine de femmes ordinaires; aussitôt arrivée à Riggan, elle s'intéresse aux gamins, elle intervient dans leurs querelles, et, ayant trouvé grâce devant l'oracle du village, le vieux Sam Craddock, dont l'esprit sarcastique fait et défait les réputations, qui se moque des curés et conspue la société en général, elle se rend populaire peu à peu et réussit à faire beaucoup de bien. Une des personnes qui gagnent sa sympathie est Joan Lowrie, que lui a recommandée l'ingénieur Derrick. Ce jeune homme est venu au secours de la pauvre fille un jour que son père l'avait laissée presque assommée sur place, avec un trou béant au front, et quoique, selon son habitude, elle fasse preuve avec lui d'une orgueilleuse réserve, elle n'a plus de méfiance; c'est à lui qu'elle s'adresse pour procurer de l'ouvrage à l'une de ses compagnes,

qui, séduite par un jeune bourgeois, abandonnée, puis devenue mère, est rentrée avec son enfant au pays, où de rudes quolibets la poursuivent. Anice envoie de petits cadeaux au *baby* et s'entend avec Joan pour protéger la pauvre Liz, — c'est le nom de la pécheresse qui a trouvé un refuge sous le toit de la plus honnête fille de Riggan. La scène où Joan se jette entre son amie et les viragos de la mine est d'un grand effet dramatique. Nous préférons encore tout ce qui suit sur le petit enfant auquel de jour en jour elle s'attache avec la tendresse des âmes vraiment fortes, s'amusant à le porter dans ses bras robustes, lui faisant un nid sur ses genoux, s'habituant pour lui à des caresses qu'elle ignorait auparavant, adoucissant sa voix, marchant d'un pas plus léger dans la crainte de l'éveiller, bref, devenant femme sous son influence muette. C'est le *baby* qui lui ouvre tout un monde d'affections et de pensées nouvelles, qui lui fait désirer de s'employer aux travaux naturels de son sexe au lieu de rester l'espèce d'être hybride, à demi-garçon, qu'elle a été jusque-là. En même temps, elle s'impose comme un devoir de veiller sur Derrick, que menace la haine de son père, avec lequel l'ingénieur a eu de sérieux différends et qu'il a fini par battre dans une lutte corps à corps, ce que le colosse ne lui a jamais pardonné. Plus d'une fois Derrick, rentrant le soir sur les routes désertes, a cru sentir qu'il était suivi, surveillé; cette ombre attachée à ses pas, c'est Joan, prête à donner sa vie pour le défendre; elle lui doit cela, il s'est montré si bon! — mais surtout, quoiqu'elle ne veuille pas se l'avouer, elle l'aime. Afin de lui paraître moins inculte et moins grossière, elle va très assidûment à l'école du soir, présidée par Anice.

— Croyez-vous, dit-elle un soir à miss Barholm, que je pourrai jamais apprendre ce que vous savez? Croyez-vous qu'une ouvrière ait jamais pu apprendre autant qu'une dame?

— Je crois, répond Anice, que vous pourrez réussir à tout ce que vous voudrez entreprendre.

Mais en parlant ainsi elle éprouve un serrement de cœur, car l'accent pathétique et le regard anxieux de Joan lui ont révélé son secret, et depuis longtemps elle a surpris celui de Fergus Derrick avec la clairvoyance d'une femme bien près de glisser de l'amitié à l'amour. C'est le moment de montrer sa force d'âme, et elle la montre en effet; il n'est pas trop tard, elle peut encore se ressaisir; elle oubliera une vaine espérance. Tout ce qui doit contribuer à effacer la distance apparemment infranchissable entre Joan et Derrick, elle le fait avec une discrétion et un tact sans pareils, mais ils sont si parfaitement ignorans des sentimens l'un de l'autre que la situation resterait quand même inextricable sans la scène culminante, la scène superbe de l'explosion de la mine où Joan se

démasque à la fin et où en même temps le petit curé (1) Paul Grace prouve une fois pour toutes qu'il n'est pas une poule mouillée. Il s'est offert à descendre dans le puits cette femmelette de petit curé dont tout le monde raille la faiblesse et la taille exiguë. La tâche est périlleuse, chacun le sait; les chances d'écroulement, de suffocation sont là, menaçantes, et cependant un à un, des volontaires triés parmi les plus forts et les plus expérimentés viennent sans mot dire se ranger aux côtés du jeune prêtre qui s'est improvisé général en chef.

— Mes amis, dit Grace en se découvrant, mes amis, une petite prière.

Ce ne furent que quelques mots, puis il reprit : — Allons!

Mais en ce moment même sortit de la foule angoissée une grande fille, pâle comme la mort, au visage intrépide :

— Je demande, dit-elle, à y aller aussi, à faire ce que je pourrai. Eh! vous autres, là-bas, donnez-moi un coup de main, venez parler pour Joan Lowrie!

Il y eut un tressaillement général. Les femmes interrompirent leurs clameurs, la regardant d'un air stupéfait, tandis qu'elle les appelait du geste.

— Dites un mot pour Joan Lowrie! répéta-t-elle.

Et aussitôt un murmure s'éleva des groupes féminins, un murmure qui devint un cri : — Oui, nous parlerons pour toi! Laissez-la marcher, les gars! Elle en vaut deux comme vous. Rien ne lui fait peur. Va, Joan, va, ma fille, nous ne t'oublierons pas!..

Mais les hommes balançaient encore; les meilleurs d'entre eux hésitant par pitié, les autres se révoltant contre une présomption pareille.

— Nous ne voulons pas de femmes avec nous, disaient-ils avec humeur.

Le curé lui toucha doucement l'épaule : — C'est très brave, très généreux de votre part, — que Dieu vous bénisse! mais cela ne peut pas être. Tous les autres y consentiraient que je m'opposerais encore...

— Curé, interrompit froidement Joan, tu aurais de la peine à m'en empêcher si les gars étaient consentans.

— Mais, répéta-t-il, ce sera la mort peut-être... Je n'en puis supporter la pensée. Vous êtes une femme, nous ne vous laisserons pas vous exposer.

Elle se tourna vers les volontaires :

— Les gars, s'écria-t-elle passionnément, ne me renvoyez pas.

(1) Curé, dans l'église anglicane, a le sens de vicaire. C'est le recteur qui est curé comme nous l'entendons.

S'il faut vous le dire... — Elle fit face à la foule comme une reine. — Il y a là,.. en bas,.. un homme... Eh bien, je donnerais tout le sang de mon cœur pour le sauver !

Ils ne savaient pas de qui elle voulait parler, mais aucun d'eux n'hésita davantage.

— Prends ta place, ma fille, dit le plus vieux. S'il le faut, il le faut...

Et elle prit place en effet dans la cage auprès de Grace. Quand ils commencèrent à descendre, quand elle se vit à mi-chemin de l'abîme, elle lui parla :

— Priez pour que, si nous y restons, ce ne soit pas avant d'avoir achevé notre besogne.

Et elle achève sa besogne, en effet, parcourant les galeries, sous les blocs de charbon aux trois quarts détachés, sa lampe Davy à la main, cherchant, cherchant longtemps sans trouver... Mais quand la cage reparaît à l'entrée du puits avec son dernier chargement de blessés, Joan Lowrie est dedans, éblouie, aveuglée par les rayons du soleil d'hiver. Elle tient sur ses genoux la tête d'un homme inanimé. Un hurrah de bienvenue monte du sein de la foule.

Naturellement Derrick en reviendra, et quoique Joan se dérobe à sa reconnaissance, quoiqu'elle le fuie avec un courage plus grand que celui qu'il lui a fallu pour descendre dans la mine, il saura la retrouver si loin qu'elle se cache, il lui demandera d'être sa femme. Si elle doit refuser, elle eût mieux fait mille fois, dit-il, de le laisser là où il ne souffrait plus. — Le livre se termine par ces derniers mots de Joan, — toujours en patois, — elle y revient aux heures d'émotion bien qu'elle ait commencé à s'en déshabituer : — « Pas encore,.. pas encore... Je ne peux pas me détourner de vous,.. je ne le peux pas, mais laissez-moi devenir digne;.. donnez-moi le temps de travailler, d'essayer,.. soyez patient jusqu'au jour où je vous reviendrai de moi-même, jusqu'au jour où je ne vous ferai plus honte. On dit que j'apprends vite. Attendez, vous verrez ce que je peux faire pour l'homme que j'aime. »

Nous ne doutons pas en effet, pas plus que n'en doute Anice Barholm, qu'elle ne soit capable de tout avec sa volonté que rien n'arrête ni ne dompte, stimulée par une impulsion si puissante, mais peut-être demeurerait-elle plus grande, plus noble encore dans notre pensée, peut-être surtout le dénoûment serait-il plus vrai, si ce mariage au moins étrange n'avait pas lieu. L'explosion aurait pu y aider; il aurait pu survenir, ce terrible événement à l'heure même où Derrick se décide à braver les préjugés sociaux, à prendre et à garder contre son cœur cette fière victime qu'il ne peut secourir autrement, qui le tient à distance quoiqu'elle l'adore,

quoiqu'elle s'écrie dans une touchante angoisse : « N'y a-t-il donc nulle part au monde, pour moi, la place d'une femme? » Un martyre quelconque est, il faut bien le reconnaître, la touche suprême donnée à une grande figure. Mrs Burnett est trop véritablement artiste pour avoir à tenir compte des exigences de certains lecteurs, les mêmes, probablement, à qui elle dédie tout ce qui, vers la fin de son livre, devient convention et banalité, par exemple, la mort tragique de Lowrie. Cette brute sans âme qui n'apparaît que pour battre sa fille ou pour comploter les pires méfaits, les crimes les plus noirs, finit par recevoir en plein visage le vitriol qu'il avait préparé pour son ennemi ; il tombe dans le piège tendu sous les pas de Derrick, il périt assommé par ses propres complices, qui font fort à propos une confusion de personnes. De même Liz, la légère et presque inconsciente Liz, après être retombée dans son péché, revient, le cœur brisé, au tombeau de la petite fille, que vivante elle aimait si peu, et se laisse mourir. Tout cela nous semble bien artificiel, bien *voulu*. Ces pages, détachées de la morale en action, sont certainement invraisemblables; il arrive parfois dans la vie que l'invraisemblable soit le vrai, mais, au point de vue de l'art, l'invraisemblable reste l'équivalent du faux, odieux partout, et plus encore qu'ailleurs dans un roman réaliste.

D'instinct, Mrs Burnett trouve généralement la note juste; qu'elle se garde donc des sacrifices au convenu. Heureusement, de pareilles taches sont rares; partout l'émotion, la tendresse, l'esprit, la gaîté, coulent de source; l'*humour*, cette qualité si rarement féminine, ne manque pas non plus, faisant jaillir une larme au milieu du plus franc éclat de rire. Le jeune Jud, ce gamin déguenillé, Jud et son terrier Nib, le meilleur terrier de Riggan, sont des personnages comiques, et cependant cette amitié d'un petit misérable et de son chien nous touche au fond de l'âme; l'une des situations les plus poignantes du livre s'en dégage, et quel meilleur portrait que celui du vieux Sammy Craddock qui toute sa vie a tonné contre la bourgeoisie jusqu'à ce que sa mauvaise fortune et l'influence d'Anice Barholm le décident à accepter une place de concierge chez un membre du parlement! Soit, il s'y résigne, il gardera les portes et les barrières du parc, mais rien n'ébranlera ses convictions politiques, c'est bien entendu, d'homme à homme, entre lui et son nouveau patron. Il n'est pas de ceux qui tournent casaque, qui renoncent à leur franc-parler.

— Très bien, Craddock, restez fidèle à votre parti, répond en riant le grand propriétaire. Je vous laisserai vos convictions, mais vous me permettrez d'avoir aussi les miennes. On a droit à une opinion, que diable, fût-on membre du parlement! Pourvu toutefois qu'on ne l'impose pas trop au public...

Et Craddock reconnaît qu'il y a du vrai dans ce raisonnement. Peut-être, après tout, la bourgeoisie a-t-elle plus de bon sens qu'on ne le croit,.. quelques bourgeois du moins... Naturellement, ils n'ont dans la tête que ce que les livres vous apprennent, mais mauvais à fond... non, ils ne le sont pas, si on les regarde d'un œil charitable.

A quelque temps de là, le curé ayant exposé sa vie par humanité, Sammy pousse plus loin ses progrès : il condescend à lui tendre la main.

— C'est la première fois, lui dit-il; mais ce ne sera pas la dernière. Le fait est que j'ai quelque chose sur le cœur depuis l'accident. Le courage est du courage, après tout, que l'on soit pour un homme ou contre lui. A vous voir, vous n'êtes pas grand'-chose... Vous pourriez être plus beau, vous pourriez avoir plus de prestance, vous pourriez facilement avoir plus de muscle, et il ne semble pas que vous soyez très fort dans la discussion; mais vous avez ce que j'appelle de l'épine dorsale... Que je sois pendu si vous n'en avez pas! Aussi je viens vous faire une manière d'excuses, puisqu'il y a lieu de croire que je me suis trompé. Vous n'êtes ni un imbécile ni un coquin, quoique vous soyez curé!

C'est ainsi que Craddock, après la faillite d'une banque qui l'a laissé sans le sou, se réconcilie peu à peu avec la société, tout en continuant à la traiter de haut. Et ce miracle est opéré par celle que le meneur des « Rigganites » appelle irrévérencieusement, quoique avec une admiration involontaire, « la petite au vieux curé », miss Barholm, la seule femme à laquelle ce contempteur du sexe accorde quelque estime.

Mrs Burnett s'entend à modeler, d'une touche large et ferme, ces rudes figures d'hommes du peuple. La plus intéressante peut-être est celle du père de *Louisiana*, que la jeune fille, élevée au-dessus de sa condition, renie devant des étrangers, parce qu'elle a honte de sa rusticité. Les remords de l'ingrate, la générosité tendre d'un pardon qui n'empêche pas la blessure, une fois reçue, de rester incurable, de saigner encore à la dernière heure du pauvre homme, dans le délire même de l'agonie, quand tout le reste est oublié, voilà le sujet simple et saisissant. Chacun des romans de Mrs Burnett, depuis le premier, *A Fair Barbarian*, jusqu'au *Petit lord Fauntleroy*, se recommande par l'originalité du fond et par l'absence de longueurs. Ce sont de rapides et fraîches esquisses auxquelles on n'aurait garde de souhaiter plus de développemens. Une seule fois, l'auteur de *Louisiana* s'est hasardé à écrire un long récit en deux volumes, et, malgré le succès obtenu par *Through one administration*, en Angleterre comme en Amérique, nous oserons dire que ce n'est pas, à beaucoup près, son meilleur ouvrage.

II.

De quelle administration s'agit-il ? La chose demande à être expliquée aux lecteurs de notre vieux monde. Mrs Burnett est censée raconter une série d'événemens et d'incidens survenus pendant le laps de temps que remplit à Washington une administration présidentielle. On sait qu'en Amérique beaucoup de choses arrivent et s'en vont avec un nouveau président ; il n'y a pas de carrière, pas de services rendus qui tiennent : tout change, selon que la récente élection a fait monter au pouvoir les républicains ou les démocrates ; c'est comme la désorganisation et le renouvellement d'un monde. Cette histoire, qui commence avec l'inauguration du président et qui se clôt sur celle de son successeur, n'est évidemment que le prétexte d'une peinture de mœurs sociales contemporaines. Mrs Burnett, qui habite Washington, où son mari est médecin, a, de par sa situation très honorable et sa célébrité bien acquise, l'occasion de voir de près le milieu officiel qu'elle entreprend de nous faire connaître ; ses renseignemens sont donc d'un réel intérêt. Nous avions déjà fait connaissance, du reste, dans maints romans, un peu plus même que nous ne l'eussions souhaité, avec l'armée, généralement peu recommandable, des *lobbyistes*, solliciteurs et courtiers qui rôdent dans les couloirs de la chambre et du sénat, briguant des concessions de terres ou de chemins de fer pour eux-mêmes ou pour leurs amis, avec la volonté acharnée de réussir par quelque moyen que ce soit. Nous avions assisté à des marchés qui justifiaient l'opinion de beaucoup de voyageurs et même d'Américains sur la ville de Washington, représentée comme le centre même de la corruption, une caverne où des personnages officiels, assiégés d'offres scandaleuses, mettent en vente, pour ainsi dire, tels ou tels privilèges avec un cynisme révoltant. Mrs Burnett a le mérite de présenter des *lobbyistes* d'espèce nouvelle, gens du monde fort considérés qui évitent les apparences professionnelles ; elle a même placé parmi eux le type absolument inédit de la *lobbyiste* sans le savoir.

Figurez-vous un mari qui a d'une part de gros intérêts d'affaires à défendre et de l'autre une jolie femme fort à la mode. Quand un des hommes dont dépend sa fortune se montre un peu récalcitrant, il l'invite à dîner, et la jeune femme est si charmante que l'hôte s'en va inévitablement avec le désir de lui être agréable. L'innocente ignore même quelle raison peut avoir son seigneur et maître pour lui recommander de chercher à plaire à celui-ci ou à celui-là. Elle suit un penchant naturel qui la porte à se montrer gracieuse et

accueillante, elle sert d'hameçon sans jamais se douter du rôle qu'on lui fait jouer jusqu'au jour où, chargée de remettre gentiment à un sénateur certain petit billet qu'elle croit sans conséquence, elle s'aperçoit qu'il s'agit d'argent, à l'indignation de cet honnête homme, — car il y a des sénateurs parfaitement honnêtes; même la grosse difficulté est là. Si tous pouvaient être à vendre ou si aucun ne l'était, si les choses, en un mot, devenaient meilleures ou pires, le système se trouverait considérablement simplifié. La sottise, au point où en est l'Amérique, serait de croire, comme le font quelques-uns, qu'un grand pays puisse être dirigé exclusivement par des voleurs. Les voleurs ne manquent pas, sans doute, mais il y a auprès d'eux, comme partout, de braves gens pour les prendre à la gorge.

Voilà ce que Mrs Burnett paraît avoir à cœur de prouver; elle s'efforce aussi de mettre en lumière les mauvais côtés du service civil aux États-Unis. Chaque élection nouvelle expose les gens en place à des catastrophes. Un fonctionnaire, petit ou grand, perd sa place non pas parce qu'il a démérité, mais parce que quelqu'un a besoin de cette place, quelqu'un qui ne se recommande que par son attachement au parti élu. Et à son tour celui-là passera par la même épreuve quand ce parti aura le dessous; on le verra errer, comme l'a fait son devancier, en quête d'une place, plus pauvre, plus désespéré de jour en jour jusqu'à ce qu'il disparaisse de l'horizon une bonne fois. Peut-être nourrissait-il de son salaire une famille nombreuse, réduite avec lui à la misère. Qu'importe? En admettant qu'une nouvelle administration, en se reformant, le rappelle plus tard, il n'aura pas lieu de s'en féliciter, car ce ne sera que pour quatre années, après tout, quatre années perdues comme les précédentes, avec toutes les chances de fortune qu'elles auraient pu lui offrir s'il avait su les employer autrement. Mais il est temps d'en venir à l'intrigue même du roman. Comme dans tous les ouvrages de cette espèce, on sent parfois un peu trop qu'elle a principalement pour but de servir de lien et de prétexte à la discussion de sujets sérieux insuffisamment traités, encore qu'ils le soient avec trop de longueurs. Ceux qui cherchent un roman pur et simple trouvent que l'administration est bien envahissante; ceux qui voudraient se renseigner sur l'administration sont d'avis que le roman tient trop de place. Personne n'est complètement satisfait; c'est la condamnation du genre.

Huit années avant l'administration qu'aucun nom, aucune date ne désigne d'ailleurs, un jeune officier sorti de West-Point, Philip Tredennis, est venu à Washington faire une visite à des parens éloignés, — une visite d'adieu, car il va quitter le monde civilisé pour une station militaire de l'ouest. Le dernier souvenir

qu'il emporte est celui de sa cousine Bertha partant pour le bal avec l'enthousiasme d'une échappée de pension, le sentiment d'être parfaitement heureuse et l'innocente certitude de devoir l'être toujours. Sa robe blanche l'environne d'un nuage, ses yeux brillent comme des étoiles, et elle tient à la main un bouquet de roses et d'héliotrope, son bouquet de débutante, que Philip a tenu à lui offrir. Philip gardera cette image adorable gravée au plus profond de son cœur. Pendant les jours qu'il vient de passer auprès de Bertha, chez son père, le professeur Herrick, un entomologiste bien connu dans tous les cercles scientifiques, il est devenu passionnément amoureux, mais sa timidité n'en a laissé rien voir et il a manqué l'occasion de se déclarer. Comment l'eût-il osé n'étant rien encore qu'un grand garçon assez gauche et un peu taciturne, voué à l'existence plus que sérieuse d'un camp de la frontière, au milieu d'Indiens hostiles? Ce n'est pas le moment, s'est-il dit. Et quand il a enfin jugé le moment venu, tout à coup une lettre lui a été remise, l'empêchant d'envoyer celle qu'il venait d'écrire avec un grand battement de cœur. Bertha est mariée. Il déchire sa demande, dont jamais la jeune femme n'aura connaissance, et malheureux, mais ferme, se résigne à vivre uniquement pour le devoir. Depuis lors il entend quelquefois parler de celle qu'à présent l'on nomme Mrs Amory.

Avant son mariage elle était déjà une petite personne brillante, spirituelle, bien au-dessus de la plupart des femmes de son entourage, on lui avait déjà établi une réputation mondaine; cette réputation n'a fait que grandir. Bertha est merveilleusement sympathique, dans le sens italien du mot; c'est chez elle une amabilité, une grâce native, sans l'ombre de préparation ni de calcul; elle enchaîne tous les cœurs, parce qu'elle ne peut pas faire autrement; tel est le jugement de ceux qui l'aiment; les autres la trouvent très forte, et lui décernent à l'unanimité cette épithète de *clever* qui revient si souvent dans la langue anglaise pour qualifier, sans beaucoup de nuances ni de discernement, tous les genres de supériorité intellectuelle. Un long temps se passe avant que Tredennis ne retourne à Washington; il y arrive avec l'administration, au milieu des fêtes et des rues pavoisées. Aucun homme de son âge n'a eu un avancement aussi rapide, aucun n'est plus généralement estimé. Sa première visite est pour le professeur Herrick; on croirait que ce dernier n'a pas bougé depuis huit années; Philip le retrouve en robe de chambre, assis devant sa table, armé d'une épingle et empalant un coléoptère. Aussitôt les deux hommes se remettent à causer de Bertha comme s'ils ne faisaient que reprendre une conversation accoutumée. Le professeur est très vivement intéressé par sa fille; il l'a étudiée ni plus ni moins

qu'un brillant papillon, il l'a étiquetée, classée; elle est décidément absorbante au moins autant que ses collections d'insectes, il a suivi à la loupe ses évolutions, ses transformations depuis l'heure où elle n'était qu'un jeune animal joyeux, riant et chantant sans motif, parce qu'elle ne pouvait s'en empêcher, ornant sa personne par coquetterie instinctive, jusqu'à l'heure où elle s'est trompée dans un choix qui exigerait, pour être raisonnable, que celle qui le fait eût à vingt ans les lumières et l'expérience d'une femme de quarante. Son gendre ne le satisfait qu'à demi; c'est un joli garçon, un peu efféminé, léger, impressionnable, qui a paru follement épris de Bertha, si follement qu'elle eût craint, par un refus, de le conduire au désespoir. Bertha Herrick a commis l'erreur assez fréquente de prendre l'amour qu'elle inspirait pour celui qu'elle aurait dû ressentir; moitié compassion, moitié entraînement, elle a dit oui. Philip ne saura que beaucoup plus tard qu'elle a été auparavant tentée de lui demander conseil, qu'elle a commencé pour lui une lettre difficile à écrire, bref que, s'il se souvenait de Bertha, Bertha ne l'avait pas oublié non plus. Il la croit heureuse maintenant; elle lui apparaît telle dans le premier salon où il la rencontre, en toilette du soir, plus ravissante que jamais, un bouquet de roses et d'héliotrope à la main, — son bouquet à lui, le bouquet d'autrefois. Il est troublé, cela va sans dire, mais elle fait preuve d'une liberté d'esprit qui le rend vite à la raison; leur causerie à demi-voix est conduite par elle sur le ton du badinage, elle lui désigne gaîment les notabilités, a sur chacune d'elles une petite histoire. Cette manière de montrer la lanterne magique est un peu usée, par parenthèse : bien entendu, nous rencontrons l'inévitable journaliste femelle, la correspondante d'une demi-douzaine de gazettes de l'ouest, qui écrit en même temps la chronique d'un grand journal quotidien, une de ces chroniques tout en néologismes, parmi lesquels on peut relever un substantif extraordinaire : *avoirdupois,* dans le sens d'embonpoint. Il y a d'autres hardiesses de ce genre et des mots français écorchés, comme *bonmots* (en un seul), que nous voudrions effacer du style si naturel et si agréable de Mrs Burnett; le patois du Lancashire nous paraît facile à lire en comparaison.

Philip conçoit de prime abord une certaine antipathie vague pour celui qu'en d'autres pays on appellerait le sigisbé de Bertha, un cousin de son mari qui ne la quitte pas. Ses soupçons s'égarent, le lecteur s'en apercevra avant même que Laurence Arbuthnot, — c'est le nom de ce cousin, — épouse la douce et mélancolique Mrs Sylvestre, mais on ne peut nier que les allures de ce sceptique, dont Mrs Amory a fait son conseiller intime, ne soient d'apparences fort suspectes. L'amitié entre homme et femme peut

être singulièrement familière, paraît-il, en Amérique; elle confine à la camaraderie et au *flirt*. Mrs Amory emprunte à son ami « Larry » un langage frivole et railleur, un masque de légèreté qui jamais ne tombe. C'est en élève de « Larry » qu'elle parle dans la jolie tirade où elle déclare ne pas jouir des émotions, ne pas les aimer : — Si j'en avais une, par hasard, explique-t-elle, je ne pourrais m'empêcher d'analyser ses effets; je me dirais tout le temps : « maintenant j'ai chaud, maintenant j'ai froid, » et quand ce serait fini, je serais lasse non pas seulement de l'émotion elle-même, mais de prendre ainsi ma propre température. — Le monde qui entend ces propos et qui se laisse charmer par cette jolie personne, toujours prête à jouir de tout et possédée d'un besoin de plaisir presque fiévreux, la croit naturellement tout le contraire de sentimentale et de malheureuse; son imperturbable empire sur elle-même est en effet prodigieux, il lui nuit même aux yeux du lecteur, qui se lasse de ce perpétuel sourire, de cette étourdissante activité mondaine, de cet esprit tendu sans cesse pour lancer des mots brillans, lesquels ne sont pas toujours d'un goût irréprochable. Par parenthèse, le ton de la *meilleure société* de Washington n'a aucun rapport avec ce que nous appellerions ici le ton de la parfaitement bonne compagnie. L'auteur nous parle beaucoup de *distinction*, de *raffinemens*, de *subtilités*, de *nuances*, mais nous ne les sentons guère. La grande distinction de Mrs Amory et son grand mérite consistent à ne pas faire souffrir les autres de ses propres erreurs, bien qu'elle en souffre elle-même; elle est une délicieuse épouse pour le mari qu'elle a jugé depuis longtemps et qui, de son côté, ne la prend point au sérieux; elle est une délicieuse amie, une délicieuse maîtresse de maison, une mère attentive, une infatigable danseuse; elle s'impose d'être superficiellement coquette avec Tredennis, qu'elle adore, et d'aller partout où l'on s'amuse quand sa santé, son humeur lui commanderaient de rester tranquille; elle suffit à tout et s'est évidemment juré, avec une bonne volonté louable, de tirer le meilleur parti possible de son sort, d'être satisfaite quand même du peu qu'elle a. Comment s'étonner qu'une pareille contrainte la rende nerveuse à l'excès? Cette mondaine, en somme, est une martyre. Son père l'a deviné le premier, mais il croit que l'objet de la passion contre laquelle, d'un effort désespéré, elle lutte sans relâche, n'est autre que Laurence Arbuthnot, ce dandy fourvoyé dans l'administration, qui paraît la troubler quand il chante avec trop d'expression la *Sérénade* de Schubert. L'habitude du microscope n'a pas rendu très clairvoyant le digne professeur, puisqu'il charge Philip Tredennis de veiller sur Mrs Amory, de se mettre entre elle et l'homme qu'elle aime. Voilà comment Philip, qui, en réalité, est cet homme, l'homme

dangereux à son insu, se trouve amené par les circonstances à passer dix jours à la campagne en tête-à-tête avec Mrs Amory. Mais nous n'avons pas un instant d'inquiétude. Il est de force à lutter contre ses propres sentimens et même contre ceux qu'il inspire. Seul auprès de la jeune femme, dans une sorte d'Arcadie où rien ne leur rappelle le devoir, il veille sur sa vertu bien loin de l'attaquer, il rivalise de désintéressement et de délicatesse avec le *Garde du corps* de M. Duruy; cette périlleuse épreuve, qui aurait pu avoir de si funestes résultats, ne lui laisse qu'une recrudescence de respect pour Bertha. Il l'a vue dépouillée de l'attirail de conventions qui la gâtait à ses yeux, de son jargon ultra-moderne, de ses allures évaporées, revenue naïvement à sa nature véritable; la femme à la mode s'est effacée devant une jeune mère attentive au chevet de son enfant malade, il a retrouvé la petite Bertha d'autrefois, pour l'amour de laquelle il a tout pardonné à Mrs Amory. Ce retour au passé n'aura que la durée d'un rêve; Bertha, qui en a senti le danger, se rejettera plus que jamais dans le tourbillon qui est sa sauvegarde. Mais en vain cherchera-t-elle à se calomnier, Philip lui répétera toujours avec une obstination sublime :

— Je ne vous crois pas. Déguisez-vous tant que vous voudrez. Je sais qui vous êtes, ce que vous valez; je vous ai vue à l'œuvre. Il y a des jours sur lesquels vous ne pouvez revenir.

À quelles épreuves, du reste, sera mise sa confiance! L'une des lubies récentes de Mrs Amory est la politique : au Capitole des débats excitans occupent l'attention publique dans ce moment-là; elle les suit tous les jours pendant une heure ou deux, en prenant sur son calepin de petites notes satiriques et des croquis de profils sénatoriaux qu'elle montre le soir à ses intimes pour les amuser. Son mari encourage ce genre de passe-temps; il la pousse à lire les journaux, à recueillir des renseignemens, ce qu'elle fait d'ailleurs sans le moindre sérieux, mais surtout il lui impose la présence peu agréable d'un certain sénateur Planefield, qui l'accable de ses bouquets et de ses vulgaires galanteries. Lorsqu'elle s'étonne d'avoir aussi souvent à sa table le sénateur Planefield et des amis ou collègues de ce personnage, qui ne sont guère plus intéressans que lui-même, Amory lui répond que ces dîners assurent le succès de la fameuse affaire de Westoria, succès qui d'ailleurs, à l'entendre, ne lui inspire qu'un intérêt d'amateur ; mais cette affaire dont tout Washington s'occupe depuis qu'elle est sur le tapis a un passé si dramatique, elle promet d'avoir un si splendide avenir qu'il est impossible de ne point se passionner pour elle. Les terres de Westoria portent le nom de leur défunt possesseur, l'infortuné Westor, qui s'est tué, faute d'avoir réussi à faire voter le chemin de fer in-

dispensable à l'exploitation d'une mine de charbon qu'il possédait. Il faut dire que cet échec avait été accompagné pour lui de circonstances particulièrement cruelles. A la construction du chemin de fer était attaché son mariage avec une jeune fille de Washington que recherchait aussi un personnage politique très influent, si influent qu'il sut empêcher le vote de passer pour s'approprier du même coup la demoiselle. Westor se trouva un matin sans espérances, sans le sou et sans fiancée, grâce aux machinations d'un soi-disant protecteur sur l'aide duquel il comptait, car le traître avait fait semblant de travailler pour lui. Une folie de désespoir le prit, il se brûla la cervelle. C'est ce qu'on pourrait appeler le roman d'un chemin de fer. Depuis, les terres, vendues à bas prix par des héritiers ignorans de leur valeur réelle, sont tombées dans les mains de spéculateurs habiles et haut placés; la question du grand chemin de fer a été de nouveau discutée, elle semble depuis peu tout près d'aboutir. Planefield est parmi ceux qui y gagneraient le plus, et Amory a placé, sans le dire, dans cette affaire une fortune qui est celle de sa femme. Maintenant il se sert pour parvenir de sa femme elle-même. Pourquoi n'emploierait-elle pas utilement les qualités qu'elle possède, au lieu de les gaspiller? On n'a raison des sénateurs et des députés qu'au moyen de l'intrigue, et les intrigans de profession, les intrigantes surtout, réussissent moins sûrement; on les connaît, leur but se laisse trop deviner, tandis qu'une maîtresse de maison accomplie peut réunir autour d'elle et enjôler à souhait des gens sans méfiance. Ainsi raisonne Richard Amory. — Après tout, se dit-il, où est le mal? — Le mal serait peut-être d'exposer une femme, si vertueuse qu'elle soit, à de brutales convoitises. Le mal serait de lui amener ce gros homme au verbe haut et aux yeux hardis, qui métaphoriquement a toujours l'air d'avoir les mains dans ses poches en affectant les apparences du sans-gêne, justement pour cacher qu'il est souvent embarrassé, faute des premiers rudimens du savoir-vivre. Planefield est ignoble et compromettant, mais Amory ne voit que ce qu'il lui convient de voir; son optimisme systématique l'empêche de s'alarmer de rien. L'inconséquence dont il se pique l'entraîne toujours, d'ailleurs, du côté qu'il croit lui être avantageux. Tredennis, l'un des premiers, fait cette observation. Il n'a jamais eu de goût pour Amory, toute raison personnelle à part, il a flairé très vite un hideux égoïsme sous son agréable laisser-aller et sa fausse franchise.

La pensée des abîmes où peut être entraînée celle qu'il aime l'épouvante, il a le courage d'avertir Bertha de certains mauvais bruits qui commencent à courir sur son compte, et c'est entre eux le signal d'une quasi brouille, Mrs Amory ayant repoussé ses conseils

avec hauteur, même avec dureté. Comment Tredennis comprendrait-il que la malheureuse n'a qu'une peur au monde, la peur de s'abandonner trop volontiers à sa protection, à sa tendresse, qu'elle s'entoure avec obstination de tout ce qui peut la séparer de lui, qu'elle se calomnie à plaisir? Il y a de l'héroïsme dans ses torts apparens. Mais quoiqu'elle n'ait pas hésité à blesser son meilleur ami, elle sait qu'il n'a que trop raison, et, sans en convenir avec personne, elle forme la résolution d'en finir avec un genre de vie qui lui pèse. Prenant pour prétexte sa santé, visiblement atteinte, elle parle de quitter Washington; impossible,.. Amory ne veut rien entendre. La présence de sa femme est indispensable à la conclusion de l'affaire; il faut qu'elle reste coûte que coûte, qu'elle mette au service d'une bande de spéculateurs avides son esprit, ses amitiés, son salon, lequel de plus en plus se remplit de personnages étranges, prenant tous un intérêt plus ou moins direct au futur chemin de fer; leur présence envahissante chasse les anciens habitués; bientôt ce qui a été chuchoté tout bas se proclame tout haut: les Amory, mari et femme, sont considérés comme des intrigans adonnés corps et âme au *lobbyisme* le plus répréhensible. Bertha s'aperçoit peu à peu de la froideur relative d'un monde dont elle était la reine; ce monde se transforme autour d'elle; tous les gens, fort communs pour la plupart, qu'elle est obligée de recevoir, ont quelque raison de venir chez elle, qui n'est point raison de convenance ou de sympathie; on fait des affaires sous son patronage. Chaque jour des devoirs nouveaux, tous assez mystérieux, incombent à la pauvre créature; elle est forcée d'aller chez une femme plus que déplaisante, parce que le mari de cette femme est membre d'un comité; il lui faut séduire des gens de l'ouest sans éducation, des gens du sud trop inflammables, supporter la fatigue mentale et physique qui s'attache à ses réceptions aussi nombreuses que mêlées.

Parmi les hommes politiques qu'elle est chargée de gagner à la cause, se trouve un sénateur du nom de Blundel, déjà vieux, assez inculte, sans tact et sans manières, mais d'un caractère droit et d'une intégrité parfaite, qui se prend d'affection pour cette petite personne plus charmante que toutes celles qu'il ait jamais eu l'occasion de rencontrer dans sa vie très peu mondaine, — affection à demi paternelle et doublée de curiosité, car, si la femme l'attire, il se méfie du mari. Celui-ci, qui s'est engagé secrètement dans des spéculations de toute sorte, est alors à peu près ruiné; il n'a plus d'espoir que dans l'affaire de Westoria; si elle manque, il se sent perdu. La peur d'échouer le rend téméraire, il passe des démarches, des instances, des offres voilées, à une franche tentative de corruption, conduite par les mains de sa femme qui agit en

aveugle, sans savoir ce qu'elle fait. Supposons qu'un enfant fasse sauter un tonneau de poudre en jouant avec des allumettes ; il ne serait pas plus surpris, plus terrifié que ne l'est Bertha devant un autre genre d'explosion. Mais la colère du sénateur Blundel ne se tourne pas contre elle; ce brave homme est persuadé de son innocence, malgré toutes les preuves apparentes du contraire. Par pitié pour elle, il jette au feu, sans l'ouvrir, l'enveloppe qu'elle lui a remise de la part de son mari et promet d'en ignorer le contenu, de ne point dénoncer au pays tout entier, comme il en aurait envie, cette démarche effrontée. Malgré tout, des rumeurs fâcheuses circulent sur la fin lamentable de la grande affaire *westorienne* et sur la fuite d'Amory, qui, démasqué, ruiné, n'a trouvé rien de mieux à faire que de passer à l'étranger en laissant à d'autres le soin de défendre la réputation de sa femme. Blundel et Tredennis s'acquittent de cette tâche de la façon la plus chevaleresque. La malheureuse Bertha leur doit de n'être pas mise au ban de la société. Celui qu'elle a tant fait souffrir, le sublime Philip, va jusqu'à essayer de lui persuader qu'Amory n'a joué que par ses ordres avec de l'argent qui lui appartenait. Bertha voit qu'il veut, au prix d'un mensonge, la laisser riche; non seulement elle refuse ce secours matériel inacceptable, mais encore, avec un courage surhumain, elle exige que l'homme dont la grandeur ne lui est jamais plus clairement apparue s'éloigne, la laisse toute à ses derniers devoirs, à ses devoirs de mère. Tredennis sera tué bientôt après dans une escarmouche contre des Indiens rebelles, et la petite Janey Amory héritera de la fortune dont sa mère n'a pas voulu. C'est tout de bon une veuve qui vit, triste et le cœur brisé, chez le professeur Herrick, mais nul ne sait le nom de celui dont en secret elle porte le deuil inconsolable. M. Richard Amory s'est fixé à Paris; il y brille au milieu de la colonie américaine en continuant des spéculations qui sont quelquefois heureuses.

Tel est ce roman, où la préoccupation de soutenir certaines thèses nuit à l'intérêt de l'intrigue et au naturel du dialogue. Par exemple, les saillies spirituelles de Bertha sont entremêlées de tirades telles que celles-ci qui n'ont que fort peu, on en conviendra, l'allure habituelle de la conversation; il s'agit d'un président de la République, nouvellement élu :

— Oui, en effet, dit Mrs Amory, il a l'air fatigué, bien que ce soit assez déraisonnable de sa part. Il n'a rien à faire, en somme, que suffire aux demandes de deux partis politiques qui se haïssent et à réparer les sottises commises pendant des douzaines d'années par ses prédécesseurs. Pour cela il a quatre ans devant lui et tout le monde lui donne des conseils. Je me demande s'il est content et s'il se rend compte au juste de ce qui lui est arrivé. Il n'est pas

roi, il n'a pas la ressource d'essayer une couronne dans ses momens d'incertitude, il n'est pas obligé de se vêtir à l'occasion de velours et d'hermine, ce qui aide les princes à se persuader de la réalité des choses; comment y parviendrait-il, lui qui ne porte que l'habit de tout le monde, qui ne se sent pas le droit de couper les têtes à son gré, qui n'a pas le moindre donjon sous la main? Peut-être comprend-il qu'il nous en impose et est-il un peu honteux de lui-même. Je me demande s'il n'est pas poursuivi par un fantôme désagréable qui persiste à lui rappeler le jour où il ne sera plus qu'un ex-président abject et où nous le plaindrons quand nous ne le condamnerons pas. Traîné au Capitole dans le char triomphal du nouveau-venu, il saura qu'il est éveillé de son rêve et il appellera peut-être ce rêve un cauchemar, avec une certaine satisfaction qu'il soit passé.

Ailleurs, nous tombons d'une belle scène d'amour, d'une situation palpitante d'intérêt, à quelque tableau de l'élection présidentielle. L'auteur nous montre comment, pendant la campagne électorale, tel candidat est traîné dans la boue, voit ses mœurs attaquées, son honneur flétri, ses capacités absolument niées, tous les événemens de son passé politique et privé, livrés à la dérision publique. Sur lui les avis sont singulièrement partagés. Les uns soutiennent que son éducation a été négligée au point qu'à sa majorité il ne savait pas lire, et les autres qu'il comprenait le grec dès l'âge de quatre ans; ceux-ci qu'il est un faussaire et un bandit, ceux-là qu'il est un modèle de vertu et de probité; beaucoup d'autres faits contradictoires sont prouvés d'une manière indiscutable au grand amusement de la foule. Puis après l'élection, il semble tout à coup que ce personnage tant discuté n'ait jamais eu d'histoire, tant son histoire importe peu; il a devant lui un espace de quatre ans qu'il faut utiliser... Après cela, le déluge. Ses adversaires se vantent de la justesse de leurs pronostics touchant une nullité qui se montre en toutes choses; ses partisans l'admonestent avec douceur, quand ils ne crient pas à l'ingratitude, leurs services n'étant jamais suffisamment récompensés. Le président est en face d'une agréable alternative; celle de passer pour un renégat ou pour un *vendu*. Le salut du pays n'est censé possible qu'à la condition qu'il procure des places à tous ceux qui en briguent. S'agit-il de former un cabinet? On l'avertit qu'il ne se rendra le Sud favorable qu'en choisissant A.., que le Nord ne lui pardonnera jamais de ne pas élire B.., que pour balayer l'Ouest il faut D.., que pour unir le pays tout entier E... serait indispensable. Les circonstances lui ayant fait appeler G... au ministère, les prophéties recommencent sur la chute inévitable du gouvernement et la perte infaillible du pays tout entier; mais, après

des efforts acrobatiques extraordinaires, il se trouve que l'équilibre est recouvré ; on conclut alors que les catastrophes prévues sont probablement remises aux prochaines élections, on pousse un soupir de soulagement, et c'est toujours à recommencer.

Hélas ! nous connaissons par expérience cet état de choses républicaines, nous le considérons sans plaisir ; malgré tout l'intérêt que les amours inavouées de Philip et de Bertha, les coupables spéculations d'Amory, les talens de société de Laurence Arbuthnot, la bonhomie du sénateur Blundel et autres assaisonnemens distribués d'une main savante peuvent ajouter au récit des embarras et des fautes de l'administration, nous quittons sans regret ces deux volumes, un peu surchargés, pour la courte, simple et délicieuse histoire du *Petit lord Fauntleroy*, une histoire racontée aux enfans et qui enchante les grandes personnes.

III.

L'éducation d'un terrible grand-père par le plus charmant des petits-fils, tel est le sujet de *Little lord Fauntleroy* ; chez nous ce sujet passerait pour subversif, puisqu'il est convenu que dans tous les livres dédiés à la jeunesse, les parens et les maîtres doivent être sans reproche, mais en Angleterre et en Amérique on se soucie beaucoup moins qu'en France de servir aux enfans une leçon de morale toute faite, si l'on se préoccupe davantage de ne pas scandaliser leurs aînés par des peintures trop libres et trop hardies. *Les Souvenirs de jeunesse* du comte Tolstoï n'y auraient pas été expurgés avant de devenir un livre d'étrennes et la première partie de l'*Histoire de Sybille* irait dans toutes les mains. Il y a une remarque très caractéristique à faire en passant : ici l'on dissimule avec soin la vérité de la vie à ceux qui savent lire jusqu'au moment convenu où les derniers voiles sont brutalement arrachés, ne laissant rien dans l'ombre, pas même ce qui gagnerait le plus à y rester ; là-bas il y a moins de scrupules, moins de réserve au début, beaucoup moins de bandelettes et de lisières, mais, en revanche, un respect indéfiniment prolongé de la décence ; bref, pour continuer les comparaisons, l'on ne passe pas d'une fade bouillie aux plus brûlantes épices, on se nourrit à tout âge de viandes saines et sans grand apprêt. *Little lord Fauntleroy* ne pouvait voir le jour que dans un pays où la morale littéraire est ainsi comprise. Ce sera sa rare et heureuse fortune de faire pleurer et sourire encore, chaque fois qu'ils le reprendront, ceux qui, vingt années auparavant, l'auront lu avec délices, et de séduire les blasés après avoir gagné le cœur des naïfs.

Le fils cadet d'une grande maison d'Angleterre, Cedric Errol, a encouru la disgrâce de sa famille par une mésalliance. Tandis qu'il voyageait en Amérique, il a rencontré la plus jolie des demoiselles de compagnie et a eu le tort de la donner pour bru à un homme infatué de son rang tel que le vieux comte de Dorincourt. De là rupture complète entre le père et le fils. Ce dernier est mort jeune, laissant à sa veuve le soin d'élever un petit garçon qui passe les sept premières années de sa vie dans le modeste intérieur maternel, sans beaucoup de compagnons de son âge, prématurément réfléchi, comme les enfans voués à la société habituelle des grandes personnes le sont toujours. Soudain, un événement extraordinaire se produit; le comte de Dorincourt, ayant perdu successivement ses fils aînés, deux francs mauvais sujets, fait réclamer à l'improviste le dernier rejeton de sa race; il envoie son homme d'affaires, M. Havisham, tout exprès à New-York. Or le jour où M. Havisham se présente chez Mrs Errol, Cedric a eu justement une intéressante conversation avec l'épicier du coin, Mr Hobbs, farouche républicain, très occupé de politique et aussi hostile dans sa boutique à l'aristocratie anglaise, que le comte de Dorincourt peut l'être dans son château à la canaille américaine. Hobbs s'est beaucoup échauffé contre les grands seigneurs à propos de certaine image de l'*Illustrated London News* qui représente une cérémonie à la cour.

— Du train dont vont ces gens-là, vous verrez ce qui les attend. On en aura bientôt assez, et ceux qu'ils auront foulés aux pieds les feront sauter en l'air, oui, eux tous, les marquis, les comtes et le reste.

Cedric était perché comme de coutume sur un très haut tabouret parmi les pains de savons et les paquets de chandelles, son chapeau en arrière, ses mains dans ses poches pour mieux imiter Mr Hobbs.

— Avez-vous connu beaucoup de marquis, demanda-t-il, beaucoup de comtes?

— Ma foi, non, répondit l'épicier avec indignation. Je voudrais en attraper un dans ma boutique, je ne vous dis que ça. Jamais je ne souffrirai que des tyrans viennent rôder autour de mes boîtes à biscuits.

Et il s'épongea le front en regardant autour de lui d'un air farouche.

— Peut-être ne seraient-ils ni comtes ni marquis s'ils pouvaient être autre chose, murmura Cedric, pris d'une pitié vague pour leur malheureuse condition.

— Vous vous imaginez cela! cria Mr Hobbs. Ils en tirent gloire, au contraire, ils ont ça dans le sang. C'est une méchante espèce...

Au milieu de ce dialogue instructif, la bonne de Cedric est venue

le chercher, tout émue, et il a trouvé chez sa mère, en rentrant, un grand monsieur maigre qui l'a regardé d'un air curieux et satisfait, en disant :

— Ainsi c'est là le petit lord Fauntleroy ?

Grand étonnement de Cedric quand la chose lui est expliquée ; il comprend mal, il a presque peur, il aimerait mieux ne pas être lord, aucun des petits garçons qu'il a connus n'était lord, et c'est un chagrin pour lui de quitter Mr Hobbs à qui timidement il va conter ce qu'il considère comme une mauvaise fortune.

— Mr Hobbs, vous avez dit hier que vous ne laisseriez jamais des lords rôder autour de vos boîtes à biscuits ; eh bien ! il y en a un d'assis sur vos biscuits en ce moment même ! Je suis un lord, ou je vais en être un, je ne veux pas vous tromper.

Mr Hobbs se lève brusquement, regarde le thermomètre, puis la figure de son petit ami, pose une main sur la tête bouclée du bambin et s'écrie :

— Vous avez reçu un coup de soleil ? Par un jour aussi chaud, ce n'est pas étonnant ! Qu'est-ce que vous ressentez ? D'où souffrez-vous ? Depuis quand cela vous a-t-il pris ?

Lorsque Cédric est parvenu à lui expliquer que son grand-père, qu'il ne connaît pas, le fait demander en Angleterre, Mr Hobbs balbutie, au milieu des exclamations les plus incohérentes :

— Et vous croyez qu'il n'y a pas moyen de vous tirer de là ?

— J'ai peur que non, répond Cedric. Maman dit que mon papa aurait voulu que j'obéisse... Mais, si je dois être lord malgré moi, il y a une chose que je peux faire, j'essaierai d'être un bon lord... Je ne serai jamais un tyran, je vous le promets, et s'il y a une nouvelle guerre avec l'Amérique, je veux tâcher de l'arrêter.

Le plus grand sacrifice que puisse faire Cedric à la situation qu'il n'a pas cherchée, c'est celui de l'intimité avec sa mère, qui se résigne à l'abandonner, quoi qu'il lui en coûte, — pour son bien, dit-elle. Il est vrai qu'elle le suivra en Angleterre et qu'elle pourra le voir souvent, — le vieux *earl* y a consenti, avec le secret espoir de réussir peu à peu à détacher cet enfant de sa mère en comblant tous ses désirs, en lui faisant une existence aussi brillante qu'était obscure et modeste celle qu'il avait menée auparavant. Mais Cedric n'est pas de ceux que l'on peut aisément corrompre ; toute la diplomatie du monde se brisera contre sa jeune vertu. L'équipage envoyé à sa rencontre, la livrée nombreuse, le parc immense, le château majestueux, l'émerveillent bien comme la réalisation des images qu'il a vues dans les contes de fées, mais sans qu'il s'enorgueillisse pour cela d'en être le futur possesseur ; il aborde avec confiance un vieillard aux traits durs, à la physionomie impérieuse,

et il plaît à cet orgueilleux gentilhomme que l'héritier de sa race ne montre ni gaucherie ni timidité, qu'il vienne ainsi se blottir auprès de son fauteuil en caressant le grand chien formidable qui fait peur aux autres enfans. De quoi parle simplement le petit Cedric? De ses humbles amis d'Amérique, des pauvres gens auxquels il a fait des cadeaux avec l'argent donné par son grand-père, qu'il trouve bon, bien que personne n'ait jamais été de cet avis. Puis il le force à regarder le portrait de Chérie, — c'est ainsi qu'il nomme sa maman, — et, si prévenu que soit le terrible aïeul, il commence peut-être dès lors, malgré lui, à trouver des excuses au mariage américain, qu'il qualifiait d'odieux.

Une série de tableaux variés nous fait assister à la conquête de l'ogre par un petit être sans défense, qui finit par rester maître de la situation. Cedric est aimable parce qu'il est naïf et aimant. La puissance que ces qualités confèrent équivaut à une sorte de royauté.

Aussitôt que le comte de Dorincourt devient susceptible d'aimer quelqu'un, il devient aussi, non pas aussi bon que le croit son petit-fils, mais déjà meilleur, puisqu'il trouve plaisir à faire les choses que le cœur innocent et tendre d'un enfant lui suggère. Il est heureux, honnêtement heureux pour la première fois de sa vie, et le bonheur contribue aussi à la bonté ; le vieux seigneur comprend enfin que se faire craindre n'est pas, après tout, l'idéal d'une vie humaine.

Naturellement, le premier effet de la faveur sans bornes dont jouit lord Fauntleroy sera l'entrée triomphale de Chérie dans le château, où sa place est marquée, où elle apportera le charme de sa douceur et de sa grâce, ce charme modeste et souverain qu'elle a su transmettre à son fils. Et des circonstances un peu trop romanesques, peut-être, amèneront aussi en Angleterre quelques-uns des amis américains de Cedric. Le plus ancien, l'épicier contempteur de la noblesse, ennemi juré des privilèges, républicain jusqu'aux moelles, Mr Hobbs, finira même par y rester. Il abandonne son magasin de New-York pour le village d'Erlesboro, voisin du château, dont le patronage fera prospérer la nouvelle boutique. Le comte et Hobbs ne deviendront jamais, on peut le croire, précisément intimes ; mais l'épicier affichera peu à peu des préjugés beaucoup plus aristocratiques encore que ne peuvent l'être ceux de Sa Seigneurie. Chaque matin, il lira dans son journal les nouvelles de la cour et suivra les faits et gestes de la chambre des lords. C'est là le grain d'humour dont Mrs Burnett ne manque jamais d'assaisonner ses romans, assaisonnement tout américain, quelquefois un peu forcé, mais qui a bien sa piquante

saveur, — rien du *grim* humour, notons-le, de la Nouvelle-Angleterre, accompagné de religion et où la tendance morale se fait sentir à travers la plaisanterie même. Mrs Burnett est du sud, dans toute l'acception que donnent à ce mot les puritains du nord; elle ne cite guère la Bible et on ne trouvera dans ses écrits ni une parabole ni une leçon. La puissance de la bonté naturelle, ingénue, ignorante du mal paraît être son thème favori; en effet, toute la morale du *Petit lord Fauntleroy* pourrait être résumée ainsi : Celui qui ne croit pas à la méchanceté, qui, par conséquent, n'en a pas peur, ne rencontre pas de méchans.

Cette quasi-vérité nous est prouvée une fois de plus dans un autre récit enfantin, beaucoup plus court que le premier, *Editha's Burglar*.

Edith est une petite fille qui a l'âge et le bon cœur de Cedric; elle sait, pour en avoir entendu parler, qu'il existe des criminels et au lieu de les craindre, elle les plaint, parce que, se dit-elle, personne sans doute ne leur a enseigné à mieux faire. La nuit donc où un voleur s'introduit dans la maison et où elle se trouve en face de ce personnage, elle ne crie ni ne s'effraie; elle demande poliment à l'intrus d'épargner le sommeil de sa maman, de forcer sans bruit les serrures et de vouloir bien se contenter de ses bijoux; au besoin, elle y joindra ses livres de récréation.

Jamais voleur ne fut plus étonné de sa vie. L'émotion ne l'empêche pas d'emporter tout ce qu'il peut et même l'écrin particulier d'Edith qui lui est si généreusement offert. Mais la suite prouve qu'on peut être voleur, et condamné, et déporté, impénitent par surcroît et farceur jusqu'au bout, en gardant néanmoins au fond de sa pensée, si souillée, si grossière qu'elle puisse être, un souvenir attendri qui est comme la première révélation du bien. Qu'on se figure un animal féroce dans la gueule duquel un petit enfant viendrait mettre une main confiante et qui, au lieu de fermer sur cette main ses terribles mâchoires, la laisserait se retirer et irait même jusqu'à la lécher amicalement : voilà ce qui se passe, ou il s'en faut de peu, entre Edith et son voleur.

On dit que Mrs Burnett va se consacrer à écrire d'une manière spéciale pour la jeunesse; nous le regretterions, car un tour de force tel que celui qu'elle a accompli en intéressant tous les âges au *Petit lord Fauntleroy* a peu de chances de se renouveler; elle retombera fatalement dans les invraisemblances et dans les mièvreries qui çà et là déparent *Sarah Crewe* et *le Voleur d'Edith*, si charmantes que soient ces deux bluettes. L'abus de l'imagination est un péril duquel il faut se garder en notre siècle de logique et d'analyse. *Through one administration*, malgré la recherche évi-

dente d'un certain réalisme dans la peinture générale de la société, manque un peu de profondeur et de finesse lorsqu'il s'agit de celle des caractères; la psychologie est un peu trop sommaire, un peu trop réglée selon les exigences d'une morale bourgeoise. Par exemple, on peut reprocher aux deux personnages principaux, de pousser chacun à sa manière le *self-control* au-delà des limites du possible. Bertha aura beau danser éperdument et Philip se taire avec obstination, il y a des momens où ce double parti-pris ne doit pas suffire. Partout, en Amérique comme ailleurs, les plus vertueux ont des défaillances et se montrent d'aventure inférieurs à eux-mêmes, quittes à reprendre aussitôt les rênes de leur volonté chancelante; c'est de ce combat que doit profiter le romancier pour nous inquiéter, pour nous émouvoir, pour nous donner surtout l'impression du *vrai*. Il y a aujourd'hui dans les lettres un grand souci de sincérité, d'observation intense. Esquiver une question scabreuse n'est pas la résoudre, et on ne répond pas à la légitime curiosité du lecteur en supprimant à propos ce qui risque de devenir incommode. Que Mrs Burnett s'interroge, qu'elle dise si elle n'a pas quelques remords d'avoir si aisément disposé du charbonnier Lowrie et du colonel Tredennis, parce qu'il fallait marier Joan et laisser Bertha toute à d'austères devoirs, pour la plus grande satisfaction des âmes sensibles ou timorées! Or ce ne sera point en se proposant d'amuser les enfans qu'elle gagnera ce qui lui manque sous le rapport de l'analyse rigoureuse.

A en croire la presse américaine, qui annonce avec fracas le nombre énorme de dollars payés par un éditeur magnifique pour son prochain roman, ce roman serait un incomparable chef-d'œuvre, mais nous ne voyons malheureusement dans de pareilles réclames qu'une certaine tendance, plus frappante aux États-Unis que partout ailleurs, à traiter les affaires d'art et de littérature comme des affaires commerciales; nous ne nous laissons pas éblouir par des chiffres. C'est au temps où les produits de l'imagination étaient cotés moins haut sur le marché que l'Amérique a vu fleurir les Hawthorne et les Edgar Poë. Alors, les entreprises littéraires ne rapportaient guère que de la gloire, et peut-être la littérature y gagnait-elle, parce que ceux qui en avaient la passion et le génie étaient seuls à s'y livrer. Nous voulons espérer que l'auteur si bien doué de *That Lass o' Lowrie* et de *Louisiana* se défendra contre la production trop rapide, contre le goût du succès facile et contre l'appât du gain qui ont perdu tant d'artistes en les conduisant droit à la négligence et à la vulgarité.

TH. BENTZON.

REVUE MUSICALE

UN OPÉRA IDÉAL.

Ce titre seul indique suffisamment que l'Opéra dont nous allons parler n'est pas le nôtre. Aussi bien, et quoi qu'on puisse dire, ce n'est celui de personne : ni des Anglais, ni des Italiens, ni des Espagnols, ni même des Allemands. Ne vous imaginez pas que les théâtres lyriques étrangers soient tous des modèles. Il n'en existe qu'un : celui de Bayreuth, auquel un régime artistique et financier exceptionnel assure tous les deux ou trois ans le luxe de quelques représentations, exceptionnelles aussi. Il y a donc des pailles, et parfois davantage, dans l'œil de nos voisins. Mais il y a des poutres dans le nôtre, et je crois qu'il est grand temps de les voir. Des incidens récens, et au fond assez mesquins : la reprise de *Lucie* et l'ajournement d'un ouvrage de M. Véronge de la Nux, ont soulevé des tempêtes et ameuté les journaux parisiens contre la direction de l'Opéra. Celle-ci sans doute est loin d'être irréprochable (nous ne nous plaçons, bien entendu, qu'au point de vue artistique) ; mais MM. Ritt et Gailhard ont des complices, qu'il serait injuste d'épargner. Pour exposer, sinon pour résoudre la question de l'Opéra, il est bon de l'élever et de l'agrandir un peu. On ne veut plus de ce qui est ; soit ! Pensons, ou, si vous voulez, rêvons à ce qui pourrait être. Les rêves parfois, comme la nuit, portent conseil.

L'Opéra de nos rêves serait, d'après une définition de M. Gounod, je crois, une sorte de musée musical, où l'on représenterait toujours avec honneur des œuvres d'honneur. J'ignore si l'on y jouerait *Zaïre ;* mais on y jouerait *Orphée, Alceste, Armide, Iphigénie, Fidelio, Euryanthe, Obéron* et les ouvrages de Berlioz, inconnus de notre génération. On y

jouerait le répertoire de Wagner, et Paris pourrait admirer *Lohengrin* et la *Valkyrie*, tout en se souvenant de Strasbourg et de Metz. La Ligue des patriotes et les marmitons feraient peut-être du tapage le premier soir ; je vous jure qu'ils n'en feraient pas le second, le ministre de l'intérieur, on le sait, pouvant au besoin prendre la défense des directeurs, quand on les attaque. Non-seulement nous aurions *Lohengrin ;* mais, nonobstant la participation de l'Italie à la triple alliance, nous aurions l'*Otello* de Verdi avec Mme Caron, avec M. Maurel, si le compositeur exigeait ces deux interprètes. Au lieu de tout cela, qu'avons-nous? Une semaine : *les Huguenots*, *Faust*, *l'Africaine ;* la semaine suivante : *l'Africaine*, *les Huguenots* et *Faust*. En moins de deux mois, les abonnés du vendredi se sont vu offrir quatre fois *Lucie* et *la Tempête ;* l'année dernière, ils ont entendu vingt fois *Roméo et Juliette*. Et cependant on laisse annoncer *les Troyens* en Allemagne et représenter *Samson et Dalila* en province. On a oublié *le Roi de Lahore*, un des meilleurs ouvrages dramatiques de M. Massenet ; on n'a pas réclamé naguère *le Roi d'Ys* à M. Lalo ; on exile à Bruxelles la *Salammbô* de M. Reyer avec Mme Caron, son interprète, et l'on reprend *Lucie de Lammermoor*, grâce au dévoûment d'un spectateur qui se trouve être un ténor et consent à chanter Edgar, pour que le chef de l'État, présent à la solennité, ne soit pas obligé de rentrer à l'Élysée sans avoir vu la pièce. Lorsqu'on donne *Aïda*, c'est bien autre chose : on va quérir à domicile une Amneris qui n'appartient plus au théâtre. Quand priera-t-on Mme Carvalho ou M. Duprez de sauver la représentation, la recette surtout, de *Faust* ou de *Guillaume Tell?*

Si du moins le répertoire, aussi restreint qu'invariable, était traité avec les égards qui lui sont dus, comme celui du Conservatoire, par exemple! Si, faute de le renouveler, on essayait de l'entretenir. Mais au lieu d'embaumer les dépouilles sacrées des vieux chefs-d'œuvre, on les laisse tomber en poussière. Aux inévitables atteintes du temps, qu'on ne saurait parer, mais qu'on peut amortir, on ajoute tous les jours, par la mollesse, la négligence, la routine de l'interprétation, des outrages nouveaux, et de ces coups de pied qui achèvent les lions. Pauvres *Huguenots!* Pour les déshonorer à jamais, on ne s'y prendrait pas d'autre sorte. Je n'avais pas eu le courage de les réentendre depuis certaine exécution de cinquantenaire qui leur avait été fatale. Bien malgré moi, j'ai dû encore assister au massacre. La représentation des *Huguenots* est la représentation type. Avis aux directeurs futurs d'un Opéra idéal, s'ils désirent voir comment il ne faudrait ni faire ni laisser faire. D'abord il ne faudrait pas livrer le rôle de Raoul à un énergumène ; il ne faudrait pas permettre à un ténor de vociférer quatre heures durant, de crier le premier et le second acte, de hurler le quatrième, et de se colleter avec une non moins hurlante Valentine, en poussant des cris affreux. L'Opéra n'est pas, ou, tel que nous l'ima-

ginons, ne serait pas une baraque de foire où l'on réglerait le duo des *Huguenots* comme un assaut de lutteurs. Le directeur que nous rêvons aurait sur ses pensionnaires une certaine influence artistique. Il saurait et pourrait faire des observations, donner des conseils; il veillerait à la sécurité des *Huguenots* comme le directeur du Louvre veille à celle de la *Joconde* ou des *Noces de Cana*. Il exercerait un droit de contrôle, au besoin de *veto*, non-seulement sur les premiers sujets, mais sur les derniers. Soigneux des moindres détails, il ne tolérerait pas qu'un déjeuner chez le comte de Nevers ressemblât à un repas de concierges ou de garçons de bureau. Mais, dira-t-on, où trouver des coryphées convenables? Peut-être dans les classes du Conservatoire, dont on formerait les élèves, hommes et femmes, aux grands rôles par les petits. Ils ne seraient pas déshonorés pour chanter quelques pages seulement, au besoin quelques mesures dans un chef-d'œuvre. Un écolier saurait dire le couvre-feu des *Huguenots;* un lauréat est incapable de jouer Raoul. Ils le prouvent bien, les pauvres jeunes gens qu'on lâche, c'est le mot, à travers des partitions dont ils connaissent un air seulement : celui qui leur a valu leur diplôme, Sésame prématuré d'une porte qu'ils ne devraient pas sitôt franchir.

N'insistons pas sur l'interprétation musicale des *Huguenots*. Depuis que nous en avons dit notre avis, elle n'a pas varié; nous non plus. Quant à la représentation matérielle, elle est à la hauteur de l'autre. L'article 1er du cahier des charges accepté par la direction de l'Opéra est ainsi conçu :

« Le directeur sera tenu de diriger l'Opéra avec la dignité et l'éclat qui conviennent au premier théâtre lyrique national.

« L'Opéra devra toujours se distinguer des autres théâtres par le choix des œuvres anciennes ou modernes qui y seront représentées, par le talent des artistes comme par la richesse des décorations, des costumes et de la mise en scène. »

De tous les articles du cahier des charges, voilà le plus général et peut-être le plus complètement méconnu. Œuvres anciennes : la dernière qu'on ait reprise est *Lucie*. Quant aux œuvres modernes, si l'Opéra se distingue, c'est par le choix de celles qui n'y sont pas représentées. — La richesse des décors et des costumes! Les uns comme les autres tombent en loques. La prison et l'église de *Faust* ressemblent à de vieilles housses de lustrine. On joue des pièces écossaises sous des plafonds de mosaïques byzantines, et les fenêtres de Lucie donnent sur des jardins de palmiers où se promènent des seigneurs vêtus à toutes les modes. La mise en scène! — Les directeurs de l'Opéra feraient bien d'aller à Bayreuth étudier cette partie de l'art théâtral, à laquelle les tendances modernes et l'amour toujours croissant de la vérité, au moins de la vraisemblance scénique, donnent une importance de plus en plus grande. Le cahier des charges parle de *richesse*.

Nous n'en demandons pas tant. Il suffirait que la mise en scène fût juste et intelligente, qu'elle aidât au lieu de nuire à l'effet de l'œuvre représentée. Raoul, par exemple, au premier acte des *Huguenots*, ne pourrait-il raconter sa rencontre avec une inconnue à des hôtes qui l'écouteraient, au lieu de la confier au souffleur, qu'il appelle : *Bel ange, reine des amours!* et de tourner le dos à des choristes immobiles et indifférens. Et quelle lugubre dînette que cette *Joyeuse orgie!* Elle n'a d'égale que le dernier souper de don Juan entre deux dames, dont j'ai vu jadis l'une manger avec ses doigts gantés de blanc.

Suivrons-nous les *Huguenots* de scène en scène? Rappelons seulement, au second acte, l'arrivée de Raoul, les yeux bandés, au milieu de vieilles dames rangées en demi-cercle régulier et qui chantent sans un élan, que dis-je? sans un mouvement, sans un geste, ce chœur pétillant de curiosité et de malice féminines. Dans les trois derniers actes, vainement le drame s'accentue et s'anime; les traditions, paraît-il, imposent les mêmes erremens. *Rataplan! Rataplan!* chantent les soldats huguenots, debout, alignés sur deux rangs, et face au public, comme un orphéon le jour du concours. Faites-les donc s'asseoir devant le cabaret et trinquer gaiement à la santé de Coligny! Que l'un d'eux, le premier venu, se lève et chante son refrain. De l'autre côté de la scène, que les femmes catholiques s'agenouillent, mais pas auprès de ce maudit souffleur, pour l'appeler encore *Vierge Marie*, comme Raoul, au premier acte, le traitait de *Reine des amours*. Ce n'est pas lui qu'elles doivent regarder, mais le cortège nuptial de Valentine et la chapelle, où se trouve l'image de cette Vierge qu'elles invoquent. Et le duel? et l'intervention de Marcel, si pathétique dans la partition, si molle et si froide à la scène! Et la mêlée générale, comprise au théâtre comme une leçon de solfège pour un double chœur qui ne saurait pas solfier! La musique ne manque pourtant ni de vigueur, ni d'âpreté, ni de mouvement. Allez voir, à Bayreuth, le finale du second acte des *Maîtres chanteurs*, et vous apprendrez comment se meut la foule au théâtre, comment une mise en scène bien réglée peut donner l'illusion de tout un quartier en émoi.

Ne revenons pas sur le grand duo du quatrième acte, horrible pugilat où les notes et les gestes sont remplacés par des cris et des horions. Quant au cinquième acte, le décor en est plus que misérable, et les choristes le jouent aussi mal qu'ils le chantent. Quand on arrive pour assassiner les gens, on ne reste pas à les regarder tranquillement au travers d'une grille; on force la grille et on se jette sur eux. Vraiment, on se demande comment Raoul, Valentine et Marcel peuvent s'élever à ce comble d'héroïque folie devant des meurtriers qui marchent vers eux à pas comptés, de l'air le plus affable du monde.

Voilà pour les *Huguenots*. Si nous étions de loisir, tout le répertoire y passerait. Un opéra devrait être plus qu'une œuvre d'art : l'œuvre de

tous les arts; mais ce sont là vérités qu'on ne paraît pas soupçonner à l'Académie nationale de musique!

Pourtant, de cette décadence et de ce désarroi, de cet abaissement esthétique, la direction de l'Opéra, nous le disions plus haut, n'est pas seule responsable. Elle a des complices dans les personnes et dans les choses elles-mêmes. Complice, le monument de M. Garnier; complices, le Conservatoire, le régime administratif, tel ou tel règlement relatif aux pensions de retraite; vous, enfin, abonnés, et nous, public de l'Opéra, complices, complices de toutes ces erreurs, de toutes ces fautes, parmi lesquelles il en est de réparables, et d'autres, hélas! sans remède.

L'Opéra, qui n'est peut-être pas le plus beau monument de Paris, en est, à coup sûr, le moins approprié à sa destination. Impossible de consacrer au plaisir des yeux et des oreilles un édifice où l'on voie moins bien et surtout où l'on entende plus mal. Il a coûté quelque chose comme cinquante millions; chaque année, outre l'intérêt de cette bagatelle, il engloutit des centaines de mille francs sous ses voûtes de marbre, de mosaïque et d'or. Le budget du seul balayage doit être supérieur à celui de l'orchestre. Oh! la somptueuse volière! Quel dommage qu'elle soit si chère à nettoyer et que les oiseaux s'y égosillent, quand ils ne s'y brisent pas la voix! N'eût-il pas été plus sage d'élever un simple théâtre de bois et de briques, sonore, élégant et confortable, ni trop grand, ni trop petit, où l'on eût joué, avec deux troupes différentes, le répertoire de l'Opéra et celui de l'Opéra-Comique? Les choses se passent ainsi à Vienne, où l'on est peut-être aussi musicien qu'à Paris. Mais, comme dit lady Macbeth, ce qui est fait ne peut pas ne pas être fait, et nul ne songe à demander la démolition de la coûteuse et peu commode bâtisse.

Ailleurs, peut-être, il y aurait à démolir, ou, du moins, à réformer : au Conservatoire, où l'Opéra recrute son personnel. Que le Conservatoire de Paris, dirigé par un maître éminent, soit le premier, ou parmi les premiers de l'Europe, nous ne saurions personnellement y contredire, d'abord sans ingratitude, et aussi peut-être sans iniquité. Ceux-là manquent à la vérité et à la justice qui accusent le Conservatoire d'impuissance et de stérilité. Le Conservatoire fait des élèves, de bons élèves parfois, qu'on a le tort seulement de prendre trop tôt pour des artistes. Un lauréat du Conservatoire chante les premiers rôles comme un Saint-Cyrien d'hier commanderait un corps d'armée. Pour changer en héros d'opéra l'apprenti maçon ou cordonnier de Lille ou de Toulouse, il faut plus d'un an d'études vocales, ou autres. Le talent, bien plutôt que le génie, est une longue patience. Ce n'était pas trop, pour former des musiciens, de l'enfance passée dans les maîtrises. Ce ne serait pas trop de l'adolescence consacrée tout entière à l'éducation de la voix, à l'acquisition du style, au développement de l'intelligence et du cœur. Imposez l'internat aux élèves du Conservatoire; empê-

chez-les d'aller le soir essayer leur voix et corrompre leur goût dans les cafés-concerts du quartier. S'ils veulent s'exercer, que ce soit à l'Opéra comme coryphées, et, au besoin, comme choristes; là, du moins, ils prendront l'habitude de la scène et du répertoire. Obligez-les à suivre tous, et assidûment, les cours, si bien faits pour eux et trop peu suivis par eux, de M. de Lapommeraye et de M. Bourgault-Ducoudray. Veillez à leur éducation générale; faites de vos pensionnaires plus que des chanteurs : des artistes. Je n'exige pas que Raoul de Nangis sache par cœur *la Chronique du règne de Charles IX*; mais je n'admets pas qu'Éléazar s'imagine encore, à la veille de débuter, que *la Juive* se passe en 1836.

Sont-ce là d'impraticables réformes ? Nous en rêvons bien d'autres. Nous rêvons d'un opéra discipliné, où choristes et danseuses, avant d'entrer en scène, et derrière une toile de fond, ne troubleraient pas la représentation du bruit de leur bavardage. Si les règlemens sur les pensions de retraite lient les mains au directeur et mettent qui doit commander à la merci de qui doit obéir, qu'on change les règlemens. Et, sans aller si loin, ne suffit-il pas de liquider la pension d'un artiste pour pouvoir le congédier? Il faut, dit-on, à l'Opéra, des choristes qui aient l'habitude du répertoire. Ceux-ci en ont le dégoût, et l'inspirent, depuis vingt ou trente ans qu'ils le ressassent (et nous ne parlons pas des plus âgés). Sont-ce des vieillards et des aïeules qui chantèrent jadis, une seule fois, hélas! *Lohengrin* à l'Eden? Les quinze cents spectateurs de cette représentation unique peuvent dire comment là-bas tout le monde faisait son métier et son devoir.

A l'Opéra, le désordre est partout. Si l'on parle sur la scène, on parle bien plus dans la salle, et le public (le public abonné surtout) nous paraît encore moins à plaindre qu'à blâmer. Au lieu de confier à la critique ses doléances et ses revendications, que ne prend-il ses intérêts lui-même? Il serait, lui qui paie, le meilleur champion de sa propre cause. Qu'il se plaigne, qu'il murmure; au besoin, qu'il siffle, les occasions ne lui manqueront pas. Mais, au lieu de protester, que fait-il? Il ne daigne pas même écouter. Il réclame un théâtre véritablement artistique; mais en est-il digne seulement? En réalité, n'a-t-on pas toujours l'Opéra, comme le gouvernement qu'on mérite? Nous péchons par tolérance et par inattention. J'ai vu le public supporter une Fidès, une Bertha, qu'un parterre de province eût accueillies par des huées. J'ai vu rappeler Raoul et Valentine avec une frénésie égale à celle que venait de déployer ce couple épileptique. Les cris, et les cris seulement, voilà ce qui réussit à forcer de temps en temps l'oreille des spectateurs. Puis les messieurs aux plastrons blancs et les dames décolletées retournent à leurs propos mondains, à leurs éventails bruyans, à leurs bonbons, à leurs lorgnettes distraites et vaga-

bondes. Ils viennent une fois par semaine se réunir et se retrouver dans le salon le plus banal et le plus doré de Paris. Il s'agit bien pour eux de musique, de vieux chefs-d'œuvre ou d'ouvrages nouveaux! A peine savent-ils ce qu'on joue; mais ils sont en toilette et ils bavardent. Un jour ou l'autre ils joueront au *whist* et prendront le thé. « Il se fit dans le ciel un silence d'une demi-heure. » Quand l'auteur de l'*Apocalypse* a signalé cet événement, il savait bien que le ciel seul pouvait être le théâtre d'un fait aussi extraordinaire. Quel directeur d'Opéra saura forcer ou amener le public à se taire? Lequel osera le *prier*, comme on fait au Conservatoire et chez M. Lamoureux, de ne pas entrer ni sortir pendant l'exécution des morceaux, c'est-à-dire ici, des actes? Qui protégera les spectateurs assis et attentifs contre l'odieux passage des retardataires? Qui donc enfin plongera la salle de l'Opéra dans cette ombre favorable à l'illusion, conseillère de recueillement et de silence, que Grétry (cela dit pour ménager le patriotisme des camelots) avait réclamé un siècle avant Wagner!

Qui donc approuvera toutes ces réformes et saura les accomplir? — Qui donc? Un directeur qui mènerait notre premier théâtre lyrique autrement qu'une maison de commerce ou de banque, et ne tiendrait pas boutique à l'Opéra. Pour que ce directeur idéal, mais non pas introuvable, j'espère, prît nos intérêts esthétiques, il faudrait commencer par le mettre dans l'impossibilité de prendre ses propres intérêts pécuniaires. La première mesure qui s'impose est encore moins un changement de personnes qu'un changement de système et l'adoption de la régie. Que l'Opéra devienne le Louvre de la musique, administré, comme les musées nationaux et sous le contrôle de l'État, par un directeur qui recevra un traitement important, mais invariable. Fonctions délicates, je le sais, pour lesquelles il faudrait un homme de goût, de bonne éducation, libre de préjugés, de parti-pris, impartial entre les écoles du passé, du présent et de l'avenir, apte à comprendre et à juger des partitions, mais incapable d'en produire. La République, qui crée tant de fonctionnaires, ne pourrait-elle créer encore celui-là?

On le voit, c'est à chacun, selon ses forces et son rôle, d'agir et de réagir; contre le mal universel, il faut que le remède vienne de tous. Mais si l'Etat se refuse à courir les risques pécuniaires que pourrait entraîner pour lui la mise en régie de l'Opéra; s'il ne veut ou ne peut donner à la ville de Paris le luxe de la musique comme celui des autres arts; si l'on ne trouve pas de directeur assez désintéressé pour s'interdire toute spéculation et se contenter de ses appointemens, assez autorisé pour se faire écouter, assez autoritaire pour se faire obéir; si enfin le public aime mieux un Opéra où l'on cause qu'un Opéra où il faudrait se taire et écouter, alors, laissons aller les choses. Au fond, elles ne vont mal que pour les gens qui aiment la musique, et il y en a si peu!

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Que faut-il donc croire, que peut-on attendre de ce temps où nous vivons? Il est certain que tout s'agite, que tout est confondu et que, dans la plupart des pays, on ne sait pas où l'on va.

La vie des peuples contemporains est réellement un étrange assemblage de questions enchevêtrées, de contradictions et d'incohérences. Questions sociales, questions religieuses, questions économiques, questions de gouvernement intérieur, questions de défense nationale, questions d'alliances et de diplomatie, tout se mêle, tout se tient; tout semble aussi se résoudre dans une sorte de crise permanente, commune aux plus grandes nations de l'Europe. Que la France, entre toutes, ait sa part d'épreuves et d'embarras dans ce vaste mouvement, c'est trop réel, puisque les partis qui la gouvernent le veulent ainsi. Le fait est qu'il y a des difficultés pour tout le monde, qu'il y a partout, en Allemagne comme en Autriche, en Angleterre comme en Italie, les mêmes problèmes, — des agitations sociales, des scissions intestines, des crises de pouvoir, des malaises économiques, qu'il y a surtout dans la plupart des pays, un intérêt commun, ces affaires du travail que l'empereur Guillaume, par une fantaisie souveraine, vient de déférer à une sorte de congrès de l'Europe. C'est un fait universel! Et à y regarder de près, si on le voulait, ce serait encore la France qui se trouverait la nation la mieux défendue contre les grands troubles, avec ses ressources, avec son état social libéralement réformé depuis longtemps, avec le bon sens naturel de son peuple. Le malheur ou le désavantage de la France, c'est de rester livrée à des partis qui, au lieu de lui donner ce qu'elle demande, l'ordre financier, la paix morale, une protection équitable, ne sont occupés que de leurs petits intérêts. Le mauvais sort de notre pays est d'être retenu dans une situation où il ne peut réussir à voir devant

lui ni une majorité éclairée dans son parlement, ni un gouvernement sérieux à la direction de ses affaires. Il ne voit que des ombres de majorité, des ombres de gouvernement. Ce n'est pas assez pour lui faire un rôle proportionné à sa grandeur dans ce laborieux et obscur mouvement où l'Europe est aujourd'hui engagée.

Certes, s'il y a un spectacle médiocre et peu rassurant, c'est celui de ce ministère qui, depuis l'Exposition et les élections, n'a jamais su où il en était, qui a failli, l'autre jour, disparaître dans une échauffourée et n'a échappé provisoirement à son sort qu'en s'humiliant, en désavouant ce qu'il avait dit la veille, en se livrant un peu plus aux influences radicales. C'est l'histoire de cette dernière crise, où tout est assez bizarre, où M. le président du conseil Tirard et M. le garde des sceaux Thévenet n'ont positivement pas joué un rôle des plus brillans.

Comment cette première crise, qui était, après tout, dans la logique des choses, est-elle arrivée? On aurait compris qu'elle eût éclaté il y a quatre mois, il y a deux mois, lorsque le gouvernement avait à se décider pour une politique, ou plus récemment encore, il y a quelques jours, lorsque le ministère, surpris, ahuri et divisé, n'a pas su prendre la plus simple et la plus prévoyante des résolutions dans cette triste et méchante affaire de M. le duc d'Orléans. Le ministère aurait pu saisir l'occasion de se retirer, de reconnaître qu'il avait fait son temps, qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux; il aurait pu aussi être renversé par un vote de la chambre. Pas du tout, ce n'est point ce qui est arrivé. L'aventure s'est produite sous une autre forme, par une altercation, en plein conseil, entre le chef du cabinet et M. le ministre de l'intérieur Constans, au sujet de la nomination du premier président de la cour de cassation. M. le président du conseil, qui a le sens de la haute mission de la magistrature, a voulu donner la première des fonctions judiciaires de France à un sénateur, après avoir donné récemment la présidence de la cour des comptes à un autre sénateur; le ministre de l'intérieur a tenu pour la candidature d'un magistrat distingué et estimé à la cour de cassation, déjà président de chambre. Des paroles assez vives auraient été, dit-on, échangées entre les deux ministres, et la guerre a été allumée, si bien allumée, que sans plus de retard, sans attendre même la fin du conseil, M. Constans est parti pour ne plus revenir. Il faut tout dire, le choix d'un magistrat n'a été évidemment qu'un prétexte. La vérité est qu'entre le président du conseil et le ministre de l'intérieur il y avait depuis longtemps des mésintelligences visibles, un conflit d'influences à peine déguisé, que M. Tirard se sentait offusqué de l'importance de M. Constans, qui passait pour le grand électeur du scrutin de septembre, pour l'habile organisateur de la campagne contre le boulangisme. C'était le secret de la comédie; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que peu de jours avant, M. le président du conseil avait saisi l'occasion d'aller de compagnie avec le

ministre de l'intérieur à une fête locale au Mans, et que là, il avait solennellement juré devant les habitans du Mans, qu'il n'y avait jamais eu un dissentiment dans le cabinet, que l'harmonie la plus parfaite régnait entre les ministres. Quelques jours étaient à peine écoulés, les déclarations du président du conseil étaient peut-être encore dans la mémoire des bons habitans du Mans, — et voilà ce qui arrivait : le secret de l'harmonie ministérielle était brusquement divulgué !

Au fond, c'est peut-être bien encore M. Constans qui a été l'habile homme en s'effaçant. Cet adroit et peu scrupuleux manieur d'élections, qui a su opérer sans bruit au milieu des vociférations universelles du dernier automne, a su aussi se retirer en gardant ses avantages et en se donnant par surcroît l'air d'un défenseur des droits de la hiérarchie dans la magistrature, M. Tirard est resté maître du terrain, — un maître plus embarrassé que victorieux, — qui, sans plus de réflexion, s'est hâté de donner la mesure de son jugement et de son esprit politique. S'il voulait rester au pouvoir, il n'avait pas un moment à perdre pour choisir un nouveau ministre de l'intérieur. Il est allé tout droit le chercher dans les rangs des radicaux, parmi les lieutenans ou les amis de M. Floquet qui n'a pu qu'être satisfait d'avoir à donner son avis. L'heureux élu, M. Bourgeois, qui compte parmi les jeunes de la chambre, n'est point d'ailleurs sans mérite. Il a déjà passé dans les affaires, dans les directions administratives, dans les préfectures, même un instant à la préfecture de police pendant les heures difficiles de la démission de M. Grévy et de l'élection de M. Carnot. Il a été aussi sous-secrétaire d'état dans le ministère Floquet. C'est visiblement un homme instruit, délié, hardi, qui n'a pas manqué de faire ses conditions et de ménager son entrée. On n'a pas tardé, en effet, à voir ce qui en était. Le jour où le ministère a été interrogé au Palais-Bourbon sur cette crise de la veille où M. Constans venait de disparaître, M. le président du conseil n'a su répondre que par des explications qui n'expliquaient rien, par des banalités. Le nouveau ministre de l'intérieur, pour sa part, s'est mis du premier coup à l'aise avec son chef en l'éclipsant et en prenant sa place. Il a déroulé sans plus de façon, non sans une certaine assurance et une certaine fluidité, son programme radical. Il a parlé de la concentration républicaine, de la majorité républicaine, des conquêtes républicaines, des lois scolaires, de la loi militaire, en homme habile à caresser l'esprit de parti. Dans le fond, il n'en fera peut-être ni plus ni moins que d'autres. Il a su flatter les passions et gagner les faveurs de M. Clémenceau sans perdre celles de M. Ribot.

Chose bien évidente ! M. le président du conseil avait été écouté avec froideur, même avec impatience, et, s'il eût été seul, le ministère courait vraisemblablement, dès ce jour-là, à un désastre. C'est M. Léon Bourgeois qui a eu le succès, qui a obtenu du moins un répit. Décidément M. Tirard n'a pas de chance, il ne peut pas réussir à être un

président du conseil bien sérieux; tant que M. Constans est là, c'est M. Constans qui passe pour le chef réel, à peine déguisé, du cabinet. M. Bourgeois arrive, et c'est M. Bourgeois qui prend réellement la première place, sans s'inquiéter de ce que devient son chef. La mésaventure de M. Tirard, dans cette journée des éclaircissemens qui n'ont rien éclairci, n'a été égalée ou surpassée que par celle de M. le garde des sceaux Thévenet. Évidemment, ni M. le président du conseil ni M. le garde des sceaux n'avaient prévu ce qui allait arriver, lorsqu'il y a quelques jours l'un et l'autre, surtout M. le garde des sceaux, prononçaient devant le sénat, à propos de la loi nouvelle sur la presse, des discours animés du plus pur esprit réactionnaire. C'est leur malheur! M. Clémenceau le leur a bien fait sentir en leur demandant d'un ton dégagé, avec une ironie acérée, si les lois répressives sur la presse comptaient aussi parmi les « conquêtes républicaines » dont avait parlé M. Bourgeois, — comment la politique de M. Bourgeois pouvait bien se compléter par la politique de M. Thévenet, défendant devant le sénat une loi de réaction. Pour le coup, M. le garde des sceaux est resté abasourdi, oubliant ce qu'il avait dit au Luxembourg, ne sachant plus si le gouvernement avait une opinion. Il a balbutié, pour finir par se dérober, déclarant humblement qu'après tout la chambre décidérait ce qu'elle voudrait. Voilà un gouvernement bien représenté!

Que reste-t-il donc de cette crise et des discours qui l'ont illustrée ou commentée? Ce serait assez difficile à dire. Il reste un ministère à demi protégé par M. Clémenceau, si c'est la politique de M. Bourgeois qui a le dernier mot, à demi supporté par les modérés si l'on s'en tient à une politique moins accentuée, un ministère qui n'est dans tous les cas que la continuation d'une assez pauvre équivoque. Avec cela on n'a ni une majorité ni un gouvernement. On peut vivre peut-être quelques jours de plus, on ne fait pas les affaires du pays. On ne peut pas aborder sérieusement et utilement ce problème de l'équilibre financier que M. le ministre Rouvier vient de livrer à une commission du budget, nommée d'hier, et aussi incohérente que la chambre elle-même. On est réduit à cet état où le pouvoir n'est nulle part, où le pays, toujours déçu dans ses vœux, attend vainement une direction, l'apparition d'une politique qui en est encore à se dégager.

La meilleure fortune pour le ministère, tel qu'il est resté, a été de trouver devant lui, dès le lendemain de ces pénibles explications, une de ces questions où toutes les divisions des partis sont dominées ou contenues par le sentiment d'un intérêt national supérieur. C'est justement ce qui est arrivé à l'occasion de cette conférence que l'empereur d'Allemagne a proposée à toutes les puissances de l'Europe et qui a été l'objet d'une interpellation dans le parlement français. L'inconvénient de ces interpellations sur les affaires extérieures, c'est qu'elles sont le plus souvent sans utilité et qu'elles ne sont pas toujours sans péril.

Rien n'est plus facile que de faire de la politique de fantaisie et de susceptibilité dans une interpellation, de céder à un entraînement de faux patriotisme, de prétendre que la France, dans sa situation, se devait à elle-même de décliner l'invitation de l'empereur Guillaume.

Qu'est-ce à dire, cependant? La France n'est pas seule au monde; elle a des intérêts communs avec toutes les nations, des rapports avec tous les états, avec l'Allemagne comme avec tous les autres. Elle a un ambassadeur à Berlin, de même que l'empereur d'Allemagne a un ambassadeur à Paris. La France n'a pas seulement ces relations régulières, Elle a envoyé plus d'une fois depuis quinze ans des représentans particuliers à Berlin. Elle est allée au congrès où a été signée la paix de l'Orient, après la guerre entre la Russie et la Turquie. Elle est allée à la conférence où ont été traitées les questions africaines. Elle est allée à d'autres réunions à Berlin même. Quel intérêt aurait-elle eu aujourd'hui à se retrancher dans un isolement morose, à refuser d'aller à la conférence nouvelle où doivent être traitées les affaires les plus graves, les plus délicates de l'industrie et de la vie ouvrière? Le gouvernement français ne pouvait donc éviter d'accepter l'invitation de l'empereur Guillaume, d'autant plus qu'il avait déjà accepté une invitation semblable à Berne, et M. le ministre des affaires étrangères Spuller, il faut le dire, a mis autant de prudence que de simplicité dans ses résolutions comme dans la réponse qu'il a opposée à une interpellation plus bruyante que réfléchie. Le gouvernement a fait sur certains points ses réserves comme il le devait, comme l'Angleterre elle-même a fait les siennes. Il a choisi le mieux qu'il a pu la délégation qu'il envoie à Berlin, et en mettant M. Jules Simon à la tête de cette mission, il a prouvé qu'il entendait être bien représenté. Tout cela est simple et correct. Le gouvernement n'a rien compromis, il a évité au contraire de tomber dans le piège d'une abstention qui aurait pu n'être pas sans danger. Aussi l'interpellation est-elle restée sans écho. Tous les partis sans distinction se sont confondus dans un sentiment commun pour laisser au gouvernement sa liberté. Le ministère a été sauvé pour un jour, par une question de diplomatie! Il n'a été sauvé que pour un jour; il est perdu à l'heure qu'il est par une autre question de diplomatie, à la suite d'un débat sur les relations de commerce avec la Turquie. Il n'a pas pu réussir à faire accepter par le sénat un arrangement qu'il avait négocié avec l'empire ottoman et il a donné sa démission. Il a fini sa médiocre odyssée! C'était inévitable un jour ou l'autre, parce qu'en dehors de ces questions, le ministère a sa faiblesse en lui-même. Il tombe tout simplement parce qu'à chaque incident se réveille avec plus d'intensité ce besoin d'un gouvernement plus sérieux, plus capable de longs et prévoyans desseins dans l'intérêt de la paix intérieure et de la considération extérieure de la France!

Tous ces problèmes du travail, des salaires, du capital, de la vie

ouvrière, sur lesquels l'ardent et impatient empereur d'Allemagne appelle l'Europe à délibérer, ont certes un puissant intérêt pour toutes les nations. Ils ont même un tel intérêt, ils sont d'un ordre si grave, si compliqué, qu'on a de la peine à se défendre de quelques doutes sur l'issue de ces délibérations expéditives. Les délégués envoyés de toutes parts y mettront sans nul doute leur meilleure volonté; au demeurant, ce sera un spectacle rare, — plus curieux peut-être que fécond en résultats pratiques, dût-il durer quinze jours! Ce qu'il y a d'ailleurs, avant tout, de frappant dans cette tentative, c'est que, si elle est faite pour intéresser l'Europe, elle se lie aussi à un état assez indéfinissable de l'Allemagne, à une situation où tout commence à devenir singulier et où le rôle de l'empereur lui-même n'est pas ce qu'il y a de moins étrange.

Oui, sans doute, hommes et choses, tout change rapidement en Allemagne depuis quelque temps. Ces élections qui viennent de s'accomplir, qui ont maintenant dit leur dernier mot, révèlent assurément un état assez nouveau d'opinion, un travail qui peut déconcerter bien des calculs. Guillaume II lui-même est un souverain assez nouveau par son esprit, par ses allures, par la liberté originale et hardie avec laquelle il mène ses affaires. C'est un prince d'une nature compliquée, mêlant l'imagination romantique ou mystique de Frédéric-Guillaume IV au réalisme d'un Frédéric II, cachant peut-être plus d'un calcul sous ses impétuosités et ses inexpériences, allant tout droit aux aventures socialistes, — sans négliger de demander de nouveaux crédits militaires et en mettant au besoin la main sur son épée. Il a surtout la passion des discours et depuis longtemps vraiment il n'y a eu rien de plus curieux que cette dernière harangue qu'il adressait ces jours passés aux états de Brandebourg, réunis dans un banquet. Il parle de tout à ses fidèles Brandebourgeois : il leur parle de ses voyages, de ses méditations sur le pont de son navire entre le ciel et la mer, de son grand-père, de sa mission, de son devoir d'augmenter l'héritage qu'il a reçu, de la Bible, de ses projets. Il ne manque pas, au surplus, d'ajouter, pour l'édification complète de ses bons Brandebourgeois, que s'il est disposé à accueillir tous ceux qui voudront l'aider, quels qu'ils soient, il est résolu aussi à réduire en poussière ceux qui lui feront obstacle! Un des traits les plus caractéristiques de ce prince intéressant et peut-être redoutable est véritablement l'impatience de s'émanciper, d'agir, de mettre à tout le sceau de son impétueuse jeunesse. Il commande des flottes aussi bien que son armée. Il déconcerte par ses rescrits, ouvre une conférence à l'Europe et fait du socialisme une puissance reconnue. Il préside son conseil d'état et se mêle à toutes les discussions, il choisit ses hommes. Il remplit de plus en plus la scène, éclipsant par degrés celui qui a passé jusqu'ici pour le premier guide de l'Allemagne. On est un peu loin de ce discours de 1888, où le jeune

Guillaume II, alors prince de la couronne, placé entre la mort récente de l'empereur Guillaume Ier et l'agonie de l'empereur Frédéric III, parlant à ses fidèles Brandebourgeois, désignait le chancelier comme le porte-étendard, qu'il fallait toujours suivre. Aujourd'hui, c'est lui qui est le porte-étendard ; le chancelier est à demi effacé, et c'est là justement un autre côté de cette situation aussi singulière que nouvelle de l'Allemagne.

Quelle est au moment présent la situation réelle de M. de Bismarck ? Il n'est point douteux qu'il n'est plus dans le mouvement, qu'il a été du moins étranger aux dernières résolutions, aux derniers actes de son jeune empereur. Il a commencé par se dépouiller d'une partie de ses pouvoirs dans le gouvernement de la Prusse : puis on a laissé entendre qu'il pourrait même quitter la chancellerie de l'empire pour rentrer comme M. de Moltke dans la retraite. Ce ne sont encore que des bruits ; ils répondent évidemment à une situation, à des faits qui restent à éclaircir. Cette retraite de M. de Bismarck, en effet, devient désormais bien possible. Seulement, on ne peut s'y méprendre, ce serait le commencement ou l'occasion de difficultés assez sérieuses. Cette constitution de l'empire, de l'Allemagne nouvelle, telle qu'elle a existé jusqu'ici, elle a été faite en quelque sorte par le chancelier et pour le chancelier. Seul, il a pu suffire à concentrer tant de pouvoirs, à manier les ressorts d'une organisation si compliquée, à contenir des antagonismes momentanément déguisés et toujours survivans. M. de Bismarck a eu les avantages et les inconvéniens d'une toute-puissance qui s'est imposée par le succès et qui ne se transmet pas avec un titre. Où est aujourd'hui en Allemagne le personnage public qui serait désigné pour recueillir ce lourd héritage ? Et d'un autre côté, comment partager et morceler cet héritage ? Comment substituer à une organisation, concentrée surtout dans un homme un régime en apparence plus régulier, un ministère multiple et responsable de l'empire ? La transition sera au moins épineuse. Il y a ici tous les élémens d'une crise, qui peut devenir grave avec les nouveaux mouvemens d'opinion qui se déclarent, avec les résistances qui peuvent se manifester dans d'autres parties de l'Allemagne, où la suprématie prussienne, subie en silence tant que M. de Bismarck était là, n'est déjà supportée qu'avec impatience. C'est une expérience qui commence, qui peut donner de l'occupation au nouveau règne allemand et a certes un rare intérêt pour l'Europe.

La vie devient décidément laborieuse aujourd'hui dans tous les pays, pour tous les gouvernemens qui ont à compter avec l'opinion, avec des parlemens, avec toutes les difficultés d'une situation confuse. Qu'est-ce donc dans des états à la fois vieux et à demi renouvelés comme l'Autriche-Hongrie, où il y a, avec des traditions impériales toujours survivantes, deux ministères, deux parlemens, des délégations qui sont un autre parlement, sans parler des assemblées locales qui

sont de petites représentations de nationalités rivales? A l'heure qu'il est, il y a une situation pour le moins délicate à Vienne et une crise ministérielle ouverte à Budapesth. L'empereur François-Joseph, malgré son autorité traditionnelle et toujours bienveillante, malgré l'expérience qu'il a pu acquérir dans sa tâche de souverain conciliateur, a peut-être quelque peine à se reconnaître.

Ce n'est point que les conditions soient les mêmes en Autriche et en Hongrie, que le ministère du comte Taaffe qui a le pouvoir à Vienne soit précisément menacé; mais il est clair que le succès, qu'il se flattait d'avoir obtenu par le compromis négocié entre Tchèques et Allemands en Bohême, s'est rapidement épuisé, que le ministère se retrouve en face de difficultés renaissantes, peut-être aggravées par la désillusion. La paix, une paix de quelque durée, semble plus que jamais douteuse. D'abord les jeunes Tchèques, qui avaient contenu leur hostilité, n'ont pas tardé à laisser éclater leurs sentimens et à reprendre leur campagne de revendication. Ils refusent de se soumettre au compromis accepté par les vieux Tchèques, et avec leur ardeur de propagande, avec leur popularité, ils ont la chance de susciter ou d'entretenir une agitation redoutable. Ils mettent dans l'embarras les vieux Tchèques, qui, en se prêtant par un calcul politique à une transaction, ne veulent pas livrer les droits de leur pays. D'un autre côté, les Allemands eux-mêmes ne sont plus satisfaits et commencent à se montrer impatiens. Évidemment ils n'avaient vu dans le compromis que le premier gage d'une victoire plus complète pour le germanisme. Ils s'étaient probablement attendus à regagner plus vite leur vieille prépondérance dans les affaires de l'empire. Ils ont pris pour un changement de politique ce qui n'était qu'une suite du système de diplomatie conciliatrice que le comte Taaffe représente et pratique depuis dix ans. Ils se sont abusés, et ils semblent maintenant assez disposés à saisir la première occasion de reprendre leur opposition contre le gouvernement. De sorte qu'après un succès de quelques jours le ministère du comte Taaffe n'est pas plus avancé; il se retrouve en présence des cléricaux qui se défient toujours des retours offensifs du germanisme et du centralisme, des Allemands, eux-mêmes déçus et irrités, des Tchèques, divisés et troublés, des fédéralistes, inquiets. C'est une œuvre à recommencer pour le comte Taaffe, le chef de cabinet qui a pourtant le mieux réussi à faire vivre ensemble toutes les nationalités de l'empire.

A Pesth, la crise a fini par éclater. Le ministre opiniâtre qui, depuis quinze ans, n'a cessé de diriger avec une sorte d'omnipotence les affaires hongroises, M. Koloman Tisza, cède devant l'orage et a été obligé de donner sa démission, sans entraîner, il est vrai, dans sa chute le cabinet dont il était le chef. Jusqu'ici, en effet, M. Tisza seul semble devoir se retirer. L'incident qui, au dernier moment, a décidé

et précipité sa retraite n'a été évidemment qu'un prétexte. M. Tisza, pressé de toutes parts il y a quelque temps, s'était engagé à proposer une loi permettant au vieux Kossuth, qui réside à Turin, de garder la nationalité hongroise, quoique l'ancien dictateur ait persisté à rester en dehors de toutes les lois et qu'il ait même témoigné récemment son hostilité vis-à-vis de l'empire et de l'empereur. Cette loi paraît avoir rencontré quelque opposition dans le conseil et, vraisemblablement, l'empereur lui-même ne se prêtait pas sans difficulté à un acte exceptionnel en faveur d'un ennemi obstiné. M. Tisza a saisi cette occasion, il s'est retiré; mais il est bien clair que sa loi de Kossuth n'est qu'un prétexte, que la retraite du premier ministre de Hongrie est la conséquence d'une série de faits, de toute une situation progressivement aggravée, devenue par degrés à peu près impossible pour un chef de gouvernement. Cette crise hongroise, elle se préparait depuis longtemps, elle était prévue et inévitable. Elle avait commencé, il y a plus d'un an déjà, avec les scènes de désordre qui éclataient à Pesth à propos de la loi militaire, qui passaient du parlement dans la rue et prenaient aussitôt le caractère d'une agitation menaçante pour le gouvernement, surtout pour la personne du président du conseil, pour la paix publique elle-même. M. Tisza, on n'en peut disconvenir, a toujours opposé une imperturbable énergie à ses adversaires du parlement, comme aux manifestations populaires; il a eu, jusqu'à un certain point, raison de l'agitation et des agitateurs. Il avait d'ailleurs avec lui, dans ses luttes, la majorité du parlement, et il a gardé jusqu'au bout la faveur du souverain, qui n'a cessé de le soutenir. Il avait su, de plus, dans ces derniers temps, rajeunir son cabinet par des adjonctions utiles, comme celle du nouveau ministre de la justice, M. Szillagyi. La situation ne restait pas moins critique, singulièrement tendue, et lorsque, il y a quelques jours à peine, de nouvelles violences ont éclaté, le président du conseil a pu s'apercevoir que, s'il avait un moment fatigué ses adversaires, il ne les avait pas désarmés.

C'est alors qu'il s'est décidé. En réalité, M. Tisza quitte le pouvoir, non pour une loi qui n'a pas même été proposée, non devant un vote du parlement, mais parce qu'il avait épuisé pour ainsi dire son autorité, parce que pendant quinze ans de ministère, il avait suscité, par son caractère impérieux et opiniâtre, des animosités acharnées, une opposition résolue à tout pour lui rendre le pouvoir impossible. Restait à le remplacer, et c'est là l'œuvre de l'empereur François-Joseph qui n'a pas quitté Budapesth depuis que cette crise est ouverte. Jusqu'ici, le cabinet hongrois semblerait devoir être peu modifié. Le ministre de l'agriculture, le comte Szapary, prend la présidence du conseil en gardant tous ses autres collègues. En un mot, le ministère reste ce qu'il était, moins M. Tisza, qui, en rentrant comme simple député au parlement, aurait promis son appui! A dire vrai, la situation fût-elle à demi

détendue par ce changement, elle serait toujours délicate par ce seul fait que le nouveau ministère aurait ou à subir la protection un peu lourde de M. Tisza ou à compter avec son opposition. Est-ce dès lors un dénoûment ou ne serait-ce que le prélude de crises nouvelles qui pourraient n'être pas sans influence sur la politique générale de l'empire?

Depuis que le parlement d'Angleterre est réuni, il y a déjà un mois, il n'a point eu précisément de ces débats exceptionnels qui décident des grandes affaires, quelquefois du sort d'un ministère; il n'a pas moins eu et il a encore chaque jour ses discussions animées, et même ses scènes violentes. On aurait beau s'en défendre et vouloir se soustraire à l'éternelle et irritante obsession, c'est l'Irlande qui, à travers tout, a toujours la première place dans les luttes des partis anglais. Elle a fait sa réapparition, cette terrible et insoluble question, dès l'ouverture du parlement, à l'occasion de l'adresse. M. Parnell, celui qu'on appelle le « roi non couronné » de l'Irlande, a le premier ouvert le feu contre la politique du ministère, et naturellement il en a été pour ses frais d'éloquence auprès d'une majorité qui jusqu'ici n'a jamais manqué au gouvernement; mais à peine la question a-t-elle été écartée dans le débat de l'adresse, qu'elle a reparu sous une autre forme, dans une discussion épisodique, qui a ravivé toutes les passions et ramené tous les chefs de partis au combat. On n'a peut-être pas oublié cette étrange campagne engagée l'an dernier dans le *Times* contre M. Parnell et ses amis, contre tous les *home-rulers* qui se trouvaient représentés comme les complices des meurtres, des crimes de toute sorte commis il y a quelques années en Irlande. C'était un procès complet, perfidement instruit, appuyé de preuves spécieuses, de révélations compromettantes, de correspondances secrètes qu'on attribuait à M. Parnell ou à ses amis et qui ressemblaient à un aveu de complicité. Jusqu'à quel point le gouvernement avait-il été mêlé par sa police, par ses communications, à la campagne accusatrice du journal anglais, on ne le savait pas, et c'était une complication de plus. Toujours est-il que l'affaire avait eu un tel retentissement jusque dans la chambre des communes qu'on ne pouvait plus la dédaigner, que les députés irlandais eux-mêmes ne voulaient pas rester sous le coup des violentes incriminations dont ils étaient l'objet. On nommait alors une commission d'enquête composée de trois juges et chargée de rechercher la vérité. Cette commission, elle a fait son œuvre laborieuse et délicate, non sans peine, au milieu de toutes les contradictions et de péripéties souvent dramatiques. Elle a impartialement reconnu que dans tout ce qu'avait dit le *Times*, il y avait beaucoup d'accusations suspectes, des témoignages douteux, des lettres fabriquées ou supposées, que M. Parnell et ses collègues n'étaient ni des meurtriers, ni des complices de meurtre; elle a en même temps admis que les députés irlandais

pouvaient n'être point étrangers aux agitations de l'Irlande, à la *Land-league*, à des menées plus ou moins factieuses. C'est le résumé du rapport de la commission qui vient d'être soumis aux communes et qui a été l'occasion de la discussion nouvelle.

Qu'allait-on faire de ce rapport? quelle sanction pouvait avoir l'enquête? Le gouvernement, par une habile tactique, n'a trouvé rien de mieux que de proposer à la chambre des communes d'enregistrer tout simplement l'œuvre de la commission, qui, en dégageant les députés irlandais de tout soupçon de meurtre, les laisse cependant sous le poids d'une certaine accusation de complot, de menées factieuses. Le leader conservateur, M. Smith, s'est chargé de la motion; mais M. Parnell et ses amis ne se sont pas tenus pour satisfaits. Ils ont prétendu que, s'ils restaient des accusés à un degré quelconque, ils devaient être envoyés en jugement; que, s'ils étaient reconnus innocens, la chambre des communes devait le déclarer sans subterfuge. M. Gladstone lui-même s'est jeté dans la mêlée, soutenant, avec une éloquence qui ne faiblit pas, que la chambre des communes doit à son honneur de rendre une complète justice à M. Parnell et à ceux qui ont été comme lui l'objet d'indignes calomnies. Il doit bien y avoir quelque perplexité, même en dehors des libéraux, jusque parmi les conservateurs, puisqu'au dernier moment, un ami de lord Randolph Churchill, M. Jennings, par un amendement nouveau, a demandé tout au moins un vote de blâme contre ceux qui ont injustement accusé des membres du parlement. Lord Randolph-Churchill lui-même vient d'intervenir par un discours d'une véhémente éloquence. Le ministère, eût-il jusqu'au bout la majorité, n'est décidément pas heureux avec cette question irlandaise, qu'il croit quelquefois avoir résolue avec ses lois répressives ou avec ses concessions agraires, et qui renaît sans cesse, à tout propos. Elle renaît dans les chambres; elle renaît encore plus dans le pays, où les élections qui se succèdent ne sont rien moins que favorables aux conservateurs. C'est un phénomène curieux, en effet, que ce retour lent, mais incessant de l'opinion vers la politique libérale, manifesté par une série d'élections partielles. L'autre semaine, au moment même où l'on discutait l'amendement de M. Gladstone, qui a fini par être rejeté, un des districts de Londres, North-Saint-Pancras, élisait un libéral à la place d'un conservateur, et on se hâtait de dire que c'était le jugement du peuple. Ce n'était peut-être pas le jugement du peuple; c'était du moins la preuve que l'Irlande n'a pas perdu sa cause devant l'opinion, qu'elle ne cesse pas d'être l'embarras de la vie parlementaire, de la politique britannique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes françaises a été calme et ferme depuis le commencement du mois. Le 3 pour 100 a fléchi un instant sur la retraite de M. Constans et la crainte d'une crise ministérielle. La prompte terminaison de l'incident et des achats très actifs au comptant ont amené un rapide relèvement des cours, et la rente a été ainsi portée sans nouvelle secousse à 88.67. L'amortissable s'est avancé de 25 centimes à 91.90. Le 4 1/2 a été au contraire fort recherché et n'a pas gagné moins de 60 centimes à 105.90.

La chambre a enfin nommé la commission du budget. La première question que celle-ci va avoir à résoudre porte sur la disjonction ou la connexité des deux propositions de M. Rouvier, concernant, l'une un emprunt de 700 millions pour la consolidation des obligations sexennaires, l'autre, l'établissement du budget de 1891. Sur la nécessité ou tout au moins l'opportunité de l'emprunt, il n'y a guère de doute. Mais l'opération doit-elle être effectuée de suite, ou seulement lorsque la chambre aura statué sur la suppression du budget extraordinaire de la guerre et sur les nouveaux impôts? Tel est le point sur lequel les membres de la commission paraissent très divisés. La solution exercera très vraisemblablement une action décisive sur l'attitude du marché de la rente pendant le reste du mois.

Les marchés de Berlin et de Vienne ont subi un commencement de krach, aujourd'hui très heureusement arrêté. La crise a porté sur des valeurs minières et métallurgiques qu'une spéculation imprudente avait portées à des cours fort exagérés. Ces cours sont aujourd'hui reperdus; un mouvement brusque de baisse a fait justice des folies commises et infligé des pertes considérables. Mais les valeurs affectées par cette réaction restent intrinsèquement excellentes et sont favorisées par la hausse des fers et des charbons. Un parti de baissiers a profité habilement de cette tempête subite pour recueillir des différences sur diverses valeurs autrichiennes, en même temps que la retraite de M. Tisza, président du conseil des ministres de Hongrie depuis quinze ans, provoquait des ventes sur le 4 pour 100 hongrois. Maintenant, le calme est rétabli sur les deux places, et les cours se relèvent.

L'Italien, toutefois, reste faible à 92.60. Il y a là de fortes positions à la hausse maintenues depuis longtemps à Berlin, et que l'on voudrait dégager peu à peu. Mais le marché de Paris ne s'y prête que faible-

ment, et les places italiennes y aident moins encore, la spéculation y étant ouvertement à la baisse, ce qui peut être avisé, mais n'est pas patriotique.

Les fonds russes ont repris leur marche lente vers le pair. Le 4 pour 100 1880 est à 95. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'il y a trois ans, le 4 pour 100 russe valait 88 fr. et le 4.34 italien le pair et même un peu plus. Le premier fonds a monté de sept unités, le second a baissé d'autant. Il est vrai que la Russie a su se concilier le marché français et que l'Italie a tout fait pour se l'aliéner.

L'Extérieure est en hausse de 3/4 à 73 1/2, dans l'attente d'un emprunt dont le ministre des finances d'Espagne, M. Eguilior, commence à reconnaître la nécessité.

Les fonds turcs se sont cotés en hausse sur le caractère plus précis qu'ont pris en ces derniers jours les bruits de conversion de diverses catégories de la dette publique ottomane. Le principe d'une opération de ce genre a été accueilli avec faveur, sur les marchés financiers, comme le témoignage d'une amélioration sensible du crédit de l'état. Il ne pouvait être sérieusement question d'une refonte de l'ensemble de la dette, opération qui n'eût pas paru suffisamment opportune et qui se fût heurtée à d'insurmontables difficultés. On s'est arrêté à la conversion des obligations privilégiées, émises, en vertu du décret de 1881, au montant de 8,169,986 livres turques, rapportant un intérêt de 5 pour 100 et dotées d'un fonds d'amortissement de 2 pour 100 l'an. L'échange de ces titres contre de nouvelles obligations émises à 80 pour 100, portant un intérêt de 4 pour 100 et remboursables dans un délai plus long, laisserait un bénéfice annuel de 145,000 livres turques.

Reste à établir le mode de répartition de cette économie. On propose d'en affecter la plus grande partie à l'amortissement des emprunts compris dans les catégories B et C de la dette publique. Le reliquat irait au trésor, qui trouverait ainsi dans le succès de l'opération un supplément de recettes dont il paraît avoir grand besoin.

La quinzaine a été bonne pour un certain nombre de titres de banques, sur lesquels l'approche des assemblées générales a rappelé l'attention des capitalistes et un peu aussi des spéculateurs.

La Banque de France a été portée de 4,170 à 4,225, en prévision d'une reprise prochaine des négociations pour le renouvellement du privilège. Le Crédit foncier, sur l'attente de la fixation du dividende de 1889 à 63 francs, s'est avancé de 1,315 à 1,322.50. La Banque de Paris a été relevée de 782.50 à 796.25. Pour un certain temps encore, au moins jusqu'à la dissolution du syndicat, les cours de cette valeur dépendent, dans une assez large mesure, de ceux de la Banque nationale du Brésil. Or ces titres viennent de regagner assez brusquement une trentaine de francs sur l'annonce d'une modification impor-

tante introduite dans les arrangemens existant entre l'Etat brésilien et cet établissement.

Le contrat du mois d'octobre dernier, visant le retrait du papier-monnaie brésilien et son remplacement par des billets de la Banque nationale, remboursables à vue et en or, supposait le maintien du change au pair. Depuis la révolution, le change a fortement baissé, et la Banque a dû interrompre l'exécution de son contrat, en même temps qu'elle suspendait toute émission de ses propres billets. Le commerce se plaignit alors du défaut de circulation fiduciaire, et le ministre des finances crut trouver un remède à la situation dans la création de banques régionales investies du droit d'émettre des billets contre dépôts de fonds publics dans une proportion déterminée. Mais ce système fonctionnant péniblement, le ministre des finances en revint à l'exécution du contrat d'octobre, pour laquelle il associa la Banque du Brésil à la Banque nationale, et décréta en outre que les billets émis par ces deux banques auraient cours forcé, bien que couverts par une encaisse or pour moitié au moins de l'émission et garantis par le capital de l'une et de l'autre banque.

Le Crédit lyonnais s'est maintenu à 727.50, ainsi que la Banque d'escompte à 517.50. Le Crédit mobilier a été porté de 462.50 à 475. Le Comptoir national d'escompte a fléchi de 625 à 600 et s'est relevé à 615, après détachement d'un dividende de 4 francs et admission à la cote des 80,000 actions nouvelles.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque des Pays-Autrichiens est convoquée pour le 31 mars. La crise passagère qui, pendant les premiers jours du mois, a si fortement secoué les places de Vienne et de Berlin, a fait fléchir les titres de cette banque de 535 au-dessous de 500 francs, et ceux du Crédit Foncier d'Autriche aux environs de 960 francs. Une reprise s'est déjà produite, et ces deux établissemens, où d'importans intérêts français sont engagés, conservent une situation très prospère. Les cours du mois dernier seront aisément atteints de nouveau.

La Banque ottomane est sortie de sa longue immobilité, l'opinion publique l'associant aux projets de conversion dont il a été fait mention plus haut. On ne compte cependant point pour 1889 sur un dividende supérieur à 12 fr. 50.

Un vif mouvement de hausse s'est dessiné sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. Le Lyon s'est avancé de 23 francs à 1,408, le Nord et l'Est de 15 francs à 1,785 et 845, le Midi et l'Orléans de 10 francs à 1,215 et 1,420.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

HONNEUR D'ARTISTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XII.

LA LOGE DES FRANÇAIS.

Deux mois environ après le mariage de Mlle de La Treillade avec le baron Jules Grèbe, Fabrice et sa femme, en compagnie de M. et de Mme d'Aymaret, étaient allés passer la soirée au Théâtre-Français. Ils occupaient cette grande baignoire d'avant-scène que beaucoup de Parisiens connaissent, et dont l'administration du théâtre, à qui elle est réservée, fait profiter de temps en temps les amis de la maison. La loge est d'autant plus recherchée qu'elle communique avec un petit salon ménagé de l'autre côté du couloir.

Il était neuf heures et demie et le rideau venait de se relever sur le second acte de *Mlle de La Seiglière*, quand l'attention que Béatrice et Mme d'Aymaret prêtaient à la pièce fut brusquement troublée par la bruyante installation de trois ou quatre personnes dans l'avant-scène qui leur faisait face. Elles reconnurent tout de suite la baronne Grèbe, née de La Treillade, escortée de sa fidèle institutrice, de son mari et du marquis de Pierrepont. Cette société avait l'air de très belle humeur, et l'exubérance de son entrain souleva même dans la salle quelques chuts réprobateurs.

Tout Paris s'entretenait, depuis quelque temps, de l'intimité de Pierrepont avec la jeune baronne Grèbe, et quant au baron, entiè-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

rement dompté, fasciné et hypnotisé par sa femme, il avait pris rang parmi ces maris dont le monde regorge et dont on ne sait si on doit plaindre l'aveuglement ou admirer la complaisance. Même pour ceux qui n'en connaissaient pas les détails les plus fâcheux, cette liaison publique de Pierrepont avec une jeune mariée de la veille avait un faux air de détournement de mineure, qui généralement déplut. On peut croire qu'elle fut une tristesse nouvelle pour ses amis des anciens jours qui voyaient se dégrader ainsi sous leurs yeux, de scandale en scandale, cette noble, délicate et chevaleresque figure qui les avait charmés.

Il y avait longtemps que Béatrice et son amie n'avaient prononcé entre elles le nom du marquis quand elles eurent la pénible surprise de se trouver face à face avec lui et avec Marianne dans l'avant-scène du Théâtre-Français. Elles virent aussitôt qu'elles étaient elles-mêmes reconnues, et elles crurent remarquer au jeu des lorgnettes et à l'expression des physionomies qu'elles n'étaient pas étrangères à la conversation de leur vis-à-vis. Marianne parlait avec animation, paraissant diriger avec insistance l'attention de Pierrepont sur la loge de Fabrice.

A l'entr'acte, Fabrice, qu'un travail urgent rappelait chez lui, se retira, suivi de M. d'Aymaret, qui allait faire un bésigue au cercle. Sa femme devait reconduire Béatrice.

Au même moment, le marquis de Pierrepont, semblant obéir un peu à regret à quelque prière de Marianne, se levait et sortait lui-même de son avant-scène. — Béatrice, qui, derrière son écran, ne le quittait pas du regard, sentit son cœur bondir et posa brusquement une main sur son sein.

— Qu'as-tu donc? lui dit Mme d'Aymaret.

— Je suis sûre qu'il vient ici!

— Tu es folle.., impossible!

— Tu vas voir!

Trois ou quatre minutes plus tard, on frappa légèrement à la porte de la loge. Mme d'Aymaret alla ouvrir, et Pierrepont entra.

Il salua avec une politesse un peu raide, et, jetant les yeux autour de lui, comme étonné de voir les deux femmes seules :

— Fabrice est donc parti? demanda-t-il.

— Oui, dit Mme d'Aymaret, il vient de s'en aller.

— Ah!.. fâché... très fâché! — dit Pierrepont en prenant avec une gaucherie étrange le siège qu'on lui offrait. — Il lui arriva en s'asseyant de laisser tomber à deux reprises sa lorgnette, qu'il tenait à la main, et il la ramassa en riant plus que de raison de sa maladresse. — J'étais chargé, reprit-il, d'une commission pour lui,.. pour ce bon Fabrice,.. mais, certainement, madame Fabrice voudra bien me servir d'intermédiaire,.. je n'en doute pas... et,

naturellement,.. elle obtiendra toutes choses,.. comme elle en est digne...

La bizarrerie de ce langage, son accent hésitant et empâté, l'espèce de ricanement qui accompagnait sa parole pénible, ne pouvaient échapper aux deux jeunes femmes, qui pensèrent aussitôt douloureusement aux habitudes d'intempérance qu'on lui prêtait.

— Voici le fait, continua-t-il, pendant qu'elles l'écoutaient avec une véritable stupeur : — Tout le monde parle du portrait de miss Nicholson que Fabrice vient de terminer,.. un parfait chef-d'œuvre, dit-on... La baronne Grèbe se monte la tête à ce sujet,.. elle voudrait avoir aussi son portrait... de la main du grand artiste,.. mais il paraît qu'il est surchargé,.. qu'il refuse des cliens,.. qu'il faut des tours,.. des tours de faveur... J'oserai,.. j'oserai en réclamer un pour la femme de mon jeune ami,.. par l'intermédiaire, — je le répète, — de Mme Fabrice...

Ni l'objet de cette requête, ni le ton dont elle lui était adressée, n'étaient de nature à plaire à Béatrice.

— Mon mari, répondit-elle, avec un froid dédain, ne me consulte pas sur le choix de ses modèles.

— Ah !.. Madame Fabrice, alors... si je comprends bien... nous refuse son concours... en cette circonstance?

— Oui, monsieur, je vous le refuse, dit Béatrice en se levant avec dignité. — Élise, ajouta-t-elle, tu me permets de prendre ton coupé,.. je te le renverrai dans vingt minutes...

Elle passa devant Pierrepont, ouvrit la porte de la loge et entra dans le petit salon contigu, où elle se revêtit à la hâte de sa pelisse et de ses fourrures. Mme d'Aymaret était accourue et l'aidait. Elles se serrèrent la main, et Béatrice partit.

Pierrepont, debout, immobile, muet, avait assisté, — dans l'ombre de la baignoire, — à cette courte scène. — Il rejoignit Mme d'Aymaret dans le petit salon. Elle s'y était assise sur un divan, respirant avec force comme oppressée. — Il se posa devant elle : ses mains étaient agitées d'un léger tremblement; son front et ses joues avaient pris une teinte de pourpre, car la colère avait achevé de le griser, — et ce fut presque en bégayant qu'il essaya l'apologie de sa conduite :

— A vous,.. je puis dire... avec respect,.. mon intention n'a pas été... Pas l'habitude, vous savez, d'insulter les femmes,.. je ne crois pas avoir mérité... comme elle m'a répondu... C'est, du reste, affaire entre hommes maintenant... Quant à vous,.. je désire invoquer des souvenirs,.. qui, j'espère...

Tout à coup, il cessa de parler : — Mme d'Aymaret avait couvert son visage de ses deux mains, et il voyait des larmes glisser entre ses doigts à travers ses bagues.

Il y eut un silence d'une minute ou deux; puis le marquis de Pierrepont, devenu subitement pâle comme une cire, lui dit d'une voix basse, mais assurée :

— Pourquoi pleurez-vous?

Elle ne lui répondit que par une explosion de sanglots.

— Oh! je sais, reprit-il en secouant tristement la tête : — Vous pleurez sur moi!.. vous pleurez sur l'homme que vous avez honoré de votre estime, — de votre amitié... et que vous voyez aujourd'hui tombé dans la dernière dégradation,.. mais si je vous fais pitié,.. ou plutôt si je vous fais horreur, — comme je me fais horreur à moi-même,.. à qui la faute,.. à qui? si ce n'est à cette misérable femme qui sort d'ici!

— Monsieur de Pierrepont!

— Je ne vous apprends rien, madame, je suppose... Le changement singulier qui s'est fait dans ma vie peut être une énigme pour tout le monde, excepté pour vous... Il est impossible que, vous du moins, vous n'en connaissiez pas la cause véritable... et laissez-moi dire l'excuse!

— Quelquefois... sans doute, murmura la jeune femme, j'ai eu cette pensée... Mais comment m'y arrêter?.. comment croire qu'une déception, si amère qu'elle soit, puisse faire descendre un homme...

Elle hésitait.

— Aussi bas!.. dit Pierrepont, achevant la phrase. — Mais mon Dieu! madame, vous avez pourtant été ma confidente... à cette heure affreuse de ma vie! Rappelez-vous donc, je vous en prie, ce qu'a dû être pour moi cette déception dont vous parlez... A l'âge où la destinée d'un homme est en suspens, c'est une femme souvent qui en décide... qui la tourne au bien ou au mal... Pour moi, il s'est trouvé que votre amie a été cette femme-là... Telle qu'elle m'apparaissait alors... de même qu'à tout le monde... avec sa beauté trop réelle et ses vertus factices... elle était comme le symbole charmant du bonheur que je rêvais auprès d'un foyer respecté... J'avais peu à peu mis tout mon avenir, toute ma vie dans ce rêve dont elle était l'inspiratrice... Vous savez tout ce qui me séparait d'elle... vous savez toutes les objections, toutes les résistances, tous les obstacles que j'avais eu à vaincre ou à braver... Vous savez que j'étais prêt à tous les dévoûmens, à tous les sacrifices... vous savez que j'acceptais tout, les privations, la gêne, la sujétion, le travail... pourvu qu'elle fût ma femme... Vous savez enfin combien je l'aimais... de quelle tendresse folle... presque sainte, j'ose le dire... et quand elle a trompé odieusement un pareil amour, vous vous étonnez que je sois devenu un désespéré, et que je l'appelle une misérable!

— Monsieur de Pierrepont, je vous plains de toute mon âme... Mais est-il digne de vous, de votre bon sens, de votre droiture, de traiter une femme de misérable parce qu'elle a refusé de vous épouser?

— Je ne la traite pas de misérable parce qu'elle a refusé de m'épouser... mais parce que pendant des mois et des années elle a encouragé ma passion, parce qu'elle m'a laissé croire qu'elle la partageait, — et parce qu'elle mentait! Voyons, madame... est-ce que j'étais un enfant? Est-ce que je pouvais me tromper à son attitude, à ses regards, à son accent, à son silence même? Est-ce que tout cela ne me disait pas qu'elle m'aimait?.. Allons! vous en étiez persuadée vous-même!.. et tout cela n'était que mensonge, calcul et froide coquetterie... C'est qu'alors, malgré la médiocrité de ma fortune, j'étais un beau parti pour elle qui n'avait rien... Mais le jour où un prétendant plus riche s'est offert, sans souci de me briser le cœur, elle s'est jetée dans ses bras!

— Si vous saviez, monsieur, si vous pouviez savoir comme vous êtes injuste!

— Elle s'est jetée dans ses bras! continua-t-il, avec une exaltation croissante, — et tout ce qui s'est passé en moi dans ce moment-là, tout ce que j'ai ressenti de désenchantement, de douleur, d'humiliation, de jalousie sauvage... comment ne le comprenez-vous pas?.. J'ai pensé à me tuer... mais la vie que je mène est un suicide comme un autre... avec la honte en plus, c'est vrai!

— Monsieur de Pierrepont... je vous en prie... calmez-vous... je vous en prie!

— Elle m'a rendu fou... elle m'a rendu mauvais de toutes les manières... et elle s'en apercevra!.. Là, tout à l'heure, elle me refusait avec insolence un léger service... et cela pour outrager cette jeune femme... qui ne vaut rien, c'est possible... mais qui vaut cent fois mieux qu'elle.. Eh! bien, elle lui fera amende honorable, ou je lui tuerai son mari... Je le hais, d'ailleurs, son mari; un honnête homme tant qu'on voudra... mais je le hais, et pardieu, il fera le portrait de ma maîtresse ou je le tuerai!

— Monsieur de Pierrepont! s'écria la jeune femme en lui saisissant le bras, par tout ce que j'ai de cher et de sacré au monde, je vous jure... entendez-vous?.. que Béatrice est innocente de ce dont vous l'accusez!

— Elle vous l'a dit! murmura Pierrepont en souriant amèrement.

— Ah! mon Dieu! reprit Mme d'Aymaret, hors d'elle-même. — Eh bien, oui, elle me l'a dit... elle m'a tout dit... elle m'a dit que depuis son enfance elle n'a jamais aimé que vous, que la pensée d'être votre femme était pour elle le ciel même... qu'elle

vous adorait enfin... et que votre tante l'a forcée de refuser votre main sous peine de vous déshériter, et qu'elle s'est sacrifiée, et qu'elle a souffert le martyre... Voilà ce qui est vrai!.. Et maintenant, monsieur, vous seriez le dernier des hommes si vous me faisiez jamais repentir de l'indiscrétion coupable... bien coupable, que je viens de commettre... Mais il fallait bien pourtant prévenir le malheur... le crime que vous méditiez!

Il la regardait d'un œil stupéfait, incertain, encore hésitant. Mais la confidence qui venait de jaillir du cœur et des lèvres de la jeune femme avait un caractère de vérité qui s'imposait. Il le comprit vite, et lui prenant doucement la main en s'asseyant devant elle avec un air d'accablement:

— Est-ce possible?.. Oui... je sais que vous ne mentez jamais... Ah! soyez bénie pour le bien que vous me faites! Ah! que je vous remercie!.. Vous ne me rendez pas le bonheur, hélas!.. mais vous me rendez le courage et l'honneur!

— J'en prends acte! dit-elle en lui serrant fortement la main.

Elle lui parla alors en termes plus explicites de la contrainte que Béatrice avait subie de la part de Mme de Montauron, n'ayant plus en réalité aucune raison de lui refuser ces détails dont il paraissait avide.

Un brusque rappel d'acteurs dans la salle les interrompit en leur apprenant qu'un acte finissait.

— Mon cher monsieur, dit Mme d'Aymaret en se levant, nous avons besoin tous deux maintenant de repos... et encore plus de réflexion... et puis on doit commencer à s'inquiéter là-bas, dans la loge en face.

Pierrepont fit de la main un geste de souveraine indifférence.

— Venez demain me voir à deux heures, reprit-elle. Nous avons à traiter une question bien sérieuse, celle de la conduite à tenir à l'égard de Béatrice.

— A demain donc, madame... et encore une fois soyez bénie!

Il gagna la porte du couloir, pendant qu'elle rentrait dans sa loge.

XIII.

PASSION.

La sage petite femme passa une nuit fort agitée à se représenter toutes les conséquences probables ou possibles de la révélation si grave qu'elle avait dû faire à Pierrepont. Cette révélation lui avait été arrachée par une nécessité tellement impérieuse que sa conscience ne pouvait la lui reprocher. Nul doute que son devoir n'eût

été d'écarter, même à ce prix, la menace d'un conflit personnel et sanglant entre Pierrepont et Fabrice. Mais elle n'en déplorait pas moins amèrement d'avoir été réduite à cette extrémité. Elle ne pouvait se dissimuler que la force des choses allait placer désormais Béatrice dans une situation infiniment délicate vis-à-vis de l'homme qu'elle aimait, et qui était entré en possession de son secret. Laisser ignorer à son amie que Pierrepont était devenu maître de cette confidence, c'eût été une précaution illusoire; car elle ne pouvait espérer que le marquis se condamnât à la même réserve : il était impossible de supposer qu'il consentît maintenant à rester chargé du mépris de Béatrice, sans essayer auprès d'elle un mot d'excuse, de justification, de repentir, ne fût-ce qu'à propos de sa conduite et de son langage offensans de la veille. Dès qu'une explication était inévitable, Mme d'Aymaret pensa qu'elle serait mieux placée et moins périlleuse dans sa bouche que dans celle de Pierrepont, et elle résolut de s'en charger. Quant aux relations nouvelles qui s'établiraient entre Béatrice et le marquis, elle ne vit rien de mieux, pour en prévenir le danger, que de faire appel aux sentimens d'honneur qu'elle leur connaissait à tous deux. Franche et droite elle-même, elle mettait une confiance généreuse et peut-être excessive dans les moyens francs et droits. Aussi bien, dans la circonstance telle qu'elle se présentait, il paraissait impossible d'en trouver de meilleurs.

Ce fut dans ces dispositions qu'elle reçut le marquis de Pierrepont quand il vint chez elle le lendemain à l'heure qu'elle lui avait indiquée. Il était extrêmement sérieux, et ses beaux traits un peu altérés ne portaient plus aucune trace de ce mauvais sourire qui s'y était fixé depuis quelque temps dans une sorte de tic nerveux.

— Assurez-moi, d'abord, chère madame, que je n'ai pas rêvé ce que vous m'avez confié hier soir.

— Vous ne l'avez pas rêvé: — et maintenant causons un peu raisonnablement tous deux, si c'est possible. — Je vous ai délivré d'une chimère qui vous rongeait le cœur... C'est un peu malgré moi, j'en conviens... mais enfin pourtant vous devez m'en savoir un peu de gré.

— Un gré infini.

— Nous allons bien voir... Disons les choses comme elles sont. Vous possédez maintenant le secret de Béatrice! vous savez qu'elle vous a beaucoup aimé, et qu'au lieu de vous avoir trahi et sacrifié, comme vous le pensiez, c'est elle qui s'est sacrifiée. Elle a sans doute aujourd'hui d'autres affections, d'autres devoirs, et vous ne réussiriez pas, j'en suis certaine, à l'en détourner; mais si vous

abusiez de mon indiscrétion forcée, vous pourriez tout au moins troubler son repos... et moi, monsieur, en retour du service que je vous ai rendu, vous me plongeriez dans un abîme de chagrin.

— Dites ce que vous voulez que je fasse.

— Monsieur de Pierrepont, vous êtes séparé à jamais de la femme avec qui vous aviez rêvé de vous unir, et qui vous aimait, comme vous l'aimiez... c'est une grande tristesse, c'est un grand malheur. Mais il est accompli, et il est irrémédiable. Vous ne devez plus songer qu'à sauver du naufrage ce qui peut en être sauvé honnêtement. Je ne vous demande pas de vous exiler de Paris et de ne plus revoir Béatrice... je craindrais de trop exiger... Mais je vous demande de la revoir franchement comme une femme dont vous n'attendez plus rien que de l'estime et de l'amitié... Il vous faudra peut-être pour cela beaucoup de courage, mais ne m'avez-vous pas dit que je vous avais rendu le courage... et l'honneur?

— Madame, j'espère vous le prouver.

— Je vous remercie, dit la jeune femme avec un peu d'émotion. Mais pour vous y aider, ajouta-t-elle en souriant, vous me permettrez de prendre quelques précautions que me suggère ma vieille expérience... Parmi toutes les circonstances qui pourraient mettre votre courage à l'épreuve, il en est une au moins qu'il m'est possible de prévoir, et de vous épargner... Je vous prie de n'avoir aucune explication directe avec Béatrice. Cela vous agiterait trop tous deux. C'est moi qui la mettrai au courant aujourd'hui même, et vous n'aurez plus qu'à vous présenter chez Fabrice tranquillement comme autrefois. Je vous promets que vous y serez bien reçu. On ne fera aucune allusion au passé, ni au présent, et vous me promettez, n'est-ce pas? de n'en faire aucune de votre côté... de ne pas vous attendrir... d'être un bon vieil ami... comme vous l'êtes pour moi... et rien de plus?

— Je vous le promets, et je n'ai pas grand mérite, je vous assure... ce que vous m'offrez me paraîtra très doux après ce que j'ai souffert.

— A la bonne heure!.. à présent, je vous renvoie... je vais chez elle. Je lui ai donné rendez-vous ce matin.

— Mais, madame, puisque vous me défendez de m'excuser, de me justifier moi-même, qu'elle sache bien...

— Elle saura tout... Si je ne vous écris pas, allez la voir quand il vous plaira, mais de préférence un lundi... c'est son jour... vous serez perdu dans la foule... Ce sera moins gênant... Mais le temps me presse... Bonsoir! — Et ils se quittèrent.

Encore sous l'impression douloureuse de la scène de la veille, Béatrice n'avait pas senti diminuer son angoisse en recevant dans

la matinée le billet laconique par lequel Mme d'Aymaret la préparait à une sérieuse communication. — Dès qu'elle la vit entrer, elle courut à elle le visage en feu :

— Qu'est-ce qu'il y a? dit-elle.

— Il y a que je t'apporte d'abord les excuses de Pierrepont, et ensuite l'assurance que nous n'aurons plus à rougir de notre amitié pour lui.

— Est-ce vrai! s'écria Béatrice, en joignant vivement ses mains dans un élan de surprise heureuse.

— Oui; mais dame! ce sont des satisfactions que j'ai achetées un peu cher... Mets-toi là, que je te conte mon histoire.

Elle lui fit alors le récit de l'orageux entretien qu'elle avait eu la veille avec le marquis dans le petit salon du Théâtre-Français, sans en omettre bien entendu le dénoûment. Elle avait trahi Béatrice! Mais elle l'avait trahie pour la défendre contre d'injustes et cruelles imputations, pour rendre à lui-même un malheureux abusé et désespéré, enfin et surtout pour conjurer le danger imminent d'un duel déplorable.

Béatrice, qui l'avait écoutée avec un intérêt passionné, ne put lui répondre qu'en lui baisant les mains.

Sûre de son pardon, la sage petite femme passa aux recommandations, aux conseils, aux prières. Elle lui tint sous une forme un peu différente le langage qu'elle avait tenu une heure auparavant au marquis de Pierrepont. Elle lui dit ce qui avait été convenu entre eux. Elle était convaincue que Béatrice voudrait bien comprendre, comme Pierrepont l'avait compris, qu'en renonçant sincèrement à l'impossible, en acceptant l'irréparable, ils trouveraient encore quelque douceur, — une douceur un peu mélancolique sans doute, mais pure et profonde, — dans les sentimens qui leur restaient permis. Hors de là, il n'y avait pour Béatrice que honte, dégradation et désespoir, — et pour Mme d'Aymaret elle-même que remords éternel de son imprudence, — si involontaire.

Béatrice la remercia avec effusion, lui avouant qu'elle était heureuse au fond que Pierrepont fût instruit de la vérité. Elle serait heureuse aussi de le voir redevenir honnête homme. Quant au reste, elle suppliait Mme d'Aymaret d'avoir confiance en elle. « — Il y a, lui dit-elle avec une entière bonne foi, et non sans un peu de hauteur, il y a des pensées qui ne me viennent pas... J'ai souffert beaucoup, et je souffrirai beaucoup encore, — mais, quand je n'aurais aucun principe, j'ai trop d'orgueil, trop de respect de moi pour chercher la consolation de mon amour perdu dans une intrigue de galanterie.

Après une conférence si satisfaisante, Mme d'Aymaret rentra chez

elle, s'étendit sur sa chaise longue, et s'endormit d'un sommeil d'enfant.

Le surlendemain était un lundi, jour de réception chez la femme du peintre. Pierrepont ne voulut pas attendre plus longtemps pour faire une démarche qui l'attirait et qui l'inquiétait tout à la fois. Il trouva Béatrice en assez nombreuse compagnie, ce qui leur facilita à tous deux cette première entrevue. Un serrement de main un peu prolongé, un rapide échange de regards profonds, ce fut toute l'explication qu'il y eut entre eux.

Pierrepont en la quittant entra dans l'atelier de Fabrice, qui ne put réprimer, quand il l'aperçut, un mouvement de surprise et d'embarras: — Mon cher maître, lui dit simplement le marquis, me revoilà... pareil à l'enfant prodigue... En deux mots, j'ai eu de grands chagrins... j'en ai vainement demandé l'oubli à une misérable vie d'étourdissement... je viens le demander à mes vieux amis, — et j'avoue que j'aurais mieux fait de commencer par là.

— Vous êtes le très bien revenu, mon cher ami, dit Fabrice en lui secouant vigoureusement la main. Votre présence me manquait fort, — et aussi vos conseils... et pour réparer tout de suite le temps perdu, il faut que je vous montre une petite toile qui me tourmente bien. — Il souleva une enveloppe de serge jetée sur un chevalet: — Pour que vous ne fassiez pas d'erreur, continua-t-il, c'est le portrait de miss Nicholson. Vous voyez, je la peins en Hébé, — dans le vieux style allégorique de nos pères... c'est un essai... Elle s'apprête à verser à boire aux dieux... qui sont dans la coulisse... Qu'en pensez-vous?.. Moi, je trouve ça atroce.

— C'est parfaitement exquis, dit Pierrepont après une minute de contemplation.

— Allons! tant mieux! — Mais il me faut encore une dizaine de séances... j'ai une autre machine en train... mais celle-là, c'est tout un monde... Figurez-vous que le père Nicholson, la première fois qu'il est venu me voir, a découvert dans un de mes cartons une esquisse de quatre grands panneaux représentant plus ou moins les quatre saisons... il s'en est épris, et il m'a demandé de les lui peindre pour sa salle à manger de Chicago... Vous voyez qu'ils ne se refusent rien, à Chicago... Quatre morceaux de peinture de trois mètres sur deux, excusez!.. Mais, mon pauvre monsieur, lui ai-je dit, il faudrait pour cela vous consacrer exclusivement une année de ma vie, au moins, — et franchement mes moyens ne me le permettent pas... Ça n'a fait que l'exciter, cet homme, — et il m'a offert... bah! une fortune! — Ma foi! j'ai une femme et une fille... c'était une occasion d'assurer leur avenir à tout événement... j'ai accepté!

— Vous avez eu grandement raison, et le père Nicholson a plus d'esprit que je ne croyais... Et sont-ils commencés, vos panneaux?

— Ils sont ébauchés... mais je ne peux pas y travailler ici... mon atelier est trop petit... Je suis forcé d'emprunter celui d'un voisin, en attendant que je retrouve mon hangar de Bellevue, où nous serons très à l'aise, mes panneaux et moi. Nous venons de relouer notre habitation de l'an dernier, et ma femme, en considération de ce travail exceptionnel, veut bien me faire le sacrifice de s'installer à la campagne de très bonne heure cette année... J'espère, mon cher marquis, que vous ne profiterez pas de notre éloignement pour nous abandonner de nouveau ?

— Craignez plutôt, dit en riant Pierrepont, de me voir poindre trop souvent à l'horizon.

Ainsi fut rétablie dès ce moment sur l'ancien pied la liaison des deux amis. — Fabrice ne cacha pas à sa femme le contentement qu'il en éprouvait. Le soir, pendant leur dîner, comme ils s'entretenaient à ce sujet, il la pressa de questions un peu embarrassantes sur ce qu'elle pouvait savoir ou deviner des causes qui avaient amené cette heureuse et subite conversion de Pierrepont. — Je me figure, lui dit-il, que votre amie Mme d'Aymaret n'y a pas nui.

— Je me le figure aussi, dit Béatrice.

— Ce qui m'étonne, reprit Fabrice, c'est qu'avant-hier soir, au théâtre, il n'avait pas du tout la mine d'un pénitent.

— Justement ! dit Béatrice. — Il est venu voir Élise dans sa loge après notre départ, et elle l'a fortement sermonné.

— Quelle gentille créature ! répliqua Fabrice. — Mais il s'excuse sur de grands chagrins qu'il aurait eus... quels grands chagrins ? En avez-vous quelque idée ?

Elle répondit d'un geste négatif, avec un vague sourire d'insouciance.

Peu de jours après ces incidens, on parlait dans Paris d'une rupture entre le marquis de Pierrepont et la baronne Grèbe. Ce bruit était fondé. Le marquis ayant décidément refusé de s'entremettre auprès de Fabrice pour qu'il fît le portrait de la jeune baronne, elle l'avait congédié après une scène violente. Il est vrai qu'elle l'avait rappelé le lendemain, par un billet du matin : mais il fut inexorable, quoique le baron Jules, complètement domestiqué, eût pris la peine d'apporter le billet lui-même.

Dans les premiers temps qui suivirent la réconciliation de Pierrepont avec Béatrice, Mme d'Aymaret eut la joie de voir leurs relations prendre le caractère qu'elle leur avait assigné dans sa jeune sagesse. Elle remarquait dans leur attitude mutuelle, dans leurs yeux, dans leur langage, une franchise, une paix, et même une sorte de gaîté qui lui semblaient d'un excellent augure. Ils avaient tout l'air de gens qui se trouvent heureux comme ils sont et qui

n'en demandent pas davantage. En réalité, ils étaient encore tout entiers à leur première impression, qui était pour tous deux celle d'un immense soulagement : Béatrice n'avait plus sur l'esprit l'insupportable tourment de se savoir méconnue et accusée par l'homme dont le jugement lui importait le plus au monde. De son côté, Pierrepont, que l'apparent dédain de Béatrice avait si profondément atteint dans sa sensibilité, et aussi, il faut bien le dire, dans son orgueil, ne sentait plus ses blessures depuis qu'il se savait aimé. Ce fut un moment de détente et d'épanouissement qui devait leur donner à eux-mêmes, pour quelque temps du moins, l'illusion d'un bonheur suffisant et durable.

Cependant Pierrepont avait repris ses habitudes familières dans l'atelier de Fabrice, et il y rencontrait souvent Béatrice, surtout pendant les séances de pose de miss Nicholson, avec laquelle elle s'était liée assez intimement. Mme d'Aymaret, qui avait également de la sympathie pour la jeune Américaine, l'accompagnait quelquefois chez Fabrice, où elle voulait bien lui servir de chaperon, quand son père était empêché. Miss Nicholson étant sur le point de repartir pour l'Amérique, après deux ans de séjour en France, était alors très occupée de ses dernières acquisitions, et de ses visites d'adieu, et elle ne pouvait venir poser tous les jours. Il se passa donc environ trois ou quatre semaines avant que son portrait n'eût reçu le dernier coup de pinceau et la signature du maître. Elle ne paraissait du reste nullement pressée de le voir terminé, et montrait pendant les longues et fatigantes séances une patience vraiment angélique, particulièrement quand le marquis de Pierrepont y assistait. Mme d'Aymaret ne manqua pas d'observer cette nuance, et il ne lui échappa pas davantage que le visage rose et charmant de la jeune fille devenait plus rose et plus charmant encore quand le marquis de Pierrepont daignait lui adresser la parole. Malheureusement rien n'indiquait que le trouble de la pauvre Ketty fût contagieux pour le marquis.

Mme d'Aymaret faisait en même temps quelques autres observations qui lui donnèrent beaucoup à penser, et qui lui parurent exiger de sa part de nouveaux efforts de diplomatie. La jeune Américaine étant venue lui dire adieu à la veille de son départ pour le Havre et New-York, elle saisit cette occasion pour jeter les bases du projet qu'elle commençait à former. Elle vit que miss Nicholson était toute disposée à lui faire sa confession, et elle s'y prêta d'autant plus volontiers qu'elle avait l'intention de la lui demander. La jeune Américaine lui avoua donc avec ce mélange de pudeur et d'intrépidité qu'on pourrait appeler son charme national, qu'elle avait une tendre inclination pour le marquis de Pierrepont. Mais elle sentait qu'elle n'était payée d'aucun retour, et elle par-

tait désespérée. Mme d'Aymaret lui releva un peu le courage, en lui offrant de se charger de ses intérêts : elle songeait depuis longtemps à marier le marquis ; il voulait bien avoir quelque confiance en elle. Elle lui dirait tout le bien qu'elle pensait de sa petite amie, dont elle s'engageait d'ailleurs à ménager la délicatesse.

— Mais entendons-nous bien, ma mignonne, ajouta-t-elle : si je vous l'envoie à Chicago un de ces jours, il peut être assuré, n'est-ce pas, d'un bon accueil chez vous ?

Miss Ketty répondit d'un geste expressif, qu'elle accompagna d'une brève exclamation dans sa langue, équivalant dans la nôtre au mot : Parbleu ! — Puis elle se jeta au cou de Mme d'Aymaret, la pressa à plusieurs reprises sur son jeune cœur, et sortit de son petit pas militaire, le front aussi radieux que s'il eût déjà porté l'élégante couronne de fleurons entremêlés de perles.

La vérité était que les relations de Pierrepont avec la femme du peintre affectaient de plus en plus, par les facilités de l'atelier, une façon d'intimité qui n'était pas entrée dans les prévisions de Mme d'Aymaret, et dont elle commençait à se préoccuper sérieusement. Leur contenance réciproque présentait certains symptômes sur lesquels le flair d'une femme ne se trompe guère. A leur franche allure des premiers jours, avaient succédé des airs de timidité gauche, de contrainte, de rêverie. Il était visible qu'ils se recherchaient, et qu'en même temps ils semblaient embarrassés de se rencontrer. Il y avait dans les plus insignifiantes paroles qu'ils échangeaient quelque chose d'ému et de vibrant. Elle savait que leurs tête-à-tête étaient fort rares, et qu'ils paraissaient même les éviter : elle en concluait avec raison qu'ils se tenaient en garde contre la tentation des épanchemens, des retours sur le passé, des attendrissemens partagés. Elle était donc loin de les croire coupables, et elle ne faisait que leur rendre justice. Mais un rapprochement si constant et si familier entre eux ne devait-il pas être une épreuve trop forte pour leurs bonnes résolutions si sincères qu'elles pussent être ? Ne les remettait-il pas en présence l'un de l'autre exactement comme autrefois chez Mme de Montauron ? Ne pouvait-il réveiller peu à peu dans toute leur ardeur leurs sentimens mutuels, tout en exaspérant l'antipathie de Béatrice contre son mari ?

La vicomtesse avait espéré que l'installation de Fabrice et de sa femme à la campagne pourrait relâcher les liens de cette dangereuse intimité, en ralentissant les assiduités de Pierrepont, qui n'aimait pas en général à s'écarter du boulevard. Mais elle perdit bientôt cette illusion. Prétextant le vif intérêt avec lequel il suivait l'œuvre gigantesque que le peintre avait entreprise, il allait plusieurs fois chaque semaine à Bellevue, — où il était assez fréquemment retenu à dîner. — Quand Mme d'Aymaret l'y rencontrait, elle

remarquait qu'il gardait toujours la même réserve à l'égard de Béatrice : mais elle les voyait pâlir dès que leurs mains se touchaient : elle sentait passer entre eux un souffle d'orage : elle se disait que, si une telle situation se prolongeait, il pouvait suffire un jour d'un hasard, d'une surprise, pour déchaîner les flots de passion si longuement amassés, agités, et comprimés dans ces deux cœurs.

Profondément alarmée dans sa conscience, dans son honnêteté et dans son amitié, elle comprit qu'une mesure radicale, héroïque, pouvait seule arrêter Pierrepont et Béatrice dans leur marche presque inconsciente vers les abîmes. C'est alors que l'idée lui était venue de marier Pierre avec miss Nicholson, combinaison qui aurait l'avantage immédiat de le tenir loin de la France pendant un assez long temps.

Restait à faire agréer ce projet par les principaux intéressés. Miss Nicholson y était convertie d'avance, mais Mme d'Aymaret ne trouverait-elle pas chez le marquis et aussi chez Béatrice une opposition d'autant plus insurmontable qu'ils pourraient l'appuyer de raisons spécieuses : ils n'avaient rien à se reprocher, ils se tenaient scrupuleusement dans les bornes de l'honnête amitié que Mme d'Aymaret elle-même leur avait recommandée. Pourquoi les tourmenter? Pourquoi leur enlever cette innocente consolation de leurs souffrances passées? N'accuseraient-ils pas leur amie d'une importunité gratuite et tyrannique, et ne courrait-elle pas le risque de s'aliéner, sans autre profit, leur précieuse affection?

Une circonstance particulière mit fin aux hésitations de la jeune femme. Son mari, le vicomte d'Aymaret, débilité par les excès de toute nature dont sa vie était faite, était tombé depuis quelque temps dans un état d'anémie assez inquiétant. Les médecins lui ordonnaient un séjour prolongé à Glion, sur le lac de Genève, et sa femme se disposait naturellement à l'y accompagner. Elle devait partir dans quelques jours. Il fallait donc tenter sans retard l'effort suprême qu'elle méditait.

Elle se rendit un matin à Bellevue. Quand elle se présenta chez le peintre, on lui dit que Béatrice était dans le jardin, et probablement à l'atelier de son mari. — Cet atelier, si on veut bien s'en souvenir, était situé à mi-côte, à quelque distance de l'habitation : — elle n'y trouva que Fabrice, travaillant à ses panneaux, qui s'annonçaient comme de vraies magnificences. Comme elle lui adressait quelques complimens :

— Parfait ! s'écria-t-il gaîment. Vous me dites précisément ce que Pierrepont me disait tout à l'heure, et quand votre goût se rencontre avec le sien, je suis content.

— Il est ici, Pierrepont?

— Oui... Béatrice lui fait faire le tour du parc... Je crois qu'ils viennent de descendre dans l'allée de charmilles... Vous savez le chemin?

— Parfaitement.

Elle gagna par un sentier tournant le bas du jardin. On était alors à la fin d'avril, et le feuillage étant encore assez clairsemé, elle put voir d'assez loin Pierrepont et Béatrice marcher lentement côte à côte dans l'allée : elle entendit malgré elle quelques-unes de leurs paroles : elles n'avaient rien de mystérieux ni de confidentiel, et cependant, quand ils l'aperçurent tous deux, leur visage trahit une sorte de confusion.

Après quelques mots indifférens :

— Monsieur de Pierrepont, dit Mme d'Aymaret, puis-je vous prier de me laisser un moment seule avec Béatrice?.. Mais d'abord, dites-moi, par quel train comptez-vous rentrer à Paris?

— Mais... par le train de trois heures vingt... je crois.

— Excellent!.. C'est mon train.... Nous retournerons ensemble, si vous voulez?

— Je crois bien!

— J'irai vous prendre à l'atelier dans quelques minutes.

Aussitôt que Pierrepont fut hors de vue, elle aborda bravement avec Béatrice le sujet qui l'amenait. Elle se garda de lui faire l'ombre d'un reproche, elle s'accusa seule d'avoir été légère, imprévoyante, mauvaise conseillère : avant de s'éloigner, pour plusieurs mois peut-être, elle voulait réparer son imprudence : elle savait qu'il n'y avait rien de mal entre elle et le marquis; mais enfin, leurs relations avaient quelque chose d'incorrect, d'équivoque; elles manquaient de sincérité. Il était impossible de croire qu'elles pussent se continuer sans porter atteinte soit au repos, soit à la réputation de Béatrice ou à l'honneur de son mari. Il était donc nécessaire de les modifier, et le mariage de Pierrepont pouvait seul y apporter une diversion efficace.

Béatrice, quoique évidemment saisie de cette suggestion inattendue, l'accueillit sans révolte et n'y fit même aucune objection. Peut-être, au fond de son âme troublée, commençait-elle à se défier d'elle-même et à souhaiter presque qu'on la sauvât à tout prix d'une lutte qu'elle sentait chaque jour plus douloureuse et plus redoutable. Elle autorisa Mme d'Aymaret à dire au marquis qu'elle désirait ce mariage; elle demanda seulement qu'il ne lui en parlât pas et que, s'il devait partir, il ne l'informât ni de l'époque, ni du jour de son départ.

— Je t'aimais, lui dit simplement Mme d'Aymaret en l'embrassant avant de la quitter; maintenant, je te vénère!

Elle la laissa dans l'allée de charmilles et rejoignit Pierrepont dans l'atelier.

— Nous avons encore, lui dit-elle, une bonne demi-heure avant le passage du train... Si nous allions l'attendre à la gare de Meudon, en nous promenant tout doucement... en tête-à-tête?

— Mon rêve! dit gaîment Pierre en levant les yeux au ciel.

Ils prirent congé de Fabrice. L'instant d'après, ils cheminaient sur la route qui descend de Bellevue à Meudon, et Mme d'Aymaret lui faisait, en son nom et au nom de Béatrice, sa délicate communication. Le front du marquis se chargea de nuages. Mais, tout en montrant une extrême surprise et une assez vive impatience, il était trop droit pour ne pas reconnaître qu'il jouait entre Fabrice et sa femme un rôle qui pouvait être mal interprété, quoique fort injustement. Il parut très sensible à la crainte de compromettre Béatrice, — et plus encore peut-être à celle de jeter le ridicule et la déconsidération sur Fabrice. Il était évident qu'il professait pour le peintre un profond sentiment d'estime, même de respect, et qu'il repoussait avec une sorte d'effroi la pensée de trahir la confiance de l'honnête et grand artiste. Il voulut bien admettre la nécessité d'espacer tout au moins des relations qui pouvaient prêter au soupçon. Il convint même que son mariage serait le moyen le plus sûr de rompre définitivement avec le passé... Mais pourquoi l'Amérique? Pourquoi miss Nicholson plutôt qu'une autre? — Mme d'Aymaret parvint à enlever ce dernier retranchement, en lui révélant le culte secret que la jolie millionnaire lui avait voué, espèce de flatterie à laquelle un homme est toujours plus ou moins sensible.

— Mais enfin, dit-il, après s'être rendu, je ne peux pas partir ce soir!.. Vous me donnerez bien quelques jours, j'imagine?

— Pas beaucoup, mon cher monsieur; car je pars moi-même dans huit jours, et j'aimerais assez à ne pas vous laisser traîner longtemps derrière moi.

— Votre confiance me charme... Mais soit! je partirai par le prochain paquebot du Havre... Car enfin, je ne puis pas aller à la nage! Voyons... vous faut-il ma parole?

— S'il vous plaît!

— Je vous la donne.

— Merci... Rappelez-vous que vous ne devez pas prévenir Béatrice du moment de votre départ.

— C'est entendu... Mais je pourrai bien lui dire adieu, je suppose?

— Trop naturel! dit la jeune femme.

Ils étaient arrivés à la station comme le train entrait en gare.

Ils se trouvèrent seuls dans leur wagon jusqu'à Paris, et pendant le trajet, Mme d'Aymaret put s'accorder avec lui sur les termes de la lettre qu'elle se proposait d'écrire, dès le lendemain, à miss Nicholson pour lui annoncer le prochain voyage du marquis de Pierrepont en Amérique.

Elle était presque étonnée, en même temps que ravie, du succès rapide et relativement facile de sa double campagne. Elle se disait, non sans justesse, que la faible résistance de Béatrice et de Pierre à un pareil sacrifice témoignait éloquemment combien, au fond, ils étaient eux-mêmes pénétrés de l'irrégularité et des périls de leur situation.

Elle écrivit le soir même à Béatrice, brièvement et à mots couverts, pour lui faire connaître le résultat de son entretien avec Pierrepont. Les jours suivans, pendant qu'elle se livrait aux apprêts de son départ, elle reçut plusieurs fois la visite du marquis et lui donna, sur la personne et la famille de celle qu'il acceptait pour fiancée, des renseignemens et des détails dont il se montrait curieux. C'était une nouvelle garantie de la sincérité de sa résolution, dont sa parole, au reste, ne permettait pas de douter.

Mme d'Aymaret devait se mettre en route, avec son mari et ses enfans, le 1er mai, qui était un mardi. Elle alla la veille à Bellevue embrasser une dernière fois Béatrice, qu'elle laissa profondément triste, mais résignée et sans larmes. Elle sut que Pierrepont y était venu lui-même dans la matinée et qu'il avait annoncé à Fabrice ses projets de voyage.

Il devait partir trois ou quatre jours plus tard, le samedi 5 mai, jour fixé pour le départ du paquebot sur lequel il avait retenu son passage. Dans sa visite d'adieu à Mme d'Aymaret, il lui promit de lui envoyer un télégramme aussitôt arrivé à New-York. Comme il allait sortir, l'aimable jeune femme lui tendit ses joues rougissantes :

— Embrassez votre sœur, lui dit-elle simplement.

Elle quitta Paris le lendemain.

Jusqu'au vendredi, veille de son départ, Pierrepont hésita à retourner à Bellevue. Il s'y décida enfin, après avoir écrit à Béatrice deux ou trois lettres d'adieu qu'il jugea ou trop sèches ou trop tendres, et qu'il brûla. Arrivé chez le peintre, il franchit la petite grille d'entrée et alla directement à l'atelier, où il trouva Béatrice travaillant, près de son mari, à un ouvrage de tapisserie.

— Mon cher ami, dit-il, je viens vous serrer la main à tout hasard... car je ne sais pas si je vous reverrai avant ma fugue en Amérique.

— Comment! vous partez si tôt? dit Fabrice en interrompant son

travail. Qu'est-ce qui vous presse tant?.. Ah! pardon!.. je m'en doute... Vous voyez que ma femme n'a pas été discrète...

— Oh! tout cela est encore dans les nuages... Il n'y a que le voyage de bien arrêté...

Après quoi il ne lui parla plus que de ses panneaux, dont il admira la composition grandiose, tout en risquant quelques légères critiques de détail que l'artiste admit ou discuta avec sa bonne grâce et sa modestie habituelles. Une demi-heure se passa dans cet entretien, auquel la femme du peintre prit peu de part. Elle continuait, d'un air absorbé, à piquer ses aiguillées de soie, sa belle tête brune penchée sur son canevas. Un seul mot bref de temps à autre et quelques regards d'un bleu sombre attachés furtivement sur celui qui allait partir.

Quand Pierrepont eut donné à Fabrice sa dernière poignée de main, elle se leva.

— Je vous reconduis, dit-elle.

Il s'inclina, et ils sortirent tous deux de l'atelier. Ils gravirent silencieusement la rampe qui menait sur le haut du plateau. Il y avait là, devant la façade de la petite villa, une pelouse et quelques plates-bandes encadrées dans des allées sablées. Malgré l'époque peu avancée de la saison, la journée avait été accablante et, dans l'après-midi, un orage avait éclaté sur Paris. La pluie, qui était tombée à torrens, avait alors cessé; mais le ciel était encore lourd et chargé. On respirait cette forte odeur que les pluies d'été font sortir de la terre, de l'herbe, du feuillage et des fleurs. Les premières roses, les lilas, les acacias saturaient l'air de leurs parfums violens. Béatrice et Pierrepont se promenèrent lentement, pendant quelques minutes, dans les allées de ce parterre sans dire une parole, — s'arrêtant çà et là pour jeter un coup d'œil distrait sur les confuses architectures de Paris lointain, où le soleil déclinant lançait par intervalles, à travers les déchirures des nuages, des lueurs d'incendie.

Tout à coup Béatrice, avec une résolution brusque :

— Il faut partir, je vous prie... Mais, auparavant, je veux vous donner quelque chose pour *Elle*.

Elle se dirigea alors d'un pas rapide vers la maison. — Son appartement personnel, composé d'un grand salon, d'un boudoir et de sa chambre, occupait tout le rez-de-chaussée. La chambre de Fabrice et celle de Marcelle étaient au premier étage. — Béatrice monta les trois ou quatre marches du perron, se retourna en murmurant : « Je reviens! » — et entra dans le salon. — Pierrepont, incertain, attendit quelques secondes et l'y suivit. La pièce était un peu obscure, les persiennes ayant été à demi fermées tout le jour, par précaution contre la chaleur. Pierrepont put voir cependant que Béa-

trice n'y était plus. Elle reparut l'instant d'après, sortant de sa chambre. Elle tenait un écrin.

— C'est votre bracelet, dit-elle à demi-voix, le bracelet que vous m'avez envoyé de Londres pour mon mariage... Vous le donnerez de ma part à votre fiancée... Je veux que mon sacrifice soit complet.

Pierrepont prit l'écrin. Il essaya de la remercier; mais sa voix, trop émue, défaillit. Il mit sa main dans la main qu'elle lui tendait :

— Adieu! dit-elle.

— Adieu!.. répéta Pierrepont.

Mais ce mot fatal n'était pas prononcé qu'ils étaient dans les bras l'un de l'autre, oubliant la terre et le ciel, emportés et affolés par un de ces orages de passion qui font en un instant, de l'honneur d'un homme et de la pudeur d'une femme, des choses mortes.

XIV.

LE MATCH.

Le premier réveil d'une femme honnête et fière qui a succombé à une passion défendue est un réveil affreux. Mais s'il n'est pas rare qu'elle se repente de sa faute, il est rare qu'elle y renonce. D'abord, la chute est si profonde qu'il semble impossible d'en remonter la pente. De plus, après la faute, tout est perdu, excepté l'amour. C'est le seul bien qui reste. Il faut bien s'y attacher, — et la plupart s'y attachent avec une sorte de violence désespérée. On comprend que nous parlons ici des femmes d'élite, et non de celles pour qui l'amour est un simple jeu de société.

Il ne pouvait plus être question ni du départ de Pierrepont, ni de son mariage. Cela ne fit même pas l'objet d'un entretien entre eux. Mais ils eurent à se demander comment ils expliqueraient ce changement de projets à ceux qu'il pouvait intéresser. Miss Nicholson avait été informée du voyage de Pierrepont avec trop de réserve pour qu'il y eût lieu de se préoccuper de sa déception. Mais Mme d'Aymaret? Comment justifier auprès d'elle un manque de parole qui éveillerait nécessairement ses pires soupçons? Pierrepont dut se resigner à lui écrire banalement que des affaires graves et imprévues le forçaient de différer son départ. Elle n'en crut rien, car elle ne lui répondit pas. Elle n'écrivit pas davantage à Béatrice, qui, tout entière à sa passion déchaînée, fut presque indifférente à l'affront de ce silence. Quant à Fabrice, il admit sans peine que Pierrepont différât un voyage pour lequel il ne lui avait jamais vu beaucoup d'entrain.

Alors commença pour Pierrepont et pour Béatrice cette vie profondément mêlée d'ivresses et d'amertumes, d'étourdissement et de remords, de secrètes voluptés et de secrètes terreurs, qui est la vie des amours coupables. Ils pouvaient enfin se parler sans réserve du passé, se confier tout ce qu'ils avaient ressenti et souffert l'un pour l'autre, effacer les dernières traces du terrible malentendu qui les avait séparés. Les transports mêmes de la passion égalaient à peine l'enchantement de ces mutuelles confidences, de ces heures attendries. Mais leurs tête-à-tête étaient rares, plus rares même qu'avant leur faute; n'étant plus innocens, ils s'observaient davantage. — Ils ne s'observaient pas encore assez. Fabrice était, à la vérité, d'un naturel trop généreux et trop confiant, il était trop habitué, depuis son séjour aux Genêts, à l'intimité particulière de Pierrepont avec Béatrice, peut-être aussi était-il trop absorbé dans son œuvre, pour soupçonner de lui-même la trahison dont il était victime. Mais un œil plus méfiant et malheureusement plus clairvoyant veillait pour lui.

L'antipathie de son beau-frère, Gustave Calvat, contre Béatrice avait pris de plus en plus, par suite de leurs froissemens quotidiens et des mépris peu dissimulés de la jeune femme, toute l'intensité de la haine. Il n'aimait guère davantage le marquis de Pierrepont, qui lui avait toujours témoigné une froideur hautaine. Quoique Fabrice continuât, par bonté d'âme, à le recevoir chez lui et à l'obliger de sa bourse, Calvat ne pouvait manquer de s'apercevoir qu'il gênait, qu'il était retenu moins souvent à dîner, que Béatrice, qui s'occupait beaucoup de l'éducation de la petite Marcelle, évitait de la laisser souvent seule avec lui. Il n'y avait pas de vengeance à laquelle il ne fût prêt contre celle qui le chassait peu à peu d'une maison qu'il considérait comme la sienne.

Fabrice, afin de s'épargner du temps, l'avait prié deux ou trois fois de l'aider dans quelques détails matériels du grand travail qu'il avait entrepris, et Calvat profitait de cette circonstance pour reparaître plus souvent dans l'atelier de son beau-frère, sous prétexte d'offrir ses services; quand ils étaient inutiles, il allait fumer dans le jardin ou rôder dans l'habitation, à la recherche de Marcelle.

Un jour, comme il venait de faire un tour dans le parc avec l'enfant, il entra brusquement dans l'atelier, et, s'étant assuré que Fabrice y était seul :

— Mon cher, lui dit-il, j'ai à te parler.

— Parle, dit le peintre, en poursuivant tranquillement sa besogne.

— Je suis désolé de te contrarier, reprit Calvat, mais je te serai obligé de remettre Marcelle dans son couvent d'Auteuil. Elle est la fille de ma sœur, et j'ai des devoirs envers elle.

Fabrice descendit lentement les degrés du marche-pied sur lequel il était monté, et regardant Calvat fixement :

— Qu'est-ce que ça veut dire?

— Ça veut dire que Marcelle est ici à trop mauvaise école, et qu'elle ne doit pas y rester.

— Mon cher Gustave, dit Fabrice, Marcelle est ici entre les mains d'une honnête femme, d'une mère excellente, d'une institutrice dévouée, — et elle y restera.

— Mon cher Jacques, répliqua Calvat, je regrette de t'ouvrir les yeux et de déranger tes idées sur ta princesse... Mais tu le veux... eh! bien... sais-tu la question que m'adressait Marcelle tout à l'heure, à propos de son excellente mère et de son institutrice dévouée? — Mon oncle, me disait-elle, est-ce que les dames et les messieurs s'embrassent quand ils ne sont pas parens? — Quelquefois, ai-je répondu... dans des occasions... dans des fêtes... Pourquoi me demandes-tu cela, petite? — Parce que hier soir, après le dîner, comme je revenais de dire bonsoir à père, dans l'atelier, j'ai vu en rentrant au salon M. de Pierrepont embrasser maman...

Il n'avait pas achevé de prononcer ces mots, que Fabrice le saisissait à la poitrine, et le secouait à lui faire perdre pied.

— Misérable! lui dit-il... tu es ivre! Va-t'en!... Sors de chez moi!

Et il le poussa dans la large baie qui servait de porte à l'atelier.

— Pauvre dupe! murmura Calvat en ricanant.

— Je t'ai prié de sortir! dit Fabrice en marchant sur lui.

Calvat fit un signe de tête menaçant, et se retira, suivi pendant quelques pas par Fabrice, qui ne le quitta de l'œil qu'après l'avoir vu franchir la grille.

Rentré dans l'atelier, le peintre essaya machinalement de continuer son travail ; mais il demeura l'œil fixe, le pinceau levé, la main inerte. Il déposa avec un geste de découragement sa palette et ses pinceaux, s'assit sur le bord d'une table, et s'abandonna à ses pensées : — Oui... Calvat était un misérable, — une âme dégradée par la paresse et la débauche, — capable de tout pour satisfaire ses passions d'envie et de haine... Il détestait Béatrice... Il l'avait toujours poursuivie de sa malveillance sourde... il en venait maintenant à la calomnie ouverte... C'était tout simple... Fabrice se disait tout cela ; mais il se disait en même temps que sa femme, dont il était resté aussi passionnément épris que le premier jour, n'avait pas cessé de garder avec lui une froideur de marbre... Cette froideur était sans doute dans son tempérament... Que de fois cependant elle l'avait fait songer amèrement aux prédictions, aux insinuations perfides de Mme de Montauron! Que de fois il avait cru sur-

prendre en effet, chez Béatrice, ce sentiment de mésalliance, de dédain, de regret, qu'on lui avait fait appréhender!.. Cette pensée, qu'elle ne l'aimait pas, était pour lui une torture perpétuelle dont il ne trouvait l'oubli que dans l'excès du travail... Mais enfin, qu'elle aimât plus ou moins son mari, elle n'en était pas moins Béatrice, cette créature chaste et fière qu'il avait vue soutenir avec tant de noblesse les tentations de la mauvaise fortune... Si elle ne l'aimait pas, elle aimait le devoir et l'honneur... Sa sympathie pour Pierrepont n'était ni douteuse ni cachée... mais ne s'expliquait-elle pas naturellement par les rapports de naissance et d'éducation, les traditions de famille, les souvenirs communs?.. Pierrepont n'était-il pas lui-même un homme cité pour sa loyauté exceptionnelle?.. Comment les soupçonner tous deux d'une abominable duplicité, d'une basse trahison, — et cela, sur les imputations d'un être comme Calvat, — sur la foi d'une dénonciation qui avait tout juste la valeur d'une lettre anonyme... Car les paroles que Calvat avait l'indignité de mettre dans la bouche de Marcelle, Fabrice était convaincu que la pauvre enfant ne les avait jamais prononcées... Calvat avait bien présumé que jamais le père n'interrogerait sa fille sur un pareil sujet...

Comme Fabrice se livrait à cette cruelle délibération, la portière en vieille tapisserie qui fermait l'entrée de l'atelier se souleva, et le frais et joli visage de Marcelle apparut.

— Je te dérange, père? dit-elle.

Le peintre devint très pâle.

— Non, dit-il.

— Je peux entrer?

— Certainement.

Elle entra, son cerceau à la main, et vint lui tendre son front.

— Tu es triste? demanda l'enfant.

— Pourquoi veux-tu que je sois triste?

— Tu ne travailles pas...

— Je me repose un peu... Tu viens de courir, ma chère petite? tu es toute rouge...

— Je viens de prendre ma leçon de piano avec maman.

— Elle est toujours bonne pour toi, ta mère?

— Très bonne.

— Tu l'aimes toujours bien?

— Toujours bien... mais toi mieux!.. A présent, je vais jouer... sous les arbres... pas au soleil... sois tranquille!

Elle s'en allait. — Il la rappela.

— Ah! je voulais te dire, mon enfant... Viens ici! — Il lui prit la tête entre ses mains, et la regardant dans les yeux: — Ma chère petite, je voulais te demander... une chose...

— Quoi, père?

Il hésita pendant quelques secondes; — puis brusquement, avec un sourire contraint :

— Je voulais te demander de m'embrasser encore... Va maintenant, ma petite. — Va jouer... va vite!

Elle sortit en courant.

Quand elle eut disparu, l'artiste, qui était pourtant ferme comme un roc, essuya une larme. — Puis il se leva, reprit sa palette, et se remit à peindre.

Le lendemain, dans l'après-midi, il eut l'étonnement de voir Calvat entrer dans son atelier.

— Comment oses-tu te représenter chez moi? lui dit-il avec une menaçante gravité.

— Mon cher, répondit Calvat d'un ton de soumission, la nuit porte conseil... je viens te faire mes excuses... Je n'étais pas ivre hier, comme tu me l'as dit un peu rudement, et j'ajoute que je ne mentais pas... Mais j'ai eu tort, j'en conviens, de te rapporter un propos d'enfant qui devait t'affecter profondément, et qui pouvait être, qui était certainement un mensonge. J'y ai bien réfléchi, et je suis persuadé que Marcelle a imaginé l'histoire qu'elle m'a contée. Les enfans, tu le sais, sont volontiers menteurs, et leurs inventions ont souvent ce caractère de malice sournoise et de fausse naïveté que tu peux remarquer dans cette plaisanterie de Marcelle... Il ne servirait à rien de l'interroger... en pareil cas, que l'enfant soutienne son mensonge ou qu'il le désavoue, on n'en sait pas plus long... Le mieux est donc, il me semble, de passer l'éponge sur la faute de la petite, d'oublier mon excès de zèle... assez compréhensible, — et de me donner ta main.

La justification alléguée par Calvat n'était pas sans vraisemblance. Elle apportait à l'âme bouleversée de Fabrice un demi-apaisement qui le désarma.

— Soit! dit-il, en lui tendant la main... Mais je ne veux plus entendre un mot douteux sur ma femme! je te prie de t'en souvenir.

Cependant, à dater du jour où le soupçon avait pénétré dans son esprit, le peintre, quel que fût son empire sur lui-même, ne put s'empêcher de laisser voir à sa femme et à Pierrepont quelques signes de la préoccupation qui l'obsédait. Ils sentirent confusément que son attention était éveillée sur eux. Par un commun accord, leurs rendez-vous en devinrent plus rares encore, en même temps que leur passion, plus gênée et entravée, en devenait plus impatiente. Ils ne se rencontraient jamais hors de la villa de Bellevue, Béatrice ayant opposé une résistance invincible à toutes les combinaisons que Pierrepont lui proposait pour faciliter leurs tête-à-tête.

Elle était coupable! Mais même dans sa faute, elle conservait une hauteur d'âme qui se refusait aux expédiens de la galanterie vulgaire. Dans les conditions d'existence qui leur étaient faites, pour suppléer à la rareté des épanchemens de vive voix, il était difficile qu'il ne leur vînt pas la tentation fatale de s'écrire, — c'était ce qu'attendait Gustave Calvat.

Comme on s'en doute, Calvat n'avait affecté le regret de sa délation, et ne s'en était excusé auprès de Fabrice, que pour ménager sa rentrée dans la maison, et y surveiller plus à l'aise celle qu'il avait résolu de perdre. Calvat était un drôle ; mais il n'était nullement un sot, et il avait surtout à un haut degré ces instincts et ces goûts de policier qui semblent particuliers aux bohèmes de sa sorte. Avant même que Marcelle ne lui eût adressé l'innocente et terrible question qu'il s'était empressé de répéter à Fabrice, il avait soupçonné, avec la malignité et la clairvoyance de la haine, la liaison de Pierrepont et de Béatrice : il en avait maintenant acquis la certitude ; mais il comprenait qu'il se perdrait lui-même sans retour, s'il essayait de la faire partager à Fabrice sans lui apporter quelque preuve irréfutable.

Convaincu par une suite de déductions naturelles que les deux amans devaient s'écrire, il s'appliqua à découvrir leurs moyens de correspondance. Les fréquentes et longues promenades de Béatrice dans la partie basse du jardin lui paraissant équivoques, il supposa que les lettres pouvaient s'échanger par-dessus le mur de clôture peu élevé qui donnait sur le chemin. Sa surveillance de ce côté n'aboutit à rien. — S'écrivaient-ils simplement par la poste ? — Calvat, pour s'en assurer, prit l'habitude de se trouver assez souvent le matin devant la grille de la villa, à l'heure où le facteur apportait les lettres. Cet homme, le connaissant pour le beau-frère du peintre, n'hésitait pas à lui remettre celles qui étaient destinées à la maison, et Calvat en étudiait les adresses avec soin. Quoique Fabrice n'ouvrît jamais les lettres adressées à sa femme, il n'était pas vraisemblable que le marquis écrivît à Béatrice sans prendre des précautions exceptionnelles. Au bout de quelques jours d'espionnage, Calvat était frappé du nombre de lettres qui arrivaient à la villa, avec cette suscription : *Madame la vicomtesse d'Aymaret, aux soins de Madame Jacques Fabrice.* — Il les remarqua d'autant plus que l'écriture lui en parut contrefaite. — Il se décida à en ouvrir une : — à part l'adresse, elle était tout entière de la main de Pierrepont. — La voici :

« Chère Béatrice, oui, cette existence de fourberie et de trahison est indigne de nous deux. Je vous aime de le sentir comme moi... Tant qu'elle dure, notre bonheur n'est qu'une illusion, notre amour qu'une souffrance... et n'avons-nous pas assez souffert?.. Croyez

bien que je suis aussi incapable que vous de chercher des mots hypocrites pour tromper ma conscience... Nous sommes coupables, je le sais, mais jamais crime d'amour eut-il de pareilles excuses?.. y eut-il jamais entre deux cœurs honnêtes et sincères de pareilles fatalités?.. oui, nous sommes des coupables, mais nous sommes aussi des victimes... ce qui serait vraiment criminel et sans excuse, ce serait de persister dans cette vie de honteuse duplicité... Il faut donc partir... Je vous en supplie, ma bien-aimée, daignez consentir... Fiez-vous à moi... toutes mes mesures sont prises... Tout ce qui est possible à un homme, je le ferai pour que votre exil soit un exil enchanté. — Je t'aime. — PIERRE. »

Quand il eut terminé sa lecture, le visage de Calvat se crispa dans un hideux sourire. — Il replia la lettre, se fit ouvrir la grille, et se dirigea vers l'atelier de Fabrice.

— Tiens! c'est toi? dit le peintre. — J'ai cru que c'était le marquis, qui doit venir ce matin.

— Non... ce n'est que moi, dit Calvat. — Mon cher, poursuivit-il en baissant un peu la voix, tu ne m'accuseras plus, j'espère, d'être un ivrogne et un menteur... le hasard m'a mis en possession d'une lettre très intéressante pour toi... Comme ton parent et ton ami, — quelque peine que j'en éprouve, — il m'était impossible de ne pas te la communiquer... tu en conviendras toi-même quand tu l'auras lue.

— Je ne la lirai pas, répondit Fabrice en repoussant la main de Calvat qui lui tendait la lettre. — Sors d'ici à l'instant, et je te défends d'y remettre jamais les pieds.

— Tu me rappelleras, dit Calvat, et comme je suis sans rancune, je serai là à ton premier signe. — Cette lettre est de Pierrepont, et elle est adressée à ta femme. — Je te la laisse. — Il la jeta sur la table et sortit de l'atelier.

L'artiste, demeuré seul, eut un moment d'affreuse perplexité. Immobile, pétrifié, il regardait la table, et, sur la table, la lettre. — Enfin, il s'avança d'un pas raide, d'un pas de statue. Il saisit la lettre, hésita encore, fit un mouvement pour la déchirer; puis, avec une décision brusque, il la déplia et la lut...

— Calvat, cependant, en passant devant l'habitation, avait aperçu dans le salon Béatrice assise et travaillant près d'une fenêtre ouverte. Il s'approcha vivement, et se penchant un peu à l'intérieur :

— Madame, lui dit-il, j'ai le plaisir de vous informer qu'au moment où j'ai l'honneur de vous parler, votre mari est en train de lire la dernière lettre de votre amant... Bonjour! — et il prit le chemin de la grille. Comme il allait la refermer sur lui, quelqu'un lui fit signe de loin de la laisser ouverte : c'était Pierrepont qui arri-

vait de la gare. Ils se saluèrent. Calvat disparut à l'angle d'une rue, et Pierrepont entra dans la villa.

Béatrice, sous le coup de l'avis effroyable qu'elle venait de recevoir, était demeurée foudroyée : elle avait entendu les paroles de Calvat; elle n'en saisissait pas le sens. Puis une lumière terrible envahit son esprit et elle comprit : — Une lettre de Pierrepont était dans les mains de son mari... Elle aperçut d'un coup d'œil dans un chaos sinistre tout ce qui pouvait sortir dans quelques minutes des plis de cette lettre : — le déshonneur, la honte, la perdition, la mort. — Elle ferma les yeux et ne vit plus pendant un moment que des ténèbres traversées par des gerbes d'étincelles. Elle fut éveillée tout à coup de cet égarement par un bruit de pas sur le sable des allées : elle jeta un regard au dehors et reconnut, avec une terreur inexprimable, le marquis de Pierrepont, qui passait dans le jardin, se dirigeant vers l'atelier de Fabrice. — Elle se leva; puis, subitement, sans réflexion, sans dessein arrêté, entraînée follement par la crainte d'un conflit imminent entre les deux hommes, elle s'élança, sa tapisserie à la main, descendit le perron en courant et marcha à pas précipités vers l'atelier où Pierrepont venait d'entrer.

La grande baie qui servait de porte à l'atelier était fermée par deux portières qui laissaient entre elles un étroit vestibule. Béatrice, après avoir vivement soulevé la première, s'arrêta, — et écouta, autant que les battemens désordonnés de son cœur le lui permettaient... elle pouvait même entrevoir à travers l'entre-bâillement de la seconde portière ce qui se passait dans l'atelier.

Fabrice, au moment où Pierrepont était entré, s'occupait de charger des pistolets qui lui avaient été donnés précisément par le marquis et avec lesquels il avait coutume de s'exercer assez fréquemment dans son jardin pour se distraire un moment de son travail.

— Vous êtes toujours content de ces armes-là? dit Pierrepont en prenant et en reposant ensuite sur la table le pistolet que le peintre venait de charger.

— Enchanté, dit Fabrice.

— Vous alliez tirer?

— Oui.

— Eh bien! nous allons faire un *match*, si vous voulez?

— Très volontiers.

— Vous n'êtes pas souffrant, ce matin?.. Vous avez l'air fatigué.

— Oui,.. ça doit être... Je viens d'avoir une scène très pénible avec Calvat.

— Ah!.. je l'ai rencontré comme il sortait de chez vous.

— Ce malheureux a voué à ma femme une haine mortelle.

— C'est assez visible.

— Il la diffamait tout à l'heure d'une manière affreuse.

— Cela prouve que c'est un méchant homme, et rien de plus.

— Je l'ai chassé.

— Bon débarras, entre nous, mon cher.

— Et pourtant il m'a troublé... je ne puis dire cela qu'à un vieil ami comme vous... Mais il m'a troublé... il m'a laissé des doutes..

— Des doutes sur une femme comme la vôtre?.. Voyons, mon ami, c'est de la folie!

— Oui, n'est-ce pas? reprit Fabrice. — Vous la connaissez bien... et même depuis plus longtemps que moi... Vous me répondriez de son honneur sur le vôtre, n'est-ce pas?

— Absolument.

— Et vous auriez raison... car le vôtre et le sien se valent...

Et, lui mettant brusquement sa lettre sous les yeux :

— Tenez!

Pierrepont recula comme s'il eût vu un spectre. — Puis, saisissant sur la table le pistolet qu'il venait d'y replacer, et présentant la crosse de l'arme à Fabrice :

— Tue-moi! lui dit-il.

— Non, dit le peintre; pas ainsi, du moins.

Il fit quelques pas à travers l'atelier, comme pour rassembler sa pensée; puis, revenant au marquis :

— Pouvez-vous, lui dit-il, et voulez-vous m'expliquer quelques mots de votre lettre dont la signification m'échappe... Vous invoquez pour excuses certaines circonstances mystérieuses du passé, certaines fatalités que vous auriez subies, Mlle de Sardonne et vous... Puis-je savoir à quoi vous faites allusion?

Pierrepont lui dit brièvement ce qui s'était passé autrefois entre Béatrice et lui, leur attachement mutuel, et comment Mme de Montauron avait forcé la jeune fille de refuser la main qu'il lui offrait.

Après une pause de rêverie et de silence, Fabrice lui répondit :

— Vos sentimens pour Mlle de Sardonne vous font désirer, je suppose, que cette affaire se traite entre vous et moi sans éclat, afin de lui épargner aux yeux du monde une flétrissure que je désire moi-même épargner à mon nom.

— Tout ce que vous me proposerez dans ce dessein, dit Pierrepont, est accepté d'avance.

— Un duel, avec son accompagnement ordinaire de témoins, révélerait tout au public... Vous m'offriez tout à l'heure de faire avec moi un *match* au pistolet... J'accepte... je crois que nous sommes à peu près de force égale... Pour celui de nous qui aura l'avantage, ce sera la vie; pour l'autre, ce sera le suicide.

— Soit! dit Pierrepont : c'est entendu.

— Chacun de nous s'engage sur l'honneur à respecter ces conditions.

— C'est entendu, répéta Pierrepont.

— Maintenant, dit le peintre, il faut que je me résigne à vous adresser une demande... Je sais que cela est tout à fait incorrect, — et je m'en excuse. — Voici ce dont il s'agit... Si je dois laisser ma fille orpheline, je ne voudrais pas du moins la laisser sans ressources. — Or, je n'ai rien, — sauf cent mille francs qui m'ont été donnés à compte sur ces panneaux par Nicholson, — et que je serais d'ailleurs forcé de lui rendre si je n'achevais pas mon travail... Il doit me verser en outre le double de cette somme quand je lui livrerai les panneaux... Je ne crois pas pouvoir les finir avant quatre mois... Je vous demande donc, si c'est moi qui dois mourir, de m'accorder ce délai de quatre mois, — et je n'ai pas besoin de vous dire que cette convention sera réciproque.

Il y avait dans cette précaution du malheureux artiste quelque chose de si poignant que Pierrepont se détourna pour cacher l'agitation presque convulsive de ses traits.

— Ce sera, dit-il, comme vous le désirez.

Le peintre enferma les pistolets dans leur boîte et prit quelques cartons de tir.

— J'ai l'habitude de ces pistolets, dit-il. En voulez-vous d'autres?

— C'est inutile! dit Pierrepont. J'ai moi-même beaucoup pratiqué ceux-ci. Allons!

Ils quittèrent l'atelier et se dirigèrent, en descendant les rampes du jardin, vers l'allée de charmilles dont il a été plus d'une fois parlé dans le cours de ce récit. On se souvient peut-être qu'une plaque de tir avait été établie à l'une des extrémités de cette allée : — en face, à l'autre bout, était un banc rustique adossé au mur. — Quand Pierrepont et Fabrice arrivèrent devant la plaque de tir pour y fixer les cartons, ils aperçurent Béatrice assise sur ce banc : elle travaillait à sa tapisserie.

Les deux hommes échangèrent un regard. — Ils savaient l'un et l'autre que l'allée de charmilles était pour Béatrice un lieu de promenade et de retraite favori. Ils ne furent donc pas surpris de la voir là : ils crurent et ils devaient croire que le hasard seul l'y avait amenée. Mais sa présence pendant la scène qui se préparait avait un caractère tragique dont tous deux subirent profondément l'impression. Elle leur imposait en même temps une dissimulation de physionomie et de langage qui, dans un pareil instant, était aussi pénible qu'elle était nécessaire.

Béatrice, cependant, soutenue par l'horreur même de la crise

et par son excessive tension nerveuse, continuait de piquer son aiguille avec une apparence de calme, et ce fut avec son sourire habituel qu'elle rendit à Pierrepont son salut en lui donnant la main.

— Belle journée, dit-elle, n'est-ce pas?

— Oui... vraie journée d'été... Vous voyez... nous allons faire un match, Fabrice et moi....

— Ah! quel est le plus fort de vous deux?

Pierrepont fit un geste incertain.

— Nous allons voir, dit-il en souriant.

Fabrice déposa sur le banc, à côté d'elle, la boîte d'acajou et un paquet de cartouches.

Les armes dont ils allaient se servir étaient des pistolets Flobert du calibre le plus fort. — Les cartons de tir étaient divisés, suivant la coutume, en un certain nombre de cercles se développant autour d'une mouche centrale mi-partie noire et blanche. La distance était de la longueur de l'allée, c'est-à-dire d'environ vingt-cinq pas. — Devant Béatrice, profondément attentive sous son apparence distraite, ils achevèrent d'arrêter leurs conventions. — Le match devait être de sept balles, le tir était à volonté, chacun d'eux devait tirer deux balles coup sur coup aux deux premières reprises; à la troisième, trois balles également coup sur coup. Chaque division de la cible touchée par les tireurs donnait le nombre de points déterminé par l'usage, et indiqué d'ailleurs sur les cartons : — le cercle le plus éloigné du centre, *un* point; la mouche centrale, *sept*.

Une pièce de monnaie jetée en l'air décida que Fabrice devait tirer le premier. Il commença donc le feu et mit ses deux premières balles dans l'intérieur du second cercle. Pierrepont, moins adroit ou moins heureux, perdit une de ses balles dans la plaque; l'autre entama le carton. Cette première reprise assurait donc quatre points à Fabrice et un seul au marquis.

— Vous me ménagez, je crois, dit le peintre.

— Nullement, dit Pierrepont.

A la seconde reprise, Fabrice logea ses deux balles dans le troisième cercle. — Pierrepont, après lui, fit deux et deux. — Fabrice avait dix points contre cinq.

La troisième épreuve lui donna une avance encore plus considérable : de ses trois balles il fit douze points. Il en avait donc alors vingt-deux contre cinq.

Pierrepont, dont l'attitude indiquait une sorte de nonchalance découragée, s'apprêtait à tirer à son tour ses trois dernières balles; il armait son pistolet quand un léger froissement le fit retourner : il rencontra alors le regard ardent de Béatrice tendu vers lui avec

une expression telle qu'il en fut pénétré jusqu'au fond de son être. Il comprit instantanément qu'elle savait tout... Elle savait tout, et ce regard désespéré, éperdu, suppliant, impérieux, le conjurait et lui ordonnait de vivre et de se garder pour elle. Jamais sa sombre beauté n'avait eu une telle puissance de fascination. — Il se replaça, ajusta un peu longuement et fit feu. De ses deux premiers coups il perça l'étroit cercle noir qui entourait le point blanc central; sa dernière balle troua la mouche centrale elle-même. — Il gagnait dix-neuf points... — Il en avait donc alors vingt-quatre contre vingt-deux. — Fabrice était condamné.

La fumée du dernier coup de feu n'était pas dissipée qu'un violent éclat de rire retentissait aux oreilles des deux hommes stupéfaits : — Béatrice s'était dressée soudainement, les yeux démesurément ouverts, et comme illuminés de folie : elle balbutia quelques mots inintelligibles, puis éclata de nouveau en rires saccadés, sauvages et tellement continus, qu'ils semblaient répétés et prolongés dans la campagne par quelque écho sinistre. La voyant chanceler, Fabrice la soutint et la repoussa doucement sur le banc; peu à peu son rire s'éteignit, elle s'agita dans une légère convulsion et s'évanouit.

— Elle nous avait écoutés!.. murmura le peintre, comme se parlant à lui-même.

Il se retourna vers Pierrepont, qui se tenait immobile à deux pas, aussi pâle qu'un mort sous son suaire.

— Je vous prie, monsieur, lui dit-il, de nous laisser.

Pierrepont eut un geste d'hésitation et lui montra Béatrice renversée et inerte sur le banc.

— Me croyez-vous donc capable, reprit le peintre, de maltraiter une femme... même celle-là?..

Pierrepont s'inclina, le salua du chapeau et s'éloigna.

Fabrice, alors, relevant le mouchoir de Béatrice, qui était tombé à ses pieds, alla le tremper dans l'eau d'un bassin encadré de rocailles qui se trouvait au milieu de l'allée; et, revenant à sa femme, lui baigna les tempes et le visage. — Après quelques minutes, elle se réveilla, promena d'abord son regard vague autour d'elle, puis le fixa sur son mari : — une sorte de gémissement et le mouvement subit par lequel elle couvrit ses yeux de sa main témoignèrent qu'elle reprenait possession de sa mémoire, qu'elle recouvrait le sentiment de la terrible réalité.

— Béatrice, dit alors le peintre, si une explication vous est trop pénible en ce moment, je l'ajournerai.

— Oh! non... Tout de suite! — murmura-t-elle..

— Elle ne sera pas longue, au reste, reprit Fabrice; car, si je ne me trompe, j'ai peu de choses à vous apprendre... Vos nerfs

viennent de vous trahir... Vous avez entendu, n'est-ce pas, ce qui s'est dit, il y a une demi-heure, dans mon atelier, entre le marquis de Pierrepont et moi ?

Elle fit signe qu'elle avait entendu.

— Vous savez par conséquent pour quelle raison j'ai voulu éviter l'éclat, le scandale d'un duel?.. Vous savez que c'était pour vous épargner une tache personnelle, — qui pouvait d'ailleurs rejaillir sur ma fille innocente ?

Elle fit le même signe de tête affirmatif.

— Comme vous devez le comprendre, cette précaution n'aurait plus aucune utilité ; elle serait illusoire, si vous quittiez la maison de votre mari, tant qu'il vivra. Ce serait révéler au public ce qu'il vous importe autant qu'à moi de lui cacher. Il nous sera infiniment dur, sans doute, sachant l'un et l'autre ce que nous savons, de supporter la vie commune pendant trois ou quatre mois. — Mais puisque j'aurai ce courage, j'espère que vous l'aurez aussi.

— Ce que vous voudrez !

— Pour vous soutenir pendant cette épreuve, vous aurez la consolante pensée d'être bientôt tout entière à celui... à celui pour qui vous faisiez des vœux tout à l'heure pendant que nous nous battions.

Béatrice ne répondit pas.

— Pour finir, ajouta Fabrice, je n'ai pas, je pense, de plan de conduite à vous tracer... Je suppose que vous n'oublierez pas, le marquis de Pierrepont et vous, le respect qui est dû à un homme dont les jours sont comptés.

Il la quitta sur ces paroles et regagna son atelier.

Pour elle, elle demeura jusqu'au soir dans cette allée fatale, tantôt marchant avec égarement, tantôt se rasseyant, anéantie sur son banc... Était-ce bien elle qui était là?.. qui venait d'être mêlée à ces scènes effroyables?.. Était-ce elle, Béatrice, qui venait de recevoir, — et de mériter, hélas ! — le reproche sanglant que lui avait adressé Fabrice?.. car elle n'avait pas osé le nier... il était trop vrai que, pendant le combat où la vie de son mari était en jeu contre celle d'un autre, ce n'était pas pour son mari qu'elle tremblait, — il était trop vrai qu'elle avait commis, dans un élan de passion, le crime de pousser la main hésitante de Pierrepont, — et qu'en voyant son mari frappé d'un arrêt de mort, son premier mouvement avait été celui d'une joie farouche... — Elle savait alors, la pauvre créature, — comme tant d'autres l'ont su avant elle, — jusqu'à quel degré la passion peut fausser et pervertir les âmes les plus pures et les plus hautes quand on la laisse s'établir

en souveraine sur les ruines de la raison, de la volonté et de l'honneur.

XV.

HONNEUR D'ARTISTE.

Plusieurs semaines se sont écoulées. On est au mois d'août. Béatrice et Pierrepont ne se sont pas revus. Par un scrupule qui leur est commun, ils ont même évité toute communication écrite. Béatrice sait seulement que Pierrepont, contre son habitude, passe l'été à Paris, et elle présume qu'il y attend ses ordres.

Il reçoit d'elle un matin le billet suivant :

« Je vous conjure de partir pour Glion. Je sais que Mme d'Aymaret y est encore ; — confiez-lui tout. Dites-lui que je suis à ses pieds, que je deviens folle, que je l'attends. »

Quelques heures après, le marquis partait pour la Suisse. Il était le lendemain dans l'après-midi à Glion, et deux jours plus tard, Mme d'Aymaret, — dont le mari était à peu près rétabli, arrivait à Paris, — d'où elle se rendit aussitôt à Bellevue. En la voyant entrer dans son salon, la femme du peintre laissa échapper un faible cri : — Élise ! — et elle joignit les mains en la regardant d'un air de supplication. — Mme d'Aymaret l'attira dans ses bras, et Béatrice s'y précipita avec des sanglots déchirans.

— Merci ! merci ! lui dit-elle à travers ses larmes : — il y a deux mois que je n'avais pleuré !

Et quand elle se fut un peu calmée.

— Il t'a tout dit ?

— Tout.

Elle la fit asseoir.

— Eh ! bien... qu'est-ce que tu penses ?.. Car moi, je ne pense plus !

— Je pense, dit Mme d'Aymaret, qu'il faut tout faire pour sauver la vie de ton mari.

— C'est impossible... Il ne voudra pas !

— Qui... ne voudra pas ?

— Lui... mon mari !

— Pourquoi ?

— Parce qu'il a engagé sa parole !

Mme d'Aymaret prit un accent sévère, presque dur :

— Béatrice, lui dit-elle, si je pouvais imaginer une seule minute que tu envisages sans horreur la perspective prochaine de ton veuvage, je ne te reverrais de ma vie.

— Écoute-moi, dit Béatrice : cet effroyable sentiment que tu me

prêtes là, — je l'ai éprouvé... je l'ai éprouvé pendant leur combat, — pendant que leurs deux existences étaient en jeu... Il m'a poursuivi... Il m'a longtemps encore obsédée malgré moi... Maintenant... il faut que Dieu ne m'ait pas encore abandonnée tout à fait... car il a permis que je me rendisse maîtresse de cette affreuse tentation... Maintenant je puis t'affirmer en toute vérité que je donnerais ma vie pour sauver celle de ce malheureux...

— Tu l'aimes! s'écria Mme d'Aymaret.

— Je ne l'aime pas!.. mais il me fait une telle pitié!.. une telle pitié!.. Il a si peu mérité cette longue agonie qui lui est infligée!.. et il la supporte avec tant de courage... et de douceur!.. Je suis sa prisonnière... il pouvait me torturer l'âme... me martyriser... et jamais, — sauf peut-être le premier jour... à la première heure, — il n'a eu pour moi un mot de reproche, une parole amère... Il est avec moi comme autrefois... Si bien, qu'il y a des instans, quand je l'entends me parler, quand je le vois me sourire, des instans où je crois vraiment qu'il ne s'est rien passé, que j'ai fait un rêve épouvantable!..

— C'est qu'il t'aime encore, ma pauvre chérie, et alors rien n'est désespéré!

— Ce n'est pas qu'il m'aime... comment veux-tu?.. Non... c'est qu'il se souvient, c'est qu'il se venge de mon orgueil, de mes préjugés de naissance, de mes misérables dédains... c'est qu'il veut me prouver qu'un artiste sait souffrir et mourir en gentilhomme...

— Combien de temps reste-t-il, dit Mme d'Aymaret, avant le terme fatal?

— Je n'en sais rien, car s'il ne peut le dépasser, ce terme, il peut le devancer... Tout dépend de son travail... dès qu'il l'aura terminé, certainement il se tuera!

— Et où en est son travail?.. Tu ne le sais pas?... Tu ne vas plus dans son atelier?

— Pardon!.. il y a quelques jours j'ai rassemblé mon courage, et j'y suis retournée... je m'assois là, je travaille à côté de lui... il me laisse faire... il m'adresse un mot de temps à autre... un mot indifférent... c'est affreux!

Son cœur éclata de nouveau, et elle pleura un moment en silence.

— Je te demandais, ma chérie, reprit Mme d'Aymaret, où en est ce travail?

— Très avancé... le malheureux ne perd pas une minute... Dès le point du jour, il est devant ses panneaux... c'est admirable, ce qu'il fait!.. comment a-t-il le courage de travailler, avec une telle préoccupation sur l'esprit?.. Je ne comprends pas!

— Et il paraît tranquille, dis-tu?

— Il paraît tranquille, oui!.. mais ses cheveux blanchissent...

— Ah! il faut le sauver! s'écria Mme d'Aymaret, en se levant. Tu me donnes pleins pouvoirs, n'est-ce pas? tu approuves d'avance tout ce que je pourrai tenter?

— Tout... absolument tout... et du fond du cœur, grand Dieu!

— Eh bien! écris-le à Pierrepont, que je dois voir demain.

Béatrice s'assit aussitôt devant son bureau, et écrivit rapidement ces deux lignes :

« *Au marquis de Pierrepont.*

« Tout ce qu'Élise vous demandera, je vous le demande moi-même à genoux. »

Le lendemain, Pierrepont, sur un mot de la vicomtesse, arriva chez elle. Elle lui remit tout d'abord le billet de Béatrice.

— De quoi s'agit-t-il? dit gravement le marquis, après avoir lu.

— Il s'agit d'empêcher que Fabrice n'accomplisse son suicide, quand l'heure en sera venue... Pouvons-nous compter sur vous pour cela?

— En doutez-vous?.. C'est comme si vous proposiez à un meurtrier de le délivrer de sa conscience... Mais que puis-je faire?.. Je ne l'imagine pas...

— Autant que j'en puis juger, reprit Mme d'Aymaret, il y aurait, pour arriver à notre but, deux obstacles à lever; d'abord le point d'honneur, la parole donnée qui enchaîne Fabrice... Ne pourriez-vous lui rendre cette parole, et dans des termes tels qu'il consentît à la reprendre?

— J'y suis tout prêt... mais...

— Vous craignez qu'il ne refuse?

— Je le crains... cependant j'essaierai, et en toute sincérité, comme vous le verrez.

— J'attendais cela de vous... quant au second obstacle que nous aurions à vaincre, c'est la conviction où doit être Fabrice que, s'il survivait, il vous trouverait toujours entre sa femme et lui... car il doit croire que vous attendez l'un et l'autre sa mort pour vous unir... Il n'y a qu'un moyen sûr de le détromper, c'est de revenir à votre projet de mariage avec Ketty, et d'y donner suite dans le plus bref délai possible... Le voulez-vous?

Après une pause de réflexion :

— Votre amie, dit Pierrepont, désire-t-elle ce mariage?

— Elle désire et approuve tout ce qui peut la tirer de l'enfer où elle est.

— Eh bien! j'obéis... je partirai demain... S'il n'y a pas de bateau

en partance chez nous, j'en trouverai un en Angleterre... Vous recevrez ce soir la lettre destinée à Fabrice... Vous la lui remettrez quand vous le jugerez bon... Adieu, madame. — Il lui pressa les deux mains avec force, et se retira.

Deux jours après, il s'embarquait sur un transatlantique du Havre.

Mme d'Aymaret avait reçu la veille la lettre qu'il adressait à Fabrice. Elle était ouverte. Elle la lut et en fut contente, mais elle résolut de ne la remettre au peintre que le jour où elle pourrait lui apprendre en même temps le mariage de Pierrepont, espérant qu'il en serait plus accessible à leurs instances. Béatrice fut du même sentiment, et quant au mariage lui-même, elle en reçut la nouvelle avec indifférence.

Encouragée par son amie, elle entrevoyait maintenant une chance, si douteuse qu'elle fût, de sauver son mari et d'échapper elle-même à des tortures morales où elle craignait de laisser un jour sa raison. Elle n'en continuait pas moins de suivre, de surveiller avec un intérêt poignant les moindres actes, les moindres paroles de Fabrice. Malgré ses faiblesses d'orgueil aristocratique et de vanité mondaine, c'était un cœur trop véritablement noble pour rester insensible à la contenance ferme, généreuse, héroïque de l'artiste en face de la mort. Dans son admiration, mêlée d'une profonde pitié et peut-être d'un sentiment plus tendre encore, elle ne se souvenait plus que pour en rougir des griefs mesquins qu'elle avait nourris contre son mari : elle s'étonnait de l'avoir à ce point méconnu, d'avoir fermé les yeux si obstinément sur les hautes distinctions de l'homme et de l'artiste, pour n'apercevoir que quelques imperfections de surface. La personne physique du peintre lui apparaissait elle-même sous un jour nouveau ; elle était frappée de la dignité naturelle de sa démarche, qui la faisait penser à l'allure puissante et souple des grands fauves ; elle était frappée de l'éclat lumineux de son front, du caractère énergique de ses traits calmes, auxquels ses cheveux légèrement blanchis et comme à demi poudrés prêtaient alors une douceur étrange. Il lui semblait transfiguré, comme si les pensées qui l'occupaient et le soutenaient en ces jours suprêmes l'eussent enveloppé de quelque rayonnement supérieur.

Cependant, le temps passait. C'était le 20 juillet que la convention du suicide avait été arrêtée entre Pierrepont et Fabrice. Le sursis de quatre mois accordé au peintre devait donc expirer le 20 octobre. On était arrivé à la première semaine de ce mois, quand Béatrice reconnut avec terreur que les grands panneaux destinés à l'Amérique allaient être terminés : ils l'auraient même été dès ce moment, si Fabrice n'eût tenu à justifier plus que jamais, dans son

œuvre dernière, la réputation de conscience et de probité artistique qu'il s'était acquise. Mais il n'avait plus à faire que de légères retouches qui demandaient à peine quatre ou cinq jours de travail. Déjà le correspondant de M. Nicholson à Paris était venu s'entendre avec le peintre pour la livraison et l'expédition de ses toiles.

A mesure que le terme redoutable approchait, l'angoisse de Béatrice devenait plus incessante, plus intolérable, plus mortelle. Dévorée de fièvre, en éveil jour et nuit dans l'attente de quelque bruit sinistre ou de quelque spectacle tragique, elle pressait ardemment Mme d'Aymaret de tenter auprès de Fabrice la démarche suprême à laquelle était suspendu son dernier espoir. Mais Mme d'Aymaret, déjà prévenue par Pierrepont que son mariage aurait lieu à une date prochaine, voulait attendre pour parler que la nouvelle lui fût formellement confirmée. Ce fut au commencement d'octobre qu'une seconde lettre du marquis lui apprit que l'événement était accompli. Il lui envoyait en même temps un journal américain qui en faisait le récit détaillé. Elle n'hésita plus.

Depuis son retour, dans ses fréquentes visites à Bellevue, elle s'était plus d'une fois rencontrée avec Fabrice. Il pouvait se douter qu'elle était dans la confidence de Béatrice; mais il n'y avait pas eu entre la jeune femme et lui l'ombre d'une allusion à ce sujet. Un matin, il la vit entrer brusquement dans son atelier. Il avait pour elle beaucoup d'affection. Mais, pressentant vaguement, à sa mine à la fois troublée et résolue, l'objet de sa démarche, il prit un air très grave.

— Vous avez à me parler, madame? lui dit-il.

— J'ai à vous parler, oui... Mais ne m'ôtez pas mon courage... Soyez bon pour moi, je vous prie.

— Il est bien facile d'être bon pour vous... répondit-il avec un triste sourire... Voyons, parlez.

Il lui approcha une chaise, car il vit qu'elle était près de défaillir.

— Monsieur Fabrice, dit-elle après un silence, j'ai été informée aujourd'hui d'une chose que vous pouvez avoir quelque intérêt à connaître...

Et elle lui remit, d'une main qui tremblait, la dernière lettre qu'elle avait reçue de Pierrepont et le journal américain qui rendait compte de son mariage.

Le peintre, après avoir lu ces deux documens, les lui rendit froidement.

— Je vous remercie, lui dit-il.

— Monsieur Fabrice, reprit-elle avec une émotion croissante, j'ai encore une lettre à vous communiquer... Elle vous est personnellement adressée.

— Voyons, madame.

Il prit la lettre : c'était celle que Pierrepont lui avait écrite avant son départ, en voici les termes :

« Sur le point de quitter la France pour longtemps, — pour toujours si vous l'exigez, — je viens vous dégager de la parole que vous m'aviez donnée. Au nom de votre fille, je vous supplie de vivre. — Si c'était moi que le sort eût condamné, et si vous me rendiez ma parole aussi sincèrement et aussi publiquement que je vous rends la vôtre, j'atteste que je n'hésiterais pas à la reprendre.

Marquis DE PIERREPONT. »

« *Pour M. Jacques Fabrice.*

Après avoir lu et relu ce billet avec une profonde attention, il le tendit silencieusement à Mme d'Aymaret.

— Mais, dit-elle, vous devez garder cela.

— Soit ! dit Fabrice.

Elle attendit un moment, et le voyant toujours impassible et muet :

— Monsieur Fabrice, reprit-elle, en lui saisissant la main, me laisserez-vous partir sans emporter un mot d'espérance ? Maintenant votre honneur est sauf... Ayez pitié de votre enfant... ayez pitié aussi de la pauvre coupable... elle a tant expié... et si j'osais vous dire quelque chose de plus...

— Non, madame ! ne me dites plus rien : c'est assez... Je suis bien touché de votre démarche, des sentimens qui vous l'ont dictée... mais vous devez comprendre que ce n'est pas dans une minute d'attendrissement qu'on peut trancher une question comme celle qui m'est posée... Permettez-moi d'y penser sérieusement, comme je le dois... Mon travail est aujourd'hui terminé... Je puis disposer de quelques journées... Mon intention, dont vous pouvez faire part à votre amie, était de consacrer ces journées à un court voyage à l'étranger... en Suisse... Je persiste plus que jamais dans ce dessein... J'ai besoin, — maintenant surtout, — pour arrêter ma résolution, — d'un repos et d'une liberté d'esprit que je ne trouverais pas ici... Je compte partir demain...

Elle le regarda fixement dans les yeux... Il se leva et lui prit une main : — Au revoir, madame, lui dit-il, — et avec un léger trouble dans la voix : — Allez, mon enfant !

La jeune femme sortit. — Elle s'arrêta un instant sur le seuil de l'atelier pour essuyer ses yeux humides, puis se dirigea d'un pas rapide vers la maison. Béatrice, qui avait attendu le résultat de

l'entrevue en parcourant fiévreusement les allées de son parterre, courut à elle dès qu'elle l'aperçut, et l'interrogeant d'un regard affolé :

— Eh bien ! dit-elle.

— Eh bien ! — j'espère !

— Est-ce possible ! — Et elle l'entraîna à la hâte dans son salon.

Mme d'Aymaret lui rapporta alors tous les détails de son entretien avec Fabrice, en essayant de lui persuader, et de se persuader à elle-même que l'impression qui lui en restait était favorable. Mais la nouvelle du voyage soudainement projeté par son mari terrifia Béatrice.

— C'est la mort ! dit-elle d'une voix sourde.

— Pourquoi partirait-il, dit Mme d'Aymaret, s'il était décidé à mourir ?

— Qui sait ?.. Pour ménager le cœur de sa fille... peut-être pour me ménager moi-même !.. Il veut être généreux jusqu'à la fin...

— Je t'assure, reprit Mme d'Aymaret, que le langage qu'il m'a tenu m'a paru véritable... Avant d'arrêter sa décision dans une circonstance si grave, il veut réfléchir en paix, loin des souvenirs, des émotions qui pourraient troubler sa pensée...

Elles furent interrompues par la petite Marcelle qui entra comme un tourbillon, elle présenta sa joue à Mme d'Aymaret, et se retournant vers Béatrice, lui dit toute haletante :

— C'est vrai que père va partir ?

— Qui t'a dit cela ?

— C'est Henriette... à qui il a dit de préparer sa grande valise.

— Oui, il part demain... son travail l'a beaucoup fatigué... On lui recommande un peu de distraction...

— C'est ennuyeux de le voir partir, dit l'enfant... Je vais aider Henriette, si tu veux... pour qu'elle n'oublie rien...

— Je vais y aller moi-même dans un moment... Va, ma fille.

Marcelle sortit en courant. — Mme d'Aymaret s'était levée.

— Penses-tu que je souffre assez ? lui dit Béatrice, — il ne se fait pas un mouvement, il ne se prononce pas une parole dans cette maison qui ne me mette au martyre... et tu me quittes, toi !

— Oui, je te quitte... je serai ici dès demain matin, — mais je me reprocherais de rester entre vous dans ces dernières heures... Je vous abandonne tous deux à l'inspiration de vos cœurs... A demain !

Elles s'embrassèrent et Mme d'Aymaret se retira.

Béatrice monta dans l'appartement de son mari pour surveiller les apprêts de son départ. La femme de chambre lui apprit que Fabrice venait de se rendre à Paris ; il serait de retour pour le dîner.

La femme du peintre passa le reste de la journée à errer dans le jardin. Vers le soir, elle entra dans l'atelier. Le vide laissé par les panneaux enlevés lui donnait un air d'abandon, de désordre et de tristesse solennelle. Elle s'y promena jusqu'à la nuit tombée, songeant à tout ce qu'une grande intelligence et une grande âme avaient dépensé là de pensées et de douleurs.

Puis l'idée lui vint que déjà tout était fini, que le prétendu départ pour Paris n'était qu'un prétexte, que son mari ne rentrerait pas. — Elle regagna précipitamment la maison. — Fabrice était rentré depuis quelques minutes.

On se mit à table. Fabrice était calme, mais plus sérieux et plus distrait que de coutume, et en même temps plus causeur. Il semblait craindre le silence. Il parlait de la brièveté croissante des jours, de la beauté de la soirée, de quelques expositions récentes, des paysages de la Suisse, de l'impuissance des peintres à en tirer parti.

Après le dîner, on descendit au jardin. Quoiqu'on touchât alors à l'automne, la nuit était tiède et magnifique sous un ciel plein d'étoiles. La clarté était suffisante pour que Marcelle pût diriger son cerceau à travers les allées étroites du parterre. Elle s'amusait à donner cette preuve d'adresse devant son père, qui, assis sur un banc, près de là, la regardait, — et parfois aussi regardait le ciel. — Béatrice, épuisée, s'était assise elle-même à quelques pas, dans l'ombre d'un groupe d'arbres épais.

Au bout d'un instant, Fabrice éleva doucement la voix :

— Marcelle!

La petite fille accourut.

— J'ai peur que tu ne prennes froid... il faut rentrer, vois-tu.

— Tout de suite?

— Oui, je t'en prie, mon enfant.

— Eh bien! je rentre, père.

Il la prit sur ses genoux :

— C'est bien d'être sage... Tu me promets de l'être toujours, n'est-ce pas?

— Je te le promets.

— Même quand je ne serai plus là?

— Oui... mais pourquoi t'en vas-tu?

— J'ai tant besoin de repos, ma pauvre enfant!

— Si tu m'emmenais, père?

— Je voudrais bien!.. murmura Fabrice.

— Alors, emmène-moi!

— Ce n'est pas possible, ma chère petite... Allons, va!

— Tu pars pour longtemps? reprit l'enfant.

— Pour quelque temps... Je ne sais pas trop... Va, ma petite fille...

Il l'embrassa :

— Présent ou absent, dit-il, tu m'aimeras toujours bien, n'est-ce pas ?

— Toujours bien... je te promets.

Elle le quitta pour aller à Béatrice, qu'elle embrassa ; puis, revenant à son père, elle lui dit à demi-voix :

— Elle pleure !

Il la retint par la main ; et, après un silence :

— Aime bien aussi ta mère, lui dit-il d'une voix grave.

— Je te promets, répéta l'enfant.

Elle s'éloigna pensive et rentra dans la maison.

Au même instant, Fabrice entendait un gémissement étouffé, et Béatrice, sortant de l'ombre, se jetait à genoux devant lui sur le sable de l'allée.

— Je vous en prie, Béatrice ! dit-il d'un ton de sévère reproche en essayant de la relever.

— Ah ! s'écria-t-elle à travers ses larmes, le Christ a pardonné !..

— Mais... je vous pardonne... Ne venez-vous pas d'entendre ce que j'ai dit à ma fille ?.. Je sais que vous avez beaucoup souffert dans ces derniers temps... il y a d'ailleurs dans la vie des heures où l'on est indulgent... Relevez-vous... Asseyez-vous près de moi.

Incertaine, stupéfaite, elle prit place sur le banc à côté de Fabrice.

— Béatrice, reprit-il, vous avez mon pardon... Vous faut-il quelque chose de plus ? Parlez.

— Il me faut... que vous viviez, mon Dieu !

— En êtes-vous sûre ?.. Êtes-vous bien sûre que vous ne me mépriseriez pas demain si je cédais aujourd'hui à vos prières ?

— Vous mépriser ?.. Comment le pourrais-je ?.. Est-ce que je ne sais pas que vous êtes libre... qu'on vous a rendu votre parole ?

— Ne vous diriez-vous jamais, Béatrice, qu'un autre, à ma place, se fût montré plus délicat, plus scrupuleux sur le point d'honneur ?

— Mais, mon Dieu ! je vous en prie, ne m'accablez pas, mon ami !... Ayez pitié de moi ! Tout cela est si dur !.. Moi qui vous aime tant, mon Dieu !.. et qui n'ose même pas vous le dire... parce que vous croiriez que je mens pour vous sauver de la mort... et pourtant... là, devant Dieu... c'est bien vrai que je vous aime, allez !.. — Et, toute pleurante, elle levait éperdument ses bras vers le sombre azur constellé.

Il y eut un long silence, troublé seulement par le bruit de ses pleurs ; puis Fabrice dit d'une voix profondément émue :

— Je vous crois !

Elle lui saisit la main.

— Oui, continua-t-il, cette parole que j'ai tant désiré entendre

de vos lèvres... je l'entends enfin.. et je sens qu'elle est sincère... Tu m'aimes!.. La foudre devrait me frapper à l'instant... que je n'en remercierais pas moins le ciel... pour cette seule minute si longtemps rêvée!

Elle lui baisait les mains en sanglotant.

— Béatrice... dit-il en se dégageant doucement, tout cela était si inattendu!.. Vous voyez que j'en ai perdu mon calme... presque ma raison... Laissez-moi recueillir un peu ma pensée, je vous en supplie... Vous vous défieriez trop justement de résolutions prises sous l'empire d'une pareille émotion... Venez... rentrez dans votre salon... Je vous y rejoindrai tout à l'heure et nous causerons sérieusement.

Elle s'appuya sur son bras, et il la conduisit jusqu'au premier degré du perron. Comme elle hésitait à se séparer de lui et le regardait fixement, il l'attira et baisa ses cheveux.

— A tout à l'heure! dit-il en souriant.

Elle s'assit dans l'intérieur du salon, près d'une fenêtre ouverte, et le suivit de l'œil dans le jardin. — Il s'y promena longtemps, à pas lents. Par intervalles, son ombre disparaissait sous les arbres, et Béatrice se levait, épouvantée, jusqu'à ce qu'il fût sorti des ténèbres... Elle l'avait perdu de vue depuis quelques minutes, quand le vitrage de l'atelier s'éclaira d'une lueur subite; en même temps, un coup de feu retentissait dans la nuit.

La jeune femme étendit les bras, poussa un cri et tomba toute raide sur le parquet. . . . . .

. . . . . .

Ce fut Mme d'Aymaret, mandée en toute hâte, qui trouva sur la table de l'atelier et qui remit à Béatrice ce billet qui lui était adressé :

« Béatrice, je voulais vous épargner cela... mais j'ai craint de faiblir... Oui, je crois que votre cœur s'est enfin ouvert pour moi... oui, je crois que vous m'aimez... Mais m'aimeriez-vous demain, — vivant par la grâce de l'homme qui m'a mortellement outragé? Je ne le crois pas, et je meurs. »

Le suicide de Jacques Fabrice ne fut pas soupçonné. Les journaux annoncèrent que le malheureux artiste s'était tué par accident en déchargeant ses pistolets, à la veille d'un voyage.

Béatrice est entrée en religion chez les Bénédictines d'Auteuil, où elle a pu achever elle-même l'éducation de Marcelle.

OCTAVE FEUILLET.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

VI[1].

SUITE DE LA CAMPAGNE DE 1746. — BATAILLE DE RAUCOUX. — MARIAGE DU DAUPHIN.

On a vu que Louis XV, qui ne s'attardait pas longtemps lui-même à pleurer les objets de ses affections et n'avait pas grande sympathie pour les chagrins de cœur, avait décidé dès le premier jour de ne pas laisser regretter longtemps la dauphine. Il fut tout de suite résolu qu'avant la fin de son deuil le jeune dauphin serait remarié, et il ne restait plus qu'à lui chercher un parti convenable parmi les princesses d'Europe.

Or, il y en avait une qui semblait désignée pour combler, le plus tôt et le plus complètement possible, le vide si inopinément fait par la mort. C'était la sœur même de la princesse défunte, la seconde fille de Philippe V et d'Élisabeth, l'infante Antonia. Au point de vue diplomatique aussi bien que dans un intérêt de famille le choix était indiqué : c'était maintenir l'alliance des deux couronnes

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1889, du 1er janvier, du 15 février et du 15 mars 1890.

et l'union des deux branches de la maison royale dans les conditions mêmes où un double mariage les avait scellées. Un parti puissant se prononça donc tout de suite en faveur d'une combinaison si naturelle. Le dessein, mis en avant à Madrid par la fille de Louis XV, femme de don Philippe (celle qu'on appelait Madame Infante), fut agréé et pris à cœur par Ferdinand, toujours affectueusement disposé pour les enfans du second lit de son père. Tous les partisans de l'alliance espagnole en France, le maréchal de Noailles en tête, adoptèrent l'idée avec passion. On y fit entrer aisément la reine de France, docile aux influences de famille, et enfin, au premier moment, le dauphin lui-même qui, ne pouvant garder à celle qu'il avait perdue la fidélité de son affection, vit là au moins un hommage à rendre à sa mémoire. L'ambassadeur Vauréal, voyant toutes ces influences réunies, se déclara, sans attendre d'instructions, dans le même sens. Il avait dû autrefois une grandesse à un des mariages royaux, le même moyen pouvait lui valoir un chapeau de cardinal.

L'affaire, qui semblait aller toute seule, vint subitement échouer contre un obstacle d'un genre inattendu, ce fut un scrupule de Louis XV. Ce prince, on le sait, avait la conscience très capricieuse : violant chaque jour sans se gêner les préceptes que l'Évangile met avant tout autre, sa dévotion s'arrêtait effrayée devant les règlemens canoniques et les lois extérieures de l'église. Il s'agissait dans le cas présent de faire épouser au dauphin la sœur de sa première femme : c'était une affinité dont le degré constituait un empêchement de droit ecclésiastique. Rien assurément n'était plus aisé que d'en aller chercher la dispense à Rome ; les exemples et les précédens à cet égard ne faisaient pas défaut. Mais la valeur des dispenses pontificales, comme de tous les actes de la cour de Rome, n'était reconnue en France par l'épiscopat et la magistrature (deux corps alors également gallicans) qu'avec beaucoup de doutes, de contestations et de réserves. On alarma la piété délicate de Marie Leczinska : on prononça à l'oreille le mot d'inceste ; c'était renouveler, disait-on, sous une fausse apparence de légalité, le scandale donné par les demoiselles de Mailly, que la colère divine avait si cruellement châtiées. Louis XV, troublé lui-même par ce souvenir, se mit à craindre que, le mariage étant réprouvé par des docteurs graves et mal vu de la population pieuse, la légitimité de la postérité qui en sortirait ne fût mise en doute. Ferdinand, au contraire, élevé à une tout autre école de théologie, ne pouvait comprendre qu'un mot du pape ne mît pas toutes les consciences en repos. Bref, on vit naître et grossir une de ces difficultés qui, mettant aux prises des sentimens d'une nature très délicate, jettent

souvent du froid, même entre particuliers, dans les familles les mieux unies.

D'Argenson résolut d'abord très sensément de s'en tenir à l'écart. — « L'affaire du second mariage de M. le dauphin, écrivait-il à Vauréal, me fait tout craindre : je n'ai jamais eu tant de poltronnerie que dans celle-ci : j'ai évité d'en dire mon avis... Je me suis retiré dès le premier moment... Quelque dauphine que nous ayons, j'y aurai un peu moins contribué que la mouche du coche, même par le bourdonnement; ce n'est point affaire de conseil, pas même de travail, mais de pure volonté du roi (1). »

Il ne resta malheureusement pas longtemps dans cette sage réserve. Dès que la volonté du roi se fut prononcée (et elle fut exprimée avec une netteté et une énergie inaccoutumées), au lieu de se borner à s'y soumettre, il entra avec passion et sans déguisement dans une véritable lutte contre ceux qui tentèrent de la faire révoquer; ils étaient nombreux, ardens et ne se découragèrent pas facilement. Le combat qu'il nous décrit, avec sa verve accoutumée, fut très acharné. — « La brigue et l'adresse infernales des cours, dit-il, furent des plus vifs sur cette affaire... Chaque jour elles augmentaient les menaces et les progrès en faveur du mariage d'Espagne... Les Noailles, les Maurepas qui composent toute la cour femelle, toutes les harpies, les fausses dévotes, les commodes (?), les catins, tout était en mouvement. Madame Infante écrivait au roi les lettres les plus longues et les plus tendres sur cette matière... L'évêque de Rennes avait le département des menaces, il nous menaçait des plus affreux malheurs politiques si on ne prenait pas l'infante Antonia... Le roi me donna occasion de lui parler ouvertement sur cette affaire : il me montra une lettre de Madame Infante qu'il me donna en entrant à la tribune de la chapelle et que je fus obligé de lire dans mon chapeau pendant la messe... Je l'assurai que, s'il voulait déclarer demain qu'il mariait le dauphin à toute autre qu'à l'infante, il ne serait rien de toutes les grandes menaces, que personne ne soufflerait plus et que l'Espagne n'en serait que mieux avec nous. Ce fut le point sans doute que j'eus le plus de peine à lui persuader, car tout ce qui environnait le roi ne lui parlait que de ma prétendue *incapacité* (2). »

Tant d'ardeur ne pouvait manquer de surprendre, car on avait peine à s'expliquer pourquoi un ministre, — ami de Voltaire, — qui ne se piquait pas d'un excès de dévotion, — nullement puritain d'ailleurs sur l'article des mœurs, se passionnait à ce point pour faire

(1) D'Argenson à Vauréal, 1 et 20 août 1746.

(2) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. v, p. 56 et suiv.

prévaloir sur un intérêt politique sérieux des considérations tirées de difficultés théologiques. Lui-même en était un peu embarrassé; tantôt il faisait semblant de partager, au nom de l'honnêteté et de la morale, les scrupules de la casuistique; tantôt, cessant de feindre, il donnait seulement son attitude comme un moyen d'entretenir, même sur un sujet sans importance, le clergé français dans l'habitude de résister à la domination de la cour de Rome. Ainsi, un jour il tançait vertement Vauréal pour s'être mis en avant sans réflexion. — « Il est étonnant, lui disait-il, qu'un homme de votre robe et de votre état n'ait pas dit un mot des inconvéniens qu'il pourrait y avoir, par rapport aux règles et aux mœurs, à épouser une seconde sœur après avoir eu des enfans de la première. Il y avait au moins *ratio dubitandi.* » — Mais peu de temps après: — « Vous voilà, ajoutait-il, j'espère bien, éclairci sur la question théologique. Ceci, à la vérité, est de la morale pratique. On se déshabituera quelque jour de ces préjugés, de ces prohibitions ridicules,.. mais il faut encore quelques siècles pour parvenir à tant de perfection; en attendant, la raison éclaire ici comme elle peut, et on y fait moins de cas des moines qu'en pays d'inquisition. » — « Depuis Calvin, disait-il encore, on a répandu bien des doutes sur le pouvoir absolu des chefs, c'est un malheur, mais ces doutes ont cependant leur utilité en bien des choses (1). »

La vérité est que le cas de conscience le préoccupait assez peu et qu'une idée très étrangère à la morale s'était emparée de son esprit. Il s'était rappelé, ou quelqu'un l'avait fait souvenir, que le roi de Sardaigne avait trois filles, dont l'une venait de prendre dix-huit ans et était en âge d'être mariée : ce quelqu'un-là était peut-être Voltaire lui-même, qui dès le 24 juillet lui écrivait: — « Eh bien! monseigneur, il faut marier notre dauphin à Marie-Thérèse, princesse de Savoie, née le 28 février 1728... renouer ainsi par ces beaux nœuds votre traité de Turin dont je suis l'éternel admirateur, rendre la France heureuse par une belle paix et votre nom immortel en dépit des sots. » — Il n'en avait pas fallu davantage pour faire renaître la faiblesse que d'Argenson gardait au fond du cœur pour son projet favori. A partir de ce moment, écarter l'infante ne fut plus pour lui qu'un moyen de faire arriver la princesse savoyarde apportant avec elle, en dot, l'alliance de son père et la libération toujours rêvée de l'Italie. Il crut (assez à tort, comme on va le voir) que le roi, partageant ses regrets pour le

(1) D'Argenson à Vauréal. 12 août, 12 septembre 1746. — (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Journal et Mémoire de d'Argenson*, t. v, p. 55.

traité de Turin, serait heureux de le ressusciter par cette voie indirecte, et s'imagina même avoir fait aussi entrer dans cette pensée Mme de Pompadour, par l'intermédiaire des frères Paris, qui se prêtèrent, je ne sais pourquoi, à entretenir son illusion. De là tout un échafaudage de négociations bâti sans aucun fondement réel, et qui n'exista jamais sérieusement, je crois, que dans la tête qui l'avait conçue, car tout se passa en conversation, et il n'en reste aucune trace écrite (1). — « Je chargeai, dit-il dans ses mémoires, Montmartel de négocier à Paris avec Montgardin; la princesse de Carignan me voyait souvent à ce sujet. Enfin, l'affaire avança beaucoup, on alla jusqu'à dire qu'on pouvait passer outre au mariage pourvu que le roi de Sardaigne ne fît rien de pire que ce qu'il avait fait contre nous depuis quelques mois; laissant le reste à démêler à la reine de Hongrie, ce mariage devant le rendre suspect à son alliée. Je liai enfin une nouvelle négociation directement avec Montgardin; je voulais que le roi de Sardaigne offrît la paix aux deux couronnes à des conditions fort modérées de notre part, mais ce devait être à lui à offrir, afin que, ces offres passant sur-le-champ à Madrid, nous ne parussions pas même avoir négocié à l'insu de l'Espagne (2). »

Précaution prudente, car le souvenir des négociations clandestines de l'année précédente hantait toujours les imaginations à Madrid. Rien de plus raisonnable donc que de vouloir agir loyalement et à ciel ouvert avec l'Espagne; mais c'était peut-être passer la mesure que de laisser ou de faire écrire à Louis XV une lettre dans laquelle, en refusant absolument la main de l'infante, il essayait d'obtenir de Ferdinand, non-seulement l'autorisation, mais le conseil de donner la préférence à la fille de Victor-Emmanuel. L'idée était étrange; et, si la pièce n'existait pas tout entière en minute de la main de d'Argenson, on aurait de la peine à y croire.

« Le duc d'Huescar (3), disait Louis XV dans cette épître vraiment comique, m'a offert l'infante Antoinette pour réparer la grande perte que mon fils et moi avons faite. Tout autre que lui, j'y donnerais les mains avec une joie et une satisfaction extrêmes : mais la religion, ma conscience et la crainte de l'avenir ne me le permettent pas, dont je suis au désespoir, et il est impossible de me vaincre là-dessus. Je sais qu'en Espagne on est accoutumé à voir

(1) La seule trace que j'en ai trouvé est une allusion dans une lettre particulière de Montgardin à d'Argenson.

(2) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. v, p. 65 et 66.

(3) Le duc d'Huescar, que nous avons vu plus haut envoyé extraordinaire, venait de recevoir le titre et les fonctions d'ambassadeur en remplacement du marquis de Campo-Florido.

donner de pareilles dispenses, mais ici il n'en est pas de même : le clergé et le peuple pensent comme moi, ou, pour mieux dire, je ne pense qu'après eux, la voix du peuple est la voix de Dieu. Mais ce qui me console infiniment, c'est que le duc d'Huescar m'a assuré que Votre Majesté ne m'en saurait nul mauvais gré et que rien, s'il plaît à Dieu, ne dérangera l'union, l'harmonie et la tendresse qui règnent entre nous, et c'est dans cette persuasion que je demande conseil à Votre Majesté sur le choix que je dois faire pour mon fils. Il y a en Savoie trois princesses : cette union est familière dans notre maison, et nous en sommes des preuves vivantes et incontestables. Le roi de Sardaigne, dans la dernière lettre qu'il m'a écrite lors de cette belle affaire d'Asti, m'a assuré que l'amitié était rétablie entre nous, et je ne le voudrais prendre que sur ce pied-là; car tout autre traité avec lui je veux qu'il passe par Votre Majesté, et jusque-là je seconderai Votre Majesté contre lui de tout ce que je peux, et même de plus, car je n'ai pas moins à cœur qu'elle l'établissement de l'infant. » Suivaient quelques reproches, d'un ton très adouci, sur l'attitude de M. de La Mina en Italie, — et enfin l'assurance de ne décider rien « sans la réponse de Votre Majesté à celle-ci, ne voulant rien faire du tout que Votre Majesté ne le sache et ne l'approuve (1). »

La démarche était plus que loyale, à vrai dire, même un peu naïve et bien faite pour attirer la réponse justement offensée et légèrement railleuse de Ferdinand. — « Quand le duc d'Huescar, dit le roi d'Espagne, me donna avis de ce que Votre Majesté avait répondu à la proposition de mariage de l'infante Marie-Antoinette avec le dauphin,.. je jugeai que les empêchemens qu'on mettait à cette union venaient seulement des scrupules non bien considérés... La lettre de Votre Majesté m'a désabusé, et j'y vois avec douleur qu'on y dit, ce qu'il n'est aisé de persuader à personne, c'est que la religion défend en France les mariages qui sont permis en Espagne. J'avoue à Votre Majesté que je ne comprends pas comment on peut douter des facultés du souverain pontife pour de pareilles dispenses... Ce serait plutôt une hérésie, bien loin d'être un acte de religion. Je dois au moins le supposer ainsi tant que l'Église n'a rien déclaré, au contraire : et cela supposé, Votre Majesté ne me marquant pas d'autre motif pour que le choix ne tombe point sur ma sœur, je ne puis donner un conseil qui s'oppose à ce

(1) Louis XV à Ferdinand VI, 7 septembre 1746. (*Correspondance d'Espagne*, ministère des affaires étrangères.) — La lettre est de l'écriture de d'Argenson, mais il ne la cite pas dans ses mémoires, bien qu'il y insère textuellement le reste de la correspondance de Louis XV et de Ferdinand. M. Rousset, dans sa Correspondance du maréchal de Noailles, a publié la même lettre sous la date du 31 août.

que je pense. Que Votre Majesté m'en dispense et qu'elle me rende la justice qu'en ceci, de même que dans mes lettres et dans toutes mes opérations, je suis et je serai conséquent. » — La fin de la lettre était destinée à affirmer (ce qui était vrai plus en apparence qu'en réalité) que, toutes les opérations militaires en Italie ayant été réglées de concert entre les généraux français et espagnols, il n'y avait pas lieu de douter de la fidélité de l'Espagne à ses engagemens (1).

Pendant que cette correspondance aigre-douce était engagée, le château de cartes élevé par d'Argenson s'écroulait de lui-même sans qu'il fût besoin de souffler dessus. Tandis que l'on causait à Paris, les troupes piémontaises, ne recevant aucun ordre de marquer le pas, ne se faisaient pas faute d'inquiéter la retraite de l'armée française vers la Provence. Des escarmouches sanglantes avaient lieu journellement. Puis vint la nouvelle de la soumission de Gènes, dont les Piémontais prétendaient bien tirer leur part de profit : singuliers préludes d'une fête nuptiale ! Le roi, impatienté, finit par dire qu'il ne pouvait être question d'un mariage quand la fiancée serait contrainte de demander un sauf-conduit pour venir à la noce, afin qu'on ne tirât pas sur elle, et d'Argenson lui-même fut obligé de dire à la princesse de Carignan dans le jardin du Luxembourg, où se passaient leurs conférences : « Que voulez-vous que nous fassions quand vous recevez nos fleurettes à coups de fusil ? » — Et de cette chimère il ne resta d'autre trace que l'opinion, plus que jamais établie à Madrid, que c'était à lui, à ses faiblesses toujours renaissantes pour l'alliance piémontaise, que les intérêts de la couronne et la dignité d'une infante d'Espagne étaient une fois de plus sacrifiés.

L'Espagne et la Sardaigne ainsi congédiées, et les familles royales protestantes naturellement écartées, il ne restait plus qu'une seule princesse qui, par sa naissance et sa religion, pût être convenablement destinée à partager le trône de France. C'était la fille de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste III, ce débile souverain qu'on avait vu, depuis le commencement de la guerre, jouet de tant de fortunes et ballotté entre tant d'alliances contraires. Mais ce choix, au premier aspect, ne paraissait pas présenter moins d'objections que les deux autres. D'abord Auguste était le compétiteur heureux qui avait enlevé la couronne de Pologne au beau-père de Louis XV, et, quelle que fût l'abnégation de

(1) Rousset. (*Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, p. 245 et suiv.) — Louis XV à Ferdinand VI, 31 août. — Ferdinand à Louis XV, 15 septembre 1746.

la sainte et digne reine de France, il était dur de lui demander de serrer contre son cœur maternel la fille de celui qui avait vaincu et proscrit son père. La princesse, venant d'Allemagne, n'aurait-elle pas à traverser Nancy, où Stanislas régnait encore? Puis Auguste lui-même, lâche et timoré comme on le connaissait, aimant à se ménager dans tous les sens, et sa femme, archiduchesse d'Autriche, seraient-ils pressés de contracter des nœuds si étroits avec l'ennemi de Marie-Thérèse? Le comte de Brühl, leur oracle, leur permettrait-il d'y souscrire? Un traité récent engageait bien (nous venons de le voir), moyennant finances, les troupes saxonnes à ne plus servir contre la France, mais la neutralité seule était promise, et encore, dans des conditions de réserve et de secret qui faisaient douter qu'elle fût scrupuleusement observée. Enfin, qu'allait penser Frédéric, dans le silence énigmatique où il était désormais renfermé, d'une telle avance faite à un voisin qui avait toujours encouru son déplaisir et que le mépris seul sauvait de sa haine?

Tout paraissait donc de ce côté, comme de l'autre, annoncer une négociation épineuse. A la grande surprise, pourtant, comme à la satisfaction de d'Argenson, dès que, tout autre parti étant reconnu impossible, il dut conseiller au roi de tourner ses vues vers Dresde, toutes les difficultés semblèrent aplanies d'avance. Le roi se décida tout de suite à des démarches directes, qui eussent été compromettantes si leur succès n'eût paru déjà assuré. Nulle objection, non plus, de la part ni de la famille royale, ni des autres ministres. Cette facilité ne donna-t-elle pas à d'Argenson le soupçon que l'affaire, pour être si avancée, devait avoir été traitée à son insu et en dehors de lui? Je l'ignore; en tout cas, il n'en laisse pas percer la supposition dans ses mémoires.

C'était pourtant la réalité; pendant qu'il suivait à Paris, avec les agens plus ou moins autorisés de Charles-Emmanuel, des conversations qui ne pouvaient aboutir, un autre négociateur, doué assurément de vues politiques moins élevées, mais peut-être de plus de finesse pratique, et en tout cas, au lieu d'ingrates transactions diplomatiques, comptant ses années par des victoires, était intervenu sans rien dire; et, prenant un à un tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à la combinaison de son choix, les avait silencieusement écartés. C'était tout simplement Maurice de Saxe, à qui l'idée était venue, pendant un intermède obligé de ses actions militaires, de passer son temps à mettre la couronne de France sur la tête de sa nièce.

On peut se rappeler que nous avons laissé Maurice sur la frontière orientale de la Flandre, venant de forcer le prince Charles à repasser la Meuse et commençant les travaux du siège de

Namur. La tranchée ouverte, il n'avait pas cru devoir suivre par lui-même une opération dont le succès était certain, puisqu'il n'était plus disputé par personne. La direction du siège était laissée au comte de Clermont, qui s'en acquittait convenablement, n'ayant plus d'autre pensée que de témoigner (comme il l'écrivait lui-même à Paris-Duvernay) « qu'il ne ressemblait en rien au prince de Conti, qu'il n'avait du prince du sang que le rang et la naissance, et non la hauteur où souvent cet état engage. » En attendant, le maréchal lui-même restait en face de la Meuse, aux environs de Tongres, empêchant par sa seule présence l'armée ennemie de tenter une seconde fois le passage du fleuve et l'obligeant, pour se rapprocher de la Hollande, de faire un long détour en suivant la rive droite. Cette surveillance, qui exigeait une vigilance de tous les instans, n'était pourtant pas un emploi suffisant pour son tempérament dévoré d'activité. Aussi, pour tromper l'ennui, n'avait-il pas manqué de mander à son camp Favart et sa troupe, dont il prenait soin d'organiser lui-même chaque jour les représentations du soir, faisant, par occasion, à la belle Chantilly une cour dont les plaisans s'amusaient et dont son mari commençait à s'alarmer. C'est pendant ces jours de repos, qui auraient été le travail d'un autre, qu'une lettre du ministre de Saxe à Versailles, le comte de Loos, vint l'informer que, le second mariage du dauphin faisant le sujet de toutes les conversations de la cour, le nom de la princesse saxonne avait été prononcé, et qu'un mot d'une bouche qui commandait le feu à plus de cent mille hommes aurait chance d'être écouté, même dans une affaire de famille (1).

L'avertissement n'eut pas besoin d'être donné deux fois pour que Maurice se décidât à se mettre en campagne. Une alliance qui le ferait entrer lui-même presque dans l'intérieur de la famille royale était, pour sa position personnelle (quelque grande qu'elle fût déjà, et le devînt plus encore chaque jour), un accroissement inespéré. Mais, outre ces visées d'ambition, qui ne le laissaient nullement indifférent, on a vu le prix qu'il attachait à maintenir la Saxe dans les liens d'une union avec la France, d'où dépendaient la neutralité de l'Allemagne et les libertés de ses propres opérations militaires. Mesurant, comme il l'eût fait sur le champ de bataille, les difficultés qu'il avait à vaincre, c'est à Dresde qu'il sentit d'abord la nécessité d'agir. Auguste ne pouvait manquer d'être flatté de la perspective de grandeur proposée à sa fille et il l'avait assez clairement laissé voir au comte de Loos. Mais, si une demande

(1) *Maurice comte de Saxe et Marie-Josèphe, dauphine de France : lettres et documens inédits des archives de Dresde* publiés par le comte de Vitzthum. Leipzig, 1807. — C'est ce recueil qui fait connaître la part prise par Maurice au mariage du dauphin, dont d'Argenson ne fait pas mention.

faite pour l'obtenir n'était pas agréée à Versailles, elle serait toujours connue et mal prise à Vienne et le compromettrait avec Marie-Thérèse. L'essentiel était donc de lui faire croire au succès, et c'est à quoi Maurice travailla en faisant parade (plus peut-être qu'il n'en était sûr) de son crédit à la cour. — « Je suis à même, écrit-il à son frère, de savoir l'intrinsèque de la cour de France, et je ne laisse pas que d'y avoir quelques liaisons... Je prends la liberté d'envoyer une lettre que m'a adressée ces jours derniers Mme de Pompadour, et qui pourra faire juger à Votre Majesté que je ne suis pas mal dans les petits cabinets (1). »

La preuve était bonne, en effet, car la lettre était, en réalité, bien qu'à mots couverts, un remercîment pour un service d'une nature très délicate que le maréchal venait de rendre à la marquise, et qui devait lui aller au cœur. Après les premiers jours de deuil passés, le roi voulait absolument retourner à l'armée, et c'est ce que, à tout prix, la marquise voulait empêcher; elle ne vivait plus dès qu'elle savait le roi dans un lieu où elle ne pouvait pas le suivre et dans une compagnie où il n'entendait plus parler d'elle. Interrogé directement, le maréchal, qui ne tenait pas plus que de raison à une auguste présence (au fond, toujours embarrassante), avait eu la complaisance d'affirmer que, la campagne devant se terminer sans aucune action d'éclat, le déplacement du roi ne serait pas motivé, et, en définitive, Louis XV ne bougeait pas. — « Que vous seriez ingrat, mon cher, si vous ne m'aimiez pas, écrivait la favorite reconnaissante, car vous savez que je vous aime beaucoup. Je crois ce que vous me dites comme l'Évangile, et, dans cette croyance, j'espère qu'il n'y aura pas de bataille et que notre adorable maître ne perdra pas l'occasion d'augmenter sa gloire. — Il me semble qu'il fait assez ce que vous voulez... Je mets toute ma confiance en vous, mon cher maréchal; en faisant la guerre comme vous la faites, je me flatte d'une longue et bonne paix (2). »

Aussi, dès qu'Auguste, tranquillisé et séduit à la fois, eut envoyé l'autorisation d'agir *par les grands et les petits cabinets,* ce fut à cette porte, qui donnait l'entrée du cœur du roi, que Maurice alla frapper tout droit. Nous n'avons malheureusement pas la lettre où il plaida la cause de sa nièce. Mais, par la réponse, on peut voir qu'elle fut gagnée. La marquise avait, à la vérité, pour obliger le maréchal, une autre raison encore que la reconnaissance. Attentive à se ménager des alliés dans tous les camps, elle venait de faire une concession très grave aux instances de la princesse

(1) Maurice à Auguste III, 8 septembre 1746. Vitzthum, p. 25.
(2) Mme de Pompadour à Maurice. Vitzthum, p. 37.

douairière de Conti, et elle voulait empêcher que le maréchal prît la chose en trop mauvaise part. Conti, à sa demande, avait obtenu du roi une patente de généralissime qui lui donnait l'assurance que, si on recourait encore à ses services, le commandement supérieur ne pourrait plus lui être disputé par personne. C'était, en principe au moins, lui donner raison sur le point même du débat élevé entre Maurice et lui, qui lui avait fait quitter l'armée de Flandre. Comment le vainqueur de Fontenoy s'accommoderait-il de cette prééminence attribuée à un rival si peu digne de lui être comparé? Il fallait à tout prix lui fermer la bouche, d'abord en l'assurant que cette dignité purement nominale ne pouvait l'inquiéter, puisqu'on n'avait aucun dessein de renvoyer le nouveau généralissime à l'armée; puis (ce qui serait plus efficace encore), en allant au-devant du vœu exprimé en faveur de la princesse qui lui était chère. C'est tout cela qui est renfermé dans ce petit billet de quelques lignes, véritable chef-d'œuvre de diplomatie féminine, qui montre que, dans la pratique de l'art des cours, la fille du commis Poisson n'avait plus son éducation à faire.

— « Vous serez sans doute étonné, mon cher maréchal, d'avoir été aussi longtemps sans avoir de mes nouvelles; mais vous ne serez pas fâché quand vous saurez que j'ai toujours attendu une réponse que le roi voulait faire à la lettre que vous m'écriviez. *J'espère que ce que vous désirez réussira.* Le roi vous en dira plus long que moi. Vous savez qu'il a donné au prince de Conti une patente. Soit dit entre nous, cette patente l'a satisfait et a rétabli sa réputation, qu'il croyait perdue. Voilà ce qu'il pense, et moi, je crois que c'est une chose embarrassante pour le roi et qui empêchera qu'on ne se serve de lui autant qu'il le croit. En tout cas, cela ne ferait rien pour vous, et l'on vous mettra toujours à l'abri de la patente. Ne dites mot de cela à âme qui vive. Adieu, mon cher maréchal; je vous aime autant que je vous admire. C'est beaucoup dire. »

Si bien dorée que fût la pilule, Maurice eut, comme on le verra, quelque peine à la digérer; mais il sentit que, pour le moment, se plaindre n'avancerait pas sa grande affaire et il contint, pour quelque temps du moins, l'expression de son mécontentement (1).

Mme de Pompadour acquise, c'était beaucoup : ce n'était pas tout. Restaient toujours les partisans de l'alliance espagnole, qui, rebutés, mais non absolument découragés par un premier refus, pouvaient

(1) Auguste III à Maurice de Saxe, 28 septembre 1746.— (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.) — Mme de Pompadour à Maurice de Saxe, 3 octobre 1746. Vitzthum, p. 53.

se proposer de tout entraver et de traîner tout en longueur, afin de lasser la résistance du roi et de revenir à la charge à un moment propice. A la tête de ce groupe actif et insistant était toujours le maréchal de Noailles, en relations constantes avec les personnages influens de Madrid et inséparable, à Versailles, de l'ambassadeur. Rien n'était fait tant qu'il n'avait pas déposé les armes.

On sait quelle était l'intimité de Noailles et de Maurice, dont ils avaient donné l'un et l'autre une preuve touchante sur le champ de bataille de Fontenoy : c'était une amitié toute fraternelle de la part du plus âgé, une déférence presque filiale de la part du plus jeune des deux maréchaux. Maurice se piquait de ne pas oublier qu'il avait dû à l'intervention de Noailles son élévation à la première dignité de l'armée française : il prétendait même tout devoir, jusqu'à ses connaissances militaires, aux exemples et aux leçons du dernier survivant des grandes guerres de Louis XIV. Noailles avait le bon goût de ne pas ajouter tout à fait foi à ces témoignages d'humilité; mais au déclin de la vie on aime à se laisser caresser, et il acceptait sans peine une correspondance régulière établie sur ce pied de familiarité confiante. On ne trouve jamais cette correspondance plus active (car elle devient même presque quotidienne) que pendant ces jours, où Maurice suit évidemment une pensée qu'il ne se presse pas de découvrir. Il consulte son prétendu maître sur les choses les plus insignifiantes, cède au moindre de ses avis, et ce n'est qu'après l'avoir pour ainsi dire enjôlé qu'il frappe le dernier coup en faisant appel à ses sentimens.

Voici d'abord une consultation toute militaire. Maurice, en faisant le siège de Namur, avait annoncé la décision d'arrêter les opérations actives dès que le corps de la ville serait rendu, laissant la citadelle et sa garnison simplement bloquées jusqu'à l'entrée de l'hiver et comptant sur le défaut de subsistances pour amener, sans nouvelle effusion de sang, une soumission complète. Noailles craint que ce succès ne paraisse insuffisant, comme couronnement d'une longue campagne dont on accusait déjà la stérilité et l'inaction; il s'en inquiète pour l'effet politique aussi bien que pour la réputation de son ami. — « La prise seule de la ville de Namur, lui écrit-il, après d'assez longs développemens, ne produira pas en Hollande le même effet que la réduction de la ville et du château. Cette entreprise une fois terminée, il n'y a plus de barrière entre nous et les Hollandais, et l'on peut ouvrir la campagne dans leur propre pays. C'est une considération très importante et qui doit porter le parti pacifique en Hollande, s'il n'est pas assez fort pour déterminer la république à faire la paix indépendamment de ses alliés, à l'obliger du moins de redoubler ses efforts pour engager

les Anglais à y entrer de bonne foi... Je ne finirais pas, mon très cher maréchal, si je vous disais toutes les raisons que j'ai pour appuyer ce sentiment... Je terminerai par les deux articles qui me touchent le plus : d'abord, le roi le désire;.. le second est que je crois de votre intérêt et de votre gloire personnelle de mettre tout en usage pour y parvenir. Vous connaissez le peuple; il est ingrat et compte pour peu tout ce qu'on a fait, s'il reste encore quelque chose à faire... Enfin, je veux et entends que vous soyez reçu aux acclamations publiques et qu'en vous voyant le parterre vous regarde toujours avec les mêmes yeux, pourvu qu'il ne vous en coûte pas tous les ans d'aussi beaux pendans d'oreilles que ceux de l'année dernière. Pardonnez-moi, mon très cher maréchal, toutes mes réflexions et représentations; l'attachement tendre et sincère que j'ai pour vous me les a dictées. »

Maurice répond, courrier par courrier : — « Je vous prendrai le château de Namur, mon maître, ne vous fâchez pas : aux façons que le roi a avec moi, je prendrais le diable par les cornes! Si j'ai fait quelques réflexions modérées, ce n'a été que parce que je crois que ce château se prendrait tout seul, ayant très pauvre opinion de leurs subsistances. Mais il n'est plus question de tout cela : le roi le désire, et tout doit céder à la puissance d'un si grand et si bon monarque. Je vous envoie copie de la lettre que j'écris à M. le comte d'Argenson... Le bien de la chose m'est toujours préférable aux applaudissemens, quoique je ne les dédaigne pas; et quant aux boucles d'oreilles, j'aime encore à en donner, sans toutefois en prétendre de rétribution : il faut vous dire cela pour vous tranquilliser, et je suis fâché que ce soit la vérité (1). »

Voici maintenant, deux jours seulement après, un conseil d'un tout autre genre, cette fois demandé par Maurice avant d'être donné par son ami. Une place étant devenue vacante à l'Académie française, on insistait pour la lui faire accepter. L'offre était singulière, moins cependant qu'elle ne le paraîtrait de nos jours. L'Académie française, on le sait, n'était pas alors (dans l'opinion généralement admise pas plus que dans la pensée première de son fondateur) une réunion destinée exclusivement aux gens de lettres. Déjà mis suffisamment en rapports par la communauté de leurs travaux, les lettrés n'auraient pas eu besoin pour se rapprocher de cette attache officielle. Le but de l'institution, au contraire, était d'ouvrir au mérite littéraire l'entrée d'une haute société dont les différences de rang et de naissance, alors admises, pouvaient le tenir éloigné;

(1) Noailles à Maurice, 13 septembre, Maurice à Noailles, 16 septembre 1716. — (Ministère de la guerre et papiers de Mouchy.)

c'était aussi, par un échange de relations, également utile de part et d'autre, d'apprendre aux hommes du monde à cultiver leur esprit et aux hommes d'étude à se dégager des routines de la pédanterie. C'était donc non seulement une coutume, mais une règle d'aller chercher, pour les appeler à l'Académie en même temps que les auteurs en renom, les *honnêtes gens* (comme on disait alors) qui avaient fait preuve de goût, sans leur demander d'appuyer leurs titres par aucune œuvre signée de leur nom. L'Académie était un terrain commun où on était accoutumé à voir se rencontrer des réputations de genres les plus différens. Dans le cas présent cependant, la politesse ainsi faite par la gloire littéraire à la renommée militaire était un peu forte : Maurice étranger de naissance, bien que sachant manier notre langue avec une aisance heureuse et souvent piquante, ne la prononçait pas sans accent et abusait en l'écrivant (comme j'en ai déjà donné plus d'une preuve) des libertés que les gens les mieux élevés prenaient alors avec l'orthographe. Il suffit de transcrire textuellement la lettre suivante pour convenir qu'il n'avait pas absolument tort de se trouver déplacé dans une réunion où on aurait dû discuter les articles du dictionnaire.

« On ma proposez mon maitre d'aitre de lacademye française. Jay repondus que je ne savez seulement lortografie et que se la malet comme une bage à un chat. On ma répondu que le marechal de Vilar ne savet pas ecrire ni lire ce qu'il ecrivet et qu'il en etet bien. Sait une persequution : vous n'en êtes pas, mon maitre, sela rend la défence que je fais plus belle ; personne n'a plus d'esprit que vous, ne parle et necrit mieux : pourcoy n'en êtes vous pas. Sela mambarasse : je ne voudrès pas choquer personne bien moins un corps où il y a des jans de mérite : d'un autre cote je crains le ridiqule et selui ci me paret un bien conditioné : aiei la bonté de me répondre un petit mot. »

Noailles réplique sur-le-champ avec toute la liberté que l'amitié permet, mais en exprimant une sévérité de jugement sur le compte de l'Académie dont le rédacteur de ses mémoires croit devoir l'excuser, et qui, heureusement pour la compagnie, comme on le sait, n'a pas été héréditaire dans sa famille : « Je n'ai reçu qu'hier à Saint-Germain, où j'étais à prendre le bon air, mon cher maréchal, la lettre dans laquelle vous me consultez sur la proposition qui vous est faite d'être de l'Académie française. Je pense comme vous, mon très cher comte, rien ne vous convient moins, et quand on vous cite le maréchal de Villars, c'est un ridicule qu'il s'est donné avec plusieurs autres qu'il avait, malgré de grandes et bonnes qualités. J'ai toujours regardé cette affiche comme ne convenant pas à un homme de guerre, pas même à un homme sé-

rieux. Si c'était l'Académie des sciences, encore patience, il y a des objets qui peuvent convenir à toutes les professions : mais pour s'associer à des gens qui ne savent que jouer des mots et changer l'ancienne orthographe, je vous avoue que je serais fâché d'y voir mon cher comte Maurice. Il m'ordonne de lui dire mon sentiment et je le fais avec franchise et la sincérité que j'aurai toujours pour ce qui l'intéresse. C'est après la demain votre fête, ajoutait-il, elle nous est commune (Maurice était aussi son nom de baptême) ; nous ne pourrons pas boire ensemble, j'en suis inconsolable : j'irais volontiers vous trouver à Tongres pour dîner avec vous et voir un peu la contenance de ces messieurs (1). »

Pendant que ces correspondances sur des sujets si divers vont et viennent de Tongres à Versailles, Namur s'est rendu et le château, serré de près, ne va pas tarder à capituler. Maurice alors en vient ouvertement à son fait, comme s'il se sentait le droit de demander sa récompense pour avoir si bien et si heureusement obéi. « Eh bien! mon maître, êtes-vous content de votre garçon? Je vous jure que ce sera la chose du monde qui me flattera le plus. On m'écrit que vous ne voulez pas que notre petite princesse épouse M. le dauphin. Si je pouvais avoir mérité par mon attachement quelque chose auprès de vous, je me jetterais à vos genoux, mon bon maître, pour vous prier de ne nous être pas contraire. Elle est jolie et vous caressera avec des petites façons charmantes : je l'ai vue telle comme enfant, et on me dit que cela était devenu dangereux depuis. Vous aurez un dauphin avant la révolution d'une année, je vous le promets et vous savez que quelquefois je suis inspiré. Je ne vous écrirais pas avec cette chaleur, si je n'étais pas persuadé que vous et toute la France vous serez très contens, surtout M. le Dauphin, qui trouvera cela tout à fait agréable ; car elle est charmante et enjouée. Faites donc, mon maître, qu'on aille en avant dans cette affaire, du moins ne nous gênez pas et soyez persuadé que votre disciple vous en aura une reconnaissance éternelle (2). »

(1) Maurice à Noailles, 13 septembre, Noailles à Maurice, 18 et 20 septembre 1746. — L'original de ces lettres, déjà publiées en partie dans les mémoires de Noailles, t. IV, p. 10 et 11, est aux mains de M. le duc de Mouchy. Le maréchal de Noailles (dit l'abbé Millot qui tint la plume pour rédiger les mémoires) paraît oublier ici ce que notre littérature doit à l'Académie.

(2) Maurice à Noailles, septembre 1746. Cette charmante lettre fait partie de la collection de Mouchy, elle y est inscrite sous la date du 18 octobre : ce qui la ferait postérieure de huit jours à la bataille de Raucoux. Cette date m'a paru impossible à maintenir. Le 18 octobre, le mariage saxon était déjà décidé à Versailles, et Maurice, bien informé par les *petits cabinets*, ne pouvait l'ignorer. De plus, dès le 27 octobre, écrivant à son frère, il se vante d'avoir eu en son particulier une conversion à faire

Convenons qu'il était difficile de se refuser à une si aimable insistance faite par un disciple qui acceptait les conseils de si bonne grâce et en tirait si bon parti. Peut-être Noailles se sentait-il déjà mal engagé dans une voie où il allait à l'encontre de la volonté royale. Toujours est-il qu'il saisit la première occasion pour faire savoir au roi qu'il n'avait jamais eu l'intention de s'ingérer dans une affaire aussi délicate qu'un mariage et qu'il ne faisait qu'un vœu, « c'est que M. le Dauphin trouvât une princesse aimable qui pût fixer son estime et sa confiance, saine de corps et d'esprit, et pouvant donner une suite d'enfans mâles, robustes, et bien conditionnés. » Et rencontrant quelques jours après le comte de Loos, il vint à lui en souriant : « C'est donc vous, lui dit-il, qui me faites gronder par le maréchal de Saxe, je ne suis pourtant pas votre ennemi. »

Le nouvel ambassadeur à Dresde, le marquis des Issarts, écrivait de son côté qu'il avait vu la princesse à l'église et qu'il était ravi de l'agrément de son visage, du charme de son expression et de la pieuse douceur de son attitude. Qui restait-il donc dans le parti de la résistance? Peut-être la pauvre reine, qui gardait encore son *petit coin de stanislaïsme?* Mais Mme de Pompadour avait entrepris de la convaincre, et, chose étrange, elle paraissait y réussir : on remarquait déjà que la reine pleurait, et les larmes étaient chez elle le signe de la résignation (1).

Si quelque hésitation, du reste, durait encore, un incident inattendu et glorieux, que Maurice n'aurait pas sans doute provoqué, mais qu'il accepta peut-être plus volontiers ce jour-là qu'un autre, allait y mettre un terme. Les désastres d'Italie, qu'on pouvait prévoir, avaient fait évanouir le rêve de l'alliance savoyarde. La victoire de Raucoux, sur laquelle on ne comptait pas, allait emporter d'assaut le mariage saxon.

Après la prise de Namur, la saison d'automne étant arrivée (puisque le château ne se rendit que le 1er octobre), il semblait que la campagne fût finie pour cette année. Le terrain des Pays-Bas était complètement déblayé ; il ne restait plus rien de la fameuse *barrière*. Le seul siège qu'on eût encore à faire était celui de Maestricht, mais cette forte cité étant en territoire hollandais, c'eût été

qui est le Noailles et d'y avoir employé des argumens qui ne figurent pas dans la lettre que je viens de citer. Il y en a donc eu au moins encore une autre après celle-ci. Or entre le 18 et le 27 octobre, de Tongres à Versailles, il y avait à peine le temps d'avoir une réponse. (Vitzthum.)

(1) Rousset, t. II, p. 243. — Le comte de Loos écrit le 9 octobre : « On a remarqué une agitation et un air de tristesse chez la reine, qui fait présumer que le roi lui a parlé décidément du mariage de M. le Dauphin avec notre princesse. » Et Chambrier dit plus tard : « La reine a beaucoup pleuré avant d'avaler cette pilule. »

violer la consigne. Maurice croyait donc sa tâche accomplie au moins pour l'année, et il le pensait si bien que, fidèle à une habitude qu'il avait prise et dans laquelle on l'avait, au ministère de la guerre français, fort encouragé à persévérer, il présentait au roi de Prusse un tableau résumé des opérations de la campagne en sollicitant son approbation. Allant au-devant du reproche qui lui était fait, de n'avoir remporté aucun avantage éclatant et d'avoir manœuvré plutôt que combattu : « Namur est pris, lui écrivit-il,.. je crois avoir beaucoup fait que d'avoir obligé le prince de Lorraine de l'abandonner et de se retirer par un pays où son armée a souffert considérablement, sans m'être soumis à un combat, toujours douteux, lorsqu'on n'a pas de troupes sur la discipline desquelles on peut compter. Les Français sont ce qu'ils étaient du temps de César et tels qu'il les a dépeints, braves à l'excès, mais inconstans, fermes à se faire tuer dans un poste lorsque la première étourderie est passée... mais mauvais manœuvriers en plaine. Tous ces défauts, sire, vous ne les connaissez pas dans vos troupes et vous savez parfaitement ce que vous en pouvez attendre; comme il ne m'est pas possible de les former comme ils devraient être, j'en tire le parti que je puis et je tâche de ne rien donner de capital au hasard... »

« Monsieur le maréchal, lui répondit sans hésiter le roi de Prusse, la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire m'a été fort agréable; je crois qu'elle peut servir d'instruction pour tout homme qui est chargé de la conduite d'une armée : vous donnez des préceptes, vous les soutenez par des exemples, et je puis vous assurer que je n'ai pas été des derniers à applaudir aux belles manœuvres que vous avez faites. Dans le premier bouillon de la jeunesse, lorsqu'on ne met que la vivacité d'une imagination qui n'est pas réglée par l'expérience, on sacrifie tout aux actions brillantes et aux choses singulières qui ont de l'éclat : à vingt ans, Boileau estimait Voiture; à trente ans, il lui préférait Homère. Dans les premières années que je pris le commandement de mes troupes, j'étais pour les pointes; mais tant d'événemens que j'ai vu arriver, auxquels même j'ai eu part, m'en ont détaché... On fera toujours de Fabius un Annibal; mais je ne crois pas qu'Annibal soit capable de faire la conduite de Fabius... Je vous felicite de tout mon cœur sur la belle campagne que vous venez de finir (1). »

Tout le monde s'attendant ainsi à la suspension des hostilités, il semblait naturel de croire que le prince de Lorraine aussi se le

(1) Maurice de Saxe à Frédéric, 21 septembre, Frédéric à Maurice, 3 octobre 1746. — (Ministère de la guerre.) Grimoard, *Lettres et Correspondances de Maurice de Saxe*, t. III, p. 181 et 240.

tiendrait pour dit, et que, revenu à Maestricht en longeant la rive droite de la Meuse, par un chemin où, disait plaisamment Maurice, « il avait rencontré plus de pierres que de pain, » il y reprendrait paisiblement ses quartiers d'hiver. Au dernier moment, cependant, craignit-il le ridicule dont il serait couvert devant ses alliés, devant Cumberland, qui était sous ses ordres, et Waldeck, qu'il avait privé du commandement, par ce retour au point de départ, après des allées et venues stériles pendant lesquelles il n'avait pas regardé une seule fois l'ennemi en face? Ce qu'il y a de certain, c'est que, à la surprise générale, il se décida, à la dernière heure, à franchir une seconde fois la Meuse. A la vérité, il choisit un point un peu au-dessous de Maestricht, où il était à peu près sûr qu'on ne lui disputerait pas le passage. Après cette opération, faite sans peine aussi bien que sans gloire, il revint se camper vis-à-vis de l'armée française, entre Tongres et Liège. Son intention ne paraissait point être, cette fois encore, d'en venir aux mains, et il ne fit aucun mouvement qui annonçât une attaque. Il prenait seulement une position qu'il jugeait avantageuse pour la reprise des hostilités l'année suivante, et, en interdisant aux Français l'entrée de l'évêché de Liège, il se réservait pour lui-même les ressources de subsistance qu'on pouvait tirer de cette contrée.

Maurice voyant, après quelques jours, qu'aucune agression ne se produisait, hésitait fort à en prendre lui-même l'initiative. Il ne trouvait pas un intérêt suffisant à engager un combat qui coûterait beaucoup de sang, quand la victoire elle-même n'avait pas de lendemain possible. En examinant, cependant, la situation qu'avait prise le prince de Lorraine, il la trouva si étrangement choisie, que son impression changea. Le prince, en effet, s'était établi dans l'angle fermé, entre la Meuse et un cours d'eau qui s'y jette, appelé le Jaer, sur une ligne très étendue, coupée par des ravins dont les uns tendaient au fleuve et les autres vers son affluent, et qui ne permettaient aux deux ailes de son armée de communiquer que par une très étroite chaussée. Une attaque hardie pouvait, en séparant ces ailes sans qu'elles pussent se rejoindre, les écraser toutes deux, après avoir jeté dans la Meuse celle qui était adossée au fleuve.

Sa résolution fut prise alors. Il rappela à lui le comte de Clermont et les troupes qui avaient fait le siège de Namur et fit passer le Jaer à toute son armée ainsi réunie. Il n'expliquait à personne, pas même à son chef d'état-major, le but de cette disposition, qui donna de suite lieu à beaucoup de commentaires (1). Le 10 au ma-

(1) On voit par la correspondance du chevalier de Belle-Isle avec son frère que, jusqu'au dernier moment, on doutait dans l'armée que Maurice se décidât à la bataille.

tin, seulement, il fit venir Favart. — « Je vais, dit-il, vous confier un secret que vous garderez jusqu'à ce soir : demain je livre une grande bataille; personne ne s'en doute. Ce soir, quand le spectacle sera terminé, vous annoncerez : « Demain, relâche, à cause de la victoire; vous ajouterez: Après demain, on jouera *les Amours grivois* et *Cythère assiégée*. » Mettez-moi ce que je viens de vous dire en vers, que votre femme chantera sur un air militaire. Huit ou dix vers, pas davantage. »

Effectivement, à la fin de la représentation, devant une salle comble, la Chantilly s'avança et chanta ce couplet :

Demain, nous donnerons relâche
Sans que notre public s'en fâche.
Demain, bataille, jour de gloire :
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encor le nom français !
Dignes d'éternelle mémoire,
Revenez après ce succès,
Jouir des fruits de votre victoire.

Et, en posant ses petits doigts sur ses lèvres, la jolie actrice envoya au parterre un de ses plus aimables sourires.

Bataille ! Bataille ! ce fut le cri de surprise et de joie qui s'éleva dans toute l'assistance. C'était le vœu formé depuis des mois par une jeunesse impatiente : on était exaucé quand on n'y comptait plus. Jamais on ne courut aux armes avec une ardeur plus gaie. « C'est la victoire, dit le maréchal à d'Espagnac en se couchant; le cœur va s'en mêler. Demain la poudre et les balles. Bonsoir (1) ! »

Malgré le secret si bien gardé, toutes les mesures étaient prises. Le front de l'ennemi s'étendait du village de Houtain, bordant le Jaer, où campaient les Autrichiens, jusqu'aux hameaux de Grace

Le chevalier lui reproche le 9 de ne pas profiter de la faute du prince Charles qui s'est mis dans une *pépinière de ravins*.

(1) *Mémoires de Favart. — Théâtre du maréchal de Saxe en Belgique. Emery*, 1748. Il est difficile de ne pas croire que c'est le bonsoir donné à d'Espagnac par Maurice qui a inspiré au chansonnier de l'armée ces couplets devenus si vite populaires :

Malgré la bataille
Qu'on donne demain,
Viens, faisons ripaille
Charmante c...

Et la fin :

Mais quoi, de nos bandes
J'entends le tambour;
Gloire, tu commandes,
Adieu les amours.

et d'Anse, qui touchaient à la Meuse, et dont la garde était confiée aux Hollandais. Le centre, appuyé au gros bourg de Raucoux, était occupé par les Anglais, les Hessois et les Hanovriens. J'ai dit que de profonds ravins (la plupart garnis de redoutes) séparaient chacune de ces positions; mais la ligne était trop longue pour pouvoir être partout bien gardée, et les mouvemens d'un point à l'autre étaient rendus difficiles par la nature même du terrain. Maurice, rangeant ses troupes en demi-cercle en face des alliés, chargea le comte de Clermont, qui commandait sa droite, de déposter les Hollandais de la position d'Anse; lui-même dut foncer sur celle de Raucoux. Quant à sa gauche, confiée au marquis de Clermont-Gallerande, elle dut, au moins au début de la journée, se borner à observer et à intimider les Autrichiens pour les immobiliser dans leur station d'Houtain, d'où il leur était déjà très malaisé de se déplacer pour venir en aide à leurs alliés.

Le succès répondit pleinement à ses prévisions. Il eût été plus complet encore si un brouillard épais, régnant sur toute la contrée pendant la matinée, n'eût fait retarder le signal d'attaque jusqu'à midi. Anse et Grace furent rapidement emportés par Clermont Prince (comme on l'appelait, pour le distinguer de Clermont-Gallerande). Raucoux, couvert par une assez forte redoute (que l'infanterie anglaise défendit avec son énergie et sa solidité accoutumées), opposa plus de résistance. Maurice en vint à bout cependant; et, parvenu sur les hauteurs qui dominent le bourg, il put apercevoir Anglais et Hollandais se précipitant pêle-mêle vers la Meuse. Malheureusement, le jour tombait déjà (le soleil disparaît de bonne heure en octobre), et les plis de terrain qui avaient entravé les mouvemens de l'armée alliée devenaient une gêne pour la cavalerie française et lui rendaient impossible de poursuivre les fuyards pour les jeter et les noyer dans le fleuve. Deux heures de plus de jour, disait Maurice, et personne ne nous échappait. Grâce à la nuit, au contraire, la plus grande partie de l'armée alliée put se défiler par les ponts, qu'on ne put détruire à temps. Il n'y eut plus, sur la gauche du fleuve, que les Autrichiens, qui, n'ayant pas bougé d'Houtain, se retirèrent dans un camp fortifié sous Maestricht, d'où une nouvelle bataille eût été nécessaire pour les déloger (1).

Le résultat matériel était donc loin d'être complètement atteint, et le chevalier de Belle-Isle, qui était le premier lieutenant-général de service ce jour-là, n'avait pas absolument tort d'écrire à son

(1) On reproche beaucoup dans les récits militaires du temps au marquis de Clermont-Gallerande de n'avoir pas attaqué à temps les Autrichiens dans leurs postes d'Houtain. Maurice pourtant, rendant compte de la bataille au roi de Prusse, dit en propres termes, qu'il l'avait chargé seulement d'amuser les Autrichiens.

frère : « Je souhaite que le fruit de cette action soit plus considérable pour la politique que pour le militaire. » — L'effet moral n'en était pas moins grand. Ce n'étaient pas seulement onze drapeaux, cinquante pièces de canon, soixante officiers de marque restés entre les mains du vainqueur. C'était le désordre jeté dans les rangs de la coalition, où les récriminations réciproques d'Anglais contre Allemands, de Cumberland contre Charles de Lorraine, et de Waldeck contre tous deux, allaient reprendre avec une nouvelle intensité de vivacité et d'aigreur. C'était aussi le prestige des armées françaises, un peu atteint par les revers d'Italie et par la timidité apparente des mouvemens de l'armée de Flandre, relevé et rajeuni. Notre infanterie, en particulier, dont l'attitude avait été si faible à Dettingue et pas entièrement satisfaisante même à Fontenoy, était glorieusement réhabilitée ; c'est à elle qu'appartenait l'honneur de la journée. — « Je me raccommode avec l'infanterie, » disait le soir le maréchal de Saxe. — Puis des traits touchans (à la vérité, quel jour de bataille en avait-on jamais manqué ?) venaient rehausser le nom de cette noblesse française, dont la légèreté indocile impatientait parfois ses chefs, mais dont l'héroïsme, le jour venu, répondait toujours à l'appel. Des noms déjà très illustres étaient répétés de bouche en bouche : d'abord celui du chevalier de Belle-Isle lui-même, qui s'était multiplié pendant toute la journée par des prodiges d'activité et de valeur, oubliant toute rivalité et se faisant l'aide-de-camp de Maurice, aussi ardent et aussi fidèle qu'il l'eût été de son frère : puis celui du duc de Boufflers, qui, n'ayant pas de commandement de son grade, était venu combattre à pied sous les ordres de son fils, jeune colonel d'un régiment : enfin, et surtout celui du marquis de Fénelon, naguère ambassadeur en Hollande, qui, le jour où la politique lui avait retiré son poste, était venu reprendre son rang dans l'armée. Blessé depuis quarante ans, il pouvait à peine marcher ; mais ne voulant pas s'éloigner du feu, il avait entrepris de parcourir les retranchemens à cheval. La balle qui vint le frapper le trouva fidèle ce jour-là, comme toute sa vie, aux leçons de son oncle, qui ne lui aurait pas souhaité d'autre fin. — « Son extrême dévotion, dit Voltaire, augmentait encore son intrépidité. Il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible. »

Le succès restait donc très éclatant, et rien ne vint troubler la représentation des *Amours grivois*, qui eut lieu le lendemain à l'heure dite et suivant le programme annoncé. Favart, qui trouvait des rimes, bonnes ou mauvaises, pour toutes les occasions, crut devoir faire un trait de véritable chevalerie française en rendant,

dans ce couplet improvisé, hommage à la valeur des défenseurs de Raucoux :

Anglais, chéris de la victoire,
Vous ne cédez qu'aux seuls Français,
Vous n'en avez pas moins de gloire.

La joie ne fut pas moins vive à Versailles quand on y reçut le marquis de Valfons, que Maurice (sans doute pour bien montrer qu'il était pleinement réconcilié avec le comte de Clermont) chargea d'y porter les drapeaux pris sur l'ennemi. Le roi, la reine, Mme de Pompadour, voulaient voir successivement et séparément le jeune officier et lui faire raconter en détail les moindres incidens de la journée, la marquise ayant soin cependant (raconte Valfons lui-même dans ses souvenirs) de lui lire d'abord des lettres qu'elle avait déjà reçues de l'armée pour bien faire voir qu'elle était au courant de tout ce qui s'y passait, et quand elle eut tout entendu et se fut fait tout expliquer : « Le maréchal, dit-elle, doit être très content. Qu'il doit être beau à la tête d'une armée sur le champ de bataille! — Oui, madame, il y fait l'impossible pour se rendre encore plus digne de votre amitié. — Vous pouvez lui écrire que je l'aime bien (1). »

On avait sujet, à la vérité, d'être bien aise : car les occasions de se féliciter devenaient rares dans ces derniers temps. Sans parler des nouvelles de plus en plus fâcheuses qui arrivaient d'Italie, une alarme d'un genre tout à fait inattendu venait de faire passer des heures d'attente cruelle aux ministres de la guerre et de la marine : le 5 octobre, au matin, une escadre anglaise, forte de vingt voiles, était apparue soudainement en vue des côtes de Bretagne. S'approchant du littoral, qu'elle trouvait entièrement dégarni, elle avait débarqué, sans rencontrer le moindre obstacle, un corps d'armée d'environ cinq mille hommes. La petite troupe s'était avancée, toujours sans rien trouver devant elle, jusqu'aux portes de Lorient. Le commandant de ce port, pris entièrement au dépourvu, ne songeait déjà plus qu'à capituler, et un coup de main livrait ainsi aux Anglais toutes les richesses, les marchandises et le matériel entier de la compagnie des Indes, dont Lorient était le siège et contenait tous les magasins. Heureusement, les milices du pays, rapidement accourues, bien que dans un état d'armement le plus imparfait, aidées de bandes de paysans munis de fourches, firent mine d'opposer quelque résistance, et le vent ayant fraîchi, le commandant de l'escadre fit savoir au chef de la troupe envahissante

(1) *Mémoires de Valfons*, p. 192.

qu'il allait être obligé de prendre le large; l'officier, craignant d'être délaissé en terre ennemie, se hâta de se rembarquer, n'emportant, dit plaisamment Horace Walpole, pour tout fruit de sa conquête, que des vaches, des oies et des dindons. L'inquiétude était donc dissipée; mais cet affront, fait impunément au sol français, et la preuve manifeste ainsi donnée du pitoyable état des défenses maritimes de la France, laissait de tristes préoccupations : une victoire arrivait à point pour en distraire.

Après une aventure qui pouvait prêter à rire aux mauvais plaisans, comment aurait-on rien refusé à l'heureux général, qui, lui au moins, ne se laissait jamais surprendre et savait mettre en France, comme en Europe, tous les rieurs de son côté? à celui dont la popularité était sans égale dans les cafés de Paris, qu'on y appelait couramment *le tapissier de Notre-Dame* et à qui un libertin comme Piron écrivait cette lettre qu'on se passait de main en main : — « Vous êtes sans contredit, monseigneur, le maréchal de France le plus édifiant que nous ayons, quoique nous en ayons, Dieu merci! de très pieux... Vous êtes envoyé du ciel pour notre salut temporel et spirituel, vous nous menez en paradis, sur votre char de triomphe, car depuis que vous avez l'épée et le bâton à la main, vous nous mettez sans cesse les louanges de Dieu à la bouche; les *Te Deum* ne finissent pas, et j'y trouve mille gens que je n'avais jamais vus à la messe et que je ne connaissais que par leur assiduité à l'Opéra. » — Les moindres désirs d'un homme qui disposait à ce point de la renommée devenaient une loi, et il est des jours où l'envie elle-même doit faire silence. Le 24 octobre, douze jours après la bataille, l'ambassadeur de France à Dresde recevait l'ordre de faire la demande officielle de la princesse de Saxe, et le roi en donnait avis au maréchal par un billet écrit de sa main où il lui racontait même en confidence toute la peine qu'il avait eue à vaincre la résistance de la reine (1).

D'Argenson n'en resta pas moins convaincu (il le demeura toute sa vie) qu'il était l'auteur de l'idée si heureusement réalisée, que l'exécution lui en était due et qu'il avait même été jusqu'à la dernière heure le seul à qui le roi eût fait confidence de sa résolution (2). Une préoccupation, que j'ai déjà eu l'occasion d'indiquer, troublait pourtant encore le contentement qu'il en éprouvait. Il avait dû donner avis du projet de mariage à Berlin, et il attendait qu'une réponse lui fît connaître quel accueil la communication

(1) Vitzthum, p. 63. — Piron au maréchal de Saxe, 10 octobre 1746. (*Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe*, t. III, p. 276.)

(2) Il dit encore dans ses *Mémoires* : « Tout passa par moi seul depuis le commencement de la détermination jusqu'à la fin de l'exécution,.. de plus, cette affaire était secrète, la devinait qui pouvait. » (*Journal*, t. V, p. 68 et 69.)

avait reçue. Comment Frédéric s'accommodait-il de ce rapprochement avec une cour ennemie? N'avait-on pas dit, d'ailleurs, un moment qu'il n'eût pas été fâché qu'on songeât à la dernière de ses sœurs non mariée, la princesse Amélie, à qui il aurait permis de se faire instruire dans la religion catholique? Rien n'était moins vraisemblable; mais du moment où le bruit s'en était répandu, n'aurait-il pas voulu qu'on lui fît au moins la politesse de s'en enquérir? D'Argenson restait donc en souci sur ce point si important à ses yeux, et rien ne l'indiquait mieux que le soin avec lequel il avait chargé Valori de bien assurer que Sa Majesté ne serait, après ce mariage, que « plus attachée à contribuer à augmenter le crédit et la considération de S. M. P. dans le Nord. » Il ne respira tout à fait que quand Valori put lui transmettre ce que cet envoyé appelle *la plus galante approbation*. Frédéric n'hésitait pas à trouver que l'alliance proposée était convenable de tout point et même utile pour disputer la cour de Saxe à l'influence de Vienne et de Saint-Pétersbourg. S'il avait un conseil à donner, ce serait celui-là, et le trait fut bientôt suivi d'une lettre au roi où il *exaltait la gloire de son règne*, et d'une autre au maréchal de Saxe pour le complimenter sur ses derniers exploits. Rien de plus galant assurément qu'un tel langage. De savoir ce qu'il contenait de sincérité, de dédain, d'ironie ou de calcul, c'est ce qu'il serait difficile de déterminer. En tout cas, dans les termes de déférence où la démarche avait été faite de la part d'un souverain victorieux envers un allié peu sûr, c'était un hommage dont il eût été difficile de ne pas se montrer satisfait (1).

D'Argenson, en recevant les deux envois de Frédéric, eut bien quelque soupçon que le langage en était trop emphatique pour que les sentimens fussent parfaitement sincères. « C'est trop éloquent, trop poétique, écrivait-il à Valori : ce n'est pas ainsi que parle l'amitié. Il prétend trop au bel esprit : c'est un faux goût pour un prince. » Mais il n'en éprouve pas moins, d'un agrément

(1) Frédéric à Chambrier, 8 octobre; — d'Argenson à Valori, 24 octobre, 18-21 novembre 1746.— (Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Louis XV, 28 octobre; au maréchal de Saxe, 23 octobre 1746. (*Pol. Corr.*, t. v, p. 215 et 218.)— Valori, dans ses *Mémoires*, parle de l'idée de marier le dauphin avec la princesse Amélie comme d'un projet sincèrement conçu par Frédéric et qu'il aurait été bien aise de voir agréer. — Je doute de cette assertion. Frédéric, à ce moment, n'avait nulle envie de s'unir à ce point à la France et encore moins de blesser, par le changement de religion de sa sœur, le parti protestant, dont il tendait au contraire à se rapprocher. Il n'y a pas de trace de ce projet dans la correspondance du ministère français. Le comte de Loos en parle au comte de Brühl comme d'un bruit répandu à la cour. — Flassan (t. v, p. 191) dit que ce fut Maupertuis qui eut cette pensée et la fit passer à Paris comme si elle eût émané de Frédéric. Je ne sais pas où il a trouvé ce détail.

si aimablement donné à un projet qui pouvait déplaire, une véritable reconnaissance, et il en fit à Chambrier les plus chaleureux remercîmens. — « Soyez persuadé, lui dit-il, que le roi dans cette affaire a été principalement occupé des intérêts de Sa Majesté prussienne. Vous voudrez bien en croire un témoignage que vous savez n'être pas trompeur et venir d'une part très affectionnée à vos intérêts. » — Puis il fit venir le comte de Loos et lui donna lecture des termes bienveillans dont le roi de Prusse s'était servi en parlant de la cour de Dresde. Après une telle preuve de bonne volonté, ajoutait-il, le roi de Pologne ne devait pas hésiter à se rapprocher de son voisin et à le garantir contre toute attaque, principalement contre celle des Russes, qui était toujours la plus à craindre (1).

Le roi, de son côté, faisait bien parvenir au roi de Pologne des conseils analogues par l'intermédiaire de Maurice de Saxe, mais dans des termes beaucoup moins vifs et qui ne montraient pas qu'il prît un égal intérêt à les voir suivre. — « Je ne sais, écrivait Maurice à son frère, ce que le marquis d'Argenson qui est une *bête* dira au comte de Loos, mais je crois bien, sire, de vous faire passer en droiture ce qui vient de la personne du roi et de mon amie (Mme de Pompadour). Le roi très chrétien désire que Votre Majesté le favorise pour que l'empire ne se déclare point contre lui, que vous contribuiez, sire, à la paix et que vous vous liiez avec la Prusse au *moins en apparence*. Ce sont ses termes. Toutes ces choses sont momentanées (1). »

Si cette lettre eût passé sous les yeux de d'Argenson ou s'il en eût seulement soupçonné l'existence, il ne se serait point écrié, comme il le fait dans ses mémoires : « Qui aurait cru que les mesures d'une cabale de cour étaient si bien prises que je devais avoir mon congé juste le jour où le mariage se célébrait à Dresde? » Il aurait compris que ce mariage, dont il était fier comme de son œuvre et dont il n'avait été que l'intermédiaire officiel, devenait, au contraire, le gage d'une coalition formée à son insu entre Dresde et Versailles pour le perdre et dont le roi lui-même, s'il ne suivait pas encore tous les conseils, écoutait déjà les confidences.

Duc de Broglie.

(1) Chambrier à Frédéric, 28 octobre 1746. — (Ministère des affaires étrangères.) — Le comte de Loos au comte de Brühl, 24 octobre 1746. (*Archives de Dresde.*)

(2) Maurice de Saxe à Auguste III, 27 octobre 1746. (Vitzthum, p. 63.) — On voit que les courtisans appelaient volontiers le marquis d'Argenson, d'Argenson *la bête*, pour le distinguer de son frère plus aimable et moins sauvage. Ce n'est assurément que dans ce sens, que Maurice pouvait se servir de cette épithète. Dans toute autre acception, elle aurait paru, même aux yeux des moins clairvoyans, absolument déplacée.

BEAUMARCHAIS

L'HOMME ET L'ŒUVRE.

I. *Bibliographie des œuvres de Beaumarchais*, par M. Henri Cordier. Paris, 1883; Quantin. — II. *Beaumarchais*, eine Biographie von Anton Bettelheim. Francfort-sur-le-Mein, 1886; Rutter et Lœning. — III. *Étude sur Beaumarchais*, par M. de Lescure. Paris, 1887; Perrin. — IV. *Beaumarchais*, par M. Paul Bonnefon. Paris, 1887, aux bureaux de l'*Artiste*. — V. *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Brenellerie, mémoires inédits publiés sur les manuscrits originaux par M. Maurice Tourneux. Paris, 1887; Plon. — VI. *Beaumarchais et ses œuvres*, précis de sa vie et histoire de son esprit, par M. E. Lintilhac. Paris, 1887; Hachette.

Si Beaumarchais est le plus inégal et le plus mêlé de nos auteurs dramatiques, c'est aussi l'un des plus originaux et peut-être le plus amusant, dans ses œuvres comme dans sa vie. Il n'a donc cessé d'exciter l'intérêt du public et de ramener vers lui l'attention des biographes et des critiques. Son ami Gudin de la Brenellerie lui consacrait, le premier, une copieuse et complète histoire, longtemps inédite et récemment publiée, avec une sûre critique, par M. Maurice Tourneux. Ce livre est un des moins ennuyeux, entre les livres mal écrits, que le dernier siècle nous ait laissés. Gudin a connu son héros mieux que personne, et, en dépit d'une admiration sans réserves, il nous le fait bien connaître. S'il se trompe et nous trompe, c'est qu'il a été abusé lui-même; mais ses erreurs sont aujourd'hui faciles à rectifier. Écrivain sans originalité, il se complaît dans les habitudes de son temps : sensiblerie, emphase, suffisance philosophique, nobles circonlocutions; mais, par cela même, il marque avec précision une date de mauvais style dans l'histoire de

la littérature française. Ce qu'Edmond About devait faire, en manière de plaisanterie, dans *l'Homme à l'oreille cassée*, pour le pathos du premier empire, Gudin le fait sérieusement, et avec la même perfection, pour celui du XVIIIe siècle. Au demeurant, c'est un esprit judicieux, malgré ses naïvetés prudhommesques; un conteur agréable, malgré les plus inutiles, les plus verbeuses et les plus prétentieuses digressions; un caractère intéressant et ferme, malgré des puérilités sottes, et tout cela passe dans son livre.

Beaucoup plus récemment, mis en possession des papiers personnels de l'un des hommes qui, la plume à la main, ont fait le plus de confidences sur eux-mêmes, L. de Loménie tirait un tel parti de cette bonne fortune, qu'à cette heure quiconque aborde le même sujet doit s'autoriser d'un nom qui se rappellerait tout seul comme un reproche, si on ne s'empressait de le prononcer comme un remercîment. M. d'Arneth expliquait ensuite, à l'aide des archives impériales de Vienne, un épisode aussi obscur que piquant dans la vie de notre auteur. Avec sa curiosité universelle, très largement informée, si elle n'est pas toujours bien clairvoyante, Édouard Fournier ajoutait quelques détails à ceux que l'on connaissait déjà. Au point de vue de la simple critique, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve et Nisard, c'est-à-dire trois maîtres du genre dans la première moitié de notre siècle, portaient, sur sa valeur d'écrivain, une série de jugemens qui comptent parmi les meilleurs de ces excellens juges.

Enfin, tout près de nous, le mouvement d'études sur Beaumarchais recommençait de plus belle, et une série de travaux paraissait coup sur coup. M. Henri Cordier nous donnait une première et exacte bibliographie de ses œuvres. M. E. Lintilhac, reprenant le travail de Loménie d'après les mêmes sources et, se piquant de mettre en lumière ce que, à tort ou à raison, son devancier avait oublié ou négligé, réussissait souvent à le rectifier en le complétant. L'Académie française faisait de Beaumarchais l'objet d'un concours dont M. de Lescure remportait le prix, avec un discours où se retrouve l'élégance habituelle de sa plume; deux de ses concurrens, MM. Trolliet et Bonnefon, publiaient aussi tout ou partie de leurs essais. A l'étranger, un critique allemand, M. Bettelheim, lui consacrait un ouvrage de longue haleine où il profitait largement des travaux français, surtout de celui de Loménie, en y ajoutant le résultat de ses propres recherches en France et en Espagne.

L'abondance même de ces travaux m'est un prétexte et, s'il en est besoin, une excuse pour solliciter une fois de plus l'attention en faveur de Beaumarchais, car ils sont si nombreux qu'il en résulte un peu d'incertitude. Je viens de les lire ou de les relire, et je me

suis demandé ce qu'on peut en tirer, au total, pour la connaissance de l'homme et de l'écrivain. Je voudrais donc tracer rapidement son image telle qu'elle ressort, à mes yeux, d'une enquête si longuement poursuivie par trois générations, et très différentes, de critiques et de biographes. J'avais un dernier motif pour entreprendre un pareil travail. Nous venons de traverser les fêtes du Centenaire, et, dans un dessein d'exaltation ou de dénigrement, les principaux résultats de la révolution française ont été mis en discussion. Beaumarchais est de ceux qui l'ont le plus activement préparée, et il mérite d'apporter sa part d'argumens dans le débat. Soucieux avant tout de littérature en un tel sujet, je n'abuserai pas de cette manière de voir; mais je devais du moins l'indiquer et m'en autoriser.

I.

La physionomie de l'homme nous est connue surtout par la belle estampe d'Augustin de Saint-Aubin, d'après Cochin, un des petits chefs-d'œuvre de la gravure française au XVIIIe siècle. Toutefois, si l'on veut avoir une vive impression de ce que fut Beaumarchais, je conseillerais de la demander à une œuvre plus moderne, qui emprunte à son milieu un puissant effet. Je veux parler du buste qui se trouve au foyer public de la Comédie-Française. Malgré le redoutable voisinage de Houdon et de Caffieri, il frappe aussitôt l'attention. Le modèle a si bien servi l'artiste, les traits, le port, l'ajustement, ont un caractère si original que les plus distraits s'arrêtent et regardent.

Posée sur un corps svelte, que revêt un habit trop riche et plus convenable, semble-t-il, pour un financier que pour un homme de lettres, la tête se dresse, fière et droite, comme au bruit de quelque réflexion malsonnante. L'œil, bien ouvert sous un front large, les narines mobiles, la bouche ferme et dédaigneuse, tout semble répondre, avec une assurance voisine de l'effronterie : « Je suis de la maison, quoi qu'on dise. » Le premier aspect a donc quelque chose d'agressif. Si l'on regarde encore, l'impression se modifie en se complétant. Ces yeux sont pleins de vie, ces traits de finesse, et sur ces lèvres, où l'ironie voltige, la bonté se cache, prête à revenir. Assurément, l'homme dont voici l'image ne fut pas de la même espèce que ses voisins : Dancourt, large face de Crispin et de bohème, conservant le pli du masque comique; Le Sage, observateur narquois, revenu des vaines ambitions, mais toujours très attentif; J.-B. Rousseau, physionomie louche et fausse, comme le caractère de l'homme et le talent de l'écrivain; Marivaux, peintre des élégances mondaines, rappelant, par sa toilette et son port de

tête, les grâces apprêtées de son style; Sedaine, honnête et sensible, naïvement amusé par son art; de Belloy, « le poète citoyen, » à qui l'exploitation du patriotisme tint lieu de talent, tout ravi de son éphémère apothéose. On se doute que celui dont la manière d'être contraste si fort avec ce qui l'entoure ne fut pas seulement un homme de cabinet et de théâtre; qu'il vécut pour l'action beaucoup plus que pour la littérature et poursuivit la fortune autant que la gloire; que ses pièces, — car il en a fait, puisqu'il est là, — ne furent pas coulées dans un moule banal. Et lorsque, enfin, on lit le nom gravé sur le socle, non-seulement on n'éprouve pas la déception causée par bien des portraits, mais on trouve, au contraire, que la physionomie de l'homme répond entièrement à l'impression produite par ses ouvrages.

L'accord fut aussi complet entre le caractère de l'écrivain et l'esprit de son temps. Miroir fidèle et mobile, Beaumarchais refléta tout ce qui l'entourait en de vives et rapides images; passionnant l'opinion, passionné par elle, il en recevait des impressions qu'il lui rendait aussitôt plus fortes et plus profondes. Sans être un Voltaire ou un Jean-Jacques, il termina leur œuvre; il lança l'esprit du temps, d'une impulsion décisive, vers le but marqué par ses devanciers. De leurs prémisses, il tira des conclusions et, comme on l'a dit, « il appliqua les idées aux choses. » Ses confrères étaient bien de leur temps, eux aussi, mais ce n'étaient que des auteurs. Plus ou moins cantonnés dans leur profession, ils avaient un champ d'observation restreint, et, les yeux fixés sur des modèles mal compris, ils songeaient plutôt à égaler en imitant qu'à créer des modèles nouveaux. Beaumarchais, au contraire, homme universel, fit dans la littérature des incursions de conquérant, mais il ne s'y établit jamais à demeure. S'il imita, ce fut d'une manière originale et, puisant surtout dans son propre fonds, il mit au théâtre lui-même, ses aventures, les idées du jour. De cette poétique inconsciente, il tira des chefs-d'œuvre sans précédens.

Telle est la première idée qu'éveille la comparaison de son image avec le souvenir de ses écrits. Elle se complète et se précise à mesure que l'on pénètre dans l'histoire de sa vie, l'étude de son caractère et l'examen de ses œuvres. Ce mélange de vigueur intellectuelle et de relâchement moral, de lassitude et d'activité, d'enthousiasme et d'égoïsme, de scepticisme et d'illusions, qui constitue l'état d'esprit de la société française au XVIIIe siècle, se retrouve au complet dans la nature morale de Beaumarchais. Il traversa tous les étages de la société de son temps; il appartint plus ou moins à tous les mondes. Non-seulement les idées de ses contemporains furent les siennes, mais son expérience très complète de la vie et la souplesse de son intelligence lui permirent de

les amener à un degré de clarté dont seul, peut-être, il était capable. Enfin, ce n'était pas un Protée sans consistance, se transformant au gré du hasard et des milieux. Outre qu'une pareille souplesse serait déjà un caractère, il y joignait une originalité qui lui permit de rester lui-même au milieu de ses transformations.

Né le 24 janvier 1732, d'un père horloger, rue Saint-Denis, au cœur du Paris populaire, Pierre-Augustin Caron passe sa jeunesse « entre quatre vitrages » qui lui laissent voir tous les spectacles et entendre tous les bruits de la rue. Dans cette famille d'artisans, on trouve des goûts relevés et une culture intellectuelle très étendue. Sans mépriser un état qu'il regarde, au contraire, comme honorable entre tous, le père s'occupe de mécanique, et le bruit de ses talens va jusqu'en Espagne; ses filles aiment les vers, font de la musique et jouent la comédie. Avec cela, une stricte probité et des mœurs très pures. Cette famille n'était pas alors une exception ; beaucoup d'autres lui ressemblaient : faut-il s'étonner qu'à la longue, en se comparant aux degrés supérieurs de la hiérarchie sociale, la bourgeoisie ait fini par souhaiter un rôle plus digne de ses vertus et de ses talens? Le travail et l'épargne lui avaient donné la richesse; le commerce et la finance étaient entre ses mains, et l'estime venait peu à peu à ces occupations longtemps méprisées. Mal gouvernée, cette bourgeoisie souffrait également dans ses intérêts et dans son amour de la justice. Elle discutait le pouvoir, mais avec plus de bon sens que les philosophes et les nobles. Malgré sa vieille humeur frondeuse, elle aurait voulu réformer sans détruire; elle se croyait encore tenue au présent par des liens solides; mais ces liens étaient usés et ses premiers mouvemens achèveront de les rompre.

Le « fils Caron » sera un jour l'interprète de ces aspirations encore confuses. En attendant, il ne tarda pas à sortir de la boutique paternelle, et il lui fut donné de faire de près, avec des yeux très clairvoyans, la comparaison que les gens de sa classe faisaient de loin et par à peu près.

Dès l'âge de vingt-quatre ans, il avait accès à la cour, d'abord comme simple horloger ; puis, avec une industrie digne d'un Gourville, il devenait, dans le cercle de Mesdames de France, une sorte de « conseiller pour la musique. » L'influence des femmes fut considérable sur sa destinée. Dès la première jeunesse il avait joué près d'elles, au naturel, ce rôle de Chérubin dont il fera la plus aimable de ses créations dramatiques. Ses bonnes fortunes d'adolescent étaient assez nombreuses et assez bruyantes pour que son père, qui conservait d'une origine protestante un tour d'esprit puritain, eût à se fâcher et dût même l'exiler quelque temps, tandis que ses sœurs, honnêtes et rieuses, tiraient vanité d'un frère aussi brillant. Par le

mariage, sa première femme lui apportera le droit de s'appeler M. de Beaumarchais, une autre les premiers élémens de sa fortune, tandis qu'une ennemie fantasque sera sur le point de causer sa perte et qu'une protégée indolente, arrachée par lui aux persécutions d'un mauvais mari, lui vaudra les plus rudes attaques qu'il ait jamais subies. Entre temps, il aima beaucoup, ou, du moins, il fut très galant, à la fois sceptique et naïf, infidèle et tendre, positif sans grossièreté, professant que « toute femme vaut un hommage, » mais que « bien peu sont dignes d'un regret, » les prenant au sérieux néanmoins, indulgent pour leurs faiblesses, leur gardant toujours de la reconnaissance et jamais de la rancune, alternativement occupé à leur rendre service et à se défendre contre elles, habile enfin à ne pas les compromettre. Elles l'adoraient, même lorsqu'elles avaient à se plaindre de lui. Gudin porte à ce sujet un étonnant témoignage : « Il fut aimé avec passion de ses maîtresses et de ses trois femmes; » et cet autre, qui n'est pas moins digne d'attention : « Il réconcilia plusieurs ménages et n'en brouilla aucun. » Au demeurant, depuis les princesses de théâtre jusqu'aux petites bourgeoises, depuis les grandes dames jusqu'aux bonnes fortunes de la rue, — qu'il eut le tort de prolonger beaucoup trop tard, — il leur dut le bonheur domestique, toutes les joies de la galanterie, du sentiment ou même de la passion, des occasions de gloire et de fortune ; il leur dut surtout une expérience du cœur féminin qui lui permit d'imaginer ces délicieuses figures de Rosine, de la comtesse Almaviva et de Suzanne, où la femme française du XVIIIe siècle revit avec un charme que Marivaux lui-même n'a pas mieux saisi.

Vif et exubérant, Beaumarchais porte son assurance trop au dehors. De là des jalousies et des épigrammes. Il répond vertement à celles-ci, méprise celles-là, déploie dans l'occasion une bravoure brillante et gaie qui ne l'abandonnera jamais, faisant aussi fière figure sur le terrain que dans un cercle de courtisans hostiles, et s'habituant, dans une série d'escarmouches heureuses, à prendre les grands seigneurs non pour ce qu'ils semblent être, mais pour ce qu'ils sont. Il y joint un clair bon sens, un esprit de décision, et, comme il le dit lui-même, « un instinct de raison juste et net qui le saisit dans le danger, lui fait former un pronostic rapide sur l'événement qui l'assaille et le conduit toujours au meilleur parti qu'il faut prendre. » Avec le courage, la gaîté est déjà le trait essentiel de son caractère, en attendant qu'elle soit sa muse, une gaîté qui laisse place à des accès de mélancolie rêveuse, avec une sensibilité vive, facile et superficielle qui l'égarera souvent, dans sa vie comme dans ses œuvres. La poésie élevée et l'idéal lui manquent, mais jamais esprit ne fut plus souple,

plus pratique et plus avisé, avec une sorte d'ivresse légère qui le transporte et l'excite. Nature pleine de contrastes, à la fois épicurienne et stoïque, franche et rouée, mélange de don Juan et de Grandison, faite pour l'action et le plaisir, aussi à l'aise dans la défaite que dans la victoire, douée d'une intensité de vie que l'histoire d'aucun écrivain n'offre à un pareil degré.

Le premier service que lui rendent sa faveur et son aisance mondaine est de l'introduire dans la finance. Il oblige un homme qui remue des millions : quelle aubaine pour lui ! Car il aime l'argent. Non pour des satisfactions de luxe ou de vanité : s'il le dépense royalement, il sait, quand il le faut, porter gaîment la misère ; mais comme la plus puissante des armes, le levier universel. En cela, non-seulement il est de son siècle, mais il le devance. Le voilà donc spéculateur, et il le demeura toute sa vie, tour à tour marchand de forêts, de livres, de fusils, armateur et commissionnaire, prêteur et banquier ; il voudra même un instant, malgré l'affectation d'une philanthropie sujette à de singulières défaillances, perfectionner la traite des nègres. Cette préoccupation de l'argent, il la portera jusque dans la littérature ; il aura le premier la conviction nette que la propriété littéraire est une propriété, et que la gloire ne perd rien à savoir s'administrer. Sachons-lui gré d'une audace en faveur de laquelle, un siècle auparavant, Boileau plaidait les circonstances atténuantes. Pour un écrivain, ne dépendre que de ses œuvres, c'est l'indépendance, par suite la dignité ; si Beaumarchais ne sut pas toujours conserver ces biens précieux, il les assura du moins à ses successeurs.

Combien d'autres, une fois riches, — et il le fut de bonne heure, — n'auraient songé qu'à jouir tranquillement des faveurs du sort ! Il n'est pas l'homme de « cette philosophie médiocre. » Il n'aime pas seulement l'action, mais le bruit ; il veut entendre autour de son nom comme une rumeur continuelle. Enfin, il a ou croit avoir tous les talens, et il prétend les exercer tous. Or, au temps où il vit, entre les diverses sortes de gloire, celle du théâtre est la plus enviée. Dans ce Paris amoureux de spectacles, elle passionne toutes les classes ; chaque soir la rajeunit et la renouvelle ; on n'est un homme connu qu'après avoir fait une tragédie.

Mais si la tragédie conserve encore son rang dans la hiérarchie des genres, on commence à la discuter ; on vante une forme plus large et plus souple, le drame, qui mêle le rire aux larmes et admet toutes les conditions au privilège d'attendrir. Il y a, dans ces idées de Diderot, de quoi tenter un esprit aventureux ; Beaumarchais compose donc *Eugénie,* puis les *Deux Amis,* en reprenant, dans une longue préface, — étonnant mélange d'esprit pratique et d'utopie, avec plus de celle-ci que de celui-là, — la thèse sou-

tenue par l'auteur du *Père de famille*. Et, comme il ne peut se dispenser de mêler à toutes ses œuvres un peu de son histoire, *Eugénie* met en action les souvenirs amplifiés et embellis d'une délicate affaire de famille qu'il était allé poursuivre jusqu'en Espagne; les *Deux Amis* sont empruntés à son expérience des affaires d'argent. La première des deux pièces réussit à moitié, la seconde échoue, mais toutes deux font retentir le nom de l'auteur. Ainsi le but est en partie atteint, la voie préparée, et tout ce qui sortira de la même plume soulèvera désormais une grande attention.

Cet ami de la gloire bruyante va, du reste, être servi à souhait, beaucoup mieux même qu'il ne l'eût désiré; et il n'aura pas trop de tout son courage et de tous ses talens pour ne pas succomber dans la terrible aventure qu'une misérable chicane d'héritier lui prépare. Les calomnies, les dénonciations pleuvent sur lui; et, tandis qu'il se défend en désespéré, une querelle avec un grand seigneur, le duc de Chaulnes, le fait jeter en prison, au mépris de toute justice, car le duc a tous les torts. Libre enfin, il se voit déshonoré et ruiné par les intrigues de M. de La Blache, autre grand seigneur, et les conclusions de Goezman, magistrat inaccessible aux plaideurs pauvres ou médiocrement généreux. Triste complément de son expérience de Versailles : du même coup, il n'a plus rien à apprendre sur la noblesse et il fait connaissance avec la justice des parlemens. Tout autre fût resté écrasé : il se redresse et entame une lutte sans merci avec ceux qui veulent le perdre. Seul, il tient tête à un corps dont la redoutable organisation et les habitudes barbares ont de quoi faire trembler. Sans autre ressource que la plume, privé du prestige de l'éloquence parlée, il oblige la raison d'état à céder devant son droit. On s'efforce à le déshonorer; il répond en démasquant ses adversaires, les frappe au visage et les montre ridicules ou odieux. Le courage n'aurait pas suffi dans cette lutte effrayante, il y fallait de l'héroïsme : à l'héroïsme il ajoute le génie, et, par ses *Mémoires*, se révèle grand écrivain.

II.

Pour trouver à ces *Mémoires* un terme de comparaison, on s'adresse d'habitude aux *Provinciales* et l'on va jusqu'à les leur égaler. C'est leur faire un excès d'honneur, car il y a des rangs même parmi les chefs-d'œuvre. Malgré des ressemblances sur lesquelles je reviendrai, les deux livres ne diffèrent pas moins que les deux auteurs : Pascal, âme ardente et droite; Beaumarchais, tête fumeuse et compliquée. Tous deux furent spirituels et habiles, mais l'esprit de l'un n'était que l'ironie d'une raison supérieure, son habileté

qu'une forme de la droiture; l'autre plaisantait d'une façon qui eût indigné Pascal, il y avait de l'équivoque dans sa dialectique, et, luttant contre des fourbes, il ne s'interdisait pas de les battre avec leurs propres armes. Pascal n'avait d'intérêt personnel dans le débat qu'un attachement passionné pour ses croyances, il était l'homme d'un parti; mais, outre qu'un parti est plus qu'un homme, le sien croyait confondre dans sa cause les plus chers intérêts de l'humanité. Beaumarchais ne défendait que lui-même, et, au fond, de quoi s'agissait-il dans son procès? De quelques louis offerts par un plaideur à la femme d'un magistrat, avec l'espoir secret que le magistrat en saurait gré au plaideur. Mais il manœuvra si bien que le principal de la cause n'en fut bientôt plus que l'accessoire; dans ce misérable débat, il sut engager la dignité du premier corps judiciaire de France, et l'intérêt supérieur de tous les Français à obtenir justice.

Le seul procédé de Pascal où l'on puisse voir une tactique, ce fut de déplacer le tribunal dont ses amis étaient justiciables et de porter la cause devant tous ceux que l'on appelait alors « les honnêtes gens. » C'est en cela, et en cela seulement, que Beaumarchais lui ressemble tout à fait. Peut-être dut-il à son illustre devancier l'idée de cette manœuvre; peut-être aussi lui vint-elle par le seul effet d'une situation à ce point compromise que, faute de couvrir son intérêt de l'intérêt général et de le renouveler en l'élargissant, il était perdu sans ressources : le parlement tenait à le condamner, et le public ne tenait pas encore à ce qu'il fût absous.

Il fallait d'abord rendre la cause attachante, et ce n'était pas facile. Où pouvait se prendre la curiosité dans une ennuyeuse complication de chicanes? Beaumarchais eut l'art de transformer ses adversaires et lui-même en acteurs d'une vraie comédie et de faire désirer le dénoûment de la pièce avec passion. Sa prompte intelligence s'était vite orientée dans les obscurités de la procédure; mais il dissimula sa science avec autant de soin que d'autres en eussent mis à l'étaler, et, abandonnant le grimoire à ses adversaires, il s'attacha de tout son pouvoir à être clair. Le public une fois alléché et retenu par son plaisir même, il lui fit comprendre que cette cause était celle de tous, car chacun a plaidé, plaide ou peut plaider un jour.

Que de surprise et de colère à mesure qu'avançait l'étonnante représentation! On savait bien, depuis Rabelais et Racine, que magistrats et gens de loi, tantôt grotesques, tantôt sinistres, étaient souvent très dangereux; mais, en somme, Grippeminaud comme Dandin, figures imaginaires, enlaidies à plaisir. Ici, au contraire, des personnages vivans, plus ridicules que toutes les inventions de

la comédie et de la satire, plus dénués encore de pudeur et d'honnêteté. Et quels procédés que les leurs! Quel odieux mélange de cruauté et de perfidie! L'effet était d'autant plus grand, que le courageux plaideur observait une convenance exemplaire. Au lieu d'invectiver ses juges, il leur portait des coups terribles avec les marques du plus profond respect. Son attitude, enfin, achevait de lui concilier la sympathie. La plupart des accusés ne trouvent guère que deux moyens de défense : la violence qui indispose, l'humilité qui répugne. Tranquille et souriant, ferme sans bravade, Beaumarchais, dans cette poursuite déshonorante, sauvegardait sa dignité. Les formes surannées et la solennité barbare de l'appareil judiciaire, il n'y voyait qu'un utile décor pour la mise en scène de sa pièce, et il en tirait le pathétique ou le comique latent.

Comme le moi est monotone, et que l'intérêt se retire vite de qui prétend l'accaparer, il se gardait bien de rester au premier plan. Après un monologue, où il avait donné seul, il présentait sa famille en un groupe sentimental, tel que Greuze aurait pu le disposer : au centre, son père, respectable vieillard, qui s'étendait avec effusion sur les mérites de son fils; ses sœurs, courageuses filles, qui, paraît-il, le secondaient dans la lutte. On s'aimait vraiment beaucoup dans cette famille, et il faut reconnaître à Beaumarchais presque toutes les vertus de l'homme privé. Les adversaires défilaient ensuite : à la cantonade, le conseiller Goezman, invisible et présent, couvert par son titre, semblait-il, en réalité le plus maltraité de tous; le gazetier Marin, Provençal infatué, auquel manquait le sens du ridicule et d'autant plus comique, car, en faisant éclater le rire, il continuait à s'admirer; Lejay, petit marchand de Paris, affolé de terreur, essayant de se tirer d'affaire par des témoignages de complaisance et n'arrivant qu'à se compromettre encore plus; le grand cousin Bertrand, niais et colérique; Baculard d'Arnaud, sensible et perfide, solennel et sot, dévoré de jalousie; enfin Mme Goezman, jeune femme coquette et mobile, hors d'elle pour une épigramme, calmée par le moindre compliment, tantôt effrontée, tantôt tremblante, oubliant la gravité de la situation pour faire des grâces, menaçant, au début d'un interrogatoire, d'arracher les yeux à Beaumarchais, et, à la fin, acceptant la main qu'il lui offrait pour la reconduire. Ces êtres, pris dans l'ordinaire de la vie, sans grande originalité naturelle, étaient marqués dès lors d'un signe inoubliable : ils passaient au rang de types.

Élevé à cette puissance, le talent d'observer et de peindre devient celui de créer, c'est-à-dire la qualité maîtresse de l'auteur dramatique. Gêné par des théories excessives ou fausses, Beaumarchais avait échoué au théâtre; l'expérience sincère et l'obser-

vation sans parti-pris lui donnèrent ce qui lui manquait à ses débuts. Lorsqu'il abordera de nouveau la scène, il devra le meilleur de son succès à la reprise des moyens employés dans l'affaire Goezman.

S'il se montrait auteur dramatique par le don de créer des personnages, il ne l'était pas moins dans l'art de les faire parler. Certains passages des *Mémoires* sont des scènes de comédie toutes faites; ainsi la grande confrontation avec Mme Goezman : tout le reste y converge ou en découle, et, comme dans une pièce bien conduite, cette scène explique, résume ou prépare tout ce qui précède et tout ce qui suit. Enfin, le style est déjà celui du théâtre; il suffira de le serrer un peu et de l'émonder çà et là pour l'y approprier exactement. Car s'il ne lui reste plus rien à gagner comme éclat et souplesse, il y a excès de verve, de la pétulance, une gaîté qui s'enivre d'elle-même. On voit que l'inspiration arrive tumultueuse et que l'auteur ne se donne pas la peine de choisir dans le flux des pensées et des mots. Plusieurs pages sont, visiblement, très travaillées : ce sont les meilleures; d'autres ont coulé de source, et le jet exubérant n'en est pas très pur. Parfois les défauts du temps apparaissent, ainsi l'emphase et la sensibilité déclamatoire. Ailleurs, c'est l'auteur lui-même qui met trop de son caractère dans son style. Il a des insolences de page incapable de tenir sa langue, des effronteries de valet comique, des bouffées de satisfaction personnelle dont la bonne humeur ne sauve pas la fatuité.

Mais il a tant d'esprit, et de tout genre! Esprit de mots, de situation et de caractère; esprit d'une forme toute nouvelle, reprise au point où Voltaire l'avait laissée, avec ce tour net, rapide et incisif, qui, grâce à tous deux, est devenu de plus en plus l'expression favorite de l'humeur nationale. Et cet esprit, il le prodigue avec tant d'à-propos! Sa gaîté est si naturelle et si franche, son expression si vive, si neuve, parfois colorée d'images si pittoresques! Un torrent de verve et d'éloquence, qui va jusqu'au lyrisme de l'esprit et de la gaîté, emporte les défauts; on ne les trouve qu'en les cherchant; au contraire, les qualités de premier ordre frappent et séduisent dès l'abord. Beaucoup étaient sans exemple avant lui. Sa rhétorique a des effets neufs et puissans que Démosthène ou Cicéron lui eussent enviés; ainsi la fameuse prière, où, faisant l'énumération de ses ennemis, une même formule lui suffit pour les écraser l'un après l'autre. Quant à l'invention, il n'y en eut jamais d'aussi fertile en un sujet plus restreint. De mémoire en mémoire, la matière, toujours la même, semble renouvelée; il y a progression d'intérêt comme d'éloquence, et le dernier est, sans contredit, le plus attachant. C'est là qu'une allusion

perfide à son voyage d'Espagne lui fournit le prétexte de le raconter lui-même, et d'en faire non plus une comédie, mais un drame, où parlent et agissent avec l'éloquence de la passion sa sœur Marie-Louise et lui-même, protecteur de l'innocence abusée, vaillant dans la lutte, généreux dans la victoire. Terminer de la sorte était une suprême habileté, car l'arrêt allait être rendu et l'homme qui avait joué un si beau rôle ne pouvait plus, décidément, être traité comme un plat fripon et un simple intrigant par ceux qui avaient le plus d'intérêt à le présenter comme tel.

III.

L'effet de cette éloquence ne fut pas seulement littéraire. Si, en parlant au seuil du prétoire la langue de Voltaire échauffée par la flamme de Rousseau, les *Mémoires* contribuèrent à en chasser l'emphase et le pathos, ils eurent de plus graves conséquences, présentes ou lointaines, funestes ou heureuses. Ils achevèrent de discréditer le parlement Maupeou, mais ils ruinèrent le respect de la justice, déjà bien ébranlé. Les anciens magistrats avaient applaudi aux coups dirigés contre des intrus, sans prévoir qu'eux-mêmes, le jour où ils remonteraient sur leurs sièges, en trouveraient la dignité avilie. Ils voudront reprendre et continuer leurs rôles au point où la révolution de 1771 les avait obligés à quitter la scène, c'est-à-dire revendiquer contre un pouvoir absolu des attributions dont l'exercice était un non-sens, puisqu'ils les tenaient de ce pouvoir même; ils espéreront entendre encore les acclamations populaires qui les accompagnaient jadis aux lits de justice. Mais l'opinion ne verra plus en eux que les arbitres des plaideurs, et de mauvais arbitres. Parmi ceux qui demanderont bientôt la destruction des anciens parlemens, combien avaient désappris, en lisant Beaumarchais, le respect de la magistrature ! En revanche, après ces retentissans debats, la lumière portée à fond dans l'antre de la chicane avait éclairé les vices de la procédure et montré la nécessité des garanties dont les codes de la révolution s'efforceront d'entourer l'accusé, le plaideur et le magistrat. Comme l'a dit justement Saint-Marc Girardin, ces « modèles de plaisanterie et d'éloquence » contiennent à chaque instant « le germe de quelques-uns des grands principes de justice ou d'humanité, qui depuis ont passé dans les lois. »

Pour l'auteur, l'admiration fut unanime, et le triomphe éclatant. Qu'importait le *blâme* infligé ! Perdu devant le parlement, le procès était gagné devant l'opinion. Elle avait un moment abandonné Beaumarchais, elle lui revint avec une fureur d'enthousiasme; elle

vit en lui « l'homme de la nation, » celui qui incarnait en sa personne les griefs et les droits de ses concitoyens. Un prince du sang, de grands seigneurs, aussi aveugles que les anciens parlementaires, applaudissaient comme eux. Le bruit fut tel que Voltaire s'inquiétait à Ferney de cette explosion de gloire et remarquait, non sans dépit, qu'il n'y avait pas là de quoi faire oublier *Mérope*.

Il pouvait se rassurer : Beaumarchais atteignait l'apogée de la faveur. Malgré de nouveaux triomphes et d'éclatans retours de gloire, l'auteur des *Mémoires* ne devait plus connaître l'unanimité d'admiration qui se fit un moment autour de lui. Il avait alors quarante-deux ans, un âge critique pour les natures comme les siennes, où de graves défauts se mêlent à de rares qualités. A cet âge, en effet, l'équilibre jusqu'alors maintenu se rompt souvent et l'on verse du côté où l'on penche. Grisé par le succès, il compta trop sur lui-même et voulut trop entreprendre. Son activité va devenir agitation, son audace effronterie, sa souplesse intrigue pure. Jusqu'à présent nous n'avons vu en lui qu'un ambitieux très remuant, mais dont les talens égalent l'ambition ; désormais, nous aurons affaire à un aventurier, qui usera largement des libertés familières à ses pareils.

Passe encore pour la mission secrète en Angleterre qu'il obtient de Louis XV dans l'intérêt de Mme Dubarry. Le *blâme* qui l'avait frappé emportait des conséquences légales très gênantes, et la faveur royale pouvait seule lui frayer les voies de la réhabilitation. Pour gagner cette faveur, il négocie avec un entrepreneur de chantage, Théveneau de Morande, et il va être payé de ses peines, lorsque meurt son royal créancier. Il est moins facile de mériter les bonnes grâces du nouveau roi, qui n'a pas de favorites. Cependant, la jeune reine, entourée de haines ardentes, est calomniée avec fureur ; et le roi entend parler d'un nouveau Morande, le juif Angelucci, entre les mains duquel il faut arrêter au plus tôt un pamphlet contre la reine. Cet Angelucci, à vrai dire, semble bien n'avoir jamais existé ; Beaumarchais l'aurait inventé pour les besoins de sa cause, et les efforts récens de M. Lintilhac afin de l'innocenter sur ce point n'apportent guère d'autre preuve que la sympathie du critique pour son auteur. Alors, commence un roman d'aventures, ou plutôt une audacieuse mystification, qui nous montre Beaumarchais passant de France en Angleterre, d'Angleterre en Hollande, traversant toute l'Allemagne à la poursuite de son énigmatique Angelucci, enfin venant échouer dans les prisons de Vienne, après avoir, dit-il, échappé par un miracle d'héroïsme et de sang-froid à une attaque de brigands soudoyés. On se rappelle l'étonnante histoire contée au chevalier de Grammont par son courrier, l'ingénieux Termes :

le sable mouvant près de Calais, le cheval enlisé, le porte-manteau englouti, etc., et l'on s'étonne que M. de Vergennes, diplomate et ministre, ait été plus crédule que le chevalier. Le ministre autrichien Kaunitz ne fut pas d'aussi bonne composition ; l'étrange courrier de cabinet qu'était Beaumarchais lui apparut sous son vrai jour : il ne vit en lui qu'un valet de l'ancien répertoire, et le traita simplement de « drôle. » Les protestations indignées de Beaumarchais et de plusieurs de ses biographes ne peuvent faire que ce terme énergique ne soit, dans le cas présent, d'une exacte justesse.

A partir de ce moment, il devient difficile de prendre Beaumarchais au sérieux. On peut tout au plus faire observer que, si le caractère de l'homme est entamé par ces louches aventures, l'auteur du *Barbier de Séville* y a complété l'expérience nécessaire pour imaginer Figaro. Mais, comme il dut y perdre ce qui lui restait encore de respect pour les puissances ! La noblesse et la magistrature lui inspiraient haine et mépris ; va-t-il maintenant aimer la royauté ? Louis XVI ne pouvait compter ni sur la reconnaissance, ni sur l'estime de son agent : l'homme avili par certaines besognes rend à celui qui les commande le mépris qui les fait commander : « Tenez, monsieur, dira Figaro, n'humilions pas l'homme qui nous sert bien, crainte d'en faire un mauvais valet. » Cependant, le plus mauvais pas est franchi dans l'histoire de Beaumarchais ; en avançant, on pourra s'étonner et sourire : il n'y aura guère à s'indigner ; malgré l'éternelle poursuite de l'argent, la plupart de ses actions vont être avouables, plusieurs généreuses. La considération lui manquera toujours aux plus beaux momens de sa gloire, il laissera souvent prise à la médisance, sinon à la calomnie, mais il ne leur donnera que rarement raison.

Lorsqu'éclate la guerre d'Amérique, il s'avise qu'il y a là matière à des opérations aussi libérales que fructueuses. Il les conçoit sur un plan grandiose et se procure deux rois comme bailleurs de fonds, celui de France et celui d'Espagne. Il équipe de véritables flottes, contribue aux victoires du comte d'Estaing, amasse une fortune énorme, la perd, en regagne une partie. Le tout, pour n'obtenir des hommes d'état de Philadelphie qu'une parfaite ingratitude. Mais cela ne le corrigera ni du goût des spéculations, ni de celui des entreprises à effet. Après les insurgés d'Amérique, il offrira ses talens à son propre pays, et la dernière affaire qu'il entreprendra pour la poursuivre avec une obstination tantôt admirable, tantôt folle, ce sera une fourniture de fusils aux armées de la Convention.

Si la comédie exige de ceux qui veulent amuser leurs semblables d'avoir beaucoup vu et beaucoup appris, personne n'y était mieux préparé que Beaumarchais lorsqu'il l'aborda entre

son retour d'Allemagne et le début de ses affaires d'Amérique. Où trouver une expérience plus complète que la sienne, une connaissance plus universelle des hommes et de la vie? Il mena tout de front : équipement de vaisseaux, composition de pièces, relations laborieuses avec les comédiens et le pouvoir. Car il eut certainement plus de peine à se faire jouer qu'à écrire. Sa première comédie existait en projet depuis plus de dix ans. En 1765, à la suite du voyage en Espagne, il s'était proposé de révéler à ses compatriotes, sous forme d'opéra-comique, les mœurs originales, les costumes pittoresques et la musique animée des Espagnols. Cet opéra fut médiocre, et les comédiens italiens s'empressèrent de le refuser. Alors, n'en conservant que les noms et les costumes, il en revêtit, comme d'un joyeux déguisement, des mœurs et des caractères français. Ne regrettons pas qu'il ait si vite abandonné son projet primitif : les deux comédies que nous valut ce renoncement étaient destinées à une brillante carrière musicale. Le divin Mozart, du vivant de Beaumarchais, et Rossini moins de vingt ans après sa mort en tiraient deux chefs-d'œuvre, l'un de tendresse et de grâce, l'autre de verve et d'esprit. Chefs-d'œuvre inséparables de ceux qui les ont provoqués : malgré les vers des librettistes, les mélodies allemande et italienne ne cessent plus d'accompagner la prose de Beaumarchais, et la phrase française chante et rit à travers les deux partitions. Il est rare pourtant que ces adaptations de comédies ou de drames en livrets d'opéra réussissent tout à fait. Dans le cas présent, Beaumarchais semblait avoir pressenti et préparé, par une parenté de nature, sinon Mozart, du moins Rossini. L'esprit français se mariait à l'ironie italienne avec autant d'aisance que si le rythme vif et rapide de la prose de Beaumarchais avait été conduit, dès l'origine, par une sorte d'instinct, qui prévoyait l'intervention prochaine de la musique; l'écho des sérénades entendues à Madrid y résonnait en sourdine et s'y jouait comme un orchestre invisible. Quant à Mozart, il s'est servi de Beaumarchais comme d'un prétexte pour évoquer, avec son âme rêveuse et passionnée, une sorte d'amour que l'esprit français sentait et connaissait déjà, puisqu'il avait Racine, mais qui manquait au XVIIIe siècle et qui, désormais, se répandra largement à travers la littérature et l'art de notre pays.

IV.

Enfin le *Barbier de Séville* parut devant le public parisien le 23 février 1775; date encore plus importante dans l'histoire de notre théâtre que dans celle de Beaumarchais, presque aussi digne

d'être retenue que celle du *Cid* ou d'*Hernani*. Ce jour-là vit surgir, en effet, plus qu'un chef-d'œuvre comique, plus que le brillant tableau de toute une société : la comédie elle-même entrait dans une nouvelle voie.

Au premier abord, on pourrait s'y tromper. Ce qui frappe avant tout, ce sont les réminiscences de l'ancien théâtre, dont la nouvelle pièce est remplie. Les contemporains y signalaient l'intrigue d'un opéra-comique de Sedaine : *On ne s'avise jamais de tout*. Ils auraient pu remonter plus haut et retrouver dans Molière, avec les personnages de la nouvelle pièce, la vieille histoire qui en fait le sujet. L'*École des Femmes* surtout était mise à contribution. Horace n'a fait qu'échanger son brillant habit de cour contre le costume noir du bachelier Lindor; Bartholo, c'est Arnolphe sous le manteau de médecin espagnol; Agnès porte la mantille et s'appelle Rosine. Mais, avec la tendresse de l'amoureux, nous retrouvons l'égoïsme, la suffisance, l'humeur rogue du tuteur, et, si la rouerie inconsciente de l'ingénue s'est bien aiguisée, c'est le même charme de jeunesse, le même élan vers l'amour. Quant au barbier qui mène l'intrigue, il est partout dans Molière : Mascarille l'a devancé, surtout Hali, du *Sicilien*, cette délicieuse petite pièce, où l'on pourrait signaler encore deux des plus amusantes idées scéniques du *Barbier de Séville :* la conversation du premier acte sous le balcon et celle du troisième entre les deux amoureux au nez du tuteur distrait; et ici un peu du *Malade imaginaire,* la leçon de chant, vient compléter le *Sicilien*. Avec Agathe des *Folies amoureuses*, Regnard a fourni plusieurs traits de Rosine; Marivaux, avec Trivelin, de la *Fausse suivante,* quelques-unes des meilleures répliques de Figaro. Les souvenirs de Le Sage, — qui, chose, amusante, a mieux peint l'Espagne sans l'avoir vue, que Beaumarchais, qui l'avait habitée,— sont partout dans le caractère de Figaro. Enfin, il n'est pas jusqu'à Boursault qui, dans son *Mercure galant*, n'ait offert l'excellent modèle de La Rissole au comte Almaviva déguisé en soldat.

Ressemblances de forme; au fond, tout est changé, surtout dans les deux caractères principaux, le valet et le maître. Le valet de Molière prenait son temps et son sort comme ils étaient; dans ses heures de raisonnement, il n'exprimait ni rancunes, ni espérances subversives. Il avait conscience de sa supériorité, mais il n'insinuait pas qu'un renversement des conditions serait souhaitable et conforme à la justice. On le battait souvent, on l'envoyait aux galères dans l'occasion, on le pendait quelquefois; mais il admettait tout le premier que le bâton, la rame et la potence étaient faits pour les Mascarilles, qu'il y avait entre ces choses et lui un rapport nécessaire, fondé sur le droit et la tradition. En revanche, il lui

semblait légitime de faire tout son possible, d'abord pour les mériter, ensuite pour les éviter. Son destin, après tout, en valait bien un autre : ne lui donnait-il pas une liberté souveraine malgré sa dépendance, les bénéfices de l'état de guerre, le droit à la paresse, l'imprévu, la fantaisie?

Figaro n'en juge pas de la sorte. La familiarité qu'on lui témoigne, les libertés qu'on lui permet, il en use pour dire son avis sur les injustices de ce monde. S'il est valet, c'est qu'une société mal faite ne lui laisse pas d'autre usage de ses talens, et il donne à entendre non-seulement qu'il est à la hauteur de tous les emplois, mais encore qu'il n'y a pas dans son maître l'étoffe d'un valet comparable à lui-même. Il espère bien que les choses ne seront pas toujours ainsi, et alors on verra ce qu'il sait faire! Ne lui objectez pas l'inégalité fatale des conditions humaines : il a lu le *Contrat social*, et il n'admet ni droits héréditaires, ni hiérarchie fondée sur le privilège : place au mérite personnel! En attendant que s'établisse la société nouvelle, il profite du temps présent; il flatte les passions de son maître et se fait payer à son prix, c'est-à-dire très cher. L'argent, voilà son dieu : il le dit, il le répète, il le proclame.

On explique d'ordinaire cette différence entre Mascarille et Figaro par cette raison que le premier ignorait l'histoire de sa race et que le second la connaît au mieux. Héritier de ces esclaves et de ces vilains, de tous ces fils du peuple, joyeux dans la servitude, qui peuplent la comédie grecque et latine, les fabliaux et les farces du moyen âge, le théâtre du XVIIe siècle, sans parler du Panurge de Rabelais, Figaro exerce, dit-on, les revendications légitimes de l'esprit humilié. Gardons-nous de compliquer à l'excès un personnage qui n'est déjà pas trop simple. Par cela seul qu'il est le dernier des valets, Figaro est leur héritier légitime; mais il représente surtout Beaumarchais lui-même; il le représente même trop, car, valant moins que lui, il le calomnie quelquefois par cette ressemblance. Au demeurant, la plupart des traits ironiques du barbier contre les injustices du sort sont empruntés aux diverses mésaventures de Beaumarchais. Presque toujours, dans ces accusations générales, il y a un grief personnel. Mais, ici encore, nous retrouvons la grande habileté des *Mémoires :* ces griefs sont présentés de telle façon qu'ils sont plus ou moins ceux de tout le monde, et cela suffit pour que chacun applaudisse avec transport. Figaro, du reste, est plein d'esprit et de gaîté, aimable et sensible, insouciant et brave; toutes qualités propres à l'auteur, mais dans lesquelles un spectateur français se reconnaîtra toujours.

Comme valets et maîtres sont dans un rapport nécessaire, le

comte Almaviva explique et rend possible Figaro. Il tient au passé par des racines encore plus profondes et a pour ancêtres tous ceux qui, dans la suite des temps, s'attribuèrent un privilège de richesse et de domination, fondé sur le droit historique et sur la force. Il arrive au moment où ce privilège est ruiné par la discussion; il le sent et il en prend son parti. Toutefois, il n'est pas éloigné de croire que le moindre effort de volonté lui suffirait pour retenir tout ce qui lui échappe. De là bien des contradictions dans ses actes et ses paroles. Tout à l'heure, il permettait à « mons Figaro » des réflexions très agressives; maintenant, il rétablit les distances. Il a du reste, quoi qu'en dise Figaro, des qualités de premier ordre : de la bonté, une intelligence très ouverte, une grande distinction de manières et de langage, de la race en un mot. Il semble que Beaumarchais, obligé et victime de la noblesse, hôte de Versailles et prisonnier du For-l'Évêque, n'ait pu se défendre d'un peu de reconnaissance et de sympathie envers ceux dont il se vengeait : pour mettre sa conscience en repos, il les couronne de fleurs en les sacrifiant.

Car, pour la première fois dans notre ancien théâtre, l'inspiration de la pièce emprunte beaucoup à la politique, et c'est là une grande nouveauté, indice d'un profond changement dans l'esprit public. C'est que, depuis cinquante ans, la politique était devenue le thème préféré de la littérature et des conversations. Jadis, on chansonnait les ministres, mais on ne discutait pas le principe du pouvoir; on ne prononçait guère certains mots, qui désormais seront dans toutes les bouches : devoirs des gouvernans, droits des gouvernés, respect de la nation. Sous Louis XIV, un « patriote, » comme Vauban, faisait scandale et personne ne prenait au sérieux la race bavarde des « nouvellistes. » Sous Louis XV, un club d'économistes s'est installé dans le palais de Versailles, on s'est paré du titre de « citoyen; » dans les cafés, dans la rue, sous les ombrages des Tuileries et du Luxembourg, on a discuté toutes les institutions avec une hardiesse que les espions de police n'intimidaient pas. Et voici que maintenant, sous Louis XVI, la comédie s'attaque à ces institutions; elle les traduit sur la scène, elle les soumet au plus redoutable des examens, celui qui recommence tous les soirs devant un public toujours renouvelé, où les sentimens de chacun se multiplient par ceux de tous, avec le grossissement nécessaire à la scène et la concentration vigoureuse qu'elle exige de la satire. Je rappelais tout à l'heure les devanciers français de Beaumarchais dans la conception de ses personnages et de son sujet; cette fois, pour lui trouver un modèle aussi hardi que lui-même, il faudrait remonter jusqu'à Aristophane.

V.

Le changement est aussi profond dans la structure que dans l'inspiration de la pièce. A y regarder de près, Beaumarchais n'invente rien, mais il combine de façon si originale les élémens fournis par ses prédécesseurs qu'il en résulte une conception nouvelle de la comédie. L'ancien théâtre lui offrait les trois genres classiques : comédies de caractère, de mœurs et d'intrigue. Mais ces trois genres peuvent se réduire à deux : les pièces demandant l'intérêt à une étude psychologique ou morale, soutenue par un effort plus ou moins heureux vers le style, pièces littéraires et faites pour durer; et les pièces où la psychologie et le style ne viennent qu'en seconde ligne, lorsqu'ils s'y trouvent, et qui s'adressent surtout par l'intrigue et le décor à la curiosité de l'esprit ou de l'œil, pièces littéraires par accident et destinées à leurs seuls contemporains. *Le Barbier de Séville* représente la combinaison merveilleusement habile de tous ces élémens: Figaro et Almaviva sont deux types, mais la peinture de leur temps ne nous attache pas moins que l'étude de leurs caractères; l'intrigue suffirait seule à retenir notre attention; l'emploi combiné du costume, du décor et de la mise en scène produit une série de tableaux qui enchantent l'œil : il n'y a pas de pièce plus facile à illustrer. Le style, enfin, a sa valeur indépendante et propre. Il faudra désormais dans toute comédie la réunion de ces élémens divers, dont nos pères, moins exigeans, admettaient très bien la séparation.

Telle est la grande nouveauté du *Barbier;* mais il en offre encore d'autres, complément ou conséquence de celle-là. D'abord, la prose se substitue au vers et ne lui cédera plus la place qu'à de rares intervalles et par exception. On ne verra plus guère de grandes comédies, coulées dans le moule du *Misanthrope* et des *Femmes savantes;* Destouches et Piron, avec *le Glorieux* et *la Métromonie*, ont donné, en ce genre, les dernières grandes œuvres du siècle. On est las de ces satires dialoguées, pleines de sentences et de tirades, générales dans leurs caractères et leur objet. Beaumarchais montre comment on peut intéresser, — et de quel intérêt passionné! — avec une observation plus superficielle, mais plus prochaine, des personnages pris dans le train habituel de la vie et parlant le langage que tout le monde parle ou croit pouvoir parler. De loin en loin paraîtront encore des comédies en vers, hommages souvent heureux à un noble genre disparu; mais, d'habitude, les poètes qui s'y obstineront devront recourir à l'histoire

ou à la fantaisie pour nous faire supporter encore ce qui fut longtemps l'expression supérieure de l'expérience et de la vérité.

Et ce n'est pas au profit de l'ancienne prose théâtrale que Beaumarchais abandonne le vers; il forge à nouveau l'instrument dont il va se servir. Comparées au *Don Juan* ou à *l'Avare* de Molière, à *la Coquette* de Regnard, au *Turcaret* de Le Sage, certaines pages de Bossuet ou de La Bruyère, de Voltaire ou de Montesquieu, n'offriraient pas de différences essentielles. Telles de Le Sage ou de Regnard auraient pu entrer dans un livre de caractères ou de lettres satiriques, telles de La Bruyère ou de Montesquieu dans une comédie. Orateurs, moralistes, auteurs dramatiques employaient le style commun à tous, ample et souple, rapide sans hâte, périodique sans lenteur, les derniers se bornant à y introduire les libertés du langage parlé. Et, de même que, dans la conversation, on laissait à chacun le loisir d'étendre et d'achever sa pensée, que la politesse faisait rares les interruptions et calmes les répliques, la tirade était de règle à la scène et rapprochait encore la prose du théâtre de celle du livre. Avec Marivaux, une notable différence s'accuse. Les mœurs ont changé, et, avec elles, les habitudes de la conversation; on disserte moins, on cause davantage; il y a moins de calme dans les esprits, plus de vivacité dans les propos; une fièvre légère anime les têtes et les cœurs, surtout dans les salons devenus le centre de la vie littéraire. Là, tout le monde veut avoir de l'esprit, et, comme les plus choisies de ces assemblées sont assez nombreuses, on n'y aime pas le monologue et la tirade. Chacun ne conserve la parole qu'un temps, et enferme dans ses courtes phrases le plus possible de piquant et d'imprévu. Transportant au théâtre cette façon de converser, Marivaux en avait fait le style de la comédie en prose. Bien différent de son aristocratique devancier, Diderot, malgré l'insupportable mélange de platitude et d'emphase qui distingue ses drames bourgeois, avait exercé par ses théories une influence assez grande pour achever la ruine de l'ancienne prose dramatique et imposer à la comédie l'imitation du langage parlé.

Quand Beaumarchais aborde à son tour le théâtre, il y rencontre un merveilleux accord entre les habitudes nouvelles et sa propre nature d'esprit. Vif jusqu'à la pétulance, hardi jusqu'à l'audace, familier jusqu'à la trivialité, il eût pris dans le style de l'ancienne comédie des défauts qui n'étaient pas les siens. Le style de la conversation, au contraire, lui permettait d'être tout lui-même, et d'y faire entrer, avec ses qualités propres, une veine parisienne et populaire qu'expliquent son origine et son existence. Jadis on ne causait que dans des sociétés choisies; aujourd'hui, l'opinion s'ex-

prime partout, jusque dans la rue, et Beaumarchais ne craint pas de mêler tous les langages, dans la mesure où il en a besoin et pour l'effet qu'il veut produire. Sans être un homme de bibliothèque, il a trouvé le loisir de lire beaucoup, surtout les auteurs du XVIe siècle, assez rapprochés des temps modernes pour être clairs, assez anciens pour paraître nouveaux. Il aime Marot et Montaigne, il s'est nourri de Rabelais. Aux deux premiers, il emprunte quelque chose de leur grâce fuyante pour l'enfermer, contraste charmant, en des phrases nettes et sonores; au dernier, il prend l'énergie et le pittoresque de ses accumulations d'épithètes.

De ces qualités propres et de ces emprunts divers résulte un style composite et brillant, souple et fort, alerte et ramassé, avec d'amusans cliquetis de mots, des surprises d'expression, un coloris éclatant, si heureusement rythmé et coupé qu'il a sur l'oreille et la mémoire presque autant de prise que le meilleur vers comique. La verve en est la qualité maîtresse; verve tantôt haletante, tantôt puissante et large, d'un jet saccadé ou continu, toujours vigoureux. L'auteur y jette à pleines mains l'esprit, et tous les genres d'esprit, avec une préférence marquée pour l'esprit de mots; mais il a de l'esprit de situation et de caractères assez pour amuser toujours la scène et pour atteindre parfois à la haute comédie. Le principal défaut de ce style si personnel est de l'être un peu trop; on le retrouve, en effet, dans tous les rôles de la pièce, malgré les différences de sentimens, d'âge, de sexe, de conditions. Les maîtres de l'ancien théâtre s'efforçaient d'entrer dans le caractère de leurs personnages et de les faire parler en conséquence; Beaumarchais oblige les siens à parler comme lui-même. Qualités et défauts, cette façon d'écrire aura désormais son influence sur tous les auteurs dramatiques; les plus originaux, les plus éloignés de l'imitation en retiendront quelque chose. Plus d'un siècle a déjà passé, et il est peu de comédies où l'on ne surprenne comme un écho lointain du *Barbier de Séville*.

Si le théâtre moderne doit son style à Beaumarchais, il lui doit encore ce mouvement rapide auquel nos pièces doivent obéir. Marcher ne nous suffit plus; nous voulons courir; études de caractères et peintures de mœurs nous trouvent distraits, s'il ne s'y joint par surcroît un problème dont la solution se rapproche de scène en scène. A vrai dire, le mouvement est indispensable au théâtre et jamais on ne l'a négligé tout à fait. Mais on peut le rendre plus ou moins rapide; il semble même que nos vieux auteurs s'appliquaient parfois à le ralentir, dans ces actions, tantôt maigres, tantôt chargées d'épisodes qui se déroulent sans hâte le long de leurs cinq actes. A partir de Beaumarchais, la rapide succession des

incidens ne laisse pas au spectateur un moment de répit. L'éternel Figaro est là, qui presse les personnages; seul il en prend à son aise et accapare la scène; mais il s'y donne assez de mouvement pour paraître indispensable, lors même qu'il ne sert à rien. Car, il faut le dire, la rapidité de l'action est quelquefois un peu factice chez Beaumarchais; il lui arrive de piétiner sur place. En ce cas, si le mouvement nous manque, nous en avons du moins l'illusion.

Par une conséquence nécessaire, l'intrigue est fortement nouée, et la curiosité, séduite par une amusante complication d'aventures, s'y intéresse pour elles-mêmes. Le spectateur se demande comment finira cet imbroglio, quelle porte secrète va s'ouvrir au bout de cette impasse. Encore un genre d'intérêt que l'ancien théâtre ne produisait que par exception. Le dénoûment importait moins que la manière d'y arriver; et parfois la simplicité des moyens marquait de la part de l'auteur une suprême indifférence à cet égard. Avec Beaumarchais, le dénoûment devient une partie essentielle de la pièce; tout y converge et le prépare; on compte sur lui pour faire oublier les invraisemblances de l'action, s'il y en a. Petite habileté, mais fort utile, puisque la dernière impression au théâtre est celle qui décide du succès.

Une telle esthétique ne saurait négliger les moyens matériels; aussi Beaumarchais est-il un metteur en scène très soigneux. Il prévoit et règle tout: entrée et sortie des personnages, position et mouvemens sur le théâtre. Diderot lui avait donné l'exemple de cette sorte d'indications; il y joint la description détaillée des costumes et des décors. Enfin, il parle aux yeux et met dans chaque acte un tableau pittoresque: la sérénade sous le balcon de Rosine, le déguisement du comte en cavalier, l'orage du dernier acte et l'entrée par escalade du comte et de Figaro, en longs manteaux ruisselans de pluie. Avec cela, une profusion de jeux de scène, qui font passer sur le théâtre comme un vent de joyeuse folie.

Dernier exemple offert par Beaumarchais à nos auteurs modernes: ils peuvent lui emprunter encore d'ingénieux moyens de provoquer et de prolonger le succès. Avant la représentation, Beaumarchais entretient la curiosité publique par ses lectures dans les salons à la mode, le récit des obstacles suscités par les censeurs, l'histoire de la pièce, la distribution des rôles, les rivalités des comédiens. Le rideau tombé sur les applaudissemens du premier soir, il soutient des polémiques, écrit des lettres aux journaux et une préface à la pièce, prolonge l'agitation par tous les moyens en son pouvoir. Que n'eût-il pas fait avec une presse comme la nôtre! Avec celle dont il disposait, ce fut un virtuose de la *réclame;* on l'a peut-être égalé, on ne l'a pas surpassé.

VI.

Suite du *Barbier de Séville*, qu'il suivit à neuf ans de distance, le 27 avril 1784, *le Mariage de Figaro* fut le résultat d'une gageure avec le prince de Conti. Si, dans le premier, la satire avait pu sembler anodine aux grands seigneurs, le second les servit à souhait : de hardie qu'elle était, elle devenait insolente. La pièce devait par cela même avoir un succès prodigieux; elle l'eut tel que l'histoire du théâtre n'en offre pas de pareil. Avant la représentation, on vit « les cordons bleus confondus dans la foule, se coudoyant, se pressant avec les Savoyards, la garde dispersée, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées, » les grandes dames sollicitant la protection des actrices et l'hospitalité de leurs loges; dans la salle, tout ce qui portait un nom célèbre par la naissance ou le rang, la gloire ou le scandale : le comte d'Artois et le bailli de Suffren, Mme de Polignac et Mlle Carline; l'auteur, au fond d'une avant-scène, entre deux abbés, pour l'administrer au besoin, disait-il. Puis, un triomphe irrésistible et fou, un enivrement de plaisir et de scandale.

Il faut bien le dire, néanmoins : la pièce n'était pas pour démentir cette règle souvent vérifiée que la suite d'un bon ouvrage lui est rarement supérieure. L'invention a beau être plus originale que dans le *Barbier*, malgré de nombreuses réminiscences d'après *la Précaution inutile* de Scarron, le *George Dandin* de Molière, *les Plaideurs* de Racine, et surtout le *Gil Blas* de Le Sage dans le rôle de Figaro et le grand monologue de la fin, etc., sans parler de Vadé et de Sedaine; avec de nouveaux rôles très heureux, un second acte qui est à lui seul un chef-d'œuvre, un pétillement continu d'esprit et de comique, le *Mariage,* au total, ne vaut pas le *Barbier*. L'ampleur excessive du principal rôle, l'extrême complication de l'intrigue, l'introduction du mélodrame, et surtout l'outrance de la satire en détruisent l'équilibre. Ce n'est plus, seulement, un pas vers la révolution, c'est déjà, suivant une parole célèbre, « la révolution en action. » Mais, comme si l'aveuglement de cette société croissait en raison même du danger, tout le monde, la reine et ses amis, la cour, les censeurs, avait conspiré pour faire éclater le brûlot. Le roi seul résistait : le désir de revoir Figaro l'emporta sur le pouvoir absolu du roi de France.

Car c'est Figaro que l'on voulait. Il répondit à l'attente générale. Déjà, dans *le Barbier*, il était presque toujours présent; cette fois, il remplit la scène et se subordonne de plus en plus tous les autres

personnages. Sa situation n'a pourtant pas changé; de barbier-*factotum*, il est devenu majordome et il s'agit de le marier, chose assez ordinaire et commune. Mais au mouvement qu'il se donne, à l'importance dont il est plein, on dirait, pour parler son langage, qu'il a sur les bras le gouvernement de toutes les Espagnes. Tantôt monologuant, tantôt dirigeant les conversations à son gré, mettant l'irrévérence et la fatuité en formules, il se campe de face, de profil, de trois quarts, s'admire jusque dans ses maladresses, qui sont nombreuses, et, au dernier acte, dressant une véritable tribune sous les fameux marronniers, il prononce sur lui-même le plus long discours de l'ancien répertoire : ni Auguste, ni Mithridate, ni Théramène n'avaient fait couler pareils flots d'éloquence. Enfin, après avoir dit sa façon de penser au hasard qui conduit le monde, aux abus, aux gens en place, vanté l'économie politique et demandé la liberté de la presse, il tire d'un prodigieux pêle-mêle d'idées une conclusion tout à fait inattendue : il s'interroge sur la personnalité humaine et l'essence du *moi*. Malgré l'éternelle gravité de ces questions, on a plus envie de sourire que de réfléchir en voyant Figaro se draper dans le manteau d'Hamlet.

A vrai dire, ce n'est pas lui qui parle, c'est l'auteur. Le défaut, déjà sensible dans *le Barbier*, saute aux yeux dans *le Mariage :* à la fois aigri et infatué par la vie et les événemens, Beaumarchais s'est incarné de plus en plus en la personne de son héros favori; à chaque instant, nous reconnaissons sa voix et son visage comme au travers d'un masque transparent. Aussi, au bout de quelques scènes, Figaro n'est-il plus qu'un prête-nom; ses aventures, ses échecs mérités ou immérités, ses démêlés avec la justice, ses aspirations légitimes, son outrecuidance, sa bonté, sa rouerie, son amour de l'argent, son fonds sérieux et son incurable légèreté, tous les contrastes de sa nature, c'est Beaumarchais se racontant et se démontrant. Encore Figaro ne lui suffit-il pas. D'autres personnages ne sont là que pour lui offrir une savoureuse et publique vengeance. Ainsi l'infortuné don Guzman Brid'oison, caricature du juge Goezman en particulier et des magistrats en général, qui reçoit les verges avec tant de sérénité et assiste, impassible, à la singulière audience où Figaro conduit à son gré les débats.

Le comte, du moins, est resté dans la suite logique de son caractère. L'aventureux cavalier qui donnait des sérénades sous les balcons de Séville, devenu « grand corrégidor d'Andalousie, » sauvegarde les apparences, mais il est resté galant. Au reste, même distinction, même sentiment de sa supériorité, tempéré par un spirituel scepticisme. L'intrigue de la pièce tourne à son détriment, et, malgré tout, à côté de l'effronté *factotum* qu'il a eu le tort de garder à

son service, au milieu des aigres-fins, des sots et des pieds-plats qui l'assiègent, il conserve la sympathie du spectateur, car il n'a rien de vil ni de bas, alors que vilenie et bassesse grouillent autour de lui. Son règne finit et celui de Figaro commence, mais le vaincu vaut mieux que le vainqueur. Même son intrigue avec Suzanne, même la querelle, un moment très violente, qu'il fait à la comtesse, ne parviennent pas à le rendre ridicule.

Tout autre le deviendrait vite entre ces deux femmes qui s'entendent pour le jouer : « Je ne suis plus cette Rosine que vous avez tant poursuivie, dit l'une; je suis la pauvre comtesse Almaviva. » Pour les besoins de la cause, elle se fait un peu trop dolente; mais elle a raison : chez elle comme chez tant d'autres, le mariage a produit une métamorphose complète. L'ingénue d'autrefois est maintenant une vraie grande dame, aussi noble que son noble époux. « Imposante, » comme le dit Chérubin, digne jusque dans l'intrigue, mais toujours « sensible, » elle ne retient de son ancien rôle que l'expérience de l'amour défendu et elle commence à s'en servir. Beaumarchais la définit « aimable et vertueuse; » aimable, certes, vertueuse peut-être, mais dans le sens très large que le XVIIIe siècle donnait à ce mot.

Pour Suzanne, il n'y aurait pas dans tout son rôle, selon le même Beaumarchais, « une phrase, un mot qui ne respire la sagesse et l'attachement à ses devoirs. » C'est beaucoup dire, et il ne faut voir là qu'un argument en faveur d'une thèse. Admettons qu'au moment où le rideau se lève, cette soubrette, devenue la plus singulière des ingénues, ait encore tous les droits à la couronne virginale qu'elle essaie gracieusement; Figaro n'en court pas moins de grands risques. Elle est de celles, en effet, dont les résistances ne durent pas toujours, et, si le comte était moins pressé, il en viendrait à ses fins peu après la cérémonie. A défaut d'expérience, elle a trop de science, comme le prouve l'empressement avec lequel elle organise, pour l'agrément de sa maîtresse et le sien propre, un jeu très dangereux avec le petit page, et sa réflexion en le voyant sauter délibérément par la fenêtre : « Si celui-là manque de femmes... »

Telles qu'elles sont, avec leurs qualités et leurs défauts, maîtresse et soubrette représentent bien l'idée que Beaumarchais et ses contemporains se faisaient des femmes et de l'amour : les femmes, des créatures nullement farouches, plus désireuses d'intrigue que de passion, sensibles, c'est-à-dire ne se refusant rien lorsqu'elles y trouvaient leur plaisir et laissant beaucoup espérer même par leurs résistances; l'amour, un sentiment où la tête avait autant de part que le cœur, propre à égayer l'existence, mais pas

à la remplir, réaliste, rapide et sans remords. Le siècle, en effet, ne voit guère dans l'amour que ce qu'il a d'aimable et il traite les femmes avec un mélange d'adoration, d'insouciance et d'ironie. On avait affecté, sous la régence, de les réduire au rôle d'amusement; plus tard, on avait semblé les prendre plus au sérieux : grâce à *la Nouvelle Héloïse*, la passion était devenue moins superficielle, et, grâce à *l'Émile*, on leur avait su gré d'être mères et d'aimer leurs enfans. Cette mode n'avait guère duré et l'on s'était remis bien vite à leur demander seulement l'ivresse rapide du plaisir. Il était admis qu'après avoir obtenu d'elles le plus possible, on ne leur devait pas une reconnaissance trop respectueuse, encore moins la fidélité. Les entourer d'égards, les plaindre à l'occasion, chercher des excuses à leur défaite et ne pas les railler trop fort après les avoir vaincues, tels étaient les devoirs des hommes envers elles. De leur côté, elles ne se plaignaient pas du sort qui leur était fait et s'attribuaient sans scrupules le droit au changement. Somme toute, et pour les deux sexes, la philosophie de l'amour, telle que l'exprime *le Mariage de Figaro*, est contenue dans cette réflexion du comte Almaviva : « L'amour n'est que le roman du cœur; c'est le plaisir qui en est l'histoire. »

A côté des personnages de premier plan que je viens d'analyser, plusieurs autres encore mériteraient la même étude. Jusqu'aux plus secondaires, tous ils ont leur intérêt et contribuent à l'effet général, depuis Basile, ce cousin-germain de Tartufe tombé dans la domesticité, jusqu'au jardinier Antonio; depuis Fanchette, cette ingénue de *la Cruche cassée* animée et agissante, jusqu'à Grippe-Soleil, le petit gardeur de chèvres. Ne pouvant les énumérer tous, il me suffira de nommer Chérubin, « le page endiablé. » Non qu'il soit entièrement une création : l'histoire du petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles-Cousines est pour quelque chose dans son aventure avec sa marraine. Mais l'adaptation est si adroite! On dirait un motif de la Renaissance traduit par Boucher et repris par Greuze, le premier y mettant son esprit de volupté, le second sa grâce sentimentale. Chérubin était hier un enfant, demain ce sera un jeune homme; en attendant, il profite avec ivresse des privilèges de l'âge qu'il n'a plus. Si le rôle offre çà et là quelques mots qui en dépassent l'intention, tout le reste est délicieux. Il fait entrer la poésie, comme un charme suprême, dans un chef-d'œuvre d'esprit et de comique. Elle y était, mais extérieure, avec les costumes, le décor, les grands marronniers du cinquième acte et leurs masses bleuâtres à demi noyées dans les ténèbres transparentes d'une nuit d'Andalousie. Avec Chérubin, sa vieille romance, sa toilette aux mains de Suzanne et

de la comtesse, son envolée par la fenêtre, son retour au milieu des jeunes filles, elle circule et se joue dans l'intrigue même, elle s'exhale comme un parfum subtil des paroles qu'il prononce et de celles qu'il inspire. Et cette création si poétique, où il y a de la fantaisie, du rêve, de l'idéal, n'en est pas moins vraie ; elle donne un corps à cette image fuyante et vague que le souvenir de la jeunesse évoque dans tous les cœurs ; elle fait pressentir le don Juan de Byron et le Fortunio de Musset.

VII.

Et cependant, malgré l'esprit et la gaîté, la grâce et le charme de tous ces rôles, *le Mariage de Figaro* produit sur nous une impression mélancolique. Comment ne pas songer au sanglant épilogue que lui a donné l'histoire? Pendant la cérémonie du quatrième acte, lorsque le cortège nuptial de Suzanne défile en habits de fête, au son de la marche des *Folies d'Espagne*, c'est une société près de disparaître qui déploie ses élégances dans une dernière fête. On se dit que tous ou presque tous ceux qui le composent sont promis à l'échafaud et l'on songe au tableau de Müller, *l'Appel des condamnés;* on revoit, dans une salle de Saint-Lazare, ces personnages de tout sexe, de tout âge et de toute condition que le guichetier appelle et que la guillotine attend, et l'on se dit que le peintre a conclu pour l'auteur comique. Avant dix ans, le comte et la comtesse, Bartholo et Brid'oison, Basile et Double-Main, Chérubin lui-même devenu officier du roi, comparaîtront devant le tribunal révolutionnaire. A peine si deux personnages de la pièce sont à peu près sûrs d'échapper : le jardinier Antonio et Figaro. Le premier, révolté contre son maître, pillera le château d'Aguas-Frescas, puis acquerra sur ses économies un petit domaine taillé dans les terres du comte devenues biens nationaux. Quant à Figaro, il sera l'un des chefs du mouvement et pérorera les jours d'émeute dans le jardin du Palais-Royal.

Qui sait, toutefois, si, la Terreur venue, cet homme de trop d'esprit ne sera pas accusé de « modérantisme » et traité comme tel, au point d'être pour la première fois de sa vie, et, malgré son outrecuidante devise, « inférieur aux événemens? » La Révolution, en effet, surprit et effraya Beaumarchais ; celui qui avait été si brave devant le parlement et la cour, si familier avec les ministres et le roi, dut se cacher devant la commune de Paris et fuir devant le comité de salut public. Comme bien d'autres, il s'était dit que l'on pourrait réformer sans détruire, que les abus se corrige-

raient peu à peu et que tout finirait par s'arranger; il se refusait à voir l'évidence, telle qu'elle ressortait des idées de ses contemporains et des siennes propres, de ses actes, de ses écrits judiciaires et de ses pièces de théâtre, à savoir qu'entre les institutions sociales, il n'y en avait pas une seule qui ne fût caduque et condamnée. Et voici que les événemens, allant jusqu'au bout de la logique, sans timidité ni ménagemens d'aucune sorte, tiraient toutes les conséquences des *Mémoires*, du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*. La vieillesse de Beaumarchais fut donc inquiète et attristée. Il mourut dans son lit, le 19 mai 1799, au cours d'un paisible sommeil ou de sa propre main, mais il n'avait échappé que par miracle à l'échafaud. Plusieurs fois, l'émeute était venue gronder autour de la maison trop voyante qu'il avait préparée pour le repos de ses vieux jours et d'où il espérait contempler tranquillement la démolition de la Bastille. Les destructeurs de la vieille forteresse ne lui surent aucun gré d'en avoir préparé la chute et d'avoir été lui-même un prisonnier d'État. Par là se vérifiait, au détriment d'un révolutionnaire par excellence, cette loi des révolutions que ceux qui les préparent ne sont pas toujours ceux qui en profitent.

En revanche, son œuvre littéraire a recueilli, dans la victoire de la cause qu'il servait, les avantages dont il n'avait pu jouir lui-même. Bien que, par un contraste singulier, au service de cette cause, qui était celle de la dignité humaine, des droits de la pensée, de la justice sociale et de la liberté politique, il ait mis peu de sérieux et d'élévation morale, une médiocre portée de vues et parfois un rare égoïsme, son courage, son énergie et sa valeur littéraire lui méritent une place d'honneur parmi ceux à qui nous devons la révolution. Toutes différences gardées entre les auteurs, les œuvres et les époques, les *Mémoires, le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro* furent, pour le XVIIIe siècle, ce que *les Provinciales* et *Tartufe* avaient été pour le XVIIe, c'est-à-dire des œuvres capitales, autour desquelles se continue la lutte dont elles furent d'éclatans épisodes et qui leur doit, aux yeux de la postérité, une grande part de sa signification. De même que le siècle de Louis XIV serait très incomplet sans Pascal et Molière, il manquerait presque autant à celui de la révolution, s'il n'avait pas eu Beaumarchais. Les sentimens et les passions, les idées et les doctrines de leur temps, ces hommes les ont amenés à un tel degré de clarté et revêtus d'une telle éloquence que leurs écrits nous passionnent presque autant que leurs contemporains.

D'autant plus que notre société se partage toujours entre les deux grands partis qui attaquent et défendent ce qu'attaquaient et défendaient Molière et Pascal, à côté de Descartes et de Bossuet,

comme Beaumarchais à côté de Voltaire et de Rousseau. Plus voisin de nous, et dans la même position que nous-mêmes sur un champ de bataille qui s'est fort déplacé depuis deux cents ans, Beaumarchais nous offre tout un arsenal pour nos batailles; une grande partie des abus qu'il battait en brèche dure encore, et ceux dont la révolution nous a débarrassés ont disparu depuis trop peu de temps pour que le souvenir en soit éteint. A ces causes d'intérêt social se joint l'espèce d'intérêt littéraire à laquelle nous sommes le plus sensibles, l'intérêt dramatique; aussi l'importance de l'œuvre de Beaumarchais n'est-elle pas près de diminuer. Ce qu'il y aura toujours d'injustifiable dans les inégalités sociales, les gênes inutiles que nous impose l'autorité, l'infatuation et l'optimisme des gens en place, tout cela subsiste au milieu de nous, comme aussi l'impatience turbulente et l'injustice satirique des gouvernés, l'esprit utopique des réformateurs, l'âpre convoitise des déshérités, des déclassés et des simples ambitieux. Enfin, tant que nous serons sensibles à l'observation ironique de la vie, à l'illusion théâtrale, à l'esprit dialogué, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro* ne cesseront de nous charmer.

De là vient, très diverse dans ses causes, la faveur qui ne cesse d'accueillir les deux pièces de Beaumarchais : on n'a pas besoin de les reprendre, car on ne cesse pas plus de les jouer que *Tartufe,* et quiconque lit en est pénétré. Mêlées de vrai et de faux, d'excellent et de pire, elles sont une image fidèle de notre esprit national, à un moment particulier de son évolution et de son histoire. Elles ne traduisent pas seulement, comme on l'a dit et redit, le caractère ingouvernable des Français, car, si cela était, il faudrait admettre comme juste en soi tout ce qu'attaquait Beaumarchais, et ce n'est pas possible; on est même forcé de convenir que la plus grande partie de ce qu'il ébranlait avait mérité d'être renversé; que, si cette ruine a emporté bien des choses dignes de regrets, la faute n'en est pas à ceux qui l'ont causée; enfin, que les biens conquis dépassent de beaucoup les pertes. Avec tous les défauts nationaux que l'on voudra, outre ceux de l'auteur, nous retrouvons dans ce théâtre les meilleures qualités de notre race, c'est-à-dire le clair bon sens, la verve spirituelle, le courage, la gaîté; et c'est pour cela que si, dans Beaumarchais, l'homme est du second ordre, l'œuvre est du premier.

GUSTAVE LARROUMET.

L'EMPEREUR JULIEN

ET LA

FLOTTILLE DE L'EUPHRATE

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE MODERNE ET DE STRATÉGIE ANTIQUE.

I.

Nous avons vu Alexandre sur l'Indus (1) : ne serait-il pas plus intéressant encore de suivre l'empereur Julien sur l'Euphrate? Je me suis souvent demandé ce que nous faisions de nos fleuves. Les voies ferrées se trouvent bientôt encombrées par les mouvemens de troupes; il semble que les fleuves pourraient, dans une certaine mesure, les suppléer pour le transport des vivres et des munitions. Les grandes lignes stratégiques sont généralement déterminées par les dépressions de terrain qu'arrosent les grands cours d'eau : les approvisionnemens des armées, confiés à une flottille, auraient donc presque toujours la chance d'aboutir à proximité des bataillons auxquels on se proposerait de les distribuer. L'habitude prise, la flottille constituée, ce n'est pas seulement dans une guerre défensive qu'on aurait recours à ce moyen de transport auxiliaire; il n'y a guère d'estuaire où ces bateaux de charge, — *onerariæ naves,* — ne finiraient par pénétrer. On a vu quel parti Alexandre

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1882.

sut tirer de l'Hydaspe, de l'Acésinès, de l'Indus; Julien suivit l'exemple du conquérant qu'il avait pris pour modèle. Après avoir utilisé dans d'autres campagnes le Rhin et le Danube, il assembla sur l'Euphrate une flottille de onze cents bateaux et traversa ainsi sans encombre les déserts où son armée, privée quelques mois plus tard du secours de « ce chemin qui marche, » faillit périr de famine.

L'empereur Napoléon, fort attentif à chercher des leçons dans l'histoire, avait été frappé du succès qui accompagna les débuts de l'expédition entreprise en l'année 363 de notre ère. Quand il eut renoncé à envahir l'Inde par la Mer-Rouge, ou par le Khoraçan, ce fut au golfe Persique et à la vallée de l'Euphrate qu'il songea. On sait que Lamartine a retrouvé les traces de ce projet dans la mission donnée à un ancien chevalier de Malte, Lascaris (1). L'infatigable explorateur de l'Euphrate, le colonel Chesney, émissaire du cabinet de Saint-James, paraît avoir pris l'idée, probablement très vague, de l'empereur au sérieux. Il nous assure gravement que l'empereur comptait débarquer une armée à l'embouchure de l'Oronte. Un affidé posté sur ce point y attendait les troupes françaises pour les conduire à Marash, — l'ancienne *Germanica Cæsarea.* — Située à 140 kilomètres au nord-ouest d'Alep, Marash est entourée d'une immense forêt: cette forêt fournirait le bois nécessaire à la construction d'une flottille. Les troupes seraient donc facilement embarquées. Elles descendraient l'Euphrate jusqu'à Bassorah. Maître de cette place, on l'aurait fortifiée et on en aurait fait la base des opérations futures. « Je tiens ces détails, ajoute le colonel Chesney, d'un *gentleman* à qui on les avait officiellement communiqués. »

Admettons comme avéré ce vaste dessein de l'empereur, bien que la conception n'allât pas sans quelques hasards, et voyons si l'expédition de Julien, étudiée avec soin, ne pourrait pas jeter quelques lumières sur la nature des difficultés qu'une armée moderne aurait, dans une tentative analogue, à surmonter. Avant tout, il faut se faire une idée juste du terrain. L'histoire n'a d'enseignemens fructueux que pour ceux qui la consultent une carte à la main. La table de Peutinger (2) serait ici de peu de ressource.

(1) M. de Lascaris était né en Piémont. Il suivit le général Bonaparte en Égypte, vint ensuite s'établir à Alep, parcourut toute la Mésopotamie sous un déguisement arabe et finit, peu de temps après la chute de l'empereur Napoléon, par aller mourir au Caire.

(2) On sait que la table de Peutinger, découverte à Spire dans une vieille bibliothèque, vers l'année 1500, est le plus ancien monument connu de la géographie antique. On en fait remonter l'exécution au règne de Théodose le Grand, c'est-à-dire à la fin du IVe siècle ou au commencement du Ve.

Heureusement, les voyageurs modernes qui ont parcouru ces contrées, qui les ont visitées et décrites avec intelligence, ne manquent pas. On n'a vraiment que l'embarras du choix.

Chose bien digne de remarque : la route que l'empereur faisait étudier en vue d'une invasion est devenue, depuis quelques années, dans la pensée des possesseurs de l'Inde, une ligne d'opérations défensives. Deux corps d'armée, dont l'un serait débarqué dans le Golfe-Persique et l'autre dans le golfe d'Alexandrette, pourraient combiner avec avantage leurs mouvemens et se donner rendez-vous sous les murs de Bagdad (1). Il est telle circonstance où cette concentration des forces britanniques deviendrait en quelque sorte indispensable. L'Inde anglaise ne sait trop de quel point de l'horizon l'irruption qu'elle s'est habituée à redouter peut venir. L'attaque dirigée par mer ne sera pas de longtemps à craindre pour une puissance dont la suprématie navale est assise sur les plus fortes bases que le monde ait jamais connues, mais le torrent qui descendrait du Caucase et de l'Arménie pour rejoindre la vallée du Tigre ne saurait rencontrer d'obstacle que de la part de forces massées sur les rives de l'Euphrate et prêtes à se couvrir au besoin de ce fleuve.

Il existe aujourd'hui en Europe deux puissances asiatiques : la Russie et l'Angleterre. La Russie est admirablement préparée pour un rôle agressif. Trois chemins lui seront ouverts le jour où elle voudra menacer l'Inde : le Turkestan, la Perse et la Mésopotamie lui livreront avec une égale complaisance l'accès des rives convoitées de l'Indus. Il n'est pas impossible, quand on songe aux multitudes dont l'empire moscovite dispose, que la marche en avant se prononce sur ces trois routes à la fois. La Russie y aurait intérêt, ne fût-ce que pour priver l'Angleterre des secours que l'Angleterre serait en mesure, sans cette triple démonstration, de recevoir par le Golfe-Persique.

L'empire britannique, avec le développement soudain qu'ont pris de nos jours les armées permanentes, ne compte plus comme puissance militaire ; mais cet empire, si redoutable encore par sa suprématie navale et par ses richesses, n'aura-t-il point, en cas de collision européenne, des alliés? Il ne nous appartient pas de lui demander pourquoi l'expansion de la race slave l'inquiète plus que l'expansion démesurée pourtant, elle aussi, de la race germanique. Chaque peuple pourvoit à ses intérêts comme il l'entend.

(1) Les Cartes, jointes aux cinq volumes des *Campagnes d'Alexandre*, ouvrage publié chez Plon et Cie, aideront fort les personnes qui voudront les consulter à l'intelligence d'un récit dans lequel la géographie tiendra forcément beaucoup de place.

Notre alliance avait son prix : elle était, du moins, désintéressée. L'Angleterre en a préféré une autre. C'est son affaire ; j'ajouterai même, c'est son droit. Je ne veux étudier que les conséquences de ce parti-pris. Entre ces conséquences, il en est une qui m'apparaît déjà inévitable, et comme enregistrée au livre du destin : la vallée de l'Euphrate ne tardera guère à redevenir, comme au temps de Stace, le chemin de la paix latine, *latinæ pacis iter*. C'est-à-dire que, sous prétexte de préserver la paix générale, toutes les armées du monde s'y donneront rendez-vous. La lutte ouverte entre les deux colosses, — j'entends par là l'Angleterre et la Russie ; on pourrait aisément s'y tromper, car l'Allemagne et les États-Unis sont aussi des colosses, — la lutte, dis-je, ouverte entre la Russie et l'Angleterre ne se limitera certainement pas aux provinces indiennes. Elle embrassera l'Asie tout entière, chacun cherchant dans ce grand démêlé des compensations à l'accroissement de puissance du voisin.

Mon Dieu ! je sais bien qu'en dépit de tous ces sombres pronostics, le monde, s'il n'écoutait que ses instincts, voudrait rester tranquille. Je désespère de voir ce vœu, si naturel pourtant, accompli. La guerre de 1871 a laissé un caillou dans la plaie : la cicatrisation, malgré tous les efforts des hommes d'état, ne s'opère point.

Le premier pas que fera l'Angleterre dans la voie d'une prévoyance défensive sera probablement la construction d'un chemin de fer reliant l'embouchure de l'Oronte à l'Euphrate en passant par Alep. Le fleuve donnera ensuite le moyen de différer le prolongement des rails jusqu'à Bagdad d'abord, puis jusqu'à Bassorah. La Russie, de son côté, lancera ses locomotives de Resht à Téhéran et d'Astérabad à Hérat. Elle a déjà mis en communication les bords de la mer Caspienne et Samarkand. Puissent ces préparatifs guerriers ne servir et ne profiter qu'au commerce ! L'ambition si souvent irréfléchie des peuples n'aurait jamais eu de solution plus heureuse. Formons donc des vœux pacifiques ; tenons en même temps nos yeux ouverts !

II.

La navigation n'est pas moins facile sur le Tigre que sur l'Euphrate. L'armée qui s'assurera ces deux bases d'opérations sera infailliblement maîtresse de la Mésopotamie. Ici les voies fluviales prennent d'autant plus d'importance, qu'une chaleur intolérable rend les marches par terre aussi lentes que pénibles. Ce sont, à tous les points de vue, des marches meurtrières. Au mois

de juillet 1841, un voyageur français, le peintre Flandin, cheminait dans les plaines immenses qui vont, s'abaissant toujours, jusqu'au Golfe-Persique. « Un horizon sans bornes, écrit-il, miroitait incertain et tremblant sous les rayons d'un soleil de feu. Nous reposant le jour, nous attendions que le soleil fût couché pour reprendre notre marche dans les ténèbres. » Les marches de nuit sont permises à des caravanes; elles ne sont que trop souvent interdites à des armées. Cependant, comment affronter autrement les violences d'un climat si justement redouté des Européens?

On a pourtant fait la guerre en Chaldée et en Mésopotamie : on pourra la faire encore. Seulement il sera prudent de se munir, comme voulaient le faire l'empereur Napoléon et l'empereur Julien, « d'une grande quantité de chevaux et de mulets, ainsi que de navires qui puissent transporter sur l'Euphrate le froment, le biscuit et le vinaigre (1). » Il ne sera pas non plus inutile « d'inviter les tribus sarrasines à se joindre à l'armée et de prévenir, autant que possible, les délits militaires par une ordonnance à la fois douce et efficace (2). »

« Comme ces pays, faisait remarquer avec juste raison un écrivain anglais, n'ont pas été modifiés par l'action d'une civilisation puissante, leurs facilités, ainsi que leurs obstacles naturels, sont restées les mêmes. Il en résulte que les armées qui les traverseront devront s'avancer par les mêmes routes et combattre à peu près sur les mêmes champs de bataille. »

Les opérations des armées romaines nous montrent, en effet, que le pays, bien que ruiné aujourd'hui par les Persans, par les Arabes et par les Turcs, qui l'ont foulé dans tous les sens, n'a guère changé depuis le temps de Crassus, de Trajan et de Julien. D'opulentes cités, il est vrai, ont disparu; mais, dès qu'on sortait de ces cités, on rencontrait le désert et des difficultés de ravitaillement suffisantes pour expliquer les défaites des premiers soldats du monde.

Ce fut en l'année 190 avant notre ère que les Romains se décidèrent à passer en Asie. Dès le premier jour, il fut établi jusqu'à l'évidence que les armées asiatiques étaient hors d'état de leur tenir tête. La conquête ne serait retardée que par les embarras des transports. C'est ce que nos troupes ont rencontré en Algérie et au Mexique. De l'année 120 à l'année 63 avant Jésus-Christ, Mithridate joua, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, le rôle d'Abd-el-Kader. Il trouva dans Lucullus, en 74, son maré-

(1) Lettre de l'empereur Julien à Libanius.
(2) *Ibid.*

chal Bugeaud; dans Pompée, huit ou neuf ans plus tard, son duc d'Aumale.

En l'année 59, Crassus eut le gouvernement de la Syrie. Les Romains, à cette époque, ne doutaient plus de rien; il semblait qu'aucun obstacle ne pouvait les arrêter. Crassus, n'ayant pas de Mithridate à dompter, voulut conduire ses troupes contre les Parthes. Pour la première fois, les Romains se trouvèrent aux prises avec le désert. Crassus avait franchi l'Euphrate au zeugma de Thapsaque; il entrait en Mésopotamie avec 40,000 hommes, y compris les auxiliaires. On assure que son lieutenant, Cassius, le pressa de longer l'Euphrate pour tirer ses vivres de la flottille, pendant qu'il marcherait sur Séleucie, — nous dirions aujourd'hui sur Bagdad. Crassus obéit à d'autres conseils. Il crut pouvoir terminer la campagne à la romaine, par une seule journée, par une bataille qui prendrait rang à côté des combats de Pydna et de Magnésie. Il s'enfonça dans un pays désert à la poursuite des Parthes. Les Parthes l'attendirent, en effet, mais pour reculer, pour l'entraîner de plus en plus sur un terrain où leurs cavaliers et leurs archers auraient tout l'avantage. Le fils de Crassus, arrivé récemment des Gaules, se laissa prendre le premier au piège. Les Parthes l'enveloppèrent, lui coupèrent la tête et allèrent montrer ce trophée sanglant à son père. Les Romains n'ont jamais péché par un excès de sensibilité, et la sensibilité ici eût été plus que de la faiblesse. Crassus avait de trop grands devoirs à remplir pour s'abandonner à la douleur. « Ce malheur, dit-il avec raison, ne concerne que moi. » Il ne put faire, cependant, que ses soldats n'y vissent un funeste présage.

On ne saurait croire à quel point le découragement est prompt quand les forces humaines ont donné tout ce qu'il est permis d'en attendre. Les soldats du général Dupont et les soldats de Crassus ne laissent guère à leurs chefs dans ces circonstances douloureuses d'autre parti à prendre que « de se couvrir la face de leur manteau. » C'est ce que fit le malheureux Crassus. Il abandonna au conseil de guerre le soin de décider la retraite, des bords de la Bilecha où l'on avait combattu, sur Carrhes.

Rester à Carrhes, c'était s'exposer au risque d'y être investi. Crassus en sortit de nuit presque aussitôt après y être entré. Une infanterie harassée ne dérobe pas longtemps sa marche à une cavalerie alerte qui combat sur son propre terrain. Crassus ne tarda pas à se trouver égaré au milieu des marais à travers lesquels il tentait de rejoindre le gué de Thapsaque. L'ennemi n'avait pas cessé un instant de le harceler. Il commit la faute d'entrer en négociations, la faute plus grande d'y compromettre sa personne. Un tumulte soudain s'éleva. Crassus fut massacré, la majeure partie de son

armée détruite. « 30,000 Romains, dit Eutrope, restèrent sur le champ de bataille. » Il nous sera permis de mettre ce chiffre en doute. Crassus avait traversé l'Euphrate à la tête de sept légions et de 4,000 chevaux. La légion romaine ne dépassait guère l'effectif d'une de nos divisions au réel, — je ne dis pas au nominal, — complet de guerre, — 6,000 hommes environ. Cassius en outre, le questeur Cassius que le sort réservait pour le meurtre de César, réussit à sauver sa colonne presque tout entière. Quand on se reconnaît après une catastrophe, on reste étonné du nombre de soldats qu'on retrouve.

L'imagination des peuples grossit toujours les conséquences d'une défaite. Les Parthes furent, à partir de la défaite de Carrhes, considérés comme les ennemis les plus inaccessibles à la puissance romaine. Ils n'étaient cependant dangereux que lorsqu'on allait les chercher chez eux. La question des transports est la grosse question dans toutes les guerres qui ont le désert pour théâtre. C'est parce qu'ils ont su organiser leurs convois que le maréchal Bugeaud et le général de La Moricière sont venus à bout des Arabes.

Antoine, un général d'une bien autre valeur que Crassus, faillit avoir, quelques années après la bataille de Pharsale, le même destin que l'infortuné collègue de Pompée. Il n'y échappa que par des prodiges d'énergie. Arrêté dans les montagnes de l'Atropatène par la nécessité de prendre une place forte sans machines de guerre, il vit ses bagages enlevés par une surprise de cavalerie et leva le siège au moment où il comprit qu'il allait manquer de vivres.

Lever un siège n'est rien quand on a une ligne de retraite assurée. Antoine fut obligé de se jeter, comme Xénophon, dans les montagnes pour gagner des bords du lac d'Ourmiah la plaine de Tauris. Soliman le Grand passera un jour par ce chemin. Il ne pardonnera jamais à son favori, le grand-vizir Ibrahim, les dangers qu'il y a courus. Pour Antoine, cette campagne contre les Parthes fut assurément la campagne la plus dure qu'il ait jamais faite. Il y déploya des talens militaires de premier ordre.

Plus de cent cinquante ans se passent : Auguste a sagement limité son empire. Ses successeurs se sont contentés de posséder la Syrie et l'Arménie. Entre les Romains et les Parthes il n'y a plus de sujets de querelles. Le discrédit où est tombé à Rome le pouvoir central finit cependant par rejaillir peu à peu sur les provinces. Les Parthes sont les premiers à violer la trêve. « Néron régnant, nous assure un écrivain du IVe siècle de notre ère, Sextus Rufus, contemporain d'Eutrope, les Parthes firent passer sous le joug deux légions romaines. » L'outrage ne devait être vengé que par Trajan. L'empereur que l'Espagne avait donné à l'Italie et au

monde s'empara de Ctésiphon, la capitale des Parthes. « Il pénétra ensuite, dit Sextus Rufus, jusqu'aux frontières de l'Inde et réduisit en provinces romaines l'Arménie, l'Assyrie, la Mésopotamie. »

Les succès de Trajan eurent deux causes : l'affaiblissement des Parthes tourmentés par des rivalités domestiques, et une judicieuse préparation à la guerre. Le fils adoptif de Nerva, empereur depuis l'année 98 de notre ère, vainqueur des Daces, des Arabes et des Arméniens, se mit en marche pour aller attaquer Ctésiphon, le grand objectif de toute expédition romaine, aux premiers jours du printemps de l'année 107, c'est-à-dire dans la neuvième année de son règne. Pour passer d'un bord du Tigre à l'autre, pour porter ses approvisionnemens, il lui fallait une flottille. Il la fit construire avec des bois apportés, à dos de chameau ou à dos d'homme, de Nisibe. Si l'on en peut croire Dion Cassius, il fit bien autre chose. Sa flottille voyagea deux fois par terre : du Tigre à l'Euphrate d'abord, puis de l'Euphrate au Tigre, pour le conduire enfin sous les murs de Ctésiphon. Ce fut alors que Trajan descendit jusqu'aux bords du Golfe-Persique. Revenu à Ctésiphon, il comprit aisément que sa conquête serait éphémère. Il plaça la couronne sur la tête d'un des princes qui se disputaient le pouvoir et qu'il savait tout prêt à le recevoir des mains de l'étranger, puis il songea un instant à traverser l'Arabie pour regagner la mer. Mais il fut moins heureux contre les Sarrasins que contre les Parthes. Le manque d'eau et de vivres, les chaleurs excessives, l'obligèrent à rebrousser chemin. Il prit alors la route de la Cilicie et alla mourir à Sélinonte.

Adrien revint à la politique d'Auguste : il se concentra. L'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie, furent de nouveau abandonnées. L'Euphrate devait à l'avenir servir de limite entre les Romains et les Parthes. Les occupations restreintes sont un rêve. Le gendre de Marc-Aurèle, Verus, associé à l'empire, se voit contraint de retourner sous les murs de Ctésiphon, que les Romains s'obstinent encore à nommer, du nom de son premier fondateur, Séleucie. Septime-Sévère dut vaincre aussi les Parthes, et peu s'en faut que l'Arabie, cette fois, ne soit tout de bon convertie en province romaine. Caracalla, le fils de Septime, fait à son tour irruption dans la Mésopotamie. Il y porte le fer et le feu avant de se replier sur Édesse. Là se terminèrent ses triomphes et s'évanouirent ses grands projets. Il est assassiné en l'an 217 de notre ère.

Un autre Sévère, Alexandre, eut affaire en 233 à des Parthes régénérés par la révolution qui rendit le pouvoir aux Perses et plaça sur le trône la dynastie sassanide. Le fondateur de cette dynastie envahit brusquement le territoire romain à la tête d'une armée.

C'était jouer le jeu de ses ennemis que de se présenter à eux avec 1,800 chars et 700 éléphans (1). Du moment qu'il s'alourdissait, le Perse perdait son principal avantage. Aussi, tout vaillant soldat qu'il pût être, fut-il battu par les légions qu'il allait combattre. Cinq ans plus tard, en l'année 238, Alexandre Sévère tombait, comme Caracalla, sous les coups d'un assassin. La Mésopotamie et la Syrie sont de nouveau ravagées par les Perses; Antioche elle-même succombe.

Le successeur d'Alexandre Sévère, Gordien, reprit aisément l'offensive. Perses et Romains étaient également armés pour repousser l'invasion, également faibles quand il fallait la tenter. Gordien fut d'ailleurs, comme Alexandre Sévère, comme Caracalla, frappé, au milieu de ses triomphes, non pas par l'ennemi extérieur, mais par ses propres troupes.

Un autre empereur, Valérien, tomba, ce qui ne s'était point encore vu, au pouvoir des Asiatiques. La captivité de Valérien, défait près d'Édesse, en l'année 260, est restée célèbre. Le prince de Palmyre, Odenat, à la tête de ses Arabes, vengea Valérien, mais ne le délivra pas. La Mésopotamie se prête aux incursions rapides et soudaines. Le difficile est de s'y maintenir. Il n'y a que les fleuves dont elle est enveloppée qui puissent donner quelque consistance à l'invasion.

La veuve d'Odenat, la célèbre Zénobie, faillit être plus dangereuse encore pour la puissance romaine que les Perses. Si elle ne s'était pas enfermée dans une place forte, elle eût peut-être épuisé à la longue les armées d'Aurélien. Elle fut perdue dès qu'elle cessa d'être insaisissable.

Il y eut un moment où l'on put croire que la prépondérance de Rome allait s'affirmer de nouveau sur l'Orient aussi bien que sur l'Occident : ce fut le jour où Dioclétien établit l'empire sur des bases nouvelles, substituant une tyrannie savante et compliquée au despotisme militaire condamné à rester à la merci du moindre caprice des légions. Ce jour-là les Perses, malgré une première victoire surprise à Galère, durent trembler. Le roi de Perse, quand Galère revint à la charge, n'eut que le temps de fuir, laissant entre les mains du lieutenant de Dioclétien la reine et ses enfans. Pour

(1) Le chiffre varie, suivant les auteurs et suivant les éditions, de 70 à 700. J'ai dû adopter naturellement le chiffre le plus fréquemment inscrit. Les erreurs des copistes, aussi bien que celles des typographes, ont eu quelquefois de fâcheuses conséquences pour la vérité historique. Ne me faisait-on pas donner récemment, dans le second volume des campagnes d'Alexandre (page 2, ligne 19), à un des affluens du Tigre, une largeur de 80 *kilomètres?* J'avais pourtant écrit 80 *mètres*. Que d'altérations ont dû subir les textes qui nous arrivent après les manipulations de deux mille ou trois mille ans!

les racheter, il lui fallut céder les provinces situées à l'ouest du Khaboras, le Khabour actuel.

La guerre de frontière dès lors s'éternisa. Sous l'empereur Constance, en l'année 250, la ville de Nisibe, investie par Sapor, soutint un siège de quatre mois et ne fut sauvée que par une diversion inattendue faite par les Massagètes.

L'année 359 fut marquée par une invasion qui dépassa de beaucoup les limites où s'étaient jusqu'alors arrêtés les Perses. C'est à sa source que Sapor, prêt à se jeter dans les montagnes de l'Arménie, voulait cette fois aller traverser l'Euphrate. Le siège d'Amida le retint, malheureusement pour lui, près de deux mois et demi sous les murs de cette ville. Il dut se replier et ajourner ses projets à l'année suivante. En l'année 360 il reparaît en Mésopotamie. La Mésopotamie était tellement dévastée qu'aucune armée n'y pouvait séjourner sans faire venir ses vivres du dehors. Voilà ce qui donnait tant d'importance à la possession du cours de l'Euphrate, tant d'importance aussi aux places fortes qui, comme Singara, Nisibe, Tigranocerta, défendaient les approches du Tigre.

Les progrès de Sapor maître de Singara devenaient menaçans. Constance se fût sans aucun doute porté à sa rencontre, si l'armée des Gaules n'eût, en ce moment même, proclamé son neveu Julien empereur: Julien devenait dès lors pour le fils de Constantin bien autrement dangereux que Sapor. Constance tourna le dos aux Perses et se mit en route pour Byzance, impatient de faire rentrer les rebelles dans le devoir. Il mourut en chemin, comme était mort Trajan, dans une ville de la Cilicie. Ce fut donc à Julien qu'échut, pour début de règne, la tâche difficile de réprimer les dévastations de l'ennemi du sud et de rendre la sécurité à l'Asie romaine.

III.

Je n'ai pas l'intention de descendre dans l'arène où se sont mesurés les chrétiens et les philosophes. Je veux laisser en paix la mémoire du grand apostat. Un siècle plus tôt on se fût accordé à ne voir en lui qu'un nouveau Marc-Aurèle; moi j'y cherche surtout un nouvel Alexandre. Julien est, en effet, un Alexandre, par la vaillance, par la générosité, par le culte des lettres, par les penchans affectueux; c'est malheureusement un Alexandre moins la grâce, et de plus un Alexandre dépaysé au milieu de son siècle. Ah! qu'il est dur de n'être pas de son temps! Bien des illustrations n'ont guère d'autre raison d'être que d'avoir su venir au monde à propos. Julien est né à contre-saison. On dirait un aérolithe tombé

au milieu du torrent. Ce n'est certes pas un motif pour refuser justice à ses grandes qualités: c'en est un à coup sûr pour déplorer qu'il n'en ait pas pu faire un meilleur emploi. Vouloir rendre le monde au paganisme en l'année 361, n'était-ce pas, en effet, une démence bien autrement inexplicable que celle de Dioclétien, une démence plus douce, je l'accorde, mais dont les résultats pouvaient être encore plus funestes. Et tout cela mêlé d'une dévotion confuse, d'une dévotion remplie de mystère à laquelle il était physiquement impossible d'associer un grand peuple, un peuple dur, correct, qui n'avait jamais respecté la Divinité que comme l'expression de la loi et qu'il ne fallait pas s'aviser de vouloir nourrir de magie. Le ciel se montrera clément en procurant à Julien la mort d'un soldat. Vaillant soldat, il le fut jusqu'au bout et je crois pouvoir ajouter habile capitaine.

Suivons-le dès ses premiers pas. Suivons-le avec soin : nous reconnaîtrons qu'il laisse peu de prise à la Fortune. L'hiver s'était passé à Antioche, mais en préparatifs sérieux. Au mois de mars 362, Julien pouvait disposer de 83,000 hommes. En cinq jours, il atteignit Hieropolis. — J'écris Hieropolis pour distinguer cette ville de l'Hierapolis de Phrygie. — Le nom moderne d'Hieropolis serait, au dire des savans commentateurs de la table de Peutinger, Kara-Bambuche ou Buyúk Mumbedj. Fondée par Séleucus Nicator, elle devint sous les Séleucides un des grands entrepôts du commerce de l'Orient. Constantin en fit la capitale de la nouvelle province de l'Euphrate. Les géographes l'ont placée à cinq journées d'Antioche, à deux et demie de Béroé. Est-ce sur le pont de bateaux auquel aboutissait la route directe d'Hieropolis à l'Euphrate que Julien a passé ce fleuve? N'est-il pas, au contraire, allé chercher 36 milles environ plus au nord le zeugma d'Apamée, en d'autres termes le passage que commande aujourd'hui sur la rive orientale le château de Biredjick? La chose peut intéresser les érudits ; elle ne saurait avoir qu'une médiocre importance aux yeux des écrivains militaires. Le plan de campagne de Julien ne se dessinera que le jour où il aura traversé l'Euphrate.

Placée sous les ordres de Lucien et de Constance, la flottille que Julien a fait construire au pied des districts montagneux dont Napoléon songera un jour à exploiter les ressources forestières, la flottille, disons-nous, s'est rassemblée à Samosate. — Cherchez Samsat sur la carte moderne. — Le gros de l'armée composée de 65,000 hommes, infanterie et cavalerie, ne prononce pas encore d'une façon bien nette son mouvement. Julien va-t-il conduire cette masse imposante jusqu'aux rives du Tigre? Suivra-t-il les traces d'Alexandre ou celles de Trajan? L'essentiel pour lui, c'est de tenir

l'ennemi dans l'incertitude de ses projets. Il se porte à Batné dans l'Osrhoène. Batné est un admirable lieu de campement. « Voilà, écrit Julien, un séjour incomparable. Je préférerais Batné à l'Ossa, au Pélion, à l'Olympe, aux plus renommées vallées de la Thessalie, à Delphes même. Le pays est fertile et boisé, parsemé de bouquets de cyprès en fleur. » Cette description ne nous apprend pas où était située Batné. Je ne crois pas me tromper beaucoup en plaçant le lieu de ce campement un peu au-dessous de Samsat, peut-être à l'endroit même où l'on rencontrerait aujourd'hui le village turc de Jallak. Julien y reste en communication avec sa flottille.

Pendant ce temps, Procope, parent et lieutenant de Julien, a été jeté sur la gauche avec 18,000 hommes pour surveiller la fidélité du roi d'Arménie et prévenir toute incursion des Perses vers la province romaine. De Batné Julien fait mine un instant de vouloir se rapprocher du Tigre. Il se porte sur Edesse et d'Edesse gagne Carrhes. Jusqu'à présent il est impossible que l'ennemi ait pénétré ses desseins. Le moment cependant est venu où il va falloir prendre un parti. Julien adopte le plus sage. Il se tourne brusquement vers le sud et suivant la route qui a sauvé jadis les débris de l'armée de Crassus, côtoie les bords de la Bilecha, pour atteindre l'Euphrate au point où la rivière va se confondre avec le grand fleuve. Là commence en réalité la campagne. La prévoyance de Julien en garantit d'avance le succès. La flottille avec laquelle il a repris désormais le contact compte 600 bateaux de rivière, 500 keleks (1), 50 galères et un équipage de pont. L'armée se trouve, grâce à cet auxiliaire, dégagée de l'embarras encombrant des bagages. Ce sera la flottille qui portera les vivres, les machines de guerre et les munitions. On pourra marcher vite et légèrement.

Le Khaboras, un des plus gros affluens de l'Euphrate, formait encore la limite de l'empire. L'armée le franchit sur le pont de bateaux qui la suivait et qui fut promptement assemblé. Elle se trouvait dès lors en pays ennemi. Son flanc droit était couvert par le fleuve, sa subsistance assurée par la flottille. Il ne lui restait qu'à protéger à l'aide de sa nombreuse cavalerie son flanc gauche et à faire tomber sur sa route quelques places fortes. Julien marcherait ensuite, déployé en bataille, sur Ctésiphon ; 1,500 hommes de troupes légères éclairaient sa marche ; une forte arrière-garde protégeait ses derrières.

La première résistance se produisit dès le quatrième jour. La garnison d'Amatho, château-fort bâti sur une île de l'Euphrate, répondit par un arrogant refus aux sommations qui lui furent adres-

(1) Le kelek est un radeau soutenu par des outres.

sées. Julien fit investir la place à la faveur de la nuit. Le jour venu, la place capitula.

Les tempêtes qui peuvent éclater sur un fleuve seront peut-être considérées par les marins habitués aux cyclones comme des tempêtes dans un verre d'eau. Ceux qui en jugeront ainsi ne connaissent pas les tempêtes de l'Euphrate. Le Sam dans sa furie est de taille à couler un steamer. Qu'on juge des ravages qu'il peut produire dans une flottille composée de bateaux ouverts et de radeaux soutenus par des outres! Le 7 avril 363, l'épreuve qui n'a jamais été, que je sache, épargnée aux grandes expéditions où les flottilles ont joué un rôle, vint assaillir l'expédition romaine. Le soleil, à son déclin, approchait de l'horizon. En ce moment, un petit nuage apparaît. Le ciel, en quelques minutes, se trouve envahi par une brume épaisse. L'obscurité est complète. Les éclairs la sillonnent sans la dissiper. Les éclats de la foudre se mêlent constamment aux grondemens menaçans du tonnerre. Le vent passe en tourbillonnant sur le camp. Les tentes sont arrachées, les soldats renversés sur le dos ou jetés la face contre terre. Nul ne peut se tenir debout. Le fleuve gonflé sort de son lit et emporte les barrages qui le contiennent. La flottille tout entière est en péril.

L'ouragan cependant a passé! la flottille se compte. Le dommage sera moins grand qu'on ne pouvait l'appréhender. On en sera quitte pour la perte de quelques barques chargées de provisions. En toute affaire de guerre, il faut savoir faire la part du feu. L'essentiel est de garder son sang-froid et de ne pas voir dans le moindre accident un sinistre présage.

Dès le lendemain, la flottille et l'armée ont repris leur route. Encore un fort à investir. Ces opérations de detail absorberaient trop de temps. Julien donne ordre de passer outre. Si Sapor est vaincu, le fort tombera de lui-même. On ne s'amusera plus à investir les forts; on ne se refusera pas l'avantage de piller les villes. Il importe de ménager les provisions que transporte la flottille et de vivre autant que possible sur le pays. L'armée, grâce à la flottille, passe avec une facilité merveilleuse d'une rive à l'autre. Sur la rive droite elle envahit Diacira et y trouve beaucoup de blé; sur la rive gauche où le pillage n'est pas moins fructueux, on lui montre à Zaragardia une pierre que les gens du pays appellent encore le trône de Trajan.

On approchait rapidement du centre de la puissance persane. Les abords en étaient fortement gardés. Ils l'étaient surtout par la nature du pays coupé de canaux et de marais. Il fallait, pour arriver sous les murs de Ctésiphon, passer de l'Euphrate au Tigre. On le faisait facilement au temps de Sémiramis, de Cyrus ou d'Alexandre.

Les canaux qui mettaient en communication les deux fleuves étaient alors soigneusement entretenus. Les Parthes et les Perses les avaient laissés peu à peu s'envaser. Julien les rouvrit de nouveau. Il les rouvrit en face de l'ennemi. Sous son énergique impulsion, les légions romaines retrouvaient leur antique vertu, cette vertu faite de viril courage et de patience endurante. Dans Constantin on serait tenté de voir en quelque sorte l'ancêtre moral de Charles-Quint; dans Constance Philippe II. Julien nous rend l'héroïque Béarnais. Élevé en séminariste, captivé plus tard par les philosophes, — et quels philosophes! les inventeurs des mystères de la théurgie, — il s'improvise soldat, sauve les Gaules et se prépare à sauver l'empire. Il est du métal dont se font les grands hommes, et par une faveur spéciale de la Providence, il mourra, comme meurent le plus souvent les grands hommes, jeune, encore idolâtré, encore rempli des plus nobles illusions. Il mourra enfin à la tête de ses troupes, et ses derniers regards verront fuir l'ennemi. Il n'aura même pas soupçonné que ses adversaires politiques réservaient à sa généreuse mémoire le hideux surnom d'apostat.

Apostat, cependant, il l'était. Apostat de son temps, apostat de la religion dans laquelle il avait été nourri. Que lui manquait-il? La fibre populaire. Il ne sentait pas que, la grandeur de Rome, c'était la servitude de l'univers, c'était surtout l'écrasement des humbles au profit de l'insolence patricienne. Jamais âme ne comprit moins l'esprit du christianisme que l'âme de cet illuminé. Aussi, ce fut comme un caillou que la providence l'écarta du chemin. Seulement dans ce caillou, si nous voulons rester justes, reconnaissons le diamant caché. Une heure viendra, la dernière, où la pierre précieuse étincellera de tous ses feux. Il n'est donné qu'à de rares privilégiés de bien mourir.

La plus grande ville de l'Assyrie après Ctésiphon, Perisaboras, défendue par des fossés, par des tours, par une citadelle, est forcée l'épée à la main. Elle livre aux légions de vastes approvisionnemens de vivres, d'armes et jusqu'à des machines de guerre.

Les Persans ont cessé d'avoir foi dans leurs remparts : ils déchaînent contre l'ennemi l'inondation. Le travail sera grand pour les Romains. Ils en viendront cependant à bout. L'inondation sera combattue comme l'ont été les remparts, — avec la même énergie et avec le même bonheur.

Jamais campagne en Asie n'avait présenté un succès aussi constant. Chaque fois que les Perses s'étaient montrés, on les avait refoulés avec perte ; les boulevards derrière lesquels ils s'abritaient tombaient comme par enchantement ; Ctésiphon et Séleucie se trou-

vaient découverts : encore un effort et le siège de la puissance perse restait aux mains des Romains. Le seul embarras consistait à conduire sous les murs de ces deux villes un matériel assez fort pour les ébranler. Notre artillerie de campagne ou de forteresse, nos trains de munitions ne sont rien comme encombrement, si on les compare aux balistes, aux catapultes, aux hélépoles des anciens. Pour assiéger une ville à cette époque, il fallait pour ainsi dire en bâtir une autre, — chose impossible dans une contrée où le bois et les pierres manquaient. Aussi, Julien n'avait-il jamais eu la pensée de s'emparer par une opération de longue haleine des places où l'ennemi semblait résigné à concentrer sa résistance. Les enlever par surprise, à la faveur d'une panique, en profitant du désordre moral que devait avoir produit une succession continue de défaites, à la bonne heure! Si le coup de main échouait, il fallait sans hésiter battre en retraite et se replier sur Antioche pour y préparer une nouvelle campagne. On aurait du moins l'avantage d'avoir exploré le chemin.

Les villes de brique ne laissent pas de vestiges aussi facilement reconnaissables que ceux des villes de marbre. Le colonel Chesney, cependant, inclinerait à penser que les ruines de Tell'Akhar entre la rive gauche de l'Euphrate et le Nahr J'sa pourraient bien correspondre à la description que nous a laissée de Perisaboras l'historien de l'expédition romaine, Ammien Marcellin. Dans ce cas Firouz-Sapor, ou Anbar, occuperait probablement l'emplacement de la grande cité élevée par les Perses pour servir d'avant-poste à leur capitale.

Suivons maintenant Julien pendant qu'il s'avance le long de la rive méridionale du Nahr J'sa. Il va dépasser une première ville abandonnée par les juifs qui l'habitaient. Cette ville n'est pas une place forte. Les assyriologues croient en retrouver les débris dans le village persan d'Akar-Kuf. Un peu plus loin, la marche de l'armée sera de nouveau arrêtée. La double enceinte de Maozar-Malka, environnée d'un fossé profond, les seize tours qui la flanquent, se dressent sur les bords du Nahr-Malka, un des canaux qui mettent en communication l'Euphrate et le Tigre.

Quand les machines manquent pour renverser les murailles, on creuse des mines sous terre et on sape les remparts à leurs fondations. Alexandre a usé de ce moyen dans la Gédrosie; Julien va l'employer en Chaldée. Les murs s'écroulent. Pendant que les Perses accourent pour défendre la brèche, les Romains débouchent par le passage souterrain qu'ils ont prolongé vers le centre de la ville. Il n'y a plus d'obstacles à leur marche jusqu'à Séleucie.

« Les géographes sont dans l'erreur, nous assure M. Lejean

qui visita ces ruines au mois d'avril 1866, quand ils nous disent que Ctésiphon et Séleucie étaient séparées par le Tigre. » Fondée par Séleucus Nicator, Séleucie était à cheval sur le fleuve, ou plus exactement sur le Nahr-Malka — le canal royal.

Grégoire de Nazianze semble avoir confondu Carrhes et Séleucie. Il nous décrit Carrhes, l'ancienne ville mentionnée par Arrien, comme « une forteresse séparée de Ctésiphon par le Tigre. » Ces deux villes, ajoute-t-il, sont « aussi importantes l'une que l'autre; elles peuvent être regardées comme une seule cité coupée en deux par le fleuve. »

D'après M. Lejean, l'enceinte même de Séleucie n'a jamais pu renfermer plus de 30,000 âmes, et les 500,000 ou 600,000 habitans que lui prêtent les historiens occupaient probablement la banlieue. Lorsque le roi parthe Ardawan, renonçant à faire renaître de ses cendres Séleucie, incendiée par les généraux de Trajan et par ceux de Lucius Verus, prit le parti de bâtir une nouvelle ville sur la rive gauche du Tigre, il voulut conserver à la cité dont il allait faire, sous le nom de Ctésiphon, sa capitale, un côté commun avec les débris de l'antique capitale des Séleucides. Située au sein du plus fertile district de la Chaldée, « au milieu d'une verdoyante campagne, couverte de vignobles et de vergers, » Séleucie-Ctésiphon, — Madaïn (*les villes*) comme l'appelèrent plus tard les khalifes, — renferma bientôt une population plus considérable que celle d'Antioche, la grande cité syrienne. Les rois parthes en firent leur résidence d'hiver. On sait qu'ils habitaient Ecbatane en été, — l'Ecbatane de l'Hyrcanie et non celle de la Médie.

Maître des deux forteresses qui lui avaient jusqu'alors barré le passage, Julien, s'il se fût d'abord attaqué à Séleucie, se serait gratuitement imposé la tâche de deux sièges au lieu d'un. La prise de Ctésiphon, en communication avec toutes les réserves de l'empire sassanide, faisait tomber du même coup les deux cités jumelles : Ctésiphon, au contraire, pouvait très bien survivre à la chute de Séleucie. C'était donc Ctésiphon qu'il fallait investir. L'opération était tout indiquée. Pour la concevoir, pas n'était besoin du génie d'un grand général. Seulement l'investissement de Ctésiphon exigeait avant tout le transport de l'armée sur la rive gauche du Tigre. Là gisait la grosse difficulté. Le Tigre, à la hauteur de Bagdad, n'est pas de ces fleuves que l'on puisse passer à gué. L'armée perse rangée en bataille, présentant un front imposant, n'eût guère permis d'ailleurs de prendre pied en groupes détachés sur la rive. Sans sa flottille, jamais Julien n'eût franchi un pareil cours d'eau. Il eut l'heureuse idée, pour faire descendre ses barques, ses radeaux, ses galères, jusqu'au Tigre, d'utiliser

le Nahar-Malka. Ce canal était à demi comblé. L'empereur le fit déblayer, obligea, par une énorme digue, l'Euphrate à sortir de son lit et à prendre ce nouveau chemin. Quand les eaux du fleuve eurent rempli ce qu'Ammien Marcellin appelle le *flumen fossile*, la fosse artificielle allant d'un fleuve à l'autre, il donna le signal à sa flottille. Les onze cents bateaux s'ébranlèrent, et au bout de quelques heures, les habitans consternés de Ctésiphon purent les voir déboucher dans le Tigre en face de leurs remparts.

Quelle masse de travail suppose une telle opération et comme elle nous laisserait incrédules si les Romains ne nous avaient habitués à tous les miracles! C'est à les égaler qu'aspirait l'empereur Napoléon. Ce sont eux qu'il montrait sans cesse en exemple à ses soldats. Avouons que pour atteindre à leur hauteur les grenadiers mêmes de la vieille garde avaient encore beaucoup à faire. Il n'y a d'ailleurs qu'un cri d'admiration chez tous les historiens anciens ou modernes, qu'ils s'appellent Ammien Marcellin, Eutrope, Rufus, Voltaire, Gibbon, Duruy, de Broglie, Lamé, Martha, Maréchal, quand ils en arrivent à nous raconter cet épisode de la mémorable campagne de l'année 363. « Julien, s'écrient-ils d'un commun accord, se montra là un grand capitaine. » Grand capitaine! Il le fut jusqu'au bout, et les fautes que plus tard on lui reprochera ne furent pas des fautes. Nous n'y voyons que les fatalités de ce terrible jeu qu'on a si bien nommé « le jeu de la force et du hasard. »

Ce n'était pas tout que d'avoir jeté son monde sur la rive. Maintenant il fallait livrer bataille. Les Perses tinrent bon pendant douze heures. Ils disputèrent le terrain pied à pied. Refoulés par les légions, ils finirent par se réfugier dans la place. Si les 18,000 hommes laissés sous les ordres de Procope dans la haute Mésopotamie etaient arrivés en ce moment, Ctésiphon tombait probablement, la campagne était terminée, la puissance des Perses ruinée pour longtemps. Procope n'arriva pas. Julien avait-il réellement sujet de se promettre l'appui de ce renfort? Toutes les combinaisons fondées sur la foi d'un lointain secours sont exposées à des déceptions. Il n'est pas de conquérans qui n'aient connu de ces cruels mécomptes. Julien fut ici trompé par la Fortune plus que par ses calculs.

Il lui restait cependant une ressource : celle d'enlever la ville avec les 40,000 hommes qu'il conservait encore, de l'enlever par un coup de main, comme Bonaparte voulut enlever Saint-Jean-d'Acre, comme Alexandre emporta Tyr. Il eut la sagesse, — et je l'en approuve, — de ne pas tenter l'aventure. Un assaut repoussé le perdait sans remède. Il était si éloigné de sa base d'opérations, séparé d'Antioche, de Nisibe même, par de tels déserts! Il espéra

masquer sa retraite en allant battre l'armée de Sapor. Seulement, pour battre Sapor, il fallait que Sapor acceptât la bataille, et ce n'était la coutume ni des Parthes, ni des Perses. La flottille de Julien, une fois sa résolution prise, lui devenait inutile. Les flottilles descendent les fleuves, elles ne les remontent pas, — ou du moins elles ne les remontaient pas quand elles n'avaient pour moteur que des rames.

Ordre est donné de brûler la flottille. On ne conservera que douze petits navires qu'on traînera sur des chariots, pour servir au besoin d'équipage de pont. Onze cents bateaux sont d'un seul coup livrés aux flammes, et l'armée se met en marche. Où va-t-elle? Elle va où la conduit un transfuge, où on lui promet de la mettre en face de Sapor. C'est le pays, maintenant, qui se défend par lui-même : les digues ont été rompues, les moissons incendiées. Si l'on traverse un village, le village est désert. Le vide s'est fait partout. Seuls quelques escadrons ennemis se montrent au loin. On les distingue à l'éclat de leurs armures. Ils observent l'armée romaine et ne se laissent pas approcher. La poursuite serait vaine ; les souffrances, dans ces plaines embrasées, deviennent intolérables. Les légions murmurent. Julien se décide à incliner sa route vers le nord. Dès que le mouvement de retraite est franchement prononcé, les Perses cessent de se tenir à l'écart.

Chaque nuit est marquée par quelque alerte. Des traînards sont enlevés ; l'arrière-garde se voit obligée de prendre à tout instant les armes. Cinq jours s'écoulent ainsi. L'armée, cependant, gagne du terrain et l'ennemi est toujours tenu en respect. On s'est rapproché sensiblement du Tigre. L'infanterie légère, dans ces circonstances critiques, fait merveille. Ce n'est plus avec des escadrons volans que les Perses osent dès ce moment inquiéter la retraite. Ils mettent en ligne leur grosse cavalerie cuirassée, leurs éléphans, dont l'odeur affole les chevaux des Romains. Ils se portent en masse de la tête à la queue de l'armée, qui se serre pour leur opposer une résistance plus compacte. Julien est partout, tantôt à l'avant-garde, tantôt au centre, tantôt à l'arrière-garde. Idole du soldat, il lui donne l'exemple et veut partager ses privations. Les vivres commencent à devenir rares. Qu'on distribue les provisions des officiers! L'empereur, le premier, se contentera d'une écuelle de bouillie. Ce qu'il y a de plus pénible, par ces chaleurs affreuses, c'est de supporter le poids de la cuirasse. Et pourtant la grêle de traits que font pleuvoir les Perses rendrait cette précaution bien utile! Au premier moment de relâche, chacun s'empresse de se défaire de la lourde armure. Les Perses ont été rejetés au loin. L'armée se promet un peu de repos.

Quand le voyageur, aujourd'hui, descend le cours du Tigre; quand il a dépassé, près de Tell-Mandjour, cette masse de ruines considérables dans laquelle les antiquaires se sont crus autorisés à reconnaître les débris d'Opis, un édifice bizarre, sorte de tour de briques, bâtie en hélice, jadis observatoire des califes musulmans, ne tarde pas à frapper ses regards. Le nom du lieu n'a guère changé depuis le temps d'Alexandre. On le nommait alors Samara. Les Turcs le nomment aujourd'hui Soumera. La plaine s'étend des bords fertiles du fleuve jusqu'aux confins du désert, à perte de vue. Cette plaine, c'est la plaine à jamais célèbre de Maranga. L'armée romaine s'y traîne épuisée. Le 26 juin, elle y assoit son camp : elle a besoin de respirer un peu après le terrible assaut qu'elle vient de subir.

Un cri d'alarme s'élève tout à coup à l'arrière-garde. Julien saisit ses armes; on n'obtient pas de lui qu'il revête sa cuirasse. Il court où le danger lui paraît le plus pressant. Sa fidèle infanterie légère s'est attachée à ses pas. Les Perses la connaissent et n'ont pas l'habitude de l'attendre. Combien de fois on a vu le maréchal Bugeaud, — le père Bugeaud, comme l'appelaient les soldats d'Afrique, — marcher ainsi à la tête de ses zouaves!

A la vue de ce groupe intrépide, les Perses ont reculé. Ils ont reculé, mais pour revenir à la charge. L'empereur dédaigne tout, les traits qu'on lui lance, les instances de ses amis. Il s'est jeté au milieu de la mêlée. « Ils fuient, crie-t-il, ils fuient! Suivons-les! Serrons-les de si près qu'ils n'osent plus de longtemps troubler notre retraite! » Ses soldats, alarmés, ont saisi la bride de son cheval : ils veulent l'entraîner de force en arrière. Le danger auquel il s'expose est, de tous les périls, le plus grand qui puisse menacer l'armée. L'empereur résiste. Ce n'est plus le froid philosophe, toujours maître de lui, qui dirige, avec le calme d'un grand capitaine, ses légions; c'est le guerrier enivré du combat, qu'une irrésistible ardeur emporte. Alexandre, aux bords du Granique; Alexandre, dans les champs d'Issus et d'Arbèles, vient de renaître. O poésie de la guerre, que tu peux avoir d'empire sur un jeune cœur! On parle des fautes de Julien. La faute la plus grave, la faute irréparable, Julien, en ce moment, la commet. En s'exposant, il livre à un chétif hasard le sort de son armée. Que de sages paroles j'ai entendues sortir à ce sujet de la bouche de l'illustre vainqueur de Malakof! Le coup est porté. Un javelot perdu a rasé le bras du général en chef, pénétré entre les côtes et est allé se loger dans le foie. Julien porte la main à son côté. Il essaie d'arracher le trait encore pendant de la fatale blessure. Le fer à double tranchant lui entame les doigts. Il lâche le javelot, pousse un cri

et tombe de cheval sans connaissance. On l'entoure, on le relève, on le transporte dans une tente dressée à la hâte. L'armée, avertie, fait halte et reprend son campement pour la nuit. La consternation est dans tous les cœurs.

L'évanouissement de l'empereur fut de courte durée. Dès qu'il a repris ses sens, Julien demande son cheval et ses armes. Quel est le général blessé qui n'a pas eu de ces illusions? Depuis Epaminondas jusqu'à Mac-Mahon, l'ambition du chef couché sur son lit de douleur n'a-t-elle pas toujours été de retourner à la tête de ses troupes? Les troupes, laissez-les! Elles ont déjà vengé leur empereur.

La plaine n'est plus qu'un vaste champ de carnage. Ah! les Perses, cette fois, on les a joints; on leur fait payer cher le sinistre avantage. Cinquante satrapes ont péri, avec une multitude innombrable de soldats. Du côté des Romains, l'aile droite pliait. Le maître des offices, Anatole, la ramène au combat. Anatole est tué. Le préfet Salluste allait partager son sort; des amis dévoués l'arrachent du milieu de la mêlée. Le conseiller de Salluste, Sophore, moins heureux, n'échappera point au trépas. Si les pertes des Perses sont plus grandes, des deux côtés pourtant, les pertes sont sensibles. Comme Alexandre, Julien aura de sanglantes funérailles; seulement, ce sera l'ennemi qui en fera les principaux frais.

Les médecins n'ont pas voulu cacher à l'empereur la gravité de sa blessure. Avant qu'ils eussent parlé, la douleur, la faiblesse produite par l'énorme perte de sang avaient déjà fait comprendre à l'héroïque blessé que le moment était venu de payer l'inévitable tribut à la nature. L'empereur n'avait besoin que d'être fidèle à lui-même pour se préparer à mourir en sage. Nous verrons par le récit que nous a transmis un ami fidèle, que mourir en sage ressemble fort à mourir en chrétien. Toutes les vanités dogmatiques, les songes fastueux des écoles s'évanouissent aisément à l'heure suprême. Il n'y a qu'une manière de bien mourir, c'est de mourir résigné. « C'est un peu tôt peut-être, dit Julien aux amis désolés qui l'entouraient. — Julien avait alors trente et un ans huit mois et vingt jours, — c'est un peu tôt peut-être. — Je m'acquitterai cependant de ma dette en loyal débiteur. Mourir jeune est quelquefois une faveur accordée par les dieux. Ma conscience se reporte avec une égale sérénité aux souvenirs d'humiliation et d'exil, à ceux de grandeur et de pouvoir. La philosophie m'a enseigné la supériorité de l'âme sur le corps; j'ai le ferme espoir d'échanger ma condition présente pour une condition meilleure. Pourquoi donc m'affligerais-je au lieu de me réjouir? » On peut être un triste politique, — Julien le fut à mon avis, — et être un grand cœur.

La faveur que lui faisait le ciel, Julien ne la comprenait pas. En le frappant sur le champ de bataille, en l'arrêtant dans son œuvre insensée, le ciel récompensait ses vertus. Je ne puis partager l'opinion de Voltaire. « Si la carrière de Julien, dit Voltaire, eût été plus longue, il est à présumer que l'empire eût moins chancelé après sa mort. » On voit bien que Voltaire n'avait qu'un médiocre souci des pauvres et des humbles. Sauver l'empire, à son sens, c'eût été le rendre aux patriciens. Le christianisme a fait mieux et il n'a pas encore atteint la limite de ses bienfaits.

« Julien, nous apprend son historiographe, faisait abus de la divination et allait aussi loin que l'empereur Adrien dans cette manie. Il y avait dans son culte plus de superstition que de religion véritable. » Il faut être indulgent pour les superstitieux. Hamlet nous en a fort bien dit la raison. Mieux vaut cent fois le superstitieux que le matérialiste. Julien dut à sa ferme croyance dans l'existence d'un principe supérieur de mourir avec une dignité douce et affable. Jusqu'au dernier moment il s'entretint avec Maxime et avec Priscus, deux philosophes comme lui, de la nature de l'âme et de sa transcendance. La respiration cependant devenait difficile. Julien demanda une coupe d'eau fraîche : il la but et rendit peu après le dernier soupir.

Pas plus qu'Alexandre, le neveu du grand Constantin ne s'était cru en droit de désigner son successeur. La responsabilité lui semblait trop grave à prendre. Ce fut le soldat qui s'en chargea. Il élut un empereur chrétien. Les hécatombes de Julien n'avaient converti personne. Le retour au vieux culte ne pouvait trouver grâce devant ceux qui en secouèrent le joug à travers les supplices. Le Christ fut acclamé par les troupes en même temps que Jovien. Pendant quatre jours, on ne cessa de combattre pour rompre le cercle dans lequel les Perses s'efforçaient d'enfermer l'armée. Enfin, on arrive sur les bords du fleuve. De l'autre côté était la sécurité, — on le croyait du moins, — l'abondance peut-être. Malheureusement la flottille ne se trouvait plus là pour faciliter le passage. Quelques soldats gaulois, des Sarmates, traversèrent le Tigre à la nage. Le gros de l'armée essaya pendant deux jours de fabriquer un pont avec des outres gonflées. Les eaux étaient trop hautes, le courant trop rapide : il fallut y renoncer.

L'ennemi cependant était toujours tenu en échec ; si les provisions n'eussent manqué, jamais on n'eût songé à entrer en composition avec lui. La famine triompha. Le 7 juillet, on ouvrit l'oreille aux propositions des Perses. Les Perses demandaient qu'on leur rendît Nisibe, Singara, toute la portion de leur territoire jadis cédée à Dioclétien. On leur rendit Singara et Nisibe ; on conclut la

paix pour trente ans. On abandonna aux vengeances de Sapor le roi d'Arménie. On eût tout concédé pour avoir le droit de vivre. Satisfaits de leur avantage, les Perses s'éloignèrent, et l'armée put continuer sa route le long du fleuve, cherchant non pas un gué, mais un coude où l'eau fût plus calme. On crut l'avoir trouvé dans le voisinage de Tekrit. Quelques soldats essayèrent alors, comme l'avaient fait plus bas les Gaulois et les Sarmates, de gagner la rive droite du Tigre, à la nage. La plupart se noyèrent ou furent massacrés par les Arabes. L'exemple servit de leçon aux autres et arrêta les plus impatiens. Des claies d'osier, des outres gonflées furent alors rassemblées en assez grand nombre, sur le bord. A un signal donné, un premier convoi partit avec ensemble, coupant le fil de l'eau obliquement. D'autres convois suivirent. Les bateaux que portaient les chariots à la suite de l'armée sur ces entrefaites arrivèrent : on s'empressa de les lancer sur le fleuve. Ils reçurent à leur tour de nombreux passagers. L'empereur s'embarqua un des derniers. En brave soldat qu'il était, il fit jusqu'au dernier instant noblement son devoir.

Le fleuve était franchi ; les privations n'en devenaient pas moins dures. Le pays n'offrait aucune ressource. Il fallut remonter jusqu'à Ur, forteresse ennemie qui porte aujourd'hui le nom de Kal'ah Sherkat, pour obtenir de la pitié des Perses quelques provisions. Enfin, après dix ou douze jours de marche, pendant lesquels les chevaux n'avaient pas même trouvé de l'herbe à brouter, Nisibe apparut. Procope y attendait Julien. Il remit à Jovien les vivres qu'il apportait et qui, livrés plus tôt, auraient épargné une paix humiliante à l'empire.

De Nisibe, qui allait cesser d'être romaine, l'empereur put gagner facilement Antioche et poursuivre avec des troupes fraîches ou reposées son voyage à travers la Cilicie. Il avait proclamé à Antioche le retour de l'empire à la religion chrétienne ; il n'eut pas la satisfaction de renouveler cette cérémonie dans la ville du grand Constantin. Parvenu à Dadastane, ville obscure de la Bithynie, quand, pour l'éveiller, on se présenta sous sa tente, on le trouva mort dans son lit.

Ainsi se termina l'expédition de 363. Le jour n'est peut-être pas très éloigné, — telle est la moralité que je voudrais tirer de ce récit, — où l'on aura peine à comprendre qu'on ait jamais, en un pays traversé par des fleuves, songé à faire la guerre sans flottille.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LE

SOCIALISME D'ÉTAT

DANS

L'EMPIRE ALLEMAND

III[1].

LES PENSIONS AUX INVALIDES ET LES RESCRITS IMPÉRIAUX.

Une troisième partie vient de compléter la trilogie du socialisme d'État dans l'empire allemand. Aux deux lois sur l'assurance des ouvriers contre la maladie et contre les accidens de fabrique a été ajoutée, l'été dernier, une loi nouvelle sur l'assurance obligatoire contre la vieillesse et l'invalidité. Présentée par ses promoteurs comme le couronnement de l'œuvre de réforme destinée à garantir le maintien de la paix sociale, l'institution des rentes à servir par l'État aux travailleurs invalides ne paraît pas cependant pouvoir répondre à son but. Cette institution risque, tout au contraire, de devenir, entre les mains des populations mécontentes, un levier de désordre d'une puissance incalculable. Désormais, en effet, les

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887 et du 15 février 1888.

prolétaires, dont les masses compactes accroissent si rapidement les rangs de la démocratie socialiste en Allemagne, pourront marcher à l'assaut du gouvernement, en réclamant de la caisse publique des subventions plus larges. En tacticiens avisés, les meneurs du parti conduiront leurs électeurs au scrutin par l'appât d'augmentation des pensions que les députés élus devront s'engager à voter. C'est le coin introduit dans l'édifice social actuel et qui menace de le renverser tôt ou tard. Tous les sujets assurés en vertu de la loi ont un intérêt trop évident dans les augmentations en perspective. Quelle ironie du sort déjoue ainsi les prévisions et les calculs de l'homme réputé être le plus grand diplomate de notre époque, fort de l'ascendant que donnent des succès inouïs, mais engagé dans une entreprise redoutable, en s'appuyant sur un jeune souverain inexpérimenté, sur une bureaucratie trop docile, sur une majorité parlementaire prête à toutes les complaisances! La majorité gouvernementale qui a porté le socialisme d'État en Allemagne à son degré le plus intense, il est vrai, se trouve déjà renversée. Conformément à nos prévisions, la création des rentes à servir par l'État aux invalides du travail a été suivie d'une formidable recrudescence des voix socialistes, lors des élections du 20 février dernier pour le renouvellement du Reichstag. Bien plus, les progrès du socialisme inquiètent le gouvernement impérial à tel point que Guillaume II convoque ou invite les gouvernemens européens à une conférence internationale pour aviser aux moyens de donner satisfaction aux revendications des ouvriers excités par les chefs de la démocratie socialiste.

I.

Ce n'est pas le fait même de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse qui rend cette institution si dangereuse pour l'avenir. On pouvait organiser le service des pensions aux vieillards et aux invalides sans aucun risque, comme les caisses de malades et les corporations professionnelles obligatoires (1) pour indemniser les victimes des accidens du travail. Le point critique de l'institution nouvelle se trouve dans l'engagement pris par l'État de se charger du service des rentes, avec des subventions de l'empire, comme d'un service à lui propre. Déjà le simple fait de l'insuffisance des rentes, telles que la loi en a provisoirement fixé le montant, pour assurer aux sujets pensionnés une existence convenable, amènera ceux-ci à demander des augmentations. Ces augmentations pouvant

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 février 1888, l'étude sur les assurances ouvrières et la loi de répression.

être fournies par la caisse de l'empire à la suite d'un simple vote du Reichstag, les démocrates socialistes entraîneront naturellement la masse des électeurs, en exigeant des députés la promesse de pensions plus élevées au compte de l'État. Si le gouvernement impérial résiste à ces exigences, nous verrons s'ouvrir entre lui et les représentans des ouvriers une ère de conflits auxquels la nation allemande n'a rien à gagner. Au lieu d'assurer la paix sociale, l'institution qu'une politique autoritaire et exclusive attendait pour l'affermissement de l'empire deviendra fatalement un brandon de discorde.

Une entente était possible pour établir le service des pensions aux ouvriers invalides, de manière à compléter l'œuvre des secours aux malades et des indemnités en cas d'accident, afin de garantir les familles sans ressource contre la misère imméritée. Il suffisait de renoncer au principe de la subvention de l'État, en laissant l'administration des caisses de retraite obligatoires aux intéressés directs, patrons et ouvriers, chargés d'en supporter tous les frais. L'assurance contre la maladie et contre les accidens a été organisée ainsi et fonctionne bien, comme nous l'avons montré ici même. A l'origine, le prince de Bismarck voulait inaugurer son régime de socialisme d'État en faisant également de l'assurance contre les accidens un office de l'empire, subventionné par lui. Pourtant, la majorité du Reichstag d'alors repoussa le principe de la subvention, et le chancelier consentit à modifier le premier projet, renvoyé au gouvernement à deux reprises pour subir des remaniemens complets. Tout autrement pour le projet sur l'assurance contre l'invalidité : celui-ci a dû être voté dans le cours d'une seule session, sans préparation suffisante. Non-seulement le prince de Bismarck a tenu à imposer la *subvention* de l'État et à faire de la caisse des retraites une institution de l'empire, mais il a encore combattu de toutes ses forces le renvoi du projet de loi à une autre session pour y introduire des correctifs. Ajourner l'adoption, c'était enterrer l'affaire, car, disait le chancelier, « qui vous affirme que, dans un an, nous pourrons nous occuper de cette question, pour laquelle Dieu nous accorde encore en ce moment le loisir nécessaire? »

Le message de l'empereur Guillaume Ier, adressé au Reichstag le 17 novembre 1881, s'exprime, sur le but de la législation sociale allemande, en ces termes : « La guérison des maux sociaux ne doit pas être cherchée seulement dans la répression de la propagande socialiste, mais aussi dans l'amélioration réelle de la condition des ouvriers. Nous considérons comme notre devoir impérial de recommander au Reichstag de prendre cette obligation à cœur, et nous apprécierons avec d'autant plus de satisfaction tous les succès par lesquels Dieu a visiblement béni notre règne, si nous pouvons jamais

réussir à emporter la conviction de laisser à la patrie des garanties nouvelles et durables de sa paix intérieure, et aux nécessiteux une garantie plus large de l'assistance à laquelle ils ont droit... Trouver les voies et moyens de cette assistance est une tâche difficile, mais la plus élevée aussi pour toute société qui s'appuie sur les fondemens moraux de la vie chrétienne. Un accord plus intime entre les forces de cette vie et leur union sous la protection et l'appui de l'État rendront possible, nous l'espérons, l'exécution de toutes les mesures pour lesquelles la puissance de l'État ne suffirait pas à elle seule. » Avant ce message, le prince de Bismarck avait développé les mêmes principes, dans son discours du 2 avril, lors de la présentation du premier projet de loi sur l'assurance contre les accidens, avec subvention de l'empire. Plus récemment, à la séance du 29 mars 1889, au Reichstag, le chancelier a réclamé pour lui-même la paternité et la première initiative de toute la politique sociale, qu'il a représentée comme une nécessité de gouvernement pour enrayer les progrès de la démocratie socialiste. « Il m'est permis de revendiquer la première initiative de toute la politique sociale, s'est-il écrié aux applaudissemens de la majorité du parlement d'alors, y compris le dernier terme, qui nous occupe encore maintenant. J'ai réussi à éveiller, pour cette œuvre, la sollicitude du défunt empereur Guillaume. »

Ainsi le vrai promoteur du socialisme d'État en Allemagne est le prince de Bismarck, qui a également mis aux mains de la nation unifiée l'arme dangereuse du suffrage universel pour la réalisation de ses vues politiques. Aujourd'hui, le gouvernement de l'empire donnerait déjà beaucoup pour être débarrassé de cet appareil niveleur de la démocratie. Les rentes sur l'État, promises comme pension de retraite à tout le monde des prolétaires électeurs, pour étendre l'action de l'assistance publique, ménagent à l'Allemagne bien d'autres difficultés. C'est, en réalité, comme une extension de l'assistance publique que le gouvernement allemand nous a présenté les différentes mesures relatives aux assurances ouvrières. Voici longtemps que l'assistance, l'obligation pour l'État de venir en aide à tous ses sujets dans le besoin, figure sur les tables du droit public en Prusse. Le titre XIX de l'*Allgemeine Landrecht* proclame le droit à l'assistance, en obligeant l'État de garantir la nourriture et l'entretien de tous les sujets qui ne peuvent se suffire ou qui manquent des ressources nécessaires. Pourtant, avant l'établissement de l'unité nationale, chaque État allemand avait, sur ce point, sa législation particulière, avec des différences considérables d'un pays à l'autre. Aucun ne se souciait d'entretenir les pauvres du pays voisin demeurant sur son territoire. Loin de favoriser les déplacemens, les conventions négociées autrefois entre les diffé-

rens États s'appliquaient à rendre les changemens de domicile plus difficiles. Malgré la communauté d'origine, de langage et de mœurs, un habitant d'un pays allemand ne pouvait à son gré transférer son domicile dans un autre pays allemand, en dehors du territoire natal. Subordonné au bon plaisir du souverain, le changement n'était pas libre, à cause des charges imposées à l'assistance publique par l'admission de sujets sans ressources. Un Saxon, établi en Prusse, n'acquérait pas par le fait les droits d'un sujet prussien, pas plus qu'un Prussien allant demeurer en Saxe ne jouissait, sans autre formalité, des droits d'un sujet saxon.

La raison politique a amené les promoteurs de l'unité nationale à effacer les différences territoriales et à remplacer les droits d'usage locaux par une législation commune à l'Allemagne entière, pour l'assistance ordinaire comme pour les assurances ouvrières. En l'espace de moins de quatre années, depuis la formation de la confédération de l'Allemagne du Nord jusqu'à la guerre de France, le gouvernement prussien a imposé tout d'abord à ses confédérés, dans cet esprit unitaire, comme préludes de la reconstitution de l'empire : la loi du 12 octobre 1867 sur les passeports ; la loi du 1er novembre 1867 sur la liberté de domicile ; la loi du 4 mai 1868 pour l'abolition des mesures de police entravant le mariage ; la loi du 21 juin 1869 sur le code industriel ; la loi du 3 juillet 1869 sur l'égalité civile de différentes confessions religieuses ; la loi du 1er juin 1870 sur la perte et l'acquisition de la nationalité ; enfin, la loi du 6 juin 1870 sur le domicile de secours. A quelques faibles exceptions près, ces lois successives ont été étendues à tout le ressort de l'empire et se retrouvent en partie dans les dispositions de la constitution proclamée le 16 avril 1871. Quant aux lois ouvrières votées par le Reichstag depuis la proclamation de cette constitution, elles n'admettent aucune exception pour un district quelconque de l'Allemagne.

Secours assurés à tous les sujets de l'empire dans le besoin ; intervention du district administratif, où le besoin se manifeste, pour le paiement des secours quand l'indigent n'a pas de domicile fixe, tels sont les principes essentiels de l'assistance publique en Allemagne, complétés maintenant par les institutions d'assurances. C'est là le droit écrit, la doctrine exprimée par la loi en vigueur, suivant laquelle aucun citoyen allemand ne doit manquer du nécessaire, lorsque les ressources personnelles ou celles de sa famille lui font défaut. Dans la pratique, malheureusement, les mesures stipulées pour l'exécution de la loi ne répondent pas à ces obligations ou restent tout au moins insuffisantes. L'idée unitaire a bien triomphé des résistances des petits états par la transformation du droit prussien en une loi d'empire. En faisant abstraction de ce

succès politique, nous pouvons nous demander quels avantages les nécessiteux en retirent. Pour secourir les gens dans le besoin, ce qui importe avant tout, c'est d'avoir les ressources indispensables. Or, la loi sur le domicile de secours, après avoir établi des distinctions ingénieuses entre les cas où les secours seront à la charge de la commune ou du district, de l'union d'assistance locale ou de l'union régionale, reste muette sur les moyens de procurer les ressources voulues pour satisfaire aux obligations des différentes corporations. La loi d'empire abandonne ce soin à la législation des états particuliers pour l'assistance ordinaire. Pour les nouvelles institutions d'assurances en faveur des ouvriers, pour le paiement des rentes aux invalides du travail tout particulièrement, nous avons la promesse d'une subvention de l'État et les primes à acquitter par les assurés. Aux yeux de ses promoteurs, l'institution des caisses de retraite subventionnées et administrées par l'État doit diminuer considérablement les charges de l'assistance publique pour les communes et les districts.

II.

Que l'assurance contre l'invalidité diminue dans une mesure considérable les charges de l'assistance ordinaire, rien ne le prouve. L'expérience des caisses de secours des associations de mineurs, qui accordent des pensions de retraite à leurs sociétaires invalides, n'attribue pas un grand effet à ces pensions pour l'allègement des dépenses de l'assistance dans les communes. Suivant les termes de son premier article, la loi nouvelle dit : « Sont assurés, conformément aux dispositions de cette loi, à partir de la seizième année d'âge : les personnes occupées, contre salaire ou traitement, comme ouvriers, aides, compagnons de métier, apprentis ou domestiques; les employés d'exploitation, ainsi que les commis et apprentis de commerce qui touchent un salaire ou un traitement ne dépassant pas 2,000 marcs par année. » De plus, en vertu de l'article 2 : « Par décision du conseil fédéral, l'obligation de l'assurance stipulée à l'article 1er pour des professions déterminées peut être étendue aux entrepreneurs d'exploitations qui n'occupent pas régulièrement au moins un ouvrier salarié, ainsi qu'aux industriels ou artisans établis à leur compte, sans égard au nombre des ouvriers salariés qu'ils emploient, occupés dans leurs propres ateliers à fabriquer ou à travailler des produits industriels sur commande et pour compte d'autres fabricans. » L'assurance donne droit à une rente d'invalidité ou de vieillesse proportionnée aux contributions des assurés, payable en termes mensuels par l'administration des postes de l'empire.

Composée de cent soixante-deux articles, la loi sur l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse paraît très compliquée de prime abord. Une étude approfondie est nécessaire pour la bien comprendre, car la clarté n'est pas la qualité maîtresse des législateurs allemands. Voulant tout prévoir, tout régler à l'avance, les rédacteurs de ces textes, aux phrases sans fin, ne doivent pas être sûrs d'avoir toujours saisi eux-mêmes le sens précis de leurs intentions. La multiplicité des détails d'exécution laisse difficilement dégager les principes. Tout observateur réfléchi demeure également frappé de l'insuffisance des données statistiques indispensables pour assurer l'application de la loi sans secousses, sans mécomptes, sans remaniemens fréquens. Quoi qu'en puissent dire les patrons officiels de cette œuvre, on se trouve en présence de mesures arrêtées avec trop de précipitation, qui manquent de la cohésion voulue pour un édifice appelé à durer. Avec des conséquences beaucoup plus graves que l'assurance contre la maladie et contre les accidens du travail, l'assurance contre l'invalidité, telle qu'elle est réglée par la loi du 22 juin 1889, ne présente pas le caractère d'une institution viable, comme les deux services qu'elle doit compléter, et dont l'application pratique atteste la vitalité.

Suivant les termes de la loi, « a droit à une rente d'invalidité, à n'importe quel âge, tout assuré atteint d'une incapacité permanente de travail. L'incapacité résultant d'un accident ne donne droit, sous réserve des dispositions de l'article 76, à une rente d'invalidité qu'autant que la rente n'est pas due déjà en vertu des dispositions des lois d'empire sur l'assurance contre les accidens. » On admet l'incapacité de travail quand l'assuré, en raison de son état de santé, ne gagne plus, par un travail répondant à ses forces, un salaire équivalant au sixième du montant d'après lequel ont été fixées ses contributions à la caisse d'assurance pendant les cinq dernières années de participation. De son côté, « la rente de vieillesse est donnée, sans preuve de l'incapacité de travail, à l'assuré qui atteint l'âge de soixante-dix ans révolus, à condition d'avoir payé ses primes ou ses cotisations pendant trente années au moins. Les rentes de vieillesse varient de 106 marcs (133 fr.) dans la première classe jusqu'à 190 marcs (238 fr.) dans la classe la plus élevée. Les rentes d'invalidité atteignent 115 marcs (143 fr.) au moins et 293 marcs (367 fr.) au plus, après trente ans de participation, suivant les classes de salaires dans lesquelles les assurés sont inscrits pour le paiement des contributions. Ces classes sont au nombre de quatre, depuis un salaire annuel moyen de 300 marcs jusqu'à 850 marcs et plus par année. La caisse de l'État contribue à chaque pension, une fois liquidée, par une subvention annuelle de 50 marcs au compte de l'empire. Quand un assuré a payé ses

contributions dans plusieurs classes différentes, il lui en est tenu compte. De même, si les versemens ont été continués pendant plus de trente années. Dans l'un et l'autre cas, le sujet assuré admis à toucher la rente de vieillesse a le droit de faire liquider sa pension d'après la taxe des classes les plus élevées où il a figuré pendant cette période. S'agit-il de régler la pension des invalides, le compte de liquidation comprend, outre la subvention de 50 marcs fournie par l'État, une taxe fixe de 60 marcs, un supplément de 2 à 13 pfennigs par semaine de contribution, suivant la classe de salaire, jusqu'au maximum de 1,410 semaines.

Ce maximum de 1,410 semaines de contributions à porter en compte pour la fixation des rentes répond à trente années de participation à l'assurance, l'année contributive étant comptée à 47 semaines au lieu de 52, afin de faire la part des chômages pour cause de maladie ou autre. Les primes d'assurance ou les cotisations des assurés ont été fixées de 14 à 30 pfennigs par semaine, soit 8,22 à 17,62 francs par an, suivant la classe, pour une première période de dix années. Si, au bout de ce temps, la recette est insuffisante pour balancer les charges, on augmentera les cotisations, payables, dans tous les cas, moitié par les patrons, moitié par les ouvriers. Bien plus, l'article 98 de la loi autorise les offices d'assurance à prélever dans leur ressort particulier, sauf approbation de l'office central de l'empire, d'autres cotisations que celles déterminées ci-dessus. Cela afin d'éviter les déficits et de suffire aux frais d'administration, aux versemens pour le fonds de réserve, aux dépenses pour les paiemens remboursables, en sus des capitaux placés pour le service des rentes pendant la période en cours. Les assurés ainsi ne savent pas au juste quelles charges l'assurance contre l'invalidité et les pensions de retraite leur imposent. Pareilles incertitudes sont bien regrettables. Très probablement les frais d'administration dépasseront les prévisions indiquées dans l'*Exposé des motifs* du projet officiel. D'après l'article 21 de la loi, le fonds de réserve doit s'élever, à la fin de la première période décennale, au cinquième de la valeur capitalisée des rentes à servir par l'office d'assurance pendant cette période. Quant aux paiemens remboursables, ils comprennent la moitié des contributions reçues pour les femmes qui sortent de l'assurance après cinq années au moins de participation par suite de mariage ou pour tout autre motif. De même dans le cas où un ouvrier marié, assuré pendant cinq années, meurt sans avoir joui d'une rente, sa veuve ou ses enfans légitimes ont droit à la restitution de la moitié des versemens effectués en son nom.

Tandis que le paiement des rentes doit se faire par l'intermédiaire de l'administration des postes, servant de banquier comme dans l'assurance contre les accidens, les patrons sont chargés du

paiement des cotisations hebdomadaires au moyen de marques collées sur une carte-quittance. Il suffit, pour toucher les pensions, de présenter au bureau de poste du ressort où l'assuré pensionné a son domicile, le mandat délivré par l'office d'assurance. Le bureau de poste fait le paiement au porteur sur la présentation d'un certificat de légitimité, *Berechtigungsausweis*. En cas de changement de domicile, l'ayant-droit obtient, sur sa demande, du bureau qui a fixé la rente, une autorisation pour toucher sa pension dans le ressort de sa nouvelle résidence. Toutes les avances de l'administration des postes se remboursent, suivant le procédé en vigueur pour les syndicats professionnels d'assurance contre les accidens du travail, après un décompte annuel fourni aux offices d'assurance. Jusqu'à présent, le service des rentes par l'administration des postes pour les syndicats professionnels n'a soulevé aucune difficulté. En ce qui concerne le versement des contributions pour les assurés, les marques représentant les primes hebdomadaires, pareilles à des timbres-poste, doivent être collées sur des cartes-quittances au nom des assurés. Émises par les offices d'assurance, ces marques portent l'indication de leur valeur avec une couleur différente pour les diverses classes de salaires. L'office central de l'empire à Berlin détermine leurs signes distinctifs et la durée de leur validité.

Primitivement, le gouvernement avait proposé, au lieu des cartes-quittances annuelles, l'emploi de livrets pour recevoir les marques. La commission du Reichstag, chargée de l'examen du projet de loi, décida de remplacer les livrets par les cartes annuelles, parce que le code industriel allemand interdit les livrets d'ouvriers. Les députés socialistes n'en combattirent pas moins avec violence l'emploi des cartes, qu'ils désignaient comme des livrets déguisés donnant la chronique des déplacemens des ouvriers et permettant aux patrons de suivre ceux-ci dans leurs pérégrinations. Un de ces députés demanda, en place des cartes-quittances, d'ouvrir à l'office d'assurance un compte au nom de chaque assuré. Or, le nombre des offices d'assurance pour toutes les provinces de l'empire allemand ne dépassera pas une trentaine pour environ 12 millions de sujets assurés, ce qui donne en moyenne 400,000 assurés pour chaque office. A raison de livres contenant 500 folios, il faudrait ainsi 800 livres de comptes, tout au moins par office régional, ce qui exigerait un travail énorme. L'ouverture d'un compte particulier à chaque sujet assuré n'était donc pas praticable. On se décida pour la carte-quittance, valable, dans la règle, pour une année, mais renouvelable avant ce terme au gré de l'assuré. Aucune inscription sur les services de l'assuré n'est tolérée sur les cartes; les patrons ne peuvent y appliquer aucun signe de nature à porter préjudice aux ouvriers titulaires. C'est le gouvernement particu-

lier de chaque pays qui détermine les localités pour l'émission et l'échange des cartes-quittances. Les bureaux chargés de cette opération constatent, au moment de l'échange, la valeur des marques collées sur les cartes à remplacer, afin de reconnaître combien de semaines de contribution sont à porter au profit du titulaire dans les différentes classes de salaire. En même temps, il faut indiquer la durée des maladies et du service militaire dont le porteur peut justifier. Celui-ci reçoit un certificat qui reproduit les totaux résultant de l'examen de la carte précédente arrivée à terme. Une carte-quittance devient nulle, si elle n'a pas été échangée dans un délai de trois ans. Les cartes perdues ou détruites sont remplacées par des cartes nouvelles où s'inscrit le montant des versemens déjà effectués. Pour que l'inscription soit valable, le titulaire doit prouver que le montant spécifié a été versé réellement. A défaut de preuves suffisantes, la perte de la carte-quittance entraîne l'abandon des droits de l'assuré au règlement de la part de rentes correspondant au montant des quittances perdues.

Les cartes-quittances échangées contre des cartes nouvelles doivent être transmises par l'office régional du ressort où l'assuré demeure actuellement à l'office d'où vient la première inscription et dont elles portent le nom en tête. Un chef d'établissement ne peut conserver chez lui les cartes de ses ouvriers sans le consentement de ceux-ci. Si la retenue a lieu contre la volonté des assurés, les autorités communales doivent en ordonner la restitution. En revanche, le patron est autorisé à retenir sur le salaire des ouvriers la moitié du prix des marques collées sur la carte-quittance pour la prime d'assurance. Quand les ouvriers assurés ne travaillent pas d'une manière permanente chez le même patron, les statuts de l'office d'assurance de leur ressort, ou bien encore une décision du conseil fédéral, peuvent les autoriser à appliquer les marques sur la carte au lieu du patron. Alors les ouvriers demandent aux différens patrons, qui les emploient successivement, le remboursement de la moitié du prix des marques. Si l'assuré travaille pour le compte d'autrui seulement un jour ou deux par semaine, il supporte seul la charge de l'assurance pendant les autres jours où il reste à son compte. Une disposition de la loi qui soulèvera inévitablement des contestations fréquentes, c'est l'obligation, imposée au patron qui emploie un ouvrier le lundi, de fournir la marque de cotisation pour la semaine entière, sauf à se faire rembourser la part de prime fournie pour les autres jours. D'autres prescriptions encore, soumises au consentement du gouvernement des États particuliers, peuvent conférer à l'administration des caisses de malades ou aux autorités communales le recouvrement des contributions des sociétaires de ces caisses ou des habitans de la com-

mune. Alors les mêmes administrations peuvent être chargées aussi de la remise et de l'échange des cartes-quittances périmées au nom des assurés.

Plus on considère de près les détails d'application, plus se manifeste la complication de l'œuvre. Les difficultés se multiplient dans le cas où les ouvriers assurés travaillent à façon, comme dans les exploitations forestières ou pour la culture des vignes à forfait, sans temps bien déterminé pour la durée du travail. Ailleurs encore, dans les contrées agricoles ou pour les domestiques, où le travail se rétribue en nature, il faudra également évaluer le montant des salaires d'après le prix variable des objets, pour la fixation des primes d'assurance. Que des contestations fréquentes surgiront à propos de ces évaluations, cela ne laisse point de doute. Aux autorités communales incombe la tâche souvent difficile de régler les différends. Ils ne manqueront pas d'occupation, nos maires de villages, pas moins que ceux des centres industriels ! Beaucoup d'entre eux abandonneront leurs fonctions honorifiques pour faire place à des maires de carrière, rétribués à la charge des communes et dont le corps des sous-officiers de l'armée assure le recrutement. Quelle aubaine pour l'administration militaire, qui trouve ainsi de nouvelles positions pour ses sous-officiers mis à la retraite ou en disponibilité !

A propos des fournitures en nature, l'article 13 de la loi stipule que, dans les localités où les ouvriers agricoles et forestiers sont payés sous cette forme, ils recevront également leur rente en nature, au lieu d'argent, jusqu'à concurrence des deux tiers. Dans ce cas, « la valeur des fournitures en nature se calcule d'après la moyenne des prix et ceux-ci sont fixés par l'autorité administrative supérieure. » Suivant le même article : « Les personnes se livrant à l'ivrognerie habituelle et contre lesquelles les autorités compétentes ont pris la mesure d'interdire aux débits publics de leur délivrer des boissons spiritueuses, toucheront leur rente entière en nature dans la commune où cette mesure est en vigueur. » Là, le droit à la rente du sujet pensionné passe à la commune pour le montant représenté par les fournitures en nature, quitte à la commune de faire ces fournitures à l'ayant-droit. Sous ce régime paternel de l'État-Providence, arrivé au point d'empêcher les ivrognes pensionnés de boire leurs rentes au cabaret, les bonnes mœurs doivent être assurées d'un éclatant renouveau.

Pour l'organisation de l'institution, la loi ordonne la création d'offices d'assurance régionaux embrassant, soit le ressort d'une province dans les grands pays comme la Prusse et la Bavière, soit un pays entier comme l'Alsace-Lorraine ou le duché de Baden, soit plusieurs pays réunis pour les petits états voisins. Sont assurées

dans l'office régional toutes les personnes, soumises à l'assurance obligatoire, dont le domicile se trouve dans le ressort de cet office. Le gouvernement des états particuliers fixe le siège des offices d'assurance, sauf approbation du conseil fédéral pour la délimitation des ressorts. L'office régional « peut sous son nom acquérir des droits, contracter des obligations et ester en justice. » L'administration des affaires de chaque office est confiée à un comité directeur, dont les membres sont fonctionnaires de l'état, nommés par le gouvernement du pays et rétribués aux frais de l'office. A côté du comité directeur, *vorstand*, il y a un conseil d'administration, *ausschuss*, composé de représentans des patrons et de représentans des ouvriers, en nombre égal, cinq au moins, élus par les conseils d'administration des caisses de malades établies dans le ressort. L'élection des représentans des patrons et celle des représentans des ouvriers se font séparément, d'après un règlement émis par le gouvernement du pays. Leurs fonctions durent cinq ans, et chaque membre du conseil a deux suppléans. De plus, les statuts des offices d'assurance peuvent prescrire, outre le conseil d'administration, l'institution d'un conseil de surveillance, chargé de surveiller la gestion de la direction, quand les ouvriers assurés et les patrons ne sont pas représentés dans le comité directeur. Le conseil de surveillance a le droit de demander la convocation du conseil d'administration chaque fois qu'il en reconnaît l'opportunité. Ce n'est pas tout. Pour sauvegarder les intérêts de l'empire et ceux des autres offices d'assurance, les gouvernemens des états particuliers instituent ou délèguent auprès de chaque office régional un commissaire, *staatskommissar*, agréé par le chancelier de l'empire. Le commissaire d'état a le droit d'assister, avec voix consultative, aux délibérations de tous les organes de l'office d'assurance, ainsi qu'aux débats devant les tribunaux d'arbitrage. Ces tribunaux d'arbitrage, établis dans le ressort de chaque office régional, se composent d'un président inamovible et d'assesseurs, au nombre de deux au moins pris dans la classe des patrons et autant parmi les ouvriers assurés. Ils jugent les litiges, les différends entre le comité directeur et les assurés touchant la fixation des rentes. Le président du tribunal est un fonctionnaire de l'administration judiciaire, étranger à l'office d'assurance, afin de présenter plus de garantie d'impartialité. A part les fonctionnaires de la direction, nommés par le gouvernement, les membres des différens conseils d'administration et de surveillance, ainsi que les assesseurs des tribunaux d'arbitrage, ne touchent aucun traitement et peuvent obtenir tout au plus le remboursement de leurs frais au service de l'institution. Quiconque est élu représentant des ouvriers

ou des patrons dans l'un ou l'autre conseil est tenu d'accepter et de remplir consciencieusement ces fonctions honorifiques.

Ainsi le travail courant des offices d'assurance est fait par des fonctionnaires de l'état rétribués et un comité de direction, assistés et contrôlés par les délégués des contribuables, élus en nombre égal parmi les ouvriers assurés et les chefs d'établissemens, afin de sauvegarder les intérêts de chacun. Au-dessus des offices régionaux s'étend la juridiction de l'office impérial des assurances, *Reichsversicherungsamt*, dont le siège est à Berlin. Chargé de veiller à l'observation des prescriptions légales et statutaires, cet office central décide en dernier ressort sur toutes les questions touchant les assurances ouvrières. Il statue, « sous réserve des droits des tiers, sur les litiges relatifs aux droits et aux obligations des différens organes des offices d'assurance, ainsi que des membres de ces organes, sur l'interprétation des règlemens et sur la validité des élections. » Au lieu des offices régionaux autonomes des états particuliers, le prince de Bismarck et les partisans de la centralisation auraient certainement préféré une institution unique, dépendant directement de l'empire, sans ingérence des états particuliers, susceptible de réunir sous une administration commune l'assurance contre l'invalidité, contre les accidens et contre la maladie. Mais la résistance des états particuliers mettait en doute le succès de l'idée unitaire, centralisatrice à l'excès, au point de compromettre l'œuvre de réforme sociale entreprise par le chancelier, s'il persistait à vouloir imposer une organisation propre à l'empire. Remarquons aussi que, malgré des affinités et des points de contact entre les trois services essentiels de la prévoyance, ceux-ci représentent pourtant dans certains cas des intérêts distincts et même opposés. Par exemple, quand il s'agit de décider si des assurés, souvent malades, sont à traiter comme invalides, les administrateurs des caisses de malades et des caisses de retraite peuvent être portés à se renvoyer réciproquement les sujets à secourir, sans arriver à une entente. Les caisses de malades et les syndicats professionnels pour l'assurance contre les accidens fonctionnent convenablement d'ailleurs, avec leur organisation actuelle. Rien ne prouve que la réunion des institutions d'assurance contre les accidens et contre la maladie avec l'assurance contre l'invalidité sous une administration unique, au compte de l'empire, donnerait des résultats meilleurs.

La procédure à suivre pour obtenir la rente d'invalidité ou de vieillesse est exposée au titre IV de la loi. L'ayant-droit adresse sa demande à l'autorité administrative inférieure, c'est-à-dire au maire de la commune où il a son domicile. A la demande doivent être joints la dernière carte-quittance et les autres titres. S'il s'agit

d'une rente d'invalidité, le maire de la commune consulte les hommes de confiance compétens pour la localité et prend l'avis de l'administration de la caisse des malades, à laquelle appartient le requérant. Ces informations sont ensuite transmises avec la demande à l'office d'assurance à laquelle les dernières cotisations de l'assuré ont été versées, d'après la carte-quittance. Après examen de la demande et revision des cartes-quittance antérieures pour la vérification des comptes de versemens par la direction de l'office d'assurance, le montant de la rente est fixé immédiatement, si la demande est reconnue fondée. Dans le cas où les documens de vérification paraissent insuffisans, il faut procéder à un supplément d'enquête, avant de formuler une décision. Aussitôt la décision arrêtée et le bien-fondé de la demande reconnu par le comité directeur de l'office régional, l'ayant-droit reçoit un certificat indiquant le montant de la rente à toucher au bureau de poste de son domicile. Un avis du comité directeur informe le bureau de calcul de l'office impérial de Berlin des nouvelles rentes à payer, afin d'en régler la répartition entre l'empire et les offices régionaux où les assurés pensionnés ont versé leurs primes d'assurance.

Soit qu'il s'agisse de rentes d'invalidité, soit de rente de vieillesse, l'empire contribue à chaque pension par une subvention fixe. Cette subvention s'élève à 50 marcs; tandis que la part des offices d'assurance augmente en proportion des contributions ou des primes versées par les assurés. Les fonds perçus par les offices régionaux doivent être placés en titres de la dette de l'empire ou des dettes des états particuliers, des provinces, des cercles ou des communes autorisés légalement à contracter des emprunts, comme pour les fonds de réserve des caisses de malades et les capitaux des syndicats professionnels contre les accidens. Dans l'exposé des motifs de la loi, le gouvernement allemand estime que tous les capitaux des caisses de retraite produiront 3,5 pour 100 d'intérêt annuel. Du moins le taux des primes pour assurer le service des rentes de vieillesse et d'invalidité a été calculé sur cette base. Or, aucun gouvernement, si puissant qu'il soit, ne se trouve en état de garantir un taux d'intérêt de 3,5 pour 100 pour des sommes aussi énormes, sans exposer les contribuables à de lourdes charges. N'oublions pas que l'exposé des motifs de la loi nouvelle évalue à plus de 80 millions de marcs le montant annuel des primes à payer pour l'assurance contre l'invalidité, en sorte que le capital à placer par les offices régionaux atteindra 2,314 millions de marcs ou près de 3 milliards de francs, au bout de quatre-vingts ans, même en ne tenant pas compte de l'augmentation de la population. Ce n'est pas tout à fait l'équivalent des dépôts dans les caisses d'épargnes en ce moment, dépôts que le *Reichsanzeiger* porte à

2,672,697,693 marcs à la fin de l'année de 1888, pour l'ensemble des états confédérés de l'empire allemand. Le premier milliard de placemens pour l'assurance doit être atteint au bout de dix-sept ans, avec un effectif de 11,018,000 personnes assurées payant ensemble 80,216,000 marcs de cotisations annuelles. Quant au montant des rentes à payer aux invalides pensionnés, les auteurs du mémoire sur les charges de l'assurance, joint au projet de loi distribué au Reichstag, le portent à 7 millions pour la première année, avec un montant annuel de 238 millions dans quatre-vingts ans, quand l'institution fonctionnera en plein. Alors le nombre des invalides pensionnés s'élèverait, d'après les mêmes évaluations officielles, à 1,251,000 environ, à raison de 113 invalides sur 1,000 assurés en activité.

Toutes ces évaluations, il faut le dire, reposent sur des calculs approximatifs et des données hypothétiques. Suivant toute probabilité, le taux des salaires individuels ira en augmentant, de même que la population continuera à s'accroître, tandis que le pouvoir de l'argent ira diminuant. Qui peut affirmer aussi que la proportion de 113 invalides à pensionner sur 100 assurés en activité ne sera pas dépassée lorsque la loi produira tout son effet? Ne faut-il pas présumer au contraire que beaucoup d'assurés cèderont à la tentation de se faire déclarer invalides prématurément, parce que, dans le cas d'invalidité à soixante-cinq ans, ils auront droit à une rente de moitié supérieure au montant de la pension de vieillesse à soixante-dix ans? Si la proportion des invalides dépasse les prévisions, une élévation des charges devient inévitable, surtout si les capitaux placés donnent un rendement inférieur par suite de la baisse du taux de l'intérêt. Au siècle dernier, les caisses de retraite en Allemagne adoptaient la base de 3 pour 100 seulement pour l'intérêt des capitaux placés dans la fixation des pensions. L'organisation de l'institution nouvelle admet un revenu de 3, 5 pour ces placemens à venir. Baser sur ce taux les obligations de l'assurance contre l'invalidité, en présence de l'accroissement des capitaux disponibles, sous l'effet de l'épargne, c'est exposer à de grands risques le service régulier des pensions. Aujourd'hui, les déposans aux caisses d'épargne allemandes obtiennent à peine 3 pour 100 d'intérêt sur leurs dépôts. En Alsace-Lorraine, les titres de rente sur l'état à 3 pour 100 sont cotés dès maintenant 98 et ne tarderont pas à arriver au pair, dépassé déjà par les Consolidés anglais. En Angleterre, le taux de l'intérêt est descendu à 3 pour 100 sous le règne de George II, pour les placemens sûrs, contre 2 pour 100 en Hollande, du temps de Louis XIV. Sous les guerres du premier empire, selon Stuart Mill, sans l'émigration des capitaux européens en Amérique, sans l'expansion du commerce international à la suite

des chemins de fer et des téléphones électriques, le taux de l'intérêt serait descendu à 1 pour 100 dans les pays d'outre-Manche. M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son *Essai sur la répartition des richesses,* a démontré la baisse graduelle du taux de l'intérêt par suite de l'accumulation de capitaux disponibles. A moins de guerres destructives, l'épargne, de plus en plus abondante, aura abaissé à 3 pour 100 le revenu des placemens sûrs vers la fin du siècle actuel. Un taux plus élevé est inadmissible pour l'institution de l'assurance contre l'invalidité en Allemagne d'ici cinquante ans seulement.

Une fois l'insuffisance des ressources constatée sous l'effet du fonctionnement des offices d'assurance, les cotisations des assurés pourront être augmentées sans trop de peine à cause de la hausse probable des salaires. Plus difficile deviendra la situation des invalides pensionnés par suite de la diminution du pouvoir de l'argent, dont l'expérience nous oblige à tenir compte. Dans les conditions actuelles, la rente annuelle de 106 marcs, accordée aux vieillards assurés dans la classe la plus basse, ne suffit pas pour l'entretien d'un individu vivant seul. Les secours accordés aux indigens invalides par l'administration de l'assistance publique à Elberfeld atteignent aujourd'hui 3 marcs par semaine ou 156 marcs par an. C'est sensiblement plus que la moyenne des rentes de vieillesse avec l'assurance obligatoire, moyennant des contributions annuelles de 6,58 à 14,10 marcs, à verser depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante-dix ans par les ouvriers assurés. Avons-nous besoin, dès lors, de formuler la conclusion qui découle naturellement des faits par la comparaison des deux cas? Du moment où l'ouvrier prévoyant, celui qui, pendant toute sa vie laborieuse, porte chaque semaine ses contributions à la caisse de retraite, doit toucher une rente inférieure au montant des secours accordés, en vertu de la loi, au sujet imprévoyant tombé dans la misère, sans s'être imposé la moindre privation pour réaliser quelques économies pour ses vieux jours, la masse des prolétaires ne considèrera pas les caisses de retraite, ainsi organisées, comme un bienfait social. Voici d'ailleurs comment l'institution nouvelle se résume en chiffres :

Classes d'assurance.	Première.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.
Salaire annuel en marcs...	Jusqu'à 350.	De 350 à 650.	De 650 à 850.	De 850 et plus.
Contribution hebdomadaire.	0,14	0,20	0,24	0,30
Rente de vieillesse, par an..	106,40	134,60	162,80	191,00
Rente d'invalidité, minimum	114,70	124,10	131,15	140,35
Augmentation par semaine..	0,02	0,06	0,09	0,13
Rente d'invalidité. maximum	138,20	194,60	236,90	293,30

III.

Nous venons de montrer les dispositions essentielles de l'institution appelée aux yeux de ses promoteurs à assurer la paix sociale dans l'empire allemand. Sur les cent soixante-deux articles dont se compose la loi organique sur l'assurance des ouvriers contre l'invalidité, quatorze sont consacrés aux dispositions pénales, en cas de contravention. Ces détails ne nous intéressent pas assez pour nous arrêter davantage. Pour discerner les effets de cette institution, il n'est pas nécessaire d'attendre son application prolongée. Ses effets ne donneront pas satisfaction aux mécontens et n'apparaissent pas comme une panacée contre la misère. La misère favorise le développement du socialisme révolutionnaire, sans en être la cause unique. Sans croire à l'existence d'une panacée, et malgré une méfiance invincible pour les guérisseurs de la société humaine nous croyons à la possibilité de diminuer la misère dans le monde au moyen des institutions de prévoyance. C'est pour ce motif que nous avons contribué à introduire l'assurance obligatoire contre la maladie et contre les accidens du travail, comme nous aurions voulu assurer une retraite aux invalides. Nous avons combattu l'organisation des caisses de retraite subventionnées et administrées par l'État uniquement pour la raison que l'organisation proposée au Reichstag allemand présente plus de dangers que d'avantages pour la paix sociale.

Volontiers, nous reconnaissons les bonnes intentions qui ont inspiré les promoteurs des assurances ouvrières, instituées sous le patronage de l'État. Supprimer la misère dans son pays, assurer des ressources suffisantes pour une existence convenable aux sujets devenus incapables de travailler par suite d'accident, de maladie ou de vieillesse, quel idéal digne d'un prince généreux, secondé par des ministres éclairés! Quel stimulant surtout pour des hommes politiques auxquels la réalisation de cette œuvre apparaît comme un moyen de consolider l'ordre existant! Ainsi compris, le socialisme d'état du prince de Bismarck répondrait à des intentions fort bonnes, et dignes d'assentiment, si de bonnes intentions l'enfer n'était pavé. L'illusion invétérée du chancelier est qu'en assurant aux sujets allemands sans ressources une rente servie par l'État, tout ce peuple de rentiers en perspective sera intéressé à conserver le régime établi sous sa forme actuelle. En France, a-t-il dit, dans son dernier discours au Reichstag, le 18 mai 1889, l'attachement du grand nombre pour le gouvernement établi, même quand le gouvernement est mauvais, s'explique par le fait que la

plupart des Français touchent des rentes sur l'État. *Die Leute sagen : wenn der Staat zu Schaden geht, dann verliere ich meine Rente ; und wenn es nur 40 Franken sind, so mag er sie nicht verlieren, und er hat Interesse für den Staat.* Malheureusement pour cet argument, malgré la multiplicité des rentiers, nulle part la forme du gouvernement n'est moins stable qu'en France. En Allemagne, l'exiguïté de la pension offerte aux invalides, après de longues années de contribution à la caisse d'assurance, aura pour effet inévitable d'amener les ouvriers assurés à exiger une augmentation des rentes, moyennant une participation plus large de l'État. Cette augmentation sera réclamée avec d'autant plus de force que le gouvernement a présenté la subvention de l'empire comme une mesure d'intérêt public et une garantie de conservation sociale. Les déclarations formelles des députés démocrates socialistes ne laissent subsister aucun doute à cet égard.

Une majorité de 185 contre 165 voix a donné force de loi au projet du gouvernement, sans modification importante. Malgré cette majorité, bien faible d'ailleurs pour une institution de pareille portée, personne n'a été réellement satisfait du vote, sinon le gouvernement même. Parmi les députés qui ont donné leur voix au projet officiel, il en est assurément beaucoup dont l'intelligence n'a pas été éclairé suffisamment. On a bien parlé de l'accord de la commission chargée de l'examen du projet arrêté à la chancellerie impériale. Mais cet accord, suivant la remarque très fine d'un orateur de l'opposition, a été surtout « un accord dans la résignation : *Übereinstimmung in der Resignation.* » La résignation en regard d'une loi de cette importance, et qui engage dans une si forte mesure les intérêts vitaux de la nation, ne doit pas suffire cependant pour justifier le vote émis. Une complaisance sans conviction n'affermit ni les gouvernemens ni les intérêts conservateurs, que cette complaisance veut servir. Mieux valent les résistances d'une opposition loyale bien éclairée. Or, cette opposition, en butte aux reproches les plus amers du chancelier de l'empire, a rallié des partisans parmi toutes les fractions du Reichstag, jusque dans les rangs des conservateurs les plus dévoués à la monarchie. Ceux-là ont particulièrement froissé et aigri l'humeur du maître par leurs velléités d'indépendance. Tour à tour impératif ou insinuant, le prince de Bismarck a supplié ses fidèles de ne pas le contrarier par des sauts pareils : *Machen sie solche Sprünge nicht !* Voter avec les Polonais, les Guelfes hanovriens, les Français d'Alsace, pour ne pas parler des démocrates socialistes et des progressistes, n'est-ce pas une défection?

Grâce à cet effort suprême, le gouvernement regagna une majorité hésitante. L'appoint de voix nécessaire a été donné par une

partie de la noblesse de la fraction du centre, conduite par le baron de Frankenstein, président de la chambre des seigneurs en Bavière. Ces dissidens acceptaient la subvention de l'empire et l'administration des caisses d'assurance par l'État, en contradiction avec les principes qu'ils soutenaient quelques années auparavant, lors de la discussion des projets sur l'assurance contre les accidens. Leur défection n'entraîna pas cependant le gros de la fraction, qui resta groupée autour de son chef, M. Windthorst, dans les rangs de l'opposition, fidèle à ses tendances démocratiques. M. de Hertling, un des orateurs du centre catholique et particulariste, un de ses chefs futurs, actuellement professeur de philosophie à l'université de Munich et rapporteur de la commission chargée de l'examen des premiers projets sur l'organisation des assurances ouvrières, développa, dans un discours nourri de faits et fort applaudi, les objections de l'opposition contre l'administration des caisses de retraites par l'État et contre la subvention de l'empire. Pénétrés de la nécessité d'améliorer dans la mesure du possible la condition des ouvriers, les députés de la fraction du centre avaient dès l'origine accepté le principe de l'obligation pour l'assurance contre l'invalidité, comme pour l'assurance contre la maladie et contre les accidens. Seulement, à leur sens, les intéressés directs, patrons et ouvriers, devaient supporter seuls les charges des institutions de prévoyance à créer, administrées par eux. A aucun prix, ils ne voulaient du socialisme d'état, dans le sens propre du mot, tout en admettant le contrôle du gouvernement sur la gestion des caisses obligatoires. Mais l'État ne devait, il ne doit pas être l'ange gardien, qui pourvoit aux besoins de tous les faibles et de tous les nécessiteux. Il ne doit pas trop s'immiscer dans les familles pour se charger de leurs obligations intimes. Exagérer le rôle de l'État dans les rapports sociaux, c'est s'engager dans une voie dangereuse; c'est courir à de grands périls que de vouloir changer les devoirs de la charité en articles de lois.

Avec M. Hitze, secrétaire général du *Verband katholischer Industrieller und Arbeiterfreunde*, M. de Hertling a déposé un amendement à l'article premier du projet de loi présenté par le gouvernement. Cet amendement proposait de limiter l'assurance contre l'invalidité aux personnes assurées contre les accidens, en vertu de la loi du 6 juillet 1884, sans subvention de l'État, avec des primes payées moitié par les ouvriers, moitié par les patrons. Les artisans, les ouvriers agricoles, du moins ceux occupés dans les petites exploitations, où la propriété est très divisée, auraient été ainsi affranchis de l'assurance obligatoire, parce que leur condition diffère peu de celle des patrons, qui travaillent avec eux, dans la plupart des cas. Au lieu des offices d'assurance régionaux, institués

au nom de l'État, on aurait eu ainsi des caisses de retraite administrées par des syndicats professionnels réunissant les ouvriers de la même profession comme pour l'assurance contre les accidens. Ces syndicats fonctionnent à la satisfaction des intéressés, depuis plusieurs années déjà, sans rien coûter à l'État, sans ingérence importune des autorités publiques. L'État n'accordant pas de subvention et n'étant pas chargé du service des rentes, les assurés ne pouvaient pas lui réclamer des pensions plus élevées, avec des subventions plus larges. Les agitateurs socialistes ne se trouvaient pas en mesure de faire leur plate-forme électorale de l'augmentation des rentes aux frais de l'empire, comme le projet du gouvernement, adopté par la majorité du Reichstag, va le leur permettre désormais, en entraînant par l'appât de leurs promesses des millions et des millions de gens, tous intéressés à grossir le montant des rentes en expectative. En vérité, l'aveuglement des gouvernans, qui ont attribué à l'État l'obligation de servir des rentes et d'assurer les moyens d'existence de tous les travailleurs invalides, est incompréhensible pour les esprits réfléchis.

Ni la fusion des caisses de retraite avec les caisses de malades, ni leur gestion par les syndicats professionnels pour l'assurance contre les accidens, n'ont trouvé l'assentiment du gouvernement. En présentant au Reichstag le projet officiel, adopté en définitive sans modification considérable, le ministre d'état, M. de Boetticher, a bien déclaré accepter volontiers toute organisation reconnue meilleure que les offices administrés par l'État. A la même séance du Reichstag, le 6 décembre 1888, le représentant du chancelier de l'empire a affirmé les préférences, ou tout au moins le penchant du ministère prussien pour l'organisation syndicale. Mais le 29 mars 1889, à trois mois d'intervalle, M. de Boetticher reparut au banc des ministres pour dire que, si le Reichstag chargeait les syndicats professionnels ou les corporations d'assurance contre les accidens du service des rentes aux invalides, limitées aux personnes soumises à l'assurance obligatoire, en vertu de la loi du 6 juillet 1884, le conseil fédéral repousserait cette décision. Or, le conseil fédéral, tout entier à la dévotion du chancelier, adhère à ses ordres avec une soumission complète pour toutes les affaires d'importance. Comme raison de l'exclusion des syndicats professionnels, M. de Boetticher alléguait l'impossibilité de traiter différemment les ouvriers allemands pour les pensions de retraite : un traitement différentiel deviendrait une source de mécontentement, susceptible de provoquer la révolution sociale, que la loi actuelle doit empêcher. Par suite des déplacemens continus amenés par la liberté de domicile, les ouvriers d'aujourd'hui changent souvent de résidence et d'occupation. En passant d'une profession où l'assu-

rance est obligatoire, dans une autre où l'obligation n'existe pas, ils ne doivent pas perdre leurs droits à la pension d'invalidité. Contrairement à cette thèse, soutenue à la tribune du parlement, ne faut-il pas plutôt chercher le motif inavoué des résistances contre l'administration des caisses de retraite par les ouvriers et les patrons intéressés, dans l'illusion qui fait croire au gouvernement impérial que les rentes servies par l'État à tant de millions de sujets garantiront le pouvoir établi contre tous les risques de renversement? On reste maître des hommes que l'on tient par le ventre, dit une ancienne maxime orientale. Disposer de l'avenir, être le nourricier reconnu de tout un peuple, le jour où ses propres ressources lui manqueront, aux yeux du restaurateur de l'unité nationale, c'est intéresser ce peuple entier à la conservation du régime dont dépend son existence.

Reste à savoir si le peuple allemand, ou seulement la masse des prolétaires soumis à l'assurance contre l'invalidité, se contentera pour l'avenir des rentes promises aux invalides. L'attitude et les déclarations des députés démocrates socialistes ne sont pas de nature à laisser sous ce rapport de grandes espérances. A entendre les hommes qui se donnent comme représentans attitrés des ouvriers, les rentes promises sont trop minimes et les contributions exigées trop élevées; les pensions accordées en vertu de la loi ne suffisent pas aux besoins de la vie, les primes d'assurance dépassent les moyens des assurés. Sans partager aucunement les doctrines socialistes, des membres de toutes les fractions du Reichstag attestent de même la disproportion entre les charges et les avantages de l'assurance contre l'invalidité pour les petits cultivateurs et les artisans ordinaires. Si la mutualité est la mise en commun de ressources auxquelles tous les contribuables ont un droit égal, mais auxquelles tous ne font pas appel dans la même mesure, la masse des ouvriers comprend ce procédé pour l'assurance contre la maladie : pour l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, elle y répugne parce que l'époque de la jouissance est trop éloignée pour des sacrifices immédiats. La perspective de toucher une petite rente servie par l'État, après quarante ou cinquante ans de contributions, ne séduit pas les assurés, à cause de son éloignement. La plupart vont répétant, avec le bonhomme La Fontaine : d'ici quarante ou cinquante ans,

Le roi, l'âne ou moi nous mourrons.

Terme trop lointain de la jouissance, insuffisance de la pension promise, élévation relative des primes, autant de griefs des sujets soumis à l'assurance obligatoire contre l'organisation des caisses de

retraite, telle que la prescrit ou l'ordonne la loi allemande. Ajoutez à ces reproches des démocrates-socialistes les objections des esprits réfléchis de tous les partis contre les subventions de l'empire et la pratique définitive du socialisme d'État : ce concert de remontrances et de plaintes élevées sur l'institution en question ne porte pas précisément la marque d'un témoignage de satisfaction. Seul, le gouvernement se montre satisfait des résultats obtenus et proclame sa trilogie sociale « une grande œuvre, jusqu'ici sans précédent dans l'histoire, une des pages les plus glorieuses de l'histoire de la patrie allemande. »

Ce dithyrambe du ministre chargé de soutenir le projet officiel, qu'il a défendu avec un réel talent, trouva de nombreux contradicteurs. Au lieu d'une institution magnifique et d'une panacée de la misère, ceux-là appellent les rentes offertes par l'assurance contre l'invalidité « une aumône de mendiant, une assistance pour les forts au détriment des faibles ! » Les plus modérés auraient désiré avec M. de Kardoff, champion décidé de la monarchie, tout au moins un ajournement de la décision du Reichstag à une session ultérieure pour des informations plus complètes. D'autres députés conservateurs, comme le comte de Mirbach et M. de Staudy, dont l'un a voté contre la loi tandis que l'autre s'est abstenu, ont combattu l'institution projetée parce qu'elle impose aux grands propriétaires fonciers des charges allant jusqu'à 140 pour 100 de l'impôt sur les terres. M. Lohren, membre du parti de l'empire, reproche aux propositions du conseil fédéral de reposer sur des données tout à fait fausses, sur des calculs insuffisans, en sorte que les décisions prises hâtivement exposent le pays aux plus grands dangers sociaux et financiers. Suivant toute probabilité, la somme annuelle des rentes à payer d'après le tarif admis dépassera 300 millions de marcs au lieu de 240 indiqués dans les prévisions officielles. Les calculateurs du ministère ont oublié de compter qu'aux 11 millions d'ouvriers soumis à l'assurance obligatoire pourront s'ajouter 4 à 5 millions de vieilles gens assurés de leur propre gré, non sans imposer de lourdes charges aux offices d'assurance. Une autre erreur des mêmes calculateurs tient à l'hypothèse que tous les assurés verseront leurs primes pendant quarante-sept semaines annuellement, depuis l'âge de seize ans jusqu'au moment de leur admission à la retraite. Or, pendant des années et des années, les assurés volontaires autorisés à profiter de l'assurance ne paieront pas de prime, tout en ayant droit à la subvention de l'empire, avec une rente relativement élevée. Par suite, le nombre de personnes au-dessus de soixante ans à pensionner, au lieu de s'élever à 595,000 dans quelques années, d'après l'évaluation officielle, atteindra peut-être le triple. La plupart des gens âgés, dont le revenu reste au-

dessous de 420 marcs, seront tentés de se procurer par l'assurance contre l'invalidité une rente supplémentaire de 150 à 200 marcs, en se faisant assurer très tard. Alors les cotisations primitives ne suffiront plus pour balancer les dépenses obligatoires des offices d'assurance, et une augmentation du taux des primes pour tous les assurés du même office régional deviendra inévitable.

Les pensions de retraite données par l'assurance n'ont pas été instituées en faveur des assurés volontaires de la dernière heure dont nous venons de parler. Seulement ceux-ci profiteront plus de l'institution que les ouvriers soumis à l'assurance obligatoire toute leur vie durant. Il y a là un abus qui ne devrait pas être favorisé par la loi. La loi concède en effet le droit à la rente d'invalidité, à la condition d'avoir fourni les cotisations pendant cinq années au moins, d'après l'article 17. Suivant l'article 32, si pendant quatre années l'assuré cesse de verser ses cotisations ou paie ses primes pendant moins de quarante-sept semaines, les droits donnés par l'assurance s'éteignent. Mais ces droits rentrent en vigueur aussitôt que l'assurance est reprise, soit que le sujet intéressé retrouve une occupation entraînant l'obligation à l'assurance, soit qu'il offre de payer volontairement les cotisations sans y être obligé. Tout au plus, l'article 117 exige-t-il, en sus des cotisations fixées pour la seconde classe de salaires, une contribution supplémentaire représentée par un timbre additionnel de 8 pfennigs par semaine. Ainsi un garçon épicier, qui a payé la contribution obligatoire pendant cinq ans dans la troisième classe de salaires, a droit, par ce fait, à une rente d'invalidité de 131 marcs 15 pfennigs par an. Devenu chef de maison, cet homme peut cesser ou interrompre le versement de son ancienne prime pendant trente à quarante ans. Si à l'âge de cinquante à soixante ans, il se décide à rentrer dans l'assurance par le paiement volontaire des taxes exigibles, il a de nouveau droit au bout de cinq années à une rente annuelle non pas de 131 marcs 15 pfennigs, mais de 161 marcs 80 pfennigs, sans avoir versé plus de 122 marcs 20 pfennigs de contributions en tout. Fût-il le plus riche négociant de sa résidence, la loi lui reconnaît le droit, valable en justice, de toucher la rente indiquée. En revanche, un journalier de la campagne, travaillant, sans interruption, depuis l'âge de seize ans jusqu'à l'âge de soixante-six ans, contre un salaire imposé dans la classe la plus basse, versera pendant ces cinquante années d'assurance obligatoire 364 marcs de primes, en retour desquelles il obtiendra 162 marcs de pension, soit à peine 20 pfennigs ou 25 centimes en plus que le négociant réassuré avec des contributions totales beaucoup moindres.

Certes, une augmentation du taux des primes d'assurance, par suite de ces dispositions, ne sera pas accueillie favorablement par

les contribuables. Dès maintenant, la charge des contributions imposées est lourde pour les petits cultivateurs et les artisans. Admettons qu'un petit cultivateur occupe deux valets de ferme et deux servantes, assurés dans la première classe de salaires : il aura ainsi à acquitter annuellement 29 marcs 12 pfennigs de primes, la moitié à sa charge. Un artisan qui occupe une servante et un apprenti à assurer dans la classe inférieure, plus deux compagnons tombant dans la classe la plus élevée en raison de leur salaire, devra verser par an à l'office d'assurance contre l'invalidité 45 marcs 76 pfennigs, sans compter la contribution à la caisse des malades. Eh bien, des gens de condition modeste, comme nos artisans et nos petits propriétaires ruraux, ne considèrent pas ces charges comme des quantités négligeables. Que si l'artisan en question a commencé par être ouvrier et sa femme servante, s'il trouve bon de conserver son droit à une pension de vieillesse par une assurance volontaire, il aura à payer chaque année 34 marcs 22 pfennigs en sus pour sa femme et pour lui, soit 79,98 marcs de contributions sous l'effet de la loi nouvelle. Encore n'est-ce pas tout. Il faut aussi tenir compte de la part contributive de cette famille d'artisans ou de cultivateurs à la subvention de l'empire pour les rentes de vieillesse et d'invalidité, subvention bel et bien supportée par les contribuables sous forme d'impôts indirects. Aucun document officiel ne fait connaître la part des ouvriers, soumis à l'assurance obligatoire, dans les impôts indirects nécessaires pour couvrir les subventions de l'État. Ces impôts consistent, en Allemagne, en taxes de consommation sur la bière, l'eau-de-vie, le tabac, le sucre et le sel. Ils atteignent en moyenne 203 millions de marcs pour tout l'empire allemand, d'après les rendemens des trois dernières années, soit annuellement 4,33 marcs par tête d'habitant ou 17,32 par famille de quatre individus, avec une charge à peu près égale pour les droits de douanes. Les millions indispensables pour la subvention de l'empire et le service des rentes d'invalidité ne pourront être fournis que par des impôts nouveaux, en sorte que l'État prend dans une poche ce qu'il verse dans l'autre. Si l'on considère, d'un autre côté, que les dépenses courantes pour l'armée et la marine ont augmenté de 120 millions de marcs par an depuis l'annexion de l'Alsace-Lorraine, on trouverait bien dans cette somme de quoi accorder une rente annuelle de 100 marcs à tous les sujets allemands âgés de soixante-dix ans et plus, à condition de réduire les dépenses militaires. Cette éventualité, pourtant, n'est pas à la veille de se réaliser, et les impôts de consommation continueront à s'accroître, jusqu'au jour où les démocrates-socialistes et autres se sentiront assez forts pour remplacer ces impôts de consommation par un impôt sur le revenu ou sur les capitaux. Les mesures de

socialisme d'État du gouvernement actuel seront invoquées comme précédens par les socialistes révolutionnaires, aux yeux desquels le droit de propriété, tel que nous l'entendons, a tout au plus une valeur historique, que les majorités législatives à venir changeront suivant les besoins du temps.

Au moment même où le gouvernement allemand décidait la majorité actuelle du Reichstag à accepter l'assurance contre l'invalidité par l'État comme une garantie de paix sociale, les grèves des mineurs en Westphalie, en Silésie et dans le pays de la Sarre éclataient comme une ironie du sort, comme un démenti jeté à la face des assureurs du salut public. Les caisses des mineurs accordent à leurs sociétaires invalides des pensions plus élevées que les rentes promises par les offices de l'empire, sans empêcher parmi eux les manifestations de mécontentement. Tout en reconnaissant l'utilité des institutions de prévoyance, on ne peut donc les considérer comme l'unique moyen de résoudre la question sociale. Sensibles aux bons traitemens, les ouvriers les plus paisibles, les plus reconnaissans pour les sacrifices faits en vue de les garantir contre la misère, rechercheront toujours l'augmentation des salaires comme moyen préféré pour améliorer leur condition. En ce qui concerne l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, les députés socialistes ont repoussé le projet officiel, parce que les rentes promises sont insuffisantes et les contributions exigées trop élevées. Leurs préférences, leurs aspirations iront à la création d'une caisse de retraite unique, commune à toute l'Allemagne, dotée de subventions de l'État assez larges pour que les ouvriers soient dispensés de versemens personnels, tout en ayant droit à des rentes plus élevées en cas d'incapacité de travail.

Accorder davantage aux travailleurs, sans rien leur demander, tel est l'idéal prêché par les orateurs démocrates-socialistes. En réclamant des pensions de retraite plus fortes, accordées à un âge moins avancé, sans paiement de primes, les députés socialistes ont soutenu ces prétentions par le motif que les classes pauvres, les ouvriers, paient à la caisse de l'empire la majeure partie des impôts de consommation et les droits de douanes. Celui d'entre eux qui a le premier répondu au ministre d'État, M. Grillenberger, dans une critique acerbe des assurances ouvrières, telles qu'elles sont organisées par le gouvernement et la bourgeoisie, a repoussé avec dédain les pensions promises en vertu du projet officiel. Les rentes offertes par l'assurance restent au-dessous des secours légaux donnés par l'assistance publique dans beaucoup de contrées. Elles sont un trompe-l'œil, une misérable aumône, des pierres au lieu de pain, *ein Bettelgeld, Steine anstatt Brod.* Mieux vaut encore l'assistance, pour les indigens, que l'assurance comme les gens au-

jourd'hui au pouvoir proposent de la pratiquer. Suivant l'article 10 de la loi des pauvres, *Armengesetz,* du 29 avril 1869, en Bavière, l'assistance publique est obligée « d'accorder aux personnes devenues incapables de travailler la nourriture nécessaire pour entretenir la vie, les vêtemens, le logement, le chauffage, de procurer aux malades les secours dont ils ont besoin, les soins médicaux et les remèdes voulus, de pourvoir à l'enterrement des morts, et de veiller à l'éducation et à l'instruction des enfans pauvres. »

Dans une étude très remarquée sur la vie et les salaires à Paris, M. le comte Othenin d'Haussonville (1) fixe le coût de la vie, pour l'ouvrier parisien, de 850 à 1,200 francs par an, dont 550 à 750 fr. pour la nourriture. C'est l'équivalent d'un salaire de 2 fr. 75 à 4 francs par jour ouvrable, avec la misère, même pour un individu isolé, quand son gain reste au-dessous de cette somme. En Allemagne, la moyenne des salaires portés en compte pour l'assurance contre les accidens, à raison de 3,861,560 ouvriers assurés, avec un gain de 2,389 millions de marcs, atteint 619 marcs par an, soit environ 2 fr. 60 cent. par jour ouvrable et par tête. Comme les familles ouvrières allemandes sont très chargées d'enfans, le revenu ou les dépenses d'entretien par tête restent nécessairement beaucoup au-dessous de la somme admise pour le coût de la vie à Paris. Une enquête minutieuse et approfondie, faite à Mulhouse, sous les auspices de la Société industrielle, nous fournit des renseignemens précis sur les conditions d'existence de notre population ouvrière en Alsace. D'après les comptes détaillés que j'ai sous les yeux, portant sur un ensemble de 16 ménages de professions diverses, composés chacun de 5 individus, soit le budget de 80 personnes, choisis sur un nombre beaucoup plus considérable, les frais d'entretien, par tête et par an, atteignent ici 365 francs ou 1 franc par jour en moyenne. Il s'agit, bien entendu, d'individus vivant en famille et non pas isolément, ce qui entraînerait une dépense plus élevée. Pour les 16 ménages en question, composés chacun du père, de la mère et de trois enfans, les dépenses totales pendant l'année ont été de 29,132 francs, à savoir : 4,367 francs pour le logement, 4,800 francs pour des vêtemens, 17,591 francs pour la nourriture, 2,367 francs pour menues dépenses. La nourriture prend ainsi 61 pour 100 de l'ensemble des dépenses, les vêtemens 16 pour 100, le logement 15 pour 100, les menus frais 8 pour 100. Ces menus frais comprennent bien des choses, mélangées d'un peu de coulage, suivant l'expression populaire. Ne recommandons pas d'en éliminer une modeste mesure de superflu, sous prétexte d'économie stricte. Notre avis est celui de M. Jules Simon : « Qui ne sait

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1883.

pas faire la part du coulage, celui-là est indigne de dresser le budget d'une petite bourse. » Nous n'entrerons pas dans des détails plus complets ou plus approfondis sur la manière de vivre des ouvriers allemands. Pour nous en tenir à l'institution des caisses de retraite à établir par l'État, nous constatons seulement l'insuffisance d'une rente d'invalidité ou de vieillesse inférieure à 200 marcs par an. Un revenu si minime couvre à peine les besoins les plus pressans d'un individu vivant en famille. Un vieillard ou un invalide, obligé de vivre seul, ne peut se tirer d'affaire avec une pension si exiguë, sans invoquer la charité.

Aussi longtemps que l'ouvrier assuré a assez de forces pour gagner plus du sixième de son salaire normal, il n'a pas droit à une rente d'invalidité. La rente de vieillesse ne peut être accordée non plus avant l'âge de soixante-dix ans accomplis. Comment feront pour vivre des hommes gagnant seulement 20 pfennigs par jour dans la première classe, et dans la deuxième classe 30 pfennigs? C'est ce que les promoteurs de la loi sur l'assurance obligatoire ne nous disent pas. En motivant, au nom des députés démocrates-socialistes, un amendement abaissant à cinquante-cinq ans la limite d'âge pour la rente de vieillesse, M. Grillenberger qualifie d'inhumanité éhontée, *krasse Inhumanität*, le refus d'une pension quand l'assuré gagne encore 30 pfennigs dans la classe dont le salaire moyen est fixé à 500 marcs par an. Deviennent-ils malades, les pensionnaires en expectative des offices d'assurance impériaux tombent à la charge de l'assistance publique, comme les ouvriers assurés contre la maladie, quand cette maladie se prolonge au-delà de treize semaines. Sous ce rapport, les caisses libres fondées par l'initiative privée, maintenant condamnées à disparaître, étaient plus libérales. La caisse nationale des retraites, en France, autorise ses assurés à liquider leur pension dès l'âge de cinquante ans, sans produire un certificat d'invalidité. En ce qui concerne la limite de soixante-dix ans prescrite pour obtenir la rente de vieillesse, peu d'ouvriers se trouvent encore en état d'exercer leur profession à cet âge, en dehors des travaux agricoles. D'après le recensement des professions du 5 juin 1882, il y avait alors en Allemagne 1,187,035 individus des deux sexes âgés de soixante-dix ans et au-dessus. Or la limite moyenne de l'âge auquel arrivent les ouvriers allemands atteint seulement trente-deux ans pour les polisseurs de verre, trente-six ans pour les tailleurs de pierre, quarante ans pour les meuniers, cinquante-six ans pour les terrassiers, soixante et un ans pour les tanneurs.

Jamais proposition de loi n'a trouvé autant de contradicteurs que ce projet pour l'assurance contre l'invalidité. Sur tous les points de l'empire, dans toutes les classes de la société, les protestations se

sont élevées innombrables, comme au sein du parlement. Les sociétés d'agriculture des provinces orientales, si éminemment conservatrices, se sont, la plupart, prononcées contre l'institution proposée, à cause du trouble qu'elle menace d'introduire dans les conditions sociales des populations. Pour les grands propriétaires fonciers de cette région, l'application de la loi nouvelle, loin d'améliorer les relations entre ouvriers et patrons, deviendra au contraire une source de mécontentement et de conflits. De même les réunions d'ouvriers, qui ont discuté le programme officiel, lui contestent le caractère d'une réforme sociale digne de ce nom. Montrer dans cette loi le couronnement de la réforme sociale, répètent sur tous les tons leurs orateurs, c'est avouer l'impuissance de la société actuelle pour des réformes sérieuses. Toute la législation protectrice des ouvriers n'est qu'un leurre : *Die ganze Arbeiterschutzgesetzgebung ist Schwindel.* Aussi bien les mesures comme l'assurance pour les rentes d'invalidité favorisent l'agitation socialiste au sein des masses au lieu de l'enrayer. Démocrates et conservateurs se rencontrent dans une attaque commune, quoique fondée sur des motifs divers et souvent contraires. Mais ce sont les agitateurs socialistes qui retirent de l'entreprise les avantages positifs. Avec une audace inouïe, ils déclarent que la seule présentation du projet de loi constitue pour eux un triomphe, quand même ils sont obligés de le rejeter comme inacceptable sous sa forme actuelle. Plus tard, ils sauront bien procurer des rentes convenables aux travailleurs invalides au moyen d'un impôt approprié sur le revenu des classes fortunées. D'ici-là, le rôle des députés socialistes est de rendre les ouvriers attentifs aux dispositions de la législation hostiles aux prolétaires. Quand le gouvernement de l'empire refuse de donner suite aux votes réitérés du Reichstag pour l'interdiction du travail du dimanche et de l'emploi des enfans dans les fabriques, quand les gouvernemens confédérés refusent de consentir à la fixation d'une journée de travail normale, on jette de la poudre aux yeux du peuple lorsqu'on prétend vouloir améliorer son sort!

Sans la démocratie socialiste, affirmait un jour le prince de Bismarck, il n'y aurait pas de réforme sociale en Allemagne. Les députés mandataires du parti, en rappelant ces paroles à la tribune du parlement, proclament haut et net que leur attitude amènera le gouvernement au pouvoir à leur faire de plus larges concessions. M. Bebel assure remplir une mission civilisatrice en excitant le mécontentement au sein des masses. Point de mobile plus efficace du progrès dans l'humanité. Le mécontentement n'est-il pas la source de tout progrès humain? Sans lui l'humanité ne serait

pas sortie de ses langes et se trouverait encore aux premières phases de son évolution. Toute réforme, chaque innovation a commencé par une lutte et ne s'est accomplie que par la lutte. Au début, le mouvement engagé trouve peu de partisans. Pour lui gagner des adhérens, il faut exciter le mécontentement des masses contre l'ordre établi. Après une glorification de la révolution française, en réponse à un discours fulminant du chancelier de l'empire à la séance du 20 mai 1889, le chef du parti socialiste, qui compte au nombre des orateurs les plus éloquens du Reichstag, a montré comment les promoteurs du parti national, M. de Bennigsen et M. Miquel, ont engagé et entretenu l'agitation d'où est sortie l'unité de l'Allemagne. Sans cette agitation, l'empire allemand n'existerait pas : le prince de Bismarck lui-même a dû provoquer dans toutes les parties du pays le trouble et l'irritation contre l'ordre ancien, afin d'arriver à la confédération du nord et à la constitution de l'empire actuel. Dès lors, après les exemples venus de si haut, la logique ne permet pas de reprocher aux démocrates socialistes d'employer pour la réalisation de leur idéal les moyens mis en œuvre par les autres partis. Ces partis n'ont pas le droit de juger si les socialistes ont tort ou raison dans leurs aspirations, et ceux-ci poursuivront leur mission morale, « quoi qu'en puissent dire l'empereur, le chancelier et vous tous. »

« Les démocrates socialistes allemands ne sont pas des barbares et ils ne pensent pas le moins du monde à amener l'anéantissement de la civilisation et de la culture modernes. » Loin de vouloir détruire la civilisation, ajoute M. Bebel dans son très remarquable discours du 21 mai 1889, qui peut être considéré comme la philosophie de la doctrine du parti, ils prétendent au contraire la faire avancer en mettant à la portée d'un plus grand nombre d'hommes, à toute la masse du peuple, sans considération de naissance ni de condition sociale, les ressources d'une culture plus haute créée par les progrès du temps et le développement naturel des choses. De même doit tomber l'accusation élevée contre les démocrates socialistes d'être ennemis de la patrie, car la patrie ne doit pas être confondue avec ses institutions du moment. « Nous sommes des Allemands aussi bien que vous, et nous sommes attachés à cette Allemagne avec autant d'affection que vous. » Seulement aux yeux de la démocratie socialiste, l'état des choses en Allemagne ne doit pas se perpétuer indéfiniment tel qu'il est aujourd'hui. Si l'on considère l'évolution de la nation et du pays depuis deux mille ans, on voit que pas un siècle ne s'est écoulé sans y amener des changemens politiques et sociaux considérables. Des monarchies sont venues et ont péri, des organisations politiques et sociales des formes les

plus diverses se sont développées et ont disparu, suivies de transformations incessantes. Nous sommes loin d'arriver au dernier terme de l'évolution. Personne ne peut dire : nous voilà au terme final, au-delà duquel il n'y a rien de mieux à atteindre et qu'il est impossible de dépasser. « Non, messieurs, vous serez forcés d'aller en avant, et c'est nous, justement, les démocrates socialistes, qui vous y contraindrons. Nous sommes en Allemagne, comme Allemands de naissance, — et nous, qui parlons la langue allemande, qui avons participé à l'œuvre civilisatrice du peuple allemand aussi bien que vous, peut-être dans une plus large mesure que la plupart d'entre vous, nous avons les mêmes droits que vous dans notre patrie, dans notre pays natal! Mais vous ne nous pouvez pas obliger de tenir pour bonnes et justes les institutions que vous avez créées dans votre intérêt. Ici entre en considération notre libre droit de citoyen et nos convictions qu'aucun empereur, aucun chancelier, aucun parlement ne peut nous ravir, quelques lois qu'ils fassent. »

On ne saurait affirmer ses convictions et ses droits avec plus d'énergie ni de décision. Ce que ces dernières déclarations de M. Bebel ont de caractéristique, c'est que le tribun socialiste se place maintenant au point de vue national comme aucun autre chef de parti ne l'a fait auparavant. Les meneurs du parti ont, au contraire, constamment affirmé jusqu'ici des tendances internationales, d'ailleurs inséparables de son esprit et de son programme. Pourtant les divergences de vues du moment s'expliquent ainsi : « Comme parti, nous ne sommes d'accord que sur ce que nous voulons atteindre; mais nous ne sommes pas d'accord sur la manière, pour le simple motif que la réalisation de notre programme ne se laisse pas exécuter d'un tour de main, que cela exige une longue évolution, et qu'il y aurait témérité de lutter contre cette évolution et de penser qu'on peut amener un état de choses selon son idée, malgré l'opinion et les intérêts réels ou supposés de la grande majorité d'un peuple. » Suivant ces déclarations faites à la tribune du Reichstag, la démocratie socialiste allemande actuelle se distingue des mouvemens politiques d'autrefois par cela qu'elle se tient sur le terrain de l'évolution et reconnaît la nécessité de cet état de choses. « On ne peut pas créer, au moment voulu, un état social ou un gouvernement à sa convenance; au contraire, il est nécessaire que la société, comme telle, en reconnaisse le besoin, et ce besoin, nous cherchons naturellement à le provoquer. Cela est juste, nous travaillons dans ce dessein ; mais cela n'est pas un crime, c'est un droit que chaque citoyen doit avoir. » Appliqué à persuader le peuple allemand de la nécessité des transformations sociales,

M. Bebel ne veut pas arriver à ses fins par l'émeute et par les moyens violens, sachant bien, en réalité, que le moment n'en est pas venu et que, dans la phase actuelle, ces moyens seraient promptement réprimés. Les émeutes, la provocation à la révolte, il faut les abandonner maintenant au zèle des agens du gouvernement royal, *den königlich preussischen Lockspitzel.* En revanche, le régime d'exception appliqué aux socialistes n'a pas nui au parti, malgré ses rigueurs. Sous l'effet des lois d'exception, la démocratie socialiste a vu ses idées se répandre et gagner au point que le gouvernement de l'empire les a fait pénétrer jusque dans les projets de loi soumis au Reichstag depuis dix ans. « Ainsi je voudrais savoir si jamais un parti politique a remporté un plus grand succès moral que celui que nous avons obtenu. Nous pouvons regarder avec la plus grande satisfaction le passé ; et si nous considérons toutes les circonstances, qui, dans l'état de développement actuel des choses, exerceront dans l'avenir une influence décisive, nous pouvons être assurés que, conformément à l'évolution progressive, les idées socialistes se répandront et doivent se répandre progressivement, parce que celles-ci sortent et émanent de la nature des choses, de l'état des conditions sociales. » Tout travaille à l'avènement du socialisme, le progrès des idées, le mouvement économique, l'accroissement des capitaux, la transformation de la production qui substitue les agglomérations manufacturières aux ouvriers travaillant à domicile, le morcellement du sol et les exigences d'une culture intensive, l'instruction exagérée donnée à un nombre excessif de sujets, la législation contemporaine et le gouvernement établi. « Dès lors, comment n'envisagerions-nous pas l'avenir avec joie et confiance, et serions-nous assez insensés pour essayer si nous n'arriverions pas à nos fins par des moyens violens ! Non, messieurs, nous laissons tranquillement les choses suivre leur cours. Si les choses continuent à marcher comme elles ont marché jusqu'ici, nous n'aurons qu'à nous en féliciter. Nous sommes les seuls qui, en dépit de toutes les persécutions, ayons raison d'être satisfaits de leur marche... La démocratie socialiste existe, la démocratie socialiste prospère et la démocratie socialiste triomphe en definitive, — avec vous ou malgré vous ! »

IV.

Cette conclusion, jetée à la face du Reichstag comme un défi ou un cri de victoire, en dit plus sur les effets du socialisme d'état dans l'empire allemand que de longs commentaires. Le gou-

vernement établi a proclamé la nécessité des assurances ouvrières et a présenté le service de rentes par l'État aux sujets invalides comme une mesure de salut public, comme une garantie de l'ordre existant, comme le moyen le plus sûr d'enrayer les progrès du socialisme révolutionnaire. Aux élections parlementaires du 20 février 1890, les démocrates socialistes, au lieu d'une diminution du nombre de leurs adhérens, ont emporté un nombre de voix presque double du chiffre atteint aux élections précédentes, trois ans auparavant. Leurs suffrages, au premier tour du scrutin, se sont élevés à 1,341,000 au lieu de 763,000 en 1887, et au lieu de 11 sièges qu'ils occupaient au Reichstag pendant la précédente législature, ils vont en avoir 36 pendant la session prochaine. Quelques semaines avant les élections, le Reichstag avait repoussé un projet de loi qui autorisait la police à exiler hors du territoire allemand les sujets suspects de menées socialistes. La majorité ne voulait pas de cette mesure d'exception, parce qu'elle lui paraissait inefficace, les mesures de rigueur contre les socialistes ayant seulement pour effet d'augmenter les forces du parti. A la veille du scrutin, l'empereur déclara aussi que ses préférences étaient acquises au succès de la coalition des conservateurs et des nationaux-libéraux, désignée sous le nom de *parti du cartel*. Or les électeurs ont écrasé le parti du cartel, de même que les rescrits impériaux du 4 février dernier, proclamant la nécessité d'améliorer la condition des ouvriers, sont restés sans effet sur le résultat des élections.

Dans le premier de ces rescrits, adressé au chancelier de l'empire, l'empereur Guillaume II dit : « Je suis décidé à prêter la main à l'amélioration de la condition des ouvriers allemands autant que le permettra la nécessité de conserver à l'industrie nationale la faculté de concourir sur le marché universel, et de garantir ainsi son existence et celle de ses ouvriers. Un recul des exploitations indigènes, par suite de la perte de leurs débouchés à l'étranger, n'enlèverait pas seulement leurs bénéfices aux patrons, mais aussi le pain à leurs ouvriers. Les difficultés que la concurrence internationale suscite à l'amélioration du sort de la classe ouvrière ne peuvent être, sinon surmontées, du moins amoindries que par une entente internationale des pays participant au marché universel. Persuadé que d'autres gouvernemens sont également animés du désir de soumettre à un examen commun les tendances déjà soumises à des transactions internationales par les ouvriers de ces pays, je veux que la France, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse soient consultées tout d'abord par mes représentans afin de savoir si les gouvernemens sont disposés à entrer en rapport avec nous à propos d'une entente internationale sur la possibilité de

répondre aux besoins et aux vœux des travailleurs qui se sont manifestés dans les grèves des dernières années. Aussitôt que sera gagnée, en principe, l'adhésion à mon initiative, je vous charge d'inviter les cabinets de tous les gouvernemens qui prendront le même intérêt à la question ouvrière, à discuter, dans une conférence internationale, les questions en suspens. »

Le second rescrit, à l'adresse du ministre du commerce, déclare que les mesures prises jusqu'à présent pour améliorer la condition des ouvriers n'ont pas rempli entièrement leur but. Tout particulièrement, les prescriptions du code industriel relatives aux ouvriers de fabriques doivent être revisées afin de tenir compte des plaintes et des revendications des ouvriers, en tant que ces revendications et ces plaintes sont fondées. Il est du devoir des pouvoirs publics de régler la durée du travail et les heures pendant lesquelles il s'accomplit, de manière à garantir la santé des ouvriers, l'observation des règles de la morale, les besoins économiques et la légitime prétention des classes laborieuses à un traitement égal devant la loi. Dans l'intérêt des bons rapports entre ouvriers et patrons, le gouvernement a le devoir de fixer les règles pour la participation des ouvriers, par des délégués possédant leur confiance, à la discussion des intérêts communs, les mettant en mesure de faire valoir leurs droits dans les débats avec les patrons et avec les organes du gouvernement. Les dispositions à prendre doivent permettre aux ouvriers d'exprimer librement leurs vœux et leurs griefs et de fournir aux autorités administratives le moyen de se tenir au courant de la situation des travailleurs en restant en contact permanent avec eux. L'empereur désire notamment que les mines du domaine public deviennent des établissemens modèles, susceptibles de servir d'exemple, par leurs institutions, pour favoriser et développer le bien-être des ouvriers employés dans ces exploitations. Toutefois, les difficultés que soulèvent les réformes en vue, pour conserver à l'industrie nationale ses débouchés à l'étranger, pour soutenir la concurrence sur le marché universel, rendent désirable une entente avec les gouvernemens des autres grands pays industriels, afin de régler, si possible, les difficultés au moyen de conventions internationales. — Le chancelier de l'empire a été chargé, à cet effet, d'inviter les cabinets des états industriels à prendre part à une conférence analogue à celle dont le gouvernement suisse a pris l'initiative l'an passé. En attendant, le conseil d'état prussien a été réuni pour délibérer, sous la présidence même de l'empereur Guillaume, sur les questions à soumettre à la conférence.

Telle est, en substance, la teneur des deux rescrits impériaux publiés à la veille des récentes élections pour le Reichstag. Que ces

rescrits aient été sans effet sur le résultat des élections, les succès inouïs des démocrates socialistes le prouvent jusqu'à l'évidence. A l'ouverture du conseil d'état, le 14 février dernier, l'empereur a répété dans son discours les termes de ses rescrits. Pourtant, ajoutait le jeune souverain, l'action de l'État ne suffit pas pour réaliser à elle seule les améliorations désirables et pour résoudre la question sociale. Une large part revient, dans cette œuvre, à l'intervention de l'église et de l'école, en raison de leur influence sur les mœurs. Le programme des questions que le conseil d'état vient d'examiner touche la réglementation du travail dans les mines, la réglementation du dimanche, la réglementation du travail des enfans, des adolescens et des femmes. Comme les délibérations du conseil, auquel l'empereur a adjoint des spécialistes choisis dans les ministères et des hommes de différentes professions, n'ont pas été publiées, nous ne savons encore quelles résolutions ont pu être arrêtées dans ces débats. En ce qui concerne les mines, on devait examiner si le travail dans les houillères pourrait être soumis à une réglementation internationale, limitant la durée ou le nombre d'heures pour l'occupation des équipes, avec exclusion des femmes et des enfans dans le travail souterrain. Le programme impérial demande ensuite si le travail du dimanche est à interdire dans la règle, sauf dans les cas de besoin urgent. Quelles sont les exceptions admissibles, et si ces exceptions sont à fixer par une convention internationale, par une loi ou par voie administrative? Touchant les enfans, le conseil devait examiner si les enfans doivent être exclus du travail industriel jusqu'à un certain âge, quel est cet âge, et s'il doit rester le même pour toutes les industries; enfin, comment la durée du travail et le mode d'occupation des enfans seront fixés. De même pour les adolescens : Faut-il soumettre le travail industriel à des restrictions, et quelles seront ces restrictions? Enfin, en ce qui concerne les femmes mariées, y a-t-il lieu de limiter leur travail le jour ou la nuit, faut-il établir certaines restrictions à l'emploi industriel des jeunes filles, quelles sont les restrictions à fixer dans ce cas et les différences à admettre suivant la nature des industries? Pour l'ensemble des prescriptions sur lesquelles une entente interviendra, le conseil d'état devait décider encore si de nouvelles conférences de représentans des états participans devraient se réunir afin d'assurer l'exécution des mesures arrêtées d'un commun accord.

La France et l'Angleterre, la Suisse, la Belgique et l'Italie, l'Autriche-Hongrie, d'autres états encore ont adhéré à la conférence convoquée pour le 15 mars de cette année, à Berlin, par le chancelier de l'empire. Cet acte d'adhésion ne signifie pas que l'entente

soit établie dès maintenant sur les mesures à prendre. Au contraire, la plupart des états participant à la conférence ont formulé des réserves sur leur attitude relativement aux questions à examiner. Dans son ensemble, le programme soumis au conseil d'état embrasse les propositions déjà votées au Reichstag sur l'initiative des fractions du centre et des conservateurs, mais qui n'ont pas encore obtenu la sanction du Bundesrath. C'est la moindre partie du minimum des revendications du parti socialiste sur lesquelles le Reichstag a déjà délibéré. M. Liebknecht n'en déclare pas moins que les démocrates socialistes acceptent le programme impérial pour les concessions en perspective, quittes à exiger davantage quand ces concessions seront faites. Mieux vaut avancer lentement que de compromettre l'avenir par des écarts intempestifs. Quiconque suit de près le mouvement socialiste ne peut caresser l'espoir de le voir enrayé de sitôt, tout en applaudissant aux efforts du jeune empereur pour s'éclairer sur les moyens de porter remède au mal social. Aussi bien n'attendons-nous pas, dès maintenant, des résultats pratiques importans de la conférence réunie à Berlin. Mais il était bon de poser la question des mesures protectrices en faveur des ouvriers à régler par voie de convention internationale entre les gouvernemens intéressés, alors que la démocratie socialiste invoque de son côté des mesures internationales pour arriver à ses fins. Par malheur, la loi sur l'assurance contre l'invalidité, qui donne droit à des millions d'hommes à une rente servie par l'État, ajoute à l'agitation révolutionnaire un nouveau ferment pour développer le mécontentement des masses. Si M. Liebknecht a pu dire, lors du vote des premières lois ouvrières : « Le chancelier de l'empire croit nous tenir par ces mesures, quand c'est au contraire nous qui le menons, » il considérera également les rescrits impériaux comme des moyens de propagande pour sa cause. Prétention d'autant plus fondée que les promoteurs du parti ne manquent pas d'exploiter contre les autorités au pouvoir les menaces de répression dont est accompagnée toute concession nouvelle. Rappelons, en terminant, que, le matin des élections pour le Reichstag, l'empereur Guillaume a fait battre la générale pour mettre sur pied toute la garnison de Berlin, qu'il a conduite ensuite au champ de manœuvre du Tempelhof, puis ces derniers jours encore à la clôture de la diète de Brandebourg, après avoir manifesté le désir de soutenir les revendications des ouvriers paisibles, il a déclaré être prêt à écraser quiconque serait contre lui : *Wer nicht mit mir ist, zerschmettere ich !*

CHARLES GRAD.

LE JAPON

L'ÉVEIL D'UN PEUPLE ORIENTAL A LA CIVILISATION EUROPÉENNE.

The industrial transition in Japan, by Yeijiro Ono, Ph. D. (University of Michigan). American Economic Association, january 1890.

L'extrême Orient et l'Occident s'étudient et se contemplent depuis vingt ans. Vont-ils se pénétrer l'un l'autre? L'uniformité des institutions, des lois, des mœurs, des méthodes de travail, doit-elle s'étendre au monde entier? Ces Orientaux, qui nous paraissent endormis depuis tant de siècles, sont-ils à la veille de nous emprunter nos arts, nos procédés, notre structure mentale? Quels changemens, quelles douleurs ou quelles jouissances, en résulterat-il pour eux et aussi pour nous? Comment en seront modifiées les conditions de vie, de production et d'échange de l'Occident? L'infatuation européenne, l'orgueil démesuré, les aspirations illimitées, les exigences chaque jour croissantes des « civilisés, » comme les appelait dédaigneusement Fourier, trouveront-ils dans le développement industriel de l'extrême Orient matière à triomphe ou matière à regret? Voilà des questions qui intéressent la curiosité et aussi la politique. Tous les rescrits de l'empereur d'Allemagne et tous les débats des pays constitutionnels deviennent des vétilles auprès de ce grand problème, pour l'équilibre et la direction du monde : la Chine et le Japon vont-ils se faire nos concurrens et nos rivaux?

C'est la Chine surtout qui nous intéresserait : sa population et ses ressources naturelles peuvent égaler celles de l'Europe entière, moins la Russie, qui est un monde à part. Mais la Chine aime le silence et le mystère : elle ne parle que de temps à autre, sur un mode ironique, par la bouche d'un fin lettré, qui habite depuis si longtemps les bords de la Seine qu'on peut se demander s'il n'est pas aussi Parisien que Chinois.

Le Japon, au contraire, réfléchit tout haut. Non-seulement il parle, mais il écrit, avec un accent de sincérité profonde, avec l'anxiété de la recherche et du doute. Ces Japonais, dont il est convenu qu'ils sont légers et frivoles, nous livrent des études que le plus méditatif et le plus érudit docteur de Leipzig ou de Berlin aurait peine à égaler en profondeur, et dont il ne saurait en aucun cas atteindre la netteté. Le Japon a-t-il trouvé définitivement sa voie, il y a vingt-deux ans, en 1868, quand il surprit l'univers par cette soudaine révolution qui abattit le pouvoir usurpateur du shogoun, restaura dans tous ses droits le mikado, détruisit la féodalité et prit à la fois quelques-unes des lois et toutes les modes extérieures des Européens? Cette voie nouvelle, où il est entré, avec la précipitation des peuples en révolte, doit-il y persévérer? Du moins, par quelles étapes, avec quelles précautions convient-il qu'il y avance désormais? Pratiquement ou théoriquement, tous au Japon aujourd'hui se posent cette question qui comporte tant d'aspects divers.

Hommes d'état ou publicistes ont la conscience de la gravité et des difficultés du problème. L'année 1890 s'ouvre, pour eux, pleine de perplexités. Elle va inaugurer un nouveau régime politique, peut-être aussi un nouveau régime économique. Sous la pression des chefs impérialistes qui ont gouverné le pays de 1868 à ce jour, le mikado avait solennellement promis, par un décret impérial d'octobre 1881, que l'empire serait doté d'un parlement en 1890. Les lois constitutionnelles furent promulguées en février 1889 : le peuple leur souhaita la bienvenue par trois jours de fête où la ville de Tokio, l'ancienne Yédo, donna le spectacle de féeriques réjouissances. Les élections sont fixées au mois de novembre prochain : un an auparavant, en novembre 1889, comme pour affermir la monarchie au moment où elle va affronter cette épreuve, on proclama solennellement héritier de la couronne le prince impérial Harounomya, fils adoptif de l'empereur. La constitution nouvelle ne repose pas, à proprement parler, sur le principe populaire, puisque, pour être électeur, il faut posséder environ 4,000 francs de revenu. Les partis politiques n'ont pas attendu, pour se former, que le parlement fût ouvert; il s'en est constitué trois : le parti

progressiste qui est aux affaires depuis la révolution ; le parti libéral, dont le comité directeur a été dissous et qui semble surtout se caractériser par une certaine défiance à l'égard des étrangers ; enfin un troisième parti, moins bien délimité, qui fait principalement des recrues dans la jeunesse.

Cette transition politique se complique d'un problème économique des plus ardus, la revision des traités avec les nations civilisées. Il s'agit pour le Japon de reconquérir sa liberté judiciaire et sa liberté économique ; mais ces biens, il les devra acheter par quelques concessions concernant l'ouverture du pays aux étrangers. Cette question passionne plus les Japonais que celle de la constitution. Elle a déjà provoqué une tentative d'assassinat politique. Le comte Okouma, ministre des affaires étrangères et partisan d'une revision des traités qui ouvrirait l'intérieur du pays aux Européens, fut frappé d'une bombe de dynamite par un fanatique, lequel, croyant l'avoir tué, se coupa la gorge immédiatement. Le comte Okouma en fut quitte pour l'amputation d'une jambe, mais ses projets ont été peut-être aussi atteints que lui par la bombe. Le ministère en est devenu indécis et chancelant.

Pour apprécier les difficultés de la situation actuelle au Japon, il faut s'élever au-dessus des menus incidens de la politique courante. Il convient d'étudier les réformes déjà accomplies, l'état réel du peuple, les transformations qu'il a subies et celles qui se préparent, soit par les intentions du gouvernement, soit par la force des choses.

Nous avons pour cet examen un guide précieux, un Japonais dont l'éducation s'est complétée aux États-Unis, M. Yeijiro Ono, docteur en philosophie de l'université de Michigan. Dans un travail étendu, plein de faits et de pensées, *The Industrial Transition in Japan*, M. Yeijiro Ono décrit la situation actuelle des classes rurales et industrielles dans son pays, l'état de l'agriculture, des manufactures et des moyens de transport ; puis, avec toute la science d'un véritable *scholar*, versé profondément dans l'histoire économique, il déduit les lois du développement industriel, il fait l'application de ces lois à son pays ; il indique les écueils à éviter, les réformes à accomplir. On serait étonné de l'érudition de l'auteur, si l'on ne connaissait l'esprit de l'*American Economic association* qui a édité cet important travail : toutes les publications de cette Société, fondée il y a une demi-douzaine d'années, se signalent à la fois par la solidité des connaissances doctrinales et par l'étendue des investigations historiques. M. Yeijiro Ono déclare qu'il est très redevable à deux professeurs de l'université de Michigan, MM. Henry C. Adam et Frederick C. Hicks, ainsi qu'au

professeur K. Mitsukuri, de l'université impériale du Japon, pour diverses informations ou suggestions. Son livre offre un intérêt sans égal, non-seulement par un exposé exact de l'état intime du Japon et par des conseils judicieux pour la solution des difficultés présentes ou prochaines, mais surtout par la révélation des impressions et des anxiétés d'une âme d'extrême Orient, eût-elle été pendant plusieurs années imprégnée des enseignemens des États-Unis, devant l'imminence de l'introduction en Asie de la civilisation occidentale. Les hésitations et les craintes d'un Japonais, hôte et élève de l'Amérique du Nord, nous feront mieux comprendre les appréhensions et les répugnances des Chinois à adopter ce que nous appelons si fièrement nos progrès.

I.

En lisant l'ouvrage de M. Yeijiro Ono, avec l'attention que méritent et le sujet et l'auteur, on est frappé à la fois du sens historique et de la faculté d'abstraction de l'écrivain oriental. Le Japon, d'après lui, traverse une phase analogue à celle qu'a parcourue l'Occident de l'Europe, particulièrement l'Angleterre, au XVIIIe siècle. Pour justifier cette conception, il s'étend en rapprochemens ingénieux. Fort au courant de la littérature économique, il cite Arthur Young, Quesnay, d'autres encore. A ce dernier, il donne le rang d'un homme d'état. La tâche qui s'impose au Japon, écrit-il, c'est, au point de vue législatif et administratif, de réaliser les réformes des grands *statesmen* du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe, Walpole, Quesnay, Turgot et Stein; c'est aussi, au point de vue économique, œuvre infiniment plus dangereuse, de précipiter dans le cours de quelques années l'introduction des machines, qui a exigé en Europe, depuis le premier métier à filer d'Arkwright en 1771, notablement plus d'un siècle. Enfin, le troisième terme du problème, c'est l'évolution morale : un nouvel idéal de vie a été conçu, et chaque jour, quoique inconsciemment, il se développe au fond du cœur de la nation. Fréquemment, M. Yeijiro Ono revient à cette observation : la transition industrielle va nécessiter une révolution dans l'éthique sociale, un nouveau code de l'éthique.

La transformation accomplie si rapidement au Japon n'est encore qu'une ébauche; elle n'a presque qu'un caractère politique. Le régime féodal a été détruit; mais il n'est pas remplacé. Les lois politiques récentes ne peuvent se soutenir sans industrie; c'est seulement parmi les peuples industriels, dit notre auteur avec une légère exagération, oubliant les anciens petits cantons suisses, que

peuvent fonctionner les institutions libres; c'est l'industrie qui a développé le principe de l'individualisme. En vain, sont ouvertes 30,000 écoles chez un peuple qui a toujours eu de la curiosité et le goût de s'instruire; en vain l'on a construit quelques chemins de fer et quelques filatures, la force qui domine la société japonaise est encore la force féodale et anticommerciale.

Les régimes sociaux s'offrent, dans le même ordre de succession et avec des traits identiques, chez des nations qui n'ont eu entre elles aucun rapport. De tous ces régimes, celui qui a été le plus universel et dont on retrouve partout le plus de traces, c'est le régime féodal. M. Yeijiro Ono nous le décrit tel qu'il a subsisté au Japon jusqu'à la révolution de 1868. Jetons à sa suite un coup d'œil sur le pays et sur la population.

L'empire japonais se compose d'une très grande île oblongue, au climat tempéré, appelée Hondo, qui forme le centre de l'archipel, d'une autre île septentrionale, assez vaste, de forme presque carrée et de climat hyperboréen, Yéso, de deux îles méridionales de moyenne étendue, Shikoku et Kiushiu, situées la première en face de la partie sud de Hondo et formant avec elle une sorte de mer intérieure, la seconde au-dessous de Hondo, enfin d'un très grand nombre d'îles minuscules éparses, à proximité des côtes des îles principales. Le développement de ces côtes est énorme; aucune autre contrée civilisée n'en présente un semblable. La Grande-Bretagne, dans sa partie centrale et méridionale, est beaucoup plus massive. Ce sont là des conditions très propices à l'essor de la population, du commerce et des arts. Le seul obstacle est que la grande île de Hondo se trouve coupée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes qui, sur un assez long parcours, offre une certaine élévation. C'est un léger inconvénient au milieu de tant d'avantages. Si le Japon avait la bonne fortune de posséder, comme la Grande-Bretagne, des mines de houille et de métaux, — et nous verrons qu'il n'en semble pas dépourvu, — on lui pourrait prédire un avenir industriel et maritime assuré.

La côte orientale du Japon, celle sur le Pacifique, est exposée à l'action bienfaisante des courans tropicaux; la côte occidentale, au contraire, est soumise au courant arctique, qui y produit des orages et des tempêtes. Toute la partie du sud est découpée par d'innombrables baies, qui servent d'abri aux pêcheurs et aux mariniers; puis une véritable mer intérieure, avec les précieux avantages de cette disposition topographique, est formée par les deux îles moyennes méridionales, Shikoku et Kiushiu, avec le sud de l'île principale Hondo. On a fait beaucoup de recherches sur les origines du peuple japonais. On admet qu'une conquête fut effectuée par

les Aïnos, qui descendirent du nord du continent asiatique par les îles Saghalien. Ces Aïnos, restés barbares, sont aujourd'hui relégués dans la grande île du nord, Yéso, qui n'a qu'une population très clairsemée. Ceux qui s'établirent dans le sud eurent à lutter contre des tribus d'une nature plus fine et plus apte à la civilisation. Sur la côte orientale, sur la mer intérieure que nous avons décrite, grâce aux précieux avantages du climat et de la topographie, la population devint dense, des villes se fondèrent et prirent une importance considérable.

La lutte contre les Aïnos envahisseurs, et pendant plusieurs siècles maîtres du pays, semble d'après M. Yeijiro Ono avoir développé la conscience nationale et uni des groupes d'hommes jusque-là isolés. Osaka, sur la mer intérieure, devint vers le commencement de notre moyen âge le principal centre du commerce à la fois maritime et terrestre; la cour impériale se tenait à Kioto, qui se trouve à proximité, mais dans les terres. Après des séries de guerres, qui durèrent des siècles, les barbares Aïnos furent repoussés dans l'île du nord. Une fois affranchi, le Japon tomba dans le morcellement administratif, malgré l'unité politique qu'y maintint le shogoun (taïkoun), lieutenant de l'empereur, ayant usurpé les pouvoirs réels, mais non le titre et la dignité de son maître, et transmettant héréditairement pendant deux siècles et demi à sa famille cette usurpation. C'est un spectacle étrange qu'une usurpation héréditaire qui, pendant un si long cours de temps, ne se transforme pas en légitimité et laisse subsister le souverain nominal. Politique singulièrement avisé, Iyeyasu, fondateur de la famille Tokugawa, qui a possédé le shogounat ou taïkounat depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à la révolution de 1868, avait établi le siège de son pouvoir à Tokio, autrefois appelé Yédo, situé sur la côte orientale, au fond d'un golfe, et à peu près au milieu de l'île principale. C'était un simple hameau dans un château féodal : la famille Tokugawa transforma le château-fort en palais, et à la longue le hameau, qui devint le rendez-vous de toute la classe militaire, en une ville de 500,000 habitans à la fin du XVIIe siècle. Il prit toutes les précautions pour assurer son pouvoir contre toute révolte.

Les grands feudataires des provinces, au nombre de 268, étaient attachés au shogoun, soit par des liens de parenté, soit tout au moins par la crainte. La famille Tokugawa s'arrangeait pour que jamais deux chefs de provinces voisines n'eussent l'un pour l'autre des sentimens d'amitié. Tous les seigneurs féodaux étaient tenus de laisser comme otages une partie de leur famille dans la métropole, Tokio, résidence du shogoun, et ils devaient s'y rendre eux-mêmes avec une suite brillante, une année sur deux, pour payer

leur tribut d'hommage à sa hautesse (*His Highness*). En dehors de ces gages et de ces marques d'obéissance, chaque seigneur de province jouissait, au point de vue administratif, judiciaire, militaire et financier, d'une complète indépendance. Tout comme ses confrères du plus lointain Occident, le seigneur féodal au Japon vivait dans un château-fort, entouré de hauts remparts de terre, flanqué de tours, défendu en avant par de profonds fossés. Attenant au château vivaient les principaux tenanciers (*retainers*) qui, en temps de paix, remplissaient les divers offices civils. La partie de la ville qu'ils habitaient était enserrée de portes massives et nul n'y entrait sans un permis spécial. En dehors des portes s'étendait le marché fréquenté par toutes sortes de marchands et d'artisans. L'ensemble de la cité était entouré de fortifications, et tout étranger qui y pénétrait se trouvait soumis à une attentive surveillance.

Dans cette organisation toute militaire, aucune force économique ne pouvait se développer en liberté et produire ses naturels effets. Les routes, sauf quelques-unes qui conduisaient à Tokio, étaient dans le plus déplorable état. Le peu de commerce qui existait entre les différentes provinces offrait plutôt le caractère du commerce étranger que du commerce intérieur, entravé qu'il était par des péages et des barrières de toutes sortes. La migration ou le changement de domicile, ce trait si caractéristique de la moderne société occidentale, ne pouvait se produire. La cellule de la société était la famille plutôt que l'individu, la propriété était familiale et dirigée par le chef de famille. Pour s'établir dans une autre localité que celle de son origine, il n'y avait guère d'autre procédé que l'entrée par adoption dans une famille dudit lieu. Si, par accident ou par goût d'aventure, on se trouvait au-delà des limites de sa propre province, on était exposé au soupçon, même à la haine, et sans sécurité pour sa vie ou ses biens. La noblesse, dont le droit de propriété reposait sur le serment d'allégeance au suzerain féodal, remplissait avec orgueil le rôle de défenseur de la société, pendant que la classe commerçante et la classe qui cultivait le sol n'avaient aucune autre ambition que celle de réussir dans le cercle étroit des travaux et des devoirs qui formaient le cadre de leur tranquille existence. La multiplicité des dialectes, les provincialismes, toutes les coutumes particulières qui marquent une société localisée, foisonnaient au Japon et en faisaient comme une bigarrure.

La description de M. Yeijiro Ono nous montre un Japon fort semblable à notre moyen âge. Cependant, malgré toutes ces contraintes extérieures, la société n'était pas complètement cristallisée : notre auteur explique avec clarté les causes qui, dans le

lointain Orient, comme dans notre Europe, devaient à la longue faire éclater le régime féodal. La population se développait rapidement dans les provinces situées sur la mer. On y trouvait deux industries, la pêche et la navigation, qui variaient les travaux, étendaient l'horizon, développaient la richesse. Des ports s'y fondaient, l'agriculture environnante était plus perfectionnée et plus prospère, la division du travail s'y trouvait poussée plus loin. Sur cette mer intérieure principalement que forment, avec le sud de la grande île Hondo, les deux îles méridionales de Shikoku et de Kiushiu, les agglomérations se pressaient.

Les provinces qui avoisinaient les grandes routes conduisant à Yédo ou Tokio profitaient, d'autre part, du passage incessant des grands feudataires, avec leur innombrable suite, allant, une année sur deux, rendre leurs hommages au shogoun. Ces pérégrinations officielles et régulières jouaient un rôle important dans la distribution de la richesse et de la population du Japon féodal. Le médecin d'une ambassade hollandaise, Engelbertus Kempfer, qui fit deux voyages en 1691 et 1692, de Yédo (Tokio) le long de la côte orientale, s'émerveillait de la fréquentation des voies publiques. « Je puis assurer comme témoin oculaire, écrit-il, que la principale de ces routes sur laquelle je me suis trouvé à quatre reprises est, à certains jours, plus encombrée de monde que les rues de la plus populeuse ville de l'Europe. » Un passage de la description de ce Hollandais de la fin du XVIIe siècle mérite d'être reproduit : « Le train de quelques-uns des premiers princes de l'Empire remplit la route pendant plusieurs jours. Quoique nous voyagions nous-mêmes d'un pas accéléré, nous étions souvent atteints par les bagages et l'avant-garde, constituée des serviteurs et des officiers inférieurs, qui défilaient devant nous pendant deux jours, en diverses troupes et en ordre admirable ; puis le troisième jour nous étions rejoints par le prince lui-même avec une cour nombreuse. La suite d'un des chefs *daïmios*, comme on les appelle, est évaluée à vingt mille hommes environ, celle d'un *sjomio* à dix mille, celle d'un gouverneur de ville impériale ou de terres de la couronne à une ou plusieurs centaines d'hommes, suivant leur rang et leurs revenus respectifs. »

Les seigneurs des principales provinces agrandissaient et ornaient leur château-fort, qui tendait à devenir un palais. Sous ses murs, la cité se remplissait d'artisans et de manufactures ; les arts élégans qui ont fait en Europe la renommée du Japon doivent leur origine au goût raffiné de la société féodale. C'est une des méprises de la plupart des économistes, et il est regrettable qu'ils s'y entêtent, de méconnaître le rôle éminemment civilisateur du luxe. Une

société policée n'a pu se constituer et les arts et métiers se perfectionner et se varier que dans les pays où le luxe est éclos, soit pour les temples et le culte, soit pour des chefs riches et curieux des objets rares. Si le centre de l'Afrique reste voué à une barbarie toute primitive et stationnaire, c'est en partie que ni le culte ni les goûts des chefs n'y ont suscité les métiers qui entretiennent le luxe.

Ainsi des germes se multipliaient au Japon de dissolution de la société féodale, sur les côtes, dans les villes maritimes, le long des sept grandes routes, sous les murs mêmes des châteaux féodaux des principaux chefs. Les provinces étaient soumises au sort le plus inégal ; la taxe foncière, principale ressource des pouvoirs publics à tous les degrés, absorbait parfois 70 pour 100 du produit de la terre et tombait rarement au-dessous de 30. La condition des paysans était misérable et précaire, quoiqu'un pouvoir, plus paternel parfois, dans sa sévérité, que notre inflexible bureaucratie, fît des remises de taxes en cas de disette et quelquefois s'approvisionnât de grains pour parer à l'insuffisance des voies de transport. Les monnaies variaient d'une province à l'autre et aussi la monnaie de papier, que les Orientaux, Japonais et Chinois, connurent bien avant les Européens. Lors de la chute de la féodalité, en 1868, il y avait en circulation 29 sortes de papier-monnaie et 49 types de monnaie métallique, dont 23 en or, 19 en argent, 5 en cuivre et 2 en fer. Les salaires variaient dans d'énormes proportions d'une province à l'autre, étant souvent dans une localité la moitié ou le tiers du taux usité dans la voisine.

Telle était la société où a éclaté la révolution de 1868, détruisant le grand chef féodal, le shogoun, restaurant l'empereur, le mikado, établissant au moins nominalement la centralisation et abolissant, sauf des titres honorifiques, toute différence de rang. Notre révolution de 1789, préparée par plusieurs siècles d'administration centralisée et de vie intellectuelle intense, n'est qu'un jeu auprès de celle du Japon ; et cependant, en ce dernier pays, à la transformation politique se joint une révolution économique qui doit, dans quelques années, doter le Japon de tout l'outillage mécanique qu'il a fallu plus d'un siècle pour constituer en Occident.

Quelques-uns des chefs des provinces du sud-ouest, au risque de leur vie, prêtèrent serment de fidélité au mikado oublié dans sa résidence de Kioto, et partant en guerre contre le shogoun, détruisirent l'usurpation de la famille Tokugawa et rétablirent l'empereur dans tous ses pouvoirs. C'est la restauration du souverain légitime qui a mis fin à la féodalité. Que la féodalité soit morte en tant qu'organisme gouvernemental, cela est certain ; mais

elle se survit en quelque sorte par les mœurs, par l'état d'esprit. L'autonomie des provinces n'existe plus; les droits féodaux sont abolis; la classe féodale, sans avoir été l'objet d'aucune violence ou cruauté, a perdu toute force. En 1872, les grands feudataires ont été appelés à Tokio et astreints à y vivre comme une classe de simples nobles. Les conseillers du mikado imitaient ainsi Louis XIV; ils transformaient des seigneurs locaux en des courtisans. On ne les dépouilla pas de leurs biens, mais on convertit ceux-ci : les grands domaines seigneuriaux ou les droits et redevances fondés sur la terre furent transformés en des obligations à terme (*terminable bonds*) émises par le gouvernement. La destinée de la plus grande partie de cette classe féodale inspire la pitié. C'était, nous dit M. Yeijiro Ono, en tant que classe dirigeante, une catégorie d'hommes tout à fait accomplis, ayant le sens raffiné du devoir et de l'honneur; mais leur éducation et leur vie les avaient préparés à l'insouciance, à la prodigalité, même à l'extravagance. N'ayant plus pour fortune que des obligations portant intérêt, beaucoup la gaspillèrent par légèreté ou furent victimes de rusés marchands. On citait dernièrement l'un des principaux *daïmios* qui, prenant philosophiquement parti de sa nouvelle pauvreté, vend des légumes dans les rues de Tokio. Les demeures féodales qui ornaient les anciennes capitales de provinces ou de districts ont été souvent détruites et remplacées par des plantations de thés ou de mûriers.

En même temps que s'abaissait ainsi la classe des anciens grands feudataires, les villes que leur résidence animait autrefois tombaient en décadence. Quelques-unes furent prises pour sièges des nouveaux gouvernemens locaux et s'ajustèrent sans trop de souffrances ni de peines au nouveau régime; quelques autres furent sauvées par l'excellence de leur situation. Mais un grand nombre de ces cités féodales (*castle-towns*), sinon la plupart, s'étiolèrent avec une rapidité dont l'Europe, aux changemens graduels, ne nous offre aucun exemple. Les statistiques de la population de 1879 à 1886 témoignent de ce dépérissement de beaucoup de villes. Les grandes cités commerçantes et surtout les ports, à l'exception de Kioto, l'ancienne capitale abandonnée du mikado, et de Kanazawa, virent considérablement s'accroître le nombre de leurs habitans. La population de Tokio, la capitale régulière du Japon nouveau, de même qu'elle avait été celle du shogoun ou taïkoun, passa de 799,000 âmes à 1,121,000; Osaka, de 287,000 à 361,000; Kobe ou Hiogo, chétive bourgade naguère, s'éleva de 13,000 âmes à 80,000. Mais, comme contre-partie à ce prodigieux développement, Kioto tomba en sept années de 331,000 âmes à 245,000. Sur 34 villes plus obscures, comptant au temps récent de la féodalité de 20,000 à 40,000 habitans, 17, soit la moitié, sont en dé-

clin marqué et certaines perdent jusqu'à 20,000 âmes. Trait caractéristique. qui ne se voit plus en Europe, la population quitte les villes pour les campagnes. Sur un ensemble de 38 millions d'âmes en 1886 pour tout le Japon, 3,524,000 seulement, moins de 10 pour 100, habitent les villes de plus de 20,000 âmes. M. Yeijiro Ono rapproche cette distribution de celle des États-Unis et de l'Angleterre, où 25 pour 100 de la population, pour les premiers, et 60 pour 100, pour la seconde, habitent les villes. Le Japon est donc aujourd'hui une contrée purement agricole.

On prétend que la population s'y est beaucoup accrue depuis le commencement du siècle. En rassemblant les registres des provinces, on trouve qu'en 1815, en pleine féodalité, la nation japonaise ne comptait que 25,620,000 âmes. Des recensemens faits à la moderne chaque année depuis 1872 lui ont découvert un chiffre d'habitans beaucoup plus considérable : 33,600,000 en 1876 et plus de 39 millions en 1886. On est peut-être en droit de n'accorder qu'une confiance restreinte à ces dénombremens dont les écarts sont trop sensibles pour s'expliquer sans l'intervention de quelques erreurs. M. Yeijiro Ono admet que la population dans ces dernières années augmente de 360,000 âmes environ par an.

Comme la superficie des quatre grandes îles et des milliers d'îlots qui composent le Japon ne paraît pas atteindre 380,000 kilomètres carrés (la Grande-Bretagne et l'Irlande en comptent 314,000 et la France 528,000), on a une moyenne de plus de 100 habitans par kilomètre carré, soit de 40 pour 100 supérieure à la densité moyenne de la population française et l'équivalent approximatif de la densité de la population italienne. Cette forte population du Japon est d'autant plus remarquable que la grande île septentrionale, la seconde en étendue et la plus massive de l'archipel, Yéso ou Hokkaido, n'a pas 5 habitans par mille carré, environ 2 habitans par kilomètre carré. Toute la partie septentrionale de la principale île, Hondo, ne possède aussi qu'une population assez disséminée, moins de 100 habitans par mille carré, ou de 40 par kilomètre carré. Il faut donc que la population foisonne dans certaines parties de l'archipel ; et, de fait, dans diverses provinces, qui ne contiennent pas de grandes villes commerciales, on compte plus de 500 habitans par mille ou de 200 par kilomètre carré. Cependant, le Japon, jusqu'ici du moins, n'a pas, pour entretenir sa population, les ressources d'un riche sous-sol en exploitation comme celui de la Belgique ou du nord de l'Angleterre, non plus que les débouchés d'un vaste commerce international. Il faut donc ou que le sol japonais soit très productif, ou que la population japonaise ait beaucoup de sobriété : l'une et l'autre conditions contribuent à cette densité de la population de l'archipel.

Elle est, disions-nous, presque toute agricole : d'après le recensement de 1876, que cite M. Yeijiro Ono, le nombre des adultes engagés dans la production était évalué à 19,010,000, dont 14,870,000 agriculteurs (*farmers*), 701,000 artisans, 1,309,000 marchands ou commerçans et 2,129,000 hommes adonnés à des professions diverses. La classe des nobles, qui est encore reconnue par la loi, quoique sans privilège politique ou économique, comprenait 424,326 ménages en 1886 (*numbered 424,326 households*). Il est temps d'examiner ce qu'est cette agriculture qui miraculeusement, sans le secours des machines, ni presque du commerce, fait vivre tant de gens sur un si étroit territoire.

II.

Les campagnes japonaises sont en train de s'émanciper du régime féodal (1). Celui-ci a été détruit en 1868 ; mais ce n'est pas en une génération que les mœurs se transforment, que les esprits s'ouvrent et que les méthodes se succèdent. L'écrivain japonais n'a pas pour l'agriculture de son pays l'admiration et la tendresse que manifestent à l'endroit de la leur, quand ils daignent nous communiquer leurs impressions, les Chinois. Le paysan n'est encore émancipé que par la loi, non par l'esprit : « le paysan est stupide, » cette dure sentence revient fréquemment sous la plume de M. Yeijiro Ono. Dans certaines provinces, les trois quarts des terres sont des terres publiques et restent incultes ; l'agriculture japonaise offre le type le plus extrême de la petite exploitation, *small farming* ; et l'auteur, impressionné par les États-Unis et l'Angleterre, apprécie surtout l'agriculture scientifique et industrielle et, sinon les énormes, du moins les grandes fermes. Peut-être oublie-t-il trop que, sans parler des merveilles problématiques de la culture chinoise, la petite exploitation, même sans la petite propriété, arrive dans les Flandres à des résultats prodigieux que M. Émile de Laveleye a décrits dans son *Rapport sur l'agriculture belge*. L'auteur japonais considère le système des petites exploitations comme transitoire et aspire à sa transformation. Il nous déclare que le blé japonais est le plus mauvais blé du monde. Il ajoute qu'on croit généralement que la productivité du sol a diminué depuis le xe siècle. On ne saurait vraiment lui reprocher de trop vanter son pays.

La terre se trouvait soumise, il y a moins d'un quart de siècle

(1) Voir, à ce sujet, les études que M. George Bousquet a publiées dans la *Revue* de 1874 à 1878.

encore, au régime féodal : quantité énorme de terres publiques, propriété familiale assujettie à des redevances diverses, tenure incertaine et précaire, poids écrasant des impôts ou charges diverses. Le gouvernement s'est préoccupé de constituer la propriété privée à la mode occidentale, d'uniformiser, et, quand il le pouvait, d'alléger la taxation. Une loi de réforme de la taxe foncière fut édictée en 1873, complétée en 1880 ; d'autres dispositions en 1876, tout récemment encore, en juin 1889, s'efforcent de mettre l'agriculteur plus à l'aise. Il n'y est guère aujourd'hui. On lui a accordé le droit d'acheter et de vendre la terre, excepté aux étrangers. L'impôt en nature a été converti en un impôt en argent gradué sur la valeur vénale de la terre. C'est le système que voulait propager en Europe feu Ménier et qui ne paraît pas supérieurement réussir au Japon. Le socialiste américain Henri George pourrait se rendre aussi dans cet archipel pour y étudier l'application d'un système qui ne s'éloigne guère du sien. Le taux de la taxe nationale fut fixé à 3 pour 100 de la valeur de la terre, et celui de la taxe locale à 1 pour 100, soit ensemble à 4 pour 100. Quelques années après, on dut réduire à 2 1/2 pour 100 de la valeur de la terre le montant de la taxe nationale et à 1/2 pour 100 celui de la taxe locale : l'agriculteur ne paie plus ainsi, et c'est encore énorme, que 3 pour 100 de la valeur de la terre. Il faut que le taux de l'intérêt soit élevé et que le denier auquel on capitalise la terre soit très bas pour que, dans ces conditions, l'agriculteur puisse encore cultiver. Des dispositions furent prises par la loi pour l'estimation, en dehors de tout arbitraire, de la valeur légale du sol, laquelle servait ainsi d'assiette à la taxe foncière. Tous les six ans, il devait y avoir une évaluation nouvelle.

Quelque rigoureux que fût tout ce système, il avait du moins une base permanente et fixe : le paysan labourait son propre champ, il savait d'avance la somme qu'il devrait abandonner au fisc, ce fut assez pour qu'il ne tombât pas dans le désespoir. La petite propriété, même la très petite, est le régime terrien du Japon. Néanmoins, la plus grande partie des terres est encore publique. Le rapport du ministère de l'intérieur, en 1888, indique 46,669,000 acres (environ 18,700,000 hectares) de terres publiques contre 32,914,000 acres (13,200,000 hectares environ) de terres privées. Il est vrai qu'une grande partie des premières est située dans l'île septentrionale et encore barbare de Yéso ou d'Hokkaido, ou bien dans le nord, encore peu florissant, de la principale île, Hondo. Néanmoins, même dans les districts très peuplés du sud, on trouve encore fréquemment les deux tiers du sol non cultivés. D'après une autre statistique ministérielle, la culture du riz, la plus productive de toutes, n'oc-

cuperait que 6,714,000 acres ou environ 3 millions d'hectares; l'étendue des autres terres en culture atteindrait seulement 4 millions 812,000 acres, à peu près 2 millions d'hectares. Contrairement à l'opinion, dit M. Yeijiro Ono, qu'il n'y a pas un pouce de sol au Japon qui ne soit utilisé, on constate que la culture n'occupe qu'une petite partie du territoire. La valeur de l'acre de terre à riz monte, en moyenne, à 180 *yens*, soit environ 900 francs, ou un peu plus de 2,200 francs l'hectare; celle des autres terres cultivées ne dépasse pas moyennement 55 yens 20 sens, ou 700 francs approximativement l'hectare. Les forêts et les terres incultes ne valent que 1 yen 20 sens l'acre, soit l'hectare une douzaine de francs. Les vastes étendues de terres en dehors de la culture et l'énormité des taxes expliquent la valeur restreinte du sol.

Pour qu'une population si nombreuse vive sur cinq millions environ d'hectares en culture, il faut une production relativement abondante de chaque parcelle, ensuite une sobriété assez remarquable des habitans : on doit ajouter que, les animaux de travail étant peu nombreux, et de même ceux de boucherie, presque tout ce sol cultivé l'est directement pour la nourriture de l'homme. Il n'est pas rare qu'il produise deux récoltes par an : c'est le cas général dans les deux îles méridionales, Kiushiu et Shikoku, et dans les parties moyennes et côtières de la principale île, Hondo. Voici, dans ce cas, l'assolement : on plante le riz à la fin de mai ou en juin; on le recueille au début de l'automne; la terre se repose jusqu'au commencement de l'hiver; on y sème alors du blé ou de l'orge, qui est mûre vers le milieu du printemps. Un tiers environ des terres cultivées appartient, d'après M. Yeijiro Ono, à cette classe si favorisée. Quelques cultivateurs trouvent même le moyen d'intercaler entre ce riz et cette orge une troisième récolte de légumes, notamment de fèves.

La terre japonaise, sur ces étendues restreintes de culture, produit ainsi 186 millions approximativement de boisseaux (51 millions d'hectolitres) de riz, 64 millions de boisseaux (17 millions et demi d'hectolitres) de deux variétés différentes d'orge, 16 millions de boisseaux (4,400,000 hectolitres) de froment; enfin, 12 millions de boisseaux (3,350,000 hectolitres) de fèves. On n'arrive ainsi qu'à un ensemble de 76 millions environ d'hectolitres de nourriture végétale. Cela semble bien peu à côté des 110 millions d'hectolitres de notre récolte moyenne de blé, auxquels se joignent approximativement 17 millions d'hectolitres de seigle, en laissant de côté l'orge, qui, en France, est accessoire. Or la population du Japon est presque exactement égale, peut-être même un peu supérieure, à celle de la France; mais outre que le riz contient beau-

coup plus de substance alimentaire que le froment, il s'agit là d'une petite race qui se recommande par sa sobriété. Il faudra sans doute un jour, dans le commerce international, compter avec cette frugalité de l'ingénieux et actif peuple japonais.

Dans certaines provinces, l'acre planté en riz produit en moyenne 41 boisseaux (environ 15 hectolitres) par acre, soit 37 par hectare; dans d'autres, la moyenne s'abaisse à 18 ou 24 boisseaux par acre, ou par hectare 16 à 21 hectolitres et demi. La moyenne générale paraît être, à en juger par la récolte de 1886, dont M. Yeijiro Ono nous donne le chiffre, supérieure à 27 boisseaux et demi par acre ou 25 hectolitres et demi par hectare. C'est un rendement autrement considérable que notre moyenne de 15 hectolitres environ pour un hectare ensemencé en froment. On conçoit que, si la culture s'étend dans l'archipel asiatique, la population pourra y devenir formidable relativement au territoire. Toutes les terres, il est vrai, ne sont pas propices à la production du riz.

L'agriculture japonaise réalise le type extrême de la petite exploitation. Peu de fermes, qu'elles appartiennent ou non à l'exploitant, dépassent 10 acres ou 4 hectares; beaucoup n'ont que 2 acres et demi, juste 1 hectare, encore sont-elles composées de parcelles très dispersées, dont l'étendue ne dépasse pas souvent un demi-acre ou 20 ares. Cela ne veut pas dire qu'il ne se trouve pas de grands propriétaires terriens au Japon : certains possèdent 200 ou 300 acres (80 à 120 hectares), et ceux qui ont 40 à 50 acres (16 à 20 hectares) ne sont pas rares dans la classe aisée; mais ils morcellent leurs biens entre un nombre notable de tenanciers. C'est un système analogue à celui des Flandres ou de la célèbre *Terra di lavoro,* dans l'Italie méridionale.

On peut regarder comme le type le plus répandu du propriétaire japonais celui qui possède 5 acres de terre (2 hectares). M. Yeijiro Ono s'applique à nous faire connaître son sort. Il habite une maison confortable de trois ou quatre petites pièces, avec une vaste grange attenante. Il tient un travailleur à gages toute l'année et peut-être un cheval dans son écurie. Dans les jours ensoleillés de mai, il commence à retourner la terre avec sa charrue à un cheval qui pénètre le sol à une profondeur de 8 ou 9 pouces; ensuite tout le champ est minutieusement pulvérisé et raclé de façon qu'il n'y reste pas une seule motte. On introduit alors l'eau dans le champ, qu'elle couvre d'une hauteur de 7 à 8 pouces; puis les femmes transplantent de la pépinière les petites tiges de riz, qu'elles placent en lignes distantes de 5 pouces environ. Pendant toute la saison on arrache avec soin les herbes, on répand des engrais liquides, des composts de paille et de chaux. Le riz pousse splen-

didement; quand il mûrit, on met le champ à sec et la récolte se fait entre le milieu de septembre et la fin d'octobre. Par cette méthode de jardinage, les fermiers intelligens et industrieux obtiennent parfois d'énormes rendemens, jusqu'à 50 ou 60 boisseaux par acre, soit de 45 à 54 hectolitres à l'hectare.

La variété de riz dont on vient de décrire la culture se nomme *low-land rice* (riz des marais), et la culture en est considérée comme la plus profitable. Toutes les terres d'alluvion, tous les bords de la mer, dans les vallées ou dans les cuvettes des montagnes, lui sont consacrées. Il est une autre variété de riz qu'on appelle *the upland variety* (le riz de montagne). Il croît sur les sols élevés et secs, ne demande que peu de labeur et aucun travail coûteux d'irrigation. Le rendement en dépasse rarement 15 boisseaux à l'acre, ou 13 hectolitres et demi à l'hectare. A peine 2 pour 100 de la totalité des terres en riz sont consacrés à cette variété, mais c'est sans doute la réserve de l'avenir, les sols profonds et submersibles étant limités en quantité, et probablement déjà, pour la plupart, soumis à la culture, tandis qu'il reste encore à défricher des espaces indéfinis de terres à riz de montagne.

Le paysan japonais jouit d'un peu de repos pendant l'automne, après la récolte du riz. Il se remet bientôt à l'œuvre, laboure et pulvérise de nouveau ses petits champs, les divise en planches et y sème du froment ou de l'orge; il y apporte encore un soin minutieux, mais il s'entend moins à la culture des grains durs que du riz, où il excelle. La production moyenne n'en dépasse pas 12 boisseaux à l'acre, ou une dizaine d'hectolitres à l'hectare; comme récolte accessoire, c'est encore un rendement fort acceptable.

M. Yeijiro Ono fait le compte de ce que gagne ce petit propriétaire de 2 hectares de sol. Il a pu récolter 62 à 63 hectolitres de riz, qui, à 2 yens un tiers (une dizaine de francs) l'hectolitre, font 140 yens, ou environ 720 francs, plus une vingtaine d'hectolitres de blé, qui représentent 54 yens, soit 280 francs environ; avec une dizaine de yens (50 fr.) de recettes diverses, il obtient un revenu brut de 204 yens, ou 1,050 francs en chiffres ronds. Il en doit déduire une quarantaine de yens (206 fr.) pour les gages de ses ouvriers, qui sont en outre nourris, puis la somme énorme de 30 yens, plus de 150 francs, d'impôts (pour 2 hectares), une vingtaine de yens (100 fr.) pour frais divers. Il lui reste 114 yens, ou 586 francs environ, pour s'entretenir lui et ses serviteurs. Sa femme, il est vrai, et ses filles filent au rouet, ou plutôt, comme depuis une quinzaine d'années cet instrument primitif tend à disparaître, elles tissent des étoffes avec des fils de coton importés des filatures du Bengale ou de Manchester, ou enfin elles élèvent des vers

à soie. Avec cet ensemble de ressources, ce petit propriétaire de 2 hectares mène une vie paisible et satisfaite : il envoie ses garçons à l'école, et il passe, aux yeux des hommes de sa classe, pour un homme aisé, *a man of fortune*. Beaucoup d'autres ne possèdent que des domaines plus petits : beaucoup aussi ne les exploitent que comme tenanciers. Ainsi que dans tous les pays de petite culture et de population dense, la location de la terre est très élevée : le fermage monte jusqu'à 24 boisseaux de riz par acre, ou 21 hectolitres par hectare, plus des deux cinquièmes, près des deux tiers de la production, mais alors le propriétaire prend à sa charge les impôts, qui, on l'a vu, sont énormes. Quant aux salaires des ouvriers à la journée, ils varient considérablement d'une province à l'autre, le Japon étant encore, au point de vue économique, un ensemble de petites sociétés localisées. La moyenne, toutefois, d'après M. Yeijiro Ono, peut être évaluée à 18 sens (0 fr. 90) pour les meilleurs ouvriers, et à 12 sens (0 fr. 60) pour les meilleures ouvrières, la nourriture en plus, mais une nourriture très sommaire et bien peu coûteuse. L'ouvrier agricole loué à l'année gagne en moyenne 30 yens, ou 155 francs. Les gages agricoles, dont on peut apprécier cependant la modicité, sont, paraît-il, plus élevés que ceux des autres professions.

Les grains ne sont pas les seuls notables produits de l'agriculture japonaise; outre les fruits et les légumes divers, il faut signaler, comme articles de première importance, la feuille de mûrier, qui nourrit le précieux ver à soie, le thé, le coton et le sucre. Les deux premiers importent surtout à toute l'économie du Japon : ce sont eux qui déterminent, en quelque sorte, le commerce extérieur du pays. En 1887, l'exportation de la soie du Japon a valu, en chiffres ronds, 22 millions de yens ou 110 millions de francs, approximativement; celle du thé atteint 7,600,000 yens ou 38 millions de francs, ces deux articles, à eux seuls, constituant une exportation de 148 millions de francs, environ 58 pour 100 de toute l'exportation japonaise. Le mûrier réussit, à des degrés divers, dans presque toutes les provinces de l'archipel; son lieu d'élection est entre le trentième et le quarantième degré, ce qui embrasse presque toute l'île principale de Hondo. On plante les arbustes dans les sols secs et légers, en lignes espacées de dix à douze pieds. Dès la troisième année, ils commencent à donner, et sont en pleine production de huit à neuf ans; c'est une précocité plus avantageuse que celle des mûriers du midi de la France. On estime la récolte à 100 ou 150 yens par acre, environ 1,200 à 1,800 francs par hectare, rémunération singulièrement abondante si, comme il est probable, elle n'est pas ici surélevée. Entre les lignes d'arbres, on fait

encore quelques récoltes accessoires. Les agriculteurs, dans les districts à mûrier, élèvent en même temps, pour la plupart, les vers et dévident la soie. L'aspect de ces campagnes, qui occupent les plaines et les plateaux de médiocre élévation de la principale île, est tout autre que celui des campagnes à riz. La propriété y est moins divisée. On y rencontre d'assez vastes domaines et une organisation plus développée du travail manuel. Dans la saison des vers à soie, de mai à juillet, il est beaucoup de propriétés qui emploient quarante à cinquante hommes, femmes ou filles, à cueillir les feuilles de mûrier, les couper, nourrir les vers, et, quand les cocons sont à leur plein développement, les faire bouillir et les dévider. Les instrumens, nous dit M. Yeijiro Ono, sont de l'ordre le plus primitif, et les travailleurs eux-mêmes médiocrement habiles. Peut-être, dans ce jugement sévère, y a-t-il un peu du préjugé de l'Américain, qui dédaigne tout travail où la machine compliquée ne joue pas un rôle. L'élève des vers à soie, dans les conditions présentes, reste toutefois, suivant notre auteur japonais, une occupation accessoire de la classe rurale.

Moins importante que celle du mûrier, la culture du thé s'offre encore comme très lucrative et gagnant beaucoup de terrain dans l'archipel. Nous autres, hommes du Midi de l'Europe, nous nous sommes imaginé que la grande boisson du genre humain est ou doit être le vin; l'erreur est manifeste : la boisson qui, chaque jour, tend à se répandre davantage dans l'humanité, c'est le thé. Les Asiatiques, les Russes, les Anglo-Saxons, toutes races qui pullulent et qui émigrent, sont les adeptes du thé. Or la moitié des consommateurs de cet article habitent des contrées qui sont rebelles à sa production. Il s'ouvre ainsi un avenir presque sans limites à la culture du thé. Ce sera pour l'Asie, — non-seulement la Chine, mais l'Inde, mais notre Tonkin, mais le Japon, — une source abondante de richesses. Un jour peut-être on s'efforcera d'introduire le précieux arbuste dans quelques contrées de l'Afrique et de l'Amérique : il s'en est fait quelques timides mais insuffisans essais. L'Asie en tient encore pour longtemps le monopole.

L'action stimulante du commerce étranger a fait plus que doubler, de 1878 à 1886, la production du thé au Japon, la portant de 23 millions de livres à près de 57 millions et demi. Les sols les plus recherchés pour l'arbuste sont les coteaux abrités, quoiqu'il fleurisse aussi dans les plaines, le long de la mer. L'arbuste, haut de quatre ou cinq pieds, est planté en lignes, soigneusement élagué et taillé; le sol est fumé avec des plantes marines ou des tourteaux. Il faut, dans toutes les saisons, un soin assidu pour cette plante délicate. Les feuilles tendres qui paraissent à la fin du prin-

temps sont cueillies par les femmes et les filles. On les porte dans des chambres, on les passe à la vapeur, on les roule entre des nattes et, finalement, on les fait chauffer dans des poêles. Les procédés sont simples ou compliqués, suivant la qualité du thé et l'habileté du travailleur. Une récolte de 2,500 livres de feuilles par acre, environ 6,200 livres par hectare, paraît fort belle; quelquefois, ce rendement est légèrement dépassé. Quatre livres de feuilles fraîches en fournissent une de thé achevé; ce serait donc environ 1,500 livres de ce dernier à l'hectare qui représenteraient une bonne récolte. Les gains nets, pour le planteur, dépassent ceux de l'agriculteur ordinaire. Aussi vit-il dans une maison confortable, entretenant des serviteurs à gages et des chevaux de bât (*pack-horses*). L'arbuste se plaît surtout, au Japon, dans la grande île d'Hondo, entre le trente-quatrième et le trente-sixième degré. Beaucoup de terrains encore incultes lui sont propices, et c'est dans l'extension de ces plantations que M. Yeijiro Ono voit le développement le plus prochain de l'agriculture japonaise.

Le coton et le sucre sont aussi des produits du Japon, mais secondaires jusqu'ici : l'ouest et le centre de la principale île sont assez favorables au premier, dont le rendement en coton égrené est d'environ 360 livres par acre, 900 livres par hectare. En 1884, la production atteignit 134 millions et demi de livres; ce n'était que le tiers de la consommation intérieure du pays. Avec la primauté qu'ont pour cette denrée les États-Unis et l'Inde, le Japon paraît devoir ne pas porter actuellement ses principaux efforts sur cette culture.

La canne à sucre réussit dans les parties de l'empire inférieures au trente-cinquième degré, c'est-à-dire dans l'extrême sud de la principale île Hondo et dans les deux îles méridionales, Kiushiu et Shikoku. Il y faut des sols secs et assez élevés, beaucoup de travail et d'engrais, en un mot une culture coûteuse. La production du sucre s'est élevée à 111 millions et demi de livres anglaises, une cinquantaine de millions de kilogrammes, contre 149 millions environ de livres importées.

Tels sont les principaux traits, actuellement, de l'agriculture japonaise. Les ressources en réserve sont considérables, puisqu'une grande partie du sol est à l'état de terres publiques sans culture, et que le riz, d'une part, cet aliment si substantiel, le mûrier et l'arbuste à thé, de l'autre, ces deux producteurs de denrées si appréciées dans le monde entier, peuvent s'étendre sur des surfaces énormes encore en friche. Par un opiniâtre travail, le paysan japonais obtient des récoltes assez belles, du moins en riz, mais il manque de toute connaissance scientifique. La production herba-

gère est négligée, le bétail presque absent; le pays ne se prête pas, paraît-il, à la race ovine, l'engrais manque. Il n'y a que peu de spécialisation de la culture et de division du travail; la main-d'œuvre est gaspillée. Tels sont les reproches de M. Yeijiro Ono.

Ce n'est pas au gouvernement qu'ils s'adressent; celui-ci prend beaucoup de peine pour introduire dans l'archipel les méthodes occidentales. Dans presque tous les districts, il a fondé des fermes modèles ou des jardins d'essai; il achète des semences étrangères et les fait venir ou les alloue en subvention aux cultivateurs; il multiplie les expositions et les concours. Il a institué des collèges et des écoles d'agriculture. Il engage des étrangers comme professeurs agricoles ou comme contre-maîtres de cultures. Il fait traduire les ouvrages théoriques et les répand. Près de Tokio, on a institué une ferme modèle de 215 acres (90 hectares environ). Le général Capron, un Américain, semble-t-il, y a fait planter beaucoup d'arbres à fruit d'Amérique, en même temps qu'il y introduisait et y multipliait d'excellens échantillons de chevaux, de taureaux et vaches, de porcs et de moutons. Les riches citoyens s'intéressent aussi à ces sujets et quelques-uns imitent les lords anglais du XVIIIe siècle, qui transformèrent à ce moment l'agriculture britannique. Les journaux qui se consacrent aux questions de commerce ou d'agriculture sont au nombre de plus de cent. Bref, les encouragemens officiels, de grands efforts didactiques s'appliquent à l'amélioration des méthodes culturales. Les résultats sérieux doivent, toutefois, être attendus d'autres causes : l'allégement des taxes foncières, énormes, puisqu'elles vont jusqu'à 75 francs par hectare en culture, le perfectionnement des voies de communication et le développement même du commerce extérieur. M. Yeijiro Ono espère beaucoup d'un autre facteur, la substitution de la grande culture à la petite; mais peut-être va-t-il trop loin. La petite culture n'est pas si méprisable, quoiqu'il lui faille l'aiguillon et l'exemple de la culture moyenne et de la grande. M. Yeijiro Ono devrait un instant quitter les États-Unis pour les Flandres.

III.

L'industrie existe au Japon, comme dans toute société. Elle y prend des formes particulières : elle s'est épanouie, conformément au génie national, dans deux ou trois branches. Mais les modernes ne veulent plus considérer comme industries, à proprement parler, que certaines productions gigantesques, faites dans de vastes exploitations et destinées à satisfaire, directement ou indirectement, les besoins les plus communs de la vie. Le Japon peut-il devenir une

nation industrielle dans ce sens, et, s'il ne le peut ou si son essor y est borné, trouvera-t-il des compensations dans ces arts raffinés où il a atteint un si rare degré de perfection? Il en coûterait à M. Yeijiro Ono de se résigner à cette seconde alternative. Élève des États-Unis, les grandes manufactures le tentent.

En industrie, comme en politique, le Japon s'est développé à l'abri des influences extérieures : c'est une nation solitaire, une nation ermite. Lasse de son isolement, elle va se mêler au vaste monde et s'interroge pour la conduite qu'elle y doit tenir. Le sol du Japon, nous venons de le voir, est très bien doué pour la culture ; l'est-il aussi pour l'industrie? Jusqu'ici, il n'y a guère eu de grandes nations industrielles que celles qui possèdent des matières premières abondantes ou des mines. L'Angleterre eut les deux à la fois, et aussi les Flandres ou la Belgique, aujourd'hui également les États-Unis. Comme matière première, le Japon en possède une, non pas la plus importante, il s'en faut de beaucoup, la soie. L'avenir montrera si le coton y peut, par des perfectionnemens de culture, rivaliser avec celui des États-Unis ou de l'Inde. Quant à la laine, elle lui manque complètement : le climat ne lui paraît pas propice. Mais l'Australie, la grande fournisseuse de laines fines, est beaucoup plus près du Japon que de l'Europe.

Si le Japon possède des mines, du charbon surtout, son avenir, au point de vue de la grande industrie, est assuré. Les transports, en effet, seront à peu de frais aisément établis et peu coûteux dans cet archipel oblong, dont aucun point n'est à une bien forte distance de la mer.

L'histoire prouve que le Japon n'est pas dépourvu de métaux, de métaux précieux notamment ; l'or y fut abondant, il n'en a pas disparu. Marco Polo, le célèbre voyageur vénitien du XIIIe siècle, dans sa relation sur Zipangu (Japon), s'exprime ainsi : « Ils ont de l'or dans la plus grande abondance, la source en étant inépuisable. Le roi ne permet pas qu'on l'exporte. A cette circonstance l'on doit attribuer l'extrême richesse du palais du souverain. Le toit entier est couvert d'un placage d'or... Les lambris des pièces sont du même précieux métal. Beaucoup d'appartemens ont des tables d'or d'une certaine épaisseur, et les fenêtres aussi ont des ornemens d'or. » On se croirait dans le palais du Soleil décrit par Ovide. M. Yeijiro Ono cite des témoignages d'où il résulterait que les marchands portugais ont, de 1550 à 1639, rapporté du Japon pour 300 millions de dollars (1,500 millions de francs) de métal précieux, surtout d'or. Ce ne serait toutefois là qu'un apport moyen d'une vingtaine de millions par an. En vingt-deux ans, de 1649 à 1671, les marchands hollandais auraient tiré du Japon 200 mil-

lions de dollars (1 milliard de francs) d'espèces métalliques, dont les deux tiers d'argent. L'abondance relative de l'or ressortirait de sa relation de valeur beaucoup plus faible avec l'argent dans l'archipel asiatique qu'en Europe. Dans les années que nous venons d'indiquer, un poids d'or s'échangeait, au Japon, contre six poids d'argent, tandis qu'en Europe il s'échangeait contre douze poids d'argent, et aujourd'hui contre vingt.

Le temps présent n'offre pas au Japon cette productivité des mines de métaux précieux. Soit qu'elles aient été épuisées par une exploitation hâtive, soit que l'art de l'ingénieur au Japon soit encore insuffisant et que la fermeture du pays aux étrangers laisse beaucoup de richesses de ce genre ignorées, la production de l'or et de l'argent y est devenue très faible. Elle se relève un peu depuis quelques années, mais elle reste encore insignifiante. En 1885, elle atteignit 9,616 onces d'or, moins de 900,000 francs, et 83,634 onces d'argent, moins d'un demi-million. On ne doit que modérément regretter cet épuisement, soit réel et définitif, soit apparent et passager. L'or et l'argent, surtout le premier, ont particulièrement de l'importance pour les pays neufs, parce qu'ils y attirent la population et les capitaux. Pour les vieux pays, ce sont des industries beaucoup plus secondaires.

Autrement utiles et efficaces, pour l'économie générale d'une contrée, sont les métaux communs, surtout quand ils se rencontrent avec la houille. Toute nation qui possède à la fois celle-ci et le fer peut être assurée d'un grand avenir. On prétend que le Japon a d'importans gisemens de sable de fer magnétiques, dans le nord et le sud-ouest de la principale île, Hondo. Jusqu'ici l'extraction en est minime : 11,766 tonnes en 1884, dont 4,775 dans une mine appartenant au gouvernement, située sur la mer intérieure que forment avec la grande île les deux îles méridionales. Le cuivre serait très abondant dans l'archipel ; plus de cinq cents mines de ce métal y seraient en exploitation, dont quatre, à elles seules, auraient fourni plus de la moitié du produit total qui, pour 1885, fut de 10,457 tonnes.

La grande richesse, celle qui vaut beaucoup mieux que le cuivre, que le fer, que le plomb, que l'argent, que l'or, celle qui marque définitivement les nations pour la prédominance industrielle, c'est le charbon : M. Yeijiro Ono affirme qu'il abonde dans toute la contrée. S'il en était ainsi et qu'il fût d'assez bonne qualité, le Japon pourrait devenir une nouvelle Angleterre. Dans l'île septentrionale de Yéso, on a exploré quatre gisemens principaux, dont l'un occupe plus de 2,400 milles carrés, environ, 5,000 kilomètres carrés, et présente des couches exploitables de 10 pieds d'épaisseur. Dans la principale île,

Hondo, dix-huit mines sont exploitées, on en a aussi découvert une dans l'île Shikoku ; mais c'est surtout la plus méridionale des îles importantes du Japon, Kiushiu, qui paraît offrir des richesses houillères. M. Yeijiro Ono l'appelle la Pensylvanie japonaise, et dit qu'elle est entièrement recouverte de gisemens de charbon ; comme le port de Nagasaki se trouve précisément dans cette île, il s'y en écoule des quantités importantes. Il faudrait seulement savoir si le charbon est de bonne qualité. En 1884, l'extraction du charbon au Japon a atteint 870,382 tonnes, dont 807,000 pour la seule île de Kiushiu. Et elle s'accroît, nous dit-on, rapidement. On en exporte en Chine, dans l'Asie russe et jusqu'aux Indes. C'est encore un chiffre bien mesquin que 870,000 tonnes de charbon, auprès des 170 millions de tonnes de l'Angleterre, des 60 millions de l'Allemagne et même des 23 millions de la France. Mais, les capitaux, les connaissances techniques, les voies de transport manquant au Japon, il est probable que, lorsque le temps et une politique intelligente auront procuré au pays ces trois facteurs essentiels de l'industrie, les 870,000 tonnes de l'heure présente pourront décupler, peut-être vingtupler, sinon se multiplier encore davantage, et avec cette étendue de côtes, cette population dense, à l'esprit ingénieux, novateur et hardi, avec cette abondance de main-d'œuvre habile et peu coûteuse, qui peut prévoir les destinées industrielles de ce peuple qui se fait aujourd'hui, avec tant de souplesse et de patience, l'écolier de l'Europe et de l'Amérique?

A chaque instant revient chez M. Yeijiro Ono cette expression, qui sonne comme un avertissement aux Européens un peu gâtés, l'abondance du *cheap and skilled labour* au Japon, la main-d'œuvre habile et à bon marché. Jusqu'ici elle s'est surtout exercée à ces métiers délicats, gracieux, qui ornent la vie et qu'on appelle les arts décoratifs. L'Exposition de Londres, en 1862, révéla le Japon à l'Occident, du moins aux classes moyennes et bourgeoises de l'Occident. Aujourd'hui, dans cette année 1890, s'ouvre l'Exposition de Tokio. On y verra les produits où le Japon a toujours excellé et ceux où il fait, avec ardeur et ténacité, son apprentissage. Le Japonais est surtout épris de menus objets. L'aspect de la nature l'inspire pour embellir et varier les articles de soie, de laque, de céramique et de bronze. C'est un peuple d'artisans plutôt que d'ouvriers. Le patronage des barons féodaux, nous dit notre écrivain, a suscité et développé ces talens décoratifs, ce qui confirme notre thèse sur l'utilité civilisatrice du luxe. L'industrie de la poterie et de la porcelaine a été rapportée de l'expédition de Corée en 1598, quand beaucoup de généraux ramenèrent avec eux des artistes coréens pour fonder des manufactures dans leurs pro-

vinces. L'industrie de la laque paraît avoir atteint son plus haut degré de perfection à la fin du XVIIe siècle, quand le gouvernement du shogoun (taïkoun) brillait de toute sa splendeur. L'ébranlement, puis la destruction de la féodalité, ont mis à l'épreuve ces arts délicats qui vivaient des commandes de la classe élevée : divers procédés se sont perdus. Dernièrement l'ouverture du commerce du monde a offert un débouché compensateur : les Expositions universelles d'Europe et d'Amérique, et les demandes des peuples européens ont réveillé les productions japonaises de céramique, de métal et de soie. Celle de la laque paraît avoir plus souffert. Kioto, l'ancienne capitale du mikado, surpasse toutes les autres cités pour les industries de la soie et des métaux. Tokio, capitale anciennement du shogoun et aujourd'hui du gouvernement impérial, avec le port voisin de Yokohama, sont les principaux centres de l'industrie de la laque et de l'ébénisterie. On trouve aussi à Kioto des manufactures de poterie et de porcelaine. Cette dernière industrie est en ce moment très florissante. Pour le premier trimestre de 1889, l'exportation s'en est élevée à 520,000 yens, plus de 2 millions et demi de francs ; ce sont les Américains qui sont les meilleurs cliens pour cet article, les Anglais et les Français viennent après, et beaucoup plus loin les Allemands. L'industrie de la laque, quoique encore assez animée, a pâti des articles défectueux que l'on avait faits depuis quelques années. Les objets de bronze, les cloisonnés, dont la demande s'était alanguie il y a quelque temps, par suite aussi d'une fabrication plus négligée, ont regagné la faveur de l'Europe, après des efforts pour un retour aux objets plus finis ; les prix ont augmenté en 1889 de 30 pour 100. Ici, c'est l'Angleterre et la France qui sont les principales clientes. L'Amérique ne vient qu'après (1). Le Japon a éprouvé que son intérêt est de conserver à ses menus produits artistiques toute leur élégance, toute leur perfection, et qu'en en rabaissant la qualité il éloigne, sans compensation, les amateurs éclairés.

Une forte discipline industrielle a contribué depuis plusieurs siècles à l'habileté de l'ouvrier japonais. Il travaille en général chez un maître artisan : ce sont de petites manufactures domestiques qui n'occupent jamais plus de vingt ou trente personnes, dont beaucoup sont des apprentis. Longue est la période d'apprentissage. Dans l'industrie de la peinture sur laque, elle se prolonge huit à neuf ans. Même dans le métier commun de charpentier, l'apprentissage, en certaines provinces du sud, prend cinq à sept

(1) Nous extrayons ces renseignemens des *Lettres du Japon, la Situation politique et économique*, publiées par un Japonais, M. T. Ourakami, dans l'*Économiste français*.

années. Il n'y a pas de lois qui règlent l'organisation industrielle; les coutumes y pourvoient. Dans beaucoup de métiers existent des associations, comme les corporations (*guilds*) du moyen âge. Certaines même, comme récemment dans l'industrie de la soie, ont réclamé que le gouvernement prêtât main-forte à leurs règlemens. En général, c'est pour conserver la qualité des produits ou pour en limiter la quantité que les associations font des efforts plus ou moins légaux. Sous tous les climats et dans toutes les zones, la petite, de même que la grande industrie, est semblable à elle-même. Celle-là se montre défiante et exclusive à l'excès. Les procédés particuliers sont gardés avec jalousie, comme des secrets, et transmis de père en fils. On dit que certaines sortes des célèbres porcelaines de Satsuma ne sont produites que par une seule famille, et que les articles en bronze de Kioto sont monopolisés par un petit nombre d'artisans. Ces conditions sont très favorables à une production de grand luxe ; elles ne peuvent permettre une véritable expansion industrielle.

Transformera-t-on ce peuple d'artisans en un peuple d'ouvriers? A côté de tous ces petits ateliers, épris de l'œuvre finie, s'élèvera-t-il des manufactures géantes lançant dans le monde par millions des œuvres ébauchées? Le Japon possède déjà et depuis plusieurs siècles, nous assure M. Yeijiro Ono, un type de grandes usines, correspondant absolument à celles de l'Occident. Ce sont les brasseries de saké : ce breuvage est fait de la fermentation de différentes denrées dont les principales sont le riz et le blé. La fabrication s'en fait, de temps immémorial, dans de vastes établissemens, aux toits élevés, aux épais murs de plâtre, où souvent deux ou trois cents hommes sont occupés. On trouve là l'antagonisme moderne du travailleur manuel et du capitaliste. Le brasseur, au temps de la féodalité, avait une suite brillante et une belle demeure ; il faisait souvent de riches dons pour les dépenses publiques, et jouissait du privilège de porter l'épée, ce qui était alors une grande distinction sociale.

Depuis quelques années, la manufacture tend au Japon à faire de nouvelles conquêtes. Elle commence par l'industrie la plus nationale, la soie. Les ateliers de dévidage ou de moulinage se multiplient et se rapprochent chaque jour davantage de ceux d'Europe. C'est dans les provinces centrales et montagneuses de la grande île, Hondo, qu'ils se sont surtout établis. On en compte 190 dans la province de Kai, et plus de 250 dans celles de Mino et de Hida. Ils recourent à la force hydraulique qui abonde dans ces districts. Le capital est le plus souvent modique, mais parfois il devient notable, oscillant entre 100 yens (500 fr.) et 75,000 yens

(375,000 fr.), la moyenne étant de 1,500 yens environ (7,500 fr.). Ces installations constituent la transition entre l'atelier domestique et la manufacture occidentale. Pour la première fois, les femmes et les enfans, qui, d'ailleurs, forment le plus grand nombre, sont employés côte à côte avec les hommes, et la rémunération se règle d'après le temps du travail. Le nombre des heures d'ouvrage varie de 9 à 14; 12 heures forment la journée la plus habituelle; les défenseurs de la journée de 8 heures en Europe et aux États-Unis feront bien d'ouvrir les yeux sur l'extrême Orient. Vu la nature de leurs opérations, ces établissemens ne travaillent qu'une partie de l'année, en général 160 jours. En 1885, la soie produite dans des usines représentait une valeur de 1,185,000 yens, environ 6 millions de francs, ce qui n'était pas encore une proportion de 10 pour 100 de la soie exportée, qui était évaluée à 14 millions et demi de yens (72 millions de francs). L'atelier domestique se défend encore au Japon, mais la manufacture a fait son apparition, il est dans sa destinée d'être une accapareuse.

Le Japon ne prépare pas seulement la soie brute, il la tisse aussi et en fait de jolies étoffes. L'industrie des soieries japonaises a, cependant, perdu du terrain par l'ouverture du pays au commerce étranger. Autant la production de la soie en a été surexcitée par les facilités d'exportation, autant celle des soieries dut souffrir de la concurrence des lainages ou des cotonnades européennes à bas prix. L'exportation, soit de la graine, soit des cocons, fit renchérir la soie dans le pays depuis 1859 dans la proportion de 1 à 10 ou 16; le Japonais des classes inférieures et moyennes dut abandonner ses vêtemens soyeux pour revêtir le coton banal. M. Yeijiro Ono pense que, avec leur abondance de main-d'œuvre habile et peu coûteuse, les Japonais pourraient aisément regagner leur marché intérieur et même lutter sur les marchés étrangers avec les soieries européennes; mais il faudrait, selon lui, remplacer les métiers à la main par des métiers mécaniques, le travail domestique par le travail en atelier; graduellement, mais sûrement, ajoute-t-il, cette transformation va s'opérer.

Dans l'industrie de la porcelaine, on saisit les germes de la même évolution que dans celle de la soie. Les argiles à poterie abondent au Japon, et les qualités les plus pures et les plus variées se rencontrent les unes à côté des autres, et toutes près de la mer ou des rivières. La demande extérieure développe rapidement cette production. Dans beaucoup de districts, la manufacture domestique cède pour ces articles la place à de véritables usines. L'exportation des porcelaines a dépassé, en 1886, 1 million de yens (5 millions de francs), ayant doublé en deux ans. M. Yeijiro Ono pense que,

grâce à cette rencontre des excellentes terres à poterie et de cet autre élément, le *cheap and skillful labour*, les Japonais deviendront, pour la céramique, le premier fournisseur du marché universel. Il faut encore triompher, toutefois, de l'outillage défectueux, des préjugés des artisans, et développer ce commencement d'évolution de l'atelier domestique aux grandes usines.

La liberté des communications dans le monde entier ouvre, en même temps, de nouvelles voies à l'ingéniosité japonaise. Par des concessions de terres à un taux de rente presque nominal et par des prêts de capitaux à faible intérêt, le gouvernement s'efforce de susciter des manufactures pour de nouvelles branches de productions. Il fonde lui-même et gère quelques établissemens : un moulinage de soie, une papeterie, deux filatures de coton. L'impulsion gouvernementale trouve un public et un milieu favorables. Les entreprises d'éclairage au gaz ou à l'électricité, de travaux hydrauliques et de tramways se multiplient. Les machines à vapeur, malgré l'abondance des forces hydrauliques dans le pays, commencent à se répandre dans les industries privées. En 1886, on y recensait 311 appareils à vapeur, pour une force nominale de 4,094 chevaux. On comptait 82 de ces appareils dans l'industrie de la soie, 47 dans les mines de houille, 44 dans l'écortissage du riz, 13 dans la filature de coton, 6 dans l'imprimerie. Bien autrement répandu est l'usage de la force hydraulique. On comptait, en 1886, 365 usines mues par cette force suivant des procédés modernes. En ajoutant 250 usines où l'on produit divers objets sans le secours de la vapeur ni de l'eau, on arrive, pour représenter les industries nouvelles, à un ensemble de 832 usines (*factories*) au capital de 3,661,000 yens, environ 18 millions de francs.

Le succès est très variable pour ces branches diverses de la production. Les plus beaux bénéfices se rencontrent dans les mines de houille, où ils atteignent souvent 50 pour 100 ; les verreries sont en général rémunératrices. Il en va de même des filatures de soie. Pour les articles, au contraire, qui ont à lutter directement avec la concurrence européenne, notamment la filature de coton et la raffinerie de sucre, les échecs sont fréquens. Les deux filatures de oton gouvernementales ont perdu 20,000 yens en 1884. Cependant, il est quelques manufactures privées, même pour la filature de coton, qui réussissent. M. Yeijiro Ono nous donne les comptes de deux de ces établissemens : la filature d'Osaka, qui, pour une production totale de 311,000 yens, environ 1,500,000 francs, a réalisé un gain de plus de 65,000 yens (325,000 fr.) ; et la filature d'Okayama qui, au contraire, pour une production de 50,000 yens (250,000 fr.) a subi une perte de 6,794 yens ou environ 34,000 fr. On sait que, en Europe aussi, les petites filatures ont bien du mal à

végéter où les grandes réussissent. Ce qui frappe dans ces comptes, c'est la très faible proportion des salaires au total de la production. Dans la filature d'Osaka, par exemple, pour une production de plus de 1,500,000 francs, les principaux articles de dépenses sont : 27,000 francs de traitemens (*salaries*), 26,000 francs de salaires (*wages*) pour les ouvriers hommes, 24,000 francs de salaires pour les femmes, 1,100,000 francs de matières premières, une dizaine de mille francs de dépenses diverses et environ 23,000 francs de charbon. Ainsi les salaires d'ouvriers ne représentent que 50,000 fr. en chiffres ronds pour une production de 1,500,000 francs. C'est ici le terrible secret du Japon ; quand il se révèlera à l'Europe et aux États-Unis, ces contrées en seront consternées. Les salaires, dans les filatures japonaises, pour un travail de 12 heures, varient entre 9 et 12 yens (45 et 60 centimes) pour un homme et n'atteignent que 6 yens et demi pour une femme (32 centimes et demi.) M. Yeijiro Ono néglige de nous apprendre si ces ouvriers sont nourris, ce qui peut être le cas ; mais, le fussent-ils, ce serait avec quelques poignées de riz, ce qui ne changerait guère la situation. Voilà ce que l'on devrait dire à la conférence de Berlin ; la plupart des délégués sans doute l'ignorent. En face de cette Asie renaissante, pleine de ressources naturelles et de forces humaines aux prétentions modestes, l'outrecuidance des législateurs européens et des masses profondes européennes donne le frisson.

Heureusement pour l'Europe et les États-Unis, qui autrement verraient leur commerce extérieur singulièrement compromis, toutes les ressources naturelles des nations asiatiques sont encore en général inexploitées et souvent même inexplorées. Le capital manque, les connaissances techniques, l'expérience aussi, qui est distincte des connaissances, enfin les moyens de transport. Contrairement à l'évolution économique européenne, ce sont les moyens de transport qui se développeront le plus vite en Asie. Le Japon a la mer, toutes les terres aisément cultivables en étant médiocrement distantes. Les Japonais ont le don d'imitation. Dès 1870, deux ans après la révolution qui renversa le shogoun (taïkoun), une ligne régulière de bateaux à vapeur relia Yokohama, le grand port du centre, près de la capitale de Tokio, à Kobe ou Hiogo, le port de l'ancienne capitale du mikado, Kioto, pour être bientôt après poussée jusqu'à Nagasaki, le plus méridional des grands ports du Japon, situé dans l'île de Kiushiu. En 1874, une compagnie indigène reçut une charte et établit des relations maritimes non-seulement avec tous les points importans de l'archipel, mais encore avec Shanghaï, Fousan et diverses villes du continent. D'immenses fortunes furent acquises par les fondateurs de cette ligne. En 1885, cependant, cette compagnie fut nominalement dissoute et remplacée

par *the Japanese Mail steamers C°*, qui est sous le contrôle du gouvernement; en même temps diverses petites compagnies créaient des services nouveaux. En 1886, le tonnage de la marine marchande japonaise tout entière adonnée au petit ou au grand cabotage atteignait 117,303 tonnes de vapeurs ou de voiliers, en outre 727,000 jonques. En même temps les télégraphes s'étendaient sur 16,000 milles ou environ 26,000 kilomètres en 1887, et le service postal se développait dans l'archipel, sur le modèle de celui des États-Unis.

Les communications intérieures ont toujours fait beaucoup plus défaut. Il y avait autrefois trois routes superbes au Japon : la principale, celle de Tokio à Kioto, les deux capitales, s'étendait sur une longueur de 307 milles (environ 500 kilomètres). La largeur en était de 36 pieds; le sol était couvert d'un gravier fin et ombragé d'une double rangée d'arbres. Mais l'on ne connaissait guère d'autre véhicule que les porteurs humains ou le cheval de bât. Puis, dès qu'on sortait de ces voies magistrales, on tombait dans de simples pistes, souvent interrompues. Les Japonais de quarante ans se rappellent le temps où il fallait trente ou quarante jours pour se rendre de Yédo, maintenant Tokio, à l'île méridionale de Kiushiu, soit une distance de 600 milles (moins de 900 kilomètres), la lenteur des jonques ne le cédant pas à celle des porteurs.

A l'assemblée générale des préfets de départemens, en 1875, on adopta un système vicinal qui semble copié sur le système français et qui classe les voies en routes nationales, routes de préfectures et routes de villages.

Dans un pays neuf ou un vieux pays qui se réveille, il est infiniment plus important de construire des chemins de fer que des routes. Les habitans trouvent toujours le moyen de se confectionner un tracé passable pour se rendre à la station voisine. Il ne faut donc pas se conformer à l'ordre historique des communications, mais le renverser pour commencer par la voie la plus perfectionnée. A l'heure actuelle, sur la meilleure route du Japon, les transports se faisant par chevaux de bât ou par voitures à porteurs, coûtent 30 sens, environ 1 fr. 50, la tonne par mille ou plus de 0 fr. 90 par kilomètre. Le chemin de fer réduira ce prix des neuf dixièmes et même ultérieurement des dix-neuf vingtièmes et transformera ainsi de petites sociétés localisées en un véritable organisme industriel. Les variations de prix des denrées qui oscillent du simple au double ou au triple dans des provinces assez voisines s'atténueront, et la culture des sols riches sera singulièrement stimulée dans les bonnes parties de l'archipel, tandis que, aujourd'hui, faute de débouchés pour leurs produits, beaucoup de terres fertiles restent incultes. On ne s'est mis qu'assez lentement à la construction de

chemins de fer au Japon. En 1872, on construisit la ligne entre Tokio et Yokohama, deux grandes villes voisines, dont la seconde sert en quelque sorte de port à la première, puis une autre, de peu de longueur, entre Kobe (Hiogo), autre port important, et Otsu. Cela ne faisait en tout que 80 milles ou 130 kilomètres. Après cet essai, on fit des études et des plans. Puis, en 1881, on constitua la *Japanese Railroad C°*, au capital de 20 millions de yens, une centaine de millions de francs, somme énorme pour le Japon. En même temps, le gouvernement construisait lui-même quelques lignes, notamment au cœur de la grande île septentrionale et massive, Yéso. Le public se prit de passion pour les chemins de fer : le Japon eut sa *railway mania*, comme l'Angleterre, cinquante ans plus tôt. En 1886-1887, on fonda treize compagnies nouvelles. M. Yeijiro Ono paraît croire que la première période d'exploitation des lignes ferrées donnera dans son pays des déceptions à cause surtout des habitudes aujourd'hui très sédentaires de la population rurale, et, il eût pu ajouter, de la concurrence de la voie maritime, le Japon étant déchiqueté de tous côtés par la mer qui y entre sous forme de golfes, de baies, de criques ou d'anses.

Un autre écrivain japonais, qui écrit à une date plus récente et entre dans plus de détails, M. T. Ourakami, envoyait, il y a quelques semaines, à *l'Économiste français* une correspondance qui respirait beaucoup plus la confiance. A l'heure présente, le Japon possède 905 milles (plus de 1,450 kilomètres) de chemins de fer en exploitation, sur lesquels 486 milles (785 kilomètres) sont des lignes d'état; les voies ferrées en construction atteignent 520 milles (environ 850 kilomètres) et celles en projet 341 milles (550 kilomètres approximativement). Le réseau approcherait ainsi de 3,000 kilomètres.

M. T. Ourakami présente les 1,450 kilomètres existans comme une bonne affaire au point de vue financier : « Les compagnies sont, dit-il, dans une situation très prospère. La moyenne des dividendes qu'elles distribuent aux actionnaires est de 6 à 10 pour 100 par an. Bien souvent ils dépassent 10 pour 100; aussi les actions de ces compagnies sont-elles fort recherchées. » Le gouvernement japonais, à notre sens, fera bien de laisser le réseau se développer en quelque sorte spontanément sans s'engager, au moins actuellement, comme certains gouvernemens des pays neufs, dans de ruineuses garanties d'intérêts. Les premiers 5,000 ou 6,000 kilomètres de voies ferrées, dans un pays de près de 40 millions d'âmes, même malgré la concurrence maritime, doivent, si l'économie préside à la construction et à l'exploitation, pouvoir payer l'intérêt et l'amortissement des capitaux engagés. Le gouvernement japonais paraît

se fier désormais plus aux concessions à des compagnies qu'à l'action directe de l'état; nous l'en félicitons; il a plus à gagner à l'imitation des États-Unis et de l'Angleterre que de l'Allemagne ou de la Hongrie. Nous remarquons que les lignes en construction ou en tracé offrent une moins forte part de lignes d'état que le réseau déjà construit (1). Le gouvernement pourrait, toutefois, stipuler dans ces concessions une participation dans les bénéfices au-delà de 8 ou 10 pour 100 de revenu pour les actionnaires en se réservant la moitié de l'excédent. Cela lui permettrait d'obliger les compagnies très prospères à entreprendre quelques lignes secondaires, financièrement moins fructueuses. M. T. Ourakami complète sa description des chemins de fer du Japon par la réflexion suivante : « Il faut noter que, depuis les travaux de construction jusqu'à la direction de la locomotive, tout se fait par les ingénieurs et les mécaniciens japonais. Les étrangers qui avaient été nos maîtres dans cette science et qui avaient été appelés par le ministère des travaux publics sont aujourd'hui, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, remerciés à l'expiration de leur contrat. »

Ces lignes, tout aussi bien que l'attentat contre le comte Okouma, peignent l'esprit public au Japon. Les Japonais sont les admirateurs de la civilisation occidentale, mais ils n'entendent pas laisser les Occidentaux les envahir. L'assimilation des procédés n'empêche pas l'exclusivisme à l'égard des personnes. Cette nation orientale tient à demeurer encore fermée. Les dissensions au sujet du renouvellement des traités entre le Japon et les contrées étrangères en fournissent la preuve.

IV.

Avant d'aborder ce grave sujet qui passionne aujourd'hui son pays, M. Yeijiro Ono se livre à une longue étude, toute théorique, et qui ne manque pas d'intérêt, sur les lois du progrès industriel. Il y montre à la fois des connaissances scientifiques et de la perspicacité. La civilisation a pour caractéristique l'extension des besoins humains; il faut éveiller dans cette masse japonaise le goût de satisfactions qu'elle n'a pas. En même temps, on lui doit fournir de nouvelles méthodes et de nouveaux instrumens de travail. Tout cela ne va pas sans une perturbation matérielle et morale. L'introduction des machines a été graduelle, successive en Europe : néanmoins, elle y a suscité beaucoup de souffrances; au Japon, elle va être soudaine, instantanée; le milieu n'y est pas préparé,

(1) Voir la correspondance de M. T. Ourakami sur *la Situation politique et économique du Japon* dans *l'Économiste français* du 28 décembre 1889.

et le mal peut y avoir plus d'intensité et de durée. Ces réflexions sont justes; il est probable que les Chinois se les font avec encore plus d'appréhension et d'anxiété. Il s'agit d'un prodigieux changement non-seulement dans l'ordre matériel, mais dans les mœurs, toute une transformation de l'éthique sociale, comme le dit à diverses reprises notre auteur. Il y a chez lui comme un écho des plaintes de Sismondi au commencement du siècle.

Il ne se contente pas de gémir; il recherche les termes de comparaison et s'ingénie à indiquer les étapes que le progrès industriel doit suivre. Ses rapprochemens entre le Japon actuel et l'Angleterre de 1760 à 1770 telle que nous la décrit Arthur Young témoignent de son érudition. Il voudrait que les nobles japonais, ceux qui ont encore des ressources, et les riches bourgeois s'intéressassent à l'agriculture, comme les lords de la fin du dernier siècle. Quelques-uns, paraît-il, commencent à le faire. Il demande l'allégement de ces énormes taxes foncières qui, on l'a vu, atteignent jusqu'à 75 francs par hectare. Quoi qu'en disent les collectivistes d'Europe et d'Amérique, Colins ou Henri George, un impôt foncier considérable n'existe que dans les pays primitifs, comme la Turquie, l'Égypte, le Japon, naguère les Indes, et il y est un insurmontable obstacle à l'extension des cultures. La réduction des charges foncières à 5 ou 6 pour 100 du revenu brut, à 10 ou 15 pour 100 du revenu net est l'une des premières conditions du développement de la civilisation. Le gouvernement japonais s'en avise; une loi du 28 juin 1889 exempte pour dix ans de toute taxe les nouvelles terres mises en culture dans la grande île septentrionale de Yédo ou Hokkaido; la même mesure devrait être étendue à tout le territoire sans exception; on arriverait ainsi en quelques années à doubler les surfaces cultivées. On s'y essaie déjà, dans une proportion coûteuse pour le trésor japonais, mais encore insuffisante: ainsi une loi d'août 1889 a réduit l'impôt foncier de 3 millions 240,000 yens (16 millions de francs), à peu près la somme dont M. Rouvier propose de décharger notre impôt sur les propriétés non bâties. M. Yeijiro Ono se fait l'avocat de ces réformes; il ne prête, sur ce point, à la critique que par sa mésestime, d'origine tout américaine, pour la petite propriété; il oublie que les États-Unis sont fort éloignés de la culture intensive et définitive; les Flandres offrent un modèle bien plus normal et plus humain.

Le développement de l'agriculture se rattache à celui de l'industrie; M. Yeijiro Ono se demande comment les manufactures modernes peuvent s'établir au Japon. Il discute, avec une rare perspicacité, le problème du libre échange et de la protection. Au premier abord, l'instinct, l'exemple des États-Unis et de la Russie, pourraient porter les pays neufs vers ce dernier système; c'est la ten-

dance et le préjugé du temps présent. L'ouvrier japonais consacre dix jours à produire le thé qu'il échange contre du calicot qui n'aura coûté que deux jours de travail à l'ouvrier de Manchester ; il semble à l'observateur superficiel qu'il y ait dans un commerce de cette nature une infraction aux règles de la loyauté et de l'équité. Notre auteur japonais, avec une rare pénétration, n'aboutit pas à cette conclusion, il expose les conditions nécessaires pour qu'une politique protectionniste atteigne, du moins en partie, les résultats qu'en attend une contrée neuve : il y a trois de ces conditions : il faut en premier lieu que la nation possède une très grande population et un énorme territoire, au point de s'offrir à elle-même un marché très étendu et très varié, de réunir en quelque sorte plusieurs climats et une très abondante diversité de ressources ; en second lieu, les matières premières des industries protégées, comme le combustible, les métaux, les plantes textiles, doivent être produites dans le pays même en très grandes quantités ; enfin l'intelligence et la demande effective du peuple pour les produits de la civilisation doivent être aussi développées que chez les nations étrangères. On ne saurait mieux raisonner : bien des fois nous avons indiqué ces conditions, surtout les deux premières, comme essentielles pour atténuer les inconvéniens de la politique protectionniste. Nous avons été charmé de les retrouver avec des complémens sous la plume d'un écrivain japonais. De ce que les 70 millions d'hommes, nouveaux venus, épris de fortune, d'une dévorante activité, et les 8,500,000 kilomètres carrés des États-Unis, ou bien encore les 100 millions d'hommes et les 22 millions de kilomètres carrés de l'empire russe peuvent pratiquer, sans trop en souffrir, une politique ultra-protectionniste, les esprits sont bien superficiels qui en concluent qu'une nation de 38 millions d'âmes, à population stationnaire et un peu amollie par un héréditaire bien-être, vivant sur un mesquin territoire de 530,000 kilomètres carrés, pourrait appliquer, sans notablement y perdre en activité et en ressources, un régime du même genre.

M. Yeijiro Ono, par des observations générales, conclut donc contre l'introduction au Japon du système protectionniste rigoureux. L'examen attentif des importations dans son pays le confirme dans son jugement. Sur un total d'importations de 32 millions de yens (environ 160 millions de francs) en 1886, les fils de coton entrent pour 6 millions de yens (30 millions de francs), le sucre pour plus de 5 millions et demi de yens (27 millions de francs), les tissus de coton pour 2,300,000 yens (11 millions et demi de francs), le pétrole pour 2,600,000 yens (13 millions de francs), les lainages

pour 2,300,000 yens (11 millions et demi de francs), le fer travaillé pour 2,235,000 yens (11 millions et quart) : ce sont là les deux tiers de l'importation. Or, le Japon ne produit qu'une quantité insuffisante de coton et de sucre ; il n'élève pas de troupeaux de moutons, le pays ne paraissant pas propice à ces animaux; il n'a pas de pétrole. Ce serait charger inutilement le peuple que d'établir des droits prohibitifs ou très élevés sur ces denrées. Elles préparent, au contraire, la civilisation en éveillant les besoins et les désirs. La véritable politique du Japon est d'étendre son commerce étranger et son industrie maritime, particulièrement dans les deux Amériques, l'Australie et les îles du Pacifique, et non pas d'arrêter par des droits prohibitifs des relations à peine naissantes.

Ce n'est pas que M. Yeijiro Ono soit partisan des traités qui lient encore le Japon avec les puissances de civilisation européenne et que ce pays fait, à l'heure présente, tant d'efforts pour reviser. Ces traités, il les veut complètement modifier. Il considère comme indispensable au développement de sa nation son affranchissement d'une sujétion qui est à la fois humiliante et gênante. Cette question des traités intéresse en même temps les personnes et les marchandises. Accordera-t-on aux étrangers le droit de circuler dans tout le pays, de s'y établir, d'y posséder? C'est à ce sujet que se passionne la population japonaise, et le sentiment populaire paraît être opposé à des concessions importantes en cette matière. Cinq ports seulement sont fixés par les traités pour les relations de commerce entre les étrangers et le Japon; une nouvelle loi, du mois d'août 1889, a ouvert neuf nouveaux ports pour l'exportation de cinq importans articles : le riz, le blé, la farine, le charbon et le soufre. Doit-on aller plus loin? Le Japon y éprouverait beaucoup de répugnance; mais peut-être y consentirait-il, s'il pouvait regagner ainsi sa liberté fiscale. Les droits établis à l'importation, sous le régime des traités, sont insignifians; ils ne rapportent que 1,398,000 yens (environ 7 millions de francs), pour une importation totale de près de 32 millions de yens (160 millions de francs); ils ne représentent ainsi que 4 1/2 pour 100 environ. Pour compenser cette stérilité de la douane à l'importation, le gouvernement est obligé de maintenir pour plus de 1,200,000 yens (6 millions de francs) de droits de douane à l'exportation, et néanmoins le revenu total des douanes reste misérable (13 millions de francs environ).

On ne saurait blâmer les Japonais de vouloir s'émanciper d'une aussi gênante entrave. M. Yeijiro Ono calcule que des droits d'importation de 30 pour 100, qui ne seraient pas prohibitifs, sur les articles de luxe et de demi-luxe produiraient un surcroît de ressources de 6 millions de yens (30 millions de francs), qu'on pour-

rait affecter à la suppression des droits d'exportation et au dégrèvement des énormes taxes terriennes. Ce plan paraît bien conçu, dût le droit nouveau être réduit à 20 ou 25 pour 100 de la valeur, au lieu du taux un peu excessif de 30 pour 100 que propose notre auteur.

La question du régime à faire aux étrangers est plus délicate. Il est incontestable que le Japon, s'il veut développer ses ressources, doit rester moins fermé qu'il ne l'est aujourd'hui aux Européens. D'autre part, on s'exposerait à une perturbation trop violente et que ne supporterait pas le sentiment national, si l'on accordait aux étrangers, qui ne sont pas uniquement les Européens et les Américains, mais aussi les Chinois, une pleine liberté de circulation, de domicile et le droit de posséder le sol. Que le Japon prenne des précautions pour empêcher qu'une grande quantité de ses terres ne soient achetées par des hommes d'une autre race, pour éviter chez lui une sorte de dépossession ou de subordination, aucun esprit réfléchi n'y pourra contredire. Entre la quasi-fermeture actuelle, la localisation de l'élément étranger sur cinq points, et la liberté absolue de voyager, de s'établir et d'acquérir, il y a bien des degrés. On pourrait recourir à un système de passeports, comme celui qui existait naguère dans tous les États d'Europe, et qui procurerait quelques ressources au trésor japonais; on pourrait limiter à quinze ou vingt le nombre des villes où les étrangers pourraient résider de plein droit; on pourrait exiger une autorisation gouvernementale pour l'achat de propriétés et ne donner cette autorisation que dans des cas vraiment utiles, comme celui d'installation d'industries; être plus large, au contraire, pour les simples locations. Le Japon, non-seulement sur les côtes et dans quelques grandes villes, mais dans l'intérieur, pour la mise en valeur de ses mines, de ses forêts, pour la création d'industries, a besoin d'un certain afflux d'intelligens et entreprenans étrangers. S'il les repousse, il est à craindre que ses récens efforts n'aboutissent qu'à une pâle copie de la civilisation européenne.

Nous comprenons, néanmoins, que la perspective d'un changement soudain, profond, non-seulement dans l'ordre matériel, mais aussi dans les mœurs et les habitudes sociales, ait exaspéré quelques fanatiques comme celui qui tenta d'assassiner le comte Okouma, qu'elle entretienne encore aujourd'hui les appréhensions populaires, qu'elle suggère même à des hommes aussi éclairés, aussi imprégnés de lecture européenne et de civilisation américaine que l'est M. Yeijiro Ono, quelques réflexions d'une cruelle anxiété.

C'est une terrible crise de croissance que celle qui fait parcourir en vingt ans à un peuple d'Orient toutes les étapes politiques et

économiques que l'Europe, déjà graduellement préparée par toute son évolution historique et scientifique, n'a franchies qu'en près d'un siècle et demi. Ce n'est pas les moyens matériels qui feront le plus défaut. Le Japon aura tous les instructeurs qu'il voudra : savans, ingénieurs, contre-maîtres. Il paraît aujourd'hui plutôt les redouter que les désirer. Les capitaux lui arriveront en quantités considérables, s'il daigne leur faire appel. Ils sont si embarrassés de s'employer aujourd'hui, les capitaux européens, et demain les capitaux américains du Nord. La Chine et le Japon ont emprunté en Europe, il y a déjà un certain nombre d'années, et leur crédit se cote à la Bourse de Londres. On y négocie quatre emprunts chinois, dont deux en 7 pour 100 et deux en 6 pour 100, pour une somme totale d'un peu plus de 3,700,000 livres sterling, ou 93 millions de francs. Les emprunts 6 pour 100 furent émis au cours de 98, et, quoique remboursables en 1895 au prix de 100, se cotent jusqu'à 110, ce qui, déduction faite du prélèvement nécessaire pour amortir la prime, ne représente qu'un intérêt de 4.65 pour 100. Le gouvernement japonais a émis à Londres, il y a de nombreuses années, au cours de 92 1/2, un emprunt 7 pour 100 de 1,423,000 livres sterling, ou 36 millions de francs; il est remboursable au pair en 1898, et il se négocie entre 110 et 112, ce qui, déduction faite du prélèvement à opérer pour amortir la prime, constitue un intérêt de 5.60 pour 100 environ. Ainsi le Japon pourrait emprunter à moins de 6 pour 100 en Europe, le taux des emprunts français après la guerre; la Chine pourrait emprunter à moins de 5 pour 100. Nous sommes convaincus que l'Europe, si ces deux États, pour des entreprises industrielles et commerciales, lui faisaient appel, leur enverrait non pas des centaines de millions, mais des milliards. Or dans ces pays, on vient de le voir, la population travaille jusqu'à douze ou quatorze heures par jour; les salaires agricoles sont de 0 fr. 90 pour l'homme et de 0 fr. 60 pour la femme; dans l'industrie, ils tombent beaucoup plus bas, 0 fr. 45 à 0 fr. 60 pour l'homme, 0 fr. 32 1/2 pour la femme. En vérité, les Occidentaux ont peu de prévoyance : il faudra réunir bientôt une nouvelle conférence de Berlin et y inviter ces deux grands oubliés, le Chinois et le Japonais; ou bien, dans quelques dizaines d'années, ces deux méconnus, pourvus enfin de nos connaissances techniques et de nos machines, montreront aux nations européennes amollies ce que peuvent les peuples qui n'ont pas perdu la tradition du travail.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA

DÉMISSION DE M. DE BISMARCK

ET

L'OPINION ALLEMANDE

La retraite inopinée de M. de Bismarck a causé, dans tous les pays étrangers, une vive émotion mêlée d'un grand étonnement. A vrai dire, personne n'a été surpris qu'une fois de plus le chancelier de l'empire allemand eût offert sa démission; c'est un jeu auquel il avait accoutumé l'Europe. Ce qui a surpris tout le monde, et lui-même peut-être, c'est que cette démission ait été acceptée. Jadis, en mainte circonstance, il avait imposé ses volontés à l'empereur Guillaume Ier en lui mettant le marché à la main, en le menaçant de s'en aller, et toujours l'empereur avait répondu : « Jamais! » Au mois de novembre 1879, il eut un long entretien confidentiel avec notre ambassadeur à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, à qui il prit la peine d'expliquer les raisons qui l'avaient déterminé à se rendre à Vienne pour y concerter un accord avec l'Autriche. — « Nous avions décidé, Andrassy et moi, ajouta-t-il, que nous donnerions connaissance de notre accord au cabinet de Saint-Pétersbourg; mais nous avions compté sans les accès de sentimentalisme irréfléchi de mon vénéré maître et seigneur. Il crut que cette notification serait regardée comme une provocation et une offense par l'empereur Alexandre II, et plusieurs jours durant il s'est refusé à la faire. J'ai dû recourir aux grands moyens et donner ma démission. Il l'a refusée, mais il y a répondu par l'offre de son abdication. J'ai refusé à mon tour, et nous avons fini par nous entendre;

la notification a eu lieu, et huit jours plus tard, comme je l'avais prophétisé, on devenait beaucoup plus doux à Saint-Pétersbourg. »

Cette fois encore, M. de Bismarck a recouru aux grands moyens, et selon toute apparence, il comptait que l'empereur-roi Guillaume II s'arrêterait au bord du fossé, que ses conditions seraient acceptées, qu'on finirait par s'entendre. Le conseil des ministres qu'il avait réuni fit son possible le lundi 17 mars pour ménager un raccommodement. Un des journaux auxquels le prince envoie des communications annonça qu'on exagérait la gravité de la crise, qu'en tout cas les choses demeureraient dans l'état jusqu'à la fin de la conférence ouvrière ou même de la session du Reichstag, qu'alors peut-être, aux termes d'un arrangement à l'amiable, M. de Bismarck renoncerait à ses fonctions dans le ministère prussien, mais qu'il resterait chancelier. Ce journal et celui qui l'inspire s'étaient trompés. Depuis le 20 mars 1890, date mémorable de l'histoire, M. de Bismarck n'est plus président du ministère prussien, ni ministre des affaires étrangères, ni chancelier de l'empire allemand; il n'est plus rien que M. de Bismarck. A la vérité, c'est encore quelque chose.

Ce qui a semblé étrange, extraordinaire, c'est que le jeune souverain n'a éprouvé dans cette grave occurrence ni hésitation, ni scrupule. Ce dénoûment ne lui a point fait peur, il l'a cherché. Il n'a pas balancé à se priver des conseils de l'homme d'état hors de pair qui a créé l'Allemagne nouvelle et qui, pendant plus d'un quart de siècle, avait mis au service de son pays et de ses souverains sa prodigieuse activité et les ressources inépuisables de son génie politique. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'est chargée de nous apprendre qu'aucune démarche n'a été tentée pour faire revenir M. de Bismarck sur sa résolution. « Il m'est échu d'être l'officier de quart sur le vaisseau de l'Etat, écrivait l'autre jour Guillaume II au grand-duc de Saxe-Weimar. La route reste la même, et maintenant à toute vapeur, en avant! »

Louis XIV s'était soumis patiemment jusqu'à la mort de Mazarin à une tutelle despotique qui lui pesait. Le lendemain, on lui demanda : « A qui nous adresserons-nous? » Il répondit : « A moi! » Comme l'a remarqué un historien, la reconnaissance l'empêcha de secouer le joug, et s'il avait remporté une grande victoire sur sa passion en consentant à se séparer de Marie Mancini, il en remporta une plus forte et plus difficile encore en laissant le cardinal maître absolu. Guillaume II n'a point remporté cette victoire sur lui-même. Il est vrai que Louis XIV n'avait alors que vingt-trois ans, et qu'il lui échappa de dire : « Je ne sais ce que j'aurais fait s'il avait vécu plus longtemps. » Au surplus, ce n'était pas un mystique; quand son orgueil ne l'aveuglait pas, il se laissait gouverner par son bon sens naturel. Debout sur le pont du navire qui l'emmenait au Pirée, Guillaume II, dans ses rêveries nocturnes, a longuement causé avec les étoiles; il l'a raconté lui-même

à la diète de Brandebourg. Ce que les étoiles lui ont dit a peut-être plus d'influence sur sa conduite que ce que les hommes peuvent lui dire. Il a des raisons d'agir dont son cœur a le secret et que son esprit ne connaît pas.

Si l'Europe s'est étonnée de la promptitude qu'a mise le jeune empereur à se décider, elle n'a pas été moins surprise de la facilité avec laquelle l'Allemagne a pris son parti d'un événement qui devait, pensait-on, la remuer jusque dans ses entrailles. On s'attendait à la voir inquiète, perplexe, anxieuse, troublée comme l'équipage d'un bâtiment dont le maître-pilote vient de tomber à la mer. Elle a fait preuve, tout au contraire, d'une placidité vraiment philosophique. Son émotion, si elle en a eu, n'a point paru sur son visage; mais tout porte à croire qu'elle n'était point émue; que, comme on l'a dit, « elle est restée froide jusque dans le fond du cœur, *kühl bis ans Herz hinan.* » Quelques journaux, dont on connaît les attaches gouvernementales, ont poussé un cri d'alarme et d'angoisse. L'un d'eux disait : « Ce que nous a donné l'homme qui s'en va est inscrit en lettres ineffaçables dans l'histoire; ce qui viendra après lui, c'est l'inconnu. En vérité, la question sociale nous coûte cher. » Ce même journal flétrissait l'indigne indifférence, *die unwürdige Gleichgültigkeit,* d'une partie de la nation et sa noire ingratitude. — « La bourgeoisie allemande, lisait-on dans une feuille socialiste, a assisté sans s'émouvoir à la chute de son idole. La reconnaissance n'a jamais compté au nombre de ses vertus, et dans ces dernières années, Bismarck n'avait plus la main heureuse. » — « Les gens qui tremblaient jadis devant le grand homme et adoraient ses caprices, a dit un autre journaliste, secouent la poussière de leurs genoux, redressent la tête et se frottent les mains. En recouvrant leur fierté, ils recouvreront la parole, et nous pouvons nous attendre à de piquantes révélations. » Les uns étaient enchantés, ravis de l'aventure, et poussaient un soupir de soulagement; ceux qui n'avaient pas sujet de se réjouir se sont inclinés devant l'arrêt du destin : « Après tout, disaient-ils, cela devait arriver. On faisait mauvais ménage, on a rompu; un raccommodement n'eût été qu'un replâtrage. Peut-être le moment était-il venu d'essayer d'autre chose; nous n'en mourrons pas. *Es will ein Neues werden; es geht auch so.* »

Cette résignation presque enjouée de l'Allemagne a semblé d'autant plus singulière qu'on se souvenait de la violente agitation qu'elle avait ressentie assez récemment, lorsque à propos d'un mariage projeté, le chancelier rompit en visière à l'empereur Frédéric et lui offrit sa démission. La presse ouvrit aussitôt une campagne, les adresses succédaient aux adresses, et l'empereur moribond eut la main forcée. Ce contraste, si étonnant qu'il puisse paraître, s'explique aisément. Le projet de mariage que combattait alors le chancelier pouvait, selon lui, amener des difficultés avec la Russie. « Je me suis fait garant de

la paix du monde, disait-il ; si vous la troublez, si vous dérangez mes savantes combinaisons, je n'entends pas répondre des conséquences, et je m'en vais. » C'était sa politique étrangère qui était en jeu, et cette politique s'est fait agréer de toute l'Allemagne. Après avoir agrandi la Prusse par des conquêtes et fondé l'unité allemande, M. de Bismarck ne s'est plus occupé que de conserver à son pays les glorieux avantages que lui avaient procurés son habileté et son audace, et il a employé son guerroyant génie à maintenir le *statu quo* envers et contre tous. Ses vues s'accordaient pleinement avec les désirs de la nation, qui, résolue à garder tout ce qu'elle a acquis sans en rien abandonner, est disposée aussi à ne pas courir de nouvelles aventures et à jouir en paix de sa gloire et de son bonheur.

Si c'était un dissentiment sur la politique étrangère qui eût causé la rupture du souverain avec son grand ministre, l'Allemagne se serait émue sans doute autant qu'il y a deux ans. Mais l'empereur a protesté plus d'une fois de ses intentions pacifiques, et le dissentiment n'a porté, en apparence du moins, que sur la politique intérieure. Guillaume II et M. de Bismarck n'avaient pas la même façon d'envisager la question sociale, ils ne s'entendaient pas sur la conduite à tenir avec les partis, sur la méthode à suivre pour procurer au gouvernement une majorité parlementaire. Or dans les dernières élections, l'Allemagne a condamné la politique intérieure du chancelier. Les partis qu'il patronnait ont essuyé de cruelles défaites, ceux qu'il frappait d'anathème ont obtenu d'éclatans succès. L'heure et l'occasion ont paru bonnes au jeune empereur pour reconquérir sa liberté. Sous le règne si court de l'empereur Frédéric, la nation s'était prononcée pour le ministre contre le souverain ; aujourd'hui, elle se prononce pour le souverain, et tout en se réservant le bénéfice d'inventaire, elle ne demande pas mieux que de lui donner carte blanche. La vieille pièce qu'on jouait devant elle depuis vingt ans lui paraissait usée et médiocrement récréative ; on lui a fait plaisir en renouvelant l'affiche. Si avant d'exécuter son coup de théâtre et de choisir son moment et son prétexte, Guillaume II a consulté les étoiles, il faut convenir qu'elles l'ont heureusement conseillé.

Appliquée aux choses du dedans, la politique très réaliste de M. de Bismarck a toujours consisté à sacrifier les principes aux affaires et toutes les questions à la raison d'état, et son procédé constant a été de se créer une majorité par un marchandage perpétuel avec les partis. Toujours il a dit : « Donnant donnant, » et toujours il a donné très peu pour recevoir beaucoup. Il y a un parti auquel il n'a jamais fait l'honneur de négocier avec lui ; c'est celui des progressistes, qui prétendent introduire en Allemagne le vrai régime parlementaire. Hors de là, sa grande indifférence lui a permis de traiter avec tout le monde ; mais il n'y avait que les forts qui comptassent à ses yeux.

Les alliés avec lesquels il avait fait campagne, qui s'étaient compromis pour lui, qui pensaient avoir acquis des titres à sa reconnaissance et à sa fidélité, tombaient dans sa disgrâce ou dans son mépris et n'étaient plus qu'une quantité négligeable le jour où la fortune du scrutin leur était contraire; les abandonnant à leur triste destinée, il faisait des propositions à ses ennemis de la veille. On l'a vu jadis, après avoir rudement malmené l'église, renoncer du jour au lendemain au *kulturkampf* et se réconcilier avec le centre catholique, en qui il cherchait son appui pour faire triompher sa politique douanière. Cette année, les partis du cartel, qui se réclamaient de lui, ont éprouvé de grands mécomptes électoraux, et il a vu le parti du centre catholique revenir de la bataille plus nombreux, plus compact que jamais. Il y a quelques jours à peine, il proposait un marché à M. Windthorst, et à la vive satisfaction des libéraux nationaux, l'empereur y a mis bon ordre. « Les services rendus, disait la *Gazette de Cologne*, ne suffiraient pas pour faire accepter à la nation une politique clérico-conservatrice; le génie du peuple allemand se voilerait la tête. » Si les progressistes, à qui l'ex-chancelier prodiguait les sarcasmes et les mépris, ont bruyamment applaudi à sa chute, si M. Eugène Richter respire à l'aise et fait éclater sa joie, faut-il s'étonner que les libéraux nationaux n'aient ressenti qu'un faible chagrin en perdant un patron qui leur faisait payer très cher ses faveurs intermittentes et leur tournait le dos quand ils étaient malheureux? M. de Bismarck a toujours considéré le malheur comme un vice rédhibitoire, ou comme une tache, ou comme une maladie contagieuse.

Les grands politiques réalistes ne professent qu'une médiocre estime pour la nature humaine, et ils sont peu enclins à l'optimisme. M. de Bismarck s'est vanté souvent d'être un bon chrétien; il l'est surtout par sa foi profonde et immuable dans la déchéance et la corruption originelle de l'homme. Il regarde les peuples comme de méchans animaux, qui demandent à être sans cesse surveillés, contenus, matés, et dont les instincts pervers ne peuvent être comprimés que par l'action mystérieuse de la grâce et par la puissance coercitive des gouvernemens. Le chancelier de l'empire avait une trop haute intelligence pour concevoir la politique conservatrice à la façon de M. de Metternich et pour vouloir condamner le monde à l'immobilité ou au piétinement sur place. Résolu à ne rien concéder au libéralisme, à n'octroyer aux chambres aucun droit dangereux, il a reconnu la nécessité de faire quelque chose pour les déshérités, pour les classes travailleuses et souffrantes. Mais son socialisme d'état était fort autoritaire, et dans le même temps qu'il s'occupait d'améliorer le sort des ouvriers, il proposait et faisait voter des lois de rigueur, des mesures d'exception contre la démocratie sociale. Les menaces accompagnaient

les bienfaits, et c'est la verge à la main qu'il entendait faire le bonheur du peuple.

Il avait recommandé sa méthode à Guillaume Ier, qui l'avait comprise et goûtée. Il a rencontré plus d'opposition dans Guillaume II. Le jeune souverain se fait une si noble idée de la mission des rois, du secours qu'ils reçoivent d'en haut, qu'il leur attribue le pouvoir de désarmer par des moyens doux les rébellions et les passions perverses. La souveraineté, telle qu'il la comprend, ressemble à ce Dieu de Platon, qui comme un aimant attire invinciblement à lui par une secrète influence les actions et les pensées de toutes les créatures, lesquelles reconnaissent en lui leur fin suprême. Guillaume II aime à parler, et il croit à la puissance magique de sa parole. Depuis quelque temps déjà, il avait condamné dans son cœur les lois d'exception contre les socialistes. Il a dit un jour, paraît-il, « que des lois si rigoureuses ne sont bonnes que si on ne compte qu'avec les mauvais élémens sociaux, que mieux vaut compter sur le concours empressé de la partie honnête de la nation, et que la confiance qu'on accorde est le gage de celle qu'on réclame. » M. de Bismarck l'accusait sans doute d'avoir l'esprit chimérique, de se bercer d'illusions, de prendre ses rêves pour des réalités, et toute utopie lui fait pitié. On prétend qu'il n'attendait rien de bon de la conférence internationale, qu'il en a parlé plus d'une fois sur un ton cavalier, qu'il a même agi secrètement pour la faire avorter, et que l'empereur l'a su. On ne doit pas s'étonner que la nation ait pris parti pour le souverain contre le ministre. Rassasiée de politique réaliste, elle a cru trouver un peu d'idéalisme dans son nouveau maître, et cette rosée tombant dans son désert lui a paru bonne à boire. Elle était lasse de la verge de fer; au risque de se préparer des repentirs, il lui plaît de croire quelque temps à la vertu miraculeuse de la baguette des magiciens, qui fait jaillir l'eau du rocher.

Dans sa politique étrangère, M. de Bismarck a montré souvent autant de souplesse que de modération relative. Plus d'une fois il s'est donné l'air de consulter quand il pouvait commander. Il s'abstenait de toute provocation inutile, il évitait d'offenser et de blesser. Il a eu quelques ménagemens pour ses voisins, même pour ceux qu'il aimait le moins. Dans les incidens survenus sur notre frontière, il a paru accommodant, il est allé au-devant de nos justes réclamations. Dans son démêlé avec l'Espagne, il a réclamé l'arbitrage du saint-père et s'est soumis à la sentence d'un juge sans états et sans armée. Mais dans sa politique intérieure, il n'a ménagé personne, ni senti le besoin de sauver les apparences, de faire accepter son pouvoir exorbitant en mettant quelque grâce dans ses procédés, en conciliant l'air de grandeur avec les égards. Il a ressemblé à ces gens qui, courtois envers les étrangers, sont des tyrans domestiques, traitent leurs proches de haut en bas, les désobligent par la rudesse de leur humeur et remplissent leur

maison du bruit de leur tonnerre. Comme ministre des affaires extérieures, il observait les formes ; comme chancelier de l'empire et président du ministère prussien, il faisait tout plier sous son impérieuse et inflexible volonté, ne souffrait aucune représentation. Il exigeait que rien ne se fît que par ses ordres, et son contrôle s'étendait aux moindres choses. Les grandes affaires n'absorbaient pas les petites, aucun détail ne lui semblait indifférent, les peccadilles étaient des péchés, les péchés étaient des crimes.

Tant qu'il a été en pleine possession de ses forces, il a pu suffire à son prodigieux labeur. Mais, si robuste qu'on soit, le jour vient où les forces déclinent. Depuis bien des années déjà, M. de Bismarck, pour se reposer l'esprit et l'humeur, faisait de longues retraites à Varzin ou à Friedrichsruhe et restait des mois entiers sans se montrer à Berlin. Du fond de ses forêts, cet éternel absent gouvernait par procuration, et il était rarement content de ses procurateurs fondés : il se plaignait que ses ordres étaient mal exécutés ou mal compris. Tout récemment, c'était M. de Bötticher qui remplissait le rôle peu enviable d'intermédiaire entre l'empereur et le chancelier, et plus d'une fois il a maudit son sort : le marteau était lourd, l'enclume était dure. Le chancelier s'en prenait à lui de tous les incidens fâcheux qui se produisaient, l'empereur lui en voulait de n'oublier jamais qu'il avait reçu un mandat impératif et de répéter une leçon soufflée. Aussi assure-t-on que cet homme jovial et d'abondante conversation en était venu à ne plus oser rien dire. Il est bien difficile de concilier l'absentéisme avec l'omnipotence. La machine se détraquait par les frottemens et l'Allemagne le sentait. « Le chancelier des Berlinois, disait un paysan franconien, veut mettre son nez partout, et il n'est jamais là. »

Ce chancelier, qui voulait tout faire, était infiniment jaloux de son autorité ; il avait pour devise, a-t-on dit : « Rien au-dessus de moi, rien à côté de moi. » Ce chêne gigantesque répandait sur la terre une ombre si épaisse qu'aussi loin que s'étendaient ses branches, aucun brin d'herbe ne pouvait pousser. Il estimait que la responsabilité reposant tout entière sur sa tête, son souverain ne devait consulter que lui, ne s'entendre qu'avec lui, et quiconque passait pour avoir l'oreille du maître était un ennemi qu'il s'appliquait à détruire. L'aigreur et la violence qu'il a déployées dans certains procès politiques ont fait tort à sa popularité ; les petits, qui sont candides, s'étonnent de découvrir des petitesses dans leurs grands hommes.

Au cours de l'entretien qu'il eut, en 1879, avec le très intelligent et très regrettable comte de Saint-Vallier, il s'épancha librement et s'avança jusqu'à dire : « J'ai un grand respect, un profond attachement pour l'empereur, et je crois lui avoir prouvé mon dévoûment plus souvent qu'il ne m'a montré sa reconnaissance Mais je dois dire que si j'ai dépensé mes forces, ma santé, ma vie pour son service, il

ne m'épargne pas aujourd'hui les secousses pénibles et les causes d'irritation. Je me porterais beaucoup mieux sans les petites lettres écrites de sa main dont il m'honore. Je supporte bien la lutte contre des adversaires déclarés, contre une assemblée, contre des partis hostiles; elle est inévitable, elle rentre dans les prévisions naturelles. Ce qui me brise, c'est la lutte secrète, ignorée et continuelle contre des inimitiés traîtresses, soigneusement dissimulées, contre des influences sans valeur s'exerçant sur un esprit naturellement honnête, mais timoré, têtu et imbu de préjugés. C'est une toile d'araignée à refaire chaque jour, c'est l'œuvre nocturne de Pénélope. Mes nerfs s'en ressentent et ma patience est mise à une rude épreuve. » Il a toujours fait une guerre implacable aux conseillers occultes, il n'a jamais admis que, dans les affaires de l'état, un homme qui ne répond de rien jouisse de quelque crédit, ait voix au chapitre.

Quoique ce ne soit pas écrit dans la constitution, M. de Bismarck posait en principe qu'un roi de Prusse, empereur d'Allemagne, n'a pas le droit d'avoir des amis. L'empereur Guillaume Ier, dont il se plaignait injustement, se l'était tenu pour dit. Ce vieillard pensait qu'un souverain, qui, par une insigne faveur de la fortune, a un grand homme pour premier ministre, ne peut payer trop cher un si précieux et si rare avantage, que pour le conserver, il doit prendre sur son humeur, sur ses habitudes, sur ses aises, s'imposer des assujettissemens, des privations, et il s'était fait une règle de sacrifier ses amitiés aux ombrageuses jalousies du chancelier. Son petit-fils a l'humeur beaucoup moins souple, beaucoup moins accommodante. Il prétend s'entourer des gens qu'il aime et demander des conseils à ceux qui possèdent sa confiance. Dès les premiers jours du nouveau règne, M. de Bismarck s'est trouvé aux prises avec des irresponsables, avec des influences occultes, et il a pu répéter ce qu'il disait à M. de Saint-Vallier : « Ma patience est mise à une rude épreuve. » On affirme que les fameux rescrits avaient été composés et rédigés par M. Hinzpeter, et que c'est aussi à l'instigation et par le conseil de cet ancien précepteur que M. de Berlepsch a été nommé ministre du commerce. Depuis ce moment, la crise était ouverte.

Il est un autre point sur lequel M. de Bismarck n'a jamais transigé. Il s'est toujours arrogé le droit de choisir à son gré ses instrumens, ses outils, et de considérer ses collègues comme ses subordonnés. Un ordre de cabinet, datant de 1852, porte que les ministres prussiens, avant de faire un rapport au roi, doivent en conférer avec le président du conseil. L'empereur Guillaume II voulait modifier ou supprimer ce règlement et limiter les attributions de la présidence. C'était le plus sûr moyen d'acculer M. de Bismarck, de le mettre en demeure, de l'obliger à offrir sa démission.

En théorie, M. de Bismarck donnait une grande latitude aux droits

de son souverain. En mainte occasion, il a déclaré bien haut qu'un roi de Prusse règne et gouverne. Mais dans la pratique, il avait singulièrement réduit l'exercice et le champ de cette souveraineté illimitée. Il entendait que le roi-empereur se désintéressât d'une foule de choses, que son office propre fût de s'occuper de son armée, qu'il s'en remît à son chancelier du soin d'administrer le reste. On put croire au début du nouveau règne que Guillaume II se prêterait complaisamment à ces exigences. Il commença par passer des revues, après quoi il voyagea, et les voyages sont encore une de ces occupations innocentes qu'on peut permettre aux rois. Sans doute le chancelier a lu sans froncer ses orageux sourcils les dépêches où ce touriste couronné lui vantait les douceurs du ciel de l'Attique et les merveilles du Parthénon. Mais on ne peut voyager toujours. Après avoir couru le monde, Guillaume II chassa avec fureur. Tout allait bien encore quand tout à coup il s'avisa que la question sociale était digne de l'intéresser et que Dieu lui commandait d'être l'empereur des ouvriers aussi bien que des soldats.

M. de Bismarck voulait que son souverain fût très discret, fort réglé dans le choix de ses occupations, et il n'est rien dont Guillaume II ne désire s'occuper. M. de Bismarck défend aux rois d'avoir des amis et il leur interdit aussi d'avoir des idées. Guillaume II se réveille tous les matins avec une idée fixe, qu'il entend appliquer. Dans sa tête à compartimens il y a place pour tout, et les contraires s'y assemblent quelquefois. Un jour il prend feu pour la question sociale, le lendemain il tient un conseil de généraux. Il convoque à Berlin des délégués français pour y conférer sur le travail des femmes et des enfans, et il les reçoit à merveille. Mais il profite de leur séjour pour porter au prince de Galles un toast où il rappelle Waterloo, le sang prussien mêlé au sang anglais et la défaite de l'ennemi commun.

Son imagination est une lanterne magique, dans laquelle les tableaux se succèdent avec une rapidité étonnante. Il a toutes les curiosités, et il est passionné dans tous ses goûts. Il fera bientôt une retraite à la Wartbourg, il ira se recueillir dans la chambre de Luther, en face d'une muraille tachée d'encre, qui témoigne qu'une nuit le grand réformateur lança sa lourde écritoire à la tête du diable. Après s'être recueilli, il chassera le coq de bruyère, et après avoir chassé le coq, il se passionnera pour quelque problème politique ou social, qu'il pense être seul en état de résoudre. De l'humeur dont il est, pouvait-il s'accommoder longtemps de la tutelle d'un maire du palais? Il tient à ses amis et il tient encore plus à ses idées; aussi n'a-il pas balancé un moment à accepter la démission de M. de Bismarck. C'est une opinion très répandue en Allemagne qu'il pensait au chancelier lorsqu'il a dit à la diète de Brandebourg : « Celui qui se mettra sur mon chemin, je l'écraserai : *Wer mich in meinem Werke hindert, den zerschmeitere ich.* » La question, disent les Allemands, était de savoir qui devait gouverner du

souverain ou du chancelier. Le chancelier gouvernait depuis vingt-huit ans ; si grand que soit leur fonds de patience, les Allemands ont comme tous les peuples l'amour des nouveautés.

« Le lion est mort, m'écrivait-on l'autre jour de Berlin, et les roquets sont en fête. » Il y a cependant une catégorie d'Allemands qui auraient bien tort d'être en fête : ce sont les princes régnans, et je ne doute pas que le prince-régent de Bavière ne fût très sincère quand il exprimait à M. de Bismarck le chagrin que lui causait sa mise à pied. C'est en diplomate que M. de Bismarck a fait la constitution allemande, et s'il a mené à bien ce travail, aussi compliqué que délicat, c'est qu'il s'est souvenu que la modération dans la violence était la marque distinctive de sa politique étrangère. Il s'est appliqué à concilier le principe de l'unité nationale avec les ménagemens dus à la dignité des petits souverains. Il a voulu que la maison ne leur fût pas trop désagréable, qu'elle ne ressemblât pas trop à une prison, qu'ils s'y trouvassent à leur aise, et à plusieurs reprises il a défendu leurs prérogatives contre les unitaires à outrance, tout en ajoutant qu'il ne savait pas trop ce qu'il en adviendrait quand il ne serait plus là. « Ce serait une grave erreur, a dit M. Bryce dans son beau livre sur le saint-empire germanique, que de regarder l'œuvre d'unification comme terminée et le nouvel empire allemand comme un Etat centralisé. Il convient plutôt de le considérer comme une fédération d'un genre particulier, étroite pour les petits États, mais pour les deux plus considérables, la Bavière et le Wurtemberg, extrêmement élastique. Jusqu'à quel point le fonctionnement d'une telle constitution peut être facile, c'est ce que l'expérience seule nous révélera. »

Cette constitution, somme toute, a bien fonctionné parce que le mécanicien qui l'avait construite était là pour la faire marcher. Mais il est possible qu'une machine où la symétrie n'a pas été observée, où la beauté des formes a été sacrifiée à certaines convenances, ne plaise qu'à moitié à un souverain idéaliste, qui aime à toucher à tout, et les princes allemands, pour peu qu'ils réfléchissent, doivent se demander avec quelque inquiétude si, parmi les amis qui le conseillent, il n'en est pas qui le pousseront à reviser la constitution ; si, parmi les idées qui lui sont chères, il n'en est point d'inconciliables avec leur dignité et leur repos. Guillaume II n'a jamais médité le proverbe afghan qui dit : « N'enfonce pas ton doigt dans tous les trous. »

M. Bryce a fait un remarquable et mélancolique portrait du jeune empereur qui, sous le nom d'Otton III, gouverna le saint-empire dans les dernières années du xe siècle, et M. de Vogüé a cru trouver quelque ressemblance entre Guillaume II et ce jeune mystique, à l'âme généreuse, mais dont l'esprit de visionnaire, comme le dit M. Bryce, était trop ébloui par les magnifiques créations de sa pensée pour voir le monde tel qu'il est. Otton III était fort attaché à son précepteur, l'il-

lustre Gerbert, archevêque de Reims, qui passait pour un magicien. Lui-même avait quelque foi dans les opérations de la magie blanche; il croyait qu'un coup de baguette fait sortir de terre tout ce qu'on veut, et il aspirait à tout rajeunir, à tout renouveler, à tout réformer. Il voulait gouverner un empire « victorieux comme celui de Trajan, réglementé comme celui de Justinien, sacré comme celui de Constantin. » Pénétré du sentiment de sa mission, il s'intitulait le serviteur de Jésus-Christ. A des curiosités d'antiquaire, il joignait une imagination ardente et le souvenir toujours présent de la glorieuse puissance dont il était l'héritier. Le texte de ses lois témoignait de l'étrange confusion de ses idées. « Nous avons ordonné ceci, disait un de ses édits, afin que, l'Église de Dieu étant librement et fortement établie, notre empire puisse faire des progrès et la couronne de notre chevalerie triompher. Puissions-nous, de la sorte, après avoir vécu justement dans le tabernacle de ce monde, être jugé digne de sortir de la prison de cette vie et de régner très justement avec le Seigneur tout-puissant! »

Toutes les ressemblances sont imparfaites, toutes les comparaisons sont boiteuses; mais comme Otton III, Guillaume II croit fermement à sa mission de réformateur; comme lui, il aspire à tout renouveler, et s'inspirant à la fois des besoins du temps présent et des glorieux souvenirs qu'il a reçus en héritage, sa méthode est d'employer des matériaux antiques pour faire du neuf. On parle d'organiser à Berlin une Exposition universelle, dont la merveille sera une montagne de fer surmontée d'un château féodal; cette montagne sera un symbole. Les princes allemands connaissent trop leurs intérêts pour goûter beaucoup les réformes; ils n'ont rien à y gagner, et grâce à M. de Bismarck, il leur reste quelque chose à perdre. Sans doute ils se défient des projets de Guillaume II, sa fiévreuse activité leur donne du souci. N'y a-t-il pas quelque danger à remuer les eaux tranquilles, à faire des promesses qu'on n'est pas certain de remplir, à poser des questions inquiétantes que les sages désespèrent de résoudre, à évoquer les démons sans être sûr qu'on a le pouvoir de les exorciser? M. de Bismarck n'a jamais fait que de la politique, et les petits souverains comprenaient sans peine la langue très nette et un peu sèche qu'il leur parlait. Réussiront-ils à apprendre celle qu'on leur parlera désormais? Au surplus, quelle figure feront les rois de Bavière et de Wurtemberg en présence d'un empereur qui rêve d'exercer sur tout le monde civilisé une sorte d'hégémonie morale? Ils disparaîtront comme des insectes dans le rayonnement de sa gloire, et leurs jours ne seront qu'un néant.

Ce n'est pas seulement dans certaines petites cours allemandes que le grand homme d'état a laissé des regrets; on trouverait facilement hors d'Allemagne des capitales où sa chute a été regardée comme un

malheur par des gens qui pourtant ne l'aimaient guère. Un homme était parvenu, contre toute attente, à se guérir de ses rhumatismes; mais l'effet des remèdes fut de lui procurer une maladie de foie, et il regrettait son premier mal : « Mes rhumatismes et moi, disait-il, nous nous connaissions de vieille date; ils me causaient mille ennuis et je les maudissais; mais avec eux j'étais à l'abri des surprises. » L'Europe avait fini par s'accoutumer à M. de Bismarck, par le connaître et le comprendre. Pendant ces quinze dernières années, il lui avait donné par intervalles de vives alertes, lui avait fait passer de mauvais momens. A la longue elle s'était aperçue que ses incartades n'étaient, le plus souvent, que des manœuvres destinées à influencer les électeurs ou les votes du parlement, que son éloquence était plus noire que son âme, que tant qu'il vivrait et gouvernerait il n'y aurait plus de grande guerre européenne. Aujourd'hui tout est remis en question. Personne ne doute des excellentes et généreuses intentions de Guillaume II. Mais s'il venait à échouer dans ses tentatives de réforme, dans ses expériences d'alchimie politique; si, au lieu d'apprivoiser ou de dompter la démocratie sociale, il ne réussissait qu'à l'exaspérer; si, ayant semé le vent, il récoltait la tempête, peut-être se souviendrait-il que la guerre est un dérivatif auquel recourent dans l'occasion les gouvernemens embarrassés.

Un publiciste berlinois s'écriait, il y a quelques jours, dans un transport d'allégresse, que l'Allemagne venait d'en finir avec le gouvernement personnel. C'était pousser bien loin la candeur. Il serait plus vrai de dire que le gouvernement personnel d'un homme de génie et d'une prodigieuse expérience vient d'être remplacé par celui d'un jeune roi, entreprenant et agité, impatient de montrer tout ce qu'il peut faire et de gagner ses éperons. On assure qu'il sera dans le fait son propre chancelier, son président du conseil, son ministre des affaires étrangères, que désormais il traitera lui-même avec les chefs des partis, qu'il se propose d'instituer un régime d'autocratie libérale, en amalgamant le vieux système du gouvernement de cabinet avec un parlementarisme de sa façon. C'est ce que lui disent aujourd'hui les étoiles; que lui diront-elles demain? Il écrivait au grand-duc de Saxe-Weimar : « Mon cœur souffre comme si je venais de perdre une seconde fois mon grand-père. Mais Dieu l'a voulu ainsi. J'ai donc à m'y conformer, dussé-je y périr! » Dieu est, de tous les grands personnages de ce monde, celui qu'il est le plus facile de faire parler, et voilà pourquoi l'Europe est inquiète.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Ascanio,* opéra en 5 actes et 6 tableaux, d'après le drame *Benvenuto Cellini* de M. Paul Meurice, paroles de M. L. Gallet, musique de M. C. Saint-Saëns.

S'il faut tourner sept fois sa langue avant de parler, combien de fois tournera-t-on sa plume avant d'écrire, avant de formuler, je ne dis pas avec certitude, mais avec assurance, une opinion, même la plus modeste et la plus respectueuse de toute opinion différente ou contraire? Que ne peut-on, avant d'apprécier une œuvre nouvelle, attendre un peu, et par un peu c'est seulement une dizaine d'années que je veux dire! Je sais bien que beaucoup d'œuvres, elles, n'attendraient pas. Ce serait tant pis pour celles-là et tant mieux pour nous. A l'égard des autres du moins, la tâche nous deviendrait facile et le temps, maître de notre goût aussi bien que de notre cœur, le temps, qui nous aide à souffrir, nous aiderait à comprendre.

Nous nous disions tout cela après la répétition générale d'*Ascanio.* Le public n'avait pas fait au nouvel opéra d'un grand musicien l'accueil que nous lui souhaitions et que, selon nous, il mérite. Des jugemens autorisés avaient démenti le nôtre, et alors, nous défiant d'autrui, nous défiant de nous-même, nous craignions que notre opinion personnelle se heurtât vainement et se brisât peut-être à l'opinion de tous. Celle-ci, par bonheur, semble avoir changé : la représentation

a sauvé l'œuvre un instant compromise. Plus on avait craint un échec, plus on a joui d'un succès ; nous, particulièrement, heureux d'avoir à justifier seulement le sentiment presque général au lieu de le discuter et au besoin d'y contredire.

Rappelons sommairement un livret que tous nos confrères ont pris avant nous la peine d'analyser. Véritable peine en effet, les drames historiques, les drames sinon d'intrigue, au moins d'action, n'étant pas faciles à raconter clairement. Voici les faits : d'une part, la duchesse d'Étampes aime l'élève, presque l'enfant de Benvenuto Cellini, Ascanio, lequel aime Colombe, la fille de d'Estourville, le prévôt de Paris. D'autre part, la Florentine Scozzone aime ardemment Benvenuto, dont elle est depuis longtemps et la maîtresse et le modèle. Mais Benvenuto, lui aussi, s'éprend de Colombe et tout le drame est fait du conflit de ces divers amours : les uns, méchans et qui se vengent ; les autres, généreux et qui s'immolent. Benvenuto, le premier, sacrifie son bonheur à celui de Colombe et d'Ascanio. Touchée à son tour par cet héroïque exemple, Scozzone, qui d'abord avait juré avec la duchesse d'Étampes la perte de leur commune rivale, Scozzone, pour sauver la jeune fille, donne plus que son bonheur, sa vie, et voici de quelle manière. Colombe, enlevée par Ascanio, s'est réfugiée avec lui dans l'atelier de Benvenuto, où elle est poursuivie et sur le point d'être surprise. Heureusement, un grand reliquaire d'or est là, qui doit être envoyé par Benvenuto au couvent des Ursulines. Colombe se cachera dans le reliquaire ; la supérieure du couvent, sa marraine, la délivrera et la mettra sous la protection de la reine. Mais la duchesse d'Étampes, qui sait l'enlèvement de Colombe, la complicité de Benvenuto et la ruse imaginée pour faire évader la jeune fille, a donné ses instructions à Scozzone : ce n'est pas au couvent qu'ira le reliquaire, mais au Louvre, chez la duchesse. Il y restera trois jours, assez longtemps pour ne se rouvrir que sur un cadavre. Au dernier moment, Scozzone recule devant le crime ; c'est elle-même qui s'ensevelit vivante à la place de Colombe, et au lieu de tuer, elle meurt.

Devons-nous décider tout d'abord si la partition écrite par M. Saint-Saëns sur ce canevas qui en vaut bien d'autres, est un opéra ou un drame lyrique ? Non, parce qu'il faudrait auparavant s'entendre sur la signification respective des deux termes et que l'entente n'est pas faite. Des mots, des mots ! — Autre question préalable, non moins stérile, et non moins obligatoire : celle des *leitmotive*. J'aime mieux vous le dire tout de suite : plusieurs thèmes caractéristiques des personnages et des sentimens reviennent dans le cours de la partition, non-seulement rappelés, mais variés, nuancés avec beaucoup d'habileté et de finesse par des altérations significatives de rythme, d'harmonie ou d'instrumentation. Mille exemples viendraient à l'appui de notre affirmation.

Il y a donc dans *Ascanio* des *leitmotive* véritables; libre aux Jacobins de s'en réjouir. Mais il y a aussi pour les conservateurs des duos, des trios, des quatuors, voire des romances. Depuis longtemps et de plus en plus, M. Saint-Saëns siège au centre gauche. Ne croyez-vous pas que là est la vérité, que là pourrait encore être le salut, même en musique ?

Et l'orchestre, dira-t-on enfin ! — L'orchestre de M. Saint-Saëns est, comme M. Saint-Saëns lui-même, centre gauche. Il joue dans *Ascanio* un rôle important, prépondérant parfois, mais non le rôle unique. Il accompagne, au sens véritable, éternel du mot; il ne précède pas. Comme disait je ne sais plus quel musicien, il sert à la mélodie de garde-du-corps et non de gendarme. Il soutient, il aide les voix, au lieu de les écraser; collaborateur, allié du chanteur, il n'en est jamais le tyran, ni le valet, ni le complice. Quant à l'orchestration de M. Saint-Saëns (je ne parle plus de l'orchestre), c'est tout simplement une merveille. Elle unit toute la richesse, toute la fantaisie moderne à la tenue, à la santé classique. Elle brille sans clinquant ; elle a la force sans brutalité, la grâce sans mièvrerie et l'aplomb sans lourdeur. M. Saint-Saëns notamment use du quatuor, écrit pour lui comme les grands maîtres. Il en fait l'assise inébranlable de son instrumentation; il en obtient les sonorités les plus savoureuses et les timbres les plus variés. Des instrumens de tout le monde, il se sert comme personne. Des harpes même, si aisément prétentieuses ou banales, il tire des effets nouveaux, et l'orchestre d'*Ascanio* s'ennoblit et se fortifie par elles au lieu de s'affadir.

Je ne m'étonne pourtant qu'à demi que la partition de M. Saint-Saëns ait causé d'abord au public une surprise, voire une déception. L'œuvre, que peut-être on attendait puissante et grandiose, n'est que touchante parfois, toujours intime et presque familière. D'*Henry VIII*, on se rappelait surtout le quatuor final qui avait enlevé la salle, et d'*Ascanio* l'on espérait au moins une pareille secousse; on ne l'a pas ressentie. C'est que M. Saint-Saëns, le plus libre parmi tous nos musiciens encore jeunes, le plus impatient des systèmes et des formules, a composé son œuvre dans un esprit singulier, avec un parti-pris absolu et fait pour dérouter les prévisions d'un auditoire accoutumé au régime contraire : le parti-pris de la discrétion et de la simplicité. Un livret historique pouvait prêter et porter à l'enflure, à l'emphase et au mélodrame. François Ier, la duchesse d'Étampes, le grand et le petit Nesle, sans parler du Louvre et de Fontainebleau, que d'excuses, que d'invites même à de grosse et tapageuse musique, à des couleurs criardes, à l'imagerie et à la chromolithographie, à tout un bric-à-brac Renaissance de convention et de pacotille ! Et dans un pareil décor, quels personnages poncifs, empanachés, auraient pu parler, chanter,

crier au besoin la langue du boulevard du Temple, car elle existe en musique comme en littérature ! Mais le compositeur a senti le péril et s'en est garé. Craignant de grossir et de vulgariser son sujet, il a cherché surtout à l'affiner, quitte à l'amincir. Plutôt que de brosser une ébauche, il a dessiné d'un trait élégant et pur, coloré de touches claires et fines un tableau de chevalet, une œuvre de style moyen et de demi-caractère. Pour la goûter parfaitement, il faut l'examiner de très près, et le malheur à l'Opéra, c'est qu'on ne voit et n'entend rien que de très loin, et encore à la condition qu'on regarde et qu'on écoute. Ah ! le fâcheux théâtre, funeste à toute musique, je ne dis pas même intime, mais seulement tempérée, où compositeurs et interprètes ont besoin de toujours crier. L'auteur d'*Ascanio* n'a pas crié ; il n'a pas forcé une seule note de sa voix ; il nous a épargné (qu'il en soit béni !) le bruit, l'odieux bruit dont tant de gens nous étourdissent. Sans prétendre faire grand, il a su ne jamais faire gros, et dans ces quatre heures de musique il n'y a pas cinq minutes de tapage. L'œuvre est de celles qui détendent et délassent. J'accorde, passez-moi l'expression, qu'elle n'empoigne pas ; mais elle séduit, elle touche et elle pénètre. M. Saint-Saëns écrivait récemment à son collaborateur : « Le charme, hélas ! disparaît du monde. » S'il disparaît du monde musical, ce n'est pas à l'auteur d'*Ascanio* que nous irons nous en prendre.

Notez bien que cette douceur n'est pas faiblesse, et que par discrétion et sobriété nous ne voulons entendre ni la maigreur ni l'indigence. La musique d'*Ascanio*, comme toute musique de M. Saint-Saëns, est très dense ; sa vertu, sa force ou sa grâce, se concentre en un très petit volume, et c'est par des moyens simples qu'elle arrive à l'intensité de l'effet. Il n'y a guère dans *Ascanio* qu'une scène tout à fait dramatique : l'enlèvement de la châsse où s'est enfermée Scozzone. Nous tâcherons de montrer tout à l'heure que, si le compositeur a seulement esquissé cette situation capitale, il ne l'a pas esquivée, et que pour frapper juste la musique de M. Saint-Saëns n'a jamais besoin de frapper fort. Songez, par exemple, aux deux premiers actes d'*Ascanio*. Demandaient-ils plus de puissance ? Fallait-il faire plus grands des tableaux comme ceux-ci : une visite du roi de France à l'atelier de Cellini, la rencontre devant l'église d'un adolescent et d'une enfant qui s'aiment, l'assaut inoffensif et le facile enlèvement du grand Nesle par des gamins et des apprentis ? Ne suffisait-il pas de ce style toujours pur et toujours clair, de cette distinction et de cette aisance, de cette écriture artiste, comme disaient les de Goncourt, pour nous montrer François Ier galant avec sa maîtresse et la duchesse d'Étampes provocante avec le jeune élève de Cellini ?

Le premier tableau : l'atelier de Benvenuto, nous a paru charmant

comme exposition musicale, traité avec autant de désinvolture et de naturel que de goût. Deux thèmes légers et naïfs voltigent constamment à la surface de l'orchestre et caractérisent finement l'activité juvénile et joyeuse des élèves et des ouvriers. L'orchestre jase à mi-voix, comme un compagnon encore plus gai que les autres. Et pourtant que de nuances il sait marquer! N'en citons qu'une, indiquée dans une lettre, récemment publiée, du compositeur lui-même. Quand Benvenuto, corrigeant les dessins de ses élèves, arrive au dessin fautif de l'un d'eux : « L'orchestre, dit M. Saint-Saëns, joue *à l'envers* le motif du travail. » C'est un rien sans doute, et qui nous eût échappé, mais un rien spirituel et ingénieux. Aucun danger, d'ailleurs, que M. Saint-Saëns abuse jamais de ces vétilles et tombe dans le maniérisme et la chinoiserie. Il revient tout de suite à la franchise et au naturel, témoin le chant d'Ascanio confiant à son maître son amour naissant. Il y avait, au début d'*Henry VIII*, également une confidence d'amour : *La beauté que je sers est blonde*, mais qui ne valait pas celle-ci. Après Ascanio, Scozzone, « après l'ami, l'amie, » comme dit Benvenuto avec une note de passion plus vive, avec un accent de profonde tendresse. Pour rassurer l'ombrageuse fille, quels élans spontanés et sincères! Pour chasser du front de la jeune Florentine la dernière ombre de jalousie, quelle clarté rayonne dans la magnifique période : *Tu n'as qu'une rivale : L'éternelle beauté qui fait l'art immortel!* Pour la première fois, l'enthousiasme esthétique, l'amour immatériel de l'idéal apparaît dans le rôle de Benvenuto. Pour la première fois également, la mélodie de M. Saint-Saëns, très facile, très abondante, effleure la vulgarité, mais l'évite avec une merveilleuse adresse. Un instant, quand viennent les dernières mesures : « Puisque c'est toi que j'aime sur la terre, *Laisse-moi librement* l'adorer dans le ciel, » on craint une terminaison banale, une *rosalie*. Mais par l'imprévu d'une modulation très simple, comme un pilote par le moindre coup de barre, la phrase musicale tourne la difficulté, ou plutôt la facilité qui la menaçait, et s'achève avec une originalité qu'on n'osait plus espérer.

Nous avons aimé beaucoup la fin de ce premier tableau : les complimens du roi, accompagnés d'un élégant dessin de flûte, allongé comme une arabesque renaissance. Voilà bien la couleur du temps, telle qu'il suffisait de l'indiquer : gracieuse et sobre. Quelques notes de harpes, vibrant sous des appels de trompettes adoucies, donnent à certaine phrase de François Ier annonçant la visite de Charles-Quint une allure chevaleresque et princière. Dans le dialogue de la duchesse et d'Ascanio, quelle coquetterie! Tandis que le gentil orfèvre essaie le cercle d'or au bras docile de la favorite, quelle insistance à l'orchestre d'un petit motif, pour ainsi dire oblique, insidieux, plein de sous-entendus, de provocations et de promesses de femme! Signalons encore dans ce

tableau la phrase de François Ier devant le modèle du Jupiter de Cellini. Le roi regarde la statue olympienne tout autrement que la duchesse regardait tout à l'heure le bracelet ciselé par Ascanio. Voilà bien avec quelle ampleur, avec quelle chaleur devait parler à un Benvenuto un prince qui savait le comprendre et daignait le protéger.

On souhaitait jadis que M. Saint-Saëns écrivît un jour tout un ouvrage dans le style tempéré du second acte de *Proserpine*. Il l'a écrit cette fois. A la douce Angiola il a donné pour sœur Colombe, et le musicien qu'on accuse le plus de sécheresse et de raideur a créé deux charmantes figures de jeune fille. Le talent de M. Saint-Saëns, dit-on, manque de grâce. Est-il pourtant rien de plus gracieux que l'entrevue, au seuil de l'église, de Colombe et d'Ascanio? Est-il beaucoup de plus poétiques rencontres, de dialogues plus mélodieux? Et comme c'est bien d'être clair, d'être simple, quand on pourrait, quand on saurait mieux que personne être obscur et compliqué, brouiller ou déchaîner tout un orchestre pour accompagner quelques paroles d'amour! Comme c'est bien aussi de ne pas se refuser, de ne pas nous refuser un trio finement écrit, harmonieux et touchant : celui du mendiant, de Colombe et d'Ascanio! Comme c'est bien enfin, et comme c'est rare, même en musique, d'avoir de l'esprit! Il y a beaucoup d'esprit dans *Ascanio*. Il y en a dans certain motif des apprentis qui revient à chaque instant, il y en a dans la courte scène de l'assaut du Nesle. Le prévôt de Paris, M. d'Estourville, refuse, malgré l'ordre du roi, de rendre le Nesle à Benvenuto et à ses élèves. Que vont-ils faire, alors? Le prendre, et le prendre gaîment. Le prévôt leur a bien envoyé une arquebusade, mais elle n'a blessé personne. C'est la guerre, mais la guerre pour rire. Quelques cailloux jetés aux vitres, une nuée de petits polissons criant sous les fenêtres : « D'Estourville! D'Estourville! » comme ils crieraient : « Les lampions! » et rien de plus. Cette note de bonne humeur, de gaminerie, le compositeur l'a donnée très sobre et très juste. Un autre n'aurait pas manqué de faire ici de la musique pour le siège de Troie.

De l'esprit! En voici encore au tableau suivant. Dans ce Nesle, devenu leur atelier, les élèves de Benvenuto mettent la dernière main à la fameuse châsse. Soudain Scozzone entonne une chanson de son pays et du leur, du beau pays bleu. Elle chante à pleine voix, la brune Florentine, assise sur une table, renversant en arrière sa chevelure noire et piquée d'épingles d'argent. Elle chante, et le travail cesse, et les marteaux se taisent, et tous ces enfans de Florence, gagnés par la gaîté de Scozzone, sentant leur Italie leur battre dans le cœur, excitent encore et fouettent d'un refrain endiablé la chanson qui les met en joie. Il y a dans cette réponse étincelante, populaire, triviale même (le mot est un éloge ici), un véritable coup de soleil italien.

Rien ne manque à ce second acte : ni la gaîté, ni la poésie, ni la passion. Oh ! la délicieuse romance que soupire Ascanio, rêvant à Colombe entrevue ! Oui, romance ; le mot peut être ridicule ; mais il s'en faut que la chose le soit ici. *A l'ombre des noires tours, dans le jardin plein de roses !* Il semble qu'on n'ait pas compris cette mélodie d'un sentiment vaporeux et d'une forme arrêtée cependant et définie. On lui a reproché (défendons-la même en pédant, puisqu'on l'a attaquée ainsi) de finir sur la tierce. Mais la valeur expressive et musicale de cette fin tient précisément à son incertitude. *Là-bas passent mes amours !* Voilà les dernières paroles du jeune homme. Ces amours qui passent, Ascanio ne doit-il pas les suivre d'un regard qui se prolonge et se perd ?

Ici, dans cet atelier de Benvenuto, près de cette fenêtre ouverte aux rayons et aux parfums du printemps, devant la statuette ébauchée de la déesse de la Jeunesse, nous sommes au cœur même de l'œuvre. Là fleurissent, en des pages exquises comme les roses de la terrasse voisine, des sentimens délicats et purs. Voici pour Benvenuto l'heure de la solitude et du travail fécond. Il a renvoyé même son ami, même sa maîtresse. Il n'appartient plus qu'à la maîtresse idéale, l'invisible et pourtant la plus aimée. C'est d'elle que ce matin il parlait magnifiquement à Scozzone, et tandis qu'il médite, qu'il s'absorbe dans son rêve d'artiste, c'est le beau motif déjà signalé et admiré plus haut, le motif pour ainsi dire esthétique de Benvenuto qui revient, qui monte dans le silence, effluve impalpable, mystérieux avant-coureur de l'inspiration prochaine. Mais il faut au génie un modèle, et ce modèle, cette Hébé si longtemps cherchée, celle que ne pouvait être la fière Scozzone, Benvenuto l'a vue sortir un jour de l'église : c'est Colombe d'Estourville, et de ce logis, voisin de celui qu'elle habite, il l'a souvent contemplée. En ce moment encore il l'attend, il l'évoque ; à l'orchestre on dirait que peu à peu des voiles se dissipent, qu'une clarté se dégage et se répand, et dans l'atmosphère harmonieuse, la voici, la jeune déesse ; elle tient à la main quelques fleurs d'avril et sur ses lèvres flotte une mélancolique chanson. De la vision lumineuse, les rayons glissent jusqu'à Benvenuto ; ils l'inondent, ils l'échauffent ; l'enthousiasme envahit son âme, et si dans ce crescendo haletant, dans le cri de triomphe qui le couronne, on ne trouve ni la passion ni le cœur, je ne sais guère où on les trouvera.

Les refusera-t-on encore, ces dons qui font une œuvre vivante, aux deux ardens duos qui suivent : l'un entre Benvenuto et Scozzone, l'autre entre Benvenuto et Ascanio ? Quelle insouciance, quelle brusquerie dans l'entrée de Scozzone, et comme le motif joyeux et tout en dehors qui l'accompagne, nous ramène par sa tonalité claire et ses brillantes sonorités, du rêve idéal à la passion humaine, aux réelles et

vivantes amours! Comme les mélodies changent, et non-seulement les mélodies, mais les rythmes et les timbres, avec les personnages divers et même avec les divers sentimens des personnages! La progression de tout cet acte est très bien conduite. On arrive au sommet avec le duo chaleureux des deux hommes, avec la phrase entraînante de Benvenuto : *Un divin, mais fol amour est dans mon âme,* surtout avec la strophe lyrique qui met une flamme à la fin de ce duo : *O beauté, j'ai compris ta puissance.* Vulgaire, dit-on, cette mélodie. Non pas. Elle est à certain moment tout près de le devenir, mais cette fois encore, quand viennent les deux vers : *Sois le but de ma jeune espérance, Paradis que je croyais fermé,* il suffit d'une modulation mineure, d'une résolution simple, presque naïve, qui surprend et qui charme par sa naïveté même, pour écarter le péril et relever l'inspiration.

Le quatrième acte se passe, comme le second, dans l'atelier de Benvenuto. Ici encore le musicien a traité sans effort et sans prétention des situations capitales : la découverte par Benvenuto des amours d'Ascanio et de Colombe, son généreux sacrifice, le dévoûment plus héroïque encore de Scozzone et l'enlèvement du reliquaire où vient de s'enfermer la jeune femme. Le quatuor entre Benvenuto, Ascanio, Scozzone et Colombe n'a pas et ne devait pas avoir l'envergure du quatuor d'*Henry VIII;* de dimensions plus modestes et d'un style plus tempéré, il n'est ni moins bien écrit ni moins mélodique. Le motif est tout près de rappeler à la fois (singulière coïncidence) un motif de *l'Éclair* et un autre du *Pardon de Ploërmel;* mais, comme toujours, un rien, un rythme en syncope, ravive l'originalité de l'idée. Mélodique aussi le cantabile de Benvenuto : *Allez, je ne vous en veux pas,* et les intransigeans ne pouvaient manquer de crier au scandale. Elle est pourtant bien en situation, pleine à la fois de douleur et de bonté, cette phrase simple, accompagnée simplement et tout bas. Mais parce que le musicien s'est permis quelques mesures de *pizzicato,* voilà son orchestre, l'orchestre d'un Saint-Saëns, traité de guitare. Oublierait-on qu'il y a dans la musique des exemples de *pizzicato* plus que touchans, sublimes? Témoin le *scherzo* de la symphonie en *ut* mineur.

La fin de ce quatrième acte est la page la plus émouvante d'*Ascanio.* Elle nous émeut, comme tant d'autres nous ont charmé, par la discrétion et la sobriété. Dans la décision de Scozzone, dans l'arrêt de mort prononcé tout bas sur elle et par elle, dans le sanglot qu'elle étouffe, pas un accent insuffisant et pas un accent superflu. Voici la châsse où la pauvre fille vient de se coucher. Couverte d'une mante et voilée, cette femme qui marche à côté des porteurs, nous savons, nous, que c'est Colombe; mais Benvenuto la prend pour Scozzone. Voilà pourquoi la plainte de l'orchestre est si discrète; voilà pourquoi cette marche funèbre fait si peu de bruit, confidente d'un terrible secret

qu'elle ne trahit pas. S'il y a des larmes dans la voix de Benvenuto, s'il regrette Scozzone, il croit la regretter partie, mais non pas morte. Et pourtant, quand la forme voilée a passé près de lui, rien qu'à l'adieu qu'il lui adresse, à cet adieu demeuré sans réponse, à l'accablement de ces quelques notes tombées lentement de ses lèvres sur deux accords lugubres, glacés, nous sentons qu'on meurt dans ce reliquaire et que la pauvre Florentine s'en va pour ne jamais revenir.

La place nous manque, et nous aurions beaucoup à dire encore; du dernier acte, il est vrai, rien que nous n'ayons déjà dit. M. Saint-Saëns est resté jusqu'au bout dans la concision et la simplicité, et des scènes telles que la veillée de la duchesse auprès du reliquaire dont elle a fait un cercueil, ou l'apparition de Colombe, je dirais volontiers sa résurrection, tant il y a de lumière et de vie dans ce retour de la jeune fille échappée à la mort, tout cela mérite qu'on écoute sans négligence ni distraction une œuvre faite de même.

Si nous n'avons pas encore parlé du ballet, c'était pour ne pas interrompre le récit du livret, comme le ballet en interrompt la marche. Il ne tient et ne sert pas beaucoup à l'action; peut-être aimerait-on mieux l'entendre au commencement ou à la fin plutôt qu'au milieu du drame, qu'il partage en deux. Mais il était impossible de le placer ailleurs. L'économie de la pièce le commandait, et aussi la tradition, qui veut qu'on danse non-seulement dans tous les opéras, mais qu'on y danse à une certaine heure : ni trop tôt, ni trop tard. Et puis le ballet d'*Ascanio* se danse sur une si adorable musique, qu'on lui pardonne tout, sauf les pirouettes du jeune baladin juponné en Bacchus. Ce ballet est le plus charmant du répertoire contemporain, avec celui de *Faust*, à coup sûr, et peut-être celui du *Cid*. Il comprend une dizaine de petits morceaux, tous très courts et presque tous parfaits, écrits le plus souvent dans un style un peu archaïque, dans la couleur de l'antiquité, mais d'une antiquité vue à travers la renaissance. Citons surtout le n° 4, Bacchus et les Bacchantes; le n° 5, apparition d'Apollon et des Muses; le n° 7, l'Amour et Psyché, ces deux derniers parmi les plus exquis, l'un et l'autre dignes de Glück par leur noblesse et leur sérénité; la variation de flûte, que murmure M. Taffanel avec une vélocité et une limpidité à rendre jaloux le dieu Pan lui-même; enfin, la valse finale, étonnamment rythmée et plaisamment attaquée par un cornet à pistons tout en dehors, vulgaire à dessein et un peu effaré, comme s'il avait le sentiment de son extravagance, presque de son excentricité.

Quant aux interprètes d'*Ascanio*, l'un : M. Lassalle, est, selon son habitude, de premier ordre, et cela non-seulement dans l'ensemble de son rôle, mais dans les plus fins détails. Les autres, aussi selon leur

habitude, sont d'ordres divers, depuis le second jusqu'au dernier, et au-delà. Mlle Eames a gentiment chanté le rôle de Colombe; elle y est ingénue et dit d'une voix très pure sa ballade sans accompagnement. Mme Bosman fait de son mieux dans un rôle qu'on a dénaturé pour elle. Le personnage de Scozzone perd, à cette transposition, l'ampleur, l'étoffe que lui aurait donnée le timbre du mezzo-soprano ou du contralto. M. Saint-Saëns le savait peut-être; il savait aussi que trois soprani produiraient un ensemble trop mince et trop aigu, et ce n'est pas à sa requête, sans doute, que pour monter un ouvrage comportant un mezzo-soprano, on a attendu le départ de Mlle Richard. Ah! si elle revenait, Mlle Richard! Si sa rentrée à Covent-Garden, annoncée pour le printemps, lui donnait la nostalgie du théâtre, ce théâtre fût-il l'Opéra! On lui rendrait le rôle de Scozzone; peut-être se déciderait-on enfin à représenter, avec elle et M. Jean de Reszké, *Samson et Dalila*, le chef-d'œuvre de M. Saint-Saëns. On le donne en ce moment à Rouen, et pas trop mal, ma foi, ce *Samson*, encore plus puissant qu'*Ascanio* n'est aimable... Mais non! Mlle Richard ne reviendra pas; MM. de Reszké s'en iront, et il nous restera M. Cossira et Mme Adiny. Je m'aperçois que je n'ai pas parlé d'eux, ni de M. Plançon. Pour M. Plançon, j'ai eu tort : il fait des progrès et n'a pas mal chanté du tout François Ier. Quant aux autres, hélas! hélas! Mais puisque de ce faible ténor et de cette forte chanteuse je n'ai rien dit, je ne m'en dédis pas.

CAMILLE BELLAIGUE

REVUE LITTÉRAIRE

LA RÉFORME DU THÉATRE.

Pour la troisième ou la quatrième fois depuis quatre-vingts ans, il est question de réformer le théâtre. Les « jeunes, » avec une vivacité mêlée d'aigreur, accusent les... autres, d'encombrer ou d'accaparer la scène, et ainsi d'immobiliser l'art. Ils reprochent aux directeurs, en fait de nouveautés, de n'en accueillir et de n'en « monter » que de vieilles. Et ils en veulent enfin à la critique, au lieu d'applaudir à leurs tentatives, d'en détourner, d'en décourager, d'en dégoûter le public? Ont-ils tort? ont-ils raison? Pour ce qui est des directeurs, ils nous permettront de n'en rien dire. Un directeur de théâtre a derrière lui des actionnaires, comme au Gymnase; il a au-dessus de lui, comme à l'Odéon ou comme à la Comédie française, une administration; ses intérêts ne sont donc pas seulement les siens; et, quand ils le seraient, on ne peut pas exiger de lui que, par amour de l'art, il brave les risques de la faillite ou de la liquidation judiciaire. Quant aux auteurs, ce n'est pas cette année, je pense, qu'on pourra décemment reprocher à M. Feuillet, à M. Dumas, à M. Sardou, à M. Pailleron, à M. Halévy, d'avoir « accaparé » la scène. Mais, pour la critique, je conviens que c'est une autre affaire; et, si c'est une de ses fonctions que d'éclairer, que de préparer, que de devancer quelquefois le goût du public, les jeunes gens n'ont peut-être pas tort de la trouver lente, paresseuse même, et un peu rebelle à s'en acquitter.

J'en sais bien un motif : c'est qu'en vérité les jeunes gens, pressés de parvenir, ne négligent rien aujourd'hui de ce qu'il faut faire pour

s'aliéner ceux qui les ont précédés dans la vie. Ils n'exigent pas seulement de nous des applaudissemens ou des louanges; ils veulent des abjurations solennelles; ils nous somment de reconnaître avec eux qu'il n'y a qu'un comédien dans Paris, — c'est Antoine; et qu'il n'y a qu'un auteur, — c'est M. Léon Hennique, à moins que ce ne soit M. Jean Jullien, ou encore M. George Ancey. Ce qu'il y a d'ailleurs de plus irritant dans ce dédain de leurs aînés, c'est ce qu'il trahit chez les jeunes gens d'étrange confiance en eux-mêmes. Quoi qu'ils aient voulu faire, on dirait qu'ils le prennent pour fait, comme si toute la difficulté de l'art n'était pas là, précisément, dans la difficulté même de faire ce que l'on voudrait! On a une idée, et l'on sait, ou l'on croit savoir, on entrevoit plutôt comment il faudrait la traduire, par quels mots il faudrait l'exprimer, et on ne les trouve point, et ceux qu'on réussit à trouver ne rendent que la moitié de ce qu'on voudrait dire, quand encore ils n'en sont pas la caricature ou l'involontaire parodie. Nos jeunes gens, pour eux, ne connaissent point ces doutes ni ces angoisses. Comme les choses leur viennent, elles leur semblent bonnes; puisqu'elles sont leurs; et qu'en résulte-t-il? Il en résulte que, de se conformer aux lois élémentaires de leur art, ils y voient une abdication de leur personne, une concession aux préjugés, une complaisance, une lâcheté. Aussi faut-il les entendre parler de ceux qui leur disent que leurs pièces ne sont point « faites, » ou que leurs romans sont « mal écrits. » Mal écrits? Est-ce que quelqu'un aurait la prétention d'apprendre le français à l'auteur du *Termite?* et point faites? leurs pièces? Ah! les prenez-vous donc pour l'auteur d'*une Chaîne* ou d'*Adrienne Lecouvreur?* Qu'on les ramène plutôt à Poinsinet de Sivry, l'auteur du *Cercle,* ou à Fagan, celui des *Originaux.* — Si je parle ici des *Originaux,* c'est que, comme on le sait, la Comédie française les a récemment exhumés de l'oubli pour que M. Coquelin, dans cinq rôles différens, avant de partir pour l'Amérique, nous fît sentir tous les regrets de sa perte.

Ce n'est pas, au surplus, que les jeunes gens aient tout à fait tort; et on est tenté d'incliner vers eux, quand on voit ce que la plupart des théâtres nous donnent. Je ne voudrais détourner personne d'aller voir *Paris fin de siècle* au Gymnase, ou *Feu Toupinel* au Vaudeville. Bien au contraire! et s'il n'est question que de rire, allez au Vaudeville et allez au Gymnase. *Feu Toupinel*, surtout, vous amusera presque autant que *les Surprises du divorce.* C'est le vaudeville classique; ou plutôt, non, c'est le vaudeville contemporain, le vaudeville mathématique, si je puis ainsi dire. Étant donné que Toupinel, en son vivant, comme le courrier de Strasbourg, avait deux femmes : l'une à Paris, la légitime, et l'autre à Toulouse, la préférée, si l'on suppose, maintenant, que la première s'étant remariée, les amis de son nouvel époux, M. Duperron, la prennent pour la seconde, il est question de trouver des moyens

pour prolonger pendant trois actes, et ne dénouer qu'à la dernière scène, un quiproquo qui n'a de raison d'être que dans la fantaisie de M. Alexandre Bisson. C'est un problème, on le voit, et cela pourrait se mettre en équations. Puisque d'ailleurs on y rit; puisque le rire y jaillit de la drôlerie des situations; puisque Mlle Magnier, dans le rôle de Mme Duperron, et M. Jolly dans celui de Duperron lui-même, touchent presque à la perfection de la caricature; et puisqu'il faut, enfin, des amusemens pour tous les goûts, nous n'avons garde de nous plaindre, et nous ne demandons point qu'on renonce à ce genre de vaudeville. Mais c'est pourtant à la condition que l'on le prendra pour ce qu'il est; et il faut qu'on avoue qu'il n'est rien de très littéraire.— Ainsi fait-on, direz-vous peut-être. — Mais je vous réponds qu'au contraire c'est ce qu'on ne fait point; et la réputation de Labiche en est la preuve; Labiche, dont on met couramment *la Cagnotte* ou *le Voyage de M. Perrichon* à côté du *Demi-Monde* ou du *Gendre de M. Poirier*. Les jeunes gens ont le droit de s'en plaindre, et nous celui de nous en lamenter.

Et que veut-on qu'ils disent encore quand ils voient qu'on accueille, et qu'on applaudit même, hélas! à la Comédie française, la *Camille* de M. Philippe Gille ? Oui, que veut-on qu'ils disent, et quelle confiance veut-on qu'ils aient au feuilleton lui-même du *Journal des Débats*, quand ils y lisent l'éloge d'une invention que sa nature destinait si manifestement au répertoire du Palais-Royal ou des Variétés ? — Qu'importe comment on s'amuse, pourvu que l'on s'amuse, nous répondent ici les amis de l'auteur, M. Pierre Véron, M. Jules Lemaître; et, ce qui vous divertirait sur les planches du Palais-Royal, quel est ce pédantisme d'y bouder quand on vous l'offre sur la scène du Théâtre-Français? — Mais, c'est que je doute que *Camille* divertisse personne, ou plutôt, quant à moi, j'y aurais volontiers pleuré l'autre soir. Une erreur sur le sexe dans la rédaction d'un acte de naissance, la vingt-septième variété des Mormons, une Américaine qui devient un Américain,.. ni la grâce mutine de Mlle Müller, ni tout le talent de M. de Féraudy, ni les mines de M. Coquelin cadet n'ont pu faire que *Camille* ne fût ce qu'on appelle une chose navrante. Et si j'y avais ri, je protesterais encore que ce n'est pas pour y rire de cette qualité de rire que nous donnons à la Comédie française 250,000 francs de subvention annuelle. Les plaisanteries qui peuvent être excellentes au fumoir ne le sont pas toujours dans un salon; la qualité du rire n'est pas plus indifférente au théâtre ou en littérature que celle des manières ou de l'éducation dans la vie; et tous les jours on voit de fort bonnes choses cesser de l'être pour la seule raison qu'elles ne sont pas à leur place. *Camille* n'est point à sa place à la Comédie française, et si c'est cela que les jeunes gens veulent dire, ils ont encore raison.

Je vais plus loin; et s'ils veulent qu'il soit temps enfin d'émanciper

l'art dramatique de certaines contraintes, il faut encore être avec eux. Ni la littérature ni l'art, quoi que l'on en dise quelquefois, ne sont en effet incapables de quelque progrès ou de quelque perfectionnement, au moins dans leurs procédés matériels; et on en pourrait donner de mémorables exemples. C'est ainsi que la *reconnaissance*, dont nos tragiques du XVIIIe siècle, sur la foi d'Aristote, et depuis eux nos romantiques, ont abusé sans mesure, est devenue de nos jours un moyen uniquement ou exclusivement propre au mélodrame. Ce n'est plus qu'au théâtre de l'Ambigu-Comique ou de la Porte-Saint-Martin qu'un personnage, pris pour un autre pendant quatre actes, reconnaît, au cinquième, sa fille dans sa victime, ou son père dans son assassin. De même encore, la *méprise* ou le *quiproquo*, — que Molière lui-même, dans l'*École des femmes*, et Beaumarchais, dans le *Mariage de Figaro*, n'ont pourtant pas dédaigné d'employer, — est devenue de nos jours le moyen ordinaire et à peu près constant du vaudeville. Ce n'est plus que sur la scène du Palais-Royal ou des Variétés que l'on prend encore un accordeur de pianos pour un ministre plénipotentiaire, ou la fausse Mme Toupinel pour la vraie. Non pas précisément que ces moyens ne puissent encore quelquefois réussir; mais enfin, ils sont ce que l'on appelle aujourd'hui démodés, pour l'espèce de facilité courante qu'il y a de s'en servir, et pour la vulgarité de l'emploi qu'on en a fait. Est-ce un progrès d'ailleurs? Oui, sans doute, si la part de la convention et de l'artifice en est d'autant réduite, si l'abandon de ces procédés a pour effet d'approcher l'art d'une imitation plus fidèle de la vie. C'est un mouvement; c'est un changement, en tout cas; et je ne vois pas trop à quel titre on le condamnerait.

Mais toutes les conventions sont-elles également vaines? et quand les jeunes gens nous parlent aujourd'hui de mettre la vie tout entière, et telle quelle, sur la scène, cela signifie-t-il, peut-être, à leur avis, que l'art du théâtre n'a ni règles qui le limitent, ni lois qui le définissent, ni principes enfin qui le guident? Les romanciers aussi le disaient de leur art, il y a quinze ou vingt ans; et, pour voir comme ils s'y sont tenus, à cette unique loi, qui serait qu'il n'y a plus de lois, lisez la *Terre*, lisez la *Bête humaine*, où vous trouverez en cinq cents pages plus d'événemens entassés que dans la légende entière des Atrides. Mais ne parlons pas de « règles, » si ce mot offusque quelqu'un, et puisque d'ailleurs il ne peut servir qu'à perpétuer un long malentendu. Disons au contraire qu'il n'y a pas de « règles » du théâtre, pas plus qu'il n'y en a, si l'on veut, de l'art de parler ou d'écrire. Seulement, si l'on n'est un écrivain ou un orateur qu'à de certaines conditions, c'est-à-dire s'il y a, je ne dis point une « idée, » mais une « définition » de l'éloquence ou du style, — et qui peut douter qu'il y en ait une? — c'est ainsi qu'en prose ou qu'en vers, qu'en cinq actes, en trois actes ou en un, triste ou gaie, naturaliste ou idéaliste, une

« machine » n'est du théâtre qu'autant qu'elle répond à des conditions définies.

N'est-ce pas un peu ce qu'oublient les jeunes gens? Et, tout d'abord, comme aux romanciers naturalistes, leurs maîtres, ne peut-on pas leur reprocher qu'ils manquent d'une certaine franchise ou probité d'observation? Voici, par exemple, *Monsieur Betsy*, de MM. Paul Alexis et Oscar Méténier; — puisque aussi bien M. Paul Alexis, quoique ses débuts remontent à plus de dix ans, est encore et toujours « un jeune. » — Si vous la prenez comme un vaudeville, je veux dire comme une fantaisie dans le genre de *Feu Toupinel* ou de *Paris fin de siècle*, la pièce, quoique d'ailleurs assez mal faite sans art et sans adresse, est assez amusante. Je crois, au surplus, l'avoir fait jadis observer : il y a dans tout naturaliste un vaudevilliste qui sommeille, ou plutôt qui s'ignore. Mais si vous la prenez peut-être pour une étude de mœurs, alors le sujet en est parfaitement répugnant; et, de plus, nous qui ne connaissons point les mœurs qu'on y prétend peindre, je me plains qu'on nous ôte, pour commencer, les moyens de vérifier la justesse de l'observation. Est-il dans la vérité qu'une écuyère de cirque, une étoile, à qui l'on donne cinquante ou soixante mille francs d'appointemens par an, ayant besoin d'un mari, le prenne au hasard parmi les garçons du café voisin, avec autant de facilité qu'elle ferait d'un bock? Je n'en sais rien; et il me semble, à moi, que cela n'est pas dans la vérité humaine; mais peut-être que cela est dans la vérité du cirque. Ce que je dis seulement, c'est que l'observation manque ici de la preuve de sa vérité; c'est qu'ainsi restreinte à un monde spécial, elle manque également de largeur; c'est enfin qu'elle ne manque pas moins de franchise. Car, si c'est le « ménage à trois » que vous avez voulu peindre, que signifient ces oripeaux? pourquoi les bottes à l'écuyère de Mlle Réjane? et que nous veulent tous ces détails qui, bien loin d'étendre la portée de l'observation, ne peuvent, au contraire, que la diminuer? C'est du romantisme encore que ce naturalisme-là! A moins qu'effrayé vous-même de la nature de votre observation, vous ne l'ayez déguisée pour la faire passer? Et n'est-ce pas un signe, en ce cas, qu'en dehors du milieu où vous l'avez prise, vous ne sauriez vous porter garans de sa justesse et de son exactitude?

J'insiste sur ce point. Comme le théâtre est un lieu public, et, comme le plaisir qu'on y prend, on l'y prend en commun, il faut que l'observation y soit large, y soit générale. Mais, à plus forte raison, si l'on veut qu'il soit une imitation suffisamment exacte de la vie, devra-t-on renoncer à nous montrer sur la scène des personnages d'exception. Plus d'écuyères de cirque, comme dans *Monsieur Betsy*; plus de forçats, comme dans les *Deux Tourtereaux*, du même M. Paul Alexis; plus de *Ménages d'artistes*, comme M. Eugène Brieux nous en montrait,

l'autre soir, au Théâtre-Libre; plus d'Italiennes de la renaissance, de chevaliers ou de soudards du temps de Louis XII, comme dans *Amour*, de M. Léon Hennique. Mais des paysans, comme dans *le Maître*, de M. Jean Jullien, mais des personnages comme ceux de *l'École des veufs* ou de *Grand' Mère*, de M. George Ancey, — j'entends dont la condition soit plus approchée de la nôtre, et qui ne diffèrent sensiblement ni de ceux de l'orchestre, ni de ceux du « paradis. » A la vérité, ce sont les plus difficiles à faire marcher, à faire parler, à faire vivre sur la scène. On n'a pas, avec eux, la ressource de mettre au moins dans le décor l'intérêt qu'ils n'offrent pas eux-mêmes. Leurs costumes seront les nôtres. Mais, si c'est affaire au roman, — qui s'en est d'ailleurs assez mal acquitté jusqu'ici, — que d'étudier les « conditions » ou les « états, » le magistrat ou le prêtre, le militaire ou le professeur, l'ingénieur ou le financier, l'industriel ou le commerçant, tel n'est point l'objet du théâtre. Il ne s'adresse point à des curieux, mais à la foule, et ce qu'il faut qu'il touche, qu'il intéresse, et qu'il remue, c'est l'âme commune des foules. Parmi les moyens de n'y pas réussir, il y en a plusieurs autres, mais il n'y en a pas de plus sûr que de mettre à la scène des sujets singuliers; et, conséquemment, on peut dire qu'il n'y en a pas de moins dramatique.

Ce qui ne paraît pas moins nécessaire que la vérité de l'observation, c'est la clarté du sujet; et, malheureusement, presque dans toutes ses pièces: *Monsieur Betsy, Amour, Ménages d'artistes, le Maître* ou *Grand'-Mère*, rien n'est plus obscur ou plus douteux que l'intention des auteurs. Veulent-ils nous faire rire? Veulent-ils nous faire penser? Veulent-ils nous faire pleurer peut-être? Je n'en sais rien; et, s'il faut être franc, je crains qu'ils ne le sachent pas eux-mêmes. Qu'est-ce que cette histoire que M. Léon Hennique, l'auteur d'*Amour*, nous contait donc à l'Odéon l'autre soir? Un chevalier français épouse une Vénitienne dont on vient, au lendemain du sac de Brescia, de décapiter le père. Elle trompe ce brave homme avec son propre frère. Il les chasse tous les deux. Et voici que, par un soir d'hiver, s'introduisant dans ce château où ils se sont passionnément aimés, ils assassinent leur mari et leur frère. Si je la lisais dans Marguerite ou dans Bandello, cette histoire m'intéresserait peut-être, sans compter qu'à cette occasion, ni l'un ni l'autre, mais surtout Marguerite, ils n'oublieraient de moraliser et, en moralisant, de m'instruire de leur intention. Mais à l'Odéon, je n'ai pas pu discerner ce que M. Hennique pouvait bien avoir voulu faire? Est-ce un tableau de mœurs, un drame historique? Est-ce un drame de passion, une étude psychologique? Est-ce peut-être un drame symbolique? Je l'ignore. On n'y voit pas. Bien loin de s'expliquer, comme il faudrait, les uns les autres, les actes, et dans chaque acte les scènes, se succèdent sans raison nécessaire, ou seulement appa-

rente; l'ombre s'épaissit à mesure qu'on avance; et ce qu'il y a de plus obscur enfin que tout le reste, c'est le dernier mot de la pièce : « Amour, c'est folle haine! »

Étant plus moderne, et même contemporain, le sujet de la pièce de M. Eugène Brieux : *Ménages d'artistes*, est plus clair. Un pauvre diable de poète, enflé de son génie, a quitté femme et fille, après dix-sept ans de ménage, pour vivre aux dépens d'une jeune femme qui l'a fait directeur et gérant d'une petite *Revue* littéraire. Cette jeune femme, autrefois amie de la sienne, et accueillie, puis chassée par elle, se venge ainsi du bienfait et de l'injure à la fois. La *Revue* meurt après quelques mois d'existence, et le poète, qui voit venir la faillite et le déshonneur, nous quitte pour aller se faire écraser par un omnibus. Qu'est-ce encore que cela veut dire? Est-ce un tableau de mœurs, aussi lui, que M. Brieux a voulu nous donner? ou plutôt n'est-ce pas un drame qu'il a prétendu faire, un drame de la vie réelle, une vengeance de femme à laquelle il a cru nous intéresser? A moins encore qu'au détriment de l'un comme de l'autre il n'ait voulu mêler deux sujets ensemble dans sa pièce, et même trois, si l'on comptait bien. Mais le fait est que nous n'en savons rien. Et M. Brieux ou M. Hennique savent-ils, eux, l'impression que le public remporte d'*Amour* ou de *Ménages d'artistes?* Le public, irrité de deux heures d'attention inutile, remporte l'impression qu'on s'est moqué de lui; et, sans doute, il a tort, quant aux intentions des auteurs; mais il faut bien avouer qu'il a raison, s'il croit que M. Hennique et M. Brieux ne savent pas encore leur métier.

La clarté suffit-elle? et d'autres qualités, ou d'autres conditions encore ne sont-elles pas nécessaires? l'action? le mouvement? je ne sais quoi de successif ou de progressif, qui ne se répète pas, qui s'ajoute, qui se complique sans s'obscurcir, qui s'accélère de sa vitesse acquise? Ou, en d'autres termes, si le roman, comme on le dit, peut se passer d'intrigue ou d'aventure, le théâtre, lui, peut-il, sans cesser d'être le théâtre, s'en passer, comme le roman? A quoi d'abord on pourrait répondre que c'est une question de savoir si le roman peut se passer d'intrigue; qu'il y a une intrigue, — lâche et mal conduite, il est vrai, — mais une intrigue enfin jusque dans *l'Éducation sentimentale*, ce modèle du roman sans intrigue; et qu'au surplus nous voyons bien, dès qu'il se sent capable d'en inventer ou d'en développer une, qu'aucun romancier n'en fait le sacrifice à ses théories... Mais, en fait de théâtre, je crains qu'ici l'horreur d'Eugène Scribe n'emporte, et n'entraîne, et n'égare un peu loin la jeunesse.

Non pas assurément que je veuille prendre ici contre les jeunes gens la défense de Scribe. Ils ne lui refusent point d'avoir connu le théâtre, et ils rendent justice à la fertilité de son invention dramatique : l'auteur d'*une Chaîne* et de *Bataille de dames* en pourrait-il vraiment de-

mander davantage? Mais ce qu'ils lui reprochent, et ce qu'ils déplorent, c'est l'abus ou plutôt c'est l'emploi qu'il a fait de sa facilité. Ni caractères, ni passions, ni peintures de mœurs, disent-ils, on ne trouve rien dans son théâtre; et son habileté de prestidigitateur n'a pour objet que de nous éblouir sur cette absence de mœurs, de passions et de caractères. Or, il a fait école. Ses successeurs, en introduisant après lui dans la comédie contemporaine ce qu'il s'était montré tout à fait incapable d'y mettre, des caractères, des passions, des mœurs, ont hérité de lui cette maxime fâcheuse que la représentation des mœurs, des passions, des caractères, avait besoin d'être soutenue par des intrigues aussi savamment ou aussi artificieusement combinées que les siennes. Ils n'ont point imité l'auteur de *l'École des femmes*, de *l'Avare*, du *Malade imaginaire*, chez qui l'intrigue est habituellement nulle, n'existe pas en elle-même, pour elle-même, ne semble pas avoir d'autre utilité que d'amener ou d'enchaîner les situations les plus propres à faire, comme on disait, sortir le caractère. Mais, du caractère, ils n'ont retenu que les traits qui pouvaient s'ajuster aux exigences d'une ingénieuse intrigue; et pour vouloir demeurer fidèles à une tradition qui n'est au fond que l'expression du talent personnel d'Eugène Scribe, qui n'a pas de justification théorique, ils ont transmis à la critique, aux directeurs de théâtre, et finalement au public, la superstition de la pièce « bien faite. »

Ces raisonnemens sont-ils bien solides? sont-ils surtout conformes à la vérité des faits? n'abuse-t-on pas du nom de Molière? Scribe est-il bien le grand coupable? et, Beaumarchais avant lui, Marivaux avant Beaumarchais, Regnard avant Marivaux, n'ont-ils pas essayé de mettre dans la comédie de Molière cet intérêt d'intrigue et de curiosité dont le XVIIIe siècle a généralement trouvé qu'elle manquait? Mais, inversement, — et nous le voyons aussi souvent qu'on remet son chef-d'œuvre à la scène, — il n'en a pas bien pris à l'auteur de *Turcaret* de vouloir imiter l'indifférence de Molière sur l'agrément de l'intrigue et sur la qualité du dénoûment. Qu'est-ce à dire? sinon qu'en s'efforçant d'unir au mérite plus rare d'une peinture fidèle des caractères et des mœurs, le mérite plus vulgaire, mais non pas méprisable, d'une action bien liée, les auteurs n'ont pas uniquement suivi leur caprice ou la liberté de leur inspiration, mais ils ont tâché de conformer leur art à de nouvelles exigences du goût. Et si tous les genres, si tous les arts, dans leur évolution, nous apparaissent comme soumis à une loi de complexité croissante; si, par exemple, nous goûtons en musique ou en peinture des combinaisons de sons ou de couleurs qui sans doute eussent blessé les oreilles ou offensé les yeux de Raphaël et de Palestrina; si personne aujourd'hui, parmi ceux qui l'admirent le plus, n'oserait proposer de ressusciter la tragédie de Corneille ou de Racine, est-on bien sûr qu'en demandant au théâtre de se passer désormais

d'intrigue, ce soit un progrès qu'on propose? une réforme urgente, utile, ou seulement désirable? C'est ce que l'on a quelque peine à croire d'abord, et c'est ce que l'on croit d'autant moins qu'on y réfléchit davantage.

Il y a, en effet, tout au fond de la définition même de l'art dramatique, si je puis ainsi dire, une nécessité contre laquelle on ne prévaudra pas. C'est que le théâtre vit d'action, et qu'il faut qu'il en vive, ou que, tôt ou tard, perdant sa raison d'être, il se confonde avec le roman. Le spectacle d'une volonté qui se déploie, voilà l'objet du drame; et voilà d'ailleurs, si l'on y veut bien songer un moment, ce que nous allons chercher au théâtre. Que, d'ailleurs, cette volonté soit aux prises avec le destin, c'est-à-dire, comme de nos jours, avec la nature, avec la loi, avec l'état social, avec les mœurs environnantes; ou, qu'elle ait à combattre une volonté contraire; ou qu'enfin, embarrassée de ses propres contradictions et comme entravée dans les liens qu'elle s'est à elle-même donnés, on nous la montre en lutte avec elle-même, ce n'est pas là le point, mais il faut qu'elle agisse. Et pourquoi le faut-il? Parmi d'autres raisons qu'on en pourrait donner, je n'en indiquerai qu'une seule. C'est que toutes les autres définitions qu'il y ait de l'art dramatique, ne lui convenant pas uniquement, ne le définissent donc pas non plus dans ce qu'il a d'essentiel, de propre, et de *spécifique*. « Divertir les honnêtes gens? » Il y en a vingt autres moyens que le théâtre, et si c'est la fin de la comédie, n'est-ce pas celle aussi de la nouvelle et du conte? « Peindre les hommes d'après nature? » Mais Bourdaloue dans ses *Sermons* et La Bruyère dans ses *Caractères*, s'ils l'ont fait autrement, ne l'ont-ils pas fait aussi bien que Molière? « Corriger les mœurs en châtiant les ridicules? » C'est l'affaire de la satire, à moins que ce ne soit celle des moralistes. « Représenter les passions? » Le roman y pourrait suffire, dont même l'on doit dire que c'est le principal objet. Tout cela peut donc bien entrer dans la définition de l'œuvre dramatique; et, selon les temps, selon les hommes, tout cela y est effectivement entré. Mais ce qui n'appartient qu'au théâtre; ce qui fait à travers les âges l'unité permanente et continue de l'espèce dramatique, si j'ose ainsi parler; ce que l'histoire, ce que la vie même ne nous montrent pas toujours, c'est le déploiement de la volonté; — et voilà pourquoi l'action demeurera la loi du théâtre, parce qu'elle est enveloppée dans son idée même, quoi que l'on en dise et quoi que l'on en ait.

On simplifiera donc, si l'on veut, une action que je consens qu'Eugène Scribe et ses successeurs aient plus d'une fois inutilement compliquée. On aime à faire ce que l'on fait bien; et, quand on sait « faire » une pièce, on se donne volontiers le plaisir de la « faire, » seulement pour la « faire. » Tout art a ses virtuoses, dont il faut savoir reconnaître et louer le mérite. On nous donnera donc des actions plus simples, plus

nettes, plus agiles, et ainsi plus naturelles et plus conformes à la vérité. On n'emploiera plus deux actes, et quelquefois la moitié du troisième, à nous tendre des pièges, pour se procurer le plaisir de nous en délivrer. On ne nous posera pas de véritables énigmes, et on ne fera pas consister le triomphe de l'art à les résoudre d'une manière neuve et inattendue. Mais, d'un autre côté, si l'auteur de *Bertrand et Raton* a perfectionné les procédés matériels de son art, on ne l'avouera pas seulement, et on se fera comme un devoir ou une obligation d'en profiter. C'est en effet ainsi qu'on peut bien discuter, dans l'histoire et théoriquement, si le vers de Corneille, de Racine, de Boileau n'a pas eu quelques qualités que n'aurait pas celui de Lamartine ou d'Hugo, mais on ne s'aviserait pas cependant de remettre en honneur aujourd'hui l'alexandrin du XVIIe siècle. « Les anciens sont les anciens, » disait Molière lui-même, « et nous sommes les gens d'aujourd'hui. » Ce qui veut dire que nous pouvons bien préférer les anciens aux modernes, mais non pas exiger des modernes qu'ils ressemblent aux anciens; et, encore bien moins, qu'ils affectent, pour mieux leur ressembler, d'ignorer tout ce qui s'est fait et tout ce qui s'est passé depuis les anciens jusqu'à eux.

Si nous voulions maintenant approfondir ou pousser plus avant, nous ne manquerions pas de bonnes raisons pour protester contre l'abus que l'on fait du nom de Molière dans ce débat. Il n'y a pas d'intrigue, au sens où l'on prend aujourd'hui le mot, dans le *Misanthrope* ou dans le *Don Juan,* mais ce n'est peut-être pas ce qui en fait le mérite. Si le dénoûment de *l'École des femmes* ou celui de *l'Avare* étaient moins artificiels, je n'oserai certes pas dire que *l'Avare* ou *l'École des femmes* en vaudraient mieux, mais on aura quelque peine, je pense, à nous démontrer qu'ils en vaudraient beaucoup moins. Et parce que les procédés de Molière convenaient admirablement à la peinture des ridicules, ou des caractères très généraux, qu'il a pris pour la matière habituelle de sa comédie, il ne s'ensuit pas qu'ils conviennent à la peinture des caractères plus complexes, ou des ridicules plus particuliers, qui sont la matière de la nôtre. On nous donne donc le change, et on le prend soi-même quand on oppose ici à la critique l'exemple et le nom de Molière.

> Quand sur une personne on prétend se régler
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler,

c'est par les côtés éternels de sa comédie, si je puis ainsi dire; ce n'est point par les côtés qui la datent, qui en font une œuvre de son temps; ce n'est point enfin par ses défauts, s'il en a; — et qui doute, aussi lui, qu'il en ait?

Mais ce qu'on pourrait lui emprunter, ou ce qu'on pourrait apprendre de lui, c'est un art qui n'est pas moins indispensable à l'auteur dramatique qu'à l'orateur lui-même, c'est l'art de développer. Il n'y a rien encore qui semble manquer davantage à nos jeunes auteurs. Quelques indications ou plutôt quelques notations sommaires leur suffisent; et l'on dirait que ceux mêmes d'entre eux qui ont de réelles qualités de dialogue ne savent pas la manière ou l'art de s'en servir. Je songe, en écrivant ceci, à la pièce de M. Jean Jullien, *le Maître*, « étude en trois tableaux, » où, si l'on ne voit pas très clairement ce que l'auteur a voulu faire, je crois pourtant qu'il le savait lui-même, mais il est admirable, pour n'avoir pas plus tôt commencé de développer une idée ou une situation, qu'il la quitte pour passer à une autre. Est-ce au « maître » qu'il a prétendu nous intéresser, au père de famille volontaire et absolu? Mais il faudrait alors que ce « maître » en fût un, et quiconque a trouvé la manière de s'y prendre, il fait ce qu'il veut de ce tyran domestique. Est-ce à l'avidité de sa femme et de son fils, qui le croyaient déjà mort, et qui ne peuvent se consoler de le voir reprendre, avec la santé, le gouvernement de ses biens, de ses étables, de sa cave, et de sa bourse? Est-ce à l'ingratitude inattendue dont il fait preuve envers le pauvre diable de vagabond qui l'a sauvé de la mort? Ou bien encore est-ce aux amours de Pierre Boudas et de Françoise Fleutiaut? Faute d'explications ou de développemens, c'est-à-dire pour n'avoir pas eu l'art de trouver dans un seul de ces quatre sujets de quoi remplir ses « trois tableaux », M. Jean Jullien les a mêlés tous les quatre ensemble. Un seul pourtant eût pu suffire, mais il eût fallu savoir en tirer ce qu'il contenait.

C'est ce que semblait s'être proposé M. George Ancey, dans *Grand'-Mère*. Une bonne dame, à qui ses filles n'avaient donné que des petites-filles, attendait avec impatience la naissance d'un petit-fils. Elle avait compté sans son fils qui prétend, lui, garder l'enfant pour lui tout seul, et qui, pour le soustraire à l'envahissante affection de l'excellente grand'-mère, n'imagine rien d'autre ni de mieux que de déménager. Mais à peine a-t-il visité quelques appartemens que la bonne dame, plus subtile, loue, pour l'habiter « en famille, » l'hôtel même qu'avait choisi ce fils d'humeur trop indépendante, et, moyennant la promesse d'un cheval et d'une voiture, on se réconcilie. Sujet bizarre; vaudeville pessimiste, que quelques traits d'observation juste et quelques qualités de dialogue n'ont pas pu préserver de tomber; sujet insignifiant, dont l'auteur du *Roman chez la portière* eût bien tiré trois ou quatre scènes; et sujet cependant dont M. George Ancey n'a pas voulu, lui, tirer moins de trois actes. Mais comment les en a-t-il tirés? D'une manière si simple qu'elle en parut ce soir-là puérile, ou écolière. Car, la situation étant donnée tout entière dans le premier acte, il ne pouvait qu'y revenir dans le second, et l'ayant épuisée dans le second, il fallait bien encore

qu'il recommençât dans le troisième. Aussi la vraie pièce était-elle dans la salle, où, de scène en scène, avec une curiosité bien naturelle on s'attendait à voir le sujet avancer d'un pas. Mais la toile est tombée sans que personne pût discerner où l'auteur en voulait venir, et nous cherchons encore ce qu'il a prétendu faire en écrivant *Grand'Mère*. Pas plus que M. Jean Jullien, M. George Ancey ne sait encore développer : ou plutôt, il en confond l'art avec celui de se répéter, comme l'auteur du *Maître* avec celui de s'agiter.

On en voit, je crois, la raison : c'est que leurs sujets n'en sont point. Déjà dans le roman, mais surtout au théâtre, il faut que les sujets enveloppent quelque intérêt plus général qu'eux-mêmes. S'il se peut que la peinture nous intéresse par la ressemblance des choses dont les originaux ne nous intéressent point, et au besoin nous choqueraient, c'est qu'elle est muette, je veux dire, c'est qu'elle ne se sert point de mots. Et s'il est possible que l'imitation de la réalité familière suffise quelquefois à nous plaire dans le roman, c'est que nous le lisons seul à seul. Mais au théâtre, c'est au public, encore une fois, c'est à la foule que l'on s'adresse, et conséquemment ce ne peut être qu'à ce qu'il y a de plus commun, j'entends de plus général en elle. Le théâtre est une action publique; et il en résulte cette double obligation, pour le drame et pour la comédie, d'abord qu'ils ne sauraient rien traiter de trop exceptionnel, — nous le disions plus haut, — et ensuite, que, les parties de la vie qu'ils imitent, ils doivent encore les interpréter. Non pas, évidemment, que l'on y doive soutenir ce qu'on appelle des *thèses*, quoique d'ailleurs il y ait des thèses proprement et éminemment dramatiques. Non pas même qu'il s'y agisse de prouver quelque chose, quoique l'on pût discuter encore sur ce point, et que cela dépende après tout de ce que l'on entendrait par *prouver : l'École des femmes* et *Tartuffe*, comme *la Dame aux Camélias* et *les Lionnes pauvres*, ont bien l'intention de prouver quelque chose. Mais il faut enfin que douze ou quinze cents personnes assemblées, de toute condition, de tout sexe, et de tout âge, y retrouvent ce qui fait d'elles les parties d'une même société. Toutes les fois donc que le drame ou la comédie, plus ou moins indirectement, ne toucheront pas à ces questions communes, ils manqueront du genre d'intérêt qui leur est propre, et, quelques qualités qu'on y puisse déployer, ils seront ce que l'on voudra, mais non pas du théâtre. Voilà pourquoi la peinture des conditions spéciales y pourra bien amuser quelques dilettantes, mais non pas intéresser toute une salle. Voilà pourquoi l'analyse d'un cas psychologique rare ou extraordinaire témoignera sans doute en faveur de la subtilité d'esprit ou du talent de l'auteur, mais ne remplira pas l'attente du spectateur. Et voilà pourquoi, drame ou comédie, nous demanderons qu'ils roulent toujours sur quelqu'une de ces relations ou de ces questions qui intéressent tous les « états. »

Ce sont peut-être encore ici les théoriciens de l'art pour l'art qui ont égaré nos jeunes auteurs. Ils semblent croire que des mœurs bien observées ou des caractères bien tracés, sont l'œuvre entière, l'œuvre totale, l'œuvre complète et achevée dont ils ne sont, en réalité, que la préparation nécessaire. Ils prennent des « études » pour des œuvres, ou, si l'on veut encore, ils confondent, je ne dis pas l'échafaudage, mais « l'épure » avec l'édifice. On ne loge point pourtant dans une « épure. » Pareillement, les moyens de l'art ne sauraient être ainsi séparés de sa destination. Là est l'explication ou la raison de la vivacité des critiques dont ils se plaignent, et là aussi l'explication de quelques succès qui les étonnent, qui les affligent, qui les scandalisent. C'est que l'homme n'est point fait pour l'art, ni la vie pour être imitée ou satirisée par les auteurs; la vie est faite pour être vécue, et l'imitation de la vie, comme l'art même, sont faits pour l'homme. Et si cela n'est pas entièrement vrai de la peinture ou de la poésie, — des genres solitaires, pour ainsi parler, qui sont pour l'artiste l'expression de son rêve de beauté, — cela est vrai, absolument vrai des genres communs, dont on pourrait dire, comme du théâtre, qu'ils n'existent qu'avec la complicité du public.

Une autre manie ou une autre erreur, contre laquelle les jeunes gens ne sauraient trop se tenir en garde, c'est de croire qu'il suffise qu'ils s'intéressent à l'art pour que nous nous intéressions à eux. On entend bien ce que nous voulons dire. « Messieurs, de la douceur, disait Chardin aux critiques d'art de son temps, et à Diderot en particulier, qui nous le raconte. Entre tous les tableaux qui sont ici, cherchez le plus mauvais, et sachez que deux mille malheureux ont brisé entre leurs dents le pinceau, de désespoir de faire jamais aussi mal. » Mais la critique n'est pas tenue de prendre le parti de ces deux mille malheureux, si même ce n'est son devoir de leur dire qu'au lieu de faire de la peinture, ils feraient mieux d'auner de la toile. Et combien cela n'est-il pas plus vrai, quand, animés, comme ils paraissent l'être quelquefois, d'une fureur de dénigrement sans mesure, les « deux mille malheureux, » pour faire triompher leur peinture, s'efforcent d'insinuer, ou de démontrer que personne avant eux n'a su peindre! Eh! qu'ils aient donc du talent d'abord! Qu'ils y joignent un peu de modestie ensuite; qu'ils ne nient pas les principes de l'art pour justifier les maladresses qui sont souvent tout leur art, à eux; qu'ils laissent d'ailleurs à la critique une liberté qui ne sera profitable qu'à eux; et, se rendant compte, enfin, de la distance qu'il y a partout, mais surtout en art, de l'intention à l'exécution, qu'ils en croient ceux qui, n'ayant en portefeuille ou en projet ni roman, ni comédie, ni drame, ni poème, n'ont donc aucune raison personnelle d'exalter ou de déprécier les œuvres de M. Jean Jullien ou de M. George Ancey, de M. Léon Hennique ou de M. Paul Alexis.

Est-ce à dire, toutefois, que parmi leurs erreurs il ne se glisse quelques idées justes; et, pour en louer la justesse, attendrons-nous qu'un chef-d'œuvre l'ait rendue publique? Non, sans doute; et s'ils sont sincères, nous les féliciterons en premier lieu d'une admiration un peu confuse encore qu'ils témoignent pour les classiques. Toutes les fois que M. George Ancey juge les pièces des autres, il se réclame de Molière; et je me rappelle que l'an dernier M. Charles Morice, dans un livre bizarre, que j'ai plusieurs fois cité, n'hésitait point à rendre aux grands écrivains du passé la justice que naturalistes et romantiques leur ont constamment refusée. Voilà qui va le mieux du monde! à la condition pourtant qu'on les entende, ces classiques dont on parle; qu'on ne les admire point pour ce qui leur manque, mais pour ce qu'ils ont; et qu'on ne croie pas qu'ils aient épuisé, ni peut-être connu toutes les ressources de leur art.

Félicitons également les jeunes gens de vouloir, même au théâtre, une observation à la fois plus précise et plus large, plus scrupuleuse et plus aiguë. Ils n'ont pas tort, quand ils demandent qu'on subordonne l'intérêt des situations à la peinture des caractères; qu'on simplifie d'autant l'intrigue; et, — à la condition de ne pas oublier que l'action demeure la loi fondamentale du théâtre, — ils n'ont pas tort, quand ils demandent qu'on ne sacrifie pas tous les autres plaisirs que le théâtre comporte au seul plaisir de la curiosité. Depuis soixante ou quatre-vingts ans, nous en convenons volontiers avec eux, les moyens du vaudeville ont empiété sur ceux de la comédie; et, combien connaissons-nous de drames, dont une inutile complication romanesque a gâté les plus belles parties! Je n'en citerai qu'un seul exemple : c'est celui de *Maître Guérin*, dont nous avions l'occasion de parler ici même, l'année dernière, à pareille époque, et qui résistera peut-être à la lecture, mais qui certainement ne durera pas à la scène. Voilà des réformes utiles, et celui qui les fera triompher, nous pouvons lui répondre que le public le suivra.

Et en voici, je pense, une autre, qu'on ne s'étonnera pas que nous approuvions : c'est la séparation plus rigoureuse des genres. On ne veut plus de parties tragiques dans la comédie, ni dans la tragédie de parties comiques ou grotesques. Et, en effet, est-il bien vrai que dans la vie le comique et le tragique se mêlent aussi communément qu'on le disait jadis? C'est une question; et nous avons bien aisément adopté la réponse que le romantisme y a faite. Tragique ou comique, selon l'aspect sous lequel on la considère, la vie est rarement à la fois l'un et l'autre. Voyez plutôt, partout où l'on a essayé de mêler l'un à l'autre ces deux élémens disparates ou contradictoires, comme il serait facile d'en ôter l'un ou l'autre. A quoi riment, par exemple, dans le *Mariage de Figaro*, les deux ou trois scènes de mélodrame qu'y a intercalées Beaumarchais? Et croyez-vous encore que *Ruy Blas* y perdît,

si vous en retranchiez ce quatrième acte, à la Scarron, dont on dirait en vérité qu'Hugo l'y a surajouté? Mais, quand la vie serait ainsi perpétuellement mêlée de comique et de tragique, ce serait affaire au roman de la représenter dans sa complexité, non pas au théâtre, qui en est bien moins une imitation, à vrai dire, ou une reproduction, qu'une interprétation : parodie, comme dans le vaudeville; satire, comme dans la comédie; idéalisation enfin comme dans le drame. On remarquera que c'est pour cela qu'ayant fait si souvent un reproche à nos romanciers naturalistes de manquer dans le roman de pitié, d'indulgence et de sympathie, c'est pour cela que nous ne faisons point la même critique aux auteurs dramatiques, et nous ne les chicanons point sur leur affectation de pessimisme. Il ne paraît pas effectivement prouvé que la comédie ne soit pas avant tout la satire des ridicules ou des vices, et, conséquemment, qu'il ne soit pas de son essence ou de sa définition de nous peindre la nature en laid. Ne craignons donc pas de le dire : quand ils essaient de réagir contre ce genre mixte ou plutôt bâtard, dont La Chaussée, l'auteur de *Mélanide*, fut l'inventeur au dernier siècle, avec sa comédie larmoyante, les jeunes gens ont raison. Et s'ils ne réussissaient un jour qu'à en débarrasser la scène française, il faut dire dès à présent que ce n'est pas un médiocre service qu'ils nous auraient rendu.

Mais s'ils parvenaient surtout, fût-ce au prix de quelques « paysanneries, » à nous débarrasser de ce « parisianisme, » dont la plupart des auteurs, depuis une vingtaine d'années, se croient obligés de faire montre, c'est encore de quoi nous ne les remercierions jamais trop. Évidemment, ce ne sera pas en traitant des sujets comme celui de *Monsieur Betsy*, ou comme encore, nous l'avons dit, celui de *Ménages d'artistes*. Aux yeux des bons juges du « parisianisme, » si cela n'est qu'à moitié parisien, cela l'est trop encore pour nous. Rien n'a plus contribué, ne contribue davantage à rétrécir le domaine du roman et celui du théâtre. Il s'agit d'emporter le suffrage du public des « premières, » ce public parisien par excellence, dont je ne dirai jamais autant de mal qu'en pensent les auteurs dramatiques eux-mêmes, auquel je conviens qu'il n'est pas facile de plaire; mais, en revanche, à qui l'on ne plaît qu'au détriment de la nature et de la vérité. J'en faisais encore la remarque à l'Odéon, il y a plus d'un mois, et l'autre soir, au Théâtre-Libre. Chaque fois qu'il passait dans *Grand'Mère* un souffle de vérité vraie, — oh! bien léger sans doute, — on sentait le public prêt à se révolter, mais, en revanche, tout ce qu'il y avait dans *le Maître* de plus superficiel et de moins observé, c'était précisément ce que l'on applaudissait. Avez-vous aussi remarqué ce qu'on a le plus loué de *Monsieur Betsy?* C'est une scène du troisième acte, au café du Cirque, où M. Dupuis et M. Baron, à la fin d'une longue dispute, étant

sur le point d'en venir aux mains, le gérant s'avise d'éteindre brusquement le gaz et de les plonger, avec leur querelle, dans une profonde obscurité. Il paraît que rien n'est plus parisien.

Il faut conclure. Quand ils affectent, pour ceux qui les ont précédés au théâtre, un dédain où leur propre impuissance a presque autant de part que leurs « aspirations vers un art nouveau, » les jeunes gens font preuve d'autant de présomption que d'injustice. Deux ou trois générations d'hommes ne sauraient s'être entièrement trompées sur leur plaisir, ni même sur la qualité de leur plaisir; et il n'est pas jusqu'aux contemporains de Scribe qui ne nous aient rendu parfaitement raison de ce qu'ils goûtaient en lui. Quand les jeunes gens demandent que l'on débarrasse la scène de quelques conventions surannées, je crois qu'il faut le demander avec eux; et nous le demandons. Mais, sous le nom trompeur de conventions, il leur faut prendre garde à ne pas envelopper les principes mêmes de l'art. Je n'insiste pas, à ce propos, sur la part indispensable de métier que comporte tout art, sur ce qu'on en pourrait appeler la grammaire ou l'orthogaphe, et qui n'en est pas assurément le tout ni la fin, mais qui ne laisse pas d'en faire une condition nécessaire. Il y aurait de l'enfantillage, — et de la paresse aussi, — à vouloir s'en passer. Je ne fais même pas observer que c'est dans le métier même, et rien que dans le métier, qu'on peut apprendre ou trouver les moyens, non pas de s'en passer, mais de le faire avancer. Je tiens seulement que, quand on mesurerait encore plus étroitement la part du procédé dans l'art, et quand on réussirait presque à la réduire à rien, il resterait toujours qu'un art n'en est pas un autre, que la peinture n'est pas la musique, qu'une ode n'est pas un vaudeville, et qu'une comédie n'est pas un roman. Ce qui revient à dire qu'en tant qu'un genre est défini par des limites précises, qui le distinguent de celui qui lui ressemble le plus, il a ses lois, sinon ses règles, dont on ne peut se dispenser qu'en sortant de l'art même. Et j'accorde enfin que ces règles ou ces lois ne sont point si nombreuses qu'on le croit; qu'en raison même de leur origine, elles se réduisent à deux ou trois pour chaque genre, dont il y en a bien la moitié qui lui sont communes avec le genre le plus voisin. Mais d'autant qu'elles sont moins nombreuses, ce n'est qu'en s'y conformant qu'on réformera le théâtre. Il en est de l'art comme de la nature, que nous ne pouvons asservir à nos fins qu'en commençant nous-mêmes par entrer dans ses vues, et par feindre, pour ainsi parler, d'en être d'abord les dupes, si nous voulons en devenir les maîtres.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Ce premier mois de printemps, mois souvent redouté pour la paix de l'Europe, est décidément, cette année, fertile en curieux et intéressans spectacles. Il nous montre les affaires humaines, les jeux de la politique dans leur infinie diversité. Rarement on a vu, à un si court intervalle, en si peu de jours, se succéder, se presser et se confondre tant d'événemens, de surprises, de coups de théâtre, de changemens à vue sur cette scène pourtant si mobile de notre monde contemporain. Songez donc! Une crise ministérielle, à la vérité peu émouvante, en France, une crise profonde de gouvernement à Berlin, l'éclipse soudaine d'un homme qui, depuis un quart de siècle, a passé pour l'arbitre des nations, les agitations d'un jeune prince, remuant son empire et le monde d'une main impatiente, évoquant en même temps autour de lui les plus redoutables problèmes de la société européenne, le drame et la comédie, tout s'est réuni. Tout concourt, assurément, à créer une situation des plus extraordinaires. On ne sait pas, par exemple, on ne peut pas même prévoir ce qui sortira de cet ensemble de choses, ce qui en résultera pour la paix sociale et politique des peuples, où tout cela conduira. Ce qui est certain, c'est que les événemens vont vite, se poussant les uns les autres, et que, devant ces spectacles nouveaux qui se succèdent depuis quelques jours, il y a eu, il y a encore une assez indéfinissable impression d'étonnement et d'attente. On s'intéresse à tout ce qui arrive, à tout ce qu'on voit, sans être toujours bien sûr de le comprendre. On sent un peu qu'on va vers l'inconnu et qu'on ne peut néanmoins s'arrêter.

Il faut marcher et agir! il faut suivre le mouvement, et la première condition d'une marche plus assurée, pour une nation comme la France, serait peut être de commencer par avoir un gouvernement pour la

conduire. Ce gouvernement qu'elle a perdu, comme Pierre Schlemihl avait perdu son ombre, et qu'elle cherche depuis longtemps, elle ne l'a peut-être pas retrouvé dans cette dernière crise où a disparu, au moins en partie, un ministère, d'où est sorti un autre ministère, plutôt métamorphosé et rajusté que réellement nouveau.

A dire vrai, cette crise ministérielle française, qui s'est un peu perdue dans le tourbillon européen, était devenue inévitable. On la prévoyait, on ne pouvait avoir un doute que sur l'heure où elle éclaterait et sur la manière dont elle serait dénouée. Elle existait moralement depuis trois mois, bien sûrement depuis la retraite du ministre de l'intérieur, M. Constans, qui avait hâte de quitter une maison en ruine. Le chef du cabinet, M. Tirard, pouvait seul se faire illusion sur la mesure de son autorité et croire qu'il allait prolonger son existence ministérielle en payant rançon à l'esprit de parti par le choix d'un nouveau ministre de l'intérieur radical. M. Tirard, dans son ingénuité, n'a pas compris que depuis longtemps on ne lui demandait que de s'en aller. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il est tombé justement dans une discussion où il avait la raison pour lui, où il défendait les traditions extérieures de la France, — et, ce qu'il y a de plus bizarre encore, c'est qu'il est tombé devant un vote du sénat, qu'on aurait pu croire plus disposé à la mesure dans le jugement d'une question de diplomatie commerciale des plus compliquées. La vérité est que, dans cette affaire du traité de commerce avec l'empire ottoman qui était agitée l'autre jour au Luxembourg, et qui a décidé la chute du dernier cabinet, M. Tirard, M. Spuller, se montraient fidèles aux intérêts supérieurs du pays en prolongeant, par une interprétation libérale, le régime de la nation la plus favorisée pour la Turquie. C'est une justice à leur rendre, ils sentaient le danger de compromettre des relations séculaires pour une question de douane, de toucher à tout un ensemble de transactions qui sont pour ainsi dire inséparables, qui sont comme la sanction persévérante des anciennes capitulations, qui résument le passé, les droits, les privilèges de la France dans les Échelles du Levant. Les sénateurs, quant à eux, n'ont voulu voir qu'une affaire de tarifs là où il y avait une sérieuse affaire politique; ils ont cru que, puisque le dernier traité de commerce avec la Porte venait d'expirer, il fallait se hâter d'en profiter, que le plus pressé était de sauver les vins de l'Aude et de l'Hérault en supprimant la concurrence des raisins secs de Turquie par l'application du tarif général. On ne peut s'y tromper, cette discussion sénatoriale de l'autre jour a été, ni plus ni moins, un mouvement offensif de cet esprit de protectionnisme ardent, implacable, qui règne visiblement dans nos chambres et qui, si l'on n'y prend pas garde, menace de compromettre par ses excès tout notre système commercial. Le ministère s'est trouvé sur le chemin, — il a été culbuté pour les raisins secs! Seulement il est bien clair que ce n'est là qu'un inci-

dent, que les raisins secs n'ont été que la cause apparente de la mésaventure. En réalité, le ministère s'est affaissé ou évanoui pour bien d'autres raisons, parce qu'il ne pouvait plus vivre, parce que depuis les élections il n'a su ni prendre une position, ni avoir une politique, ni imprimer une direction en s'inspirant des sentimens évidens du pays. Il est tombé parce qu'il a laissé, par son impuissance, par ses fautes, s'altérer une situation où tout était encore possible il y a cinq mois, où tout est devenu difficile aujourd'hui. C'est la moralité de la dernière crise!

Ce ministère une fois disparu, comment allait-on le remplacer? C'est ici que commence une comédie à laquelle on devrait être accoutumé, qui se réduit depuis dix ans à essayer de jouer le même air, en prétendant le jouer mieux. M. le ministre de la guerre s'est trouvé là fort à propos pour épargner les ennuis de longues négociations à M. le président de la république et devenir ou redevenir d'un coup de baguette chef de cabinet. On aurait dû s'en douter, à voir le soin que M. le ministre de la guerre prenait, depuis quelque temps, à ne pas se compromettre dans les querelles intimes du conseil, à être malade au moment du conflit entre M. Tirard et M. Constans. M. de Freycinet est l'homme des évolutions savantes et des solutions équivoques. Il a été ministre de la guerre avec M. Tirard, il sera tout aussi bien président du conseil à la place de M. Tirard. Il était, pour sûr, déjà prêt quand il a été appelé à l'Élysée, — et sa première pensée a été de réintégrer au ministère de l'intérieur un homme aussi habile que lui, peu embarrassé de scrupules, avec qui il était évidemment d'intelligence, M. Constans. C'était une sorte de revanche contre M. Tirard : on ne dit pas si M. le président de la république a vu avec plaisir rentrer en victorieux au pouvoir le ministre dont il s'était séparé sans regret quelques jours auparavant. M. Constans est d'ailleurs homme à avoir le triomphe modeste, et M. de Freycinet n'est pas l'homme des combinaisons trop décisives, trop tranchées. En rendant le ministère de l'intérieur à M. Constans, le nouveau président du conseil n'a pas voulu exclure son successeur éphémère, M. Léon Bourgeois, qu'il a fait passer lestement au ministère de l'instruction publique. Il a gardé de l'ancien cabinet ceux qui ont voulu rester; il a choisi quelques autres hommes : M. Ribot, qu'il a mis aux affaires étrangères, M. Jules Roche, qu'il a placé au commerce, M. Develle, qu'il a appelé à gouverner l'agriculture. Il a mêlé tout cela, radicaux et modérés, d'une main habile aux préparations savantes, — et voilà l'affaire faite! Le ministère a été constitué sans peine et sans effort. On s'est d'autant mieux entendu qu'on ne s'est sûrement expliqué qu'à demi : on n'a été d'accord que sur le bon effet que ferait nécessairement un cabinet où M. de Freycinet figurerait paternellement entre M. Ribot et M. Yves Guyot, entre M. Constans et M. Bourgeois.

Au fond, que représente-t-il, ce ministère ainsi fait ? C'ést justement ce qu'il y a de plus difficile à éclaircir. Ce n'est plus l'ancien cabinet puisqu'il a perdu M. Tirard et même M. Spuller, victime des raisins secs, sans compter M. le garde des sceaux Thévenet, victime de son zèle contre la presse devant le sénat. Ce n'est pas non plus un cabinet sensiblement nouveau. Il n'est pas né d'une manifestation parlementaire sérieuse et décisive, puisqu'il n'y a rien eu de semblable. Il est, si l'on veut, modéré, avec M. Ribot, avec M. Develle ; il est aussi radical, si l'on y tient, avec M. Yves Guyot, avec M. Bourgeois. Il est radical et modéré tout à la fois avec M. de Freycinet. C'est une représentation nouvelle de ce qu'on a longtemps appelé la concentration républicaine. La déclaration que M. de Freycinet est allé porter aux deux chambres pour son avènement n'est, en définitive, que l'expression nuancée et artificieuse de cette situation.

Le nouveau président du conseil s'est hâté de rassurer l'esprit de parti en promettant de défendre, non-seulement les institutions républicaines, mais « l'ensemble de l'œuvre démocratique » accomplie par les dernières législatures. Il a en même temps fait un cordial appel à toutes les fractions républicaines, à toutes les forces, à toutes les bonnes volontés, sans distinction, sans esprit d'exclusion. Il a laissé entrevoir, comme une terre promise, « une république large, ouverte, tolérante et paisible. » Jusque-là on n'était pas plus avancé, on ne sortait pas de l'ambiguïté. Il a fallu, à la suite de cette déclaration, une escarmouche un peu vive, sinon pour préciser absolument la situation, du moins pour mettre à nu l'éternelle et irréparable équivoque cachée encore une fois dans la combinaison nouvelle. D'un côté, M. Lockroy, à demi satisfait, à demi inquiet, serrant de plus près ce ministère naissant, a vivement réclamé des explications; il a nettement demandé à M. le président du conseil de déclarer qu'on ne toucherait pas aux lois scolaires, qu'on les interpréterait et qu'on les exécuterait avec fermeté, — qu'il ne serait rien ajouté non plus à la loi militaire, qu'il n'y aurait aucun amendement en faveur des séminaristes. C'était le point vif! — D'un autre côté, M. Léon Say, affectant, non sans ironie, de répondre à l'appel cordial que M. le président du conseil avait adressé à tous les républicains, M. Léon Say, prenant position au nom des modérés, a dit à peu près au ministère : Nous vous entendons, nous ne demandons pas mieux que de vous croire; vous aurez notre appui si vous poursuivez l'œuvre d'apaisement qui est dans les vœux du pays, si vous nous donnez la république libérale et tolérante dont vous parlez, si vous interprétez et exécutez les lois avec modération; — si, en un mot, vous faites tout le contraire de ce que vous demande M. Lockroy! — Entre M. Léon Say et M. Lockroy, M. le président du conseil a été peut-être un instant assez embarrassé! Au fond, par

goût, il eût été sans doute avec M. Léon Say; il n'a visiblement pas osé braver les fureurs radicales! Il a recommencé ses jeux d'équilibre, — pour finir par tomber du côté où il a vu le danger le plus immédiat pour son ministère, du côté de M. Lockroy. Il s'est fait l'otage des radicaux, — et encore une fois l'équivoque a été percée à jour!

Ce qu'il y a de curieux, c'est cette arrogante et hypocrite affectation des partis invoquant la nécessité de respecter et de faire respecter des lois régulièrement votées, parce que ce sont des lois. Or, précisément, ces lois qu'on invoque, dont on prétend faire un dogme invariable, elles ne sont pas, le plus souvent, exécutées dans quelques-unes de leurs parties essentielles, et elles ne sont même pas exécutables. Le conseil d'état lui-même s'y perd et ne sait plus comment les interpréter. M. le ministre de la guerre, si habile qu'il soit, n'exécute certainement pas la loi militaire qu'il a contribué à faire voter, parce qu'il ne le pourrait pas, parce qu'il serait obligé de réclamer des crédits qu'il n'ose pas demander, parce qu'il se heurte à tout instant contre de véritables impossibilités morales ou matérielles; il en est quitte pour se dérober à ses embarras par toute sorte de subterfuges qui risquent de mettre la confusion dans notre organisation militaire. Ces lois scolaires qu'on prétend maintenir dans leur intégrité, auxquelles on interdit au gouvernement de toucher, elles ne sont pas mieux exécutées; elles deviennent ce qu'elles peuvent dans la pratique, elles restent livrées à un arbitraire indéfini, et M. Léon Say n'a eu aucune peine à démontrer que la dernière loi sur les instituteurs ne pourrait pas être appliquée, qu'elle présenterait des difficultés inextricables. Le respect des lois! Mais il y a bien d'autres lois violées tous les jours, notamment par le conseil municipal de Paris, et on ferme les yeux! La vérité est qu'on s'inquiète fort peu de l'exécution ou de l'inexécution des lois, que ce qu'on prétend maintenir, c'est moins les lois scolaires ou la loi militaire que l'esprit de haine et de secte qui les a inspirées, qui reste un défi permanent à une partie de la population française. On est prêt à tout accepter, on l'a dit, pourvu qu'il n'y ait pas un amendement en faveur des séminaristes, — et le gouvernement ne s'est point aperçu qu'en se prêtant à ces passions, en s'engageant à exécuter des lois de combat dans l'esprit qui les a inspirées, comme l'a dit le chef du cabinet, il se créait à lui-même une fatalité d'impuissance.

Que résulte-t-il, en effet, de la position qu'a prise M. le président du conseil? Le nouveau ministère s'est évidemment mis dans l'impossibilité d'apaiser les divisions, de rallier autour de lui, par une prévoyante conciliation, les forces modérées du pays, sans lesquelles après tout, il ne peut rien. Il s'est réduit à cette extrémité de ne pouvoir vivre qu'en restant en bonne intelligence avec le radicalisme, en faisant chaque jour des concessions nouvelles, de peur de paraître suspect à

ses alliés qui sont ses maîtres. C'est ni plus ni moins la continuation du régime qui dure depuis dix ans, qui a successivement compromis les finances publiques, la paix morale, l'ordre administratif. Ce n'est pas un gouvernement, c'est l'absence de tout gouvernement, sous les apparences d'un cabinet qui, avec des noms différens, n'est que la reproduction des cabinets qui se sont succédé. On a laissé échapper l'occasion de faire un énergique et utile effort pour redresser et relever la politique du régime. Et quel est le moment où l'on se plaît à perpétuer ce jeu des équivoques, des ministères incohérens, au risque de perdre tous les fruits d'une situation qui aurait pu, certes, avec un peu de bonne volonté, devenir facilement meilleure à la suite des élections dernières? C'est justement l'heure où il serait le plus nécessaire d'avoir un gouvernement éprouvé et vigilant, appuyé sur la raison nationale, sur l'ensemble des forces du pays, puisant en lui-même et dans la confiance publique assez d'autorité pour en imposer aux partis et à un parlement incertain. C'est le moment où éclatent des événemens qui peuvent avoir les plus graves conséquences pour l'Europe et pour la France elle-même, que notre nation, entre toutes, est intéressée à suivre avec une attention clairvoyante.

Assurément nos crises pâlissent devant cette crise bien autrement grave et tragique qui se déroule depuis quelques semaines à Berlin. C'est donc un fait désormais accompli et irrévocable : l'homme qui, à ce déclin du siècle, a eu le rôle le plus retentissant dans le monde, M. de Bismarck a quitté la scène. Celui qui a remué, bouleversé l'Europe pour édifier par le fer et le feu un empire allemand, celui qui a tenu dans ses mains tous les fils de la politique du continent, qui depuis vingt ans s'est appelé le chancelier et qui, hier encore, était tout, n'est plus rien à Berlin! On s'était accoutumé à le croire inébranlable dans ce poste créé pour lui et où il exerçait son omnipotence, on pouvait supposer qu'il mourrait chancelier. Il a disparu, au contraire, par le plus soudain et le plus surprenant des coups de théâtre, après avoir été obligé, c'est le mot, de se dépouiller de tous ses pouvoirs, de ses ministères, de la présidence du conseil de Prusse, du titre même de chancelier. Il n'est plus aujourd'hui qu'un fonctionnaire en retraite rendu au repos et à la solitude. Il a pu être escorté par les ovations à son départ de Berlin; mais c'est fini, le drame est joué! Le politique qui entrait, il y a vingt-huit ans, sur la scène en brutalisant un parlement, qui, depuis, n'a cessé d'agiter le monde par sa diplomatie et par la guerre, qui a fait sentir partout en Allemagne, en Europe le poids de sa rude main et a été assez heureux pour fonder un empire, pour imposer son alliance même à des vaincus, ce politique n'est plus que le solitaire de Friedrichsruhe! Comment est-il tombé? On peut chercher bien des causes ou en imaginer. La plus vraisemblable, celle qui ex-

plique peut-être tout, c'est cette incompatibilité inévitable, pour ainsi dire tout humaine, entre un jeune souverain impatient de déployer son activité, arrivant à l'empire avec des idées nouvelles, et un vieux serviteur, gonflé de ses succès, jaloux de son pouvoir, prétendant dominer même du fond de sa retraite. Le jour où ces deux caractères se sont heurtés, où l'incompatibilité irréparable a éclaté dans un dernier conflit pour quelque prérogative ministérielle ou pour la direction générale de la politique, c'est l'empereur qui est resté le maître !

Que cette lutte ait eu ses intimes péripéties, que le jeune Guillaume II entrant déjà dans les « amères expériences, » comme il l'a dit dans une dépêche des plus bizarres, mais résolu, ait voulu décorer la disgrâce de son puissant ministre en lui donnant le titre de duc de Lauenbourg; que le chancelier, de son côté, après avoir cru peut-être qu'on n'oserait, ait eu des frémissemens d'orgueil blessé et n'ait pas toujours gardé le secret de ses ressentimens, le fait ne s'est pas moins accompli. La lutte a eu son dénoûment, et M. de Bismarck, secouant la poussière de sa botte de cuirassier, a pu, lui aussi, se dire comme le Wallenstein de Schiller : « Un nouveau régime amène des hommes nouveaux et met bien vite en oubli les anciens services... Cependant que l'on batte le tambour, il se trouvera un autre général pour servir l'empereur. » C'est son histoire ! Vue de près, à part les raisons politiques, cette histoire offre des particularités saisissantes et tragiques. Certes, plus d'une fois, dans sa carrière, M. de Bismarck a frappé sans pitié ceux qui l'entouraient, ceux qui n'avaient d'autre tort que de ne pas se plier à ses volontés ou d'exciter ses ombrages. Il a usé de son pouvoir et de la force jusqu'à la brutalité. Aujourd'hui l'arme s'est tournée contre lui, et c'est lui qui est brisé ! Il y a mieux : l'ancien chancelier, dans ses emportemens, dans ses jalousies d'autorité, s'est montré souvent cruel pour ses princes eux-mêmes, pour l'infortuné Frédéric III, pour l'impératrice Frédéric, comme il l'avait été autrefois pour l'impératrice-reine Augusta. Il avait cru voir peut-être dans un jeune prince prêt à prendre la couronne, un souverain à souhait fait pour continuer son œuvre en écoutant ses conseils. Aujourd'hui, c'est le petit-fils et le fils qui est pour ainsi dire l'instrument de la revanche des Hohenzollern humiliés contre le ministre qui les a si souvent offensés par ses sarcasmes ou par ses rudesses. Il y a réellement d'étranges Némésis dans les affaires humaines !

Reste maintenant à savoir quelles seront les conséquences d'un événement qui ne date encore que d'hier, ce que sera cette évolution ou cette révolution qui commence en Allemagne. Le choix même que Guillaume II a fait, en désignant comme nouveau chancelier le général de Caprivi, qui peut être un officier de mérite, mais qui était jusqu'ici peu connu, ce choix indique assez que le règne des chanceliers omni-

potens est fini, que l'empereur se réserve la direction de la politique de l'empire. Une seule chose est certaine. C'est qu'on entre dans une ère nouvelle, qui est un peu l'inconnu, et que la disparition d'un homme comme M. de Bismarck qui a touché à tout, qui hier encore était maître de tout, laisse momentanément une assez grande incertitude. Guillaume II, dans cette étrange dépêche qu'il adressait récemment à un ami de Weimar, disait qu'il était désormais l'officier de quart sur le vaisseau de l'État, et il ajoutait : « La route reste la même, et maintenant, eh bien! à toute vapeur, en avant! » C'est fort bien de ne pas craindre le danger. Malheureusement cette intrépidité de jeunesse ne supprime ni ne résout les questions que M. de Bismarck en se retirant à Friedrichsruhe laisse en suspens et que le jeune empereur, avec ses impatiences agitées, ne simplifie peut-être pas.

Quand Guillaume II, par ses rescrits et par ses discours, a soulevé tous ces problèmes sociaux qui sont le tourment de notre temps et a cru pouvoir appeler toutes les puissances en consultation dans une conférence à Berlin, il a obéi sans doute à une inspiration spontanée et généreuse. Seulement, il n'a pas vu qu'il donnait une force redoutable aux revendications ouvrières, qu'il proposait des questions insolubles à cette conférence, qui s'est réunie, en effet, à Berlin pour entendre des discours ou émettre des vœux platoniques, et qu'au lendemain de la conférence, il se retrouverait en face de ce mouvement socialiste, qui se traduit plus que jamais par des grèves, par des projets de manifestations. Que fera-t-il maintenant? Il est, jusqu'à un certain point, engagé par ses paroles, par ses encouragemens; il a traité le socialisme en puissance légitime, reconnue et admise dans un congrès. Se laissera-t-il aller jusqu'au bout à ce courant, qu'il ne pourra, certes, se flatter de diriger, ni de maîtriser? Cédera-t-il, au contraire, à l'impatience d'un esprit désabusé et irrité? Reviendra-t-il à la politique de la répression et de la force contre des revendications qu'il a lui-même sanctionnées et encouragées par ses rescrits? Dans les deux cas, le péril serait sans doute également grand, et il aurait cela de grave qu'il pourrait ne pas rester circonscrit en Allemagne. — D'un autre côté, quelle sera l'influence des derniers changemens accomplis à Berlin sur la politique extérieure? L'empereur, il est vrai, s'est hâté de déclarer que « la route restait la même, » qu'il n'y avait rien de changé, que l'Allemagne, aujourd'hui comme hier, entendait maintenir la paix et ses alliances. C'est, d'après toutes les apparences, l'intention de l'empereur; c'est probablement ce que le nouveau chancelier sera chargé de déclarer aux cabinets de l'Europe. Il n'est pas moins assez clair que la disparition soudaine de M. de Bismarck a eu pour premier résultat de dérouter les chancelleries, de mettre plus vivement à nu ce qu'il y a de contraint et de précaire dans ce qu'on

appelle la triple alliance. Évidemment, la situation n'est plus la même, on le sent à Rome comme à Vienne. L'entrée en scène directe et personnelle d'un jeune souverain qui, du premier coup, parle d'aller « à toute vapeur, en avant, » n'est pas de nature à simplifier les rapports et à inspirer une confiance sans réserve. Bref, ce qu'il y a de plus clair pour le moment, c'est que dans les affaires diplomatiques de l'Europe comme dans les affaires intérieures de l'Allemagne, une ère nouvelle commence avec cette révolution de pouvoir, œuvre d'un jeune prince qui ne sait peut-être pas encore lui-même ce qu'il fera demain de sa liberté reconquise et de sa puissance.

On ne peut pas dire sans doute qu'il y ait rien de changé dans l'état général des affaires britanniques, que l'Angleterre soit menacée d'une de ces crises par lesquelles passent à l'heure qu'il est d'autres pays de l'Europe. Il n'y a ni les apparences, ni les élémens réels d'une crise immédiate ou prochaine à Londres. Tout suit au contraire un cours assez paisible pour que la reine Victoria ait cru pouvoir quitter l'Angleterre et se rendre à Aix-les-Bains, où elle est allée déjà plus d'une fois depuis quelques années. Le prince de Galles, de son côté, était, ces jours derniers, à Berlin, où il était allé assister à une assemblée de l'Aigle noir, et où il a eu la chance d'être le témoin d'un grand drame, de la démission retentissante de M. de Bismarck, où il a pu aussi entendre les toasts lyriques de son impérial neveu à Blücher et à Wellington! Le chef du cabinet, lord Salisbury lui-même enfin, s'est décidé à venir prendre quelques semaines de repos à Cannes et retremper sa santé aux bords de la Méditerranée. Puis le parlement, lui aussi, prend ses vacances de Pâques, — et en voilà pour quelques semaines! Ce ne sont sûrement pas là les signes d'une crise imminente. Lord Salisbury en a encore pour quelque temps et l'éclipse même du tout-puissant d'hier, du chancelier d'Allemagne, n'est pas faite pour diminuer la position du premier ministre de la Grande-Bretagne dans les conseils diplomatiques de l'Europe.

Les voyages d'agrément, et les apparences cependant ne prouvent rien. Il n'est pas moins assez visible qu'il y a depuis quelque temps un certain ébranlement en Angleterre, qu'il y a dans l'opinion, même dans le parlement, un travail qui ne laisse pas d'être menaçant pour le ministère conservateur dont lord Salisbury est le chef, dont M. Balfour et M. Goschen sont les hommes d'action. De quelque façon qu'on juge les choses, il est certain que le ministère n'est pas sorti triomphant de la dernière campagne dirigée contre M. Parnell et ses amis, que même après l'enquête et les discussions parlementaires qui en ont été la suite, il est resté fort suspect de s'être associé à des manœuvres, au moins équivoques. Lord Salisbury a eu beau se défendre ces jours passés encore et récriminer contre les conspirations irlandaises, contre l'opposi-

tion complice des révolutionnaires, des ennemis de l'intégrité de l'empire britannique : il a eu le vote pour lui à la chambre des lords comme à la chambre des communes, il n'est pas moins sorti affaibli, quelque peu éclaboussé, de ces débats qui ne cessent d'agiter le parlement. A peine le ministère avait-il échappé à ces discussions, il a éprouvé coup sur coup, à l'improviste, ces jours derniers, deux échecs à la chambre des communes. Il n'a pu d'abord empêcher le vote d'une motion du général sir Edward Hamley au sujet des volontaires qui forment une véritable armée de réserve à côté de l'armée régulière. Jusqu'ici, par une singulière anomalie, les volontaires sont obligés de s'équiper à leurs frais. Sir Edward Hamley, sans aucune arrière-pensée d'opposition d'ailleurs, proposait tout bonnement d'inscrire la dépense de l'équipement des volontaires au budget de l'État. C'était aussi juste que simple. Les ministres cependant, par un assez futile calcul de popularité, pour ne pas paraître augmenter les dépenses militaires, ont fait ce qu'ils ont pu pour arrêter la proposition au passage; ils l'ont combattue sans succès. La motion a été votée malgré les ministres, malgré sir Edward Hamley lui-même, qui s'est efforcé au dernier moment de la retirer pour épargner un ennui au cabinet. Plus récemment, le ministère s'est trouvé encore en minorité à propos des chemins en Écosse. Ce ne sont là, si l'on veut, que de simples accidens, de petits échecs qui n'ont rien de politique et de décisif. Si petits qu'ils soient, ils ne révèlent pas moins une certaine incohérence ou une certaine indiscipline de majorité. Ils sont peut-être d'autant plus significatifs qu'ils coïncident avec cette série d'élections partielles qui, depuis quelque temps, attestent un mouvement assez marqué dans le pays, un retour de fortune pour les libéraux et leur vieux chef, M. Gladstone. Un autre signe qui a bien quelque gravité enfin, c'est le discours récent par lequel lord Randolph-Churchill s'est séparé avec éclat du vieux torysme et du ministère, à l'occasion de l'enquête Parnell. Lord Randolph-Churchill peut être traité en enfant terrible du torysme et même être excommunié ; il n'a pas moins son action sur les masses conservatrices, et sa rupture n'est pas sans importance, d'autant plus que les unionistes eux-mêmes, de leur côté, ne sont pas des alliés sans conditions et sans réserves pour le gouvernement. De là un certain ébranlement, qui ne menace peut-être pas le ministère dès aujourd'hui, qui pourra le mettre en péril avant peu.

Que le ministère lui-même commence à sentir les difficultés de la situation, cela n'est guère douteux. Ces jours derniers, lord Salisbury, avant son départ pour le continent, a probablement voulu avoir une explication avec ses amis du parti conservateur qu'il a réunis un peu solennellement à Carlton-Club. Lord Salisbury s'est hâté de déclarer qu'aucune inquiétude, aucune circonstance particulière n'avait motivé

la réunion. Il s'est plu à affecter la plus grande confiance, le plus parfait optimisme. Il a exposé une fois de plus avec complaisance ses projets législatifs sur la réforme agraire en Irlande, sur la dîme dans le pays de Galles, et n'a point négligé de réchauffer le zèle de ses amis en les exhortant à l'union, à la discipline. Le premier ministre de la reine a beau s'en défendre : son optimisme ressemble un peu à une décoration officielle, et ce n'est pas sans quelque raison inavouée qu'il a provoqué la réunion de Carlton-Club. Évidemment lord Salisbury est inquiet de symptômes qu'il voit se multiplier, et peut-être l'est-on encore plus autour de lui. Les plus hardis, les plus habiles de ses coopérateurs, M. Goschen, M. Balfour ne seraient pas, à ce qu'il paraît, insensibles au danger d'un affaiblissement progressif du parti conservateur et de la situation ministérielle; ils n'auraient, dit-on, songé à rien moins qu'à un appel au pays par une dissolution anticipée du parlement. Les projets qui semblent avoir été agités un instant dans le monde ministériel indiqueraient assez qu'on se préoccupe de tous ces faits, des progrès des libéraux dans les élections partielles, des inconsistances de la majorité, des défections qui peuvent se produire, — qu'on sent l'ébranlement. Une dissolution prématurée cependant risquerait d'être une extrémité périlleuse; au lieu de raffermir le ministère de lord Salisbury, elle pourrait au contraire précipiter un mouvement d'opinion qui se manifeste déjà sous plus d'une forme.

Aussi bien les difficultés ministérielles ne sont-elles pas rares au moment présent. Elles semblent au contraire se multiplier de toutes parts en Europe. Il y en a sûrement à Rome où la position de M. Crispi paraît devenir assez critique au milieu des malaises qui s'accroissent et des velléités d'opposition qui se manifestent. Il y en a en Hongrie où M. Tisza a été obligé de se retirer et où un nouveau ministère est à peine formé. Il y en a à Belgrade. Il y en aura peut-être demain à Madrid où le chef du cabinet, M. Sagasta, qui avait déjà assez de peine à vivre, voit s'élever et s'organiser contre lui une opposition militaire des plus dangereuses. Presque partout, au nord et au midi, on va vers une crise ou l'on en sort péniblement. Puis après la crise, ce sont les explications, les déclarations, les discussions qui souvent n'éclaircissent rien et ne créent pas une vie facile aux gouvernemens. Le fait est que de toutes parts, dans tous les pays, il y a aujourd'hui des crises ou des commencemens de crises et que la paix intérieure comme la paix extérieure des peuples reste livrée à l'imprévu.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les valeurs de notre marché sont restees à peu près immobiles pendant la seconde moitié du mois de mars, et toute l'attention s'est portée sur les péripéties auxquelles ont donné lieu, sur les places de Vienne, de Londres et de Berlin, des embarras de spéculation excessive, accrus par l'émotion que ne pouvait manquer de produire un événement comme la retraite du prince de Bismarck.

L'annonce de la démission a surpris le monde politique et financier; on ne croyait pas si prochaine la rupture, reconnue d'ailleurs inévitable, entre l'empereur Guillaume II et l'illustre conseiller de son grand-père. La première impression a été, en Autriche et en Italie, une très vive appréhension pour le sort de la triple alliance, et par conséquent pour les chances du maintien de la paix. Il semblait que la confiance dans le lendemain dût être diminuée. Des protestations ont été publiées en vue de rassurer l'opinion; mais les cours devaient garder forcément la trace du sentiment qui s'était si rapidement propagé. Les fonds internationaux ont baissé assez fortement, et il ne nous paraît pas que ce mouvement ait épuisé encore toute sa force.

Les fonds russes, malgré le succès si éclatant obtenu par le dernier emprunt, ont reculé de 30 à 40 centimes. Le 4 0/0 1880 était arrivé à 95 francs, il reste à 94.60; les obligations consolidées des chemins de fer valent 94.30, le dernier emprunt 94 fr.

L'Italien était, deux jours avant l'annonce de la démission, à 92.57. Des ventes précipitées l'ont fait tomber à 91.80. Il s'est relevé depuis à 92.40 et finit à 92.20.

Le Hongrois a été le fonds le plus atteint. De 87 1/2, il a rétrogradé à 86 1/4, et on l'a même vu à 85 7/8. L'Autriche-Hongrie est engagée par la politique qu'elle a adoptée à l'égard de la Bulgarie. Elle redoute quelque éclat du petit royaume serbe, inféodé de nouveau à la politique de l'empire russe. La retraite de M. Tisza avait déjà ébranlé le marché de la rente hongroise. Celle de M. de Bismarck est venue ajouter une nouvelle cause de faiblesse.

L'Extérieure a fléchi de 73 1/2 à 73 1/4; le Turc, de 18.30 à 18.05; l'obligation argentine 5 pour 100, de 450 à 435. Tous les fonds d'État ont donc abandonné du terrain, sauf le Portugais, à 63 3/8, l'Unifiée à 478 et les Brésiliens, 4 1/2 et 4 pour 100 à 87 et 78.

Les plus mauvaises nouvelles continuent à circuler sur la situation des affaires dans la république Argentine. Loin de s'abaisser, l'agio de l'or est constamment en hausse. Il commence à atteindre le niveau où le papier-monnaie ressemble plutôt à l'assignat qu'au billet de banque. Jamais la dépréciation n'a été aussi forte dans l'Amérique du Nord, même en pleine guerre civile, au plus beau temps de la spéculation sur l'or.

Il est fâcheux que des capitaux si importans aient été engagés par l'épargne française dans des placemens qui paraissaient à la fois avantageux et relativement sûrs. La sécurité est en voie de disparaître, et il est à craindre que, pour la plupart, les avantages de rémunération ne suivent à leur tour. Les Argentins, dit-on, ont voulu trop embrasser, c'est un moment de crise; avec de la patience tout s'arrangera. Tout s'arrangerait, en effet, si l'assurance pouvait être donnée en Europe que les choses n'ont périclité là-bas que par exubérance et non aussi par désordre et incurie.

Trois importantes opérations financières ont été lancées dans cette quinzaine, deux emprunts et une conversion.

Le royaume de Serbie a mis en souscription publique, en France, par l'intermédiaire du Crédit lyonnais et de la maison Hoskier, un emprunt de 26,666,500 francs capital nominal, divisé en 53,333 obligations de 500 francs en or, dont le produit est destiné à payer l'indemnité due à la compagnie d'exploitation des chemins de fer serbes, et à rembourser une dette flottante. La souscription a suffisamment réussi pour que les demandes aient dû subir une réduction.

L'opération était à peine close que la maison Rothschild publiait les conditions d'échange des titres de l'emprunt russe 5 pour 100 de 1862 contre ceux d'un nouvel emprunt 4 pour 100 or. Le 5 pour 100 1862 devait disparaître comme l'ont fait tous les autres emprunts 5 pour 100. Ce qui caractérise particulièrement la conversion actuelle qui devra être close le 3 avril, c'est que non-seulement elle ne donne pas lieu à une souscription en espèces, mais constitue encore un véritable amortissement exceptionnel de près de 100 millions de francs. Contre chaque obligation ancienne de 1,260 francs 5 pour 100, il est remis, en effet, deux obligations nouvelles de 500 francs 4 pour 100 et une soulte en espèces de 331 francs. La Russie diminue donc sa dette à la fois en intérêt et en capital. Celles des anciennes obligations 5 pour 100 qui n'auront pas été présentées à l'échange seront remboursées à partir du 1er juillet prochain.

La seconde émission de la quinzaine est celle de la ville de Paris. Il s'agit de la dernière portion de l'emprunt de 250 millions autorisé par la loi du 13 juillet 1886. Le public a été invité à souscrire, à Paris, dans la journée du 29 mars, à 239,637 obligations remboursables à

400 francs, produisant 12 francs d'intérêt annuel et participant chaque année à quatre tirages de lots. L'emprunt municipal a été couvert trente-huit fois.

L'annonce de ces diverses opérations et la prompte solution donnée à la crise ministérielle ouverte par la démission de M. Tirard avaient bien disposé le marché de la rente française. Le 15 mars, le 3 pour 100 était coté 88.67, et le 17, après le détachement du coupon trimestriel, il atteignait 88.22. Les réalisations qui suivent d'ordinaire le détachement du coupon auraient sans doute ramené le cours de 88 francs. Mais sous le coup de l'effet produit sur les marchés étrangers par les événemens de Berlin, les vendeurs ont essayé ici d'accentuer ce mouvement rétrograde. Ils ont réussi dans une certaine mesure et la rente a été cotée pendant quelques jours entre 87.60 et 87.70. Des rachats, à l'approche de la liquidation, l'ont relevée ensuite à 88 francs et même à 88.20. Elle reste entre ces deux cours, ayant gagné d'un mois à l'autre à peu près la valeur de la moitié du coupon. L'amortissable a été recherché et clôt la quinzaine avec une hausse de 50 centimes.

L'argent est extrêmement abondant et les acheteurs comptent sur des facilités exceptionnelles de report. La Banque d'Angleterre n'a pas, il est vrai, abaissé le taux de son escompte, mais sa situation reste très forte, et son encaisse métallique s'est encore accrue. La Banque de France a abaissé, le jeudi 27, de 4 à 3 1/2 pour 100 le taux d'intérêt des avances sur titres et de 500 à 250 francs le montant minimum de ses prêts.

La liquidation s'annonce donc très facile chez nous. Elle a été dure, à Berlin et à Londres, pour les spéculateurs à la hausse pour les actions de mines d'or, de mines de diamant, de charbonnages et d'entreprises métallurgiques. Pour ne parler que des titres de ce genre dont s'occupe notre marché, l'action Robinson a reculé de 91 à 75, la De Beers de 440 à 400 francs, ex-coupon de 12 fr. 30; les Alpines, de 218 francs à 200.

Les titres des sociétés de crédit ont été, en général, assez lourds. La Banque de France a baissé de 25 francs à 4,185, le Crédit foncier de 6 fr. 25 à 1,316.25, le Crédit lyonnais de 10 francs à 710, ex-coupon de 10 francs, la Banque de Paris de 7.50 à 782.50, le Crédit mobilier de 11 fr. 25 à 467.50, la Banque parisienne de 35 francs à 335, la Banque ottomane de 7.50 à 535, la Banque nationale du Brésil de 12 fr. 50 à 600.

Le Gaz a rétrogradé de 26 francs à 1,400, les Voitures de 10 francs à 740, les Allumettes de 15 francs à 530, les Chemins lombards de 15 francs à 278.75.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

LE DÉFAUT ET LES EFFETS DU SYSTÈME.

I.

LA SOCIÉTÉ LOCALE.

I.

Tant qu'un homme ne s'intéresse qu'à soi, à sa fortune, à son avancement, à son succès personnel et propre, il s'intéresse à bien peu de chose : tout cela est de médiocre importance et de courte durée, comme lui-même. A côté de cette barque qu'il conduit avec tant de soin, il y en a des milliers et des millions d'autres, de structure pareille et de taille à peu près égale : aucune d'elles ne vaut beaucoup, et la sienne ne vaut pas davantage. De quelque façon qu'il l'approvisionne et la manœuvre, elle restera toujours ce qu'elle est, étroite et fragile ; il a beau la pavoiser, la décorer, la pousser aux premiers rangs ; en trois pas il en fait le tour. C'est en vain qu'il la répare et la ménage ; au bout de quelques années

elle fait eau ; un peu plus tôt, un peu plus tard, elle s'effondre, elle va s'engloutir, et, avec elle, périra tout ce travail qu'elle a coûté. Est-il raisonnable de tant travailler pour elle, et un si mince objet vaut-il la peine d'un si grand effort? — Heureusement, pour mieux placer son effort, l'homme a d'autres objets plus vastes et plus solides, une famille, une commune, une église, une patrie, toutes les associations dont il est ou devient membre, toutes les entreprises collectives de science, d'éducation, de bienfaisance, d'utilité locale ou générale, la plupart pourvues d'un statut légal et constituées en corps ou même en personnes civiles, aussi bien définies et protégées que lui, mais plus précieuses et plus viables : car elles servent à beaucoup d'hommes et durent indéfiniment ; même, quelques-unes ont une histoire séculaire, et la longueur de leur passé présage la longueur de leur avenir. Dans l'innombrable flottille des esquifs qui sombrent incessamment, et, incessamment, sont remplacés par d'autres, elles subsistent comme des vaisseaux de haut bord : sur ces gros bâtimens, chaque homme de la flottille monte de temps en temps pour y travailler, et, cette fois, l'œuvre qu'il produit n'est pas caduque, éphémère, comme l'ouvrage qu'il fait chez lui ; elle surnagera, après qu'il aura disparu, lui et son esquif; elle est entrée dans une œuvre commune et totale qui se défend par sa masse ; sans doute, ce qu'il y insère pourra plus tard être remanié ; mais la substance en demeure, et parfois aussi la forme : tel précepte de Jésus, tel théorème d'Archimède reste une acquisition définitive, intacte et clouée en place depuis deux mille ans, immortelle dès le premier jour. — Par suite, l'individu peut s'intéresser non plus seulement à sa barque, mais encore à un navire, à tel ou tel navire, à telle société ou communauté, selon ses préférences et ses aptitudes, selon l'attrait, la proximité et la commodité d'accès, et voilà un nouveau ressort d'action, antagoniste au premier. Si fort que soit le premier, parfois le second prévaut; c'est que l'âme est très généreuse ou préparée par une longue discipline spéciale : de là tous les sacrifices, la donation de soi-même à une œuvre ou à une cause, le dévoûment de la sœur de charité et du missionnaire, l'abnégation du savant qui s'ensevelit pendant vingt ans dans les minuties d'une besogne ingrate, l'héroïsme de l'explorateur qui risque sa vie dans le désert ou parmi les sauvages, le courage du soldat qui se fait tuer pour défendre son drapeau. Mais ces cas sont rares ; chez le plus grand nombre des hommes et dans le plus grand nombre de leurs actes, l'intérêt personnel l'emporte sur l'intérêt commun, et, contre l'instinct égoïste, l'instinct social est faible. — C'est pourquoi il est dangereux de l'affaiblir ; l'individu

n'est que trop tenté de préférer sa barque au navire; si l'on veut qu'il y monte et qu'il y travaille, il faut lui fournir des facilités et des motifs pour y monter et y travailler; à tout le moins, il ne faut pas lui en ôter. Or cela dépend de l'État, sorte de vaisseau amiral et central, seul armé, qui tient sous ses canons tous les navires subordonnés; car, quelle que soit la société, provinciale ou municipale, enseignante ou hospitalière, religieuse ou laïque, c'est l'État qui en fabrique ou en adopte le statut, bon ou mauvais, et qui, par ses lois, ses tribunaux et ses gendarmes, en procure l'exécution, stricte ou lâche. Partant, sur cet article, il est responsable ; à lui d'agréer ou d'imposer le bon statut, la forme sociale la plus propre à fortifier l'instinct social, à entretenir le zèle désintéressé, à encourager le travail volontaire et gratuit.

Bien entendu, selon les différentes sociétés, cette forme diffère ; la même constitution ne convient pas à une Église et à une commune, à une Église protestante et à une Église catholique, à une ville de 100,000 âmes et à un village de 500 habitans. Chaque association a ses traits distinctifs et propres qui la rangent dans son espèce, selon son but spirituel ou temporel, selon son esprit libéral ou autoritaire, selon ses dimensions petites ou grandes, selon la simplicité ou la complication de ses affaires, selon la capacité ou l'incapacité de ses membres : ce sont là, chez elle, des caractères efficaces et permanens ; quoi que fasse le législateur, ils subsisteront et agiront; ainsi, que dans chaque cas il en tienne compte. — Mais, dans tous les cas, son office est pareil; toujours, quand il rédige ou contresigne un statut, il intervient dans le conflit prochain de l'instinct social et de l'instinct égoïste ; toutes les dispositions qu'il édicte contribueront, de près ou de loin, à l'ascendant final du second ou du premier. Or, il est l'allié naturel du premier; car le premier est son auxiliaire indispensable; en toute œuvre ou entreprise utile au public, si le législateur est le promoteur externe, l'instinct social est le promoteur interne; et, quand le ressort d'en bas faiblit ou se casse, l'impulsion d'en haut reste sans effet. C'est pourquoi, si le législateur veut opérer en fait et autrement que sur le papier, il doit, avant tout autre objet ou intérêt, se préoccuper de l'instinct social, partant le préserver et le ménager, lui trouver sa place et son emploi, lui laisser tout son jeu, tirer de lui tout le service dont il est capable, surtout ne pas le détendre et ne pas le fausser. — A cet égard, toute méprise serait funeste, et dans tout statut, pour chaque société, pour chacun de ces navires humains qui groupent et emploient un cortège de barques individuelles, deux erreurs sont capitales. D'une part, si, en fait et en pratique, le statut est ou devient trop grossièrement

injuste, si les droits et avantages qu'il confère ne sont pas compensés par les devoirs et obligations qu'il impose, s'il multiplie à l'excès les corvées pour les uns et les sinécures pour les autres, à la fin, le corvéable découvre qu'il est grevé au-delà de son dû : dès lors, il refuse d'ajouter lui-même et volontairement à sa charge. A d'autres, aux favoris du statut, aux privilégiés, les surcharges gratuites ; bien loin de courir au-devant et d'offrir ses épaules, il s'écarte, se dérobe, s'allège autant qu'il peut ; même il regimbe quand il peut, et rejette violemment son fardeau légal, tout impôt ou redevance ; c'est ainsi que l'ancien régime a péri. — D'autre part, si le statut retire aux intéressés la conduite du navire, si, sur ce bâtiment qui leur appartient, il installe à demeure un équipage étranger, seul commandant et agissant, alors l'homme des barques, réduit à l'humble condition de simple administré et de contribuable passif, ne se sent plus chez lui, mais chez autrui ; puisque les intrus ont toute l'autorité, qu'ils prennent toute la peine ; la manœuvre les regarde, et non pas lui ; il y assiste en spectateur, il n'a ni l'envie ni l'idée d'y donner son coup de main ; il se croise les bras, demeure oisif et devient critique. — Contre le premier défaut, le nouveau régime est en garde : plus de préférés ni de disgraciés, plus de faveurs ni de passe-droits, plus d'exemptions ni d'exclusions, plus de malversations, grattages et voleries, non-seulement dans l'Etat, mais ailleurs et partout, au département, à la commune, dans l'Église, dans les instituts d'éducation et de bienfaisance : il excelle à pratiquer la justice distributive. Le second défaut est son vice intime ; introduit par le législateur dans tous les statuts locaux et spéciaux, il a des effets différens selon les sociétés différentes ; mais tous ces effets convergent pour paralyser dans la nation la meilleure moitié de l'âme, bien pis, pour dévoyer la volonté et pervertir l'esprit public, pour transformer les impulsions généreuses en secousses malfaisantes, pour instituer à demeure l'inertie, l'ennui, le mécontentement, la discorde, la faiblesse et la stérilité.

II.

Considérons d'abord la société locale, province, département ou commune ; depuis dix ans, le législateur n'a pas cessé de la violenter et de la déformer. A son endroit, il refuse d'ouvrir les yeux ; préoccupé de théories, il ne veut pas la reconnaître pour ce qu'elle est en fait, pour une société d'espèce distincte, différente de l'État, ayant son objet propre, ses limites tracées, ses membres désignés, son statut dessiné, toute formée et définie d'avance. —

Puisqu'elle est locale, elle est fondée sur la proximité plus ou moins grande des habitations. Ainsi, quand on veut la comprendre, il faut observer le cas où cette proximité est la plus grande; c'est celui de quelques maisons dans nos villes du sud-est, par exemple à Grenoble et Annecy; parfois, une même maison y appartient à plusieurs propriétaires distincts, chacun possédant son étage ou son appartement dans un étage, tel la cave ou le grenier, chacun d'eux ayant tous les droits de propriété sur sa portion, le droit de la louer, de la vendre, de la léguer, de l'hypothéquer, mais tous en communauté pour l'entretien du toit et des gros murs. — Manifestement, leur association n'est pas libre; bon gré, mal gré, chacun en est membre, car, bon gré, mal gré, chacun jouit ou pâtit du bon ou mauvais état du toit et des gros murs : partant, tous doivent fournir leur quote-part dans les frais indispensables; même à la majorité des voix, ils ne sauraient s'en dispenser; un seul réclamant suffirait pour les y astreindre; ils n'ont pas le droit de lui imposer le danger qu'ils acceptent pour eux-mêmes, ni de se dérober aux dépenses dont ils profiteront comme lui. En conséquence, sur le rapport d'un expert, le magistrat intervient et, bon gré mal gré, les réparations s'exécutent; puis, bon gré mal gré, de par la coutume et la loi, chacun paie sa quote-part, calculée d'après la valeur locative de la portion qui lui appartient. — Mais ses obligations s'arrêtent là; en fait comme en droit, la communauté est restreinte; les associés se gardent bien de l'étendre, de poursuivre en même temps un autre but, d'adjoindre à leur objet primitif et naturel un objet différent et supplémentaire, d'arranger dans une salle une chapelle chrétienne pour les habitans de la maison, dans une autre salle une école primaire pour les enfans de la maison, dans une dernière salle, un petit hôpital pour les malades de la maison; surtout, ils n'admettent pas qu'on les taxe à cet effet, qu'on impose à chacun d'eux un surcroît proportionnel de contributions, tant de centimes additionnels par franc. Car, si le propriétaire du rez-de-chaussée est israélite, si le propriétaire d'une chambre au second étage est célibataire, si le propriétaire du bel appartement au premier étage est riche et fait venir son médecin chez lui, ils paieront tous les trois pour un service qu'on ne leur rend point. — Par la même raison, leur société reste une chose privée, elle ne fait pas partie du domaine public; elle n'intéresse qu'eux; si l'État lui prête ses tribunaux et ses huissiers, c'est comme aux particuliers ordinaires. Il troublerait son jeu et lui ferait tort, s'il l'excluait ou l'exemptait du droit commun, s'il l'enrôlait dans les cadres administratifs, s'il entamait son indépendance, s'il ajoutait à ses fonctions ou à ses charges : elle

n'est pas sous sa tutelle, obligée de soumettre ses comptes au préfet; il ne lui délègue point de pouvoirs et ne lui confère aucun droit de police ou de justice: bref, elle n'est ni sa pupille, ni son agent. — Tel est le lien par lequel la proximité permanente associe les hommes; on voit qu'il est d'espèce singulière : ni en fait, ni en droit, les associés ne peuvent s'en affranchir; par cela seul qu'ils sont voisins, ils sont en communauté pour certaines choses indivisibles ou indivises, en communauté involontaire et obligatoire. En revanche, et par cela même, je veux dire par institution et par nature, leur communauté est limitée, et limitée de deux façons, bornée à son objet et bornée à ses membres, réduite aux choses dont la propriété ou la jouissance est forcément commune, réservée aux habitans qui, par situation et résidence fixe, ont cette jouissance ou cette propriété.

III.

De cette espèce sont toutes les sociétés locales, chacune d'elles circonscrite dans son territoire et comprise avec d'autres pareilles dans une circonscription plus vaste, chacune d'elles ayant deux budgets, selon qu'elle est un corps distinct ou un membre d'un corps plus grand, chacune d'elles, depuis la commune jusqu'au département ou jusqu'à la province, instituée par des intérêts involontairement solidaires. — Il y a deux de ces intérêts principaux qui, comme dans la maison d'Annecy, échappent à l'arbitraire humain, commandent l'action commune et répartissent la dépense totale, parce que, comme dans la maison d'Annecy, ils sont les suites inévitables de la proximité physique. — C'est d'abord le soin de la voie publique, par terre et par eau, rivières navigables, canaux, chemins de halage, ponts, rues, places, routes de moyenne ou petite communication, avec les perfectionnemens plus ou moins facultatifs et graduels que la voie publique commande ou demande, alignemens, trottoirs, pavage, balayage, éclairage, écoulement des eaux, égouts, dragages, écluses, aplanissemens, percemens et autres travaux d'art, pour établir ou accroître la sûreté et la commodité de la circulation, la facilité et la célérité des transports. — C'est ensuite la défense contre les fléaux qui se propagent, incendies, inondations, contagions, épidémies, avec les précautions plus ou moins facultatives et lointaines que cette défense exige ou conseille, veilleurs de nuit en Russie, digues en Hollande, levées de terre dans la vallée de la Loire ou du Pô, emplacemens et règlemens pour les sépultures, propreté des rues, assainissement des quartiers privés de soleil et d'air, drainage des eaux sales, captage

et conduite de l'eau potable, désinfection des lieux contaminés et autres soins d'hygiène répressive ou préventive contre l'insalubrité qui naît du voisinage ou du contact.

Il s'agit de pourvoir à cela, et l'entreprise, sinon tout entière et dans ses développemens, du moins en elle-même et dans ce qu'elle a de nécessaire, s'impose collectivement à tous les habitans de la circonscription, à tous, depuis le premier jusqu'au dernier. Car, faute de voie publique, aucun d'eux ne peut faire sa besogne quotidienne, circuler ou même sortir de chez soi; les transports cessent et le commerce est suspendu; par suite, les métiers et les professions chôment, l'industrie s'arrête, l'agriculture devient impraticable ou infructueuse; les champs ne sont plus desservis, les provisions, les vivres, y compris le pain (1), tout manque, et les habitations deviennent inhabitables, plus inhabitables que n'est la maison d'Annecy, quand le toit crevé y laisse entrer la pluie. — D'autre part, faute de défense contre les fléaux, les fléaux se donnent carrière : demain, une marée d'équinoxe submergera toute la côte plate, le fleuve débordé ira dévaster au loin les campagnes, l'incendie gagnera de proche en proche, la petite vérole et le choléra se communiqueront, et les vies seront en péril (2), en péril plus grave que dans la maison d'Annecy, lorsque les gros murs menacent de s'effondrer. — Sans doute, je puis accepter pour moi-même cette condition misérable, m'y résigner, consentir, pour mon propre compte, à me claquemurer dans mon logis, à y jeuner, à courir la chance plus ou moins prochaine d'être noyé, incendié, empoisonné; mais je n'ai pas le droit d'y condamner autrui, ni de

(1) Rocquain, *l'État de la France au 18 Brumaire* (rapport de Fourcroy), p. 138, 166) : « Une quantité de blé valant 18 francs à Nantes coûte une égale somme pour être transportée à Brest. J'ai vu des rouliers, ne pouvant marcher que par caravanes de sept ou huit, ayant chacun de six à huit forts chevaux attelés à leurs voitures, aller les uns après les autres, se prêtant alternativement leurs chevaux pour sortir des ornières où leurs roues sont engagées... Dans beaucoup d'endroits, j'ai vu avec douleur les charrettes et les voitures quittant la grande route et traversant, dans des espaces de 100 à 200 mètres, les terres labourées, où chacun se fraie un chemin... Les rouliers ne font quelquefois que trois ou quatre lieues entre deux soleils. » — Par suite, disette à Brest. « On assure qu'on y est depuis longtemps à demi-ration et peut-être au quart de ration. — Cependant, il y a maintenant en rivière, à Nantes, quatre cents à cinq cents vaisseaux chargés de grains; ils y sont depuis plusieurs mois et leur nombre augmente tous les jours; les matières qu'ils renferment se détériorent et s'avarient. »

(2) *Ib.*, préface et résumé, p. 41 (sur les digues et ouvrages de défense contre l'inondation à Dol en Bretagne, à Fréjus, dans la Camargue, dans le Bas-Rhin, le Nord, le Pas-de-Calais, à Ostende et Blankenberg, à Rochefort, à la Rochelle, etc.). — A Blankenberg, il suffisait d'un fort coup de vent pour emporter la digue, dégrader et ouvrir entrée à la mer. « La crainte d'un sinistre, qui eût ruiné en grande partie les départemens de la Lys et de l'Escaut, tenait les habitans dans des transes continuelles. »

me refuser pour ma part à une dépense dont je bénéficierai pour ma part. — Quant à ma part dans la dépense, elle est d'avance fixée, et fixée par ma part dans les bénéfices : *Qui reçoit doit, et en proportion de ce qu'il reçoit;* tel est l'échange équitable; sans lui, aucune société n'est prospère et saine; il faut que, pour chaque membre, les charges compensent exactement les avantages, et que les deux plateaux de la balance se fassent contre-poids. Dans la société locale, les soins que l'on donne à la voie publique et les précautions que l'on prend contre les fléaux naturels ont deux effets utiles, l'un qui améliore surtout la condition des personnes, l'autre qui améliore surtout la condition des choses. Le premier est égal et le même pour tous; autant que le riche, le pauvre a besoin d'aller, de venir, de vaquer à ses affaires; il use autant de la rue, du pavé, des trottoirs, des ponts, des chaussées, de la fontaine; il jouit autant du balayage, de l'éclairage et des jardins publics. On peut même affirmer qu'à certains égards il en profite davantage; car il souffre plus vite et plus à fond quand la dégradation des chemins suspend les transports, arrête le travail et renchérit les vivres; il offre plus de prise à la contagion, aux épidémies, à tous les fléaux physiques; en cas d'incendie, les risques de l'ouvrier dans son grenier, au sommet d'un escalier étroit et raide, sont plus grands que ceux du propriétaire opulent au premier étage, dans un hôtel muni de larges escaliers; en cas d'inondation, le danger est plus subitement mortel pour le petit villageois, dans sa chaumière fragile, que pour le gros cultivateur, dans ses bâtisses massives. Ainsi, de ce chef, le pauvre doit autant que le riche; du moins, le riche ne doit pas plus que le pauvre; si, chaque année, le pauvre ne peut payer qu'un franc, le riche, chaque année, ne doit payer que vingt sous. — Au contraire, le second avantage n'est pas égal pour tous, mais plus ou moins grand pour chacun, selon sa dépense sur place, selon ses bénéfices industriels ou commerciaux et selon son revenu local. En effet, plus la voie publique est parfaite, plus les nécessités et les commodités de la vie, toutes les choses agréables ou utiles, même distantes et lointaines, sont à ma portée et à ma disposition, sous ma main; j'en jouis effectivement, et ma jouissance a pour mesure l'importance de mes achats, mes consommations en tout genre, bref ma dépense à domicile (1). Si je suis, en outre, industriel ou commerçant, l'état de la voie publique me touche encore de plus près; car

(1) De là les centimes additionnels à l'impôt des portes et fenêtres, dont le nombre indique à peu près le chiffre du loyer. De là aussi ces centimes additionnels à l'impôt mobilier, qui est proportionnel au chiffre du loyer, le chiffre du loyer étant considéré comme l'indice le plus exact de la dépense sur place.

de cet état dépendent mes transports, plus ou moins dispendieux, difficiles et lents, par suite l'arrivée de mes matières ouvrables et l'écoulement de mes produits ouvrés, l'expédition des marchandises que j'achète comme l'expédition des marchandises que je vends, et cet intérêt particulier, si direct, si vif, a pour mesure le chiffre annuel de mes affaires, plus exactement le chiffre probable de mes bénéfices (1). Si enfin je possède un immeuble, terre ou maison, sa valeur locative croît ou décroît avec la salubrité et la commodité du quartier, avec les facilités de culture, d'exploitation et de desserte, avec le nombre des débouchés, avec l'efficacité de la défense instituée contre l'inondation et l'incendie, partant avec l'amélioration de la voie publique et de l'œuvre collective qui protège le sol et les bâtisses contre les fléaux naturels (2). Ainsi, de ce chef, l'habitant qui reçoit ces services doit une seconde contribution, une contribution plus ou moins forte, selon les profits plus ou moins grands qu'il perçoit.

IV.

Telle est la société locale, avec ou sans la permission du législateur, en elle-même, et l'on voit qu'elle est *un syndicat privé,* analogue à beaucoup d'autres (3). Communal ou départemental, il ne concerne, n'associe et ne dessert que les habitans d'une circonscription : son succès ou son insuccès n'intéresse pas la nation, sinon indirectement et par un contre-coup lointain, analogue à cette faible atteinte par laquelle la santé ou la maladie d'un Fran-

(1) De là les centimes communaux additionnels à l'impôt des patentes.

(2) De là les centimes additionnels à l'impôt foncier.

(3) Des syndicats de cette espèce sont institués par la loi du 25 juin 1865 « entre les propriétaires intéressés, pour l'exécution et l'entretien des travaux : 1° de défense contre la mer, les fleuves, les torrens et les rivières navigables ou non navigables; 2° des ouvrages d'approfondissement, redressement et régularisation de canaux et cours d'eau non navigables ni flottables et des canaux de dessèchement et d'irrigation; 3° des travaux de dessèchement des marais; 4° des étiers et ouvrages nécessaires à l'exploitation des marais salans; 5° d'assainissement des terres humides et insalubres. » — « Les propriétaires intéressés à l'exécution des travaux spécifiés ci-dessus peuvent être réunis en association syndicale *autorisée,* soit sur la demande d'un ou de plusieurs d'entre eux, soit sur *l'initiative du préfet.* » — (Au lieu d'*autorisée,* il faut lire *forcée,* et l'on voit que l'association peut être imposée à tous les intéressés sur la demande d'un seul, ou même sans la demande d'aucun.) — Comme la maison d'Annecy, ces syndicats nous font toucher au doigt l'essence de la société locale. — Cf. la loi du 26 septembre 1807 (sur le dessèchement des marais) et la loi du 21 avril 1810 (sur les mines et les deux propriétaires de la mine, celui du terrain superficiel et celui du tréfonds minier, tous les deux associés aussi et non moins forcément par une solidarité physique).

çais profite ou nuit à l'ensemble de tous les Français. Directement et pleinement, ce qui touche une société locale n'est senti que par elle, comme ce qui touche un particulier n'est senti que par lui; elle est close et s'appartient dans son enceinte physique, comme il s'appartient dans la sienne; elle est donc, comme lui, un individu, un individu moins simple, mais non moins réel, un composé humain doué de raison et de volonté, responsable de ses actes, capable d'avoir des torts et de subir des torts, bref une *personne* morale. De fait, elle est telle, et, par la déclaration expresse du législateur qui la constitue en personne civile, capable de posséder, d'acquérir, de contracter, de comparaître devant les tribunaux : aux quatre-vingt-six départemens et aux trente-six mille communes, il confère ainsi toutes les capacités et obligations légales d'un particulier ordinaire. Par conséquent, à leur endroit, à l'endroit de toutes les personnes collectives, l'État est ce qu'il est à l'endroit d'un particulier ordinaire, ni plus ni moins; son titre pour intervenir auprès d'elles n'est pas différent. Étant justicier, il leur doit la justice, comme aux particuliers, rien de moins ni de plus; seulement, pour la leur rendre, il a plus à faire; car elles sont composées et complexes; en vertu même de son mandat, il est tenu d'entrer chez elles pour y remplir son emploi, pour y instituer la probité et arrêter le désordre, pour y protéger, non-seulement les administrés contre les administrateurs, et les administrateurs contre les administrés, mais encore la communauté, qui est perpétuelle, contre ses gérans, qui sont temporaires, pour assigner à chaque membre sa quote-part dans les obligations ou les charges et sa quote-part dans l'influence ou l'autorité, pour régler la façon dont la société devra se défrayer et se régir, pour choisir et autoriser le statut équitable, pour en surveiller et en imposer l'exécution, c'est-à-dire en somme pour maintenir à chacun son droit et faire payer par chacun son dû. — Cela est difficile et délicat; mais, cela fait, la personne collective est, autant qu'une personne individuelle, complète et définie, indépendante et distincte de l'État; au même titre que la personne individuelle, elle a son cercle propre d'initiative et d'action, son domaine à part, qui est sa chose privée. De son côté, l'État a le sien, qui est la chose publique; ainsi, par nature, les deux cercles sont séparés; il ne faut donc pas que l'un des deux ronge et empiète sur l'autre. — Sans doute, les sociétés locales et l'État peuvent s'entr'aider, se prêter leurs agens, éviter ainsi les doubles emplois, réduire leur personnel, diminuer leurs dépenses, et, par cet échange de bons offices secondaires, faire mieux et plus économiquement leur service. Par exemple, la commune et le département peuvent laisser à l'État le soin de re-

couvrer et d'encaisser leurs centimes additionnels, lui emprunter à cet effet ses percepteurs et autres comptables, et toucher ainsi leurs revenus sans difficulté, au jour dit, presque gratis. Pareillement, l'État a grandement raison de confier au conseil du département le soin de répartir les impôts directs entre les arrondissemens, et au conseil d'arrondissement le soin de répartir les impôts directs entre les communes : de cette façon, il s'épargne un grand embarras, et il n'y a pas de procédé plus efficace pour établir la répartition équitable; pareillement encore, il fait très bien de choisir le maire plutôt que tout autre pour exécuter les petites besognes publiques que nul autre ne peut faire aussi vite et aussi correctement, avec aussi peu de dérangement, de frais et d'erreurs, constatations légales, tenue de l'état civil, affichage des lois et règlemens, transmission aux intéressés des ordres de l'autorité publique, transmission à l'autorité publique des renseignemens locaux dont elle a besoin, confection et revision de la liste des électeurs et de la liste des conscrits, coopération aux mesures de sûreté générale. Des collaborations du même genre sont imposées au capitaine d'un navire marchand, aux administrateurs d'un chemin de fer, au directeur d'un hôtel garni ou même d'une usine, et cela n'empêche pas la compagnie qui exploite le navire, le chemin de fer, l'hôtel garni ou l'usine d'avoir la pleine propriété et la libre disposition de son capital, de tenir des assemblées, de voter des résolutions, d'élire des administrateurs, de nommer son gérant, de gouverner ses affaires, de garder intacte cette précieuse faculté de posséder, de vouloir, et d'agir, qu'on ne peut perdre ou aliéner sans cesser d'être une personne. Rester une personne, tel est le premier intérêt et le premier droit de toutes les personnes, individuelles ou collectives, partant, des sociétés locales et de l'État lui-même; il doit prendre garde d'abdiquer et prendre garde d'usurper. — Il abdique entre les mains des sociétés locales quand, par optimisme ou faiblesse, il leur livre une portion du domaine public, quand il les charge de recouvrer ses impôts, de nommer les juges et les commissaires de police, d'employer la force armée, quand il leur délègue chez elles des fonctions qu'il doit lui-même exercer chez elles, parce qu'il en est l'entrepreneur spécial et responsable, seul bien placé, compétent, outillé et qualifié pour les remplir. En revanche, il usurpe au préjudice des sociétés locales, quand il s'attribue une portion de leur domaine privé, quand il confisque leurs biens, quand il dispose arbitrairement de leurs capitaux ou de leurs revenus, quand il leur impose des dépenses excessives pour le culte, la charité, l'éducation, pour tout service qui est l'œuvre propre d'une société différente, quand il refuse de distinguer dans le maire le

représentant de la commune et le fonctionnaire public, quand il subordonne le premier de ces deux titres au second, quand il s'arroge le droit de donner ou d'ôter, avec le second qui lui appartient, le premier qui ne lui appartient pas, quand, en pratique et sous sa main, la commune et le département cessent d'être des compagnies privées, pour devenir des compartimens administratifs. — Selon les occasions et les tentations, il glisse sur une pente ou sur l'autre, tantôt vers le renoncement qui fait de lui un démissionnaire, tantôt vers l'ingérence qui fait de lui un intrus.

V.

Depuis 1789, à travers des retours et des accès intermittens de despotisme brutal, il était démissionnaire. Sous sa souveraineté presque nominale, il y avait en France quarante-quatre mille petits états presque souverains en droit, et, le plus souvent, souverains en fait (1). Non-seulement la communauté locale gérait ses affaires privées, mais encore, dans sa circonscription, chacune d'elles exerçait les plus hautes fonctions publiques, disposait de la garde nationale, de la gendarmerie et même de la troupe, nommait les juges au civil et au criminel, les commissaires de police (2), les percepteurs et receveurs de l'impôt; bref, l'État central lui avait remis ou laissé prendre les pouvoirs dont il ne doit jamais se dessaisir, les instrumens terminaux par lesquels seuls il opère effectivement et sur place, son épée pour la manier, sa balance pour la tenir, sa bourse pour la remplir, et l'on a vu avec quel dommage pour les particuliers, pour les communes, pour lui-même, avec quel lamentable cortège de conséquences désastreuses : anarchie universelle, persistante, incurable, impuissance du gouvernement, violation des lois, anéantissement des recettes, vide du trésor, arbitraire des forts, oppression des faibles, émeutes dans la rue, brigandage dans les campagnes, dilapidations et concussions aux hôtels de ville, usurpations ou abdications municipales, ruine

(1) *La Révolution*, t. Ier, *passim*.

(2) Il faut distinguer deux sortes de police. La première est générale et appartient à l'État : elle entreprend de réprimer et de prévenir, au dehors et au dedans, l'agression contre les personnes et les propriétés privées ou publiques. La seconde est municipale et appartient à la société locale : elle entreprend de pourvoir au bon usage de la voie publique et des autres choses qui, comme l'eau, l'air, la lumière sont communes; elle entreprend aussi de parer aux inconvéniens et aux dangers que l'imprudence, l'incurie, la saleté ou même la simple agglomération des hommes ne manque jamais d'engendrer. — Les domaines de ces deux polices sont contigus et se pénètrent, en plusieurs points, l'un l'autre; c'est pourquoi chacune des deux est l'auxiliaire et, au besoin, la suppléante de l'autre.

de la voie publique et de toutes les œuvres et bâtisses d'utilité publique (1), ruine et détresse des communes. — Par contraste et par dégoût, c'est de l'autre côté, jusqu'à l'autre extrême, que le nouveau régime se rejette, et, de démissionnaire qu'il était, l'État central, en 1800, devient intrus. Non-seulement il reprend aux sociétés locales la portion du domaine public qu'il leur avait imprudemment concédée, mais encore il met la main sur leur domaine privé, il se les rattache en qualité d'appendices, et son usurpation systématique, uniforme, consommée d'un seul coup, étendue sur tout le territoire, les replonge toutes, communes et départemens, jusque dans un néant où, sous l'ancienne monarchie, elles n'étaient jamais descendues.

Avant 1789, il y avait encore des personnes collectives, provinciales et communales. D'une part, cinq ou six grands corps locaux, représentés par des Assemblées élues, bien vivans et spontanément actifs, entre autres le Languedoc et la Bretagne, se défrayaient et se régissaient encore eux-mêmes; les autres provinces, que le pouvoir central avait réduites en circonscriptions administratives, gardaient au moins leur cohésion historique, leur nom immémorial, le regret ou du moins le souvenir de leur ancienne autonomie, et çà et là quelques vestiges ou lambeaux de leur indépendance détruite; bien mieux, dans ces vieux corps paralysés, mais non mutilés, la vie venait de rentrer, et leur organisme renouvelé faisait effort pour pousser le sang dans leurs veines; sur tout le territoire, vingt et une assemblées provinciales, instituées de 1778 à 1787 et pourvues de pouvoirs considérables, entreprenaient, chacune chez elle, de gérer les intérêts provinciaux. — A la commune urbaine ou rurale, l'intérêt communal avait aussi ses représentans. Dans les villes, une assemblée délibérante, composée des principaux notables et de délégués élus par toutes les corporations et communautés de l'endroit, formait un conseil municipal intermittent comme aujourd'hui, mais bien plus ample, qui votait et prenait des résolutions dans les occasions majeures; à sa tête était un gérant collectif, « le corps de ville », qui comprenait les divers officiers municipaux, maire, lieutenant du maire, échevins, procureur syndic, trésorier, greffier (2), tantôt élus par

(1) Rocquain, *l'État de la France au 18 Brumaire, passim.*

(2) Raynouard, *Histoire du droit municipal*, II, 356, et Dareste, *Histoire de l'administration en France*, I, 209, 222. (Création de charges de maire et assesseurs municipaux par le roi en 1692, moyennant finance.) « Ces offices furent tantôt acquis par des particuliers, avec titre héréditaire, tantôt réunis aux communautés, c'est-à-dire rachetés par elles, » ce qui les remettait en possession de leur droit d'élire. — A plusieurs reprises, le roi reprend ces offices qu'il a vendus et les revend de nouveau.

l'assemblée délibérante, tantôt acquéreurs, héritiers et propriétaires légaux de leur office, comme un notaire ou un avoué l'est aujourd'hui de son étude, abrités contre les caprices administratifs par la quittance du roi, et, moyennant finance, titulaires dans leur ville comme un parlementaire dans son parlement, par suite implantés ou greffés à perpétuité dans la commune comme un parlementaire dans sa compagnie, et, comme lui, défenseurs de l'intérêt local contre le pouvoir central. — Au village, les chefs de famille, assemblés sur la place publique, délibéraient en commun sur leurs affaires communes, nommaient le syndic et aussi les collecteurs de la taille, députaient à l'intendant; d'eux-mêmes, et sauf son approbation, ils se taxaient pour entretenir l'école, pour réparer l'église ou la fontaine, pour intenter ou soutenir un procès. — Tous ces restes de l'ancienne initiative provinciale et communale, respectés ou tolérés par la centralisation monarchique, sont écrasés et anéantis; dès les premiers mois, la main du Premier consul s'abat sur les sociétés locales comme une griffe; même il semble qu'aux yeux du nouveau législateur elles n'existent pas; pour lui, point de personnes locales; la commune et le département ne sont à ses yeux que des circonscriptions territoriales, des portions physiques du domaine public, des ateliers de province où l'État central transporte et applique ses outils, pour travailler efficacement et sur place. Ici, comme ailleurs, il se charge de toute la besogne; s'il y emploie les intéressés, ce ne sera qu'à titre d'auxiliaires, de loin en loin, pendant quelques jours, pour opérer avec plus de discernement et d'économie, pour recevoir des doléances et des vœux, pour être mieux informé, pour mieux répartir les charges; mais, sauf cette petite aide intermittente et subordonnée, les membres de la société locale resteront passifs dans la société locale; ils paieront et obéiront, rien de plus. Leur société ne s'appartient plus, elle appartient au gouvernement; elle a pour chefs des fonctionnaires qui dépendent de lui et ne dépendent pas d'elle; elle ne confère plus de mandat; tous ses mandataires légaux, tous ses

En 1771, notamment, il les reprend et, ce semble, pour les garder définitivement; mais il se réserve toujours la faculté de les aliéner pour de l'argent. Par exemple (Augustin Thierry, *Documens sur l'histoire du tiers état*, III, 319), un arrêt du conseil du roi, en date du 1er octobre 1772, accepte de la ville d'Amiens 70,000 livres pour le rachat de ses magistratures mises en office, et définit ces magistratures, ainsi que le mode d'élection d'après lequel seront nommés les futurs titulaires. — La Provence a plusieurs fois racheté de la même façon ses libertés municipales, et, depuis cent ans, dépensé à cela 12,500,000 livres. En 1772, le roi y établit encore une fois la vénalité des offices municipaux; mais, sur les remontrances du Parlement d'Aix, en 1774, il rend aux communautés leurs droits et franchises anciennes. — Cf. Guyot, *Répertoire de jurisprudence* (1784), aux articles *Échevins*, *Capitouls*, *Conseillers*.

représentans et gérans, conseillers municipaux ou généraux, maires, sous-préfets ou préfets, lui sont imposés d'en haut, par une main étrangère, et, bon gré mal gré, au lieu de les choisir, elle les subit.

VI.

Au commencement, on a tâché de mettre en pratique le principe constitutionnel que Sieyès avait posé : à l'avenir, selon la formule admise, le pouvoir devait venir d'en haut, et la confiance d'en bas. A cet effet, en l'an IX, les citoyens assemblés ont désigné un dixième d'entre eux, environ 500,000 notables communaux, et ceux-ci, assemblés de même, ont aussi désigné un dixième d'entre eux, environ 50,000 notables départementaux; sur la première liste, le gouvernement a choisi les conseillers municipaux de chaque commune, et, sur la seconde liste, les conseillers généraux de chaque département. — Mais la machine est bien lourde, difficile à mettre en branle, encore plus difficile à manier, et de rendement trop incertain. Selon le Premier Consul, il n'y a là qu'un système absurde, « un enfantillage, de l'idéologie; ce n'est pas ainsi qu'on organise une grande nation (1). » Au fond (2), « il ne veut pas de notables reconnus par la nation... Dans son système, c'est à lui à indiquer les notables à la nation et à les marquer du sceau du chef de l'État; ce n'est pas à la nation à les présenter au chef de l'État en les marquant du sceau national. » En conséquence, au bout d'un an, par l'établissement des collèges électoraux, il devient, en fait, le grand électeur de tous les notables; avec son adresse ordinaire, il a transformé une institution libérale en un instrument de règne. Provisoirement, il conserve la liste des notables communaux, « parce qu'elle est l'ouvrage du peuple, le résultat d'un grand mouvement qui ne doit pas être inutile, et parce que d'ailleurs elle contient un grand nombre de noms,.. une marge suffisante pour faire de bons choix (3). » Dans chaque canton, il assemble ces notables et les invite à lui présenter leurs hommes de confiance, les candidats entre lesquels il choisira les conseillers municipaux. Mais, dans

(1) Thibaudeau, p. 72 (paroles du Premier consul au conseil d'État, 14 pluviôse an X).

(2) Rœderer, III, 439 (*Note* du 28 pluviôse an VIII), 26, 443. « Le sénatus-consulte prétendu organique du 4 août 1802 a fait la fin de la notabilité en instituant les collèges électoraux... Le Premier consul fut reconnu réellement grand-électeur de la notabilité. »

(3) Thibaudeau, 72, 289 (paroles du Premier consul au conseil d'État, 16 thermidor an X).

les campagnes, il y a peu d'hommes instruits, et, « presque toujours, c'est l'ancien seigneur qui se ferait présenter (1); » il ne faut pas que le gouvernement ait la main forcée, que sa faculté de choisir soit restreinte; ainsi, pour les conseillers municipaux de cette catégorie, plus de présentation, plus de candidats préalables; or, d'après le sénatus-consulte, la catégorie est très large, car elle comprend toutes les communes au-dessous de 5,000 âmes, partant plus de 35,000 conseils municipaux sur 36,000; leurs membres sont nommés d'autorité, sans aucune participation des citoyens qu'ils représentent. Restent quatre ou cinq cents communes, moyennes ou grandes, où, pour chaque place municipale, l'assemblée cantonale désigne deux candidats entre lesquels le gouvernement choisit. Voyons cette assemblée en fonctions et à l'œuvre. — Par précaution son président lui est imposé; nommé d'avance par le gouvernement et bien instruit de ce que le gouvernement souhaite, il a seul la police de la salle et la conduite de toute la délibération. A l'ouverture de la séance, il tire une liste de sa poche; sur cette liste, fournie par le gouvernement, sont inscrits les noms des cent plus imposés du canton; c'est parmi eux que l'assemblée est tenue de prendre ses candidats; la liste est exposée sur le bureau, et les électeurs tour à tour s'approchent, épellent les noms, tâchent de lire. Le président serait bien maladroit et bien peu zélé, s'il ne les aidait pas à lire, et s'il ne leur indiquait point, par un geste, un ton de voix ou même par une parole expresse, les noms agréables au gouvernement; or, ce gouvernement qui dispose de cinq cent mille baïonnettes n'aime pas la contradiction: les électeurs savent cela et y regardent à deux fois avant de le contredire; très probablement la plupart des noms suggérés par le gouvernement se trouveront sur leurs bulletins; n'y en eût-il que la moitié, cela suffirait; des deux candidats que pour chaque place ils présentent, s'il en est un agréable, c'est celui-ci qui sera nommé; après l'avoir fait candidat, le gouvernement le fait titulaire. — Le premier acte de la comédie électorale est joué, et bientôt on ne prendra même plus la peine de le jouer. A partir de janvier 1806, en vertu d'un décret rendu par lui-même (2), c'est Napoléon seul qui directement nomme à toute place vacante dans les conseils municipaux; désormais ces conseils recevront de lui tout leur être. Les deux qualités qui les constituent et qui devaient, selon Sieyès, dériver de deux sources distinctes, ne dérivent plus que d'une source unique. L'empereur seul leur confère à la fois la confiance publique et le pouvoir légal.

(1) *Ib.*, p. 293, sénatus-consulte du 16 thermidor an x et arrêté du 19 fructidor an x.

(2) Décret du 17 janvier 1806, article 40.

Le second acte de la comédie commence ; celui-ci est plus compliqué, et comprend plusieurs scènes, qui aboutissent, les unes à la nomination du conseil d'arrondissement, les autres à la nomination du conseil général de département. Ne prenons que ces dernières, plus importantes (1) ; il y en a deux, successives et qui se passent en des lieux différens. — La première (2) est jouée dans l'assemblée cantonale que l'on a décrite ; le président, qui vient de la diriger dans le choix des candidats municipaux, tire de son portefeuille une autre liste, fournie aussi par le préfet et sur laquelle sont imprimés les noms des six cents plus imposés du département ; c'est parmi ces six cents que l'assemblée cantonale est tenue d'élire les dix ou douze membres qui, avec leurs pareils, élus de même par les autres assemblées cantonales, formeront le collège électoral du département, et iront siéger au chef-lieu. Cette fois encore, le président, conducteur responsable du troupeau cantonal, a soin de le conduire ; son doigt posé sur la liste indique aux électeurs les noms que le gouvernement préfère ; au besoin, il ajoute un mot à son geste, et, probablement, les votans se montreront aussi dociles que tout à l'heure ; d'autant plus que la composition du grand collège électoral ne les intéresse qu'à demi ; ce collège ne les tient pas comme le conseil municipal par l'endroit sensible ; il n'est pas chargé de serrer ou relâcher les cordons de leur bourse ; il ne vote pas de centimes additionnels, il ne s'occupe pas de leurs affaires, il n'est là que pour la montre, pour offrir aux yeux le simulacre du peuple absent, pour présenter des candidats, pour jouer la seconde scène électorale toute pareille à la première, mais jouée au chef-lieu et par de nouveaux acteurs. — Eux aussi, ces figurans ont un conducteur en titre, nommé par le gouvernement et responsable de leur conduite, « un président qui a seul la police de leur collège assemblé, » et doit diriger leur vote. Pour chaque place vacante dans le conseil général du département, ils ont à présenter deux noms ; certainement, d'eux-mêmes, presque sans aide, sur la plus légère suggestion, ils devineront les noms convenables. Car ils ont la compréhension plus prompte et l'esprit plus ouvert que les membres arriérés et ruraux d'une assemblée cantonale ; ils sont mieux informés, ils se sont mis au courant, ils ont fait visite au préfet, ils savent

(1) Aucoc, *Conférences sur l'administration et le droit administratif*, §§ 101, 162, 165. Dans notre législation, l'arrondissement n'est pas devenu une personne civile, et le conseil d'arrondissement n'a guère d'autre emploi que la répartition des contributions directes entre les communes de l'arrondissement.

(2) Sénatus-consulte du 16 thermidor an x.

son opinion, l'opinion du gouvernement; là-dessus, ils votent. Infailliblement sur la liste qu'ils présentent, la moitié au moins des candidats sont bons, et cela suffit, puisque les présentations sont en nombre double des vacances. Pourtant, aux yeux de Napoléon, cela ne suffit pas. Pour la nomination des conseillers généraux (1), comme pour celle des conseillers municipaux, il supprime la candidature préalable, dernier reste de la représentation ou délégation populaire. Selon sa théorie, il est lui-même l'unique représentant et délégué du peuple, investi de tous les pouvoirs, non seulement dans l'État, mais encore au département et à la commune, premier moteur et moteur universel de toute la machine, non-seulement au centre, mais encore aux extrémités, dispensateur de tous les emplois publics, non-seulement pour y suggérer le candidat et y nommer le titulaire, mais encore pour créer directement, du même coup, le titulaire et le candidat.

VII.

Notez les choix qu'il s'impose d'avance; ce sont les choix auxquels il astreignait les corps électoraux. Substitué à ces corps, il prendra, comme eux, les conseillers généraux parmi les plus imposés du département et les conseillers municipaux parmi les plus imposés du canton; d'autre part, en vertu de la loi municipale, c'est parmi les conseillers municipaux qu'il choisit le maire. Ainsi les auxiliaires et agens locaux qu'il emploie sont tous des notables de l'endroit, les principaux propriétaires, les plus gros industriels et négocians; par système, il enrôle dans ses cadres les distributeurs du travail, tous ceux qui, par leur fortune et leur résidence, par leurs entreprises et leur dépense sur place, ont une influence ou une autorité sur place. Afin de n'en omettre aucun et de pouvoir introduire dans les conseils généraux tel vétéran de l'ancien régime, qui est riche, ou tel parvenu du régime nouveau, qui n'est pas riche, il s'est réservé d'ajouter à la liste des eligibles vingt membres, « dont dix pris parmi les citoyens appartenant à la Légion d'honneur ou ayant rendu des services, et dix pris parmi les trente plus imposés du département. » De cette façon, aucun des notables ne lui échappe; il les recrute à sa guise et, selon ses besoins, tantôt parmi les hommes de la Révolution qu'il ne veut pas laisser tomber dans le discrédit et l'isolement (2), tantôt parmi les hommes de la

(1) Décret du 13 mai 1806, titre III, article 32.

(2) Thibaudeau, *ib.*, 294 (paroles du Premier consul au conseil d'État, 16 thermidor an X). « Que sont devenus les hommes de la révolution? Une fois sortis de place, ils ont été entièrement oubliés; il ne leur est rien resté; ils n'ont aucun appui, aucun

vieille monarchie qu'il veut rallier de gré ou de force. Tel le baron de Vitrolles (1) qui, sans l'avoir demandé, devient maire de Vitrolles et conseiller général des Basses-Alpes, puis, un peu plus tard, à son corps défendant, inspecteur des bergeries impériales. Tel le comte de Villèle, qui, rentrant dans sa terre de Morville après quatorze ans d'absence, tout à coup, « avant même d'avoir fait élection de domicile, soit à la ville, soit à la campagne, » se trouve maire de Morville. Pour lui faire place, on a révoqué son prédécesseur, et celui-ci, « qui, depuis le commencement de la Révolution remplissait les fonctions de maire, » est rabaissé au poste d'adjoint. Peu de temps après, le gouvernement nomme M. de Villèle président de l'assemblée cantonale ; naturellement l'assemblée, avertie sous main, le porte comme candidat au conseil général de la Haute-Garonne, et il y est nommé par le gouvernement. — « Tous les propriétaires notables du département faisaient partie de ce conseil, et la Restauration nous y trouve encore sept ans après. Il existait évidemment des ordres généraux pour enjoindre aux préfets de choisir de préférence les anciens propriétaires les plus considérables du pays. » De même, « Napoléon prend partout les maires dans la classe aisée et riche ; » dans les villes importantes, il ne fixe son choix que sur « les gens roulant voiture (2). » Beaucoup à la campagne et plusieurs dans les villes sont des légitimistes, au moins de cœur, et l'Empereur ne l'ignore pas ; mais, dit-il, « ces gens-là ne peuvent vouloir que le sol tremble ; » ils sont trop interessés, et trop personnellement, au maintien de l'ordre (3).

refuge naturel. Voyez Barras, Rewbell, etc. » Cet asile qui leur manque leur sera fourni par les collèges électoraux. « C'est aujourd'hui qu'on y nommera le plus d'hommes de la révolution; plus on attendra, moins on en aura... A l'exception de quelques hommes qui ont été sur un grand théâtre,.. qui ont signé un traité de paix,.. tout le reste est dans l'isolement et l'obscurité. Voilà une lacune importante à remplir... c'est pour cela que j'ai fait la Légion d'honneur. »

(1) Baron de Vitrolles, *Mémoires*, préface XXI. Comte de Villèle, *Mémoires et correspondance*, I, 189 (août 1807).

(2) Faber, *Notice sur l'intérieur de la France* (1807), p. 25.

(3) La pièce suivante montre le sens et la portée du changement qui s'opère à partir de l'an VIII et le contraste des deux personnels administratifs. (*Archives nationales*, F. 7, 3219; lettre de M. Alquier au premier consul, 18 pluviôse an VIII.) M. Alquier, en mission pour Madrid, s'était arrêté à Toulouse et envoie un rapport sur l'administration de la Haute-Garonne : « J'ai voulu voir l'administration centrale. J'y ai trouvé les idées et le langage de 1793. Deux personnages y jouent un rôle actif, les citoyens Barreau et Desbarreaux. Le premier a exercé, jusqu'en 1792, le métier de cordonnier, et il n'a dû sa fortune politique qu'à son audace et à son délire révolutionnaire. Le second, Desbarreaux, a été comédien à Toulouse; il y jouait les valets; au mois de prairial an III, il a été forcé de demander pardon sur la scène, à genoux, d'avoir prononcé des discours incendiaires, à une époque antérieure, dans le temple décadaire. Le

D'ailleurs, pour représenter son gouvernement, il a besoin de gens décoratifs; or il n'y a que ceux-ci pour l'être gratis, pour faire figure sans appointemens, à leurs propres frais, d'eux-mêmes et sur place. En outre, ils sont les plus éclairés, les plus capables d'entendre un compte, d'examiner article par article les budgets du département et de la commune, de comprendre la nécessité d'une route et l'utilité d'un canal, de présenter des observations pertinentes, d'émettre des vœux intelligens, d'être, en sous-ordre, des collaborateurs discrets, mais utiles. Ils ne s'y refuseront pas, s'ils ont du bon sens; en tout régime, il vaut mieux être avec les gouvernans qu'avec les gouvernés, et, dans celui-ci, où le balai, manié d'en haut, passe incessamment, avec tant de vigueur et de minutie, sur tous les hommes et sur toutes les choses, il importe d'être du côté du manche.

Bien mieux, ils s'offriront, surtout dans les commencemens, s'ils ont du cœur; car, au moins dans les premières années, l'un des grands objets du gouvernement nouveau est le rétablissement de l'ordre; dans l'administration locale comme dans l'administration générale, il est bienfaisant et réparateur, il entreprend de supprimer le vol, la concussion et le gaspillage, les usurpations préméditées ou involontaires, la fantaisie, l'incurie et la faillite : « Depuis 1790 (1), dit le premier consul au ministre de l'intérieur, les 36,000 communes représentent, en France, 36,000 orphelines,.. filles délaissées ou pillées depuis dix ans par les tuteurs municipaux de la Convention et du Directoire. En changeant de maires, d'adjoints et de conseillers de commune, elles n'ont guère fait en général que changer de mode de brigandage; on a volé le chemin vicinal, on a volé le sentier, on a volé les arbres (2), on a volé

public, ne jugeant pas la réparation suffisante, refusa de l'entendre et le chassa du théâtre. Aujourd'hui, il réunit à ses fonctions d'administrateur du département l'emploi de caissier des comédiens, qui lui paient, à ce titre, 1,200 francs d'émolumens... On ne reproche point aux municipaux de manquer de probité; mais ils ont été tirés d'une classe trop inférieure et ils ont trop peu de considération personnelle pour atteindre à la considération publique... La commune de Toulouse souffre impatiemment d'être gouvernée par des hommes faibles, ignorans, confondus autrefois dans la foule et qu'il est pressant peut-être d'y faire rentrer... C'est une chose à remarquer que, dans une cité importante, qui offre un grand nombre de citoyens recommandables dans tous les genres de talent et d'instruction, on n'ait appelé aux fonctions publiques que des hommes qui, sous le rapport de l'éducation, des connaissances acquises et des formes de convenance, n'offrent *aucune garantie au gouvernement et aucun motif à l'estime publique.* »

(1) *Correspondance de Napoléon*, n° 4474, note dictée à Lucien, ministre de l'intérieur, an VIII.

(2) Cf. *les Procès-verbaux des conseils généraux* de l'an VIII, et surtout de l'an IX. — « Nombre de chemins vicinaux ont disparu entièrement, par l'usurpation des pro-

l'église, on a volé le mobilier de la commune et on vole encore sous le flasque régime municipal de l'an VIII. » Tous ces abus sont recherchés et poursuivis (1); les voleurs restitueront et ne voleront plus. Chaque année, le budget de chaque commune sera dressé (2), comme celui de l'État, avec autant de méthode, de précision et de clarté, recettes d'un côté et dépenses de l'autre, division de chaque titre en chapitres et de chaque chapitre en articles, état du passif et date de chaque dette, état de l'actif et tableau énumératif des ressources distinctes, capitaux disponibles et créances arriérées, revenus fixes et revenus variables, revenus certains et revenus possibles; en aucun cas, « la fixation de la dépense présumée ne pourra excéder le montant du revenu aussi présumé. » En aucun cas, la commune « ne pourra demander ni obtenir une imposition extraordinaire pour ses dépenses ordinaires. » Comptabilité exacte et sévère économie, telles sont partout les deux réformes indispensables et préalables quand on veut transformer une maison mal tenue en une maison bien ordonnée; le Premier consul a ces deux réformes à cœur et il y tient la main. Surtout plus de dettes; or plus de la moitié des communes sont endettées. « Sous peine de destitution (3), le préfet devra visiter les communes au moins deux fois l'an, et le sous-préfet quatre fois dans l'année. On me proposera un prix pour les maires qui auront libéré leur commune dans un délai de deux ans, et le gouvernement nommera un commissaire extraordinaire préposé à l'administration de la commune qui, dans le délai de cinq ans, ne se sera pas libérée. Chaque année, les cinquante maires qui auront le plus contribué à ramener leur commune à l'état de libération ou de ressources disponibles seront appelés à Paris aux frais de l'État et présentés en séance solennelle aux trois consuls. Une colonne, élevée aux frais du gouvernement et placée à l'entrée principale de la ville ou du village, dira à la postérité le nom du maire : on y lira, en outre, ces mots : « Au tuteur de la commune, la patrie reconnaissante. »

Au lieu de ces honneurs demi-poétiques qui conviennent aux imaginations de l'an VIII, mettez les honneurs positifs qui conviennent aux imaginations de l'an XII et des années suivantes, bre-

priétaires voisins. Les grandes routes pavées sont elles-mêmes en proie. » (Par exemple Vosges, p. 429, an IX.) « Les routes du département sont dans un tel état de dégradation que les riverains enlèvent les pavés pour bâtir leurs maisons et pour enclore leurs héritages. Chaque jour, les riverains empiètent sur les routes; les berges sont cultivées par eux comme leurs propres champs. »

(1) Lois des 29 février-9 mars 1804 et des 28 février-10 mars 1805.

(2) Lois du 23 juillet 1802 et du 27 février 1811.

(3) *Correspondance de Napoléon*, n° 4474 (note dictée à Lucien).

vets et grades, décorations de la Légion d'honneur, titres de chevalier, de baron et de comte (1), gratifications et dotations, voilà les prix offerts aux représentans de la société locale, les mêmes prix qu'aux autres fonctionnaires, mais à la même condition, c'est qu'ils seront eux aussi des fonctionnaires, c'est-à-dire des outils dans la main du gouvernement. A cet égard, toutes les précautions sont prises, surtout contre ceux qui, formant un corps, peuvent être tentés de se croire une assemblée délibérante, conseils municipaux et conseils généraux, moins maniables que les individus isolés et capables à l'occasion d'une docilité moins prompte; aucun d'eux ne peut siéger plus de quinze jours par an; chacun d'eux reçoit de la préfecture son budget presque définitif et tout dressé, recettes et dépenses; en fait de recettes, toute son autorité consiste à voter certains centimes additionnels, centimes facultatifs et plus ou moins nombreux à sa volonté, « mais dans les limites établies par la loi (2); » encore, même dans ces limites, sa décision n'est exécutoire qu'après l'examen et l'approbation de la préfecture. Même procédé pour les dépenses; en fait, municipal ou général, le conseil n'est que consultatif; c'est le délégué du gouvernement, maire, sous-préfet, préfet, qui commande; ayant l'initiative préalable, la direction continue et la confirmation terminale, pendant deux semaines, il régente le conseil local, puis, pendant onze mois et demi, seul administrateur, seul chargé de l'exécution quotidienne et consécutive, il règne dans la société locale. — Sans doute, ayant touché et déboursé de l'argent pour elle, il est comptable et présentera ses comptes, ceux de l'année, dans la session suivante; à la commune, dit la loi (3), « le conseil municipal entendra et pourra débattre le compte des recettes et dépenses municipales. » — Mais lisez le texte jusqu'au bout et notez le rôle qu'en cette occasion la loi assigne au conseil. C'est le rôle du chœur dans une tragédie antique : il assiste, écoute, approuve ou blâme, au second plan et en sous-ordre; approuvés ou blâmés par lui, les personnages principaux de la pièce restent maîtres d'agir à leur guise; ils s'accordent ou ils contestent par-dessus sa tête, indépendamment,

(1) Décret du 1er mars 1808 : Sont comtes de plein droit les ministres, les sénateurs, les conseillers d'État à vie, les présidens du corps législatif, les archevêques. Sont barons de plein droit les évêques. Peuvent être barons, après dix ans d'exercice, les premiers présidens et procureurs généraux, les maires des trente-six villes principales. (En 1811, au lieu de trente-six villes, il y en a cinquante-deux.) Peuvent aussi devenir barons les présidens et membres des collèges électoraux de département qui ont assisté à trois sessions de ces collèges.

(2) Décret du 4 thermidor an x.

(3) Loi du 28 pluviôse an viii.

comme il leur plaît. Effectivement, ce n'est pas au conseil municipal que le maire rend ses comptes, c'est « au sous-préfet, qui les arrête définitivement » et lui donne décharge ; quoi que dise le conseil, la décharge est valable ; pour plus de sûreté, si quelque conseiller se montre trop récalcitrant, le préfet « peut suspendre de ses fonctions » la mauvaise tête et rétablir dans le conseil l'unanimité un instant troublée. — Au département, le conseil général « entendra » de même les comptes de l'année ; par une omission significative, la loi ne dit pas qu'il pourra les débattre. Néanmoins, une circulaire de l'an IX l'invite « à faire sur l'emploi des centimes additionnels toutes les observations qu'exige l'importance de cet objet, » à vérifier si chaque somme portée en dépense a reçu l'emploi qui lui était assigné, et même « à rejeter, en énonçant les causes de la décision, les dépenses qui ne seraient pas suffisamment justifiées. » Bien mieux, le ministre, qui est libéral, adresse aux conseils généraux un questionnaire méthodique (1) ; sur tous les objets importans, « agriculture, commerce et fabriques, hospices et secours publics, routes et travaux publics, instruction publique, administration proprement dite, tenue de l'état-civil, chiffre de la population, opinions et esprit public, » il recueille et imprime leurs observations et leurs vœux. — Mais, après l'an IX, cette publication s'arrête ; elle donnait trop d'importance aux conseils généraux ; elle pouvait rallier autour d'eux la population de leur département et même toute la France qui lit ; elle eût pu gêner le préfet, diminuer son ascendant. Désormais, c'est le préfet seul qui répond au questionnaire et dont le gouvernement publie ou analyse les statistiques (2) ; puis cette seconde publication cesse ; décidément, en matière publique, l'imprimé a toujours des inconvéniens, le manuscrit vaut mieux ; les affaires locales ne sortent plus des bureaux ; elles s'y traitent à huis-clos ; tout bruit qui pourrait retentir au-delà du cabinet du préfet et du cabinet du ministre est soigneusement amorti, étouffé de parti-pris, et, sous la main du préfet, le conseil général devient un automate.

Seul à seul avec le représentant direct de l'Empereur, il se croit avec l'Empereur lui-même ; pesez bien ces deux mots : *En présence de l'Empereur ;* dans la balance des contemporains, ils sont un poids incommensurable. Pour eux, il a tous les attributs de la Divinité, non-seulement l'omnipotence et l'omniprésence, mais encore l'omniscience, et, s'il leur parle, ce qu'ils éprouvent surpasse

(1) *Procès-verbaux des conseils généraux* de l'an VIII et de l'an IX. (La seconde série, qui a été dirigée par le questionnaire du ministre Chaptal, est bien plus complète et fournit un document historique d'importance capitale.)

(2) *Statistiques des préfets* (de l'an IX à l'an XIII, environ 40 volumes).

encore ce qu'ils imaginaient. Quand il visite une ville et confère avec les autorités du lieu sur les intérêts de la commune ou du département, ses interlocuteurs sont éblouis; il est aussi bien informé qu'eux et plus perspicace; c'est lui qui leur explique leurs affaires. La veille au soir, en arrivant, il s'est fait remettre des résumés de faits et de chiffres, tous les renseignemens positifs et techniques, concentrés et classés selon la méthode qu'il enseigne et prescrit à ses administrateurs (1); pendant la nuit, il les a lus et les possède; le matin, dès l'aube, il a fait sa tournée à cheval; avec une promptitude et une justesse extraordinaires, son coup d'œil topographique a discerné « la meilleure direction à donner au canal projeté, le meilleur emplacement pour une usine à établir, pour un port ou une digue à construire (2). » Aux difficultés dans lesquelles s'embrouillaient les meilleures têtes du pays, aux questions controversées qui semblaient insolubles, il apporte du premier coup la solution pratique et unique; elle était là, sous la main, et les membres du conseil local ne l'avaient pas vue; il la leur fait toucher du doigt. Devant cette compétence universelle et ce merveilleux génie, ils restent confondus, béans. « C'est plus qu'un homme, » disaient à Beugnot les administrateurs de Dusseldorf (3). « Oui, répond Beugnot, c'est un diable. » En effet, à l'ascendant de l'esprit il ajoute l'ascendant de la force; toujours, à travers le grand homme, on aperçoit en lui le dominateur foudroyant : l'admiration commence ou s'achève par la peur : toute l'âme est subjuguée; sous son regard, l'enthousiasme et la servilité se confondent en un sentiment unique d'obéissance passionnée et de soumission sans réserve (4). Volontairement et involontairement, par conviction et avec tremblement, les hommes fascinés abdiquent à son profit leur libre arbitre. L'impression magique subsiste en eux après qu'il est parti. Même absent, même sur ceux qui ne l'ont jamais vu, il garde son prestige et il le communique à tous ceux qui commandent en son nom. Devant le préfet, baron, comte, conseiller d'État, sénateur, en habit brodé, doré et garni de décorations, tout conseil, municipal ou général, perd la faculté de

(1) Beugnot, *Mémoires*, I, 363.

(2) Faber, *ib.*, 127. — Cf. Charlotte de Sohr, *Napoléon en 1811* (détails et anecdotes sur le voyage de Napoléon en Belgique et en Hollande).

(3) Beugnot, *ib.*, I, 380, 384. « Il accabla sous l'admiration les bons Allemands, qui ne devinaient pas comment leurs intérêts lui étaient devenus si familiers et avec quelle supériorité il les traitait. »

(4) Beugnot, *ib.*, I, 395. Partout, sur le passage de l'empereur (1811), l'impression qu'on éprouvait était « l'espèce de saisissement qu'impose l'apparition d'une merveille. »

vouloir et devient incapable de dire non, trop heureux quand on ne l'oblige pas à dire oui hors de propos, à prendre des initiatives odieuses et douloureuses, à simuler, aux dépens d'autrui et à ses propres dépens, le zèle excessif et l'abnégation spontanée, à voter, par acclamations, des souscriptions patriotiques (1) dont il paiera lui-même la plus grosse part, et des conscriptions supplémentaires (2) qui saisiront ses fils exempts ou rachetés du service! Il se laisse manier, il n'est qu'un rouage dans une machine énorme, un rouage qui reçoit son impulsion d'ailleurs et d'en haut, par l'intermédiaire du préfet. — Mais, sauf les cas rares où l'ingérence du gouvernement l'applique à des besognes violentes et oppressives, il reste utile; engrené à sa place, s'il se réduit à tourner régulièrement et sans bruit dans son petit cercle, il peut, à l'ordinaire, rendre encore le double service qu'un ministre patriote lui demandait en l'an IX; selon la définition que Chaptal donnait alors aux conseils généraux pour fixer leurs attributions et leur compétence, ils ont deux objets et seulement deux objets (3) : ils doivent d'abord

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XVI, 246 (janvier 1813). « Il suffisait de dire un seul mot au préfet, qui transmettait le mot à un des conseillers municipaux de son chef-lieu, pour qu'une offre fût faite par une grande ville et imitée à l'instant par tout l'empire. Napoléon imagina de se faire offrir, par les villes et les cantons, des cavaliers armés et équipés. » — Effectivement, l'offre fut votée par acclamation au conseil municipal de Paris; puis, par contagion, en province. Quant à la liberté du vote, il suffit de noter les offres des villes annexées qui, six mois plus tard, vont se révolter. Leurs offres ne sont pas les moindres. Par exemple, Amsterdam offre 100 cavaliers, Hambourg 100, Rotterdam 50, La Haye 40, Leyde 24, Utrecht 20, Dusseldorf 12. — Les cavaliers fournis sont des hommes engagés à prix d'argent; on en trouva 16,000, et l'argent voté suffit pour acheter en outre 22,000 chevaux et 22,000 équipemens. — Pour toucher cet argent, le préfet répartit lui-même, entre les plus imposés de son département, la somme requise, de 600 à 1,000 francs par tête. Sur ces réquisitions arbitraires et autres très nombreuses, en argent ou en nature, et sur les sentimens des cultivateurs et propriétaires dans le Midi, surtout à partir de 1813, cf. les *Mémoires* de M. de Villèle, t. Ier, *passim*.

(2) Comte Joseph d'Estourmel, *Souvenirs de France et d'Italie*, 240. « Le conseil général de Rouen imagina le premier de voter les gardes d'honneur. Réunis spontanément (on est toujours réuni spontanément), ses membres firent une adresse enthousiaste. « On trouva cela d'un fort bon exemple; l'adresse fut insérée au *Moniteur* et le *Moniteur* envoyé à tous les préfets... On fit délibérer les conseils, qui disposèrent généreusement des enfans d'autrui, et de très honnêtes gens, moi tout le premier, crurent pouvoir concourir à cette indignité, tant le fanatisme impérial avait fasciné les yeux, faussé les consciences! »

(3) *Archives nationales* (comptes de situation des préfets et rapports des commissaires généraux de police, F, 7, 3014 et suivans. — Rapports des sénateurs sur leurs sénatoreries, AF, IV, 1051 et suivans). — Ces papiers exposent aux différentes dates l'état des choses et des esprits en province. Le plus instructif et le plus détaillé de ces rapports est celui de Rœderer sur la sénatorerie de Caen et sur les trois départemens qui la composent. (Imprimé dans ses *Œuvres complètes*, t. III.)

« assurer aux administrés l'impartialité dans la répartition de l'impôt et la vérification de l'emploi des deniers levés pour le paiement des dépenses locales. » Ils doivent en outre, avec discrétion et modestie, « procurer au gouvernement des lumières qui, seules, peuvent le mettre à même de fournir aux besoins de chaque département et d'améliorer l'ensemble de l'administration publique. »

VIII.

Tel est l'esprit de l'institution et telle en est la forme. Après 1814 et 1815, après la chute de l'Empire et la Restauration, l'institution subsiste et demeure telle qu'auparavant, dans sa forme et dans son esprit : c'est toujours le gouvernement qui nomme et dirige tous les représentans de la société locale, au département, à la commune et dans les circonscriptions interposées, préfet, sous-préfets, maires et adjoints, conseillers du département, de l'arrondissement et de la commune. Quel que soit le pouvoir régnant, il répugne à s'amoindrir ; jamais il ne restreint de lui-même sa faculté de conférer ou de retirer les places, l'autorité, la considération, l'influence, les appointemens, toutes les bonnes choses désirables et désirées ; autant qu'il peut, il les garde dans ses mains pour les distribuer à son gré et dans son intérêt, pour en gratifier ses partisans et en priver ses adversaires, pour s'attirer des cliens et se faire des créatures. Les 4,000 places de préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture, de département et d'arrondissement, les 400,000 places de maires, adjoints et conseillers municipaux, outre cela, les innombrables emplois salariés des agens auxiliaires ou secondaires, depuis le secrétaire-général de la préfecture jusqu'au secrétaire de la mairie, depuis les scribes et commis de la préfecture et de la sous-préfecture jusqu'au personnel de la police municipale et de l'octroi dans les villes, depuis l'ingénieur et l'architecte de la ville et du département jusqu'au dernier agent-voyer, depuis les gardiens et surveillans d'une écluse ou d'un port jusqu'aux cantonniers et aux gardes champêtres, directement ou indirectement, le gouvernement constitutionnel en dispose de la même façon que le gouvernement impérial, avec la même ingérence dans les plus minces détails de la plus mince affaire. Commune ou département, chaque société locale reste sous le second régime ce qu'elle était sous le premier, un prolongement de la société centrale, un appendice de l'État, une succursale de la grande maison dont le siège est à Paris. Dans ces succursales dirigées d'en haut, rien n'est changé, ni l'étendue et les limites de la circonscription, ni la provenance et la hiérarchie des pouvoirs, ni le cadre théo-

rique, ni le mécanisme pratique, pas même les noms (1). Après les préfets de l'Empire, voici venir les préfets de la Restauration, avec le même titre et le même costume, installés dans le même hôtel, pour faire la même besogne, avec un zèle égal, c'est-à-dire avec un zèle dangereux, si bien qu'à leur audience finale, quand ils partent pour leur département, M. de Talleyrand, profond connaisseur des institutions et des hommes, leur donne, comme dernière instruction, ce mot d'ordre admirable : « Surtout, pas de zèle ! » — Selon le conseil de Fouché, les Bourbons « se sont couchés dans le lit de Napoléon ; » c'est le lit de Louis XIV, mais plus ample et plus commode, élargi par la Révolution et par l'Empire, adapté à la taille de son dernier occupant, agrandi par lui jusqu'à couvrir toute la France. Quand, après vingt-cinq ans d'exil, on rentre dans sa maison, il est agréable d'y trouver un pareil lit tout dressé ; le défaire et refaire l'ancien, ce serait double embarras ; d'ailleurs, dans l'ancien, on était moins à l'aise : profitons de ce que les révoltés et l'usurpateur ont fait de bon. Sur cet article, non-seulement le roi, mais encore les Bourbons les plus surannés, sont révolutionnaires et bonapartistes ; autoritaires par tradition et accapareurs par situation, ils acceptent sans regret la démolition systématique opérée par la Constituante et la centralisation systématique instituée par le Premier consul. Promené en 1815 parmi les ponts, les canaux, les superbes chaussées du Languedoc, le duc d'Angoulême, à qui l'on rappelle que ces grands travaux ont jadis été faits par les États de la province, répond sèchement : « Nous préférons les départemens aux provinces (2). »

Sauf quelques royalistes antiquaires et demi-ruraux, personne ne réclame ; on ne songe pas à reconstruire la machine sur un autre plan ; c'est que les gens, en somme, ne sont pas mécontens de son jeu. Elle fonctionne bien, avec efficacité ; sous la Restauration comme sous l'Empire, elle rend aux intéressés le service qu'ils lui demandent ; elle pourvoit de mieux en mieux aux deux grands objets de la société locale, au soin de la voie publique et aux travaux de défense contre les fléaux naturels. En 1814, son rende-

(1) Sur l'administration locale et sur les sentimens des différentes classes de la population, on trouvera, aux Archives nationales, les renseignemens les plus abondans et les plus précis, dans la correspondance des préfets de la première restauration, des Cent jours et de la seconde restauration, de 1814 à 1823. (Cf. notamment la Haute-Garonne, le Rhône, la Côte-d'Or, l'Ain, le Loiret, l'Indre-et-Loire, l'Indre, la Loire-Inférieure, l'Aisne.) Les lettres de plusieurs préfets, M. de Chabrol, M. de Tocqueville, M. de Rémusat, M. de Barante mériteraient souvent d'être publiées ; parfois, en marge, le ministre de l'intérieur a fait un trait au crayon, avec cette note : *A mettre sous les yeux du roi.*

(2) M. de Villèle, *ib.*, I, 248.

ment net est déjà très beau et lui fait honneur : réparation de toutes les ruines accumulées par la Révolution (1), continuation et achèvement des entreprises anciennes, nouvelles entreprises grandes et grandioses, digues contre la mer et les fleuves, bassins, môles et jetées pour les ports, quais et ponts, écluses et canaux, édifices publics, 27,200 kilomètres de routes nationales et 18,600 kilomètres de routes départementales (2), sans compter le réseau vicinal qui s'ébauche ; tout cela conduit avec régularité, précision, économie (3), par des fonctionnaires compétens, appliqués et surveillés, qui, d'abord par crainte et prudence forcée, puis par habitude et par point d'honneur, sont devenus des comptables intègres ; point de gaspillages, de vols déguisés, de détournemens arbitraires ; entre la recette et la dépense, aucune somme ne s'égare pour disparaître et se perdre en route, ou pour couler hors de son lit vers un autre emploi. A l'endroit sensible, le contribuable, petit ou moyen, n'est plus piqué par l'aiguillon douloureux qui le blessait jadis et l'a fait cabrer ; annexé à l'impôt général, l'impôt local se trouve réformé, allégé, proportionné de même et par contre-coup ; comme le principal, les centimes additionnels sont une charge équitable, graduée d'après le montant du revenu net ; comme le principal, ils sont répartis d'après le montant présumé de ce revenu net, par les conseils généraux entre les arrondissemens, par les conseils d'arrondissement entre les communes, par les répartiteurs communaux entre les habitans ; ils sont perçus par le même percepteur, dans les mêmes formes, et tout contribuable qui se juge trop taxé trouve dans le conseil de préfecture un tribunal devant lequel il peut réclamer la décharge ou la réduction de sa cote. Ainsi, point d'iniquité criante ni de souffrance vive ; en revanche, des commodités infinies et la jouissance quotidienne des biens dont la privation équivaut, pour un homme moderne, au manque de l'air ambiant et respirable, sécurité physique et protection contre les fléaux qui se propagent, facilité de la circulation et des transports, pavage, éclairage et salubrité des rues assainies et purgées de leurs immondices, présence et vigilance de la police municipale et rurale ; tous ces biens, objets de la société locale, la machine les produit à bon

(1) Rocquain, *l'État de la France au 18 brumaire*, d'après les rapports des conseillers d'État envoyés en mission. (Résumé et introduction, p. 40.)

(2) De Foville, *la France économique*, 248 et 249.

(3) Charles Nicolas, *les Budgets de la France depuis le commencement du* XIXe *siècle*. En 1816, les quatre contributions directes rendent, en principal, 249 millions, et, en centimes additionnels, 89 millions seulement. Pendant longtemps, les centimes additionnels, appliqués au service local et votés par le département ou par la commune, sont très peu nombreux et ne peuvent dépasser 5 pour 100 du principal.

marché, sans défaillance ni chômage prolongé comme tout à l'heure sous la République, sans extorsions et froissemens comme au temps de l'ancien régime. Elle marche toute seule, presque sans le concours des intéressés, et, à leurs yeux, ce n'est pas là son moindre mérite; avec elle, point de tracas, de responsabilité, point d'élections à faire, de discussions à soutenir, de résolutions à prendre; rien qu'une note à payer, non pas même une note distincte, mais un surplus de centimes ajoutés à chaque franc et inclus avec le principal dans la cote annuelle. Tel un propriétaire oisif, à qui ses intendans formalistes, minutieux et un peu lents, mais ponctuels et capables, épargnent le soin de gérer son bien; dans un accès de mauvaise humeur, il pourra congédier l'intendant en chef; mais, s'il change les régisseurs de son domaine, il n'en changera pas le régime; il y est trop accoutumé, sa paresse en a besoin; il n'est pas tenté de se donner des soucis et de la peine, ni préparé à devenir son propre intendant.

Bien pis, dans le cas présent, le maître a oublié que son domaine lui appartient, il n'est pas même sûr d'avoir un domaine; il a perdu conscience de lui-même, il se souvient à peine qu'il est un individu. Large ou étroite, département ou commune, la société locale ne sent plus qu'elle est un corps naturel, composé de membres involontairement solidaires; ce sentiment, affaibli déjà et languissant à la fin de l'ancien régime, a péri chez elle sous les coups multipliés de la Révolution et sous la compression prolongée de l'Empire; depuis vingt-cinq ans, elle a trop pâti; elle a été trop arbitrairement fabriquée ou mutilée, trop souvent refondue, défaite et refaite. — Dans la commune, tout a été bouleversé à plusieurs reprises, la circonscription territoriale, le régime interne et externe, la propriété collective. Aux 44,000 municipalités improvisées par la Constituante ont succédé, sous le Directoire, 6,000 ou 7,000 municipalités de canton, sorte de syndicats locaux, représentés dans chaque commune par un agent subalterne, puis, sous le Consulat, 36,000 communes distinctes et définitives. Souveraines au début par l'imprévoyance et l'abdication de la Constituante, les communes sont devenues, sous la main de la Convention, des sujettes tremblantes, livrées à la brutalité des pachas ambulans et des agas résidens que la tyrannie jacobine leur imposait; puis, sous l'Empire, des administrées dociles, régies d'en haut et correctement, mais sans autorité chez elles, partant indifférentes à leurs propres affaires et dépourvues d'esprit public. D'autres atteintes plus graves les ont blessées encore plus à vif et plus à fond. Sur un décret de la Législative, en toute commune où le tiers des habitans demandait le partage des biens communaux, la commune a été dépouillée et

son patrimoine immémorial, dépecé en lots égaux, partagé par familles ou par têtes, s'est converti en petites propriétés privées. Sur un décret de la Convention, toute la fortune communale, actif et passif, a été englobée dans la fortune publique, pour s'anéantir avec elle par la vente des biens fonciers, par le discrédit des assignats et par la banqueroute finale. Après cet engloutissement prolongé, la propriété communale, même dégorgée et restituée par le fisc, n'est plus telle qu'auparavant; une fois sorti de l'estomac du monstre, son reliquat, démembré, gâté, demi-digéré, n'a plus semblé inviolable et sacré; une liquidation est intervenue; « il y a beaucoup de communes, dit Napoléon (1), dont les dettes ont été payées et dont les biens n'ont pas été vendus; il en est beaucoup d'autres dont les biens ont été vendus et dont les dettes n'ont pas été payées... Il en résulte que les propriétés de certaines communes ne sont pas très respectables. » En conséquence, il leur prend à toutes d'abord un dixième de leur revenu foncier, puis le quart du produit de toutes leurs coupes de bois extraordinaires (2), enfin leur capital, tous leurs biens fonciers (3), estimés 370 millions; en échange, il leur donne 138 millions en inscriptions de rente; ainsi la perte pour elles, comme le bénéfice pour lui, est de 232 millions, et la vente à l'encan des propriétés communales, commencée en 1813, se poursuit sous la Restauration en 1814, en 1815 et jusqu'en 1816. Une société humaine traitée de la sorte et pendant un quart de siècle cesse d'être une personne, elle est devenue une chose, et, là-dessus, ses membres ont fini par croire que naturellement elle n'est et ne peut être que cela.

Au-dessus de la commune presque morte, le département est tout à fait mort : là, le patriotisme local a été tué du premier coup, à l'origine, par la destruction des provinces. Parmi tant de crimes politiques et tous les attentats commis par la Révolution contre la France, celui-ci est un des pires ; la Constituante a défait des grou-

(1) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au Conseil d'État*, p. 277 (séance du 15 mars 1806). — Décret du 16 mars 1806 et du 15 septembre 1807.

(2) *Ibid.*, 276. « A ceux qui objectaient qu'un impôt ne peut être établi que par une loi, Napoléon répondait que ce n'était pas un impôt, puisqu'il n'y a d'impôts que ceux établis par la loi, et que ceci (le prélèvement du quart des coupes extraordinaires) serait établi par décret. Il faut être le maître, et le maître absolu, pour employer une telle argumentation. »

(3) Loi du 20 mars 1813. (Sont exceptés les bois, les pâturages et pâtis dont les habitans jouissent en commun, les édifices affectés à un service public, les promenades et jardins.) — Ce que la loi confisque, ce sont les biens ruraux, maisons et usines, affermés et produisant un revenu. — Thiers, XVI, 279. Le 5 pour 100 valait alors 75 francs, et 138 millions en 5 pour 100 donnaient un revenu de 9 millions, à peu près le revenu annuel que les communes tiraient de leurs immeubles confisqués.

pemens tout faits et qui étaient l'œuvre accumulée de dix siècles, des noms historiques et puissans dont chacun remuait des milliers de cœurs et associait des milliers de volontés, des centres de collaboration spontanée, des foyers encore chauds de générosité, de zèle et de dévoûment, une école pratique de haute éducation politique, un beau théâtre offert aux talens disponibles, une belle carrière ouverte aux ambitions légitimes, bref la petite patrie dont le culte instinctif est un premier pas hors de l'égoïsme et un acheminement vers le culte réfléchi de la grande patrie. Découpés par des ciseaux de géomètre et désignés par un nom géographique tout neuf, les morceaux de la province ne sont plus que des agglomérations factices d'habitans juxtaposés ; ces assemblages humains n'ont pas d'âme ; et, pendant vingt ans, le législateur oublie de leur communiquer le semblant d'âme, la qualité juridique dont il dispose; c'est en 1811 seulement que les départemens deviennent propriétaires et personnes civiles; au reste l'État ne leur confère cette dignité que pour se décharger et les charger, pour leur imposer des dépenses dont beaucoup ne les regardent pas et le regardent, pour leur faire payer à sa place l'entretien coûteux de ses prisons, de ses casernes de gendarmerie, de ses palais de justice, de ses hôtels de préfecture ; même à cette date tardive, ils ne sont pas encore, aux yeux des jurisconsultes et devant le conseil d'État, des propriétaires incontestés, des personnes parfaites (1) ; cette qualité plénière ne leur sera donnée que par la loi de 1838. — Voici donc partout sur les 27,000 lieues carrées du territoire, au département et à la commune, la société locale qui avorte ; elle n'est qu'une créature de la loi, un encadrement artificiel de voisins qui ne se sentent pas liés et *incorporés* par le voisinage ; pour que leur société fût viable et vivace, il faudrait qu'à la commune et au département ils eussent dans le cœur et dans l'esprit cette pensée qu'ils n'ont plus : « Nous sommes ensemble, dans le même bateau ; le bateau est à nous, et nous en sommes l'équipage. Nous voici tous pour le manœuvrer nous-mêmes, de nos mains, chacun à son rang, dans son poste, avec sa part, petite ou grande, dans la manœuvre. »

H. Taine.

(1) Aucoc, *ib.*, §§ 55, 135.

MARCELLE

CORRESPONDANCE DE JEUNE FILLE.

Marcelle à sœur Louise, au couvent des dames du Saint-Sacrement.

Ma bonne Louise,

Pourquoi rester si longtemps sans m'écrire? — Es-tu malade?.. J'espère bien que non, — et que je ne dois accuser que ta paresse, — mais il y a des circonstances où la paresse est un crime, — et si tu savais combien tu me manques, — comme, privée de nos causeries, de nos joies d'enfant, je me sens dépaysée et isolée au milieu même de ma famille! Je suis libre, — sans sujétion d'aucune sorte, — plus de travail ni d'étude, — et pourtant il m'arrive souvent de regretter ma vie de couvent, nos récréations et nos folies. — Je n'ai à me plaindre de rien, — j'aime tous ceux qui m'entourent, tous sont affectueux pour moi, — ce sont les êtres qui me touchent de plus près au monde, — et cependant je ne puis pas dire que je sois heureuse. Cette vie si réglée, si uniforme, me semble monotone, et par instant me pèse au-delà de toute idée. Au couvent c'était aussi régulier, aussi uniforme, et je ne m'ennuyais pas. Mais on causait, — on riait, — nous disions cent sottises, et c'était une distraction. Ici, tout est sérieux, — solennel. — Papa est la bonté même, mais formaliste, grave, presque sévère, et tout entier à des idées que je ne crois pas celles de notre temps. — Maman, bonne, affectueuse à l'occasion, s'occupe avant tout de diri-

ger la maison, — et cela fait, une fois les ordres donnés, le reste de son temps se passe exclusivement à rendre des visites, à causer littérature sacrée, et à faire des tapisseries. — George a onze ans et est en pension toute la journée. — Personne avec qui causer, avec qui vivre. — Comprends-tu? La vie de province est si calme, si constamment semblable à elle-même; — pas un incident, — un balancier de pendule règle tout, et il semble que sa course soit le seul bruit qu'on entende.

Depuis trois semaines que je ne t'ai écrit, il ne s'est absolument rien passé qui vaille de t'être raconté. Papa a eu ses douleurs, maman a fini son vingtième coussin (celui-ci est pour Mgr d'Avranches). Ma tante La Tremblaye est venue passer quatre jours, — seule, — mon oncle ayant sa goutte. — Maman et elle se sont querellées tout le temps à propos du père Passot, dominicain, — qui était venu ici avant d'aller à Évreux. — Voilà, rien d'autre, — si, l'hôtel à côté du nôtre vient d'être loué. Il y avait dix ans qu'il était vide, — personne ne voulait l'habiter depuis le suicide du dernier propriétaire. — François assure qu'on entend le soir des bruits singuliers, et tout le monde le dit à ***. Malheureusement cela ne donnera pas beaucoup de gaîté à la rue. Le futur locataire est un vieux garçon qui vit seul, retiré. — On dit qu'il arrive de Paris. Cependant, ma tante La Tremblaye prétend l'avoir vu quand il visitait la maison. Et lorsque papa, à table, a dit que Paris nous envoyait une de ses épaves, elle a fait un « par exemple! » — et commencé un « en attendant », qui m'ont fait lever les yeux. — J'ai vu qu'elle faisait des signes à maman, et papa l'a arrêtée en disant : « Baronne, vous êtes toujours la même. » Je n'ai rien su de plus.

Au revoir, ma bonne Louise, tu vois de quelle pauvreté est cette lettre. Viens à mon aide, écris-moi bien vite, et surtout parle-moi longuement de toi.

MARCELLE DE BÂVRE.

P. S. — Quelle folle je suis de n'avoir pas commencé par où j'aurais dû commencer! Offre mes humbles respects à notre chère mère supérieure, et dis-lui que je la remercie encore d'avoir bien voulu, quand je suis partie, me donner la permission de correspondre avec toi.

Le comte de Bâvre à M. Durand aîné, marchand grainetier.

Mon cher Durand,

Envoyez-moi une provision d'avoine et de foin pour trois mois.

La récolte en foin a à peu près manqué, et ce qu'on en a est resté pour la ferme.

Vous êtes lié, je crois, avec Guérin, gérant de la maison à côté de chez moi. On dit qu'il vient de la louer. — Vous m'obligeriez de vous informer qui va venir habiter là. — On aime toujours à savoir qui l'on a pour voisin.

Lettre de Durand au comte de Bâvre.

Monsieur le comte,

Bonne note est prise de votre commande, et j'espère que vous serez satisfait comme d'habitude.

Je n'ai pas répondu de suite à monsieur, parce que je voulais pouvoir lui donner le renseignement qu'il demandait. J'ai reçu seulement ce matin la réponse de Guérin, et je ne puis mieux faire que de l'envoyer à monsieur le comte.

Recevez, monsieur le comte, etc., etc.

Lettre de Guérin à M. Durand aîné.

Mon cher Durand,

Je ne sais même pas le nom du locataire de l'hôtel. C'est Me Germain, notaire, qui a loué pour lui. Je n'ai vu le monsieur qu'une fois. Il a l'air d'un homme très riche. Il est jeune et arrive de Paris. Je sais qu'il a des chevaux. Il a beaucoup ri des bruits de revenans. C'est bien heureux, sans cela nous n'aurions jamais loué. Maître Germain pourrait vous donner tous les renseignemens, moi je ne sais rien de plus.

Tout à votre service, je vous salue d'amitié.

Sœur Louise à Marcelle de Bâvre.

† Vive Jésus et Marie!

Ma bonne petite Marcelle,

Tu as raison de ne pas m'en vouloir. — La vérité est que j'ai été un peu, — je dirai même assez malade depuis un mois. Je crois que j'ai voulu faire un peu plus que mes forces, et Dieu m'a prouvé qu'il n'accepte pas les grands éclats de zèle intempestif. J'ai fini par avoir un refroidissement. — Je ne me lève que depuis deux jours, et suis très faible.

Je t'aime toujours de tout mon cœur. — Dès que je pourrai, je t'écrirai longuement, mais aujourd'hui je n'en ai pas la force.

Notre chère mère est sensible à tous tes sentimens. Elle s'est contentée de fendre, avec un coupe-papier, l'enveloppe de ta lettre, qu'elle m'a tendue, en disant : « La règle est sauve. » — A bientôt, il faut que je m'arrête.

Me Germain, notaire, à M. Guérin.

Mon cher monsieur Guérin,

Veuillez faire faire tout de suite les petites réparations dont nous sommes convenus. Les papiers sont frais, on les accepte quoiqu'ils ne soient pas beaux. Une des boiseries du salon a besoin d'un raccord. La cour devra être nettoyée ainsi que le jardin. Ce qu'il y a de plus pressé, ce sont les travaux pour aménager les écuries en boxes. Voyez donc le menuisier. Dans dix jours juste, le locataire arrivera. Faites surtout aérer tous les jours la maison, il y a partout une odeur de moisi.

Marcelle de Bâvre à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Je n'y tenais plus, maman m'a accordé tout de suite ce que je lui ai demandé. Nous partons demain pour le couvent, elle et moi, — et je vais te voir, t'embrasser, entends-tu? Papa lui-même a approuvé, et quand il a su que c'était toi, il s'est écrié : « Un des beaux noms de nos anciens états, il faut y aller. » Tu vois, humble sœur, que, pour une fois, noblesse t'aura servie.

La comtesse de Bâvre au comte.

Mon cher Alfred,

Nous sommes arrivées avec une fatigue énorme et dans des flots de poussière. Si Victoire ne m'avait pas bien garni mon nécessaire, — je ne sais pas comment j'aurais fait pour supporter le voyage. Tout le couvent est venu nous recevoir, l'abbesse en tête. C'est une femme très bien et qui a vraiment du monde. Le couvent est agréable, tout a un air de propreté. Les jardins sont superbes, et par ces couchers de soleil de septembre, les arbres, fort vieux, ont des tons à peindre.

Vous me ferez bien plaisir de recevoir samedi l'abbé Fleury à dîner, comme d'habitude. Vous lui ferez les honneurs pour moi. Recommandez à Victoire de laisser la fenêtre de ma chambre ouverte tous les jours jusqu'au coucher du soleil (sauf les temps de pluie, bien entendu). J'ai commandé un chapeau de demi-saison à Dupont, avant de partir, et de grosses bottines chez Letellier. Faites passer chez eux, — que je trouve cela à mon retour. Je suis très bien ici et y passerai une huitaine sans ennui. Êtes-vous content de George? qu'il ne néglige pas son histoire de France surtout. Jamais on n'a eu autant besoin de la savoir.

Au revoir, mon cher Alfred, je vous embrasse affectueusement.

De Lormoy, comtesse de Bâvre.

P.-S. — La sœur Louise va mieux. Elle est vraiment touchante et intéressante. Arrangez-vous samedi pour avoir un gibier d'eau quelconque. Commandez-en d'avance chez Guitron, qui s'en procurera; il sait ce que je prends d'ordinaire.

Le comte de Bâvre à la comtesse.

Ma chère Sophie,

Je n'ai rien à vous dire. Je suis content de George. J'ai noté toutes vos commissions. On dirait que le temps va se mettre à la pluie, ma jambe me donne des inquiétudes. L'abbé Fleury est malade (une indigestion probablement) et ne sort pas; — il ne viendra donc pas samedi. La jument boite, ce qui m'ennuie fort, attendu que je n'aime pas à atteler l'alezan tous les jours. Notre voisin va bientôt arriver : il y a chez lui une armée d'ouvriers. J'ai passé la soirée hier chez les d'Aubray. Demain, je dîne chez le Président.

Roger à Maximilien.

Mon cher Max,

Votre lettre est un crève-cœur pour moi. Quoi! vous allez quitte Vienne pour deux mois, et je l'apprends au moment où je viens, moi, de quitter Paris. Quelle fatalité! Se voir si rarement et manquer une occasion, je ne dis pas de se voir, car nous nous verrons, mais de passer ses journées ensemble. — C'est une malchance complète. Enfin, vous vous enterrerez ici avec moi, ou je retournerai dans ce Paris abhorré, si vous ne pouvez venir à la montagne...

Vous le savez, depuis longtemps, j'avais pris Paris en dégoût. Cette vie factice, — toute d'extérieur, dont les côtés brillans vous séduisent, vous étranger, m'était à charge. Quand je sortais de Paris, je m'écriais : il y a donc encore des forêts, des rivières, des bois, des prairies et des fleurs? — Quel bonheur que tout cela n'ait pas péri! Et je m'enivrais de grand air et d'espace comme un animal qui s'échappe. Lorsque dans mes excursions en province, je rencontrais de beaux visages de femmes, je pensais aux créatures étiolées, aux faces pâlies par la fatigue des veilles et que si souvent on rencontre dans le cher Paris; — je pensais surtout aux toilettes absurdes, sous lesquelles se meut tout ce monde maladif, — et je me promettais de rompre tôt ou tard avec la vie fausse où nous sommes tous arrivés. Le temps est enfin venu : j'ai quitté Paris. — Mon cher Max, je suis un amateur de belles fleurs, de grand air sain et pur, et de beaux visages de femmes. Quand je n'en trouverai plus sur la terre, je passerai ma vie devant les toiles du Giorgione, du Véronèse ou du Titien. — Puisque je ne puis tuer tout à fait sa Seigneurie mon âme, le moins que je puisse faire pour elle, c'est de la mettre dans un milieu où elle ne souffre pas trop! c'est ce que je vais faire.

A un autre jour, cher Max, pour vous dire plus en détail où je suis, — ce que j'y fais, — ma lettre se fait longue et il est temps que je m'arrête.

Votre affectionné, etc.

La comtesse de Bâvre à son mari.

Mon cher Alfred,

Nous restons ici jusqu'à jeudi matin. Nous arriverons ce jour-là à la maison à trois heures. Je vous serai obligé de faire dire à Annette de me préparer un bon consommé, rien ne me remet mieux quand je suis fatiguée. Marcelle aurait voulu emmener la sœur Louise passer une quinzaine avec nous pour sa convalescence. J'ai pensé que vous ne vous y opposeriez pas; l'abbesse y consentait, mais le médecin refuse pour le moment. Nous verrons dans quelque temps si tout le monde est toujours dans les mêmes intentions. Le temps est toujours très beau, mais les soirées sont fraîches, ce qui nous oblige à rester dans notre chambre ou au salon avec la supérieure et ces dames, et c'est monotone. J'ai eu un commencement de rhume. Il y a dans le parc du couvent un étang qui donne d'excellent poisson. La cuisinière en fait des pâtés exquis. — J'ai fait écrire sa recette par Marcelle. Si vous me

donnez de vos nouvelles, vous n'avez que jusqu'à mercredi pour écrire.

Au revoir, mon cher Alfred, je vous embrasse affectueusement.

Le comte de Bâvre à sa femme.

Ma chère Sophie,

Je n'ai aucune objection à faire au voyage de la sœur Louise. Rien à vous dire d'intéressant.

Votre chapeau est arrivé. L'abbé Fleury est venu hier soir, il allait bien et est resté assez tard. Notre voisin est installé dans l'hôtel d'à côté. — Il sort tous les matins à cinq heures et demie avec sa voiture et fait un bruit affreux. — Voilà deux jours qu'il me réveille. A jeudi, ma chère Sophie. — Je vous embrasse.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Nous sommes bien arrivées. Maman était un peu fatiguée, mais de fort bonne humeur. Tu as eu le talent très appréciable de faire tout à fait sa conquête, et dès que le médecin le voudra bien, tu seras reçue ici à bras ouverts. Papa lui-même me l'a dit. Comme ces dix jours ont passé! Que nous étions bien près de toi! Si je n'avais pas l'espérance de te voir arriver, je ne sais comment je ferais pour supporter ma solitude après de si bons jours. Nous allons faire tantôt des visites avec maman. Il y a cependant un élément nouveau dans notre existence. C'est un commencement de querelle avec notre voisin qui est fort bruyant. Il réveille le matin papa, dont la chambre est sur la rue. Mon père a fait parler à son cocher, qui naturellement a refusé de rien rapporter à son maître. Papa a envoyé un billet qui est resté sans réponse. — En attendant, la voiture continue son tintamarre. Tout le monde est furieux. O Montaigus! ô Capulets! histoire éternellement neuve. Ma bonne Louise, prends donc vite des forces. — Mange de doubles morceaux. — Viens vite. — Si tu savais comme je m'ennuie!

Marcelle à la même.

Ma bonne Louise,

Il est entendu que nous serons à la gare pour te recevoir de demain en huit; mais, je t'écrirai d'ici là, et d'ailleurs, je compte aussi sur une lettre de toi.

Je t'ai parlé de l'irritation de papa à propos de notre nouveau voisin. L'incident prend une importance considérable et divise la maison en deux factions, celle de maman (Montaigu) et celle de papa (Capulet). On m'a refusé l'honneur de faire partie d'aucun camp ; lorsque je dis que l'incident prend de l'importance, cela ne signifie pas que la chose s'aggrave; au contraire, tout est apaisé; mais la question est à l'ordre du jour, non à cause de ce monsieur en lui-même, mais à cause des opinions contraires de papa et de maman, qui semblent en faire une question d'amour-propre.

Papa a pris ce monsieur en antipathie, — maman en sympathie. Il n'est pas de défaut que papa ne lui prête, maman est toute disposée à en faire grand cas. — Voilà un sujet de discussion tout trouvé pour cet hiver.

Au revoir, bonne Louise, — écris, — parle surtout de toi; — moi, que te dirais-je de moi-même?

Mille embrassemens affectueux.

Roger à Maximilien.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre aimable lettre et la promesse consolante qu'elle me donne que vous viendrez vous enterrer quelque temps avec moi. Je tâcherai de vous rendre le dévoûment léger, — et j'irai à mon tour me reciviliser un peu à Paris avec vous.

Ma nouvelle existence me satisfait entièrement. Je n'ai pas, je crois, à vous expliquer par le menu les raisons qui me l'ont fait embrasser. Vous connaissez de longue date mon dégoût pour la société de notre époque, — pour ses plaisirs vides, sa vie absurde. Je n'ai nulle prétention à la misanthropie, cependant je dois m'avouer un sauvage, et j'ai enfin mis à exécution des projets longtemps caressés. A Paris, je menais une vie d'études et d'isolement, confiné dans la société de mes chiens et de mes chevaux : j'étais à l'étroit dans un air concentré, sans belle vue ou sites agréables dans mes entours. — Ici, j'ai des jardins sous les yeux, un silence que troublent seules les cloches de la cathédrale qui berceront mélodieusement votre *sehnsucht* allemande, — d'admirables promenades à un demi-kilomètre, — et surtout pas un fâcheux, pas un importun qui me puisse venir troubler, car je ne connais pas, — je ne dirai pas un chien, je serais très flatté de sa connaissance, — mais une seule âme qui vive. N'est-ce pas délicieux? Je vais passer de longues heures sous les voûtes romanes de l'église. Je foule avec délices ses pierres tombales gravées d'armoiries, et je m'oublie parfois en extase devant les vieux tableaux noircis des cha-

pelles. — Le sacristain, que j'ai soudoyé, me laisse monter dans les galeries de la tour. J'ai trouvé au haut d'un petit escalier tournant un fragment de colonne où je m'assieds. De là, je ne découvre que la campagne et le ciel! Je peux m'y croire à mille lieues de l'homme de Platon. A l'aube, je me promène à travers les rues silencieuses, absolument désertes, et où, sans trop chercher, je puis trouver de l'herbe sous mes pas, — entre les pavés. — Je fais des excursions à perte de vue, — seul avec mes bêtes, — partant à l'aurore, rentrant à la nuit. Je dépiste et visite toutes les antiquailles des environs. Tout cela peut paraître monotone, — pour moi, c'est plein de saveur, et j'ai des ravissemens qu'on ne saurait soupçonner. La mer n'est pas non plus très loin. Je vais de temps en temps, quand mes chevaux sont reposés, revoir cette vieille nourrice qui a si bien bercé mon enfance, tantôt de sa plainte monotone, tantôt de ses hurlemens sauvages. Tout me donne lieu d'espérer que cet hiver le vent gémira dans mes corridors. Encore un souvenir d'enfance que je retrouverai avec bonheur, — et qui me manque depuis bien longtemps. Et à propos de mes corridors, il faut que je vous dise où j'habite. Ma demeure est l'hôtel d'un ancien premier Président au parlement de..., avant la révolution. Le Président était à la fois mondain, chasseur et grand jurisconsulte. Tout cela se sent dans l'hôtel. La large cour est bordée à droite par de superbes écuries, à gauche par des chenils. La porte cochère, très haute et de bel aspect, annonce bien le premier magistrat de la province. Le salon, tout en boiseries d'un gris blanc, a des dessus de portes surmontés de trumeaux où gambadent des bergères noircies, sous des plafonds de cinq mètres de hauteur. La salle à manger a encore ses vieilles tapisseries, sans valeur, mais bien meublantes, et une cheminée que devaient orner des landiers monstrueux. Enfin, le cabinet, aménagé en bibliothèque, a des rayons tout prêts pour des livres innombrables. Les derrières de l'hôtel sont occupés par un grand jardin où se prolonge bizarrement une aile en retour, — fort importante, — et où j'ai choisi ma chambre à coucher parce qu'elle est en plein midi. L'aspect général du bâtiment, avec ses hautes fenêtres aux tout petits carreaux verdâtres et ses murs noircis, est triste, sévère, — pour ne pas dire plus. C'est ce que je voulais, c'est bien l'étui où mettre ma sombre humeur. Le jardin est superbe, rempli de fleurs, et possède sur la pelouse du milieu un bassin avec un vrai jet d'eau qui va, et deux ou trois nymphes de marbre de l'ancien régime auxquelles il ne manque guère que le nez, les mains et les oreilles. Que puis-je demander de plus?

La ville.., je dois avouer que la ville est absolument triste et déserte. Peu de passans dans les rues, — de mon côté pas de

boutiques, rien que des hôtels, entre autres celui de l'archevêché, inhabité depuis soixante ans, le siège du diocèse ayant changé. Les gens m'ont regardé en s'arrêtant les premiers jours. Maintenant, ils regardent encore, mais ne s'arrêtent plus. J'ai eu maille à partir avec mon voisin, qui habite un hôtel à lui, parce que ma voiture le réveillait le matin. J'ai déféré à ses désirs, mais il ne m'en aime pas plus pour cela, et me regarde d'assez mauvaise grâce quand il me rencontre... D'ailleurs, nous nous rencontrons rarement, — et c'est une garantie de plus contre les tendances à voisiner. Je crois donc que je serai tranquille, que je vais pouvoir vivre comme un hibou, loin du tumulte, loin de l'engeance maudite des Philistins. — Amen!

A vous, bien affectueusement.

Sœur Louise à Marcelle.

✝ Vive Jésus et Marie!

Ma chère Marcelle,

Que dirai-je donc, moi, la recluse, dont tu es venue égayer, animer la solitude, — et qui reste seule dans ce désert de campagne, sans une amie à qui parler, rien qu'avec des compagnes bonnes, aimables, mais forcément indifférentes? J'ai tort de dire que je suis seule, — c'est un blasphème, — ne me reste-t-il pas Celui qui seul remplit tout et est à lui seul un monde? Et n'est-ce pas le moment de m'écrier: « Que tous les docteurs, que toutes les voix se taisent devant vous! Parlez-moi vous tout seul! » D'ailleurs, « la cellule qu'on quitte peu, devient chère, » et comment en goûterai-je les douceurs si je ne suis un peu isolée?

Mais je ne suis pas encore très aguerrie, très forte d'âme; je me plais à m'imaginer que c'est ma santé un peu affaiblie qui en est cause, — que je ferai mieux plus tard, et que Dieu me pardonnera si, en ce moment, je n'ai pas encore l'esprit de détachement parfait.

Ecris-moi donc, chère petite amie, et viens un peu à mon aide. Toi et ta mère vous me manquez, — elle était bien bonne pour moi sous son apparente frivolité (ce mot ne te blesse pas?). Écris-moi bien longuement, — donne-moi tous les détails possibles sur ta vie, — les plus indifférens me seront chers et rempliront ma propre vie, — jusqu'à la semaine prochaine! Mon voyage chez toi sera une des dernières joies du monde que je goûterai, peut-être la dernière, avant de dire adieu à tout.

Donc, une longue lettre, n'est-ce pas, bonne chérie, — si tu savais avec quelle impatience je l'attends!

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Il y a dans ta lettre un fond de tristesse qui m'inquiète. — J'espère que ce n'est qu'une affaire de santé, — comme tu le dis, — mais il faudra que nous tirions tout cela au clair, et, tu le sais, ce n'est pas à moi que tu cacheras la vérité.

Tu veux des details? Je vais t'en donner, — d'autant mieux qu'il se prépare peut-être un ou plusieurs gros événemens, — et que, par extraordinaire, j'ai presque quelque chose à te raconter. Je commence par le commencement.

Il y a trois jours, maman a reçu le matin une lettre de ma tante La Tremblaye. J'étais là quand elle l'a lue : elle a paru préoccupée. Elle est montée dans le cabinet de papa et est restée longtemps à causer avec lui. Au déjeuner de onze heures, papa, en se mettant à table, lui a rendu la lettre de ma tante. — « Eh bien! a dit maman. — Soit, a répondu mon père, — répondez comme nous en sommes convenus. » Dans l'après-midi, maman a dit à Victoire de préparer la chambre bleue que ma tante occupe toujours, et à François de préparer le *pavillon du jardin*. C'est un appartement séparé qu'on ne donne qu'aux étrangers. Ceci m'a intriguée, et je me suis recueillie dans l'attente de grandes choses. Les grandes choses sont en effet venues. Maman, tout en triant des journaux, m'a dit : « Marcelle, une bonne nouvelle à t'annoncer. Ta tante Adélaïde va venir passer quelques jours. Es-tu contente? » Puis, elle a ajouté : « Elle amène avec elle un monsieur de ses amis qui va à *** et qui nous fera l'amitié de passer un jour ici. Il paraît que c'est un jeune homme charmant et très lié avec tes cousins. » J'ai regardé maman, qui m'examinait d'un air singulier. J'ai rougi, maman aussi. Maman m'a regardée encore, puis elle m'a pris la tête et m'a embrassée sur les deux joues si tendrement... J'ai senti que je devenais très pâle, — et que ma figure dansait, — je me suis jetée au cou de maman, — et me suis mise à pleurer, — mais à pleurer! en lui disant : « Ah! maman, si vous m'aimiez toujours ainsi! » Maman s'est dégagée, — a repris un petit ton sec et m'a dit : « C'est bon! C'est bon! » — Mais il me semble qu'en s'en allant elle a essuyé une petite larme.

Le lendemain, il n'y a rien eu. Le surlendemain, papa, en dînant, a parlé de l'étranger qui accompagne ma tante. Il a dit : « J'ai eu un camarade de promotion qui s'appelait de Saint-Pierre, — Gustave, je crois. — Ce doit être un oncle, — sinon le père de ce monsieur. La famille est excellente, très ancienne. Il me semble qu'ils ont dans leur écusson une clé en pal, — par allusion au

nom, — des armes parlantes. » C'a été tout... Quand j'ai embrassé maman le soir, elle m'a dit : « Tu t'habilleras demain pour le déjeuner de onze heures. »

Je me suis habillée en effet. La vieille Victoire, en passant, s'est mise à rire, et a dit : « Comme mademoiselle est belle aujourd'hui ! » — Papa a passé l'inspection de ma toilette, comme au régiment. — Enfin, il n'y a pas jusqu'à ce gamin de George qui, en me voyant, n'ait jugé à propos de dire son mot et de s'écrier : « Hum ! Marcelle. — Hum ! » Ce qui est, à ce qu'il paraît, dans le langage du collège, le *nec plus ultra* des termes laudatifs. A dix heures, papa est parti avec George dans le landau, et est revenu au bout d'une demi-heure avec ma tante, sept cartons, et sous les cartons M. Athanase de Saint-Pierre, qui y faisait encore figure, car il est grand, gros, haut en couleur, de visage plein et de complexion joyeuse. Le déjeuner a été fort gai. C'est l'oncle de M. de Saint-Pierre que papa a connu. Lui, a connu mes cousins à Paris chez les Pères, où il a été élevé. Il est très aimable et très amusant, avec des histoires de chasse presque croyables et qui ont fait rire jusqu'à papa. On avait arrangé une visite à la ferme pour l'après-midi. Nous sommes partis en char-à-bancs, parce que nous étions six. Nous sommes arrivés vers trois heures. On a bu du lait, mangé des galettes, qui ont été improvisées dans le four de la ferme. Jusque-là tout allait bien. Mais vers six heures, le ciel s'est couvert, les arbres du jardin ont commencé à avoir des tressaillemens. On a vite attelé, et nous sommes revenus grand train. Nous étions juste à moitié chemin quand, crac ! voilà un trait qui casse, — et, par une fatalité, pas une corde, pas même une ficelle pour le raccommoder, et la route monte et est fraîchement empierrée, ce qui oblige les chevaux à tirer beaucoup. — « Nous voilà bien, a dit papa, — l'orage arrive, — il n'y a pas une maison en vue. — Nous n'avons pas un parapluie à nous six. Il y a une heure à perdre pour aller à la ferme et revenir, — pas moyen de bouger. — Mesdames, vous allez être trempées jusqu'aux os ! C'est gai ! » — Voilà, ma chère Louise, où nous en étions ; mais le ciel, ma chère, veillait sur nous. — C'est ici que l'intérêt devient palpitant, — écoute bien. — Nous étions donc là à nous lamenter, — François dételait un cheval pour courir à la ferme, quand tout à coup : *Ouah ! Ouah ! Ouah !* comme dans la ballade du féroce chasseur, — deux chiens oranges, — deux braques superbes, — la langue pendante, la queue au vent, arrivent à fond de train ; — les circonstances étaient graves. Cependant M. de Saint-Pierre ne put s'empêcher de s'écrier : — « Dieu ! les belles bêtes ! ce sont des chiens de Chantilly, — je n'ai jamais rien vu d'aussi beau. »

Papa regarde, fronce le sourcil et dit : — « Ce sont les chiens de notre voisin, ce doit être lui qui arrive. — Dieu soit loué ! s'écrie maman. — Et pourquoi, ma chère? demande papa sévèrement. — Ma foi, dit maman, je n'en sais rien, mais dans les malheurs publics !.. » En effet, nous entendons le bruit d'une voiture; et, bien assis dans une charrette anglaise, attelée d'une splendide jument baie, un monsieur arrive d'un train d'enfer. Nous restons stoïquement immobiles. — Pas un geste ne trahit l'horreur de notre situation, — nous ne voulons même pas hisser un pavillon de détresse, — et cette voiture, c'est tout notre espoir! — Nous allons être dépassés. — Heureusement notre voisin, — car c'est lui, — notre cher, — notre bon, — notre secourable voisin a vu d'un coup d'œil notre embarras. — Il arrête la jument, qui fait mine de se cabrer, — donne un ordre à son cocher, qui ouvre le coffre de la charrette, en tire deux parapluies, deux manteaux en caoutchouc et surtout... un trait de rechange, un cordeau et un paquet de courroies garnies de boucles. — Le cocher donne tout à François. — Si tu avais vu nos figures, — c'était un tableau digne de Géricault. — Le ciel, d'un noir violet; — le jeune inconnu, — car il est jeune, — et, à ce qu'il nous a semblé, fort bien, — contenant sa jument couverte d'écume. François se confondant en salutations; papa saluant aussi, — de bonne grâce cette fois, ainsi que M. de Saint-Pierre; — les deux beaux chiens revenus sur leurs pas, et au milieu de la route, plantés sur leurs jarrets nerveux, regardant de tous leurs yeux et s'intéressant à la circonstance en jouant prodigieusement de la queue; et notre sauveur, s'inclinant et disant :

« Monsieur, excusez-moi si je ne m'arrête pas plus longtemps, mais la jument a peur du tonnerre, — si je suis pris par l'orage, je ne sais pas comment je m'en tirerai. »

A ces mots, son cocher saute sur le marchepied, — lui, rend la main, repart au grand trot; — les chiens poussent des aboiemens forcenés, — et, au milieu d'un nuage de poussière, le groupe disparaît sur la route. — Chère Louise, il faut s'être trouvés exposés à un orage en rase campagne pour apprécier ce qu'il y a de magique dans ces deux mots, — parapluies, — caoutchoucs. — Nous avons pu arriver à l'auberge qui est à l'entrée de la ville avant les premières gouttes. — On a remisé la voiture, et ma foi, nous avons, comme dit ma tante, soupé au cabaret. Comme tu le penses, il a beaucoup été question de notre voisin. Ses faits et gestes et dires ont été commentés. — M. de Saint-Pierre croit connaître sa figure. — Papa en parle avec réserve, — maman et même ma tante avec enthousiasme. Il est certain qu'il est fort bien, autant qu'on peut en juger par l'examen rapide de quelques mi-

nutes. Si tu veux que je te fasse son portrait, je te dirai qu'il est brun de cheveux et de visage, — qu'il semble avoir les yeux noirs — et porte des moustaches d'officier. — Il a tout à fait l'air d'un militaire homme du monde. — Tu ne te plaindras pas, j'espère, que je ménage les détails.

M. de Saint-Pierre est reparti le lendemain. Il nous a beaucoup plu à tous. Ma tante est restée. Papa a renvoyé les harnais, etc., avec sa carte et des remercîmens au crayon. Le cocher de ce monsieur est venu présenter les respects de son maître. — Papa lui a demandé le nom de ce monsieur. Mais, — ô désillusion! ce monsieur s'appelle Roger tout court. — Ce n'est pas un nom, a dit papa, — mais il n'en a point d'autre, — il faut en prendre son parti. — Quel dommage! a dit ma tante, — il est si bien! — Voilà M. Roger bien tombé. — A quoi tiennent les choses!

Pour aujourd'hui, je m'arrête, — d'autant mieux que je n'ai plus rien à te dire.

Sœur Louise à Marcelle.

Ma bonne petite amie,

L'homme propose, dit le proverbe, et Dieu dispose. Qui dit l'homme, peut bien dire une novice de vingt ans, — et, pour tout dire en un mot, j'ai fait une petite imprudence, — je me suis un peu trop fatiguée, — et, pour ma punition, j'ai huit jours d'infirmerie de plus à faire avant d'aller te rejoindre. Tu vois, chère Marcelle, qu'il faut reprendre ta plume, — et m'envoyer du secours, — et de quoi prendre patience. Ta dernière lettre m'a fort intéressée. Il ne faut pas de grands frais d'imagination pour deviner que ton M. de Saint-Pierre est ce que nous appelions autrefois un futur prince Charmant. Quant à M. Roger, c'est dommage qu'il ne soit que M. Roger, sans quoi il eût pu donner de la tablature à M. de Saint-Pierre; — ceci est mon impression, et vraiment je ne saurais en dire la raison. Je crois qu'il y a des choses qui se devinent et ne peuvent s' expliquer. Maintenant, je suis une pauvre recluse, et il doit s'en falloir beaucoup que mes idées soient justes. Pardonne, s'il y a lieu, — écris, — et aime toujours surtout

Soeur Louise.

Marcelle à sœur Louise.

Chère bonne Louise,

Tu es folle! — toi qui as tant de sens, tu perds l'esprit; — pour M. de Saint-Pierre, il est clair que tu es dans le vrai. Mais pour

M. Roger, rien ne justifie ton idée. Je ne connais pas ce monsieur, je l'ai vu cinq minutes, je ne sais rien de lui, je ne lui ai jamais parlé, et voilà que tu t'imagines qu'il pourrait être, disons le mot, un rival pour M. de Saint-Pierre! Et à quel propos, mon Dieu? Parce que ce chevalier Amadis nous a prêté un parapluie et un trait de rechange? J'oubliais un manteau en caoutchouc à manches, — qui m'était échu, — et dans lequel je dansais. — Je ne partage pas les idées de papa. — De ce que ce monsieur est M. Roger tout court, je ne conclus pas à son indignité absolue. Cela ne lui enlève ni sa figure distinguée, ni l'élégance de sa tenue, ni la grâce courtoise de ses manières. Je conviens même qu'il a une fort jolie voix. Il chantait, hier soir, chez lui, la fenêtre ouverte. — Je pense que c'était lui, — et vraiment on l'écoute avec plaisir. Mais qu'ai-je à voir dans tout cela? — D'ailleurs, quand j'aurais quelque raison pour fixer un instant ma pensée sur ce monsieur; quand, en y réfléchissant, j'arriverais à trouver qu'il n'y a rien en lui qui déplaise, il y a un fait qui prime tout. Ce monsieur est un ours, et n'a qu'un désir : celui d'éviter notre connaissance. J'en ai eu aujourd'hui la preuve indéniable. Voici : j'avais accompagné papa à la gare et nous revenions par la rue du Marché, lorsque papa me dit : « Bon! voilà notre voisin. — Quelle corvée! Enfin, il n'y a pas à dire, je ne puis pas l'éviter. — Il faut avaler la dragée et le remercier. C'est à faire une fois, — puis je serai quitte. » Et voilà papa qui apprête un sourire (et j'en jurerais, une phrase de politesse), moi je me sentais (pour être sincère) un peu gênée. M. Roger venait tranquillement du pas d'un flâneur, — les mains derrière le dos. Ses deux chiens couraient en avant. A cent cinquante pas, papa me dit : « L'ennemi nous a signalés, » nous avançons toujours. — M. Roger avait les yeux fixés droit devant lui, — tout à coup il tourne brusquement à gauche et disparaît dans une porte. Nous étions vraiment alors assez rapprochés. Papa me dit : « Nous en sommes quittes pour la peur. » Mais papa n'avait pas l'air joyeux d'un homme qui a évité une corvée. Je dois mentionner aussi en son lieu la très désagréable surprise des chiens qui, en ne voyant plus leur maître, se mirent à courir comme on prétend que courent les dératés. Nous passons devant la maison où M. Roger était entré, — vingt pas plus loin, papa, — par je ne sais quelle imagination, se retourne. Il aperçoit notre voisin, qui, nous passés, avait tranquillement repris sa promenade. Il n'avait aucune affaire et n'avait pas eu d'autre idée que d'éviter notre rencontre. C'était parfaitement correct et fait dans des conditions irréprochables. Mais le procédé n'avait rien de gracieux. C'est ainsi que je le juge. Je pense que tu seras de mon avis. — Quant à papa, il est furieux derechef, il a repris toutes

ses anciennes antipathies, d'autant plus qu'il reste, en somme, l'obligé et n'a aucun moyen de s'acquitter.

Maman m'a demandé ce que je pensais de M. de Saint-Pierre. Elle a beaucoup causé avec ma tante. Mes parens trouvent que je suis trop jeune, — et s'il y avait un mariage en l'air (voilà le grand mot), ce ne serait que pour dans un an. D'ici là, chère Louise, nous aurons tout le temps d'en causer ensemble. Pour le moment, je suis au bout de mes récits, — plus rien à te dire, — qu'à t'embrasser bien fort, bien affectueusement, en te recommandant de te soigner.

La comtesse de Bâvre à sœur Louise.

Mon enfant,

Marcelle me dit que vous avez eu une petite rechute. J'espère que ce n'était pas sérieux et que nous pourrons bientôt vous avoir. Puisque vous avez cessé d'être sensible au froid et que vous ne souffrez que d'un peu de fatigue, qu'est-ce qui vous pourrait empêcher de venir? Vous vous reposerez bien ici et vous ferez plaisir à tous, y compris le comte qui brûle de vous connaître, et qui, sans avoir encore ce plaisir, recourt à votre obligeance pour vous prier de présenter tous ses respects à votre chère mère supérieure dont je lui ai dit toutes les bontés pour moi. Joignez-y, ma chère enfant, mes sentimens affectueux pour elle, pour la bonne trésorière et pour la chère mère Saint-Vincent. Marcelle se joint à moi pour tout, même, vous le croirez, et surtout — pour, comme moi, vous embrasser de tout son cœur.

De Lormoy, Ctesse de Bâvre.

Sœur Louise à la comtesse de Bâvre.

† Vive Jésus et Marie!

Madame la comtesse,

Notre chère mère abbesse et ces dames ont été profondément touchées du bienveillant souvenir que vous leur faites l'honneur de leur accorder. Elles me chargent d'être auprès de vous et auprès de M. de Bâvre l'interprète de tous leurs sentimens.

Mon oncle, le comte de Bérinville-Labastye, m'a souvent autrefois parlé de M. le comte de Bâvre, qu'il avait beaucoup connu, et j'avais conçu pour lui, dès cette époque, un respect qui s'est augmenté de tout celui que j'ai pour vous, et où vient contribuer en-

core, si c'est possible, l'affection profonde qui m'unit à votre chère Marcelle.

Je serai trop heureuse de jouir de votre hospitalité et des quelques jours de liberté que notre chère mère accorde à la haute considération toute seule qu'elle a pour vous.

Veuillez, madame la comtesse, présenter mes devoirs à M. de Bâvre et embrasser pour moi ma chère Marcelle, en me croyant, en particulier, votre très humble et très dévouée servante,

LOUISE-MARIE DE BÉRINVILLE,
en religion, sœur Louise.

Marcelle à la baronne de La Tremblaye.

Ma chère tante,

C'est un devoir et un plaisir pour moi de venir, comme tous les ans, vous offrir, pour votre fête, tous mes vœux de bonheur, — tous les souhaits exaucés, si vous me permettez ce mot, qui peuvent vous agréer. Je dois d'autant plus m'en souvenir en ce moment que j'ai su par maman quel intérêt vous preniez à mon établissement et combien vous songiez avec sollicitude à mon avenir. — Si je ne suis pas heureuse, plus heureuse que je ne le mérite, ce ne sera pas, chère tante, faute de tendres soins de votre part. Mais qui peut tromper sa destinée? Qui peut échapper aux épreuves que la Providence lui réserve? Personne, hélas! Vous le savez, et le mieux est de se résigner et d'accepter de bonne grâce toutes les épreuves.

Présentez bien tous mes respects à mon oncle, que nous voyons maintenant bien rarement. Je ne vous dis rien pour maman, puisqu'elle vous écrit de son côté. J'embrasse Germaine, Édouard et René, et suis, chère tante, votre nièce bien affectionnée et bien respectueuse,

MARCELLE DE BÂVRE.

La baronne de La Tremblaye à sa sœur la comtesse de Bâvre.

Ma chère Sophie,

Je te remercie de tous tes bons souhaits et du petit nécessaire qui les accompagne et qui est un bijou : le baron en est aux extases en le regardant. Mon but aujourd'hui est de te parler de Marcelle. Elle m'a écrit, comme d'habitude, une très gentille et très bonne petite lettre, mais il y règne un ton de tristesse, on y trouve des phrases de mélancolie auxquelles sa nature gaie ne nous a pas

habituées. Elle y parle d'une destinée à subir, d'épreuves à accepter avec résignation. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Tu feras bien de l'observer et de veiller sur la direction de son imagination. Le jour de notre excursion à la ferme, j'ai cru remarquer qu'elle écoutait avec grande attention, presque avec avidité, ce que nous disions de votre voisin, de ce monsieur Roger, que, entre nous, ma chère sœur, nous avons eu le tort, deux vieilles têtes comme nous, de faire beaucoup trop valoir, d'autant plus qu'il faut bien reconnaître que lui, pour sa part, ne faisait pas du tout valoir, en revanche, notre ami de Saint-Pierre, du moins extérieurement : mais je suis parfaitement sûre qu'il y a chez celui-ci un fond de bonne éducation, de manières excellentes et d'idées saines que ce monsieur ne peut pas avoir. Cela ne s'achète pas comme les chevaux et les chiens. Surveille un peu Marcelle. Ces jeunes têtes prennent feu comme des herbes de la Saint-Jean, et si cela ne dure pas longtemps non plus, c'est parfois très vif. J'aime sincèrement Marcelle, qui est un bon petit cœur et un joli esprit fort lettré, ma foi, et rien ne me ferait plus de peine que de lui voir quelque chagrin sérieux.

La comtesse de Bâvre à sa sœur.

Ma chère Adélaïde,

Merci de ce que tu me dis pour Marcelle. Je ne crois pas qu'il y ait au fond de tout cela rien qui mérite attention. A son âge, je buvais du vinaigre, — et je prédisais ensuite ma fin pour la chute des feuilles. Je chantais *le Lac* et lisais, — je m'en accuse, — *Jocelyn* en cachette, — Marcelle est à l'âge où les jeunes filles deviennent un peu romanesques, et elle n'abuse pas de la permission. Tu en parles en termes si favorables que je puis t'avouer que c'est en effet un bon et vaillant petit cœur, — et un esprit de quelque finesse, assez cultivé ; mais ce n'est pas Elvire, et je n'ai rien remarqué chez elle qui puisse me faire croire qu'elle ait fait la moindre attention à notre voisin. Ce monsieur, d'ailleurs, s'est chargé de nous délivrer de tous les soucis qu'un commencement de relations avec lui eût pu nous causer. Il a rencontré le comte l'autre jour, — Marcelle accompagnait son père, — et avec plus d'adresse que de vraie politesse, ce monsieur Roger est entré sous une porte pour ne pas les saluer. Nous n'en parlons plus à table, et voilà qui est une affaire réglée. — Marcelle a, du reste, en ce moment, une diversion puissante. Marie-Louise de Bérinville, dont je t'ai parlé et qui finit son noviciat, est ici pour une quinzaine. C'est une nature élevée et fine. Marcelle l'aime beaucoup. Elle déplore au fond de la voir entrer en

religion. — C'est un parti qu'elle prend parce qu'elle est orpheline et sans famille et que, entre nous, sa grosse fortune la rend peut-être une future abbesse très désirable. Marcelle ne songe qu'à la distraire, et ce sont à la maison des éclats de rire continuels. Encore merci, chère sœur! — donne-moi de tes nouvelles bientôt.

Mille choses affectueuses à ton mari, et embrasse Germaine et tes fils.

Le comte de Bâvre à sa belle-sœur Mme de La Tremblaye.

Ma chère baronne,

Je vous écris tout à fait intimement pour vous demander un petit service. Vous connaissez Guerin, qui s'occupe de la location de l'hôtel à côte du nôtre. Tâchez donc d'aller voir sa femme sous un prétexte quelconque et de savoir d'elle ou de lui, qui est ce M. Roger, notre voisin. Ce personnage me préoccupe. J'ajouterai qu'il ne me plaît pas. Je sais que Guérin ne le connaît pas; mais il lui sera facile, par le maître clerc de Me Germain, d'avoir des renseignemens. Je ne veux pas m'en occuper moi-même. En province, tout se sait et se répète. Guérin est un homme sûr qui vous a des obligations. Germaine est si jeune qu'on ne pourra vous prêter aucune intention, et vous pouvez attribuer vos questions à un motif qui déroute.

Tout à fait de vous à moi, j'ai de légères, très légères préoccupations du côté de Marcelle. Je la trouve, je ne dirai pas rêveuse, mais sérieuse. Une fois ou deux, le nom de notre voisin a été prononcé et l'a rendue très attentive. Enfin, il s'est passé un petit fait que j'ai voulu tirer au clair et qui m'a donné l'éveil. Pour que vous appréciiez mieux, j'entre dans quelques détails. Nous avons ici Mlle de Bérinville, charmante personne qui doit prononcer ses vœux l'année prochaine. Comme elle est convalescente, dès qu'il y a un rayon de soleil, nous faisons en voiture un tour hors de la ville. — On s'amuse à visiter les petits villages des environs, — et tout naturellement les églises. Hier, nous sommes allés à celle de Villeneuve. Le temps était beau, mais froid. — Nous avons été tout surpris de trouver la porte et toutes les fenêtres de l'église ouvertes. Comme on gelait, je suis resté à me promener dehors au soleil; Sophie n'a pas quitté la voiture, et nous avons laissé ces demoiselles faire leurs dévotions. Au bout d'un quart d'heure, ne les voyant pas revenir, et inquiet pour Mlle de Bérinville à cause du froid, je suis entré et j'ai trouvé Marcelle, les yeux brillans, très animée, en train de donner la chasse, avec son amie, George et le sacristain, à une hirondelle qui était dans l'église depuis la

veille et qui ne pouvait pas retrouver la porte pour sortir. On m'a prié, supplié. Nous ne pouvions pas abandonner ce pauvre oiseau, qui allait mourir de faim, etc. Bref, tout le monde s'y est mis, y compris votre beau-frère et serviteur, et c'est George qui a eu la gloire de l'attraper avec sa casquette. On l'a porté en triomphe dehors et on lui a solennellement donné la liberté. J'ai voulu remettre la pièce au sacristain, qui a obstinément refusé; étonné de ce prodige, j'en ai demandé la cause, et j'ai su qu'un monsieur très humain (ce sont ses termes) l'avait fort largement payé pour laisser portes et fenêtres ouvertes; que ce monsieur était venu deux fois la veille voir si la petite bête était partie, et que certainement il reviendrait ce jour-là encore. Je ne suis qu'un pauvre homme, a ajouté le sacristain, mais je suis bien payé, et puisque ce monsieur dit qu'il y a un grand saint qui appelait les hirondelles ses sœurs, je veux, moi aussi, contribuer au sauvetage de celle-ci.

Je n'ai pas relevé le propos; nous sommes remontés en voiture. J'ai noté que Marcelle avait embrassé George avec enthousiasme, et qu'elle lui avait donné son porte-monnaie en peau de crocodile, qui lui faisait envie depuis longtemps.

Au moment de fermer la portière, je suis redescendu sous prétexte d'un renseignement à demander sur la route, et j'ai dit au sacristain : « Vous ne m'avez pas dit qui était ce monsieur; — si vous l'avez dit à ces demoiselles, cela suffit, je le leur demanderai. » — Il m'a répondu qu'il n'avait donné à ces demoiselles aucun détail; qu'il leur avait dit seulement que ce monsieur avait attaché ses chiens à la grille. — « Et de fait, monsieur, a-t-il ajouté, pour de beaux chiens, ce sont de beaux chiens. — De quelle couleur? — Blancs, — de grands chiens blancs. — Tachetés d'orange? — Oui, monsieur. »

Je suis donc certain que c'était notre éternel voisin, tout aussi certain que Marcelle s'en était doutée, et que de là venait cet intérêt extraordinaire qu'elle prenait à la poursuite.

Je vais surveiller Marcelle; si je vois quelque chose de suspect, je l'enverrai au couvent pour trois mois. Je ne parle de rien à Sophie, pour ne pas la tourmenter d'avance. — Tâchez, ma chère baronne, d'avoir mes renseignemens, — gardez-moi le secret. — Si ces renseignemens sont mauvais, je les communiquerai à ma femme; — s'ils sont bons, je verrai. — Elle semble voir de bon œil ce monsieur qui a ensorcelé tout le monde, — excepté moi, — je vous jure.

Votre bien affectionné,

Cte DE BÂVRE.

Roger à M. de Pernessin.

Mon cher Henri,

La poste m'a renvoyé ici votre carte et les mots gracieux qu'elle portait. J'ai été tout désolé de ne pouvoir vous serrer les mains avant mon départ, mais vous n'étiez ni chez vous ni au club quand j'ai pris congé de nos amis, et force m'a été de confier à un billet tous les sentimens que j'eusse été heureux de vous exprimer en personne. Du reste, au printemps, j'irai passer un mois ou deux à Paris, — et vous êtes certainement un de ceux sur qui je compte pour m'aider à m'encanailler un peu.

Ma vie de province me plaît fort. Tranquillité absolue, journées délicieuses; des heures qui ne passent pas, mais qui s'écoulent. Il y a naturellement de bien curieuses études à faire. Études de rues silencieuses avec de rares passans, des maisons fermées aux fenêtres toutes closes, où, lorsqu'une voiture fait quelque fracas, une tête de femme curieuse et effarée vient jeter un coup d'œil à la dérobée par un coin du rideau qui retombe ensuite; — puis, pour des heures, — parfois pour le reste de la journée, tout rentre dans l'immobilité. Études de physionomies... Nous perdons à Paris le vrai sentiment de la race française; nous prenons l'habitude des figures d'homme pâlies et creusées, à l'expression mobile, à l'air affairé, portées sur des corps maigres et osseux, aux mouvemens fébriles, — ou apathiques, au-dessous ou au-dessus de la règle juste du mouvement. Nous acceptons les types de femmes aux yeux trop grands, fatigués par les veilles, au teint blafard, au front ridé avant le temps, parlant trop vite, remuant trop, haussant la voix comme si elles criaient dans un désert, s'étourdissant elles-mêmes, parlant, non pour ceux à qui elles s'adressent, mais pour ceux qui les entourent, qu'elles ne connaissent pas, mais qui les écoutent; bruyantes dans leurs allures, ayant au plus haut degré le cachet de l'énervement que cause une vie artificielle, et portant avec assurance et crânerie des vêtemens excentriques sous lesquels se dissimulent mal la déplorable maigreur maladive et le manque de développement des formes. Jadis c'étaient des femmes qui habillaient les femmes. Élevées elles-mêmes dans les idées de retenue et de bienséance de leur sexe, elles n'imaginaient que des modes respectant ces idées. Aujourd'hui, les modes des femmes sont tombées dans les mains des couturiers, qui cherchent, avec leurs idées d'hommes communs, à les imaginer indiscrètes et inconvenantes; de là tout un système de toilette où nos yeux se sont habitués, mais contre lequel il n'est pas une femme de sens qui

ne proteste intérieurement. Mais, faites quinze lieues hors de Paris, et vous retrouverez ce qui constitue le fond de la race et de la société françaises, les hommes aux larges épaules, au teint coloré, tous vigoureux, sinon robustes, l'œil vif ou ferme, la voix sonore et naturelle; — les femmes, le teint beau, le visage plein, la voix musicale, la taille droite et svelte, les formes développées, les mouvemens harmonieux, avec une noblesse et une grâce naturelles, et portant sur leur front calme et dans leur clair regard cette sorte de fierté tranquille et de gravité chaste qui est le signe des créatures bien équilibrées, âmes saines dans des corps sains. En province, quand, à l'heure de la messe ou des vêpres, vous parcourez les rues qui mènent à l'église, souvent, au détour d'une place ou à la sortie d'une maison, vous croisez des femmes vêtues très simplement d'étoffes foncées, qui, avec leur physionomie sérieuse, leurs beaux yeux qui regardent droit devant elles sans affectation, leur démarche décente, et d'où la réserve n'exclut pas la grâce, ont enfin au plus haut degré cette beauté suprême de la femme, où tout le luxe du monde ne peut faire atteindre, — la distinction.

Du reste, comme je suis venu ici avec l'idée bien arrêtée de ne voir personne, de ne pas faire une seule connaissance, comme j'entends m'en tenir à mes livres et à mes bêtes, sans rien de plus, l'état de la société de province aurait pour moi moins d'importance que pour un autre, s'il n'était vrai que mieux vaut, après tout, reposer ses yeux sur de belles que sur de vilaines choses.

J'avais eu le malheur d'obliger un voisin. Je me suis arrangé de façon à lui faire comprendre que je ne désirais m'engager dans aucune liaison. Eh bien! malgré tout, on s'occupe de moi. Je sais qu'en ce moment on prend des renseignemens. C'est là le petit, le mauvais côté de la province; mais cela n'aura qu'un temps.

A part votre carte, je n'ai encore rien reçu de Paris; ma marraine, Mme de Beauvoyer, que vous connaissez, ne donne pas signe de vie. C'est le seul lien qui me rattache un peu au monde, avec mon aimable neveu, qui est je ne sais où, avec je ne sais qui. Je me sens un peu mal à l'aise d'être sans nouvelles de ma marraine. Elle blâme ma fugue, me garde rancune, et de cela et d'une tentative infructueuse de sa part pour faire mon bonheur en ce monde en me mariant, — ce qui selon moi était, dans tous les cas, un moyen bien plus certain de m'assurer un jour une place distinguée parmi les heureux de l'autre monde, en plein paradis.

Faites tous mes complimens à ces messieurs, — Lamperrière, Du Coatquen, le général. Écrivez-moi, — vous me ferez un véritable plaisir. — La solitude rend écrivassier, — et je sens que je taille mes plumes. Croyez enfin, mon cher ami, à mes affectueux sentimens.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Désillusion complète! — M. Roger n'est pas seulement M. Roger tout court, — c'est un vil *saltimbanque*, un *détestable histrion*, dit papa. Voici l'histoire. (J'oubliais, — et un coureur de dots.)

Papa a fait prendre des renseignemens sur lui. Cela a demandé un peu de temps, enfin il les a eus.

M. Roger est un ancien chanteur, un 2e ou 3e rôle à l'Opéra. Il y a gagné un peu d'argent et a quitté le théâtre pour tâcher de faire un beau mariage. Comme il est connu à Paris, il essaie en province, après avoir, il paraît, essayé à l'étranger. De là, ses allures romanesques, son attitude théâtrale, et sa belle voix.

C'est dommage! Maman a été très étonnée, — elle a demandé à mon père s'il tenait ses informations de bonne source et s'il y ajoutait foi. — Papa y croit absolument, — et comme papa est très défiant et qu'il ne dit que ce qui est, il faut que cela soit vrai. Depuis ton départ, la maison me paraît un désert. Papa semble de mauvaise humeur. On dirait que j'y suis pour quelque chose. Maman n'est pas de bonne humeur. Moi, je m'ennuie à mourir. George ne compte pas. Tu es regrettée de tout le monde. Papa, quand il cause, dit que c'est un meurtre de te laisser entrer en religion. Maman ne répond rien quand il dit cela, — et c'est beaucoup. Jusqu'à Victoire qui répète : « Ah! madame, c'est un agneau qu'on sacrifie. Est-ce que vous permettrez cela? »

Brebis, agneau ou colombe, ma bonne Louise, tu me manques à un point que tu ne peux imaginer, — l'avenir m'effraie, — quel hiver de tristesse je vois poindre, — malgré les *incontestables plaisirs* des réunions et la société de *** !

C'est étonnant! — mais, quand je m'interroge, je trouve que mon impression sur M. Roger ne change pas.

Sœur Louise à Marcelle.

Chère Marcelle,

Tu as raison, et c'est toi qui es dans le vrai. Je ne crois pas un mot de ce qu'on a dit à M. de Bâvre sur votre voisin. Voici pourquoi.

En partant de chez toi avec la mère supérieure qui a été ravie de ton père, — de son accueil, — nous avons pris le train qui bifurque à Bonneville. Là, toutes les places étaient prises quand nous avons dû changer de train, et le chef de gare, qui connaît la supérieure,

explorait toutes les caisses pour nous. Enfin, il s'est rappelé qu'il y en avait une entièrement vide. Il y court, ouvre la portière. J'étais derrière lui, — et que vois-je? Ton voisin, ma chère Marcelle, qui y était déjà installé, et fumait en regardant la campagne. Au bruit, il se retourne. — A l'aspect de la mère supérieure, jeter son cigare par la fenêtre et se précipiter à l'entrée, sa toque de voyage à la main, — pour prendre des mains de l'employé le sac de voyage de notre mère, — ç'a été tout un. — Puis, toujours debout et du ton le plus respectueux, il offre de nous abandonner la caisse, — que nous serions plus à l'aise, — qu'il craignait de nous gêner. Notre chère mère, qui savait, par expérience, que tout était plein, a refusé d'accepter. Il s'est donc rassis après avoir exigé que nous choisissions le côté qui nous plairait. Il était d'une politesse si parfaite et de si bon ton, que la supérieure, en le remerciant, lui a adressé, forte de son âge, quelques questions aimables. Il y a répondu avec beaucoup d'aisance et de naturel, — que la province lui plaisait, — qu'il s'y fixait, — il a trouvé moyen de remercier de ce qu'on lui permettait de rester dans ce compartiment, — du reste, a-t-il dit en riant, je ne suis pas, madame la supérieure, tout à fait un réprouvé. — Nous comptons deux évêques dans notre famille, — et j'ai des relations très intimes dans l'épiscopat actuel. — Puis, changeant, il a demandé le nom de notre couvent, il a causé de choses indifférentes. Il allait rejoindre quelques amis de son ancien régiment qui l'avaient invité à un rallie-papier. — Il a été officier de cavalerie, — dans les chasseurs. J'ai, ma chère Marcelle, vu un peu le monde avant mon noviciat. — Eh bien! on n'a pas ces manières à la fois simples et nobles, cette élégance de tenue, cette politesse naturelle et si pleine de respect avec des femmes, quand on n'est pas, je ne dirai pas un gentleman, — mais un gentilhomme de naissance. — Je n'avais besoin ni des détails sur sa famille, — ni de savoir qu'il avait servi, — mon opinion était faite. — M. Roger en a donné à garder. Roger ne doit pas être son nom. — M. Roger n'a jamais été un acteur, les personnes qui l'ont dit à ton père ont inventé ou ont été dupes d'une mystification, — peut-être est-ce lui-même qui fait courir ce bruit, afin de ne voir personne, et ce que tu m'as dit de son humeur insociable me porterait à le croire, — il est purement et simplement un homme de très bonne maison, je dirai même un homme de très grande maison. Il n'y a qu'à voir l'accueil des officiers qui l'attendaient à la gare de Nortot avec une grande voiture à quatre chevaux. Par mon oncle Labastye, je connais les grades. — Le lieutenant-colonel faisait partie du groupe, et M. Roger a été fêté, — acclamé, embrassé même. C'étaient des poignées de main, — des éclats de rire, — on l'a hissé positivement

sur le siège, — à la place d'honneur, — et il est parti comme un triomphateur.

Voilà, chère Marcelle, ce que j'avais à te dire, et puisque tu regrettais, ô chère mystérieuse, que votre voisin fût un simple M. Roger, — et un ancien acteur, biffe tes tristesses et mets une plume à ton bonnet, — il n'est rien de tout cela!

Tous mes respects à Mme de Bâvre et à ton père, — moi aussi, je m'ennuie un peu. — Cette vie de famille que j'ai menée chez vous m'a fait plus cruellement sentir encore mon isolement et le vide de la terre pour moi. — Dieu me soutiendra-t-il? Je l'espère!

Roger à son ami Max.

Mon cher ami,

Merci de votre bonne et longue lettre et de tout ce qu'elle contient de réellement affectueux. J'en avais besoin, car, au vrai, tous les diables bleus semblent s'être donné rendez-vous dans ma tête. Je suis hanté par de tristes idées, — dirai-je plus, — mille souvenirs désolans se sont emparés de mon cœur et font dans ce domaine peu exploré le ménage le plus singulier. Vous l'avez peut-être déjà deviné, je suis sans nouvelles de ma marraine. Elle est en voyage, sans quoi j'aurais couru à Beauvoyer. Elle me garde toujours rancune de ce mariage manqué, — que Dieu confonde, — et cette rancune persistante me semble inexplicable. La chose n'en valait pas la peine et il faut qu'il y ait au fond de tout cela je ne sais quel élément inconnu qui m'échappe. En attendant, je me sens effroyablement seul, et cet isolement fait que la terre m'est un désert. On a beau faire, le cœur a ses besoins impérieux auxquels on ne peut se soustraire. Il faut aimer, mon cher Max. — Là seulement est la vie. — Or, moi, je ne suis pas bien entouré comme vous; je n'ai, — il ne me reste à aimer, — que ma marraine. Ma marraine, qui m'a élevé, — ma marraine, qui, lorsque j'ai perdu ma mère tout enfant, a pris sa place comme elle s'y était engagée devant Dieu, — ma marraine enfin qui, deux ans plus tard, a dû remplacer aussi mon père et m'a suivi dans la vie. Tout ce peu de bonheur que j'y ai connu m'est venu d'elle. — Cette sorte de foyer domestique pour ainsi dire que mon frère et moi avons eu un temps, c'est à elle que nous en étions redevables, — et la voilà qui s'éloigne de moi!..

Je deviens tout à fait sentimental, mais c'est plus fort que moi. Mieux vaut m'arrêter, vous en auriez pour huit pages sur le même ton divertissant. Je comptais aller tous les mois passer quelques jours près d'elle et la ramener souvent avec moi de haute lutte;

puis j'avais ses lettres, — mais s'il faut que je renonce à tout! — Tenez, mon cher Max, je termine, excusez-moi, plaignez-moi un peu et me croyez toujours, etc.

Marcelle à sœur Louise.

Chère Louise,

D'abord je ne suis pas une *chère mystérieuse*. — Chère, oui, je l'espère et j'y compte. — Mystérieuse, non, — si j'étais mystérieuse, je ne te dirais pas tout ce qui passe par ma tête, — et pourquoi faire du mystère? tu es de ces âmes hautes avec qui et à qui on peut tout dire, ai-je jamais eu un secret pour toi? — En vérité, je ne le crois pas. Et ici, il n'y a pas de secret. La vie de province est tout unie, toute vide, pas un incident, pas un événement. M. Roger, notre voisin, tranche un peu sur cette monotonie par ses allures vives, presque originales. — C'est dans le tableau de ***, un personnage épisodique qui me distrait, et j'en parle avec plaisir; pour mon imagination rassasiée des fadeurs de la nourriture quotidienne, c'est un ragoût, comprends-tu? et y vois-tu quelque mal? moi, je n'y en vois pas.

Maintenant, chère Louise, que je me suis mise bien en règle avec toi, et *avec moi*, je me hâte de te dire que tu as raison, et que M. Roger n'est pas un acteur retiré, ni M. Roger tout court. J'en ai la conviction et voici l'affaire, comme dit François, — et il fait bon citer François, puisqu'il va entrer en scène.

Donc, la semaine dernière, François, qui est à la fois cocher et jardinier, s'était fait à la main une forte entaille en émondant un rosier. Là-dessus, diachylon, compresses, bandelettes, sous ma haute surintendance. Ceci, c'est de tradition dans la famille. — Tous les Bâvre mâles sont soldats, toutes les Bâvre femmes sont plus ou moins garde-malades — et savent panser les blessures. — C'est logique, d'ailleurs, — ce que l'un a défait, l'autre tâche de le refaire, et au point de vue matériel, — et surtout devant Dieu, — ne vaudrait-il pas mieux — ne rien défaire — pour n'avoir rien à refaire? Mais cela pourrait nous entraîner fort loin, — et quoique je sois en train de causer, je trouve le sujet trop profond pour moi. — Notons cependant en passant que je suis une barbare, — puisque j'emploie le mot défaire à tort et à travers, — surtout à tort, — et quel dommage qu'en français on soit limité pour l'interprétation! — Vois donc, comme en italien, le même mot fait bien. — Quelle concision, — quelle énergie d'expression — et quelle poésie sobre de langage dans la réponse de cette pauvre Pia dei Tolomei! —

Sienna mi fece,
Disfecemmi maremma!

Je bavarde comme une pie! — (Quel jeu de mot stupide, — ma parole d'honneur sacrée, — je n'ai pas cherché cette ineptie, — mais je suis de bonne humeur, — tous les oiseaux du printemps chantent dans ma cervelle). — Où en étais-je? — je me relis — et ponctue.

Le lendemain, je lève le premier appareil, et je ne suis pas satisfaite, la coupure battait. Je fais tout ce que mon expérience me suggère, et j'attends. Le troisième jour, au seul aspect des bandes, je dis à François : — On a touché à mon pansement. — François devient cramoisi et dit : — C'est vrai, mademoiselle. Comment mademoiselle voit-elle cela? — C'est bien facile; du reste, ceux qui vous ont pansé s'y entendent. C'est mieux fait que moi. Voilà un entrelacement de bandes qui est admirable. — La coupure était superbe, plus de chaleur, plus de battement. Rien à y faire. — Qui est-ce qui vous a arrangé cela? Le pharmacien? — Non, mademoiselle. — Une sœur à l'hôpital? — Non, mademoiselle. — (Nuance de rouge de plus en plus prononcée sur la figure, frisant le violet). Je le regarde bien en face, je me mets à rire. — Allons, François, c'est donc un mystère! — Eh bien! mademoiselle, je suis allé, hier, à cinq heures, à la forge,.. j'y ai rencontré Pierre, le cocher du monsieur d'à côté,.. j'avais l'air un peu ennuyé, la main me faisait mal... Pendant qu'on ferrait l'alezan, Pierre m'a demandé ce que j'avais, il m'a dit alors : — Venez à la maison,.. je vous donnerai un baume,.. j'ai eu bien des coupures et même une blessure, ça m'a toujours guéri tout de suite. — (Ici, François me regarda, — et il paraît que ma figure n'avait rien de terrible, car il continua d'un air plus gaillard.) Il ajouta que c'était son maître qui le lui avait donné, — et qu'au régiment et en campagne, il s'en servait pour les soldats.) — Après le dîner, je vais frapper à la petite porte du jardin. Pierre me dit : « Entrez, je vais le chercher, » — je ne voulais pas entrer, enfin, j'entre tout en restant dans la cour;.. comme Pierre insistait, son maître arrive : « A qui donc parles-tu, Pierre? — Monsieur, c'est un homme qui a une coupure,.. je veux lui donner du baume, mais il ne veut pas entrer... » Ce monsieur s'avance, me regarde et me dit, comme un homme de bonne humeur : « C'est très bien, mon brave!.. cela prouve que vous êtes discret, mais vous pouvez entrer,.. cela ne me dérangera pas. » Il allait passer, il revient et dit : « Et qu'est-ce que c'est que cette coupure? Qu'est-ce qu'il y a? » — Je le lui dis. Il répond : « Ah! voyons donc cela,.. ce n'est pas du baume qu'il faut alors, venez par ici. » — J'entre dans son cabinet... Dieu! que c'est

beau! des armes, des portraits des gens d'autrefois,.. et tout cela c'est antique,.. c'est antique, mademoiselle! Ce monsieur, tout en fumant son cigare, retire lui-même les bandes de mademoiselle,.. regarde,.. se fait apporter de l'eau tiède; puis met un peu du fameux baume, et attache les bandes lui-même... Je le remercie de mon mieux, et, comme je partais, il me regarde encore : « Mais où diable vous ai-je donc vu?.. Vous avez une tête que je connais! » — Alors Pierre s'avance, tout gêné, — et dit : « Je sais que monsieur n'aime pas qu'on voisine,.. mais comme c'était pour rendre service,.. c'est le cocher d'à côté. » — « Ah!.. c'est vrai!.. je n'aime pas qu'on cause, mais, cette fois, tu as bien fait, Pierre, très bien fait;.. revenez me voir dans deux jours, mon ami, pour me montrer comment cela va. » Et voilà, mademoiselle, toute l'affaire.

J'ai dit à François que mon père n'aimait pas non plus qu'on voisine, mais qu'en somme il n'y avait aucune faute dans sa conduite; qu'il pouvait retourner encore une fois montrer l'effet du traitement, mais une fois seulement, et je suis montée dans ma chambre pour t'écrire, chère Louise, et pour penser un peu à la façon dont on fait l'histoire. — J'ai pensé beaucoup, et je ne t'ai pas écrit, trouvant que je n'en savais pas assez, puisque, en somme, je ne savais de nouveau que ce que tu m'avais appris, que M. Roger avait été militaire. Quant au reste, il n'y avait que des probabilités.

Les deux jours se sont passés. Je ne te dirai pas que je n'ai pas songé un peu parfois à ce que François aurait peut-être encore à raconter. Et, le troisième jour, le matin, comme j'étais dans la bibliothèque, on frappe, et François entre d'un air mystérieux et un peu déconfit. — Qu'est-ce qu'il y a? — C'est qu'il faut que je demande à mademoiselle si elle voudrait bien... — Voir comment tout cela va? — Oui, mademoiselle. — Je croyais, François, que ce n'était plus à moi à vous soigner. — Ah! mademoiselle,.. c'est qu'il s'est passé bien des choses. — Voyons, dis-je en l'interrompant... Montez avec moi à la lingerie. — Une fois dans la lingerie, je commence à enlever les fameuses bandes avec toute la lenteur que commandait l'importance de l'opération et... On sonne la cloche du dîner. Je ferme. A demain une longue lettre. Ton ami George va porter celle-ci. Je t'embrasse.

Marcelle à sœur Louise.

Chère Louise,

J'en étais restée au moment où j'étais montée à la lingerie et où je défaisais les bandes qui enveloppaient la main de François.

François, voyant que je ne parlais pas, reprit son petit récit.

— Il faut donc que je dise à mademoiselle qu'hier soir je suis allé pour parler à Pierre. Il m'a appris que son maître n'était pas visible. Il paraît que ce pauvre monsieur a bien de la peine, mademoiselle. — Bah! Vraiment! — Oui, à cause de sa marraine. Une marquise, mademoiselle, et qui l'aime comme son fils. Elle était très fâchée après lui, et est restée deux mois sans lui écrire. Enfin! hier on apporte une lettre. — Pierre ne sait pas lire et ne pouvait reconnaître l'écriture, mais il est habitué au cachet de cette dame, il court la porter dans le cabinet de son maître, — puis, comme il a élevé son maître, et qu'il connaît bien sa marraine, il rentre l'instant après et dit : « Monsieur est-il content? Madame la marquise va-t-elle bien? »

Ah! mademoiselle, — son maître était blanc comme un mort, — il avait les yeux comme un homme qui va pleurer, — mais il pleurait pas, parce qu'il est fier. — Il se promenait de long en large d'un air agité; il a regardé Pierre sans le voir et a répondu : « C'est bien, Pierre, c'est bien, mon ami, — laissez-moi. »

C'est la première fois que monsieur me dit *vous!* disait Pierre, — moi qui l'ai élevé! — la première fois, — savez-vous, c'est dur! Heureusement il n'y pensait pas. A l'heure de la poste, il a écrit à sa marraine, — puis il a à peine dîné, — et toute la nuit, Pierre l'a entendu marcher dans sa chambre. Ah! — mademoiselle, c'est le pauvre Pierre qui est affligé; il craint qu'il n'arrive un malheur. — Je dois te dire, chère Louise, que je me sentais devenue fort sérieuse. Je n'ai rien trouvé à répondre que ces mots : « Tant pis, car ce pauvre monsieur a l'air très bon. »

Ah! mademoiselle, a repris François, si mademoiselle savait, — il paraît qu'il est si bon, — si charitable. — Pierre dit qu'il n'y en a pas deux comme lui au monde; à son régiment tous ses soldats se seraient fait tuer pour lui. Le pansement était fini. François traînait, traînait, comme un homme qui a quelque chose à dire, et qui n'ose pas. — Il a mis la main sur le bouton de la porte; puis, il a pris son courage à deux mains, est rentré d'un pas, et m'a dit : — Ah! si mademoiselle voulait! — Quoi donc, François? — Mademoiselle est si bonne, si humaine. — Mais encore une fois qu'est-ce que vous voulez? — Mademoiselle, ce monsieur a été obligé de recommencer sa lettre à sa marraine, en la cachetant, il allait si vite, il l'a brûlée un peu, — il a jeté sur son bureau la lettre brûlée. — Pierre m'a dit : « Si je pouvais savoir ce qu'il y a dedans, — je suis sûr qu'il va arriver un malheur, mais je ne sais pas lire, — et je l'aime tant, mon pauvre maître. — Ce n'est pas mal de lire sa lettre, — si je peux le sauver, — l'empêcher, je ne sais pas, je le connais, jamais je ne l'ai vu ainsi.

Je te fais grâce, chère Louise, — de mon refus très net, — des

supplications de François, de mes réflexions sur les conséquences possibles de mon refus; bref, j'ai lu cette lettre à demi brûlée, — la voici, telle que je ne l'oublierai jamais, — écrite d'une main tremblante ; chaque mot m'est resté gravé dans l'esprit, et, hélas! pourquoi ne pas le dire? dans le cœur.

« — Madame la Marquise :

J'avais une marraine,
Que mon cœur, mon cœur a de peine!
J'avais une marraine
Que toujours adorai!..
. . . . . .
. . . . . .
Que toujours adorai!

« Ne me faites pas chanter au sérieux cette chanson si cruellement bouffonne pour moi, madame la Marquise, car si vous m'y réduisiez, n'ayant plus rien à aimer en ce monde, au lieu d'un accompagnement de guitare, j'y mettrais un accompagnement que se chargerait de faire la détente de mon revolver.

« ROGER. »

J'ai rendu la lettre à François et je suis montée dans ma chambre. Maman m'a appelée, je me suis regardée dans la glace, — il me semblait que je devais être toute changée. — Et seulement alors je me suis aperçue que des larmes coulaient sur mes joues. Je ne les avais pas senties jaillir. Heureusement maman était très affairée; elle chiffonnait dans son armoire et m'a parlé en me tournant le dos. En sortant de chez maman, j'ai rencontré François qui rôdait d'un air mystérieux. Il m'a demandé la permission de me parler, — et, arrivé au corridor qui précède ma chambre, m'a tendu une dépêche toute ouverte. Je l'ai prise machinalement et, en proie à une sorte de surexcitation, l'ai lue pour ainsi dire d'un seul coup d'œil. La voici :

A Monsieur Roger.

Mon enfant bien-aimé, je t'aime toujours autant. Pourrais-je ne plus le faire quand je le voudrais ! Viens vite m'embrasser à Beauvoyer.

MARQUISE DE BEAUVOYER.

J'avais à peine fini de lire, que je suis rentrée en moi-même.

J'ai grondé François de l'indiscrétion qu'il venait de me faire commettre, — pas bien sévèrement cependant, car j'avais comme un remords de conscience à le faire en me disant qu'au fond j'avais été enchantée qu'il me forçât la main, — et j'ai ouvert ma porte. — François avait absolument perdu la raison, — ne voulait-il pas aussi que je lise une dépêche que le cocher Pierre allait porter au télégraphe pour son maître qui, disait-il, partait en voyage! Pour le coup, j'ai envoyé François à tous les diables; je l'ai prévenu que s'il me parlait encore une seule fois de ce monsieur, j'avertirais mon père, et je suis rentrée dans ma chambre sans même me retourner.

. . . . . .

Et maintenant, — je me rends compte que, malgré tout, j'ai commis deux indiscrétions impardonnables, — que chez une femme, c'est beaucoup moins excusable encore, puisqu'il s'agissait de la correspondance d'un homme, et d'un homme jeune... et cependant, chère Louise, je n'en ai pas le *moindre regret*, je me sens transportée, il me semble que le monde m'apparaît avec des splendeurs jamais entrevues, que la vie est belle! J'ai envie de rire sans raison. Pourquoi? En vérité, je voudrais bien le savoir, comme je voudrais savoir pourquoi, me sentant coupable et dans mon tort, je ne puis faire taire cette voix extraordinaire qui chante au dedans de moi-même. Ne me gronde pas. — Aime-moi, écris, et pense à

MARCELLE DE BAVRE.

Madame de Beauvoyer à son frère Monseigneur de Beauvoyer.

Mon cher frère,

Vous m'avez fait commettre une grosse imprudence. — Vos intentions étaient excellentes, mais vous vous rappellerez ma répugnance à pousser à bout mon pauvre Roger, et peu s'en est fallu que cela n'ait des conséquences irréparables. Je connais mieux que vous ce cœur si tendre, si généreux, si entier dans ses affections, — et qu'est-il arrivé? C'est que, lorsque je l'ai menacé de me retirer de lui tout à fait, mon pauvre cher enfant m'a menacé lui... de se brûler la cervelle, en me disant : je n'ai plus que vous au monde. — Et ne croyez pas que ce fût parole en l'air, — je l'ai vu dans les grandes circonstances de sa vie, — il ne vit réellement que par le cœur; — c'est l'unique ressort chez lui, et ce ressort brisé, je le sais capable de mourir comme il le dit.

J'ai passé par des angoisses que vous, homme et prêtre, ne com-

prendrez pas. Je lui ai télégraphié de venir. — Je ne vivais plus. — En vérité, — je ne sais pas si, tout compte fait, je dois rien regretter, car j'ai eu une des plus douces émotions de ma vie. Il m'annonce son arrivée. — Je fais tout préparer. — J'envoie à la gare une voiture, et en main, le cheval qu'il monte ici.

A l'heure de l'arrivée du train, mon cœur de soixante-dix ans s'est mis à battre. — Si le pauvre enfant allait ne pas venir. — S'il lui était arrivé malheur.—Dieu m'a refusé le bonheur d'être mère. — Mais je viens, je crois, de passer par toutes les émotions d'un cœur de mère. — La vieille Alexandrine ne me quittait pas, — et me suivait partout avec un verre d'eau sucrée et je ne sais quelle abominable drogue. — Enfin, elle a eu une idée superbe. — « Si madame montait à la lingerie, — on voit le tournant du chemin. » — Me voilà dans la lingerie, — avec une lorgnette. — Je vous assure, mon frère, que c'était à mourir de rire de nous voir, Alexandrine et moi, regarder la route poudroyer et le gazon verdoyer. — C'est pourquoi, quand tout à coup Alexandrine m'a dit : « Madame, le voilà ! » quand en me penchant, j'ai aperçu comme elle un cavalier à ce fameux tournant du chemin, — nous nous sommes mises tout sottement à pleurer. — Alexandrine a saisi ma main pour l'embrasser, — et moi, je lui ai dit : — « Non, — embrasse-moi, ma bonne, » et très démocratiquement nous nous sommes embrassées. — Puis, j'ai essuyé mes yeux, — je suis descendue;— au moment où j'ouvrais la porte du vestibule du côté de l'avenue de peupliers, on sonnait la grosse cloche de la grille, la grille s'est ouverte, — un cheval a passé comme un éclair, — et ma foi, mon cher frère, — c'est un des plus saisissans et des plus beaux specles que j'ai eus de ma vie que celui de ce brillant cavalier qui volait littéralement sur l'avenue. — A deux cents mètres, il a enlevé son chapeau et m'a envoyé un baiser. — Le reste s'est passé comme dans un rêve. — Leblanc a saisi le cheval. — Roger s'est précipité à terre au risque de se briser, — j'étais sur les degrés, — et par un de ses mouvemens qui n'appartiennent qu'à lui, il a voulu se jeter à mes genoux, — je n'ai eu que le temps de le relever, — il m'a dit seulement : « Marraine, quel mal vous m'avez fait, » j'ai senti sa tête sur mon épaule, — et me suis mise à sangloter.

Maintenant notre vie est réglée, — tous les soirs, il me fait la lecture, — assis sur une petite chaise basse près de moi, — puis nous causons, et c'est là qu'est son grand charme, — ce sont toujours les mêmes bons yeux caressans, le même sourire doux, — des petits soins de femme ; — tel il était à douze ans, confiant et tendre, tel je retrouve mon filleul bien-aimé à trente-cinq ans. A la mort du marquis, j'étais cruellement privée de n'avoir pas d'enfant à cause de l'isolement. En ce moment, la Providence me dédom-

mage, — je n'aurais jamais osé espérer un pareil fils. — Bien des idées occupent mon esprit. — Je me sens seule à Beauvoyer, — si je pouvais décider Roger, — puis peut-être un jour se marierat-il ? Malgré tout, — cela demande à être mûri. — En attendant, Roger m'a promis d'aller passer quelque temps chez vous en partant d'ici. — Je vous l'enverrai d'ailleurs le plus tard possible.

Donnez-moi, mon frère, de vos nouvelles. — Tous mes meilleurs complimens au bon abbé Ledoux, — et croyez-moi, etc.

Marcelle à Mme de Bâvre.

Du couvent des Dames du St-Sacrement.

Ma chère maman,

Je continue à me bien porter, et ces dames, notre chère mère en tête, sont pour moi pleines de bontés et d'attentions. Louise, qui vous prie d'agréer ses plus humbles respects, ne me quitte pas, et je serais heureuse si je connaissais le fin mot de cet exil ou de ce temps d'épreuves qui m'est imposé, — par papa, — n'est-ce pas, chère maman? car ce n'est pas vous qui en avez eu l'idée?

Nous avons eu ici un grand événement et de bien belles fêtes, — et vous allez être très surprise, — et un peu triomphante, ma bien bonne maman, de ce que je vais vous conter. Je procède par ordre.

Mgr de Saint-Lô fait en ce moment sa tournée pastorale. Dimanche notre chère mère a reçu l'avis que Monseigneur arriverait mercredi à deux heures, et que jeudi il célébrerait l'office dans notre petite chapelle. Vous pensez le bouleversement et le remue-ménage du couvent. — La chambre de Monseigneur, de son grand-vicaire, — des autres vicaires, peut-être. Et quel dîner pour Monseigneur! — Resterait-il jusqu'à vendredi, — et pourrait-on lui servir le fameux pâté au poisson? ou partirait-il jeudi, et fallait-il en faire un d'avance et le lui servir à tout hasard? Grave affaire, — et pour laquelle, malheureusement, nous n'avions pas de Sénat (pas de pères conscrits, dirait M. Dubois) à consulter! — C'est une réputation que ces pâtés et ce poisson, — et les dames de Sainte-Marie, si elles ont du chasselas incomparable (dans la saison, s'entend), — n'ont pas ce maigre merveilleux. — Nous avons toutes répété un chœur, un *Agnus* et un *Salutaris;* — nous avons épousseté, paré la chapelle; — on a renouvelé toutes les bobêches des chandeliers, — et la couronne de la sainte Vierge. J'ai refait avec de la mie de pain qui durcira un coin du talon de saint Christophe. — — On a repassé à l'encre quelques coutures uu peu blanches du

beau tapis d'autel et installé le fauteuil de Monseigneur et son coussin.

Enfin, tout cela terminé, en grand état, allégresse de cœur et exaltation d'âme, nous avons attendu mercredi. J'oubliais de dire que la serre a été dévastée, et que pour un grand mois nous serons sans fleurs. — Il est venu enfin, ce bienheureux jour, et pour quelques-unes, en particulier, il a eu, ma chère maman, bien des surprises.

A deux heures un quart, Monseigneur est arrivé dans sa voiture, — dans son carrosse, dit la mère Saint-Vincent. — M. le curé de Villiers et celui de Noulleville l'attendaient déjà. — Monseigneur est superbe, — c'est un prélat de grande mine, mais très bienveillant, très bon et très fin. Après les premières cérémonies, on l'a conduit dans ses appartemens, puis il est descendu au grand salon, et on lui a fait les présentations. — J'ai eu l'honneur de lui être présentée particulièrement et de baiser son anneau. Il m'a demandé qui nous avions à *** — J'ai nommé l'abbé Fleury. — Monseigneur le connaît et l'apprécie fort. Il m'en a dit grand bien. Il a été au séminaire avec lui, — peu de temps. — Monseigneur est parti six mois après l'entrée au séminaire du doyen, mais il l'y a vu et l'a retrouvé depuis. Monseigneur m'a demandé des nouvelles de sa santé, — et s'il ne souffrait pas d'un « amaigrissement inquiétant, » — avec un fin sourire qui voulait dire beaucoup. — Notre chère mère lui a fait voir, — je pense pour gagner appétit, — un bout de jardin, puis on est rentré. Monseigneur a demandé si cette hospitalité à plusieurs ne gênait pas. — On a répondu : bien au contraire. — « C'est que, a-t-il dit, j'ai laissé du monde à l'hôtel. — Est-il possible? Mais qui donc? — Oh! le filleul de ma sœur, Mme de Beauvoyer. — Quoi! vous nous avez fait cette injure!.. il faut aller le chercher;.. nous n'avons pas de chambre, naturellement, mais il faut au moins qu'il dîne avec vous. Vite, vite, la voiture! Il sera ici à temps. » — On réattelle tout de suite, la voiture part, et juste cinq minutes avant l'heure de se mettre à table, la porte du salon s'ouvre à deux battans, et le laquais de monseigneur annonce d'une voix retentissante et avec emphase : — « M. le marquis de Ferrier! » Et je vois entrer, — devinez qui !!! — notre voisin, M. Roger, qui s'appelle bien Roger, mais Roger marquis de Ferrier, — Roger de son prénom. Vous triomphez, maman, — et moi! ma bonne et chère maman, je vais vous parler comme votre fille qui ne doit pas avoir de secrets pour vous, — moi, je triomphais aussi un peu, et cela ne me faisait pas de peine!

Ce n'est pas tout, — il avait fallu rajouter un couvert, — on ne

savait où mettre le nouveau convive, et comme je suis une laïque, une âme qui appartient par suite absolument à Satan et au monde, et que ma damnation immédiate ou future ne fait pas question, c'est près de moi qu'on l'a mis!

Le dîner a été très gai, très animé, Mgr de Beauvoyer a mis tout de suite tout le monde à son aise. Il cause fort bien. — Son grand-vicaire est très instruit; notre chère mère, c'est vous qui l'avez dit, a du monde; c'était, je vous assure, un feu roulant. Et moi? moi, ma chère maman, — j'ai causé un peu avec mon voisin, — je ne pouvais pas, par politesse, ne pas répondre, — et je dois l'avouer, il est charmant, plein d'entrain. — Monseigneur lui a dit de sa place : — « Ferrier, tu peux causer avec Mlle de Bâvre, elle habite ***. » — Là-dessus, reconnaissance, — pas bien sincère, entre nous, — car je crois qu'il m'avait reconnue. — Il m'a parlé de papa et de vous, maman, avec un profond respect, combien il était heureux d'être votre voisin, bien qu'il n'ait pas l'honneur de vous connaître. — Je lui ai parlé de ce service qu'il nous a rendu. Il m'a dit qu'il avait été bien confus de ne pas faire mieux, — mais sa jument est très peureuse, — elle a déjà failli tuer son cocher. Il est revenu avec Monseigneur de chez la marquise sa sœur, qui est sa marraine. Il adore sa marraine. Il dit que c'est le seul être au monde qui lui reste. — Aussi comme il en parle! Elle a toutes les grâces, toutes les vertus, toutes les perfections, cette marraine bien-aimée.

Dans le feu de la conversation, il s'est oublié plusieurs fois, disant : « Marraine-marquise m'a dit ceci, — marraine-marquise m'a dit cela ; » — n'est-ce pas charmant? A la troisième fois, j'ai relevé le mot en souriant, — il s'est trompé sur mon sourire, a rougi jusqu'aux cheveux, et s'est excusé en disant : — Vous avez raison, mademoiselle, c'est enfantin,.. et absurde avec mes trente-cinq ans,.. mais je m'oublie par moment,.. puis j'arrive de chez elle,.. j'ai repris mes habitudes,.. c'est si bon,.. et il y avait si longtemps que je ne l'avais vue. — A ce mot, il est devenu très sérieux, — presque triste, — je lui ai parlé de ses chiens pour le remettre, — il adore les bêtes. — Mais il m'a dit : — « Vous-même, vous les aimez fort, puisque vous avez sauvé une hirondelle! » — J'ai rougi à mon tour. — Je me suis rappelé l'hirondelle de Villeneuve, — et j'ai voulu dire : c'est enfantin, et absurde, — mais il m'a arrêté, et a ajouté : — « Vous avez sauvé notre sœur l'hirondelle. Voilà ce qu'eût dit saint François-d'Assise. » — On est resté longtemps à table, si longtemps que, comme Monseigneur est dans l'habitude de se retirer de bonne heure, il y a eu à peine de soirée. On a fait un peu de musique. J'ai joué comme une pensionnaire, c'est le cas de le dire, et je n'ai pas osé chanter. Mon-

seigneur a dit à la supérieure que M. de Ferrier était bon musicien, — qu'il avait une fort belle voix, — mais on a eu beau insister, il n'a jamais voulu chanter.

Je vous dirai demain, chère maman, comment se sera passée la journée. — Monseigneur célébrera la messe avec toute la pompe possible. — Nous chanterons, — et, pour la circonstance, M. de Ferrier, malgré tout, d'ordre de Monseigneur, chantera un *O salutaris !*

Marcelle à sa mère.

Ma chère maman,

Tout s'est bien passé, l'office a été superbe, — et il n'y aurait rien eu à dire, si M. de Ferrier ne s'était abstenu de venir, ce qui a beaucoup froissé la supérieure ; c'était la seule voix d'homme et on y comptait. Il s'est excusé par une lettre, sur une affaire urgente. Mais, après la façon dont il avait été reçu hier, il n'eût été que poli de ne pas manquer. La vérité, à ce que j'ai cru entendre, c'est qu'il y a à la ville voisine deux ou trois monumens qu'il a voulu aller voir, et qu'il n'est pas de devoir de politesse qui tienne devant lui contre de vieilles pierres.

Nous avons eu après la messe un fort beau déjeuner. — Monseigneur est resté pour faire collation, puis il est parti à sept heures pour prendre le train du soir.

P.-S. — M. de Ferrier est complètement rentré en grâce auprès de ces dames, — il vient de leur envoyer un superbe crucifix en vermeil pour la chapelle qui n'en avait qu'un en cuivre argenté.

Roger à Mme la marquise de Beauvoyer.

Ma chère marraine,

En vous quittant, je suis allé chez votre frère comme nous en étions convenus. Monseigneur allait partir en tournée épiscopale. Il a exigé que je l'accompagne, et, — je ne sais à quel titre, — un évêque chrétien est parti escorté d'un ancien officier de cavalerie en guise de coadjuteur ou de suffragant.

Monseigneur était en veine de gaîté, — et d'esprit. Il me disait : « J'ai bien envie de te faire porter sur un coussin une épée et des éperons. Il ne manque pas de prélats dans l'histoire qui portaient le hoqueton. » Au second couvent qu'il a visité, — c'était, marraine-marquise, un très authentique couvent de dames nobles, — comme un rameau détaché et fleuri de l'Abbaye-aux-Dames, —

Monseigneur m'a dit : « Je ne peux pas t'emmener, mais je te ferai inviter. Si tu t'absentes, dis bien où tu vas, qu'on sache où te trouver. » En effet, vers l'heure du dîner, arrive tra, tra, tra, le landau de Monseigneur. Je n'ai que le temps de sauter dedans, — et une demi-heure après, je faisais mon entrée dans la sainte maison, où j'ai trouvé la plus aimable compagnie du monde, un accueil charmant et la chère la plus délicate. J'ai trouvé de plus ce que je ne cherchais pas, une voisine de ***, Mlle de Bâvre, fille de mon voisin, le comte de Bâvre, si bien que c'est fait de mon incognito, et que tout ce qu'il y a de bien pensant comme vieilles dames à ***, va se mettre en campagne pour me marier, dans le plus grand intérêt de mon salut. Du reste, Mlle de Bâvre, qui était près de moi à table, est charmante, — fort distinguée, — de l'esprit, — et même de l'esprit original. — Vous le savez, marraine, quand je suis loin de vous, j'ai la rage de parler de vous, et une fois que j'ai enfourché mon *hobby* favori, je ne me laisse pas facilement démonter. J'ai donc parlé de vous à ma jeune voisine, — qui a pris, pour écouter vos louanges (ai-je dit vos louanges?), un petit air sérieux et attentif qui m'a beaucoup plu. — Le mot *marraine-marquise* m'ayant échappé, ce qui était enfantin, — elle a souri, — il paraît que j'ai eu l'air de prendre la mouche sur le sourire, — et elle a trouvé pour s'excuser des termes si heureux, — expliquant bien la différence du rire au sourire, — et cela en rougissant, d'un air convaincu, et avec un si joli regard, devenu subitement sérieux, que, vous, marraine, vous l'eussiez trouvée adorable. — Moi, vous le savez, j'ai renoncé à Satan et à ses pompes ; mais, en ma qualité de vieux garçon, je puis dire, sans que cela tire à conséquence, qu'elle était en effet *adorable*. J'avais promis à l'abbesse de chanter le lendemain un *O salutaris*. — Je me suis fait excuser par monseigneur, et comme cela avait fait mauvais effet, j'ai pris quittance du tout en envoyant un crucifix en vermeil présentable. Monseigneur m'a repris en passant, et nous avons continué sa tournée, — lui bénissant et inspectant, — et moi, prenant sur une foule de vieilles églises des notes dont je vous fais grâce. Enfin, au bout de huit jours de cette heureuse vie, monseigneur, voulant tirer vers ses pénates, m'a congédié, en m'engageant, en termes galans, à aller au d.., non, marraine-marquise, rien du malin esprit, après tout, car je suis parti béni comme le reste.

Je suis arrivé hier chez moi, et, mes chiens embrassés, mes chevaux caressés, la première chose que je fais est de vous écrire. Cependant, dois-je vous le dire? — je suis pris d'une vague inquiétude. Dans un ravissant chef-d'œuvre du plus grand poète des temps modernes, — d'Alfred de Musset, — un personnage de la co-

médie dit à son valet : « Personne ne passe naturellement devant ma porte, il y a autour de ma maison une odeur d'amans ! » Je vous dirai, marraine : « Personne ne passe naturellement devant ma porte, il y a autour de ma maison une odeur de fille à marier ! » Vous savez que mon incognito est rompu, qu'au lieu de M. Roger, ancien chanteur, mauvais sujet, et coureur de dots, on sait qu'on a affaire à un personnage infiniment plus respectable. Hier, je suis arrivé d'assez bonne heure pour aller à la grand'-messe. A mon passage dans l'église, au milieu de la nef, j'ai vu des mouvemens de cou, j'ai entendu des frémissemens et de très faibles chuchotemens qui n'avaient jamais jusqu'alors salué mon arrivée. Mme de.., mère de trois filles taillées en planches, a fait un mouvement gracieux pour ranger sa chaise quand je suis passé. J'ai vu, à ma droite et à ma gauche, rajuster des bandeaux qui n'avaient pas à être rajustés et draper des robes qui n'étaient pas sorties de leurs plis. Vous me direz à cela, que je suis un fat abominable. C'est tout le contraire qu'il faudrait dire, et je ne saurais me montrer plus humble qu'en avouant que l'attention dont je suis l'objet ne s'est éveillée que depuis ma personnalité, c'est-à-dire ma valeur marchande, découverte.

Ce serait un beau moment, marraine-marquise, pour traiter avec vous ce fameux sujet du mariage qui m'a valu de vous tant de duretés. — Le mariage, dit Figaro, étant de toutes les institutions la plus bouffonne... Eh bien ! non, — je m'abstiens.

Je sens encor des coups la meurtrissure fraîche,

Vous le voyez, marraine, je fais des vers, je vous parle comme aux dieux, — en vers. Apaisez-vous, et surtout écrivez-moi vite et longuement. — Cela va me sembler si bon de vous lire.

Avec le respect que vous connaissez et une affection si profonde que vous ne la connaîtrez jamais complètement, je baise votre main, chère marraine, et suis, etc., etc.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Me voici dans la maison paternelle ; je suis arrivée à sept heures. Mon voyage s'est très bien passé. Les deux dames à qui on m'avait confiée ont été charmantes. Papa m'attendait à la gare. Il avait son expression de visage habituelle, il a paru seulement m'examiner avec quelque curiosité. Maman a été très bonne pour moi. J'ai

trouvé à la maison tout comme d'habitude. Ni papa, ni maman ne m'ont rien demandé ni rien dit; — je suis donc encore à chercher la raison de l'ordre barbare qui m'a bannie pendant deux mois des états du Roy mon Père. En disant qu'on ne m'a rien dit, je me trompe. On a parlé de ma tante, — et maman m'a annoncé que M. de Saint-Pierre allait arriver et que mon mariage serait avancé. « — Cela doit te faire plaisir, Marcelle? — a ajouté maman en me regardant. — Mais, maman, que voulez-vous que cela me fasse? » et, en parlant ainsi, j'ai, sans y attacher d'importance, regardé mon père, qui avait de son côté les yeux fixés sur moi et semblait très attentif. On a parlé d'autre chose, et l'incident n'a pas eu de suite.

La maison ne m'a jamais semblé bien gaie, mais maintenant je m'y ennuie à mourir. Ma seule, mon unique distraction, c'est d'aller jouer de l'orgue à l'église l'après-midi quand les portes sont fermées. Le doyen a donné à maman pour moi une clef de la porte de la sacristie, et j'y vais, flanquée de Victoire, dont le ravissement ne connaît pas de bornes et qui gagne, avec une inconcevable activité, des myriades d'indulgences à tous les chemins de croix et à tous les autels pendant que je chante. Là, je me sens heureuse et tranquille, car il n'y a jamais personne, pas même le sacristain. Aujourd'hui cependant, et je ne sais comment cela a pu se faire, — j'y ai fait une très extraordinaire rencontre, — il me semble que je te vois sourire d'avance, — enfin il n'y avait pas de ma faute, car toutes les portes étaient bien fermées.

Je venais de chanter l'air de Stradella, qui n'est pas, tu le sais, d'une gaîté folle, et, pour cette raison, s'harmonise on ne peut mieux avec mes pensées, et je descendais de l'orgue tout en remettant mes gants lorsque, arrivée au milieu de l'escalier, j'ai aperçu un monsieur qui, le coude appuyé sur l'extrémité de la rampe, le front dans la main, était plongé dans une méditation si profonde qu'il ne m'avait pas entendue descendre. Tu devines que j'ai reconnu tout de suite M. de Ferrier. Je ne voyais que son profil; il m'a semblé pâli et maigri, — il était très absorbé. J'ai pu le regarder bien à mon aise, — il n'avait pas l'air bien gai non plus, lui, — j'ai passé un instant qui m'a paru délicieux, — je ne faisais pas un mouvement; — si c'est un gros péché, tant pis! Je m'appliquerai des indulgences de Victoire, — enfin, j'ai eu peur d'être surprise, — j'ai descendu une marche qui a eu l'esprit de craquer, et m'a ainsi tirée d'embarras. M. de Ferrier s'est retourné; ses yeux, qui venaient de regarder dans le clair de l'église, ne distinguaient pas très bien de mon côté. Il s'est redressé et allait s'éloigner par discrétion quand enfin il m'a reconnue. Ç'a été, bonne Louise, un

coup de théâtre, — sa figure fatiguée, car il est très fatigué, — s'est illuminée ; — s'il s'agissait d'une autre personne que moi, je dirais qu'elle a pris une expression de ravissement pendant qu'il me regardait d'un air qui voulait dire : « Quoi, c'est vous qui chantiez, c'est vous que j'écoutais? » Il a même fait un mouvement vers moi, — qu'il a réprimé tout de suite ; — puis il a repris son sang-froid et s'est éloigné en saluant. Comme je descendais la dernière marche, il disparaissait dans la petite porte qui mène aux tours. C'est probablement là qu'il était quand nous sommes arrivées. J'ai attendu un peu avant d'aller retrouver Victoire, car je sentais que les joues me brûlaient, et j'ai tenu à faire une petite promenade avant de rentrer, — je suis montée bien vite à ma chambre, — et je viens en arrivant de me mettre à t'écrire. Je trouve, comme Marc-Aurèle, que je n'ai pas perdu ma journée. — Voilà, je l'espère, une longue lettre. A ton tour de m'écrire, — longuement surtout, — très longuement.

P.-S. — Je suis une sotte, — ce n'est pas Marc-Aurèle, — c'est Titus.

Roger à madame de Beauvoyer.

Ma bien chère marraine,

Ma vie ici est toujours la même. — La plus grande régularité préside à tous les détails de mon existence. — Je ne m'en plains pas, — tout disposé cependant à faire mon profit des incidens heureux qu'un Dieu propice peut jeter sur ma route. J'ai eu aujourd'hui une aubaine de ce genre, et vous conterai cela tout à l'heure. Je dois d'abord vous dire que j'ai reçu ces jours-ci des nouvelles indirectes de monsieur mon neveu. Il paraît qu'il se prépare encore à faire de belle besogne. — Vous qui aimez tant les mariages, marraine, je vous servirai cela en temps et lieu. Monseigneur de Beauvoyer m'a écrit avant-hier une lettre charmante — sans le moindre exorcisme ; — il compte toujours partir le 17 pour Beauvoyer. — Mon ami Maximilien est dans le Tyrol qui chasse le chamois. Dans sa dernière lettre, d'il y a cinq jours, il me chargeait comme toujours de mettre à vos pieds ses hommages. En voilà un, marraine, qui vous adore. — C'est le seul qui ait compris quand j'ai dit que je ne pouvais vivre en me sentant loin de votre grand cœur (ce n'est pas une façon indirecte de vous rappeler que depuis huit jours vous ne m'avez pas écrit) !

Je vous ai parlé d'un incident, — le voici.

Cet après-midi, j'étais, comme cela m'arrive souvent, assis

à la fenêtre d'une des tours de la cathédrale. J'ai cru entendre le son de l'orgue. Cela m'a intrigué, je suis descendu et j'ai entendu la plus belle voix que je connaisse, — une voix d'un timbre ravissant, — une de ces voix qui prennent le cœur, et qui montent au ciel comme le cri d'une âme en détresse; — il semblait qu'on en entendît les battemens d'ailes désespérés, — cela avait je ne sais quoi de délicieux et de navrant, et mon cœur malgré moi s'est mis à battre dans ma poitrine cette charge assourdie qu'un poète américain compare aux sons des tambours voilés de crêpes de deuil. — Et puis, — devinez, marraine-marquise, — j'entends craquer l'escalier, je me retourne, et me voilà face à face avec Mlle de Bâvre, ma voisine de table au couvent du Saint-Sacrement, — celle qui parle si bien de vous, — c'était elle qui me tenait sous le charme depuis une demi-heure.

Je l'ai trouvée un peu changée, — légèrement maigrie, ce me semble; — mais ses yeux n'en paraissent que plus beaux, et avec son teint pâle, ses épais bandeaux de cheveux bruns, et son joli regard un peu voilé, candide, fier et doux, c'était, je vous jure, une ravissante apparition.

J'ai été très gauche, — ai su à peine saluer ; — quelle triste opinion elle a dû avoir de moi!

Marraine, écrivez-moi!

Marraine, je vous adore! — et merveilleusement me contriste de n'ouïr point parler de votre Seigneurie. — Je baise votre main et suis, etc.

Marcelle à sœur Louise.

Ma chère Louise,

C'est un vrai journal aujourd'hui; mais aussi que d'événemens dans ces derniers jours, — et que d'émotions! il me semble que j'ai vécu dans un rêve. Mais la réalité de mes souvenirs est là qui me rappelle que je n'ai pas rêvé. Parfois, j'ai peur de moi-même, peur des imaginations qui me viendront peut-être... — Il me faut une volonté ferme, — et le secours de Dieu. Il faut que, comme les gens qui côtoient un abîme, je regarde haut devant moi et jamais à mes pieds.

Nous étions invités mardi chez Mme de Montglars. Il y avait une grande soirée. — M. de Saint-Pierre nous y accompagnait, — il était venu passer deux jours, — et repartait le lendemain matin. Je ne sais pourquoi, je m'attendais à quelque chose. Vers onze heures, — on annonçait, — on a annoncé le marquis de Ferrier.

— Papa et maman se sont regardés, — du reste, il y a eu silence général, l'attente de l'inconnu, car personne ne connaissait son nom ici. Il m'a paru encore plus fatigué, il est décidément maigri et a les traits tirés. Tout le monde le regardait avec curiosité. Pour la première fois, je me suis aperçu qu'il est décoré. Il avait un air d'ennui, — je ne sais quoi de raide, — comme une morgue qui ne lui est pas habituelle. — Il est allé saluer Mme de Montglars, puis M. de Montglars s'est emparé de lui; — ils se sont approchés de la cheminée. M. de Ferrier a parcouru le salon d'un regard distrait, tranquille et froid. Arrivé à moi, il m'a semblé que ce regard s'animait. Il a fait un de ces demi-saluts comme on en peut faire de loin. M. de Montglars, qui l'a remarqué, lui a parlé. — M. de Ferrier a désigné maman et moi du regard. — M. de Montglars l'a amené à nous, — il y a eu présentation en règle. — M. de Ferrier s'est adressé à maman avec son aisance habituelle, et à ce moment on a joué la ritournelle d'un quadrille. M. de Ferrier m'a demandé si j'étais engagée. — Fort heureusement, je l'étais, — mais voilà que Jules de Montglars, à qui j'avais promis, accourt tout essoufflé; il avait invité la fille du Président et l'avait oublié. Son père l'a tancé, en ajoutant : — « Tant mieux pour M. de Ferrier, qui va te remplacer. » — Maman aurait bien voulu refuser, — papa aussi, — qui venait d'arriver, — mais le moyen sans faire une véritable insulte et à M. de Ferrier et à M. de Montglars, qui venait de le présenter? Moi, bonne Louise, je n'étais pas, — malgré tout, — aussi désolée. J'ai passé ma main sous son bras; — je crois que cette main tremblait un peu, — et nous sommes allés nous mettre en place. A peine y étions-nous que M. de Ferrier m'a parlé de notre rencontre au pied de l'orgue. Puis me regardant bien en face, avec la netteté, le ton tranquille et résolu d'un homme que les convenances ordinaires n'arrêtent pas, en même temps avec une expression d'intérêt si visible que je lui ai pardonné son coup d'autorité, — il m'a dit que je lui avais paru très pâlie, — très changée même. — Avais-je donc été malade? — Au couvent de ***, j'avais l'air d'avoir une si belle santé! Chère Louise, à tout autre j'aurais répondu en rendant grâce à la fortune de cette faveur inappréciable de voir quelqu'un s'intéresser ainsi à moi, etc. Mais M. de Ferrier, — c'était autre chose. Son œil noir, si froid tout à l'heure, me regardait avec une sorte d'anxiété touchante, — je ne dirai pas fraternelle, — mais presque paternelle, — quelque étonnant que soit le mot. Je n'avais envie ni de rire ni d'être impertinente. Je me sentais dominée. — J'éprouvais un secret plaisir qui me semblait délicieux et que je n'avais jamais éprouvé de ma vie. J'ai répondu par des généralités, puis,

que j'étais un peu fatiguée... Nous sortions beaucoup... Il y avait en ce moment à la maison des allées et venues, et qui dureraient encore quelque temps. — Il a paru surpris. — J'espère, a-t-il dit, que rien de fâcheux n'existe au fond de tout cela. — Mon Dieu, non,.. je suis... je suis fiancée avec un monsieur que vous avez dû voir. — J'ai rougi en disant cela, — et tout naturellement je l'ai regardé. J'ai été tellement stupéfaite de son changement de physionomie que j'ai laissé voir mon étonnement et que je me suis arrêtée court. — Je ne dirai pas qu'il a pâli, — cela ne s'appelle pas pâlir, cela. Il est devenu livide, — et tout son visage a subi une contraction effrayante. Il n'a pas répondu un mot, — puis, au bout de quelques instans, s'est incliné et m'a dit qu'il était heureux de trouver l'occasion de me féliciter, — mais de quel son de voix! — Ah! Louise, comme alors je me suis trouvée malheureuse! Un monde de pensées a traversé mon esprit, — je me suis sentie pâlir à mon tour. — Oh! — à ce moment, — il n'y avait plus de doute à avoir, — et *je tremblais* tout de bon! Nous n'avons plus échangé que quelques mots, — des banalités. — Il m'a reconduite à ma place et je l'ai vu aller inviter Clotilde de Montglars. — Je me sentais tout hébétée, le cœur serré, — je n'avais plus la force de sourire, — j'écoutais distraite ce que l'on me disait, et il me fallait un effort de volonté pour ne pas regarder continuellement du côté où j'espérais voir M. de Ferrier. — J'avais toujours devant les yeux ce pauvre visage, pâle et contracté, — cette expression désespérée du regard, qu'il avait vite réprimée, — mais que j'avais vue bien distincte un instant. En me quittant, il était redevenu complètement maître de lui-même. — C'était l'aisance froide du monde, — mais il n'avait pas encore repris sa voix naturelle. — Je te le jure, chère Louise, je ne me demandais pas à ce moment la raison de cette émotion profonde (j'avoue que j'y ai pensé depuis). Je ne songeais qu'à une chose, — au chagrin qu'il avait eu, — qu'il avait encore, — dont j'étais la cause involontaire et inexpliquée, — et si, au fond, — bien au fond de moi-même, comme un sentiment obscur de joie commençait à poindre faiblement, et à s'élever, je ne m'y arrêtais pas, — je tâchais de m'en abstraire, et j'aurais donné tout au monde pour reprendre ce que j'avais dit, — ou pouvoir réparer ma sottise. — M. de Ferrier a dansé avec Clotilde; — il a paru causer d'un air indifférent : — de temps en temps un sourire, — c'est-à-dire une contraction musculaire, — car ce n'était pas autre chose, — toujours une pâleur de cendre et qu'il a conservée tout le temps. — Du reste, il est parti de fort bonne heure. Nous sommes rentrés à trois heures. Tu sais que d'une des deux

fenêtres du petit corridor qui me sert d'antichambre, et où j'accroche mes robes pour la femme de chambre le matin, on voit dans l'hôtel à côté. J'ai eu, — je m'en accuse, — la curiosité coupable de lever le rideau en passant; — la nuit était noire, — le vent soufflait dans les quelques feuilles restées aux arbres dépouillés, — et dans l'hôtel voisin, — il y avait une fenêtre éclairée par une lumière derrière un rideau rouge; — la fenêtre de sa chambre, j'en suis sûre. J'ai entendu sonner les heures à la cathédrale sans pouvoir m'endormir. — J'avais soufflé ma bougie, mais une bûche, qui finissait de se consumer, donnait aux meubles des teintes fantastiques, — j'entendais la bise souffler et les craquemens des branches; — à cinq heures, je me suis levée et je suis allée, pieds nus, écarter le petit rideau blanc; — toujours la fenêtre éclairée, — il veillait, — pourquoi?

M. de Saint-Pierre est parti dans la matinée, — papa l'a reconduit au chemin de fer; — après le déjeuner, nous sommes sorties, maman et moi, — et en rentrant je suis montée me défaire dans ma chambre. — En passant devant la fenêtre du corridor, j'ai eu la curiosité de regarder par un coin du rideau, — et je l'ai vu ! — Il se promenait dans la grande allée du jardin, — la tête basse, — comme un homme préoccupé, — les mains derrière le dos, — et qui tenaient sa cravache, — il était en tenue de cheval. Bess, sa chienne favorite, le suivait pas à pas, s'arrêtant quand il s'arrêtait, — le museau en l'air, — quêtant une caresse, — et ne la recevant pas. Au bout de l'allée, il s'est laissé tomber sur le banc, — il s'est mis à réfléchir, le menton dans la main. La chienne est venue se poser devant lui. — Elle a mis sa tête sur le genou de son maître et est restée immobile. — On voyait que ses yeux cherchaient son regard, — comme pour dire : — « Qu'est-ce que tu as? Tu ne me vois donc pas? Je suis là! » — Les chiens ont vraiment des instincts admirables. — Ils doivent avoir une âme, — j'aurais embrassé cette bête avec plaisir! Enfin, il a fait le geste d'un homme qui dit : « Soit, à la grâce de Dieu ! » Et il a repris sa promenade. Au même moment, son cocher l'a rejoint et lui a dit quelques mots, — probablement que son cheval était prêt, — car il s'est dirigé vers la maison. — J'ai entendu dans la cour le piaffement d'un cheval, — puis le bruit de la grande porte que l'on ouvrait, — enfin, le son des fers du cheval sur le pavé de la rue. — M. de Ferrier était sorti. — Maman voulait que je lui joue une valse qu'on avait jouée chez Mme de Montglars et qu'elle trouve jolie. Papa est venu aussi au salon et a écouté, — tout en commençant son journal, — quand j'ai eu fini, il a dit à maman : « Vous êtes rentrée à temps, ma chère, car nous allons avoir de l'orage. — De l'orage en février? — Eh ! oui. — Ce n'est pas sans exemple. » —

Je n'ai pas fait attention à ce que papa disait, — puis tout à coup je me suis redressée. « — De l'orage,.. vous dites, mon père, que nous allons avoir de l'orage? — Oui,.. et même un orage très fort. Qu'est-ce que cela te fait? » Et il m'a regardée d'un air étonné, — j'ai rougi, — balbutié, — et répondu que j'allais fermer les fenêtres de ma chambre. En arrivant dans ma chambre, je me suis mise à la fenêtre. Le ciel était complètement noir, — pas un souffle d'air, — cette sorte de calme sourd qui est déjà une menace. — J'ai tourné un peu sans me résoudre à rien, puis, je me suis laissée tomber à genoux sur mon prie-Dieu, et le front dans mes mains, il a fallu que je subisse ma pensée, — que je m'avoue que M. de Ferrier était sorti à cheval, probablement avec sa jument, que l'orage allait éclater et qu'il lui arriverait malheur. Là-dessus, je me suis mise à prier, — je ne sais trop comment, — c'était très incohérent. Puis, j'ai recommencé à penser. Par papa, qui était dans la cavalerie, j'ai entendu raconter tous les accidens de chevaux possibles. Je sais que les pur-sang ont mauvais caractère, — et je me suis rappelé en outre tout ce que François m'a raconté sur cette jument, — une bête indomptable dont personne n'a voulu, — et qui devient folle par l'orage. — L'ordonnance qu'elle a tué était un des cavaliers les plus solides du régiment. — Il montait tous les chevaux. Si M. de Ferrier veut descendre et la tenir à la main, il ne court aucun danger, — mais le voudra-t-il? Et puis n'essaiera-t-il pas d'abord, comme l'autre jour, de regagner la ville, — et s'il est surpris par un éclair, aura-t-il le temps de descendre? surtout voudra-t-il descendre?.. Il doit être fatigué d'une nuit sans sommeil, — peut-être nerveux, — en disposition de ne rien céder... Après tout, il a plusieurs chevaux, — il en monte peut-être un autre. Je me suis remise à prier, demandant à Dieu que cela fût. J'ai, au-dessus du prie-Dieu, une Vierge finement sculptée en bois de noyer, avec une couronne d'argent. Il m'a semblé qu'elle me regardait avec bonté et en souriant. Je me suis sentie toute rassurée, — j'ai presque ri de mes terreurs et suis redescendue au premier. Je suis entrée par le petit salon. Comme j'ouvrais la porte, j'ai entendu papa qui disait : — « Il faut vraiment être endiablé pour sortir par un temps pareil quand on a un cheval peureux. Tout à l'heure, j'ai aperçu notre voisin qui sortait sur sa fameuse jument. Ma foi, s'il veut des émotions, je crois qu'il va en avoir. »

Ainsi, il n'y avait plus d'incertitude possible, plus d'espérance, — et c'était la terrible Maïda que montait M. de Ferrier...

Mon courage est tombé à plat. Je suis entrée comme une poupée automate; j'ai pris une revue sur la table, je me suis assise le plus près possible de la fenêtre, et j'ai commencé à écouter le bruit de la pendule et les battemens de mon cœur, car on n'entendait

rien d'autre. Papa lisait aussi; et maman, la tête baissée, travaillait à sa tapisserie. Je ne sais pas combien de temps s'est écoulé. Il y a eu un petit éclair, — puis un grondement sourd; et, pendant que le bruit durait encore, un second éclair, blafard, qui a tout illuminé, suivi d'un coup de tonnerre déchirant.

— Qu'est-ce que cela veut dire? a demandé maman. — Ce sont deux orages qui se combinent, a répondu mon père, — je n'ai vu cela que bien rarement, et c'est très effrayant.

Les détonations ont commencé à se succéder presque sans interruption. — Quant aux éclairs, il n'y avait pas d'interruption du tout. — Les lueurs blafardes éclairaient le salon, la rue, les maisons en face, le ciel; — à part le tonnerre, un silence de mort sur la ville, — pas un passant, — pas un bruit, — pas même celui de la pluie, car il ne tombait pas une goutte d'eau. Il y avait déjà longtemps que résonnait dans ma tête le galop fantastique d'un cheval. — Tout à coup, — ce n'était plus un rêve, — le bruit lointain d'un galop désordonné s'est fait entendre; — je me suis redressée. — Papa aussi l'a entendu : — le bruit allait en se rapprochant, — de plus en plus distinct, — un galop furieux, — puis un nouveau coup de tonnerre, — le cheval était dans notre rue, — la porte de l'hôtel à côté s'ouvre, — j'entends un grand cri, — un piétinement; — sans m'occuper de papa ni de maman, je me suis jetée sur la fenêtre, je l'ai ouverte toute grande. — Maïda, sans cavalier, couverte de sang et d'écume, se débattait entre les mains du cocher Pierre, qui l'avait saisie à pleins naseaux. — Il a crié : « Ah! misère,.. et monsieur,.. où est-il? — Mon Dieu! mon Dieu! » — Au même moment, — dans le silence de mort de la ville, le hurlement, très affaibli, très éloigné, lugubre, lamentable, d'un chien est parvenu jusqu'à nous. Je me suis retournée. — J'ai dit à mes parens : « Il est mort! Entendez-vous les hurlemens de son chien! — Maïda l'a tué! » — Et je suis tombée en avant comme une masse. Sans mon père, qui m'a reçue dans ses bras, je me fendais le front sur le coin de la console.

Quand je suis revenue à moi, j'étais couchée, le front entouré de compresses. — Maman, très pâle, assise à mon chevet, me regardait d'un air triste et sévère. On voyait qu'elle avait beaucoup pleuré. — « Eh bien! Marcelle,.. comment cela va-t-il?.. Que ressens-tu? » — Je suis restée un instant à rassembler mes idées. Puis, j'ai pris les mains de maman, — et je lui ai dit : « Chère maman, n'ayez pas l'air fâché,.. je ne le mérite pas,.. je n'ai pas pu ne pas penser quelquefois à M. de Ferrier, mais je ne lui ai parlé que deux fois en ma vie,.. au couvent et chez les Montglars. — Je vous le jure, maman, je vous le jure. » — Maman a paru bien joyeuse; elle m'a embrassée. — Pauvre maman,

elle pleurait, — elle a ouvert la porte et appelé papa, qui attendait. — « Je vous le disais bien, mon ami, a-t-elle dit, il n'y a rien qu'un enfantillage. » — Papa avait l'air très sévère, — je lui ai répété ce que j'avais dit à maman, — il n'y avait pas à se tromper sur ma sincérité. Il a paru très joyeux aussi; — il mordait sa moustache et le bord de sa lèvre, — j'ai bien vu des larmes dans le coin de ses yeux. Je me suis redressée. J'ai regardé papa bien en face, et je lui ai dit d'une voix saccadée par l'émotion, mais très ferme de ton : « Mon père, je suis votre fille,.. je suis digne de notre race,.. je suis une Bâvre;.. nous tombons debout, nous autres... Répondez-moi comme le comte de Bâvre doit répondre à sa fille;.. ne pas répondre ne servirait de rien... Après cela, je serai raisonnable, et vous n'entendrez plus parler de quoi que ce soit,.. je vous le jure, mon père... Est-ce que le marquis de Ferrier est mort? » — J'avais rassemblé mes forces pour résister à la tempête. A ma grande surprise, je n'en ai pas eu besoin. Papa m'a regardé d'un air attendri, — puis a regardé maman — en murmurant quelque chose que je n'ai pas bien saisi. (Il m'a semblé entendre : « Vaillant petit cœur! ») — Maman a essuyé ses yeux, et m'a pris les mains. Papa m'a relevé la tête avec une sorte de douceur à la fois touchante et rude, m'a embrassée sur le front avec une vraie tendresse, et m'a dit : — « Marcelle, je t'en donne ma parole,.. le marquis de Ferrier n'a rien de grave,.. il sortira dans huit jours. » — J'ai saisi la main de mon père et celle de maman, — je les ai mises sur mes lèvres; — et, au milieu de l'émotion générale, je n'ai rien trouvé de mieux à faire que de m'évanouir de nouveau, — sans doute pour n'en pas perdre l'habitude.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Ma fièvre a disparu complètement, et depuis deux jours je puis sortir. — Suivant ma promesse, je n'ai plus même prononcé le nom de M. de Ferrier. — J'en suis récompensée; car, à mon grand étonnement, à table, maman parle quelquefois de lui et demande à papa de ses nouvelles, et papa répond de l'air le plus naturel et sans hésitation. C'est ainsi que j'ai appris que M. de Ferrier sortait en voiture, et que, à la première nouvelle de son accident, sa marraine, Mme de Beauvoyer, était arrivée pour le soigner et ne le quittait pas.

Je n'ai rien à te dire, — ou plutôt — je n'ai pas de courage, — je suis si lasse, — et, je puis te l'avouer, — si triste! A un autre

jour, — écris-moi, et surtout aime-moi toujours, — jamais je n'en ai eu plus besoin.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Pardon de ma lettre d'hier, si courte et si découragée. Je suis bien injuste envers la destinée, — et surtout, je le crains, bien ingrate envers Dieu, qui, il me semble, me prend en pitié.

Écoute. — Hier, je suis allée à la messe de sept heures avec Victoire. Après la messe, elle est allée faire ses prières à la chapelle de sainte Anne, où elle a une grande dévotion. Je suis restée à la chapelle de la Vierge, et, au bout de quelques minutes, je me suis levée pour la rejoindre. Comme je descendais les deux marches, j'ai vu s'avancer une vieille dame, de la figure la plus noble, avec de beaux cheveux gris, — presque blancs, encadrant bien un visage pâle, illuminé par des yeux bleus auxquels l'âge semble n'avoir rien enlevé de leur beauté, et dont l'expression, mélangée de hauteur grave, de bonté et de grâce, a produit sur moi un effet irrésistible. — J'étais restée comme pétrifiée; — puis, — sans réflexion, — sans penser un instant à l'inconvenance de ma conduite, je me suis comme jetée vers elle, en disant: « Vous êtes Mme de Beauvoyer! — Et vous, Marcelle de Bâvre! »

J'ai voulu me précipiter sur ses mains, — elle m'a attirée contre elle, — m'a embrassée sur le front. — J'ai perdu la tête; — j'ai poussé un gémissement et me suis mise à sangloter, — pendant qu'elle, appuyant ma tête sur son épaule, essuyant mes larmes, m'apaisant comme un enfant, — me prodiguait des mots de tendresse maternelle et disait: « Taisez-vous!.. Si on vous voyait,.. que dirait-on? » — Et moi : « Je sais que c'est honteux de pleurer ainsi, madame; mais il y a six mois que je renferme tout! » — « Pauvre petite,.. pauvre chère mignonne! » — Et elle-même avait les joues humides, — elle m'a fait rentrer dans la chapelle, — nous nous sommes agenouillées ensemble, — je me suis remise, — elle m'a renvoyée en me serrant les mains avec une force singulière, en me disant : « Allez en paix, Marcelle,.. comptez sur moi,.. je ne vous oublierai pas,.. je ne trompe jamais! »

Je me suis retournée quand j'ai été à dix pas, — son beau regard me suivait encore avec je ne sais quelle expression de pitié céleste. — Quel rêve !

Aujourd'hui, il est certainement venu une visite dans la journée, j'ai entendu sonner à la grande porte, et il y a eu des allées

et venues dans le salon. Ce devait être une dame, car maman a reconduit jusque dans l'antichambre, mais on ne m'a pas fait appeler. Je suis très intriguée, et voudrais bien être à demain; — je t'écrirai dès que je saurai quelque chose.

P.-S. — Je rouvre ma lettre. — Tout à l'heure, en descendant, j'ai trouvé papa et maman en grande conférence, avec un air de mystère. Je n'ai pas pu entendre ce que papa avait dit, mais il m'a semblé qu'il venait de prononcer le nom de M. de Saint-Pierre.

— Que ferez-vous? a demandé maman.

Mon père a fait un geste qui signifiait : — A la grâce de Dieu ! — et a répondu :

— Il y a des choses qu'on est vraiment excusable de n'avoir pu prévoir,.. puis,.. je m'expliquerai si loyalement !

Et tous deux sont entrés dans le cabinet de papa. Lui et maman ont une expression de figure extraordinaire. On dirait qu'il y a quelque chose d'heureux dans l'air! J'espère en Dieu, — prie pour moi, bonne Louise, — prie de tout ton cœur!

Roger à Maximilien.

Cher Max,

Rien qu'un mot. — Hier, j'étais dans ma chambre. Ma marraine est entrée et s'est assise devant moi, — elle m'a regardé d'un regard profond qui ne lui est pas habituel.

— Eh bien, marraine, à quoi pensez-vous ?

Pas de réponse, — toujours ce même regard. — J'ai baissé les yeux.

— Roger !

— Marraine ?

— Tu aimes Marcelle de Bâvre ?

— Moi, marraine ! — Et je suis tombé à ses pieds.

— Eh bien! oui,.. oui,.. marraine, je suis un pauvre insensé, mais qu'y faire?

Ma marraine m'a pris la tête à deux mains, — j'ai couvert ses mains de baisers, — je m'y suis caché le visage et les yeux, — j'ai senti ses lèvres s'approcher de mon oreille, — et bien bas, elle a murmuré :

Pauvre fou ! Grand enfant! qui n'a pas deviné qu'il est aimé aussi !

CHARLES DE BERKELEY.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

LA DUCHESSE ET LE DUC DE NEWCASTLE.

I.

LA DUCHESSE.

Très haute et très puissante dame, Marguerite Lucas, seconde épouse de William Cavendish, successivement comte, marquis et duc de Newcastle, gouverneur du prince de Galles, futur Charles II, général en chef des forces de sa majesté Charles Ier dans les régions du Nord pendant la *grande rébellion*, fort malicieusement ridiculisée par ses contemporains et fort dédaigneusement négligée par les générations suivantes, a eu l'heureuse fortune, cent cinquante ans environ après sa mort, d'inspirer à Charles Lamb une admiration si particulière qu'elle allait jusqu'à une manière de culte. Il en a parlé trois fois dans ses délicieux *Essais d'Elia*, et toujours avec une sorte d'attendrissement respectueux, comme le chapeau à la main et le genou courtoisement fléchi. Les volumineux écrits de la duchesse figuraient dans sa bibliothèque

sur les rayons d'honneur, et de même que les dévots jugent qu'il ne saurait y avoir de châsse assez précieuse pour les reliques de leurs saints préférés, il estimait que ces œuvres étaient de celles pour lesquelles les reliures soignées et luxueuses doivent être réservées plus particulièrement. « A certains égards, plus un livre est bon, moins il réclame de la reliure. Fielding, Smollett, Sterne, toute cette classe de volumes qui se reproduisent perpétuellement, grands stéréotypes de la nature, nous les voyons périr avec moins de regrets parce que nous savons que les copies en sont éternelles. Mais lorsqu'un livre est à la fois bon et rare, lorsque l'individu est presque toute l'espèce... comme l'est, par exemple, la vie du duc de Newcastle par sa duchesse, aucune cassette n'est assez riche, aucun étui suffisamment durable pour honorer et tenir en sûreté un tel joyau (1). » Ce culte allait si loin qu'il n'aimait pas à entendre parler de la duchesse avec moquerie, et qu'il a noté avec quelque vivacité le dissentiment qui le séparait sur ce sujet de sa cousine Brigitte, c'est-à-dire Marie Lamb, sa propre sœur. « Ma cousine a une native antipathie pour tout ce qui sonne singulier ou bizarre. Rien de ce qui est précieux, irrégulier, ou hors de la commune sympathie n'a de prise sur elle. Elle tient que la nature est plus habile. Je puis lui pardonner sa cécité à l'endroit des belles *obliquités* de la *Religio Medici* (2), mais elle me doit des excuses pour certaines insinuations irrespectueuses qu'elle s'est amusé dernièrement à jeter sur les dons intellectuels d'une chère favorite à moi de l'avant-dernier siècle, la trois fois noble, chaste et vertueuse, mais je l'accorde, quelque peu fantastique et de cerveau excentrique, la généreuse Marguerite de Newcastle (3). » Cela ne vous rappelle-t-il pas par le ton et le tour le langage des anciens héros des romans de chevalerie, et depuis don Quichotte, s'est-on jamais exprimé sur une noble dame avec une admiration plus respectueuse ? Aussi, comme il dérobait son trésor à la vue des profanes, comme il le défendait contre ces intimes emprunteurs de livres qu'ils ne rendent jamais, au nombre desquels était son illustre camarade de *Christ's hospital,* Samuel Taylor Coleridge ! Il y eut un jour cependant où une partie de son trésor lui fut enlevée, malgré toute l'énergie de ses résistances, par un de ces *chipeurs* familiers. Un certain James Kenny, auteur de farces dramatiques alors en vogue, partant pour la France, eut l'idée passablement bizarre d'emporter avec lui la volumineuse collection des lettres de la du-

(1) Essais d'Elia : *Pensées détachées sur les livres et la lecture.*

(2) Le plus important et le plus éloquent des écrits de sir Thomas Browne.

(3) Essais d'Elia : *Mackery end dans le Hertfordshire.*

chesse. Au souvenir de ce rapt amical, de cette violence à ses sentimens de dilettante, son cœur saigne réellement, et sa rancune s'exhale en reproches comiques presque touchans. « Perdre un volume pour l'avoir prêté à C... (Coleridge), cela a quelque sens et quelque intérêt. Vous êtes sûr qu'il fera un cordial repas de vos viandes, s'il ne peut vous donner ensuite aucune nouvelle du plat. Mais qu'est-ce qui te poussait, pervers, malfaisant K (Kenny), à emporter, en dépit de mes larmes et de mes supplications pour t'en empêcher, les lettres de cette femme princière, la trois fois noble Marguerite de Newcastle, sachant parfaitement, lorsque tu as fait cela, et sachant aussi que je savais, que jamais tu ne tournerais une page de l'illustre in-folio? Qu'est-ce qui t'a poussé à pareille chose, si ce n'est le pur esprit de contradiction, et le plaisir de vaincre la résistance de ton ami (1)? » C'est, dis-je, un véritable triomphe posthume que d'avoir inspiré une pareille idolâtrie, car voilà le nom de la duchesse de Newcastle assuré de vivre maintenant aussi longtemps que les *Essais d'Elia*, ce qui est une promesse de longévité très exceptionnelle. Que d'œuvres, en effet, à prétentions plus hautes sont moins assurées de durer que cette collection unique de légers feuilletons, bien modestes par les sujets et les sentimens, mais frappés de ces qualités d'exquisité et d'excellence des œuvres qui ne doivent pas périr (2)! Ce qui est certain, c'est que si j'ai eu le désir de faire connaissance avec les écrits de la duchesse de Newcastle et si j'en viens parler aujourd'hui, c'est grâce à Charles Lamb.

Longtemps j'ai cru que mon désir ne pourrait être satisfait. Treize tomes *in-folio* de comédies, de poèmes, de fantaisies, d'allégories, d'élucubrations philosophiques, de lettres à la façon

(1) Essais d'Elia : *Les deux races d'hommes.*

(2) Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples d'une fortune littéraire comparable à celle de Charles Lamb. Apprécié seulement par ses amis et par un tout petit public de *dilettanti* pendant sa triste vie, tenu longtemps au second et même au troisième rang, sa renommée n'a commencé sérieusement qu'après sa mort, mais alors grandissant toujours d'année en année, il y a eu un moment où elle s'est comme précipitée, avec une rapidité quasi vertigineuse. A l'heure qu'il est, il n'y a pas d'écrivain ou de poète anglais, aussi illustre soit-il, pas même Shakspeare, qui soit honoré d'un plus grand nombre d'éditions *simultanées*. Nous en comptons huit sur les catalogues en petit nombre qui sont à notre portée; c'est dire que presque toute maison importante de librairie possède la sienne. Les Anglais ont fini par reconnaître en lui leur plus véritable humoriste, et cela, à notre avis, avec grande justice; car, comme les Allemands l'ont fait pour Jean-Paul, mais avec beaucoup plus de raison, ils pourraient l'appeler l'*unique*. L'*humour*, en effet, est le tout de Charles Lamb, tandis que chez tous les autres écrivains dits *humoristes*, il n'est, quelque dominant qu'il soit, qu'un auxiliaire de certaines facultés dramatiques, imaginatives, poétiques ou philosophiques.

de l'ancien Balzac, ne se réimpriment pas, et à moins que Kenny n'ait oublié dans quelque chambre d'hôtel garni parisien le volume dérobé à Charles Lamb, il est douteux que beaucoup de ces in-folio se soient égarés hors de l'Angleterre. A la vérité, les connaisseurs érudits avaient depuis longtemps distingué au milieu de ces fatras deux œuvres historiques d'un intérêt considérable, une courte autobiographie enfermée dans le premier in-folio de la duchesse (1656) et la vie de son mari, William Cavendish, écrite sous la restauration, pendant ses dernières années, et publiée en 1667; mais ces écrits mêmes n'avaient jamais été sérieusement séparés de la masse, et un seul, l'autobiographie de la duchesse, avait obtenu les honneurs d'une réimpression grâce à une circonstance assez particulière. En 1814, un des critiques les plus distingués du premier tiers de ce siècle, sir Egerton Brydges, avait établi une imprimerie pour son usage personnel à Priory Lee, dans le comté de Kent, et son bon goût, précédant de quelques années l'enthousiasme de Charles Lamb, lui conseilla de consacrer quelques journées de ses presses à l'autobiographie de la duchesse. Il en donna donc une édition, volontairement incorrecte, par respect peut-être exagéré pour la ponctuation absolument fantaisiste de cette noble femme de lettres, et il la fit précéder de quelques pages où se révèle un jugement sûr, exercé, et surtout sans emphase, qualité rare chez les éditeurs qui se donnent pour tâche de ressusciter les morts oubliés. Cette impression que tout libraire aurait probablement refusé d'entreprendre, exécutée dans les circonstances que nous venons de dire, d'une manière toute désintéressée, sans aucune arrière-pensée mercantile, par un éditeur titré, est la première réparation qui ait été faite à la mémoire de la duchesse, hommage exactement en rapport avec le caractère et la condition d'une personne dont les choses du négoce n'approchèrent jamais. La tentative de sir Egerton Brydges ne trouva pas d'imitateurs, et sa réimpression était elle-même devenue presque introuvable, en sorte que nous désespérions de pouvoir jamais apaiser notre curiosité, lorsqu'enfin en 1872 la librairie Russell Smith réunit les deux œuvres historiques de la duchesse de Newcastle dans un des volumes de sa collection des vieux auteurs que les curieux étrangers regrettent de voir s'accroître si lentement. La loterie des chances heureuses et malheureuses existe pour les morts comme pour les vivans, et il y a des momens où les heureuses se multiplient sur tel ou tel nom littéraire, sans qu'on puisse dire pourquoi : l'année 1872 fut pour Marguerite Lucas un de ces momens là. En même temps que paraissaient ces œuvres qui nous racontent la vie des deux nobles époux, un de ces chercheurs qui rendent

à chaque génération le service de lui faire connaître nombre d'œuvres qu'elle aurait ignorées, M. Édouard Jenkins, publiait pour les *Golden series* de l'éditeur Macmillan un charmant volume porteur de ce joli titre, *The Cavalier and his lady*, et composé de fragmens poétiques et philosophiques tant de la duchesse que du duc, qui nous permettent de juger de la nature de leurs esprits et de la saveur propre de leurs productions. Nous tenions enfin l'oiseau rare si longtemps poursuivi.

Y a-t-il eu pour nous déception? Nullement, et l'enthousiasme de Lamb est loin de nous sembler aussi extravagant qu'ont bien voulu le dire quelques critiques. A la vérité, les œuvres poétiques et philosophiques de la duchesse, si nous en jugeons par les fragmens considérables qui nous en ont été donnés, peuvent sans inconvénient dormir leur sommeil éternel sous cette poudre des bibliothèques où Pope les a montrées gisantes dans un vers cruel de la *Dunciade;* il n'y aurait à la troubler davantage, je le crois, ni grand intérêt, ni grand plaisir. Il n'en va pas ainsi, heureusement pour sa mémoire, de son esquisse autobiographique et de la vie de son mari. Ce sont deux documens historiques de sérieuse importance, et nous nous étonnons qu'on ait hésité si longtemps à les placer parmi les meilleurs du XVIIe siècle anglais. A quiconque les lit avec attention, deux personnages de Van Dyck apparaissent encadrés dans les draperies de grandeur et entourés de tous les accessoires d'élégance et de richesse de la vie noble d'autrefois. C'est le moment où cette vie noble va se voir contestée pour la première fois et où elle va subir l'outrage des premières mutilations; mais en dépit de l'orage elle reste encore entière, car ces mutilations n'ont atteint que sa partie matérielle, et elle n'a consenti encore aucune humiliante transaction. C'est de ces deux portraits que nous voudrions essayer une copie réduite, avec impartialité, mieux encore avec neutralité, sans leur demander d'autres leçons que celles qui se tirent de la contemplation de deux belles toiles de Van Dyck; mais ces leçons sont encore fort nombreuses, et nous allons voir qu'on peut en tirer un cours assez complet de vieilles opinions et de vieilles mœurs.

I.

Le père de la duchesse, Thomas Lucas, de Saint-John's, près Colchester, appartenait à la meilleure, la plus riche et la plus ancienne *gentry* du comté d'Essex. Un fatal accident de jeunesse décida de sa courte existence. A peine avait-il fait son entrée dans le

monde qu'il eut querelle avec un M. Brooks et le tua loyalement en duel. Une telle aventure n'était point rare chez les gentilshommes de cette époque, et, quoique les lois anglaises sur le duel fussent des plus sévères, l'autorité royale fermait volontiers les yeux sur les infractions qui leur étaient faites. Malheureusement pour le délinquant, sa victime se trouvait être le propre frère de lord Cobham, ministre et favori d'Élisabeth, alors à son declin; aussi, « bien qu'il eût défié son adversaire par honneur, qu'il l'eût combattu avec valeur et tué en toute justice, » eut-il à subir un exil dont il fut délivré peu après par la mort de la reine. Il aurait pu aisément pousser sa fortune sous Jacques Ier, qui, en héritant du trône d'Élisabeth, n'avait point hérité de ses rancunes, et dont le règne fut d'ailleurs particulièrement indulgent aux duellistes; mais cette malignité de lord Cobham semble l'avoir guéri d'emblée de l'envie des grandeurs, en lui faisant connaître certains sentimens qui furent tellement communs et forts, pendant cinq ou six générations, qu'ils ont rempli la moitié des œuvres poétiques de près de deux siècles. Renonçant donc à toute ambition, il se retira dans ses domaines de l'Essex et y resta jusqu'à sa mort.

Toute époque orageuse connaît un certain pessimisme, et la forme que prit celui du XVIe siècle fut l'horreur de la vie des cours, où toute fortune est glissante, où la vertu est un acheminement à la ruine, et la gloire un point de mire pour les attaques de l'envieuse médiocrité; de là cette faveur universelle de la pastorale, qui, sous la forme du drame ou du roman, présentait la vie volontairement obscure, au sein de la solitude, comme un remède souverain aux innombrables éclopés de l'ambition et victimes de l'implacable *struggle for greatness* de cette tragique période. C'est dans les deux plus grands poètes de la fin du XVIe siècle, le Tasse et Shakspeare, qu'il faut chercher l'expression immortelle de cette sorte de bouddhisme pastoral partout disséminé à cette époque. Se rappeler, dans la *Gerusalemme liberata*, l'épisode de la fuite d'Herminie et le récit du vieux berger, qui se souvient si éloquemment du Virgile des *Géorgiques;* se rappeler surtout le *Cymbeline* de Shakspeare et l'épisode du vieux seigneur Belarius et des deux frères chasseurs, fils de roi. Les conseils des poètes étaient suivis, car le spectacle quotidien des événemens les confirmait avec une écrasante éloquence. Thomas Lucas, par exemple, ne vécut-il pas assez pour voir son ennemi, lord Cobham, naguère si puissant, tomber à la suite de noble sir Walter Raleigh et finir ses jours dans la plus extrême indigence? Il était tellement fondé sur des raisons sérieuses, ce bouddhisme pastoral, qu'il va prolonger encore son existence pendant tout le cours du XVIIe siècle sans défaveur mar-

quée (1), si bien que, cent ans après Shakspeare et le Tasse, quatre-vingts ans après l'*Astrée*, notre adorable Fénelon en donnera dans son *Aristonoüs*, surtout dans son *Mélésichton*, une suprême expression, qui n'est inférieure à aucune des précédentes et qui leur est même supérieure par la suavité et l'onction persuasive. C'est que les causes qui lui avaient donné naissance à l'origine se montrèrent capables d'une telle fertilité de métamorphoses qu'il retrouvait avec chacune un recommencement de vie. La révolution d'Angleterre sera la plus prochaine de ces métamorphoses, et ses conséquences feront connaître à la fille de Thomas Lucas les mêmes sentimens qui le poussèrent dans la solitude cinquante ans plus tôt.

Une fierté aristocratique d'un genre assez particulier, et qui pouvait s'allier aisément, ou même se confondre avec le sentiment que nous venons d'indiquer, trouvait d'ailleurs son compte à cette retraite. « Mon père, dit Marguerite, était gentilhomme, titre qui est donné et fondé par le mérite, et non par les princes; c'est l'œuvre du temps, non de la faveur. Quoiqu'il ne fît pas partie de la pairie du royaume, il y avait peu de pairs qui eussent de plus grands domaines et y vécussent plus noblement. Cependant, à cette époque, de grands titres étaient à vendre, et le prix n'en était pas si haut que sa fortune ne lui eût permis d'en acheter un; mais mon père n'estimait les titres qu'autant qu'ils étaient gagnés par d'héroïques actions, et comme le royaume était alors en paix avec toutes les autres nations et qu'il était gouverné par un sage roi, le roi Jacques, il n'y avait pas d'emploi pour les esprits héroïques. » Ne lit-on pas bien nettement dans ces lignes le dédain du gentilhomme de vieille souche qui de la noblesse a la substance plus que l'éclat, pour l'homme de cour qui de la noblesse a l'éclat plus que la substance, et dont on tire ces favoris auxquels Thomas Lucas devait ses années d'exil?

« La noblesse est l'œuvre du temps et non de la faveur. » C'était l'opinion du plus grand des contemporains de Thomas Lucas après Shakspeare, lord Bacon de Verulam, et si Marguerite la répète, ce n'est pas par plagiat ou réminiscence, mais parce qu'elle exprimait le mieux l'état propre de sa famille, et surtout parce qu'elle était celle des anciennes classes nobles sur leur propre condition. Pas plus que Marguerite, elles ne niaient que le mérite individuel fût le germe de la noblesse, mais elles soutenaient que ce germe ne prenait corps que dans la descendance et par la gestation du temps.

(1) Nous le trouvons encore en Angleterre, en 1681, dans *l'Orpheline* de Thomas Otway, dont les personnages du noble Acasto et de ses deux fils ne sont que des transformations ingénieuses du Belarius et des frères chasseurs de *Cymbeline*.

Il y en aurait long à dire sur cette opinion, qui intéresse plus qu'on ne le croit les sociétés non aristocratiques; nous ne voulons, pour le moment, nous y arrêter que pour faire remarquer à son sujet l'incertitude et le va-et-vient des doctrines du pauvre esprit humain. Il y a quelque quarante ans, à l'époque de notre jeunesse, cette opinion de l'ancienne noblesse sur elle-même était non-seulement tenue pour surannée, gothique et superstitieuse, mais regardée comme une preuve d'incorrigible et ridicule infatuation. Ah! que de bonnes plaisanteries se débitaient alors sur les barons à trente-six quartiers! Que de saillies sarcastiques sur ce prétendu droit de naissance, plus choquant pour le bon sens que ne l'était même le prétendu droit divin des rois! Quelles tirades philosophiques indignées contre ce qu'une telle prétention avait d'insultant pour le vrai mérite! Que de contrastes éloquens entre l'individu qui est l'ouvrier de sa propre fortune et le noble qui, pour tout mérite, ne pouvait montrer qu'un parchemin rongé des vers! Mais la roue du temps a tourné et de nouvelles doctrines ont surgi avec Darwin et Herbert Spencer, avec les psychologues à toute outrance et les physiologistes intransigeans, doctrines qui ont si bien remplacé les anciennes et les ont démontrées si insuffisantes que ces dernières ont perdu toute autorité dans le monde de la science, de la spéculation philosophique et de la critique, et que, pour leur trouver encore quelques adhérens, il faut les chercher ailleurs que dans les régions où l'on pense véritablement. Cependant, parmi ces anciennes doctrines que les nouvelles ont rejetées dans le bric-à-brac du passé, il en est une qui est restée debout, et j'ai le regret de révéler à MM. les darwiniens et spenceriens qui se réclament de la démocratie, — le nombre de ces penseurs inconséquens ou médiocres logiciens est encore assez considérable, — que c'est précisément cette opinion des anciennes classes aristocratiques sur la manière dont la noblesse se crée et se perpétue. Elles disaient que la noblesse s'attachait à certaines familles de préférence à certaines autres et à l'exclusion du plus grand nombre, c'est-à-dire que cette vertu ou qualité s'était choisi les organes qui pouvaient le mieux lui prêter vie, force et puissance. Eh! mais il nous semble que c'est là de la *sélection* au premier chef, car que dit de plus cette doctrine sur les méthodes par lesquelles la vie se cherche ses expressions les plus parfaites par la concentration de tous les elémens de force et de santé chez certains individus privilégiés et certaines espèces mieux armées, et par l'élimination des faibles au profit des forts? Elles disaient encore, ces anciennes castes, que l'individu pouvait bien jeter les fondemens de la noblesse, mais que la noblesse n'existait réellement que lorsqu'elle passait de l'individu au genre, parce qu'en se généralisant ainsi

elle cessait d'être une qualité morale attachée à un seul pour devenir comme une fonction vitale inhérente à la famille; que, loin d'être plus difficile chez les descendans que chez le progéniteur premier, elle y était, au contraire, plus aisée, puisqu'elle y était à l'état d'habitude innée transmise par le sang; en d'autres termes, que ce n'étaient pas seulement les titres constatant sa noblesse que l'ancêtre transmettait à ses descendans, mais les qualités mêmes par lesquelles il l'avait fondée, et qui se perpétuaient par l'hérédité en vertu de cette loi physique qui veut que les enfans ressemblent aux pères. Les anciennes castes avaient-elles tort de penser ainsi? Eh bien! alors, que les docteurs de l'*atavisme* ramassent, s'ils l'osent, quelques-unes des pierres qui leur furent jetées jadis et les en lapident encore! Ils disaient enfin, ces hommes d'autrefois, que la noblesse est d'autant plus certaine qu'elle s'éloigne davantage de son origine, comme ces fleuves qui s'élargissent davantage à mesure qu'ils s'éloignent de leur source, qu'elle était plus forte à la dixième génération qu'à la troisième ou quatrième, et à la troisième ou quatrième que chez le fondateur même, parce que le temps, en en faisant une affection héréditaire, lui avait donné l'infaillibilité d'un instinct, et qu'il en avait purifié graduellement la substance de tous ces limons d'âpre ambition, de rapacité, de convoitise et de dureté qui manquent rarement de se rencontrer dans l'origine des grandes fortunes; mais, en pensant ainsi, n'étaient-ils pas des précurseurs inconsciens de l'évolutionisme? De ce qui nous semblait naguère le plus blessant des préjugés, la philosophie et les sciences les plus modernes sont en train de faire une vérité d'autant plus difficile à contester qu'elles la présentent comme étant d'ordre purement naturel.

Dans sa retraite rustique de l'Essex, Thomas Lucas travailla consciencieusement à réparer le dommage qu'il avait fait à la société par son duel *heureusement malheureux,* comme dit sa fille. De sa femme, Élisabeth Leighton, il eut huit enfans, dont Marguerite fut la plus jeune, trois garçons et cinq filles, « tous sans rien de contrefait ni de difforme, ni nains, ni géans, mais bien proportionnés en tout; beaux de traits, clairs de teint, bruns de chevelure, les dents saines, les haleines pures, la parole nette, les voix bien timbrées, — j'entends pour le discours plus que pour le chant, — sans aucune de ces défectuosités si fréquentes, comme bégaiement, grasseyement, nasillement, accent criard, et les voix n'étaient d'un ton ni trop haut, ni trop bas, mais dans la bonne mesure et dans le juste accord. » Dès qu'il eut mis au monde cette florissante postérité, la nature jugea que cette charmante réparation de son péché de jeunesse était suffisante; il mourut donc et fut réuni à ses

pères, ainsi que ne manque jamais de dire le biblique auteur du *Livre des rois*.

Sa veuve, quoique très belle et encore fort jeune, ne songea pas à se remarier. Ce ne fut pas seulement par regret de son mari, bien que ce regret semble avoir été très profond, ou parce qu'elle pensa que la postérité qu'elle avait déjà mise au monde ne demandait aucun accroissement. C'est qu'elle était protégée contre les faiblesses propres à son sexe par cette ambition que, dès les âges les plus reculés, le Zend Avesta avait reconnue comme la plus naturelle à toute femme d'un esprit sensé et d'un cœur pur, que la commère de Bath, des *Contes de Cantorbéry*, a présentée comme la secrète passion des dames dans un récit où la crudité des vieux fabliaux s'unit de la manière la plus amusante aux plus bizarres subtilités de la logique scolastique, et que Voltaire, modernisant Chaucer, a pris à son tour pour sujet d'un de ses plus jolis contes. Le portrait que trace sa fille de cette prude veuve est celui d'une mistress Poyser aristocratique. Elle aimait à être maîtresse de maison, et elle s'y entendait à merveille. Elle était experte dans l'art de passer des baux et des contrats, se connaissait aux choses de la volière, des basses-cours, de l'écurie et de l'étable, savait ordonner à ses intendans, et s'entendait si bien à diriger ses hommes d'affaires qu'elle ne se laissait jamais induire par eux en procès coûteux et en différends interminables. Elle menait haut la main et haut le ton ses serviteurs, sans leur faire sentir le mors, avec un mélange de défiance et de prudence très sensées, se refusant à être dupe par faiblesse et prenant toutes précautions légitimes contre les dangers de leur familiarité, facilement féconde en résultats fâcheux. « Ma mère était une bonne maîtresse pour ses serviteurs, prenant soin d'eux dans leurs maladies et n'épargnant aucune dépense pour leur guérison, et, dans leur bon état de santé, n'exigeant jamais d'eux plus qu'ils ne pouvaient faire avec facilité. Elle entrait parfois en colère, mais seulement lorsqu'elle en avait juste cause, par exemple contre des serviteurs négligens ou coquins qui gaspillaient sans nécessité ni mesure, ou qui détournaient les choses par larcins subtils. » Là où cet art de commander se montre avec tous ses avantages, c'est dans les rapports qu'elle avait établis entre ses enfans et ses serviteurs ; la page où Marguerite explique ces rapports mérite d'être citée et proposée aux réflexions de toutes les mères en tout temps et en tout état de société.

Nous fûmes accoutumés, dès l'enfance, à être respectueusement servis, chacun de nous ayant son serviteur particulier, et tous ses domestiques, en général, rendaient à ses enfans, même les tout à fait

jeunes, les mêmes respects qu'ils lui rendaient à elle-même, car elle ne souffrait pas qu'ils fussent sans gêne devant nous ou qu'ils prissent empire sur nous, ce que tous les vulgaires serviteurs sont enclins à faire, et ce qu'on leur laisse parfois tolérance de faire. Elle ne permit jamais que les domestiques mâles fissent compagnie avec les bonnes dans la *nursery*, de crainte que leur grossière façon de faire l'amour ne leur fît commettre des actions inconvenantes ou prononcer de vilains mots en présence de ses enfans, sachant que la jeunesse est apte à gagner infection par les mauvais exemples, faute de raison pour distinguer le bien du mal. Il ne nous était pas davantage permis d'avoir avec les bas serviteurs familiarité ou conversation ; toutefois, elle nous avait instruits à nous comporter avec eux avec une humble civilité, comme elle les avait dressés envers nous à une déférence respectueuse. Ce n'est pas parce qu'ils étaient serviteurs que nous étions si réservés, car nombre de nobles personnes sont forcées de servir par nécessité, mais parce que les serviteurs d'ordre vulgaire sont aussi mal élevés que bassement nés, et donnent aux enfans de mauvais exemples et de pires conseils.

Lady Lucas garda jusqu'à sa mort ce gouvernement domestique qu'elle exerçait avec une si judicieuse autorité. Quelquefois elle faisait mine de vouloir s'en décharger sur son fils aîné, prétextant que c'était trop d'occupations et de fatigue pour elle; mais ces velléités de retraite n'étaient que feintes, comme sa fille nous le laisse entendre assez clairement. La famille se trouva bien de cette direction ennemie du *coulage*, qui faisait régner chez elle l'abondance avec l'ordre. « Nous ne menions pas une vie de noces et festins, car une telle vie, même dans les cours des rois et les palais des princes, amène la ruine sans plaisir ni contentement,.. en sorte qu'avant les guerres, loin d'être endettés, nous étions toujours en avance, achetant tout au comptant, non à crédit. » N'allez imaginer, cependant, aucune application anticipée de la grise science du bonhomme Richard ; ce talent d'ordonner les dépenses, fondé sur des principes et conduit par des habitudes tout aristocratiques, visait beaucoup moins à l'économie générale qu'au maintien et, s'il se pouvait, à l'accroissement du superflu, de manière à permettre aux enfans la satisfaction de leurs goûts, plaisirs préférés et caprices même, plutôt qu'à grossir leurs dots particulières. Ils furent donc élevés aussi richement que le comportaient leur naissance et leur fortune, sans prodigalité mais sans lésine, avec une juste mais large dépense, « de crainte, dit la duchesse, que trop de parcimonie n'engendrât chez nous des vices de rapine, de viles pensées et de basses actions. »

Nous manquons de renseignemens pour dire jusqu'à quel point

l'âme de cette mère, à la fois prudente et fastueuse, se retrouvait chez tous ses enfans; mais ce qui nous apparaît en toute évidence, c'est qu'il en était resté beaucoup chez la duchesse. Elle eut bon nombre des qualités vraiment nobles, de la libéralité d'esprit, de la loyauté de cœur, une ferme insouciance des sottises de l'opinion, une rectitude d'action qui la rendait incapable de tout manège et de toute intrigue, une vertu si sérieuse qu'elle en fut à risée et à scandale aux gais mondains et aux belles dames de la cour de Charles II; je crains que la générosité ne lui ait quelque peu manqué, et que sa main n'ait toujours été moins ouverte que sa conduite. Elle aimait la vie somptueuse, cela est visible, mais plutôt pour les respects qu'elle pouvait en retirer que pour la faire partager aux autres. C'est elle-même qui en a fait l'aveu en disant que, bien qu'elle ne fût pas prodigue, elle était capable de l'être par vaine ambition d'obtenir les marques extérieures de la considération et du respect. Elle faisait à cet égard le plus complet contraste avec son mari, qui ne sut, une seule heure de sa vie, même dans ses jours les plus sombres, se retenir de ses habitudes de magnificence, et qui crut toujours que la fortune n'avait pas de meilleure manière de lui conquérir l'honneur et la louange qu'en se répandant sur ceux qui l'approchaient. Aussi ne mettons-nous pas en doute qu'elle n'ait supporté les dures privations de l'exil avec beaucoup d'égalité d'humeur, et qu'ensuite la retraite volontaire sous la restauration ne lui ait été un plaisir plutôt qu'un chagrin. Ce qui est absolument certain, c'est qu'elle savait calculer avec une précision capable de faire l'admiration des arithméticiens les plus experts. Il faut voir, dans sa *Vie du duc de Newcastle,* avec quelle exactitude elle dresse le compte de la fortune de son mari et établit le chiffre des pertes que la révolution lui a fait subir. Tout y est, non-seulement châteaux détruits, bois coupés, cheptels enlevés, revenus perdus, mais les intérêts composés, les accroissemens gradués d'une fortune en parfait équilibre, les profits inévitables, les économies probables ou au moins possibles; pas un shilling n'est oublié, pas un penny n'est dédaigné. Certes, ce n'est pas elle qui aurait jamais inventé et appliqué cette expression de *quantité négligeable* si fort à la mode aujourd'hui.

Bien décidément, lorsque la nature nous a prédestinés à jouer tel ou tel rôle, tout nous conduit à le jouer, et les obstacles mêmes nous y sont un aide. La duchesse de Newcastle fut, en date, la première de ces *bas bleus* qui ont formé en Angleterre une tribu si nombreuse, si étendue, si mêlée, et, tous comptes faits, si glorieuse. Rien cependant, dans son éducation, ne la prédisposait à ce personnage, et il s'y trouvait même une certaine particularité qui était plutôt faite pour la détourner de le devenir jamais. Écoutez

plutôt : « Quant à nos maîtres, quoique nous eussions toute sorte de *virtuoses* (1) pour le chant, la danse, la musique, la lecture, l'écriture et autres choses semblables, nous n'étions pas strictement tenues à toutes ces études, qui étaient beaucoup plus pour la forme et les convenances que pour le fond et le profit; car ma mère ne se souciait pas autant de notre danse et de notre *musiquerie*, de notre chant et de notre *bredouillage* des langues étrangères, qu'elle ne se souciait que nous fussions élevées vertueusement, modestement, civilement, honorablement et dans d'honnêtes principes. » Il est impossible de s'exprimer avec plus de dédain pour tout ce qui relève purement de l'intelligence. Ah! que ces quelques lignes nous reportent loin de la moderne omnipotence des beaux-arts, de la prééminence des peintres, de la suprématie des musiciens et de l'apothéose des chanteurs! Sur tous ces dons, talens, acquisitions de la culture humaine auxquels nous attachons tant d'importance, les hommes d'autrefois n'étaient pas éloignés de penser ce que Platon pensait des poètes et de la poésie : ils les flétrissaient élogieusement du nom d'*arts d'agrément*, et les rejetaient ensuite au second ou au troisième plan parmi les choses de jeu et de récréation qu'il est indifférent de connaître et sans profit de pratiquer. De là leur manière de comprendre l'éducation, qui était tout à l'inverse de la nôtre. Tandis qu'ils s'adressaient surtout à la conscience pour en obtenir la création de l'homme moral, nous nous croyons plus sûrs du même résultat en le demandant exclusivement à l'intelligence. Les deux méthodes ont leurs partisans, entre lesquels nous nous garderons bien de décider; tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est que, l'intelligence visant avant tout et presque exclusivement le vrai, et la conscience visant avant tout et presque exclusivement le bon, la question se ramène peut-être à savoir ce qui importe réellement le plus à l'ordre et au maintien des sociétés, de la connaissance du bien et du mal ou de la connaissance du vrai. Que chacun réponde à cette question selon son expérience personnelle.

Une observation avant de passer outre. Il y a un instant nous remarquions que nos doctrines philosophiques les plus modernes et les plus avancées justifiaient, à l'envi les unes des autres, la vieille opinion des régimes périmés sur la manière dont la noblesse se créait et se perpétuait; eh bien! malgré les différences qui nous séparent des siècles passés sur le sujet de l'éducation et la supériorité que nous accordons à l'intelligence sur toutes les autres facultés, il est curieux de constater que ces mêmes philoso-

(1) Dans le sens de gens habiles en leur métier.

phies, tout à fait modernes, ne sont peut-être pas si loin qu'on le croit, sur le chapitre des beaux-arts et belles-lettres, de penser absolument comme les hommes d'autrefois. Lisez, pour vous en convaincre, le dernier chapitre de la *Psychologie* d'Herbert Spencer, où il réduit l'art à être simplement la part du jeu dans le labeur humain. La logique des faits se chargera de prouver un jour qu'en tout cas il ne peut guère être autre chose dans les sociétés démocratiques.

Les liens de la parenté étaient singulièrement étroits et puissans dans les anciennes classes nobles, surtout dans les noblesses provinciales, ce qui tenait à deux causes principales, dont la première et la plus importante était l'estime qu'elles avaient d'elles-mêmes, et la seconde la demi-solitude où elles vivaient et qui leur épargnait les occasions où cette estime pouvait recevoir quelque atteinte. La famille des Lucas présente un exemple des plus frappans de cette puissante étroitesse des parentés nobles d'autrefois; aussi bien l'action des deux conditions que nous venons de dire se laisse-t-elle lire chez eux en toute évidence. En quelle estime la duchesse tenait le sang dont elle était issue, on a pu déjà s'en apercevoir, et cette estime, elle ne la distribue pas entre les divers membres de sa famille, elle la porte tout entière sur chacun d'eux. Tous les fils furent vaillans, toutes les filles vertueuses, dit l'épitaphe de la duchesse, résumant ainsi les jugemens qu'elle porte sur tous ses frères et sœurs. La solitude dans laquelle ils avaient grandi ensemble leur était si nécessaire qu'ils trouvaient moyen de la reconstituer partout où ils allaient, même au sein de la capitale. C'est pour eux et entre eux exclusivement qu'ils prenaient ces plaisirs alors en vogue : promenades équestres dans les rues principales, flâneries à Hyde-Park, et ces soupers et concerts sur l'eau aussi à la mode dans le Londres de Charles Ier qu'ils l'étaient dans le Paris du *Menteur* de Corneille. Le mariage ne parvenait pas à détruire cette intimité, et les filles, quittant leurs foyers, vivaient la plus grande partie de l'année avec leur mère, empressées qu'elles étaient de retrouver la solitude de leur enfance. Cela allait plus loin encore : en contractant des alliances matrimoniales, les enfans changeaient si peu de famille qu'ils n'entraient pas en rapports avec les parens de leurs conjoints et qu'ils les connaissaient à peine (1). Marguerite, qui était la plus jeune,

(1) Parmi les mariages des Lucas, il en est un qui conserve encore pour nous un certain intérêt. Le frère cadet de la duchesse, sir Thomas Lucas, épousa la fille de sir John Byron. Ce fut la sœur de l'ancêtre direct d'un certain poète du nom de Noël Byron, fort célèbre sous la restauration, mais aujourd'hui quelque peu passé de mode, paraît-il, quoiqu'il ait accompli le tour de force peu commun de donner à des

note elle-même, avec une pointe d'étonnement, cette intimité que n'ont pu relâcher ni les intérêts nouveaux, ni les déplacemens et l'absence.

Lorsqu'ils étaient à Londres, ils étaient dispersés dans leurs diverses demeures, cependant ils se réunissaient presque tous chaque jour, se fêtant les uns les autres comme les enfans de Job... J'observais qu'ils ne faisaient jamais de visite et qu'ils ne sortaient jamais en compagnie d'étrangers, mais qu'ils allaient tous ensemble en troupeau, s'accordant si bien qu'il semblait qu'ils n'avaient à eux tous qu'une seule âme. Et ce n'étaient pas seulement mes frères et mes sœurs, mais aussi mes beaux-frères et mes belles-sœurs qui s'accordaient ainsi, et leurs enfans, quoique tout jeunes, avaient les mêmes aimables natures et dispositions affectueuses. Il ne me souvient pas qu'il y ait jamais eu entre eux d'altercation, ou qu'ils en soient jamais venus à des propos de colère ou d'aigreur. J'observais également que mes sœurs étaient si loin de se mêler avec d'autres compagnies qu'elles n'avaient pas de fréquentation familière et de rapports intimes avec les familles auxquelles ils étaient unis, les uns, les autres, par le mariage, c'est-à-dire que la famille de chacun des conjoints restait absolument étrangère à tous mes autres frères et sœurs.

Les meilleures choses ont leur revers, et dès son entrée dans le monde, Marguerite Lucas eut occasion de constater que cette éducation solitaire et cette vie exclusivement de famille, si propre à développer les sentimens forts, avait engendré cependant chez elle une des infirmités de caractère les plus déplorables qui existent, c'est-à-dire une insurmontable timidité. Elle se fit sous de sombres auspices, cette entrée. Les jours heureux que nous venons de décrire ne durèrent pas. La guerre civile éclata, et les divers membres de cette famille si unie furent dispersés par le vent de l'orage à tous les coins de l'horizon. Il va sans dire que tous les Lucas prirent le parti de Charles Ier, et Marguerite voulut faire aussi à sa manière acte de royalisme. Ayant appris que la reine n'avait plus à Oxford, où l'avait poussée une des plus violentes rafales de la tempête, le nombre habituel de ses dames d'honneur, elle sollicita de ses proches la permission d'aller à la cour, permission qui lui fut accordée, malgré l'opposition de ses frères, par sa mère, mieux avisée. Mais à peine était-elle installée dans le poste convoité qu'elle s'aperçut qu'elle avait trop présumé de son courage.

sentimens, tellement personnels qu'ils en sont excentriques, une belle forme classique, ce qui revient à dire qu'il a eu l'art d'imprimer un caractère général à ce qu'il y a eu de plus particulier au monde.

« Lorsque je me trouvai hors de la vue de ma mère, de mes frères et de mes sœurs dont la présence me donnait confiance, je me trouvai comme quelqu'un qui n'a plus de terrain ferme pour se tenir droit et de guide pour se diriger, ce qui me faisait craindre d'errer par ignorance hors du sentier de l'honneur. Si bien que je ne savais plus comment me conduire. En outre, j'avais entendu dire que le monde était porté à jeter des insinuations même sur les innocens, ce qui faisait que je n'osais plus ni regarder avec mes yeux, ni parler, ni me montrer sociable d'aucune façon, en sorte que je passais pour sotte de nature... » Aussi désirait-elle maintenant repartir avec autant d'ardeur qu'elle avait désiré venir. Cette fois lady Lucas refusa de lui complaire en lui faisant observer que ce serait un déshonneur de quitter la cour sitôt après y être entrée. Elle resta donc; et la défaite de Marston-Moor ayant forcé la reine à quitter l'Angleterre, elle la suivit à Paris où sa destinée devait venir la trouver dans la personne du marquis de Newcastle, l'illustre vaincu de la mémorable bataille qui avait fait passer définitivement du côté des parlementaires l'ascendant longtemps incertain et disputé.

La timidité est peut-être de toutes les affections de l'âme celle dont les moralistes et psychologues se sont toujours le moins occupés, et dont ils ont le moins bien parlé, soit qu'ils l'aient estimée de nature trop puérile pour lui accorder attention, soit que leur expérience ne leur ait fourni à son sujet aucun renseignement digne d'intérêt. La vie de la duchesse de Newcastle est à cet égard un véritable document qui permet de combler quelque peu cette lacune. Elle est d'abord un bel exemple de l'égalité avec laquelle cette malfaisante affection sévit à la fois sur toutes les conditions, et contre laquelle ne peuvent prévaloir ni la naissance, ni la fortune, ni l'esprit. Elle confirme le nom d'infirmité que nous lui avons donné justement, car la timidité a tous les effets d'un mal physique, effets qui vont tantôt jusqu'à l'évanouissement, tantôt jusqu'à l'angoisse la plus cruelle. Elle prouve enfin que le mal est incurable, et que tous les correctifs qu'on emploie contre lui ne font que l'augmenter, et donner encore plus de prise à toutes ses malignités. Ces correctifs sont au nombre de trois ; la duchesse, selon les âges, les connut et les appliqua à tour de rôle, et aucun ne lui réussit. Jeune, sa timidité se renfermait volontiers dans le silence, elle répondait mal, ou à peine, et alors on disait : c'est une sotte. Plus tard, lorsqu'elle fut devenue bel esprit, appelant à son aide tout son courage, elle se répandait avec véhémence en flots de paroles qu'elle accompagnait de gestes trop expressifs, et on disait : c'est une ridicule. En tous temps enfin, mais surtout, semble-t-il, dans ses dernières années, elle réagissait volontiers contre

l'endurance silencieuse à laquelle sa timidité la condamnait par de violens accès de colère, et alors le monde disait : c'est une folle, *mad Madge of Newcastle*. Mais passons-lui la parole quelques minutes ; elle-même a décrit quelques-uns des caractères de son infirmité, et elle l'a fait en termes excellens.

Je suis naturellement timide. Ce n'est pas que je sois honteuse de mon esprit ou de mon corps, de ma naissance ou de mon éducation, de mes actions ou des événemens de ma vie, cette timidité est dans ma nature et ne vient d'aucun crime. J'ai eu beau faire effort sur moi-même et me raisonner, j'ai trouvé que ce qui était inné était trop difficile à déraciner. Je ne me suis jamais aperçue que ma timidité eût souci de la qualité des personnes, mais seulement de leur nombre, car s'il me fallait entrer dans une compagnie de *Lazares*, je serais aussi décontenancée que s'ils étaient tous des Césars ou des Alexandres, des Cléopâtres ou des reines Didons. Je crois aussi avoir remarqué que ma timidité se traduit moins souvent par des rougeurs qu'elle ne contracte mes esprits en froides pâleurs. Mais, circonstance heureuse, cette timidité d'ordinaire a le temps de s'évanouir, de renaître et de s'évanouir encore avant d'être remarquée, et plus je juge la compagnie dans laquelle je me trouve folle et méprisable, et plus mal à l'aise je suis, en sorte que le meilleur remède que j'aie jamais pu trouver est de me persuader que toutes les personnes que je rencontre sont sages et vertueuses. La raison en est, je crois, que les sages et les vertueux censurent moins, excusent davantage, louent mieux, estiment droitement, jugent justement, se comportent avec politesse, agissent respectueusement, et parlent modestement, tandis que les sots et les indignes sont aptes à commettre des absurdités, et portés à être effrontés, grossiers, impolis, tant en paroles qu'en actes, oubliant ou ne comprenant pas bien ce qu'ils sont et ce qu'est la société où ils se trouvent. Et bien qu'il ne m'arrive jamais de me trouver avec de telles sortes de gens mal élevés, cependant j'en ai par nature une telle aversion que je redoute de les rencontrer, comme les enfans ont peur des esprits, ou comme d'autres ont peur de voir et de rencontrer des diables, ce qui me fait penser que ce défaut naturel qui est en moi (si c'est un défaut) est plutôt crainte que timidité. Mais qu'il soit ceci ou cela, je l'ai trouvé fort gênant, car il a souvent empêché mes paroles de sortir et troublé mes actions naturelles, me forçant à me contraindre ou à me laisser aller à des mouvemens désordonnés. Toutefois comme c'est plutôt crainte des autres que peureuse défiance de moi-même, je désespère d'une guérison complète, à moins que la nature aussi bien que les gouvernemens humains n'arrivent à un état de civilisation et d'ordre méthodique, où les paroles et les actions seront régies par le

pouvoir souverain de la raison et l'autorité de la discrétion. Une nature grossière est pire qu'une nature brute, autant qu'un homme est supérieur à une bête, et ceux qui sont de nature polie et de dispositions courtoises sont aussi près des créatures célestes que ceux qui sont grossiers et cruels sont près des diables.

Tous ceux qui pour leur malheur ont l'expérience de la timidité comprendront en lisant ce passage pourquoi ils ne se sont jamais sentis rassurés que dans la compagnie des gens supérieurs ou d'une éducation accomplie, c'est-à-dire de ceux qui logiquement devraient inspirer le plus de craintes.

A cette timidité la duchesse ajoutait, quoique fille, sœur et femme de Cavaliers, cette sorte de poltronnerie charnelle qui se rencontre presque chez toute femme, pour telle chose ou pour telle autre. Nous avons connu une personne de la nature la plus vaillante, que l'approche d'une vache rencontrée en plein champ mettait en fuite, la duchesse de Newcastle était ainsi. C'est elle qui en fait l'aveu, pensant justement que cet aveu ne pouvait faire douter de son courage. « Si mes plus proches étaient en danger, volontairement et joyeusement je donnerais ma vie pour eux, pareillement n'épargnerais-je pas ma vie, si l'honneur m'ordonnait de mourir; mais dans un danger où ni mes amis ni mon honneur ne sont intéressés et où ma vie peut être perdue sans profit, je suis la plus grande *couarde* du monde, comme en mer, ou dans des endroits dangereux, ou les voleurs, ou le feu, et autres dangers semblables ; la décharge d'un fusil, voire d'une canonnière, va me faire tressaillir, et bien moins encore ai-je le courage de tirer moi-même un coup de fusil, ou bien, si une épée est dirigée contre moi par simple plaisanterie, j'ai sérieusement peur (1). » On voit que les objets de la *poltronnerie* de la duchesse étaient assez nombreux.

II.

Quelles que soient les souffrances que sa timidité lui ait imposées, Marguerite Lucas n'eut qu'à s'en louer. Elle lui dut le bonheur de sa vie, s'il est vrai, comme elle l'insinue, que c'est à ses rougeurs, balbutiemens et yeux baissés qu'elle dut de faire la conquête du vaillant marquis de Newcastle. « Mylord le marquis de Newcastle approuva ces craintes timides que tant d'autres condamnaient. »

(1) J'extrais ces lignes de l'édition que sir Egerton Brydges a donnée de l'autobiographie de la duchesse. M. Édouard Jenkins les a supprimées dans la sienne. Pourquoi? Est-ce par crainte qu'elles ne pussent nuire à la duchesse dans l'esprit du lecteur?

La conquête fut-elle aussi spontanée qu'elle affecte de l'insinuer? Selon certains témoignages, elle aurait été recommandée au marquis par son frère lord Lucas, et cette recommandation aurait été l'origine de son mariage. Mais s'il faut en croire un passage du journal de John Evelyn, il y aurait eu d'autres intermédiaires. « Visité encore aujourd'hui le duc de Newcastle, dont j'avais fait la connaissance en France de longues années auparavant, où la duchesse *avait eu obligation* à la mère de ma femme (lady Browne) pour son mariage; elle était sœur de lord Lucas et alors demoiselle d'honneur de la reine-mère; ils furent mariés dans notre chapelle, à Paris, » écrit Evelyn à la date du 25 avril 1667. On peut induire de ce passage que le mariage de Marguerite Lucas ne fut pas absolument exempt de tout manège mondain et qu'il ne se manqua pas de bonnes âmes féminines pour assurer le bonheur du marquis, alors fugitif, las et humilié. On devine assez aisément l'état d'âme du brillant chef des Cavaliers. Souffrant encore de l'affront secret que lui avait infligé le roi en lui substituant le prince Rupert dans le commandement du nord, vaincu à Marston-Moor contre sa volonté et ses conseils par l'héroïque imprudence du prince, il avait, par dépit plus encore que par désespoir de la cause royale, quitté définitivement la partie et s'était volontairement exilé sans autres ressources que les quelques pièces d'or qu'il avait sur lui au moment de la bataille; triste, irrité, solitaire, il avait besoin de consolation; cette consolation s'offrit à lui sous la forme d'une jeune fille, bel esprit, capable de partager ses goûts de virtuose et d'admirer ses talens de gentilhomme lettré, et il l'accepta avec l'empressement d'un homme à qui il était plus facile de renoncer à la gloire qu'au bonheur (1).

Marguerite Lucas répondit à ces espérances. Elle ressentit vivement l'honneur de cette alliance illustre, à laquelle quelques mois auparavant elle n'aurait pas osé songer, car la grandeur même a ses degrés, et il y avait loin de l'intéressante jeune provinciale qu'elle était alors à cet aimable et brillant seigneur, arbitre souverain de

(1) Ce mariage du duc de Newcastle a été l'objet d'une erreur absolument extraordinaire de sir Egerton Brydges. Il le place en Angleterre, avant la bataille de Marston-Moor, et montre les époux prenant ensemble le chemin de l'exil. Or c'est la duchesse elle-même qui s'est chargée de nous apprendre que ce mariage avait eu lieu à Paris, en 1645. « Monseigneur, étant arrivé à Paris, alla sans délais présenter ses humbles devoirs à Sa Majesté la reine mère d'Angleterre, chez laquelle ce fut ma fortune de le *voir pour la première fois*, et après qu'il eut séjourné quelque temps, il lui plut de m'honorer d'une attention particulière et de m'exprimer plus qu'une affection ordinaire, en sorte qu'il résolut de me choisir pour sa seconde femme. » Il est vrai que ce n'est pas dans son esquisse autobiographique, mais dans la vie de son mari que la duchesse nous donne ces détails. Faut-il en conclure que, lorsqu'il édita la biographie de la duchesse, sir Egerton Brydges n'avait jamais lu la vie du duc?

toutes les élégances, artiste d'une perfection impeccable dans tous les exercices du gentilhomme, modèle accompli des Cavaliers d'Angleterre, qui, de l'épée et de la bourse, venait de soutenir pendant quatre longues années le trône chancelant de Charles Ier. C'est un amour très particulier que celui de la duchesse pour son mari où se révèle en pleine évidence la *femme d'un mérite supérieur*, car c'est là ce qu'elle fut réellement et le titre qu'il convient de lui donner. Elle n'en fut jamais éprise, c'est elle qui le confesse ingénument (1), et cependant elle l'aima profondément, d'un amour fait de droiture et de bon jugement. Elle lui fut une compagne vaillante et dévouée pendant les années d'exil, une compagne loyalement soumise pendant les années de sa retraite volontaire après le retour. Comme elle ne pouvait guère se dissimuler que c'était à l'exil et au malheur qu'elle devait un tel mari, on serait tenté de croire que, par une délicatesse d'un tour noblement excentrique, elle voulut lui vouer une affection conforme aux circonstances qui le lui avaient donné, si elle n'avait pris soin de nous apprendre que cette manière d'aimer lui était naturelle et qu'elle n'en connut jamais d'autre. Laissons-la expliquer elle-même avec la bizarre éloquence qui lui est propre la nature de cet amour et la forme générale qu'avait prise chez elle cette plus tyrannique de nos passions.

Quoique je craignisse le mariage et que j'évitasse les compagnies des hommes autant que je le pouvais, cependant je n'eus ni la volonté ni la force de le refuser par la raison que mon affection s'était portée sur lui, et il fut la seule personne que j'aie jamais aimée. Avouer cet amour ne m'était pas une honte, au contraire, je m'en faisais gloire. Car ce n'était pas un *amour amoureux*. Je ne fus jamais infestée d'un tel amour, c'est là une maladie, ou une passion, ou l'une et l'autre chose à la fois, que je connais par ouï-dire seulement, mais non par expérience. Ce ne furent ni le titre, ni la richesse, ni la puissance, ni *la personne* qui m'invitèrent à l'aimer, mais mon amour fut honnête et honorable, parce qu'il eut le *mérite* pour objet. Cette affection trouvait joie dans le renom de sa valeur, plaisir dans les charmes de son esprit, orgueil dans le respect qu'il me montrait, triomphe dans les sentimens qu'il professait pour moi. Ces sentimens, il me les a confirmés par un acte du temps, scellés par sa constance, assignés par un inaltérable décret de sa promesse, et ils font mon bonheur en dépit

(1) C'est peut-être ce naïf aveu qui explique pourquoi l'esquisse autobiographique de la duchesse qui figurait dans la première édition de son livre intitulé : *Nature's pictures*, publié en 1656, fut supprimée presque aussitôt après. Il est permis de supposer que le duc, célèbre par ses bonnes fortunes dont sa femme le loue avec l'indulgence d'un cœur qui n'a pas de jalousies rétrospectives, aura été quelque peu blessé de l'aveu et obtenu la suppression de l'écrit qui le contenait.

des menaces de la fortune. Car, bien que le malheur puisse dissoudre et dissolve en effet souvent les affections basses, déréglées, dissolues et sans fondement, cependant il n'a pas de pouvoir sur celles qui sont unies par le mérite, la justice, la gratitude, le devoir, la fidélité et autres sentimens semblables... Ceux que distingue mon affection, je les aime extraordinairement et avec constance, non cependant follement, mais avec sobriété et attention, non pas en m'accrochant à eux comme un ennui, mais en veillant sur eux comme une servante. Cette affection ne prend racine que là où elle trouve ou croit trouver du mérite, et où les lois divines et morales me permettent de la donner. Cependant, je trouve cette passion tellement pénible que c'est le seul tourment de ma vie, car telle est la crainte que je ressens pour eux des méchans hasards de la mauvaise fortune, des accidens, de la maladie ou de la mort, que je ne suis jamais entièrement en repos.

Nous avons donné à cet amour le nom que la duchesse (1) veut qu'on lui donne, mais nous ne pouvons pas ne pas remarquer que les sentimens que nous venons de lui entendre exprimer seraient pour satisfaire le cœur le plus exigeant et qu'ils ne diffèrent en rien de ceux que la passion met en branle. Il est probable que la duchesse, dans la parfaite innocence de son cœur, s'est donné le change à elle-même sur la nature de ses sentimens et qu'elle a ignoré le nom qui était réellement le leur. Elle croit que son amour diffère des autres, parce qu'il s'est attaché au mérite plutôt qu'au titre ou à la personne, et elle ne réfléchit pas que la porte par laquelle l'amour entre dans l'âme importe peu, pourvu qu'une fois entré il occupe l'âme tout entière, et c'est justement ce qui lui était arrivé. Sur presque tous les points, elle fut un produit et une victime de l'éducation noble, et nous en avons ici une nouvelle preuve. On lui a tant dit et répété depuis l'enfance que l'amour dans les hautes conditions ne devait s'attacher qu'aux qualités morales, qu'elle croirait déroger si elle pensait autrement. Naïvement elle s'est fait accroire que son affection pour son mari était un amour d'estime, la vérité est qu'elle en raffolait, et que, par conséquent, elle connut cet amour amoureux qu'elle se flattait d'ignorer, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. A chaque instant, dès qu'il est question de son mari, elle trouve des mots, des accens, des élans où éclate la passion la plus vraie. — « Je ne m'ennuie pas d'être seule, pourvu que je sois près de mon seigneur et que je sache qu'il est en bonnes conditions, » dit-elle en parlant de son pen-

(1) Pour éviter l'inconvénient de changer de titres, nous donnerons aux Newcastle, sans distinction d'époque, le dernier et le plus haut qu'ils aient porté ; mais il est bien entendu que Marguerite Lucas n'était que marquise pendant toute la période de l'exil. Newcastle fut créé duc en 1665 seulement.

chant à la retraite. Et ne vous semble-t-il pas que dans la phrase que voici on découvre assez aisément ces craintes d'être négligé par l'être aimé, et ces inquiétudes jalouses qui tourmentent les cœurs vraiment épris? « Et véritablement je suis assez vaine, assez pleine d'infatuation, assez partiale par nature à mon endroit pour penser que mes amis ont autant de raisons de m'aimer qu'une autre, puisque personne ne peut aimer plus sincèrement que moi, et que ce serait une *injustice de préférer* une affection plus faible ou d'estimer la beauté plus que l'esprit. » Et ce dernier trait, après s'être accusée d'être prodigue à l'occasion par vaine gloire : « Quoique je désire paraître au mieux de mes avantages tant que je vis en vue du public, je consentirais bien volontiers cependant à me séparer du monde et à ne voir jamais d'autre visage humain que celui de mon seigneur tant que je vivrais; oui, je m'enfermerais comme une anachorète et je porterais une robe de frise avec une corde à la taille pour ceinture. » La fameuse *Nut brown Maid* de la ballade populaire a-t-elle jamais parlé avec plus de passion? Disons pour faire comprendre l'étendue du sacrifice dont la duchesse se déclare capable que la recherche des vêtemens était la seule faiblesse féminine que l'on surprenne en elle.

Le cœur le plus pur a ses mystères que la raison refuse de connaître, que la conscience refuse d'excuser, et que lui-même ne s'avoue que pour les ensevelir encore plus profondément dans le secret et le silence. Difficilement la même image le remplit toujours et tout entier, et sous les noms d'amitiés, de sympathies, d'affinités intellectuelles, mille formes de sentimens subtils trouvent moyen de s'y glisser. Si la duchesse n'a pas connu l'amour *amoureux*, comme elle s'en vante, a-t-elle été absolument à l'abri de cette autre forme de l'amour que notre Corneille a décrit dans une tirade *madrigalesque* de sa *Rodogune :*

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies...

Eh bien, avec tout le respect qui est dû à cette vertueuse personne, il ne nous est pas prouvé qu'elle n'ait pas connu quelque chose de ce sentiment pour le plus jeune frère de son mari, sir Charles Cavendish. Vaillant Cavalier, il avait fait, sous le commandement de Newcastle, toute la longue campagne de la première guerre civile, avait quitté l'Angleterre avec lui le soir même de Marston-Moor, et fut l'intime associé de son exil dans toutes les villes où il résida sur le continent, Hambourg, Paris, Rotterdam, Anvers, jusqu'au jour où il retourna en Angleterre pour y accompagner la duchesse, désireuse d'arracher, s'il se pouvait, des griffes des Têtes rondes quelques lambeaux de la colossale fortune de

son mari, et de diminuer ainsi les privations dont il souffrait. Sir Charles Cavendish ne revit l'Angleterre que pour y mourir, et la duchesse, qu'il y laissa, exprima les regrets que lui causait cette perte dans une page admirable de tendresse pompeuse que nous citerons plus tard comme exemple du style qui lui est propre. Mais à défaut de cette page, voici une petite pièce de vers, écrite du vivant de sir Charles Cavendish, d'où il vous semblera peut-être, comme à nous, qu'il s'échappe un secret de chaste, timide et religieuse affection.

Sir Charles est entré dans ma chambre pendant que j'écrivais ma *Reine des fées*. « Je vous en prie, m'a-t-il dit, lorsque vous verrez la reine Mab, présentez mes services à Sa Majesté, et dites-lui que la renommée a porté jusqu'à moi de hauts éloges et de sa beauté, et de la magnificence de sa cour. » Lorsque je vis la reine Mab dans l'intérieur de mon imagination, mes pensées s'inclinèrent humblement par crainte de trop peu de respect: baisant son fin vêtement tissé par la fantaisie, je m'agenouillai sur une de ces pensées, comme quelqu'un qui prie, et alors dans de doux chuchotemens, je lui présentai le message d'humble service qu'il lui avait gaîment envoyé. C'est ainsi que par le secours de l'imagination je suis allée à la cour des Fées et que j'en ai vu la reine.

Qu'il y a de délicatesse noble dans cette pensée à la fois chérie et refoulée, sur laquelle elle s'agenouille comme pour prier! Si c'est un aveu, loin d'accuser le cœur de la duchesse, il en prouve la parfaite pureté, et confirme ce qu'elle dit d'elle-même: « Je suis chaste à la fois par nature et éducation à ce point que j'abhorre toute pensée qui ne l'est pas. » A une femme de telle droiture il a suffi d'un certain degré de vivacité dans le sentiment pour lui faire comprendre le danger des sympathies les plus naturelles et les plus innocentes, et elle semble l'avoir senti, à preuve cette pensée si vraie et si franchement exprimée: « L'amour platonique est un entremetteur de l'adultère. » Les pensées et maximes de la duchesse sont parfois alambiquées, mais il y a un sujet sur lequel elles sont toujours d'une netteté parfaite, et c'est le sujet de la vertu féminine. Un ou deux exemples en passant, choisis entre dix autres: « Si une femme fait une tache à sa réputation, elle ne peut plus jamais l'effacer. » — « Un homme est aussi souvent déshonoré par l'indiscrétion de sa femme que par sa déshonnêteté. »

La duchesse fut puissamment aidée dans sa carrière de vertu par certaines qualités négatives qui sont peut-être les plus précieuses, pour le bon ordre d'un ménage et la tranquillité d'un mari. Jamais femme de si haute condition n'a été dénuée à ce point de

tout agrément de société et de tout talent mondain. Elle devait cette bienheureuse indigence en partie à son penchant pour la rêverie solitaire, et en partie à son éducation. Nous avons vu que lady Lucas avait fait enseigner à ses enfans tous les arts d'agrément en leur apprenant à les mépriser, et les enfans avaient écouté ces conseils. « Mes frères ne dansaient ni ne faisaient jamais de musique, disant que cela était trop efféminé pour des esprits masculins. Ils n'entendaient rien non plus aux cartes, dés et autres jeux semblables. » La *pratique* de la duchesse, pour employer son langage, était à l'avenant de celle de ses frères. De sa vie elle ne toucha cartes ou dés, et dès qu'elle fut mariée, elle renonça à danser, cet amusement « étant de nature trop légère pour n'être pas en désaccord avec la gravité de l'état conjugal. » Elle aimait trop la solitude pour être facilement complaisante aux exigences de la sociabilité ; faire ou recevoir des visites lui était une fatigue. De même pour les parties, banquets, festins et fêtes, son humeur volontiers morose s'en accommodait mal, et elle n'avait pas plus de goût à les présider que de plaisir à y prendre part. D'ailleurs les délicatesses de la vie matérielle la trouvaient insensible ; sobre à l'excès, elle ne buvait que de l'eau, et dînait d'ordinaire d'un peu de poulet bouilli, ce qui suffit pour indiquer le peu d'aptitudes de son sens du goût et donne une médiocre idée de sa cuisine. En cela d'ailleurs ses habitudes se trouvèrent conformes à celles de son mari qui, tout magnifique qu'il fût, vivait avec une sobriété remarquable, ne faisant qu'un repas par jour et soupant d'un œuf et d'un demi-verre de sherry. Une circonstance contribuait encore à la tenir à l'écart du monde pendant ces longues années d'exil, elle ne pouvait converser qu'en anglais, n'ayant jamais pu apprendre aucune des langues du continent de manière à se faire comprendre. Son seul grand plaisir était d'écrire, mais de celui-là, par exemple, elle s'en donnait à cœur joie, d'autant plus qu'elle trouvait dans son mari, poète et bel esprit lui-même, un collaborateur toujours prêt. Elle ne sortait de cette retraite studieuse que pour faire de temps à autre un tour en voiture sur les promenades à la mode d'Anvers, où abondaient le beau monde des Pays-Bas d'alors et tous les étrangers de distinction qui étaient de passage dans ce carrefour européen. Ce n'étaient pas là des goûts ruineux, et il est probable que ce peu d'aptitude aux pompes et aux œuvres du monde contribua à faire régner un ordre relatif dans le train de maison de son princier époux, et à lui alléger quelque peu la gêne dont il souffrait. Sous le premier Empire on appelait *femmes essentielles* celles qui se distinguaient par des talens hors ligne pour la tenue d'une maison, la gestion d'un haut ménage et l'art de représenter en noble société, de manière à faire

sentir le rang plutôt qu'à amuser et séduire; l'originalité de la duchesse de Newcastle fut d'avoir les talens de cette femme *essentielle* avec des goûts forcenés d'écritoire, alliance quelque peu bizarre qui se rencontre rarement.

Parmi les existences d'exilés, il n'y en a guère eu de moins douloureuses que celle de Newcastle, et cela tient à cette raison, faite pour ravir les psychologues, qu'il resta dans la mauvaise fortune exactement ce qu'il avait été dans la bonne. C'est un des curieux exemples qu'on puisse citer, que nous sommes toujours, en dépit des circonstances, ce que nous ont fait la nature et la longue habitude. Après Marston-Moor, il avait quitté si précipitamment l'Angleterre qu'il ne s'était pas donné le temps nécessaire pour prendre les précautions les plus indispensables, et qu'il dut débarquer sur le continent sans autres ressources que les cent livres sterling qu'il avait en poche le jour de la bataille. Une maigre somme, il faut en convenir, pour un tel homme : aussi dès son arrivée essaya-t-il de prendre quelques-unes des mesures qu'il avait négligées; mais il y trouva des difficultés insurmontables. Ses biens étaient sous le séquestre, ses parens soumis à des embarras pécuniaires pareils aux siens, les communications avec l'Angleterre peu sûres, les intermédiaires rares et timides; la gêne devint donc vite assez sérieuse, mais il eut l'art de ne jamais la sentir en ne renonçant pas une heure à ses habitudes de magnificence pendant ses dix-huit années d'exil. Au moment même où il empruntait à grand'-peine 200 ou 300 livres sterling, il trouvait moyen de se monter une écurie de huit chevaux, et quels chevaux il fallait à l'homme qui avait la réputation d'être le premier cavalier de l'Europe! Trois fois il fallut changer de résidence pour raisons d'économie. Lorsqu'il quitta la première, Paris, pour Rotterdam, voici dans quel équipage il en sortit : deux carrosses, trois chariots de déménagement et un nombre indéterminé de serviteurs à cheval. Avec la libéralité de Timon d'Athènes, il donnait ce qu'il n'avait plus, et rendait sous forme de cadeaux les prêts qui lui étaient faits pour soutenir son état, en sorte qu'il était le soir aussi embarrassé que le matin. C'est ainsi qu'à peine arrivé à Paris avec les fameuses 100 livres du jour de Marston-Moor, on le voit offrir à la reine sept chevaux sur neuf qu'il avait achetés aussitôt après son débarquement à Hambourg. A Rotterdam, il tint grand état de maison pendant six mois, avec table ouverte à tous venans, particulièrement aux militaires. A Anvers, où il prit sa retraite définitive, il eut le coûteux honneur de traiter toute la famille royale, et il le fit en homme qui se souvenait de l'hospitalité fastueuse que dans ses jours d'heureuse fortune il avait offerte à Charles 1er dans ses châteaux de Bolsover et de Welbeck : « Monseigneur, lui dit en ma-

nière de remercîment son ancien élève Charles II, je m'aperçois que votre crédit peut vous procurer meilleure chère que ne pourrait m'obtenir le mien. » Cependant, en dépit des ressources qu'il tirait de l'amitié, de la famille, des souvenirs reconnaissans des grands services rendus à la cause royale (1), il avait à passer de durs momens. « Je ne me plains pas, pour ce qui me concerne, disait sir Charles Cavendish, mais vraiment ce que je mange ne me fait aucun bien en voyant comment mon frère est toujours si près de manquer qu'après un dîner il n'est jamais sûr du suivant. » Un jour, à Paris, son maître d'hôtel vint l'avertir qu'il lui serait impossible de lui servir son dîner, les créanciers refusant de faire plus longtemps crédit. « Vous serez obligée de mettre vos robes en gage, si vous voulez dîner, » dit-il en riant à la duchesse, et ce jour-là, en effet, on ne dîna que parce que la femme de chambre mit en gage ses propres bijoux. Mais c'était précisément dans ces momens de crise que Newcastle se montrait avec tous ses avantages; il faisait face à toutes les difficultés avec sa belle humeur d'homme d'esprit, et son assurance de grand seigneur. Lorsque les créanciers devenaient trop pressans, ou refusaient de continuer le crédit, Newcastle les mandait en troupe, puis lorsque toute la meute était assemblée devant lui, il les haranguait avec une si persuasive éloquence qu'il les renvoyait domptés, et si bien rassurés que non-seulement ils renonçaient à réclamer leur dû, mais qu'ils s'offraient à lui faire un crédit encore plus considérable que par le passé. Vingt fois, tant à Anvers, qu'à Rotterdam et à Paris, Newcastle a joué en toute honnêteté la scène de don Juan et de M. Dimanche, et toujours avec un plein succès. Ce miracle de l'éloquence et des dons de *charmeur* de son noble époux étonnait la duchesse elle-même, et volontiers elle l'attribuait à la volonté divine. « Certainement ce fut une œuvre de la divine

(1) Grâce aux détails très minutieux dans lesquels la duchesse est entrée sur ces années d'exil, nous pouvons faire le compte à peu près exact des sommes que le duc a pu se procurer pendant cette période besogneuse. La reine Henriette lui fit un don de 2,000 livres (50,000 fr.) et s'engagea pour ses dettes de Paris; son cousin le comte de Devonshire et le marquis de Hereford firent à eux deux 2,000 livres; le fils de sir Thomas Aylesbury, frère de lady Clarendon, fournit 200 livres; sir Charles Cavendish envoya d'Angleterre 200 livres; sa fille, lady Cheiney, lui donna le produit de la vente de son argenterie, plus 1,000 livres (25,000 fr.) de son douaire; son fils, lord Ogle, vint à différentes reprises à son secours pour des sommes non spécifiées, mais que l'on peut supposer importantes; 400 livres encore furent empruntées à Paris. A toutes ces sommes, il faut ajouter le douaire de la duchesse qu'elle s'empressa de réclamer à son frère lord Lucas dès que les difficultés devinrent trop sérieuses, ce qui restait de la fortune de sir Charles Cavendish après qu'il eut composé avec le gouvernement républicain, et enfin ce que lui fournit le crédit, sur lequel il vécut principalement pendant ces dix-huit ans. Une addition même sommaire de ces différentes ressources donnerait encore un total fort respectable.

providence, si ces marchands montrèrent tant de sympathie, de respect et d'honneur à mon seigneur, un étranger à leur nation, si malgré sa ruine et le peu d'apparence qu'il y avait qu'il recouvrât jamais son bien, ils consentirent à lui faire crédit partout où il vécut, en France, en Hollande, en Brabant, en Allemagne, de manière à lui permettre, à lui banni de sa patrie, dépossédé de son avoir, de vivre avec autant de splendeur et de grandeur qu'il le fit. »

Sir Charles Cavendish, un peu moins compromis que son frère, était aussi dans de meilleures conditions de fortune. Ses biens n'avaient été mis que sous une sorte de demi-séquestre, et, après la déroute finale des royalistes en Écosse, le parlement lui fit savoir qu'ils allaient être vendus sans délais s'il ne se hâtait de revenir en Angleterre composer avec le gouvernement. Son premier mouvement fut de se refuser à toute transaction, mais il en fut empêché par Édouard Hyde, sur la demande de Newcastle, et il fut décidé qu'il partirait en compagnie de la duchesse, qui, de son côté, essaierait d'arracher au parlement la part de propriété qu'il reconnaissait sur les biens séquestrés de la plupart des proscrits à leurs femmes et à leurs enfans. Ce fut un mélancolique voyage. En arrivant en Angleterre, ils étaient si peu munis d'argent qu'ils furent forcés de faire halte à Southwark, et que, pour payer leurs dépenses d'hôtellerie, sir Charles dut mettre sa montre en gage, un de ses ex-intendans n'ayant même pas pu lui procurer la petite somme nécessaire à cet effet. A Londres, elle retrouva ses sœurs et son frère aîné, mais que de deuils et que de ruines dans sa famille depuis son départ! Tous avaient vu leurs demeures détruites ou en avaient été violemment séparés. Lady Lucas était morte après avoir aussi vaillamment que vainement résisté aux assauts répétés des Têtes rondes qui lui rendaient de temps à autre de coûteuses visites, d'où ils revenaient approvisionnés de blé et de bétail, après force abatis de bois pour les nécessités de leur chauffage. Son frère cadet, sir Thomas Lucas, était mort d'une blessure reçue en Irlande. Plus lugubre encore avait été le sort de son plus jeune frère, sir Charles Lucas. Il avait été parmi les plus acharnés défenseurs de Colchester, et lorsque, après la défaite de Worcester, la ville, n'espérant plus aucun secours, eut été obligée de se rendre, il avait été exclu, avec un de ses compagnons d'armes, sir George Lisle, des garanties de la capitulation, et fusillé au pied des remparts par Ireton, le gendre de Cromwell. Cette exécution sommaire eut un si grand retentissement et produisit un tel effet de terreur sur les imaginations populaires que la légende s'en empara immédiatement. Quelques années après, John Evelyn, revenant de cet interminable voyage sur le continent qui lui rendit le

service de ne pas assister au spectacle de la guerre civile, y rencontra cette légende toute formée. On lui montra la place où les deux officiers avaient été fusillés, elle était entièrement nue, tandis que tout autour la terre était touffue du plus beau gazon, et on lui dit que jamais plus l'herbe ne pousserait là où le sang des deux Cavaliers avait coulé. Soixante ans après, du temps de Defoë, la tradition existait encore (1). Tant de deuils, si douloureux et si récens, n'étaient pas pour diminuer ce penchant à la solitude qui était naturel à la duchesse; aussi à Londres, où elle fit en tout une demi-douzaine de visites, vécut-elle exclusivement dans la compagnie de sa famille et serait-elle repartie sans avoir pris d'autre plaisir que quelques promenades à Hyde-Park, si elle n'avait trouvé dans les concerts qui se donnaient chez le musicien Lawes, l'ami de Milton, une distraction noblement assortie à la mélancolie de sa fortune.

Le séjour de la duchesse en Angleterre se prolongea inutilement un an et demi. Elle ne put rien obtenir du parlement qui lui répondit que les concessions faites aux femmes et aux enfans des proscrits ne pouvaient lui être accordées, parce que son mariage avait été conclu postérieurement à la mise hors la loi de son époux, situation qu'elle n'avait pas ignorée, et que, d'ailleurs, l'indulgence dont bénéficiaient d'autres exilés ne pouvait se porter sur l'homme qui avait été le plus grand traître de l'Angleterre. Cette sévérité n'est pas pour trop étonner quand on pense au rôle joué par Newcastle pendant la première période de la guerre civile, et la duchesse était par nature peu faite pour l'adoucir. Elle n'avait rien de ce qui fait la bonne solliciteuse, sa hauteur de caractère, qui était extrême, et cette timidité invétérée qu'elle nous a si bien décrite, lui défendant les manèges, assiduités et importunités qu'exige l'exercice de cet art fait pour moitié d'humilité feinte et pour moitié d'effronterie vraie. Elle s'aperçut donc très vite de son peu d'aptitude à ce rôle peu princier, et ne fit aucun effort pour se vaincre, n'étant pas de celles qui ont pour devise

(1) Cette exécution sommaire de sir Charles Lucas et de sir George Lisle est un des faits de la révolution d'Angleterre qui ont été le plus déplorés, mais le moins bien éclaircis par les historiens. La seule explication à peu près satisfaisante et portant la marque de la vraisemblance que nous en connaissions se rencontre dans un mémoire écrit par un des assiégés de Colchester et inséré par Defoë dans un livre d'impressions de voyages qu'il publia, en 1724, sous ce titre : *Tour à travers l'île entière de la Grande-Bretagne.* Selon l'auteur de ce mémoire, où la passion politique se fait si peu sentir qu'il est impossible de dire s'il est l'œuvre d'un royaliste ou d'un parlementaire, sir Charles Lucas aurait été exécuté parce que, fait prisonnier pendant les événemens antérieurs au siège, il avait été mis en liberté sur sa parole d'honneur de ne plus jamais porter les armes contre le parlement. Dès le début du siège, lord Fairfax l'avait averti qu'il serait passible de toute la rigueur des lois militaires et avait refusé obstinément de répondre à toutes les communications où figurait son nom.

secrète ce titre de la jolie comédie de Goldsmith : *She stoops to conquer*. Elle parut une fois, en compagnie de son frère lord Lucas, au comité chargé des mesures concernant les biens des proscrits, y reçut la réponse que nous avons dite, se tourna vers son frère pour lui demander de la conduire hors de ce lieu par trop *ungentlemanly*, et n'y retourna plus. Cependant, il paraît que les cancans de Londres la représentèrent courant de comité en comité : « Sois froide comme la neige, chaste comme Diane, tu n'échapperas pas à la calomnie, » dit Hamlet à Ophélia. La duchesse s'indigne de ces commérages et les dément, mais, en le faisant, elle nous révèle un détail important des mœurs d'alors ; c'est que les conséquences de la guerre civile et l'omnipotence du parlement non-seulement avaient fait pulluler les solliciteuses, mais avaient fait naître une classe inconnue auparavant de femmes d'affaires. « Les coutumes de l'Angleterre sont changées aussi bien que ses lois, puisque maintenant les femmes deviennent plaideuses, avocates, *pétitionneuses*, et autres choses semblables, colportant partout leurs causes propres, se plaignant de leurs griefs propres, s'exclamant contre leurs ennemis particuliers, se vantant des diverses faveurs qu'elles ont reçues des puissans,.. je n'entends pas parler ici des nobles, vertueuses, discrètes et dignes personnes que la nécessité force à se soumettre, à consentir, à poursuivre leurs réclamations, mais de celles qui n'ont rien à perdre et qui font leur métier de solliciter. » Plus heureux que sa belle-sœur, sir Charles Cavendish réussit à reconquérir ses biens, moyennant une composition de 5,000 livres sterling, et s'empressa aussitôt de racheter aux prix les plus onéreux les deux principales résidences de son frère, Welbeck et Bolsover, et ce fut une compensation de l'insuccès de la duchesse pour ce séduisant Newcastle que la fortune la plus adverse ne regarda jamais sans un sourire.

Ce voyage d'Angleterre ne fut cependant pas perdu pour la duchesse. Elle avait toujours aimé à écrire, et, dans les années qui avaient précédé son voyage, elle avait produit un in-folio qui s'appelait *World's Olio (Olla podrida du monde)*; mais dans les nombreux loisirs que lui faisait ce séjour prolongé à Londres, loin de son adoré seigneur, la rage de l'écritoire s'empara d'elle avec une violence sans merci. C'est de cette époque que date chez elle l'ambition littéraire, car la duchesse n'écrivait pas, comme d'autres grandes dames, pour le jeu et le plaisir : elle écrivait par ambition de se conquérir une renommée qui fît vivre sa mémoire ; elle en fait l'aveu, et dans ces termes mêmes. Elle écrivit à Londres des poèmes, des fantaisies philosophiques, des allégories morales, des essais de drames et de comédies et toute la copie néces-

saire pour un in-folio de grosseur respectable (1). Mais ces travaux mêmes ne parvenaient pas à lui faire oublier son époux adoré. Il lui tardait d'aller les continuer en sa compagnie, et, malgré son affection pour son beau-frère, sir Charles Cavendish, déjà aux prises avec le mal qui l'emporta peu après, elle repartit pour le continent. C'est qu'en Newcastle elle trouvait mieux qu'un juge indulgent, elle trouvait en lui un conseil et un collaborateur. Ils s'admiraient mutuellement et se le disaient en prose et en vers. La duchesse employait son éloquence à célébrer les vertus de son mari; le duc écrivait des intermèdes et de jolies chansons, à la façon des dramaturges de l'époque précédente, pour les comédies et les drames de sa femme. Cependant, pour bien marquer les nuances, il faut dire que cette admiration mutuelle semble avoir été plus entière et plus franche chez la duchesse que chez le duc. Elle se plaisait à lui rapporter l'honneur de ses propres poésies et à le dire humblement son inspirateur. « Je ne suis pas poète par nature ni éducation, dit-elle dans une petite pièce où elle présente ses poèmes au lecteur; mais je suis mariée à un spirituel poète dont le cerveau est un printemps riant et frais où croissent les fantaisies et où chantent les Muses. Souvent, inclinant ma tête, je deviens toute attention pour attraper ses mots au passage et ne pas laisser échapper une de ses fantaisies. Dans ce jardin splendide de belles choses, je prends de quoi me faire un bouquet de vers, et moi qui n'ai pas de jardin qui me soit propre, je cueille dans le sien des fleurs toujours nouvellement écloses. » On peut supposer, au contraire, quelque peu de courtoise ironie dans les éloges que le duc donne aux poèmes de sa femme, dans une pièce très gentiment tournée : « J'ai lu vos poèmes, et j'aurais souhaité qu'ils fussent miens en admirant les riches ornemens de chaque vers; vos fan-

(1) Nos ancêtres aimaient les titres longs et détaillés, donnant non-seulement l'idée générale du livre, mais la nomenclature de ses diverses parties et l'indication des matières épisodiques. En Angleterre, cette habitude avait prévalu plus encore que sur le continent, et la duchesse a trouvé moyen de l'exagérer. La citation *in extenso* d'un de ses titres, qui d'ordinaire n'occupent pas moins d'une page entière, paraîtra peut-être curieuse : « Peintures de la nature représentées au vif par le pinceau de l'imagination, écrit par la trois fois noble, illustre et excellente princesse, la dame marquise de Newcastle. Dans ce volume, on trouve diverses histoires inventées de choses naturelles, comiques, tragiques, tragi-comiques, poétiques, romanesques, philosophiques et historiques, à la fois en prose et en vers, quelques-unes tout en vers, quelques autres tout en prose, quelques autres mélangées, partie en prose et partie en vers. Il y a aussi quelques essais moraux et quelques dialogues, mais ils sont par-dessus le marché, comme les treizièmes pains sur la douzaine d'un boulanger. Il y a aussi tout à fait à la fin une histoire vraie où il n'y a aucune fiction. » — Cette histoire vraie était son esquisse autobiographique qui portait encore ce titre particulier : *Relation véridique de ma naissance, de mon éducation et de ma vie.*

taisies nouvellement nées, et en telle abondance, ont de quoi faire rougir nos poètes et les décider à ne plus écrire. Oui, le spectre de Spenser vous hantera la nuit, et Jonson ressuscitera, gonflé du venin du dépit; Fletcher et Beaumont, troublés dans leurs tombeaux, chercheront quelques grottes plus profondes et mieux cachées; et le noble Shakspeare pleurera, parce que ce qui lui est désormais réservé de plus glorieux sera d'être enseveli dans la même poussière que Chaucer. Le même noir oubli couvre tous ces noms, puisque vous les avez dérobés de leur renommée... Le pinceau de votre imagination surpasse celui de Van Dyck; votre tête est l'alambic où les Muses distillent la quintessence de l'esprit, élixirs de la fantaisie, essences si douces! Dans vos vers, vos nombres, exactement cadencés, marchent sur des pieds de velours. Je croyais vous louer; mais, hélas! ma manière de dire est à la vôtre ce que la nuit est au glorieux jour. » L'ironie est transparente, certainement, dans l'exagération de ces éloges; mais, même en lui faisant sa large part, il y reste encore assez de sincérité pour témoigner de l'estime dans laquelle le duc tenait les talens de sa femme. Ce qui n'empêche qu'il n'ait pu répondre, comme le veut une anecdote traditionnelle, à un ami qui le félicitait sur la sagesse de sa femme : « Ah! vraiment, une femme sage est une folle créature, » car une telle fureur d'écrire et si persistante ne peut aller sans entraîner certaines habitudes qui sont évidemment pour mettre hors de ses gonds, de temps à autre, le plus courtois des maris (1).

Nous avons quelques détails sur les habitudes littéraires de la duchesse; il est probable qu'elles ont plus d'une fois changé l'heure des repas ou fait manger au duc un déjeuner refroidi, ou renvoyé furieux quelque visiteur qui n'avait pas été admis, ou fait arrêter les gens de service dans les corridors pour savoir ce qui se passait dans les appartemens de Sa Grâce. Ces habitudes rappellent d'assez près celles de deux autres écriveuses enragées, lady Mary Hamilton, amie du chevalier Croft, qui fit tant endêver le pauvre Charles Nodier, qu'elle avait honoré de la correction de ses épreuves, et Mme de Genlis. Comme la première, elle écrivait et le jour et la nuit et composait entre deux sommeils. « Cette frénésie était tellement invétérée, dit M. Jenkins, qu'elle avait toujours près d'elle quelques jeunes dames pour lui servir de secrétaires; elles couchaient tout près d'elle, afin qu'au premier coup de sonnette elles fussent toujours prêtes à attraper au vol les fantaisies de ses veilles. Comme

(1) Un autre mot de Newcastle, celui-là rapporté par la duchesse, est encore à citer. Elle était sujette à de violens accès de colère, et lui dit un jour qu'elle ne s'emportait jamais que contre ceux qu'elle aimait le mieux. « J'espère, lui répondit-il, que je ne suis pas un de ceux que vous aimez le mieux. »

la seconde, elle avait l'habitude de parler ses vers et sa prose à haute voix, en se promenant à pas lents dans sa chambre, avant de les coucher par écrit, prétendant que, lorsqu'elle ne les parlait pas, ses conceptions en étaient refroidies et arrêtées. Elle redoutait tellement d'être gênée dans ses mouvemens de verve et dans les courses au clocher de son imagination, qu'elle avait pour principe de ne jamais revoir ce qu'elle avait écrit, parce que cette revision retardait, disait-elle, l'essor de ses conceptions nouvelles; de là la détestable ponctuation de ses écrits. A ces divers signes, vous reconnaîtrez une personne dont les inspirations étaient de tête plus que de nature et dont les pensées, obtenues par le branle cérébral qu'elle devait à ces habitudes de gymnastique et de pantomime, ressemblaient à cette chaleur qui s'engendre par le frottement. L'éloquence, la force, l'énergie et aussi la subtilité sont compatibles avec ces méthodes *mouvementées* de composition, mais rarement la simplicité, la naïveté, la vraie *geniality*, et presque jamais la grâce; et, en effet, cette dernière qualité est entièrement absente des écrits de la duchesse.

Elle nous a vanté avec enthousiasme la beauté de tous ses frères et ses sœurs; mais elle-même était-elle jolie? Il existe d'elle deux portraits : l'un peint à Anvers par Abraham van Diepenbach, élève de Rubens (1), qui est aujourd'hui, paraît-il, à Wentworth-Castle, dans le Yorkshire, l'autre qui se trouve à Welbeck, et qui est évidemment celui dont son moderne éditeur a placé le *facsimile* en tête de la vie du duc. L'examen de ce portrait laisse la question assez indécise; car, peint postérieurement au retour, il représente une femme placée déjà entre deux âges et qui, de la jeunesse, n'a plus que le crépuscule. Mais vraiment elle est mieux que belle, car elle est sympathique au possible, tout le visage parle expressivement de véracité, de sincérité et de fidélité. Tout dans ces traits et cette physionomie inspire la confiance, même les défauts. De bonnes joues, un peu replètes, faites à souhait pour les baisers légitimes, et pas d'autres; de beaux gros yeux, tout larges ouverts, avec quelque chose d'un peu égaré, indiquent une personne fréquemment absente d'elle-même. Dans l'ensemble du visage, un caractère rêveur très marqué, et, sur les lèvres, une moue d'innocente bouderie. Il pouvait être, du reste, assez difficile à un peintre de représenter la duchesse au mieux de ses avantages pour une raison qu'elle nous a dite et qui apparaît clairement dans le portrait. Sa seule faiblesse féminine était la toilette, mais elle la comprenait d'une façon très particulière qui l'exposait à de nom-

(1) Et peint probablement dans la maison même de Rubens que le duc habita pendant tout son séjour à Anvers.

breuses erreurs d'élégance et à des retards plus nombreux encore sur les modes régnantes. Elle nous dit que dès son enfance elle prit grand plaisir « aux beaux atours, aux choses de modes, surtout à celles que j'inventais moi-même, celles qui étaient inventées par les autres ne me charmant pas du tout. Je détestais qu'on suivît mes modes, car j'ai toujours eu l'amour de la singularité, même dans les choses du costume. » Et voilà pourquoi elle apparaît dans ce portrait somptueusement accoutrée plutôt qu'élégamment vêtue. Ce qui, dans la jeunesse, avait été originalité, devint, à mesure qu'elle avança dans la vie, excentricité, et prit enfin des formes caricaturales qui firent d'elle la risée des élégantes et des courtisans de la cour de Charles II. Mais cette intelligence erronée des choses du costume n'est-elle pas une imperfection inhérente à presque toutes les femmes d'esprit; et, sur ce chapitre de la toilette, les plus vulgaires des mondaines ne retrouvent-elles pas sur elles une supériorité facile, mais incontestable? Le turban de Mme de Staël est célèbre, et George Sand n'a jamais su s'habiller, paraît-il, avec harmonie; il y a cependant des exceptions en tout, et nous n'avons pas besoin d'interroger bien longuement nos souvenirs personnels pour constater que le parfait bon goût dans les choses de la parure n'est nullement inconciliable avec les qualités les plus éminentes de l'esprit.

Ses dernières années d'exil s'écoulèrent dans les occupations littéraires que nous avons dites. Lorsque le retour de Charles II fut chose certaine, Newcastle fut le premier à l'aller féliciter; mais il était, il est permis de le croire, encore plus affamé de patrie que de royauté; car, sans attendre le départ du roi, ni retourner à Anvers, il s'embarqua précipitamment après avoir écrit à la duchesse qu'il la laissait en gage pour rassurer ses créanciers, et la chargeait de remercier à sa place l'édilité anversoise des services qu'elle lui avait rendus. Après s'être débarrassée assez aisément de ces divers soins, la duchesse partit comblée des vœux de bon voyage tant des créanciers que des édiles d'Anvers, qui lui offrirent comme cadeau de bon souvenir un petit tonneau de vin de choix. Lorsqu'elle eut rejoint son mari à Londres, son premier mot fut pour l'engager à se rendre immédiatement dans quelqu'une de leurs résidences, tant son goût de la retraite était vif, et tant sa timidité naturelle lui faisait redouter le monde, qu'elle voyait cette fois tout prêt à la saisir. Pour des raisons délicates que nous dirons en esquissant le portrait du duc, Newcastle n'avait pas besoin de bien grandes sollicitations pour accéder à ce désir de sa femme; il alla donc présenter à son royal élève ses hommages, mais non plus ses services, lui demanda permission de s'éloigner de la cour, et

partit le lendemain pour ses domaines du Nord, échangeant ainsi l'exil forcé du continent contre un exil volontaire au sein de la patrie. Les deux époux ne sortirent plus de leur retraite, et, à vrai dire, ils n'en avaient guère besoin, les gens d'esprit, dont le duc aimait le commerce, venant les y visiter, et les éloges, dont la duchesse était particulièrement friande, affamée comme elle l'était de gloire, venant l'y trouver sous forme de complimens, d'épîtres universitaires et autres variétés de cette flatterie littéraire qui ne manque jamais aux puissans. M. Jenkins nous donne le texte d'un de ces complimens, qu'il appelle justement audacieux, celui des membres de l'université de Cambridge : *A Marguerite première, princesse des philosophes, qui a dissipé les erreurs, apaisé les différences des opinions et rétabli la paix dans la république des lettres!* Il est douteux que même en Italie, et dans les époques les plus serviles, on ait jamais eu à un plus haut degré l'impudence de l'adulation.

Ils exécutaient cependant de temps à autre de courts voyages à Londres, mais le souci de leur gloire littéraire y avait plus de part que l'envie de se recommander aux puissans du jour. Lorsqu'ils apparaissaient, ils faisaient aux courtisans, qui florissaient alors, l'effet de deux pièces vivantes d'un musée d'antiquités. Un de ces voyages est resté presque célèbre, celui qu'ils firent en 1667, le duc pour lancer sa comédie de *Sir Martin Marall*, faite en collaboration avec Dryden, la duchesse pour voir représenter une élucubration dramatique de sa façon qui s'appelait *les Amans fantasques*, et probablement aussi pour l'impression de la Vie de son mari, qui est justement de cette date. La duchesse parut à tous tellement surannée qu'elle arrachait un sourire d'ironie, même aux plus indulgens et aux plus amis. « Je suis allé aujourd'hui faire ma cour au duc et à la duchesse de Newcastle, qui sont récemment arrivés du Nord, à leur maison de Clerkenwell. Ils m'ont reçu avec une grande bienveillance, et j'ai été tout à fait charmé par les extraordinaires et fantasques costume, accoutrement et conversation de la duchesse, » écrit John Evelyn à la date du 18 avril. On ne s'entretenait dans Londres que de ses excentricités, si bien qu'un autre *diarist* du temps, Samuel Pepys, curieux de voir une personne dont il se faisait tant de récits, guetta pendant plusieurs semaines toutes les occasions de la rencontrer. C'est une véritable course au clocher des plus amusantes. Comme il était aussi assidu aux représentations dramatiques que son confrère Evelyn l'était aux sermons, c'est au théâtre qu'il alla d'abord la chercher. Il ne l'y trouva pas, et quelques jours après il se rabattit sur la cour, où elle n'était pas davantage. « 11 avril. A White-Hall,

pensant y voir la duchesse de Newcastle, qui devait venir ce soir à la cour faire visite à la reine. Toute l'histoire de cette dame est un roman, et tout ce qu'elle fait est romanesque. Ses laquais sont en habit de velours, et elle-même en costume du temps jadis, à ce qu'on dit. Elle assistait l'autre jour à la représentation de sa pièce, *les Amans fantasques*, la plus ridicule chose qui fût jamais écrite, mais elle et son mari ont été absolument ravis de la représentation, et elle a fait de sa loge ses complimens et remercîmens aux acteurs. Comme on s'attend qu'elle vienne à la cour, il y a quantité de gens qui s'y rendent pour la voir, comme si elle était la reine de Suède; mais j'ai perdu mes peines, car elle n'est pas venue ce soir. » Enfin quinze jours après, le 26 avril, il parvient à l'apercevoir passant en carrosse, mais cette vision est trop rapide pour satisfaire sa curiosité. « Rencontré milady Newcastle avec ses carrosses et ses laquais tous en velours; elle-même, que je n'avais encore jamais vue telle qu'on me l'avait souvent décrite, — car tout le monde parle aujourd'hui de ses extravagances, — avec sa toque de velours, sa chevelure tombant sur les oreilles, quantité de mouches noires sur le visage, à cause de boutons autour de la bouche, le cou entièrement nu, et un justaucorps noir. Elle m'a semblé une très aimable femme, mais j'espère la mieux voir le 1er mai.» Il n'a garde de manquer la date, mais voyez la fatalité, il ne peut pas mieux l'examiner à son aise que la fois précédente. C'est à Hyde-Park qu'a lieu la rencontre. « Nous y étions allés, et aussi presque tous ceux qui étaient là pour voir milady Newcastle, mais nous ne le pûmes, car elle était suivie et masquée par un si grand nombre de voitures que personne ne pouvait l'approcher; tout ce que je pus voir, c'est qu'elle était dans un grand carrosse noir orné d'argent au lieu d'or, avec des rideaux blancs, tout blanc et noir, et elle là dedans avec sa toque. » Heureusement la duchesse eut l'idée de vouloir assister à une séance de la société royale, alors nouvellement fondée, et ce fut pour Pepys l'occasion désirée.

Le récit qu'il nous fait de cette visite est d'une assez amusante vivacité. « 30 mai. Je suis allé à Arundell House (le siège de la Société) où j'ai trouvé beaucoup de monde dans l'attente de la duchesse de Newcastle, qui avait désiré être invitée à une des séances de la Société, et qui l'a été après beaucoup de débats pour et contre, car il semble que bon nombre y étaient opposés, et nous croyons que la ville va être pleine de ballades à ce sujet. La duchesse arrive bientôt avec les femmes de sa suite, parmi lesquelles la Ferabosco, dont on dit tant que sa maîtresse lui recommande de bien montrer sa figure et de mettre ainsi à mort les galans. Cette

Ferabosco (1) est vraiment très brune, et elle a de bons petits yeux noirs, mais somme toute, elle me semble une femme très ordinaire, sauf qu'on dit qu'elle chante bien. La duchesse a été une bonne et aimable femme, mais son costume est tellement grotesque et en même temps sa manière d'être si ordinaire que je ne l'aime pas du tout ; je ne l'ai entendue dire quoi que ce soit valant la peine d'être écouté, si ce n'est qu'elle était pleine d'admiration, et encore d'admiration. Quelques belles expériences sur les couleurs, les pierres d'aimant, les microscopes, les liquides, lui furent montrées, entre autres une belle pièce de mouton rôti qui fut en sa présence changée en sang pur. Après qu'on lui eut montré ces expériences, et qu'elle eut encore crié qu'elle était pleine d'admiration, elle partit, accompagnée par divers lords qui étaient là, entre autres lord George Berkeley, le comte de Carlisle et un très joli jeune homme, le duc de Somerset. » Ce fut John Evelyn qui eut l'honneur de lui servir d'introducteur. « 30 mai. A Londres pour accompagner la duchesse de Newcastle (qui a d'énormes prétentions à la poésie et à la philosophie et a publié divers livres dans ces deux genres) à la Société royale. Elle y est venue en grande pompe, et a été reçue par notre lord président à la porte de la salle de nos séances, la masse portée devant elle, et diverses expériences lui ont été montrées, puis j'ai conduit sa grâce à son carrosse et suis rentré. »

Ce fut son dernier grand jour d'exhibition mondaine. Elle mourut sept ans après, en 1674. A Westminster, où elle repose près de son gracieux époux, au-dessous de la statue funèbre qui la représente un livre à la main, on lit cette épitaphe, qui aurait pu être composée par elle-même, tant elle porte la marque de son style habituel :

« Ici gît le loyal duc de Newcastle, et la duchesse, sa seconde femme de laquelle il n'a pas eu d'enfans : son nom était Marguerite Lucas, la plus jeune sœur de lord Lucas de Colchester, une noble famille, car tous les frères furent vaillans et toutes les sœurs vertueuses. La duchesse fut une sage, spirituelle et savante femme, comme en témoignent ses nombreux livres ; elle fut une épouse très vertueuse, aimante et attentionnée, resta avec son mari tout le temps de son exil et de ses misères, et, lorsqu'il revint à ses foyers, ne se sépara jamais de lui dans sa retraite solitaire. »

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Probablement la fille d'un musicien de ce nom qui était au nombre des amis de Ben-Jonson.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

V[1].

LA DALMATIE.

I.

De grandes forêts silencieuses, où le tronc lisse du hêtre remplace le sapin rugueux, des rocs, puis encore des rocs, tout vibrans de chaleur sous un soleil de plomb, des rocs taillés en murailles, en bastions, en courtines, avec des crêtes menaçantes et des aplombs invraisemblables ; et, par-dessus cette forteresse, déjà faite à la mesure d'un Titan, une autre, puis une autre encore, élevant jusque dans les nuages une tête orgueilleuse; — en bas, l'écheveau des vallées, sillons étroits creusés dans le bleu intense d'un horizon de montagnes nues ; trois cimes blanches qui semblent tourner sur elles-mêmes et vous suivre du regard : telle nous est apparue l'Herzégovine dans une course rapide. De pauvres villages musulmans dressent leur minaret au-dessus d'un tas de masures sordides, des marmots en guenille aux cheveux en broussaille, à la peau tannée, tendent la main devant les auberges, et la province entière, par leur voix, semble crier famine. Puis

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

ce sont des sourires fugitifs : un ombrage de noyers, un bout de prairie verte et fraîche, un village plus propre retranché dans une boucle de la rivière, sur un îlot de terre fertile. Un semblant de ville sommeille au bord d'un fleuve ; des officiers autrichiens, tout couverts de poussière, se reposent accoudés devant leur bière avec un geste las ; quelques beaux gaillards à la tête petite, aux épaules énormes, à la démarche souple et fière, brigands de la veille, dont on raconte encore les méfaits, domptés aujourd'hui, mais non point apprivoisés, jettent un regard de travers à l'étranger qui passe : ils se meuvent avec aisance sous leur ciel torride, tandis que le vainqueur lymphatique souffle et s'éponge le front. Plus loin, c'est une blanche théorie de filles se rendant à l'église, la taille emprisonnée dans la lourde dalmatique, le front chargé de voiles et de sequins. De l'autre côté du torrent, une gitana au jarret d'acier saute de roche en roche et traîne après elle sa maigre progéniture. Voici Mostar, avec ses casernes massives, ses murs grisâtres, ses minarets mélancoliques sur le flanc nu de la montagne, et, au milieu de cette pâleur maladive, la note violente de quelques toits rouges. Voici les figures de marchands graves accroupis dans leur boutique et faisant le commerce comme on célèbre un rite solennel et funèbre. Une foule d'employés européens, dépaysés dans cet Orient triste, errant du haut en bas de la grand'rue, semblent des dogues à l'attache qui se promènent devant leur niche. Puis dans l'ombre grandissante, ce sont des bouillonnemens de cascades invisibles, des masses noires où la roche et la maçonnerie se confondent, et, sur le soleil couchant, l'angle aigu du vieux pont de pierre, débris d'un autre âge, romain par la base, turc par son renflement pareil à la bosse d'un chameau, ébréché, mais solide encore et tellement abrupt que, pour le gravir, il faut se cramponner à une rampe de fer.

Vite, hâtons-nous, courons vers le sud, sortons de cette prison de granit : la Narenta qui roule à nos pieds nous montre la route et raconte à chaque circuit le drame de son évasion. Elle semblait murée à jamais dans ce pâté de montagnes. Longtemps, elle tourne au milieu d'un labyrinthe inextricable, heurtant à toutes les portes, brisant son flot d'écume sur toutes les arêtes, tantôt suppliante et tantôt impérieuse, ici baignant le pied de ses geôliers immobiles, enlaçant le roc jeté en travers de sa course, là se frayant un chemin de vive force, hurlant, bondissant dans les entonnoirs où tourbillonne le troupeau de ses petites vagues affolées, tandis que les rocs sombres, témoins de sa fuite, semblent ébaucher de grands gestes pour l'arrêter au passage ; victorieuse enfin et poussant joyeusement ses eaux bleues vers la mer, soit qu'elle ronge avec un sifflement continu le sable des rives, soit qu'elle remplisse de

vapeur et de tumulte ces longs corridors dont le soleil n'atteint jamais le fond.

Tout près de nous, quel est ce martellement continu, ce bruit de pics et de pioches qui parfois couvre la voix de la rivière? D'où partent ces explosions soudaines, pareilles à des coups de canon? N'est-ce pas une autre évasion qui se prépare? Ne dirait-on pas que la péninsule entière, avide d'air et d'espace, frappe à coups redoublés la muraille qui l'étouffe et lui barre le chemin de la mer? Des grappes d'ouvriers sont accrochées aux flancs de la montagne : ils grattent, ils creusent, ils piochent, ils font sauter la mine. On dirait qu'ils se hâtent pour regagner le temps perdu. Derrière eux, une longue raie jaune coupe géométriquement les caprices du sol et, demain, un ruban de fer posé sur ce talus rejoindra Mostar, Metkovitch et la mer. Pauvre vieille montagne! au moment où son empire s'écroule, on se sent pris de pitié pour elle. Depuis les Romains, elle dormait si tranquillement dans sa magnifique incurie! Son vêtement de broussailles dorées lui allait si bien! En s'éveillant un beau matin, elle a ressenti de terribles démangeaisons : toute une armée d'insectes rongeurs et grimpeurs, munis d'ongles de fer, fendant l'espace avec un bruit de ferraille et de sifflets, se terrant sous les tunnels ou suspendus au fil des viaducs, entamait son écorce vénérable. Toute la journée, c'est un vacarme à ne point s'entendre. Mais la nuit, l'oreille inquiète perçoit de grands soupirs dans les plaintes du vent et comme des lamentations de fantômes qui s'envolent : spectres, nains difformes, hallucinations, lambeaux de chants héroïques, rumeurs de guerre civile, tous les êtres fabuleux, tous les oiseaux de ténèbres, tous les souvenirs logés dans les creux de la montagne remontent à tire d'ailes vers les cimes. C'en est fait de l'antique Herzégovine aux flancs maigres, aux mœurs fières : un jour, on verra défiler ici, à la place des caravanes dépenaillées sur leurs tristes bidets, des wagons bondés de blé, des bœufs surpris de leur propre embonpoint, de jolis petits cochons mouchetés de noir et comme truffés d'avance, des cargaisons, des avalanches de pruneaux. Vision pantagruélique! Mais ce jour est encore loin. Pour le moment, ce qu'on emporte d'ici, c'est l'impression d'un enfantement laborieux; c'est le combat douloureux du présent et du passé; c'est l'effort gémissant des peuples vers la lumière et la lutte incessante contre la médiocrité, la pauvreté, quelquefois contre un sol rebelle. La lutte! elle est partout, dans ce vieux réduit des mœurs farouches et de l'Islam : guerre entre les élémens, guerre obstinée du torrent contre le bloc stupide qui s'oppose à sa marche; guerre de races, encore toute chaude;

guerre des religions qui se côtoient et se tolèrent en frémissant; guerre de la civilisation contre la barbarie; combat perpétuel livré par l'esprit de l'Europe à cette force d'inertie mille fois plus pesante et plus difficile à entamer que le schiste ou le quartz sous le pic des ingénieurs. Dans ces montagnes, toutes les résistances se sont donné rendez-vous pour un conflit suprême. Toutes les contradictions se reflètent dans la structure de ce sol tourmenté. Voilà pourquoi le voyageur se sent l'âme oppressée : il croit traverser un cercle de l'enfer de Dante et précipite ses pas vers le point lumineux qui luit à l'horizon.

Mais aussi quelle détente quand il arrive à la mer et quel souvenir que celui de cette première journée passée sur le golfe Adriatique! Tout est lumière, apaisement, quiétude. Les caps avec leurs airs de défi, les îles, pyramides tronquées, les montagnes à demi sous-marines, semblables à des monstres révoltés, tordant leur échine, toutes les colères de la terre se calment peu à peu sous la caresse de cette mer qui ondule au loin le long des rivages. Elle a des philtres, la nymphe aux yeux glauques, pour assoupir les géans foudroyés. Elle les embrasse et les berce d'une souple étreinte. Elle répand sur leurs crevasses béantes une vapeur impalpable. A son contact divin, les rochers stériles, les blocs sourds et muets deviennent beaux et nobles; et leur profil, enveloppé d'azur, prend à distance des airs de palais enchantés. Ils planent, ils voguent à leur tour comme ces montagnes légères des tableaux du Lorrain, qui dressent leur courbe diaphane dans le rayonnement du soleil levant.

Nous aussi, cette grande force nous emporte, nous berce et nous apaise, soit que le bateau glisse sur le cristal limpide d'une petite baie, soit qu'il fende au large les lames courtes et brillantes, bleues dans les lointains, vertes et frangées d'écume dans le sillage du navire. La côte dalmate file devant nous; et quelquefois de si près que nous distinguons, à travers le feuillage argenté des oliviers, tissu de gaze d'un vert pâle jeté sur les épaules de la montagne, des ruines a tournure noble qui se chauffent au soleil, des clochers, quelques pampres, quelques pins parasols, des recoins intimes où flotte une lumière douce, amortie par ces maigres ombrages. Terre pauvre, en somme, et qui n'a que la peau sur les os; charmante encore dans sa décadence et sans cesse embellie par le reflet de la mer; moins riche évidemment, moins capiteuse que l'Italie, sa voisine, mais gardant pour ses fidèles un parfum subtil de sauvageon, et la grâce des choses anciennes, un peu délaissées, que les pieds du vulgaire n'ont point encore profanées : tel un parc abandonné dont les parterres ont disparu sous les herbes folles et dont les

charmilles incultes semblent garder encore des échos d'autrefois.

J'ai retrouvé cette impression où je ne la cherchais guère : dans le livre indigeste d'un professeur allemand, le très honorable Franz Petter, membre de plusieurs sociétés savantes. Non que cet auteur montre, pour la Dalmatie, une complaisance aveugle; bien au contraire, il relève avec soin tous ses défauts. On y gèle en hiver, on y rôtit en été. On y meurt de soif, car la moitié des villages manque d'eau toute l'année, et l'autre moitié craint toujours d'en manquer : — « C'est vraiment le supplice de Tantale, dit M. Franz Petter, d'avoir sous les yeux une telle quantité d'eau (j'entends la mer) et de se sentir le gosier sec. Encore les rares sources que recèle la montagne ont-elles l'impertinence de se rendre à la mer par des conduits souterrains : de sorte que c'est du bien perdu. Parlez-nous des sources allemandes, qui coulent honnêtement à la surface du sol pour désaltérer les chrétiens. » — Vous avez raison, Franz Petter : la Dalmatie boit peu, se nourrit mal, se chauffe mal. Elle préfère aux bons poêles de Vienne l'incommode *brasero;* je veux même croire que vous avez vu, de vos yeux, trois femmes carbonisées à cause de la mauvaise habitude qu'elles avaient de mettre ce réchaud sous leurs jupes et de s'endormir dessus. Il n'en est pas moins vrai, grave érudit, que vous passâtes quarante ans de votre vie dans ce pays fantasque et que vous l'aimiez tout en le maudissant. Vous aussi, nouvel Ulysse, vous fûtes le prisonnier de Calypso; l'enchanteresse vous disputait à la poussière des bibliothèques et vous enivrait de son sourire au fond des grottes d'azur.

L'attrait de la Dalmatie n'est pas seulement un effet de palette. Il ne consiste pas uniquement dans le sentier de pourpre et d'or que le soleil couchant promène sur les flots nacrés, ni dans la lumière blonde qui s'étend le matin sur les montagnes lointaines : on en voit tout autant à Naples ou à Monte-Carlo. Ce qu'on trouve ici, c'est un moment de répit dans la lutte pour l'existence qui rend notre Europe si maussade. Autrefois, ces coins tranquilles abondaient : l'Italie en était pleine. Aujourd'hui, ses brillantes destinées ne lui permettent plus le *far niente.* Je le demande : où se réfugier de nos jours ? où goûter la douceur de vivre ? à Lisbonne ? Les affaires d'Afrique ne le permettraient pas. En Espagne ? Peut-être, au fond des sierras, dans quelques villages de contrebandiers. Mais en plaine, la politique envahit tout. Sur la côte où mûrit le raisin d'Alicante, on parle de suffrage universel. Quant à la pauvre péninsule balkanique, il y a longtemps qu'elle a perdu le sommeil. Je cherche en vain une pierre où reposer ma tête : partout l'humanité gémit, peine, imprime, disserte ou combat. C'est aujourd'hui que le poète peut dire :

A Gênes, sous les citronniers,
A Vevay, sous les verts pommiers,
. . . . . .
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir
Un étranger vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère...

Et cet étranger, c'est le démon de la politique. Il a visité la Dalmatie, mais sans y séjourner. Tandis que le reste de la péninsule s'évertuait, pérorait et se canonnait pour le déplacement d'une borne, cette longue bande de terre semée d'oliviers demeurait assez paisible derrière son rempart de cimes décharnées. Demain peut-être, les souvenirs ne lui suffiront plus ; elle entrera dans le conflit des peuples. Mais aujourd'hui, elle se contente encore d'aspirations littéraires. Chaque habitant semble dire : « Voyez, hommes du siècle, hommes de fer et de sang : nous avons trouvé le secret du bonheur, et du haut de notre rivage nous contemplons votre agitation. Nous aussi, nous avons lutté, nous avons souffert et nous vous raconterons, si vous voulez, de belles histoires. Mais nous avons découvert enfin la beauté du ciel et de la mer, que nos querelles nous faisaient oublier. Le bruit léger de la vague qui murmure et meurt dans les roseaux d'une baie nous console de tout. Pendant que vous vous égosillez sur la place publique, nous chantons une barcarolle, et nous sommes heureux... »

Cette impression vous pénètre dès qu'on met le pied sur la terre dalmate : c'est, je crois, dans la jolie presqu'île de Sabioncello, qu'un isthme en miniature rattache à la terre ferme, comme un bijou de prix curieusement ciselé. Les habitans de ce coin de terre ont bravement combattu jadis. La double chaîne de murailles qui barrait l'isthme est encore debout, avec ses créneaux en or bruni. Deux jolis villages, qui se prenaient pour des villes, Stagno Piccolo, Stagno Grande, montent la garde sur les deux flancs de la montagne. Mais lorsque les dignes citoyens versaient charitablement de l'huile bouillante sur la tête de leurs semblables, leur sort était-il donc plus doux? Les deux Stagno sommeillent maintenant comme des Suisses sur leur hallebarde. Les coulevrines inoffensives ont roulé dans le fossé plein d'herbe. Des abeilles butinent sur le chemin de ronde. Les remparts ne sentent plus la poudre, mais la fleur d'amandier ou la jeune vigne nouvelle. Ils sont renommés pour leurs espaliers. Par la brèche, on aperçoit un morceau de campagne resplendissant sous la lumière de midi, avec un bras de mer qui scintille à l'horizon. A mi-côte, la tour du guetteur, crânement campée, toute fière de ses larges cicatrices, se tient au frais dans un bouquet de verdure, et semble un invalide chargé de veiller sur un square.

Et quelle grâce répandue dans les îles! Je ne parle pas seulement des plus grandes, ces princesses dépossédées, qui paient aujourd'hui la rançon de leur célébrité, Lésina, bien pauvre, et martiale encore sans son double château, Curzola, qu'on appelait autrefois Corcyre-la-Noire, à cause de ses bois, et qu'il faudrait appeler Corcyre-la-Chauve. Non, celles qui m'attirent, ce sont les plus petites : trop modestes pour tenter la convoitise des conquérans, elles ont mieux gardé, dans leur étroite enceinte, l'intime parfum de jadis, comme un flacon retient l'arome de la liqueur qu'il a contenue. Voici, par exemple, Lacroma, devant Raguse : on aborde par un degré de marbre dont les lignes roses s'enfoncent en tremblant sous les vagues. Les pins se tiennent gravement assemblés sur la rive; et tandis qu'ils chantent leur grand air monotone, le va-et-vient du flot sur la grève leur fait un accompagnement moqueur. Là, parmi les cactus et les roses, se dressent les murs peu sévères d'un couvent délabré. Les moines qui vécurent dans cette retraite ne devaient être ni chartreux ni trappistes. Cette mer un peu païenne arrête au passage le rêve mystique. On évoquerait plutôt, sur une telle plage, les entretiens d'un Socrate, c'est-à-dire un mélange d'enthousiasme et d'ironie, un essaim d'idées légères, ailées, vagabondes, sur un fond de grandes idées, simples comme l'horizon. Mieux vaut encore s'enfoncer en rêvant dans les sentiers que le pauvre archiduc Rodolphe a fait ouvrir ici, parmi les petits cyprès aux graines odorantes, les genévriers amers, et mille autres broussailles hérissées, luisantes, piquantes, d'une verdure rigide et forte, à l'épreuve du soleil et de la brise. Tout en suivant des yeux quelque voile blonde qui file dans les lointains, le promeneur se sent bientôt jeté en pleine féerie, transporté dans ces royaumes impossibles qu'enfantait l'imagination de Shakspeare. C'est ici qu'il faudrait placer *la Tempête*, ou *Comme il vous plaira*. Quand les rayons de la lune suspendent des gouttes de rosée sur les ronces et versent une suave clarté sur la blancheur des marbres, on ne serait nullement surpris de rencontrer Rosalinde marchant à petits pas dans l'ombre douteuse des allées, ou la divine Titania dirigeant les rondes des elfes. Et quand le vent du matin secoue les songes accrochés aux branches des arbres, dans cette solitude où rien ne marque le cours des heures, l'âme flotte indécise entre le rêve et la réalité.

Oui, quoi qu'on en pense à Zara, la vie est bonne et douce sur ces pauvres rochers que la mer découpe et polit avec amour, comme autant de piédestaux pour les temples et pour les acropoles... Un golfe s'ouvre : on ne voit d'abord que des points blancs au fond d'une rade; puis la silhouette d'un château fort, perché sur une colline; puis, au-dessus des toits, un dôme, une tour, le

profil familier du beffroi qui fait battre le cœur du marin. La main sur ses yeux, il regarde la ville grandir peu à peu. Dans la foule qui remplit les quais, il cherche à distinguer les tresses noires de sa femme, les mines barbouillées de ses marmots. Parfois un mouchoir s'agite derrière un store. Les objets deviennent plus nets, les fenêtres s'emplissent de visages sourians, le port s'anime. C'est un fouillis d'agrès et de voiles séchant au soleil, tandis qu'on cuisine, on dort, on chante, on aime, sur l'eau comme sur terre...

Est-ce l'effet du printemps? est-ce le privilège d'une civilisation aimable sur un sol embaumé? Je l'ignore. Mais il y a dans l'air et dans les gens je ne sais quoi de tendre, de suave et d'engageant qui vous transporte, vous enveloppe et vous pénètre. Le soir, lorsque nous débarquons à Gravosa, cela nous saisit d'abord, en respirant les bouffées qui s'échappent des jardins épanouis dans la fraîcheur nocturne. Sous les grands tilleuls, devant les remparts de Raguse, des couples enlacés circulent lentement parmi les feux follets des lanternes. Nous franchissons la poterne de la vieille ville. Il est tard; et cependant une foule compacte, à la fois joyeuse et tranquille, se promène sur un corso minuscule, au reflet rougeâtre de primitifs réverbères. Sous ce beau ciel tiède, c'est un roulement continu des pieds sur les dalles, un bourdonnement de ruche, le murmure sonore de toute une ville qui bavarde en sourdine. Des yeux noirs vous regardent à la dérobée, des tailles cambrées disparaissent dans l'ombre des ruelles, et des fusées de rires vous partent on ne sait d'où, comme des pois fulminans qu'on jetterait sous vos pas. Et quel rire! point méchant, point moqueur : frais et cristallin, tout pareil à la chanson de l'eau sur les marbres des fontaines. Nous entendrons souvent les éclats de cette gaîté; le matin, sur la place, lorsque quelque brune villageoise, court-vêtue, leste et brusque, passe en se pavanant devant une demi-douzaine de bellâtres désœuvrés, en vestons courts et pantalons collans; ou bien dans les rues de la ville haute, où chaque vieille fenêtre aux noires saillies a, pour égayer ses rides, une fille et un pot de fleur. La jeunesse fourmille dans ces antiques murailles. Il n'en faut pas beaucoup pour faire sortir toutes les têtes de leur trou. Un de mes amis fait cette expérience, de lancer en l'air un baiser au hasard dans la ruelle la plus silencieuse. Immédiatement, à ce bruit connu, vingt frimousses paraissent à tous les balcons, et c'est une cascade de rires qui, d'étage en étage, retombe en pluie de perles sur nos têtes. Ou bien l'on se met en route pour les sources de l'Ombla sous la conduite de deux jeunes batelières qui rament comme des galériens, tout en vous riant au nez de toutes leurs dents blanches et de leurs yeux verts. Le sexe fort fait une piètre figure, quand il est remorqué par le sexe faible.

Elles n'ont cependant rien de lourd ni de masculin, ces filles de la côte. Leur taille est souple; leurs mains vigoureuses ont de fines attaches. Ce n'est point de la graine slave ; mais plutôt quelque beau brin de race italienne jeté là par hasard, ou peut-être, qui sait? un rejeton de provenance plus lointaine encore : quelque retour des croisades oublié dans l'Adriatique. Et comme les villes dalmates mélangent toutes les races et tous les types, rien n'est plus amusant que de voir, un jour de marché, près de ces filles au fin corsage, les tailles épaisses des paysannes de l'intérieur, dans leurs longues chemises brodées. Rien n'est plus stupéfiant que de rencontrer ces dernières chez un bric-à-brac, en train de négocier leur pudique ceinture, une espèce de harnais de cheval incrusté de plaques de cuivre et d'agates grosses comme le poing. Qu'une femme puisse porter négligemment cette breloque et faire six lieues à pied, c'est ce qu'il faut voir pour le croire. Le fourmillement de ces marchés dalmates ferait la joie d'un peintre et le désespoir d'un ethnographe. Il perdrait son latin, cet honnête homme, à noter sur son carnet les particularités et physionomies d'une centaine de commères, piaillant sur une place dans trois ou quatre patois différens, bariolées de rouge, de bleu, de vert, vêtues d'une seule chemise ou de trente-six jupes superposées, portant des souliers plats ou de lourdes sandales, des coiffes blanches ou des chapeaux de paille. Le diable lui-même ne s'y retrouverait pas. Mais toutes les nuances disparaissent dans la gaîté générale. En terre dalmate, les races se sont de tout temps rapprochées sans se confondre; et même aujourd'hui, les efforts méritoires des journaux pour attiser les passions ne peuvent leur apprendre à se haïr. Slaves, Italiens, Morlaques, même les farouches Monténégrins s'apprivoisent, dès qu'ils descendent sur cette côte aimée du soleil : la douce ironie du ciel les force à s'embrasser. Puis, si les bourgeois discutent, le bas peuple conserve son insouciance. Il ne perd ni ne gagne aux changemens de maître. Qu'il dépende de Venise, de Vienne ou d'Agram, il manie, comme autrefois, le poinçon ou la lime, en sifflant sa chanson dans l'ombre des auvens. Comme autrefois, les petits métiers font bruire partout leurs fuseaux, tandis que les matrones, assises devant les portes, épluchent la tignasse des futurs citoyens.

Humeur enjouée, vive et légère ! Gaîté que jadis on disait française ! bienfait des dieux! ceinture de Vénus, écharpe d'Iris dont les couleurs changeantes consolaient de l'orage et faisaient le charme de la vie! Qualités aimables, qu'êtes-vous devenues? pourquoi faut-il vous chercher dans quelque coin perdu de l'Europe, que la fureur du siècle n'a point encore envahi? Mais par quel miracle cette goutte d'ambroisie est-elle restée au bord de la

péninsule, comme un peu de miel au bord d'une coupe amère et trouble?... La nuit monte. Des lumières brillent au fond du golfe. D'autres feux s'allument là-haut dans la paix du firmament, clair et pur sur nos têtes, brumeux à l'horizon. Une buée de chaleur s'élève de terre, sous la fraîche étreinte de la nuit d'Orient, et noie les dernières étoiles dans une sorte de langueur. Notre navire dort sur ses ancres. De temps en temps, un souffle de brise nous apporte un parfum de fleurs ou de foin coupé. Nous percevons le balancement rythmé du flot sur la grève. Et je songe qu'à cette heure le même flot tiède baigne de sa longue caresse tous les replis de la péninsule fatiguée. J'entends ce bercement des vagues, se répétant de promontoire en promontoire et de rivage en rivage, jusqu'à Lépante, jusqu'au Ténare, jusqu'au Pirée, — dans le silence des journaux et le court sommeil de la tribune aux harangues, — le long des Dardanelles assoupies, délivrées pour un instant de leur pesante faction, — à Thérapia, sur le Bosphore, où le murmure insinuant des flots mêle des rêves affectueux au sommeil des ambassadeurs : partout cette mer divine amortit les tracas du jour et répare autant qu'elle peut les sottises des hommes. C'est elle qui répand le calme et la gaîté sur ses bords alors même qu'on souffre et qu'on gémit dans la plaine et sur le mont. C'est elle, ce sont ces petites lames, brillantes et folles dans les beaux jours d'été, pleines de soupirs dans les nuits de printemps, qui ont entretenu l'heureuse légèreté des Grecs ou des Dalmates. C'est elle qui enseignait aux anciens cette jolie navigation côtière, à deux pas du rivage : alors, on ne cueillait que la fleur de chaque chose; on allait d'une île à l'autre; on piquait, comme l'abeille, dans le calice harmonieux d'une jolie baie ; on faisait des pointes vers la haute mer, sans perdre longtemps de vue les montagnes bleuâtres dont le rideau se ferme ou s'entr'ouvre à l'horizon. C'est elle encore qui a rompu l'élan des hordes barbares et fait mollir la rudesse du sauvage. Imaginez les sensations de ce primitif, lorsque, sortant des plaines interminables, il contemplait pour la première fois le sourire de l'Archipel ou de l'Adriatique; lorsqu'il échangeait son lourd chariot contre une barque agile ; lorsque la mer soulevait sa lourde enveloppe et mettait le bleu du ciel sous ses pieds. Je n'ai jamais vu partir un bateau sans penser à ce premier étonnement de l'homme porté par la vague, à cet essor de l'humanité rompant sa chaîne terrestre. Tenez, voici justement, dans ce petit port, une embarcation qui appareille : d'abord ce n'est qu'un bois grossier, peint de couleurs criardes, une voile jaune, rapiécée, grinçant sur des anneaux rouillés, un amas fourmillant de paniers, de légumes, d'hommes, de femmes et d'enfans. Puis, tout à coup, cette masse inerte s'ébranle et devient un grand oiseau qui glisse

à demi penché dans l'azur, en appuyant contre la brise la courbe de son aile. Ainsi naquirent la grâce, le mouvement et la vie. Ainsi les dieux sombres qui vivaient dans les creux des montagnes, les dieux indécis des steppes, les dieux cruels des empires trop peuplés, les dieux pensifs des sanctuaires inaccessibles furent chassés par les dieux jeunes, élégans et mobiles des peuples maritimes. Ceux-ci ne restent point accroupis dans l'ombre des temples : ils marchent, ils courent, comme cette Victoire de Samothrace dont le vent soulève la tunique flottante.

II.

Le dessin du monde antique était si beau, si simple ! Quel plaisir d'en retrouver la trace sur les rives de l'Adriatique ! Comme on s'aperçoit que notre Europe moderne a dévié dans sa marche, et qu'elle en souffre à présent ! Réfléchissez à la conformation bizarre de cette Europe, où se lit encore toute l'incohérence des invasions barbares : tandis que les Phéniciens, les Grecs et les Italiens avaient peuplé d'abord les côtes, les ports, et fondé des villes près de l'embouchure des fleuves, nos rudes ancêtres, Slaves, Germains, ou même Gaulois, s'engagent dans les vastes plaines et tournent le plus souvent le dos à la mer. Autrefois, la civilisation était amphibie. Le domaine naturel de l'homme civilisé, c'était un mélange de terre et d'eau salée. De même qu'en naviguant on serrait de près la côte, de même, une fois débarqué, on ne s'écartait qu'avec répugnance de ce littoral tutélaire autour duquel grandissaient les états. Rome elle-même ne semblait voir, dans les provinces continentales, que des greniers d'abondance, des casernes ou des remparts. Elle ne s'éloignait qu'à regret de la Méditerranée. Nous avons changé tout cela.

Il est fort heureux sans doute que nos pères, destinés à peupler ces grands espaces vides, n'aient point eu trop tôt la nostalgie des mers du sud. Mais leur effort immense, inégal, et souvent disproportionné, a singulièrement déformé le monde. Longtemps nos pesans états, sortis d'un château fort comme le chêne sort du gland, furent confinés dans l'intérieur des terres. Lorsque de baronie en baronie, de royaume en royaume, ils touchèrent enfin les rivages, rien, dans leur structure, ne les préparait à naviguer. On eût dit des mastodontes que la nature imprévoyante n'aurait pas pourvus de nageoires. Il fallut réparer cet oubli par de tardives évolutions. N'est-il pas frappant que l'Angleterre, dans son île, ait poursuivi pendant plusieurs siècles la chimère d'un empire continental et n'ait découvert ses aptitudes maritimes que vers le temps d'Élisabeth ? Et nous-mêmes, combien de fois n'avons-nous

pas payé du sacrifice de nos colonies notre éphémère prépondérance sur le continent! Que dire de la Russie, née dans les plaines sans borne et voyageant éternellement à la recherche d'un bras de mer qui ne soit point une impasse? Le colosse tâtonne et s'étire dans tous les sens, comme s'il était en travail d'organes maritimes. Que dire de l'Allemagne si profondément enlisée dans les terres? Pour la mettre à flot, n'a-t-il pas fallu lui adapter les organes des villes hanséatiques?

Ainsi, ni le merveilleux essor de la navigation ni l'expansion des peuples, plus merveilleuse encore, ni les grandes découvertes, n'ont pu réparer tout à fait ce vice initial de conformation dont les états modernes portent la marque, comme des êtres dont l'enfance robuste aurait été mal dirigée. La suite de cette croissance capricieuse, c'est, pour beaucoup de peuples, une sensation d'étouffement dans un territoire mal découpé; c'est la Méditerranée, de centre qu'elle était, devenue frontière; c'est l'Afrique et l'Asie abandonnées à l'Islam; c'est notre continent violemment séparé des autres par le contraste des mœurs et des religions; c'est notre mer gauloise disputée aux pirates barbaresques jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et l'Archipel abandonné aux corsaires jusqu'au milieu du nôtre; c'est enfin l'Europe forcée de reconquérir péniblement les côtes qui formaient son ancien domaine, et réduite à déblayer les traces des légionnaires dans les sables de Libye. On peut le lui dire, au risque d'étonner son orgueil : avec ses sciences, ses arts, ses chemins de fer, ses canons, l'Europe sans doute est forte, habile, admirable si l'on veut, mais elle est médiocrement bâtie. Elle a trop négligé son lac intérieur. Elle boite du côté de la Turquie. Elle a perdu sa meilleure tête de pont, le Bosphore. Les peuples qu'elle a enfantés ressemblent à des géans longtemps prisonniers, qui, à force de s'arc-bouter contre les murs de leur geôle, ont fait éclater cette enceinte trop étroite pour se répandre en tumulte sur le monde, sans cesser d'ailleurs de se battre entre eux. Ils font penser aux esclaves de Michel-Ange, à leurs traits contractés, à leurs muscles tendus, aux bras nerveux qui secouent des chaînes, aux larges poitrines qui demandent de l'air. Ces créatures puissantes et tourmentées diffèrent autant d'un peuple antique qu'un chevalier du moyen âge diffère d'un soldat grec ou romain.

C'est qu'en effet le plan de Rome était tout autre. Avec les fragmens épars sur les bords de l'Adriatique, nous pouvons le reconstruire tout entier, comme Cuvier refaisait un animal sur la vue d'un seul ossement.

Nul terrain n'était plus difficile : sur la rive dalmate, une côte âpre, hérissée, vrai repaire de pirates, aussi mal famée

que la Cilicie, menace perpétuelle pour l'Italie grasse et plate; des populations sauvages, assez semblables à celles qui peuplent aujourd'hui les bouches de Cattaro, ne voyant dans le voisinage de la mer qu'une occasion de brigandage; des chefs de clans qui tranchaient du roitelet dès qu'ils pouvaient traîner une centaine de coquins sur leurs talons; çà et là, quelques villes grecques jetant des racines sur le sol barbare, cherchant la sécurité dans les îles, achetant des écumeurs de mer le droit de vivre et de trafiquer; des coins inexplorés, légendaires, avec des forêts impénétrables : tel fut à peu près l'âge héroïque de cette contrée, canton dédaigné par Hercule lorsqu'il purgeait la terre de monstres, digne théâtre de la grande et moult merveilleuse aventure du prudent Ulysse, rentrant chez lui par le chemin des écoliers. Certainement, Homère avait dans la mémoire une île de l'Adriatique, lorsqu'il décrivait la grotte de la nymphe aux beaux cheveux. Tout près de ce lieu de délices, Mercure aperçut, dit-il, un bois d'aulnes et de cyprès dans lequel perchaient les éperviers, les chouettes, les goélands criards, et tous les oiseaux qui vivent de la mer. Rien n'empêche de considérer Circé ou Calypso comme des reines de flibustiers. Quelques siècles plus tard, Circé s'appelait Teuta; elle avait une flotte dans l'Adriatique, et recevait les conseils d'Ulysse, qui, sous le nom de Démétrius, gouvernait avec perfidie la colonie grecque de Pharos.

Or, l'Hercule qui se chargea de nettoyer ce Palus-Méotide ne fut autre que le peuple romain. Selon sa coutume, il se rendit d'abord maître de la mer et relança les pirates jusque dans leurs cavernes, non sans peine : les rames se brisaient sur les rochers, les lourdes galères s'empêtraient dans les passes et souvent s'échouaient à l'embouchure des fleuves, comme des baleines harcelées par des centaines de barques. Mais la patience du géant ne se lassa point. Derrière les petits ports, trop disséminés, on vit s'étendre peu à peu le réseau continu des voies romaines; et tandis que ces peuplades indisciplinées, pleines de confiance dans leurs montagnes, faisaient face à la mer, les légions, débouchant du nord, les prenaient à revers. Les tribuns militaires portaient dans leur cuirasse des cartes d'état-major que nous possédons encore. Les centurions marquaient les gîtes et mesuraient les distances. Avec les itinéraires, nous pouvons reconstituer la marche des troupes; et l'indication des étapes est si juste, qu'elle permet aujourd'hui de retrouver la place des villes disparues. Ces puissans ouvriers politiques poursuivent avec une lenteur savante leur solide construction, exactement moulée sur la nature des choses; ils soudent les territoires et coulent les matériaux épars dans un ciment indes-

tructible. Les anciennes acropoles, les temples, les statues des dieux, même les nids de pirates, tout est pris, fixé à jamais dans cette forte maçonnerie, qui leur communique sa raideur et sa durée. En vain les populations illyriques se débattent une dernière fois sous l'étreinte; une secousse formidable ébranle le sol depuis le Danube jusqu'à l'Adriatique et trouble les dernières années d'Auguste : quatre années d'une guerre sanglante et la froide valeur de Tibère terminent ce que les conquêtes de la république avaient commencé.

Du même coup s'achève le système qui gravite autour de la Méditerranée, avec Rome pour centre et les routes militaires pour rayons. Ce grand lac intérieur transporte les flottes, les matériaux, les hommes, d'un bout à l'autre de l'empire. Le vaisseau qui le traverse dans toute sa longueur suit précisément la corde de l'arc que les légions décrivent pour gagner l'Afrique ou l'Asie. Jamais empire n'eut une base d'opération plus étendue, plus rapide et plus sûre que cette mer, dont tous les points convergent dans la direction de la ville éternelle, et qui concentre les efforts au lieu de les disperser. Vingt mers différentes, baptisées d'après les rivages, mers gauloise, ibérique, africaine, punique, égyptienne, la mer Égée, le Pont-Euxin lui-même, ne sont que les rameaux de ce lac romain qui pénètre, baigne, alimente et réconforte les membres d'une immense fédération. Désormais l'empire a deux faces : l'une sombre, tournée vers l'inconnu des plaines sans limite et des nations sans frein : là veillent les sentinelles, « un doigt levé dans l'attitude du silence; » là s'ouvrent des espaces indécis au fond desquels s'agitent les tribus inquiètes, travaillées par de sourds fermens. L'autre face est toute lumineuse : elle regarde les mers intérieures sillonnées de voiles, bordées de cités blanches, presque toujours encadrées de montagnes dont les pentes se couvrent de maisons de campagne, de jardins, de terrasses et de vignobles. Dans ce majestueux déversoir, les greniers d'Afrique et d'Asie jettent incessamment leur trop-plein. Les statues et les temples, répandus d'étage en étage, reçoivent chaque jour la première et la dernière caresse du soleil. A le considérer de haut et de loin, ce bassin maritime semble un ardent miroir d'où la vie et la chaleur rayonnent sur le globe, de la même manière que le soleil des Antilles, répercuté dans le golfe du Mexique, vient, à travers le *gulf-stream*, réchauffer les brumes de notre Europe. Ainsi la Méditerranée fut véritablement le régulateur de l'ancien monde.

Dans ce système, l'Adriatique accomplit, autour de Rome, sa révolution secondaire. Elle a désormais son cadre et son rôle bien définis. Elle tient, par Aquilée, l'une des clés de l'empire; là sont réunis les vivres et les fourrages de l'armée; là, les galères dé-

chargent les blés d'Afrique; là, trois grandes voies militaires s'enfoncent en éventail dans les trois provinces de l'Europe orientale : emplacement si bien choisi, qu'il a suffi plus tard de déplacer légèrement l'axe de l'Adriatique à gauche ou à droite, pour susciter la fière Venise ou l'opulente Trieste. Les villes qui s'élèvent sur la côte dalmate avec une étonnante rapidité ne sont pas moins heureusement situées. Zara, capitale moderne, est une colonie d'Auguste. D'autres, comme Narone et Salone, ont disparu. Mais Spalato, l'un des meilleurs ports de la côte, a poussé sur la première; et, quant à la seconde, elle était si bien le débouché naturel de l'Herzégovine, que, sans le savoir, les ingénieurs autrichiens ont logé, parmi les roseaux qui la recouvrent, la tête de ligne du nouveau chemin de fer.

Ce que la Dalmatie devint sous la domination romaine, les monumens l'attestent à chaque pas. Partout, les trophées noircis des arcs de triomphe, l'élégante rotonde des temples, les chapiteaux à feuilles d'acanthe, les aqueducs mutilés, jetant dans la campagne leur grande ombre inutile, les fragmens de route égarés parmi les sentiers abrupts, les amphithéâtres découronnés, les inscriptions, les pierres tumulaires, les pauvres victoires aux ailes cassées qui moisissent dans des coins verdâtres le nez contre la muraille, tout ce passé porte un cachet de grandeur qu'on n'a pas revu depuis. La Dalmatie, plus tard, a connu des jours glorieux; elle a célébré d'autres triomphes que ceux des proconsuls. Mais jamais elle ne devait retrouver une prospérité si égale ni un système si bien lié. Les débris romains, comparés aux créations plus récentes, ressemblent aux restes d'un être plus grand et plus fort, dont la charpente aurait été brisée en morceaux. C'est ainsi que j'interprète le vers de Virgile sur l'étonnement du laboureur quand il découvre les os des ancêtres : ce qu'il admire, ce n'est pas la stature de l'homme, toujours chétive; c'est la portée de ses œuvres dont la grandeur accable sa faiblesse; ce sont les ébauches de routes, dont il ne comprend même plus la direction; ce sont les voûtes massives des aqueducs, aujourd'hui desséchés, auprès desquels son ignorance meurt de soif. Dans leur langage, ces campagnes disent clairement que rien, pas même Venise, ne leur a rendu la paix romaine. Lorsque je contemplais, à Pola, les génies des tombes antiques pleurant, une main sur les yeux, et tenant une torche renversée, ce banal emblème de la douleur prenait un sens profond. Toutes ces petites figures gracieuses, dégradées par le temps, me paraissaient verser de vraies larmes sur le naufrage du monde ancien. Je me rappelais une belle légende racontée par Plutarque, et que vous pouvez lire dans Rabelais. Un certain soir, le patron d'un vaisseau qui se rendait de Grèce en Italie, faisant

son quart, entendit une voix surnaturelle qui lui commandait de publier partout que « Pan, le grand dieu, était mort. » Ainsi fit-il; et, tout tremblant, dès qu'il aperçut la terre, il monta sur la proue, criant de toutes ses forces : « Pan, le grand dieu, est mort! » Il n'avait, dit Rabelais, achevé le dernier mot, quand furent entendus grands soupirs, grandes lamentations et effrois en terre, non d'une personne seule, mais de plusieurs ensemble. — Oui, Pan est mort, et les petits génies des tombes ont raison de pleurer.

Parmi tous ces monumens, je cherche les plus significatifs, ceux qui représentent le mieux l'esprit de Rome, et je rencontre d'abord à Spalato le palais de Dioclétien. Au premier coup d'œil, on n'aperçoit qu'un amas confus de constructions parasites, relié de distance en distance par des restes de colonnes, criblé de petites fenêtres, avec des fleurs et des volets verts. On sait que toute une ville s'est incrustée dans ces vieux murs, quand les habitans de Salone fuyaient devant les barbares. Depuis lors, tous les oiseaux de passage ont abrité leurs nids de hasard sous la saillie des entablemens, bouché les grandes baies qui s'ouvraient sur la mer, empâté l'élégance des chapiteaux par de fragiles raccords, transformé les anciennes galeries impériales en basse-cour, et dormi, pondu, couvé dans la chambre à coucher de César. Au dedans, c'est un labyrinthe de ruelles sordides. Un ancien corridor du palais fait une rue tout entière, avec ses façades noires, ses portes basses, ses loques pendues en travers. Une sorte de moisissure suinte de ces vieilles pierres, derrière lesquelles fourmillent les générations nouvelles. Tout ce peuple chante et rit du matin au soir, car la ville a prospéré sur son fumier. Elle a même débordé hors de l'antique enceinte, comme d'un vase trop plein. Le long des quais, dans les cafés en plein vent, elle mène un train si joyeux, elle paraît si contente d'elle-même; elle fait, le dimanche, un si beau tapage de fanfares et de processions, qu'on croirait entendre des volées de martinets se poursuivant, avec des cris aigus, jusqu'à l'heure où ils se dispersent et s'endorment, la tête sous l'aile, dans les fentes d'un mur lézardé. Mais le soir, lorsque les bruits s'apaisent et que chacun rentre dans son taudis, alors, derrière l'écran des masures, plus haut que ce vain décor dont les couleurs vives s'effacent peu à peu, le profil auguste du palais se dresse dans son imposante majesté. Sous les lueurs mourantes du jour, son front chenu, ses yeux privés de lumière semblent se tourner vers la mer, comme à l'époque où le vieil empereur, accoudé sur sa terrasse, regardait l'empire d'Occident descendre avec le soleil et sombrer lentement devant lui, pour reparaître au levant, sur l'horizon de Constantinople. Puis, dans l'ombre croissante, à travers le fouillis des édifices, on distingue, à droite et à gauche, les lignes

fuyantes de son couronnement, squelette vigoureux dont la charpente soutient encore toutes ces vies humaines, rectangle colossal dont la face opposée, tournée vers la campagne, est sévère et nue comme le glacis d'une forteresse. Dès lors, le passé vous a reconquis, vous pourrez retourner le lendemain dans ce dédale : le tumulte des vivans ne vous fera plus oublier les morts. Vous ne vous lasserez pas de contempler ces portiques, sauvés par miracle au cœur même de l'édifice, noircis, léchés par les flammes ou rongés par le temps, et mariant la gravité romaine avec la grâce attique ; et ce petit temple rond, chapelle païenne enchâssée dans ce dédale, où le demi-jour des tympans éclaire les combats simulés de jolis amours rebondis, tandis que, dans la pièce voisine, une chapelle catholique étale des oripeaux fanés. Quand vous posséderez à fond les détours de l'immense palais, il apparaîtra devant vous comme l'image même de l'empire, dressant ses bastions du côté du continent, mais ouvrant sur les mers intérieures un portique hospitalier.

La même forte impression, vous l'éprouverez devant l'amphithéâtre de Pola : ces larges assises, ces blocs énormes à peine entamés par le temps, ces gradins circulaires sur lesquels les siècles ont déployé leur tapis de verdure, cette construction logique et simple, ces arcades répétées d'étage en étage, et dont la monotonie même vous saisit de respect, comme la marque d'une inflexible volonté, c'est peut-être le symbole le plus parfait du génie de Rome : une grandeur massive reposant sur des aplombs inébranlables, une circonférence fermée profilant sur le ciel sa courbe définitive et contenant l'esprit, comme le regard, dans un cercle de Popilius. — Et comme ce style est partout semblable à lui-même par la gravité, la décision, la tenue et la suite dans les desseins, si vous n'avez pas le temps de venir à Pola, entrez au Louvre : vous lirez la même phrase écrite sur les traits d'un César, d'un Auguste, d'un Trajan, d'un Marc-Aurèle. Cette simplicité de vues, cette énergie passionnée, vous les trouverez même dans la physionomie des mauvais empereurs, d'un Tibère, par exemple, car les lèvres minces du tyran vont avec le front vaste du chef d'état. Chez les pires, cette haute raison, qui est la conscience de Rome, a encore des éclairs et domine par moment toutes les bassesses. Ainsi dit-on des mauvais papes, que, s'ils ont failli comme hommes, ils gardaient jusque dans leurs désordres le sentiment des intérêts de l'Église : héritiers, par là, de l'esprit romain. Telles apparaissent, dans les galeries, ces longues files de statues impassibles, législateurs, soldats et diplomates aux larges tempes, aux cheveux courts, au visage impérieux, avec leurs yeux blancs tournés vers l'idée fixe : on a beau les savoir chargés de crimes,

l'ampleur de leur geste dépasse encore notre piétinement sur place.

III.

Laissons tomber le rideau d'azur que les cieux et la mer étendent sur la scène changeante de l'histoire. Fermons un instant les yeux : quand nous les rouvrons, le drame a changé. L'unité romaine est rompue; la libre vie des cités grecques recommence en plein chaos féodal, avec une force, un éclat, une poussée de sève, qui rappellent les plus beaux jours de l'antiquité.

Les restes de cette floraison, nous les trouvons partout sur la côte : dans ces charmans petits palais aux arches trilobées, qui nous sourient de loin, et qui trop souvent, de près, n'ont plus ni portes ni fenêtres, de sorte que le sourire de leur bouche édentée devient le rictus d'un squelette; — à travers les rues étroites de Spalato, de Sebenico, de Zara, sur les rinceaux délicats des ogives, à demi chrétiennes, à demi mauresques; — sur les balcons de fer forgé à panses rebondies; — sur ces grillages où le métal s'épanouit en guirlandes de fleurs, invention de mari jaloux qui dore la cage de sa belle et contourne en madrigal les barreaux d'une prison; — sur les marteaux de portes curieusement travaillés, où de petites têtes de bronze, tantôt gracieuses, tantôt pensives, sont usées aux angles par la main des pages. Voici les écussons des portails, d'abord primitifs et comme taillés à la pointe de l'épée, plus tard détachés de la pierre, plus animés, plus prétentieux aussi, avec des emblèmes, des panaches, des volutes, d'une fantaisie somptueuse et lourde; — les jolies tourelles à pans coupés, dans lesquelles on aperçoit, à la place des nobles dames, les bonnes femmes en camisole : tout cela si intime, si resserré, dans l'ombre fraîche des ruelles dont l'écheveau monte et descend sur le flanc des collines, — avec des familles de pêcheurs et d'ouvriers vivant à l'aise dans les palais en ruine, avec des arbustes poussant aux fentes des vieux murs, — qu'on n'a pas le loisir de s'attrister. Puis ce sont les édifices publics : la *Loggia* florentine, ou, comme on disait chez nous, le « Parlouër aux bourgeois; » on y venait délibérer en regardant le port : aujourd'hui le gothique flamboyant de ces piliers protège quelque vulgaire café; — la place si petite où l'on tenait des discours devant le peuple assemblé, bien commode aussi pour les séditions, car en un tour de main on cernait l'Hôtel de Ville et l'on enlevait tout « le Magistrat; » — les puits vastes, sculptés, dont la margelle est usée par les cordes : véritable institution publique, dans un pays toujours sec; ils sont fermés par de solides armatures de fer qu'on ouvre aux heures pres-

crites, et c'est alors un cliquetis de seaux de cuivre, un ramage assourdissant de fillettes ; — les églises à profusion, presque toutes rebâties, après quelque désastre, dans le style fâcheux du XVIIe siècle, et plus belles de loin que de près ; quelques-unes cependant gardant leur caractère : telle la cathédrale de Sebenico, édifice hardi, vigoureux et incorrect, qui reflète assez bien le génie dalmate. Les angles droits font saillie, la structure intérieure du monument s'accuse au dehors avec une franchise qui n'est pas sans grâce ; la voûte basse et bien arquée peut braver le vent de mer ; les larges fenêtres laissent entrer la lumière à flots. Évidemment cette communauté de marchands n'éprouve aucun tourment mystique ; elle ne subit pas davantage l'influence byzantine. Ses idées ne sont pas profondes, mais elles sont claires. Ses préférences sont pour l'Italie lumineuse, mais déjà plus banale, du XVIe siècle. Elle rêve, après fortune faite, la colonnade de Saint-Pierre. Elle admire les pompeux décors de Palladio. Voici du reste, sur le chevet du temple, la portraiture exacte de ces figures municipales. Ce sont des têtes en haut relief, sortant de la pierre jusqu'au cou, qui vous regardent comme à travers autant de lucarnes : larges faces rasées de près, respirant l'amour de la vie, triples mentons de moines joyeux, profils de marchands rusés qui s'allongent comme des museaux de renards, figures plus fines et plus fouillées de nobles hommes, toutes les conditions s'y trouvent. Le ton général est une vigueur de bon aloi, un épanouissement de sève qui fait éclater les formes convenues, une verve un peu rabelaisienne, dans le goût de notre maison Jacques Cœur, à Bourges ; en somme, tous les signes d'une santé robuste fouettée par la vie maritime et par l'agitation républicaine.

Parmi les républiques de la côte, deux types se détachent avec un relief extraordinaire, deux cités d'une ampleur et d'une renommée fort inégale, mais d'une ténacité pareille, car elles ont vécu libres l'une et l'autre environ mille ans, c'est-à-dire autant que Rome depuis sa fondation jusqu'aux Antonins : l'une et l'autre à peu près contemporaines dans la naissance et dans la mort, — je veux dire Venise et Raguse : toutes les deux, filles de la mer et de l'antiquité, transformées par le voisinage des grands états ; républicaines et pourtant assez souples pour se prêter aux combinaisons les plus féodales, sans perdre, à l'intérieur, la beauté des créatures simples ; étouffées lentement à la longue par la marche implacable des nations, comme Herculanum et Pompéi sous les cendres du Vésuve, mais quelquefois supérieures, dans leur décadence, « à cet univers qui s'arme pour les écraser ; » — endormies plutôt que mortes, car elles conservent, comme des plantes séchées sur place, leur port, leur grâce, et les moindres pétales de leur corolle ;

— très semblables par la structure, et très différentes par la destinée, car Venise, mieux ramassée sur elle-même, plus indépendante, plus orgueilleuse, poussa plus loin sa fortune et donna au monde des leçons de grande politique. Mais Raguse à son tour eut sa physionomie propre et ses maximes de gouvernement : moins forte, elle fut souvent plus honnête ; on respectait moins ses murailles que la fidélité de sa parole ; elle avait l'empressement du courtier, mais aussi le point d'honneur du commerçant, qui, par état, doit inspirer confiance : brave d'ailleurs à l'occasion, et sachant pousser jusqu'à l'héroïsme la probité du négociant. Il vaut la peine de s'arrêter dans cette petite ville où bat encore le cœur de la Dalmatie. Les anciens voyageurs qui se rendaient par terre à Constantinople n'y manquaient jamais.

Du mont Saint-Serge qui domine Raguse, on aperçoit à ses pieds, sur une bande étroite de roc que la mer entaille profondément, un dédale de toits, de clochers, de terrasses, de ruelles, serrés les uns contre les autres, comprimés dans un rempart du xve siècle. La montagne est tellement abrupte, que toute la ville semble étranglée, rejetée dans l'eau. Les bastions mordent sur les pentes, descendent en étages le long d'une jolie baie, disputent l'espace aux élémens, et projettent la saillie de leurs tours blanches sur le fond bleu de la mer. Ainsi la vieille enceinte, souvent réparée, marque d'un trait précis les bornes de la patrie. Dans cet étroit corset, sont logés tous les organes d'un petit état commerçant, belliqueux et dévot : de nombreuses églises, plusieurs couvens, des magasins, un port franc, des casernes, des hôpitaux, des fontaines, des palais, et des masures aussi, car il fallait tout défendre. Les édifices paraissent enchâssés les uns dans les autres. C'est un petit univers qui tiendrait dans un coquillage.

On entre dans la ville : la plus grande rue mesure trois enjambées ; la plus grande place n'a pas vingt mètres de largeur ; et sur cette place, on a pu faire tenir ensemble une cathédrale, le palais du Recteur, celui de l'évêque, les magasins de la douane, la tour du beffroi, plusieurs maisons de nobles, et cet éternel café qui, de nos jours, tient lieu de forum. Il semble d'abord qu'on se trouve en présence d'un décor savamment machiné, que des façades postiches ont été rapprochées par des trucs pour les besoins de la scène, et qu'au premier coup de sifflet tout va rentrer dans la coulisse. Les yeux cherchent involontairement le praticable sur lequel l'envoyé du Doge va descendre et chanter son grand air. L'illusion est d'autant plus forte que, derrière la cathédrale, quelques rues étroites et montantes, abritées par de sombres arcades, allongent artificiellement la perspective. On entrevoit là-bas des fenêtres sculptées, des écussons sur des portails enfumés. Du

reste, le décor est fait de pièces rapportées : le côté gauche représente une ville du moyen âge, et l'on s'attend à voir paraître, sous les ogives du palais du Recteur, des chausses collantes, des aiguillettes, des pourpoints, des barrettes de soie, et des panaches flottans sous le gonfalon de Saint-Blaise. Mais à droite, la face unie de la cathédrale, son œil-de-bœuf, ses volutes et ses guirlandes appellent des perruques, des talons rouges, et les gestes arrondis de quelques prélats poudrés. La toile de fond se lève, je veux dire : vous passez une porte, et la scène représente un joli port en miniature, avec un mur d'enceinte, comme à Gênes, un petit quai, une petite jetée, des petits bateaux, et des petits douaniers qui numérotent des petits tonneaux, tout cela grand comme la main, mais d'une perspective si juste que l'œil oublie bientôt les proportions. Maintenant, on peut frapper les trois coups ; le drame historique peut commencer : vous ne seriez qu'à demi surpris, si le brave amiral Mathias Giorgi, s'avançant sur la scène dans sa cuirasse de Milan, le bâton de commandement à la main, vous racontait qu'ici même, en 1378, une flotte imposante appareilla pour aller combattre les galères de la sérénissime république.

Et si vous préférez la comédie moderne, attendez un peu : justement, huit heures sonnent à la grosse horloge du beffroi. Le soleil, déjà haut, dore les clochers de la ville, et le vent de mer fait onduler les platanes sur la blancheur des remparts. Alors, les descendans des anciennes familles sortent un à un des vieux palais armoriés. On ne les voit pas ceindre l'épée, ni se rendre à l'église en litière, précédés d'une douzaine de laquais pour faire écarter la canaille. Ces nobles hommes, dont les ancêtres comptaient déjà plusieurs quartiers à l'époque de la première croisade, endossent une redingote usée, se coiffent d'un vulgaire couvre-chef, décrochent leur canne à bec de corbin et se rendent, avec beaucoup de dignité, jusqu'au café de la ville pour savourer les nouvelles en buvant leur chocolat. Je crois d'ailleurs qu'une tasse leur suffit pour tout un jour. Ils ont le teint blafard de gens qui vivent de souvenirs et d'eau claire plutôt que de beefsteak. En fait, une tranche de bœuf saignant ne s'est peut-être jamais vue à Raguse. Ce qu'on y mange est exécrable. On plane au-dessus des préoccupations matérielles. En revanche, on s'aborde avec de grands saluts, où brille un reflet de l'ancienne politesse. On s'assoit avec lenteur, car on a du temps devant soi ; puis on se raconte de très longues histoires. Peu à peu, le café s'emplit. Chaque nouveau-venu reçoit un accueil proportionné à la noblesse de sa race. Autour des tables de marbre, dans cet air d'estaminet qui sent le vieux cigare éteint, les voilà tous réunis, graves comme des sénateurs,

un peu bouffis, un peu pâles, mais présentant fièrement des profils de famille aussi authentiques que leur blason.

Et pendant qu'ils causent entre eux du passé, de l'avenir peut-être, dans la tour à claire-voie qui surplombe la place, un lansquenet de bronze sonne les heures sur une vieille cloche. Combien d'heures différentes le petit homme a laissé tomber de son marteau de fer dans l'éternité! Jadis, il frappait à tour de bras, joyeusement, lorsque les citoyens s'assemblaient sur la place publique pour écouter un édit du Recteur, un firman de la Sublime-Porte ou la dernière bulle du Pape. Un jour, de néfaste mémoire, on l'a vu s'agiter dans sa lucarne, brandir sa masse d'armes à tort et à travers, mêler les quarts et les demies, puis tout à coup culbuter sur sa cloche : ce fut dans le grand tremblement de terre de 1667. Il s'est relevé pourtant, bien meurtri, bien fatigué. Depuis ce temps-là, il n'a plus sonné que de longues heures monotones. En bas, au pied de la tour, les fils de l'antique Raguse continuaient leur promenade et leurs devis. Seulement, à chaque tournant de siècle, ils étaient plus pâles, plus désœuvrés, plus insoucians des minutes qui tombaient goutte à goutte sur leur tête. Le jour, découpé naguère en parcelles si précieuses, lorsqu'il s'agissait d'équiper une flotte, de combattre Venise ou d'aider le Turc, coulait maintenant sans intérêt, comme l'eau glisse entre les doigts; et cependant le cours du temps leur paraissait rapide, comme il arrive aux vieillards dont la décadence paisible ne connaît plus les mois ni les années. Une dernière fois, le marteau du petit homme a précipité ses coups. C'était en 1854, au moment de la guerre de Crimée. « Allons! disait-il, levez-vous! Courez au port! renflouez vos vieilles coques de navires! Naviguez, transportez pour le compte de vos anciens amis, les Français et les Turcs! » Puis, de nouveau, tout est rentré dans le calme, et rien n'a plus troublé le sommeil léger de la ville.

Que de souvenirs, pourtant, renfermés dans cette étroite enceinte! Quel magnifique essor, pour une aussi faible envergure! On est stupéfait quand on se remémore les dangers qui environnaient cette frêle république : les pirates, pullulant sur les ruines de l'empire et redoutables jusqu'au milieu du XVIe siècle; les incendies, la peste presque périodique; les tremblemens de terre, plus imprévus encore et plus funestes. Joignez à ces maux les risques politiques, les tracasseries des petits princes de l'intérieur, qui entraînent la cité dans de misérables querelles, au moment même où elle étend au loin son influence et traite de plain-pied avec les plus grands souverains. Ces procès de mur mitoyen sont le ver rongeur des petits états. Puis ce sont les embarras de la pro-

pagande religieuse, les ordres inexécutables qu'on lui envoie de Rome par des évêques remuans, dont l'ardeur fait bon marché des intérêts de l'état ; les conciles qui, sans mesurer les difficultés, interdisent le trafic avec les infidèles ou veulent entraîner Raguse dans la guerre contre les Turcs, ou bien encore lui donnent commission expresse de convertir les Serbes et les Bosniaques, c'est-à-dire d'achever, avec ses faibles moyens, ce que le roi de Hongrie, dans toute sa force, avait à peine commencé. Elle doit ensuite se défendre contre les Vénitiens, jaloux de cette sœur cadette : Venise lui fait une guerre acharnée, la soumet, l'enchaîne par des règlemens oppressifs, étouffe, autant qu'elle peut, son commerce, et ne peut cependant la détruire. Seule entre toutes les villes de la côte, Raguse tiendra tête à cette impérieuse voisine. Elle saura la combattre en l'admirant, devenir son émule et non pas son esclave. On entendra ces Slaves frottés d'Italien zézayer à la mode des lagunes. On verra les élégans de Raguse imiter l'air cavalier des patriciens de Venise, emprisonner leurs formes un peu épaisses dans des chausses étroites de couleurs écarlates, poser le bonnet à plume de coq sur une chevelure luxuriante, et, pareils à ces jeunes gens drus, fiers et délibérés des tableaux de Carpaccio, tenir d'une main leur livre et de l'autre la garde ciselée d'un poignard. Mais que la sérénissime république menace leurs privilèges : adieu le livre d'école et l'arme de luxe. Ils redeviennent Slaves et se défendent jusqu'à la mort. Après Venise, c'est le tour des grands états qui naissent, gagnent du terrain et bientôt vont toucher la mer. Les Louis d'Anjou, les Sigismond descendent en Dalmatie. Les Turcs, un peu plus tard, poussent devant eux la civilisation chrétienne. Si l'on pactise avec l'infidèle, que dira le pape? que dira l'empereur? Mais l'empereur est loin; nulle part il n'atteint la Méditerranée? Erreur! Il se fait partout une conjuration des forts contre les faibles. Madrid conspire avec Vienne, et Charles-Quint venge les griefs du roi de Hongrie. Encore une puissance à ménager. La pauvre barque ragusaine doit se mettre à la remorque des galions espagnols, et, bon gré mal gré, payer les folies d'un Philippe II. Plus l'Europe se consolide, plus les forces rivales des grands états se rapprochent et menacent de broyer au passage les cités de la côte, qui n'évitent Charybde que pour tomber dans Scylla.

Dans cette laborieuse carrière, Raguse se défend d'abord par son esprit civique : au XIIIe siècle, un incendie détruit la moitié de la ville et tous les titres de propriété. Les citoyens se querellent, se noient dans des procès interminables et, finalement, parlent d'émigration. Mais le patricien Vukassovitch, dans une harangue digne de Thucydide, gourmande les cœurs faibles, relève les courages : soudain, les esprits populaires sont retournés. On se les représente,

sur cette même petite place, devant leurs maisons fumantes, tombant dans les bras les uns des autres, pleurant d'attendrissement, jurant de s'entr'aider sans abandonner le rocher paternel. Éclairs de fraternité, sermens à l'antique, nuits du 4 août, dont nous connaissons les lendemains, mais qui sont peut-être les plus belles heures de l'histoire. Plus tard, à la suite d'une conspiration qui doit livrer à l'ennemi les portes de la ville, le père d'un des condamnés, nouveau Brutus, se montre sur la place en habits de fête, le jour même de l'exécution. De plus, les mœurs sont vigoureuses et même puritaines : édits contre le luxe déployé dans les mariages et les fiançailles, édits contre les baladins et faiseurs de tours. Le sénat demande à l'Italie des maîtres, mais il ne veut pas de ses bouffons. Cette race sérieuse et saine, naïve encore voisine de la montagne, comprend mal la plaisanterie et proscrit la licence. A Venise, on traitait les Ragusains de provinciaux. On entend d'ici les quolibets d'un beau fils à la démarche molle, de quelque effronté Zanetto, forcé, par décret, d'évacuer le territoire de la république et de rengainer ses rimes joyeuses. Quelles gorges chaudes il devait faire sur les longues figures slaves des sénateurs, sur leur allure pesante, sur leurs vêtemens noirs, sur leurs intérêts de clocher, sur leurs bicoques et sur les grossiers montagnards, leurs dignes vassaux! Cependant il se commettait, à Raguse, moins d'atrocités que dans la brillante Italie du XVe siècle.

De même, la foi religieuse y reste longtemps robuste : c'est quelquefois un embarras, mais c'est une force. On est touché de voir ces marchands sacrifier souvent leur intérêt à leur conscience et poursuivre l'hérésie aux dépens de leur clientèle. Au XIVe siècle, lorsqu'ils acquièrent la presqu'île de Sabioncello, ils remplacent tous les prêtres orthodoxes ou bogomiles par des franciscains. Dangereuse épuration, mais dont le premier effet, dans un petit état, est de laisser au mobile religieux tout son ressort. Plus méritoire encore est la ténacité qu'ils apportent dans l'exercice du droit d'asile. Aucune prérogative n'a soulevé autour d'eux plus de cris de colère et plus d'actions de grâces. Le barbare, voyant sa proie lui échapper derrière les murs de la vaillante petite ville, serrait les poings et grinçait des dents. Mais lorsque, poursuivi à son tour et traqué par un rival heureux, il trouvait un refuge à l'abri de ces mêmes murailles, il fondait une chapelle. Pas un traité dans lequel la république ne se réserve ce glorieux privilège; pas une occasion où elle ait négligé de l'exercer, depuis le XIIIe siècle jusqu'aux temps modernes, soutenant un siège, au besoin, pour protéger la veuve fugitive du ban de Bosnie, malgré le délabrement de ses finances, qui la force à emprunter à Venise sur la garantie « d'une croix d'or contenant des reliques du Christ; » — et plus tard, recueillant

avec la même intrépidité les débris des chrétiens chassés par les Turcs.

Mais la fermeté de Raguse n'est pas du fanatisme. Elle sait, au besoin, composer et louvoyer. Au pape, qui la presse de combattre le Turc, elle répond, non sans éloquence : « Ne voyez-vous pas que je suis resserrée, entre chrétiens et musulmans, comme entre la mer et la montagne? Voulez-vous donc que je meure, et avec moi tant de couvens, d'églises, de reliques? Est-ce vous, très saint-Père, qui voulez m'étrangler par les mains du Sultan? Trouvez-vous, par hasard, que Venise n'est pas assez puissante et qu'il faut la débarrasser de la seule rivale qu'elle ait dans l'Adriatique? » — « Allez, mes enfans, répond le pape. Continuez votre petit commerce. Et même, si vous vendez aux mécréans de la poudre et des balles, nous fermerons les yeux. Nous ne sommes point forcés de savoir que ces engins diaboliques peuvent incommoder nos chers frères de Venise. » — Aussi, non seulement Raguse fut toujours exceptée de la défense de trafiquer avec les infidèles; mais, au XVIe siècle, elle obtint en cour de Rome l'autorisation expresse de leur vendre même des armes.

Les rapports de Raguse avec Venise sont un chef-d'œuvre de diplomatie. Tant qu'elle peut, elle évite la rupture ouverte. Vassale pendant plus d'un siècle, elle patiente et se tait. Lorsqu'enfin la protection du roi de Hongrie lui permet de secouer le joug, n'allez pas croire qu'elle s'abandonne à de basses représailles, comme les autres villes de la côte. Elle reconduit poliment le comte vénitien Marco Superanzio; puis elle envoie complimenter le Doge. Les Vénitiens ne sont pas en reste de courtoisie. On se sépare au milieu des fêtes; on allume des lampions sur le grand canal, pour masquer cette mortification. Lorsque, cent ans plus tard, Venise reprit l'avantage, elle se garda bien d'humilier à l'excès la petite république. Elle se contenta, pour tout hommage, du don d'une coupe d'argent. Les fiers Ragusains ne payaient ce tribut qu'en frémissant; mais le cérémonial était irréprochable. Tous les trois ans, le capitaine du golfe Adriatique, délégué pour recevoir ce tribut, se rendait au port Sainte-Croix. Il attendait l'envoyé de Raguse les rames hautes et la tente dressée. « Le sénateur de Saint-Blaise, dit Pouqueville, portant simarre noire, perruque tombant jusqu'à la ceinture, bonnet carré à la main, après avoir été salué de la voix et des instrumens, mais non du canon, était conduit à l'entrée du château de poupe, où il était reçu par l'amiral vénitien... »

On sent que ces antiques rivales se connaissent et s'estiment à leur juste valeur. En face des grands états continentaux, plus forts cependant, mais plus obtus, leur diplomatie montre à la fois moins d'orgueil et moins de ménagemens. La cité maritime, dans ses ra-

pides évolutions, sent qu'elle domine le lourd suzerain féodal. Aussi ne fait-elle nulle difficulté de prêter tous les hommages qu'on lui demande et de brûler un peu d'encens sous les épaisses narines de ce maître d'un jour. « Penses-tu, pourrait-elle dire,

> ... que ton titre de roi
> Me fasse peur ni me soucie?
> Un bœuf est plus puissant que toi,
> Je le mène à ma fantaisie... »

Souvent l'esprit délié du marin politique mène le gros baron où il ne se doutait guère. On connaît l'histoire de la quatrième croisade que Villehardouin aurait pu intituler : « Comme quoy li barons de Franche partirent du port de Venisse pour prendre la chité de Jerusalem et furent bien esbahis de conquerre Constantinople pour le proufict et convenenche de Henri Dandole, duc de Venisse. » Raguse en usa longtemps de même avec les Hongrois ou les Turcs. Très attentive aux démêlés des grandes puissances, on peut dire qu'elle spéculait à la hausse ou à la baisse, selon le succès de chacune. Mais comme les fonds d'état n'étaient pas encore inventés, les différences se soldaient en protestations de dévoûment ou même en espèces sonnantes, dont la ville payait son repos. Elle mesurait, jour par jour et suivant les nouvelles, la dose de ses regrets et l'importance de ses tributs : tant pour un *ultimatum*, tant pour une bataille indécise, tant pour une victoire complète. Les Ragusains, si dévots dans leurs murs, n'étaient pas plus scrupuleux sur le choix des alliances qu'un François Ier ou qu'un Richelieu. Leur conscience leur commandait d'expulser les hérétiques, mais non de se brouiller avec les Turcs. On assure même que Raguse, « élevée, dit Pouqueville, au-dessus des flots de l'Adriatique, comme un poste destiné à observer les mouvemens qui ont lieu sur cette mer, » ne manquait pas de vendre deux fois ses informations à la Porte sur les projets des chrétiens, aux chrétiens sur ceux de la Porte. Il lui arriva, dans le courant du XVIe siècle, à la suite d'une expédition contre Tunis où ses propres galères figuraient dans la flotte espagnole, de féliciter en même temps l'empereur et le sultan sur leurs beaux faits d'armes. Cette politique nous paraît double : elle était nécessaire. Un homme qu'on serre à la gorge ne fait pas de tirade sur le point d'honneur. Il se défend comme il peut. De même un petit état que ses voisins empêchent de respirer librement : son premier devoir est de vivre. Il crie : « Messieurs, ami de tout le monde ! » Il se fait humble, il implore, il supplie. Mais lorsqu'un stupide vainqueur veut lui arracher la dernière goutte de son sang ou la dernière parcelle de son indépendance, il se redresse, et l'on découvre enfin ce fond d'hé-

roïsme qui met la loi suprême dans le salut de la patrie. C'est ce qu'on vit en 1677, lorsque le vizir Kara-Mustapha, pour suffire à ses folles prodigalités, voulut saigner à blanc la république et la menaça des dernières rigueurs. Il y eut, ce jour-là, grand émoi dans le conseil. On était à bout d'expédiens. Le Turc se montrait inflexible. Alors partit pour Constantinople la plus singulière ambassade. Ces braves gens s'en allaient les mains vides, sachant d'avance quel sort les attendait, armés seulement de leur éloquence, mais décidés à souffrir toutes les tortures pour conjurer la ruine de l'état. On les jette en prison, dans un cachot infect qui avait servi de charnier pour les pestiférés. On leur apprend que l'un d'eux, retenu par un pacha, vient de succomber sous les mauvais traitemens. Réduits à cette extrémité, on les somme d'écrire au sénat. Ils écrivent en effet, mais pour inviter leurs compatriotes à ne pas flechir. Le vizir lui-même, frappé d'admiration, les relâcha.

Peu à peu cependant, comme il n'est corps si sain qui n'ait son germe de mort, l'esprit civique tourne en morgue aristocratique étroite. Dès le XVIIe siècle, après le grand tremblement de terre, il faut presque une révolution pour ajouter une douzaine de familles nobles à l'aristocratie décimée. Encore les anciennes familles tiennent-elles ces parvenus à distance : ils se distinguent les uns des autres par les sobriquets bizarres de « Salamanque » et de « Sorbonne. » C'est une grande question de savoir, quand on se rencontre dans la rue, lequel saluera le premier. Un siècle de mesquines querelles suffit à peine à les mettre sur un pied d'égalité. Faute de renouvellement, la sève municipale languit et s'étiole. D'autre part, le patriotisme de clocher est égoïste : il n'a point entamé les campagnes. Dans les malheurs de la république, on voit fondre sur elle les paysans, ses vassaux : les populations de la montagne étaient demeurées sauvages, et Raguse, qui avait des comptoirs jusque sur le Danube, n'avait rien fait pour civiliser la banlieue. Le consul français Prévôt écrivait en 1750 : « L'orgueil des nobles, qui fait tout plier sous son autorité, s'offense d'être obligé d'accorder la moindre distinction à qui n'est pas de leur caste... » Puis, sous l'influence des jésuites, la foi religieuse devient intolérance et bigotisme : en 1667, la ville, à moitié détruite, au lieu d'accueillir tous les cultes, repousse une colonie de 600 orthodoxes qui demandaient à s'établir sur son territoire. Plus tard, elle refuse au boyard serbe Vladislavitch l'innocente satisfaction de construire une église dans son jardin et s'attire ainsi l'animosité de la Russie. Il semble que les transformations de l'Europe, et même la découverte de l'Amérique, l'aient moins affaiblie que les vices intérieurs de son gouvernement, paralysé par des traditions immuables. En 1805, à l'époque où Pouqueville l'a dépeinte, elle n'est plus que l'ombre

d'elle-même : le portrait qu'il nous en trace est celui d'une vieille dévote endormie dans les pratiques; elle règle avec une minutie ridicule le costume de ses magistrats, fait des anciennes dignités républicaines une mascarade, et n'a plus d'autre passe-temps que d'épousseter son musée historique. Lorsque le Recteur doit sortir, on crie dans les rues : « Sa Sérénité se rend aujourd'hui au dôme! » et Sa Sérénité paraît, « vêtue d'une robe rouge réparée de mille pièces, précédée d'un valet portant un parasol à bâton tordu, sculpté et doré. » Derrière, marche le sénat « dans de longues simarres noires frappées de vétusté, » le tout accompagné d'un cor de chasse et d'un violon.

Telle est cependant la vitalité de ce glorieux petit état, que de nos jours, dépouillé de sa souveraineté matérielle, il s'est fait une place à part dans ce domaine de l'intelligence sur lequel les conquérans n'ont pas de prise. Il est devenu l'un des principaux foyers de la littérature slave ; et d'autant plus exigeant dans ce royaume idéal qu'il est plus pauvre sur terre, il caresse de vagues projets d'union avec tous les Slaves, ses frères.

A qui perd tout, Dieu reste encore,
Dieu là-haut, l'espoir ici-bas...

L'espoir qui ne compte ni les heures, ni les jours, et qui, d'un bond, s'élance dans l'avenir le plus lointain. Le temps n'a plus de mesure quand on espère : cent années paraissent à peine un instant, c'est une goutte d'eau dans l'océan des âges. On joint sans effort les deux bouts de la chaîne, les gloires de la veille et la renaissance du lendemain. Cela fait vivre et supporter légèrement la mauvaise nourriture, la nudité des pauvres logis démeublés, l'aspect des petits soldats autrichiens, roides comme des pieux. On se console de tout lorsque le piéton jette sur les tables du café un paquet de journaux slaves : alors les conversations cessent, et tous ces visages un peu jaunis disparaissent derrière les feuilles déployées. Non, ils n'auront pas perdu leur journée, puisqu'ils auront partagé, pendant quelques minutes, l'ivresse de la grande Idée.

IV.

La Dalmatie tout entière est dominée par un autre souvenir : celui de l'absente dont la figure vous poursuit, la reine de l'Adriatique, Venise. Elle éclaire encore de son lointain rayon toutes ces modestes planètes qu'elle eut jadis pour satellites. Le génie vénitien jette des lueurs mourantes sur les palais en ruines. Il colore de son reflet les arabesques des façades noircies, les profils encore

fiers des édifices municipaux qui tombent lentement en poussière. Oui, Venise était l'âme de ce monde. Amis ou ennemis se réchauffaient à sa flamme. Elle a laissé sa signature sur les tours des guetteurs, sur les murailles des forteresses, sur les monumens publics, sur les fontaines, sur les portails. Partout le lion de Saint-Marc, avec sa tête byzantine aux traits simplifiés, ses ailes de sphinx et sa crinière nimbée, vous regarde droit en face, une patte sur l'Évangile. Ce lion-là ne se confondra jamais avec un autre. Il est unique dans l'art héraldique. Il n'en est pas de plus sommaire ni de plus expressif. Sa tête petite, très orientale, très archaïque, se rapproche de celle du tigre. Il a volé l'auréole de son saint patron. Il enfonce solidement ses griffes dans l'Évangile. L'honnête saint qui prêchait la concorde passe au second plan. Ce qui reste, c'est l'apothéose de la force implacable, jouant avec le livre sacré comme le chat qui tient une souris dans ses pattes. L'idée chrétienne est subordonnée aux ambitions de cet animal souple, élégant et féroce.

Dans les villes dalmates, le lion symbolique revêt des physionomies très diverses. Soit maladresse du ciseau, soit intention, il prend une mine tantôt débonnaire, tantôt terrible. Tantôt il ferme les yeux comme un animal qui digère; tantôt il montre les dents, et ses yeux tout ronds vous fixent avec une expression peu rassurante. Il fait quelquefois patte de velours. Ce qui ne varie jamais, c'est l'air d'autorité; c'est la formidable griffe dont il assomme les Écritures. Il est beau surtout lorsqu'il trône seul sur le revers incliné des forteresses, à Sebenico par exemple. On ne peut oublier qu'il s'est cramponné fortement aux rocs de la Dalmatie, alors que l'Europe chrétienne fuyait jusqu'à Vienne devant le Croissant; que, s'il n'a point eu l'esprit de croisade, car c'est un lion positif, il n'a pas perdu la tête devant l'épouvantail turc.

La protection du lion de Saint-Marc aux heures difficiles, un trafic limité, voilà les avantages les plus clairs que les villes de la côte ont tiré de la domination vénitienne. Encore, pour calmer cette maîtresse ombrageuse, ont-elles dû se faire toutes petites et renoncer aux grandes ambitions. Sa mémoire vit toujours, mais elle n'est point aimée, parmi les Dalmates. La domination vénitienne n'est pas de celles qu'on regrette longtemps. Les traces que Venise a laissées sur la côte sont presque toujours des monumens de guerre et de plaisir, mais non d'utilité publique. Elle n'a presque rien fait pour le bien-être des populations : ni déblayé les voies romaines, ni creusé les anciens ports, ni rétabli les communications avec l'intérieur. Au contraire, sa politique consiste à diviser pour régner. Elle entretient la mésintelligence entre les villes et les campagnes; et grâce à cet isolement systématique, les monta-

gnards, que Rome avait presque civilisés, retournent à la barbarie. Sa conquête est sans prévoyance comme sans pitié : les forêts dalmates se retrouveraient, dit-on, tout entières dans la forêt de pilotis qui peuple ses lagunes.

Certes, nul n'admire plus que moi le génie hautain de cette fameuse république. Pour démontrer la supériorité de l'esprit sur la matière, il fallait, au milieu du bouleversement féodal, l'exemple de ce splendide épanouissement d'un état presque affranchi des lois de la pesanteur. Il fallait ce rare assemblage des dons les plus divers : la fermeté, la vigueur, unies au sens le plus pénétrant; la gravité d'un sénat romain avec tout le luxe de l'Orient; un caractère ardent, passionné, grandiose, qui sait braver la mort et jouir de la vie, acier deux fois trempé par la guerre et par le commerce. Il fallait ce raisonnement froid, cette sensualité débordante, qui rend les hommes sans rivaux dans les affaires aussi bien que dans les plaisirs. Il fallait enfin qu'une cité naquît au point de rencontre de trois mondes, le païen, l'oriental et le chretien, et portât la marque de cette triple origine dans l'or sombre de ses mosaïques, dans la nudité superbe de ses statues, dans la splendeur riante et mesurée de ses palais, dans les altières figures des grands tableaux de combat et des grands tableaux de fête.

Mais il s'en faut que ce magnifique génie ait été aussi fécond qu'il est imposant. Ses plus belles conceptions sont entachées de ruse et ses bienfaits de jalousie. Venise a fait renaître la cité antique, mais c'est la cité close et dédaigneuse, qui, en dehors de son enceinte, n'aperçoit que des barbares; c'est la Rome aristocratique, avide et conquérante, où Verrès coudoie Paul-Émile : ce n'est point la Rome agrandie, bienfaisante, humanisée des Antonins. Pendant que les dépouilles de l'Orient s'entassent à Venise, et que toute cette richesse coule le bronze, taille le marbre, couvre les murs d'un réseau d'or, les cités dalmates restent pauvres, les blessures des invasions ne se ferment pas, et les forêts s'en vont au fond de l'eau. C'est que les vertus civiques, à Venise, restent confinées dans une caste. Cette ville puissante, qui donnait la main à l'Afrique, à l'Asie, aux Grecs, aux Slaves, sut mélanger le sang des races et les plier à son service, mais elle ne put jamais fondre les classes. Les nobles, à la fois marchands et guerriers, ressemblent à l'Antonio de Shakspeare : grands, généreux, magnifiques, mais seulement avec leurs pairs. Leurs beaux sentimens ne les empêchent pas d'insulter les Shylock, juifs, esclavons ou plébéiens.

Sa politique extérieure porte le même vice originel. Sans doute, pour maintenir des possessions si précaires, il fallait être deux fois prudent. On ne pouvait se permettre les folies des peuples jeunes,

qui dépensent au hasard le trop-plein de leur sève. Aussi Venise, la première, a jeté par-dessus bord l'idéal chevaleresque du moyen âge. Elle avait inventé le machiavélisme avant Machiavel. Les papiers secrets du fameux conseil ont été publiés : c'est une lecture édifiante, et qui montre quelles armes Venise employait contre les rois ses voisins, particulièrement ceux de Hongrie et de Croatie. L'assassinat est l'expédient le plus ordinaire. On y discute le procédé, les conjonctures favorables, la qualité et la rapidité des poisons, dans un latin bien étudié, du même ton froid que l'on examine les affaires courantes. On fixe les primes d'encouragement pour les meurtriers; et dans le cas où il leur arriverait malheur, on règle d'avance, avec un soin touchant, le sort de la veuve et des enfans. Ce n'est point l'acte désespéré d'un gouvernement aux abois : ces projets de meurtre et d'empoisonnement remplissent un gros volume de 7 ou 800 pages. Partout, la politique a fait commettre bien des crimes : mais jamais avec autant de méthode et de cynisme. N'en déplaise au grand Italien de la renaissance qui fit l'apologie de César Borgia, cette méthode est défectueuse : elle manque de portée. Pour grandir et pour durer, la raison d'état toute seule n'est pas suffisante : il faut, aux peuples les plus forts, une certaine dose de générosité qui leur gagne les cœurs des hommes. Autrement, l'esprit politique est un diamant qui taille, qui coupe, qui broie, qu'on entame avec peine, mais qui ne s'amalgame point.

L'exemple de Venise démontre à la fois les immenses ressources d'une civilisation maritime, et la vanité d'une prétendue sagesse qui ne travaille que pour elle-même.

V.

De nouveau les siècles passent. Venise, dépossédée du commerce du monde, sommeille au fond du golfe Adriatique, et la Dalmatie dort auprès d'elle. L'avenir n'est plus aux petites confédérations maritimes. Il est aux grands états, dont les rivalités ébranlent le continent, avec un bruit de canon qui, de temps en temps, se répercute sur les bords de la Méditerranée. Venise est devenue l'auberge de Candide, où se rencontrent les rois détrônés, les blessés et les vaincus de la bataille européenne. Les vaisseaux qui sillonnent la mer intérieure battent pavillon d'Espagne, de France ou d'Angleterre. A mesure que les nations se consolident, l'horizon de l'Europe s'élargit. Que lui importent maintenant ce bras de mer et ces républiques minuscules! Ne prend-elle pas possession du monde? Ne couvre-t-elle pas de ses voiles les océans des deux hémisphères? Aux vieilles maisons féodales qui se disputent l'Europe centrale,

l'Adriatique paraît fort accessoire. Leur grande affaire est de s'annexer des plaines et des montagnes. L'empereur Charles VI, Marie-Thérèse, Joseph II, n'ont point d'autre souci.

Pour le littoral dalmate comme pour l'Italie, cette époque est une espèce de trêve, un des rares momens de l'histoire où le cours du temps paraît suspendu. Les vieilles haines municipales se sont assoupies; les aspirations nationales ne sont point encore éveillées. Pendant plus de cent années, pourvu qu'on soit en règle avec la police, il semble qu'on n'ait plus à s'occuper de la chose publique. On appartient à la vie aimable, à la société. On ne prend rien au sérieux : le gouvernement moins que tout le reste. Le souverain, c'est Cassandre; et l'opposition, c'est Polichinelle. Toutes ces anciennes et glorieuses cités glissent dans la comédie italienne. La question n'est plus de savoir qui régnera, mais si Arlequin épousera Colombine. C'est le temps où de bons vieillards en tricorne font retentir sur les dalles des petites villes leur canne à pomme d'or, tandis que d'entreprenans vauriens leur soufflent leurs pupilles. Une dévotion de boudoir a remplacé l'ancienne croyance âpre et batailleuse. En bas, on pratique sans réfléchir : dans la haute classe, on réfléchit beaucoup; mais, si l'on pratique, c'est pour la forme : régime si commode pour les gouvernemens, que l'Autriche a employé toute son adresse à le prolonger jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Nulle part, cet âge heureux n'a duré si longtemps qu'en Dalmatie. On en trouve la marque dans le style rococo de mainte chapelle, où des courtines de damas rouge se relèvent coquettement sur des œils-de-bœuf et des panneaux de bois doré; — dans les vieux couvens rajeunis par une décoration Pompadour : cloîtres charmans, aux fines colonnettes, où des cadrans solaires sentencieux, parmi les rosiers en fleurs, vous avertissent vainement de la fuite du temps; où l'on écarte soigneusement l'image de la mort; où les bons pères vendent de jolies drogues dans des pharmacies pomponnées comme la boutique d'un confiseur; où la bibliothèque, généralement déserte, vous convie au sommeil sur de grands fauteuils de tapisserie fanée, devant trois ou quatre portraits de théologiens; à moins cependant qu'on ne rêve, dans cet asile, une vie d'étude, en perruque poudrée, en douillette et en mollets, sous la clarté douce qui filtre à travers les contrevens sculptés.

A chaque instant, tel coin de port, tel détail de la côte, rappelle ces tableaux de Vernet, calmes, sourians, un peu apprêtés, dans lesquels des navires contournent gracieusement leur château de poupe, déploient au soleil d'énormes étendards, et semblent mis là tout exprès pour le plaisir des yeux. On n'aurait qu'à rétablir les personnages : une marquise en manteau de soie, tâtant de son pied

mignon la passerelle du canot, tandis qu'un beau jeune homme en cadenette lui tend la main ; sur la rive, une dame orientale aussi fantastique que les Égyptiennes de Molière, un gros Turc à côté d'un seigneur en habits de cour, et des pêcheurs à la ligne qui ne paraissent pas même étonnés de cette rencontre extraordinaire ; ou bien des élégantes se promenant au clair de la lune, et regardant tirer des filets, devant le profil d'une citadelle inoffensive. Ces rapprochemens ne choquaient pas, au XVIIIe siècle, dans l'assoupissement des fanatismes et des ambitions. De nos jours, les jolis seigneurs, les marquises, les odalisques, les turbans et les perruques se sont envolés : mais le fond du tableau reste encore et les pêcheurs n'ont pas cessé d'étendre leurs filets au soleil, avec la plus tranquille philosophie.

A la fin du siècle dernier, les Français tombèrent comme du ciel dans ce conservatoire des vieilles mœurs, et y firent un grand remue-ménage. Au milieu de la vieille comédie italienne, dont l'intérêt devenait languissant, leur entrée forme une péripétie d'une haute saveur. Ils durent faire dresser les cheveux sur la tête aux bons vieillards et même aux jeunes professeurs qui pâlissaient sur les chartes. J'ai trouvé l'expression de leur terreur et de leur colère dans une histoire de Raguse, imprimée à Vienne vers 1807. Songez donc ! jusque-là, dans l'Adriatique, on n'avait touché ni aux abus, ni aux privilèges. Pour tout l'or du monde, on n'aurait point arraché un brin d'herbe sur le sommet d'une ruine. On marchait sur la pointe du pied, comme dans la chambre d'un malade. Les Français se montrent, et sabrent tout. Ces révolutionnaires ne respectent rien : ni les droits féodaux, ni l'enchevêtrement des juridictions, ni la vénérable paresse des corporations. Ces contempteurs de l'histoire s'assoient carrément sur les fauteuils branlans, au risque de se rompre le cou, proclament l'égalité devant l'impôt, la justice pour tous. Ils font plus encore, les misérables : ils ouvrent des routes, réunissent les groupes, favorisent les complicités dangereuses, en un mot, renversent toutes les règles de la chimie politique, telle qu'on l'enseignait à l'école de Kaunitz. Et le plus curieux, c'est qu'après leur départ ces populations qu'ils ont secouées, taxées, passées au niveau, leur vouent une reconnaissance éternelle. Le branle est donné. Les marionnettes du siècle passé rentrent dans leur boîte. Ces hommes, qui se mouraient de mort lente et douce, se mettent sérieusement en quête de leurs archives et de leur nationalité. Vainement le régime Metternich leur administre des narcotiques à haute dose. Les fonctionnaires de Metternich eux-mêmes sont forcés d'emboîter le pas dans les traces du bon sens.

Sans doute, ces revendications nationales sont fort arbitraires.

Dans le vaste amas des faits, chacun choisit ceux qui lui conviennent, néglige les autres, enjambe les siècles, et en réalité n'obéit qu'à la passion du jour. Mais qu'importe le prétexte dont on colore la volonté de vivre? Qu'importe même le choix du drapeau? Telle prétention historique qui n'était, à l'origine, qu'une illusion d'optique, devient à la longue une vérité parce qu'elle est un mobile d'action.

Le difficile, pour les Dalmates, c'est l'embarras du choix : faut-il ressusciter les légendes slaves de leur jeunesse ou les traditions italiennes de leur âge mûr? Peuple amphibie, race ambiguë : longtemps l'italien fut la langue de la haute classe; mais à deux pas de Raguse, les paysans ne comprennent que l'idiome serbe. Qui devait l'emporter, la forme ou la matière? La culture latine qui assura jadis la suprématie religieuse, politique, maritime des cités libres, ou la vieille parenté slave qui les rattache aux peuples de la péninsule? Entre les deux sentiers, l'Hercule dalmate a beaucoup hésité. Réflexion faite, il s'est décidé pour le chemin slave, et voici par quels motifs.

Italienne, la Dalmatie devenait une annexe insignifiante du royaume voisin, qui possède des côtes et des ports plus favorisés. Elle restait satellite. Slave, elle prenait la tête du mouvement, grâce à une civilisation supérieure, et gardait à peu près le monopole de la navigation d'un grand empire. Elle n'était séparée de ses frères consanguins que par des limites arbitraires que le temps pouvait modifier.

Les Dalmates éprouvèrent d'abord un grand entraînement vers leurs frères de Croatie. On ne jurait, à Zara, que par le royaume tri-unitaire (Dalmatie, Croatie, Slavonie), cette création baroque du moyen âge, qui exerça si peu d'influence sur les destinées de l'Adriatique. A Vienne, on fit la sourde oreille, et je crois qu'on eut raison. Le gouvernement des Habsbourg agit avec ses peuples comme un sage père avec ses fils quand ils veulent faire, avant l'âge, des mariages d'inclination : « Repassez, dit-il, dans cinquante ans! Cette union n'est pas de mon goût. Mais si votre mutuelle ardeur dure encore, nous verrons. » Je me demande ce que répondraient aujourd'hui les Dalmates à qui voudrait marier de force Agram avec Zara. Ils diraient peut-être que l'occupation de la Bosnie leur ouvre d'autres destinées, que cette contrée sauvage, mais presque vierge, leur était de tout temps réservée par la Providence, qu'avec elle ils tiendront les clés de la maison, qu'ils seront du moins les maîtres dans leur ménage. Il ne faudrait pas les presser beaucoup pour leur faire avouer que leur grand désir de devenir Croates était un feu de jeunesse, et que quelquefois les parens ont la vue plus longue que les enfans.

Souder ensemble la Dalmatie et la Bosnie, rendre à la péninsule le libre accès de son littoral, c'est revenir au plan romain; c'est restituer à l'Adriatique son cadre naturel, c'est abaisser les frontières de l'orient. Les conceptions des Romains ressemblent à leurs murailles: il n'en reste que les tronçons; mais ces débris sont de force à soutenir plus d'une bâtisse moderne. Ce qu'on peut faire de mieux, partout où le travail des siècles n'a pas ensablé les ports, c'est de revenir à leur méthode, et de jeter des rails sur le tracé des anciennes voies militaires.

Depuis que la maison d'Autriche a dû faire le sacrifice de ses ambitions italiennes et allemandes, elle exploite avec beaucoup plus de conscience et de talent son propre domaine. On dirait qu'à la veille de perdre Venise elle a mieux compris l'importance de l'Adriatique. La fortune de Trieste est d'hier et l'arsenal de Pola n'a été fondé qu'au milieu du siècle. L'industrie, le commerce des provinces autrichiennes, longtemps gênés par les mœurs féodales, ont pris un magnifique essor. On s'est aperçu que ce bras de mer, qui s'avance en pointe au cœur de l'Europe centrale, n'était point à dédaigner. La Hongrie, les pays héréditaires, l'Allemagne elle-même, ont trouvé là leur soupape. Les progrès de la marine à vapeur, en permettant de traverser rapidement ce long golfe, le percement de l'isthme de Suez, en rouvrant au long cours des mers qui semblaient vouées au cabotage, tout contribue à réveiller l'Adriatique.

Seulement cette activité renaissante n'est pas toujours du goût des Dalmates. De même qu'un unique vapeur accumule dans ses flancs la charge de trente voiliers, de même Fiume et Trieste accaparent tout le mouvement. Les ports de la Dalmatie les regardent avec envie. C'est une faible consolation pour eux de recevoir la visite périodique des bâtimens du Lloyd. Ils voudraient faire comme les Grecs, vivre aux dépens des autres, devenir les rouliers de la mer. Ce n'est pourtant pas la faute des Habsbourg s'ils ont reçu de Venise un héritage mutilé, des montagnes déboisées, des villes privées de communication. Ils avaient tout à faire: ils ont déjà fait beaucoup. En attendant mieux, les deux grands ports de l'Adriatique offrent aux Dalmates de belles occasions de fortune. L'enrôlement sur les navires de l'état entretient leurs qualités maritimes, et les force à respirer des brises un peu plus salées que celles de leur golfe. C'est une vie d'emprunt si l'on veut, mais glorieuse encore, et digne d'une race intelligente. Trieste et Pola sont aux matelots dalmates ce que le Havre et Brest sont à nos Ponantais. Rêver un état slave indépendant, séparer Trieste de ce littoral qui est sa réserve et son soutien, ce serait revenir à la fâcheuse anarchie du moyen âge. On briserait encore une fois cette

unité de l'Adriatique si laborieusement reconstruite, et si avantageuse pour le littoral tout entier, puisque la côte opposée, de Venise à Brindisi, n'offre que peu de ressources à la navigation.

Telles sont les réflexions qui se présentaient à mon esprit pendant que je visitais la résidence de Miramar. Ce château, bâti, comme on sait, par l'infortuné Maximilien sur un promontoire de la baie de Trieste, montre de loin ses tours blanches, d'un gothique peu féroce. L'Autriche ne renonce pas facilement au décor féodal : mais c'est une féodalité souriante, accessible, qui ne rappelle en rien les prisons de Silvio Pellico. Des bois de cyprès, de camélias et d'orangers descendent jusqu'à la mer. De la terrasse, on aperçoit Trieste au fond du golfe, les premiers ports de l'Istrie, puis, à droite, l'horizon fuyant du large. Quand on est fatigué de cette contemplation, les allées couvertes, où pendent des grappes de glycine, vous offrent un promenoir frais et odorant. Une mythologie un peu timide a semé les massifs de statues un peu maigres. Jusque dans ce caprice coûteux, — car il a fallu vaincre une nature ingrate, — on retrouve les traditions de prudence et de pudeur bourgeoise particulières à la maison d'Autriche, mais aussi le sens inné de la vie intime, si remarquable chez la grande Marie-Thérèse, et cette horreur du grandiose, ce goût du joli, que sa fille, Marie-Antoinette, apporta jadis en France. On voit aussi que ces princes, après avoir si longtemps négligé la mer, se sont pris pour elle d'un amour tardif. Ils ont voulu baigner leurs pieds dans les flots. Puis, se souvenant d'une autre grande passion qui, pendant tant de siècles, a poussé leurs ancêtres vers la brune Italie, ils ont accumulé le long des balustrades, autour des escaliers de marbre, tous les parfums, tous les souvenirs de l'infidèle; mais en même temps, ils lui tournent résolument le dos. Le château regarde l'orient. Lorsque Maximilien le fit bâtir, il venait de perdre la vice-royauté de Lombardie. Ses yeux se fixaient sur Trieste, c'est-à-dire vers l'avenir. Plût à Dieu, pour son bonheur et pour le nôtre, qu'il se fût toujours contenté de cet horizon, sans aller chercher, par-delà des mers, la couronne sanglante du Mexique!

Je doute que les membres de la famille impériale viennent souvent s'asseoir sur la terrasse de Miramar : elle leur rappelle de trop tristes souvenirs. Cependant on serait bien, dans ce lieu tranquille, pour méditer sur les destinées de la maison de Habsbourg, cette famille si favorisée d'abord, puis si maltraitée par la fortune, qui, au faîte même de la puissance et de la gloire, n'a pu se maintenir que par une vigilance infatigable et des combats continuels; et qui, au comble du malheur, sa capitale prise, ses provinces occupées ou menacées, a déployé la plus rare constance et la rési-

gnation la plus héroïque, enseignant aux peuples, et à nous particulièrement, ce que peuvent le courage et la ténacité, même dans les revers; — famille unique, et sans parallèle parmi les maisons régnantes, car il est impossible de la remplacer par une autre. Elle est une institution, la plus originale peut-être de l'Europe moderne, la clé de voûte d'une grande fédération. Tel on voit Charles-Quint, sur la fameuse cheminée de Bruges, armé de pied en cap, dominer les blasons de cinquante provinces, et porter avec aisance cette pyramide d'états qui s'effondrerait si sa main venait à faiblir, tels ses lointains successeurs, dans le domaine plus étroit que l'histoire leur a laissé, maintiennent un faisceau de peuples qui tomberait en pièces s'ils relâchaient leur étreinte. Vingt fois, on a prédit la dissolution de cette monarchie : vingt fois elle a trompé tous les médecins et déjoué les calculs de ses héritiers. A plusieurs reprises dans le cours du siècle et dans les plus fortes crises, elle a modifié le pacte fédéral, c'est-à-dire changé de tactique en présence de l'ennemi, et présenté au monde étonné un nouveau front de bataille.

Or, les lieux où nous sommes rappellent son plus heureux changement de front. Ailleurs, à Prague, à Pesth, à Cracovie, la maison d'Autriche a éprouvé bien des traverses. Son nom a été tour à tour exécré ou béni. Mais Trieste lui doit tout. Nulle part ses bienfaits ne sont plus palpables. S'il était encore de mode, comme au temps de Louis XIV, de célébrer ses propres bienfaits par des inscriptions fastueuses, les Habsbourg auraient le droit de frapper une médaille avec ces mots : « l'Adriatique ressuscitée. — Tergeste relevée, vivifiée. — La montagne jointe à la mer. — L'Illyrie reconstituée. » On graverait au milieu la figure de Trieste, recevant du Doge le fameux anneau, symbole de son mariage avec la mer. Trieste doit devenir le centre de toutes les provinces qui convergent vers l'Adriatique; et le nœud d'intérêts qu'elle tient entre ses mains est aussi solide que les affinités de langues et de races. *Viribus unitis!* dit l'ancienne devise de la maison ; je la préfère au *Felix Austria nube*, dont on saluait autrefois sa rapide ascension. Le drame de Queretaro, dont les murailles de Miramar nous parlent encore, a guéri pour jamais la maison d'Autriche des aventures et des coups de fortune. C'est par l'union des forces qu'elle doit régner dans l'avenir. C'est aussi par leur équilibre. Tout ami de la civilisation doit souhaiter qu'elle comprenne de mieux en mieux la beauté de ce rôle d'arbitre, et qu'elle tienne la balance égale entre les ambitions rivales de ses peuples.

***.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

VI[1].

L'ACADÉMIE DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CHARLES X JUSQU'AUX PREMIERS JOURS DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

Au moment où le comte d'Artois devenu le roi Charles X succédait à son frère, le nombre des membres de l'Académie des Beaux-Arts élus antérieurement à l'époque de la Restauration se trouvait déjà réduit à treize; et, parmi ces treize représentans des premiers temps de la compagnie, quatre seulement, — Regnault, Taunay, Houdon et Gossec, — appartenaient à l'Institut depuis 1795. Ainsi, pendant les dix années du règne de Louis XVIII (mai 1814, septembre 1824), vingt-sept académiciens, sans compter un secrétaire perpétuel et dix académiciens libres, avaient été choisis par leurs confrères ou nommés par ordonnance royale. En d'autres termes, au bout d'un quart de siècle, plus de la moitié de l'Académie se trouvait déjà renouvelée, et des artistes, relativement jeunes, occupaient maintenant les places réservées d'abord aux

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1889.

vétérans de l'art. Gros, Guérin, Gérard, le sculpteur Dupaty, Boïeldieu, d'autres encore étaient entrés à l'Académie lorsqu'ils avaient à peine atteint ou dépassé l'âge de quarante ans. Dès le commencement du règne de Charles X, Horace Vernet, David d'Angers, Pradier, se voyaient appelés, encore plus jeunes, à faire partie d'un corps qui venait déjà de s'attacher Ingres (juin 1825) par un acte d'autant plus hardi d'indépendance et de justice que, dans le public, les mérites du nouvel académicien étaient alors moins généralement reconnus.

Jusqu'à cette époque en effet, Ingres, raillé par les uns à la suite des expositions où ses œuvres avaient figuré, traité par les autres avec une indifférence que l'administration des Beaux-Arts semblait elle-même partager, — Ingres n'était guère apprécié à sa valeur que par un petit nombre d'hommes assez clairvoyans pour discerner ce qu'il y avait d'originalité saine dans la prétendue bizarrerie de son talent, de science robuste et de sincérité dans sa manière, qualifiée à tout hasard par les critiques du temps de « chinoise » ou de « gothique. » Le beau tableau, *le Vœu de Louis XIII*, exposé au Salon de 1824, avait, il est vrai, eu raison jusqu'à un certain point des distractions accoutumées de la foule et même trouvé grâce auprès des détracteurs habituels du peintre de *l'Œdipe* et de *l'Odalisque*. Toutefois, malgré ce succès relatif, Ingres n'en demeurait pas moins en dehors du groupe des artistes auxquels l'opinion attribuait une importance principale; à peine commençait-il à n'être plus relégué dans la classe des rêveurs ou des impuissans. En appelant à elle un peintre si peu populaire, si résolument contraire au faux classicisme jusqu'alors en honneur, l'Académie des Beaux-Arts prenait donc une initiative qu'allaient bientôt justifier de reste *l'Apothéose d'Homère* et *le Martyre de saint Symphorien*, mais qui, dans les circonstances présentes, avait tout l'à-propos d'une leçon donnée à l'esprit de routine et presque le caractère d'un coup d'état.

Par un contraste étrange au premier aspect, et qui pourrait paraître un impardonnable déni de justice si l'insuffisance des informations fournies aux juges ne l'expliquait tout naturellement, un peu avant le jour où l'Académie accueillait Ingres avec cet empressement, elle avait sans hésitation refusé de s'adjoindre un des plus grands, sinon le plus grand parmi les artistes du siècle, un maître aujourd'hui glorieux entre tous. Il s'agissait alors de pourvoir dans la section de musique au remplacement d'un correspondant étranger. La commission chargée, suivant l'usage, de dresser une liste de candidats, avait inscrit les noms de trois compositeurs italiens : Fioravanti, l'auteur de plusieurs spirituels ouvrages, parmi lesquels l'opéra-bouffe,

le Cantatrice villane, représenté à Paris avant la fin de l'empire; un autre compositeur dramatique, Portogallo, enfin un savant contrepointiste, le père Mattei, de qui Rossini s'honorait d'avoir reçu les leçons. A ces trois noms, un académicien qui avait apparemment voyagé en Allemagne ou plutôt en Autriche, proposa d'ajouter celui de « monsieur Beethoven. » L'Académie agréa la proposition de confiance; mais, l'heure du scrutin une fois venue, le père Mattei n'en fut pas moins élu presque tout d'une voix. Certes, la préférence accordée à celui-ci a de quoi nous faire sourire, maintenant que les incomparables productions de son compétiteur nous sont devenues familières; personne pourtant n'aurait le droit de s'en scandaliser. A l'époque où ce semblant d'iniquité était commis, aucun des chefs-d'œuvre du Michel-Ange de la musique n'était connu en France; il fallait encore que plusieurs années s'écoulassent avant qu'ils nous fussent révélés par la *Société des concerts* du Conservatoire. Si au lieu d'être exécutées pour la première fois à Paris au mois de mars 1828, c'est-à-dire un an après la mort du maître, *les Symphonies* de Beethoven eussent, de son vivant, trouvé chez nous la publicité que recevaient à la même époque les opéras de Rossini, nul doute que l'Académie n'eût été unanime pour ouvrir ses rangs à l'homme de génie qui les avait écrites, comme, dans un tout autre ordre d'art, elle s'était hâtée de consacrer par ses suffrages la gloire de l'auteur du *Barbier de Séville*. On serait donc bien mal venu à s'indigner, à s'étonner même de la froideur que rencontra la candidature de Beethoven à l'heure où elle se produisit. Ce qui, quelques mois plus tard, eût été de la part de l'Académie un aveuglement sans excuse n'était alors qu'une méprise tout involontaire, la simple conséquence de l'impossibilité pour elle d'apprécier des titres qui n'apparaissaient qu'à distance, et, en quelque sorte, hors de portée.

Quant aux membres de l'Académie, qui, au commencement du règne de Charles X, personnifiaient avec le plus d'éclat les progrès de l'art français accomplis dans le cours des années précédentes, ils confirmaient chacun la réputation acquise par l'importance de leurs nouveaux ouvrages et faisaient ainsi justice, comme leurs successeurs continuent de le faire aujourd'hui, de ces plaisanteries traditionnelles sur l'engourdissement fatal où tombe quiconque s'assied dans le fauteuil académique (1). Gros venait d'achever ses vastes

(1) L'usage a consacré ce mot; mais, soit dit en passant, sans qu'il se trouve justifié en fait. Les prétendus *fauteuils* réservés aux membres des diverses classes de l'Institut sont, en réalité, de simples chaises, renouvelées de celles dont s'étaient contentés à l'origine les membres de l'Académie fondée par Richelieu. Vers la fin du règne de Louis XIV, il est vrai, en 1713, l'Académie française, qui tenait alors ses séances au

peintures de *la Coupole de sainte Geneviève*, et Gérard, son portrait en pied de *Charles X*, revêtu de ses habits royaux; Cherubini avait écrit pour les solennités du sacre, à Reims, cette célèbre *Messe* classée, comme sa *Messe de Requiem* pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI, parmi les chefs-d'œuvre de la musique religieuse; Boïeldieu faisait représenter sa *Dame blanche*, un chef-d'œuvre aussi dans son genre. Avant de partir pour Rome où il allait succéder à Guérin dans les fonctions de directeur de l'Académie de France, Horace Vernet justifiait sa nomination à ce poste d'honneur par l'exécution de son brillant tableau, *la Bataille de Fontenoy*, qui devait remplacer, au plafond d'un des salons des Tuileries, *la Bataille d'Austerlitz* de Gérard. Enfin, depuis les architectes chargés d'approprier les salles du premier étage du Louvre à leur double destination de siège du Conseil d'État et de musée pour les collections d'antiquités récemment acquises par le roi (1), jusqu'aux peintres et aux sculpteurs auxquels on avait confié le soin de compléter la décoration intérieure ou extérieure du palais, d'autres membres de l'Académie des Beaux-Arts travaillaient activement à soutenir, en même temps que leur renommée personnelle, la gloire collective du corps auquel ils appartenaient.

Cependant, en regard de ces représentans officiels d'un art beaucoup moins uniforme déjà dans ses manifestations, beaucoup moins « académique » au sens fâcheux du mot, qu'il ne l'avait été sous l'influence de David, certains artistes, les uns fort près encore de leurs débuts, les autres, avant même d'avoir publiquement fait leurs preuves, commençaient à afficher d'étranges prétentions au rôle de réformateurs; à prendre tout au moins vis-à-vis de la foule des en-

Louvre, reçut du roi le don de « quarante fauteuils, » soit, tout uniment, comme l'écrivait un contemporain, pour « les plus grands aises » de la compagnie, soit, comme le rapporte d'Alembert, pour consacrer matériellement l'égalité entre les académiciens et condamner ainsi les prétentions de certains prélats qui s'étaient crus en droit de réclamer des sièges où ils pussent trôner à part et au-dessus de leurs confrères. Toujours est-il que, de nos jours, les « fauteuils du palais Mazarin » ne sont plus qu'une forme de langage, un pur symbole de la dignité académique.

(1) Installé en 1827 au Louvre, qu'il devait quitter peu après la révolution de juillet, le Conseil d'État occupait, dans l'aile dont le pavillon de l'Horloge forme le centre, la partie comprise entre ce pavillon et l'aile en retour, parallèle à la rue de Rivoli : plus, la moitié de cette seconde aile jusqu'à la salle consacrée, depuis le second empire, à l'exposition des pastels. En d'autres termes, les locaux attribués au Conseil d'État étaient ceux-là mêmes où sont réunis aujourd'hui les dessins des maîtres de toutes les écoles. Quant aux salles composant l'ensemble de ce qui s'appelait à l'origine le « Musée Charles X, » c'est-à-dire celles qui se succèdent, dans l'aile du midi, depuis le salon dit « des sept cheminées » jusqu'au palier du grand escalier à l'angle de la colonnade, elles ont changé de nom, sans pour cela changer de destination.

gagemens assez téméraires, et, vis-à-vis de l'Académie, des attitudes d'opprimés passablement ridicules. Il va sans dire qu'en relevant ici les premiers symptômes du mouvement qui, sous l'étiquette romantique, allait bientôt éclater avec la turbulence que l'on sait, nous n'avons garde de confondre dans la même réprobation les jactances des révolutionnaires de rencontre et les hardiesses légitimes de quelques talens hautement inspirés. Ceux-ci d'ailleurs n'avaient pas attendu pour se produire que les docteurs de la foi nouvelle eussent publié leurs manifestes et proclamé, comme un droit à conquérir, la liberté de l'art et de l'esprit modernes. Géricault avait exposé son *Radeau de la Méduse* en 1819, Delacroix son *Dante* au Salon de 1822 et, au Salon suivant (1824), son *Massacre de Scio*. C'était donc en réalité après coup que l'on s'avisait de déployer le drapeau de l'indépendance et d'entrer bruyamment en guerre. En tout cas, c'était bien à tort que l'on s'en prenait à l'Académie des résistances que l'on pouvait rencontrer et des étroites doctrines où s'entêtaient, en dehors d'elle, quelques disciples d'une tradition surannée.

Lequel des membres de la compagnie s'était montré hostile aux tentatives faites, avant la fin du règne de Louis XVIII, pour renouveler les conditions et pour vivifier les procédés de la peinture française? Plusieurs d'entre eux, au contraire, n'avaient-ils pas ouvertement reconnu l'opportunité de l'entreprise et les mérites de ceux qui s'y dévouaient? « Un peintre nous est né, » s'était écrié Gérard en face du tableau de Géricault, et Gros, en signalant à ses confrères certaines parties du *Massacre de Scio*, — notamment la figure nue de jeune fille attachée au cheval qui se cabre, — n'avait pas hésité à qualifier de « Rubens châtié, » l'auteur de ces remarquables morceaux de peinture. Bien plus : ce même Gros, dans ses propres ouvrages, — comme à sa manière, Prud'hon, dans les siens, — n'avait-il pas, longtemps avant les novateurs de l'heure présente, cherché et réussi, au milieu des servilités de l'école de David, à faire la part, et une large part, à la libre expression du sentiment personnel, à réhabiliter dans la peinture la verve de l'exécution, l'animation du coloris, la franchise ou la poésie de l'effet? Certes, les *Pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Aboukir*, le *Champ de bataille d'Eylau* et l'esquisse du *Combat de Nazareth*, n'ont rien de commun avec les toiles où la plupart des peintres d'histoire contemporains se contentaient de grouper, suivant la formule, un certain nombre de statues coloriées. Par un sentiment de naïve vénération pour son maître, Gros pouvait bien, de la meilleure foi du monde, déclarer qu'il n'aspirait à être que « le reflet » de celui-ci et, de son côté, David pouvait, avec une

bonne foi égale, mais avec un singulier aveuglement, ne tenir qu'assez peu de compte des aptitudes particulières de son ancien élève et du genre de mérite dont il avait fait preuve (1) : toujours est-il que, consciemment ou non, Gros avait donné des exemples d'émancipation dont Géricault et Delacroix s'étaient sans doute autorisés pour agir conformément à leurs propres instincts et dans la mesure de leurs forces.

Les survenans à leur tour trouvaient donc le terrain bien préparé. Il leur suffisait, pour avoir raison des erreurs ou des préjugés qui pouvaient subsister encore, de les combattre par des témoignages positifs de leurs talens personnels, sans recourir aux programmes ambitieux, encore moins au dénigrement systématique des travaux antérieurs. En un mot, tout se réduisait au fond à une question de rénovation par des exemples pratiques. Une levée en masse d'artistes consultans pour ainsi dire, de théoriciens improvisés et de discoureurs par incapacité de produire, ne pouvait aboutir qu'à une agitation stérile. Tel fut en effet le résultat le plus clair du mouvement que les doctrinaires du romantisme s'efforçaient d'opérer dans notre école, il y a environ soixante ans.

Lorsqu'on pèse aujourd'hui de sang-froid les promesses faites alors et les prétendus progrès célébrés par les sectateurs ou les avocats du romantisme, lorsqu'on rapproche du langage tenu par les journaux du parti les œuvres qui devraient le justifier, il est difficile de ne pas être frappé de l'insuffisance de celles-ci, eu égard à la signification esthétique qu'on leur attribuait et à la portée des intentions qu'elles étaient censées traduire. Qui sait même? sauf Delacroix, qui d'ailleurs déclina toujours soigneusement le rôle de chef d'école qu'on prétendait lui imposer et la responsabilité attachée à ce titre (2), — sauf encore Eugène Devéria, quoique

(1) Gros avait, depuis plusieurs années déjà, produit tous les ouvrages qui honorent le plus son nom lorsque, dans une lettre qu'il lui écrivait en 1820 de Bruxelles, David lui reprochait « de n'avoir pas fait encore ce qu'on appelle un tableau d'histoire » et de s'en être tenu « à des sujets futiles, à des tableaux de circonstance... Vous convient-il d'attendre toujours? ajoutait-il. Vite, vite, mon bon ami, feuilletez votre Plutarque... et produisez du grand pour vous mettre à votre juste place. » Malheureusement, pour le peintre des *Pestiférés de Jaffa* et d'autres scènes « futiles » de cette espèce, les exhortations de David n'eurent d'autre résultat que d'énerver, en le détournant de sa voie, le beau talent qu'elles prétendaient stimuler. Loin d'ajouter à la gloire de Gros, les tableaux peints par lui sur des thèmes empruntés à l'antiquité courraient le risque aujourd'hui de la compromettre, s'il était possible, en face de ces ouvrages plus ou moins faibles, d'oublier les chefs-d'œuvre sortis antérieurement de la même main.

(2) Entre autres témoignages du dédain intime qu'inspiraient à Delacroix les entreprises de ses soi-disant sectateurs, il suffira de citer ces lignes écrites par lui sur un cahier de notes : « Les romantiques modernes sont restés fanfarons avec la prétention

son tableau, la *Naissance d'Henri IV*, ait du premier coup épuisé sa veine et donné une fois pour toutes la mesure de son talent assez superficiel, — enfin, sauf Ary Scheffer, quelque contraires à sa première manière qu'aient été les efforts tentés par lui dans la seconde moitié de sa vie, — peut-être n'est-il pas un seul des représentans les plus prônés jadis du dogme et de la peinture romantiques dont la grande majorité d'entre nous n'ait aujourd'hui oublié jusqu'au nom.

Quoi qu'il en soit, à mesure que se multipliaient les entreprises de la nouvelle école en face des essais de résistance et des protestations de l'ancienne, les sentimens divers qu'elles provoquaient se manifestaient avec une vivacité croissante. Engagée dans le domaine littéraire avec autant d'ardeur pour le moins que dans le domaine de l'art, la lutte en se généralisant ne tarda pas, — nous avons eu déjà l'occasion de le rappeler ailleurs, — à dégénérer en aventure; à n'être plus qu'une mêlée confuse, ou plutôt un vain tumulte de paroles : si bien que les qualifications mêmes dont on s'était servi d'abord pour définir deux ordres de doctrines n'avaient déjà plus d'autre objet que d'étiqueter les inclinations, réfléchies ou non, de certains esprits et les affections ou les aversions personnelles de certains hommes.

On sait quelle est la puissance des mots dans notre pays et avec quelle facilité la foule se dispense d'en scruter le sens pour s'accommoder naïvement de ce que les intéressés leur font dire. Dans un autre champ que celui de l'art, les exemples ne manqueraient pas de concessions ou d'abus de cette sorte, et l'on pourrait citer tel terme courant du vocabulaire philosophique ou politique dont l'emploi, à force d'interprétations arbitraires, est devenu aujourd'hui bon à toutes fins. A l'époque où elles étaient le plus usitées, les épithètes de « classique » et de « romantique » avaient, suivant les besoins de chaque cause, une semblable élasticité. Si, pour se donner raison à peu de frais, bon nombre d'adversaires du classicisme faisaient purement et simplement de ce mot le synonyme de l'esprit de routine, combien de classiques, sans y regarder de plus près, ne voulaient voir dans le romantisme que l'extravagance érigée en système, et dans les affiliés à la nouvelle secte que des paresseux ou des fous! Il arrivait même parfois que les questions se trouvaient plus simplifiées encore et les solutions plus radicales : témoin certaine comédie, *le Classique et le Romantique*,

de revenir à plus de naturel. En littérature, ils sont descendus jusqu'à la trivialité, et ils n'ont pas cessé d'être ampoulés. » Voyez *Eugène Delacroix, sa vie et ses œuvres* (par son ami M. Piron); Paris, 1865, p. 111.

représentée un peu avant 1830 sur la scène de l'Odéon. Dans cette pièce dont la moralité, si peu convaincante qu'elle fût, avait au moins le mérite de se formuler sans équivoque, le classique, c'était l'honnête homme; le romantique, c'était le fripon. Et comme ces procédés de justice distributive étaient pratiqués avec un égal empressement dans les deux partis, comme de chaque côté on se croyait à peu près tout permis contre l'ennemi dont il s'agissait de se défaire, les spectateurs de la querelle ne savaient trop à qui imputer de préférence les excès qui la signalaient de jour en jour.

Sans avoir peut-être les mêmes incertitudes, l'Académie des Beaux-Arts éprouvait les mêmes dégoûts en face des violences auxquelles on ne craignait pas de recourir et des injurieuses attaques qui parfois s'étendaient jusqu'à elle. Naturellement, dans ce conflit d'ambitions effrénées et de tentatives rétrogrades, elle s'était abstenue de toute intervention directe; de là son impopularité à peu près égale dans les deux camps, sauf cette différence toutefois que les classiques lui reprochaient d'abandonner, en se désintéressant de leur cause, la défense des hautes traditions, tandis que les accusations du parti adverse portaient sur son opposition systématique aux aspirations les plus légitimes de l'esprit moderne, à la moindre velléité d'innovation et de progrès.

A la vérité, le progrès, tel que l'entendaient les artistes et les critiques de la nouvelle école, n'était pas de nature à séduire facilement des hommes convaincus que, en matière d'art, la fantaisie ne saurait dispenser de l'étude et de l'expérience technique, et, que la volonté de remettre en honneur telle époque oubliée de l'histoire ou tel ordre de sentimens particulier n'affranchit nullement du respect de certaines lois immuables. Pour opérer utilement une réforme, il ne suffisait pas à leurs yeux de remplacer tant bien que mal sur la toile les dieux de l'Olympe par des personnages empruntés aux fabliaux ou aux chroniques, les Grecs et les Romains par les seigneurs ou les truands du moyen âge : encore fallait-il que, sous l'imprévu des apparences, se retrouvât ce qui constitue le fond nécessaire de l'art et que, sous prétexte de renouveler le style pittoresque, on n'en arrivât pas à sacrifier délibérément la grammaire. Mais, cela n'est pas moins certain, ces mêmes hommes, d'origines d'ailleurs et de talens si divers, ces membres d'une compagnie qui, en dehors de tout système préconçu, venait d'admettre dans son sein Ingres et Rossini, Horace Vernet et David d'Angers, ne pouvaient, sans démentir les doctrines libérales du corps et leur propre passé, faire cause commune avec les apôtres de l'immobilité à outrance. Aussi les professions de foi opposées

par ceux-ci aux défis de leurs adversaires ne trouvaient-elles pas plus d'écho dans l'Académie que les prédications tapageuses des romantiques. Quatremère de Quincy lui-même, en qui semblait se personnifier l'esprit de dogmatisme et de réglementation esthétique, ne faisait-il pas une juste part aux influences relatives de la théorie et de la pratique, lorsqu'il écrivait à la première page de son livre sur l'*Imitation dans les beaux-arts :* « Je pense que les beaux ouvrages doivent plutôt donner naissance aux théories que les théories aux beaux ouvrages? » Le tort des classiques, comme celui des romantiques, dans le combat qu'ils soutenaient les uns contre les autres, était de renverser les deux termes de la proposition et de subordonner l'action des talens à l'autorité préalable des conventions et des préceptes.

Entre les belligérans, au surplus, tout ne se bornait pas, il faut le redire, à ces attaques ou à ces résistances sur le terrain de la spéculation pure. De la guerre aux idées, on en était venu assez vite aux outrages envers les personnes. Même avant les scandales de la première représentation d'*Hernani*, où les admirateurs par anticipation accueillaient avec des quolibets injurieux l'entrée de ceux qu'ils soupçonnaient d'apporter des dispositions hostiles, les insultes par la voie de la presse aux corps académiques, à l'Académie française en particulier, étaient entrées dans les procédés quotidiens de discussion. Un article de journal dont Sainte-Beuve était l'auteur, et qu'on a bien fait de ne pas réimprimer dans ses œuvres, dénonçait à l'indignation publique « cette poignée d'hommes médiocres et usés,.. obéissant à un triste esprit de rancune littéraire ou philosophique, » et tout prêts, lors de la prochaine élection, « à laisser encore une fois le génie sur le seuil, pour s'attacher à quelque candidat bénin et banal qui fait des visites depuis quinze ans. » Ces violences de langage et ces accusations passionnées jusqu'à la calomnie qui rappellent les moyens employés, une quarantaine d'années auparavant, pour battre en brèche les anciennes académies, ces appels à la révolte contre les représentans légitimes de l'aristocratie dans les lettres et dans les arts, — tout cela, sans doute, était excessif et au fond très blâmable; mais, au moins en ce qui concerne les assauts livrés alors à la grande « citadelle littéraire, » les assiégeans ne trouvaient-ils pas un prétexte, et, à la rigueur, une excuse, dans quelques-uns des procédés de défense dont les assiégés avaient fait choix, — dans certaine démarche, par exemple, tentée au commencement de l'année 1829 et à laquelle plusieurs membres de l'Académie française n'avaient pas craint de s'associer?

Jusqu'alors les plus ardens champions de la cause classique s'étaient contentés d'opposer à l'invasion des « barbares » leur in-

trépidité personnelle et de répondre aux entreprises de la nouvelle école, tantôt par des vers satiriques, comme ceux qui sortaient de la plume naïvement irritée de M. Viennet, tantôt par des brochures plus ou moins didactiques, comme celles qu'avaient publiées coup sur coup M. Jay et quelques autres croyans invétérés à la toute-puissance de la tradition. Un moment vint pourtant où de telles armes parurent insuffisantes aux combattants qui les avaient maniées, puisque, pour mettre fin à la lutte, ils crurent devoir recourir au roi lui-même et le conjurer formellement d'intervenir. Par une pétition au bas de laquelle figuraient les noms de MM. Arnault, Étienne, de Jouy, tous trois membres de l'Académie française, et les noms, — y compris bien entendu celui de M. Viennet, — de quatre autres écrivains appartenant à la même religion littéraire, Charles X était mis en demeure d'user de son autorité souveraine pour « écarter la tempête dramatique dont la scène française se voyait de plus en plus menacée; » pour « repousser les incursions anglaises ou allemandes au-delà de cette scène, illustrée depuis deux siècles par les chefs-d'œuvre du génie national; » en d'autres termes, pour en interdire l'accès à quiconque, dans notre pays, ne se montrerait pas observateur fidèle des lois en vigueur ou des usages établis, au temps de Racine comme au temps de Voltaire, et même au temps des plus pâles continuateurs de celui-ci.

En demandant au roi de restaurer par ordonnance le culte de la tragédie traditionnelle et de sévir contre les auteurs dramatiques coupables de manquement à la règle des trois unités, les signataires de cette étrange requête ne se donnaient pas seulement un ridicule; ils commettaient une assez vilaine action, puisqu'ils en appelaient du droit à l'exercice arbitraire de la force, et, de plus, ils se heurtaient à une impossibilité. Que serait-il arrivé, en effet, si leur appel eût été entendu et si, d'un autre côté, l'opinion eût résisté? Aurait-on envoyé la garde royale contre les spectateurs applaudissant au Théâtre-Français le drame d'Alexandre Dumas, *Henri III et sa Cour* (1), et quelques mois plus tard, l'*Hernani* de Victor Hugo?

Beaucoup mieux inspiré que ceux qui s'adressaient à lui, Charles X comprit qu'il n'avait pas plus le pouvoir de briser le romantisme d'un coup de son sceptre que le devoir de se déclarer le patron officiel de la doctrine contraire. Aux doléances des pétitionnaires sur les périls que courait la dignité de notre théâtre, comme aux exhortations par lesquelles ils le pressaient de la

(1) *Henri III* fut représenté, pour la première fois, le 13 février 1829, quelques jours après celui où les signataires de la pétition avaient été reçus aux Tuileries.

sauvegarder, il répondit avec autant de bon goût que de bon sens : « Que voulez-vous que j'y fasse, messieurs? Je n'ai, comme chacun de vous, que ma place au parterre. » Il n'y avait donc plus pour les réclamans et pour ceux qu'ils représentaient qu'à continuer la guerre à leurs propres risques, faute de ces lettres de cachet au moyen desquelles ils avaient rêvé de se débarrasser commodément de l'ennemi.

D'ailleurs, le « vandalisme romantique » ne tendait pas seulement à envahir le théâtre; ses ravages, — et même c'était par là qu'ils avaient commencé, — ne désolaient pas moins douloureusement, aux yeux des classiques, le champ de la poésie proprement dite. Aussi la nécessité semblait-elle urgente de porter de ce côté des efforts tout spéciaux de résistance, c'est-à-dire des efforts tentés par ceux que, en raison de leurs antécédens, on jugeait, ou qui se jugeaient eux-mêmes, les plus autorisés pour cela. Si les succès passés de *Germanicus*, de *Sylla*, et de quelques autres tragédies taillées sur le vieux patron consacré, avaient paru à MM. Arnault et de Jouy les qualifier suffisamment pour le rôle qu'ils s'étaient attribué de vengeurs de la saine littérature dramatique, n'était-il pas tout naturel qu'un autre académicien, poète lyrique du même temps et de la même école, M. Baour-Lormian, se crût de la meilleure foi du monde dans l'obligation de prendre à partie le poète des *Odes et Ballades* et des *Orientales*, et de le condamner, lui et les siens, au nom d'Erato et de Calliope, comme d'autres intraitables nourrissons des Muses condamnaient, au nom de Thalie et de Melpomène, les modernes réformateurs de la comédie et du drame? La satire en vers publiée sous ce titre : *le Canon d'alarme*, n'était pas, il est vrai, de nature à servir fort utilement la cause chère à l'auteur et à ses amis, ni à jeter beaucoup d'effroi dans le camp des séditieux : toujours est-il que ce petit écrit, si suranné dans le fond et dans les formes qu'il puisse nous paraître aujourd'hui, montre aussi bien que les pamphlets romantiques, à quel degré d'intolérance, on dirait presque de fureur, on était arrivé de part et d'autre, et, — pour parler la langue des coreligionnaires de M. Baour-Lormian, — quelle Némésis littéraire agitait jusqu'aux esprits naguère les plus calmes et, d'habitude, les plus inoffensifs.

Nous sommes loin maintenant de ces controverses enfiévrées et de ces luttes : si loin même, que la plupart d'entre nous en ont à peu près perdu le souvenir ou n'en gardent plus qu'un souvenir désintéressé. Chacun sans doute honore comme il convient les noms et les talens qui ont mérité de survivre à l'époque troublée dont nous venons d'essayer en quelques mots de résumer l'histoire; mais qui serait tenté aujourd'hui de reprendre à son compte

les prétentions ambitieuses, si bien démenties par l'événement, ou les doctrines rétrogrades de cette époque? Qui songerait à en épouser après coup les querelles? Depuis que le classicisme, tel qu'on le définissait il y a soixante ans, est devenu pour tout le monde un non-sens, et que, d'un autre côté, les promesses et les spéculations du romantisme ont abouti à la faillite, le mieux est de s'en tenir aux faits accomplis, de laisser là les questions épuisées et les passions mortes, pour apprécier, sans acception de parti, les œuvres mêmes et les mérites qui peuvent s'y rencontrer.

Or, à ne considérer ici que les productions de la peinture et de la sculpture, celles que nous ont léguées les années comprises entre le commencement et la fin du règne de Charles X ne sauraient en général exiger un bien long examen, ni rendre les choix fort difficiles. Si, parmi les ouvrages exécutés à une date un peu antérieure par de jeunes artistes plus ou moins dociles à la tradition classique, plusieurs gardent une très sérieuse valeur, — l'*Amour et Psyché* de Picot par exemple, le *Martyre de sainte Juliette* et le *Martyre de saint Hippolyte* de Heim, certains tableaux ou portraits de Léon Cogniet et de Drolling, certaines statues de Ramey et de Cortot (1), — pourrait-on, en revanche, trouver rien de plus que des témoignages d'engourdissement et d'impuissance dans les travaux où s'obstinent, aux approches de l'année 1830, quelques disciples vieillis de David, débiles imitateurs de sa manière? Et quant aux œuvres de ces faux prophètes qui, pour régénérer l'art français, croyaient suffisant d'enchérir sur les audaces et, le plus souvent, sur les défauts de Delacroix, n'accusent-elles pas, aux yeux de quiconque les examine impartialement aujourd'hui, des intentions aussi vaines au fond, des infirmités de jugement et d'imagination aussi radicales que celles dont les œuvres des classiques les plus indigens portent l'empreinte? La différence ne consiste en réalité que dans les formes, ici conventionnelles et mornes jusqu'à l'effacement absolu de la vie, là violentes ou incorrectes jusqu'à l'impertinence.

Il ne sera pas superflu d'ailleurs de faire remarquer que le talent de Delacroix lui-même, si personnel et si vivace qu'il fût, ne semble avoir subi qu'à son propre préjudice l'influence du milieu qui l'environnait alors. Les ouvrages du peintre qui avaient justement attiré sur son nom l'attention publique, — *Dante et Virgile*, le *Massacre de Scio*, — appartiennent à une époque antérieure à celle où se forma la secte romantique; tandis que ses œuvres les

(1) Ces ouvrages avaient successivement paru aux Salons de 1819, de 1822 et de 1824.

plus défectueuses, — la *Mort de Sardanapale, Justinien dictant ses Pandectes, Marino Faliero*, la suite des compositions lithographiées sur le *Faust* de Goethe, etc., — ont été produites entre les années 1825 et 1830, c'est-à-dire dans la période de temps où le parti révolutionnaire payait le plus ouvertement d'audace pour s'emparer de l'opinion. Les œuvres au contraire qui constituent les meilleurs titres de Delacroix et qui devaient un jour lui ouvrir les portes de l'Académie, — les peintures du *Salon du roi*, à la chambre des députés, et de la *Galerie d'Apollon* au Louvre, l'*Entrée des croisés a Constantinople*, *Médée*, d'autres encore, moins importantes par les dimensions, mais certainement aussi remarquables, la *Noce juive* par exemple et le *Naufrage de don Juan*, — n'ont été conçues et exécutées qu'après l'apaisement des querelles et le licenciement des troupes enrôlées pour les soutenir.

On peut donc sans exagération affirmer que le mouvement romantique, impuissant à rien fonder, a eu cet unique avantage de déblayer le terrain au profit d'artistes capables de l'occuper et de s'y maintenir à égale distance des deux partis qui venaient de s'y livrer bataille. Contrairement à ce qui s'était passé dans le domaine politique vers la fin du siècle dernier, ce furent les montagnards de l'art, pour ainsi dire, qui cédèrent la place et procurèrent le succès à des girondins comme Paul Delaroche et Decamps, ou comme ces jeunes paysagistes dont le talent sincère, affranchi une fois pour toutes du joug de la vieille école et des conventions, a revivifié un genre de peinture qui devait, de nos jours encore, fournir à l'art français une part de ses meilleurs titres.

Quant aux attaques dirigées contre l'Académie des Beaux-Arts au nom de ses prétendues victimes, quant à ces accusations de despotisme à l'égard des talens incompris, des génies indépendans dont elle prenait à tâche, disait-on, d'entraver l'essor, — tout cela ne réussit guère à compromettre auprès du public la bonne renommée de la compagnie. Ce ne fut qu'un peu plus tard, à l'occasion des Salons successivement ouverts après 1830, que l'opinion s'émut ou parut s'émouvoir de certaines exclusions, parfois regrettables en effet, prononcées par l'Académie constituée alors en jury. Jusqu'à cette époque, personne, excepté les meneurs ou les complices de la sédition, ne fit mine de suspecter l'impartialité d'un corps dont un passé déjà long avait d'ailleurs hautement révélé les coutumes et justifié de plus en plus les privilèges. Enfin, — on ne saurait trop le répéter, — les choix faits par l'Académie avant ou pendant les luttes engagées au dehors entre les partis n'étaient-ils pas la meilleure réponse à ceux qui lui reprochaient ses doctrines et ses pratiques intolérantes? S'il fallait aux noms que nous avons cités plus haut en ajouter d'autres d'une signification aussi peu

équivoque, nous nous contenterions de rappeler que, en même temps qu'elle donnait pour successeur à Rondelet un architecte de la vieille école, Jacques Molinos (1), l'Académie remplaçait dans la section de composition musicale Gossec par Auber, c'est-à-dire par un artiste fort loin assurément de se montrer hostile à l'esprit d'innovation et aux franchises de l'imagination personnelle.

Gossec, né en 1733, était âgé de quatre-vingt-seize ans lorsqu'il mourut en 1829. Il avait donc eu cette singulière fortune d'assister dans sa jeunesse à la renaissance de la musique en France sous l'influence de Rameau, peut-être d'approcher le maître lui-même, et, dans les dernières années de sa vie, d'être témoin des succès de Rossini, devenu à l'Académie son confrère. Membre de l'Institut dès la fondation de ce grand corps, Gossec était depuis longtemps le doyen de la section de composition musicale, et, depuis la mort de Houdon (15 juillet 1828), le doyen de l'Académie tout entière. C'était maintenant au peintre Regnault que revenait ce titre, mais pour quelques mois seulement, puisque avant la fin de cette même année 1829, Regnault succombait à son tour, bientôt suivi dans la tombe par Taunay, le dernier survivant jusqu'alors des membres nommés en 1795.

Le titre que Regnault avait dû à sa longévité académique n'était pas au reste le seul qui le distinguât de ses confrères. Avant de parvenir au décanat, il avait été créé baron par le roi Charles X, continuateur en cela d'une tradition fondée au temps de son prédécesseur. Jusqu'au règne de Louis XVIII, en effet, — sauf Vien, nommé comte de l'empire à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et encore parce qu'on entendait sans doute honorer en lui le sénateur plutôt que le peintre; sauf, à la rigueur, Denon, créé baron à l'époque où il était appelé aux fonctions de directeur des musées impériaux, — aucun artiste, même parmi les plus célèbres, même parmi les membres les plus éminens de l'Académie des Beaux-Arts, n'était devenu l'objet d'une décision analogue à celles qui avaient anobli des savans comme Monge, Berthollet, Lagrange et Laplace, par exemple (2). Napoléon avait bien consenti à faire de quelques peintres ou sculpteurs des chevaliers de la Légion d'honneur, et, par une exception unique d'ailleurs dans tout le cours de son règne, à élever successivement David aux grades

(1) Molinos avait, en collaboration avec Legrand, construit la remarquable coupole, renouvelée des exemples de Philibert Delorme, qui s'élevait au-dessus des murs de la Halle au Blé.

(2) Monge avait reçu, en 1804, le titre de comte de Peluse. Berthollet, Lagrange, Laplace, Bougainville, Chaptal, plusieurs autres membres encore de la première classe de l'Institut, avaient été créés « comtes de l'empire » en 1808 et en 1809.

d'officier et de commandeur du même ordre (1); mais, à tort ou à raison, il n'avait pas voulu que les récompenses décernées par lui aux artistes pussent jamais dépasser la mesure de ces distinctions toutes viagères, et qu'un titre transmissible consacrât dans l'avenir le souvenir de leurs talens, comme le titre qu'il conférait à d'autres devait perpétuer la mémoire de grands services militaires ou même de services rendus dans l'ordre purement administratif. N'y avait-il pas là en réalité une inconséquence, une sorte de démenti pratique à la pensée qu'avait eue Napoléon lui-même en instituant la Légion d'honneur, et en créant un peu plus tard, à côté de l'ancienne noblesse, cette noblesse impériale dans les rangs de laquelle les représentans de tous les genres de mérite devaient également entrer?

Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la restauration n'avait pas jugé à propos de maintenir, à l'égard des membres de l'Académie des Beaux-Arts, ce principe d'inaptitude légale à recueillir pour leur propre compte ce qu'il avait paru juste d'attribuer à d'autres membres de l'Institut. Dès l'année 1819, Louis XVIII accordait à Gérard, outre le brevet de « premier peintre du roi » qu'il lui avait antérieurement donné, le titre de baron. Cinq ans plus tard, Gros recevait le même titre (1824) (2), et, dans le cours des cinq années suivantes, Charles X le conférait successivement à cinq autres académiciens, dont deux peintres, — Guérin et Regnault; deux sculpteurs, Lemot et Bosio; un graveur en taille-douce, Boucher-Desnoyers. D'où vient, toutefois, qu'aucun architecte, aucun compositeur de musique n'ait été, à cette époque, traité avec la même faveur? que Percier, par exemple, que Cherubini ou Boïeldieu se soient vus exceptés d'une mesure destinée apparemment à récompenser les plus dignes? Cela semble d'autant moins explicable que le crédit de ces trois maîtres était plus grand auprès du public et que les fonctions remplies par deux d'entre eux avaient

(1) Quelques biographes de David ont prétendu que l'empereur lui avait conféré, pendant les Cent-Jours, le titre de baron et que cette nomination fut annulée par le gouvernement de la Restauration. M. Jules David, petit-fils du peintre, et, par conséquent, mieux placé que personne pour être renseigné à ce sujet, déclare que « rien dans ses recherches n'est venu confirmer cette double assertion. » (Voyez *le Peintre Louis David*, p. 516.)

(2) A l'occasion des peintures récemment achevées de la coupole de Sainte-Geneviève. Quatremère de Quincy rapporte le fait en ces termes dans sa *Notice sur Gros*, lue à l'Académie en 1836 : « Le roi (Charles X) voulut voir de près le travail et il consentit à monter à une hauteur de près de trois cents pieds. Après s'être fait expliquer par l'artiste l'ensemble de l'ouvrage et avoir parcouru les détails de la composition : « *Monsieur le baron*, lui dit-il en le quittant, recevez mes félicitations et mes remercîmens. » Et Quatremère de Quincy ajoute : « Peu de titres de noblesse ont été en ce genre acquis par plus de mérite et conférés avec plus de grâce. »

presque le caractère de charges de cour (1). Peu importe, au surplus. Peut-être auraient-ils eu leur tour, si la révolution de 1830 n'était venue abolir, en matière d'anoblissement comme sur bien d'autres points, les traditions de l'ancienne royauté. En tout cas, à défaut d'un titre nobiliaire, propre surtout à faire honneur à l'équité du gouvernement qui l'eût conféré, les trois maîtres dont il s'agit ont amplement laissé de quoi recommander leur mémoire, et parce qu'elle n'aura pas été, comme d'autres, officiellement sanctionnée par une ordonnance royale, leur renommée n'en sera pour cela ni moins solide, ni moins durable.

Il n'y a donc pas lieu, à ce qu'il semble, de regretter beaucoup que l'usage d'anoblir quelques-uns des membres de l'Académie des Beaux-Arts ne se soit pas maintenu après la fin du règne de Charles X; mais on serait mieux fondé à tenir pour fâcheux l'abandon d'un autre mode d'encouragement pour les artistes que le gouvernement de la restauration avait adopté. Nous voulons parler de la suppression de l'ordre de Saint-Michel, qui présentait cet avantage sur l'ordre de la Légion d'honneur de ne comporter qu'un nombre fixe de dignitaires, et par là de rendre les actes de pure faveur au moins difficiles, le régime de la prodigalité des récompenses, tel qu'on le verrait installé plus tard, absolument impossible. A l'origine, il est vrai, les conditions avaient été tout autres. Non-seulement, dans la pensée de Louis XI, qui l'avait institué en 1469, l'ordre de Saint-Michel devait rester un ordre militaire, mais le nombre de ceux à qui le roi se réservait le droit de le conférer ne pouvait excéder trente-six. Les choses changèrent complètement sous les règnes suivans. Le nombre des chevaliers de Saint-Michel étant devenu illimité, l'ordre, à force d'avoir été prodigué, finit par tomber dans un tel discrédit que Louis XIV, préoccupé des moyens de le relever, jugea nécessaire de restreindre pour l'avenir à cent le chiffre des nominations; avec la faculté, toutefois, pour le roi de choisir les éligibles non plus exclusivement, comme l'avait voulu Louis XI, dans les rangs de l'armée, mais parmi les magistrats, les gens de cour ou les fonctionnaires de l'État, quels qu'ils fussent.

Aboli en 1789, l'ordre de Saint-Michel fut rétabli d'abord dans les mêmes conditions en 1815, puis, par une ordonnance royale en date du 16 novembre 1816, réformé sans modification, il est vrai,

(1) Cherubini, qui, d'ailleurs, était depuis 1821 directeur du Conservatoire, avait été, dès l'année 1816, nommé surintendant de la musique du roi. Quant à Percier, il avait, comme son collaborateur Fontaine, conservé sous le gouvernement de la restauration ses anciennes fonctions d'architecte du palais du Louvre et du palais des Tuileries.

quant au nombre des membres, mais avec cette destination expresse de récompenser « les hommes qui se seraient particulièrement distingués dans les lettres, les sciences et les arts. » Pour ne citer que des artistes appartenant à l'Institut parmi ceux dont les noms figuraient sur les premières listes de promotion, Gérard, Regnault, Gros, Guérin, Bosio, Cherubini, Lesueur avaient été, sous le règne de Louis XVIII, créés chevaliers de Saint-Michel, en même temps que plusieurs de leurs confrères de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions (1). Charles X, à son tour, en accordant, dès le commencement de son règne, cette haute distinction au sculpteur Cartellier, au peintre Carle Vernet (2), et un peu plus tard à l'architecte Fontaine, Charles X tenait à honneur de respecter, dans sa lettre comme dans son esprit, une institution d'autant plus profitable à la dignité de l'art et des artistes que, en raison même du chiffre fixé pour les nominations, elle était plus sûrement défendue contre l'invasion des talens médiocres.

Lorsque la révolution de Juillet eut brisé le trône de Charles X et, du même coup, détruit jusqu'aux institutions les plus inoffensives ou, comme celle dont nous venons de parler, les plus foncièrement libérales de l'ancienne monarchie, on pouvait craindre que les Académies elles-mêmes ne fussent au moins ébranlées par des attaques directes, conséquence toute naturelle, en apparence, des assauts livrés, et livrés victorieusement, ailleurs. Il n'y eut cependant rien de bien dangereux, ni même de bien sérieux, dans les sentimens d'hostilité témoignés alors et dans les entreprises tentées contre elles. En ce qui concerne l'Académie des Beaux-Arts, tout à peu près se borna à des articles de journaux où l'on ne faisait guère que reprendre, en les paraphrasant, les prétendus griefs formulés, quelques années auparavant, par les romantiques; à des caricatures d'un caractère assez peu blessant au fond et d'un comique

(1) Aux termes des statuts primitifs, les insignes de l'ordre de Saint-Michel consistaient, comme ceux de l'ordre du Saint-Esprit, dans un collier porté par-dessus l'habit à la cour ou aux cérémonies publiques. Sous le gouvernement de la restauration, et même avant la révolution, on avait substitué à ce collier un grand cordon noir, passé en sautoir sur le gilet, et que les chevaliers ne devaient jamais quitter. La plupart d'entre eux pourtant s'affranchissaient de cette obligation en remplaçant, dans l'habitude de la vie, ce grand cordon par un simple ruban noir attaché à la boutonnière; mais d'autres se montraient plus scrupuleux, et l'on pourrait citer un peintre célèbre qui avait poussé la conscience jusqu'à se faire fabriquer un cordon en métal, pour ne pas se séparer de ses insignes réglementaires, même quand il prendrait un bain.

(2) Dans cette séance royale de la distribution des récompenses, à la suite du Salon de 1824, dont le charmant tableau de Heim, aujourd'hui au musée du Louvre, a si bien consacré le souvenir.

déjà passablement usé, sur la caducité intellectuelle et physique des membres de la compagnie; enfin, dans les ateliers, à quelques criailleries sans beaucoup d'écho au dehors, en tout cas sans influence sur le nouveau gouvernement. Celui-ci, d'ailleurs, en raison de son origine même, avait, — on le comprend de reste, — trop de difficultés politiques à vaincre, trop de périls extérieurs ou intérieurs à conjurer pour être en mesure, dès les premiers jours, d'écouter fort attentivement les plaintes de quelques mécontens réclamant des réformes dans l'organisation actuelle et dans le mode d'enseignement des beaux-arts, ou les argumens que les hommes d'un avis contraire auraient voulu faire valoir à leur tour. Aussi laissa-t-il de ce côté les choses suivre leur cours accoutumé. On avait bien pu, pour donner d'abord une certaine satisfaction aux aspirations, sinon aux exigences de l'esprit démocratique, supprimer, outre l'ordre de Saint-Michel, quelques fonctions officielles dont le gouvernement précédent avait revêtu des artistes, — celles, par exemple, de premier peintre, de premier sculpteur et de premier graveur du roi (1); on avait bien pu, pour la forme, réunir quelques commissions chargées d'examiner de plus ou moins près des questions de détail; mais aucune question de fond n'avait été mise à l'ordre du jour, aucun projet relatif aux attributions de l'Académie des Beaux-Arts, à l'organisation de l'Académie de France à Rome ou à celle de l'École des Beaux-Arts à Paris, n'avait été discuté, ni même produit. En un mot, on n'avait rien abordé encore de ce qui pouvait, dans la théorie ou dans la pratique, sauvegarder ou compromettre les intérêts essentiels de l'art français; on s'était contenté d'en soutenir tant bien que mal la vie présente, en ajournant à des temps plus calmes l'étude des moyens propres à en assurer le renouvellement ou les progrès.

HENRI DELABORDE.

(1) Encore la suppression de ces charges de cour s'opéra-t-elle d'elle-même en quelque sorte, je veux dire par l'abandon spontané des titulaires. C'est ce que prouve, au moins quant à Gérard, la lettre suivante adressée par lui, presque au lendemain de la révolution de 1830, à l'un des administrateurs provisoires de la maison du roi : « Je n'ai pas cru, écrivait-il avec autant de dignité dans les sentimens que de modération dans les termes, devoir signer l'état d'émargement de l'administration du Muséum, qui m'a été présenté aujourd'hui. Le titre de premier peintre du roi, dont Louis XVIII avait bien voulu m'honorer et le traitement qu'il y avait attaché ne me semblent guère en harmonie avec le nouvel ordre de choses. Je n'ai aucune idée du parti qui sera pris à cet égard; mais j'éprouverais un certain embarras à toucher les honoraires d'une place qui, n'ayant nulle sorte d'attributions, est, plus que toute autre, passible des réformes qui peuvent être projetées. »

CATHERINE II

D'APRÈS DES MÉMOIRES INÉDITS

Il y avait une fois une petite princesse que de bonnes fées avaient comblée de dons merveilleux. Son enfance, cependant, s'écoula assez tristement, dans une petite ville d'Allemagne où son père était en garnison. Ce dernier, rejeton d'une minuscule famille princière, était général prussien et tirait de sa solde le plus clair de son revenu. Il vivait bourgeoisement avec sa femme à Stettin, où notre petite princesse vit le jour en 1729. Quand elle eut quatorze ans, on songea à la marier. Sa mère se souvint d'un sien cousin qui, chef d'une petite principauté allemande, se trouvait être, par sa mère, le petit-fils de Pierre le Grand, et, en conséquence, neveu de l'impératrice régnante Elisabeth, qui gouvernait la Russie depuis plusieurs années, sans avoir songé à se marier. Pierre, duc de Holstein, avait été appelé à Moscou et élevé comme héritier présomptif de la tsarine. Ce fut donc à Moscou que la princesse d'Anhalt-Zerbst conduisit sa fille, où l'impératrice Élisabeth ne tarda pas à la fiancer à son neveu. Celui-ci, mal élevé, fantasque et bizarre, maltraita sa femme et passa sa vie à jouer avec des soldats de plomb et à exécuter militairement les rats qui assaillaient ses forteresses en carton. Catherine, tout en subissant les traitemens les plus

odieux, profita des loisirs qu'on lui laissait pour s'instruire et pour étudier à fond l'art de gouverner.

Ceci n'est pas un conte de fées. Tout le monde sait qu'à la mort d'Élisabeth Pierre III monta sur le trône, sauva Frédéric II d'une perte certaine en tournant brusquement contre les ennemis du roi de Prusse les troupes russes, qui l'avaient combattu jusqu'alors. Tout le monde sait aussi que ce brusque revirement et d'autres excentricités amenèrent la chute du maniaque couronné. Un beau matin, Catherine, accompagnée d'une demoiselle d'honneur de dix-sept ans, monta à cheval, se rendit à Pétersbourg, fit battre le rappel et fut proclamée impératrice autocrate de toutes les Russies. On sait aussi que cette femme étonnante, surnommée *Catherine le Grand* par le spirituel prince de Ligne, gouverna la Russie durant trente-quatre ans d'une main de fer gantée de velours, qu'elle acheva l'œuvre de Pierre Ier et fit de son empire, encore passablement asiatique, une puissance européenne de premier ordre. Elle construisit des routes, des centaines de villes, rédigea de sa propre main un code de lois, créa des académies, fonda des écoles, protégea les arts et les sciences, annexa la Crimée, partagea la Pologne, et fut célébrée sous le nom de la Sémiramis du Nord, ayant choisi Voltaire, Diderot, Grimm et autres comme trompettes de sa renommée.

On connaît ses qualités comme ses défauts et on sait que, tout en écoutant tout le monde, elle ne suivait que les conseils de son propre génie. Sa vie privée ne nuisait en rien à son prestige, et elle en imposait à tout ce qui l'approchait, grâce à un charme tout particulier qu'elle savait donner à ses paroles et à ses moindres actions. Ses ministres ne furent que des commis. Elle avait, il est vrai, introduit pour son propre usage, dans son palais, la polyandrie, cette institution étrange qui fleurit encore dans les montagnes du Thibet; mais jamais elle ne partageait son autorité avec ses favoris. Soltikof, qui passe pour le premier, ne conserva pas longtemps ses faveurs. Le prince et le comte Alexis Orlof faisaient horreur à Catherine après la mort de Pierre III. Celui que, dans sa jeunesse, elle a aimé le plus tendrement peut-être fut Poniatowski, qui lui était fort dévoué. Catherine le consola en le faisant roi de Pologne, mais le détrôna dès qu'il fit mine de prendre son rôle au sérieux. Le vaniteux Potemkin fut le seul qui rendit des services à l'État. Son luxe effréné, tout oriental, coûtait des sommes folles, et la Crimée, sa seule conquête, ajouta aux pieds d'argile du colosse russe le talon d'Achille, comme on l'a vu par la guerre de 1854. Lanskoï fut l'amant préféré de la vieillesse de Catherine. Elle le pleura, — ses lettres à Grimm

en font foi, — comme Vénus pleure Adonis dans le poème de Shakspeare. Platon Zoubof n'avait que vingt-deux ans quand l'impératrice sexagénaire lui jeta le mouchoir. Il s'était fait une certaine position à la cour; mais, dans le conseil d'État, il n'eut jamais voix au chapitre. Il assista aux derniers instans de Catherine, fut exilé en Sibérie, puis rappelé, et joua un rôle dans le drame sanglant de la mort de Paul Ier.

On possède, sur Catherine et son long règne, de nombreux documens, des mémoires authentiques et des correspondances des plus intéressantes. Cependant, cette impératrice a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'Europe que tous les témoignages de contemporains qui ont vécu dans son intimité ont toujours de la valeur. Nous allons invoquer un témoin oculaire qui n'a pas encore été entendu et qui mérite de l'être, puisque sa véracité ne saurait faire doute, bien que son impartialité ne soit pas à toute épreuve.

Ces mémoires, dont nous pouvons garantir l'authenticité, nous ont été confiés à condition de taire le nom de l'auteur. Si des raisons de famille nous obligent à respecter cet incognito, nous pouvons affirmer, cependant, que notre témoin oculaire était une très grande dame appartenant, par sa naissance, à une des plus illustres familles de Russie. Mariée à un grand seigneur de la cour de Catherine, la comtesse ***, qui avait été admise, dès l'âge de quatorze ans, dans l'intimité de l'impératrice, eut l'occasion de voir de près les hommes et les choses et de noter, avec une véracité absolue, tout ce qu'elle avait vu et entendu. Sa beauté, sa grâce, son parfait naturel, le haut rang et la grande fortune de son mari lui valurent une position exceptionnelle dans cette société de Saint-Pétersbourg dont Mme Vigée-Le Brun nous a laissé une description si attrayante. Élevée dans les principes les plus sévères, mais indulgente pour les faiblesses d'autrui, la comtesse *** a traversé, aimée et respectée comme une hermine sans tache, les trois règnes de Catherine II, Paul Ier et Alexandre Ier.

Selon la mode du temps, la comtesse *** a voulu tracer le portrait de sa souveraine. Peut-être n'a-t-elle réussi qu'à produire un croquis; mais ce croquis est vivant et empreint du cachet de la vérité. Les anecdotes inédites et oubliées, que la comtesse a recueillies aux meilleures sources, sont caractéristiques et peignent Catherine telle qu'elle était, ou du moins telle qu'elle apparaissait à ses intimes. C'est le comte Ivan Ivanovitch Schouvalof (1) qui a fourni à la comtesse quelques souvenirs intimes que Catherine elle-même avait confiés à ce favori.

(1) Né en 1727, mort en 1798, grand-chambellan, fonda l'Université de Moscou et l'Académie des beaux-arts à Saint-Pétersbourg.

I.

« La postérité juge et jugera Catherine avec toutes les passions des hommes. La nouvelle philosophie (1), dont malheureusement elle fut atteinte, et qui fut le principe de ses défauts, couvre comme d'un voile épais ses grandes et belles qualités. Il paraît juste de remonter à son aurore avant de la condamner, afin de ne pas étouffer la renommée de sa gloire et de son ineffable bonté.

« L'impératrice fut élevée à la cour du prince, son père, le prince d'Anhalt, par une gouvernante ignorante et de basse condition, qui sut à peine lui apprendre à lire. Ses parens ne s'occupaient ni de ses principes, ni de son éducation. Elle fut amenée en Russie à l'âge de seize ans, belle, remplie de grâces naturelles, de génie, d'âme et d'esprit, avec le désir de plaire et de s'instruire. On la maria au duc de Holstein, alors grand-duc et destiné à succéder à l'impératrice Élisabeth, sa tante. Il était laid, faible de caractère, petit, minutieux, ivrogne et débauché. La cour d'Élisabeth n'offrait que le tableau de la débauche, dont elle donnait l'exemple. Le feld-maréchal comte Munich, homme d'esprit, fut le premier à deviner Catherine; il l'engagea à s'instruire. Cette proposition fut acceptée avec empressement. Le maréchal lui donna pour première lecture le *Dictionnaire de Bayle*, ouvrage empoisonné, dangereux et séduisant, surtout pour celle qui n'eut jamais aucune idée de la vérité divine qui terrasse le mensonge. Catherine lut cet ouvrage trois fois de suite dans l'espace de quelques mois. C'est ainsi que son imagination enflammée l'amena à se mettre en rapport avec les sophistes de l'époque.

« Ce fut dans ces dispositions que Catherine devint la femme d'un prince dont la plus haute ambition était de devenir caporal au service du roi de Prusse. Empereur, Pierre imposa à la Russie le joug de sa faiblesse. Catherine en souffrait; ses idées, grandes et nobles, semblaient franchir les obstacles qui s'opposaient à son éducation. La nation était révoltée de la dépravation de Pierre III et du mépris qu'il témoignait à ses sujets. Une révolution générale était sur le point d'éclater, on demandait une

(1) Inutile de dire que la « nouvelle philosophie » dont il est question, c'est la philosophie de Voltaire et des encyclopédistes. Catherine, on le sait, avait voué un culte au patriarche de Ferney. Après sa mort, la maison qu'il avait habitée en Suisse fut reconstruite telle qu'elle était dans le parc de Tsarsko-Sélo, et Catherine y fit placer la bibliothèque de Voltaire, bibliothèque qu'elle avait achetée à Mme Denis, nièce du philosophe.

régence. L'impératrice, qui avait déjà un fils de dix ans (depuis Paul Ier), se décida à renvoyer son époux dans le Holstein. Le prince Orlof et son frère, le comte Alexis, qui jouissaient alors des faveurs de l'impératrice, furent chargés de le faire partir. On prépara à cet effet plusieurs bâtimens à Cronstadt. On était résolu d'embarquer Pierre III avec les bataillons qu'il avait fait venir du Holstein. Il devait coucher à Ropcha, près d'Oranienbaum, la veille de son départ. Je n'entre pas dans les détails du tragique événement qui suivit. On n'en a que trop parlé et trop souvent méconnu le principe; mais je dois à la vérité de rapporter ici le témoignage authentique que je tiens du ministre comte Panine.

« Ce témoin mérite d'autant plus de créance qu'on sait qu'il n'était guère personnellement attaché à l'impératrice. Ayant dirigé l'éducation de Paul Ier, il avait espéré de tenir les rênes du gouvernement sous la régence d'une femme et s'était vu trompé dans son attente. L'énergie avec laquelle Catherine s'empara du pouvoir coupa court aux projets ambitieux de Panine, qui toute sa vie en garda rancune à Sa Majesté. Un soir que nous étions chez lui, entouré de ses parens et de ses amis, il nous raconta beaucoup d'anecdotes intéressantes et arriva insensiblement à l'assassinat de Pierre III. — J'étais, dit-il, dans le cabinet de l'impératrice lorsque le prince Orlof vint lui annoncer que tout était *fini*. Elle était debout au milieu de la chambre. Ce mot *fini* la frappa. — Il est parti? répliqua-t-elle d'abord; mais après avoir appris la triste vérité, elle tomba raide évanouie. Elle eut d'affreuses convulsions qui firent craindre un instant pour sa vie. Revenue de ce pénible état, elle versa les larmes les plus amères. — Ma gloire est perdue! répétait-elle; jamais la postérité ne me pardonnera ce crime involontaire. — La faveur avait étouffé, dans l'esprit des Orlof, tout autre sentiment que celui d'une ambition démesurée. En faisant disparaître l'empereur, le prince Orlof s'était imaginé qu'il le remplacerait et que l'impératrice le couronnerait. Il se trompa.

« Douée d'un grand caractère et d'une volonté de fer, Catherine, cependant, ne dédaignait pas les bons conseils et savait se plier aux circonstances. Voici une anecdote qui lui fait le plus grand honneur et que je tiens du comte Pierre Panine lui-même.

« L'impératrice avait composé un code de lois et avait chargé les sénateurs de l'examiner. Elle assistait encore aux séances du sénat à cette époque. L'examen de son ouvrage avait occupé plusieurs séances. Elle vint demander le résultat de ces délibérations. Tous les sénateurs approuvèrent ce travail. Panine seul garda le silence. L'impératrice lui demanda sa pensée. — Faut-il répondre à Votre

Majesté en sujet fidèle ou en courtisan? demanda-t-il. — Comme le premier, sans aucun doute. — Le comte ayant témoigné le désir de parler en particulier à Sa Majesté, elle s'éloigna des personnes qui l'entouraient, prit le cahier et lui permit d'effacer sans aucun scrupule ce qu'il ne trouvait pas convenable. Panine effaça tout. L'impératrice déchira son ouvrage, le remit sur la table et dit aux sénateurs : — Messieurs, le comte Panine vient de me donner la preuve la plus éclatante de sa fidélité.

« Infatigable dans les soins qu'elle donnait à son empire, l'impératrice était ambitieuse, mais elle a couvert la Russie de gloire. Sa sollicitude maternelle s'étendait jusqu'au moindre individu, l'intérêt du dernier de ses sujets touchait son âme. Nul n'était plus imposant que l'impératrice dans les momens de représentation, personne n'était plus aimable et indulgent dans son intimité. A peine paraissait-elle, que toute crainte faisait place au plus tendre respect. Tout le monde se disait : « Je la vois, je suis heureux, c'est mon appui, c'est ma mère. » Avant de s'établir à sa table de jeu, elle promenait ses yeux autour du salon pour voir si chacun avait ce qu'il lui fallait. Elle poussait l'attention jusqu'à faire baisser un store, si le soleil dérangeait quelqu'un. Sa partie de boston se composait de l'aide-de-camp général du jour, du comte Strogonof et de M. Stercof, un vieux chambellan qu'elle aimait beaucoup. Le grand chambellan comte Schouvalof en était souvent, y assistait du moins ainsi que Platon Zoubof. La soirée durait jusqu'à neuf heures ou neuf heures et demie.

« Un soir Stercof, qui était mauvais joueur, s'impatienta de ce que l'impératrice lui avait fait manquer un coup. Il jeta les cartes sur la table, et Sa Majesté fut blessée de ses manières. Elle ne dit rien, mais cessa le jeu, se leva et prit congé de nous. Stercof demeura anéanti. Le lendemain était un dimanche, il y avait ordinairement ce jour-là grand couvert pour tous les membres de l'administration. Le grand-duc Paul et la grande-duchesse Marie y assistaient ordinairement arrivant de Pavlovsky, château situé dans le voisinage de Tsarsko-Sélo. Quand ils ne venaient pas, l'impératrice dînait sous la colonnade (galerie vitrée) et le maréchal de la cour, le prince Bariatinsky, nommait après la messe les personnes qui devaient avoir l'honneur de dîner avec Sa Majesté. J'avais été conviée ce jour-là. Stercof, qui avait ses petites entrées, se tenait dans un coin, malheureux au possible de la scène de la veille. Il n'osait presque pas lever les yeux sur celui qui devait prononcer son arrêt. Quelle fut sa surprise quand il entendit son nom. Il ne marchait pas, il courait. Nous arrivons

à la colonnade. Sa Majesté se leva, vint prendre Stercof par le bras, lui fit faire le tour de la colonnade sans dire un mot. Revenu à l'endroit où elle l'avait pris, elle lui dit en russe : « N'avez-vous pas honte d'avoir pu imaginer que je vous bouderais? Avez-vous donc oublié qu'entre amis les querelles n'ont jamais de suite? » Jamais je n'ai vu un homme dans l'état de ce vieillard. Il fondit en larmes et répéta sans cesse : « O ma mère ! comment te parler? comment répondre à tant de bonté? On voudrait sans cesse mourir pour toi... » L'impératrice avait le don d'ennoblir tout ce qui l'approchait, elle donnait de l'esprit à tout le monde. L'homme le plus inepte cessait de l'être auprès d'elle. On la quittait toujours content de soi-même, puisqu'elle se mettait à la portée de chacun et n'embarrassait personne...

« Je fus témoin d'une scène que je n'oublierai jamais et qui me donna la mesure de la magie de l'impératrice. On venait de prendre Varsovie et de conclure le dernier partage de la Pologne. Une députation polonaise devait être présentée à Sa Majesté à Tsarsko-Sélo. Nous attendions tous l'impératrice dans le salon. L'air goguenard et irrité des Polonais frappait tout le monde. Sa Majesté parut. Son air de grandeur et de bienveillance leur en imposa, et toutes les têtes se courbèrent. Elle avança de deux pas, on lui présenta ces messieurs qui tous se mirent à genoux pour lui baiser la main. La soumission était peinte sur tous les visages. Quand l'impératrice leur adressa la parole, ils furent ravis. Au bout d'un quart d'heure elle se retira. Les Polonais en perdirent la tête, ils s'en allèrent en criant : « Non, ce n'est pas une femme ! c'est une sirène, une magicienne, on ne saurait lui résister ! »

II.

Pour compléter ce portrait, nous reproduisons les anecdotes que la comtesse *** nous a conservées sur le voyage en Tauride.

A peine Potemkin avait-il battu les Turcs, pris leurs forteresses et soumis les Tartares, qu'il voulut faire valoir sa conquête et montrer la Tauride, comme on appelait alors la Crimée, à sa souveraine. Ce célèbre voyage, que l'impératrice entreprit en 1787 dans la vingt-cinquième annee de son règne, fut un événement dont l'Europe parla. Catherine non-seulement s'était entourée des représentans des grandes puissances, la Prusse exceptée, mais elle avait donné rendez-vous à l'empereur Joseph II, qui, voyageant sous le nom du comte de Falkenstein, rejoignit l'impératrice à Kaïdaki. Ce voyage fut un triomphe, des ovations frénétiques témoignèrent partout de l'immense popularité dont jouissait Catherine.

Potemkin n'avait rien épargné pour jeter le plus grand éclat sur cette marche triomphale. Il fit voir les étoiles en plein midi à cette illustre compagnie, décora les steppes incultes de villages en carton, fit élever des palais en bois qu'il orna de magnifiques étoffes de tapis d'Orient, de vases et de bibelots dont il avait dépouillé les Turcs, organisa des bals et des festins et réussit à éblouir tout le monde, avant tout l'impératrice elle-même. Malgré toutes ces fatigues, elle trouva le temps de décrire, avec cette verve dont elle possédait le secret, les incidens de ce voyage à Grimm, son fidèle souffre-douleur, comme elle l'appelait. Les madrigaux qu'on lui adressait, les croquis que « l'habit rouge, » le comte de Schouvalof, faisait d'elle, les conversations avec Joseph II, les mots du prince de Ligne, rien ne fut oublié dans cette correspondance. Nous n'en extrayons que quelques passages pour donner une idée de cette fantasmagorie qui dura des mois et qui coûta des millions.

L'impératrice écrit de Kherson le 15 mai :

Le sept de ce mois, j'appris sur ma *galera*, au-delà de Kaïdaki, que M. le comte de Falkenstein (l'empereur Joseph II) courait à moi à toute bride; aussitôt je m'en fus à terre pour courir aussi au-devant de lui, et nous courûmes si bien que nous nous rencontrâmes au milieu des champs nez à nez; la première parole qu'il me dit fut que voilà tous les politiques bien attrapés : personne ne verra notre rencontre; lui, il était avec son ambassadeur, et moi avec le prince de Ligne, l'habit rouge, et la comtesse Branicka. Les majestés, réunies dans les mêmes voitures, coururent d'une traite trente verstes à Kaïdaki; mais, ayant couru tout seuls par les champs, lui, comptant sur mon dîner, moi, sur celui du maréchal prince Potemkin; et celui-ci s'étant avisé de jeuner pour gagner du temps et préparer une érection d'une nouvelle ville, nous trouvâmes bien le prince Potemkin revenu de son expédition, mais point de dîner; mais comme on est expéditif dans le besoin, le prince Potemkin s'avisa de devenir lui-même chef de cuisine, le prince de Nassau marmiton, le grand général Branicki pâtissier, et voilà que, depuis le couronnement des deux majestés, elles n'avaient jamais été aussi grandement et aussi mal servies; malgré cela, on mangea, on rit et on se contenta d'un dîner tant bon que mauvais. Le lendemain, on dîna mieux, et le surlendemain on s'en alla à Yékaterinograd. . . . . .

A Baktchi-saraï, ancienne résidence des khans, et dans leur maison, où toute la pacotille des deux Impériales Majestés est logée, ce 21 mai 1787.

Nous avons passé les lignes de Pérécop avant-hier, et hier, vers les six heures de l'après-dîner, nous sommes arrivés ici tous bien portans et fort gais; pendant tout le chemin, nous avons été escortés par des Tartares, et à quelques verstes d'ici, nous avons trouvé tout ce qu'il y a de mieux en Tauride à cheval. C'était un superbe coup d'œil : ainsi précédés, entourés et suivis dans un carrosse ouvert, qui contenait huit personnes, nous sommes entrés à Baktchi-saraï, et nous sommes descendus tout droit dans la maison des khans; là, nous sommes logés entre les minarets et les mosquées, où l'on crie, prie, chante et se tourne sur un pied cinq fois dans les vingt-quatre heures. Nous entendons tout cela de nos fenêtres, et, comme c'est la fête de Constantin et d'Hélène aujourd'hui, nous entendrons la messe dans une cour où l'on a dressé une tente à cet effet. Ah! le singulier spectacle que ce séjour dans cet endroit! Qui? Où? Le prince de Ligne dit que ce n'est pas un voyage, mais des fêtes continuelles et variées d'une façon comme on n'en voit ni peut voir nulle part. Il est flatteur, ce prince de Ligne, dira-t-on; mais peut-être n'a-t-il pas tort.

Demain, nous partons d'ici pour Sévastopol.

. . . . . .

Revenu à Saint-Pétersbourg, le comte Schouvalof et les ambassadeurs donnèrent à la comtesse *** quelques détails que l'on ne trouve pas dans les lettres de l'impératrice et que nous reproduisons :

« Le voyage que l'impératrice fit en 1787 en Crimée fut très remarquable. M. Fitz-Herbert, plus tard lord St. Helens, ministre d'Angleterre, M. de Ségur, ministre de France, le comte Louis de Cobentzel, ambassadeur d'Allemagne, le comte de Schouvalof, les comtesses de Protasof et Branicka, accompagnèrent Sa Majesté. Le prince Potemkin, qui la précédait, lui avait préparé une escorte nombreuse. Elle la refusa. L'empereur Joseph, qui vint la rejoindre, parut plus qu'étonné de ce manque de précautions. L'impératrice ne répondit rien à la remarque qu'il lui en fit, mais l'événement justifia sa conduite. Les Tartares, ses nouveaux sujets, la reçurent avec enthousiasme. Un jour que la voiture de Sa Majesté se trouvait sur une montagne fort escarpée, les chevaux prirent le mors aux dents; elle allait être renversée quand les habitans, accourus des villages voisins pour voir leur souveraine, se jetèrent sur les chevaux et parvinrent à les arrêter. Plusieurs personnes furent tuées, d'autres blessées, mais l'air ne retentissait que des cris de joie. — Je vois bien, s'écria Joseph II, que vous n'avez pas besoin d'escorte.

« Les ministres étrangers furent enthousiasmés de ce voyage. Le

comte de Cobentzel me raconta, entre autres choses, l'anecdote suivante : L'impératrice voyageait dans une voiture à six places. L'empereur, son ambassadeur et le comte Schouvalof s'y trouvaient toujours. Les ministres et les deux dames étaient admis à tour de rôle. L'impératrice avait une très belle pelisse en velours. Le comte de Cobentzel lui en fit compliment. « C'est un de mes valets de chambre, répondit-elle, qui est chargé de cette partie de ma garde-robe ; il est trop imbécile pour tout autre emploi. » Le comte de Ségur, qui, distrait, n'avait entendu que l'éloge de la pelisse, s'empressa de dire : « Tel maître, tel valet. » Cet à-propos fut salué d'éclats de rire.

« Ce même jour, à dîner, le comte de Cobentzel se trouvant, comme toujours, à côté de l'impératrice, celle-ci lui dit, en plaisantant, qu'il devait être fatigué de se trouver toujours à côté d'elle. « On ne choisit pas ses voisins, » répliqua l'ambassadeur. Cette seconde distraction fut accueillie avec la même gaîté que la première.

« Après le souper, Sa Majesté ayant raconté une anecdote, lord St. Helens, qui était sorti pour un moment, rentra lorsqu'elle finissait de parler. Les autres ministres lui témoignèrent leurs regrets du plaisir dont il avait été privé. L'impératrice proposa de recommencer ; mais à peine en était-elle à la moitié de son récit, que lord St. Helens s'endormit profondément. « Il ne manquait plus que cela, messieurs, leur dit-elle, pour compléter votre obligeance ; je suis entièrement satisfaite. »

On sait que ce voyage eut des conséquences fâcheuses pour l'Autriche. La charmeuse moscovite avait tellement ensorcelé Joseph II, qu'il conclut une alliance avec la tsarine, dont le but était le partage de la Turquie. Mollement soutenues par Potemkin, les armées autrichiennes firent une campagne désastreuse, perdant par les maladies plus d'hommes que par l'ennemi. Généralement désapprouvée, cette guerre désastreuse abrégea les jours de Joseph II, qui mourut en 1790, en laissant à son frère Léopold le soin de sauver l'empire. La Russie aussi renonça à ses projets ambitieux après la mort de Potemkin (1791) et se contenta des uccès dus à l'épée de Souvarof.

III.

Les mémoires de la comtesse *** ne jetant pas un jour nouveau sur les événemens qui suivirent, sur le troisième partage de la Pologne, sur les guerres contre la république française et la paix de Bâle, nous passons sous silence ces événemens bien connus.

Nous ne nous arrêterons qu'à la dernière négociation politique que Catherine dirigea en personne.

Pendant les derniers mois de sa vie, Catherine, entre la guerre qu'elle poursuivait sur les bords de la mer Caspienne et celle qu'elle préparait contre la république française, travaillait, comme on sait, au mariage de sa petite-fille, la grande-duchesse Alexandrine, qui devait épouser le jeune roi de Suède Gustave IV. Ce prince, encore mineur, vint à Pétersbourg le 13 août 1796. Il était accompagné de son oncle, le duc de Sudermanie, alors régent, le même qui, en 1809, monta sur le trône et prit le nom de Charles XIII. Les lettres de l'impératrice à Grimm prouvent combien ce projet lui tenait à cœur.

Le 18 août, Catherine écrivait :

M. le souffre-douleur verra, par l'expédition que lui porte le courrier de ce jour, ce qui lui est arrivé de bien ou de mal : c'est selon qu'il lui plaira de trouver la chose à son goût.

Nous autres, nous n'avons pas infiniment de temps de reste pour faire dans ce moment de longues pancartes; car, depuis le 13 de ce mois, nous sommes à faire les honneurs de chez nous aux comtes de Haga (Gustave IV) et de Wasa (duc de Sudermanie), avec une suite immense de plus de cent quarante personnes, depuis les maîtres jusqu'aux domestiques. Ils arrivèrent le susdit 13 au soir... Le 15 d'août, à six heures du soir, MM. les comtes vinrent à l'Ermitage, où, dans un quart d'heure, ils firent la connaissance de tout le monde. Le comte de Haga s'est attiré non-seulement l'approbation, mais même l'affection de tout le monde d'emblée; ceci encore, notez cela, n'est jamais arrivé chez nous qu'à lui. C'est une figure très distinguée; il est majestueux et doux; physionomie charmante où l'esprit et l'agrément sont peints; c'est un bien précieux jeune homme, et assurément, dans l'Europe présentement, aucun trône ne peut se vanter de rien de pareil en espérance. Il a le cœur bon et est d'une politesse extrême, à laquelle il joint une prudence et une mesure au-dessus de son âge; en un mot, il est charmant, je vous le répète... Portez-vous bien; pour moi, je suis leste comme un oiseau.

Ce 30 août 1796.

Je commence cette lettre par vous dire qu'étant, depuis le 15 d'août, dans les fêtes continuelles depuis le matin jusqu'au soir, et du soir au matin, à cause du séjour du roi de Suède, et occupée avec cela de trois ou quatre affaires de la plus haute importance, il m'a été impos-

sible de répondre encore à vos numéros 21 et 22, quoique ceux-ci soient très importans aussi ; mais il n'y a que vingt-quatre heures dans la journée. Tout le monde raffole du jeune roi, grands et petits... Un des principaux matadors de la suite du roi, questionné par quelqu'un si la demoiselle plaisait au comte de Haga, répondit brusquement : « Il faudrait qu'il eût le diable au corps si elle ne lui plaisait pas. »

Ce 5 septembre 1796.

C'est aujourd'hui la fête de sainte Élisabeth, dont l'épouse de M. Alexandre porte le nom ; il y aura messe, puis dîner chez ledit M. Alexandre, et le soir grand bal. Je vous assure qu'il me paraît que le meilleur de mes contemporains, dans ce moment, et celui qui promet le plus, c'est le jeune roi de Suède : il ne lui manque que plus d'expérience et de meilleures têtes autour de lui...

On le voit, le jeune roi de Suède avait fait la conquête de l'impératrice, qui avait suivi toutes les phases de ce roman préparé de longue main avec une sollicitude maternelle. On comprendra mieux maintenant l'effet que dut produire le dénoûment que la comtesse *** va nous raconter, puisque Catherine se garda bien de s'en vanter à Grimm.

« ... Les jours semblaient voler pour moi, j'éprouvai plus de peine que jamais en quittant Tsarsko-Sélo. Je sentais au fond de mon cœur une voix qui me disait : « C'est le dernier été que tu y as passé. »

« On rentra en ville, on parla hautement de l'arrivée du roi de Suède, on se prépara à des fêtes et à des réjouissances qui se changèrent en tombes et en pleurs.

« Le roi arriva peu de temps après que la cour fut rentrée en ville. Il avait pris le nom de comte de Haga et logeait chez le baron de Steding, son ambassadeur. Sa première entrevue avec l'impératrice fut très intéressante. Elle le trouva tel qu'elle avait désiré de le trouver. Nous fûmes présentés au roi à l'Ermitage. L'entrée de Leurs Majestés dans le salon fut remarquable. Elles se tenaient par la main. La dignité et l'air noble de l'impératrice ne firent aucun tort à la bonne tenue que le jeune roi sut conserver. Son habit noir suédois, ses cheveux tombant sur ses épaules ajoutaient à sa noblesse un air chevaleresque. Tout le monde fut frappé de ce spectacle.

« Le duc de Sudermanie, oncle du roi, n'était rien moins qu'imposant. Il est haut comme la jambe, il a les yeux un peu louches et rians, une bouche en cœur, un petit ventre pointu et tout de

côté, et des jambes comme des cure-dents. Ses mouvemens sont prompts et agités. Il me prit en gré et me faisait une cour assidue partout où je le rencontrais. L'impératrice s'en amusait beaucoup. Un soir, à l'Ermitage, il me conta fleurette plus qu'à l'ordinaire. Sa Majesté m'appela près d'elle et me dit en riant : « Vous connaissez le proverbe, il ne faut croire qu'à la moitié de ce qu'on dit; mais avec votre amoureux, ne croyez qu'au quart. »

« La cour était au palais de la Tauride. Pour varier les soirées, on donna un petit bal, composé des personnes de la société de l'Ermitage. Nous nous rassemblâmes dans le salon, l'impératrice parut et vint s'asseoir à côté de moi; nous causâmes quelque temps. On attendait le roi pour ouvrir le bal. « Je crois, me dit Sa Majesté, qu'il vaut mieux commencer la danse quand le roi arrivera, il sera moins embarrassé de trouver tout en mouvement, au lieu de ce cercle qui a l'air d'attendre son entrée. Je vais dire qu'on joue *la Polonaise*. — Ordonnez-vous que je le dise, madame? lui demandai-je. — Non, répondit-elle, je vais faire signe au page de chambre. » Elle fit un signe de la main, que le page ne vit pas, et que le vice-chancelier, comte Ostermann, prit pour lui. Le vieillard accourut aussi vite qu'il put avec sa longue canne vers l'impératrice, qui se leva, le conduisit à la fenêtre et lui parla très sérieusement pendant environ cinq minutes. Elle revint ensuite à moi en me demandant si j'étais contente d'elle. « Je voudrais, lui dis-je, que toutes les dames de Pétersbourg vinssent prendre des leçons de Votre Majesté sur la manière de faire les honneurs de leur maison avec tant de délicatesse. — Mais comment voulez-vous que je fisse autrement? reprit-elle, j'aurais affligé ce pauvre vieux en lui découvrant sa méprise. Au lieu de cela, en lui parlant de la pluie et du beau temps, je lui ai persuadé que je l'avais réellement appelé. Il est content, vous êtes contente, et moi aussi par conséquent. »

« Le roi parut; l'impératrice fut affable et pleine d'attentions pour lui, mais elle conserva toute sa dignité. Leurs Majestés s'examinèrent et tâchèrent mutuellement de se pénétrer. Quelques jours après, le roi parla de son projet d'alliance. L'impératrice répondit avec réserve. Elle tenait à se ménager les moyens d'arrêter les articles principaux du contrat de mariage avant de se prononcer définitivement. Les pourparlers et les discussions se succédèrent, les allées et venues des ministres se multiplièrent en excitant la curiosité de la cour et de la ville.

« Il y eut un bal paré dans la grande galerie du palais d'hiver. Le roi était soucieux, n'étant pas encore informé des dispositions de la grande-duchesse Alexandrine. Le surlendemain, pendant une

grande fête au palais de la Tauride, j'étais assise près de l'impératrice, le roi se tenait debout devant nous. La princesse Radziwill apporta à Sa Majesté un médaillon en cire représentant le roi de Suède. « Il est bien ressemblant, dit l'impératrice, mais M. le comte de Haga y paraît triste. » Le roi répondit avec vivacité : « C'est qu'hier j'étais encore bien malheureux. » Or la réponse favorable de la grande-duchesse ne lui avait été annoncée que le matin même.

« Après que la cour se fut installée au palais d'hiver, ordre fut donné d'arranger des fêtes et des bals en ville. Ce fut le procureur-général comte Samoylof qui inaugura ces festins. Le temps était encore beau. Plusieurs seigneurs russes et suédois attendaient sur le balcon l'arrivée de l'impératrice. Quand sa voiture parut, on vit un météore s'élever et disparaître au-dessus de la forteresse. Ce phénomène donna lieu à des conjectures superstitieuses. Après les premières danses, l'impératrice se retira avec le roi dans un petit salon et eut avec ce dernier sa première conférence relative au mariage. Elle lui remit un papier en le priant de le lire chez lui.

« Le comte de Stroganof aussi donna un bal que l'impératrice honora de sa présence. La négociation du mariage marchait au mieux, ce qui rendait Sa Majesté très gaie et encore plus aimable qu'à l'ordinaire. Elle m'ordonna de me placer en face des amoureux pendant le souper. Après que nous nous étions levés de table, l'impératrice me questionna et m'ordonna de lui faire part de mes observations. « La grande-duchesse, lui dis-je en riant, est tout à fait pervertie, le roi ne mange ni ne boit et se rassasie uniquement des yeux. » Ces folies amusèrent l'impératrice.

« Elle assista également à un bal donné par le comte de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, et à une fête qui eut lieu à la campagne du vice-chancelier, comte Ostermann. »

IV.

Pour expliquer la marche de la négociation, la comtesse *** interrompt ici son récit, afin d'insérer des pièces de la plus haute importance. Elle les copie sur les originaux de la main même de l'impératrice et de celle du roi de Suède en ajoutant que ces documens lui avaient été confiés après la mort de Catherine. Pour bien comprendre la valeur historique de ces pièces inédites, nous remarquerons qu'on y voit l'impératrice à l'œuvre. Le but qu'elle

poursuivait ne saurait échapper à personne. Elle voulait d'abord établir sa petite-fille et lui assurer une couronne, mais ce que ce grand diplomate en jupons avait surtout en vue, c'était d'assurer à la Russie une influence prédominante à Stockholm. Si Catherine avait réussi, il est assez probable que l'histoire moderne eût pris dans le Nord une toute autre tournure. Protégé par la Russie, le malheureux Gustave IV n'eût probablement pas perdu la Poméranie, la Finlande et sa couronne, et Bernadotte, le seul lieutenant de Napoléon qui fonda une dynastie, n'eût jamais été roi de Suède. D'autre part, la grande-duchesse Alexandrine, qui évidemment aimait le jeune roi, eût été vraisemblablement plus heureuse qu'elle ne le fut en épousant plus tard l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie. Quoi qu'il en soit, le mémoire que Catherine traça de sa propre main fixera l'attention de l'historien, puisqu'il y devinera l'art consommé et le talent hors ligne que Catherine a déployé dans toutes les négociations politiques de son long règne.

Nous donnons ce mémoire *in extenso* avec ses annexes en priant le lecteur de se rappeler que c'est Catherine elle-même qui parle :

« Le 24 d'août, le roi de Suède, avec moi sur un banc, dans le jardin Taurique, me demanda Alexandrine. Je lui dis qu'il ne pouvait me la demander, ni moi l'écouter, parce qu'il avait des engagemens avec la princesse de Mecklembourg. Il m'assura qu'ils étaient rompus. Je lui dis que j'y penserais. Il me pria de sonder si ma petite-fille n'aurait pas de la répugnance pour lui, ce que je promis bien de faire et lui dis qu'au bout de trois jours je lui donnerais ma réponse. Effectivement au bout de trois jours, après avoir parlé à père, mère et à la demoiselle, au bal du comte de Stroganof, je dis au comte de Haga que je consentirais à son mariage, à deux conditions. La première, que les engagemens mecklembourgeois fussent finalement arrangés, la seconde que ma petite-fille Alexandrine restât dans la religion dans laquelle elle est née et élevée. Sur la première, il dit que ceci ne souffrait aucun doute; pour la seconde, il fit tout au monde pour me persuader que c'était impossible, et nous nous séparâmes, chacun restant de son avis. Ce premier entêtement dura dix jours, et toutes les Excellences suédoises n'étaient pas de l'avis du roi. Enfin, je ne sais comment ils parvinrent à le persuader. Au bal de l'ambassadeur, il vint me dire que l'on avait levé tous les scrupules qui s'étaient élevés dans son esprit au sujet de la religion. Voilà donc que tout paraissait arrangé ! En attendant j'avais dressé l'écrit numéro 1, et, comme je l'avais en poche, je le lui remis et lui dis : « Je vous prie de lire avec attention cet écrit, il vous confirmera dans les bonnes dispositions dans lesquelles je vous trouve. »

N° 1. — Conviendrez-vous, mon cher frère, avec moi, qu'il est non-seulement de l'intérêt de votre royaume, mais même de votre intérêt personnel, de contracter le mariage que vous m'avez dit désirer?

Si Votre Majesté en convient et en est persuadée, pourquoi faut-il que la religion fasse naître les difficultés à ses désirs? Qu'elle me permette de lui dire que les évêques même ne trouveront rien à redire à ses volontés et se montreront empressés à lever tout scrupule à cet égard.

L'oncle de Votre Majesté, ses ministres et tous ceux qui par leurs longs services, leur attachement et leur fidélité pour sa personne ont le plus le droit d'en être crus, se réunissent à ne trouver dans cet article rien de contraire à sa conscience, ni à la tranquillité de son règne.

Vos peuples, loin de blâmer votre choix, y applaudiront avec transport et ils continueront à vous bénir et à vous adorer parce qu'ils vous devront un gage assuré de leur prospérité et de leur tranquillité publique et particulière.

Ce même choix, j'ose le dire, prouvera la bonté de votre jugement et de votre discernement et contribuera à augmenter les suffrages de votre nation.

En vous accordant la main de ma petite-fille, j'ai l'intime conviction que je vous fais le plus précieux don qu'il soit en mon pouvoir de vous faire et qui puisse le mieux vous convaincre de la vérité et de l'étendue de ma tendresse et de mon amitié pour vous. Mais au nom de Dieu, ne troublez point son bonheur et le vôtre en y mêlant des objets tout à fait étrangers, et sur lesquels il sera sage que vous imposiez un profond silence à vous-même et aux autres, sans quoi vous ouvrirez la porte à des chagrins, à des intrigues et à des clabaudages sans fin.

A la tendresse maternelle que vous me connaissez pour ma petite-fille, vous pouvez juger de ma sollicitude pour son bonheur. Je ne puis ne pas sentir qu'il deviendra inséparable du vôtre, aussitôt qu'elle vous sera unie par les liens du mariage. Pourrai-je jamais consentir à les former si j'y voyais le moindre sujet de danger ou d'inconvénient pour Votre Majesté, et si je n'y voyais pas au contraire tout ce qui peut assurer votre bonheur et celui de ma petite-fille?

A tant d'autorités réunies qui doivent influer sur la décision de Votre Majesté, j'en ajouterai une dont le poids a plus de droit à sa considération. Le projet de ce mariage a été conçu et nourri par le feu roi son père, de glorieuse mémoire. Je ne citerai sur ce fait avéré ni les témoins de votre nation ni ceux de la mienne, quoiqu'il y en ait quantité, mais je nommerai les princes français et les gentilshommes de leur suite dont le témoignage est d'autant moins suspect qu'ils sont tout

à fait neutres dans cette affaire. En se trouvant à Spa avec le feu roi, ils l'ont entendu s'entretenir souvent de ce projet, comme l'un de ceux qui paraissaient lui tenir le plus à cœur et dont l'accomplissement pouvait le mieux cimenter la bonne harmonie et la bonne intelligence entre les deux maisons et les deux États.

Or, si ce projet est la conception du feu roi votre père, comment ce prince aussi éclairé que rempli de tendresse pour son fils aurait-il pu imaginer ce qui tôt ou tard aurait pu nuire à Votre Majesté dans l'esprit de son peuple ou lui aliéner l'affection de ses sujets?

Que ce même projet fût l'effet d'une longue et profonde méditation de son esprit, toutes ses actions ne le prouvent que trop. A peine eut-il raffermi l'autorité dans ses mains, qu'il fit porter à la diète la loi solennelle d'une tolérance universelle de toute religion, de manière à dissiper à jamais, à cet égard, toutes ces obscurités enfantées par les siècles de fanatisme et d'ignorance, et qu'il ne serait ni sage ni glorieux de renouveler dans le temps présent. A la diète de Gèfle, il mit ses desseins encore plus à découvert en libellant et en décidant avec les plus affidés de ses sujets que, dans le mariage de son fils et de son successeur, la considération de la splendeur de la maison à laquelle il s'allierait devait l'emporter sur tout autre, que la différence de religion n'y porterait aucun obstacle.

Rapporterai-je ici une anecdote de cette même diète de Gèfle qui est parvenue à ma connaissance et que tout le monde certifiera à Votre Majesté? Lorsqu'il a été question de fixer une contribution à ses sujets à l'époque de son mariage, on avait mis dans l'acte rédigé à cet égard : *lors du mariage du prince royal avec une princesse luthérienne.* Les évêques, faisant lire le projet de cet acte, y firent effacer de leur propre mouvement les mots : *avec une princesse luthérienne.*

Daignez enfin vous fier à l'expérience de trente ans de règne, pendant lesquels j'ai réussi dans la plupart de mes entreprises. C'est cette expérience jointe à l'amitié la plus sincère qui ose vous donner un conseil vrai et droit sans aucune autre vue que de vous faire jouir d'un avenir heureux.

Voici mon dernier mot :

Il ne convient point à une princesse de Russie de changer de religion.

La fille de l'empereur Pierre Ier épousa le duc Charles-Frédéric de Holstein, fils de la sœur aînée du roi Charles XII. Elle ne changea pas de religion pour cela. Les droits de son fils à la succession du royaume de Suède n'en furent pas moins reconnus par les Etats, qui lui envoyèrent une ambassade solennelle en Russie pour lui offrir la couronne. Mais l'impératrice Elisabeth avait déjà déclaré le fils de sa sœur grand-duc de Russie et son héritier présomptif. On convint donc

par les préliminaires du traité d'Abo que le grand-père de Votre Majesté serait élu pour successeur au trône de Suède, ce qui fut exécuté. Ce sont donc deux princesses de Russie qui portèrent sur le trône la ligne dont Votre Majesté est descendue et qui ouvrirent aux qualités brillantes qu'elle annonce la carrière d'un règne qui ne sera jamais trop prospère et trop beau au gré de mes vœux.

Qu'elle me permette d'ajouter avec franchise qu'il est indispensablement nécessaire que Votre Majesté se mette au-dessus des entraves et des scrupules que toutes sortes de raisons se réunissent pour écarter, et qui ne pourraient que nuire à son bonheur et à celui de son royaume.

— Je ferai plus; mon amitié personnelle pour elle, qui ne s'est point démentie dès sa naissance, lui représentera que le temps presse et que, si elle ne se détermine pas dans ces momens si précieux à mon cœur, où elle se trouve ici, la chose pourra manquer totalement par mille empêchemens qui se présenteront de nouveau dès qu'elle sera partie, et que, si d'un autre côté, malgré les raisons solides et irréfragables qui lui ont été alléguées tant par moi que par tous ceux qui méritent le plus sa confiance, la religion doit servir d'obstacle invincible aux engagemens qu'elle a paru désirer il y a huit jours, elle peut être persuadée que dès ce moment-là il ne sera jamais plus question de ce mariage, tout cher qu'il puisse être à ma tendresse, pour vous et pour ma petite-fille.

J'invite Votre Majesté à méditer avec attention tout ce que je viens de lui exposer, en priant Dieu, qui dirige les cœurs des rois, d'éclairer le sien et de lui inspirer une résolution conforme au bien de ses peuples et à son bonheur personnel.

« Le lendemain, au feu d'artifice, il me remercia de mon écrit, et me dit qu'il était seulement fâché que je ne connusse pas son cœur. Au bal, au palais Taurique, le roi de Suède lui-même proposa à maman (la grande-duchesse Marie, mère de la grande-duchesse Alexandrine) d'échanger les bagues et de faire les promesses (fiançailles). Elle me le dit. J'en parlai au régent et nous prîmes jour pour jeudi. On convint qu'à porte close cela se ferait selon le rite de l'église grecque.

« En attendant, le traité se réglait entre les ministres; l'article sur le libre exercice de la religion en faisait partie. Il devait être avec le reste du traité signé ce jeudi. Quand on en fit la lecture entre les plénipotentiaires, il se trouva que cet article séparé n'y était pas. Les nôtres demandèrent aux Suédois ce qu'ils en avaient fait. Ils répondirent que le roi l'avait gardé chez lui pour m'en parler. On vint me faire rapport de cet incident. Il était cinq heures du soir, à six devaient se faire les promesses. J'envoyai tout de suite

chez le roi pour savoir ce qu'il voulait me dire à ce sujet, parce qu'avant les promesses je ne le verrais pas et qu'après ce serait trop tard de reculer. Il me fit répondre de bouche, qu'il m'en parlerait. Nullement contente de cette réponse, pour raccourcir, je dictai au comte Marcof (1) le numéro 2, afin que, si le roi signait ce projet d'assurance, je pusse faire le soir les promesses. »

N° 2. — Je promets solennellement de laisser à Son Altesse impériale Mme la grande-duchesse Alexandrine Paulowna, ma future épouse et reine de Suède, liberté entière de conscience et d'exercice de la religion dans laquelle elle est née et élevée, et je prie Votre Majesté impériale de regarder cette promesse comme l'acte le plus obligatoire que j'aie pu passer.

« Il était sept heures lorsque ce projet partit. A neuf heures, le comte Marcof revint avec le n° 3, écrit de la main du roi et signé, où, au lieu des termes très clairs et nets que j'avais proposés, je n'en trouvais que de vagues et obscurs. Alors je fis dire que j'étais tombée malade. »

N° 3. — Ayant déjà donné ma parole d'honneur à Sa Majesté impériale que Mme la grande-duchesse Alexandrine ne sera jamais gênée dans sa conscience en ce qui regarde la religion et Sa Majesté m'en ayant paru contente, je suis assuré qu'elle ne doute nullement que je connais assez les lois sacrées que cet engagement m'impose pour que tout autre écrit ne soit entièrement superflu.

(Signé) GUSTAVE-ADOLPHE.

Ce 11/22 septembre 1796.

« Le reste du temps qu'ils ont été ici s'est passé en allées et venues. Le régent a signé et ratifié le traité tel qu'il devait être. Le roi doit le ratifier en deux mois après sa majorité. Il a envoyé consulter son consistoire. »

Après avoir pris copie de ces autographes impériaux et royaux, la comtesse *** ajoute, pour terminer ce récit, quelques pages qui font deviner que Catherine, malgré la signature et la ratification du régent, duc de Sudermanie, ne se faisait pas la moindre illusion. L'affaire était manquée.

(1) Alors directeur au département des affaires étrangères, accrédité plus tard par Alexandre Ier comme ambassadeur près du premier consul.

Écoutons la comtesse *** :

« Le comte Marcof m'a dit que l'impératrice fut tellement affligée de la conduite du roi qu'à la seconde réponse on avait tout lieu de craindre un coup d'apoplexie.

« Le lendemain était un jour de fête. Un bal paré fut ordonné dans la galerie blanche. Le roi de Suède y parut triste et très embarrassé. L'impératrice avait une contenance parfaite et lui parla avec toute l'aisance et la noblesse possibles. Le grand-duc Paul était furieux et jetait des yeux foudroyans au roi, qui partit quelques jours après. »

Quelque profonde que fût la mortification que l'échec de sa diplomatie personnelle lui avait fait éprouver, Catherine ne parla pas à Grimm du brusque départ du jeune roi de Suède. L'énergie indomptable de cette femme étonnante ne parut cependant pas abattue par cette déconvenue. Après un silence de six semaines, elle reprit la plume une dernière fois, et adressa à son souffre-douleur la lettre suivante, dans laquelle s'exhalent son mépris pour Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, et la haine que lui inspiraient les républicains français. Cette lettre curieuse révèle les idées noires qui assombrissaient les derniers jours de cette altière souveraine.

Ce 20 d'octobre 1796.

J'ai reçu hier et avant-hier par Kolitchef et Jakovlef les lettres que vous m'avez adressées; je n'ai pas le temps d'y répondre, parce que j'en ai reçu aussi d'Angleterre et de Perse, qui, quoique très satisfaisantes en tout point, ne laissent pas de donner de l'occupation. Le roi de Prusse arme; qu'en pensez-vous? Contre qui? contre moi. Pour faire plaisir à qui? Aux régicides, ses amis, sur lesquels il ne peut compter un moment. Il faut convenir qu'on compromet singulièrement l'honneur et la gloire de ce prince, en lui donnant d'aussi perfides conseils. L'honneur et la gloire n'ont qu'un chemin. J'ai pris la liberté de le lui proposer; on va le rendre le très humble serviteur des scélérats arrogans, qui, au bout du compte, ne visent qu'à sa destruction. Si par ces armemens on croit me détourner de la marche de mes troupes aux ordres du maréchal Souvarof, on se trompe très fort, car malgré cela je resterai ferrée de tous les côtés possibles, sans exception aucune. Je prêche et prêcherai cause commune à tous les rois contre les destructeurs des trônes et de la société, malgré tous les adhérens du misérable système contraire, et nous verrons qui prendra le dessus : la raison ou le déraisonnement des perfides partisans d'un système exécrable, qui par lui-même exclut et foule au pied tout sentiment de religion, d'honneur et de gloire. En voilà bien assez pour vous dire

que j'ai reçu vos lettres. Adieu, portez-vous bien, je vous ai dit ce qui est venu se placer au bout de ma plume. Il est bon que vous sachiez ma manière de penser et d'envisager les choses.

V.

La comtesse *** nous donne sur les derniers jours et la mort de Catherine un récit émouvant que nous copions textuellement :

« Il est dans la vie des pressentimens plus forts que la raison. Tout en nous disant qu'il faut les éloigner de notre pensée, nous n'en sommes pas moins troublés ni assez forts pour nous vaincre. Un pressentiment pareil me poursuivait comme une ombre depuis que l'impératrice, après un bal chez le grand-duc Alexandre, avait placé sa belle main sur mon épaule pour me dire adieu.

« Le 5 novembre, étant à dix heures à déjeuner avec ma mère, un laquais de la cour entra et nous dit : « L'impératrice a eu un coup d'apoplexie, il y a environ une heure. » Je jetai un cri affreux et je courus chez mon mari. J'eus toutes les peines du monde pour trouver la force de lui dire : l'impératrice se meurt. Mon mari fut atterré et courut au château. M. de Toursoucof, neveu de la première femme de chambre de Sa Majesté, nous confirma la funeste nouvelle. « Tout est fini, nous dit-il, elle et notre bonheur. » Nous passâmes jusqu'à trois heures du matin les momens les plus affreux de ma vie. Toutes les deux heures mon mari m'envoya un petit mot. Il y eut un instant d'espoir, une lueur au milieu des ténèbres qui ne rendit que plus pénible la certitude de notre malheur. L'impératrice resta trente-six heures paralysée, son corps vivait encore, mais la tête était morte. Une veine s'était rompue dans le cerveau. Elle cessa de vivre le 6 novembre.

« Le chagrin qu'avait causé à l'impératrice la non-réussite de ses projets sur le roi de Suède influait sur elle d'une manière bien visible pour tous ceux qui l'approchaient de près. Elle avait changé ses habitudes, elle ne paraissait guère que le dimanche à la messe et au dîner, n'admettait que rarement ses intimes dans la chambre des diamans ou à l'Ermitage. Elle passait presque toutes ses soirées dans sa chambre à coucher avec quelques personnes qu'elle honorait d'une façon toute particulière. Le grand-duc Alexandre et son épouse, qui d'ordinaire passaient toutes leurs soirées chez l'impératrice, ne la voyaient plus qu'une ou deux fois par semaine hormis le dimanche. Ils recevaient souvent l'ordre de rester chez eux ou d'aller au théâtre.

« Le dimanche 2 novembre, l'impératrice parut pour la dernière

fois en public. On eût dit qu'elle venait dire adieu à ses sujets. Tout le monde a été frappé de l'impression qu'elle fit ce jour-là. Ordinairement l'impératrice entendait la messe d'un appartement intérieur dont une fenêtre donnait sur le sanctuaire de la chapelle. Le 2 novembre, Sa Majesté, pour se rendre à la messe, traversa la salle des chevaliers-gardes, où comme toujours toute la cour était assemblée. Elle était en deuil pour la reine de Portugal et avait meilleure mine qu'on ne lui avait vu depuis longtemps. Après la messe elle fit cercle. Mme Vigée-Le Brun venait d'achever le portrait de la grande-duchesse Élisabeth. Sa Majesté le fit placer dans la salle du trône, l'examina longtemps et en parla aux personnes qui devaient dîner avec elle. Il y eut grand couvert comme d'habitude les dimanches. Les grands-ducs Alexandre et Constantin ainsi que leurs épouses furent du dîner. Ce fut la dernière fois que l'impératrice les vit. Ils eurent ordre de ne pas venir chez elle le soir. Lundi le 3, et mardi le 4, le grand-duc Alexandre et la grande-duchesse Élisabeth allèrent à l'Opéra. Mercredi le 5, à onze heures du matin, le grand-duc était sorti avec le prince Czartoryski quand on vint dire à la grande-duchesse que le comte Soltikof demandait le grand-duc. Elle ne put dire quand il rentrerait. Peu de momens après, le grand-duc revint fort agité, puisque Soltikof l'avait fait chercher dans tous les coins de Pétersbourg. Il savait déjà que l'impératrice s'était trouvée mal et que l'on avait envoyé le comte Nicolas Zoubof à Gatchina pour prévenir le grand-duc Paul.

« Le jeune couple fut atterré ; enfin à cinq heures du soir, le grand-duc Alexandre, qui jusque-là avait eu peine à résister au premier mouvement de son cœur, obtint l'autorisation de voir l'impératrice. Cette consolation lui avait été refusée d'abord sans aucune bonne raison, mais par des motifs faciles à démêler quand on connaît le caractère du comte Soltikof. Or, du vivant de l'impératrice le bruit s'était répandu qu'elle priverait son fils de la succession pour laisser la couronne à son petit-fils Alexandre. Jamais, j'en suis sûre, l'impératrice n'a conçu ce projet, mais on en avait parlé, et cela suffit à Soltikof pour ne pas laisser entrer le grand-duc Alexandre avant l'arrivée de son père. Celui-ci ne pouvant tarder, le grand-duc Alexandre et la grande-duchesse Élisabeth entrèrent dans la chambre de l'impératrice entre cinq et six heures du soir. Ils ne rencontrèrent dans les premiers salons que quelques gens de service profondément affligés. Le cabinet de toilette qui précède la chambre à coucher offrait le spectacle du désespoir. L'impératrice, sans connaissance, gisait par terre sur un matelas entouré d'un paravent. La chambre était faiblement éclairée. Les sanglots de ses

femmes se mêlaient au râle de l'impératrice, seul bruit qui interrompait le profond silence. Profondément émus de ce spectacle, le grand-duc et la grande-duchesse se retirèrent bientôt. En traversant l'appartement, le bon cœur d'Alexandre le porta à penser au prince Zouboff, qui demeurait dans le voisinage. Le grand-duc alla le voir, tandis que la grande-duchesse demeura avec la grande-duchesse Constantin, sa belle-sœur. Le grand-duc Paul arriva vers sept heures. Sans passer chez lui, il s'établit avec sa femme dans l'appartement de l'impératrice. Il ne vit que ses fils : ses belles-filles eurent l'ordre de rester chez elles. L'appartement de l'impératrice se remplit sur-le-champ. Les serviteurs dévoués au grand-duc encombrèrent les salons. C'étaient pour la plupart des gens obscurs à qui ni le talent ni la naissance ne donnaient le moindre droit d'aspirer aux grâces qu'ils voyaient déjà tomber sur eux. La foule augmentait. Les gatchinois, c'est ainsi qu'on appelait les individus dont je viens de parler, heurtaient et bousculaient les courtisans qui se demandaient avec étonnement qui étaient ces Ostrogoths que jusqu'alors on n'avait jamais vus, pas même dans les antichambres.

« Le grand-duc s'établit dans un cabinet attenant à la chambre à coucher. Tous ceux à qui il donna ses ordres durent passer près de l'impératrice agonisante comme si elle n'était déjà plus. Cette profanation de la majesté choqua tout le monde et jeta un jour bien défavorable sur le prince qui l'autorisait. La nuit se passa ainsi. Il y eut un moment d'espoir, les remèdes semblaient produire de l'effet, mais l'illusion fut courte. Cependant toute la journée se passa encore en attente. L'impératrice eut une agonie longue et cruelle sans un moment de connaissance. Le 6 novembre, à onze heures du soir, on vint chercher les grandes-duchesses. L'impératrice n'existait plus!

« Le grand-duc Alexandre, qui avait déjà endossé l'uniforme de Gatchina, vint à la rencontre des princesses et leur dit de se mettre à genoux pour baiser la main du nouvel empereur. Celui-ci se tenait avec l'impératrice Marie dans la chambre à coucher de la défunte, qui fut placée sur un lit et habillée. La famille impériale assista au service funèbre, puis se rendit à la chapelle où Paul Ier reçut la prestation du serment. Ces tristes cérémonies durèrent jusqu'à deux heures du matin.

« Trois semaines après, l'empereur ordonna un service funèbre au couvent de Newsky, près du tombeau de son père. Il y assista avec toute sa famille et sa cour. On ouvrit le cercueil de Pierre III, on n'y trouva que de la poussière et des os, que l'empereur ordonna de baiser. Il fit préparer un magnifique enterrement accompagné de toutes les cérémonies religieuses et militaires, transporta le cer-

cueil au château, suivit le convoi à pied et obligea le comte Alexis Orlof à l'accompagner.

« Après que j'eus fait le service auprès du corps dans la chambre du trône, je fus nommée pour le faire dans la grande salle où se donnaient ordinairement les bals. Un *castrum doloris* avait été érigé au milieu. L'impératrice était dans le cercueil à découvert, une couronne d'or sur la tête. Le manteau impérial couvrait le corps. Six candélabres étaient placés autour. En face, un prêtre lisait l'Évangile. Sur les degrés, les chevaliers-gardes tristement appuyés sur leurs carabines. Ce tableau était beau, religieux et imposant, mais le cercueil avec la poussière de Pierre III, placé à côté, révoltait l'âme. Cette insulte même que la tombe ne peut éloigner, ce sacrilège d'un fils envers sa mère, déchirait le cœur. Le couvercle du cercueil était posé sur une table près du *castrum doloris*. Les paroles divines de l'Évangile me pénétraient, tout me paraissait néant autour de moi ; Dieu était dans mon âme et la mort devant mes yeux. La lune donnait en plein par les fenêtres. Cette clarté douce et calme contrastait avec le foyer de lumière concentré au milieu de cette spacieuse galerie. Tout le reste était ombre et obscurité.

« A huit heures du soir, la famille impériale arriva à pas lents, se prosterna devant le corps et s'en alla dans le plus profond silence. Puis vinrent les femmes de chambre de la défunte, elles dévoraient sa main de baisers et pouvaient à peine s'en détacher. Des cris et des sanglots interrompaient par moment le calme solennel. L'impératrice était adorée de tout ce qui l'approchait. Des prières de reconnaissance s'élevaient pour elle vers les cieux. Quand le jour parut, j'en fus affligée. On s'arrache avec peine des restes de ce qui nous est cher! Après l'office des morts, les cercueils de l'impératrice et de Pierre III furent portés à la forteresse et déposés dans le caveau de leurs prédécesseurs. »

La comtesse *** n'a pas déposé sa plume sur la tombe de celle qui faisait l'objet de son culte et qu'elle a peinte d'après nature sans prétention, avec cette grâce inimitable et ce parfait naturel qui est le parfum d'une grande dame du XVIIIe siècle.

Nous nous bornons à ces extraits des mémoires inédits que le hasard a fait tomber entre nos mains.

L'histoire juge Catherine peut-être avec plus de sévérité que les contemporains qui l'ont approchée. Toutefois, ceux-ci pourraient nous répondre : « Libre à vous de nous taxer d'optimisme, vous n'avez pas subi le charme de notre grande impératrice. »

Comte VITZTHUM.

LA

CRÉMATION

Depuis une vingtaine d'années, il s'est produit, en Europe, un mouvement d'opinion des plus accentués en faveur de l'ancienne coutume qui consistait à brûler les morts. La crémation, pour lui donner le nom sous lequel elle tend à s'introduire parmi nous, a ses prosélytes ardens, comme elle a ses adversaires résolus. Elle a été discutée dans toutes les sociétés d'hygiène et dans tous les congrès scientifiques; la presse s'en est occupée; l'opinion s'en est émue; les pouvoirs publics sont intervenus, et enfin l'Église s'est prononcée à son égard. C'est donc une question qui a son importance et dont on ne peut pas se désintéresser aujourd'hui. Elle est encore assez mal connue et, pour la juger sainement, il faut d'abord dissiper l'atmosphère de préjugés et d'erreurs dont elle est enveloppée. C'est ce que je vais essayer de faire.

I.

La coutume de brûler les morts n'est pas nouvelle, puisqu'elle remonte aux temps héroïques. C'est Hercule qui a commencé. Dans un de ses aventureux voyages, il perdit l'ami qui l'accompagnait, son cousin Argée, et le fit brûler pour rapporter ses cendres à son père. Il fut lui-même, comme on le sait, incinéré par Philoctète sur le sommet du mont Œta. Les Grecs sui-

virent cet exemple au siège de Troie et, depuis cette époque, on retrouve, chez tous les peuples, l'habitude de brûler les corps des guerriers illustres et des grands personnages, avec un cérémonial conforme à l'importance de la situation qu'ils avaient occupée. Le faste déployé dans ces circonstances était arrivé à son comble sous les derniers empereurs romains, en dépit de la loi des douze tables. L'incinération était en honneur dans toutes les familles patriciennes et n'a cessé de l'être que vers le VIe siècle de notre ère, époque à laquelle le christianisme, devenu le maître, a supprimé ce dernier vestige du paganisme.

Les transformations que cette coutume a subies, en traversant les siècles, pour s'accommoder aux mœurs des différens peuples qui l'ont adoptée, ont donné lieu à des études du plus haut intérêt; mais cet historique a été fait tant de fois qu'il est devenu quelque peu banal, il est du reste à peu près étranger, comme on le verra plus tard, à la question qui fait l'objet de cette étude. Je vais donc passer sans transition à l'époque contemporaine.

C'est en France que la pensée de revenir à l'incinération s'est manifestée pour la première fois, après douze siècles d'oubli complet. Pour comprendre une aspiration semblable, il faut se reporter à l'époque qui l'a vue se produire et se rappeler le singulier courant d'idées qui entraînait alors les hommes de notre pays.

Ils venaient de fonder, au sein de l'Europe monarchique, une forme de gouvernement qui n'avait d'analogue nulle part. Pour la constituer, ils n'avaient eu d'autres modèles que les républiques de l'antiquité et ils s'étaient épris d'une passion enthousiaste pour les mœurs, les institutions et les usages de ces sociétés disparues, qu'ils entrevoyaient à travers le prisme de leurs souvenirs classiques et des illusions nées sur les bancs du collège. Et puis, ils venaient de fermer les églises et de proscrire les prêtres, et toute mesure hostile au christianisme avait pour elle les faveurs de l'opinion.

C'est au nom de ces souvenirs et de ces rancunes que Legrand d'Aussy vint déposer, le 21 brumaire an V, sur la tribune du conseil des Cinq-Cents, un projet de loi autorisant tout citoyen à faire brûler ou inhumer, à son choix, les corps de ses proches et des personnes qui lui furent chères, en se conformant aux lois de police et de salubrité. Ce projet fut renvoyé à une commission, remanié par elle, et représenté de nouveau; mais jamais il n'a donné lieu à un vote.

Deux ans après, l'administration centrale du département de la Seine reprit l'affaire pour son compte et, sur son invitation,

le citoyen Cambry lui présenta un projet d'arrêté relatif aux sépultures et dans lequel l'incinération tenait la première place. L'exposé des motifs est un modèle du style emphatique et théâtral de l'époque. La description du *Champ du repos* est un chef-d'œuvre du genre. On devait y accéder par quatre grandes portes dédiées à l'*Enfance*, à la *Jeunesse*, à la *Virilité*, à la *Vieillesse*, et conduisant par quatre routes sinueuses au monument central, *image du dernier terme de la vie*, représentée par une pyramide de 28 mètres de base, couronnée par un trépied et renfermant dans son intérieur d'ingénieux fourneaux disposés par la chimie moderne.

L'administration centrale approuva ce projet, mais il n'y fut pas donné suite. Il présentait, en effet, dans l'application, des difficultés qu'on n'avait pas prévues. La science n'était pas aussi avancée que le croyait le citoyen Cambry. On s'adressa à l'Institut, et ses recherches commencèrent; mais elles ne fournirent pas la solution demandée, et le 1er floréal an VIII, le comte Frochot, préfet de la Seine, mis en demeure par la citoyenne Dupré-Geneste de lui accorder l'autorisation de brûler le corps de son fils mort la veille, ne crut pas pouvoir la refuser : « Les soins à donner aux dépouilles humaines, dit-il dans son arrêté, sont un acte religieux dont la puissance publique ne pourrait prescrire le mode, sans violer le principe de la liberté des opinions. » L'incinération se fit suivant l'ancien procédé et les cendres furent recueillies tant bien que mal. Cet acte d'indépendance ne trouva pas d'imitateurs. On était du reste au lendemain du 18 brumaire; un nouvel ordre de choses venait de surgir; le consulat ne tarda pas à rétablir les pratiques du culte catholique, et personne ne songea plus à la crémation.

Il en fut de nouveau question au commencement du second empire. L'opposition reprit les propositions de l'an VIII et commença la campagne dans la presse médicale. Ce n'était plus, il est vrai, par amour de l'antiquité, c'était au nom de l'hygiène qu'on demandait le retour à ces pratiques disparues. Cette tentative n'eut aucun succès, et l'opinion publique y demeura complètement indifférente. C'est alors que le mouvement passa de France en Italie. En 1857, le professeur Coletti ouvrit le feu par un mémoire qu'il lut à l'académie des sciences et lettres de Padoue et qui n'eut aucun retentissement. Dix années s'écoulèrent; les événemens politiques qui changèrent la face de la péninsule donnèrent essor à une foule d'aspirations nouvelles au milieu desquelles on vit reparaître la crémation. Elle fut cette fois accueillie avec la plus grande faveur par le monde scientifique. Florence, Milan, Naples, Venise

organisèrent des congrès; la presse médicale, les journaux politiques firent campagne en faveur de la nouvelle méthode, et les poètes eux-mêmes se mirent de la partie.

L'occasion de passer de la théorie à la pratique ne tarda pas à se présenter. Un prince indien, Rayach-Maharaya, rajah de Kellapore, vint à mourir à Florence et y fut brûlé le 2 décembre 1870, sur les bords de l'Arno, suivant les rites usités dans l'Inde. Bien que le bûcher fût composé de matières très inflammables et malgré l'impétuosité du vent, il fallut huit heures pour consumer un corps tout imprégné de naphtaline et de substances résineuses. Cet exemple n'était pas encourageant pour la nouvelle coutume.

L'incinération à l'air libre est un mode absolument défectueux. Les immenses bûchers de Rome formés de bois précieux ensevelis sous les fleurs et les aromates et sur lesquels le corps reposait dans son linceul de pourpre, répandaient dans le voisinage une odeur infecte et allumaient parfois des incendies, ainsi que cela arriva aux funérailles de Clodius; aussi avait-on été obligé de les éloigner de l'enceinte de la ville. Dans ces conditions, la combustion est toujours lente, incomplète et n'arrive en général qu'à carboniser les corps qu'on lui confie. C'est dans cet état qu'on les retrouvait après les autodafés, et c'est ainsi qu'on les rencontre encore souvent à la suite des incendies, bien qu'ils aient séjourné pendant de longues heures dans un immense brasier. Un pareil procédé est aussi dispendieux que peu pratique, et la crémation n'aurait jamais repris faveur, si la science et l'industrie n'étaient pas venues à son aide, en mettant à sa disposition des appareils perfectionnés qui en ont fait disparaître les principaux inconvéniens.

La première de ces incinérations scientifiques a eu lieu à Dresde le 10 octobre 1875. Ce jour-là les novateurs eurent la satisfaction de brûler le corps de Mme Dilke dans un four Siemens ; le fait passa inaperçu, tandis que la crémation du baron Albert Keller, qui eut lieu à Milan quelques mois plus tard, eut un retentissement considérable. Il avait laissé par testament, à la ville, la somme nécessaire pour y élever un monument crématoire, à la condition que son corps y serait brûlé le premier. La cérémonie eut lieu le 22 janvier 1876. Ce jour-là, dit George Pini, un grand manifeste affiché dans toute la ville apprit à la population que trois cents citoyens venaient de se réunir, dans le dessein d'encourager et de propager, en Italie, la réforme dont Albert Keller avait pris l'initiative dans ses dispositions testamentaires.

La société de Milan ainsi constituée fit bientôt sentir son action

dans l'Italie tout entière. Toutes les grandes villes voulurent en avoir de semblables. Au bout de sept ans, 6,000 adhérens s'y étaient fait inscrire. Toutefois, la nouvelle méthode faisait plus de progrès en théorie qu'en pratique et, à la fin de 1882, on n'avait encore pratiqué que 239 crémations, dont 219 à Milan et 20 à Lodi. Dans les vingt-six autres villes qui avaient pris part au mouvement, on se bornait à tenir des réunions et à formuler des vœux.

Il est vrai qu'il s'était élevé quelques obstacles sur la route des novateurs. A diverses reprises, le conseil d'état avait été obligé d'intervenir dans la question, et la mort de Garibaldi fut un véritable échec pour la nouvelle méthode.

Le général, qui était un homme de progrès, avait accepté les offres obligeantes du docteur Prandina et l'avait chargé de brûler son cadavre. Il avait lui-même réglé la cérémonie, dans une lettre qui peint trop bien le caractère du personnage pour que j'hésite à la reproduire. En voici le texte :

« Caprera, 27 septembre 1877.

« Mon cher Prandina,

« Vous avez l'amabilité de vous charger de brûler mon cadavre et je vous en remercie.

« Sur le chemin, qui, de ma maison, se dirige au nord vers la plage, il y a, à gauche, à la distance de trois cents pas, une dépression de terrain bornée par un mur.

« Sur cet angle, on élèvera un bûcher de 2 mètres, formé d'acacias, de lentisques, de myrtes et autres bois aromatiques. On placera sur le bûcher un petit lit de fer, et, sur celui-ci, le cercueil découvert contenant ma dépouille mortelle revêtue de la chemise rouge.

« Une poignée de cendres sera mise dans une urne quelconque qu'on placera dans le lieu où sont conservées les cendres de mes filles, Rose et Anita.

« Tout à vous à jamais,

« J. Garibaldi. »

Il était impossible d'exprimer plus nettement une intention mieux arrêtée ; aussi, lorsque le général eut rendu le dernier soupir, le ministre de l'intérieur chargea le docteur Pini, secrétaire de la Société de crémation, de se rendre à Caprera en compagnie du docteur Todaro et de l'honorable député, J. Crispi, pour y procéder à la cérémonie, dont le défunt avait lui-même tracé le pro-

gramme; mais sa famille et ses amis s'y opposèrent formellement et les trois délégués, après avoir assisté à l'embaumement du corps, furent forcés de revenir à Milan pour rendre compte de leur insuccès à la Société de crémation renforcée, pour la circonstance, de toutes les associations politiques et populaires de la ville. L'assemblée, dans son indignation, exprima le vœu qu'on passât outre et qu'on exécutât les volontés du général; mais la famille tint bon et tout se réduisit à ces protestations platoniques.

Cet échec n'empêcha pas la crémation de faire son chemin et de se répandre dans toute l'Europe. En Allemagne, la question se discute depuis 1849 et est entrée dans la voie des réalisations par l'incinération de Mme Dilke, dont j'ai parlé plus haut. L'Autriche-Hongrie en est encore à la théorie; mais la Suisse est entrée dans le mouvement. Le crématoire installé à Zurich par M. L. Boury, et dont nous avons vu le plan à l'Exposition, fonctionne depuis un an, et, lors du dernier congrès d'hygiène, on y avait déjà pratiqué une dizaine d'incinérations. En Angleterre, le crématoire de Woking est en activité depuis 1875. Chaque opération ne coûte que 10 guinées tout compris. Celui de Saint-Jean-en-Surrey est un modèle d'élégance, et le duc de Bedford y a son four particulier annexé à celui du public.

II.

La France n'a pas mis son empressement habituel à s'emparer de cette innovation. Il n'y a que neuf ans qu'elle est entrée dans la voie tracée par l'Italie. La Société française de crémation ne date que du congrès de Turin (1880). Elle a pour président M. Koechlin, pour vice-président le docteur Bourneville et pour secrétaire-général M. Salomon. Elle compte 400 membres titulaires et 200 adhérens. Depuis sa création, elle poursuit son idée avec persévérance et elle a fini par triompher des résistances de l'opinion et de celle des pouvoirs publics.

Elle a trouvé son principal point d'appui au sein du conseil municipal, qui, dès le début, s'en est fait le défenseur. La commission qui fut chargée, en 1874, d'étudier le projet du grand cimetière qu'il s'agissait d'établir à Méry-sur-Oise, profita de la circonstance pour se prononcer en faveur de la crémation. L'année suivante, le conseil municipal, sur la proposition de M. Level, institua un concours spécial pour récompenser l'auteur du meilleur procédé d'incinération. De 1875 à 1880, il est revenu trois fois sur la question et l'a toujours tranchée dans le même sens. Enfin, le 24 décembre 1880, il

transmit au préfet de la Seine une délibération invitant le gouvernement à présenter à bref délai, à la chambre, un projet de loi dans ce sens, et, en attendant, à autoriser des expériences d'incinération sur les corps ayant servi de sujets de dissection. Le ministre de l'intérieur y répondit par un refus catégorique; mais le conseil municipal ne se tint pas pour battu et il finit par obtenir gain de cause. Au mois de décembre 1884, le préfet de la Seine autorisa la construction d'un crématoire destiné au service des hôpitaux et des amphithéâtres. Aussitôt l'autorisation obtenue, un ingénieur de la ville fut envoyé en Italie pour y étudier les différens systèmes mis en usage dans le pays.

L'année suivante, le conseil adopta le projet de MM. Barthet et Formigé et décida qu'il serait mis à exécution dans la 87e division du Père-Lachaise. Le monument devait contenir trois fours du système Gorini; mais on n'en installa d'abord qu'un seul. Les premières expériences y furent faites, le 22 octobre 1887, en présence du conseil municipal. Deux varioleux apportés la veille du cimetière d'Ivry y furent brûlés l'un après l'autre. La combustion fut lente, incomplète et dispendieuse. C'était un échec, il fallait trouver un appareil plus efficace et plus expéditif.

En attendant, la chambre des députés n'avait pas voulu se laisser distancer par le conseil municipal. Dès le mois de novembre 1883, M. Casimir Périer avait déposé un projet de loi pour rendre la crémation facultative. Il n'y avait pas été donné suite; mais le 30 mars 1885, au cours de la discussion de la loi sur la liberté des funérailles, M. Blatin fit adopter par la chambre un amendement aux termes duquel « tout majeur ou mineur émancipé, en état de tester, peut opter pour l'inhumation ou l'incinération, léguer tout ou partie de son corps à des établissemens d'instruction publique ou à des sociétés savantes et régler les conditions de ses funérailles, notamment en ce qui concerne le caractère civil ou religieux à leur donner. »

Le sénat adopta cet amendement avec une modification sans importance et la loi fut promulguée le 15 novembre 1887. Un règlement d'administration publique devait fixer ultérieurement les conditions applicables aux différens modes de sépulture. Le décret du 27 avril 1889 y a pourvu. Son titre III est consacré à l'incinération et détermine les justifications à produire et les conditions auxquelles il faut se conformer.

Pendant que l'affaire suivait ainsi les voies légales, la question des appareils avait fait son chemin, et l'on avait substitué au four Gorini, installé en 1887, dans le monument du Père-Lachaise, un crématoire du système Toisoul et Fradet. C'est celui qui fonctionne

depuis huit mois et que les membres du congrès d'hygiène et de démographie de 1889 sont allés visiter à diverses reprises pendant qu'il était en action. Cet appareil n'est peut-être pas le dernier mot de la perfection; mais il réalise un progrès sensible sur celui qui l'avait précédé.

Depuis vingt ans, en effet, on a imaginé et mis à l'essai bien des types de fours à crémation. Leur description serait sans intérêt et paraîtrait déplacée dans une étude comme celle-ci. Ils diffèrent surtout par la nature du combustible employé. On s'est d'abord servi de bûchettes et de fascines. C'était encore le moyen usité à Milan en 1885, à l'époque où j'y ai assisté à une crémation; c'est également celui qu'on a employé à Paris lors des premiers essais et qu'on n'a pas trouvé assez expéditif. Plus tard, on a eu recours à la flamme du gaz d'éclairage dont on se sert depuis longtemps dans l'industrie métallurgique pour produire de hautes températures. Dans l'appareil Toisoul et Fradet, c'est de l'oxyde de carbone extrait du coke et dont la combustion est activée par des courans d'air chaud.

Le monument dans lequel ce four est installé et qui s'élève sur les hauteurs du Père-Lachaise est moins vaste et moins décoratif que celui de Milan. C'est un petit édifice sans prétention et sans style, qui a un dôme comme une église et une cheminée comme une usine. Le gazogène où se produit l'oxyde de carbone est placé dans le sous-sol. Au-dessus de lui se trouve le *récupérateur* dans lequel l'air est chauffé par le calorique qui se dégage pendant la distillation du coke. Le tout est surmonté par le *laboratoire*. Cette dénomination scientifique sert à désigner le four en briques réfractaires dans lequel on plonge le cercueil et son contenu. Au fond de sa cavité se trouve un dispositif spécial de brûleurs de gaz; sur les côtés débouchent les tubes par lesquels arrive l'air chaud; en avant sont les descentes de fumée. La paroi inférieure, la *sole*, est creusée, dans toute sa longueur, de deux profondes rainures destinées à recevoir les bras du chariot qui transporte la bière. Le *laboratoire* est fermé par deux portes dont l'une est munie d'une garniture réfractaire. Devant elles se dresse le chariot monté sur ses rails et tendant, vers le four, deux longs bras mobiles et creux qui contiennent de l'eau destinée à modérer la chaleur excessive à laquelle ils sont soumis quand ils entrent dans la fournaise.

A côté de la pièce sombre et voûtée qui renferme tout cet appareil, se trouve une sorte de chapelle nue, sans autel et sans attributs religieux. Un catafalque se dresse au milieu des tentures noires qui tombent des voûtes. C'est là que se place le cercueil en sortant du char funèbre. Entre le catafalque et la porte, on a disposé des

banquettes pour les assistans. D'épais rideaux séparent ces deux pièces contiguës.

Le crématoire fonctionne tous les jours pour le service des hôpitaux. On le chauffe jour et nuit, pour éviter la perte de calorique; il est par conséquent toujours en marche. Lorsqu'un corbillard arrive, le cercueil en est retiré; on le monte dans la salle d'attente que je viens de décrire et où tous les assistans sont admis. Il est ensuite transporté dans la chambre d'incinération, où les plus proches parens du décédé, au nombre de cinq au plus, sont seuls autorisés à accompagner le corps et à assister à l'opération.

Les rideaux se referment derrière eux. La bière est placée sur les bras du chariot; on suspend, pour quelques instans, l'arrivée de l'oxyde de carbone et de l'air chaud dans le laboratoire; on en ouvre les portes; l'intérieur de la fournaise apparaît. Tout le monde recule devant la chaleur qui en sort. Le chariot glisse alors sur les rails; ses bras entrent dans le four, puis ils s'abaissent à l'aide d'une manivelle et disparaissent dans les rainures dont la sole est creusée, en déposant sur celle-ci la bière dont ils étaient chargés. Le chariot recule, les portes se referment, et l'on n'aperçoit plus qu'une lueur d'un rouge vif qui filtre à travers leurs interstices. Cette manœuvre ne dure pas plus de trente secondes; et, avant qu'elle soit terminée, la bière a éclaté et disparu au milieu des flammes qui la dévorent; cependant l'appareil ne dégage pas d'odeur et ne fait pas de bruit.

Lorsque l'opération est terminée et qu'on ouvre les portes, on aperçoit, à l'endroit où on a vu déposer la bière, dont il ne reste plus de vestiges, quelques débris d'os d'un aspect étrange et d'un rouge de feu, épars sur une surface incandescente. On fait avancer de nouveau le chariot, et cette fois ses bras portent, à leur extrémité, un racloir formé par une glissière verticale garnie de coton d'amiante et épousant la forme de la *sole*. Ils s'abaissent, le chariot recule comme la première fois, et le racloir parcourt la plate-forme d'arrière en avant, en ramenant vers l'ouverture les os calcinés. Ceux-ci tombent dans un cendrier placé au-devant de l'appareil et dans lequel on les laisse refroidir. Ils ne représentent qu'une très petite partie du squelette et sont en général d'un blanc très pur. Quelques fragmens ont cependant pris une couleur ocreuse et sont vitrifiés sur certains points. Cela tient à ce qu'ils ont été soumis trop longtemps à une température trop élevée.

Le poids de ces débris varie entre 1,000 et 1,500 grammes. Lorsqu'ils sont refroidis, on les renferme dans une urne, si toutefois on peut donner ce nom au récipient que la ville a adopté.

C'est une sorte de cassette en grès-cérame, ayant la forme d'un petit cercueil et mesurant $0^m,45$ en longueur, $0^m,25$ en largeur et $0^m,27$ en hauteur. Elle coûte 10 francs ; mais les familles sont libres de se fournir ailleurs et d'adopter la forme qui leur convient. Lorsque les cendres sont renfermées dans cette petite caisse, on la scelle avec un ruban dont les deux extrémités sont réunies par une plaque de plomb aux armes municipales et portant pour exergue : *Ville de Paris.* Ces cassettes funéraires sont destinées à être renfermées un jour dans un *columbarium ;* mais il n'est pas encore construit, et, en attendant, lorsqu'on ne peut pas les déposer dans une sépulture de famille, on les enfouit tout simplement dans la fosse commune.

On ne s'est pas borné à autoriser la crémation, on a tout fait pour aplanir les difficultés qu'elle pouvait rencontrer dans la pratique. Le décret du 27 avril 1889 a réduit au minimum les formalités à remplir. Aux termes de son article 17, « l'autorisation d'incinérer est donnée par l'officier de l'état civil du lieu du décès, sur la demande écrite du membre de la famille ou de toute autre personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles. » Cette demande doit être accompagnée d'un certificat du médecin qui a traité le défunt dans sa dernière maladie et d'un rapport d'un médecin assermenté commis par l'officier de l'état civil pour vérifier les causes du décès. Ces deux pièces doivent attester que la mort est le résultat d'une cause naturelle. A Paris, la préfecture de la Seine a commissionné un médecin spécial pour cette certification. Sa mission consiste à s'enquérir s'il n'existe aucun indice qui permette de soupçonner un crime et qui puisse motiver une expertise médico-légale. C'est la seule formalité particulière à la crémation.

La municipalité de Paris s'est attachée, de son côté, à mettre la nouvelle coutume à la portée de tout le monde. Elle a fait rédiger une notice très détaillée où tout ce qui concerne la crémation est exposé en termes précis et qu'on remet dans les mairies à toute personne venant y déclarer un décès (1). Elle a fixé à 50 francs la taxe uniforme à payer par les familles, indépendamment du prix de l'urne et des frais décoratifs, qui varient de 12 à 200 francs, suivant la classe dont on a fait choix. Cette redevance donne droit à la jouissance, pendant cinq ans, d'une case dans le *columbarium* à construire. Elle n'est exigible que des personnes qui ont les moyens de les acquitter. Quant aux indigens, ils sont brûlés pour rien. Tout est gratuit pour eux, même le certificat médical. La ville a supprimé les frais d'exhumation pour les corps qui seront retirés

(1) Délibération du conseil municipal du 30 décembre 1889.

des cimetières parisiens, en vue d'une incinération rétrospective; elle a exempté de la taxe de transport ceux qui seront apportés de l'extérieur aux monumens crématoires de Paris.

Il est impossible, on le voit, de se montrer plus libéral et, si la crémation ne se généralise pas, les promoteurs ne pourront pas en accuser les pouvoirs publics. Cette coutume est maintenant sortie de sa période d'élaboration. Elle a une existence légale, et tout le monde peut en user. C'est là qu'il fallait en venir, car, ainsi que je l'ai dit dès le jour où la question s'est agitée en France, il faut des raisons très graves pour entraver la liberté des gens; et, dans l'espèce, je n'en vois aucune. Maintenant que toute satisfaction a été donnée aux partisans de l'incinération, c'est le moment de la juger et de rechercher s'il y a lieu de lui donner des encouragemens. Je vais essayer de le faire, en me plaçant au point de vue de l'hygiène et de l'intérêt social. Quant à la question religieuse, les controverses qu'elle a jadis soulevées n'ont plus leur raison d'être; elle a été tranchée d'une manière définitive par l'autorité devant laquelle tous les catholiques s'inclinent.

Au mois d'octobre dernier, la congrégation du saint-office, régulièrement consultée par le clergé des différens pays qui reconnaissent la juridiction spirituelle du saint-siège, sur la question de savoir s'il était permis aux fidèles de s'affilier aux sociétés de crémation et de consentir à l'incinération de leurs corps ou de ceux de leurs proches, a répondu par la négative à ces deux questions. Le saint-père a approuvé et confirmé ces résolutions, en ordonnant de les transmettre aux évêques, pour que ceux-ci puissent diriger la conduite de leur clergé et instruire les fidèles. Les prêtres catholiques ne peuvent donc plus rendre les derniers devoirs aux personnes dont les corps doivent être brûlés. Les autres cultes n'ont ni les mêmes scrupules ni la même sévérité. Les pasteurs protestans accompagnent leurs coreligionnaires jusqu'au monument crématoire, et les israélites jouissent de la même liberté. Ce n'est donc plus qu'une question d'hygiène et de convenance sociale.

III.

Les partisans de la crémation ont surtout mis en avant les intérêts de la santé publique, et ils ont été conduits à exagérer les inconvéniens de l'inhumation. Ce sont eux qui ont créé la légende des cimetières, les émanations infectes se répandant dans l'atmosphère, la nappe souterraine souillée, les rivières et les puits empoisonnés, les épidémies propagées, etc. Il y a dix ans, cette

croisade fut menée avec un entrain sans égal et une ardeur de néophytes, par les sociétés italiennes et par les crémateurs français qui aspiraient à suivre leur exemple. L'administration municipale s'en émut alors et nomma une commission de douze membres pour étudier la question (1). Le rapport, rédigé par le docteur O. du Mesnil, et adopté le 7 mars 1881, a fait justice de toutes ces exagérations.

Les émanations n'arrivent pas à la surface du sol, et la preuve, c'est qu'elles n'affectent pas l'odorat dans les cimetières bien tenus, tandis qu'on trouve, dans Paris, nombre de rues exhalant une odeur infecte surtout dans l'été. Les gaz provenant de la décomposition ne sortent pas de terre et, dans les cas exceptionnels où cela peut advenir, ils sont sans danger, parce qu'ils se dégagent à l'air libre.

Les infiltrations qui peuvent atteindre la nappe souterraine sont insignifiantes, lorsqu'on les compare à celles qu'y déversent les habitations et la voie publique. Pettenkofer, de Munich, qui fait autorité en matière d'hygiène urbaine, a calculé que les élémens putrescibles, provenant de ces deux sources, qui pénètrent dans le sol de Munich, équivalent à ceux que produirait l'inhumation annuelle de 50,000 personnes. Or, la ville n'a qu'à que 200,000 habitans.

L'eau des puits creusés dans les cimetières n'est pas plus chargée de matières organiques que celle des autres, et d'ailleurs il n'est pas d'agglomération urbaine de quelque importance qui n'ait aujourd'hui sa distribution d'eau de source prise en dehors de son enceinte, et l'eau des puits ne doit jamais servir aux usages alimentaires. La contamination des rivières est encore moins vraisemblable; enfin, le reproche d'engendrer des maladies infectieuses est tout aussi gratuit. Il n'a jamais reposé que sur des argumens théoriques et des expériences de laboratoire. On est encore à citer une épidémie qui soit sortie d'un cimetière.

Est-ce à dire que leur présence au sein des villes soit une chose indifférente à l'hygiène? non sans doute; mais on n'a rien fait pour qu'il en soit autrement. Ils sont presque partout dans de mauvaises conditions. Les prescriptions du décret du 23 prairial an XI sont radicalement insuffisantes et celui du 27 avril 1889 qui en a reproduit, sans y rien changer, les dispositions les plus fâcheuses, ne vaut pas mieux que son prédécesseur. La profondeur des fosses, leurs dimensions, leur écartement, sont beaucoup trop faibles.

(1) MM. de Heredia, docteur G. Martin, docteur Bouchardat, Bourgoin, A. Carnot, Feydeau, Huet, Le Roux, docteur O. Du Mesnil, Pasquier, Schutzenberger, Caffort.

Il en est de même de la distance fixée pour les constructions, pour le creusement des puits et le renouvellement des sépultures. Les cimetières sont trop près des villes, trop petits, trop encombrés ; mais je ne veux pas m'étendre sur cette question, qui a déjà été traitée à fond dans la *Revue* (1) ; je me borne à en retenir ce qui appartient à mon sujet, à savoir que les inconvéniens inhérens aux cimetières ont été exagérés, qu'il est possible de les faire disparaître et que la santé publique n'exige pas la suppression de ces champs de repos. Des trois reproches qu'on leur adresse : l'infection de l'air, l'empoisonnement des sources et l'encombrement, les deux premiers ne reposent sur aucune démonstration suffisante et pour ôter toute valeur au troisième, il n'est pas nécessaire de recourir à un expédient aussi radical.

Le préjudice causé à l'agriculture, par la perte du terrain que les inhumations réclament, n'est pas beaucoup plus sérieux. Un champ d'un hectare qui ne produit pas assez de blé pour nourrir cinq personnes, suffit à la sépulture d'une ville de 10,000 habitans. Quand il faut à l'homme tant de terre pour vivre, on peut bien lui en accorder un peu pour reposer en paix après sa mort.

Depuis que les sociétés existent, c'est à la terre qu'on a confié les corps de ceux qui ne sont plus. L'incinération n'a jamais été u'une exception, qu'un luxe réservé aux grands de la terre et qu'on n'a jamais essayé de démocratiser. L'inhumation est encore aujourd'hui le moyen le meilleur et le plus pratique. Je ne connais que l'immersion en eau profonde qui lui soit préférable. Elle est plus prompte, plus discrète, plus solennelle. Je n'ai jamais pu assister sans émotion à cette imposante cérémonie. Le navire est en panne, le pavillon en berne, l'équipage assemblé sur le pont, tête nue. Le corps de celui dont on va se séparer est enseveli dans un linceul de toile à voiles, avec un boulet aux pieds et enveloppé dans le drapeau national. On l'apporte devant un sabord ; le commandant fait un signe, un coup de canon retentit, et le mort plonge dans ces profondeurs inconnues qu'habitent les ténèbres, le silence et l'immobilité. C'est bien l'éternel repos dans l'éternelle nuit ; mais ce genre de funérailles ne peut pas se généraliser. La mer restera la tombe privilégiée du marin, de même que la terre est le meilleur asile pour ceux qui vivent à sa surface.

Ce qui précède ne s'applique qu'à l'immersion en pleine mer. Les fleuves ne conviennent pas pour un pareil usage. La coutume des populations de l'Inde qui consiste à jeter leurs morts dans le Gange est déplorable à tous les points de vue. Je ne connais pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1874.

de spectacle plus lugubre et plus odieux que celui qu'offre ce fleuve dans le parcours de 80 lieues qui sépare Calcutta de son embouchure. C'est une nappe fangeuse coulant entre deux berges de vase qui s'élèvent à la hauteur des hunes du bâtiment. Sur ce courant sans profondeur, glissent des cadavres gonflés qui se renouvellent sans cesse. De grands vautours chauves planent sans bruit au-dessus d'eux et s'abattent lourdement sur cette proie, tandis que les museaux noirs des alligators émergent de temps en temps autour du navire et qu'on entend la nuit rugir les tigres, dans les profondeurs des jungles. Lorsqu'on est retenu à l'embouchure du fleuve, en attendant une grande marée pour franchir la barre et gagner la haute mer, et qu'on a le choléra à son bord, les journées paraissent longues. C'est du moins l'impression que j'ai éprouvée jadis, dans ces conditions, au mouillage de Saugor ; elle était partagée par ce qui restait de l'état-major et de l'équipage du bâtiment.

En somme, l'immersion dans les fleuves est une coutume détestable. J'aime encore mieux la crémation. Dans l'Inde, la comparaison est facile à faire. Lorsqu'on remonte ou qu'on descend le Gange, on aperçoit de temps en temps un bûcher sur la rive; la nuit, la lueur rouge des flammes se reflète dans le fleuve et ajoute sa note au sinistre concert dont j'ai tâché de donner une idée. Au milieu de ces solitudes et de ces marécages, une pareille coutume est sans danger. Le bois ne fait pas défaut et le temps ne compte pas pour les populations de l'Inde. Il n'en est pas de même dans nos villes européennes ; la crémation y présente des inconvéniens qu'il est indispensable de signaler.

En premier lieu, c'est une façon dispendieuse de se débarrasser des dépouilles humaines. Le prix de l'opération proprement dite a sensiblement diminué. Il s'élevait, dans le principe, à 100 francs ; il est tombé à 30 avec les appareils perfectionnés, et aujourd'hui, dans le crématoire du Père-Lachaise, il suffit d'un hectolitre de coke, d'une valeur de 3 francs, pour détruire un cadavre ; mais les frais de premier établissement et d'entretien sont considérables. Le crématoire du Père-Lachaise coûtera 629,274 francs quand il sera complètement terminé. C'est le chiffre prévu et voté par le conseil municipal, lequel a décidé, de plus, qu'on en exécuterait un second à Montparnasse, et qui a invité l'administration à réserver, dans ces deux cimetières, des emplacemens pour les monumens collectifs destinés à renfermer les cendres des personnes ne possédant pas de concessions perpétuelles (1). Si la crémation se

(1) Délibération du 27 décembre 1889.

généralisait, tout cela ne suffirait pas, puisqu'un four ne peut consumer que vingt corps par jour, en fonctionnant pendant vingt-quatre heures, et que le chiffre des décès s'élève en moyenne, à Paris, à cent quarante-six par jour.

L'entretien de l'appareil est coûteux. Il se détériore rapidement sous l'influence des hautes températures auxquelles il est soumis, et la sole a besoin d'être très souvent renouvelée. Enfin, il exige un personnel spécial, qu'il faut rétribuer largement. Il se compose, pour le moment, de quatre ouvriers, dont le salaire est de 6 francs par jour. Une indemnité supplémentaire de 1,500 francs par an est allouée pour le service de nuit. En résumé, le chiffre inscrit au budget municipal de 1890, pour l'entretien et le fonctionnement du système, s'élève à 45,260 francs. En y joignant l'intérêt de la somme déjà dépensée pour la construction du monument, cela fait 57,560 francs. Or comme, l'année dernière, le nombre des bières livrées au crématoire n'a pas dépassé 518, chaque opération est revenue à 113 francs. Ce chiffre s'abaisserait, sans doute, si le nombre des incinérations augmentait, parce que les frais généraux resteraient les mêmes; mais le prix serait toujours de beaucoup supérieur à celui des inhumations.

Il est évident que les grandes villes pourront seules supporter les frais de pareils établissemens. Les petites localités devront se priver de ce luxe; elles se contenteront, comme par le passé, d'un modeste cimetière, avec un fossoyeur à 3 francs par jour.

Le second reproche qu'on a fait à la crémation, c'est celui de rendre les recherches médico-légales impossibles. Aujourd'hui, lorsque la justice est sur la trace d'un crime et qu'il s'agit d'en acquérir la preuve matérielle, elle peut exhumer le corps de la victime pour le soumettre aux recherches nécessaires; la crémation lui enlève cette ressource. Le professeur Brouardel a fait ressortir, avec l'autorité que lui donne sa compétence spéciale, les dangers sérieux qui peuvent en résulter (1).

Le décret du 17 avril a cru les écarter, en exigeant qu'un médecin, désigné par l'officier de l'état-civil, certifie, au préalable, que la mort a été le résultat d'une cause naturelle; mais cette attestation ne constitue qu'une formalité de plus et ne donne pas une garantie sérieuse. La plupart des expertises médico-légales se rapportent à des empoisonnemens, ainsi que le fait observer M. Brouardel. Or, dans ce cas, ce n'est pas l'examen du cadavre, ce ne sont pas les

(1) Rapport au conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, par M. P. Brouardel, professeur de médecine légale à la Faculté de Paris, lu et adopté le 17 août 1883.

renseignemens pris près des intéressés qui peuvent mettre sur la trace d'un crime, et la preuve, c'est que, la plupart du temps, lorsque la justice intervient, ce n'est que longtemps après la mort et quand son attention a été éveillée par la rumeur publique ou par des révélations inattendues.

Pour constater, avant la crémation, l'absence ou la présence d'un poison, il faudrait procéder à l'autopsie et à l'expertise chimique des organes essentiels. Ces recherches sont extrêmement délicates; elles n'ont de valeur que lorsqu'elles sont faites par des hommes ayant acquis à cet égard une véritable expérience scientifique, alors même que le champ des recherches est limité par une instruction judiciaire; à fortiori, lorsqu'elles ont lieu en l'absence de toute indication préliminaire.

On pourrait, à la rigueur, donner ces garanties à la justice, s'il s'agissait d'opérations rares, exceptionnelles; cela serait déjà difficile dans les conditions actuelles et deviendrait impossible si les demandes d'incinération se multipliaient quelque peu. « Dans ce cas, dit M. Brouardel, les criminels pourraient trouver dans la crémation une sécurité qu'ils ne rencontrent pas dans les procédés actuels et qu'il importe de ne pas leur assurer, car elle serait pour les populations une source de dangers plus graves que l'insalubrité reprochée aux cimetières. »

Cet argument a paru prépondérant, en France comme à l'étranger. Sa valeur est incontestable, et cependant ce n'est pas celui qui me touche le plus. J'attache plus d'importance aux raisons d'ordre moral, que j'exposerai lorsque j'en aurai fini avec les difficultés matérielles que présente la crémation.

Il en est une dont on ne paraît pas s'être préoccupé et qui, cependant, a son importance; c'est celle qu'entraînera la conservation indéfinie des cendres. Les morts qui reposent dans les cimetières ne gênent guère que les apôtres de la crémation; il n'en serait pas tout à fait de même des restes de leurs prosélytes, s'ils parvenaient à faire accepter leurs idées à la majorité de la population. Supposons, pour un moment, que la nouvelle méthode a remplacé l'inhumation d'une manière complète, ainsi que l'espèrent ses partisans. Les cimetières sont fermés; une quinzaine de fours fonctionnent en tout temps et les urnes s'entassent dans les lieux de dépôt. J'ai donné plus haut le chiffre moyen des décès de la ville de Paris et les dimensions des cassettes adoptées par la ville. Eh bien! j'ai calculé qu'en les arrimant avec le plus grand soin, en les serrant comme des boîtes de conserves dans un magasin de comestibles, elles formeraient chaque année un massif de 1,332 mètres cubes. En les disposant sur des étagères, comme des objets de

collection, elles tiendraient une telle place qu'au bout d'un siècle, il faudrait, pour les contenir, un monument deux fois plus grand que le Louvre.

On aurait, il est vrai, la ressource de les enterrer dans la fosse commune, comme on le fait aujourd'hui, en attendant le columbarium ; mais ce n'est pas là une solution et ce n'est pas la peine de faire tant de frais pour en arriver là. Il y aurait bien plus d'inconvéniens encore à permettre aux familles de les emporter à domicile. Avec l'étroitesse de nos logis, nos habitudes errantes, la fièvre de locomotion qui nous emporte et qui ne peut que s'accroître, les urnes funéraires constitueraient un bagage des plus encombrans. Il faudrait les emporter avec soi, dans tous les déplacemens qu'impose la vie moderne, et, comme ce serait chose à peu près impraticable, on en viendrait à ne plus savoir que faire de ce lugubre héritage. Les cendres provenant de parens depuis longtemps disparus n'inspireraient aucun intérêt à leurs détenteurs actuels, qui chercheraient évidemment à s'en débarrasser.

La promptitude avec laquelle on oublie les morts est une de ces tristes réalités dont il faut prendre son parti. Quand on visite un cimetière, on est frappé de l'abandon dans lequel sont laissées les tombes anciennes. Personne ne songe plus à ceux qu'elles recouvrent; mais ils dorment en paix et ne sont pas un sujet d'ennui pour ceux qui les ont oubliés. Il n'en serait pas ainsi s'il fallait en encombrer son existence. On arriverait alors à des profanations déplorables. On verrait figurer à l'étalage des brocanteurs les urnes funéraires ayant quelque valeur marchande ou artistique et dont les cendres auraient été depuis longtemps jetées au vent.

Ce ne sont pas là de simples suppositions. La translation des restes du général Marceau au Panthéon, laquelle a eu lieu, comme on le sait, au mois de juillet dernier, nous a donné un exemple de ce que peuvent devenir les cendres d'un grand homme, moins d'un siècle après sa mort. Lorsqu'il tomba sur le champ de bataille d'Altenkirchen, le 24 septembre 1796, Marceau était âgé de vingt-sept ans. Ses soldats l'enterrèrent sous un tumulus couvert de gazon, aux environs de Coblentz ; mais Kléber, dont il était l'intime ami, avait déclaré à plusieurs reprises que, s'il avait été sur les lieux, il aurait fait brûler son corps pour en rapporter les restes en France. Plus tard, le général Hardy, commandant à Coblentz, voulut réaliser le vœu de Kléber. On exhuma le corps du général républicain, encore revêtu de son uniforme et on le livra aux flammes.

Les cendres furent recueillies et renfermées dans deux urnes. L'une fut envoyée à la sœur de Marceau, Mme Sergent, qui demeu-

rait alors à Nice ; l'autre fut renfermée dans un mausolée élevé à Coblentz. Cette dernière fut brisée, quelque temps après, par des malfaiteurs qui espéraient y trouver des valeurs considérables, et les cendres furent perdues. L'autre subit d'étranges vicissitudes. Quand Mme Sergent reçut l'urne qu'on lui avait réservée, elle partagea son contenu en trois lots. Elle garda le premier, envoya le second à un aide de camp du général, qui le légua en mourant au musée de Chartres, et fit don du troisième à une jeune fille de Châteaugiron, que Marceau devait épouser. Celle-ci ne demeura pas fidèle à la mémoire de son fiancé : elle se maria et renvoya les cendres à la famille, qui les conserva jusqu'à la mort de Sergent, dans le tombeau duquel on les déposa. C'est ce dernier lot, représentant à peine le sixième des cendres, qu'on a exhumé en grande pompe, au mois de juillet dernier, pour le transporter au Panthéon. En voyant les vicissitudes par lesquelles ces restes ont passé, les pérégrinations qu'ils ont subies, on se demande, si tel a été le sort des cendres d'un héros, ce qu'il adviendrait de celles des personnages vulgaires.

Les inconvéniens qu'il y aurait à laisser les cendres à la disposition des familles ont, du reste, frappé tous les bons esprits. C'est en Italie que la question a été soulevée pour la première fois, à propos de l'instance formée, en 1881, par Cuniberti, à l'effet de conserver chez lui les cendres de sa fille. Le ministre de l'intérieur déféra la demande au conseil d'État ; elle fut repoussée comme étant en opposition avec la loi, qui enjoint de déposer les restes humains dans les cimetières, loi que les décrets relatifs à la crémation n'avaient pas pu abroger. L'année suivante, le ministre, après avoir pris l'avis du même conseil, autorisa la conservation des urnes funéraires dans les instituts de bienfaisance, dans les églises et autres édifices consacrés au culte (1). En France, la législation est tout aussi précise, et le décret du 27 avril 1889 dispose que les cendres ne peuvent être déposées que dans les lieux de sépulture régulièrement établis.

Le columbarium est donc l'aboutissant nécessaire de toutes les urnes qui ne peuvent pas trouver place dans les sépultures de famille, et son encombrement est fatal. C'est une simple question de temps, et nous ne savons pas quelles conséquences pourront en résulter un jour. Nous sommes à une époque où les idées pratiques sont en faveur. Déjà la pensée d'utiliser les produits de l'incinération s'est fait jour plus d'une fois. A l'époque où la question commençait à passionner les esprits, M. Xavier Rudler écri-

(1) Arrêté du 9 juillet 1882.

vait au docteur Caffe : « Je n'ai rien trouvé de plus simple que de placer les corps dans une cornue à gaz et de les distiller jusqu'à réduction en cendres, et j'ai ajouté que *le gaz provenant de la distillation pourrait servir à l'éclairage, sauf à avoir des appareils de lavage assez puissans.* » « Ainsi, disent MM. Lacassagne et Dubuisson dans leur important travail sur la crémation, il ne s'agit pas, pour M. Rudler, de savoir s'il pourrait sembler dur à un fils de voir transformer son père en gaz d'éclairage; non, c'est tout simplement une affaire d'appareils de lavage à inventer. »

Les mêmes auteurs ont emprunté, à une brochure de la même époque, la citation suivante, qui me paraît tout aussi topique : « Cette combustion dégage des vapeurs qu'il s'agit de rendre aussi peu nuisibles que possible, en attendant qu'on les utilise, comme la science ne manquera pas de le faire un jour. » C'est toujours, comme on le voit, une simple affaire de progrès scientifique à accomplir, et les partisans de la crémation doivent se réjouir à la pensée qu'ils pourront encore être bons à quelque chose après leur mort. C'est qu'en effet les os calcinés constituent un produit précieux pour l'industrie et pour l'agriculture. On l'a bien compris en Angleterre, et le propagateur de la crémation dans ce pays, le célèbre Thompson, a fait parfaitement ressortir tout le bénéfice qu'on pourrait retirer des cendres de ses compatriotes.

L'incinération soustrait au sol des quantités énormes de matières organiques dont il a fourni les élémens, et cette perte constante l'appauvrirait à la longue, si l'on n'y prenait garde. Il faut donc au moins lui rendre le résidu de l'opération, car il est insensé, dit Thompson, de perdre chaque année les 200,000 livres de bon engrais que pourrait fournir la population de Londres, lorsque l'Angleterre est obligée de tirer de l'étranger 800,000 livres d'os par an.

En France, de pareilles propositions nous font bondir et il faut reconnaître que les partisans les plus résolus de la crémation protestent énergiquement contre toute idée d'industrialisme; mais peuvent-ils répondre de l'avenir? peuvent-ils affirmer que ceux qui viendront après eux seront animés des mêmes sentimens de réserve et qu'ils n'invoqueront pas un jour l'intérêt social, la nécessité de faire de la place dans les monumens encombrés par les urnes et de rendre à la terre les élémens qu'elle aura fournis? Qui sait alors s'ils n'obtiendront pas des pouvoirs publics l'autorisation d'utiliser les cendres qui ne seront réclamées par personne. Quant aux autres, on pourra traiter avec les familles. Ce sera un commerce comme un autre. Ce jour-là, disent les deux auteurs que j'ai cités plus haut, le culte des morts aura vécu. Je crains bien que

son existence ne se prolonge pas jusque-là et qu'il n'attende pas que ce dernier coup lui soit porté.

IV.

Quoi qu'en disent les partisans de la crémation, elle répugne à nos mœurs. En France, nous tenons à ce qu'on touche le moins possible à nos morts. L'autopsie, les opérations de l'embaumement nous répugnent; pour beaucoup de personnes, elles ressemblent à des profanations. Lorsque nous avons assisté nos proches à leurs derniers instans et reçu leur dernier soupir, lorsqu'après avoir contemplé leurs traits dans la beauté sereine dont la mort les illumine pour quelques instans, nous les avons pieusement déposés dans leurs bières et conduits au champ de repos, nous savons qu'ils sont là, qu'ils y resteront à tout jamais tranquilles et que lentement, à travers les années, ils y subiront leur dernière métamorphose, sans que rien vienne la troubler. Avec la crémation, la transformation se fait en une heure. On arrive avec la bière qui renferme ce qu'on avait de plus précieux au monde. Hier c'était une personne vivante et on a la conscience qu'elle est encore intacte dans ce cercueil qu'on vient d'apporter. On la voit disparaître dans la fournaise, au milieu des flammes; puis, au bout d'une heure, le four est vide et on vous rend un kilogramme d'os calcinés. Voilà tout ce qui vous reste, et l'illusion n'est plus permise. En une heure, la flamme a fait sous vos yeux l'œuvre de destruction, qui aurait mis des années à s'accomplir dans les profondeurs mystérieuses de la tombe.

L'opération est sinistre. On a pu en juger par la description que j'en ai faite et que je me suis pourtant efforcé de ne pas assombrir. Elle est de nature à faire reculer les gens qui n'obéissent pas à un parti-pris. Je ne peux pas être soupçonné d'une susceptibilité exagérée à l'endroit de pareils spectacles et, quand je vois la bière entrer dans le laboratoire, je sens que je ne pourrais pas affronter un pareil spectacle, s'il s'agissait de l'un des miens. Je ne suis pas le seul, du reste. Tous les journaux ont raconté la scène navrante qui s'est passée, le 9 février dernier, au Père-Lachaise, lors de la crémation d'une jeune maîtresse de dessin, morte l'avant-veille et qui avait témoigné le désir d'être brûlée. Ses malheureux parens avaient voulu assister à la cérémonie. Au moment critique, ils n'ont pas pu retenir leurs cris de désespoir et alors, dans l'assistance, composée surtout de jeunes filles, il y a eu une explosion de gémissemens, de sanglots et même de crises de nerfs qui a vivement impressionné tout le monde.

De pareilles émotions dépassent la mesure des forces d'un père et d'une mère et lorsque j'entends une jeune femme manifester l'intention de se faire incinérer, je ne lui demande qu'une chose, c'est d'aller voir une crémation avant de prendre ses dispositions testamentaires. Je parle des jeunes femmes parce que c'est dans leurs rangs que la méthode nouvelle recrute le plus facilement ses prosélytes. Cela leur semble élégant, poétique, fin de siècle, que sais-je? Elles ne manquent pas d'ajouter : au moins, de cette façon-là, on n'a pas à craindre d'être enterré vivant. C'est vrai, mais on court le risque d'être brûlé vif, ce qui est cent fois pis.

Les médecins n'ont pas de ces appréhensions, parce qu'ils connaissent l'extrême rareté des inhumations anticipées et qu'ils savent à quoi s'en tenir sur le compte de ces histoires de gens qui se sont dévorés dans leur cercueil, comme cette jeune actrice du Gymnase dont un de nos journaux les plus répandus évoquait tout récemment le lamentable souvenir et qui, par un prodige de souplesse, ou à la faveur de quelque disposition anatomique encore inconnue, était parvenue à se ronger l'épaule dans son tombeau.

Il y a bientôt un siècle qu'on a établi en Allemagne des dépôts mortuaires dans lesquels les morts séjournent jusqu'au moment où il ne peut plus y avoir de doutes à leur égard. Le premier a été élevé à Weimar en 1791 par Hufeland. Il en existe aujourd'hui dans presque toutes les villes d'outre-Rhin. On en trouve également en Autriche, en Hollande, en Belgique, en Norvège, en Suisse, en Italie, en Russie et en Angleterre. Eh bien, depuis que ces obitoires existent, on ne dit pas si un de ceux qui y sont entrés s'est réveillé et a fait tinter la sonnette dont on leur met le cordon dans la main.

Le danger d'être enterré vivant n'est donc pas sérieux, mais enfin, s'il arrivait d'aventure qu'on portât au four à crémation un malheureux en état de léthargie, on ne peut pas songer sans frémir à l'horrible torture qui l'y attendrait. Qu'on se le figure se réveillant au milieu des flammes, sous le coup d'une douleur atroce et en proie à cette vision infernale. Cela ne durerait que quelques secondes, je le sais; mais quel épouvantable supplice à côté de l'asphyxie lente et à peine sentie, dans laquelle doit s'éteindre celui qui revient à la vie dans la nuit du tombeau.

En France, le culte des morts s'identifie avec la fréquentation des cimetières et ne peut pas en être séparé. Or, s'il est en France, un sentiment commun à toutes les classes de la société et pour lequel on ne saurait avoir trop de respect, c'est bien celui-là. Une attraction commune à tous les gens de cœur, qu'ils aient ou non le sentiment religieux, les conduit sur la tombe de ceux qu'ils ont

aimés. Ils y trouvent un apaisement sans égal. Les cimetières contre lesquels on se déchaîne aujourd'hui et qu'on dépeint sous des couleurs tellement sombres que c'est à croire qu'on se trompe d'époque, les cimetières n'ont rien d'effrayant, rien qui blesse la vue, au contraire. A certaines époques de l'année, on voit s'y presser une foule nombreuse et recueillie. L'an dernier, à Paris, 127,000 personnes en ont franchi le seuil le jour des morts. Le sentiment qui amène là tant de personnes de condition, d'âge et de caractère différens est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'humanité. Le besoin de nous rapprocher de ceux qui ne sont plus, la répugnance à admettre leur disparition complète est peut-être une faiblesse de notre intelligence, mais qu'importe si ceux qui souffrent et qui se souviennent y trouvent une consolation?

Lorsque nous nous trouvons en face de ces tombes qui recouvrent nos chers morts, où leurs noms sont inscrits, c'est tout leur passé, c'est le souvenir du bonheur qu'ils nous ont donné qui nous revient en mémoire, et nous nous faisons cette illusion qu'ils peuvent nous entendre encore et nous nous surprenons à leur parler avec des larmes dans les yeux. La crémation supprime tout cela. L'urne funéraire implique l'idée d'un anéantissement absolu. Je ne me figure pas un père ou un époux en pleurs ou en prières, devant un récipient dans lequel il a vu mettre quelques débris d'os calcinés. Je me le figure encore moins cherchant, au milieu de la foule, dans l'enceinte encombrée d'un columbarium, le numéro de la case qui renferme les restes de sa femme ou de son enfant.

Les esprits forts, je le sais, se rient de tout cela. Les théoriciens prétendent même que le culte de la famille et des morts gagnerait à la substitution qu'ils réclament, que la morale, la religion et l'économie domestique y trouveraient également leur compte. Enfin, les jacobins de l'hygiène, qui ne parlent que de prescrire et de proscrire, et qui prendraient volontiers pour devise : « la salubrité ou la mort, » ceux-là déclarent qu'il faut passer outre et ne tenir aucun compte de ces préjugés populaires. Ce sont des superstitions d'un autre âge sur lesquelles le progrès moderne doit passer comme le rouleau sur le macadam. Ces hommes, sévères pour les autres et impitoyables pour les opinions qu'ils ne partagent pas, sont heureusement en minorité. Les gens qui jugent les choses sans parti-pris et avec l'esprit de tolérance qui est la véritable expression du progrès, estiment qu'il faut tenir compte de l'opinion du plus grand nombre, même alors qu'elle s'égare, *a fortiori* lorsqu'elle a ses racines dans les fibres les plus délicates du cœur humain.

Nous avons été les premiers à réclamer avec instance, pour les

sociétés de crémation, l'autorisation de passer de la théorie à la pratique et les facilités nécessaires pour s'installer à leur guise; mais, après avoir demandé la liberté pour elles, nous la réclamons avec la même énergie pour ceux qui veulent rester fidèles aux coutumes de leurs pères. Je sais que personne, en ce moment, ne parle de rendre la crémation obligatoire; mais ces choses-là ne se font pas du premier coup. On a déjà beaucoup fait à Paris pour l'encourager. La taxe imposée par la ville ne représente, comme je l'ai montré, que la moitié de ce que l'opération lui coûte et les dispenses qu'elle accorde d'une façon si libérale sont une incitation évidente à en profiter.

Si l'ardeur des néophytes ne se ralentit pas par la satisfaction qui leur est donnée, ils obtiendront facilement d'envoyer aux crématoires les indifférens, ceux qui ne se seront prononcés ni pour un mode, ni pour l'autre, lorsque les familles ne s'y opposeront pas. Qui sait si plus tard on n'ira pas plus loin. La loi du 15 novembre 1887 donne, comme nous l'avons montré, *à tout majeur ou mineur émancipé le droit d'opter pour l'inhumation ou l'incinération;* n'est-il pas à craindre qu'en s'appuyant sur ce texte, on n'en vienne un jour à faire violence aux familles, à leur arracher le corps d'un des leurs pour le brûler, en produisant quelque écrit signé par un malheureux retenu par le respect humain, ayant contracté en pleine santé un engagement dont il a perdu le souvenir à ses derniers momens?

L'esprit d'intolérance qui règne dans certaines classes de la société ne justifie que trop ces appréhensions, et maintenant que l'église s'est prononcée contre la crémation, il serait déplorable de voir recommencer, en faveur de celle-ci, la campagne à laquelle nous avons assisté jadis à propos des enterremens civils. Il ne faut pas qu'on cherche à laïciser les sépultures. La liberté de conscience est la plus précieuse de toutes. Il est aussi odieux de vouloir empêcher les gens d'aller à l'église que de les contraindre à y entrer.

La nouvelle coutume ne me paraît pas appelée à prendre une extension considérable si l'esprit de parti ne s'en mêle pas. En Italie, à l'époque de la propagande la plus active, on n'a conduit, en six ans, que 239 personnes aux crématoires, et à Paris, le monument du Père-Lachaise n'a reçu, du 31 août 1889 au 1er janvier 1890, que 35 corps apportés par leurs familles. Il n'y a donc pas d'engouement. La crémation ne dépasse pas le cercle d'adhérens qu'elle a trouvés dès le début; mais ses promoteurs espèrent bien qu'elle fera des prosélytes. Le conseil municipal compte sur 200 opérations pour l'année en cours d'exercice. Les prévisions de son budget sont établies sur ce chiffre.

V.

Maintenant que je me suis expliqué sur la valeur de la crémation comme méthode usuelle, et que j'ai prouvé, je le crois du moins, qu'il n'y a pas à désirer qu'elle se substitue à l'inhumation, il me reste à rechercher s'il n'y a pas des circonstances dans lesquelles elle pourrait rendre des services. Beaucoup d'hygiénistes, même parmi ceux qui n'en sont pas fanatiques, sont d'avis qu'il y aurait avantage à brûler les corps des personnes mortes de maladies contagieuses et que l'incinération serait utile en temps d'épidémie ainsi que sur les champs de bataille.

Il est incontestable que la destruction par le feu des corps des contagieux donnerait en théorie plus de garanties que l'inhumation. Les recherches bactériologiques ont montré que les germes, auxquels il est permis d'attribuer aujourd'hui la production des maladies de cette nature, se conservent longtemps dans le sol, se multiplient dans les eaux, peuvent être entraînés par elles et propager la maladie qui leur a donné naissance ; mais ce ne sont là que des argumens théoriques et, jusqu'ici, pas un seul fait ne permet d'affirmer que la contagion puisse ainsi sortir de terre. On ne cite pas une épidémie qui ait eu un cimetière pour point de départ. Dans ces conditions, pour parer à un danger dont on ne peut ni démontrer, ni même affirmer l'existence, je trouverais bien grave de décréter la crémation obligatoire et de faire violence aux sentimens et aux convictions des familles.

Pour porter une atteinte semblable à la liberté individuelle, il faut un intérêt public de premier ordre, une nécessité bien démontrée et ce n'est pas sur des expériences de laboratoire qu'on peut baser une pareille nécessité. Où s'arrêterait-on d'ailleurs ? On commencerait par la variole et la diphtérie ; puis on passerait à la scarlatine et à la rougeole ; et la fièvre typhoïde viendrait à son tour réclamer sa place dans le four à crémation. Ces cinq maladies réunies ont fait en 1888, à Paris, 4,256 victimes. C'est une année moyenne. On pourrait donc compter par jour, sur une douzaine de crémations, pour la plupart obligatoires. Se rend-on bien compte des résistances que rencontrerait l'application de pareilles mesures et de la réprobation qu'elles ne tarderaient pas à inspirer?

Dans les grandes épidémies, la situation n'est plus la même. Les populations sont terrifiées et ne réagissent plus ; l'autorité peut faire alors à peu près ce qu'elle veut, dans l'intérêt de la santé

publique. Aussi, est-ce en vue de ces circonstances exceptionnelles que les partisans de l'incinération ont d'abord demandé l'application de leur méthode.

En 1883, au moment où le choléra venait d'éclater en Égypte et menaçait l'Europe, la société de crémation, par l'organe de son président, et le conseil municipal de Paris sollicitèrent l'autorisation d'établir, dans les cimetières, des appareils crématoires destinés, pour le moment, à ne fonctionner qu'en temps d'épidémie. Ce vœu semblait assez rationnel ; mais ni le conseil municipal ni la société de crémation ne s'étaient rendu compte des difficultés que son application présenterait dans la pratique. Personne ne s'était demandé combien il faudrait construire de fours et à quelle dépense on se trouverait entraîné. C'est cependant un calcul facile à faire, en s'appuyant sur l'expérience du passé.

Lorsqu'une épidémie sérieuse éclate dans une ville, elle atteint rapidement son apogée, et pendant quelques jours la mortalité est excessive. Le nombre des décès est parfois décuplé. Cette proportion a même été dépassée, à Paris, pendant l'épidémie de 1832. Le 9 décembre, il mourut du choléra 814 personnes et la population n'était alors que de 945,698 âmes. Aucune mesure de prévoyance n'avait été prise en vue d'une pareille catastrophe. Le service des pompes funèbres fut promptement débordé et les enterremens réguliers ne furent plus possibles. Paris présenta alors l'aspect le plus lugubre. Les nuits surtout étaient sinistres. De grands feux allumés dans les carrefours projetaient des lueurs d'incendie sur les maisons voisines. Dans les rues désertes on voyait passer des tapissières, des tombereaux et des fourgons d'artillerie. Au bruit qu'ils faisaient en roulant sur le pavé, on sortait des maisons pour déposer les cadavres dans ces voitures qui les emportaient aux différens cimetières. De profondes tranchées y avaient été creusées à l'avance ; les morts y étaient couchés côte à côte et recouverts d'une légère couche de chaux vive sur laquelle on amoncelait la terre préalablement rejetée sur les côtés.

Ces inhumations collectives ont souvent été depuis imposées par la nécessité. Quand on entre dans le cimetière de Toulon, où les dernières épidémies de choléra ont été particulièrement meurtrières, on y voit de longs tumuli parallèles dont chacun correspond à l'une d'elles et en porte la date sur un écriteau. Les bières y ont été déposées côte à côte, et c'est le seul moyen pratique quand la mortalité est considérable. Ce qu'il y a d'urgent, en pareil cas, c'est d'en finir promptement avec les morts : on sait ce qui advint à Marseille, pendant la peste de 1720, pour avoir méconnu ce précepte. L'inhumation seule permet de s'y conformer.

La crémation demande trop de temps. Il faut espérer que nous ne reverrons plus de mortalité comme celle de 1832, parce que le choléra diminue de violence à chaque épidémie; mais si nous étions appelés à en subir une plus faible de moitié, nous verrions encore des journées de plus de mille décès, et cinquante fours ne suffiraient pas pour brûler les morts. D'après ce qu'a coûté celui du Père-Lachaise, on peut évaluer la dépense qu'il faudrait inscrire au budget municipal, — et ces dépenses devraient être faites à l'avance, — car de pareilles installations ne s'improvisent pas et le choléra tombe sur un pays comme la foudre. En admettant que le conseil municipal de Paris ne recule pas devant les frais, il ne trouverait vraisemblablement pas d'imitateurs. Pas une autre ville ne consentirait à s'imposer des sacrifices aussi considérables, en vue d'une éventualité à laquelle on espère toujours échapper et pour se garantir d'un danger qu'on serait en droit de qualifier d'imaginaire, en s'appuyant sur l'opinion des médecins les plus autorisés.

M. Brouardel, dans le rapport qu'il a adressé, le 17 août 1883, au conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, sur la crémation dans les cimetières de Paris, en temps d'épidémie, s'exprime de la façon suivante : « Il n'est pas démontré qu'une fois inhumé, un cadavre de cholérique puisse être un agent de propagation de cette maladie. Nous n'avons pas trouvé une seule observation signalant ce fait. Que le corps soit détruit par le feu, ou lentement par la combustion dans le sein de la terre, le résultat définitif semble donc le même; on ne peut pas invoquer le danger de l'inhumation des cholériques pour faire adopter la nécessité de la crémation de leurs cadavres. »

M. Brouardel fait observer, de plus, qu'en temps d'épidémie la crémation ne peut pas être précédée de l'autopsie et de l'expertise qu'on regarde comme indispensables, et cependant le choléra est la maladie qu'il est le plus facile de confondre avec les empoisonnemens par l'arsenic, par le sublimé et par certains alcaloïdes. Les criminels le savent bien; tout fait supposer qu'ils en profitent et il serait fâcheux de leur donner une chance d'impunité de plus.

L'emploi de la crémation sur les champs de bataille compte des partisans même parmi les personnes qui la verraient avec regret se généraliser dans les conditions ordinaires. Ils peuvent invoquer de nombreux exemples en faveur de leur opinion. On a souvent été conduit à brûler les morts, même dans les guerres récentes.

En 1812, les Russes ont détruit par le feu les monceaux de cadavres que la grande armée laissait derrière elle dans sa funèbre retraite. En 1814, les Allemands transportèrent à Montfaucon les corps des 4,000 soldats tués dans cette affaire et les y firent brûler

pour prévenir l'infection qui allait se produire aux portes de Paris. L'opération dura quatorze jours.

La crémation s'est une troisième fois associée à nos désastres. Après la bataille de Sedan, on avait enfoui les morts dans des fosses remplies jusqu'à fleur de terre. Au printemps suivant, sous l'influence des premières chaleurs, des exhalaisons infectes s'en échappèrent, et le gouvernement belge, d'accord avec les autorités françaises, nomma une commission pour étudier les moyens de prévenir ce danger. Celle-ci ne trouva rien de plus sûr, de plus expéditif et de plus économique que l'emploi du feu. M. Créteur, le chimiste chargé de cette besogne, y procéda sur place et sans exhumation, en versant dans les fosses du goudron de houille qui s'insinuait jusque dans leur profondeur, et en y mettant le feu. Ce moyen réussit d'une façon complète. Les Allemands voulurent aussi purifier par les flammes les champs de bataille des environs de Metz; mais, après quelques essais infructueux, ils y renoncèrent. Ils ont du reste de la répugnance pour ce mode de destruction. Lors des opérations faites par M. Créteur sous les murs de Sedan, ils s'opposèrent à ce qu'on appliquât les mêmes procédés aux corps de leurs compatriotes.

Les Anglais, dans les guerres de l'Inde, ont habituellement recours au feu pour détruire les cadavres, et cela se conçoit dans un pays aussi chaud et aussi insalubre. Pendant la lutte terrible qu'ils ont eu à soutenir contre les cipayes révoltés, ils allumaient de grands feux après chaque affaire et y faisaient jeter les morts par les prisonniers. Enfin, les Serbes dans leur dernière guerre contre les Turcs ont eu souvent recours au même moyen.

Ce sont là, je crois, les seuls cas dans lesquels on ait eu recours à la crémation en temps de guerre, et les circonstances justifiaient pleinement son emploi. En Russie, sous les murs de Paris comme à Sedan, les hostilités avaient cessé et on disposait des moyens nécessaires pour procéder sans précipitation à ces opérations délicates. En serait-il de même en cours de campagne, au milieu des opérations rapides, des collisions gigantesques d'une guerre européenne? Les partisans de la crémation le pensent. Ils ont même imaginé des crématoires ambulans destinés à suivre les armées, comme les fours de campagne. On en a vu figurer plusieurs à l'exposition de Bruxelles, et celui du docteur Hyacinthe Kuborn y a surtout été remarqué. C'est une grande caisse métallique contenant tout l'appareil à incinération, montée sur un châssis à deux essieux susceptibles de s'adapter à des roues de chemins de fer, ou a des roues à jantes plates pour circuler sur les voies ordinaires.

Ces crématoires ambulans sont très ingénieux sans doute, mais

je ne les crois pas pratiques. Il faudrait en traîner un trop grand nombre à la suite des armées. La guerre prend des proportions de plus en plus effrayantes. Le chiffre des combattans, la promptitude des évolutions favorisée par les chemins de fer, la longue portée, la précision, la puissance destructive des armes modernes, tout conspire à rendre, dans l'avenir, les batailles aussi meurtrières qu'elles seront rapides.

Personne ne peut prévoir ce qui se passera à la première collision. Les généraux qui sont appelés à commander les armées n'osent pas eux-mêmes se prononcer à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut s'attendre à des pertes énormes de part et d'autre. Le service de santé des armées, malgré les efforts qu'il fait depuis vingt ans pour se mettre à même de faire face à cette éventualité, malgré les progrès qu'il a réalisés au matériel comme au personnel, n'est pas sûr de pouvoir suffire à toutes les nécessités du premier moment. Il faudra pourtant bien s'occuper des blessés avant de songer aux morts; mais en admettant que les deux services puissent marcher parallèlement, combien faudrait-il d'appareils crématoires pour accomplir, dans les délais convenables leur funèbre besogne? Dans l'impossibilité de calculer ce qu'il y aura de morts sur les champs de bataille de l'avenir, il faut prendre pour base les affaires les plus récentes.

Dans les trois batailles qui se sont livrées autour de Metz les 14, 16 et 18 août 1870, le grand état-major allemand a relevé les pertes suivantes: les Français ont eu 3,790 morts, 19,470 blessés, 10,975 disparus; les Allemands: 10,847 morts, 28,422 blessés, 1,587 disparus. Après ces fatales journées, l'armée qui est restée maîtresse du champ de bataille et dont les pertes excédaient de plus d'un tiers celles de l'autre, s'est trouvée en face de 62,529 hommes étendus sur trois champs de bataille distans de quelques kilomètres. Il y avait dans le nombre 14,637 morts. Il aurait fallu au minimum 150 crématoires ambulans pour les incinérer dans l'espace de cinq ou six jours, qu'on peut considérer comme l'extrême limite, surtout lorsqu'il s'agit de batailles livrées pendant les chaleurs de l'été, comme celles que nous avons prises pour terme de comparaison.

Ce funèbre convoi, dont l'aspect, pour le dire en passant, n'aurait rien de bien réconfortant pour nos jeunes troupes, occuperait plus d'un kilomètre de voie ferrée et augmenterait, dans une proportion inacceptable, les *impedimenta* qu'il faut diminuer à tout prix dans les conditions de rapidité où la guerre se fait aujourd'hui. Et puis, où placerait-on ces pesantes voitures? On ne pourrait évidemment les caser que dans les convois administratifs, et personne

ne les laisserait passer avant le pain, les munitions, les réserves d'ambulance, etc. Ils encombreraient les gares de chemins de fer dans la zone des opérations et ne pourraient atteindre le champ de bataille que lorsque l'armée l'aurait abandonné depuis plusieurs jours. En arrivant sur ce terrain dévasté, le convoi de la crémation n'y trouverait ni chevaux pour traîner ses immenses voitures, ni personnel pour lui venir en aide ; la plupart du temps, le combustible lui-même ferait défaut. Le commandement, j'en suis convaincu, n'acceptera jamais, en France du moins, cette innovation encombrante ; les généraux se contenteront comme autrefois d'enterrer les morts dans les tranchées et d'en finir le plus vite possible, pour continuer leur marche en avant.

En résumé, la crémation telle qu'on la pratique aujourd'hui, avec ses appareils perfectionnés et les précautions dont on l'entoure, n'offre aucun inconvénient au point de vue de l'hygiène. On a bien fait de l'autoriser et de donner toutes les facilités nécessaires à ceux que la tombe épouvante et qui préfèrent être brûlés ; mais il n'est pas à désirer que ce mode de destruction se généralise et qu'il prenne la place de l'inhumation. Il faut éviter surtout qu'on exerce une pression en sa faveur et que cette question de sépulture ne devienne une affaire de parti et un prétexte pour froisser les consciences.

On peut sans inconvénient livrer aux appareils crématoires les sujets qui succombent dans les hôpitaux, sans avoir manifesté de préférence, et quand ils ne sont pas réclamés. Cela diminue d'autant l'encombrement des cimetières.

Il y aurait avantage à incinérer les sujets morts de maladies contagieuses, si les familles y consentaient. Quant à l'emploi de la crémation dans les épidémies, il n'est possible que lorsque la mortalité est très faible, et ce cas rentre alors dans le précédent. En ce qui a trait aux champs de bataille, je crois qu'il faut y renoncer, au moins pendant le cours des opérations.

JULES ROCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Si les partis qui divisent la France n'étaient pas éternellement incorrigibles; si ceux qui les représentent au Palais-Bourbon et au Luxembourg ne perdaient pas tout sentiment de la réalité dans l'atmosphère factice qu'ils se créent dès qu'ils sont réunis; s'ils gardaient à demi le don de voir clair autour d'eux, de démêler la vérité des sentimens publics, ils s'apercevraient bien vite que depuis six mois, depuis les élections dernières, ils ont perdu leur temps.

Ils l'ont assez misérablement perdu parce qu'ils n'ont su que recommencer leurs œuvres vaines. Les plus hardis, qui sont toujours les radicaux, ont essayé de ressaisir l'ascendant qu'ils sentaient leur échapper. Les timides, les prudens, qui sont toujours les modérés, ont craint de se montrer impatiens et d'être suspects de réaction. Les habiles ont louvoyé. Les uns et les autres ont tout paralysé par leurs divisions et leur impuissance. Ils n'ont su, dans ces derniers cinq mois de session, ni avoir une politique ni répondre aux vœux du pays, si bien que les vacances de six semaines qu'ils viennent de se donner pour se reposer de ce qu'ils n'ont pas fait, ressemblent à un soulagement. C'est peut-être triste à avouer pour ceux qui gardent le sentiment viril des libertés parlementaires, mais c'est ainsi; on ne retrouve une certaine tranquillité, une tranquillité apparente et intermittente, si l'on veut, que lorsque les chambres sont séparées : au moins, pendant ce temps, on n'a pas les crises ministérielles pour les raisins secs, les interpellations qui ne font qu'embarrasser les affaires, les invalidations qui ne sont que des iniquités de parti, le spectacle perpétuel des incohérences de majorité et des faiblesses de gouvernement. On respire ! C'est l'histoire d'aujourd'hui. Au lieu de s'épuiser en débats décousus et stériles, les députés vont dans leurs conseils généraux, où ils peuvent retrouver l'influence calmante du pays. M. le pré-

sident de la république lui-même profite de l'occasion pour reprendre le cours de ses voyages. Il va en Provence, il doit aller faire sa visite à la Corse; il est toujours sûr d'être bien accueilli, parce qu'on voit en lui le représentant de la France. Le monde officiel et parlementaire, dispersé depuis quinze jours, a encore deux ou trois semaines de liberté. Rien de mieux, c'est la trêve de Pâques; mais ce n'est évidemment qu'une trêve, un répit qui finira le jour où sénateurs, députés et ministres, revenus de leurs voyages ou de leurs provinces, se retrouveront en présence de tout ce qu'ils ont laissé en suspens, des problèmes de politique, de finances, de commerce, d'ordre moral, qui sont restés sans solution. La question est de savoir si les vacances, qui sont venues à propos nous donner quelques semaines de tranquillité, auront été une occasion de réflexions salutaires pour ceux qui peuvent avoir une influence sur les affaires publiques.

Jusqu'ici on a passé cinq mois à s'agiter, à invalider, à aller du ministère Tirard au ministère Freycinet sans plus de résultat. On n'a rien fait, c'est évident, et on ne pouvait rien faire, parce qu'on s'est obstiné à méconnaître la signification intime et vraie des élections dernières, parce qu'au lieu de s'inspirer du mouvement d'opinion qui venait de se manifester, on a voulu rajuster à tout prix une vieille majorité, prolonger le règne d'une politique malfaisante et épuisée. S'il y a cependant un fait clair et sensible, c'est que ces élections dernières, d'où tout découle, ont créé une situation nouvelle, et que, dans cette situation nouvelle, on ne peut rien, on ne peut pas surtout avoir un gouvernement sérieux si on ne tient compte des vœux du pays, des forces modérées et modératrices révélées par le scrutin universel. Le fait positif, c'est que dans ce parlement nouveau sorti du dernier scrutin, il y a les élémens de combinaisons nouvelles qui en sont peut-être encore à s'essayer, qui n'en sont pas moins possibles et deviendront nécessaires. C'est là le problème auquel on n'échappera pas un jour ou l'autre. C'est justement aussi ce qui donne un intérêt particulier à ce programme récemment publié par un certain nombre de députés de l'opposition conservatrice. Est-ce un programme précis et définitif? le groupe de députés disposés à se rallier au nouveau manifeste s'appelle-t-il la droite indépendante, la droite constitutionnelle, ou même la droite républicaine, comme le voulait, il y a déjà des années, un homme à l'esprit résolu, mort prématurément, M. Raoul Duval? Peu importe le nom, l'étiquette ne fait rien à l'affaire. Ce qu'il y a d'essentiel et de significatif, c'est cette révélation avérée, cette sorte de constatation authentique de l'existence d'un groupe parlementaire auquel se rallient des hommes comme M. Piou, M. Hély d'Oissel et bien d'autres, qui entreprend de donner à la politique conservatrice une expression nouvelle, une forme plus pratique. Les « indépendans » du nouveau groupe mettent toujours sans doute les intérêts conservateurs au

premier rang dans leur programme, ils ont été élus pour les défendre : c'est précisément pour mieux en assurer la défense pratique qu'ils n'hésitent pas à entrer, pour ainsi dire, dans la légalité existante, sans marchander avec la force des choses, sans mettre en doute les « institutions établies. » Leur dessein, ils ne le cachent pas, est « d'aider à la formation dans l'avenir d'une nouvelle majorité de gouvernement, » de s'abstenir de toute « opposition systématique, » de « seconder les tentatives de ceux qui essaieraient de donner satisfaction aux griefs de l'opinion. » C'est après tout la politique de la raison, de la nécessité, et, on le remarquera, c'est la politique de tous les modérés qui, rapprochés sur ce terrain, appuyés sur le pays, représentent ensemble une force avec laquelle on sera bien obligé de compter.

Les « indépendans, » puisqu'ainsi on les nomme, devaient bien s'y attendre : ils n'ont pas tardé à essuyer le feu des partis extrêmes, ils n'ont rencontré dès leur premier pas que des contradictions, des railleries et même quelques colères mal contenues dans les camps les plus opposés. Les uns les ont accusés de manquer à leur mandat conservateur, de passer à la république, d'être des schismatiques, des défectionnaires, de recommencer les aventures ou plutôt les mésaventures du centre gauche; les autres raillent leur timidité et les accusent de n'être que des républicains attardés, et honteux de n'entrer qu'avec des arrière-pensées et un déguisement dans la république, pour la trahir. C'est tout simple, c'était inévitable.

Il est clair que le manifeste des « indépendans » n'a pas eu de succès parmi les conservateurs partisans de toutes les monarchies, qui mettent au-dessus de tout la forme de gouvernement, qui ont pour premier mot d'ordre la guerre irréconciliable et implacable à la république et aux républicains, aux plus modérés comme aux radicaux; mais enfin, à quoi a-t-elle servi, cette politique de l'irréconciliabilité et de l'inféodation à une forme de gouvernement? Depuis vingt ans, ces conservateurs, doctrinaires ou polémistes passionnés, sont à l'œuvre. Ils ont été longtemps au pouvoir. Ils se sont épuisés en efforts inutiles pour des restaurations toujours fuyantes, toujours impossibles, parce que, s'ils se rapprochent dans leurs opinions conservatrices, ils sont divisés par les conflits dynastiques. Ils ont essayé de tout, même, récemment, d'une alliance hasardeuse, inavouable, où ils ont risqué la bonne renommée de leur parti. Ils n'ont réussi à rien, si ce n'est à montrer l'impuissance de leur politique. Et puis, vraiment, n'y a-t-il pas une certaine naïveté dans cette tactique obstinée des conservateurs, adversaires de toutes les transactions? Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, ils ne sont pas moins sous la république et dans la république. Ils sont dans les assemblées, dans les conseils généraux, dans les conseils locaux. Ils supportent le poids de « l'institution existante, » ils en subissent les lois et les duretés; ils paient leurs impôts à la ré-

publique. Ils ont, bon gré mal gré, tous les inconvéniens du régime, et ils s'en refusent les avantages! Ils se mettent quelquefois dans l'impossibilité de défendre utilement les intérêts conservateurs qui leur sont justement chers, tandis que cette politique plus modeste, plus pratique, avouée aujourd'hui par les « indépendans, si elle eût été suivie résolument depuis longtemps, eût sans doute bien mieux servi ces intérêts. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces malheureux « indépendans, » suspects aux conservateurs à outrance, ne le sont pas moins aux républicains eux-mêmes. Les radicaux n'ont pas assez de foudres, assez de railleries contre ces modérés qui ont la naïveté d'invoquer la garantie des « institutions existantes. » De même que certains conservateurs se retranchent dans un *non possumus* perpétuel, ces républicains privilégiés ont leur forteresse dont ils prétendent garder les portes. Pour eux, la première chose à faire, si on veut entrer dans le régime, c'est d'abdiquer toute indépendance, de souscrire aux lois scolaires, à la loi militaire, de subordonner la volonté de la France elle-même à leur orthodoxie. Le premier article de leur programme, c'est que la république est au-dessus de tout, même au-dessus des votes du pays, et la république se résume dans une domination de secte. Hors de là, il n'y a place pour personne, ni pour libéraux, ni pour conservateurs, pas plus pour M. Léon Say que pour M. Piou. A la bonne heure, on ne s'attendait pas à moins!

En réalité, que signifie tout ce tapage soulevé un moment dans le monde où on s'agite par le récent manifeste des « indépendans? » Ces contradictions mêmes prouvent que l'acte de modération sensée accompli par des hommes de bonne volonté a frappé juste et lui donnent tout son caractère. Il ne répond pas aux impatiences et aux exigences des partis extrêmes, c'était à prévoir. Il est né du sentiment de cette situation nouvelle créée par les élections dernières; il répond à ce mouvement d'opinion qui s'est manifesté, qui se manifeste encore un peu partout, à cet instinct profond du pays qui a dit aussi clairement qu'il le pouvait, qu'il ne voulait ni révolution ni politique révolutionnaire et sectaire dans la république, qu'il ne demandait que l'apaisement, l'ordre dans ses affaires morales comme dans ses finances. C'est là tout et c'est assez, si les modérés de toutes nuances, qui sont plus nombreux qu'on ne le croit, savent se conduire. Ce qu'ils ont de mieux à faire aujourd'hui, tous ces modérés encore un peu épars, assez disposés à se rallier, c'est de ne se laisser décourager ni par les railleries, ni par les prétentions des partis, de se refuser à toutes les complicités périlleuses; c'est de maintenir avec fermeté la position qu'ils ont prise en s'appuyant sur l'opinion et le pays.

Au milieu de ce bruit de polémiques, de ces questions stériles qui l'occupent, la divisent et l'épuisent, cependant, la France, sans y songer, serait-elle près de recommencer quelque campagne coloniale?

Va-t-elle, encore une fois, céder à cet instinct qui pousse les grandes nations européennes à se jeter sur les continens inexplorés, dans les déserts africains, à la recherche d'une extension de puissance ou d'influence? Pour aller droit au fait, serions-nous sur le point de voir renaître, à propos du Dahomey, les beaux jours du Tonkin?

Cette question imprévue et bizarre, elle a fait une petite apparition dans nos débats parlementaires, à la veille des vacances; elle reparaîtra sûrement au retour des chambres. Évidemment, il se prépare quelque chose dans cette partie occidentale de l'Afrique qui s'appelle la côte des Esclaves, non loin des bouches du Niger, dans ce golfe de Bénin où la France a, comme d'autres puissances, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne elle-même, quelques postes, quelques factoreries. La France a vécu longtemps en paix sur cette côte, établie dans le petit poste de Kotonou, exerçant une sorte de protectorat sur le petit État de Porto-Novo, entretenant des relations, consacrées par des traités, avec le royaume plus vaste du Dahomey, qui s'étend à l'intérieur. On ne parlait guère du Dahomey, lorsqu'il a plu à ce petit potentat nègre, qui se livre à des sacrifices humains dans son royaume et a une armée fantastique d'amazones, de se jeter sur nos possessions, de renier ses traités, de contester nos droits, notre protectorat à Porto-Novo. La France s'est bornée d'abord à temporiser, en repoussant toutefois les agressions des bandes armées qui ont assailli nos postes. Elle a eu même la condescendance d'envoyer dans la capitale du Dahomey, à Abomey, le gouverneur de nos possessions, qui a été berné, humilié et n'a rien obtenu. La guerre a recommencé, avec tout son cortège de pillages, d'incendies, de razzias, enlevant femmes, vieillards, enfans, destinés à d'horribles holocaustes. C'est alors que le gouvernement français s'est cru obligé de prendre des mesures plus énergiques. Il avait envoyé déjà quelques compagnies de tirailleurs sénégalais qui, sous un vigoureux officier, se sont bravement conduits. Ces jours derniers, il vient d'expédier une petite escadre, pour appuyer la défense de nos postes et mettre le blocus devant la côte des Esclaves, de façon à interdire les débarquemens d'armes. Un premier pas est donc fait dans la voie des opérations de guerre. Que fera-t-on maintenant? Se contentera-t-on d'assurer la protection de nos postes, de nos nationaux, de nos cliens, de réprimer les insultes des hordes dahoméennes? Se décidera-t-on à organiser une véritable expédition, à pénétrer dans le Dahomey, à procéder, comme l'a dit le sous-secrétaire d'État des colonies, « non par de petits efforts successifs, mais par un effort vigoureux et décisif, » pour mettre à la raison un roi barbare? C'est la question que les chambres auront à résoudre.

Que les pouvoirs publics français tiennent à sauvegarder nos intérêts, la dignité du drapeau et même, s'ils le peuvent, à mettre un terme à ces boucheries des sacrifices humains accomplis aux portes de nos

possessions, rien certes de plus naturel, de plus légitime. On sait, d'un autre côté, comment ces expéditions s'engagent, on ne sait jamais comment elles finissent, ce qu'elles peuvent coûter dans ces régions meurtrières, dans des pays où l'on est entraîné, sans le vouloir, à la conquête, où la seule garantie est le plus souvent l'occupation à main armée. On pourra se prêter à ce qui sera strictement nécessaire; on ne se prêtera sûrement pas à recommencer le Tonkin au Dahomey. C'est assez d'une fois.— Chose curieuse cependant que cette sorte d'assaut livré à l'heure qu'il est de toutes parts au continent africain! Tandis qu'à l'Occident la France en est encore à délibérer sur une campagne dans le Dahomey, voilà, à l'Orient, l'Angleterre et l'Allemagne récemment alliées pour attaquer le continent noir par Zanzibar, maintenant tout près de se quereller pour une conquête bien incertaine. Il y a même des incidens presque comiques. L'Angleterre multipliait naguère les efforts pour délivrer Emin-Pacha, qu'on croyait perdu ou captif dans l'Afrique équatoriale. Aujourd'hui, Emin-Pacha, qui a été retrouvé et ramené presque malgré lui, sur qui l'Angleterre comptait, passe au service de l'Allemagne et reprend le chemin des grands lacs avec la mission d'assurer la suprématie allemande dans l'Afrique équatoriale. Les Anglais ne voient pas sans ombrage et sans dépit cette extension de la puissance allemande qu'ils ne peuvent pas arrêter comme ils ont arrêté les malheureux Portugais; ils poussent les hauts cris! L'Allemagne laisse crier les Anglais; elle poursuit sa marche, reprenant plus que jamais, à ce qu'il semble, l'exécution de sa politique coloniale, qui paraissait un peu interrompue.

Après cela, il faut l'avouer, l'Afrique est loin, et ces démêlés africains se perdent un peu dans le tourbillon européen, dans ce vaste mouvement où l'Allemagne est engagée, dont la disparition de M. de Bismarck n'a été qu'un des incidens. Ce qui se passe sur la route du lac Nyanza pâlit un peu devant cette transformation qui s'accomplit à Berlin même, qui n'a sûrement pas dit son dernier mot. Les changemens qui viennent de se réaliser dans l'empire allemand ne sont, en effet, d'après toutes les apparences, qu'un commencement. Le premier acte est joué. M. de Bismarck, après toutes les péripéties intimes qui paraissent avoir précédé sa retraite, a définitivement regagné Friedrichsruhe, escorté par les ovations qui l'ont suivi de Berlin jusque dans ses forêts du Lauenbourg. Il a trouvé partout des députations empressées à le complimenter, et il aurait, à ce qu'on assure, semé sur son chemin bon nombre de mots plus ou moins piquans, plus ou moins significatifs. Tantôt il aurait dit qu'il était vieux, qu'il avait quitté la scène, qu'il ne lui restait plus maintenant qu'à voir la pièce de sa loge; tantôt il aurait laissé entrevoir qu'il pourrait bien un jour ou l'autre reparaître au Reichstag. On ajoute même que dans un dialogue familier avec des employés de chemins de fer, il aurait laissé échapper quelques paroles

humoristiques qui allaient sans doute à une autre adresse, sur le danger de déchaîner la vapeur et de trop aller de l'avant. Tous ces mots plus ou moins vrais et d'autres encore ne sont plus que des détails. L'homme s'est éclipsé, et avec l'homme, c'est une politique qui a disparu. L'empereur Guillaume II reste seul, occupant la scène, impatient de mettre la main à tout et demeurant une énigme pour ses contemporains, pour l'Allemagne comme pour l'Europe.

Quels seront les résultats de cette action souveraine qui ne connaît ni conseils ni limites? Que deviendra ce règne après de si bruyans débuts? On ne peut rien prévoir. Une seule chose est certaine, c'est que cet empereur émancipé se jette dans l'inconnu avec une étrange décision et ne paraît nullement disposé à s'arrêter. Il va devant lui, étonnant chaque jour le monde par quelque hardiesse nouvelle. A peine la conférence réunie par ses soins à Berlin a-t-elle clos ses délibérations plus platoniques que pratiques, il a fait exposer dans le *Moniteur de l'empire* un véritable programme de réformation sociale. A entendre son langage sur ceux qui souffrent, sur les revendications ouvrières, sur les classes nouvelles, sur ce « quatrième état, » qui à son tour aspire à monter sur la scène, on le prendrait pour un chef de révolution. On pourrait s'y tromper, si on ne sentait aussitôt que celui qui parle ainsi entend rester le maître et l'arbitre de tout, que, dans sa pensée, la royauté est la souveraine régulatrice qui tient la balance. Pour lui, les partis doivent disparaître. Il le dit : « Il faut qu'ils enterrent leurs armes de combat, qu'ils renoncent à se disputer le pouvoir, et qu'ils se groupent autour du protecteur de toutes les classes de la société, autour de celui qui porte la forte et puissante couronne. » C'est fort bien! la difficulté sera peut-être de concilier tout cela, ce monarque qui peut tout, qui prétend décider de tout et les masses populaires qui ne paraissent pas se détourner de leur but, qui se mettent partout en grève, qui s'associent plus que jamais à un mouvement universel de socialisme. Ce qu'il y a de plus caractéristique peut-être encore, c'est que ce jeune empereur ne se borne pas à se faire le César des ouvriers; il vient, par un nouveau rescrit, de porter une main hardie sur la noblesse militaire et ses privilèges, sur la constitution exclusive du corps d'officiers. Il ouvre la carrière des grades militaires aux fils des bourgeois, et ici encore, à la vérité, il laisse percer son arrière-pensée; il ouvre la porte aux « fils de familles bourgeoises — qui aiment le métier de soldat et qui nourrissent des sentimens chrétiens. » Tout se mêle dans cet esprit tumultueux, enivré de pouvoir et de mouvement. On a raconté jadis que le pape Pie IX, ce grand et naïf précurseur des révolutions de 1848, se comparait lui-même à un enfant qui, ayant vu un magicien faire apparaître ou disparaître le diable à volonté, avait voulu l'imiter; malheureusement l'enfant, après avoir évoqué le terrible fantôme, avait

oublié le secret magique pour le chasser. C'est peut-être aussi l'histoire des empereurs trop volontaires!

Tel est l'état du monde qu'il n'est guère aujourd'hui, du nord au midi, un pays qui n'ait ses ébranlemens, ses embarras, ses difficultés de vivre. La Russie elle-même avait récemment ses troubles universitaires qui, sans être précisément dangereux, dénotent cependant une certaine effervescence mal définie et paraissent préoccuper le gouvernement du tsar. A l'extrémité opposée du continent, au-delà des Pyrénées, à Madrid, à Lisbonne, les affaires se compliquent d'incidens inattendus, de scissions violentes. Bref, il y a un peu partout assez d'élémens discordans pour qu'on puisse encore s'attendre à de l'imprévu.

Évidemment, tout devient, depuis quelques jours, assez obscur, assez difficile à Madrid. La paix intérieure de l'Espagne, sans être jusqu'ici absolument menacée, paraît assez précaire. Le ministère présidé depuis quatre ans par M. Sagasta, et si souvent renouvelé, quoique toujours sous le même chef, a fini par se faire une situation de plus en plus contestée, de plus en plus laborieuse entre les partis. Il rencontre des oppositions passionnées, qui se manifestent sous des formes redoutables. Le chef du cabinet, M. Sagasta, a eu, à la vérité, il n'y a que quelques jours, un succès qu'il a poursuivi avec une patiente obstination, qui semblait prouver qu'il restait toujours maître du congrès. Il a réussi à obtenir de la docilité peu convaincue de beaucoup de ses amis et de la lassitude de ses adversaires de l'opposition le vote d'une réforme électorale qui va jusqu'à l'établissement du suffrage universel en Espagne,— un suffrage universel mitigé, réglementé, assez compliqué, mais enfin le suffrage universel! C'était la partie de sa politique à laquelle M. Sagasta tenait le plus, c'était aussi, à ce qu'il semble, la rançon de ses alliances avec le libéralisme le plus avancé, avec les républicains modérés. Il a fini par amener le congrès à son opinion. Il ne lui restait plus, pour couronner son œuvre, qu'à convaincre le sénat. Il comptait évidemment réussir au sénat comme au congrès, lorsque, sur ces entrefaites, il s'est trouvé en face d'un de ces incidens qui sont précisément le signe des situations tendues.

A dire vrai, M. Sagasta, depuis qu'il est au pouvoir, n'a pas été toujours habile dans ce qu'on pourrait appeler sa politique militaire. Il a usé déjà trois ou quatre ministres de la guerre et il n'a cessé de flotter entre toutes les résolutions, entre tous les systèmes. Il a laissé s'agiter autour de lui toute sorte de projets de réformes faits pour ébranler l'organisation de l'armée. Tout récemment, il laissait passer au congrès une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à diminuer ou à subordonner les commandemens militaires dans les Antilles. Le malheur de toutes ces propositions, de cette politique décousue, a été de mettre l'incohérence dans les affaires de la guerre, de réveiller les sus-

ceptibilités militaires, de diviser peut-être, d'offusquer et d'irriter encore plus les chefs de l'armée. Qu'est-il arrivé? L'animadversion a fini par éclater. Il n'y a que quelques jours, un chef militaire, justement un de ceux qui ont le plus contribué, il y a quinze ans, à la restauration du roi Alphonse, le général D. Luis Daban, a pris sur lui d'écrire une lettre confidentielle à quelques-uns de ses compagnons de l'armée pour leur demander leur concours contre des projets qu'il jugeait dangereux. Cette lettre n'avait pas sans doute le caractère absolument révolutionnaire qu'on lui a prêté; elle ne parlait que de moyens légaux à employer pour sauvegarder les droits de l'armée. L'auteur n'avait aucun commandement actif, — il était de plus sénateur et c'est comme sénateur qu'il prétendait défendre l'intégrité des institutions militaires. Par elle-même, néanmoins, il est bien certain que cette lettre, malencontreusement mise au jour, ressemblait à une propagande d'hostilité et d'indiscipline qui n'avait rien de militaire. Le gouvernement s'en est ému, et il s'est décidé à infliger au général Daban deux mois de forteresse; mais le général Daban était sénateur, et le ministère s'est trouvé plein de perplexité. Il n'a trouvé rien de mieux que de demander au sénat l'autorisation d'envoyer le général Daban aux arrêts. C'est ici que tout s'est compliqué, que la question militaire est devenue une question politique, parlementaire.

Le danger, en effet, était de provoquer un débat public difficile à limiter, de livrer à des controverses nécessairement passionnées toutes ces questions délicates de la discipline militaire et de l'inviolabilité parlementaire, du droit ministériel et de l'indépendance de l'officier sénateur ou député. A peine cette lutte a-t-elle été ouverte, tout le monde s'y est précipité. Au congrès, le général Cassola a violemment mis en cause le ministre de la guerre, le général Bermudez de Reina, et le président du conseil lui-même, en contestant la légalité de leur action disciplinaire. Au sénat, les militaires les plus marquans, le général Martinez Campos en tête, le général Jovellar, qui a récemment donné sa démission de président du tribunal suprême de la guerre, le général Primo de Rivera, les principaux chefs de l'armée, ont pris la défense du général Daban. On le remarquera : les plus ardens à soutenir le général Daban n'ont pas précisément défendu la lettre qui a provoqué tout ce bruit; ils n'ont mis en doute ni la nécessité de l'obéissance militaire, ni les devoirs de la discipline, ni même, d'une manière générale, les droits du gouvernement. L'habile chef conservateur, M. Canovas del Castillo, en intervenant avec une éloquente autorité dans les débats du congrès, s'est gardé de compromettre son parti pour la défense des généraux trop mêlés à la politique. On a accusé le ministère d'avoir manqué de jugement et de mesure, d'avoir fait trop ou trop peu. On lui a dit que, si la lettre du général Daban n'était qu'une faute légère d'irréflexion ou d'imprudence, une simple admo-

nestation suffisait; que, s'il y avait une faute plus grave, un véritable délit, c'était à un tribunal militaire de prononcer sur le coupable; que dans tous les cas, par ses procédés, le ministère méconnaissait l'inviolabilité parlementaire. Le ministère, il faut l'avouer, s'est défendu de son mieux; il a maintenu son droit à l'égard du général Daban. Il n'a pas moins accompli un acte bien singulier en commençant par infliger une peine disciplinaire pour finir par aller demander au sénat la permission d'aller jusqu'au bout de ses répressions, comme s'il doutait de son droit.

Eh! sans doute, cette intervention des généraux dans la politique est un fait toujours périlleux, quoique peu nouveau au-delà des Pyrénées. Le mal est déjà ancien, il devient en certains momens d'autant plus redoutable qu'il est contagieux; mais évidemment ce qui se passe depuis quelques jours à Madrid est en partie la faute du ministère, de sa politique flottante et incohérente à l'égard de l'armée, de la direction indécise et mobile qu'il a donnée aux affaires militaires. Qu'on remarque bien que depuis trois ou quatre ans chaque nouveau ministre de la guerre n'a été à peu près occupé qu'à défaire ce que son prédécesseur avait fait, en subissant lui-même toutes les fluctuations de la politique. Le résultat est un affaiblissement d'autorité malheureusement assez encourageant pour tous les mécontens. Aujourd'hui, l'éclat est fait! Les choses en sont venues à ce point que, quel que soit le dénoûment des débats qui s'agitent à Madrid, que le général Daban aille faire ses arrêts ou qu'il ne les fasse pas, le ministère n'est pas moins atteint. On ne peut guère échapper à une crise ministérielle dont tout le monde a le pressentiment à Madrid. M. Sagasta paraît être au bout de son règne, et quel que soit son successeur, il est certain qu'il héritera de bien des difficultés accumulées dans les affaires espagnoles.

Depuis longtemps aussi le pays le plus voisin de l'Espagne, le Portugal, ne s'était trouvé dans une situation plus délicate, qui pourrait aisément devenir critique. Les élections qui viennent de s'accomplir, les derniers actes inspirés au cabinet de Lisbonne par le scrutin d'hier laissent entrevoir en partie cette situation. Il y a évidemment un certain ébranlement, des fermentations plus ou moins révolutionnaires, des malaises qui commencent à devenir inquiétans.

Cet état a surtout deux causes: la première, la plus grave, est la violence que l'Angleterre a faite il y a trois mois à ce bon petit pays au sujet des affaires d'Afrique et que le Portugal a été obligé de subir, comme la faiblesse subit fatalement la loi de la force. Le Portugal, c'est bien clair, ne pouvait résister à l'impérieux ultimatum anglais du 11 janvier et braver les conséquences d'un conflit par trop inégal. Il a dévoré l'affront et ne l'a pas oublié! L'opinion portugaise a gardé son ressentiment qu'elle a manifesté de toute façon, autant qu'elle l'a pu. Elle n'a pas seulement essayé de se dérober à l'influence anglaise en

organisant spontanement une sorte de grève au détriment du commerce britannique; on sent de plus qu'elle a gardé quelque rancune à son gouvernement, — au ministère qui a essuyé la bourrasque et au ministère qui s'est formé depuis, — de l'humiliation infligée à la fierté nationale. Ces malheureuses circonstances enfin ont été exploitées par les partis extrêmes, par les républicains, peu nombreux en Portugal, mais ardens, qui se sont déchaînés contre le gouvernement, contre la monarchie elle-même en l'accusant d'avoir livré la dignité et les intérêts du pays à l'étranger. Il est certain que l'épreuve était dure, surtout au début du règne d'un jeune souverain qui venait à peine de ceindre la couronne, du roi dom Carlos Ier. Lord Salisbury n'a probablement pas calculé l'effet du coup qu'il allait porter à la sûreté de la monarchie portugaise et à la paix intérieure d'un brave petit peuple. Une autre cause de la situation difficile du Portugal, une cause qui a même précédé le conflit diplomatique avec l'Angleterre, a été la révolution du Brésil. Il y a longtemps, sans doute, que tout lien est rompu entre le Portugal et son ancienne colonie. Les événemens de Rio-de-Janeiro n'ont pas moins retenti sur les bords du Tage. Ils ont réveillé les espérances des républicains portugais, rendu l'audace aux propagandes révolutionnaires, et le désastre des Bragance régnant à Rio-de-Janeiro n'a pas laissé de paraître menaçant pour les Bragance régnant à Lisbonne. C'est dans ces conditions que les élections récentes se sont accomplies, et elles se sont nécessairement ressenties de toutes ces complications.

Au fond, ce n'est pas que le scrutin soit défavorable au ministère de M. Serpa-Pimentel qui s'est formé après l'acceptation de l'ultimatum anglais et qui a voulu consulter le pays. Le Portugal, avec les Açores et les colonies, compte un peu plus de 150 députés, et, parmi les nouveaux élus, le ministère aurait déjà, dit-on, une majorité de près de 100 voix. La lutte cependant paraît avoir été vive dans les principales villes du royaume, à Porto, à Coimbre, à Setubal, à Santarem. Le ressentiment national s'est fait jour par la nomination de quelques hommes comme le major Serpa-Pinto qui s'est récemment signalé dans les démêlés africains, et à Lisbonne particulièrement, trois républicains ont été nommés; les progressistes qui ont formé jusqu'ici un parti dynastique ont fait cette fois alliance avec les républicains et ont eu, eux aussi, un de leurs candidats élu à Lisbonne. Ils ont eu de plus une trentaine de nominations dans les provinces. Que faut-il croire en définitive? Ces élections, malgré la majorité qu'elles sembleraient assurer au ministère Serpa-Pimentel, n'ont-elles qu'une signification douteuse? Le gouvernement lui-même a-t-il peu de confiance dans son succès? Toujours est-il que dès le lendemain, sans attendre la réunion des cortès, il a pris l'initiative et la responsabilité d'une série de mesures qui ne sont pas, si l'on veut, un coup d'état, qui ne ressemblent

pas moins à des actes de dictature et de défense. En même temps qu'il a créé un nouveau ministère de l'instruction publique sous le prétexte. un peu naïf, d'éclairer le peuple portugais pour le préparer à exercer utilement ses droits, il a promulgué toute une législation nouvelle de répression sur la presse, sur les réunions. Il vient de fermer les cercles républicains, les loges maçonniques.

Voilà bien des choses à la fois ! Le gouvernement a cru, sans doute, à la nécessité de se défendre, de défendre la monarchie. On peut aller loin dans cette voie ! Si le gouvernement de Lisbonne rencontre des résistances, si les protestations qui ont déjà commencé prennent un caractère plus sérieux, que fera-t-il? C'est une expérience de plus qui s'ouvre, elle peut être périlleuse pour la paix intérieure du Portugal, pour la monarchie elle-même qui semble avouer ainsi qu'elle n'a d'autre défense que la dictature contre des révolutions nouvelles !

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mars s'est passée dans les conditions les plus favorables, comme nous le faisions prévoir à cette place il y a quinze jours. Argent très abondant, nouvelles politiques rassurantes, bonne tenue des places étrangères, découvert local à exploiter, tout contribuait à rendre possible un mouvement de hausse sur la rente française, immobile depuis trois mois aux approches du cours rond de 88 francs. Le report, qui était déjà très bas, a fait place à un déport de 0 fr. 05 à 0 fr. 06; les spéculateurs, qui s'étaient mis à la baisse sur les conséquences éventuelles de la démission de M. de Bismarck, ont dû racheter. La réponse des primes s'est faite au-dessus de 88 francs, le cours de compensation a été établi à 88.50, et la progression s'est continuée jusqu'au cours de 89 francs, déjà dépassé dans la Bourse du 12 courant.

Des achats considérables, en partie pour le compte de caisses publiques, ont aidé à cette avance si importante des cours de notre grand fonds d'état, avance à laquelle se sont associés les deux autres types de rente française, 3 pour 100 amortissable et 4 1/2 convertissable en 1893. La grande abondance des capitaux disponibles, et le

peu de goût que manifestent leurs détenteurs à courir les aventures, sont les principaux facteurs de cette hausse et expliquent l'absence de toute réaction après des poussées si brusques.

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 4 pour 100 à 3 1/2 pour 100. La période d'argent cher qui, chaque année, coïncide avec les mois d'hiver, est maintenant close. La Banque a suffisamment reconstitué son encaisse métallique pour faire face aux demandes éventuelles d'or pendant les mois d'été.

A Berlin, le marché financier s'est raffermi à la suite de la dernière liquidation, qui, non moins laborieuse que les deux ou trois précédentes, a cependant accusé une situation notablement engagée. Ses valeurs minières et métallurgiques, ramenées à des prix raisonnables, semblaient sur la voie d'une reprise modérée, mais le mouvement a été enrayé par la baisse du prix des fers à Glascow. C'est en Angleterre en effet maintenant que la situation commerciale paraît peu satisfaisante. Les statistiques du mois de mars, publiées par le *Board of Trade*, ont apporté un réel démenti aux espérances fondées naguère sur l'activité industrielle pendant le premier trimestre de 1890. Cette déconvenue agit non-seulement sur le marché des fers, mais aussi sur l'ensemble des valeurs minières qui se traitaient au Stock-Exchange, les avis du Transvaal, pour les mines d'or, de Kimberley pour les diamans, n'étant pas plus satisfaisans que ceux de Buenos-Ayres pour les valeurs argentines.

Le gouvernement portugais émet à Paris, par l'intermédiaire de plusieurs de nos principaux établissemens de crédit, un nouvel emprunt de 63 millions de francs, dont le produit, annonce le prospectus, est destiné à des travaux d'utilité publique. Le type adopté est l'obligation de 500 francs, rapportant 20 francs nets de tout impôt. Le prix d'émission, 335 francs, fait ressortir un rendement de 4.60 pour 100. C'est un fonds amortissable, l'obligation étant remboursable au pair en soixante-quinze ans. Le 3 pour 100 perpétuel valant 64 francs, il faudrait 426 francs de ce fonds en capital pour obtenir un intérêt de 20 francs. La nouvelle rente 4 pour 100 ne présente donc qu'un avantage difficilement appréciable sur l'ancienne. Ce cours même de 64 francs a été perdu quelques jours avant l'émission sur la nouvelle de l'émotion causée à Lisbonne par la publication de récens décrets et de l'agitation que le parti républicain s'efforce d'entretenir dans le pays.

L'Extérieure d'Espagne est restée assez ferme à 72.50, coupon trimestriel détaché, malgré les violentes discussions auxquelles l'incident du général Daban a donné lieu au sénat, et la gravité des désordres qui ont éclaté à Valence à l'occasion du passage d'un agitateur carliste.

En Portugal, comme en Espagne, les pouvoirs publics paraissent résolus à opposer à la propagande républicaine et aux tentatives d'émeute

une énergique résistance, ce qui encourage la spéculation engagée sur les fonds de ces deux pays à ne pas concevoir de trop vives appréhensions.

La rente italienne a été très vivement relevée, de 92.75 à 93.50, par la nouvelle de la constitution, à Berlin, d'un syndicat composé de puissantes maisons de banque allemandes pour la négociation de nouvelles valeurs italiennes. Le syndicat dont nous venons de signaler la formation aura pour objet le placement des rentes provenant de la caisse des pensions et celui des obligations du Crédit foncier projeté.

La capitale de l'Autriche a été le théâtre de désordres assez graves que la police, aidée des troupes, a eu quelque peine à réprimer, mais dont il n'y a pas lieu d'appréhender le renouvellement. Aussi les fonds hongrois se sont-ils très bien tenus et le 4 pour 100 s'est rapproché de 88 francs. D'importantes opérations financières sont en préparation, notamment la conversion de rentes et autres valeurs rapportant encore plus de 4 pour 100. Le gouvernement austro-hongrois poursuit son enquête sur les conditions du rétablissement de la *valuta*, c'est-à-dire du retour aux paiemens en espèces.

La crise monétaire s'accentue dans la République Argentine. La prime de l'or s'est élevée jusqu'à 190 et même 210 pour 100.

La souscription publique aux obligations de la Ville de Paris, ouverte le 29 mars dernier, a été couverte un très grand nombre de fois. Mais il s'agit là surtout, en ce qui concerne les demandes soumises à réduction, d'un succès de spéculation. Car les souscriptions d'une à six obligations, qui avaient été déclarées irréductibles, ont pu être servies intégralement. Il n'est resté naturellement que peu de titres pour les grosses souscriptions.

Le marché des titres des établissemens de crédit a été extrêmement calme depuis la dernière liquidation. Le Crédit foncier, à la suite de l'assemblée générale, s'est avancé d'une quinzaine de francs à 1,335. La Banque de Paris a fait publier le rapport de ses commissaires qui accuse une situation solide et des résultats de l'exercice 1889 permettant la répartition d'un dividende de 40 francs.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont été fort recherchées. Ces titres sont aujourd'hui considérés à peu près comme des obligations d'un genre spécial, bien que la fixité de leurs dividendes ne soit nullement absolue.

Les valeurs industrielles ont donné lieu à peu de transactions, les actions des Chemins étrangers sont délaissées. Le Nord de l'Espagne a même baissé de quelques francs, l'opinion publique étant peu favorable aux combinaisons projetées pour le réseau des Asturies.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXe ANNEE.

MARS. — AVRIL.

Livraison du 1er Mars.

HONNEUR D'ARTISTE, première partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie française. 5

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. LE CHRISTIANISME ET L'INVASION DES BARBARES. — II. — LE CHRISTIANISME EST-IL RESPONSABLE DE LA RUINE DE L'EMPIRE? par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 52

LA RÉPUBLIQUE ET LES CONSERVATEURS. 85

UNE AMBASSADE EN ANGLETERRE AU XVIe SIÈCLE. — M. DE CASTILLON A LA COUR D'HENRI VIII, par M. le marquis DE LA JONQUIÈRE. 123

ROYER-COLLARD, par M. ÉMILE FAGUET. 159

M. DE SYBEL ET SON HISTOIRE DE LA FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND, par M. G. VALBERT. 190

REVUE MUSICALE. — *Salammbô* AU THÉATRE DE LA MONNAIE A BRUXELLES, *Egmont* A L'ODÉON, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 202

REVUE LITTÉRAIRE. — ALEXANDRE VINET, par M. F. BRUNETIÈRE. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Mars.

HONNEUR D'ARTISTE, deuxième partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie française. 241

L'EUROPE ET LES NEUTRALITÉS. — LA BELGIQUE ET LA SUISSE DEVANT LA TRIPLE ALLIANCE. 274

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON. — V. — CAMPAGNE DE 1746, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . 313

LE FEU, LE CALORIQUE, LA CHALEUR ANIMALE, D'APRÈS LAVOISIER, par M. MARCELIN BERTHELOT, de l'Académie des Sciences. 347

La Propriété littéraire et artistique en France et a l'étranger, par M. C. de VARIGNY. 368
La Philosophie catholique en France au XIXe siècle. — Chateaubriand et *le Génie du christianisme*, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. . . 391
Un Ouvrage récent sur les États-Unis, par M. A. LAUGEL. 424
Un Romancier anglo-américain. — Mrs Frances Hodgson Burnett, par M. Th. BENTZON. 434
Revue musicale. — Un Opéra idéal, par M. Camille BELLAIGUE. 460
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

Honneur d'artiste, dernière partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française. 481
Études diplomatiques. — Fin du ministère du marquis d'Argenson. — VI. — Suite de la campagne de 1746, Bataille de Raucoux, Mariage du Dauphin, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française 522
Beaumarchais. — L'Homme et l'Œuvre, par M. Gustave LARROUMET. 547
L'Empereur Julien et la Flottille de l'Euphrate. — Étude de géographie moderne et de stratégie antique, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie française 576
Le Socialisme d'État dans l'empire allemand. — III. — Les Pensions aux invalides et les Rescrits impériaux, par M. Charles GRAD, député au Reichstag. 598
Le Japon. — L'Éveil d'un peuple oriental a la civilisation européenne, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 633
La Démission de M. de Bismarck et l'Opinion allemande, par M. G. VALBERT. 669
Revue musicale. — *Ascanio* de M. Saint-Saens a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 681
Revue littéraire. — La Réforme du théatre, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

La Reconstruction de la France en 1800. — Le Défaut et les Effets du système. — I. — La Société locale, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 721
Marcelle. — Correspondance de jeune fille, par M. Charles de BERKELEY. 762
Curiosités historiques et littéraires. — La Duchesse et le Duc de Newcastle. — I. — La Duchesse, par M. Émile MONTÉGUT. 804
Du Danube a l'Adriatique. — V. — La Dalmatie. 837
L'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut. — VI. — L'Académie depuis l'avènement de Charles X jusqu'aux premiers jours du règne de Louis-Philippe, par M. le comte Henri DELABORDE, de l'Institut de France. 874
Catherine II, d'après des mémoires inédits, par M. le comte VITZTHUM. . . 892
La Crémation, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 916
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, L.-H. May, directeur, 7, rue Saint-Benoît.
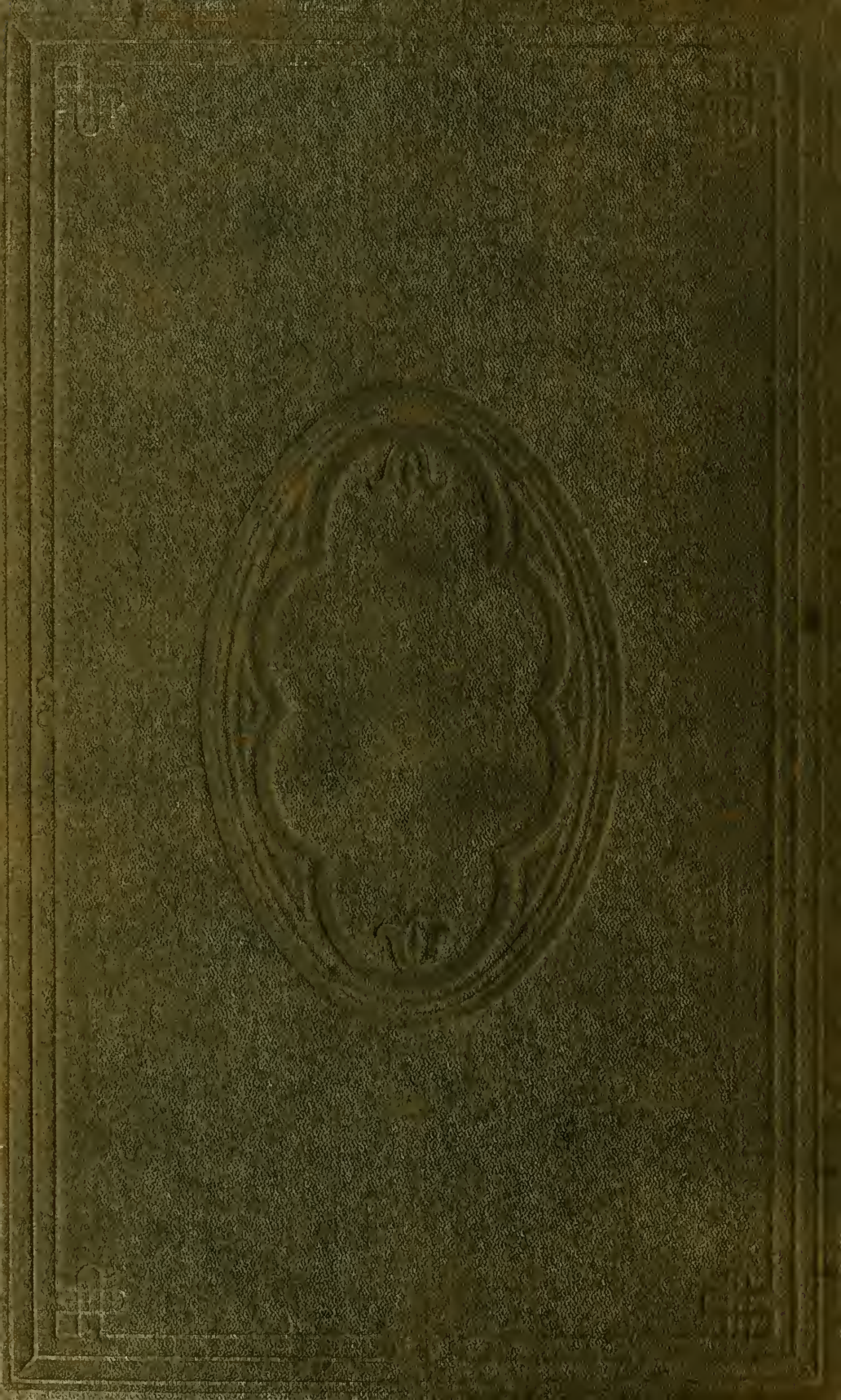
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 663